

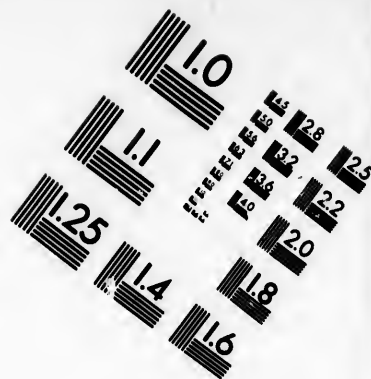
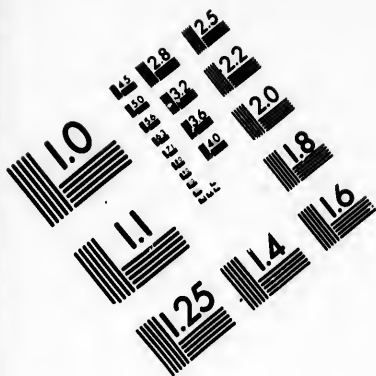
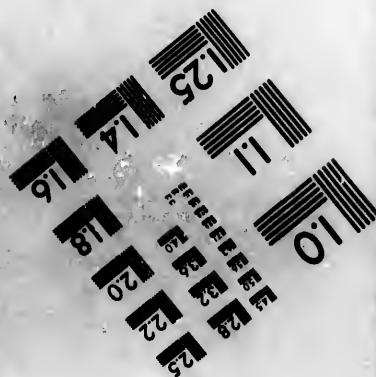
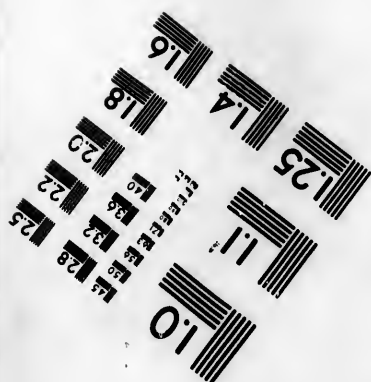
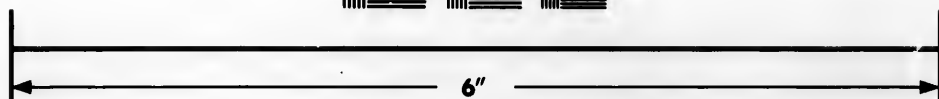
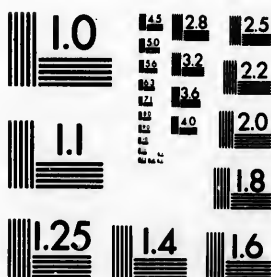


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1984

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

- ☐ Coloured covers/
Couverture de couleur
- ☐ Covers damaged/
Couverture endommagée
- ☐ Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- ☐ Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- ☐ Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- ☐ Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- ☐ Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- ☐ Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- ☒ Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distortion le long de la marge intérieure
- ☐ Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- ☒ Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

Pagination multiple.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- ☐ Coloured pages/
Pages de couleur
- ☐ Pages damaged/
Pages endommagées
- ☐ Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- ☒ Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- ☐ Pages detached/
Pages détachées
- ☒ Showthrough/
Transparence
- ☐ Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- ☐ Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- ☐ Only edition available/
Seule édition disponible
- ☐ Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
					✓						

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

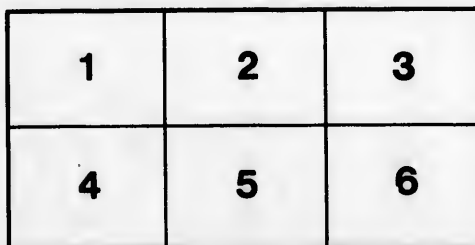
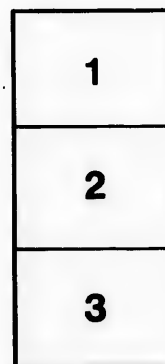
Morisset Library
University of Ottawa

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol → (meaning "CONTINUED"), or the symbol ▼ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque Morisset
Université d'Ottawa

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole → signifie "A SUIVRE", le symbole ▼ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

errata
to

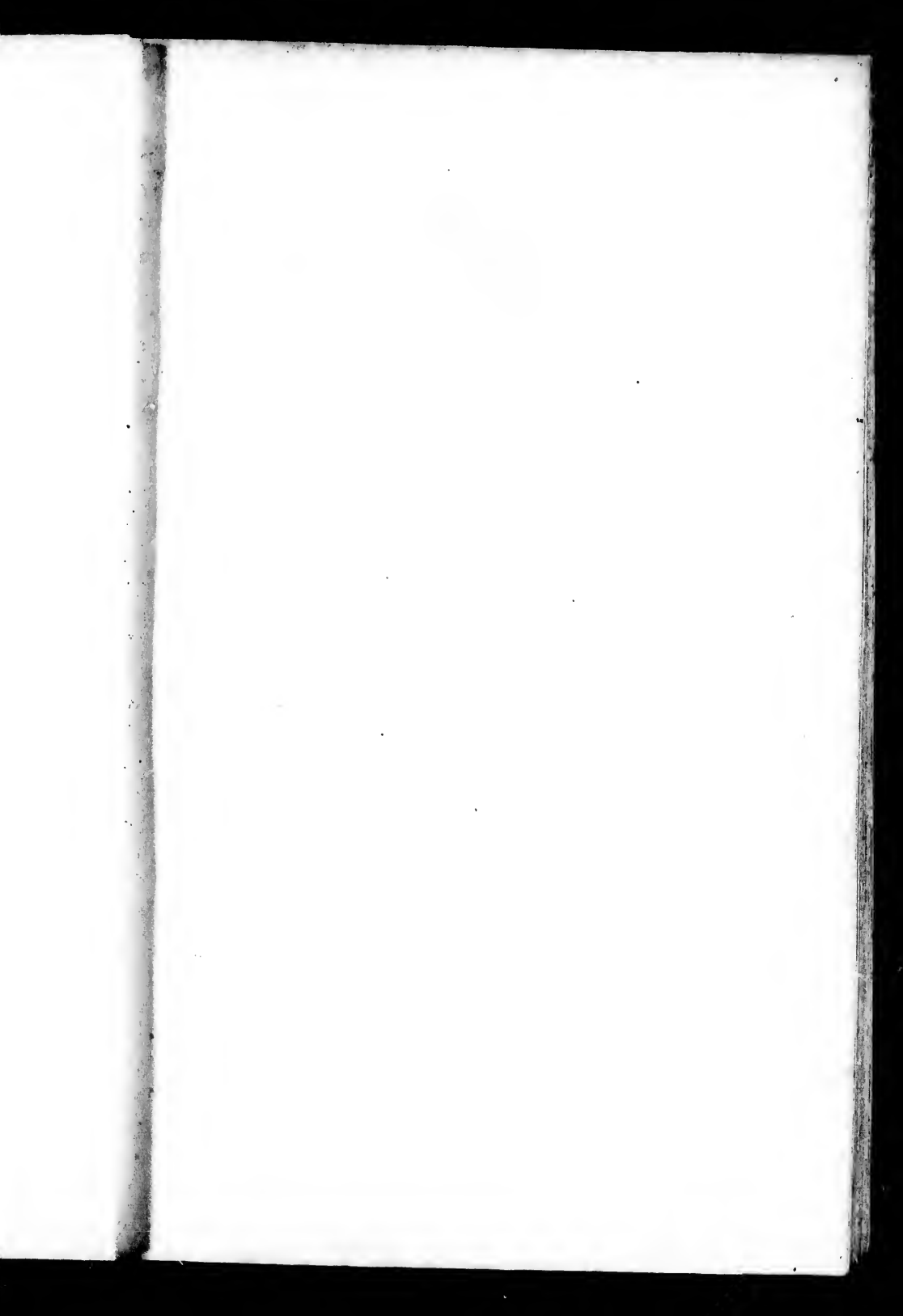
pelure,
on à

D.

CE

VIE
DE M. OLIER.

— —
LE MANS , IMPRIMERIE DE CH. RICHELET.
— —





J. J. OLIER,

recteur du Séminaire de Saint-Culpee.

Né à Paris le 20 Septembre 1688 mort le 2 Avril 1747

62

VIE DE M. OLIER

FONDATEUR

DU SÉMINAIRE DE S. SULPICE

ACCOMPAGNÉE DE NOTICES SUR UN GRAND NOMBRE
DE PERSONNAGES CONTEMPORAINS.

TOME PREMIER.



PARIS ,

POUSSIELGUE-RUSAND , LIBRAIRE ,
RUE HAUTE-FEUILLE , 9.

LE MANS ,

CH. RICHELET , IMPRIMEUR-LIBRAIRE ,
RUE DE LA FAÏLLE , 10.

1844.



BX
4705
.O425
F325
1841
v.1



VIRGINI
DEVM PARITVRAE
A. TENERIS. IN. TEMPLO. SE. VOVENTI
CLERI
PRAESIDIO. EXEMPLARI. REGINAEQ.
HANC
VOTIVAM. OLERII. VITAM
CLIENS. PATRONAE
SERVVS. DOMINAE
MATRI. FILIVS
DICAT
SACRATQ. PERPETVO
ALMIS. EIVS. IN. AEDIBVS
IPSI. OLERIO. PRAECIPVIS
LAVRETI
CARNVTI
PARISIIS
ANICII
LAETITIAEQ. FANO
DIE. XXI. KAL. DECEMB. MDCCCXXXX.

I
eur
que
cor
et l
selo
de
pas
mai
tère
diffi
d'or
appe
tieu
leme
n'est
chré
la di
sis, c
lange
qui l
gran
prop
M. C
la soc

PRÉFACE.

La divine providence qui appelle chacun des membres de l'Église à exercer quelques fonctions spéciales dans ce grand corps, leur donne toujours les dispositions et les talents nécessaires pour les remplir selon ses vues. Il est vrai que, parmi tant de vocations diverses, plusieurs ne sont pas manifestées avec une entière évidence, mais d'autres portent avec elles des caractères si visibles et si saillants, qu'il serait difficile de les méconnaître. Telle est d'ordinaire celle des hommes que Dieu appelle à établir quelque société particulière, ou à opérer quelque renouvellement dans l'Eglise ; et rien sans doute n'est plus digne d'une philosophie vraiment chrétienne, que d'étudier la conduite de la divine providence sur ces hommes choisis, et de considérer en eux l'heureux mélange des dons de la nature et de la grâce, qui les ont rendus propres à réaliser ces grands desseins. C'est le but que nous nous proposons dans cette Préface de la Vie de M. Olier, instituteur du séminaire et de la société de S. Sulpice, et l'un des ecclésiastiques

I.
But de cette
Préface.

tiques du second ordre, que DIEU suscita au xvii^e siècle, pour procurer en France l'établissement des séminaires, et la réformation du clergé. Ces deux œuvres devaient avoir la plus grande influence sur la société chrétienne; et, afin de mieux apprécier la sagesse de DIEU dans le choix des moyens qu'il employa pour les établir, il ne sera pas inutile de rappeler en peu de mots quel était alors l'état de l'Eglise; et de montrer aussi comment JÉSUS-CHRIST, son divin époux, toujours fidèle à ses immuables promesses, lui a ménagé dans tous les temps des secours proportionnés à ses besoins.

Les principaux traits de ce tableau seront fournis par M. Olier lui-même :

« L'Eglise, dit-il, figurée par la lune dans les Écritures (1), a, comme cet astre, ses accroissements, ses temps de perfection et son déclin, par rapport aux mœurs des particuliers †. Aux deux

II.
Divers moyens de renouvellement donnés à l'Eglise jusqu'au xvi^e siècle; les saints docteurs, ensuite les ordres religieux.

(1) *S. Ambros. Hexam. lib. iv. cap. vii. n. 52. t. i. p. 77. — S. August. in Psal. 105. n. 49. t. iv. — S. Greg. Magn. Moral. lib. xvii. in cap. xxvi. Job. cap. xvi. p. 545. — Origen. in Genes. hom. i. p. 55. — Aug. S. Vict. in Genes. lib. i. t. i. p. 224. — Euthymii Monachi Zigabæi in Psal. t. xix. Bibl. Patr. p. 556. et alii passim.*

(1) *S. Aug. t. iv. Ibid.* † Hic enim temporaliter transit Ecclesia : ... augeri et minui potest, aliquando transibit (1).

Unde tanquam luna quedam, per privationem seu lucis defectum, obscuro hæresum defectus, et afflictiones inimicorum subit Ecclesia; animi deliquium ferè patiens, et tanquam deficiens, citò autem iterum refulgens aut lucem propriam recipiens (2).

Debetis attendere quod, sicut luna aliquando clara est, aliquando obscura, ita sancta Ecclesia, quæ gerit similitudinem lune, quæ illuminata à sole justitiæ illuminat noctem hujus sæculi (5).

(2) *V. Hilbert. Sermon. p. 7.*

» p
» le
» e
» e
» le
» p
» e
» si
» d
» bi
» m
» en
» C
» sa
» L
» qu
» m
» se
» so
» tie
»
» tie
» so
» ch
» en
» tie
Pres
paratur
Eccle
mutabi

» premiers siècles, qui furent proprement
 » le temps de sa naissance et de son
 » croissant, elle ne paraissait presque pas :
 » elle était dans l'obscurité, cachée dans
 » les cavernes, n'étant rendue visible que
 » par le sang de ses martyrs. Elle demeura
 » ensevelie de la sorte, l'espace de deux
 » siècles, accomplissant alors la prophétie
 » du Fils de DIEU, qui avait dit d'elle, aussi
 » bien que de lui-même et de tous ses
 » membres : *Si le grain de froment ne tombe*
 » *en terre et ne meurt, il demeurera seul* (1).
 » C'était la saison où le grain se pourris-
 » sait, pour germer et paraître ensuite.
 » L'Eglise était ce beau grain de froment,
 » qui, après avoir été enseveli, devait se
 » multiplier par tout le monde, s'élever de
 » ses propres ruines, et se dilater par une
 » sorte de résurrection dans toutes les par-
 » ties de l'univers.

» Après deux siècles et plus de persécu-
 » tions effroyables, elle fut tirée de des-
 » sous le boisseau, pour être mise sur le
 » chandelier. Sa lumière commença à luire
 » en Occident dans la puissance ecclésiast-
 » que et séculière, en la personne de saint

(1) Joan. XII.

24.

Præsens Ecclesia, propter augmentum et decrementum, lunæ com-
 paratur (1).

Ecclesia, in ista adhuc mortalitate carnis constituta, propter ipsam
 mutabilitatem, lunæ nomine significatur in Scripturis (2).

(1) Apud V. Be-
 dam. in Psal. 103.
 t. VIII. p. 29.

(2) S. Isidori.
 Hispal. de Cyclo
 pasch. cap. XXVII.
 p. 5.

» Silvestre et de Constantin ; et ce fut alors
» comme son premier éclat. Mais bientôt
» ce croissant parvint à sa perfection et à sa
» pleine lumière ; car, en ce temps, outre les
» conciles de Nicée et autres, parurent ces
» grands flambeaux de l'Eglise , parmi
» les Grecs : saint Athanase, saint Antoine,
» saint Basile, saint Grégoire de Nazianze,
» saint Grégoire de Nysse, saint Epiphane ;
» et parmi les Latins : saint Ambroise, saint
» Hilaire, saint Martin, qui, docteur en sa
» manière , éclaira sans paroles et sans
» écrits toute la chrétienté , par l'éclat de
» ses vertus ; enfin , dans le même temps ,
» vinrent aussi le grand saint Augustin et
» saint Jérôme , qui achevèrent de mettre
» dans sa pleine lumière l'Eglise , alors
» éclairée de tous ces flambeaux , et des
» autres qui brillèrent au quatrième et
» au cinquième siècle.

» Cette ferveur dura jusqu'au sixième ;
» après quoi l'on vit déchoir les choses, et
» la piété s'affaiblir. Pour la réveiller, Dieu
» suscita saint Grégoire-le-Grand, comme
» aussi saint Benoît , ce saint patriarche,
» qui renouvela la ferveur de l'Eglise , et
» remplit, l'espace de trois ou quatre cents
» ans, par ses enfants , les chaires des doc-
» teurs et les sièges des évêques et des pas-
» teurs de l'Eglise. Après le dixième siè-

» cle, la piété se ralentissant toujours da-
 » vantage, saint Bruno et saint Bernard
 » furent suscités de DIEU, pour la renou-
 » veler ; puis, un siècle après, saint Domi-
 » nique, saint François d'Assise ; plus tard,
 » saint François de Paule ; et ensuite la
 » ferveur s'affaiblit, et les mœurs décli-
 » nèrent de plus en plus, jusqu'au seizième
 » siècle.

» Ce fut un des temps les plus déplorables
 » pour l'Eglise : car on vit, à cette époque
 » surtout, les hérésies se former, et enve-
 » lopper des nations entières; grand nombre
 » de religieux, dérégés dans leurs mœurs,
 » tomber dans l'apostasie; des prêtres et
 » des prélats ignorants et vicieux couvrir
 » l'Eglise d'opprobre et de scandales ;
 » et, pour tout dire en un mot, ces nations
 » infortunées, livrées à tant de dérégle-
 » ments, semblaient n'offrir plus que l'i-
 » mage du chaos du monde en sa première
 » confusion. Alors DIEU assemble, par
 » son amour et sa miséricorde sur les hom-
 » mes, un célèbre concile qui décide de la
 » foi, donne des règles aux monastères, et
 » prescrit des lois pour la réforme du clergé:
 » et, afin que cela s'accomplît, la divine
 » sagesse suscite, presque en même temps,
 » de saints personnages qui rallument la foi
 » parmi les peuples, renouvellent la fer-

III.

Au XVI^e siè-
 cle. Moyens de
 renouveau -
 ment général :
 1^o pour les peu-
 ples, 2^o pour les
 religieux.

» veur dans l'état religieux, et réveillent
» la piété parmi les pasteurs et les prêtres.
» En ce temps parut la compagnie de Jésus,
» en Italie : elle avait commencé dans l'Es-
» pagne en saint Ignace, son fondateur ;
» elle s'était formée dans la France en l'U-
» niversité de Paris ; et ce fut à Rome , se-
» lon la promesse qui lui en avait été faite,
» qu'elle donna les premiers éclats de sa
» ferveur, de sa pénitence, et de sa capacité
» pour prêcher la doctrine chrétienne à
» tous les peuples, et pour détruire les hérésies, ce qui est l'objet spécial de sa mission. Alors aussi, pour rallumer le feu de la religion, s'élève dans l'Espagne, comme une sorte de prodige, sainte Thérèse, qui, servant de fondatrice et de mère aux religieux, aussi bien qu'aux religieuses, fait naître dans tous les ordres une sainte émulation de ferveur. Enfin, presque dans le même temps où parurent saint Ignace et sainte Thérèse, s'élève pour la réforme du clergé saint Charles, la merveille des évêques : aussi la vertu divine, qui éclate dans ce saint pontife, est, en quelque sorte, bornée et appliquée au clergé, comme à la première et à la principale partie de l'Eglise, par laquelle Dieu veut dans ce siècle commencer la réformation : *Tempus est ut*

» *judicium* , et *pietas* , *incipiat à domo Dei* (1). »

(1) *Panegyrique de M. de Sales. Ms. aut. de M. Olier. Introduction.*

En effet, comme le mal était descendu des pasteurs et des prêtres dans les rangs inférieurs de la société, c'était par eux aussi que le remède devait venir : la vie ne pouvant couler du chef aux extrémités des membres, qu'en vivifiant d'abord les organes principaux, pour être ensuite portée par eux dans tout le reste du corps. Mais il y avait peu d'espérance de régénérer des prêtres, qui, entrés pour la plupart sans préparation dans les saints ordres et dans les charges ecclésiastiques, avaient contracté de longues habitudes d'une vie toute séculière, souvent même déréglée et scandaleuse. Aussi les Pères de Trente reconnurent-ils que pour guérir les maux du clergé, il fallait les retrancher dans leur source : c'est-à-dire former une nouvelle génération de ministres des autels, et pour cela ouvrir à la jeunesse, non plus seulement des académies savantes, (on n'en manquait pas alors) mais des séminaires (2), où, à l'abri des séductions du monde et des passions, cet âge fragile s'établît et s'affermît dans les principes de la vie chrétienne et sacerdotale, se pliât aux habitudes de la sainte discipline, et se formât, de longue main, à l'administration des sacrements, à l'art

IV.
Moyen de renouvellement
3^o pour le clergé; les séminaires.

(2) *Decret. Concil. Trid. de Reformation. Sess. xxiii. cap. xviii.*

de catéchiser les enfants et les hommes simples, au chant et aux cérémonies de l'Eglise, en un mot, à tout le détail des fonctions ecclésiastiques ; afin que, par les pieux et fervents prêtres, qui sortiraient de ces nouveaux cénacles, on vît reflourir partout les mœurs chrétiennes et la religion †. Saint Charles Borromée, en exécution de ce décret, ouvre des séminaires dans son diocèse de Milan : il donne comme la première forme à ces saintes communautés ; et l'Eglise Gallicane, cette illustre portion de la grande société chrétienne, qui semble participer à la fermeté de la chaire apostolique, parce qu'elle s'y est tenue constamment unie, s'empresse aussi d'adopter cette salutaire institution. Divers conciles provinciaux (1), et une célèbre assemblée

(1) *Concil. Romanag.* an 1581. — *Burdigal.* an 1582. — *Remens.* an 1585. — *Turonen.* an 1585. — *Bituricens.* an 1584. — *Aquens.* an 1585. — *Tolosan.* 1590. etc.

Ut ergo talibus operariis numquam destituatur Ecclesia, saluberrimo decreto à S. Synodo Tridentinâ sancitum fuit, ut seminaria instituerentur, in quibus clerici à teneris annis ad pietatem et disciplinam ecclesiasticam informarentur (1).

(1) *Concil. Burdigal.* 1582.

Nihil quippe dici aut cogitari potest hoc decreto exquisitius ad hæreses extirpandas, et reddendum Ecclesie Dei pristinum suum nitorem, et clero sacerdotioque pristinum suum decus, ac consequenter ut intra non multos annos Ecclesia mirè floreat eruditione sacrâ, pietate, vitæque puritate, atque adeo jam inde ab initio Ecclesie vix quidquam præclarius aut efficacius institutum esse videretur, ad reddendum Ecclesie Dei florentissimum statum (2).

(2) *Concil. Camerac. Tit. de Semin.* c. 1.

du clergé, qui peut passer pour un concile national (1), prennent des mesures pour la fondation des séminaires, et en dressent comme de concert les réglemens.

Qu'elle est belle, à cette heureuse époque, l'Eglise Gallicane ! qu'elle se montre forte et puissante contre le dérèglement des mœurs et l'hérésies, fruits de l'ignorance des siècles passés ! Au souffle de l'Esprit régénérateur, le zèle évangélique se rallume de toutes parts, et de nouveaux apôtres se répandent çà et là, pour annoncer, comme au commencement, la doctrine du salut dans nos provinces. Au premier rang, paraît saint Vincent de Paul : cet homme, en qui la prudence de la foi égala une charité qui fait encore l'étonnement du monde, se dévoue, lui et les siens, à la sanctification des peuples de la campagne (2). « Ce grand

» personnage, dit M. Olier, a prêché jus-
 » qu'à maintenant partout la pénitence,
 » par lui ou par ses disciples ; il est élevé
 » au plus haut point de l'estime, et a acquis
 » un honneur et une célébrité qui pour-
 » ront passer pour incroyables ; et, certes,
 » il les mérite bien (3). »

Suscité pour donner cet ébraulement général, saint Vincent de Paul communique le feu dont il brûle à une multitude de pieux ecclésiastiques, dont il fait autant

(1) *Convent. Melod. an 1579. De legibus seminarii.*

V.
Renouvellement des peuples par les missions, l'éducation de la jeunesse, etc.

(2) *Bulle d'institution de la Mission. Archives du Royaume, section historiq. M. cart. 425. fol. 41.*

(3) *Mém. ant. de M. Olier, t. II. p. 254. 255.*

(1) *Vie de S. François Régis, par le père Dautentou.*

(2) *Vie de M. Le Nobletz, par le père Verjus. Paris, 1666. in-8o.*

(3) *Le parfait Missionnaire, ou Vie du père Maunoir, par le père Boschet. 1691. in-12.*

(4) *Vie du père Jean Eudes, par le père de Montigny. in-12.*

(5) *Vie de M. Roussier, par Pallerue. 1645. in-12.*

(6) *Sa Vie, par Borely. Lyon. 1705. in-12.*

(7) *Vie du père Le Quieu. Avignon, 1681.*

(8) *Vie de Crestey, par Grandet. Rouen 1722. in-12.*

(9) *Sa Vie, par Oranne. Lyon, 1711. in-8o.*

(10) *Vies des saints de Bretagne.*

(11) *Abregé de sa Vie. Avignon.*

(12) *Sa Vie, par Grandet, et autres.*

(13) *Vie de César de Bus.*

(14) *Vie de Pierre de Bérulle, par Tabarand.*

(15) *Vie de M. de la Salle. Rouen 1755. in-4o.*

(16) *Chroniques de l'ordre des Ursulines.*

(17) *Histoire des Ordres monastiques t. VI. chap. XLV.*

d'imitateurs de ses travaux ; car , sans parler ici des Régis (1), des Le Nobletz (2), des Maunoir (3), un grand nombre d'autres forment de ferventes associations de missionnaires , qui , semblables à des camp-volants , se transportent partout où les appellent les besoins des peuples : le père Eudes , dans la Normandie et la Bretagne (4) ; Roussier , dans l'Auvergne et le Foretz (5) ; d'Authier de Sigsaw , dans le Dauphiné (6) ; Le Quieu , dans le Comtat , la Provence , le Bas-Languedoc (7) ; Crestey , dans la Normandie (8) ; Cretenet , dans la Bresse , le Lyonnais et les provinces voisines (9) ; René L'Evêque , à Nantes (10) ; Bertet , à Avignon (11) ; plus tard , Grignon de Montfort , dans le Poitou (12). Et pendant que ceux-ci évangélisent les pauvres , et ramènent dans le bercail tant de brebis égarées , un grand nombre d'autres travaillent , avec des soins infatigables , à la sanctification de l'enfance et de la jeunesse ; les Jésuites , les Doctrinaires (13), les Oratoriens (14) ; dans la suite , les Frères des écoles chrétiennes (15) ; et , pour les filles , la Visitation , les Ursulines (16), les Filles de Notre-Dame de Bordeaux (17), de la Congrégation de Notre-Dame en Lorraine ; celles de la Croix , de la Charité , de Sainte-Geneviève ; les sœurs de S. Joseph ,

celles de Nanci, d'Arras, de S. Maur (1), et beaucoup d'autres moins connues.

(1) *Hist. des Ordres mon.* t. II. ch. LXIV. etc.

VI.

Renouvellement de l'état religieux en France : réformes particulières, ordres nouveaux.

(2) *Histoire du vénérable Didier de la Cour, par Handiquer. Paris, 1772. in-8°.*

(5) *Gall. Christiana*, t. VII.

(4) *Vie du père Faure, 1698. in-4°.*

(5) *Vie d'Alain de Solminiac, par Chastenot, in-12.*

(6) *Vie de l'abbé de Rancé, par Marsollier.*

(7) *Histoire des Ordres monastiques*, t. VI. chap. LV. etc.

(8) *Vie de Marie de l'Incarnation, par Bouchier, in-8°.*

(9) *Histoire des Ordres monastiques*, t. VI p. 46.

(10) *Vie de Marguerite d'Arbouze, par Fleury, in-8°.*

(11) *Vie du père Fourier, par Bedel, 1666. in-12.*

L'état religieux se relève en même temps de ses ruines. En ce siècle, on voit paraître, comme de concert, les réformes de Saint-Vanne (2), de Saint-Maur (3), de Sainte-Geneviève (4), de Chancellade (5), de la Trappe (6), de Sept-Fonts, d'Orval, de Grammont (7); et, pour les femmes, les réformes du Carmel (8), du Calvaire (9), des Bernardines, du Val-de-Grâce (10), du père Fourier (11), et autres, ainsi que diverses congrégations nouvelles, qui, se formant comme à l'envi, édifient le monde, et par la ferveur qui accompagne les institutions naissantes, et par la pieuse émulation de vertu qu'elles excitent dans les anciennes. Enfin, de toutes parts s'élèvent mille œuvres diverses pour le soulagement corporel et spirituel des pauvres et des malades, pour la sanctification des ouvriers, pour la conversion des hérétiques. On voit s'ouvrir des maisons de repentir et de retraite, des asiles pour l'enfance abandonnée, des hospices pour l'infirmité et la vieillesse. Toutes les misères, en un mot, trouvent leur soulagement, et toutes les œuvres recommandées par l'Évangile ont, dans tous les rangs de la société, leurs héros et leurs apôtres.

Ainsi, après plus de seize siècles, l'Eglise Gallicane paraît encore aussi illustre et aussi féconde en saints, de tous les ordres et de tous les rangs, qu'elle l'avait été dans son premier âge.

VII.
Renouvelle-
ment du clergé
en France par
les séminaires.

Mais cet élan universel se serait bientôt ralenti, et aurait été presque sans résultat, s'il n'avait eu pour principe la sanctification du clergé, essentiellement chargé d'entretenir la communication de la vie dans tout le corps de l'Eglise. Pour ce dessein, Dieu fait naître, dans le clergé même, diverses sociétés de prêtres, destinés à travailler, par les séminaires, à la formation et à la sanctification de l'ordre sacerdotal : la congrégation de l'Oratoire et les autres sorties de celle-ci, ou du moins dont les fondateurs furent disciples des premiers pères de l'Oratoire, savoir, la congrégation de la Mission, celle du père Eudes, la société de Saint-Nicolas du Chardonnet, et celle de Saint-Sulpice, la seule qui doit nous occuper ici, et à laquelle M. Olier donna naissance.

Dès que ce digne ouvrier de la vigne du Seigneur connut les desseins de la Providence sur lui, on le vit s'employer, avec un zèle infatigable, à établir partout des séminaires, n'épargnant, pour les multiplier, ni travaux personnels, ni dépenses

de se
leurs
sans
Chris
enfant
soute
les vo
gnité
cher
son p
courir
nomb
sa con
leur s
esprit
en dev
vinces.
comme
main,
et enli
de bér
parts,
loue h
applau
authen
bation
de tou
ont-ils
ses tra
liers, D

l'Eglise
ustre et
s ordres
été dans

t bientôt
résultat,
nctifica-
t chargé
e la vie
r ce des-
é même,
nés à tra-
ormation
erdotal :
es autres
dont les
miers pè-
gation de
ociété de
celle de
nous oc-
er donna

vigne du
a Provi-
er, avec
tout des
es multi-
épenses

de ses propres biens, ni sacrifices des meilleurs sujets de sa compagnie, travaillant sans cesse, lui et les siens, à former Jésus-Christ dans les âmes des jeunes clercs, à les enfanter à la vie sacerdotale, et à relever, soutenir ou perfectionner les prêtres dans les voies de la sainteté, où l'éminente dignité de leur caractère les oblige de marcher constamment. A peine a-t-il institué son premier séminaire, qu'on y voit accourir, de tous les points du royaume, de nombreux disciples pour se former sous sa conduite aux fonctions et aux vertus de leur saint état, ou pour participer à son esprit de zèle envers les jeunes clercs, en devenant ses imitateurs dans les provinces. Grand nombre de prélats désirent, comme à l'envi, des sujets formés de sa main, pour commencer leurs séminaires; et enfin, jugeant de l'œuvre par les fruits de bénédiction qu'elle produit de toutes parts, une assemblée générale du clergé loue hautement les desseins de M. Olier, applaudit à son zèle, et lui donne la plus authentique et la plus honorable approbation (1). Aussi, une multitude d'écrivains, de tous les ordres et de toutes les sociétés, ont-ils célébré unanimement ses vertus et ses travaux. Bénédictins, Chanoines réguliers, Dominicains, Franciscains, Minimes,

(1) *Projet de l'établissement d'un séminaire dans un diocèse, in-4°. 1651. Avertissement. — Lettres aut. de M. Olier, p. 1 et suiv.*

Jésuites, prêtres de l'Oratoire, de la Mission et autres, l'appellent à l'envi l'ornement du clergé, un homme au-dessus de tout éloge, par son zèle pour le rétablissement de la discipline, un prêtre qui a possédé dans le plus haut degré l'esprit de Jésus-Christ, un nouvel Elie, un homme apostolique, éminent en science, en grâce et en sainteté; un personnage si connu, si respecté dans toute l'Eglise, que son nom seul rappelle l'idée d'un des plus dignes prêtres qui aient jamais été (1); et, pour tout dire en un mot, l'assemblée générale des évêques écrivant, en 1730, au pape Clément XII, ne craint pas d'appeler M. Olier, dans le bel éloge qu'elle en fait, *l'ornement et la gloire insigne du clergé de France*.

(1) *Vie de S. Vincent de Paul, par Collet, t. I. liv. III. p. 189.*

VIII.

Vues générales sur M. Olier; ses dons de nature et de grâce.

Mais, pour préparer l'esprit du lecteur à l'exposition des faits qui feront la matière de cet ouvrage, et lui donner lieu de remarquer plus aisément la convenance des moyens que Dieu ménagea par sa providence, et leur proportion avec la vocation spéciale de M. Olier, il ne sera pas hors de propos de faire entrevoir déjà les dons de grâce et de nature dont ce saint prêtre fut pourvu, et de donner ici une légère esquisse et une vue générale de sa personne.

Il appartient, par sa naissance, à l'une des premières classes de la société, à la

haut
tage,
l'élé
senti
dispo
heur
dité,
para
verra
Vie.
plus
sité,
sensi
d'aut
tincti
tueur
inqui
la grâ
tant d
d'exc
son an
surna
lui do
une t
très-s
la trè
essent
sembl
viteur
en qu

de la Mission
nement du
tout éloge,
nt de la dis-
ans le plus
st, un nou-
éminent en
é ; un per-
dans toute
pelle l'idée
ni aient ja-
lire en un
es évêques
ément XII,
er, dans le
nement et la
ce.

du lecteur
ont la ma-
ner lieu de
venance des
sa provi-
la vocation
pas hors de
les dons de
prêtre fut
èresquisse
onne.

ce, à l'une
société, à la

haute magistrature du royaume ; avan-
tage, il est vrai, qui ne donne pas toujours
l'élévation de l'esprit, ni la noblesse des
sentiments, mais qui sert à développer ces
dispositions dans ceux qui en ont reçu les
heureux germes. La pénétration, la fécon-
dité, la vivacité, l'élévation de son esprit,
paraissent assez par ses ouvrages ; l'on en
verra, d'ailleurs, mille preuves dans cette
Vie. Les qualités de son cœur sont encore
plus remarquables : la noblesse, la généro-
sité, le courage, joints à la bonté et à une
sensibilité pleine de tendresse pour les maux
d'autrui, semblent être ses caractères dis-
tinctifs. Il est vrai que son naturel impé-
tueux causa, dans son enfance, bien des
inquiétudes à la piété de ses parents ; mais
la grâce corrigea, et tourna même en au-
tant de précieuses qualités, ce qu'il y avait
d'excessif dans ces premières ardeurs de
son âme. Dieu le prévint surtout, dans l'ordre
surnaturel, des plus précieuses faveurs : il
lui donna un grand fonds de religion, avec
une tendre et ardente dévotion envers le
très-saint Sacrement de l'autel, et envers
la très-sainte Vierge : dispositions les plus
essentielles dans les prêtres, et dont il
sembla remplir abondamment son ser-
viteur, afin qu'il pût un jour verser,
en quelque sorte, de sa plénitude dans

les âmes des clercs qu'il aurait à former.

IX.

Il est formé par les plus habiles directeurs des âmes, et a des rapports avec les personnages les plus éminents.

La bonté divine fournit en outre à M. Olier les moyens extérieurs les plus efficaces, pour développer en lui les dons de la nature et de la grâce. Toute sa vie, il fut dirigé par les serviteurs de DIEU les plus éminents dans la science des saints. Sans parler des maîtres habiles qui formèrent son enfance, il eut le bonheur, dès ses premières années, d'être fixé dans sa vocation à l'état clérical par le saint évêque de Genève, de recevoir ses bénédictions prophétiques, ses douces leçons et ses paternels avis. Plus tard, saint Vincent de Paul, cet homme si éclairé dans la conduite des âmes, ce saint prêtre, le plus consulté peut-être qui fut jamais, devint, au moins pour un temps, le directeur de M. Olier, et pour toujours et jusqu'à sa mort, son conseil, son ami, son père, et même le père de tous les siens. Cependant un autre prêtre, nous ne dirons pas plus saint, ni plus prudent; mais qui paraît avoir été plus spécialement choisi de DIEU pour manifester à M. Olier sa vocation à l'œuvre des séminaires, et pour donner commencement à ce grand dessein, le père Charles de Condren, général de l'Oratoire, achève de développer en son âme

les plus pures notions du christianisme et du sacerdoce, et le laisse en mourant l'un des héritiers de son esprit. Enfin Dom Grégoire Tarrisse, général des Bénédictins de Saint-Maur, et le père Bataille, religieux du même ordre, deux hommes tout livrés à l'esprit de DIEU, lui sont donnés pour le confirmer et le soutenir dans les voies de la grâce, et lui servir de providence visible dans l'établissement de son séminaire et de sa société. Ajoutons que la divine bonté lui ménage encore de saintes liaisons avec les âmes les plus éminentes de ce siècle, si fécond en grandes vertus, M. Bourdoise, qui lui sert de maître dans le culte divin; le père Yvan, le père Jean-Chrysostôme, le baron de Renty, la mère de Bressand, la sœur Marguerite de Beaune, la sainte veuve Marie de Valence, et beaucoup d'autres, entre lesquels nous aurions pu compter, comme l'un de ses directeurs, la mère Agnès de Jésus, prieure de Sainte-Catherine de Langeac, depuis peu déclarée Vénérable par le saint siège.

Mais, pour le disposer par des voies encore plus directes et plus immédiates à l'exercice de sa vocation, DIEU veut qu'il acquière par l'expérience une connaissance exacte des difficultés qui se rencontrent dans les diverses fonctions du saint mi-

X.

Il passe par les divers ministères du clergé; il est purifié par des peines intérieures.

nistère , des moyens à employer pour les surmonter , et surtout des dispositions nécessaires pour les remplir saintement ; en un mot , qu'il soit lui-même un modèle de toutes les vertus sacerdotales et la forme d'un véritable prêtre de JÉSUS-CHRIST. Aussi verra-t-on , dans M. Olier , un abbé commendataire vraiment digne de ce nom , s'appliquant avec un zèle constant à la réforme de ses religieux ; et , quoiqu'il y ait eu peu de succès , tenant ferme contre les obstacles , et épuisant toutes les ressources de la charité , sans jamais se laisser abattre par la malice et l'obstination des cœurs les plus endurcis. On le verra , missionnaire infatigable , parcourir pendant plusieurs années les lieux les plus pauvres et les plus abandonnés , rompre le pain de la parole et des sacrements aux ignorants et aux hommes simples , que tant de prêtres , livrés aux vanités du monde , laissaient misérablement périr. Devenu curé de la paroisse la plus vaste et la plus déréglée qui fût alors , il donnera l'exemple d'une rare intelligence dans la distribution des secours spirituels à tout son troupeau , d'une vigilance parfaite sur les besoins de toutes ses ouailles , et sur les dangers qui les menacent , d'un désintéressement et d'une générosité toujours disposée à de nouveaux

sacri
lager
porte
envers
qu'il e
de ch

Ajo
perfec
le fit
qu'il r
à rece
de la g
rait é
la con
néann
quelqu
M. Ol
épreuv
attach
même
homm
de l'a
lui ; et
en qu
âme , l
niqua
mières
peu d
Ceu
celles :

sacrifices, tant qu'il y a des misères à soulager ; enfin , d'un zèle sans bornes , qui le porte à faire le vœu singulier de *servitude envers Jésus-Christ et ses membres* , en sorte qu'il est en effet , et à la lettre , le serviteur de chaque âme qui a recours à sa charité.

Ajoutons encore que, pour achever de le perfectionner dans la solide vertu , DIEU le fit passer par des peines étranges , qu'il n'envoie qu'à quelques âmes appelées à recevoir les plus hautes communications de la grâce. Le récit de ces épreuves pourrait étonner les personnes peu versées dans la connaissance des voies intérieures. Il est néanmoins comme le point capital et en quelque sorte la clef de toute la vie de M. Olier. Ce fut en effet par ces terribles épreuves que DIEU détruisit en lui toute attache aux créatures, tout appui sur lui-même , toute recherche de l'estime des hommes, et le délivra ainsi de la corruption de l'amour-propre , pour régner seul en lui ; et alors l'Esprit divin , ne trouvant plus en quelque sorte d'obstacles dans cette âme , la posséda pleinement, et se communiqua à elle avec une plénitude de lumières et de grâces diverses , dont on voit peu d'exemples.

■ Ceux qui ont lu les histoires des saints, celles surtout des instituteurs d'ordres , ou

XI.

M. Olier est prévenu de fa-
veurs extraor-
dinaires. Ob-
servation im-
portante à cet
égard.

(1) *Bened. XIV.
De servorum Dei
Beatif. etc. lib.
III. cap. 32. n. 3.*

de sociétés dans l'Eglise, ne seront pas surpris que M. Olier ait reçu, comme la plupart d'entre eux, des grâces et des faveurs extraordinaires (1). Il y aurait assurément de la faiblesse à admettre aisément toute espèce de révélations; mais ce serait se rapprocher trop de l'impiété et de l'irréligion du siècle, que de ne croire à aucune, par cela seul que ces sortes de faveurs sortent de l'ordre commun. C'est la remarque d'un grave et pieux auteur, le père Saint-Jure, que nous laisserons parler ici. « Il » ne faut point, dit-il, mesurer les bontés » de Dieu à notre raison, ou à notre cœur » petit et retréci. Les pères, quoique sages, » sérieux et âgés, jouent quelquefois et bé- » gayent avec leurs enfants. L'un d'eux, » très-grand personnage, capitaine re- » nommé, et qui fut Agésilas, roi de Sparte, » ayant été surpris par un de ses amis, » comme il courait sur un bâton avec un » petit enfant qu'il avait, et remarquant » que cet ami était étonné de lui voir faire » une telle action, il lui demanda s'il avait » des enfants: l'autre répondant que non; » *Ne vous étonnez donc pas de ce que je fais,* » lui dit Agésilas; *il faut être père pour avoir » de pareilles tendresses, et venir à ces oublis » de soi-même.* On ne doit donc pas trouver » étrange, conclut cet auteur, si Dieu, le

» vi
» ai
» po
» fa
» m
» dr
» pr
» na
» Di
» et
» le
» ter
» grâ
» Se
» hor
» lui
» fait
» les
A ces
rions
Agnès
été d
bitabl
celles
vérité
une c
loin, i
qu'on
sainte
grâces

seront pas
comme la
et des fa-
urait assu-
e aisément
is ce serait
et de l'ir-
e aucune,
aveurs sor-
a remarque
père Saint-
ler ici. « Il
r les bontés
notre cœur
oïque sages,
efois et bé-
un d'eux,
itaine re-
i de Sparte,
ses amis,
on avec un
remarquait
i voir faire
da s'il avait
at que non ;
que je fais,
e pour avoir
à ces oublis
pas trouver
si DIEU, le

» vrai père des hommes , a des bontés si
» aimables et des douceurs si charmantes
» pour les saints, qui sont ses plus chers en-
» fants : et, pour juger de la vérité des té-
» moignages qu'il leur en donne, il fau-
» drait avoir l'amour même dont il les
» prévient. Après les mystères de l'Incar-
» nation et de l'Eucharistie, après ce que
» DIEU a fait pour l'homme dans le premier,
» et ce qu'il fait encore tous les jours dans
» le second, et dont nous ne pouvons dou-
» ter, il n'y a rien d'incroyable en fait de
» grâce. Dans une seule communion, Notre-
» Seigneur témoigne plus d'amour à un
» homme imparfait, et se communique à
» lui avec plus de merveilles, qu'il n'en a
» fait paraître à tous les saints, dans toutes
» les communications extraordinaires (1).»

A ces réflexions si judicieuses, nous pour-
rions ajouter que l'apparition de la mère
Agnès de Langeac à M. Olier, ayant déjà
été discutée à Rome, et démontrée indu-
bitable, cette faveur, la plus étonnante de
celles qu'il a reçues, est un fort préjugé de la
vérité des autres. Mais, sans entrer ici dans
une discussion qui nous conduirait trop
loin, il suffira de rappeler une observation
qu'on a déjà faite, au sujet des visions de
sainte Thérèse : dans le récit de ces sortes de
grâces, il peut s'élever deux doutes, premiè-

(1) Vie de M.
de Renty, par le
père Saint-Jure.
Conclusion.

rement, si la personne qui les rapporte est sincère, et ensuite si elle n'est point abusée par son imagination. Or ceux qui examineront sans prévention les écrits de M. Olier, seront d'abord pleinement convaincus de son entière sincérité; et, quant à ce qui regarde la réalité de ces grâces, il leur sera difficile de se persuader que de pures imaginations missent les âmes dans un état aussi saint, et aussi divin que celui où nous le verrons élevé, et surtout que des illusions eussent eu un accomplissement si précis, et des résultats si exactement vérifiés par l'événement : comme il est arrivé de plusieurs visions de M. Olier, que nous rapporterons dans la suite, et qui sont essentiellement liées à sa vocation.

XII.
Diverses Vies
de M. Olier pu-
bliées jusqu'ici.

En publiant cet ouvrage, nous ne pouvons nous dispenser de parler des Vies du serviteur de Dieu qui ont déjà paru, et d'indiquer au lecteur les sources où nous avons puisé nous-même. Malgré l'éclat que la vertu du fondateur de S. Sulpice avait jeté dans son siècle, le souvenir de ses actions s'affaiblit insensiblement, sans doute par le peu de soin que l'on eut de les faire connaître; car ce ne fut guère que trente ans après sa mort que parut la première notice sur sa vie, encore ne forme-t-elle qu'un volume in-18, d'environ 150 pages. « Il y a long-temps,

» lit
» bl
» l'a
» tô
» jo
» au
» qu
L'éd
comm
faisa
Ce fu
la no
M. O
consi
avan

† M.
de l'ord
de 30 pa
cent, et
à Amien
Dominica
lit à la
M. Nago
née mèn
entier de
trouve au
notice su
dans cel
ment M.

rapporte est
point abu-
qui exami-
M. Olier,
aînés de
à ce qui
leur sera
oures ima-
s un état
ui où nous
e des illu-
sement si
ment véri-
est arrivé
que nous
t qui sont
ion.

ne pouvons
s du servi-
d'indiquer
vons puisé
a vertu du
é dans son
affaiblitin-
peu de soin
re; car ce
ès sa mort
ur sa vie,
me in-18,
ong-temps,

» lit-on dans l'Avis au lecteur, que le pu-
» blic soupire après la Vie de M. Olier :
» l'assiduité de ses enfants à travailler plu-
» tôt qu'à écrire, nous a caché jusqu'à ce
» jour ce précieux trésor; nous le devons
» au R. P. Giry, provincial des Minimes,
» qui l'a mis à la fin de la *Vie des Saints*. »
L'éditeur ne produisit cet abrégé, que
comme *un échantillon de la pièce entière*, qu'il
faisait espérer de voir bientôt paraître.
Ce fut néanmoins, pendant près de 140 ans,
la notice la plus complète qu'on eût sur
M. Olier. Une autre *Vie* beaucoup plus
considérable a été composée peu de temps
avant la révolution, par M. Nagot †, mort

† M. Nagot assure cependant dans sa *Préface* (1), qu'un religieux
de l'ordre de S. Dominique publia en 1657 une petite Vie de M. Olier
de 30 pages in-4°. Il parle de celle que composa le père de S. Vin-
cent, et qui parut pour la première fois, non en 1657, mais en 1702,
à Amiens, dans la première partie du mois de septembre de l'Année
Dominicaine. On en a détaché quelques exemplaires; et comme on y
lit à la marge la date 1657, qui est l'année où M. Olier mourut,
M. Nagot a cru par mégarde, que la notice avait été publiée cette an-
née même. La Vie écrite par ce dernier est tirée presque dans son
entier de celle que M. de Bretonvilliers avait composée; on y re-
trouve aussi quelques fragments du *Mémoire de M. Baudrand*, et de la
notice sur M. Olier par Grandet. Comme nous nous sommes attachés
dans celle-ci aux pièces originales, nous n'avons cité que rare-
ment M. Nagot. Nous n'avons pourtant pas fait difficulté d'emprunter

(1) P. vj.

supérieur du séminaire de Baltimore, en Amérique, et publiée il y a quelques années en un volume in-8°. Cet ouvrage est entièrement épuisé aujourd'hui. Les fruits d'édification qu'il a produit dans plusieurs ecclésiastiques, nous déterminent à publier une nouvelle Vie de M. Olier qui renferme beaucoup plus de faits que la précédente, et qui, par là, fera connaître davantage ses œuvres et ses vertus, l'origine et les progrès de sa compagnie, et la part qu'il a eue, dans son siècle, à la réformation du clergé.

XIII.
Matériaux de
cette nouvelle
vie.

Les matériaux qui nous ont servi à la rédiger, sont principalement les manuscrits mêmes, du serviteur de Dieu, à qui le père Bataille, l'un de ses directeurs, ordonna en 1642 de mettre par écrit toutes les grâces qu'il avait reçues jusqu'alors. M. Olier obéit avec la docilité d'un enfant, et raconta en détail, dans ces écrits, avec une grande simplicité, tout le bien que DIEU avait daigné opérer en lui ou par son ministère. C'est ce qui explique pourquoi il parle si souvent de lui-même, et quelquefois dans des termes qu'on pourrait trouver peu conformes à l'humilité chré-

à ce pieux et estimable écrivain, quelques narrations qui nous ont reproduire heureusement les sources.

tienne
pour
d'aille
sions
profon
« Mon
» abat
» j'écr
» pert
» cher
» ser.
» ploy
» devr
» serie
» insup
A m
cahier,
père Ba
son pé
du sémi
la sour
Nous av
coup d
serviteu
jusqu'ic
d'autre
bliothèc
archive
villes;
més, m

tienne, si l'on ne savait qu'il n'écrivait que pour son directeur, et si l'on ne trouvait d'ailleurs à côté de ces récits, les expressions les plus fortes et les plus naïves du profond mépris qu'il avait pour lui-même.

« Mon courage, dit-il, est par fois tout » abattu, voyant les impertinences que » j'écris. Elles me semblent être de grandes » pertes de temps pour moi et pour mon » cher directeur, que j'ai crainte d'amuser. Je plains les heures qu'il doit employer à les lire; et il me semble qu'il » devrait me faire cesser d'écrire ces niaiseries et ces impertinences, tout-à-fait » insupportables (1). »

(1) *Mém. aut. de M. Olier*, t. II. p. 323.

A mesure que M. Olier avait écrit un cahier, il le mettait entre les mains du père Bataille, et celui-ci, après la mort de son pénitent, les remit tous aux directeurs du séminaire de Saint-Sulpice (2). C'est la source principale où nous avons puisé. Nous avons mis aussi à contribution beaucoup de lettres et d'écrits spirituels du serviteur de DIEU, la plupart inédits jusqu'ici; comme aussi un grand nombre d'autres manuscrits appartenant aux bibliothèques publiques, ou à diverses archives de Paris, et de plusieurs autres villes; enfin, beaucoup d'ouvrages imprimés, mais presque tous anciens et peu

(2) *Vie Ms. de Grandet*, t. I. p. 140.

connus. Dans l'emploi de ces divers matériaux, nous ne nous sommes permis d'autres modifications que celles qui ont paru nécessaires pour corriger quelques inexactitudes, surtout de nombreuses négligences dans le style; et comme nous n'avancions rien que le lecteur ne pût vérifier au besoin, nous avons soin d'indiquer toujours les sources où nous puisons. Nous donnerons même, à la suite de cette Préface, une notice des principaux manuscrits, que nous venons d'indiquer.

XIV.
Plan de cette
nouvelle Vie.

L'ordre qui nous a paru le plus clair et le moins sujet à des répétitions fatigantes, c'a été de présenter, dans une première partie, la Vie de M. Olier, depuis sa naissance jusqu'à son entrée dans la cure de Saint-Sulpice; et ici les faits sont classés dans leur ordre chronologique. Nous exposons dans la seconde partie tout ce qu'il a fait, comme curé, pour la réforme et le bon gouvernement de sa paroisse. Enfin, dans la troisième, nous le représentons comme fondateur du séminaire et de la compagnie de Saint-Sulpice, ainsi que de plusieurs autres établissements, et nous terminons par la narration de sa dernière maladie, de sa mort, et de quelques grâces et guérisons qu'on a attribuées à ses mérites. Les faits de la seconde et de la troisième

partie ont eu lieu, pour la plupart, dans le même espace de temps; mais nous avons eu plus d'égard à l'ordre des matières qu'à celui des années, afin d'éviter un mélange de faits disparates, qui aurait pu jeter de l'obscurité dans l'esprit du lecteur.

Il ne nous reste qu'à prier le divin instituteur du sacerdoce, de bénir cet ouvrage, et de donner encore aux paroles et aux exemples de M. Olier, l'efficacité qu'ils ont eue pour former à l'Eglise tant de fervents lévites et tant de saints prêtres.

TÉMOIGNAGES

DES ÉCRIVAINS DU XVII^e SIÈCLE

EN FAVEUR

DE M. OLIER.

LES ÉVÊQUES.

Nous rapporterons dans le corps de l'ouvrage les éloges que Bossuet et Fénelon ont donnés à sa mémoire. M. Godeau, évêque de Vence, l'appelle un homme d'une éminente piété, qui avait reçu beaucoup de lumières (1). Abelley, évêque de Rodez, le nomme un grand serviteur de DIEU, de très-haute vertu, dont la mémoire est en bénédiction dans l'Eglise (2). Au jugement de M. Pierre Scarron, évêque de Grenoble, écrivant à saint Vincent de Paul, cette grande estime et cette réputation dont jouissait M. Olier étaient encore au-dessous de la vérité (3). M. de Maupas, évêque du Puy et ensuite d'Evreux, atteste même qu'il n'avait jamais vu d'homme comparable à M. Olier ainsi qu'à saint Vincent (4). Il est inutile d'accumuler ici les citations, puisqu'on verra plusieurs assemblées générales du clergé de France, lui donner les plus grands éloges.

BÉNÉDICTINS.

(1) *Traité des séminaires par Godeau*, p. 11.

(2) *Vie de S. Vincent de Paul*, liv. II. ch. 1.

(3) *Attestations aut. touchant M. Olier*, p. 233.

(4) *Oraison funèbre de M. Vincent de Paul*, p. 33.

(5) *Histoire de Paris*, t. II. p. 1590.

(6) *Histoire de l'abbaye Saint-Germain*, liv. V. p. 238.

(7) *Ms. de la Bibl. Mazarine*, t. V. p. 7.

(8) *Gall. Christiana*, t. II. col. 466.

Parmi les religieux de la congrégation de Saint-Maur, dom Félibien et dom Lobineau attestent que la mémoire de M. Olier est précieuse à tous les gens de bien (5); dom Bouillard l'appelle un homme toujours animé d'un saint zèle pour la gloire de DIEU (6); dom François Boudier l'a mis dans son recueil d'hommes illustres (7); et dom Denis de Sainte-Marthe l'appelle, dans le *Gallia christiana*: *Cleri decus et ornamentum, rigore sacerdotali clarus, zelo restaurandæ ecclesiasticæ disciplinæ, omnium denique virtutum adgregatione clarissimus* (8).

Les
sient, c
mémo
Chanc
lustre
dire qu
s'acqu

Il se
de l'orc
lire la
écrite,
comme
ligieux
Vienne
apostol
sa mor
Saints
rut dan
rempli
une ab
Antonin
par sa v
ainsi qu
Pontife
père Fr
beaucoup
les proc
Langead

On ra
Marie d
tiers-ord
Claude
et le per
ordre, l
mes de l
bénédict
vices qu
des *Oru*

CHANOINES RÉGULIERS.

Les chanoines de la Congrégation de France le qualifient, dans l'Histoire de leur réforme : un saint abbé dont la mémoire est en bénédiction (1); ceux de la réforme de Chancellade : un homme de sainte mémoire (2); et leur illustre réformateur Alain de Solminihac n'a pas craint de dire que M. Olier serait canonisé un jour pour son zèle à s'acquitter de sa charge pastorale (3).

(1) *Histoire des Chanoines réguliers*, Ms. de la Bibl. Sainte-Géneviève, t. III, p. 744.

(2) *Vie d'Alain de Solminihac*, par Chastenot, t. I, ch. 21.

(3) *Ibid.* liv. II, ch. 16.

DOMINICAINS.

Il serait difficile d'ajouter aux éloges que les écrivains de l'ordre de saint Dominique ont faits de M. Olier. On peut lire la notice que le père Charles de Saint-Vincent en a écrite, et qu'il a insérée dans l'*Année Dominicaine* (4), comme aussi ce qu'en a dit le père de Salles (5). Un religieux du tiers-ordre de saint Dominique, le père de Vienne, a composé même un sujet de méditation sur le zèle apostolique du serviteur de Dieu, et l'a placé, au jour de sa mort, dans son *Année Mystique*, ou ses *Vies des Saints* (6). D'après le père Thomas Sovège, M. Olier parut dans son siècle comme un homme extraordinaire, rempli de l'esprit ecclésiastique, qu'il communiqua avec une abondante bénédiction (7). Au jugement du père Antonin Cloche, général de cet ordre : il était très-illustre par sa vertu, *spectabilis meritis, virtute clarissimus* (8), ainsi qu'il s'exprimait dans une supplique au souverain Pontife (9). Nous passons sous silence le témoignage du père François Roque, du père Panassière, et ceux de beaucoup d'autres membres du même ordre, qu'on lit dans les procédures pour la canonisation de la mère Agnès de Langeac.

(4) 1^{re} Part. de septembre, p. 415 et suiv.

(5) *La manière de se donner à Dieu dans le siècle*, 1680, in-12, p. 389, et suiv.

(6) 1708, in-8o, t. II, p. 14.

(7) *Année Dominicaine*, avril, p. 60.

(8) *Infra*, t. I, p. 115.

(9) 1686 in-fol. p. 597. *vide infra* t. II, p. 169.

FRANCISCAINS.

On rapportera dans la Vie l'éloge que le père Jean Marie de Vernon a fait de M. Olier dans les *Annales du tiers-ordre* de saint François d'Assise (10). Le docteur Claude Frassen, dans son *Explication de la Règle* (11), et le père Hilarion de Nolay, dans *La Gloire de ce tiers-ordre*, le représentent comme l'un des plus grands hommes de leur siècle, et dont la mémoire sera en perpétuelle bénédiction dans l'Eglise Gallicane, pour les éminents services qu'il a rendus (12). Le père Hélyot, dans son *Histoire des Ordres monastiques*, l'appelle l'un de ces hommes

(10) 1671. p. 282 et suiv.

(11) 1694. 2^e part. p. 258.

(12) Tom. VIII, chap. 18, p. 131.

(1) *Le père Chérubin de Sainte-Marie-Rupé.*

(2) *Premier établissement de la Foi en la Nouvelle-France, t. II. p. 45. 46.*

apostoliques que DIEU suscita dans ce siècle pour travailler à la réforme du clergé. Payel, Suffren, Léonard de Paris en ont aussi fait l'éloge. Les religieux Récollets n'en parlent pas avec moins d'estime (1), entre autres le père Chrétien Leclercq, gardien des Récollets de Lens (2).

MINIMES.

(3) Tom. III.

(4) *Novit Dominus dies innumeratorum. Ms. de la Bibl. Mazarienne, t. II. 2995.*

L'estime que les religieux Minimes faisaient de M. Olier, paraît assez par la *Vie* que le Père Giry, provincial de cet ordre, en a écrite, et qu'il a inscrite dans ses *Vies des Saints* (3); ainsi que par les Annales du tiers-ordre de saint François de Paule, où il est fait mention de lui en ces termes : *Pietas, doctrina et vita Olerii toto mundo ita præluxit, morsque ita pretiosa in conspectu Dei fuit, ut credantur multa ad ipsius tumulum patrata fuisse miracula. At seminarium quod instituit, ac in multis Franciæ civitatibus viros insignes pullularit, non minus miraculum est, quam curatio infirmitatum aut mortuorum suscitatio* (4).

(5) *Le père Grozes. Vie de la mère Madeleine de la Trinité, 1698. in-8o.*

(6) *Le père Verjus. Vie de M. Le Nobletz, Préface.*

(7) *Le père de Montigny. Vie du père Jean Eudes, p. 415.*

(8) *Picot de Clorivière. Vie de Grignon de Montfort.*

(9) *Le père de Lacour. Vie de M. Bourdoise, in-12.*

(10) *Vie de la mère Gautron, par Passavant, p. 507.*

(11) *Cloyssault, Vies Ms. t. I. p. 255.*

(12) *Lettres du père Yvan, t. I. p. 337.*

Des écrivains de la compagnie de Jésus l'appellent un homme célèbre (5), dont la vie a fourni toute sorte d'exemples de vertus (6); et d'autres historiens de la même société, qui ont écrit au siècle suivant, ajoutent qu'il fut un disciple fidèle du père de Condren, l'héritier de l'esprit de ce grand homme, l'un des plus intérieurs qui aient paru dans l'Eglise (7); l'un de ces ouvriers apostoliques qui, au XVII^e siècle, firent des prodiges de sainteté (8); enfin un homme d'un mérite reconnu pour former des prêtres fervents, un nouvel Elie (9).

PRÊTRES DE L'ORATOIRE ET DE LA MISSION.

Les Oratoriens le qualifient, un saint prêtre (10), l'un des premiers qui sans contredit ont le plus contribué pendant le XVII^e siècle, à la réforme du clergé (11). Le père Yvan, qui avait appartenu à cette Congrégation, l'appelle un homme venu de la main forte de DIEU, un prêtre selon le cœur de DIEU (12). Il serait inutile de citer des témoignages des prêtres de la Mission, après celui de Collet, qu'on a rapporté dans la Préface de cette Vie, et surtout

lorsqu'il servit DIEU

Nous témoignons diacre stôme, grâces grand siècle, Les Jos dent un Marie l' On trou Herman dont la mourut teurs de d'autres

Les con port avec nération que faisait Dans leur un prêtre Annales homme to recherche Dans l'his Sacrement Seigneur, des filles apostolique Dans les de la Fle vertus et c lières de M verra leur même de l augmenter

lorsqu'on sait que leur saint instituteur l'appelait un grand serviteur de DIEU (1), et demandait même des grâces à DIEU par son intercession (2).

(1) *Abelly*, liv. III. chap. XIII.
(2) *Collet*, t. II. liv. VII. p. 113.

PRÊTRES, CURÉS.

Nous nous contenterons d'indiquer seulement quelques témoignages de prêtres séculiers. M. Boudon, grand archidiacre d'Evreux, dit, dans la Vie du père Jean Chrysostôme, que M. Olier a été favorisé des plus précieuses grâces du ciel (3). L'historien du père Yvan l'appelle un grand homme, l'un des plus pieux et des plus zélés de son siècle, et dont la mémoire est en très-grande vénération (4). Les Joséphites, dans l'Histoire de leur instituteur, lui rendent un semblable témoignage (5). L'historien de M. Gilles Marie l'appelle un saint ecclésiastique, un grand homme (6). On trouve le même éloge dans la Vie de M. Le Vachet. Hermant, curé de Maltot, le qualifie un grand homme, dont la mémoire est en bénédiction dans l'Eglise, et qui mourut saintement (7). Nous ne citerons pas ici les auteurs des Dictionnaires historiques, ni un grand nombre d'autres qui donnent les mêmes éloges à M. Olier.

(3) *Vie du père Jean Chrysostôme*, p. 440.

(4) *Vie du père Yvan*, in-4^o. p. 409. 635.

(5) *Vie de M. Crétenet*, p. 68.

(6) *Pag.* 11.

(7) *Histoire des Ordres religieux*, 1710. t. IV. p. 185. — *Histoire du diocèse de Bayeux*, 1705. in-4^o. p. 507.

DIVERSES COMMUNAUTÉS DE RELIGIEUSES.

Les communautés de religieuses qui eurent quelque rapport avec M. Olier, conservèrent aussi la plus profonde vénération pour sa mémoire après sa mort. On verra l'estime que faisaient de sa vertu les religieuses de la Miséricorde. Dans leurs Annales, elles le qualifient un saint directeur, un prêtre d'heureuse mémoire, un saint (8). Dans les *Annales des Augustines pénitentes*, il est appelé un homme tout de Dieu (9), un homme dont le mérite l'a fait rechercher par les âmes les plus saintes de son temps (10). Dans l'histoire de l'institutrice des Bénédictines du saint Sacrement, il est qualifié l'un des plus fidèles ministres du Seigneur, un curé célèbre (11) : dans celle de l'institutrice des filles de l'Union chrétienne, un homme vraiment apostolique, qui a rendu de grands services à l'Eglise (12). Dans les *Annales des Hospitalières de Saint-Joseph de la Flèche*, on lit l'éloge le plus magnifique de ses vertus et de ses travaux pour le clergé (13). Les Hospitalières de Montréal professaient le même respect, et l'on verra leur institutrice obtenir sa guérison au tombeau même de M. Olier, et avec des circonstances qui devaient augmenter beaucoup leur confiance en ses mérites (14). Il

(8) *Annales Ms. de Btbl. de l'Archevêché*.

(9) *Ms. aux Archives du Royaume, sect. historique. L. 1142.*

(10) *Vie de la mère Alvequin, par de Lacoux de Marivaux.*

(11) *Vie de la mère Mechilde du S. Sacrement*, p. 287.

(12) *Vie de M. Lumaque de Polignac, par Collin.*

(13) *Ms. et imprimées.*

(14) *Ibid.* p. 367 et alibi.

(1) *Vie de la sœur Bourgeois.*

(2) *Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec*, p. 259.

(3) *Vie de Mme de Montmorenci*, t. II, liv. III, p. 91.

(4) *Vie de la mère Eugénie de Fontaine*, p. 148.

(5) *Vie de la sœur Bellier.*

(6) *Vie de la M. de Bressand*, 1676. — *Vie de la M. Rosset*, 1693.

(7) *Discours sur les vies de plusieurs mères*, par Claire de Mazelli, p. 257. 526. 530. 632.

(8) *Tom. XIX. 2^e Lettre*, p. 375. etc.

(9) *4^e Part. ch. XI*, p. 407. 408.

(10) *Remontrance chrétienne et charitable*, in-4^o.

(11) *Bibl. Mazarine*, Ms.

(12) *Lettre XLII*, 15 décemb. 1695.

faut en dire autant des sœurs de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal, dont l'insitutrice invoqua aussi M. Olier dans cette rencontre, s'estimant heureuse, disait-elle dans la suite, d'avoir pu honorer ce grand serviteur de Dieu sur son tombeau (1). Les Hospitalières de Québec disent de lui, qu'il fit des biens innombrables, et mourut en odeur de sainteté (2). Enfin, les religieuses de la Visitation l'appellent, dans les Vies de celles de leurs sœurs qu'il eut occasion de connaître : un personnage d'une piété éminente, un saint prêtre (3), un grand homme (4), mort en odeur de sainteté (5); un prêtre dont la sainteté est très-connue dans l'Eglise, qu'il a servi très-dignement (6); en un mot, un grand et admirable serviteur de Dieu, dont la glorieuse mémoire est chère à toute la France, et dont les lumières descendaient d'en-haut (7).

Nous pourrions compter encore au nombre des témoignages honorables à M. Olier, les reproches et les blâmes, que lui mérita, de la part des principaux sectaires de son temps, son zèle pour la foi de l'Eglise. On doit en effet regarder comme autant d'éloges les indécentes qualifications que lui donnent le docteur Antoine Arnauld, dans plusieurs de ses écrits (8), Louis de Saint Amour dans son *Journal* (9), le père Toussaint des Mares, dans un pamphlet qu'il publia contre lui (10), Feydeau dans ses *Mémoires* (11), Nicole dans une lettre fort connue qu'il écrivit à Quesnel (12) †, sans parler d'autres auteurs qu'on aura occasion de citer dans cet ouvrage.

† Cette lettre de Nicole sur M. Olier a formé l'opinion de presque tous les Jansénistes, et même, ce qui est plus surprenant, celle de quelques écrivains non suspects dans la foi, tels que Feller, comme on le verra dans la suite de cet ouvrage, t. II. 172. 300. 342.

DE

ABRÉ
voyez

ARCH
le dépôt
à Paris.
souvent

Abba
ton L.
giste d
qu'à 163

Missi
carton M
sion. Ce
d'établis

Orato
la congr
Adry, b
Saint-Ho
la maiso
puis son

Saint-
carton M
actes div
nauté.

de Notre-
qua aussi
use, disait-
l serviteur
de Québec
et mourut
de la Visi-
eurs sœurs
d'une piété
omme (4),
sainteté est
nement (6);
r de Dieu,
France, et

e des témoi-
les blâmes,
aires de son
t en effet re-
qualifications
ans plusieurs
as son *Jour-*
un pamphlet
ses *Mémoi-*
qu'il écrivit a
l'on aura oc-

ion de presque
enant, celle de
Feller, comme
0. 342.

NOTICE

DES PRINCIPAUX MANUSCRITS

CITÉS DANS LA VIE DE M. OLIER.

ABRÉGÉ DES 9^e 10^e 11^e CAHIERS des Mémoires de M. Olier :
voyez *Bourbon* et *Leschassier*.

ARCHIVES DU ROYAUME. — Nous indiquons sous ce nom
le dépôt d'archives qui est aujourd'hui à l'hôtel Soubise,
à Paris. Voici la désignation des pièces qui sont le plus
souvent citées dans cet ouvrage.

Abbaye de Saint-Germain. — Section historique, car-
ton L. 1226. *Juridiction spirituelle de l'abbaye* : re-
gistre depuis 1640 jusqu'à 1652 ; autre, depuis 1652 jus-
qu'à 1659.

Mission. (Congrégation de la). — Section historique,
carton M. 425 et suiv. *Actes des fondations de la Mis-*
sion. C'est une série de volumes in-fol. contenant les actes
d'établissement des maisons de cette compagnie.

Oratoire. — Section historique, M. 439, *Annales de*
la congrégation de l'Oratoire, in-folio, 1791, par le père
Adry, bibliothécaire de la maison de l'Oratoire de la rue
Saint-Honoré. — Section historique, M. 440, *Annales de*
la maison de l'Oratoire, établie rue Saint-Honoré, de-
puis son établissement, jusqu'en 1711, in-fol.

Saint-Nicolas-du-Chardonnet. — Section historique,
carton M. 392 et suivants, constitutions, réglemens et
actes divers concernant l'établissement de cette commu-
nauté.

Saint-Sulpice. (séminaire de). — Section historique, carton M. 421, 422, contenant les actes originaux de l'établissement de cette maison. — Section domaniale, S. 7041. *Inventaire général du séminaire de Saint-Sulpice.* C'est une table indicative de tous les titres que renfermaient autrefois les archives de cette communauté.

ATTESTATIONS AUTOGRAPHES TOUCHANT M. OLIER. — Ms. du séminaire de Saint-Sulpice.

C'est le titre d'un volume in-fol., où l'on a réuni les actes autographes de plusieurs guérisons, attribuées aux mérites de M. Olier; des attestations relatives à quelques traits de sa vie ou de ses vertus; enfin, deux lettres autographes du père de Condren, une de M. de Renty, une du père de Saint-Pé.

BOURBON. *Abrégé des 9°, 10° et 11° cahiers des Mémoires de M. Olier.* — Ms. du séminaire de Saint-Sulpice.

M. Bourbon, prêtre du séminaire et secrétaire de MM. Tronson et Leschassier, a laissé, écrite de sa main, l'analyse de trois cahiers des Mémoires de M. Olier, les 9°, 10° et 11°, qui sont perdus aujourd'hui. Il fait remarquer que les 7° et 8° étaient déjà perdus de son temps.

Il a laissé aussi, entre autres écrits, des Mémoires sur M. de Bretonvilliers, publiés depuis par M. Symon de Doncourt, prêtre de la communauté de Saint-Sulpice, dans ses *Remarques historiques sur l'église et la paroisse* de ce nom †.

CATALOGUE D'ENTRÉE DE MM. DU GRAND SÉMINAIRE DE SAINT-SULPICE. — Ms. du séminaire, un volume petit in-fol. qui commence avec l'établissement de Vaugirard, et finit en 1722.

† Ces *Remarques*, que nous citons fréquemment, sont une compilation d'un grand nombre de pièces relatives à la paroisse et au séminaire de S. Sulpice, imprimée, en 1773 chez Crapart, en 3 volumes in-18. Le second et le troisième volume forment près de 1700 pages, et portent le titre de *Pièces justificatives*. Il paraît que cette édition fut épuisée en peu de temps; du moins, on en fit bientôt après une seconde en un fort volume in-12, augmenté d'une *Seconde partie* qui se compose de pièces justificatives. Ces deux éditions sont extrêmement rares.

COP
volum

Ces
de M.
chefs
se trou
autogr
puisque
tonvill
pas pe
que M.
et la V
de la m

DIVE
naire de
Trois
pièces d
qui son
Sulpice
traitent

ESPR
Cet o
villiers
seur. L
trois vo
addition
très-peu
rales su
M. Olier
enfin, d
de DIEU

EXTRA
et paro
manche
Baluze,

géné
lique
Ce m

COPIE DES MÉMOIRES AUTOGRAPHES DE M. OLIER. — Trois volumes in-4°, Ms. du séminaire de Saint-Sulpice.

Ces volumes renferment divers fragments des Mémoires de M. Olier, rangés par ordre de matière sous plusieurs chefs généraux, et contiennent quelques passages qui ne se trouvent point dans ce qui nous reste des Mémoires autographes du même. Cette copie est très-ancienne, puisqu'on y voit des remarques de la main de M. de Bretonvilliers; elle est d'ailleurs fort exacte, on ne s'y est pas permis le plus léger changement de style. Il paraît que M. de Bretonvilliers s'en servit pour composer l'*Esprit* et la *Vie* de M. Olier. Quelques cahiers de cette copie sont de la main de M. Bourbon.

DIVERS ÉCRITS SPIRITUELS DE M. OLIER. — Ms. du séminaire de Saint-Sulpice.

Trois volumes autographes de M. Olier, contenant des pièces diverses. Le premier en renferme un grand nombre qui sont relatives au séminaire et à la compagnie de Saint-Sulpice, ou aux séminaires en général; les deux autres traitent de divers sujets de spiritualité.

ESPRIT DE M. OLIER. — Ms. du séminaire de Saint-Sulpice.

Cet ouvrage, dont le fond appartient à M. de Bretonvilliers, a été mis en ordre par M. Tronson, son successeur. L'exemplaire que nous citons, et qui se compose de trois volumes in-4°, porte même des corrections et des additions de la main de ce dernier. Il ne renferme que très-peu de faits, mais on y trouve beaucoup de vues générales sur les vertus; un grand nombre de citations de M. Olier, tirées de ses conversations ou de ses écrits; et, enfin, de pieuses considérations sur les vertus du serviteur de Dieu.

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS de MM. les marguilliers et paroissiens de Saint-Sulpice, commencé le dimanche 30 octobre 1644. — Bibliothèque Royale, in-4°, Baluze, 943. c. reg. 10,395. 2.

GÉNÉALOGIES DES MAÎTRES DES REQUÊTES (les). — Bibliothèque de l'Arsenal, in-fol. Fr. 764. A.

Ce manuscrit est une suite de l'ouvrage publié sous le

même titre, en 1670. Il commence à l'année 1575, et s'étend jusqu'en 1722.

HISTOIRE DE L'ÉGLISE DU XVII^e SIÈCLE. — Bibliothèque de l'Arsenal. Hist. Fr. A. 38.

(1) *Catalog. manuscriptorum, à Gustavo Haecnel. Lipsiæ, 1850 col. 337.*

Cet ouvrage, dont les trois premiers volumes sont à la bibliothèque de l'Arsenal, et un quatrième à celle de la faculté de théologie à la Sorbonne, a été composé dans un esprit janséniste (1). L'auteur déclare même, dans le premier chapitre, qu'il n'a entrepris ce travail que pour justifier ceux de son parti; et il est si fidèle à sa promesse, qu'il ne fait guère, dans ses énormes volumes, que l'apologie des sectaires et l'histoire du Jansénisme; en sorte qu'il y a lieu d'être étonné qu'il ait intitulé son ouvrage *Histoire de l'Eglise*. Ces mémoires contiennent cependant quelques détails assez remarquables sur l'histoire de la secte. Ils paraissent être l'ouvrage de Godefroi Hermant, chanoine de Beauvais. Du moins cet écrivain composa des *Mémoires sur l'Histoire ecclésiastique du XVII^e siècle*, en sept volumes in-4^o, qui commencent en l'année 1625, comme ceux dont nous parlons. On conservait, dans la bibliothèque du curé de Sainte-Gertrude, à Utrecht, un exemplaire de ces Mémoires sur lequel étaient en marge des additions de l'écriture de Quesnel (2).

(2) *Bibl. hist. de la France.*

HISTOIRE DE L'ORDRE DE NOTRE-DAME-DE-MISÉRICORDE. — Bibliothèque de l'Arsenal. Hist. Fr. 53.

Ce volume, fort in-4^o, se compose de trois parties, toutes relatives à la mère Madeleine de la Trinité, institutrice de l'ordre de Notre-Dame-de-Miséricorde. Il a été composé par une religieuse qui avait suivi la mère Madeleine à Paris, et qui l'accompagna ensuite en Provence, comme la suite des récits semble l'indiquer. Au reste, il y règne une simplicité et une naïveté qui sont une preuve irrécusable de la sincérité de l'auteur. La première partie se compose de 43 cahiers; la deuxième est incomplète; la troisième, qui est d'une autre main, contient 106 pages. Le manuscrit que nous citons avait appartenu au père de Vienne, religieux du tiers-ordre de saint Dominique, et auteur de *l'Année mystique* ou de *la Vie des Saints* de cet ordre. Il porte ces mots: *Pro com. Bibliot. novicia-*

tûs Pa
soutço
de Pari

HISTO
TION D
H. 21.
chanoi

JOUR
théolog
Sentis.

M. de
doise, n
vers le
tants, n
qui seu
fiance.

LESC
moires
Saint-Su

Les o
d'hui. M
se servi
M. Olier
tonvillie

LETT
de Saint

C'est
au sémin
On y tr
lettres.
peut-être
ciennem
653 pag

LETT
Saint-Su

Ces le
séminai
étrangèr

tus Paris. FF. Prædicat. Ce qui pourrait peut-être faire soupçonner qu'il provient du noviciat des Dominicains de Paris.

HISTOIRE DES CHANOINES RÉGULIERS DE LA CONGRÉGATION DE FRANCE. — Bibliothèque de Sainte-Geneviève, H. 21. Cinq volumes in-fol., par Claude du Moulinet, chanoine de cette maison.

JOURNAUX DE M. DES LIONS, *doyen de la faculté de théologie de la maison de Sorbonne et de l'église de Sens.* — Bibliothèque Royale, Sorbonne, 1258. in-4°.

M. des Lions, le même dont parle l'historien de M. Bourdoise, ne dissimule pas, dans ces *Journaux*, son penchant vers le Jansénisme. Ses récits sont la plupart peu importants, mais il y règne un ton de franchise et de sincérité qui semblent prévenir en sa faveur, et inspirer la confiance.

LESCHASSIER (*Abrégé des 9^e et 11^e cahiers des Mémoires de M. Olier, par M.*) — Ms. du séminaire de Saint-Sulpice.

Les originaux de ces deux cahiers sont perdus aujourd'hui. M. Leschassier en fit apparemment l'analyse pour se servir de ce travail dans la composition de la *Vie* de M. Olier. Il analysa aussi la *Vie* du même, par M. de Bretonvilliers.

LETTRES AUTOGRAPHES DE M. OLIER. — Ms. du séminaire de Saint-Sulpice.

C'est un recueil de lettres originales, qui furent rendues au séminaire de Saint-Sulpice, après la mort de M. Olier. On y trouve cependant de simples copies de quelques lettres. Presque toutes ces lettres sont inédites, et c'est peut-être pour cela qu'on a eu soin de les conserver anciennement. Elles sont reliées en un volume in-fol. de 653 pages, et distribuées en six classes.

LETTRES DE M. LESCHASSIER. — Ms. du séminaire de Saint-Sulpice.

Ces lettres sont adressées, les unes aux directeurs des séminaires de Saint-Sulpice, et les autres, à des personnes étrangères à la compagnie; celles-ci sont indiquées sous

le titre de *Lettres diverses*. Le recueil des lettres de M. Leschassier commence au mois de mars 1700, et finit en 1709, époque de la mort de M. Bourbon, qui les transcrivait.

Voyez les *Lettres de M. Tronson*, dont celles de M. Leschassier ne sont que la suite.

LETTRES DE M. TRONSON. — Ms. du séminaire de Saint-Sulpice.

Nous citons sous ce titre un *duplicata* des lettres de M. Tronson, que M. Bourbon, son secrétaire, copiait avec soin dans divers volumes in-fol. On en conserve quatorze, dont trois renferment, sous le titre de *Lettres diverses*, celles qui furent adressées à des personnes étrangères à la compagnie de Saint-Sulpice. Les autres volumes contiennent les lettres qui concernent les séminaires de Viers, du Puy, de Clermont, du Canada, de Lyon, Limoges, Autun, Tulle, Bourges, Angers. Ces diverses séries de lettres commencent à l'année 1676, et finissent en 1700, où M. Tronson mourut.

LETTRES DE SAINT VINCENT DE PAUL. — Ms. de MM. de Saint-Lazare.

Ce recueil en deux volumes in-fol. contient des extraits d'un grand nombre de lettres de saint Vincent, à diverses personnes. On y retrouve plusieurs passages cités par Abelly, ainsi que les noms de la plupart des personnes à qui ces lettres avaient été écrites. Mais l'ouvrage fournit peu de documents historiques. Il paraît que, dans le choix de ces extraits, on a eu surtout en vue de mettre, sous les yeux des prêtres de la Mission, la conduite toujours sainte, charitable et prudente de leur admirable instituteur, et de leur rappeler les plus importantes de ses maximes. On pourrait néanmoins y trouver encore bien des circonstances curieuses et édifiantes de la vie de saint Vincent, non moins que dans les procédures pour sa canonisation : il est à regretter que ses derniers historiens n'en aient pas fait plus d'usage.

LETTRES DU RÉVÉREND PÈRE DE CONDREN ET DU PÈRE AMELOTE. — Ms. du séminaire de Saint-Sulpice.

Ce r
de Con
2° Des
même
lote et
et de l'
thélem
ter; de
évêque
intitulé
nous c

MÉMO
naire d

Nous
remetta
tienne
jourd'h
dans la

MÉMO
plémén

Henr
dans la
ouvrage
lui, à l
Breton
pour tit
il comp
intitulé
naire a
M. Na
gardait
chiffonn
bliothèc
une cop
copie in
se comp
rités d'
qu'on r
l'auteur

Ce recueil contient : 1° Des lettres autographes du père de Condren à M. Amelote, et qui sont au nombre de onze ; 2° Des copies de quelques lettres et écrits attribués au même père ; 3° Diverses lettres adressées au père Amelote et au père de Saint-Pé, et des lettres originales de l'un et de l'autre. Il y en a aussi du père Gourdan, de M. Barthélemi de Donnadiou, évêque de Comminges ; de M. Meys-ter ; de M. de Rancé, abbé de la Trappe ; de M. Brandou, évêque de Périgueux. On y trouve enfin un petit écrit intitulé : *Récit de l'enfance du père Amelote*, et que nous citons dans cette Vie.

MÉMOIRES AUTOGRAPHES DE M. OLIER. — Ms. du sémi-naire de Saint-Sulpice.

Nous citons sous ce nom les cahiers mêmes que M. Olier remettait au père Bataille, son directeur, et qui contiennent un grand nombre de traits de sa vie. Ils sont aujourd'hui reliés en six volumes. Nous en avons déjà parlé dans la préface de cet ouvrage.

MÉMOIRE DE M. BAUDRAND. — Bibliothèque Royale, supplément F. ^{2460.}₃

Henri Baudrand de la Combe, docteur en théologie, et, dans la suite, curé de Saint-Sulpice, composa plusieurs ouvrages qui n'ont point été publiés (1) On a imprimé de lui, à la suite des *Mémoires de M. Bourbon sur M. de Bretonvilliers*, des remarques sur ce dernier, et qui ont pour titre : *Extrait de quelques détails*, etc. (2). En 1682, il composa, sur M. Olier, un écrit tout-à-fait semblable, intitulé : *Mémoire sur la vie de M. Olier et sur le sémi-naire de Saint-Sulpice*. Ce Mémoire, qui est cité par M. Nagot (3), fut égaré dans la révolution ; l'on en regardait la perte comme irréparable, lorsqu'en 1835, un chiffonnier présenta à MM. les conservateurs de la Bibliothèque royale, divers manuscrits, parmi lesquels était une copie du *Mémoire* dont nous parlons, et une autre copie incomplète du même ouvrage. Le manuscrit entier se compose de 80 pages in-4°. Il contient des particularités d'autant plus précieuses pour l'histoire de M. Olier, qu'on ne saurait les trouver ailleurs. Il paraît même que l'auteur s'est proposé de remplir certaines lacunes de la

(1) *Remarques historiques*, t. I. p. 183. 184.

(2) *Ibid.* t. II. p. 858.

(3) *Vie de M. Olier*, liv. VI. p. 520.

Vie manuscrite du fondateur de Saint-Sulpice, que M. de Bretonvilliers avait déjà composée.

MÉMOIRES DE M. DU FERRIER. — Bibliothèque de Sainte-Geneviève, in-4° (775). D. 16. — Bibliothèque Royale, Oratoire 160.

M. du Ferrier, auteur de ces Mémoires, et disciple du père de Condren, fut l'un des premiers compagnons de M. Olier dans la formation du séminaire de Saint-Sulpice, et aussi dans celle de la communauté des prêtres de cette paroisse, qu'il gouverna le premier en qualité de supérieur. Ayant ensuite quitté la compagnie, il exerça, pendant près de trente ans, des emplois considérables dans divers diocèses; après quoi un prélat, qui l'estimait particulièrement, et qu'on croit avoir été l'évêque d'Agde, le pria de mettre par écrit tout ce que l'expérience des hommes et des affaires avait pu lui apprendre, afin que l'ouvrage qu'il composerait servît à l'instruction des grands vicaires et des officiaux.

Après avoir résisté quelque temps, M. du Ferrier mit enfin la main à l'ouvrage, et écrivit ce qui lui était arrivé de plus considérable dans les divers ministères qu'il avait exercés l'espace d'environ quarante ans, en joignant à chaque trait des remarques et des réflexions pratiques. Comme il n'y a suivi d'autre plan que l'histoire de sa propre vie, il a dû entrer dans des détails qui concernent également tous les disciples du père de Condren, et même la société de Saint-Sulpice; c'est ce qui rend ces Mémoires vraiment précieux pour la Vie de M. Olier. Il portent d'ailleurs les caractères les plus incontestables de sincérité et de vérité. Il y a beaucoup de naturel et de vivacité dans ces récits, et l'on s'aperçoit aisément que l'auteur, malgré son grand âge, n'avait rien perdu des souvenirs de sa jeunesse, de la facilité de son esprit, ni même de la gaieté de son humeur.

Ces Mémoires, qu'il composa vers la fin de sa vie, et, à ce qu'il paraît, après l'année 1680, dans les loisirs de son exil à Tonnerre, sont demeurés incomplets, à cause des événements fâcheux qui affligèrent sa vieillesse, comme on le verra dans la suite. Ils n'ont jamais été imprimés, et

sont mé-
thèques
en excep-
M. Cour-
plus piqu-
Il est pa-
posé au-
née 169-
dans un
cette sou-
sa notice
toire du
à l'Orato-
premiers
de Condren
bliothèque

Il en e-
neviève,
cabinets in-
de cinq o-
sans y con-
écriture,
tions, tou-
calées dan-
doute leur

RÉCIT D
Lettres et

RECUEIL
naire de S
C'est une
M. Olier,

RÉGISTR
PICE. — M
qui comme

RÈGLEM
AUTRES AC
CHANOINES
Bibliothèque
in-folio H.

sont même restés ensevelis dans la poussière des bibliothèques, sans qu'aucun écrivain en ait jamais profité. Il faut en excepter cependant l'ancien historien de M. Bourdoise, M. Courtain qui en a emprunté plusieurs de ses récits les plus piquants, et M. Descoureaux qui le cite après lui (1). Il est parlé encore de ces Mémoires dans un manuscrit déposé aux *Archives du Royaume*, qui paraît être de l'année 1694 (2). Enfin le père Adry de l'Oratoire les a cités dans un de ses ouvrages, resté manuscrit (3); et c'est de cette source que M. Tabaraud les cite à son tour dans sa notice sur le père de Condren, qui fait suite à son *Histoire du Cardinal de Bérulle* (4). On conservait en effet à l'Oratoire une copie de ces Mémoires, au moins des premiers cahiers, et qui comprend ce qui concerne le père de Condren. Ce manuscrit incomplet est aujourd'hui à la Bibliothèque Royale, formant en tout 105 pages, petit in-fol.

Il en existe un second à la bibliothèque de Sainte-Geneviève, qui paraît être complet. Il se compose de douze cahiers in-4°, divisés inégalement, et qui sont l'ouvrage de cinq ou six copistes. Ces cahiers forment 709 pages, sans y comprendre quelques additions qui sont d'une autre écriture, et interrompent même la pagination. Ces additions, toutes très-favorables au Jansénisme, ont été intercalées dans cet ouvrage par un faussaire, qui voulait sans doute leur donner par là quelque crédit.

RÉCIT DE L'ENFANCE DU PÈRE AMELOT, voyez ci-dessus : *Lettres et écrits du père de Condren*.

RECUEIL DE DIVERS ÉCRITS DE M. OLIER. — Ms. du séminaire de Saint-Sulpice, un volume in-4° de 51 feuillets. C'est une simple copie de divers fragments des écrits de M. Olier, qui peuvent surtout convenir aux séminaristes.

RÉGISTRE DES SÉPULTURES DU SÉMINAIRE DE SAINT-SULPICE. — Ms. du séminaire de ce nom. Un volume in-4°, qui commence en 1651 et finit en 1686.

RÈGLEMENTS DU CARDINAL DE LA ROCHEFOUCAULD ET AUTRES ACTES POUR LA RÉFORMATION, DE L'ORDRE DES CHANOINES RÉGULIERS DE LA CONGRÉGATION DE FRANCE. — Bibliothèque de Sainte-Geneviève. Une suite de volumes in-folio H. Fr. 22.

(1) *Vie imprimée de M Bourdoise*, in-4°.

(2) *Eglises paroissiales et cures de Paris*, L. 1128.

(3) *Articles des grands hommes de l'Oratoire*, ib. cart. M. 437.

(4) Tom. II.

LA VIE DU VÉNÉRABLE SERVITEUR DE DIEU MESSIRE ADRIEN BOURDOISE, PREMIER PRÊTRE ET INSTITUTEUR DE LA COMMUNAUTÉ ET SÉMINAIRE DE SAINT-NICOLAS DU CHARDONNET A PARIS. — Bibliothèque Mazarine.

(1) *Bibl. historique de la France*, t. 1. p. 696.

Cet ouvrage a été composé par M. Courtain, prêtre de la communauté de S. Nicolas (1). On en conserve deux exemplaires à la Bibliothèque Mazarine : le premier, d'un format in-4°, et qui contient plus de 1,000 pages, fut rédigé en 1694, tant sur des Mémoires relatifs aux premières années de M. Bourdoise, que sur les attestations verbales des personnes encore vivantes et qui l'avaient connu vers la fin de sa vie. On y cite souvent les *Mémoires de M. du Ferrier*, peu exactement, il est vrai, et comme par simple reminiscence. Mais ce qui rend précieuse cette histoire, c'est une multitude de lettres, de conférences et d'autres écrits de M. Bourdoise qu'on y trouve cités textuellement, et qui lui donnent malgré les défauts et les inexactitudes dont elle n'est pas exempte, un caractère d'originalité qu'elle ne partage qu'avec un petit nombre d'autres Vies.

Elle servit de matériaux en 1698, pour la rédaction d'une autre vie plus courte, et qui peut passer avec raison pour un chef-d'œuvre de calligraphie. Elle est d'un format in-folio ; ce fut sur cette dernière que M. Descombreux, prêtre de la communauté de Saint-Nicolas, composa la Vie qui a été donnée au public, en un volume in-4°, et qui paraît être moins intéressante que la Vie manuscrite dont nous parlons.

VIE DE M. OLIER, PAR M. DE BRETONVILLIERS.—Ms du séminaire de Saint-Sulpice.

M. de Bretonvilliers, disciple et successeur immédiat de M. Olier, dans la cure et dans la supériorité du séminaire de Saint-Sulpice, mit par écrit tout ce que sa mémoire put lui fournir de détails sur la vie du serviteur de Dieu, et en composa une vie qu'il se proposait de donner au public, et qui pourtant est restée inédite jusqu'à ce jour. Il était plus à même qu'un autre d'écrire sur ce sujet, ayant eu l'avantage de vivre, pendant quinze ans, dans une grande intimité avec M. Olier (2), et d'avoir été témoin oc-

(2) *Mémoire de M. Baudrand*, p. 79.

laire d
est v
agiot
à rapp
même
pour l
après
la som
toire.
de deu
moins
nous c
corrigé
quent l

VIE D
naire d

Ce m
corrigé
les *Mén*
Bretonv
siastique
servi de
publiée
l'ouvrage
tre man
M. Lesc
duites d

VIE MS.
séminair

Nous c
de saint
tre : *Ce*
Olier, en
paraît qu
directeur
donnait le
ques ann
pression l
les attesta

laire de la plus grande partie des faits qu'il rapporte. Il est vrai qu'il abonde en réflexions, comme la plupart des agiographies du même temps, et ne s'attache presque jamais à rapporter les faits avec toutes leurs circonstances; il en a même supprimé par humilité, et quelquefois par charité pour les persécuteurs du serviteur de Dieu. Néanmoins, après les Mémoires autographes de M. Olier, cette *Vie* est la source la plus abondante et la plus sûre de son histoire. Elle se compose de quatre volumes in-4°, ou plutôt de deux volumes, car les deux derniers appartiennent moins à la *vie* qu'à l'*esprit* de M. Olier. L'exemplaire que nous citons n'en est qu'une simple copie, mais revue et corrigée par M. de Bretonvilliers lui-même, comme l'indiquent les ratures et les additions de sa main qu'on y voit.

VIE DE M. OLIER, PAR M. LESCHASSIER. — Ms. du séminaire de Saint-Sulpice.

Ce manuscrit qui se compose de 36 pages, écrites et corrigées de la main de M. Leschassier, a été rédigé sur les *Mémoires* de M. Olier, sur la *Vie* du même par M. de Bretonvilliers, et d'après les récits de quelques ecclésiastiques, qui avaient connu le serviteur de Dieu. Il a servi de fond pour la composition de la *Vie* de M. Olier, publiée sous le nom du père Giry, et qui est néanmoins l'ouvrage de M. Leschassier (1) : comme le prouve un autre manuscrit qui est extrait du précédent, et auquel M. Leschassier a fait des corrections, fidèlement reproduites dans la *Vie* imprimée dont nous parlons.

(1) *Nouveau dictionnaire historique, par une société de gens de lettres.* 1774. in-8o. t. IV. p. 774.

VIE MS. DE SAINT VINCENT DE PAUL, PAR ABELLY. — Ms. du séminaire de Saint-Sulpice.

Nous citons sous ce titre un chapitre inédit de la *Vie* de saint Vincent, qui est le 32^e du 1^{er} livre. Il a pour titre : *Ce qu'a fait M. Vincent pour aider M. l'abbé Olier, en quelques desseins et entreprises de piété.* Il paraît qu'avant de le faire imprimer, l'auteur le soumit aux directeurs du séminaire de S. Sulpice, et que, comme il y donnait les plus grands éloges à M. Olier, mort depuis quelques années seulement, on jugea à propos d'en différer l'impression. Il est resté depuis en manuscrit au séminaire, parmi les attestations de divers miracles attribués au fondateur.

Nous le donnerons à la fin de cette vie, comme complément de l'ouvrage d'Abelly.

VIES DU PÈRE CLOYSAULT. — Trois volumes in-fol. Autrefois à l'Institution de l'Oratoire à Paris.

Nous citons sous ce nom les Vies de quelques prêtres de l'Oratoire, composées par le P. Edme Cloysault, de la même congrégation, supérieur du séminaire et grand-vicaire du diocèse de Châlons-sur-Saône, et connu par divers ouvrages. Quoique plusieurs de ces Vies, celle du cardinal de Bérulle et celles des pères de Condren, de Saint-Pé, Yvan, Jean-Baptiste Gault, Romillon, ne soient que des abrégés d'autres Vies déjà données au public, elles ne laissent pas d'offrir quelque intérêt sous le point de vue historique, l'auteur, qui était plus qu'octogénaire, y ayant inséré plusieurs traits inédits, qu'il avait recueillis des plus anciens membres de sa congrégation, et de ses recherches dans diverses maisons de l'Oratoire. Le père Bonamour, supérieur de l'Institution de Paris, à qui il communiqua ces Vies manuscrites, jugeant qu'elles seraient très-propres à édifier ses confrères, les fit copier en trois volumes *in-folio*, qu'on lisait tous les ans dans cette maison. Au moment de la révolution, ces volumes passèrent en la possession du père Carrichon (1), qui les laissa par testament au père Méréault, dernier supérieur de l'Institution de Paris. Celui-ci les donna à M. Grelet, ancien confrère de l'Oratoire, qui se propose de les laisser à la Bibliothèque Royale après sa mort.

(1) *Directeur de l'institution.*

Le 1^{er} volume porte la date de 1724; on a joint, à la suite du 3^e, un catalogue des auteurs de l'Oratoire; et cet ouvrage est suivi d'un 4^e volume qui a pour titre, *Directoire* de la même congrégation.

VIES DE GRANDET. — Ms. du Séminaire de Saint-Sulpice. Bibliothèque Royale, supplément. Fr. $\frac{2460}{3}$.

Cet ouvrage qui forme quatre volumes in-4^e a pour titre : *Les Vies abrégées de plusieurs prêtres et autres ecclésiastiques, qui dans les siècles passés se sont distingués par leur science, leur piété et leur zèle, pour servir de modèle à ceux du nôtre.* Il a été composé par Joseph Grandet, curé de Sainte-Croix à Angers, et ensuite

directeur au séminaire de cette ville, à qui il le laissa, après sa mort arrivée le 1^{er} septembre 1724. Les continu-
 nateurs de Moréry (1) ont pensé qu'il avait laissé ces ma-
 nuscripts au séminaire de Saint-Sulpice ; et c'est peut-être
 ce qui les a portés à ajouter, qu'ils étaient perdus au temps
 où ils écrivaient. On les conserve aujourd'hui dans cette
 dernière maison, où il paraît que M. Emery les apporta en
 quittant le séminaire d'Angers ; et on les trouve cités dans
 l'*Essai sur l'influence de la religion en France, pen-*
dant le xvii^e siècle (2), dans les *Vies des Saints de Bre-*
tagne (3) et dans la dernière *Vie du vénérable Grignon de*
Monfort (4). On voit à la Bibliothèque Royale, un manuscrit
 qui contient les Vies des prêtres de Saint-Sulpice, renfer-
 mées dans le recueil de Grandet, celles de MM. Olier, de
 Bretonvilliers, Bourbon, Picoté, Tronson, de la Barmon-
 dière, Bauin et de la Chétardie. Cette copie, sur les mar-
 ges de laquelle M. Emery a mis diverses additions, ajou-
 tées après coup par Grandet lui-même, appartenait autre-
 fois au séminaire de Saint-Sulpice. La Bibliothèque Royale
 en fit l'acquisition en 1835, par la même rencontre qui
 lui procura le *Mémoire de M. Baudrand*, comme on
 l'a déjà raconté.

(1) *Art. Gran-*
det.

(2) T. II. p. 420.
 422. 424. 425.
 460. et passim.

(3) In-8°. 1838.
 t. V. p. 303. 313.

(4) Paris. 1859.
 préface, p. 5.

complément

a-fol. Autre-

es prêtres de
 , de la même
 ad-vicaire du
 r divers ou-
 du cardinal
 de Saint-Pé,
 oient que des
 lic, elles ne
 point de vue
 naire, y ayant
 recueillis des
 et de ses re-
 oire. Le père
 s, à qui il com-
 elles seraient
 copier en trois
 ans cette mai-
 es passèrent en
 les laissa par
 de l'Institution
 ien confrère de
 la Bibliothèque

n a joint, à la
 Oratoire; et cet
 r titre, Direc-

Saint-Sulpice.

in-4° a pour ti-
 res et autres ce-
 se sont distin-
 zèle, pour ser-
 é composé par
 gers, et ensuite

DÉCLARATION DE L'AUTEUR.

Si nous donnons à M. Olier, ou à d'autres personnages dont il est parlé dans cette vie, le titre de *Saint*, nous déclarons que c'est uniquement pour nous conformer à l'usage reçu parmi les fidèles, qui donnent quelquefois cette qualification aux personnes d'une piété universellement reconnue; et qu'en cela nous n'avons pas eu dessein de prévenir le jugement du souverain Pontife, à qui nous soumettrons toujours (comme nous l'espérons de la miséricorde de Dieu) nos sentiments, nos écrits et notre personne.

D

LA P

Naissan
dite
conv

I. S

II. S

III. A
cation. J

IV. P
son enfā
la Mess

V. S
sainte V

VI. C
clésiasti
maître sa

VII. P
veaux tr
naturelle

VIII.
est éclai
tion de X

IX. Sai
l'avoir an

X. Sai
bénit ava

XI. P
pratique d
ve de la t

TABLE

DES SOMMAIRES DU PREMIER VOLUME.

PREMIÈRE PARTIE.

LA PROVIDENCE PRÉPARE M. OLIER A TRAVAILLER UN JOUR A LA SANCTIFICATION DES ECCLÉSIASTIQUES.

LIVRE PREMIER.

Naissance de M. Olier. Sa vocation pré-
dite par saint François de Sales. Sa
conversion à Lorette.

I. Naissance de M. Olier. page 1

II. Baptême. 2

III. Premiers indices de sa vocation à l'état ecclésiastique. 4

IV. La haute idée qu'il a dès son enfance du saint Sacrifice de la Messe. 5

V. Sa dévotion envers la très-sainte Vierge. 6

VI. On le destine à l'état ecclésiastique. Inquiétude que fait naître sa grande vivacité. 8

VII. Il étudie à Lyon. Nouveaux traits de son impétuosité naturelle. 9

VIII. Saint François de Sales est éclairé de Dieu sur la vocation de M. Olier. 10

IX. Saint François de Sales veut l'avoir auprès de lui pour l'élever. 12

X. Saint François de Sales le bénit avant de mourir. 13

XI. Dieu attire M. Olier à la pratique de la vertu. Il le préserve de la mort. 15

XII. M. Olier a le désir d'embrasser l'état religieux ; il revient de Lyon à Paris, où il étudie la philosophie. pag. 16

XIII. Il étudie la théologie en Sorbonne. 16

XIV. Il est pourvu de l'abbaye de Pébrac et du prieuré de Bazainville. 19

XV. Il se livre au ministère de la prédication et fréquente le monde. 20

XVI. Marie Rousseau prie pour la conversion de M. Olier. 21

XVII. M. Olier va à Rome pour y apprendre la langue hébraïque. 23

XVIII. En arrivant à Rome il est menacé de perdre la vue. 24

XIX. Il va à pied de Rome à Lorette. 25

XX. A Lorette M. Olier est tout changé. 26

NOTES DU PREMIER LIVRE.

Sur la famille Olier. 28

Naissance et baptême de M. Olier. 29

Souge de Madame Olier. 30

Prédiction de saint François de Sales. *ibid.*

Sur la sainte maison de Lo-
rette. pag. 34

LIVRE II.

Incertitudes de M. Olier sur sa vocation ; elle lui est enfin montrée en figure. Il se met sous la conduite de saint Vincent de Paul, et s'exerce aux missions.

I. M. Olier perd son père, et revient en France. 37

II. Il embrasse ouvertement la pratique des maximes évangéliques. 38

III. Il instruit les pauvres dans sa maison. 40

IV. Il les instruit au milieu des rues. *ib.*

V. Il est blâmé et persécuté par ses proches. 42

VI. Il procure l'entrée de mademoiselle de Bussy aux Carmélites. 43

VII. Il baise les plaies et les ulcères des pauvres. 43

VIII. On lui ordonne de ne plus baiser les pieds des pauvres qu'en esprit, lorsqu'il est dans les villes. 46

IX. A Chartres, il est délivré de peines intérieures. 48

X. Mépris que M. Olier fait de lui-même. Son amour pour Dieu. 49

XI. A quel degré de vertu Dieu l'appelait. 51

XII. La mère Agnès reçoit ordre de prier pour la parfaite sanctification de M. Olier. 52

XIII. M. Olier entreprend plusieurs pèlerinages pour connaître sa vocation. 54

XIV. Il prêche à Saint-Paul, sa paroisse. 55

XV. Dieu l'appelait à la charge curiale, et à travailler à la sanctification du clergé. 56

XVI. Il lui montre sa vocation dans un songe mystérieux. pag. 57

XVII. M. Olier se met sous la direction de saint Vincent de Paul, et reçoit les ordres sacrés. 59

XVIII. Saint Vincent de Paul l'emploie aux missions de la campagne. 60

XIX. M. Olier reçoit le sacerdoce. 62

XX. Chasuble qu'il fit faire pour sa première messe. 64

XXI. Il célèbre sa première messe. *ib.*

XXII. Il fait vœu de servitude à la très-sainte Vierge. Ses pratiques envers elle. 65

XXIII. Etablissement des conférences de Saint-Lazare. 67

NOTES DU SECOND LIVRE.

Origine de la dévotion à Notre-Dame de Chartres. 69

La mère Agnès prie pour la parfaite sanctification de M. Olier. 71

Pèlerinage de Liesse. 75

Les instituteurs des séminaires en France devaient être du corps du clergé séculier. 74

Saint Vincent de Paul dirige M. Olier. 76

Chasuble de M. Olier. *ib.*

Eloge de Mlle de Bussy. 77

Vœu de servitude à Marie. *ib.*

LIVRE III.

La mère Agnès de Langeac apprend à M. Olier que Dieu l'a appelé à jeter les fondements des séminaires en France. Son zèle pour le rendre digne de cette vocation.

I. M. Olier se prépare à aller évangéliser les paroisses dépendantes de son abbaye. 79

II. Il fait une retraite ; la mère Agnès lui apparaît. 80

ocation		III. M. Olier désire connaître	
pag. 57		la mère Agnès. Il entend parler	
sous la		d'elle en Auvergne.	pag. 81
ent de		IV. Zèle et humilité de M. O-	
sacrés. 59		lier dans les travaux de la mission.	85
de Paul		V. La mère Agnès manifeste	
la cam-	60	à M. Olier sa vocation touchant	
		l'établissement des séminaires.	84
le sa-	62	VI. L'apparition de la mère	
fit faire	64	Agnès est rendue certaine par	
		les deux effets qu'elle a laissés	86
remière	ib.	VII. Le clergé de France at-	
servitude		tribue à la mère Agnès la sancti-	
Ses pra-	63	fication et les œuvres de M. O-	87
des con-	67	VIII. Pie VII a donné les effets	
		de cette apparition pour fonde-	
		ment à son décret en faveur des	88
		vertus de la mère Agnès.	
D LIVRE.		IX. Union toute céleste que	
à Notre-	69	Dieu forme entre la mère Agnès	
		et M. Olier.	90
e pour la	71	X. La mère Agnès exerce	
e M. Olier.	73	M. Olier à la mortification et à	
		l'humilité.	91
éminaires		XI. La mère Agnès recom-	
e du corps	74	mande à M. Olier la réforme de	
		Pébrac.	92
oul dirige	76	XII. M. Olier écrit à M. Alain	
	ib.	de Solminihac.	94
	77	XIII. Concordat entre l'abbé	
ssy.	77	de Chancellade et M. Olier.	95
Maric.	ib.	XIV. Un fermier de l'abbaye	
		rend inutile le concordat.	96
		XV. Cette affaire fait connal-	
		tre la haute vertu de M. Olier.	98
		XVI. Succès des missions de	
		M. Olier. La mère Agnès le	
		prend pour son directeur.	99
		XVII. L'union de la mère A-	
		gnès et de M. Olier a manifesté	
		la sainteté de l'une et de l'autre.	100
		XVIII. M. Olier revient à Pa-	
		ris. La mère Agnès demande de	
		mourir.	101
		XIX. La mère Agnès meurt.	
		M. Olier écrit aux religieuses de	
		Langeac pour les consoler.	105

XX. Il quitte son carrosse et
mène une vie apostolique. pag. 106

XXI. Un saint Evêque veut re-
mettre à M. Olier son évêché. 107

NOTES DU TROISIÈME LIVRE.

Circonstances de l'apparition
de la mère Agnès. 109

Notoriété de l'apparition de la
mère Agnès. 110

La sanctification de M. Olier
et l'établissement des séminaires,
sont regardés comme des effets
de l'apparition de la mère Agnès. 112

Sur l'union de M. Olier avec
la mère Agnès. 114

Sur la réforme de l'abbaye de
Pébrac, tentée par M. Olier de
concert avec l'abbé de Chancel-
lade. 116

Actes du cardinal de la Roche-
foucauld contre la réforme de
Chancellade. 117

M. Olier a contribué plus que
personne à faire connaître les
vertus de la mère Agnès. 118

Sur le crucifix de la mère Agnès. 120

LIVRE IV.

Le père de Condren général de l'Ora-
toire est destiné par la Providence
pour achever en M. Olier l'œuvre
commencée par la mère Agnès.

I. M. Olier prend le père de
Condren pour son directeur. 122

II. Les instituteurs des sémi-
naires ont puisé à l'Oratoire l'es-
prit de leur vocation. 124

III. Le père de Condren est
destiné à former les premiers
fondateurs des séminaires en
France. 125

IV. Le père de Condren forme
M. Olier et quelques ecclésiasti-
ques dont Dieu lui fait connaître
la vocation. 126

V. Le père de Condren l'em-
pêche d'accepter l'épiscopat. 129

VI. Le père de Condren persévère 18 mois dans son refus, sans en faire connaître le vrai motif. pag. 130

VII. L'affaire de l'évêché est rompue. 133

VIII. Union constante entre S. Vincent de Paul et M. Olier. 134

IX. Eloge du père de Condren, par M. Olier. 136

X. Pourquoi le père de Condren n'a pas écrit. 137

XI. Le père de Condren porte M. Olier à faire honorer le très-saint Sacrement. 139

XII. Il le porte à honorer la très-sainte Vierge. 140

XIII. M. Olier renonce au doctorat. 142

XIV. Le P. de Condren envoie ses disciples en mission dans le royaume. 143

XV. M. Olier soupire après son retour en Auvergne. 144

XVI. M. Olier fait une retraite sous la direction du père de Condren. 143

XVII. Le père de Condren lui donne la prière : O JESU. 146

XVIII. M. Olier se dispose à partir pour la mission. Sa confiance en la très-sainte Vierge. 147

NOTES DU QUATRIÈME LIVRE.

L'Oratoire eut pour objet principal la sanctification du clergé. 149

Prédiction faite à saint Vincent par le père de Bérulle, son directeur. ib.

Des collèges dirigés par l'Oratoire. 151

Sur le père de Condren, et M. Brandon. ib.

M. Olier et M. Godeau diversement conseillés par le père de Condren. 152

Sur l'union de saint Vincent avec M. Olier. 153

Compagnie du très-saint Sacrement. pag. 153

Prêtre : O Jesu vivens in Mariâ.

Mission du Refuge, à Paris. ib.

LIVRE V.

S. Vincent de Paul et le père de Condren envoient M. Olier en Auvergne pour y reprendre ses missions.

I. M. Olier part pour l'Auvergne, malgré les murmures de sa famille. 156

II. Mission de Saint-Ilpise. 157

III. Grâces qu'il reçoit dans ces missions. 158

IV. Sa vie apostolique durant ses missions. 159

V. Il écrit à MM. de la Conférence de Saint-Lazare, et leur demande de nouveaux ouvriers. 162

VI. Nouveaux renforts que reçoit M. Olier. M. Meyster. 164

VII. Fruits étonnants de ces missions. Zèle de M. Olier. 166

VIII. M. Olier se dévoue aux diocèses de Clermont, du Puy et de Viviers. Ministre confondu. 168

IX. Lettre à MM. de la Conférence de Saint-Lazare. 169

X. M. Olier sanctifie aussi les petits enfants, et inspire le même zèle au clergé. 171

XI. Son zèle pour la sanctification du clergé des diocèses du Puy et de Saint-Flour. 172

XII. Plusieurs gentilshommes le poursuivent à main armée. 173

XIII. Dieu le protège dans les dangers. 176

XIV. Union de M. Olier avec Marie de Valence. 177

XV. M. Olier est atteint d'une grave maladie. 180

XVI. Soins admirables de la Providence à son égard. 182

XVII. Sa mère accourt pour l'assister, et le trouve guéri. 183

aint Sa-
pag. 153
n Marid.
à Paris. *ib.*
père de Con-
en Auvergne
missions.
L'Auver-
res de sa
156
Ilpise. 157
çoit dans
158
e durant
159
la Confé-
e, et leur
ouvriers. 162
ts que re-
ter. 164
ts de ces
Olier. 166
évoue aux
du Puy et
onfondu. 168
e la Confé-
169
e aussi les
e le même
171
a sanctifi-
ocèses du
172
ishommes
armée. 175
e dans les
176
Olier avec
177
eint d'une
180
bles de la
182
ourt pour
guéri. 185

XVIII. Nouvelle maladie de
M. Olier. Il est guéri à Notre-
Dame-de-Bon-Secours, à Tour-
non. pag. 184

XIX. Il revient à Paris. Paro-
les remarquables de saint Vin-
cent de Paul. 186

XX. Allant en mission, il tra-
verse Saint-Germain-en-Laye
dans une charette. 188

NOTES DU CINQUIÈME LIVRE.

Charité de M. Olier pour les
pauvres. 189

Sur M. Meyster. *ib.*

Sur le père René de Barrême. 191

Sur Marie de Valence. *ib.*

Pèlerinage de Notre-Dame-
de-Bon-Secours, à Tournon. 192

LIVRE VI.

M. Olier entreprend la réforme de la
Régrippière; il se retire au monas-
tère de la Visitation, à Nantes, pour y
rétablir sa santé. Missions diverses.

I. M. Olier part pour la Bre-
tagne, et se rend à la Régrip-
pière. 194

II. Il convertit 14 des reli-
gieuses. Il écrit au père de Con-
deu. 196

III. Naissance de Louis XIV :
La part que M. Olier y prend. 199

IV. M. Olier tombe malade.
la mère de Bressand l'invite à
aller se rétablir à Nantes. 200

V. Sainte liaison de M. Olier
et de la mère de Bressand. Ses
rapports avec la sœur Bonfard. 202

VI. Vertus de la sœur de la
Roussière. 205

VII. M. Olier consolide la ré-
forme de la Régrippière. 204

VIII. Il revient à Paris. 205

IX. M. Olier ne cesse de prier
pour la conversion entière de la
Régrippière. 206

X. Voyage de M. de Quérolet
à Paris. M. Bernard. pag. 207

XI. M. Bourdoise se lie d'une
étroite amitié avec M. Olier. 209

XII. M. Bourdoise emploie M.
Olier à une mission au diocèse
de Chartres. 211

XIII. M. Olier est nommé co-
adjuteur de Châlons. 212

XIV. M. Olier refuse la coad-
jutorerie de Châlons. 215

XV. La famille de M. Olier est
irritée de son refus. 215

XVI. Mission d'Amiens. 217

XVII. Missions de Montdidier
et de Mantes. 220

XVIII. M. Bourdoise commu-
nique à M. Olier l'esprit paroissial. 221

XIX. Intrigues de l'abbé de
Saint-Cyran. 225

NOTES DU SIXIÈME LIVRE.

Origine de la chapelle de No-
tre-Dame de Toute-Joie. 226

Vœu de Louis XIII à Notre-
Dame de Lorette. 227

La mère de Bressand, et la
sœur Bonfard. 228

Sur la sœur de Vauldray. 229

Charité des religieuses de la
Visitation. 252

Possession de Loudun. 255

Le père Bernard. *ib.*

Conversion de M. de Quéro-
let. 254

Éloge de M. Bourdoise. 257

Françoise Forquet. 259

Sur la nomination de M. Olier
à la coadjutorerie de Châlons. 242

Pèlerinage de Notre-Dame de
Saint-Maur. 245

Conversion d'un colonel sué-
dois. *ib.*

Missions d'Amiens, Montdi-
dier et Mantes. 246

M. Bourdoise forme M. Olier. 248

L'abbé de Saint-Cyran. *ib.*

LIVRE VII.

Épreuves extraordinaires de M. Olier, le père de Condren, avant de mourir, ordonne à ses disciples de former un séminaire.

I. Le père de Condren s'efforce d'établir dans ses disciples la vie de Jésus-Christ. pag 231

II. M. Olier désire ardemment de vivre de la vie de Jésus-Christ. 232

III. Dieu montre à M. Olier le besoin qu'il a de son secours pour agir dans l'ordre naturel. 233

IV. Dieu lui montre que sans son secours, il ne pourrait user de ses facultés spirituelles. 236

V. Dieu lui soustrait tous les dons surnaturels sensibles. 238

VI. M. Olier croit être récompensé. 239

VII. Dieu et les saints semblent le dédaigner. 262

VIII. M. Olier est méprisé de tout le monde. 263

IX. Ses confrères regardent ses peines comme un dépit d'orgueil. 266

X. M. Olier ne trouve personne qui le console dans ses peines. 268

XI. Motif de ses humiliations. 269

XII. Conduite du père de Condren. Ses dernières paroles à M. Olier. 270

XIII. Le père de Condren se propose de laisser un Mémoire sur l'œuvre des séminaires. Il est prévenu par la mort. 272

XIV. Le père de Condren fait connaître enfin le dessein de Dieu, touchant les séminaires. 273

XV. Mort du père de Condren. 273

XVI. Honneurs rendus au père de Condren après sa mort : haute opinion de sa sainteté. 276

XVII. Le père de Condren apparaît à M. Meyster et à M. Olier. 278

XVIII. Pourquoi l'Oratoire, quoique né pour l'établissement des séminaires en France, n'a point commencé cette œuvre. p. 280

XIX. Résignation de M. Olier sur la mort du père de Condren. 282

XX. M. Olier éprouve un peu de relâche dans ses peines. 285

NOTES DU SEPTIÈME LIVRE.

Épreuves. Soustraction des dons surnaturels. 286

Il est privé de toute consolation en assistant les malades. 288

Le père Ignace essaye de délivrer M. Olier de ses peines. 289

M. Olier fait vœu de réciter le chapelet. 290

Ces épreuves le disposent à l'amour des mépris. 291

Esprit d'enfance, grâce de M. Olier. 292

Sur les apparitions du père de Condren à ses disciples. 293

LIVRE VIII.

Les disciples du père de Condren établissent à Chartres un séminaire qu'ils sont contraints d'abandonner. Nouveau séminaire à Vaugirard.

I. Essai infructueux d'un séminaire à Chartres. 293

II. M. Meyster conseille à ces MM. d'abandonner l'œuvre de Chartres. 297

III. M. Olier va à la Régrippière avec M. du Ferrier et M. de Foix. 298

IV. Grands fruits qu'il produit à la Régrippière. 300

V. M. du Ferrier convertit Madame de la Troche. 301

VI. M. Olier bénit Dieu du changement de la Régrippière. 303

VII. En revenant à Chartres, il s'arrête à Angers et à Tours. 304

atoire ,
sement
ce, n'a
ivre. p. 280
M. Olier
ndren. 282
un peu
s. 285

E LIVRE.

on des 286
consola-
des. 288
de déli-
es. 289
éciter le 290
osent à 291
ce de M. 292
a père de 293

II.

Condren éta-
un séminaire
l'abandonner.
Vaugirard.
d'un sé- 295
ille à ces
œuvre de 297

Régrip-
ier et M. 298

il produit 500

vertit Ma- 501

Dieu du
ppière. 505

Chartres ,
Tours. 504

VIII. A Chartres , M. Olier
trouve ses confrères partagés sur
l'œuvre du séminaire. M. Ame-
lote est d'avis de tout quitter. pag 303

IX. M. Picoté goûte le projet
d'établir un séminaire à Vangi-
rard. Il attire à cet avis M. de
Foix et M. du Ferrier. 306

X. M. Olier va trouver ses a-
mis à Vaugirard et fait une retrai-
te pour consulter Dieu. 509

XI. Dieu manifeste à M. Olier
sa volonté sur le nouvel établis-
sement. id. 511

XII. Dissolution de la société
de Chartres. M. Olier et deux au-
tres se réunissent à Vaugirard. 514

XIII. M. Olier et ses confré-
res prennent pour directeur le
père Dom Grégoire Tarrisse. 514

XIV. Il prend le père Dom Hin-
gues Bataille pour directeur par-
ticulier. 516

XV. Il est entièrement délivré
de toutes ses peines. 517

XVI. M. Olier fait vœu de ser-
vitude à Notre-Seigneur. 521

XVII. Les trois solitaires de
Vaugirard se lient entr'eux par
un simple lien de la charité. 522

XVIII. M. Bourdoise vient les
visiter et les encourage. 524

XIX. Marie Rousseau leur fait
connaître les desseins de Dieu
Son crédit. 526

XX. M. Olier est l'un des hé-
ritiers de l'esprit du père de
Condren. 528

XXI. Dieu bénit visiblement
l'établissement de Vaugirard. 531

XXII. Le cardinal de Riche-
lieu veut attirer les solitaires à
Ruel : ils le remercient. 534

XXIII. M. de Quaylus, M. de
Ponsé, M. Hurtevent et d'au-
tres, viennent grossir la commu-
nauté de Vaugirard. 536

XXIV. M. de Bassancourt en-
tre dans la nouvelle commu-
nauté. 537

XXV. M. Amelote lui-même
demande à être reçu. pag. 559

XXVI. M. Houmain vient se
joindre aux solitaires de Vangi-
rard. 541

XXVII. Dieu révèle à M. Olier
les secrets des cœurs de ses dis-
ciples. 541

XXVIII. M. Olier est éclairé
de Dieu dans ses prédications. 544

XXIX. M. Olier est choisi pour
être supérieur. Ses sentiments
d'humilité. 547

NOTES DU HUITIÈME LIVRE.

Sur l'abbesse de Fontevrault. 549

Pèlerinage de Notre-Dame des
Ardilliers. 550

Sur la Régrippière. Ib.

M. Amelote entre à l'Oratoire. 551

Sur l'abbé de Pormorant. 552

Maison de Vaugirard. Ib.

Zèle de M. Bourdoise. 555

M. Bourdoise, et madame de
Villeneuve. 554

Marie Rousseau. 555

M. de Chavigny. Effet des in-
tercessions du père de Condren. 557

Maison de Vaugirard. 558

M. Meyster et le cardinal de
Richelieu. Ib.

Sur M. Amelote. 559

Madame de Villeneuve, et ma-
demoiselle Bellier. 560

LIVRE IX.

Commencement des grands séminai-
res en France. Esprit du séminaire
de Vaugirard M. Olier accepte la
cure de Saint-Sulpice, à Paris et y
transfère sa communauté.

I. On blâme hautement à Paris
l'établissement de Vaugirard. 562

II. On regardait alors l'éta-
blissement des séminaires comme
impossible. 563

III. Le séminaire de Vaugirard est le premier établi en France.	pag. 365	XIX. Dans la place de curé, M. Olier est appelé à renouveler la piété dans le peuple par des instructions familiares.	pag. 390
IV. Prédication du père de Condren justifiée. Union de M. Olier avec saint Vincent de Paul et l'Oratoire.	367	XX. Dieu appelle M. Olier à renouveler la piété par la voie des docteurs et à former des prêtres.	392
V. M. Bourdoise et Dom Grégoire Tarrisse encouragent M. Olier à continuer l'œuvre de Dieu.	368	XXI. M. Olier et les siens se dévouent à la paroisse de Saint-Sulpice.	393
VI. Le père Bataille assure M. Olier que le séminaire est l'ouvrage de Dieu.	369	XXII. Après son acceptation, il est persécuté par ses proches.	394
VII. Fondements de l'esprit du séminaire : 1 ^o le crucifiement du vieil homme.	370	XXIII. Il se prépare, par la retraite, à son entrée dans le ministère pastoral.	396
VIII. Conversations de M. Olier avec ses disciples sur le crucifiement du vieil homme.	372	XXIV. M. Olier prend possession. Il assiste aux noces de sa nièce.	397
IX. Esprit du séminaire : 2 ^o Union à Jésus-Christ.	374	XXV. Le jour de l'Assomption, il officie dans sa nouvelle église.	399
X. Ferveur de la communauté de Vaugirard. Vœux de M. Olier pour ses successeurs.	375	XXVI. Estime extraordinaire que les grands de la paroisse témoignent à M. Olier.	401
XI. Le père Bataille oblige M. Olier à mettre par écrit les grâces qu'il a reçues de Dieu.	377	XXVII. Marques d'approbation que M. Olier reçoit publiquement d'un grand nombre de docteurs.	402
XII. Vertus et réputation du frère Claude Leglay.	378		
XIII. Le frère Claude connaît la vocation de M. Olier.	380	NOTES DU NEUVIÈME LIVRE.	
XIII bis. Le curé de S. Sulpice, à Paris, désespérant de réformer sa paroisse, veut la quitter.	382	Sur l'établissement des séminaires en France.	405
XIV. Le curé de Saint-Sulpice propose sa cure à M. Olier.	383	Sur les exercices des ordinands.	408
XV. Le père Tarrisse décide qu'on doit accepter la cure de Saint-Sulpice.	384	Origine du séminaire de Saint-Nicolas du Chardonnet.	409
XVI. Oppositions pour faire échouer ce dessein. Marie Rousseau les déjoue et encourage M. Olier.	386	Abandon de soi-même à l'esprit de Notre-Seigneur.	411
XVII. Le père Bataille oblige M. Olier d'accepter la cure de Saint-Sulpice.	388	Sur la mort de sainte Jeanne de Chantal.	412
XVIII. M. Olier comprend enfin le songe où sa vocation lui avait été montrée en énigme.	389	Mission prêchée par M. de Perrochel.	415
		Sur le docteur de Sainte-Beuve.	414
		Paroles remarquables de Marie Rousseau.	ib.
		Dévotionement du séminaire à la paroisse de Saint-Sulpice.	416

Lett
Serv
à son j
M.
le serv

CONDU
S. S

M. Olier
prêtre
parois

I. M.
à unir, c
tions de
rieur du

II. Il
nanté to
roisse.
qui s'opp

III. F
munauté
tot de ci

IV. D
lique de
nanté.

V. Sir
les vête
commun

VI. In
la comm
emplois.

VII. F
de la com

VIII. M
se en lui
chacun à

IX. Le
tenu avec

Lettre à la sœur de Vauldray.	p. 416
Services rendus par M. Olier à son jeune frère.	417
M. Olier se considère comme le serviteur de ses paroissiens.	ib.

Précis de la retraite que fit M. Olier pour se disposer à entrer dans la charge curiale.	pag. 418
Translation des reliques de Saint-Sulpice.	424

DEUXIEME PARTIE.

CONDUITE DE M. OLIER DANS LA RÉFORME DE LA PAROISSE DE S. SULPICE, ET DANS L'EXERCICE DU MINISTÈRE PASTORAL.

LIVRE PREMIER.

M. Olier établit une communauté de prêtres destinés au service de la paroisse de Saint-Sulpice.

I. M. Olier est appelé de Dieu à unir, en sa personne, les fonctions de curé et celles de supérieur du séminaire.

II. Il veut réunir en communauté tous les prêtres de sa paroisse. Sa conduite envers ceux qui s'opposent à ce dessein.

III. Formation de cette communauté. Elle est composée bientôt de cinquante prêtres.

IV. Désintéressement apostolique des prêtres de la communauté.

V. Simplicité dans la table et les vêtements des prêtres de la communauté.

VI. Indifférence des prêtres de la communauté pour tous les emplois.

VII. Fidélité aux réglemens de la communauté.

VIII. M. Olier divise sa paroisse en huit quartiers, qu'il confie chacun à plusieurs de ses prêtres.

IX. Le livre de *statu animarum* tenu avec soin par M. Olier.

X. Visites des malades ; distribution des emplois, récréations mises à profit pour l'instruction des prêtres.

XI. Tous les prêtres de la communauté suivent les mêmes principes dans la conduite des âmes. *Instructions de saint Charles aux confesseurs.*

XII. M. Olier s'efforce d'être le modèle de ses coopérateurs et de ses ouailles. Il fait le vœu de servitude et celui de tendre toujours à la perfection.

XIII. Efficacité de l'exemple des supérieurs pour porter les inférieurs à l'accomplissement de leurs devoirs.

XIV. Zèle ardent de M. Olier pour la réforme de l'ordre sacerdotal.

XV. Les curés de Paris adoptent les réglemens de la communauté de Saint-Sulpice.

XVI. Estime singulière pour M. Olier que Dieu inspire à un grand nombre de personnes considérables dans l'Eglise et dans l'Etat.

NOTES DU PREMIER LIVRE.

Discours de M. Olier sur la vie commune des prêtres.

Règlements de la communauté de Saint-Sulpice.	pag. 446
Dédicace des Actes de l'Eglise de Milan aux docteurs de Sorbonne.	<i>Ib.</i>
Motifs de la publication des Actes de l'Eglise de Milan.	<i>Ib.</i>

LIVRE II.

Tableau du faubourg Saint-Germain.
M. Olier en prend la réforme.

I. Etat du faubourg S. Germain.	448
II. Le faubourg Saint-Germain était le refuge des Protestants et des athées.	<i>Ib.</i>
III. La magie et le libertinage règnent dans le faubourg Saint-Germain.	450
IV. Etat scandaleux du clergé de la paroisse Saint-Sulpice.	452
V. M. Olier établit des catéchismes pour les enfants de sa paroisse.	454
VI. Il assigne des confesseurs pour les enfants. Il les confesse lui-même.	455
VII. Catéchismes pour les laquais, les mendiants et les vieillards.	456
VIII. Autre catéchisme. Distributions de feuilles imprimées accompagnées d'estampes.	457
IX. Il réunit les maîtres et maîtresses d'école, et les sages-femmes, pour les instruire de leurs devoirs.	458
X. Entreprises audacieuses des Calvinistes et des Luthériens.	<i>Ib.</i>
XI. M. Olier établit des conférences pour convertir les hérétiques.	460
XII. Il attire dans sa paroisse le père Véron, célèbre controversiste.	<i>Ib.</i>
XIII. Clément et Beaumais suscités de Dieu pour la conversion des hérétiques.	462

XIV. Méthode de Clément plus fructueuse que celle de Véron.	pag. 465
XV. Beaumais vient habiter le faubourg Saint-Germain. Succès de ses controverses.	464
XVI. Mort du ministre Aubertin.	465
XVII. Zèle de M. Olier pour ramener une de ses paroissiennes, qui, néanmoins, meurt dans l'hérésie.	466
XVIII. Esprit de prosélytisme des Huguenots.	467
XIX. Zèle de M. Olier pour affermir la foi des nouveaux catholiques.	468
XX. M. Olier établit une librairie aux portes de l'église.	470
XXI. Il relève le culte divin. Divers réglemens.	<i>Id.</i>
XXII. Il rétablit l'office canonial.	472
XXIII. Zèle de M. de Bassancourt pour le culte divin.	475
XXIV. Exhortations de M. Olier à son peuple.	475
XXV. Effets étonnants de ses prédications.	476
XXVI. Il convertit un baladin.	477
XXVII. Il travaille à réformer les confréries.	478
XXVIII. Les prêtres de la paroisse ne peuvent suffire pour entendre les confessions.	480
XXIX. Grande affluence aux offices. La Reine assiste aux prédications de M. Olier.	481

NOTES DU SECOND LIVRE.

Sur le grand nombre des athées sous Louis XIII.	485
Etat déplorable du faubourg Saint-Germain.	484
Sur l'usage d'appeler les enfants au catéchisme au son d'une clochette.	<i>Ib.</i>
M. Olier était attentif à corriger les enfants de leurs défauts.	<i>Ib.</i>

Sur la
ron.

Sur Clé
Sur la
bertin.

Suite de

I. La c
Sacrement
lement po

II. M. O
dans sa p
très-saint

III. Con
crement. I
de Condé.

IV. M.
des saluts

V. Moti
saluts de S

VI. M.
rante Heu
Diverses p
du très-sai

VII. Le
sept lampe
devant le u

VIII. M.
roissiens à
quente.

IX. M. O
munions du

X. Il con
paroisse à la

XI. Son
vres. Le fr

XII. Sa g
pauvres.

XIII. Il
de la Charit

XIV. Il
de sa paro
mêmes les u

XV. Il ét
les Filles de
ses ecclésiast

Sur la méthode du père Véron.	pag. 485
Sur Clément et Beaumais.	486
Sur la mort du ministre Aubertin.	488

LIVRE III.

Suite de la réforme du faubourg Saint-Germain.

I. La dévotion au très-saint Sacrement, moyen de renouvellement pour une paroisse.	489
II. M. Olier met en honneur, dans sa paroisse, les visites au très-saint Sacrement.	490
III. Confrérie du très-saint Sacrement. Humilité de la princesse de Condé.	491
IV. M. Olier introduit l'usage des saluts dans sa paroisse.	495
V. Motifs de l'institution des saluts de Saint-Sulpice.	494
VI. M. Olier établit les quarante Heures dans sa paroisse. Diverses pratiques en l'honneur du très-saint Sacrement.	495
VII. Les paroissiens offrent sept lampes pour être placées devant le maître autel.	496
VIII. M. Olier exhorte ses paroissiens à la communion fréquente.	497
IX. M. Olier établit les communions du mois.	499
X. Il consacre les enfants de sa paroisse à la très-sainte Vierge.	500
XI. Son amour pour les pauvres. Le frère Jean de la Croix.	500
XII. Sa générosité envers les pauvres.	501
XIII. Il rétablit la confrérie de la Charité.	505
XIV. Il détermine les dames de sa paroisse à servir elles-mêmes les malades.	504
XV. Il établit sur sa paroisse les Filles de la Charité. Avis à ses ecclésiastiques.	505

XVI. Son zèle pour délivrer sa paroisse des femmes de mauvais vie.	pag. 505
--	----------

XVII. Le Bailli de Saint-Germain seconde son zèle.	506
--	-----

XVIII. M. Olier travaille à la conversion des femmes de mauvais vie, et leur procure des secours.	507
---	-----

XIX. Belle réponse de M. Olier sur l'inutilité de ses efforts pour gagner à Dieu ces pécheuses.	508
---	-----

XX. Il s'efforce d'établir une maison de repenties.	509
---	-----

XXI. Prières et pénitences de M. Olier pour détruire le péché dans sa paroisse.	510
---	-----

XXII. Mort affreuse d'une fille de mauvais vie.	511
---	-----

XXIII. Zèle courageux de M. Olier pour délivrer du péril les âmes innocentes.	512
---	-----

XXIV. Il valide les mariages nuls, et réforme divers abus.	514
--	-----

XXV. Comédiens de la foire Saint-Germain convertis.	515
---	-----

XXVI. M. Olier reprend le dessein de réformer l'abbaye de Pébrac. M. Corbel.	516
--	-----

XXVII. M. Olier veut donner son abbaye à saint Vincent de Paul. Ses religieux s'opposent à ce dessein.	518
--	-----

XXVIII. La Reine désire que M. Olier accepte la cure de Saint-Jacques.	519
--	-----

XXIX. M. Grétonet et le père Yvan visitent M. Olier.	521
--	-----

XXX. Le père Yvan s'attache à M. Olier et seconde son zèle.	523
---	-----

XXXI. Charité de M. Olier pour ses confrères dans le sacerdoce.	524
---	-----

XXXII. Lettre de M. Olier à saint Vincent de Paul, sur un curé opprimé.	525
---	-----

NOTES DU TROISIÈME LIVRE.

Sur la gravure du très-saint Sacrement.	pag. 529
Sur la princesse de Condé.	550
Origine des saluts du très-saint Sacrement.	551
Culte qui doit accompagner les expositions et les saluts du très-saint Sacrement.	552
Exhortation de M. Olier aux enfants avant leur première communion.	553
Sur la mort de Granry.	554
Sur le frère Jean-de-la Croix.	555

LIVRE IV.

Persécution suscitée contre M. Olier pour l'obliger d'abandonner la réforme de sa paroisse et l'œuvre naissante du séminaire.

I. Combien M. Olier est traversé dans la réforme de sa paroisse.	556
II. Pour pouvoir établir le séminaire sur un fondement solide, M. Olier devait être éprouvé par les persécutions.	557
III. M. Olier se propose de construire un bâtiment pour le séminaire. Autre projet.	559
IV. Nouvelle consécration à Montmartre. M. Olier et ses compagnons offrent à Dieu le terrain qu'ils ont acheté.	541
V. Les paroissiens murmurent contre M. Olier. Dieu le fortifie.	542
VI. M. Olier prépare ses disciples à la persécution qui doit fondre sur eux.	543
VII. M. de Fiesque demande à rentrer dans la cure de Saint-Sulpice.	544
VIII. <i>Factum</i> contre M. Olier. Etat du prieuré de Clisson.	545
IX. Les libertins et les femmes de mauvaise vie forment une autre faction contre M. Olier.	547

X. La conjuration éclate. Le presbytère est envahi. pag. 547

XI. Conduite admirable de M. Olier au milieu de cette scène d'horreur. 548

XII. Charité héroïque de saint Vincent de Paul. M. Olier est conduit au Luxembourg. 549

XIII. Calme inaltérable de M. Olier. Son humilité. 551

XIV. L'affaire est portée au Conseil d'État. On y accuse saint Vincent de Paul. 552

XV. Saint Vincent prend sur lui tout le blâme de cette émeute. 555

XVI. L'affaire est renvoyée au Parlement. Le prince de Condé sollicite contre M. Olier ; la Reine prend sa défense. 554

XVII. M. Olier cherche son appui en Dieu. Sa charité pour ses ennemis. 553

XVIII. Le Parlement ordonne que M. Olier soit remis en possession de sa cure. 556

XIX. Dès que M. Olier est rétabli, la sédition recommence. M. Olier est heureusement délivré. 557

XX. Il prêche le lendemain. Apostrophe que lui adresse une de ses paroissiennes. 558

XXI. Malgré l'irritation des esprits, il ne néglige aucun des devoirs de sa charge. 560

XXII. Les femmes de mauvaise vie demandent sa destitution, et vont remplir de leurs clameurs la salle du Parlement. 561

XXIII. Arrêt du Parlement qui dissipe cette émeute. Procession de la Fête-Dieu escortée par des gardes. 562

XXIV. M. Olier est inoqué à la cour d'un prince. Sa charité envers M. de Fiesque. 565

XXV. M. Olier sollicite la grâce de ceux qui avaient été mis en prison à cause de lui. 565

XX
sécuti
bénéd
sur le

XX
d'aban
cepter

XX
XXI
main d
server
protect

XXX
et de se
de Fiesc

XXX
la socié

XXX
main app
la socié
Saint-Su

XXXI
Roi qui
M. Olier.

XXXI
séminaire
peut être
sent.

XXXV
en châtia
sécuteurs.

XXXV
l'abbaye d
Cercancee

XXXV
envers sa
tion aigri
lui.

NOTES D

Patience
mauvais tr

Sur le n

Sur l'app
tablissem

Sur la pe
de Cercanc

clate. Le
pag. 547
ble de M.
tte scène 548
e de saint
Olier est 549
g.
ble de M.
551
portée au
y accuse 552
prend sur
e émente. 553
nvoyée au
de Coudé
Olier ; la
e. 554
erche son
arité pour 555
nt ordonne
is en pos- 556
lier est ré-
commence.
ement dé- 557
endemain.
dresse une 558
tation des
aucun des 560
de mau-
sa destitu-
r de leurs
arlement. 561
Parlement
eute. Pro-
eu escortée 562
st moqué à
Sa charité 565
sollicite la
avaient été
de lui. 565

XXVI. Il considère cette per-
sécution comme l'occasion de la
bénédictio de Dieu sur lui et
sur le séminaire. pag. 566

XXVII. On conseille à M. Olier
d'abandonner sa cure, et d'ac-
cepter l'évêché de Rodez. 567

XXVIII. Réponse de M. Olier. 568

XXIX. L'abbé de Saint-Ger-
main détermine M. Olier à con-
server sa cure, et lui accorde sa
protection. 570

XXX. Générosité de M. Olier
et de ses amis pour satisfaire M.
de Fiesque. 571

XXXI. Acte de fondation de
la société de Saint-Sulpice. 573

XXXII. L'abbé de Saint-Ger-
main approuve l'établissement de
la société et du séminaire de
Saint-Sulpice. 574

XXXIII. Lettres patentes du
Roi qui approuve le dessein de
M. Olier. 575

XXXIV. L'établissement du
séminaire de Saint-Sulpice ne
peut être attribué qu'à Dieu
seul. 577

XXXV. Dieu venge M. Olier
en châtiant plusieurs de ses per-
sécuteurs. 578

XXXVI. M. Olier permute
l'abbaye de Pébrac contre celle de
Cercanceaux. 579

XXXVII. Conduite de M. Olier
envers sa mère, que cette persé-
cution aigrit de nouveau contre
lui. 580

NOTES DU QUATRIÈME LIVRE.

Patience de M. Olier dans les
mauvais traitements. 581

Sur le nom de missionnaires. 582

Sur l'approbation donnée à l'é-
tablissement du séminaire. 585

Sur la permutation de l'abbaye
de Cercanceaux. Ib.

LIVRE V.

M. Olier reprend la réforme de sa
paroisse ; il jette les fondements de
la nouvelle église de Saint-Sulpice,
et travaille à la sanctification des
gentilshommes et des grands.

I. M. Olier s'adjoint de nou-
veaux prêtres pour travailler
dans sa paroisse. pag. 585

II. Il conçoit le dessein de
construire une nouvelle église. 586

III. Sage prévoyance de M.
Olier. La Reine pose la première
pierre de cette nouvelle église. 588

IV. M. Olier ne compte que
sur le secours de Dieu pour con-
struire la nouvelle église. 590

V. Il est contraint de sus-
pendre les travaux. M. Languet
les reprend et achève l'église. 591

VI. Etablissement de la suc-
cursale dite *Sainte-Anne*. 592

VII. M. Olier s'applique à per-
fectionner les âmes. Douceur de
son zèle. 593

VIII. Son empressement à en-
trer dans les intérêts de tout le
monde. 594

IX. Les personnes de condi-
tion embrassent la pratique des
exercices de piété. 595

X. Pour autoriser la piété
dans le monde, M. Olier établit
la compagnie de la Passion. Ib.

XI. Il dirige le baron de Renty. 597

XII. M. Olier convertit le
marquis de Fénelon. 598

XIII. Le maréchal de Fabert
et M. du Four entrent dans les
vues de M. Olier. 600

XIV. Confession et conversion
inopinée d'un gentilhomme. 601

XV. Grâce de M. Olier pour gagner à Dieu les grands et les hommes de guerre. Son portrait. pag. 602

XVI. M. Olier expose à ces gentilshommes les moyens de se perfectionner au milieu du monde. 604

XVII. Son zèle pour la sanctification de la princesse de Condé. 605

XVIII. M. Olier fait honorer Dieu par les grands. 608

XIX. Son zèle pour faire respecter le lieu saint. Ib. 610

XX. Règlement concernant les mariages et les questions à faire aux pénitents. 610

XXI. Exemples édifiants de la maréchale de Rantzau. Mesdames de Treuille et de la Rochejacquelein. 611

XXII. La duchesse d'Aiguillon : sa haute piété. 612

XXIII. Exemples de la marquise de Fénélon. 615

XXIV. Madame Tronson se met sous la direction de M. Olier. 614

XXV. M. Olier engage plusieurs personnes de qualité à vivre dans le célibat : Mlle Leschassier. 615

XXVI. Vœu célèbre de la marquise de Portes. M. Olier lui donne des conseils. Ib. 617

XXVII. M. Olier conseille à la marquise de Portes de servir Dieu dans le monde. 47

XXVIII. Zèle de M. Olier pour la sanctification des femmes de la classe commune. pag. 618

XXIX. Il exhorte les fidèles à être assidus aux offices de leur paroisse. 619

XXX. Occupations intérieures de M. Olier durant les processions et les pèlerinages de sa paroisse. 620

XXXI. Changement que le zèle de M. Olier opère dans la paroisse de Saint-Sulpice. 621

XXXII. Respect universel pour le clergé de Saint-Sulpice. 622

NOTES DU CINQUIÈME LIVRE.

Construction de la nouvelle église de Saint-Sulpice. 626

Sur M. Languet de Gergy. Ib. 628

Sur M. de Renty. 628

Conversion du maréchal et de la maréchale de Rantzau. 629

Sur Madame Tronson. 651

Sur la marquise de Portes. Ib. 654

Écoles chrétiennes. 654

Fin de Marie Rousseau. M^{de} dame de Paris. 655

Pèlerinage de Notre-Dame des Vertus. 656

Sur la secte des Illuminés. 658

Plus
origina
sa nob
exerça
Mais c
maxime
cer son
" ne s
" ne ro
" Seign
" soune

I. Olier
s femmes
pag. 618

fidèles à
s de leur 619

atériques
s proces-
es de sa 620

ut que le
re dans la
pice. 621

versel pour
pice. 622

ÈME LIVRE.

a nouvelle
ce. 626

Gergy. Ib.
628

réchal et de
zau. 629

son. 651

Portes. Ib.
654

asseau. Ma-
655

otre - Dame
656

luminés. 658

OLUME.

VIE DE M. OLIER.

PREMIÈRE PARTIE.

LA PROVIDENCE PRÉPARE M. OLIER

A TRAVAILLER DANS LA SUITE

A LA SANCTIFICATION DE L'ORDRE SACERDOTAL.

LIVRE PREMIER.

NAISSANCE DE M. OLIER, SA VOCATION PRÉDITE PAR S. FRANÇOIS DE SALES, SA CONVERSION A LORETTE.

Plusieurs écrivains ont montré que la famille de M. Olier, originaire du pays Chartrain, ne fut pas moins illustre par sa noblesse et ses alliances, que par les charges qu'elle exerça dans la magistrature, la diplomatie et la guerre ⁽¹⁾. Mais ce serait s'éloigner tout-à-fait de l'esprit et des maximes de ce grand serviteur de Dieu, que de commencer son histoire par l'énumération de ses ancêtres. « Je » ne sais, écrivait-il lui-même à son directeur, si je » ne rougirai pas de vous dire ici la parenté à qui Notre- » Seigneur m'a allié : car il se rencontre que les trois per- » sonnes qui manient en ce temps-ci la justice, M. le

I.
Naissance de
M. Olier.

* NOTE 1.

(1) Dictionnaire
de la Noblesse, t.
XI. p. 74. et suiv.

(1) Pierre Séguier.

(2) Matthieu Molé.

(3) Blaise Méliand.

(4) *Mémoires ant. de M. Olier*, tom. II, pag. 78.

— *Vie de M. Olier par M. de Bretonvilliers*, t. I, page 5.

* NOTE 2.

(5) *Mémoires ant. de M. Olier*, tom. I, pag. 92.

(6) *État-civil de Paris. Registres des mariages de la paroisse S. Paul, année 1599. — Dictionnaire de la Noblesse*, tom. XI, pag. 74.

(7) *Dictionnaire de la Noblesse*, ib. — *Remarques his.* t. III, pag. 452.

* NOTE 3.

(8) Lebeuf, *Histoire de Paris*, t. II, pag. 525.

(9) *Remarques Historiques*, t. I, pag. 169 et p. 29.

(10) Lebeuf, *Histoire de Paris*, t. XV, p. 105, 104.

(11) *Vie de M. Olier par M. de Bretonvilliers*, t. I, pag. 16.

II.

Baptême de M. Olier.

(12) *État-civil de Paris. Registres des baptêmes de la paroisse de Saint-Paul*, p. 226.

» Chancelier (1), M. le premier Président (2), et M. le Procureur général (3) sont nos parents, et nous nomment leurs cousins. Grâce à la miséricorde de Dieu, je suis mort au monde et à sa folle grandeur (4). » Par respect pour ses sentiments nous nous bornerons donc à ce que la liaison et l'intelligence des faits ne nous permettent pas de passer ici sous silence.

Jacques Olier de Verneuil, son père *, d'abord conseiller au Parlement de Paris, puis secrétaire de Henri IV, et Maître des requêtes ordinaire à son hôtel, sut allier, avec les fonctions de la magistrature, la profession ouverte et sincère d'une vie chrétienne, et d'une tendre dévotion envers l'auguste mère de Dieu (5). Au mois de septembre 1599 (6), il épousa Marie Dolu, dame d'Ivoy en Berri; et comme ces vertueux époux n'avaient rien plus à cœur que de former leurs enfants à la piété, Dieu donna bénédiction à leur mariage, en sorte qu'ils se virent bientôt entourés d'une famille nombreuse. Les seuls registres de la paroisse Saint-Paul à Paris, sur laquelle ils demeurèrent tant qu'ils habitèrent cette ville, nous font connaître les noms de huit enfants issus de leur union. Sans en faire ici l'énumération, nous nommerons ceux dont nous aurons occasion de parler plus particulièrement dans la suite : François Olier de Verneuil, qui fut Maître des requêtes, puis Président au grand Conseil; Nicolas-Edouard Olier de Fontenelle et de Touquin, grand audiençier de France, et auteur de la branche de Maison; enfin Jean-Jacques Olier dont nous écrivons la vie (7).

Il naquit à Paris, rue du Roi de Sicile, un samedi, 20 septembre 1608 *, et fut baptisé le même jour dans l'église royale de Saint-Paul (8), où il reçut le nom de *Jean* (9), que lui imposa M. de Ligny, seigneur de Rentilly (10) son parrain. Ce nom, sous lequel on le désigna depuis dans sa famille (11), est le seul que lui attribuent les registres qui font foi de son baptême (12), quoiqu'il ait

porté
vant le
reçu
ailleu
même
saint J
protect

La m
la seule
vert l'e
» la ch
» gage
» nom.
» génér
» mort
» secon
» cette
» sainte
» frère
» anges
» moi la
» ni sa
» vanité

Peu a
velle na
pour y
un dess
tion fut
lement
qu'il cor
ticière
si grand
» dit-il,
» de bon
» mais a

porté aussi celui de *Jacques*, qu'il prit peut-être en recevant le sacrement de Confirmation (1), selon la coutume reçue dès-lors. Du moins il est nommé presque partout ailleurs, *Jean-Jacques Olier*; et il nous apprend lui-même qu'outre saint Jean, il avait encore pour patron saint Jacques-le-Mineur, et qu'il les honorait comme ses protecteurs et ses modèles *.

(1) *Remarques historiques*, t. 1. pag. 169.

* NOTE 4.

La nouvelle naissance qu'il reçut sur les fonts sacrés, fut la seule dont il se fit gloire, dès que DIEU lui en eut découvert l'excellence. « Je renonce à toute connaissance selon la chair, disait-il dans la suite, en empruntant le langage de l'Apôtre : *neminem novimus secundum carnem*. Grâce à la miséricorde de DIEU, je suis mort à la génération d'Adam. Par le baptême, j'ai fait profession de mort à la première génération, et je ne vis plus qu'à la seconde, vraiment glorieuse pour moi; puisque, par cette régénération, j'ai DIEU pour père, l'Eglise et la sainte Vierge pour ma mère, Notre-Seigneur pour mon frère aîné, le reste des saints pour mes frères, et les anges pour serviteurs. O mon DIEU et mon père, faites-moi la grâce de ne jamais souffrir que j'estime ce monde ni sa grandeur, lesquels je suis convaincu n'être que vanité et que folie (2). »

(2) *Mémoires aut. de M. Olier*, tom. II. p. 78.

(3) *Remarques historiques*, t. 1. pag. 169. — *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, tom. 1. pag. 9.

Peu après qu'il eut été consacré à DIEU par cette nouvelle naissance, il fut porté au faubourg Saint-Germain pour y être nourri (3), DIEU voulant apparemment, par un dessein particulier, que le lieu de sa première éducation fût la paroisse même de Saint-Sulpice, au renouvellement de laquelle il devait se consacrer tout entier, et qu'il contractât ainsi, dès le berceau, une affection particulière pour ce lieu, où il devait engendrer lui-même un si grand nombre d'enfants à l'Eglise. « De tout temps, dit-il, DIEU m'a séparé de la famille : il m'a tenu éloigné de bonne heure de la maison, n'y ayant point été nourri, mais au faubourg Saint-Germain, dans la rue Saint-Sul-

(1) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. II, pag. 414. — *Remarques historiques*, tom. I, pag. 285.

« pice †, où il semble que Dieu prenait plaisir à me faire respirer l'air de mon église, et du lieu où il désire que je le serve (1). »

III.
Premiers indices de la vocation de M. Olier à l'état ecclésiastique.

(2) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. II, pag. 506.

(3) *La Vie de S. Dominique*, par le père Tournou, in-4°. — Paris, 1759. liv. I., c. 2. p. 8.

(4) *Vie de M. Olier*, par M. de Bretonvilliers, t. I, pag. 8 et 9.

NOTE 3.

Ce fut-là que, dès l'âge le plus tendre, il donna les premiers indices de sa vocation au service des autels, et de cette religion profonde qui parut en lui avec tant d'éclat dans la suite. On a lieu de croire que sa mère, avant de le mettre au monde, avait eu le pieux mouvement de le consacrer à la très-sainte Vierge (2). Lorsqu'elle le portait dans son sein, elle eut un songe qui la frappa beaucoup, à cause du rapport qu'il paraissait avoir avec celui que l'on raconte de la mère de Saint-Dominique (3). Durant son sommeil elle crut voir un flambeau ardent qui poussait sa flamme sur un globe et qui l'embrâsait (4); comme si l'auguste Reine du ciel eût voulu faire connaître qu'elle prenait cet enfant sous sa protection, et qu'il serait aussi un nouvel instrument de sa gloire. Si madame Olier n'alla pas jusqu'à se persuader que ce flambeau fût un signe du zèle et de la charité que son enfant devait un jour répandre dans l'Eglise, elle commença du moins à penser que Dieu avait sur lui quelque dessein particulier, lorsqu'elle remarqua en lui une sorte d'instinct religieux, assez surprenant dans un enfant de son âge. Nous lisons de saint Thomas d'Aquin, que l'unique moyen d'arrêter ses larmes, dans son enfance, était de lui mettre quelque livre entre les mains; trait qui a passé pour un présage de la profonde science de cet Ange de l'École. On remarquait, dans le jeune Olier, quelque chose de semblable. Lorsque sa nourrice voulait mettre fin à ses cris et à ses pleurs, elle le portait à l'église de S. Sulpice (5), voisine de sa maison; et la présence du lieu saint faisait aussitôt sur lui ce que ne

(5) *Remarques historiques*, t. I, pag. 29. t. II, pag. 455.

(1) *Ibid.* 283.

† La rue Saint-Sulpice, ainsi appelée, parce qu'elle conduisait à l'église de ce nom, est comme aujourd'hui sous le nom de rue des Canettes (1), qu'elle prit d'une enseigne où trois canettes étaient représentées.

ponvaient opérer ni les amusements ni les caresses nécessaires aux faiblesses de l'enfance ; car à peine l'y avait-on porté, que la tranquillité la plus parfaite prenait en lui la place des pleurs et des cris (1).

Une marque plus certaine de sa vocation à l'état ecclésiastique, fut la haute idée que, dès son enfance, il eut du saint sacrifice de la Messe, et de la sainteté des ministres chargés de l'offrir, quoiqu'il ne pût dans la suite s'expliquer à lui-même la manière dont elle lui avait été inspirée. Il rapporte qu'un jour, à l'âge de sept ans, étant allé à l'église des religieux de Saint-Antoine pour y assister au saint sacrifice, et voyant passer le prêtre qui se rendait à l'autel, il reçut tout-à-coup une vive lumière de la pureté et de la sainteté nécessaire au prêtre, et que cette vue fit sur lui une si profonde impression, qu'elle ne s'effaça jamais de son esprit (2). Voici comment il parle de l'estime qu'il avait déjà conçue pour le saint sacrifice, et qu'il regardait dans la suite comme un signe de sa vocation au ministère des autels : « Je pense que les premiers desseins de la bonté de Dieu ont toujours été de me faire vivre en son Eglise en qualité de prêtre, vu que, dès l'âge de sept ans, j'avais une telle idée de la sainteté des prêtres, que, dans mon pauvre esprit d'enfant, les voyant à l'autel, je les croyais ne pouvoir plus vivre que de la vie de Dieu, et qu'ils étaient si appliqués et consommés en lui, que je m'étonnais de les voir cracher. Je souffrais une grande peine de les voir tourner la tête, croyant qu'ils eussent tout-à-fait perdu l'usage de la vie (3), et qu'ils n'en avaient que pour Dieu, et pour faire le divin sacrifice ; comme les saints du ciel qui sont entièrement séparés de tout ce monde et morts aux choses d'ici-bas. Enfin je les croyais devoir être tout autres et tout changés, depuis qu'ils étaient revêtus de leurs habits sacerdotaux, et surtout depuis qu'ils étaient montés au saint autel. »

« Je ne sais qui m'avait imprimé dans l'esprit cette idée

(1) *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. I, pag. 10.*

IV.
La haute idée qu'il a dès son enfance du S. sacrifice de la Messe.

(2) *Attestations aut. touchant M. Olier, pag. 205 et 185.*

(3) *Année Dominicaine, etc. — Remarques historiques, t. III, p. 455. — Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. I, pag. 12.*

» de la sainteté des prêtres; ce pouvait être mon père ou
 » ma mère, ou les bonnes personnes qui fréquentaient la
 » maison, à cause que de tout temps mes parents m'avaient
 » destiné à l'Eglise. Que Dieu veuille les récompenser par
 » sa divine miséricorde des grandes charités qu'ils m'ont
 » faites, et du soin qu'ils ont toujours pris de mon éduca-
 » tion à la piété et aux lettres. Ils n'ont rien épargné, ni
 » biens, ni temps, ni peines, ni prières, ni larmes; en un
 » mot, toutes les bonnes et saintes instructions, et les exem-
 » ples que je pouvais attendre de leur part, je les ai reçus.
 » Dieu les en bénisse, et les comble de grâce et de gloire.
 » Je crois donc que, par leur moyen, je pus recevoir cette
 » haute idée de la sainteté des prêtres » (1).

(1) *Mémoires*
aut. de M. Olier.
t. I. p. 92 et 95. —
L'Année Domini-
caine, 1^{re} partie
de Sept. — Re-
marques histori-
ques, t. III. p.
453.

V.
 Sa dévotion
 envers la très-
 sainte Vierge.

Ce fut sans doute aussi par le moyen de ses pieux pa-
 rents, surtout de son père, qu'il apprit, dès sa plus tendre
 enfance, à honorer l'auguste mère de Dieu; dévotion qui,
 avec celle du très-saint sacrement, fut comme le caractère
 distinctif de son enfance et de toute sa vie. Tout ce qui lui
 rappelait la très-sainte Vierge, ou avait quelque rapport
 avec elle, excitait la joie ou la reconnaissance de ce saint
 enfant. Il s'estimait heureux d'être né d'une mère qui se
 nommait *Marie*, et dans une rue appelée *Notre-Dame*
d'Argent (2)†. Quoiqu'il fût doné d'un esprit vif et
 d'une grande facilité de mémoire, il comptait beaucoup
 plus, pour le succès de ses études, sur l'assistance de la

(2) *Mémoires*
aut. de M. Olier.
tom. II. p. 577.

† La rue autrefois appelée *Notre-Dame-d'Argent*, est sans doute la
 même que celle du *Roi de Sicile*, où était situé l'hôtel de la famille Olier.
 Il est à présumer qu'on l'avait surnommée *Notre-Dame-d'Argent*, de-
 puis que François I. eut placé, au coin de cette rue et de celle des
 Juifs, une statue d'argent de la sainte Vierge, en réparation d'un sa-
 crilège commis par des hérétiques. Mais celle-ci ayant été dérobée,
 et remplacée par une nouvelle statue de bois, puis par une de marbre,
 la rue cessa peu-à-peu d'être appelée *Notre-Dame-d'Argent*, et
 reprit le nom de rue du *Roi de Sicile* qu'elle devait à Charles d'Anjou,
 comte de Provence, et roi de Naples et de Sicile, qui y avait son
 hôtel.

très-sainte Vierge que sur ses talents naturels. Avant d'apprendre ses leçons, il l'invoquait toujours avec une dévotion extraordinaire; et, comme si DIEU eût voulu le mettre dans une sorte de nécessité de recourir sans cesse à elle, il ne pouvait jamais rien apprendre qu'à force d'*Ave Maria*, ainsi que lui-même nous l'apprend. Lorsqu'il récitait cette prière, sa confiance en sa protectrice paraissait d'une manière touchante; et l'on eût dit, en le voyant, que l'Esprit saint lui communiquait alors une portion des lumières et de la charité de l'ange dont il prononçait les paroles avec tant d'effusion de cœur.

Il nous fait connaître, dans ses Mémoires, une autre pratique qui entretenait en lui ce recours habituel à Marie, c'était de ne rien entreprendre sans aller auparavant la prier de le lui commander, comme à un enfant qui veut dépendre en tout des volontés de sa mère (1), et de lui offrir les prémices de tout ce qu'on lui donnait. « Je remarquerai » ici, dit-il, une chose qui paraît ridicule ou au moins trop » enfantine; mais pourtant j'ai toujours été obligé de la » continuer: c'est que je n'ai jamais osé me servir d'aucun » nouveau vêtement, comme d'habits, de chapeaux et du » reste, sans lui en consacrer le premier usage, en m'allowant présenter à elle à Notre-Dame, avec mes nouveaux » habits, la priant de ne pas souffrir que pendant qu'il servaient à mon usage, j'eusse le malheur d'offenser jamais » son Fils. Il m'est parfois arrivé de croire que cette pratique était une faiblesse et une niaiserie, comme aussi » une sujétion trop grande, voyant que pas un de ceux que » je connaissais n'en usait, et que j'étais le seul. Mais, dès » que je manquais à ce devoir, j'en étais aussitôt repris, » car le jour même, ou le lendemain, ou fort peu de temps » après, mes hardes se perdaient, ou se déchiraient, ou bien » se brûlaient. Je remarquais ces accidents comme une » peine visible, qui m'était envoyée pour me corriger de » ma faute, et m'avertir de n'y plus retomber (2). »

(1) *L'Année Dominicaine, ib. p. 415. — Remarques historiques. t. III. p. 455.*

(2) *Mémoires aut. de M. Olier. t. I. p. 150. 151.*

VI.
On le destine
à l'état ecclé-
siastique.— In-
quiétudes que
fait maître sa
grande vivaci-
té.

(1) *La Vie de M. Olier, par le père Girg*, 1^{re} partie, ch. II, p. 5. — *Vie du même, par M. de Bretonvilliers*, t. I, p. 15. — *Vie M. du même, par M. Leschassier*, p. 2.

(2) *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. I, p. 16.

(5) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. I, p. 112.

(4) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. II, p. 419.

Lorsqu'il eut atteint environ sa huitième année, ses parents le mirent au collège, et ce fut-là surtout qu'il fit admirer ses rares dispositions pour les lettres et la vertu. Tous ses maîtres ont assuré qu'il avait l'esprit extrêmement vif et pénétrant, qu'il saisissait aisément les choses les plus difficiles pour les enfants de son âge, et qu'il les retenait avec une égale facilité. Peu après son entrée au collège, ses parents le consacrèrent à Dieu, dans l'état ecclésiastique, auquel ils l'avaient toujours cru appelé, et obtinrent pour lui un bénéfice (1). Mais la vivacité de son naturel augmentant avec l'âge, ils commencèrent à avoir des inquiétudes sur sa vocation, et doutèrent s'il serait propre un jour à des fonctions qui demandent tant de modestie et de retenue (2). « Au rapport de ma mère, dit-il dans ses Mémoires, mille et mille fois j'aurais dû périr sans le secours particulier de Dieu, à cause d'une humeur violente et bouillante qui m'empêchait de regarder où je marchais, ni où j'allais; si bien que souvent je roulais du haut des montées, je me blessais, je me heurtais de toute part et à tous moments. Je me souviens qu'étant tout jeune, je tombai la tête la première dans une fontaine où je devais périr: une autre fois, je tombai sous la roue d'une charrette, qui devait m'écraser, et qui s'arrêta tout-à-coup. Enfin je donnais fréquemment de grandes frayeurs à toute la maison » (3).

La conduite peut-être un peu sévère de sa mère, à son égard, put contribuer à augmenter l'impétuosité de son naturel en aigrissant son caractère; car elle n'eut jamais pour lui la même affection qu'elle témoignait à ses autres enfants. « On criait toujours après moi, dit-il lui-même (4): » perpétuellement j'étais rebuté, maltraité, affligé, battu, fouetté; je n'avais pas un moment de repos auprès de ma mère. Il est vrai que je lui donnais bien sujet de me traiter ainsi. J'en demande très-humblement pardon à Dieu, et à elle même. Je prie Notre-Seigneur qu'il me

« fasse autant contribuer au soulagement spirituel de mes
« parents que je leur ai causé de peine ».

Cependant son père, qui exerçait avec honneur la charge de Maître ordinaire des requêtes de l'hôtel du Roi, après avoir résigné la charge de Grand Audancier de France, fut nommé Intendant de Lyon, par Louis XIII (1). Il quitta la capitale en 1617, et se fixa à Lyon, avec sa famille, où il remplit cette place importante, que Guillaume de Montholon occupait auparavant (2). Les Pères de la compagnie de Jésus dirigeaient alors le collège de cette ville; ce furent les maîtres qu'il choisit pour former ses enfants aux belles-lettres; du moins François, l'aîné d'entre eux; René, et celui dont nous écrivons la vie suivirent durant quelque temps leurs leçons, ainsi que celles d'un maître de pension, chargé du soin de leur éducation et de surveiller leurs progrès dans les études (3). Mais cette nouvelle position n'apporta aucun changement dans les inclinations du jeune Olier. Son caractère devenait toujours plus violent et plus emporté, et il ne cessait de donner, chaque jour, à ses parents et à ses maîtres, les plus justes sujets d'alarmes. Le trait suivant, qu'il rapporte lui-même dans ses Mémoires (4), peut faire juger si leurs inquiétudes avaient un légitime fondement. « Etant écolier, je jouais un jour avec un oiseau qui s'échappa de mes mains, et s'envola sur les toits. Aussitôt, ayant récité mon *Angele Dei*, et fait le signe de la croix, je sautai sur le toit voisin avec tant de hardiesse, que, quand j'y pense, je frémis encore : car je sautai d'une fenêtre qui était au troisième étage de la maison, sur un toit plus élevé que la fenêtre même. Mon maître, averti par le bruit, eut une telle frayeur, qu'il me traita ensuite comme je le méritais. Dieu me fasse la grâce d'exposer un jour ma vie aussi librement pour son service que je le fis alors pour mon plaisir. Je remercie l'infinie bonté de Dieu de tant de soins, de ceux surtout qu'elle m'a prodigués dans ce temps où j'étais très-inca-

VII.

Il étudia à Lyon. — Nouveaux traits de son impétuosité naturelle.

(1) Les Généalogies des Maîtres des Requêtes, etc. — Histoire de la Grande Chancellerie de France, liv. III, p. 506. 572.

(2) Archives de l'hôtel de ville de Lyon. — Suite des Intendants.

(3) Attestations ant. touchant M. Olier, p. 225. — Ce maître se nommait Thiolat.

(4) Mémoires ant. de M. Olier, tom. I. Pag. 111 et 112. — Histoire des Catholismes de S. Sulpice, liv. I. pag. 5.

« pable de les reconnaître. Mon bon ange qui les sait, et
 « qui en a été témoin, veuille bien me faire la grâce de l'en
 « remercier pour moi »

VIII.

Saint François de Sales est éclairé de Dieu sur la vocation de M. Olier.

(1) Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, tom. I, pag. 16.

Désespérant de le voir changer de conduite, et ne craignant rien tant que d'offrir au service de l'autel un enfant qui n'y fût point appelé, ses parents pensaient à lui faire abandonner l'état ecclésiastique, lorsqu'une circonstance, heureusement ménagée par la Providence, fixa leur irrésolution et dissipa tout-à-fait leurs craintes. Saint François de Sales, qui venait quelquefois à Lyon, n'eut pas plus tôt connu la piété et le mérite de l'Intendant, qu'il se lia avec lui d'une amitié aussi étroite que sincère, et l'honora même de sa familiarité (1). Madame Olier, pleine de confiance aux lumières de ce grand Evêque, et de vénération pour sa sainteté, s'adressa à lui afin de calmer ses inquiétudes sur la vocation de son fils. Après lui avoir ouvert son cœur et fait connaître le sujet de ses doutes, en lui dépeignant le caractère de l'enfant, elle le supplia très-instamment de sonder lui-même ses dispositions, de consulter Dieu, et de la fixer enfin par une réponse qu'elle regarderait comme un oracle sorti de la bouche de Dieu même.

Le saint Evêque, touché de la droiture et de la piété de la mère, lui promit de recommander la chose à Dieu. Il s'en occupa, en effet, pendant plusieurs jours, et lui fit une réponse que tous les auteurs qui ont eu occasion de parler de ce trait, ont regardée comme l'effet d'une lumière prophétique*.

* NOTE 6.

Nous ne saurions en faire un récit plus naïf et plus fidèle qu'en laissant parler ici un des amis d'enfance de M. Olier, qui se trouvait avec lui dans cette rencontre, et qui en rendit témoignage long-temps après, dans un écrit signé de sa main. C'était M. Alexandre Chaillard, qui fut, depuis, docteur en théologie, protonotaire du saint siège, et curé de Villefranche en Beaujolais.

« Je déclare, dit-il, et atteste à la gloire de Dieu tout-

qui les sait, et
la grâce de l'en

te, et ne crai-
utel un enfant
ent à lui faire
circonstance,
sa leur irrésol-
Saint François
ut pas plus tôt
u'il se lia avec
l'honora même
e confiance aux
ration pour sa
inquiétudes sur
t son cœur et
dépeignant le
instamment de
er Dieu, et de
rait comme un

de la piété de
ose à Dieu. Il
s, et lui fit une
vision de parler
e lumière pro-

s naïf et plus
s d'enfance de
e rencontre, et
dans un écrit
illard, qui fut,
du saint siège,

e de Dieu tout-



» puis
 » lustr
 » de la
 » Olier
 » fort s
 » pour
 » bré e
 » Belle
 » Sales
 » mada
 » Olier
 » qu'ils
 » tendre
 » comm
 » répon
 » jeune,
 » glé en
 » père e
 » pour e
 » dame
 » car D
 » un gr
 » mains
 » ment e
 » soussig
 » la vér
 » Ce 11
 » franche
 Le père
 fait de tén
 François
 preinte et
 faut par
 meurs ga
 vous dire

» puissant avoir eu la parfaite connaissance de trois il-
 » lustres enfants de feu M. Olier , lorsqu'il était Intendant
 » de la ville de Lyon. MM. François, René et Jean-Jacques
 » Olier , surnommé l'abbé , jusque-là même (j'en suis
 » fort souvenant) qu'un jour de jeudi je leur fis compagnie
 » pour aller ouïr le saint sacrifice de la Messe qui fut célé-
 » bré dans la petite chapelle des Filles de la Visitation de
 » Bellecour de Lyon , par le révérendissime François de
 » Sales , Evêque de Genève, où se rencontra pareillement
 » madame Olier, leur mère. Après la sainte Messe, madame
 » Olier alla présenter ses enfants à cet illustre prélat, pour
 » qu'ils lui fissent la révérence. Il les accueillit avec une
 » tendresse paternelle , les embrassa l'un après l'autre , et
 » comme il les louait tous également , madame leur mère
 » répondit à ce grand prélat : Que Jean Jacques, le plus
 » jeune, n'était point sage, mais discolle, et tellement déré-
 » glé en ses déportements qu'il donnait souvent sujet à son
 » père et à elle-même de pester contre lui. Alors le saint ,
 » pour consoler cette mère dolente , répondit : *He', ma-*
 » *dame , un peu de patience, et ne vous affligez pas ,*
 » *car Dieu prépare en la personne de ce bon enfant ,*
 » *un grand serviteur en son Eglise :* Et, ayant mis les
 » mains sur la tête de l'enfant, il l'embrassa fort tendre-
 » ment et lui donna sa bénédiction : qui est tout ce que le
 » soussigné a vu et ouï dans cette heureuse rencontre, où
 » la vérité l'oblige d'en donner et porter témoignage.
 » Ce 11 du mois d'août 1670. Chaillard, curé de Ville-
 » franche (1). »

(1) Attestations
 autograph. tou-
 chant M. Olier ,
 p. 225. — Hist.
 des Catéchismes
 de Saint-Sulpice,
 liv. I. p. 4. 5.

Le père Hilarion de Nolay , qui pouvait avoir appris le
 fait de témoins encore vivants, met dans la bouche de saint
 François de Sales ces paroles , qui portent comme l'em-
 preinte et le caractère original de son esprit : *Madame, il*
faut pardonner quelque chose à la jeunesse, les hu-
meurs gaies ne sont pas les plus malignes : je n'ai qu'à
vous dire que j'ai consulté Dieu sur la vocation de votre

(1) *La Gloire du tiers ordre de Saint-François* 1694. in-4^o. 2^e partie, pag. 264, 265.

* NOTE 7.

IX.

Saint-François de Sales veut avoir M. Olier auprès de lui pour l'élever.

(2) *L'Esprit de saint François de Sales, recueilli de divers écrits.....* part. iv. chap. vi.

(3) *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. i. p. 18. — *Grandet. Vies*, tom. i. pag. 128. — *Mémoire sur M. Olier, par M. Baudrand*, p. 1. — *La Vie de M. Olier, par le père Giry*, part. 1^{re}, ch. ii. — *Remarques historiques*, t. iii. pag. 501.

(4) *La Vie de M. Bourdoise* in-4^o p. 110. — *Vies Mss. du même*, in-4^o, p. 214. etc. — *Sentences du même : des prêtres*, No 9, pag. xxxvii. in-4^o. — *M. Le Camus raconte le même trait*. Ibid. Vie in-4^o pag. 215.

filz. Soyez consolée; le ciel l'a choisi pour la gloire et le bien de son Eglise (1). M. de Bretonvilliers, dans ses Mémoires, le père Giry et d'autres auteurs s'expriment à peu près de la même manière, et s'ils diffèrent quant aux termes, ils s'accordent tous à faire dire à saint François de Sales, que *Dieu lui avait manifesté* la vocation de l'enfant *.

Le saint Evêque fit plus encore ; après avoir dit à la mère qu'elle ne devait plus s'arrêter à ses doutes, et l'avoir engagée à changer ses craintes en actions de grâces, il la pria de lui donner son fils pour qu'il le formât lui-même aux vertus et à la science ecclésiastiques. Son dessein était, en quittant Lyon, de remettre à son coadjuteur la conduite du diocèse de Genève, et de se retirer dans une espèce d'ermitage situé sur le rivage du lac d'Annecy. Il y avait déjà fait bâtir cinq ou six cellules (2), et c'était dans cette solitude qu'il se proposait d'avoir le jeune Olier auprès de sa personne, comme autrefois le grand prêtre Héli eut en sa garde la jeunesse de Samuel. Cette résolution mérita une attention particulière (3). Trois ans auparavant, M. Bourdoise lui témoignant son étonnement de ce qu'il ne consacrait pas ses talents à la formation des ecclésiastiques : « J'avoue, lui avait répondu ce saint Evêque, et je suis très-persuadé qu'il n'y a rien de plus nécessaire dans l'Eglise ; mais après avoir travaillé moi-même pendant dix-sept ans à former seulement trois prêtres, tels que je les souhaitais pour m'aider à réformer le clergé de mon diocèse : je n'ai pu en former qu'un et demi ; et je n'ai pensé aux Filles de la Visitation et à quelques seculiers, que lorsque j'ai eu perdu toute espérance à l'égard des ecclésiastiques (4). » La résolution contraire, que prit saint François de Sales en faveur du jeune Olier, lui fut donc apparemment inspirée par l'assurance de former en lui un ecclésiastique digne de ses soins, ou plutôt par la connaissance surnaturelle qu'il avait dès-lors de sa sainteté future.

Dieu lui donna pour cet enfant toute l'affection et la ten

dresse d'un père, et il inspira à M. Olier pour le saint prélat la confiance la plus filiale et l'amour le plus respectueux. Dès ce moment et jusqu'à sa mort, il ne donna plus à saint François de Sales que le nom de père. « Si je le nomme parfois mon père », dit-il, prêchant un jour le panégyrique de ce saint que la voix des peuples canonisait déjà, « c'est que j'ai eu le bien d'avoir reçu... sa bénédiction, et d'avoir porté la sainte soutane par ses saints avis et son conseil (1). * »

Mais déjà le saint Evêque touchait à la fin de sa vie, il ne devait plus revoir son église d'Annecy; et sa mort, qui arriva peu de jours après, fit succéder les regrets les plus amers à ces douces espérances. La seule consolation que monsieur et madame Olier purent goûter, fut de lui présenter encore leur fils qu'il bénit pour la dernière fois. M. Olier père attendait à Lyon les deux cours de France et de Savoie : sachant que saint François de Sales devait accompagner cette dernière; il fut ravi de lui témoigner, dans cette circonstance, la haute estime qu'il faisait de son mérite et de ses vertus, et lui offrit, avec beaucoup d'instances (2), la moitié de son hôtel situé à la place de Bellecour (3), lequel étant d'une très-vaste étendue (4) et proche le monastère de la Visitation présentait d'ailleurs toutes les commodités désirables (5). Le saint Evêque arriva le 29 novembre; mais, par amour pour la pauvreté, il refusa de loger dans la maison de l'Intendant. Il répondit à M. Olier et à d'autres personnes de considération qui lui faisaient les mêmes instances, qu'ayant prévu la difficulté qu'il y aurait de se loger (les deux cours étant à Lyon), il s'était déjà assuré d'un logement assez commode pour lui, et qui ne pouvait lui manquer. On le crut; mais on fut bien surpris lorsqu'on apprit qu'il n'avait pour tout logis que la chambre du jardinier de la Visitation, exposée à tous les vents, et où demeurait de plus le confesseur du monastère. Les instances recommencèrent aussi inutilement; et, comme

(1) *Panégyrique de M. de Sales. Ms. de M. Olier : exorde.*

* NOTE 8.
X.

Saint-François de Sales bénit M. Olier avant de mourir.

(2) *La Vie de l'illustre François de Sales, par le Rcv. P. de la Rivière, liv. IV, ch. i, vni, p. 632.*

(3) *Histoire du même par Anguste de Sales, livre X, in-4^o, p. 564.*

(4) *La même en latin, lib. x, p. 435.*

(5) *Vie du même par Marsollier, liv. vii.*

(1) *Histoire du bienheureux François de Sales, par Auguste de Sales.* pages 564. 565.

on ne cessait de lui représenter qu'il souffrait beaucoup dans un lieu si incommode : « Je ne suis jamais mieux, répondit-il avec douceur, que quand je ne suis guère bien » (1). Enfin il parut si résolu à n'en point sortir qu'on fut contraint de l'y laisser.

(2) *Ibid.* pag. 570. 574. 576.

Bientôt il tomba dans une grave apoplexie, et le bruit s'en étant répandu dans Lyon, on fit, le jour même, des prières publiques dans toutes les églises de la ville. Il y eut une affluence extraordinaire à la chambre du jardinier. Le duc de Nemours, Henri de Savoie, quoique alité et vivement tourmenté de la goutte, s'y fit conduire en grande hâte, et se prosterna à deux genoux devant le lit du saint Evêque (2). Madame Olier, sans pouvoir cacher son émotion ni ses larmes, y accourut suivie de ses enfants, pour servir elle-même ce saint malade, qui lui avait procuré tant de consolations. Mais tous les soins devenaient inutiles. Inconsolable de voir ravir sitôt à sa famille cet ange tutelaire, elle désira de recevoir au moins sa bénédiction, et d'entendre de sa bouche une dernière parole. Le saint Evêque, accablé par le mal, n'en put proférer aucune; il leva cependant, quoique avec peine, son bras presque défaillant par suite d'une abondante saignée, et il la bénit. Madame Olier désira pour ses enfants la même faveur, et ne pouvant, sans doute à cause de ses sanglots, en exprimer la demande au saint Evêque lui-même, elle pria l'un

(3) *La Vie de messire François de Sales, par M. de Langue-terre.* Lyon, 1624, p. 462.

des assistants M. Robert Berthelot, Evêque de Damas, de la demander pour eux. Saint François de Sales leva de nouveau le bras et les bénit. (3). C'était le jour des saints Innocents. Quoique les historiens du saint Evêque de Genève ne nous aient point transmis les circonstances de cette entrevue, on est fondé à croire que, dans ce moment, le cœur si aimant de saint François de Sales répandit sur le jeune Olier les plus doux sentiments de sa tendresse, et que ce père mourant pria le Seigneur d'achever dans son fils adoptif l'ouvrage qu'il était contraint de laisser impar-

* NOTE 9.

fait : car l'un de ses historiens remarque que lorsque le saint Evêque bénit les enfants de madame Olier, le mal ne lui avait point ôté la présence d'esprit (1) ; et un autre ajoute que quoiqu'il ne pût les bénir qu'avec peine, il le fit néanmoins *avec une façon assez contente et paisible* (2).

« Je ne doute point, dit M. de Bretonvilliers, que cette » sainte bénédiction n'ait été la source de plusieurs grâces » que M. Olier a reçues depuis, et ne lui ait obtenu de très- » grandes faveurs de Notre-Seigneur. » M. Olier en conserva toujours un précieux souvenir, mêlé d'une tendre et ferme confiance aux mérites de ce saint protecteur. Il ne cessa de l'invoquer, et, dans plusieurs circonstances, il éprouva l'effet de ses puissantes intercessions, comme on le verra dans la suite. *

Déjà il avait atteint sa quatorzième année, et était parvenu à cette époque de la vie où l'amour de la dissipation et du plaisir entraînent la plupart des jeunes-gens. Son naturel bouillant et son tempéramment sanguin devaient l'exposer plus qu'un autre aux surprises de cet âge. Mais son bienheureux père veillait tellement sur tous ses pas, qu'il lui fut comme impossible de contracter jamais l'habitude du vice. Il rapporte lui-même que, dès qu'il s'était rendu coupable de quelque infidélité, un nuage épais obscurcissait aussitôt son esprit, jusqu'à le rendre incapable de la moindre application à ses devoirs d'études. « Je remarquerai » ici, dit-il, que je n'ai jamais rien pu apprendre que par » grâce et dans le temps que j'étais en grâce, selon qu'il » me semblait. Etant au collège, dès que j'avais commis » un péché, j'avais l'entendement tout bouché et tout » aveuglé, et me trouvais comme impuissant de rien apprendre et retenir, si bien qu'il me fallait aussitôt aller » à confesse. Je me souviens aussi que voulant entreprendre quelque action publique, il fallait par nécessité que » long-temps auparavant je me tinsse dans la grâce. Le » plus grand étonnement que j'eusse en ces temps-là

(1) *La Vie de saint François de Sales. Paris, 1687. In-4^o, chez Claude Barbin, pag. 568.*

(2) *La Vie du même par M. de Longue-terre.*

* NOTE 10.

XI.

Dieu attire M. Olier à la pratique de la vertu. — Il le préserve de la mort.

« était de voir des gens dans le péché, qui néanmoins
 « étaient savants et apprenaient bien leurs leçons. J'admi-
 « rais comme cela se pouvait faire, m'imaginant que tout
 « le monde fût comme moi (1). »

(1) *Mémoires*
aut. de M. Olier,
t. I., p. 168.

Par ces châtimens sensibles, et si propres à faire
 impression sur l'esprit d'un écolier, Dieu voulait lui
 inspirer un grand amour pour la vertu, qui fait le
 plus bel ornement de la jeunesse; et, dans une circo-
 stance périlleuse, il daigna récompenser d'une ma-
 nière éclatante ses généreux efforts. « A l'âge de quinze
 « ans, un jour que je me baignais, je traversai, dit-il,
 « un bras de rivière à la nage; ce qui me mit hors d'haleine.
 « Au moment d'aborder sur le rivage, j'y aperçus quel-
 « ques personnes qui me voyaient, et n'osant paraître
 « devant elles dans un état qui eût blessé la pudeur, je
 « voulus repasser à l'autre bord sans prendre haleine;
 « mais n'étant encore qu'au milieu, et déjà n'en pouvant
 « plus, je commençai à enfoncer, lorsque miraculeuse-
 « ment je rencontrai un pieu caché dans l'eau et enfoncé
 « dans le sable: je m'y appuyai d'un pied, en attendant
 « qu'on me vînt secourir ou que je prisse haleine; ce qui
 « me tira du danger †. Je remercie la divine bonté de
 « m'avoir donné souvent la vie, et je la prie qu'elle me la
 « conserve pour son service seulement (2). »

(2) *Mémoires*
aut. de M. Olier,
t. I., p. 111. —
L'Amice Domini-
caine. — Remarg.
historiques, t. III,
pag. 455. 454.
— Vie de M. Olier,
par le père Giry.
part. 4^{re} ch. II.
Ibid. pag. 502.

XII.

M. Olier a le
 désir d'embras-
 ser l'état reli-
 gieux; il revient
 de Lyon à Paris,
 où il étudie la
 philosophie.

Vers ce temps, il éprouva de vifs desirs d'embrasser la
 vie religieuse. Son attrait le portait à entrer dans l'ordre
 des Chartreux, et souvent il visitait la chartreuse de Lyon,
 en grande réputation de ferveur. « J'avais eu ce dessein et
 « éprouvé ce mouvement, dit-il, dès l'âge de quinze ans;
 « ce qui m'avait fait souvent solliciter ces bons Pères de
 « me recevoir parmi eux: grâce que je ne pus toutefois
 « obtenir, étant bien vrai que je ne la sollicitais pas si ar-

† Le trait que rapporte ici M. Olier, a été autrefois représenté par
 une gravure en taille douce.

» demment comme je l'eusse pu, mes péchés, mes études
 » et mes voyages interrompant successivement ce dessein.
 » Tous ces obstacles cependant ne m'empêchaient pas
 » d'aller toujours visiter ces saints déserts dans toutes les
 » provinces où j'en rencontrais (1). Pendant les premières
 » incertitudes de ma vocation, étant encore jeune, j'eus
 » quelque mouvement et inclination pour un autre ordre
 » que celui des Chartreux ; (c'était celui de Saint-Fran-
 » çois.) * J'allai quelquefois pour demander qu'on m'y re-
 » çût ; mais ce sentiment ne durait pas, j'abandonnai ma
 » poursuite, conservant toutefois une grande affection et
 » pour le fondateur et pour tout l'ordre (2). »

(1) *Mémoires*
aut. de M. Olier.
 Tom. I. p. 90.

* NOTE 11.

(2) *Mémoires*
aut. de M. Olier.
 Tom. I. p. 95.

M. Olier achevait ses humanités à Lyon lorsqu'il fut pourvu du prieuré de la Trinité de Clisson, ordre de Saint-Benoît, au diocèse de Nantes. Quelque temps après, des religieux de l'abbaye de Saint-Jovin l'ayant troublé dans la possession de ce bénéfice, son père, qui était fort versé dans la pratique des affaires et dans la science du droit, conclut avec eux un accommodement, qui fut, comme nous le rapporterons dans la suite, le prétexte d'un grand démêlé (3).

(3) *Factum*
pour M. Julien
de Fiesque. Ms.
de la Bib. du Roi.
Dupuy, n° 651.
fol. 152.

Ce magistrat, bien digne de l'estime et de la confiance du souverain dont il faisait respecter et chérir l'autorité, fut promu en 1625, de la charge d'Intendant de Lyon, qu'il exerçait depuis huit ans, à celle de Conseiller d'état (4). Il ramena alors ses enfants à Paris ; et ce fut dans l'Université de cette grande ville, que celui dont nous écrivons la vie acheva ses études. Il eut pour professeur de philosophie un des plus habiles maîtres qui fussent alors, Pierre Padet, professeur au collège d'Harcourt, sous lequel avait étudié Alain de Solminihac, évêque de Cahors et auparavant abbé de Chancellade (5). Les succès de M. Olier répondirent aux espérances qu'il avait données jusqu'alors ; et, à la fin de son cours, il soutint avec des applaudissements universels un acte public, en latin et en grec, sur toute la

(4) *Factum, ib.*
 p. 2 et 3. — *Les*
Genealogies des
Maîtres des re-
quêtes, etc.

(5) *Vie de M.*
Alain de Solmi-
nihac, 1663. Li-
vre I. chap. IV.
 p. 25.

philosophie. Son professeur rendit même ce témoignage à la capacité de son élève, que dans ses thèses comme dans ses réponses aux difficultés, il avait réussi aussi bien qu'il était possible de le faire (1).

(1) *Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers.* t. I. p. 20.

XIII.
M. Olier étudia la théologie en Sorbonne.

Après être sorti du collège d'Harcourt, il commença à fréquenter les écoles de Sorbonne, où il eut encore les mêmes succès. Il se proposait de parcourir la carrière de la licence, et, pour s'y disposer, il suivit pendant plusieurs années de leçons les plus habiles docteurs (2). « La bonté » divine, écrivait-il dans la suite, m'a donné pour maîtres » des personnages des plus capables qu'il y eût dans l'université; feu mon père n'ayant jamais rien épargné pour mon avancement dans les études (3). » Son père lui donna même pour précepteur particulier un docteur de Sorbonne, également recommandable pour sa piété et pour sa science, et qui fut professeur de théologie dans cette école (4). Il paraît que c'était Nicolas Lemaître (5) nommé ensuite à l'évêché de Lombes, par Louis XIV, dont il était devenu prédicateur (6). M. Olier retira de ces études de grands avantages : La langue grecque, dans laquelle il était fort versé (7), lui facilita beaucoup l'intelligence des divines Écritures, et en particulier celle des Pères grecs qu'il lisait dans leur langue originale; et l'étude de la théologie scholastique lui fut très-utile, pour acquérir non seulement la connaissance du dogme, mais aussi une certaine intelligence des mystères de Jésus-Christ. Il pensait que la scholastique, étudiée dans des vues pures et simples, était une excellente préparation à cette haute et sublime théologie. « J'estime la scholastique, disait-il, comme elle le mérite, » et j'avoue que je lui suis beaucoup redevable pour l'intelligence et l'appui des mystères. Il y a vrai que seule elle ne saurait les éclaircir et en donner les véritables ouvertures, à cause que ces mystères étant cachés par l'ordre exprès de Dieu, si lui-même ne les révèle, on ne les peut connaître. Mais on ne doit pas s'en prendre à la

(2) *Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers.* Ibid.

(3) *Mém. ant. de M. Olier* t. I. p. 171.

(4) *Mém. ant. de M. Olier*, t. II. p. 522.

(5) *Vie Ms. de M. Olier, par M. Leschassier*, p. 3.

(6) *Gallia christiana*, t. XIII. col. 527.

(7) *Gallia christiana* t. II. col. 465. — *Lingua latinum et graecam apprime callebat.* — *Mémoire de M. Baudrand*, p. 1. — *Vie de M. Olier, par le père Giry*, p. 9. — *L'Année Dominicaine* 1^{re} partie de septembre. p. 416.

fla
qu
le
prin
de g
saie
siècl
de l'
taien
profes
qui p
tion e
à la c
tantôt
faire l
les per
cune o
pour lu
brac, d
au dioc
sentem
de Chat
trième a
M. Olier
entière
par les
soumit e
matières
suite, ains
et regard
l'ouvrage

» théologie, qui, tirant par la raison ses conclusions des
 » principes de la foi, ne prétend pas découvrir par là ce
 » qui ne saurait être ouvert que par une clarté divine (1).»

(1) *Mém. aut.*
de M. Olier. t. II.
p. 177.

Les succès qu'il obtint dans ses études, d'autant plus flatteurs pour ses parents qu'ils étaient plus justement acquis, leur inspirèrent bientôt le désir de le produire dans le monde. Naissance, talents, réputation, qualités de l'esprit et du cœur, tout en lui concourait à en faire un sujet de grande espérance; et la haute considération dont jouissaient ses proches, semblait, selon les fausses maximes du siècle, lui permettre de prétendre aux premières dignités de l'Église ou de l'État. C'était la perspective qu'ils lui mettaient souvent devant les yeux, et la piété dont ils faisaient profession n'était point assez pure pour écarter tout ce qui pouvait jeter dans son cœur des sentiments d'ambition et de vaine gloire. On lui parlait tantôt de se produire à la cour, et de se mettre sur les rangs pour parvenir; tantôt des démarches qu'on faisait, et de celles qu'il devait faire lui-même, pour seconder les vues qu'avaient sur lui les personnes puissantes. Son père, qui ne négligeait aucune occasion de lui donner de l'éclat (2), avait obtenu pour lui, dès l'année 1625, l'abbaye de Notre-Dame de Pébrac, de l'ordre des Chanoines réguliers de saint Augustin, au diocèse de Saint-Flour, et qui lui fut résignée du consentement de Louis XIII, par Jacques d'Apehon seigneur de Chanteloupe, prêtre de l'Oratoire, qui en était le quatrième abbé commendataire (3). Si les voies dont se servit M. Olier pour procurer ce bénéfice à son fils n'étaient pas entièrement canoniques, il paraît qu'il fut induit en erreur par les casuistes qu'il consulta, et à l'avis desquels il se soumit comme à des docteurs plus experts que lui dans ces matières délicates. Son fils, qui en prit connaissance dans la suite, ainsi que nous le dirons, jugea l'affaire tout autrement, et regarda le traité par lequel il obtint cette abbaye comme l'ouvrage de la vanité, de l'avarice et du sacrilège. Ce fut en

XIV.
 M. Olier est
 pourvu de l'abbaye de Pébrac
 et du prieuré de
 Bazainville.

(2) *Vie Ms. de*
M. Olier, par M.
de Bretonvilliers.
p. 27 et 28. —
Vie du même,
par le Père Girg.
chap. III p. 10.

(3) *Ms. de la*
Bib. du Roi, in-
folio Saint-Vie-
tor, 1054.

1626 qu'il en prit possession ; un accident qui lui survint tout-à-coup dans ce moment, et qui mit sa vie en péril, lui parut être, dès qu'il eut connu la nature de ce contrat, un châtiment du ciel, qui voulait avertir par là le fils d'expier la faute du père. « Je pensai mourir sur le champ, dit-il, » sans maladie ni incommodité précédente. Tout le temps » que j'ai gardé ce bénéfice, il a été pour moi une source » continuelle de peines et de traverses, sans savoir ce que » devenaient l'argent ni les revenus, et j'y ai souffert des » persécutions étranges de la part de gentilshommes » armés contre moi pour avoir mon bien. » (1) On verra dans la suite comment fut réparée cette faute qu'il ne cessait de s'imputer.

(1) *Mém. aut. de M. Olier*, t. v, p. 152, 155.

Il n'avait que dix-huit ans lorsqu'il prit possession de l'abbaye de Pébrac ; le onze octobre de la même année 1626, il fut élu chanoine-comte honoraire de l'illustre chapitre de Saint-Julien de Brioude, titre d'honneur que partageaient les évêques de Mende et du Puy, et les abbés de Saint-Robert de la Chaise-Dieu, et de Notre-Dame de Pébrac. (2) Enfin ses parents obtinrent pour lui, outre le prieuré de Clisson, celui de Bazainville, au diocèse de Chartres.

(2) *Le Clergé de France, etc.*, par Hugues du Temps, t. III, p. 250.

XV.

M. Olier se livre au ministère de la prédication et fréquente le monde.

Voulant le pousser aux honneurs, ils désirèrent qu'il exerçât déjà son talent pour la prédication. D'après la coutume, sa qualité d'abbé lui permettait alors de remplir ce ministère, quoiqu'il ne fût point encore prêtre, ni même dans les saints ordres ; et il fut tellement goûté dans ces premiers essais, qu'on voulut bientôt l'entendre dans les meilleures chaires de la capitale. Sa mère n'avait jamais eu pour lui une tendresse comparable à celle qu'elle portait à ses autres enfants ; elle était néanmoins ravie des éloges qu'on donnait de toutes parts à son fils, et fondait sur lui ses plus flatteuses espérances. « Elle m'aimait beaucoup, » dit-il, tandis qu'elle me voyait marcher dans la grandeur et l'applaudissement du monde, comme, par exem-

« l'
« t'
« r'
« d'
« d'
C
fréq
men
aux
tre a
maise
avec
son r
et aise
dout j
élevé
recher
tation
rent les
leur va
Sa m
fit, por
elle rép
et ne co
version
ce temp
offraien
qui fut l
la comm
lement d
Germain
blée des
des comm
Pour fai
Dieu éta

« ple, quand j'avais du train, que je prêchais avec gentillesse, que je composais ces beaux sermons à la mode, tout pleins de vanité, de pointes d'éloquence et de curiosité; et que je ne disais rien contre les mœurs du monde, à savoir l'avarice et la superbe. (1) »

(1) *Mém. aut. de M. Olier.* t. II, p. 407.

Ce fut, en effet, vers ce temps que M. Olier commença à fréquenter les grands, et à s'engager dans les divertissements du monde. Ses parents, pour lui frayer un chemin aux honneurs, lui prodiguèrent tous les moyens de paraître avec éclat. Il avait un grand train, deux carrosses, une maison nombreuse, et goûtait les agréments de la société avec toute la liberté que prenaient les gentilshommes de son rang. La vivacité de son esprit, ses manières nobles et aisées, les agréments de sa personne, la considération dont jouissait sa famille, alliée à tout ce qu'il y avait de plus élevé dans la magistrature (2); tous ces avantages le firent rechercher dans les sociétés du monde, dont la fréquentation faillit lui devenir funeste. Enfin ses parents ouvrirent les yeux, et se repentirent d'avoir voulu le sacrifier à leur vanité en le jetant au milieu de tant de périls.

(2) *Mém. sur M. Olier, par M. Baudrand.* p. 1. — *La Vie de M. Olier, par le père Giry.* p. 2. — *L'Ance Dominicaine etc.* — *Re-maques hist.* t. III, p. 452. 454.

Sa mère surtout, qui avait une grande horreur du péché, fit, pour la conversion de son fils, des prières ferventes: elle répandait chaque jour beaucoup de larmes devant Dieu, et ne cessa de gémir et de prier jusqu'à son entière conversion (3). Plusieurs saintes âmes à qui Dieu inspira, vers ce temps, les mêmes sentiments de zèle et de dévouement, offraient pour lui les plus ardentes prières. L'une d'elles, qui fut l'instrument de sa conversion, quoique alors il ne la connaît point, priaït continuellement pour le renouvellement du clergé et spécialement pour le faubourg Saint-Germain qu'elle habitait. C'était une âme de grâce, comblée des dons du ciel les plus extraordinaires, et favorisée des communications les plus intimes avec la mère de Dieu. Pour faire éclater davantage les richesses de sa bonté, Dieu était allé la choisir dans la classe la plus obscure,

XVI.

Marie Rousseau prie pour la conversion de M. Olier.

(3) *Mém. aut. de M. Olier.* t. I, p. 92.



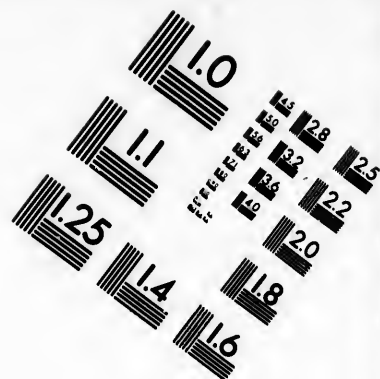
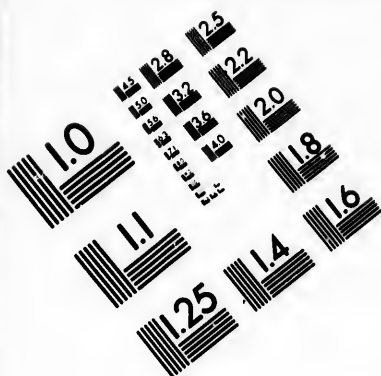
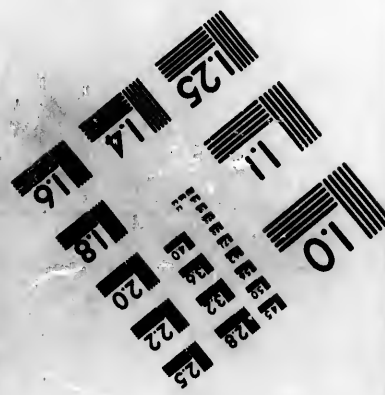
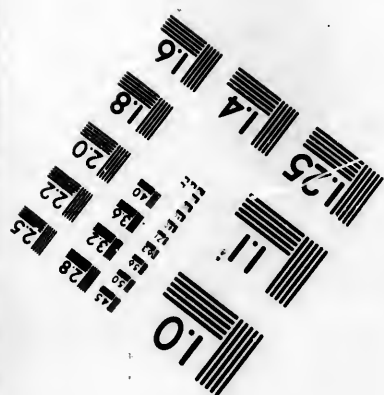
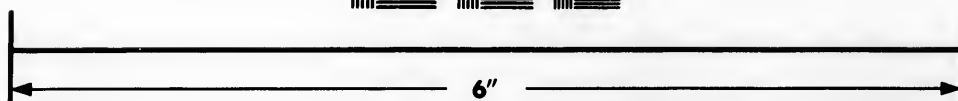
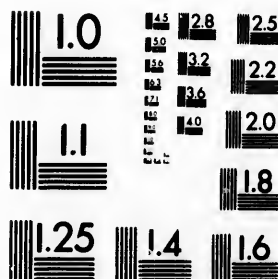


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

2.8
2.5
2.2
2.0
1.8

10
01

(1) *Remarques
historiques.* t. III.
p. 214. l. 1. p. 67.

et dans l'une des professions les plus avilissantes aux yeux du monde. C'était Marie de Gournay, veuve de David Rousseau, l'un des vingt-cinq marchands de vin de Paris (1). Nous aurons occasion d'en parler souvent dans cette histoire; elle doit d'autant plus justement y trouver place, qu'on lui est redevable, après Dieu, de l'établissement du Séminaire et de la compagnie de Saint-Sulpice, comme aussi de presque toutes les œuvres de zèle et de charité auxquelles le serviteur de Dieu se livra jusqu'à la mort. Elle était destinée à obtenir, par ses prières, la première conversion de M. Olier, c'est-à-dire son établissement dans la vie de la grâce, ainsi que celle de plusieurs jeunes abbés de qualité que nous ferons connaître bientôt; et c'est sans doute cette sainte veuve que désigne un historien, en parlant ainsi de ces ecclésiastiques : « Un jour, qu'ils reve-

(2) *Vies des
quatre Evêques
engagés dans la
cause de Port-
royal.* in-12. t.
II. p. 116.

naient de la foire Saint-Germain, une pauvre femme les aborda dans la rue, et leur dit : Hélas, Messieurs, que vous me donnez de peine ! Il y a long-temps que je prie pour votre conversion. J'espère qu'un jour Dieu m'exaucera (2). » Les prières de Marie Rousseau ne furent pas inutiles. M. Olier, alors âgé de vingt ans et demi, commença à en ressentir les effets, et éprouva des désirs passagers de rompre entièrement avec le monde, et de mener une vie parfaite, quoique pendant dix-huit mois ces désirs fussent toujours impuissants (3). Durant ce temps, et lorsque cette sainte femme priait de la sorte, « Dieu » permit, dit M. Olier, que nombre d'abbés (nous étions » cinq ou six, dont je suis le pire) allâmes à côté de l'église » Saint-Sulpice, dans la maison voisine de la sienne, et » qui n'en est séparée que par une muraille. Et c'est une » chose bien remarquable comme tous ces jeunes mes- » sieurs, qui étaient considérables dans le monde, » ont depuis tout quitté, pour suivre Jésus-Christ, et » faire profession de ses maximes. Pour moi, je recon- » nais être redevable de ma première conversion à cette

(5) *Mém. aut.
de M. Olier.* t.
II. p. 306.

» sainte âme ; et DIEU m'a obligé plusieurs fois , devant
 » que de la connaître , de dire tout haut à nos Messieurs :
 » Il y a quelque personne qui est la cause de ma
 » conversion. La sainte Vierge , sous la protection de
 » laquelle j'étais né , travaillait de toute part , et mettait
 » en prières toutes ses servantes particulières pour
 » ce sujet. Je commençai donc de naïtre alors à DIEU,
 » par désir et par affection légère , sans pourtant quitter
 » tout-à-fait le péché. J'avais peine à aimer le monde ,
 » et ne pouvais y trouver de divertissement véritable ;
 » mais toutefois je retombais toujours , malgré tous les
 » attraits de DIEU , ses sollicitations perpétuelles , les pu-
 » nitions journalières que je sentais après mes fautes , et
 » la fréquentation des sacrements , jusqu'au temps que
 » j'allai à Notre-Dame de Lorette , où je fus entièrement
 » conçu à la grâce (1). »

(1) *Mém. aut.*
de M. Olier, t. II,
p. 505. 506.

Il était dans ces dispositions lorsqu'il résolut d'entreprendre le voyage d'Italie , dessein qui vint assurément de DIEU , comme la suite le fit voir , mais qui ne parut être inspiré à M. Olier que par le désir d'une gloire mondaine. Passionné alors pour les sciences , il ambitionnait de s'y faire un nom. La connaissance de la langue grecque n'était rien à ses yeux , il aspirait à un genre de mérite qui le distinguât de la foule , et il conçut le dessein d'apprendre l'hébreu , pour soutenir en Sorbonne quelque-une de ses thèses en cette langue. Ce fut le motif qui le déterminâ à aller à Rome (2) , pensant qu'il trouverait d'habiles maîtres dans cette capitale , et qu'il s'appliquerait avec plus de liberté à l'étude , en s'éloignant ainsi de ses amis. Déjà , depuis trois ans , il fréquentait assidûment la Sorbonne ; il avait même soutenu l'acte de tentative , et pris le degré de bachelier (3). Ayant donc résolu ce voyage , que son père approuva volontiers , il se vit obligé d'interrompre ses études. Grand nombre de docteurs ne le virent partir qu'avec peine , persuadés qu'il aurait pu soutenir un

XVII.
 M. Olier va à Rome pour y apprendre la langue hébraïque.

(2) *Attestations aut. touchant M. Olier, p. 199.*

(3) *Ib. — l'Ann. Dominicaine, etc. Remarques historiques, t. III, p. 454. — Vie Ms. de M. Olier par M. de Bretonvilliers, t. I, p. 20.*

jour par ses grands talents la réputation de l'université.
 « Un de mes maîtres , écrivait-il dans la suite , et qui est
 « maintenant professeur en Sorbonne , m'a toujours té-
 « moigné ses regrets que je n'aie pas poursuivi ma
 « licence. C'est pareillement ce que m'ont témoigné quan-
 « tité de personnes , qui , par mon premier acte de tenta-
 « tive , avaient conçu quelque espérance de moi , quoique
 « je n'y eusse pas bien fait ; comme aussi à cause qu'ils
 « m'avaient vu soutenir en philosophie des thèses en
 « grec , lesquels actes je ne fis jamais qu'à force de
 « prières (1). »

(1) *Mém. aut.*
de M. Olier, t. I.
 p. 171.

XVIII.

En arrivant à
 Rome M. Olier
 est menacé de
 perdre la vue.

C'était une conduite bien miséricordieuse sur M. Olier ,
 que cette attention de la providence à ne le laisser user de
 ses talents et de ses dons naturels, qu'autant qu'il recourait
 à celui qui en est la source , et à ne lui permettre de satis-
 faire sa vanité qu'après lui avoir fait confesser son néant.
 Ce ne fut pas une moindre faveur du ciel que le dessein
 qu'il forma du voyage de Rome. Il y allait dans l'intention
 d'acquérir la science qui enfle , et Dieu l'y conduisit comme
 saint Paul à Damas , pour l'abattre , le terrasser , et en faire
 un vase d'élection. Il ne permit point que M. Olier se pro-
 curât des connaissances et des protections parmi les
 grands , ni qu'il fréquentât les savants et les curieux que
 le goût des arts y attire de toutes les parties de l'Europe.
 Il y était venu pour y apprendre la langue hébraïque , et
 Dieu voulut qu'il éprouvât , en arrivant , un affaiblissement
 des yeux , qui lui interdit tout-à-fait cette étude , et qui lui
 fit même craindre de perdre entièrement l'usage de la vue.

(2) *Vie Ms. de*
M. Olier , par
M. de Bretonvil-
liers, t. I. p. 4
 et 5. — *La Vie*
du même , par
le père Giry. 1^{re}
 partie, ch. 5. p.
 11 et suiv.

Les médecins ne négligèrent rien pour le rétablir ; mais
 toutes les ressources de leur art furent employées inutile-
 ment , Dieu lui en réservant une plus efficace dans la pro-
 tection de la très-sainte Vierge. Il inspira donc à M. Olier
 de faire vœu d'aller en pèlerinage à Lorette (2) , lieu où ,
 selon une tradition incontestable , se trouve la maison dans
 laquelle s'est opéré le mystère de l'Incarnation , et qui est

célèbre
 nom
 Ce
 min,
 d'hiver
 pèleri
 pour
 les re
 les pre
 et Mar
 oublier
 tantôt
 du ciel
 lui resta
 qué d'u
 le contr
 bord le
 blement
 accès , i
 le pressa
 pondiren
 traînant
 faibli dès
 chait du
 res ; et e
 Marie , h
 les fatigu
 cut de la
 impressio
 exciter de
 « dit-il , e
 « plit tou
 Aussitôt
 gnaient s'
 témoigna

célèbre dans tout le monde chrétien par des miracles sans nombre. *

Ce fut vers la fin du mois de mai 1630 qu'il se mit en chemin, au fort des chaleurs du pays. Il se couvrit d'un habit d'hiver, par esprit de pénitence ; et commença son pèlerinage à pied (1). Un voyage de cinquante lieues pour un homme de sa condition, et déjà affaibli par les remèdes, était plus qu'il n'en fallait pour l'épuiser dès les premières journées ; néanmoins ses entretiens avec Dieu et Marie le soutenaient et le soulageaient, jusqu'à lui faire oublier la fatigue du corps. Tantôt il récitait le chapelet ; tantôt il se délassait en composant, à la louange de la Reine du ciel, de touchants et pieux cantiques. Mais lorsqu'il ne lui restait plus qu'une journée de chemin à faire, il fut attaqué d'une violente fièvre, occasionnée par la fatigue, et qui le contraignit de s'arrêter, comme si Dieu eût voulu d'abord le réduire à cet état pour lui faire éprouver plus sensiblement le pouvoir de sa sainte mère. Délivré d'un premier accès, il crut retrouver toutes ses forces dans le désir qui le pressait d'arriver au terme de son voyage ; elles ne répondirent point à son ardeur : il ne put s'y rendre qu'en se traînant pour ainsi dire sur la route, tant il se trouva affaibli dès la première lieue (2). Cependant plus il approchait du saint lieu, plus il goûtait de consolations intérieures ; et ces grâces sensibles, augmentant sa confiance en Marie, lui faisaient croire qu'elle agréait ce pèlerinage, et les fatigues qu'il endurait pour lui plaire. Dès qu'il aperçut de loin l'église de Lorette, il éprouva tout-à-coup les impressions les plus tendres, et tout ce que l'amour peut exciter de plus vives émotions. « Je sentis alors mon cœur, » dit-il, comme blessé d'un coup de flèche, ce qui me remplit tout du saint amour de Marie (3). »

Aussitôt qu'il fut arrivé à la ville, ceux qui l'accompagnaient s'empressèrent d'appeler un médecin ; mais il leur témoigna, de son côté, une si vive impatience d'aller se

* NOTE 12.

XIX.

M. Olier va à pied de Rome à Lorette.

(1) *Mém. aut. de M. Olier, t. I. p. 124.*

(2) *Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. I p. 28, 29.*

(3) *Mém. aut. de M. Olier, t. I. p. 125.*

prosterner aux pieds de l'image miraculeuse de la très-sainte Vierge, qu'ils n'osèrent y mettre obstacle. Il s'y transporta donc peu de moments après, et c'était là que Dieu lui avait préparé le remède qui devait opérer la guérison de son corps et l'entière conversion de son âme. Une femme possédée du malin esprit, qu'il rencontra en se rendant à l'église, lui adressa des paroles qui l'étonnèrent.

« Quoique je n'eusse point de soutane, dit-il, et que jamais » elle ne m'eût vu, m'appelant par le nom de ma condition, » elle me dit en italien : Abbé français, si tu ne te conver- » tis pour vivre en homme de Dieu, attends d'étranges » traitements. »

XX.
A Lorette ,
M. Olier est
tout changé.

Dès que M. Olier eût mis le pied dans la grande église, au milieu de laquelle s'élève la sainte maison, « car je n'o- » sais pas, dit-il, entrer ce jour-là même dans cette cha- » pelle, n'ayant pas été à confesse ; » son âme se sentit comme toute inondée de consolations intérieures. « En » entrant dans l'église, ajoute-t-il, je fus touché vive- » ment jusqu'à verser des larmes en abondance. Je fus tel- » lement attendri par les caresses de la très-sainte Vierge, » et je ressentis des secours si puissants, qu'il fallut me » rendre à mon Sauveur qui me poursuivait depuis un si » long-temps. Je me trouvai si puissamment touché, et je » sentis des mouvements si vifs, que, tout baigné de larmes, » je demandai avec instance à la très-sainte Vierge, » qu'elle m'obtint la mort quand elle prévoirait que je de- » vrais tomber dans mes péchés passés, dans lesquels, » grâce à Dieu, je ne suis point retombé depuis. Mon » Dieu ! qu'ils sont utiles aux pécheurs, les lieux dédiés à » la piété de la très-sainte Vierge. Ce fut le coup le plus » puissant de ma conversion ; et, comme cette admirable » princesse fait plus de bien qu'on n'en demande, au » lieu de la guérison des yeux du corps que je lui deman- » dais, elle me donna celle des yeux de l'âme qui m'était » bien plus nécessaire, sans que je le connusse toutefois. Je

» croi
» qui
» guér
» cin,
» remi
» je re
» pas c
» un g
» dema
» dans
» des li
Il pas
en prièr
Les grâ
M. Olier
plus rec
» j'ai ét
» sainte
» naître
» Jésus-
tourna à
nul accid
cupant,
grandeu

« crois que le corps et l'âme auraient bien à combattre à
 « qui reçut davantage. En entrant dans l'église, je fus
 « guéri soudainement de la fièvre, en sorte que le méde-
 « cin, étant ensuite venu me visiter, me trouva le pouls si
 « remis qu'il crut que j'étais arrivé en carrosse. Outre que
 « je reçus la guérison de mes yeux, et que depuis je n'ai
 « pas eu sujet d'appréhender pour la vue, je reçus alors
 « un grand désir de la prière; car je me souviens que je
 « demandai avec zèle de pouvoir passer la nuit en prières
 « dans cette sainte maison, comme je l'ai fait ailleurs dans
 « des lieux dédiés à la très-sainte Vierge (1). »

Il passa en effet la nuit dans l'église de Lorette, toujours
 en prières, (2) et versant continuellement des larmes (3).
 Les grâces extraordinaires dont il y fut favorisé firent de
 M. Olier un homme nouveau; et, après ce voyage il n'était
 plus reconnaissable. « C'est dans ce saint lieu, dit-il, que
 « j'ai été engendré à la grâce par les prières de la très-
 « sainte Vierge, et cette mère de miséricorde m'a fait re-
 « naître à Dieu dans le lieu même où elle avait engendré
 « JÉSUS-CHRIST dans ses chastes entrailles (4). » Il re-
 tourna à Rome marchant encore à pied, et y arriva sans
 nul accident, bien consolé du succès de son voyage, s'oc-
 cupant, dans le chemin, des miséricordes de Dieu, et des
 grandeurs de son aimable bienfaitrice.

(1) *Mém. aut.*
de M. Olier t. I.
 p. 124, 125.

(2) *La Vie de*
M. Olier, par le
Père Giry, p. 15.
— Vie du même,
dans l'Année Do-
minicaine.

(3) *Ibid. p. 416.*
— Remarq. hist.
t. III, p. 455.

(4) *Mém. aut.*
de M. Olier, t. II.
 pag. 506, 531.
 409. — t. III.
 p. 270.

NOTES DU PREMIER LIVRE.

SUR LA FAMILLE OLIER.

NOTE 1. — La famille Olier a produit une suite remarquable de grands audiençiers de France, de maîtres des requêtes, de conseillers au Parlement de Paris, plusieurs conseillers d'état, un avocat-général, un président au grand conseil, des intendants de province, des gouverneurs de place, des chevaliers de Malthe, un ambassadeur à Constantinople, Charles-François Olier de Nointel, devenu justement célèbre dans la diplomatie aussi bien que dans l'histoire des lettres et des beaux arts; et ce fut sans doute en récompense de leurs services, que plusieurs membres de cette famille reçurent du souverain les fleurs de lis d'or qu'ils portaient dans leurs armes. Elle eut encore l'avantage d'être alliée aux familles les plus honorées dans la magistrature, aux Molé, aux Séguier, aux Bellièvre, aux Méliand, aux Le Tellier, aux Colbert, aux Amyot, aux Malherbes, à des maisons illustres par leur noblesse, aux vicomtes de Polignac, et à beaucoup d'autres. *Histoire de la Grande Chancellerie de France*, par Abraham Tessereau, 2 vol. in-folio. 1710, liv. II, pag. 124-226. liv. III, pag. 550, 506, 584, 572, 551. liv. IV, pag. 662. — *Dictionnaire de la Noblesse par M. de la Chesnaye-des-Bois*, 2^e édition, tome XI, in-4^o. Paris, 1776, page 74 et suiv. tom. X, pag. 166, et tom. IX, pag. 461. — *Biographie universelle ancienne et moderne*, in-8^o. Paris, 1822, tom. XXXI pag. 541 et suiv. — *Histoire genealogique de la maison de France*, in-folio, tom. VI, pag. 575, tom. IX, pag. 201. — *Histoire genealogique et heraldique des Pairs de France*, par M. de Courcelles, in-4^o. Paris, tom. X, pag. 54. — *Les Genealogies des Maîtres des requêtes ordinaires de l'hôtel du Roi*, in-folio, ms. de la bibl. de l'Arsenal. — *Familles de Paris*, in-folio, avec leurs armes enluminées. Tom. I. p. 481 : ms. de la bibl. de l'Arsenal. — *Archives du ministère des affaires étrangères*, ambassadeurs de C. P. — *Recueil d'alliances*, ms. de la bibl. Mazarine, in-folio, p. 165.

NOT
Petit-H
des-sce
de mag
Henri r
ses enf
son att
pure au
malheur
une long
tience, c
un cavea
dants (1)
Noble hon
siller du
dernier ex
deredé le d
igée de se
juin, audi
jour, et q
Franço
père du f
Nointel,
conseiller
nal curien
trouve par
indiqué da
ques déta

NOTE 5
au 21 sept
Pierre Viv
bre 1657,
50 ans, je s
ma conversi
le 20 septen
d'entrer da
fixent sa na

NOTE 2. — Jacques Olier était de François Olier, seigneur du Petit-Hangest et de Vandelle, et de Madeleine Molé, tante du gardes-sceaux de ce nom. François Olier, qui avait exercé diverses charges de magistrature sous Henri II, François II, Charles IX, Henri III et Henri IV, entre autres celle de grand audiençier de France, laissa à ses enfants un avantage plus précieux que ses charges et ses biens : son attachement inviolable à la foi catholique, qu'il avait conservée pure au milieu des tempêtes exaltées par l'hérésie, durant les temps malheureux où il vécut. Il mourut âgé de 77 ans, le 2 avril 1597, après une longue maladie qui fit éclater sa résignation, sa piété et sa patience, et fut inhumé à l'église Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, dans un caveau qu'il avait fait construire pour la sépulture de ses descendants (1). On y lisait cette épitaphe : *En la roüe de la chapelle gissent : Noble homme François Olier, Seigneur du Petit-Hangest et Vandelle, Conseiller du Roi, et Secrétaire ordinaire ès-Maison et Couronne de France, Audiençier en la Chancellerie de Paris, qui, âgé de soixante et dix-sept ans, est decédé le deuxième jour d'avril 1597; et demoiselle Madeleine Molé, sa femme, âgée de soixante-trois ans, qui est pareillement decédée le dernier jour de juin, audit an; lesquels ont fondé, à perpétuité, une messe pour chacun jour, et quatre grand'messes par an, en l'an 1576.*

François Olier laissa trois fils, Jacques Olier de Verneuil, père du fondateur du séminaire de Saint-Sulpice; François Olier de Nointel, chef de la branche de ce nom; et Nicolas-Edonard Olier, conseiller au Parlement de Paris. Ce dernier est l'auteur d'un journal curieux qui contient onze années du règne de Henri IV, et qui se trouve parmi les manuscrits de la bibliothèque du Roi, à Paris. Il est indiqué dans la *Bibliothèque historique de la France*, on y trouve quelques détails remarquables sur l'histoire de la Ligue. (2).

NAISSANCE ET BAPTÊME DE M. OLIER.

NOTE 5. — M. de Bretonvilliers (5) marque la naissance de M. Olier au 21 septembre 1608, fondé sans doute sur une lettre de celui-ci à Pierre Vivien, son valet de chambre à Pébrac, datée du 21 septembre 1657, et dans laquelle il lui dit : *Pierre, mon ami, j'ai aujourd'hui 50 ans, je suis plus vieux que je ne pensais; prie Dieu à bon escient pour ma conversion* (4). Mais on devait plutôt conclure de là qu'il était né le 20 septembre 1608, et que, le 21 septembre 1657, il commençait d'entrer dans sa trentième année. Au reste, tous les monuments fixent sa naissance au 20 septembre; il est certain, par les registres des

(1) *Épitaphes de la ville de Paris, in-folio, t. I. p. 640. Ms. de la bibl. de l'Arsenal. — Item, de la bibl. Mazarine.*

(2) *Fonds de Baluze, 516. 1. reg. 9. 21. 5.*

(3) *Vie Ms. de M. Olier. t. I. page 6.*

(4) *Lettres aut. de M. Olier, pag. 565.*

(1) *Etat-civil de Paris. Naissances de la paroisse Saint-Paul depuis 1598, jusqu'en 1600*, p. 226, 2^e colonne.

(2) *Lettre aut. de M. Olier*, p. 65.

(3) *Vie de saint Vincent de Paul*, III-40, t. I, p. 202.

(4) *Vie de M. de Renty*, III-40, 167, p. 5. — Voyez aussi: *Vie de la sœur Houffard*, III-8, 1700, pag. 1.

(5) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. I, p. 475, et t. II, p. 495.

(6) *Mémoires aut. de M. Olier*, tom. II, p. 315, verso.

(7) *Lib. I, cap. I, no 12 et 13.*

(8) *Cornet. à Lapid. Comm. in num. caput XXIV*, p. 870.

baptêmes de la paroisse Saint-Paul, qu'il fut baptisé ce jour là (1), et M. Olier nous apprend lui-même qu'il fut baptisé le propre jour de sa naissance : *Priez pour celui qui est né et baptisé à tel jour qu'il vous écrit* (2).

NOTE 4. — C'est sans aucun fondement que quelques auteurs disent que M. Olier fut nommé au baptême *Jean-Jacques*, et que d'autres l'appellent simplement *Jacques Olier* (5). Il prit probablement le nom de *Jacques* à la confirmation, comme c'était alors la coutume : le baron de Renty, en recevant ce sacrement, ajouta le nom de *Jean-Baptiste* à celui de Gaston qu'il avait reçu au baptême (4). Quoiqu'il en soit, ce second patron que prit M. Olier était S. Jacques-le-Mineur, et non S. Jacques frère de S. Jean, comme on l'a écrit. M. Olier s'en explique lui-même de la manière la plus expresse dans ses *Mémoires*. « *Le 1^{er} jour du mois de mai, non patron S. Jacques. . S. Jacques martyrisé dans Jérusalem, ce grand saint dont j'ai l'honneur de porter le nom aussi bien que celui de S. Jean.* » (5).

SONGE DE MADAME OLIER.

NOTE 5. — M. Olier ne parle que d'une manière incidente du songe que sa mère avait eu lorsqu'elle le portait, et s'en exprime en ces termes : « *J'ai ouï dire à un Jacobin réformé, qu'il avait entendu de ma mère qu'étant en couche de moi, elle avait eu en songe la vue d'une boule et d'un flambeau auprès, comme l'avait eu la mère du grand saint Dominique.* (6) » Ce rapprochement nous autorise à penser que ce flambeau semblait embrâser le globe, puisque autrement l'analogie entre ces deux songes n'existerait plus. *Vidit enim se gestari*, dit Thierry d'Apolde, parlant de la mère de saint Dominique, *catulum in utero, qui ardentem in ore fuculum bajulabat; egressus autem ex utero totum mundum ignibus de ore suo procedentibus incendebat* (7). Ce qu'on raconte de la mère de saint Colomban est tout-à-fait semblable.

« *Gravida, noctu in somnis, vidit è sinu suo rutilantem solem, niniq; fulgore procedere, et mundo ingens lumen præbere* (8).

PRÉDICTION DE SAINT FRANÇOIS DE SALES.

NOTE 6. — Tous les auteurs qui ont parlé de la réponse de saint François de Sales touchant la vocation de M. Olier, l'ont regardée comme l'effet d'une lumière prophétique. C'est ce qu'affirment les savants auteurs du *Gallia christiana* (9); le sous-promoteur de la foi, et

(9) *Franciscus Salesius futuram Jacobi sanctitatem prædixit Lugduni, ubi une pater adolescentis provincie præfectum agebat. Gall. christ.*

d'autre
cation
du père
saint Fr
François
dont l'é
François
ardenn
l'institut
manifest
à une d
de Jeter
lin. Ce
de la cou
avait de g
toriser à
de DIEU
saint Fran
tiques, l
stance est

(1) *Respons
cause. Non
tem adeo san
futuram eam*

(2) *La Vie
prelat ayant
à M. Olier
avait choisi
(3) La gloir
ment et de
Capucin, in
réponse de s
M. Olier a b*

(4) Cette bi
original dans

(5) *Histoire
nature, par
-La Vie de M
du Chardon
ction histor
la communauté*

(6) *La Vie
le R. P. Lout
III-80. Liv IV, c
chap. 50, pag.*

d'autres théologiens, dans les procédures faites à Rome pour la béatification de la mère Agnès(1); c'est ce qu'on lit dans les *Vies des Saints*(2); du père Giry, provincial des Minimes; dans l'*Histoire du tiers ordre de saint François* (3), du père Hilarion de Nolay; dans celle de saint François de Sales, par M. de Cambis (4) et dans d'autres ouvrages dont l'énumération serait superflue. On peut remarquer ici que saint François de Sales, l'un des hommes de ce siècle qui désirèrent le plus ardemment de voir s'établir en France des compagnies vouées à l'institution du clergé, parut être destiné par la providence pour manifester leur vocation à ceux qui devaient donner commencement à une œuvre si importante; il pressa vivement Pierre de Bérulle de jeter les fondements de l'Oratoire, établi primitivement pour cette fin. Ce fut lui aussi qui fit connaître au cardinal de Retz, la destinée de la communauté naissante de M. Bourdoise, lui prédisant que DIEU avait de grands desseins sur elle (5), et ces exemples peuvent autoriser à penser qu'il a connu aussi la vocation de M. Olier, suscité de DIEU pour concourir au même dessein. On sait d'ailleurs que saint François de Sales était souvent éclairé de lumières prophétiques, lorsqu'il célébrait les saints mystères (6); et cette circonstance est remarquable, puisque ce fut au sortir même de l'autel qu'il

(1) *Responsio ad animæ versionem rev. Promotoris, super introductione causæ. Romæ in-fº, pag. 22, n° 37. Nec mirandum profecto est, ad eminentem adeo sanctitatis gradum illum pertigisse; nam propheticò illustratus lumine, futuram eam præviderat sanctus Fræseus Salesius.*

(2) *La Vie de M. Olier*, par le père Giry, 1^{re} partie, chap. 11. Ce grand prélat ayant imploré la lumière du Saint-Esprit par d'instantes prières, répondit à Mme Olier qu'elle changeât sa crainte en actions de grâces, parce que Dieu avait choisi cet enfant pour sa gloire et pour le bien de son Eglise.

(3) *La Gloire du tiers ordre de saint François, ou l'histoire de son établissement et de son progrès etc.* par le R. P. Hilarion de Nolay, prédicateur Capucin, in-8º. Lyon, 1694, 2^e partie, page 265. Après avoir rapporté la réponse de saint François de Sales, il ajoute : *La sainteté de la conduite de M. Olier a bien vérifié la prophétie de ce saint.*

(4) Cette histoire n'a jamais été imprimée; on en conserve le manuscrit original dans la bibliothèque du grand séminaire de Notre-Dame-du-Puy.

(5) *Histoire de Pierre de Bérulle, fondateur de la congrégation de l'Oratoire*, par M. Tabaraud, Paris, 1817, in-8º, liv. III, n° 1. p. 171, 172. — *La Vie de M. Bourdoise, premier prêtre de la communauté de S. Nicolas du Chardonnet*, Paris, 1714, in-4º, liv. II, pag. 110. — *Archives du royaume, section historique*, carton n° 385, volume in-folio : abrégé de l'origine de la communauté et séminaire de Saint-Nicolas du Chardonnet, composé en 1647.

(6) *La Vie de l'illustissime et révérendissime François de Sales*, par le R. P. Louis de la Rivière, de l'ordre des Pères Minimes. Rouen 1651, in-8º. Liv. IV, chap. 57, page 621. chap. 16, page 585. chap. 52, pag. 615. chap. 50, pag. 604. chap. 47, page 590.

fit à Mme Olier la réponse dont nous parlons ; réponse si ferme et si précise , et donnée avec tant d'assurance , qu'à moins de supposer une lumière d'en-haut , elle serait dans la bouche d'un homme si sage , et dans une circonstance si grave et si religieuse , un acte de témérité bien étrange, pour ne rien dire davantage, et tout-à-fait inconciliable avec le caractère bien connu de ce grand saint.

NOTE 7.—M. de Bretonvilliers, dans la *Vie manuscrite* qu'il a composée de M. Olier, s'exprime de la sorte en rappelant la réponse de S. François de Sales, touchant la vocation de M. Olier : « Ce grand serviteur de » **DIEU**, après avoir offert et représenté cette affaire durant quelques » jours à notre Seigneur, tout éclairé d'en-haut, répondit à la mère » qu'elle n'appréhendât aucunement, que **DIEU** s'était choisi cet en- » fant pour sa gloire, qu'il s'en servirait un jour pour le bien de son » Eglise, et qu'elle changeât dorénavant sa crainte en actions de » de grâces vers la bonté de Notre-Seigneur, pour la faveur qu'elle » lui faisait de vouloir prendre un de ses enfants à son service. »

(1) *L'Ann. Dom.*
parl. 17^e de sep-
tembre, p. 416.—
Remarques hist.
t. III, p. 434.

Le Père Giry s'est exprimé à peu près de la même manière, comme on l'a rapporté. Voyez aussi la *Vie de M. Olier, par le père de Saint-Vincent* (1). L'auteur de l'*Histoire des Ordres Monastiques* met à peu près la même réponse dans la bouche de saint François de Sales. « Les parents de l'enfant, dit-il, lui auraient peut-être fait quitter l'état ecclésiastique, si saint François de Sales ne l'eût empêché, assurant madame Olier, que **DIEU**, dont il avait imploré les lumières, lui avait fait connaître qu'il avait choisi cet enfant pour sa gloire et le bien de son Eglise; la priant non seulement de ne point faire attention à ses doutes, mais même de lui donner son fils, du consentement de M. Olier, afin qu'étant auprès de lui, il pût se former aux vertus ecclésiastiques (2). »

Grandet, dans la vie de M. Olier, qu'il composa sur celle publiée par le père Giry et sur les traditions recueillies par lui au séminaire de Saint-Sulpice, où il avait fait ses études ecclésiastiques, s'exprime en ces termes : « Saint François de Sales étant à Lyon, alla voir un jour M. Olier, Intendant de la province du Lyonnais. Madame Olier fit venir son fils pour saluer le saint Prélat, et lui dit : Je vois ce jeune homme d'un caractère si vif et si bouillant, que je doute fort que nous en puissions faire un bon ecclésiastique. Le saint, ayant regardé attentivement le jeune Olier, l'embrassa, et dit à sa mère : Madame, **DIEU** a choisi votre fils pour travailler à sa gloire et pour le bien de son Eglise; il veut en faire un saint Prêtre (3). »

(3) *Vies Ms.*
de Grandet, t. I.
p. 128.

NOTE 8.—M. Olier nous apprend que ce fut par les avis et le conseil de saint François de Sales qu'il porta la soutane, quoiqu'il eût cependant déjà reçu la tonsure avant de connaître ce prélat, et qu'il possédât même un bénéfice. C'est que, selon la mauvaise coutume de ce temps, les ecclésiastiques ne portaient point l'habit de leur état. Lorsque M. Eudes, qui avait déjà reçu les ordres mineurs, se présenta au père de Bérulle pour entrer dans l'Oratoire, celui-ci, après quelques légères épreuves, lui fit prendre l'habit ecclésiastique, parce que, dit l'un de ses historiens, il suivait innocemment la coutume alors généralement reçue (1). On voit en effet, dans la *Vie* de M. Bourdoise, qu'il n'y avait presque personne, même parmi les curés et les autres bénéficiers, qui portât la soutane hors de l'église; et que M. Bourdoise ayant commencé à la porter tous les jours, dès qu'il eut été tonsuré, on fit d'une pratique si louable le sujet des plus mésséantes railleries (2). Enfin, ce qui est plus étrange encore, la plupart de ceux qui recevaient la tonsure, n'avaient pas même de soutane, durant cette cérémonie, jusque-là que, vers l'année 1626, l'évêque de Tarse, coadjuteur d'Avranches, conférant les ordres dans la chapelle de l'archevêché de Paris, sur trois cents prétendants à la tonsure, il n'y en eut qu'un seul qui fût en soutane, et encore c'était M. Bourdoise qui l'avait envoyé (3).

(1) *Vie du père Eudes*, 1827, t. 1, p. 18, et not. 1.

(2) *Vie de M. Bourdoise*, in-10, liv. 1, p. 34, et II, pag. 113, 116.

(3) *Vie Ms. du même*, in-4o, p. 568, 569, 507.

NOTE 9.—M. de Longue-terre, l'un des historiens de saint François de Sales, et d'après lui l'auteur de la *Vie* anonyme de ce saint, publiée à Paris, en 1687, in-4o, ainsi que Marsollier dans la sienne rapportent que Madame Olier était accompagnée de ses filles lorsqu'elle se présenta à saint François de Sales pour recevoir sa bénédiction. Cette circonstance, si elle est véritable, ne peut infirmer la certitude du fait que nous rapportons, attesté par les *Mémoires* du temps (4), et par le propre témoignage de M. Olier: *J'ai eu l'honneur*, dit-il, *de recevoir la bénédiction de M. de Genève à sa mort* (5). Il dit pareillement dans son *Panegyrique* de saint François de Sales: *J'ai eu le bien de recevoir sa bénédiction durant sa vie et à sa mort* (6).

(4) *Vie Ms. de M. Olier*, par M. de B. Tom. 1, p. 18.—*Mémoire sur M. Olier*, par M. Boudrand... p. 1.

(5) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. 1, p. 150.—*Compte des Mémoires de M. Olier*, tom. II, p. 27.

(6) *Panegyrique Ms. de M. de Sales*, Exorde.

NOTE 10.—Dès que saint François de Sales eut rendu le dernier soupir, une multitude prodigieuse de peuple s'empressa d'aller baiser ses pieds, et la famille Olier ne fut pas des moins ardentes à lui donner des marques publiques de sa vénération. M. Olier, comme Intendant de la province, ordonna de l'embaumer: il fit même tous ses efforts pour enrichir d'un si précieux dépôt la ville de Lyon, qui ne le voyait sortir qu'à regret de ses murs; ce fut lui, en effet, qui, au mo-

ment du transport, défendit aux porteurs de passer outre, et qui leur commanda, au nom du Roi, de laisser le corps à Lyon, jusqu'à ce qu'il constât de la volonté du défunt. Mais deux députés du chapitre d'Annecy ayant apporté à M. Olier le testament du saint Evêque, il se vit contraint de céder. « Les députés, dit Auguste de Sales, » l'enlevèrent tout à la même heure, sans s'arrêter à faire des cérémonies, de crainte qu'il n'arrivât quelque autre empêchement et » quelque sédition de la part du peuple (1). »

(a) *Histoire du R. François de Sales, par Auguste de Sales, p. 580, 583, 587.*

NOTE 11. — M. Olier rapporte qu'il avait en dessein, étant jeune, d'entrer dans un autre ordre que celui des Chartreux. Il ne nomme pas celui de saint François, mais il le désigne équivalement, en disant que la fête du fondateur tombait au mois d'octobre. On sait d'ailleurs qu'il eut toute sa vie une grande affection pour saint François d'Assise, dont il paraît qu'il embrassa le tiers ordre.

SUR LA SAINTE MAISON DE LORETTE.

NOTE 12. — On sera bien aise de trouver ici un précis de l'histoire de la translation de la sainte Maison de Lorette. Ce fut sous le pontificat de Célestin V, et lorsque les chrétiens avaient entièrement perdu les saints lieux de la Palestine, que la petite maison, où s'est opéré le mystère de l'Incarnation dans le sein de Marie, fut transportée par les anges, de Nazareth dans la Dalmatie, ou l'Esclavonie, sur un petit mont appelé Tersato. Les miracles qui s'opéraient tous ces jours dans cette sainte maison, l'enquête juridique que des députés du pays allèrent faire à Nazareth même, pour constater sa translation en Dalmatie, enfin la persuasion universelle des peuples qui venaient la vénérer de toutes parts, semblaient être des preuves incontestables de la vérité du prodige. DIEU voulut néanmoins en donner une nouvelle, qui eût en quelque sorte l'Italie et la Dalmatie pour témoins. Après trois ans et sept mois, la sainte maison fut transportée à travers la mer Adriatique au territoire de Recanati, dans une forêt appartenant à une dame appelée Lorette; et cet événement jeta les peuples de la Dalmatie dans une telle désolation, qu'ils semblaient ne pouvoir y survivre. Pour se consoler, ils bâtirent, sur le même terrain, une église consacrée à la mère de DIEU, qui fut desservie depuis par des Franciscains, et sur la porte de laquelle on mit cette inscription : *Hic est locus in quo fuit sacra Domus Nazarena quæ nunc in Recineti partibus colitur.* Il y eut même beaucoup d'habitants de la Dal-

mat
mais
pour
Ca
qu'il
pêler
Pour
de la
seize
enqu
renou
dans
forêt
lerins
une p
Antie
partag
dans u
restée
La tr
blemen
en célé
On lit
Translat
est; et,
ajoutées
» talis d
» in Dal
» transla
» in qua
» diplom
» unâ mi
» batur.
» Matris
» sancta
» province
Cette ac
la congrég
la Toscane

matie qui vinrent en Italie fixer leur demeure auprès de la sainte maison, et qui établirent la compagnie du *Corpus Domini*, appelée pour cela des *Esclavons* jusqu'au pontificat de Paul III.

Cette nouvelle translation fit tant de bruit dans la chrétienté, qu'il vint de presque toute l'Europe une multitude innombrable de pèlerins à Recanati afin d'honorer la maison dite depuis de *Lorette*. Pour constater de plus en plus la vérité de cet événement, les habitants de la province envoyèrent d'abord en Dalmatie, et ensuite à Nazareth, seize personnes des plus qualifiées, qui firent sur les lieux de nouvelles enquêtes. Mais DIEU daigna en montrer lui-même la certitude en renouvelant deux fois, coup sur coup, le prodige de la translation dans le territoire même de Recanati. Car, au bout de huit mois, la forêt de Lorette se trouvant infestée d'assassins qui arrêtaient les pèlerins, la maison fut transportée à un mille plus avant, et se plaça sur une petite hauteur qui appartenait à deux frères de la famille des Antici; et enfin ceux-ci ayant pris les armes l'un contre l'autre pour partager les offrandes des pèlerins, la maison de Lorette fut transférée dans un endroit peu éloigné, et au milieu du chemin public, où elle est restée, et où a été bâtie, depuis, la ville appelée Lorette.

La translation miraculeuse de cette sainte maison étant incontestablement démontrée, les souverains Pontifes ont établi une fête pour en célébrer la mémoire.

On lit dans le Martyrologe Romain, au 10 décembre : *Laureti in Piceno Translatio sacre domus Dei genitricis Mariæ, in qua Verbum caro factum est*; et, dans la sixième leçon de l'Office, ces paroles qui y furent ajoutées sous le pontificat d'Innocent XII : « Ipsius autem Virginis natalis domus, divinis mysteriis consecrata, ab Infidelium potestate in Dalmatiam prius, deinde in agrum Lauretanium Picenæ provincie translata fuit, sedente sancto Celestino V; tandemque ipsam esse in qua Verbum caro factum est, et habitavit in nobis, tum pontificiis diplomatibus et celeberrimâ totius orbis veneratione, tum continuâ miraculorum virtute, et celestium beneficiorum gratiâ comprobatur. Quibus permotus Innocentius XII, quò ferventiùs erga Matris amplissimæ cultum fidelium memoria excitaretur, ejusdem sanctæ domus translationem anniversariâ solemnitate in tota Picenâ provincia veneratam, Missa et Officio proprio celebrari præcepit. »

Cette addition ne fut faite qu'après l'examen le plus sévère, dans la congrégation des Rites, en 1699. La fête établie d'abord dans toute la Toscane, fut ensuite célébrée, par l'autorité de Benoît XIII, dans

l'état de Rome, la république de Venise, et enfin dans tout le royaume d'Espagne et les Etats catholiques qui en dépendaient.

Benoît XIV (*De Festis B. Mariæ Virg.* cap. XVI. *De Festo Translationis sanctæ domûs Lauretanæ*) fait voir que la vérité de cette histoire est appuyée sur les fondements les plus solides, et prouve invinciblement qu'on ne peut la révoquer en doute. Les preuves principales sont :

1^o Les constitutions de Paul II, de Léon X, de Paul III, de Paul IV, et de Sixte V.

2^o Les miracles presque sans nombre qui se sont opérés et s'opèrent encore tous les jours dans la sainte chapelle de Lorette.

« De miraculis autem quæ quotidie in sacra illa domo contingunt, »
 « probantque locum illum eundem esse in quo ineffabile Incarna- »
 « tionis Verbi mysterium impletum est, ea sunt propè innumera, »
 « ibique continuè succedentia, atque ita nota, ut de his dicere hominis »
 « sit abutentis otio suo. » *Ibid.* n. 2.

3^o Le témoignage des écrivains les plus recommandables, comme Canisius, Baronius, Rainaldus, Tursellinus, Turrianus, Benzonius, Angelita, etc. et surtout Martorellus, qui rapporte, dans son *Theatrum sanctæ domûs Lauretanæ*, les paroles des témoins, qui, dans un examen solennel, attestent tenir de leurs ancêtres, qu'ils avaient vu, de leurs propres yeux, la sainte maison portée dans les airs, et venir se placer au lieu où on la voit actuellement.

4^o Le rapport des trois commissaires envoyés par Clément VII, pour comparer les dimensions de la sainte maison de Lorette avec celle des lieux où elle était située auparavant, soit en Dalmatie, soit en Galilée, et qui les trouvèrent parfaitement conformes.

Benoît XIV, après avoir cité et adopté ces autorités différentes, ajoute : « Sed temperare nobis ipsi non possumus, quin nonnihil dicamus de eo quod quidam, ut eruditi acrisque ingenii sibi famam parent, semihianti ore mussitant, sapientioribus magnique nominis criticis hujus non probari veritatem historie. » Il oppose à ces faux critiques, Bollandus, Papebroek son continuateur, le P. Alexandre, Théophile Raynaud, Baillet lui-même, le P. Honoré de Sainte-Marie, Graveson, Guido-Grandus, Calmet, Muratori, etc. qui tous admettent comme incontestable la vérité de cette histoire.

C'est sur le modèle de la sainte maison de Lorette, renfermée dans la magnifique église du même nom, qu'a été construite la chapelle dite de Lorette, qu'on voit à Issy, dans la maison de campagne du séminaire de Saint-Sulpice (1).

(1) *Histoire du diocèse de Paris, par Lebeuf*, t. VII, p. 11, 12. — *Mémoires de France*, avril, 1752. — *Via Crucis, ou Méthode pratique du chemin de la croix*, in-18, dernière édition.

LIVRE SECOND.

INCERTITUDES DE M. OLIER SUR SA VOCATION ; ELLE LUI
EST ENFIN MONTRÉE EN FIGURE. IL SE MET SOUS LA
CONDUITE DE SAINT-VINCENT DE PAUL ET S'EXERCE AUX
MISSIONS.

Le désir de rompre tout commerce avec le monde, pour se donner à Dieu sans partage, inspira à M. Olier la pensée d'embrasser la vie religieuse dans quelque monastère d'Italie. Il alla, pour ce dessein, dans l'île de Capri, au royaume de Naples, et là, sentant un vif attrait pour la solitude, il songea d'abord à se retirer dans quelque chartreuse afin d'y vivre entièrement inconnu (1). Mais dans l'incertitude de ce que Dieu demandait de lui, il visita quelques-unes des maisons de ces contrées, qui retraçaient la vie des anciens anachorètes : la vue de ces anges terrestres fit naître en lui des impressions et des desirs qu'il avait peine à ne pas regarder comme des marques de vocation à la vie du cloître ; et son attrait toujours croissant pour la contemplation, joint à la crainte de se perdre dans le monde s'il y rentrait, le confirmaient tous les jours dans cette persuasion. Cependant, ne connaissant pas assez clairement les desseins de Dieu sur lui, il prit le parti de repasser en France, où sa mère, privée de toute consolation, sollicitait instamment son retour. Elle venait de perdre son mari, à la suite d'une maladie longue et douloureuse, pendant laquelle il avait fait éclater sa patience et sa vertu.

M. Olier, vivement affligé de cette nouvelle qu'il apprit

I.
M. Olier perd son père, et revient en France.

(1) *Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers. t. I. p. 33.*

(2) *Mém. aut.*
de M. Olier. t. II.
p. 414.

(1) *Mém. aut.*
de M. Olier t. I.
p. 92.

à Rome , ne put , pendant un jour et une nuit entière , arrêter les larmes (2) que lui faisaient répandre la tendresse filiale , plutôt que la crainte des jugements de Dieu sur une âme si chrétienne. « Il est , comme je l'espère , dans » le ciel , écrivait-il , par l'heureuse fin qu'il a faite après de » longues et très-fâcheuses maladies , et surtout après la » dévotion très-particulière qu'il a toujours eue envers la » sainte Vierge. » (1)

Madame Olier , depuis la mort de son mari , ne cessait de solliciter son fils de repasser en France. Par un mélange de piété et de vanité mondaine , assez ordinaire à la plupart des parents qui se flattent d'être chrétiens , elle désirait que son fils menât dans le clergé une vie régulière ; mais elle n'ambitionnait pas avec moins d'ardeur , pour lui , les postes de l'Église les plus éminents. Se voyant chargée seule du soin de ses fils , elle les poussait malgré leur jeunesse dans la carrière des honneurs ; elle obtint une charge de Maître des requêtes pour François Olier de Verneuil , son aîné , qui avait d'abord été conseiller au parlement de Paris ; elle pourvut Nicolas-Edouard Olier de Fontenelle , le plus jeune , de celle de grand Audencier de France , que leur père avait possédée de nouveau avant sa mort (2) ; et , pour celui dont elle demandait le retour , elle venait d'obtenir une place d'Aumônier du Roi. « Cette » bonne mère , disait ce dernier , m'attendait avec impatience au retour de Rome et de Notre-Dame-de-Lorette , » où j'avais été conçu à la piété et à la véritable vie ; elle » me demandait beaucoup , dans l'attente qu'elle avait que » je reviendrais et que je paraîtrais avec éclat en sa maison , » que je l'éleverais , que je me pousserais à la cour. Elle » croyait même que j'accepterais la place d'Aumônier du » Roi , qu'elle s'était efforcée de m'obtenir par beaucoup de » sollicitations et de prières. »

(2) *Les Généalogies des Maîtres des requêtes, Ms. etc. — Hist. de la Grande Chancellerie de France. liv. III. p. 372.*

II.

M. Olier embrasse ouvertement la pratique des maximes évangéliques.

» A mon retour , ayant nouvellement perdu son mari , » feu mon père , et se voyant dépourvue d'appui et d'a-

» n
» e
» m
» ch
» de
» d'
»
» rie
» cat
» au
» cha
» et
» den
» à pe
» hor
» Noé
» clar
» je m
» dans
faire p
les fa
folie d
comme
dévone
alors ;
mouve
à Die
pendra
vocatio
à imite
faisant
de ses
princip
évangé
service

» initié, elle me prit en si grande affection, me voyant
 » encore dans les vanités du siècle et tous les trains du
 » monde, qu'elle ne pouvait assez me caresser ni me
 » chérir. Elle me disait même que je tiendrais la place
 » de mon père, et que je lui servais de consolation et
 » d'appui; ce qui ne dura que fort peu (1).

(1) *Mém. aut.*
de M. Olier. t. II.
 p. 407.

« Quoique je n'eusse rien changé dans ma conduite exté-
 » rieure, je puis bien avouer, néanmoins, que depuis ma vo-
 » cation à Dieu dans Lorette, je ne pouvais me complaire en
 » autre chose qu'en l'entretien de Dieu; le reste m'était à
 » charge, ce m'était une géhenne; si bien que mon élément
 » et mon centre était de parler de Dieu seul. Toutefois, je
 » demeurai comme caché l'espace de neuf mois sans révéler
 » à personne le dessein que j'avais de servir Dieu, et au de-
 » hors je ne paraissais quasi point changé. Mais au jour de
 » Noël, dans lequel je fis ma confession générale, je dé-
 » clarai entièrement que j'étais à Dieu en JÉSUS-CHRIST, et
 » je montrai au dehors ce que j'avais tenu caché au de-
 » dans (2). » Ce fut donc alors que M. Olier commença à

(2) *Mém. aut.*
de M. Olier. t. II.
 p. 508. — *L'Année*
Dominicaine, etc.
 — *Remarques*
hist. t. III. p.
 435.

faire profession d'une vie toute apostolique, et à mépriser
 les faux jugements du monde pour embrasser la sainte
 folie de la croix. Ce n'est pas qu'il regardât comme la voie
 commune des ecclésiastiques le genre extraordinaire de
 dévouement envers les malheureux qu'on le vit déployer
 alors; mais il était persuadé qu'il ne pouvait résister aux
 mouvements de zèle dont il se sentait pressé, sans résister
 à Dieu même; et que, de sa fidélité à les suivre, dé-
 pendraient la mesure de sa grâce et toute la suite de sa
 vocation. Ces sollicitations pressantes le portèrent d'abord
 à imiter la conduite extérieure de JÉSUS-CHRIST, en
 faisant profession publique et éclatante de ses conseils et
 de ses maximes; et comme la mission du Sauveur avait eu
 principalement pour objet les pauvres, qu'il était venu
 évangéliser, M. Olier se sentit fortement attiré à leur
 service, et en fit, dès-lors, son œuvre de prédilection.

III.
M. Olier ins-
truit les pau-
vres dans sa
maison.

Dès ce moment , il s'éloigna tout-à-fait de la compagnie des grands , pour se confondre avec les gens du plus bas peuple. Toutes les fois qu'il rencontrait des pauvres dans les rues de Paris , il les abordait avec bonté , et les conduisait dans sa maison pour les instruire. Ceux qui étaient le plus mal vêtus lui semblaient avoir droit à une plus grande tendresse ; il les recherchait à dessein , et leur témoignait une plus vive affection. Son cœur se dilatait au milieu d'eux , parce que sous les haillons qui couvraient leurs corps , sa foi lui découvrait la personne de Jésus-CHRIST, pauvre et manquant de tout. Les ayant ainsi réunis, il les catéchisait, leur apprenant à chacun ce qu'ils devaient croire et pratiquer pour arriver au salut , et leur faisait des aumônes proportionnées à leurs besoins. Comme il n'était point encore prêtre, ni même engagé dans les ordres sacrés, il préparait tous ces pauvres à faire des confessions générales (1), et se servait d'un domestique sûr pour les conduire ensuite à un confesseur dévoré du même zèle , avec qui il s'était lié d'une étroite et sainte amitié. C'était François Renar (2), fils d'un Maître des requêtes, honoré depuis peu du caractère de la prêtrise , et qui , malgré la répugnance naturelle qu'il avait à entendre les confessions , se mit à exercer tous les jours ce pénible ministère dans l'église des Capucins du Marais , depuis six heures du matin jusqu'à midi , le plus souvent en faveur des pauvres. (3)

(1) *L'Année Dominicaine, etc.* — *Remarques historiques*, t. III, pag. 457.

(2) *Vie Ms de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, p. 53. — *Vie Ms. du même, par M. Leschas-sier*, pag. 6.

(3) *L'idée d'un véritable Prêtre de l'Eglise de Jésus-Christ, ex-primée en la Vie de M. Renar*, p. 2. 29. 30.

IV.
M. Olier ins-
truit les pau-
vres au milieu
des rues.

M. Olier , non content d'instruire en secret tous ceux qui voulaient le suivre , donna bientôt à la capitale un exemple de zèle apostolique inconnu jusqu'alors. S'il en rencontrait qu'il ne pût conduire à la maison de sa mère , il s'arrêtait au milieu des rues , les instruisait en particulier , et leur rendait les mêmes services. Il en était souvent environné ; car ces mendiants , venant les uns après les autres , et voyant leurs camarades si bien accueillis par l'homme de Dieu , s'en approchaient eux-mêmes volontiers.

Une
yeux
leurs
catéch
fort bie
lui dit
qui l'a
d'instr
capable
ainsi, s'
tendre
qui ava
" s'am
ni beau
minuer
" Les g
" y a a
" et les
" négli
" nité r
Ces
ment qu
cèrent c
rues de
tère, d'
même d
parler, f
ne s'en
L'un de
pour br
M. Olier
quelque
connaiss
plaisir
son ami

Une charité si extraordinaire paraissait mal réglée aux yeux des gens du monde , et attirait souvent à M. Olier leurs railleries et leurs mépris (1). Un jour , comme il catéchisait un pauvre à la porte de Notre-Dame, un homme fort bien vêtu s'approcha d'un domestique qui le suivait, et lui dit : *Tu diras à ton maître qu'il est un fou.* M. Olier qui l'avait entendu , sans en rien faire paraître , continua d'instruire ce mendiant avec une douceur et une humilité capables de faire tomber à ses genoux celui qui l'outrageait ainsi, s'il avait su apprécier sa vertu. Il n'était pas rare d'entendre des personnes du monde le traiter d'homme simple, qui avait perdu l'esprit : « A quoi pense-t-il , disait-on, de s'amuser ainsi avec la populace ? » Mais ni ces discours, ni beaucoup d'autres, plus injurieux encore, ne purent diminuer sa fidélité à l'attrait intérieur qui le pressait (2).

« Les grands , disait-il, ne manquent pas d'instruction, il y a assez de personnes qui s'offrent pour les instruire ; » et les pauvres , pour l'ordinaire mieux disposés , on les néglige, on les abandonne, parce qu'auprès d'eux la vanité ne trouve rien pour se nourrir. (3)

Ces actes extraordinaires de charité touchèrent si vivement quelques ecclésiastiques de naissance, qu'ils commencèrent eux-mêmes à instruire aussi les pauvres au milieu des rues de Paris ; en sorte qu'en peu d'années ce genre de ministère, d'abord si nouveau, n'eut rien que d'ordinaire au sein même de cette capitale (4). M. Renar, dont nous venons de parler, fut un des premiers qui s'y exercèrent (5); mais tous ne s'en acquittèrent pas d'abord avec une égale générosité. L'un de ces nouveaux missionnaires, trop faible encore pour braver le respect humain , s'éloignait quelquefois de M. Olier, on se cachait dans une maison, lorsque instruisant quelque pauvre, il venait à apercevoir des personnes de sa connaissance. Le serviteur de DIEU en éprouvait un vif déplaisir et reprochant ensuite avec douceur cette lâcheté à son ami , il lui représentait que c'était une folie de rougir

(1) *Vie Ms. de M. Olier, par M. Leschassier, p. 6. — Année Dominicaine. — Remarques historiques. Ibid.*

(2) *Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. 1, p. 58.*

(3) *Ibid. p. 59 et 40.*

(4) *Mém. ant. de M. Olier, t. II. p. 262.*

(5) *L'Idée d'un véritable Prêtre, pag. 86.*

(1) *Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, tom. 1, pag. 58 et 59.*

de reconnaître les pauvres pour nos frères, puisque Jésus-Christ n'aura pas honte de nous avouer devant son père pour les siens (1). Ces sentiments furent toujours, depuis, la règle invariable de sa conduite, jusque-là que s'il rencontra dans les rues des pauvres malades, il les conduisait lui-même à l'hôpital, ou les y faisait transporter sur le champ, s'ils étaient trop faibles pour s'y rendre eux-mêmes. (2)

(2) *Ibid.*

V.
M. Olier est blâmé et persécuté par ses proches.

Il ne pouvait pratiquer long-temps des œuvres si opposées à la prudence de la chair, sans éprouver des contradictions de la part de ses proches. Quelques-uns le blâmaient hautement, et regardaient sa conduite comme une singularité déshonorante pour un homme de qualité. On n'épargna, pour l'en dégoûter, ni railleries, ni reproches, ni représentations. Plus d'une fois on en vint jusqu'aux injures et aux menaces, et enfin on usa même d'une sorte de violence pour écarter les pauvres de l'appartement où il les rassemblait. Alors il commença à les conduire dans le lieu de la maison qui lui rappelait l'étable de Notre-Seigneur, ayant néanmoins l'attention, par ménagement pour sa famille, de les y introduire par une porte dérobée.

(5) *Mem. pour la Vie de M. Olier, de la main de M. Leschassier. — Attestations authentiques, touchant M. Olier, pag. 207. — Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. 1, p. 55 et 58.*

Sa réponse à tous ceux qui le blâmaient était cette maxime de saint Paul : *Si je voulais plaire aux hommes, je ne serais point serviteur de Jésus-Christ* (3). Il réunissait aussi de jeunes écoliers et même plusieurs aspirants à l'état ecclésiastique, pour les former à la vertu et aux lettres ; et c'était aux yeux de ses parents un nouveau sujet d'humiliation et de déshonneur. « Je n'ai jamais pu » me dispenser de cette occupation, écrivit-il, quelque » mure que cela excitât dans ma famille, qui était choquée » de me voir tenir ainsi de jeunes écoliers auprès de moi, » et faire le pédagogue de la jeunesse. Il est vrai que la » bonté de Notre-Seigneur n'a pas souffert que j'aie eu de » grandes oppositions au point que j'en pouvais avoir de » la part de feu mon père ; car il avait un tel pouvoir sur

» moi
» retor
» en p
» sene
» mon
» vaise
des m
« De p
» raitro
» comm
» les m
» trou
» point
» tête
» prude
» n'étai
» dition

Sa me
retour
dans de
neur pu
plus le v
d'Aumô
monde.
contre
facilita
de s'arr
l'ordre
au génér
moigné
en fond
chaque j
sacrifice
étaient a
quelque

» moi, que, s'il eût vécu dans le commencement de mon
 » retour de Rome, lorsqu'il fallut parler aux pauvres
 » en pleine rue, je ne sais si j'eusse osé en sa pré-
 » sence l'entreprendre. Il voulait me pousser dans le
 » monde, et me mettre à la cour, où j'eusse eu mau-
 » vaise grâce de pratiquer cet emploi. » Parlant ensuite
 des missions qu'il entreprit peu après, il ajoute :
 « De plus, je ne sais s'il eût pu souffrir qu'au lieu de pa-
 » raître en public et dans les meilleures chaires de Paris,
 » comme j'avais commencé, je fusse allé prêcher dans les
 » les missions, aux plus pauvres villages, où je ne
 » trouvais quelquefois qu'une grosse pierre pour chaire et
 » point de bonnet, ensorte qu'il me fallait prêcher nu-
 » tête et jusqu'à trois fois par jour ; cet homme sage et
 » prudent n'eût pu le souffrir alors, à cause que la mission
 » n'était point encore pratiquée par des personnes de con-
 » dition (1). »

(1) *Mémoires*
aut. de M. Olier,
t. II, p. 261, 262.

Sa mère, qui lui avait témoigné tant d'affection à son
 retour de Rome, fut la première à ne pouvoir le souffrir
 dans des occupations qu'elle regardait comme un déshon-
 neur public pour sa famille. Déjà elle avait commencé à ne
 plus le voir du même œil lorsqu'il eut refusé la charge
 d'Ammonier du Roi, et qu'il commença à vivre éloigné du
 monde. Mais ce qui excita les murmures de tous ses proches
 contre lui, ce fut que, peu après son retour en France, il
 facilita à Mademoiselle de Bussy, sa cousine, les moyens
 de s'arracher au monde et de se consacrer à Dieu dans
 l'ordre du Carmel (2). Il se prêta d'autant plus volontiers
 au généreux dessein de cette parente, qu'elle lui avait té-
 moigné une charité plus sincère qu'aucun de ses proches,
 en fondant à perpétuité une messe qui devait être offerte
 chaque jour pour elle et pour lui. Il crut d'ailleurs que le
 sacrifice qu'il ferait d'une des personnes du monde qui lui
 étaient alors le plus chères, lui obtiendrait pour lui-même
 quelque faveur de sainte Thérèse à qui il l'offrait ; il la fit

VI.
 M. Olier pro-
 cure l'entrée de
 Mlle de Bussy
 aux Carmélites.

(2) *Mémoires*
aut. de M. Olier,
t. II, p. 407.

donc entrer chez les Carmélites. Cette vertueuse fille en conserva jusqu'à sa mort la plus vive et la plus sincère reconnaissance. Wantant lui en donner une marque avant même de sortir de la maison, « elle demanda, dit M. Olier, » la clef de mon coffre, et elle y laissa mille belles choses, » qui étaient des restes de sa vanité; croyant par là recon- » naître les petits services que je lui avais rendus malgré » ses parents et les miens, des mains desquels j'étais par- » venu à le dégager. J'aidai encore une dame, attachée » à sa personne, à être reçue Carmélite. Je trouvai donc » ces vanités dans mon coffre, après son départ, et je m'en » servis pour faire des présents à la très-sainte Vierge, » comme j'avais commencé à le faire dès auparavant. » J'offris, pour l'ornement de plusieurs églises qui lui sont » dédiées, divers présents en diamants, en argenterie et » autres, et je fus un de ceux qui contribuèrent, par » quelque somme considérable, à la décoration de l'église de » Notre-Dame de Paris. Depuis, je lui ai fait de temps en » temps quelques présents, ayant toujours tâché de témoi- » gner mes affections à cette grande princesse, en lui sacrifiant les choses qui m'étaient le plus chères, et bien souvent sans le vouloir : car, dès que j'avais quelque chose de » de beau, je sentais dans mon cœur une impulsion involontaire de porter cet objet à Notre-Dame (1). » Au milieu de toutes les contradictions que ses proches lui faisaient éprouver, M. Olier montrait la plus inaltérable patience. Il croyait même que dans les procédés de sa mère, et dans ceux de ses autres parents à son égard, il y avait plus de pureté d'intention et de droiture que dans ses actions les plus saintes, (2) et qu'ils n'agissaient ainsi envers lui, que parce que DIEU voulait, par ce moyen, éprouver sa patience et lui faire expier ses péchés. « Lorsque ma mère » m'avait fait quelque mauvais traitement, dit-il, j'allais » quelquefois à l'église Notre-Dame, et, me prosternant » devant la statue de la très-sainte Vierge, je lui disais, le

(1) *Memoires*
ant. de M. Olier,
 t. I. p. 127.

(2) *Ibid.* t. II,
 p. 408.

» cœur
 » la mi
 » mère

M. O
 malgré
 ne pas
 puissan
 pauvres
 actes pl
 leurs pl
 qu'il a r
 cisive de
 triomph
 les traits
 des Inde
 tion pul
 sente la
 chrétien
 attrait in
 dans les
 respect.
 comme
 alors les
 guait pa
 seule fai
 compag
 dit M. d
 plies le
 dresse c
 découla
 Travers
 un pau
 ne pouv
 jette à s
 personn

« cœur tout affligé : Je vous prends pour ma mère, puisque (1) *Mémoires ant. de M. Olier, t. II, p. 549.*
 « la mienne me rebute ; ma sainte Vierge , servez-moi de
 « mère, s'il vous plaît (1). »

M. Olier ne mit cependant point de bornes à sa ferveur, M. Olier baise les plaies et les ulcères des pauvres.
 malgré la douceur et les ménagements dont il usait pour ne pas trop aigrir ses proches. Ce même attrait fort et puissant , qui l'avait porté à instruire publiquement les pauvres , l'obligea , comme il s'exprime lui-même , à des actes plus héroïques encore , à baiser leurs pieds et même leurs plaies les plus horribles (2). Les victoires de ce genre qu'il a remportées sur lui-même sont la preuve la plus décisive de la grandeur de son courage, et l'un des plus beaux triomphes de sa foi. Après que la religion a publié partout les traits semblables d'un père Claver et de l'illustre apôtre des Indes, nous ne pensons pas devoir dérober à l'édification publique les actes de ce genre d'héroïsme que présente la vie de M. Olier , ni que la délicatesse des lecteurs chrétiens se refuse à en entendre le récit. Pressé par cet attrait intérieur, M. Olier, après avoir catéchisé les pauvres dans les rues de Paris , leur baisait ensuite les pieds par respect. S'ils avaient quelque plaie , il leur demandait comme une grâce la permission de la baiser ; et, étouffant alors les plus fortes répugnances de la nature , il ne craignait pas de coller ses lèvres sur des ulcères dont la vue seule faisait horreur aux passants. Une personne qui l'accompagnait a compté jusqu'à seize occasions différentes , dit M. de Bretonvilliers (3) , où elle l'a vu baiser ainsi les plaies les plus infectes, et coller sa bouche avec tant de tendresse et de complaisance sur la pourriture même qui en décollait , qu'il en avait ensuite le visage tout couvert. Traversant un jour le pont de l'Hôtel-Dieu, il aperçut un pauvre par terre, qui avait une plaie dont les passants ne pouvaient soutenir la vue : il s'approche aussitôt , se jette à ses pieds , et ne voyant que Jésus-Christ dans la personne de son membre souffrant , après l'avoir em-

(1) *Mémoires ant. de M. Olier, t. II, p. 156. — Année Dominicaine, etc. p. 451.*

(2) *Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. I, p. 54. — Vie de M. Olier, par le père Giry, part. II, ch. IV. — Remarq. historiques. t. III, p. 535.*

(3) *Remarq. historiques. t. III, p. 535.*

(1) *Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, p. 59.*

brassé, il baise la partie affligée de son corps à plusieurs reprises (1). Il revenait alors de l'église de Notre-Dame, et, selon la coutume qu'il observa quelque temps, il baisait, en sortant, les pieds de tous les pauvres qu'il rencontrait aux portes, sur le parvis, sur les ponts et dans les rues, sans jamais résister à l'attrait intérieur qui le portait si puissamment à ces sortes d'actes. « Qu'il est doux, ô mon » Dieu ! de vous obéir, écrivait-il, et que vous rendez bien » le centuple à ceux qui font semblant de vous être fidèles ; » car je ne puis pas dire vous l'être réellement, sinon » que j'ai toujours tâché de vous obéir depuis le moment » que je me suis converti. Jamais je n'ai pu souffrir de » vous rien refuser, en ayant le moyen et la force ; et j'ai » toujours adhéré à vos sentiments, pour jeune que j'aie été » à votre divin service. Saint Paul disait : Depuis ma voca- » tion je n'ai pu adhérer à mes volontés propres, à mon ju- » gement et aux inclinations du sang et de la chair ; eh ! » plutôt à Dieu que cela fût ainsi de moi, qui ne suis que » superbe, comme en effet j'en suis tout composé ! Mon » doux Jésus, quel que je sois, c'est en vous que je reçois » toutes ces grâces, et c'est pour vous, mon tout, que je » veux tout faire, tout dire et tout écrire, pour vous seul » mon amour, qui rapportez tout à votre père pour lequel » vous vivez (2). »

(2) *Mémoires aut. de M. Olier, t. II, p. 210, 211.*

VIII.

On ordonne à M. Olier de ne plus baiser les pieds des pauvres qu'en esprit, lorsqu'il est dans les vil-
les.

(5) *Vie de M. Olier par le père Giry, — Ibid., p. 555.*

M. Olier, non moins docile à la voix du guide de sa conscience, qu'il avait été généreux à suivre l'attrait divin, cessa peu après d'offrir aux yeux de la capitale le spectacle d'une si étonnante humilité. Son confesseur, satisfait du courage héroïque de son pénitent, lui fit observer que ces actes extraordinaires de charité pourraient à la fin lui donner trop d'éclat : il n'en fallut pas davantage pour les interrompre aussitôt. M. Olier s'abstint donc dès ce moment de baiser les plaies des pauvres qu'il rencontrait à Paris et dans les autres villes, mais il ne laissait pas alors de les baiser en esprit (3). « Dans les villes, écrivait-il, douze ans

» après
» ne p
» cœur
» la pl
» bon
» intér
» impo
» afin q
» jusqu
» Il faut
» notre
» nous
» faire
» nous
» grand
» charit
» œuvre
» gneur

Lorsqu
des pau
baiser l
que ces
me disp
soulager
quels il
fication.
les autre
trait Jés
» dit-il,
» et le t
» leur c
» dernie
» toucha
» côté d
» et mé

« après, souvent et quasi toujours, je les baise en esprit, »
 « ne pouvant pas le faire extérieurement. Je sens mon »
 « cœur porté par l'esprit de Notre-Seigneur jusqu'à »
 « la plaie, avec grande tendresse. Cela m'apprend que ce »
 « bon maître aime beaucoup ces sortes d'occupations »
 « intérieures ; qu'à l'intérieur rien ne doit nous paraître »
 « impossible ; et que nous ne devons rien laisser à faire, »
 « afin que dans l'occasion où Dieu nous demandera la chose »
 « jusqu'à l'extérieur, nous soyons toujours prêts à obéir. »
 « Il faut donc que notre intérieur soit bien plus grand que »
 « notre extérieur, et que ce que nous faisons au dehors »
 « nous paraisse si petit à l'égard de ce que nous désirons »
 « faire pour Dieu à l'intérieur, que l'œuvre extérieure »
 « nous fasse rongir, étant si peu de chose pour une aussi »
 « grande majesté. Alors elle sera pleine d'humilité et de »
 « charité : deux conditions qui doivent accompagner nos »
 « œuvres, et qui étaient l'esprit dans lequel Notre-Sei- »
 « gneur faisait toutes les siennes (1). »

(1) *Mémoires*
aut. de M. Olier,
t. II, p. 157.

Lorsqu'il marchait par la campagne, et qu'il rencontrait des pauvres, cédant alors à son attrait, il demandait de baiser leurs pieds ou leurs ulcères. Il rapporte lui-même que ces rencontres semblaient souvent être ménagées par une disposition particulière de la Providence, tant pour le soulagement spirituel et corporel de ces malheureux auxquels il faisait toujours l'aumône, que pour sa propre édification. Un jour, il vit venir à lui trois pauvres les uns après les autres, et sous lesquels sa foi vive et ardente lui montrait Jésus, Marie et Joseph. « Le premier qui passa, » dit-il, ce fut un bon vieillard, l'autre une bonne femme, » et le troisième un jeune homme. Je les interrogeais de » leur croyance, à quoi ils me répondaient fort bien ; le » dernier surtout, qui me représentait JÉSUS-CHRIST, me » toucha beaucoup : c'était un jeune homme qui avait un » côté du corps tout brûlé, le bras tout retiré, tout perdu » et même écorché. Je lui demandai entre autres choses

» d'où lui était venu cet accident ; il me répondit que pour
 » avoir voulu sauver ses enfants du feu, il s'était ainsi brûlé
 » le corps. Il ne pouvait répondre plus justement à ma
 » pensée ; ce rapprochement entre lui et mon Sauveur
 » convert de plaies pour avoir voulu sauver ses enfants
 » me toucha vivement. Hé ! Dieu vous bénisse , lui disais-
 » je à chacune de ses réponses. Après que je l'eus consolé
 » et que je lui eus souhaité la bénédiction de Dieu , il s'en
 » alla content ; je le fus aussi beaucoup moi-même , de ce
 » qu'il m'avait permis de lui baiser sa plaie (1). »

(1) *Mémoires*
aut. de M. Olier,
t. II, p. 156, 157.

IX.

A Chartres ,
 M. Olier est dé-
 livré de peines
 intérieures.

Un autre sujet de joie pour M. Olier , fut que ce
 pauvre malheureux lui dit qu'il était de Notre-Dame de
 Chartres , circonstance qui augmenta sa tendresse et sa gé-
 nérosité pour lui. Il fut ravi de témoigner à la très-sainte
 Vierge, dans la personne de ce pauvre , la reconnaissance
 qu'il conservait pour les grâces dont elle venait de le com-
 bler tout récemment dans cette célèbre église. Après son
 retour de Rome , Dieu avait voulu l'éprouver non plus seu-
 lement par ceux de ses amis et de ses proches qui censu-
 raient sa conduite , mais par lui-même. M. Olier s'appro-
 chait déjà tous les jours de la sainte table , et même du
 tribunal de la pénitence , afin d'éviter jusqu'aux plus lé-
 gères imperfections ; lorsque Dieu, pour le purifier da-
 vantage encore , permit qu'il fût assiégré de peines inté-
 rieures les plus accablantes. « Je me souviens, dit-il lui-
 » même , qu'au commencement que je fis profession de
 » servir notre bon maître et sa très-sainte mère, j'éprouvai
 » des scrupules si grands , que je me confessais trois fois
 » chaque matin , jusqu'à aller interrompre à l'autel le cha-
 » pelain de notre chapelle pour qu'il me donnât l'absolu-
 » tion. » C'était le père Dufour , chapelain de la paroisse
 Saint-Paul , et qui avait été aumônier de saint François de
 Sales (2). En vain , pour calmer les peines de M. Olier, cet
 ecclésiastique employa-t-il tous les secours qu'offre la foi
 aux justes éprouvés ; quelque soumission qu'il trouvât en

(2) *Mémoire*
Ms. de M. Les-
chassier. — At-
testations auto-
graphes, p. 207.

lui, il ne put réussir à lui rendre le calme. Il fallait que la main qui avait envoyé le mal en procurât elle-même le remède. DIEU inspira donc à M. Olier de recourir à la source où il avait trouvé sa guérison dans son voyage d'Italie; et, pour le confirmer dans la persuasion où il était, que toutes les grâces qu'il devait recevoir lui seraient données par les mains de la très-sainte Vierge, il lui inspira la pensée de faire un pèlerinage à Notre-Dame de Chartres, en grande vénération dans tout le royaume depuis un temps immémorial *. M. Olier s'y rendit de Paris à pied, au milieu de l'hiver, mais avec une dévotion si ardente et un tel succès, qu'au moment même où il arriva dans l'église cathédrale, et avant d'avoir visité la chapelle souterraine, où la mère de DIEU était alors spécialement honorée, il se trouva entièrement délivré de toutes ses peines (1).

Après avoir consacré quelques jours à la reconnaissance, en prolongeant devant la vénérable image de Marie les tendres effusions de son cœur, il revint à Paris, plus affermi que jamais dans la résolution de vivre d'une manière toute apostolique. Déjà il se refusait tout, pour répandre son bien en aumônes, et vivait éloigné de toute compagnie, afin de vaquer plus librement à l'oraison. Son lit était une simple paille; mortification qu'il cachait si bien, que son valet de chambre l'ignora long-temps et fut le seul qui s'en aperçut au bout de quelques années. Pour lui en dérober la connaissance, M. Olier avait soin de retirer le soir ses matelas, et de les remettre le matin dans le même état où ce domestique les avait laissés (2). Aussi avide d'austérités, que les hommes sensuels et voluptueux le sont des douceurs et des commodités de la vie, il traitait son corps avec toute la dureté d'un maître qui dompte son esclave; et il suffisait qu'une action fût agréable à DIEU, pour qu'il s'y portât avec courage, quelque pénible qu'elle fût. Enfin, il était déjà tout possédé du saint amour, et pour l'allumer de plus en plus dans son cœur, il saisis-

* NOTE 1.

(1) *L'Année Dominicaine, etc.* — *Remarques hist.* t. III, p. 455. — *Mémoires aut.* de M. Olier, t. I, p. 121. — *Vie* de M. Olier, par M. de Breteuilliers, t. I, p. 47. 54.

X.

Le mépris que M. Olier fait de lui-même. Son amour pour Dieu.

(2) *Mémoire Ms.* de M. Leschassier, *ibid.* p. 207. — *Vie Ms.* de M. Olier, par M. Leschassier, p. 4.

sait toutes les occasions de converser avec les personnes
 qui aspiraient à la vie parfaite. Dans un voyage qu'il fit
 cette année à son abbaye de Pébrae, il eut l'avantage de
 visiter plusieurs fois une sainte religieuse, la mère Des-
 granges, supérieure des Filles de Notre-Dame de Brioude,
 dont l'âge et les vertus éminentes lui inspirèrent une véné-
 ration profonde et une confiance filiale bien méritée. Dans
 ses entretiens avec elle, il croyait entendre la très-sainte
 Vierge, et il lui semblait que les paroles de cette sainte
 religieuse fussent pour son âme une sorte de lait spirituel.
 « Pour l'amour de notre sainte mère et de son très-cher
 « Fils, lui écrivait-il, continuez à nourrir mon âme; par-
 « lez ouvertement à celui qui n'a de cœur que pour re-
 « cevoir les sentimens du saint amour, (quoique souvent il
 « fasse tout le contraire.) Ma mère, à quoi doivent servir
 « notre corps et notre âme, notre temps, notre vie, et même
 « toute l'éternité, sinon pour aimer Dieu, pour le louer,
 « pour l'adorer? Il veut que sur la terre nous commençons
 « à vivre de la sorte: donc, ma bonne mère, apprenez-
 « moi à aimer votre Tout, votre grand Dieu, auprès du-
 « quel je n'ose m'approcher, en étant par moi-même si
 « indigne. Parlez-lui pour votre enfant, et si vous voulez
 « qu'il vous suive, mandez-lui la manière dont il lui faut
 « parler. Ma très-chère mère, je suis sans voix et sans pa-
 « role, puisque je suis sans amour. *Le Saint-Esprit* qui
 « est en vous *a la science de la voir* (1). Quand vous m'au-
 « rez obtenu sa présence et sa sainte union, ma bonne
 « mère, je ne vous demanderai pas comment il faudra
 « parler. Jésus, père d'amour, et vous, Marie, la mère
 « de la belle dilection, avec votre saint époux, saint Jo-
 « seph, obtenez-moi ce saint amour. Amour, qui habites si
 « hautement et si pleinement dans ces trois personnes,
 « donne-toi à leur pauvre petit esclave, mais, hélas! inli-
 « dèle et ingrat! Amour, bouche tes yeux; miséricorde,
 « ouvre ton sein; n'ayez point égard à mes crimes. Sou-

(1) *Sup'ent.*
 cap. 1. v. 7.

« venez-vous de ce que vous êtes, et non pas de ce que
 « je suis. Prenez-moi, gardez-moi, consommez-moi dans
 « vous, et puis je suis tout content ; dévorez-moi. Eh ! feu
 « du ciel, je ne puis vivre si vous ne m'animez, ma vie
 « est une mort sans vous (1). »

(1) *Lettres en-
tographes de M.
Olier*, p. 269.

L'ardeur avec laquelle M. Olier s'excitait à l'amour di-
 vin, et sa générosité à embrasser les pratiques les plus
 héroïques de la vie parfaite, n'étaient point, comme on
 pourrait se l'imaginer, l'impulsion aveugle d'une ferveur
 incisée ou l'excès d'une imagination déréglée. Pour ju-
 ger de la sagesse de cette conduite extraordinaire, il est
 nécessaire de considérer les desseins que la Providence
 avait formés sur lui, et auxquels ces actes de vertu devaient
 servir de préparation.

Dieu ne le destinait pas seulement à devenir, selon
 l'expression de l'Assemblée du clergé de 1730, *l'ornement
 et la gloire insigne du clergé de France* (2), à *l'em-
 baumer* encore après sa mort *de l'odeur de sa sainteté*,
 comme le témoignait l'illustre évêque de Meaux (3), et
 pour nous servir des paroles d'un judicieux historien de
 saint Vincent de Paul, à *attacher à son nom l'idée d'un
 des plus saints prêtres qui aient jamais été dans l'É-
 glise* (4). Il avait encore daigné le choisir comme l'un des
 hommes apostoliques, suscités alors pour réformer le
 clergé (5), par l'établissement des séminaires en France (6),
 et pour communiquer cette trop tardive, mais si heureuse
 impulsion, qui multiplia bientôt ces établissements dans tout
 le royaume. Il devait, selon les conseils divins, laisser après
 lui, dans le séminaire principal qu'il fonda, *une source de
 grâces pour tout le clergé*, ainsi que s'en exprime Fé-
 nelon (7), et comme *une citadelle pour la religion, une
 école de toutes les vertus* (8) ; donner enfin à l'É-
 glise de France une compagnie uniquement vouée à la for-
 mation de ses ministres, et qui continuât après lui cette
 œuvre si importante et si désirée.

XI.

A quel degré
 de vertu Dieu
 appelait M.
 Olier.

(2) *Collection
des Procès-ver-
baux, etc.*, t. VII,
Pièces justif. de
 1730, n° VI,
 p. 559.

(3) *Œuvres de
Bossuet : Mystici
in toto*, part. I,
 n° 99, t. VII,
 édit. 1743. —
 T. XXIX. édit.
 de Versailles,
 p. 141.

(4) *Vie de S.
Vincent de Paul,
par Collet*, in-4°,
 liv. III, p. 189.

(5) *Il s'agit des
Ordres monast.
in-4°*, t. VIII,
 ch. XVIII, p. 151,
 — *Vie du père
de Condren, Ms.
de Clonsault*, t. I,
 p. 255.

(6) *Samaritanon
super introduct.
cause, etc.*, n° 14,
 test. XV.

(7) *Œuvres de
Fénelon, Corres-
pond.* t. V, lett.
 44, à M. Lesclap-
 sier.

(8) *Assembl. du
Clergé de France
de 1730*, déjà
 citée, p. 540.

Cette vocation exigeait la perfection la plus éminente et comme une nouvelle conversion dans M. Olier. Elle supposait, du côté de Dieu, des secours extraordinaires; et ces grâces excellentes qui forment à la perfection des vertus sacerdotales, les hommes à la sanctification desquels le salut d'un grand nombre d'âmes est comme attaché. En considérant l'étendue et les suites d'une telle vocation, on ne doit pas être surpris que Dieu ait commandé à l'une de ses plus zélées servantes, d'offrir, pour la parfaite sanctification de M. Olier*, les prières les plus ardentes et toutes les austérités que pouvait lui inspirer la générosité de son amour. Nous parlons de la mère Agnès de Jésus, prieure du couvent de sainte-Catherine de Langeac, ordre de Saint Dominique, en singulière vénération dans toute l'Auvergne, le Velay et les provinces voisines, et dont la vie, toute extraordinaire qu'elle a été, ne doit rien avoir de suspect depuis que le saint-siège apostolique, après une longue et sérieuse discussion, a déclaré, par un décret solennel, que cette sainte fille a pratiqué toutes les vertus chrétiennes dans un degré héroïque (1).

(1) *Vie de la mère Agnès de Jésus*, in-12, 1808, p. 449.

(2) *Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. I, p. 452.

(3) *Vie admirable de la sœur Agnès de Jésus*, t. II, liv. VI, ch. I. — *L'Amour Dominicain, etc.* — *Remarques historiques*, t. III, p. 456.

* NOTE 5.

(4) *Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. I, pag. 452. — *Vie de la mère Agnès*, in-4°, 1665, III^e part. ch. XI, p. 505.

Elle ne cessait de prier pour la sanctification du clergé, et pour la conversion des pauvres habitants des campagnes, privés dans ces quartiers de presque tous les secours de la religion. Un jour qu'elle demandait avec larmes de sortir promptement de ce monde pour aller se réunir à son céleste époux, notre Seigneur lui dit : *Tu m'es encore nécessaire pour la sanctification d'une âme qui doit servir à ma gloire* (2) : et, peu de temps après, la très-sainte Vierge, pour qui la mère Agnès éprouvait un amour et une dévotion qui trouvent peu d'exemples, même dans l'histoire des Saints, lui apparut toute revêtue de gloire (3) et lui fit entendre ces paroles, qui furent le développement des précédentes : *Prie mon Fils pour l'abbé de Pébrac* (4)*. C'était l'abbaye de M. Olier, à deux lieues de Langeac. La mère Agnès ne le connaissait point alors,

elle n'en avait jamais entendu parler (1), et n'eut de rapport avec lui qu'au bout de trois ans de prières, d'austérités et de larmes. Il faut entendre M. Olier lui-même témoigner à Dieu et à Marie sa reconnaissance pour une si touchante invention de leur amour.

(1) *Vie admirable de la Sœur Agnès de Jésus*, t. VI, chap. I.

« En l'honneur de la très-sainte Vierge, l'avocate des
 » pécheurs, dont je suis le premier ; protestant à ses pieds,
 » en qualité de son indigne esclave, que je suis redeva-
 » ble à son intercession de toutes les grâces que j'ai re-
 » çues, je dirai, couvert de confusion, qu'à peine sorti
 » des abîmes du péché où je m'étais plongé pendant
 » plusieurs années de ma jeunesse, et jusqu'à vingt-deux
 » ans, cette reine du ciel, plus ravissante dans sa bonté
 » que dans sa grandeur, prit le soin, et, si j'ose le dire,
 » la peine de descendre sur la terre, et de visiter une de ses
 » servantes d'admirable sainteté, et à laquelle elle dit :
 » Prie mon Fils pour l'abbé de Pébrac, parlant de ce
 » misérable pécheur ; ce que cette sainte fille exécuta si
 » soigneusement, qu'à tout moment elle m'avait présent
 » à son esprit sans m'avoir jamais vu, étant à cent
 » lieues d'elle, et qu'elle s'immolait pour moi comme une
 » victime à la justice de Dieu. Car, après avoir souffert
 » pour mes péchés abominables des peines excessi-
 » ves de la part du Fils de Dieu, qui lui faisait souffrir les
 » impressions de sa passion et de sa mort, unique source
 » de toute satisfaction digne de Dieu, elle employait en-
 » core pour moi toutes les inventions que l'amour a cou-
 » tume de fournir aux âmes pénitentes, comme cilices,
 » haïres, disciplines, ceintures de fer ; et avec tant de gé-
 » nérosité, qu'elle ensanglantait les murs de sa cellule, et
 » que les ardillons de ses disciplines se retroussaient
 » contre ses os qui en demeuraient découverts et dépour-
 » vus de chair. Tels étaient les excès de sa pénitence, à
 » quoi elle joignait encore ce qu'il y a de plus précieux,
 » les soupirs de son cœur, et des contritions si violentes,

(1) *Mémoires*
aut. de M. Olier,
t. I. p. 81, 82.

» qu'elles eussent brisé des rochers ; et enfin ses larmes
» abondantes qu'elle répandait tous les jours une heure
» entière (1).

» Je remercie l'ineffable bonté de DIEU, qui, non con-
» tente des caresses qu'elle fait à mon âme, décharge en-
» core sa colère sur un autre que moi, et choisit dans le
» corps de son Fils, qui est l'Eglise, une des parties les
» plus belles et les plus délicates, afin de satisfaire pour les
» crimes de la plus sale et de la plus honteuse : car tout
» mon sang versé goutte à goutte, et tout mon corps
» tranché en pièces, tous les jours de ma vie, n'eussent
» été suffisants. Si bien que la bonté de DIEU chercha ail-
» leurs à contenter sa justice ; ne trouvant point en moi
» ni la pureté de l'amour pour lui plaire, ni les forces
» pour suffire à une juste pénitence, et aux emplois labo-
» rieux des missions auxquelles elle me destinait. Donc,
» qu'à jamais la divine bonté soit louée, bénie, adorée.
» Que tous les Anges et les Saints publient à haute voix
» sa sainte, adorable et infinie miséricorde pour moi. Que
» je cesse de vivre et d'être, pour publier, par ma destruc-
» tion et mon silence, qu'il est au-dessus de toute louange,
» puisque tout ce qui existe, converti en bouches et en
» langues, ne serait pas capable de raconter la moindre
» de ses gloires, dont la plus grande est celle de sa mi-
» séricorde. Qu'en attendant, Seigneur, mon cœur, ma
» vie, mon être soient convertis en mon JÉSUS, pour être
» à votre gloire une hostie de louange qui magnifie votre
» bonté et chante votre miséricorde (2). »

(2) *Ibid.* p. 83.
88.

XIII.

M. Olier en-
treprend plu-
sieurs pèlerina-
ges pour con-
naître sa voca-
tion.

M. Olier n'eut connaissance des prières et des austérités
de la mère Agnès, qu'au bout de trois ans, lorsqu'il vit
pour la première fois cette grande servante de DIEU. Déjà
cependant il en éprouva les effets dans la grâce signalée
que DIEU lui fit, en le fixant enfin sur sa vocation, comme
nous le raconterons bientôt. Il n'avait point encore de di-
recteur, et ne savait pas même qu'il fût nécessaire d'en

avoir un pour avancer dans la vie parfaite⁽¹⁾. Toujours incertain sur sa vocation, il doutait si DIEU ne voulait pas qu'il entrât dans quelqu'un des ordres religieux les plus réformés, ou s'il était appelé à travailler dans le clergé au salut des âmes. Les faveurs dont il était déjà redevable à l'intercession de la très-sainte Vierge, lui firent espérer qu'en l'invoquant avec confiance, il éprouverait encore les effets de son pouvoir auprès de DIEU, et, pour se disposer à cette grâce qu'il demandait avec tant d'instances, il entreprit divers pèlerinages en son honneur. Il aima toujours beaucoup cette pratique autorisée dans tous les temps par l'Eglise, et toujours louable quand on sait en éloigner les abus d'une fausse piété. Outre les pèlerinages qu'il fit à Notre-Dame des Vertus, à Notre-Dame des Anges et ailleurs aux environs de Paris, il eut la dévotion, avant sa promotion à la prêtrise, d'aller deux fois à pied à Notre-Dame de Liesse⁽²⁾. Il s'y rendit pendant les chaleurs de l'été, accompagné de ses domestiques, chantant avec eux les litanies de la sainte Vierge, ou composant, dans le chemin, des cantiques à sa louange⁽³⁾. C'était aussi par ces pieuses pratiques qu'il se préparait à célébrer ses fêtes; et ces jours si précieux à sa piété, étaient pour lui des jours de grâces et de bénédiction.

Au mois d'août 1632, il fit un de ces pèlerinages à Liesse, tant pour se préparer à la fête de l'Assomption, que pour recommander à sa protectrice le succès d'un sermon qu'il devait prêcher ce jour-là dans l'église de Saint-Paul à Paris. Il rapporte lui-même que, vers ce temps, lorsqu'il montait en chaire pour annoncer la parole de DIEU, il éprouvait quelquefois une agitation involontaire qui l'humiliait beaucoup, et qu'il regardait comme l'effet d'un désir secret de l'estime des hommes. « Souvent je me présentais offert à DIEU, dit-il, pour demeurer court et souffrir la confusion qu'il lui plairait, mais je n'en étais pas capable, et DIEU ménageait mon amour-propre

(1) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. 1, p. 90.

* NOTE 4.

(2) *Remarques historiques*, t. 1, p. 292.—*Vie Ms. de M. Olier*, par M. de Bretonvilliers, t. 1, p. 58.

(3) *Mémoire Ms. de M. l'archevêque de Paris*, t. 1, p. 207.

XIV.
M. Olier prêcha à St-Paul, sa paroisse.

» pour ne pas me décourager. Je me souviens que le jour
 » de l'Assomption de la très-sainte Vierge, en 1632, et qui
 » précéda nos travaux des missions, devant prêcher à
 » notre paroisse de Saint-Paul à Paris, après m'être pré-
 » paré avec grand soin, même en faisant un voyage à
 » pied à Notre-Dame de Liesse, je reçus un secours de
 » ma bonne protectrice au milieu de ma vanité. Comme je
 » voulus monter en chaire, je fus tellement troublé que
 » je n'avais que confusion dans mon esprit, et néanmoins
 » je ne laissai pas de commencer et d'aller jusqu'au milieu
 » du discours sans broncher; sur le milieu, je demeure
 » tout court en moi-même, sans que le monde qui fai-
 » sait foule ce jour-là s'en aperçût. Alors, tout déconcerté,
 » quoique je me confiasse en ma bonne maîtresse, je m'a-
 » bandonnai à parler et à dire tout ce qui me pouvait
 » venir à la bouche plutôt que de m'arrêter; et il arriva
 » que je dis, sans y penser, et sans m'en souvenir, tout
 » ce que j'avais préparé. C'est un secours de cette bonne
 » souveraine, qui ne veut pas me décourager dans cet
 » emploi (1). » L'embarras de M. Olier ne fut en effet
 » sensible qu'à lui seul, et l'auditoire parut très-satisfait. On
 » en voit le témoignage dans l'un des registres publics de
 » la paroisse Saint-Paul *, où il est dit qu'il *fit très-
 » bien et très-doctement* (2).

(1) *Mémoires aut. de M. Olier, t. I, p. 162. 163.*

* NOTE 3.

(2) *État-civil de Paris. Registres des sépultures de la paroisse St.-Paul, depuis 1631, jusqu'à 1640.*

XV.

Dieu appelait M. Olier à la charge curiale et à travailler à la sanctification du clergé.

(3) *Genes, cap. XXXVII, XLII. Daniel, cap. II. IV.—Act. Apost. cap. X, etc.*

M. Olier cependant, toujours incertain, balançait entre l'état religieux et le clergé, lorsque, au mois de novembre suivant, Dieu le fixa tout-à-coup, à l'occasion d'un songe, que nous croyons devoir rapporter à cause de la liaison qu'il parut avoir avec toute la suite de sa vie. Dieu qui peut parler de mille manières aux hommes, leur a quelquefois manifesté ses desseins sous le langage mystérieux des énigmes et des songes, comme on en voit tant d'exemples dans les Livres saints (3). Pour apprécier les motifs, et pénétrer tout le sens de celui dont nous allons faire le récit, il faut se rappeler que les instituteurs des séminaires,

en F
 clerg
 Dieu
 des v
 tira d
 minis
 Dieu,
 que le
 pour
 qu'elle
 Destin
 appelé
 de qui
 l'ordre
 tations
 ou huit
 clésiast
 le clerg
 détour
 et pour
 jour dan
 songe d
 « Da
 » sans
 » tion.
 » sant p
 » toujou
 » l'âge
 » tièren
 » sais, u
 » quelq
 » voir a
 » de la d
 » monde
 » qu'il d

en France, suscités aussi pour être les réformateurs du clergé, ne sortirent ni de l'état religieux ni de l'épiscopat. Dieu, qui voulait offrir dans leurs personnes un modèle des vertus propres des ecclésiastiques du second ordre, les tira de cet ordre même et les appliqua aux fonctions du ministère pastoral; et, parce que tel était le dessein de Dieu, ces pieux instituteurs ne donnèrent d'autres règles, que les canons de l'Eglise, aux compagnies qu'ils établirent pour continuer après eux la même œuvre, et exigèrent qu'elles ne fussent point séparées du corps du clergé *. Destiné à coopérer à ce grand dessein, M. Olier n'était pas appelé non plus à la vie religieuse, quoique, depuis l'âge de quinze ans, il éprouvât de vifs désirs d'entrer dans l'ordre des Chartreux, ni à l'épiscopat, malgré les sollicitations pressantes qu'on lui fit dans la suite, et jusqu'à sept ou huit fois différentes(1). Devant servir de modèle aux ecclésiastiques du second ordre, il était appelé à vivre dans le clergé, et à y exercer la charge curiale; et ce fut pour le détourner de l'état religieux qu'il voulait alors embrasser, et pour lui montrer déjà la place qu'il devait occuper un jour dans la hiérarchie de l'Eglise, que Dieu lui envoya le songe dont il fait, en ces termes, le récit.

* Dans le temps où la mère Agnès priait pour moi, sans que je le susse, j'étais fort en peine de ma vocation. Alors, n'ayant point de directeur et n'en connaissant pas, n'en sachant pas même la nécessité, j'avais toujours eu la pensée de me faire Chartreux, depuis l'âge de quinze ans. Il arriva qu'après que j'avais entièrement rompu avec le péché, autant que je le connaissais, un bon curé, qui avait pris soin de moi pendant quelque temps, fut malade à l'extrémité, et j'allai le voir avant sa mort. Comme je savais que, dans l'ordre de la charité du prochain, il n'avait rien de plus cher au monde que mon salut, je le priai que la première chose qu'il demandât à Dieu, en entrant dans le ciel, ce

* NOTE 6.

(1) *Memoire sur M. Olier, par M. Baudraul, p. 76.*

XVI.

Dieu montre à M. Olier sa vocation dans un songe mystérieux.

» fût la grâce de me faire connaître clairement l'état où
 » il veut que je le serve. Deux ou trois jours après, (il y a
 » bien neuf ou dix ans) Notre-Seigneur me fit la grâce
 » de me le manifester par un songe. Il plut à sa bonté me
 » montrer, deux nuits de suite, le ciel ouvert, où je voyais
 » saint Grégoire dans un grand trône, et saint Ambroise
 » dans un autre au-dessous de lui; plus bas, une place de
 » curé vacante, et beaucoup plus bas, quantité de Char-
 » treux, pour faire la hiérarchie entière. Cela voulait
 » peut-être dire que la volonté de notre divin maître était
 » que je le servisse dans le clergé, où ces deux grands hom-
 » mes avaient brillé avec éclat par leurs rares vertus et leur
 » mérite, et surtout par les grands services qu'ils avaient
 » rendus à l'ordre sacerdotal : qu'il fallait m'asseoir en un
 » lieu au-dessous de saint Ambroise qui était vacant; c'est
 » à-dire, remplir cette place de curé, et servir l'Eglise,
 » en cette qualité, comme saint Ambroise et saint Gré-
 » goire l'avaient servie en leurs dignités éminentes; que
 » cette occupation était bien plus utile et nécessaire à
 » l'Eglise que celle d'être simple Chartreux, et qu'un curé,
 » autant zélé dans sa condition que l'avaient été saint Gré-
 » goire et saint Ambroise dans la leur, prévaudrait à plu-
 » sieurs Chartreux tous ensemble. Notre Seigneur voulait
 » peut-être encore m'apprendre qu'il fallait, dans cette
 » place de curé, avoir à ma droite un ordre plus important
 » et plus nécessaire que celui des Chartreux, qui devait
 » être au-dessus de ces religieux pour l'utilité qu'en reti-
 » rerait l'Eglise, un ordre de prêtres, de curés et d'autres
 » ecclésiastiques, qui serviraient au clergé et le rempliraient
 » de sainteté (1). »

(1) *Mémoires*
aut. de M. Olier,
t. I, p. 90, 91.
T. II, p. 551. T.
IV, p. 478. — Vie
Ms. de M. Olier,
par M. de Bro-
tonvilliers, t. I,
p. 58, 59.

M. Olier écrivait ce récit peu de temps après son entrée
 dans la cure de Saint-Sulpice, et lorsqu'il commençait à
 réunir les premiers membres de sa compagnie. N'en voyant
 point encore l'entier accomplissement, il était naturel
 qu'il en parlât d'une manière dubitative. Il avoue même

que le s
 sition q
 qui arri
 marque
 son opin
 du voile
 devint m
 Corneille
 que si D
 dont il e
 souvenir
 ce songe
 trent dan
 » prise
 » fisse m
 » années
 » présen
 » passait
 » sensible
 » guemer
 » que, sa
 » mon or
 » un tel d
 » davanta
 » respect
 » de les v
 » à leurs
 Les dis
 donc chan
 les saints d
 lement étal
 mes les ph
 cette consi
 s'il n'y eût é
 chevéque d

que le sens lui en était tout-à-fait inconnu avant la proposition qu'on lui fit de la cure de Saint-Sulpice, et c'est ce qui arrive quelquefois dans les songes divins, d'après la remarque de Benoît XIV. Ce savant Pape cite à l'appui de son opinion l'exemple de saint Pierre, à qui la signification du voile rempli d'animaux immondes, figure des gentils, ne devint manifeste que lorsqu'il se trouva dans la maison de Corneille. Il fait encore observer, d'après le cardinal Bona, que si Dieu ne donne pas toujours l'intelligence du songe dont il est l'auteur, toujours il en imprime dans l'âme un souvenir ineffaçable, accompagné de la ferme conviction que ce songe vient de lui * : deux circonstances qui se rencontrent dans celui dont nous parlons. « Quoique je n'en com-
 » prisse point alors le sens, ajoute M. Olier, et que je n'y
 » fissse nulle attention sur l'heure, ni pendant plus de six
 » années qui suivirent, ce songe m'est toujours demeuré
 » présent à la mémoire, et aussi distinct que si la chose se
 » passait maintenant; et pourtant les effets en furent assez
 » sensibles : car cela me laissa au fond du cœur un éloi-
 » gnement entier du désir d'être religieux; d'où il arriva
 » que, sans y penser, allant ce jour là même à Vêpres, à
 » mon ordinaire, dans la maison des Chartreux, je sentis
 » un tel dégoût de cette vocation, que je ne pus y penser
 » davantage, quoique dans mon cœur j'aie un très-grand
 » respect pour ces religieux, et que je me sente heureux
 » de les visiter, ou d'assister à leurs offices, pour m'unir
 » à leurs prières et tâcher de participer à leur esprit. »

Les dispositions de M. Olier pour l'état religieux étant donc changées, il ne songea plus qu'à se disposer à recevoir les saints ordres. Les prêtres de la Mission, quoique nouvellement établis, étaient regardés avec raison comme les hommes les plus propres à communiquer l'esprit ecclésiastique; cette considération seule aurait attiré M. Olier auprès d'eux, s'il n'y eût été déterminé d'ailleurs par une ordonnance de l'archevêque de Paris, rendue l'année précédente. Comme il n'y

* NOTE 7.

XVII.

M. Olier se met sous la direction de saint Vincent de Paul et reçoit les ordres sacrés.

(1) *Vie du V. Vincent de Paul*, par Abelly, liv. I, ch. XXV. Liv. II, ch. II, sect. II.

(2) *Vie de M. Bourdoise*, in-4^o, I, III, p. 281.

(3) *Archives du royaume, section hist.* ms. 425. — *Actes de fondations, de 1625 à 1645*, fol. 14.

(4) *Ibid.*, fol. 11.

(5) *Oraison funèbre de M. Vincent de Paul*, par Henri de Maupas, in-4^o, p. 55. — *Mémoires sur M. Olier*, par M. Bandeau, p. 2.

(6) *Gall. Christiana*, t. II, col. 465. — *Vie Ms. de saint Vincent*, par Abelly, liv. I, chap. 52. — *Vie Ms. de M. Olier*, par M. Leschas-sier, p. 5. — *par le père Giry*, p. 16.

XVIII.

Saint Vincent de Paul emploie M. Olier aux missions de la campagne.

NOTE 8.

(7) *Summar. ex processu ne pereant probationes in causis ven. Vincutii de Paulis*, p. 140.

avait point encore dans la capitale de séminaire pour disposer prochainement les aspirants aux saints ordres, M. Bourdoise avait obtenu de ce prélat, par l'entremise de l'évêque de Beauvais, qu'on obligerait tous ceux du diocèse de Paris à faire en commun, avant l'ordination, dix jours de retraite (1). Il se proposait de procurer lui-même l'exécution de ce règlement; mais considérant que sa maison était trop incommode, il pria saint Vincent de Paul de permettre qu'on assemblât les ordinands au collège des Bons-Enfants (2), uni depuis peu à la congrégation naissante de la Mission (3); et ce fut là d'abord, puis dans la maison de Saint-Lazare que les prêtres de cette société, approuvés l'année suivante pour cette sorte d'exercices (4), les donnèrent avec tant de zèle, de succès et de bénédiction. M. Olier s'étant donc rendu au collège des Bons-Enfants, eut le bonheur de faire l'un des premiers, et sous les yeux de saint Vincent de Paul, les exercices des ordinands, avant de recevoir l'ordre du sousdiaconat (5); et cette circonstance parut avoir été ménagée par la Providence pour le faire passer sous la conduite du saint instituteur de la Mission, qu'il prit en effet dès ce moment pour son confesseur et son guide (6).

Dans les entretiens de saint Vincent, dont la conduite lui offrait un si parfait modèle des vertus apostoliques, le zèle de M. Olier prit de nouveaux accroissements (7). Au lieu de poursuivre ses études de théologie qu'il avait abandonnées depuis son départ pour l'Italie, il éprouvait un désir ardent d'aller travailler dans les campagnes au salut des pauvres, et de prêcher dans les villages et les hameaux; dispositions tout-à-fait conformes à l'esprit des réformateurs du clergé, et particulièrement à celui du saint instituteur de la Mission. Vivement touché de l'espèce d'abandon où languissait, dans plusieurs provinces, le peuple de la campagne, saint Vincent avait obligé tous ses missionnaires à n'exercer aucune fonction dans les villes, à la

réserve
zèle de
ministère,
rience.
qu'il trav
cependan
M. Olier
faire ains
cette com
sans relâ
sieurs au
saint Vin
« par vot
« peines
« éloigné

M. Olier
aller faire
entrepre
lés coopé
ples des
jusqu'à s
ment de
ne fût en
duite, fai
zèle infat
« dans les
« Saint-E
qu'il étai
ou à faire
pauvre,
et il conti
ne lui per
faire suppl
geait dan
pour abo

minaire pour dis-
saints ordres ,
par l'entremise de
s ceux du diocèse
ation, dix jours de
ni-même l'exécu-
t que sa maison
cent de Paul de
s au collège des
ngrégation nais-
ord , puis dans la
de cette société ,
e d'exercices (4),
ès et de bénédic-
éage des Bons-En-
miers, et sous les
erices des ordi-
diaconat (5) ; et
gée par la Provi-
e du saint insti-
ce moment pour

dont la condui-
apostoliques , le
ements * (7). Au
e qu'il avait aban-
, il éprouvait un
mpagnes au salut
s et les hameaux ;
rit des réforma-
ni du saint insti-
de l'espèce d'a-
vinces, le peuple
igé tous ses mis-
ns les villes, à la

réserve des exercices des ordinands * (1). Il applaudit au
zèle de M. Olier, et le dirigea dans ce nouveau genre de mi-
nistère, dont il avait acquis lui-même une si grande expé-
rience. Il voulut encore l'associer à ses missionnaires pour
qu'il travaillât sous eux dans leurs missions (2), sans être
cependant de leur corps ; et Abelly a remarqué que
M. Olier fut même l'un des premiers qui commencèrent à
faire ainsi des missions conjointement avec les prêtres de
cette compagnie (3). Il fit plus encore : il se livra presque
sans relâche à ce pénible ministère ; et comme, durant plu-
sieurs années, il n'entreprit ses missions que de l'avis de
saint Vincent de Paul, il lui écrivait dans la suite : « J'ai
« par votre grâce, assez vu de pays pour apprendre les
« peines et les maux qu'endurent les curés de campagne
« éloignés de la capitale (4) ».

M. Olier ne sortit du collège des Bons-Enfants, que pour
aller faire comme un premier essai de tout ce qu'il devait
entreprendre dans la suite ; et, s'étant associé plusieurs zé-
lés coopérateurs, il essaya d'évangéliser avec eux les peu-
ples des champs, exercice qui l'occupa presque tout entier
jusqu'à sa promotion au sacerdoce. Il n'aidait pas seule-
ment de ses biens les ouvriers de ces missions, quoiqu'il
ne fût encore que sous-diacre, il travaillait sous leur con-
duite, faisait assidûment le catéchisme, et annonçait avec un
zèle infatigable la parole de Dieu (5). « Je commençais
« dans les missions et ailleurs, dit-il, à m'abandonner au
« Saint-Esprit, pour prêcher en sa vertu (6). » Tout épuisé
qu'il était, et, après avoir passé les jours entiers à prêcher
ou à faire d'autres bonnes œuvres, s'il rencontrait un
pauvre, il s'arrêtait pour l'instruire et lui parler de Dieu,
et il continua cette pratique, jusqu'au temps où la paralysie
ne lui permettant plus de catéchiser, il fut contraint de se
faire suppléer par quelqu'un de ses prêtres. Quand il voya-
geait dans la campagne, il se détournait de son chemin
pour aborder les laboureurs et leur adresser quelques pa-

* NOTE 9.

(1) *Bulle d'érection de la Mission, Archives du royaume ; ibid. fol. II. — Mémoires de M. du Ferrier, p. 50.*

(2) *Abregé du 9^e cahier des Mémoires, de M. Olier. — Remarques historiques, t. I, p. 469.*

(3) *Vie de saint Vincent de Paul, par Abelly, liv. II chap. III. — La même Ms. liv. I, chap. 52.*

(4) *Lettres ant. de M. Olier, p. 41.*

(5) *Annae Dominé, etc. — Remarques historiques, t. III, p. 457.*

(6) *Mém. ant. de M. Olier, t. I, p. 165.*

roles de salut, quoique cet exercice de charité le retardât beaucoup, et lui fit quelquefois souffrir des incommodités considérables. Dans plusieurs de ces occasions, il fut surpris par la nuit et contraint de s'arrêter en chemin; il se vit même réduit à manquer presque de toute nourriture, et à n'avoir d'autre lieu de refuge qu'une écurie. S'il trouvait des mendiants dans les rues, il ne rougissait pas de les conduire avec lui dans la maison où il logerait, et, après leur avoir fait l'aumône, il s'occupait de leurs besoins spirituels, leur parlait de confession générale, et les y disposait avec une patience et une douceur à toute épreuve. Souvent ils étaient eux-mêmes confus d'une charité si tendre et si compatissante. Un jour qu'il en pressait un de monter sur son cheval pour lui épargner la fatigue du chemin, ce pauvre refusa constamment un tel service, dont il se sentait trop humilié. Enfin, depuis sa retraite au collège des Bons-Enfants jusqu'à sa promotion à la prêtrise, il se voua avec tant de zèle au salut des pauvres de la campagne, qu'il procura, à ses dépens, des missions et des retraites non seulement dans les terres où il possédait du bien ecclésiastique, comme à Bazainville, à Clisson, et du bien patrimonial, comme à Verneuil, mais encore dans plusieurs paroisses des environs de Paris. Il fut secondé dans ces dernières missions par l'abbé de Coulanges, l'un de ses amis (1). C'est ce même ecclésiastique que Madame de Sevigné, sa nièce, appelle dans ses lettres le *bon abbé*; il fut comme M. Olier l'un des disciples de saint Vincent de Paul, et ils contribuèrent l'un et l'autre à l'établissement des conférences des mardis, connues depuis sous le nom de *Conférences de Saint-Lazare*, et dont nous parlerons bientôt.

XIX.

M. Olier reçoit le sacerdoce.

(2) *Remarques historiques*, t. I, p. 170.

Après environ un an consacré tout entier à ce ministère apostolique, M. Olier se retira chez les prêtres de la Mission, pour se préparer prochainement à recevoir le sacerdoce (2). Ses alarmes sur l'extrême distance

qu'il
doit
Vince
de l'un
dirige
L'hom
autant
obéiss
ple de
mise d
pour d
Dieu
che de
doce,
devait
trant t
exécute
long-tem
désir a
sacremen
de forme
Christ

Ce fu
dans la
M. Eti
par un
suffisa
son on
prêtre
ble à c
premiè
mois e
ses au
vraque
qui n'

l'avarité le retardait
 les incommodités
 sions, il fut sur-
 en chemin ; il se
 de nourriture, et
 rie. S'il trouvait
 issent pas de les
 uit, et, après leur
 soins spirituels,
 y disposait avec
 uve. Souvent ils
 tendre et si com-
 e monter sur son
 min, ce pauvre
 ont il se sentait
 ollège des Bous-
 , il se voua avec
 pagne, qu'il pro-
 aites non seule-
 ecclésiastique,
 ien patrimonial,
 sieurs paroisses
 es ces dernières
 e ses amis (1).
 e de Sevigné, sa
 ; il fut comme
 ent de Paul, et
 blissement des
 sous le nom de
 nous parlerons
 e à ce ministère
 s prêtres de la
 ent à recevoir
 trême distance

qu'il croyait toujours voir entre ce qu'il était et ce que
 doit être un ministre des saints autels, furent pour saint
 Vincent de Paul, qui lui tenait la place de Dieu, le rayon
 de lumière le plus propre à l'éclairer lui-même, et à le
 diriger sur ce qu'il devait prescrire à son pénitent.
 L'homme vraiment humble redoute et fuit les honneurs,
 autant que le présomptueux les recherche : mais il est
 obéissant, et dès qu'il a entendu la voix de Dieu, à l'exem-
 ple de celle qui fut la plus élevée, mais aussi la plus sou-
 mise de toutes les créatures, il n'a plus de langage que
 pour dire : *Qu'il me soit fait selon la parole du Seigneur*.
 Dieu eut à peine fait connaître à M. Olier, par la bou-
 che de saint Vincent de Paul (1) *, qu'il l'appelait au sacer-
 doce, et celui-ci ne lui eut pas plus tôt déclaré qu'il ne
 devait pas différer davantage de s'y présenter, que mon-
 trant toute la docilité d'un enfant, il ne pensa plus qu'à
 exécuter les ordres du Ciel. Aux frayeurs qui avaient agité
 long-temps son esprit, succéda un calme parfait, et un
 désir ardent de recevoir, avec l'onction sacerdotale, un
 sacrement dont il espérait que la vertu achèverait
 de former en lui un vrai ministre et une hostie de Jésus-
 Christ (2).

Ce fut le 21 mars de l'année 1633 qu'il reçut la prêtrise,
 dans la chapelle de l'archevêché de Paris, des mains de
 M. Etienne Puget, évêque de Dardanie. Il s'y était disposé
 par une retraite (3) : mais ne croyant pas cette préparation
 suffisante pour célébrer les saints mystères aussitôt après
 son ordination, il voulut, selon la coutume des plus saints
 prêtres de ce siècle, employer encore un temps considéra-
 ble à orner le sanctuaire intérieur où il devait, pour la
 première fois, offrir l'agneau sans tache. Il consacra trois
 mois entiers aux exercices spirituels, et suspendit toutes
 ses autres œuvres, pour ne s'occuper que du grand ou-
 vrage de sa sanctification. La fête du saint Précurseur,
 qui n'avait commencé le ministère de la prédication qu'a-

(1) Vie Ms. de
 M. Olier, par
 M. de Bretonvil-
 liers, t. 1, p. 75.

* NOTE 10.

(2) Ibid. p. 76.

(5) Ibid. p. 74.

(1) *Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. I, p. 86.*

(2) *Manuscrit du premier monastère des Carmélites, à Paris.*

près avoir vécu caché dans les déserts l'espace de trente ans, fut le jour qu'il choisit pour célébrer sa première Messe (1). C'était aussi le jour où mademoiselle de Bussy, sa cousine, entrée deux ans auparavant chez les Carmélites, devait être admise à la profession (2). Comme elle était redevable de son bonheur à M. Olier, elle désira d'unir le sacrifice d'elle-même à celui de l'agneau sans tache qu'il se préparait à offrir pour la première fois, et d'être consacrée irrévocablement au service de DIEU par le ministère de celui qui l'avait arrachée au monde. Par un sentiment de sa profonde religion, M. Olier avait désiré de célébrer sa première Messe avec l'ornement le plus riche et le plus précieux qu'il pourrait se procurer. Dans ce dessein, il avait chargé un ouvrier étranger, fort habile dans son art, et qui se trouvait à Paris, de lui broder une chasuble. Elle coûta plus de douze cents écus, somme alors très-considérable pour un ouvrage de ce genre, et répondit à l'attente de M. Olier. On rapporte, en effet, qu'il n'y avait point à Paris ni à la Cour d'ornement blanc comparable pour la beauté et la finesse du travail; et ce qui peut donner une juste idée de sa richesse, c'est que Louis XIV en ayant attendu parler, désira, en 1679, qu'elle servît pour la cérémonie du mariage de la reine d'Espagne Marie-Louise, avec Charles II, et, dans ce dessein, il la fit transporter à Fontainebleau (3).

Mais cette chasuble qui contribua si à propos à la pompe dont nous parlons, ne put servir à M. Olier le jour de sa première Messe. « Quelque diligence que missent les personnes qui me l'apportaient, dit-il, je ne la pus avoir à temps pour m'en servir. Je ne la mis que le lendemain, à Notre-Dame, qui était un jour où je devais dire la sainte Messe en l'honneur de la sainte Vierge, par l'ordre de l'évêque, comme si cette divinité ne maîtresse eût voulu s'en réserver le premier usage (4). »

Le 24 juin 1633, jour de la Nativité de saint Jean-Baptiste, M. Olier offrit donc pour la première fois

XX.
Chasuble que M. Olier fit faire pour sa première Messe.

* NOTE 11.
(5) *Mém. sur M. Olier, par M. Baudouin, p. 52.*

XXI.
M. Olier célèbre sa première Messe.

(4) *Pièce détachée des Mémoires de M. Olier. — Copie des Mémoires de M. Olier, t. I.*

l'auguste sacrifice de l'autel, et, selon toutes les apparences dans l'église des Carmélites de Notre-Dame-des-Champs, aujourd'hui rue d'Enfer, où il prêcha ce jour là même *, le discours d'entrée en religion de mademoiselle de Bussy (1). On le vit faire cette action, qu'il regarda toujours comme la plus importante de sa vie, avec une religion égale à l'opinion qu'on avait de sa piété (2). En immolant la victime sainte, il s'immola lui-même avec elle. Jusque-là il avait rendu de fréquentes visites à sa cousine pour l'affermir dans son généreux dessein; dès qu'il l'eut offerte à Dieu par la profession religieuse, il cessa tout-à-fait de la voir, sans cesser pourtant de prier pour elle. Ses prières ne furent pas moins efficaces qu'auraient pu l'être ses discours, car la sœur Madeleine de Saint-Jean-Baptiste, c'est ainsi qu'elle fut nommée en religion, durant près de quarante ans qu'elle vécut encore, offrit d'abord à Paris, puis à Limoges où elle mourut, un modèle accompli de toutes les vertus religieuses. Il est d'autant plus naturel de penser que les prières de M. Olier l'aidèrent beaucoup à s'élever à cette haute perfection, qu'elle participa d'une manière peu commune à la grâce et à l'esprit du serviteur de Dieu, surtout à sa profonde religion envers la très-sainte Eucharistie, et à son tendre amour pour l'auguste mère de Dieu (3) *.

La dévotion envers Marie sembla prendre encore de nouveaux accroissements dans le cœur de M. Olier depuis sa promotion au sacerdoce. Convaincu qu'il devait après Dieu, à cette auguste reine, tout ce qu'il était dans l'ordre de la grâce, il ne voulut plus user qu'en son nom de tout ce qu'il possédait. Il lui voua, dans ce dessein, une perpétuelle servitude (4); et, en signe de cet esclavage, qui au reste ne le retenait captif auprès de la reine du ciel, que pour mieux adoucir son cœur et l'enflammer du pur amour, il porta dès lors une petite chaîne d'argent attachée à son cou, selon la pieuse pratique autorisée depuis par l'Eglise, et qui

* NOTE 12.

(1) *Remarques historiques*, t. I, p. 170; t. III, p. 437.

(2) *Mém. aut. de M. Olier*, t. II, p. 529. — *Matériaux recueillis par M. Leschassier, pour la Vie de M. Olier*, p. 2.

(3) *Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. I, p. 79. 86.

* NOTE 13.

XXII.

M. Olier fait vœu de servitude à la très-sainte Vierge. Ses pratiques envers elle.

(4) *Mém. aut. de M. Olier*, t. I, p. 151. 242.

* NOTE 14.

a été interdite dans ces derniers temps¹. Depuis qu'il eut fait ce vœu, il ne refusa rien à ceux qui lui demandaient quelque chose au nom de Marie. « Je souffre une grande peine, dit-il, quand je ne puis rien donner à un pauvre qui nomme la sainte Vierge, ou qui en parle en me demandant l'aumône. Si je n'ai point d'argent, je donne pour l'ordinaire quelque autre chose, comme un mouchoir, un livre, une médaille; car pour pouvoir les refuser, il faut absolument que je n'aie rien, que je ne puisse rien emprunter, ni les conduire à la maison: enfin ce nom m'est si anguste et en si grande vénération, que tout en moi cède à cela. Je ne sais comment on peut refuser quelque chose à cette sainte maîtresse. Les personnes qui font profession de l'honorer, ou qui lui appartiennent, ont un si grand pouvoir sur moi, que je n'ai jamais osé penser de leur rien refuser. Elles sont à la grande maîtresse, c'est assez (1). »

(1) *Mém. aut. de M. Olier* t. I. p. 128.

Cet esprit d'amoureuse servitude envers Marie le portait à avoir toujours, autant qu'il lui était possible, quelque une de ses images devant lui. Seul ou en compagnie, il ne manquait jamais de saluer respectueusement toutes celles qu'il rencontrait, ce qu'il a pratiqué jusqu'à la mort.

(2) *Remarques hist.* t. I. p. 170.

Il passait même de préférence par les rues où il s'en trouvait un plus grand nombre[†], afin d'avoir l'occasion de lui rendre plus souvent ses devoirs (2). « Je me sentais porté, dit-il, à lever la tête par les rues pour découvrir toujours quelques nouvelles images de Notre-Dame; je sais presque le nombre qu'il y en a dans la plupart des rues de Paris. Si je rencontre ces images, je les salue encore, quoique je ne les regarde pas, à cause de la modestie qui ne le souffre point. Je sais pour l'ordinaire où

(1) *Hist. de la ville de Paris, par Félibien*, etc. tom. II. p. 1071.

[†] Ce fut par opposition à l'hérésie calvinienne, que les Parisiens placèrent autrefois tant de statues de saints, principalement de la sainte Vierge, sur les façades de leurs maisons et aux coins des rues (1).

» elles sont, sans qu'il soit nécessaire d'y jeter les yeux ; je
 » les découvre dans les endroits les plus cachés , une sorte
 » d'instinct m'en avertit. J'en ai découvert beaucoup à mes
 » amis qui les respectent maintenant. Je me souviens , à
 » propos de cela , que l'un d'eux disait dernièrement d'une
 » certaine rue de Paris : Voici la rue de l'abbé Olier ; c'est
 » que je passais plutôt par celle-là , pour aller à Notre-
 » Dame , à cause de la quantité de figures de la très-sainte
 » Vierge qui y sont exposées (1).»

(1) *Mém. aut.*
de M. Olier, t. 1.
 p. 198.

Les amis dont parle M. Olier , et à qui il communiquait sa vive et tendre dévotion pour Marie , étaient quelques ecclésiastiques de qualité, dirigés comme lui par saint Vincent de Paul. Désirant conserver les fruits de leur ordination , ils prièrent leur saint directeur de leur indiquer les moyens de mener une vie vraiment sacerdotale (2). L'un d'eux, que l'on ne nomme point , et que saint Vincent appelle le promoteur de cette bonne œuvre , vint lui proposer de les réunir une fois chaque semaine pour s'entretenir ensemble des vertus de leur état. Saint Vincent goûta ce projet , et , le 11 juin 1633 , étant allé trouver chacun de ces ecclésiastiques en particulier , il leur en fit part et les invita à venir en comérer avec lui à Saint-Lazare. Dans cette première réunion, il leur déclara que, pour satisfaire jusqu'à la fin de leur vie aux devoirs de leur vocation, ils n'étaient pas obligés de quitter la maison de leurs parents , mais qu'il leur suffirait , pour se prémunir contre la corruption du siècle , d'observer fidèlement un règlement de vie qu'ils se traceraient ; et chacun applaudit avec joie à cette proposition. S'étant réunis le 9 juillet suivant , ils déterminèrent le mardi de chaque semaine pour le jour de leur assemblée (3), et l'archevêque de Paris approuva un si utile dessein. Telle fut l'occasion de la conférence des mardi ou de Saint-Lazare , peu nombreuse au commencement, et qui s'accrut et se multiplia avec tant de bénédictions , dans la suite. M. Olier , que les historiens de saint

XXIII.
 Établissement
 des confères-
 ces de saint La-
 zare.

(2) *Vie du vén.*
Vincent de Paul,
par Abelly, t. 1.
 chap. xxvii.

(5) *Abelly. Ibid.*
 liv. II, ch. III.

(1) *Vie de saint Vincent de Paul*, par Collet, t. III, t. 1. p. 489. — *Vie de saint Vincent de Paul*, in-12, Paris, 1787, p. 240.

(2) *Lettres ant.* de M. Olier, p. 66.

* NOTE 13.

Vincent de Paul nomment le premier (1) de ceux qui y entrèrent d'abord, contribua encore à son progrès en y attirant de nouveaux membres, et surtout en formant d'autres réunions sur ce modèle, comme nous le dirons en son lieu. Il nous apprend lui-même qu'on n'admettait aucun religieux à ces conférences. « C'est une assemblée d'ecclésiastiques, dit-il, qui d'un même esprit cherchent à honorer le sacerdoce du Fils de Dieu, sans se partager dans d'autres voies (2). » *

N
Gau
de p
du
avan
bâti
Vier
lois.
ces
dit-
La
panc
l'aut
blié
Pour
prim
Les
fait a
taine
ainsi
qu'c
on s
turg
l'opi
» de
» pu
On
gree
païer
moir

ceux qui y
rogés en y
en formant
le dirons en
mettait aucun
olée d'ecclé-
rchent à ho-
se partager

NOTES DU SECOND LIVRE.

ORIGINE DE LA DÉVOTION A NOTRE-DAME DE CHARTRES.

NOTE 1. — Jules César rapporte que, de son temps, les druides Gaulois, en possession d'enseigner la religion à la jeunesse, et même de prédire l'avenir (1), se réunissaient tous les ans dans un lieu sacré du pays Chartrain (2). La tradition de cette province ajoute que, dès avant Jésus-Christ, ils avaient érigé, sur la hauteur même où fut bâtie dans la suite l'église cathédrale de Chartres, un autel dédié à la Vierge qui devait enfanter, et que, conformément à la pratique des Gaulois, de graver des inscriptions sur leurs autels (3), ils y avaient écrit ces mots : *Virginii paritura* (4), devenus depuis si célèbres. Telle est, dit-on, l'origine de ce pèlerinage.

La croyance d'une vierge qui devait enfanter était généralement répandue chez les païens avant le christianisme, comme l'a démontré l'auteur de l'*Origine* prétendue des cultes (5); et, de nos jours, on a publié sur le même point des documents qu'on ne saurait contester (6). Pour expliquer l'origine de cette opinion, on peut, outre une tradition primitive, supposer encore une révélation divine faite aux païens. Les pères de l'Eglise pensent en effet communément, que Dieu leur a fait annoncer la venue de son Fils (7), comme nous le savons très certainement de Balaam, dont la prophétie était connue chez les Gentils, ainsi que semble le montrer l'exemple des Mages (8). C'est aussi ce qu'ont pensé beaucoup d'auteurs modernes, d'après saint Thomas (9); on sait que l'Eglise Romaine autorise cette opinion dans sa liturgie (10); et telle est, relativement à l'autel des druides Chartrains, l'opinion adoptée par M. Olier : « Chartres, dit-il, cette sainte et » dévote ville, première dévotion du monde pour son antiquité, » puisqu'elle a été érigée par prophétie (11). »

On peut penser d'ailleurs, que depuis la traduction de la Bible en grec, et la diffusion des Juifs après les conquêtes d'Alexandre, les païens ont eu connaissance de leurs livres prophétiques, et ont su du moins qu'ils attendaient un libérateur prédit. Suétone nous apprend

(1) *Histoire universelle, traduite de l'anglais*, t. XXX, p. 445.

(2) *César, de Bello Gallico*, lib. VI, b. 15.

(3) *Histoire universelle, ibid.* p. 572.

(4) *Dictionn. de Moréry*, art. CHARTRES.

(5) *Origine des cultes*, t. V.

(6) *Mémoires asiatiques*.

(7) *Cornet à Lapide. Comm. in Num.* cap. XXIV. v. 17. — *In Matt.* cap. II, v. 1.

(8) *S. Aug. de Civitate Dei*, lib. XVIII, cap. 47, t. VII, col. 550. — *S. Hieronym.* lib. I. *contra Jovinian.* — *S. Justin.* — *Clemens Alex.* — *Lactant.* etc.

(9) *S. Thom.* 2a. 2e. q. 2, art. VII.

(10) *Prose des morts*.

(11) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. I, p. 120.

(1) *Sueton. Vespas. vit. cap. iv.*

(2) *Tacit. lib. v. Hist.*

(3) *Rosenmüller, Scholia in V. T. Jesaïæ, vol. p. 303. — Bozborniv, p. m. 23. Historia universalis. — Molinæi, lib. m. vol. — Usseri, Annal. V. T. t. II, n. p. Jul. 3073 etc. — Cornet. à Lappide Comment. in Matt. cap. i. v. 1.*

(4) *Faber, Origine de l'idolatrie payenne, 3 vol. in-40.*

(5) *Guibert, de vita sua, lib. 2, cap. 1. c. D.*

(6) *Rosenmüller, ibid. p. 302.*

en effet que cette opinion ancienne et constante, était universelle dans tout l'Orient (1), et Tacite ajoute, que, d'après la persuasion commune, ces oracles étaient consignés dans les anciens livres des Juifs (2). Les païens ont donc pu connaître, par la lecture même des prophètes, ou par le commerce avec les Hébreux, plusieurs particularités relatives au libérateur, et entre autres la prophétie d'Isaïe qui avait annoncé le prodige de l'enfantement d'une vierge. De graves auteurs pensent même que la prédiction attribuée par Virgile à la sibylle de Cumès n'en est qu'une imitation (3) †. Mais un fait qui tend à prouver que les druides Gaulois l'ont connue, c'est qu'au rapport de Faber, savant auteur anglais, cette prophétie d'Isaïe et celle de Baalam avaient été apportées dans la Grande-Bretagne et l'Irlande, par les druides, disciples des Mages, et originaires de la Perse (4). Cela étant, il est indubitable que les druides Gaulois en eurent aussi connaissance, puisque César rapporte que les mystères druidiques, répandus dans les Gaules, y avaient été apportés d'Angleterre; et que, de son temps encore, ceux qui voulaient en être bien instruits faisaient un voyage dans les îles Britanniques.

Au reste, cette croyance des Chartrains n'est pas, comme on se le persuade fausement, une tradition isolée : on en retrouve des traces dans plusieurs endroits où les druides avaient établi leurs sièges. Guibert, abbé de Nogent, l'un des hommes les plus graves de son siècle, rapporte que l'église de son monastère avait été bâtie sur l'emplacement d'un bocage sacré, où les druides sacrifiaient à la mère future de Dieu qui devait naître : *Matri future Dei nascituri* (5). Ces paroles ne sont que l'explication littérale de l'inscription de Chartres, *Virgini pariturae*, car les païens croyaient que les hommes d'une origine céleste avaient des vierges pour mères (6) : opinion fondée peut-être sur ces paroles d'Isaïe : *Une viri-pe enfantera un fils qui sera Dieu avec nous*. Quoi qu'il en soit, la tradition attestée par

† D'après ces auteurs, le nouvel ordre de choses annoncé par la sibylle, et cet enfant qui doit venir du ciel, être fils de Dieu, naître d'une Vierge, commander à tout l'univers, effacer les péchés des hommes, les délivrer du serpent, et ramener le bonheur pour toujours : tous ces traits ne sont qu'une imitation du prophète Isaïe. Du moins, il faut convenir, avec saint Augustin, que le Messie seul pouvait justifier le sens d'un si pompeux et si magnifique oracle *Omnino non est cui alteri præter Dominum Christum dicat genus humanum :*

(1) *S. August. Epistol. civ. ad Martianum.*

*Te duce si qua movent sceleris vestigia nostri
Irrita perpetua solvent formidine terras !*

ait universelle
ersuasion com-
es des Juifs (2).
des prophètes,
icularités re-
qui avait an-
graves auteurs
à la sibylle de
it qui tend à
l'an rapport de
et celle de Ba-
l'Irlande, par
Perse (4). Cela
rent aussi con-
truidiques, ré-
erre; et que, de
struits faisaient

omme on se le
ouve des traces
leurs sièges.
s graves de son
été bâtie sur
erillaient à la
Dei nascitur (5).
inscription de
ne les hommes
es (6) : opinion
enfantera un fils
on attestée par

é par la sibylle,
e d'une Vierge,
les délivrer du
s ne sont qu'une
saint Augustin,
et si magnifiques
um dicat genus

Guibert n'est pas moins constante que celle des Chartrains, et maintenant on lit encore au-dessus de l'autel, dans l'église de Nogent, *Ara virginis paritura* (1). Chasseneux, dans son Histoire des coutumes de Bourgogne, raconte à peu près la même chose de deux autres églises, l'une près d'Autun, et l'autre près de Dijon. La même inscription se lisait aussi dans l'église de Fontaine, près du château où naquit saint Bernard (2). Aussi Schedius dit en général que les druides érigeaient des statues, dans leurs sombres sanctuaires, à la Vierge qui devait enfanter (3). Ces statues et ces autels furent sans doute un moyen ménagé par la Providence pour accréditer plus aisément parmi les Gaulois la foi chrétienne, lorsqu'elle leur serait annoncée, comme l'avaient été chez plusieurs peuples les autels élevés au Dieu inconnu (4), et dont saint Paul se servit avec tant d'avantage à Athènes, pour annoncer à cette ville le même Dieu qu'elle avait honoré sans le connaître (5).

Telle est, selon la tradition, l'origine de cette fameuse dévotion à laquelle la ville de Chartres a dû non seulement sa magnifique église, mais encore sa célébrité, ses privilèges, et plusieurs fois sa conservation (6).

LA MÈRE AGNÈS PRIE POUR LA PARFAITE SANCTIFICATION DE
M. OLIER.

NOTE 2.— Plusieurs auteurs, entre autres le Père de Sales, religieux Dominicain (7), ont avancé que M. Olier n'était point encore converti à Dieu, lorsque la mère Agnès commença de prier pour lui, ou même quand elle lui apparut à Saint-Lazare. Mais il faut distinguer deux conversions dans l'histoire de M. Olier : la première, du péché à la grâce; et la seconde, de la grâce à la perfection. Cette dernière, que le P. de saint Vincent appelle la *parfaite conversion de M. Olier* (8), fut proprement, d'après les expressions du clergé de France, la profession d'une vie plus parfaite : *perfectioris vite studium*; *arctioris vite genus* (9); et, selon les directeurs du séminaire de Saint-Sulpice, dans un de leurs suppliques au Pape : *summum perfectionis studium*. Au reste, cette erreur est assez ancienne, et il paraît que M. Olier y a donné lieu lui-même par un effet de sa rare humilité. L'auteur de la *Vie admirable de sœur Agnès de Jesus*, qui écrivait environ en 1647, et qui avait été induit dans cette erreur par M. Olier, semble s'en être douté par la manière dont il s'en exprime : « La Vierge, dit-il, appar-
raissant un jour à la mère Agnès, lui dit : Prie mon Fils pour un

(1) *Souchet, Hist. ms. de Chartres*, liv. 1. chap. 16.

(2) *Histoire des Coutumes de Bourgogne*.

(3) *Eld. Sched. De Dits Germanis*, cap. xiii.

(4) *Leland. Démonstration évangélique*.

(5) *Act. Apostol.* cap. xvii, v. 23.

(6) *Gall. Christiana*, t. viii, col. 1108. 1116. — *Histoire de France, par le père Daniel*, t. iii, p. 180. — *Pagii Critic. in Annal.* t. iii, an 911, n° 7.

(7) *La manière de se donner à Dieu dans le siècle*, etc. in-12, pag. 592. — *La vie admirable de la sœur Agnès*, t. ii, liv. vi, chap. 1.

(8) *Année Dominicaine*, 1re part. de septembre, p. 318.

(9) *Collection des procès-verbaux des assemblées du clergé*, t. vii — *Assemblée de 1723*, p. 377, et *pièces justificatives*, p. 117. — *Assemblée de 1770*. — *Ibid.* pièces justific. p. 559.

« tel... et qui alors était plongé dans les ténèbres d'une vie licencieuse et criminelle, à ce qu'il disait, me racontant tout ceci par « exprès commandement de son directeur. » Au reste, M. Olier tenait le même langage à la mère Agnès, après qu'il l'eut reconnue ; et la mère Agnès parlait d'elle-même, en des termes plus extraordinaires encore, malgré l'innocence de sa vie. Elle écrivait à M. Olier : « Vous me parlez toujours de vos misères, et dites que vous allez de « pis en pis ; si vous saviez comme fait cette pauvre abominable, en « dépit de Dieu et de la sainte Vierge et de son pauvre Ange gardien, « qu'elle contriste continuellement, et empêche de la jouissance d'une « gloire accidentelle ; elle ne fait que se vanter dans l'abîme de ses « péchés. Vous vous trompez à mon égard, je vous le dis en vérité, « je suis une misérable hypocrite. Toutes les furies infernales n'ont « pas tant de malice que moi. »

NOTE 5. — Le père de S. Vincent dit que l'apparition de la sainte

(1) *La Vie en abrégé de la V. M. Agnès de Jésus*, in-40, 1701, p. 58.

(2) *Tom. I*, p. 81.

(3) *La Vie admirable de Sœur Agnès*, t. II, liv. VI, chap. I.

Vierge à la mère Agnès, touchant M. Olier, eut lieu en 1650 ou à peu près (1). M. de Lantage la fixe vers l'an 1651 ; cette dernière date est plus exacte, puisque M. Olier, dans ses *Mémoires*, marque le fait sous l'année 1651 (2). Il dit d'ailleurs, qu'il vit la mère Agnès trois ans après qu'elle eut commencé de prier pour lui, et ce fut en 1654 qu'il la vit pour la première fois. Enfin, cette dernière année, la mère Agnès lui déclara qu'elle avait fait pénitence pour lui l'espace de trois ans, ce qui reporte l'apparition à l'année 1651 (5).

M. de Lantages, en rapportant les circonstances de ce fait extraordinaire, s'exprime ainsi : « La très-sainte Vierge lui dit : « Prie mon

(4) *L'Ann. Dom.* — *Remarg. hist.* t. III, p. 436.

(5) *Tom. I*, pag. 81.

(6) *Ibid.* p. 306.

« Fils pour un tel, lui nommant M. Olier, alors abbé de Pébrae. » Ou encore, selon le père de Saint-Vincent, « prie pour Jean-Jacques Olier, abbé de Pébrae (4). » Un extrait des *Mémoires de M. Olier* (5), ainsi conçu : *Prie mon Fils pour N. parlant de ce misérable pécheur*, a donné lieu à ces manières de parler ; mais au tome II de ses *Mémoires* (6) M. Olier explique cette réticence, et rapporte ainsi dans leur entier les mêmes paroles : *Prie mon Fils pour l'abbé de Pébrae ; c'est le nom de mon abbaye ; M. de Bretonvilliers les a cités de cette dernière manière, qui est la véritable.*

M. Olier fut pénétré toute sa vie d'une reconnaissance d'autant plus vive par la mère Agnès, qu'il se croyait redevable à ses prières de

(7) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. I, pag. 88.

sa fidélité à sa vocation, et même de sa persévérance dans la vertu. « Les prières et les secours de cette sainte âme, dit-il (7), furent si

« nécessaires à ma conversion, dans l'ordre de la divine providence,

» que peut-être sans elle j'aurais été abandonné à mes inventions , ^{(1) *Epist. ad Thessal. cap. IV.*}
 » et délaissé aux passions des desirs de la chair (1). »
 v. 5.

PÉLERINAGE DE LIESSE.

NOTE 4. — Le pèlerinage de Notre-Dame-de-Liesse, aujourd'hui diocèse de Soissons , a toujours été, depuis son origine , un des lieux de dévotion les plus célèbres de la France ; et c'est peut-être sa grande renommée qui a fait regarder comme inutile à nos anciens historographes de transmettre à la postérité les circonstances de son établissement. Il est arrivé de-là, que nous n'en connaissons plus aujourd'hui le détail avec une entière certitude, quoique le fond en soit assuré. Tel est aussi le sort de plusieurs semblables dévotions , dont l'origine, quoiqu'évidemment miraculeuse, s'est trouvée dans la suite enveloppée d'obscurité par manque de monuments écrits. Mais l'histoire de Notre-Dame-de-Liesse a en sa faveur d'autres monuments non moins décisifs : le concours non interrompu des pèlerins de tout rang et de tout état, depuis son origine , qui ne remonte pas au-delà du XII^e siècle , et l'existence même du bourg de Liesse , à qui ce concours a donné lieu ; deux effets qui seraient tout-à-fait inexplicables, s'ils n'avaient eu pour cause , comme la tradition le rapporte , quelque événement merveilleux.

(2) *Histoire de Notre-Dame de Liesse, par Villetelle, page 106 et suiv.*

Voici ce qu'elle nous en apprend (2) : Trois frères du pays Laonais, les chevaliers d'Heppes, étant allés à la croisade et combattant pour la délivrance des lieux saints, furent faits captifs par le sultan d'Egypte, qui employa toutes sortes de moyens afin de les faire renoncer à la foi chrétienne. Il se servit même, pour y réussir, d'Ismérie, sa fille, qui alla plusieurs fois les visiter dans leur prison ; mais tout le contraire arriva. Cette princesse, vivement touchée des récits que les chevaliers lui firent sur la mère de Dieu, désira de voir quelque-une de ses images. On ajoute que les captifs en trouvèrent une dans la prison le lendemain à leur réveil ; et lorsque Ismérie revint les voir, la vue de cette statue fit tant d'impression sur elle qu'elle résolut d'embrasser le christianisme. Dans ce dessein, elle sortit secrètement de la ville durant la nuit, passa le Nil accompagnée des trois chevaliers, et marcha en grande diligence pour éviter les émissaires du sultan, jusqu'à ce qu'enfin, accablée de fatigues, elle s'endormit ainsi que les chevaliers, ayant toujours avec eux l'image miraculeuse. A leur réveil, leur surprise ne fut pas petite, car ils se trouvèrent, non plus sur les bords du Nil, mais transportés miraculeusement en France, auprès

de Laon et du château de Marchais, où les chevaliers avaient pris naissance; et les transports de leur joie en devinrent même si excessifs, que ce lieu prit de là le nom de *Liesse*, qui lui est resté depuis. En mémoire de ce prodige, les chevaliers firent construire dans le lieu même une chapelle où ils déposèrent l'image miraculeuse de Marie, qui fut, dès-lors, pour les provinces voisines et pour toute la France, l'objet d'une singulière vénération. Ismérie reçut le baptême des mains de Barthélemi-de-Vir, évêque de Laon, se consacra à

(1) *Dictionnaire de Moréry, article Lausse.*

(2) *Gall. Christiana*, t. 18, col. 570, 571, 572.

(3) *Vies*, t. 11, p. 251, 15 d'août.

(4) *Dictionnaire de Moréry. — Hist. de Notre-Dame-de-Liesse.*

(5) *Baillet. Ibid.*

(6) *Bibl. hist. de la France*, t. 1, p. 261, 265.

(7) *Etat-civil de Paris. — Registre des sépultures de la paroisse Saint-Paul*, 1652.

Dieu le reste de sa vie, et, après son décès, fut inhumée, dit-on, dans l'église de Saint-Vincent, hors des murs de la ville de Laon (1), où l'on croit que les trois chevaliers reçurent pareillement la sépulture. Si l'inscription qu'on voyait autrefois dans le chœur de cette église était relative à l'un de ces chevaliers, comme le pensent les auteurs du *Gallia Christiana*, leur délivrance serait arrivée sous saint Louis au plus tôt (2). Cependant Baillet fait remonter l'établissement de Notre-Dame-de-Liesse au milieu du XII^e siècle (3), et c'est en effet à cette dernière époque qu'on la fixe communément (4). Quoi qu'il en soit, le lieu où fut bâtie l'église, et qui n'avait aucune habitation auparavant, se trouva bientôt si fréquenté par les pèlerins, qu'on se vit contraint de construire des maisons pour les y loger, et telle fut l'origine du bourg de Liesse (5). Non seulement les rois, les princes, les peuples s'empressèrent d'y venir en dévotion; des villes entières y offrirent des vœux dans les calamités générales, et il s'y opéra des miracles sans nombre, dont on a donné divers recueils au public (6).

NOTE 5. — Par une singularité assez bizarre, le prêtre sacristain de la paroisse de saint Paul, où M. Olier prêcha en 1652, relatait alors sur les marges de ses registres toutes les circonstances locales qui lui semblaient dignes de remarque. Au registre des *sépultures*, on lit cette note sous la date du 15 août. *Le dimanche 15, fête de l'Assomption, M. Olier prêcha l'après-dîner, où il eut un bel auditoire et fut très-bien et très-doctement* (7).

LES INSTITUTEURS DES SÉMINAIRES EN FRANCE DEVAIENT ÊTRE DU CORPS DU CLERGÉ SÉCULIER.

NOTE 6. — Les instituteurs des séminaires, en France, ne devaient point être séparés du clergé séculier. Saint Vincent de Paul, de l'avis des évêques, voulut que ses prêtres appartenussent à ce corps. « La providence de DIEU, écrivait-il à M. Portail, à Rome, le 4 octobre

» 1647, a
» avons l
» nosseig
» diocèse
mes vues
Nicolas, c
digne héri
assemblée
purement
» cipalem
» très-he
» semblé
» qu'elle
» Seigneu
» sorte q
» sujets
» simples
» on se p
» fussent
» corps d
» les bie
» l'institu
» sent la
le même
ment de

NOTE

lib. III. c.
det somm
enigmata
disp. 6.

Ibid. lib.
se, quidm
venit in J
ilà multo
Dei audir

Ibid. lib.
mittit, m
hereat, c
obliviscat

« 1647, a inspiré à la Compagnie de nous mettre dans un état où nous
 « avons le bonheur de demeurer dans le clergé et dans l'obéissance à
 « nosseigneurs les évêques, comme les moindres prêtres de leurs
 « diocèses quant à nos emplois (1). » M. Bourdoise, partageant les mê-
 mes vues, ne donna aux ecclésiastiques de la communauté de Saint-
 Nicolas, que les règles communes des cleres (2). Le père de Condren,
 digne héritier de l'esprit du cardinal de Béruille, déclara, dans la première
 assemblée générale de sa congrégation, que l'Oratoire était un corps
 purement ecclésiastique. « Comme la congrégation, dit-il, a été prin-
 « cipalement choisie de Dieu, et établie en la terre par défunt notre
 « très-honoré père, pour honorer le sacerdoce du Fils de Dieu, l'as-
 « semblée détermine que son état est purement ecclésiastique, et
 « qu'elle doit demeurer dans l'institution de la prêtrise, comme notre
 « Seigneur l'a donnée à son Eglise, sans addition ni diminution ; de
 « sorte qu'en quelque temps ou en quelque assemblée que ce soit, les
 « sujets ne pourront être obligés à aucuns vœux ni solennels, ni
 « simples ; et ceux qui voudraient les obliger aux dits vœux simples,
 « ou se porteraient à embrasser lesdits vœux solennels, encore qu'ils
 « fussent en plus grand nombre, seront toutefois censés se séparer du
 « corps de la congrégation, et obligés de laisser les maisons et tous
 « les biens temporels d'icelle à ceux qui voudront demeurer dans
 « l'institut purement ecclésiastique et sacerdotal, encore qu'ils fus-
 « sent la moindre partie (3). » Le père Endes, sorti de l'Oratoire, donna
 le même esprit, à la compagnie des Endistes, dont le but était pareille-
 ment de travailler à la formation des jeunes cleres (4).

(1) *Recueil des lettres de feu N. T. H. P. M. Vincent de Paul*, t. 1, p. 6. *Mss. des Prêtres de la Mission*.

(2) *Vie de M. Bourdoise*, 10-10, pag. 571. — *Sentences chrétiennes et eccl. Séminaires*, p. 55 et 56.

(3) *Actes de la 1re Assemblée générale de l'Oratoire*, 1654, session VI, p. 19 et 20, in-50.
 (4) *Vie du père Endes*, Mss. p. m. — *Vie du même*, par le P. de Montigny, pag. 94.

NOTE 7. — *Bened. XIV, de servor. Dei beatif. et beatorum canonizat. lib. III, cap. 54, n. 6. Concludit cardinalis Bona... cum Deus aliquando det somnium, et non ejus intelligentiam... aliquando obscuri et per anigmata. Sequitur Torre in 2a 2ae. D. Thomae quest. 95, art. 6, disp. 6.*

Ibid. lib. III, cap. ultimo, de revelationibus, n. 1. Hæsitavit Petrus intra se, quidnam esset visio quam vidisset : cumque eam non intelligeret, venit in Joppen, et cum introisset in domum Cornelii centurionis, et ibi multos invenisset ex gentibus qui ipsum expectabant, ut verbum Dei audirent, tunc cognovit quid sibi vellet visio fuiti.

Ibid. lib. III, cap. 54, n. 6. Addit cardinalis Bona, cum somnia immittit, mentem illustrare, et voluntatem sic docere, ut illis firmiter hæreat, et certò sciat à Deo esse, nec ullo inquam tempore eorum obliviscatur.

ers avaient pris
 même si exces-
 resté depuis.
 entendre dans le
 miraculeuse de
 et pour toute la
 eut le baptême
 , se consacra à
 humée, dit-on,
 ville de Laon (1),
 ement la sépul-
 eheur de cette
 ne le pensent les
 rrvée sous saint
 établissement de
 et c'est en effet
 (4). Quoi qu'il en
 le habitation au-
 rins, qu'on se vit
 , et telle fut l'o-
 , les princes, les
 les entières y of-
 s'y opéra des mi-
 au public (6).

prêtre sacristain
 en 1652, relatait
 instances locales
 re des sépultures,
 et 15, fête de l'As-
 miditoire et lit tres-

DEVAIENT ÊTRE

rance, ne devaient
 de Paul, de Favis
 à ce corps. » La
 ome, le 4 octobre

(1) *Opuscules sacrés et lyriques, ou Cantiques sur différents sujets, à l'usage des Cat. de la paroisse S. Sulpice, 2e éd. in-12, 1774, cant. CXI, p. 397.*

SAINT VINCENT DE PAUL DIRIGE M. OLIER.

NOTE 8. — Dans un cantique composé vers le milieu du siècle dernier en l'honneur de saint Vincent de Paul, et à l'usage de la paroisse de Saint-Sulpice, on rappelle ainsi le bonheur qu'eut M. Olier d'être formé par cet homme apostolique (1).

C'est à l'école d'un tel maître,	C'est Olier, cet homme admirable,
Qu'un sage et vigilant pasteur	Le modèle des plus parfaits,
Puise les vertus d'un saint prêtre,	Qui toujours humble et charitable
Dont il eut soin d'orner son cœur :	Compta ses jours par ses bienfaits.

NOTE 9. — « In civitatibus autem sacerdotes dictæ Congregationis nulli publica eorum instituti munera obeant, privatim tamen eos qui ad Ordines promovendi fuerint... instituant ». *Bulle d'Institution.*

(2) *Vie du père de Condren, t. 1, pag. 255.*

NOTE 10. — Le père Edme Cloyseault, prêtre de l'Oratoire, dans le *Recueil manuscrit des vies de quelques prêtres de la congrégation de l'Oratoire* (2) dit que M. Olier ne se serait jamais approché du sacerdoce, si le père de Condren ne le lui avait commandé : mais il est certain que M. Olier ne se confessait point encore au père de Condren : son confesseur était alors saint Vincent de Paul ; et M. de Bretonvilliers dit expressément, dans le chap. de l'ordination de M. Olier à la prêtrise : Son confesseur l'assura que la bonté divine l'appelait au sacerdoce.

CHASUBLE DE M. OLIER.

(3) *Pièces détachées des Mém. de M. Olier. — Copie des Mém. de M. Olier, t. 1.*

(4) *Copie des mém. de M. Olier, t. III, p. 108.*

NOTE 11. — On conserve encore cette précieuse chasuble au séminaire de Saint-Sulpice, où l'on s'en sert aux grand'messes des principales solennités. Elle est brodée en or, et ornée de riches arabesques et de fleurs en soie. « C'est une pièce des plus rares et des plus belles qui soient peut-être au monde, de l'aveu de tous ceux qui l'ont vue » écrivait M. Olier (3). Aujourd'hui encore, ce qu'on ne peut s'empêcher d'y admirer, ce sont plusieurs médaillons travaillés si délicatement, qu'on les prendrait plutôt pour des miniatures que pour des ouvrages à l'aiguille. Dans le bas de la croix, on voit les figures de sainte Madeleine et de saint Pierre, que M. Olier honorait comme les patrons et les modèles des vrais pénitents (4), et dans le haut, DIEU le Père ; à sa droite, Notre-Seigneur, et à sa gauche, la très-sainte Vierge montant au ciel. C'est ce qui fait appeler ce médaillon, par M. Olier et M. Baudrand, un tableau de l'Assomption, quoique ces

IER.

milieu du siècle
l'usage de la pa-
r qu'ent M. Olier

omme admirable,
parfaits,
le et charitable
ar ses bienfaits.

etae Congregatio-
vivatim tamen eos
Bulle d'Institution.

e l'Oratoire, dans
la congrégation de
proché du sacer-
ndé : mais il est
père de Condren:
et M. de Bre-
ation de M. Olier
vine l'appelaît au

chasuble au sé-
grand'messes des
ée de riches ara-
plus rares et des
veu de tous ceux
encore, ce qu'on
médaillons tra-
des miniatures
eroix, on voit les
M. Olier honorait
s (4), et dans le
gauche, la très-
er ce médaillon,
tion, quoique ces



Chasuble de M. Olier, la même que celle qui se trouve dans la collection de M. de la Roche.

trois figures
tesse des m
sujet unique
Vierge, fig
M. Olier fi
seul ornement

NOTE 13
prêtre dût,
de prêcher
mait au sé
ques de cet

NOTE 14
dans une
cousine de
» cette sa
» degré, d
» temps q
» bien cet
» ration d
» ple était
» morte q
» un si gr
» ressent
» nue la t
Marguerite
marquable

NOTE 15
tribus et
tandas, w
tur, et
dammante
quodennu
précipitu
Lorsqu
saint Esch

trois figures, dont on n'a fait paraître que les bustes, à cause de la petitesse des médaillons, présentent plutôt trois portraits distincts qu'un sujet unique. Ce sujet termine tous les autres mystères de la sainte Vierge, figurés pareillement sur les tuniques et sur la chappe que M. Olier fit broder en 1651, et qui, avec cette chasuble, forment un seul ornement.

NOTE 12. — Saint Vincent de Paul ne pensait pas qu'un nouveau prêtre dût, pour conserver un plus grand recueillement, s'abstenir de prêcher le jour de sa première Messe. M. de Kerlivio qu'il forma au séminaire des Bons-Enfants, fit un discours aux ecclésiastiques de cette maison, ce jour-là même, en 1645 (1).

(1) *La Vie des Fondateurs des maisons de Retraite*, in-12. Paris, 1698. — *Vie de M. Kerlivio*, pag. 4.

ÉLOGE DE MADEMOISELLE DE BUSSY.

NOTE 13. — La mère Thérèse de Jésus, Carmélite, rendit, en 1670, dans une circulaire, ce témoignage aux vertus de Mlle de Bussy, cousine de M. Olier : « Je ne suis pas digne ni capable de parler de » cette sainte âme ; elle possédait toutes les vertus en un éminent » degré, et nous l'y avons vue dans une pratique continuelle, tout le » temps que nous avons été sous sa sainte conduite, qui nous a paru » bien ceint. Elle portait beaucoup les âmes au silence, et à la sépa- » ration d'elles-mêmes et de tout ce qui n'est pas DIEU. Son exem- » ple était plus puissant que ses paroles ; car elle paraissait plutôt » morte que mortifiée aux inclinations de la nature. Elle avait aussi » un si grand fonds de sainteté, qu'on ne pouvait l'approcher sans en » ressentir des effets sensibles, et toutes les personnes qui l'ont connue la tiennent pour une sainte. » Dans l'*Abrégé de la vie de la mère Marguerite de J. C. de Pamiers* on rapporte même un exemple très-remarquable de ses communications avec N. S. (2).

(2) *Manuscrits du 1er monastère des Carmélites, à Paris.*

VOEU DE SERVITUDE A MARIE.

NOTE 14. — Confraternitates quæ catenulas distribuunt confratribus et consorioribus, brachiis et collo circumponendas atque gestandas, et eo signo Beatissimæ Virgini mancipatos se esse profiteantur, et quarum institutum in eo mancipatu præcipuè versatur, damnantur et extinguuntur. Societatibus verò, quæ ritum aliquem aut quodcumque aliud ad mancipatum ejusmodi pertinens adhibent, præcipitur, ut id statim rejiciant (3).

(3) *Index librorum prohibitorum*, Bened. XIV. jussu edit. Decret. §. III. n. 7.

Lorsque M. Olier fit vœu de servitude à Marie, la Confraternité du saint Esclavage n'était point encore connue en France, quoique déjà

plusieurs personnes, entre autres la mère Agnès, portassent des chaînes en signe de cette dévotion. Ce vœu de servitude ne fut, dans les desseins de la conduite de DIEU sur M. Olier, qu'une sorte de moyen qui le prépara de loin au vœu de servitude à Jésus-Christ, et qui contribua beaucoup à l'élever à la perfection sacerdotale : « Je tiens le bonheur et la gloire de ma servitude à J. C., dit-il, de celle que je vouai à la très-sainte Vierge; car cette incomparable maîtresse attire toutes les âmes, d'abord à son amour et à son service, pour les porter ensuite à J. C. Notre-Seigneur; la grande étude de cette divine mère ayant pour objet l'honneur de son cher Fils. C'est ce qu'elle exprima par les paroles qu'elle dit au festin des noces de Cana, image de l'Eglise et du ciel même : *Faites tout ce que vous dira mon Fils* (1). »

(1) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. I, page 212.

(2) *Liv. II, ch. 32.*

NOTE 13. — Abelly, dans la *Vie manuscrite de saint Vincent de Paul* (2), dit de M. Olier : « Il avait été l'un des premiers qui vint aux exercices des ordinands, pour se préparer à la réception des saints ordres, dans lesquels il puisa abondamment cet esprit ecclésiastique dont il a été si parfaitement rempli et animé. Il fut aussi l'un des premiers, qui, pour mieux conserver et perfectionner cet esprit, se lia avec plusieurs autres vertueux ecclésiastiques, pour faire toutes les semaines des conférences spirituelles à Saint-Lazare, sous la conduite de M. Vincent. »

LA MÈRE
DIEU
NAIRE
DE CH

Depu
ler évan
son abba
sions par
plir ce m
nêtrer d
se propo
« écrivai
« dans s
« cette
« doiver
« déjà é
« puiser
« ples.
« l'impu
« de mo
« d'autr
« plaît
« temps
de l'unié
d'Auverg
pandre s
pûr seul
ses amis
depuis é

LIVRE TROISIÈME.

LA MÈRE AGNÈS DE LANGEAC APPREND A M. OLIER QUE
DIEU L'A APPELÉ A JETER LES FONDEMENTS DES SÉMI-
NAIRES EN FRANCE. SON ZÈLE POUR LE RENDRE DIGNE
DE CETTE VOCATION.

Depuis sa promotion à la prêtrise, M. Olier, résolu d'al-
ler évangéliser les paroisses d'Auvergne, dépendantes de
son abbaye de Pébrac (1), se préparait à ces nouvelles mis-
sions par une vie de recueillement et de prières. Pour rem-
plir ce ministère avec plus de fruit, il s'efforçait de se pé-
nêtrer d'abord lui-même, dans l'oraison, des vérités qu'il
se proposait d'annoncer aux autres : « Mon grand livre,
» écrivait-il, c'est la prière. Un trait, que je lus une fois
» dans saint Grégoire de Nazianze, me confirma bien dans
» cette conviction, lorsqu'il dit que les prédicateurs ne
» doivent pas se mêler de monter en chaire, s'ils ne se sont
» déjà élevés à la contemplation ; et qu'ils doivent voir et
» puiser en Dieu les vérités qu'ils prêchent aux peu-
» ples. Depuis l'année 1634, l'étude m'a été interdite, par
» l'impuissance où je me trouve de m'y appliquer et de faire
» de moi-même aucun raisonnement. Je n'ai donc point
» d'autre livre que l'oraison, avec le peu de lumières qu'il
» plait à la bonté de Dieu de me donner de temps en
» temps (2). » Plus M. Olier se voyait comblé de faveurs et
de lumières divines, durant sa préparation aux missions
d'Auvergne, plus il se sentait dévoré du désir d'aller les ré-
prendre sur les peuples de ces contrées. Ne pouvant rem-
plir seul le plan qu'il s'était formé, il s'associa plusieurs
de ses amis ; de ce nombre furent M. de Perrochel, son cousin,
depuis évêque de Boulogne, qui joignait à une haute piété

I.
M. Olier se
prépare à aller
évangéliser les
paroisses dé-
pendantes de
son abbaye.

(1) *Vie Ms. de
M. Olier, par M.
de Bretonnières.*
t. I. p. 179, 180.

(2) *Mémoires
aut. de M. Olier.*
t. I. p. 162.

(1) *Vie de S. Vincent de Paul*, par Collet, t. III. t. I. pag. 189.

(2) *La Vie de M. Olier, par le Père Giry*, p. 22. *L'Ance Dominicaine*, etc. — *Re-maques historiques*, t. III. p. 437.

(5) *Mémoires aut. de M. Olier*, tom. I. pag. 85.

(4) *Responsia ad animad. reverendiss. promot.* n° 55. pag. 21.

(5) *Card. Bona, de Discretionis spirit.* cap. XX. n° V.

(6) *La vie de la mère Agnès*, in-4°. pag. 505.

(7) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. I. p. 85.

(8) *Summarium super introd. causæ et signat.* n° 14. p. 44. test. XI.

un grand amour pour les pauvres et pour la pauvreté (1); M. de Barrault, neveu de l'archevêque d'Arles de ce nom, et dont nous aurons occasion de parler dans cet ouvrage; M. Renar, que nous avons déjà fait connaître, et avec ceux-ci plusieurs autres ecclésiastiques de qualité. Comme la plupart n'avaient point encore travaillé dans les missions, M. Olier pria saint Vincent de Paul de lui donner l'un de ses missionnaires pour diriger les exercices; et, lorsqu'il eut composé sa petite compagnie, il se retira à Saint-Lazare, avant son départ, pour y vaquer de nouveau, sous la conduite de l'homme de Dieu, aux exercices de la retraite durant l'espace de dix jours (2).

II.

M. Olier fait une retraite; la mère Agnès lui apparaît.

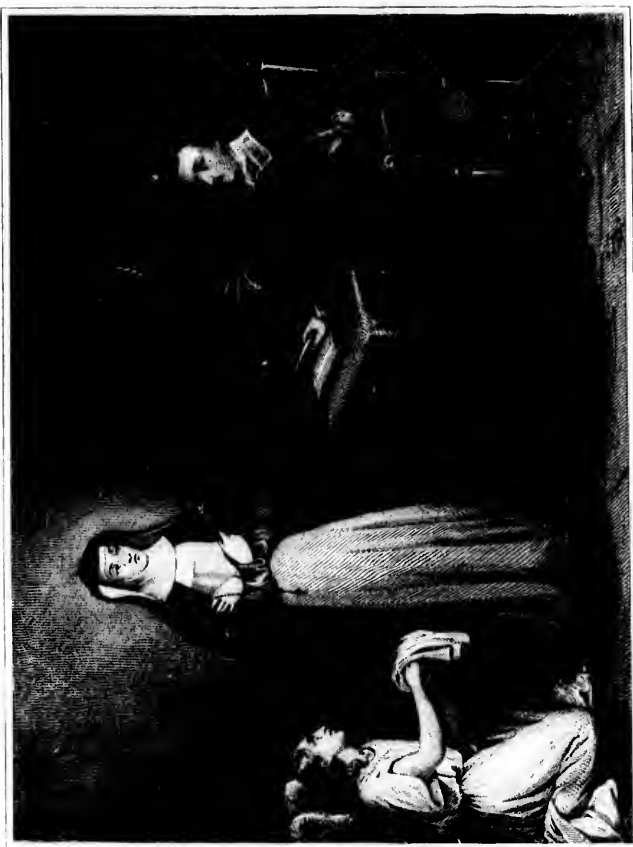
Comme le recueillement des sens est la disposition la plus nécessaire au succès d'une retraite, saint Vincent de Paul désira qu'il gardât le silence le plus profond, et qu'il prît même ses récréations seul et à l'écart (3). Il n'est pas inutile de remarquer cette circonstance comme une préparation très-convenable à la grâce que M. Olier allait recevoir; ce parfait recueillement, d'après les maîtres les plus éclairés dans les voies surnaturelles, étant la disposition ordinaire où Dieu met les âmes éminentes, lorsqu'il est sur le point de les favoriser de ses plus hautes communications (4). Ainsi le pieux et savant cardinal Bona remarque de sainte Thérèse, que c'était après de longues et ferventes oraisons, et lorsqu'elle était séparée du commerce et de la vue de ses sœurs, qu'elle avait des visions célestes (5). Étant donc dans cette solitude profonde, et n'ayant de commerce qu'avec Dieu seul, M. Olier fut favorisé d'une grâce des plus extraordinaires : la mère Agnès de Langeac, dont nous avons parlé sous l'année 1631, lui apparut (6) corporellement; et voici comment il rappelle lui-même le fait dans ses *Mémoires* (7).

« Un jour étant en la retraite où je me disposais à entreprendre le premier voyage de la mission d'Auvergne j'étais, dans ma chambre (8), en oraison, lorsque je vis,

la pauvreté (1);
rles de ce nom,
ans cet ouvrage;
naitre, et avec
qualité. Comme
é dans les mis-
al de lui donner
es exercices; et,
ie, il se retira à
uer de nouveau,
x exercices de la

la disposition la
aint Vincent de
profond, et qu'il
(3). Il n'est pas
omme une prépa-
Olier allait rece-
maîtres les plus
nt la disposition
lorsqu'il est sur
tes communica-
Bona remarque
gues et ferventes
ommerce et de la
célestes(5).Étant
nt de commerce
d'une grâce des
Langeac, dont
parut (6) corpo-
lui-même le fait

e disposais à en-
ion d'Auvergne
t, lorsque je vis,



P. 1000. 1000.

» ce
» je
» po
» bo
» et
» de
» et
» qu
» de
» p
» as
» n
» n
» fa
» Je
» ca
» qu
» da
» D
» à
» ta
» qu
» ra
» vi
» L
fut
den
lors
futu
dan
fav
sur
dan
im

» cette sainte âme venir à moi , avec une grande ma-
 » jesté (1). Elle tenait d'une main un crucifix et un cha-
 » pelet de l'autre. Son ange gardien (2) , parfaitement
 » beau , portait l'extrémité de son manteau de chœur (3) ,
 » et de l'autre main , un mouchoir pour recevoir les larmes
 » dont elle était baignée. Me montrant un visage pénitent
 » et affligé , elle me dit ces paroles : *Je pleure pour toi* ; ce
 » qui me donna beaucoup au cœur , et me remplit d'une
 » douce tristesse *. Durant ce temps je me tenais en es-
 » prit à genoux devant elle , quoique je fusse effectivement
 » assis. Cela passé , je le dis aussitôt à mon directeur , qui ne
 » me répondit rien , sinon quelles étaient les paroles qu'elle
 » m'avait dites ; je ne pus les lui rapporter n'y ayant point
 » fait réflexion , et néanmoins je m'en souviens fort bien.
 » Je crus sur l'heure que c'était la sainte Vierge (4) , à
 » cause de la sainte gravité et de la douce majesté avec les-
 » quelles elle m'apparut , et à cause de l'ange qui lui ren-
 » dait les mêmes offices qu'un serviteur rend à sa dame.
 » D'ailleurs , je ne sentais , en ce temps-là , que la dévotion
 » à la très-sainte Vierge. Je crus aussi qu'en me présen-
 » tant le crucifix et le chapelet , elle voulait m'apprendre
 » que la croix et la dévotion à la très-sainte Vierge se-
 » raient les instruments de mon salut et la conduite de ma
 » vie. »

Le silence de saint Vincent de Paul , en cette occasion ,
 fut l'effet de sa sagesse consommée et de sa rare pru-
 dence. Imitant la conduite du saint patriarche Jacob ,
 lorsque son fils lui racontait les signes de sa grandeur
 future , il ne put s'empêcher de considérer cette grâce
 dans une âme si humble et si docile , comme une insigne
 faveur du ciel , et connu par là que Dieu jetait les yeux
 sur lui pour exécuter par son ministère de grandes choses
 dans son Église (5).

Mais , comme si cette faveur n'eût pas fait une assez vive
 impression sur M. Olier , Dieu voulut la renouvel-

(1) *Summari-*
um super introd.
causæ et signat.
 n° 14. pag. 45.
 test. XIII.
 (2) *Ibid.*
 (3) *Ibid.* test.
 XIV.

* NOTE 1.

(4) *L'Année*
Dominicaine, etc.
Remarques his-
toriques. t. III.
 p. 456. — *Vie*
ms. de M. Olier,
par M. de Bre-
tonvilliers. t. I.
 p. 124. 125.

(5) *Mémoire*
sur M. Olier, par
M. Baudrand. p.
 6.

III.

M. Olier dési-
 re connaître
 la mère Agnès.
 Il entend par-
 ler d'elle en
 Auvergne.

(1) *L'Admirable vie de sainte Agnès*, ms. t. II. liv. VI. chap. I. — *Summarium*, *Ibid.* test. XV. — *Attestation aut. touchant M. Olier*, pag. 181.

(2) *Déposition de la mère Françoise des Séraphins*. — *Summarium*, etc. test. XV.

(3) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. II. p. 262.

ler (1) presque aussitôt. « Après cette apparition, ajoute-t-il, cette sainte âme revint une autre fois, à peu de temps de là, pour me confirmer dans ladite vue, et je l'ai aussi présente à l'esprit, que si je la voyais encore. » Cette seconde visite, et probablement le costume sous lequel la mère Agnès lui avait apparu, firent comprendre à M. Olier que la personne qu'il avait prise d'abord pour la

mère de Dieu, était quelque religieuse de l'ordre de saint Dominique, encore vivante. Il éprouva, dès ce moment, le désir de faire une exacte recherche pour savoir dans quel monastère elle se trouvait (2) : mais comme il lui tardait beaucoup de se mettre en marche pour Pébrac, et que tous ses préparatifs de voyage étaient faits, il ne voulut pas différer davantage. Il partit donc incontinent après sa retraite, avec les compagnons qu'il s'était associés. Le jour du départ fut pour eux un jour de fête, surtout pour M. Olier. « Jus- » qu'alors, dit-il, on n'avait point vu des personnes de » qualité se livrer aux travaux de la mission ; notre bon » maître prit plaisir à me faire commencer, et se servit de » moi pour mettre en branle plusieurs personnes de con- » dition, que j'amenai avec moi dans les déserts d'Au- » vergne, pour les dépayser et les accoutumer à la fati- » gue (3). »

On conçoit aisément à quoi s'occupait et de quoi s'entretenait, pendant toute la route, cette compagnie de missionnaires. Quoique M. Olier eût renoncé à faire alors des recherches pour connaître la servante de Dieu, qui lui avait apparu, il ne laissait pas de prendre des informations durant le chemin, sans se douter encore que la Providence le conduisait tout auprès de la petite ville où demeurait cette sainte fille ; car Langeac, où était situé le monastère de la mère Agnès, n'est qu'à deux lieues de l'abbaye de Pébrac, qui devait être le centre de la mission. Lorsqu'il arriva à Riom, ville d'Auvergne, éloignée de dix-huit lieues de Langeac, il entendit parler de la mère Agnès, comme d'un

prodige de sainteté, et, apprenant qu'elle était de l'ordre de saint Dominique, il commença à penser que c'était peut-être la personne qui lui était apparue, vêtue, en effet, à la manière des religieuses de cet ordre. Enfin, après de nouveaux témoignages de la haute vertu de la mère Agnès, qui lui furent donnés à quatre lieues de Langeac, dans la ville de Brioude (1), il résolut d'aller la visiter dès que les travaux de la mission lui en laisseraient le loisir.

(1) *Deposition de la mère des Séraphins, citée plus haut.*

IV.

Les ouvriers apostoliques arrivèrent à Pébraac, sans que la difficulté des chemins (2) ni les fatigues du voyage eussent diminué l'ardeur de leur zèle. Ce village, situé dans les gorges d'un torrent appelé la Dège, qui se jette dans l'Allier, est entouré de montagnes escarpées et de rochers affreux, qui en rendent l'accès extrêmement difficile. Dès que les missionnaires y furent arrivés, ils se livrèrent à l'œuvre qui les avait attirés dans ces lieux sauvages. On aurait peine à se figurer tous les travaux qu'ils entreprirent et qu'ils soutinrent, allant de paroisse en paroisse, de bourgade en bourgade, à l'exemple du Sauveur du monde et de ses premiers disciples, pour y annoncer le royaume de Dieu, et ramener les brebis égarées qui y étaient en grand nombre. M. Olier prêchait tous les jours, et ne descendait de chaire que pour aller achever au confessionnal les conversions que la force et l'unction de ses paroles avaient commencées dans ses instructions publiques. On vit encore alors combien il chérissait les pauvres, par les œuvres de miséricorde qu'il exerçait à leur égard. Il les rassemblait, comme un père eût rassemblé ses enfants, les servait de ses propres mains, tête nue, et se nourrissait de leurs restes. Après le repas, il allait visiter tous ceux à qui il pouvait être utile, les consolant, les exhortant, et gagnant ainsi, par sa douceur, ceux qui, au mépris de la grâce de la mission, ne s'étaient point rendus à la force de ses paroles. Enfin, non content d'avoir consacré aux œuvres du zèle toutes les heures du jour, au lieu de réparer ses

Zèle et humilité de M. Olier dans les travaux de la mission.

(2) *L'Année Dominicaine, etc. — Remarq. historiques. t. III. pag. 458.*

(1) *Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonnières*, tom. I. p. 149. — *L'Année Dominicaine, etc.* — *Remarq. historiques*, t. III. pag. 460.

(2) *Mémoires aut. de M. Olier*, tom. II. p. 269. 270.

(5) *Ibid.* tom. II. pag. 262.

V.

La mère Agnès manifeste à M. Olier sa vocation touchant l'établissement des séminaires.

(4) *Mém. aut. de M. Olier*, t. I. p. 85. — *L'Année Dominicaine, etc.* — *Remarq. hist.* t. III. pag. 458.

(1) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. II. p. 187.

forces par le sommeil de la nuit, souvent il en passait une partie considérable en prières (1).

Ce fut un nouveau sujet de joie pour M. Olier, au milieu de tant de bénédictions, que de n'être pas considéré par le peuple comme chef de cette entreprise. Personne ne pensait, en effet, qu'il en fût le mobile et le soutien, le voyant exercer auprès des pauvres les fonctions, en apparence, les plus humiliantes; et chacun déferait cet honneur à M. Perrochel. « J'ai demandé à Dieu cette grâce avec instance, » dit-il, de ne jamais passer que pour un rien et pour un » homme de néant que je suis; ce que j'ai acquis par sa » bonté: car j'ai toujours été traité de la sorte, n'ayant ja- » mais eu d'extérieur qui annonçât autre chose de moi. » Dans mon premier voyage d'Auvergne, où je menai en » carrosse, dans ces déserts sauvages, des personnes de » condition, entre autre M. Perrochel, on demandait qui » était celui qui conduisait tant de personnes de qualité; » on ne pouvait jamais croire que ce fût moi, et l'on indi- » quait M. Perrochel, qui passait déjà en ce pays, quoique » alors il ne prêchât point encore (2), pour ce qu'il est, » comme il l'a montré partout, savoir: un ange envoyé » de Dieu, un apôtre, enfin une vive image de Notre-Sei- » gneur (3) † »

En se livrant ainsi aux travaux de la mission, M. Olier ne perdait pas de vue le dessein qu'il avait formé d'aller à Langeac, pour savoir si la mère Agnès ne serait pas la servante de Dieu qui lui avait apparu durant sa retraite. De son côté, Agnès n'ignorait rien de ce qui concernait M. Olier. Au moment où la troupe des missionnaires était partie de Paris, elle avait eu connaissance de son voyage (4), et, depuis ce jour, elle n'avait cessé de parler à ses sœurs

† Notre bienheureuse sœur Agnès, écrivait M. Olier, cette grande servante de Jésus-Christ, et si éclairée, me dit une fois, parlant de M. Perrochel: C'est un homme tout à Dieu (1).

de l'ar-
avec le-
ses ne
gnait t
jamais
commen-
son suj
prendre
non m

Dès
que loi-
enfin la
de la s.
l'hôtel
le pres-
veau d
tre cir-
imagin
visite d
le salu-
n'avoi
sion t
l'avait
tage d
loir :
étonna
sait de
en les
phsie
inutile
ver. E
voile l
et lui
raissa
auxqu

de l'arrivée prochaine de l'abbé de Pébrac, et toujours avec les sentiments d'une joie extraordinaire. Ces religieuses ne pouvaient comprendre comment leur Mère témoignait tant d'estime pour un ecclésiastique qu'elle n'avait jamais vu, ni en l'occasion de connaître (1). Elles soupçonnèrent qu'elle avait eu quelque lumière surnaturelle à son sujet ; et l'arrivée de M. Olier en Auvergne, qu'elles apprirent bientôt, les confirma toutes dans cette persuasion, non moins que sa première visite au monastère.

Dès que les exercices de la mission lui laissèrent quelque loisir, et peu après son arrivée en Auvergne, il prit enfin la route de Langeac. Tout ce qu'il entendit raconter de la sainteté de la mère Agnès, dans cette ville et dans l'hôtellerie même où il s'arrêta, fortifia de plus en plus le pressentiment qui l'avait amené, et lui donna un nouveau désir de voir cette fille extraordinaire (2). Une autre circonstance l'étonna au-delà de tout ce qu'on peut

imaginer, ce fut de recevoir, dans l'hôtellerie même, la visite d'une tourrière que la mère Agnès lui envoyait pour le saluer de sa part (3). Cette attention, qui semblait n'avoir rien que d'ordinaire, offrait à M. Olier une occasion toute naturelle de rendre sa visite à la prieure qui l'avait ainsi prévenu : mais il fut privé ce jour-là de l'avantage de s'entretenir avec elle. Agnès ne put venir au par-

loir : elle témoigna cependant, par une distinction qui étonna beaucoup ses sœurs, l'estime singulière qu'elle faisait de cet ecclésiastique ; car elle leur remit son chapelet, en les chargeant de le lui donner de sa part (4). Après plusieurs voyages à Langeac, où M. Olier s'était toujours inutilement présenté au parloir, la prieure vint le trouver. Elle entra, accompagnée d'une de ses religieuses, le voile baissé sur le visage, selon la coutume de son ordre, et lui parla d'abord comme à un ecclésiastique qu'elle paraissait ne connaître que par le bruit des œuvres de zèle auxquelles il se livrait dans le pays. M. Olier, désirant

(1) *Vie de la mère Agnès*, in-4^o, p. 506.

(2) *Scranaurium etc. test. xiv. Depositions de la mère Ercol.*

(3) *Idem, test. xvii. Depositions de la mère des Scraphins.*

(4) *Mém. aut. de M. Olier. A. 1, p. 84. 85. — Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. 1, p. 110.*

* NOTE 2.

l'apparition, où l'on ne voit rien que de digne de Dieu, et de très-conforme aux apparitions divines ; enfin l'examen qui en fut fait par la congrégation des rites, avec l'attention la plus sévère et toute la rigueur accoutumée. * Il n'est pas inutile, en effet, de faire remarquer ici, que cette apparition est l'objet d'une savante et solide discussion, parmi les procédures concernant la canonisation de la mère Agnès, et que le sous-promoteur de la foi, après avoir répondu à toutes les difficultés, conclut que sa vérité est tout-à-fait indubitable : *Dubitari nequaquam potest quin vera fuerit apparitio* (1). Mais considérons ici avec plus d'étendue les suites qu'elle a laissées après elle, et que Benoît XIV appelle la pierre de touche pour discerner ces sortes de faveurs.

L'apparition est certainement divine, dit ce grand pape, si celui qui en a été favorisé fait ensuite de grands progrès dans l'humilité, l'obéissance, et s'élève jusqu'au comble des vertus ; surtout si l'apparition est encore le principe de grands avantages pour l'édification publique. * D'après cette règle, on ne peut contester la vérité de l'apparition de la mère Agnès ; car, depuis ce moment, M. Olier fit, dans les vertus sacerdotales, des progrès étonnants, comme la suite de sa vie le montrera, et il servit utilement l'Eglise par l'institution des séminaires : deux œuvres qui eurent pour principe cette même apparition.

Aussi le clergé de France, considérant comme le propre ouvrage de la mère Agnès, tant la haute sainteté de M. Olier que ses œuvres pour le bien de l'ordre sacerdotal, a-t-il, plusieurs fois, allégué, comme motif principal de la canonisation de cette grande servante de Dieu, les services qu'elle avait rendus par là à l'Eglise *. Nous regrettons de ne pouvoir rapporter ici les témoignages nombreux que nous avons recueillis, mais nous ne saurions taire les sentiments des ecclésiastiques du séminaire de Saint-Sulpice, sans violer un devoir sacré de justice et de

* NOTE 6.

(1) *Responsio ad animalversio- nes, super introduction. causæ, V. M. Agnetis a Jesu, n° 93, p. — Cette discussion peut servir de réponse à ce que Nicole a écrit, en se jouant sur cette matière.*

* NOTE 7.

VII.

Le clergé de France attribue à la mère Agnès la sanctification et les œuvres de M. Olier.

* NOTE 8.

reconnaissance. Depuis M. Olier, et, à son exemple, ils l'ont toujours vénérée comme leur mère, et l'ont considérée comme une avocate qui intercède sans cesse pour eux auprès de DIEU. « C'est elle, disaient-ils dans une lettre à Clément XI, pour solliciter sa canonisation, c'est elle qui a acquis à l'Eglise M. Olier, notre instituteur ; elle qui, par ses prières, a fait prospérer ses travaux pour Jésus-CHRIST ; elle, enfin, qui autrefois a aidé notre société par ses prières auprès de DIEU, et qui maintenant encore la la protège et l'affermir, par son intercession puissante, partout où elle est répandue.

Le général de l'ordre de saint Dominique écrivait au Pape au nom de tous les siens : « C'est sur les avis de la mère Agnès, comme sur des ordres venus du ciel, que M. Olier a fondé l'institut du séminaire de Saint-Sulpice, qui a donné naissance à tant d'autres séminaires en France, et dont les évêques tirent de si grands fruits ; avantages qu'ils reconnaissent ouvertement être dus, dans le principe, à la mère Agnès. »

« La mémoire de cette servante de Dieu, écrivait le cardinal de Noailles au souverain pontife, sera toujours en bénédiction, surtout parce qu'on lui doit le dessein qu'exécuta M. Olier en instituant des maisons cléricales pour le renouvellement de l'esprit sacerdotal, alors refroidi et presque éteint. » Lorsqu'en 1757 on fit de nouvelles démarches à Rome, elles furent encore fondées sur ce motif. « L'Eglise de France, écrivait l'évêque de Saint-Flour au cardinal de la Rochefoucauld, paraît prendre un intérêt particulier à la béatification de la mère Agnès, parce qu'on attribue à cette vierge d'avoir communiqué à M. Olier, fondateur du séminaire de Saint-Sulpice, le désir de cette haute perfection dans laquelle il a lui-même fait de si admirables progrès (1). »

Enfin le même motif, allégué tant de fois, a déterminé le pape Pie VII à déclarer solennellement, le 17 mars 1808,

(1) *Mém. sur ce qui s'est passé jusqu'en l'année 1757, touchant la béatification de la mère Agnès, — carton : mère Agnès.*

VIII.

Pie VII a donné les effets de cette apparition pour fonder à son décret en faveur des vertus de la mère Agnès.

CE
qu'elle
« Tout
« décr
« Jésus
« ans,
« toute
« si en
« vertu
« geac
« chap
« admi
« éloig
« tage
« clerg
« comb
« quète
« cume
« été e
« En e
« néral
« degra
blissen
marqu
la suit
soum
conver
de M.
servan
que l'a
par se
diquen
qu'ave
siège
charit
loin et

qu'elle avait pratiqué les vertus dans un degré héroïque.

« Toutes les bouches publiaient en France, lit-on dans le » décret de ce jour, que la très-éminente vierge Agnès de » Jésus, avait, dans une vie qui ne fut que de trente-deux » ans, fourni une longue carrière par l'exercice parfait de » toutes les vertus chrétiennes, mais surtout qu'elle était » si embrasée du feu de la charité, la plus excellente des » vertus, que, quoique cachée dans le monastère de Lan- » geac, néanmoins, par la vivacité de ces flammes qui s'é- » chappaient au-dehors, elle avait produit des conversions » admirables hors de son monastère, même dans des pays » éloignés, et jusque dans la ville de Paris, au grand avan- » tage et à l'honneur de la piété, de la religion et du » clergé, surtout de celui de France. On s'est convaincu » combien ce bruit était conforme à la vérité, par les en- » quêtes qui ont été faites dans les formes usitées sur cha- » cune de ses actions : les pièces qui les contenaient ayant » été compulsées et soumises à une discussion sévère... » En conséquence, Sa Sainteté a déclaré et jugé, que la vé- » nérable Agnès de Jésus a pratiqué les vertus dans un » degré héroïque. » La sanctification de M. Olier et l'éta- » blissement des séminaires sont, comme il est aisé de le re- » marquer, le motif principal de ce jugement ; car, dans toute » la suite des *pièces qui furent compulsées* auparavant, *et* » *soumises à une sévère discussion*, on ne trouve d'autre » conversion, opérée à Paris, par la mère Agnès, que celle » de M. Olier, ni d'autre service important rendu par cette » servante de Dieu au clergé, surtout de l'Eglise de France, » que l'établissement des séminaires que M. Olier entreprit » par son ordre. Au reste, les termes mêmes du décret in- » indiquent assez clairement le fait de cette apparition, quoi- » qu'avec la réserve usitée dans les jugements du saint- » siège sur les vertus : en effet, ces flammes ardentes de » charité, qui, s'échappant de la mère Agnès, allèrent au » loin et jusqu'à Paris opérer cette conversion admirable,

ple, ils l'ont
nt considérée
pour eux au-
e lettre à Clé-
est elle qui a
; elle qui, par
pour Jésus-
re société par
nt encore la
on puissante,

e écrivait au
les avis de la
du ciel, que
Saint-Sulpice,
séminaires en
rands fruits ;
nt être dus,

crivait le car-
ra toujours en
ait le dessein
ons cléricales
tal, alors re-
it de nouvelles
ndées sur ce
que de Saint-
arait prendre
mère Agnès,
communiqué
nt-Sulpice, le
elle il a lui-

déterminé le
7 mars 1808,

tandis que cette sainte fille demeurait cachée dans son monastère, se rapportent directement au fait de l'apparition, et ne tombent que sur ce fait, comme on le voit par toute la procédure.

IX.
Union toute
céleste que
Dieu forme en-
tre la mère A-
gnès et M. O-
lier.

(1) *Vie Ms. ib.*
n. 112. 113.

Mais la suite du récit que nous avons interrompu en confirmera encore la vérité, et montrera, dans l'union de la mère Agnès avec M. Olier, l'ouvrage de la miséricorde et de la sagesse divines. Cette union de grâce, qui avait pour fin d'élever le serviteur de Dieu à la perfection la plus éminente, et de faire passer en lui le zèle dont brûlait la mère Agnès (1), n'est pas sans exemple dans l'histoire des hommes apostoliques. Elle est tout-à-fait semblable à celle que l'Esprit saint avait formée entre saint Jean-de-la-Croix et sainte Thérèse, et dont le but était aussi de communiquer, au réformateur du Carmel, le zèle de cette vierge séraphique, et de le rendre, par ses exhortations, le digne instrument des desseins de Dieu. On peut admirer ici la conduite de la divine providence : pour préserver les hommes apostoliques du poison de l'orgueil, qui corrompt jusqu'aux œuvres les plus saintes, elle leur associe quelquefois, comme cause nécessaire de leurs succès, les instruments les plus faibles en apparence ; elle attache à la prière ardente d'une simple femme, la grâce divine qui éclaire, touche et convertit : effets que toute l'éloquence et tous les moyens humains s'efforceraient vainement de produire. Telle est la part que Dieu a voulu donner quelquefois à plusieurs saintes femmes dans les travaux des hommes apostoliques, incapables qu'elles étaient de remplir dans l'Eglise un ministère public : telle est aussi celle que la mère Agnès a eue dans ceux de M. Olier, et c'est le principal fondement des éloges du clergé de France, que nous avons rapportés *. Il serait difficile de se représenter l'abondance des consolations célestes dont l'un et l'autre furent inondés (2). M. Olier, apprenant de la bouche de la mère Agnès les destinées qu'il devait remplir

* NOTE 9.

(2) *Vie de la*
mère Agnès, in-
4°, p. 507.

dans l'Eglise, en demeura tout confondu ; et, sachant qu'il était depuis trois ans l'objet de tant de larmes et d'austérités (1), il ne mit aucune borne à sa reconnaissance et à sa soumission envers elle. Agnès de son côté, au comble de ses vœux, répandit en actions de grâces les larmes les plus douces (2), et sentit naître dans son cœur toute l'affection d'une mère pour M. Olier.

Aussi profita-t-elle du court espace de temps qu'elle vécut encore, pour perfectionner, dans le cœur du serviteur de DIEU, l'ouvrage qu'elle avait commencé depuis plusieurs années par ses austérités et par la ferveur de ses prières (3). Tantôt elle le reprenait charitablement, en lui faisant remarquer ses imperfections, tantôt elle l'exhortait à mourir entièrement à lui-même ; et, en toute occasion, elle lui insinuait la nécessité de cette mort intérieure, ajoutant qu'en cela consistait le fondement de la vie du chrétien. Enfin son langage et son vœu le plus ordinaire était de lui souhaiter beaucoup de souffrances, de mortifications et de croix (4) *. Wantant le mettre en participation de toutes ses grâces, elle s'efforça surtout de faire passer en lui l'amour extraordinaire qu'elle avait de l'humilité, vertu dont elle lui offrait, dans toute sa conduite, des exemples qui peuvent passer pour héroïques. « J'ai remarqué en elle, écrit M. Olier, une humilité si profonde, que je ne crois pas la pouvoir découvrir ailleurs dans un pareil degré. On ne pouvait l'affliger davantage que de l'estimer ou de la louer, jusque-là qu'un jour, ayant vu, dans une lettre, qu'on y disait quelques paroles à son avantage, elle en tomba malade d'affliction jusqu'à l'extrémité, et demeura long-temps au lit. Le désir qu'elle avait d'étouffer toute louange la portait à dire d'elle-même des choses incroyables, et dans des termes qui effrayaient tous ceux qui l'écoutaient. Les lettres qu'elle m'écrivait en étaient toutes pleines : elle disait avec joie ses défauts, et les découvrait avec des sentiments d'hu-

(1) *Vie admirable de sœur Agnès de Jésus*, t. II. l. VI. ch. I.

(2) *Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. I. p. 110. — *L'Annee Dominicaine*, *ibid.* p. 418.

X.

La mère Agnès exerce M. Olier à la mortification et à l'humilité.

(3) *La Vie admirable de sœur Agnès de Jésus*, t. II. Ms.

(4) *L'Ann. Dominicaine, etc.* — *Remarques historiques*, t. III. p. 459. — *Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. I. p. 114. 115.

* NOTE 10.

» milité si profonds, qu'elle fondait en larmes et qu'elle eut
 » voulu se pouvoir cacher sous terre : je l'eusse prise à
 » ses discours, et à sa manière d'exagérer ses fautes, pour
 » une pécheresse publique. Je la voyais parfois pousser
 » des sanglots qui semblaient lui devoir briser la poitrine,
 » et ses larmes se répandaient de ses yeux comme des tor-
 » rents, les heures entières. Ses pénitences font frémir :
 » après s'être déchiré la chair en morceaux, et avoir décou-
 » vert ses os par la violence de ses disciplines ; elle laissait
 » sa chemise de serge se coller sur ses plaies, et prenait
 » ensuite un plaisir indicible à arracher cette chemise et à
 » emporter ainsi la peau jusqu'à laisser ses os découverts.
 » Elle pratiquait toutes ces austérités effrayantes, pour ex-
 » pier les péchés de quelques âmes dont DIEU l'avait char-
 » gée, regardant à cause de cela leurs péchés comme ses
 » propres fautes ; à l'imitation de NOTRE-SEIGNEUR qui fai-
 » sait pénitence pour les péchés de tous les hommes, comme
 » s'il les eût commis. Ainsi cette sainte âme se voyait char-
 » gée de la confusion et de la honte qui naissaient de ces
 » crimes, et n'osait lever la tête ni les yeux vers le ciel,
 » tant elle se voyait abominable. C'est l'expression dont
 » elle usait toujours en parlant d'elle-même ; et, dans ses
 » lettres, elle ne signait pas autrement qu'*Agnès de Jésus*
 » *l'abominable ou gâte-tout*. Elle me témoignait souvent
 » qu'elle craignait de communier pour moi avec ses sœurs,
 » de peur de gâter le bien que j'eusse pu attendre de leur
 » ferveur * (1). »

* NOTE 11.

(1) *Mém. aut.*
de M. Olier, t. VI.
p. 81. et suiv.

XI.

La mère A-
gnès recom-
mande à M. O-
lier la réforme
de Pébrae.

Par ces actes si excellents d'humilité et de pénitence,
 elle s'efforçait d'attirer les bénédictions du ciel sur les
 missions de M. Olier ; et, pendant que celui-ci portait aux
 peuples la parole du salut, Agnès s'offrait à DIEU pour eux
 comme une victime. Dès leur première entrevue, ils com-
 mencèrent à exercer ainsi le zèle apostolique. La mère
 Agnès lui dit avant de le quitter : « Comme il n'y a aucune
 » réforme parmi les religieux de votre abbaye de Pébrae,

M. O.

» efforce
 » vous v
 Il n'en
 mettre i
 cette ab
 cation q
 disciplin
 des règ
 Pour y f
 essayé,
 Solminil
 de l'ordr
 son abb
 saint Vin
 part la p
 par déf
 pendue.

Depu
 tion la p
 ce mon
 figuré.
 tion et à
 à-tour l
 les plus
 de la co
 sorte il
 prétend
 comme
 c'est-à-
 Plusieu
 paraiss
 en comp
 comman
 il s'adr
 lui écri

« efforcez-vous de la procurer au plus tôt, et, pendant que
 « vous vous y emploierez, je ferai oraison pour cela (1). »
 Il n'en fallut pas davantage pour déterminer M. Olier à
 mettre incontinent la main à l'œuvre. Depuis long-temps
 cette abbaye n'offrait plus en effet les exemples d'édifi-
 cation qu'elle avait donnés autrefois à l'Auvergne (2) ; la
 discipline monastique y était entièrement déchue, et l'oubli
 des règles y avait introduit toute espèce de désordres.
 Pour y faire refluer les règles primitives, M. Olier avait
 essayé, en 1633, de la remettre entre les mains d'Alain de
 Solminihac, qui commençait si heureusement la réforme
 de l'ordre des Chanoines réguliers de saint Augustin, dans
 son abbaye de Chancellade, en Guyenne ; et il avait prié
 saint Vincent de Paul, son directeur, de lui en faire de sa
 part la proposition. Mais Alain n'ayant pu l'accepter alors,
 par défaut de sujets *, cette négociation demeura sus-
 pendue.

Depuis son arrivée à Pébrac, M. Olier éprouvait l'afflic-
 tion la plus vive, en voyant de ses yeux l'état déplorable de
 ce monastère, qu'il trouva pire encore qu'il ne se l'était
 figuré. Pour ramener ces religieux à l'esprit de leur voca-
 tion et à la règle primitive de leur ordre, il employa tour-
 à-tour les motifs les plus touchants et les considérations
 les plus terribles ; les menaçant même de la vengeance et
 de la colère de Dieu, et leur déclarant qu'en vivant de la
 sorte ils étaient hors de la voie du salut (3) ; quoiqu'ils
 prétendissent ne s'être obligés par leurs vœux qu'à vivre
 comme vivaient ceux qui les avaient reçus à la profession,
 c'est-à-dire d'une manière toute contraire à leurs règles.
 Plusieurs, touchés de ses exhortations vives et véhémentes,
 paraissaient assez disposés à embrasser la réforme, et l'on
 en comptait jusqu'à douze, lorsque la mère Agnès lui fit le
 commandement dont nous parlons. Sans perdre de temps,
 il s'adressa donc de nouveau à l'abbé de Chancellade, et
 lui écrivit la lettre suivante, le 1^{er} juin de cette même

* NOTE 12.

(1) *Summari-
um, etc.*, n° 14.
*test. xv. — Res-
ponsio ad anti-
madversion. pro-
mot. n° 69.*

(2) *Histoire des
Chanoines régu-
liers*, t. III. p.
 717. et suiv. —
*Ms. de la biblio-
thèque Sainte-
Geneviève.*

* NOTE 15.

(3) *Règlements
du cardinal de la
Rochejaucourt,
etc.*, t. XIX. fol.
 177. — *Ms. de la
biblioth. Sainte-
Geneviève.*

* NOTE 14.

XII.

M. Olier é-
crit à M. Alain
de Solminihac.

année : « Monsieur , la grâce de Notre-Seigneur soit dans
» votre âme et sa gloire à jamais. Etant arrivé en ce sé-
» jour de Pébrac, dans la compagnie de deux de vos amis,
» (MM. Barrault et Perrochel) pour travailler aux mis-
» sions, nous avons trouvé que les religieux de l'abbaye
» avaient autant besoin que l'on pensât à eux, que les
» pauvres paysans de ces montagnes. Quoique j'en susse
» quelque chose, ce qui fut l'occasion pour laquelle
» M. Vincent (de Paul) me fit le bien de vous en écrire, il
» y a près d'un an, néanmoins je n'en avais pas une
» connaissance si grande : elle m'oblige à présent de vous
» conjurer de vouloir bien donner ordre à ce monastère.
» Monsieur, prosterné à vos pieds, le cœur percé des
» plaies dont ces religieux déchirent Jésus-Christ, je re-
» double mes prières, et j'ose espérer la grâce pour laquelle
» j'adresse au ciel de nouveaux vœux. L'abbaye est chargée
» de dix-huit religieux, dont deux petits novices qui
» étudient au Puy : les bénéfices qui en dépendent sont
» nombreux, ils portent jusqu'à quarante religieux, et cin-
» quante en comptant ceux de l'abbaye ; le fruit, comme
» vous pouvez voir, n'est pas petit. Le Fils de Dieu est
» venu pour une brebis égarée : ayez pitié, Monsieur,
» de cinquante qui se perdent, et, qui plus est, de leur
» pasteur ; mais que dis-je ? de l'ombre de leur pasteur,
» qui ne l'est que pour les effrayer et les dissiper. Ce qui
» peut vous toucher, Monsieur, c'est qu'il y en a une dou-
» zaine qui ont ce même dessein, et autant que je puis le
» connaître, la plupart s'y porteraient aussi, s'ils avaient
» quelqu'un qui les y attirât et qui leur coupât le pain que
» je consume et dévore si misérablement. La mission a
» touché les plus endurcis, et si vous apportiez à présent
» le baume dans leurs plaies, vous les guéririez sûrement.
» Je crois, Monsieur, que Dieu vous le demande ; pour
» son misérable serviteur, il vous en conjure à mains
» jointes : il jette à vos pieds un bénéfice, prieuré simple.

M.
» des d
» les co
» GNEU
» riter
» serez
» religi
» vos c
» Puy,
» pr
» et vo
» les ve
» tionn
» de Pé
Celle
sion qu
gnait à
qu'inf
à Pébr
ne dési
dans so
du conc
céda to
l'abbay
fices, e
de faire
l'évêqu
par les
s'oblige
Enfin,
M. Olier
afin de
Alain
tretenir
si frapp
mais e

» des dépendances..., et si cela ne vous agréé, il vous fera
 » les conditions telles qu'il vous plaira devant NOTRE-SEI-
 » GNEUR. Si MM. Barrault et Perrochel ne pouvaient mé-
 » riter la faveur de vous voir, j'espère que vous ne refu-
 » serez pas à mes prières de nous envoyer un de vos
 » religieux pour nous communiquer vos ordonnances et
 » vos commandements; il me fera la faveur de venir au
 » Puy, à cinq lieues de mon abbaye, et de ménager le tout
 » avec paix. Je prie NOTRE-SEIGNEUR de bénir vos soins
 » et vos charités ordinaires, comme aussi les souhaits et
 » les vœux, Monsieur, de votre très-humble, très-affec-
 » tionné et très-obéissant serviteur. Olier, abbé indigne
 » de Pébrac (1).

Cette lettre fit sur l'abbé de Chancellade toute l'impression que M. Olier pouvait s'en promettre. Alain, qui joignait à une grande austérité de vie un zèle aussi actif qu'infatigable, se mit incontinent en chemin, et vint à Pébrac au fort des chaleurs de l'été; et comme M. Olier ne désirait rien plus ardemment que d'établir la réforme dans son abbaye, il consentit volontiers aux divers articles du concordat qu'ils passèrent ensemble (2). M. Olier lui céda tout ce qu'il put désirer: le bien et tout le revenu de l'abbaye, le logis abbatial, la disposition de tous les bénéfices, et même le prieuré de Vieille-Brioude, qu'il s'obligea de faire unir dans six mois à la mense conventuelle, par l'évêque de Saint-Flour: conventions qui furent consenties par les religieux de l'abbaye, à qui M. Alain de Solminihac s'obligea de faire des pensions jusqu'à leur mort (3). Enfin, pour ne pas retarder l'exécution de ce dessein, M. Olier commença aussitôt à faire réparer les bâtiments, afin de les céder en bon état aux religieux de Chancellade.

Alain, avant de retourner en Guyenne, désira de s'entretenir avec la mère Agnès de Langeac; il en demeura si frappé, qu'il avait coutume de dire depuis: *Je n'ai jamais connu d'âme qui eût de si particulières commu-*

(1) *Lettres aut. de M. Olier, Cop.* p. 68. 69. — *Mémoires pour servir à l'histoire du feu. Alain de Solminihac, liasse 1. n° 51.* — *Archives de la cathédrale de Cahors.*

XIII.
Concordat entre l'abbé de Chancellade et M. Olier.

(2) Le 24 du mois de juin.

(3) *Histoire des Chanoines réguliers de la congrégation de France*, t. III. ch. XLVII. p. 712. 715. Ms. — *Règlements du card. de la Rochefoucauld*, t. XII. fol. 296.

(1) *Mém. pour servir à l'histoire du vén. Alain de Solminihac*, t. 7. — *Lettres aut. de M. Olier*, p. 69.

(2) *Histoire des Chanoines réguliers, etc.*, t. III, p. 713. 714.

(5) *Vie de M. Alain de Solminihac*, liv. I. ch. XXI.

nications avec Dieu (1). Aussitôt après la conclusion du concordat, il crut devoir faire part de cet acte au cardinal de la Rochefoucauld (2), abbé de Sainte-Geneviève, et délégué par le saint-siège pour réformer en France les Chanoines de Saint-Augustin (3). Il lui écrivit le 29 juin, que dans cette affaire M. Olier lui avait donné tous les avantages qu'il avait désirés, et tout le revenu, qui s'élevait à sept mille livres, et qui en vaudrait au moins dix après la mort des religieux. « Il y a aussi, ajoutait-il, un prieuré » dépendant de cette abbaye, dans un bourg appelé Po- » linac, à un quart de lieue de la ville du Puy, dont on » pourra faire un beau séminaire de religieux, qui servira » pour remplir toutes les maisons de ces quartiers ; et » c'est un des principaux motifs qui m'a fait faire ce » traité. »

XIV.

Un fermier de l'abbaye rend inutile le concordat.

(4) *Assance pour l'abbé de Pébrac contre Meyrounem, fermier de la Seigneurie*, pièce ms.

Mais l'esprit de discorde se servit d'un des fermiers de l'abbaye pour faire échouer un dessein si salutaire. Ce fermier, qui probablement n'eût pas trouvé sous la réforme les avantages dont il jouissait sous M. Olier, prévint l'esprit des religieux contre le traité conclu avec l'abbé de Chancelade, et le leur fit envisager comme la ruine totale de l'abbaye. Il lui était plus aisé qu'à tout autre de gagner ces religieux, obligés de tout recevoir de sa main ; car le fermier de la seigneurie de Pébrac était chargé de les nourrir et de les entretenir lui-même, comme s'il eût été leur économie (4). Le mécontentement des religieux éclata bientôt ; sachant d'où partait le mal, M. Olier écrivit au chef de la justice du lieu pour se plaindre de la conduite de ce fermier, et lui recommander sa cause, sans entrer néanmoins dans le détail des griefs. « Je suis si peu » entendu aux affaires, lui dit-il, que je n'ose vous parler » du particulier de celle-ci. Je me contente, Monsieur, de » me présenter à vous pour en recevoir justice, et vous » supplier de trouver bon que je vous offre seulement ce » que ma condition m'apprend d'offrir pour les juges de

« la
« hu

M.
de
les r
Ne v
de la
prire
joug
Faur
noine
de Cl
régie
rent
pou
mau
la m
par
cont
très-
M. O
gieu
Char
paît
péch
enco
mine
tain
qu'il
trem
fut sa
fils v
dress
mém
il sta

« la terre, les sacrilèges et les chétives prières d'un très humble serviteur (1). »

(1) *Lettres aut. de M. Olier, pag. 635.*

Malgré toutes ces précautions, le traité avec l'abbé de Chancellade venait à peine d'être conclu, que les religieux de Pébrac revinrent aussitôt sur leurs pas. Ne voulant plus céder le monastère où ils vivaient au gré de leurs désirs, et effrayés à la seule idée de réforme, ils prirent occasion de ce concordat pour secouer le nouveau joug qu'ils avaient voulu un instant s'imposer. Le père Faure établissait alors, à Paris, une réforme pour les Chanoines réguliers de saint Augustin, plus douce que celle de Chancellade, et que le cardinal de la Rochefoucauld protégeait de toute son autorité. Dans cette extrémité, ils prirent le parti de se jeter entre les bras de ce religieux, et, pour l'obliger de se déclarer leur protecteur, ils demandèrent à grands cris sa réforme. Ils firent aussi la même demande au cardinal de la Rochefoucauld, par un acte capitulaire du 1^{er} août 1634, en protestant contre le concordat, qu'ils dépeignaient comme un acte très-nuisible aux intérêts de leur monastère. La mère de M. Olier vint joindre ses prières aux instances de ces religieux; ne considérant, dans le concordat avec l'abbé de Chancellade, que la perte d'un riche bénéfice qui s'échappait des mains de son fils, elle supplia le cardinal d'empêcher l'exécution de cet acte. Peut-être craignait-elle encore que M. Olier ne prit lui-même l'habit, pour déterminer ses religieux à embrasser la réforme, car il est certain qu'il leur fit dans un temps cette proposition *. Quoi qu'il en soit, elle obtint sur ces entrefaites, par l'entremise du cardinal, une lettre de cachet (2), dont l'effet fut sans doute d'arrêter sur-le-champ les mesures que son fils venait de prendre. Les religieux de Pébrac avaient dressé leur requête le 1^{er} du mois d'août; et, le onze du même mois, le cardinal rendit à Paris une ordonnance où il statuait que M. Olier, leur abbé, se transporterait dans

* NOTE 13.
(2) M. Leschassier: *Attestations aut.* p. 207.

(1) *Règlen. du card. de la Rochefoucauld, etc.*, t. III, p. 508. — *Histoire des Chanoines réguliers*, t. III, p. 715.

XV.

Cette affaire fit connaître la haute vertu de M. Olier.

(2) *Année Dominicaine, etc.* — *Remarques historiques*, t. III, p. 460. — *Gallia christiana*, t. VII, Col. 1017.

* NOTE 16.

(5) *Histoire des Chanoines réguliers*, t. III, p. 711, 712.

(4) *Vie de M. Alain de Solminihac*, liv. II, ch. XVI.

cette ville le 1^{er} octobre suivant, pour régler, de concert avec lui, les moyens d'établir cette réforme. Défenses étaient faites de rien entreprendre dans l'abbaye au préjudice de la demande formée par les religieux, et même d'y recevoir personne à l'habit ou à la profession, sous peine de nullité (1).

Cette mesure anéantit toutes les espérances de M. Olier, et ne servit qu'à enhardir les religieux de Pébrac dans le mépris de leurs observances. Soit que le père Faure n'eût point alors de sujets capables d'établir sa réforme dans ce monastère, soit que M. Olier fit difficulté de les y recevoir, comme il s'en expliqua dans la suite, toutes ces procédures n'apportèrent aucun changement au régime de l'abbaye de Pébrac (2), et pensèrent détruire de fond en comble la congrégation de Chancellade *. Le père Faure et ses religieux eurent cependant toujours pour M. Olier les sentiments d'une singulière vénération. Malgré l'opposition qu'il témoigna pour la réforme mitigée de Sainte-Genève, ils le qualifient, dans leurs Annales : *un saint abbé, dont la mémoire est en bénédiction parmi tous les gens de bien, un pasteur qui fut animé d'un zèle égal à sa vertu, pour établir l'honneur et le culte de Dieu dans toutes les Eglises que la Providence avait mises sous sa conduite* (3). Cette négociation donna aussi occasion à M. Alain de Solminihac d'admirer la vertu de M. Olier : il conçut alors de lui une si haute estime pour son zèle à s'acquitter des obligations de sa charge, qu'étant évêque de Cahors, il ne craignait pas de le proposer pour modèle à ses curés, le comparant même à saint Charles, archevêque de Milan; et un jour, peu à près la mort de M. Olier, leur parlant de son zèle dans l'exercice des fonctions pastorales, il leur dit ces paroles : *M. Olier a été tout à sa charge; et comme s'a été la cause de sa sanctification, ce sera le motif de sa canonisation* (4).

Contraint de renoncer, pour un temps, au dessein de réformer ses religieux (1), M. Olier se tourna vers les peuples de la campagne, qui recevaient avec une avidité toujours plus insatiable la grâce du salut. Le succès étonnant de toutes ses missions, dans les diocèses de Saint-Flour et du Puy, fut une sorte de consolation pour lui et pour la mère Agnès. Cette sainte fille avait imploré longtemps la divine miséricorde sur ces terres abandonnées, où elle savait que beaucoup d'âmes se perdaient tous les jours, faute de pasteurs zélés qui leur montrassent le chemin; et c'était pour elle le sujet d'une joie incomparable, d'apprendre que cette nuée de missionnaires, pleins de l'esprit de Dieu, en faisait des terres de bénédiction. Chaque jour on venait lui annoncer des conversions éclatantes que la grâce opérait dans ces provinces: c'étaient les seules nouvelles auxquelles elle prit plaisir dans sa solitude, parce qu'elles tournaient à la gloire de son céleste époux (2). Aussi avec quelle affection exhortait-elle M. Olier à continuer une œuvre si avantageuse au salut des âmes *! « Comme un jour, écrit celui-ci, je disais à sœur Agnès que j'avais un grand désir d'étudier, et de venir à Paris pour cela, lui représentant que je n'en savais pas assez pour les peuples qu'elle était pourtant ravie de me voir instruire: « Non, me répondit-elle, vous en savez assez (3). »

Mais la satisfaction la plus pure et la plus vive pour la mère Agnès, c'était de voir la fidélité de M. Olier aux grâces qu'elle lui avait obtenues, et son ardeur infatigable à s'avancer toujours dans les voies les plus élevées de la perfection: car, à la fin de cette mission, qui dura six mois, M. Olier n'était plus reconnaissable (4). Voyant ainsi le fruit de ses larmes et de ses mortifications, la mère Agnès ne mettait point de bornes aux transports de sa reconnaissance. Combien elle se réjouissait d'avoir reçu de la très-sainte Vierge l'ordre de prier si spécialement pour M. Olier! avec quelle vive effusion de cœur elle offrait

XVI.
Succès des missions de M. Olier. La mère Agnès le prend pour son directeur.

(1) *Histoire des Ordres religieux, par Hermant, t. 12. Rouen 1710. t. IV. p. 177.*

(2) *Vie de la mère Agnès, in-40. p. 515.*

* NOTE 17.

(5) *Mémoires aut. de M. Olier, t. I. p. 170.*

(4) *Vie Ms. de M. Olier, par M. Leschassier p. 8.*



ses actions de grâces à cette divine mère, qu'elle regardait, après Dieu, comme la cause principale de cette parfaite conversion ! elle aurait voulu les faire entendre à toute la terre, et se consumer en louanges durant l'éternité. « Je me souviens, dit M. Olier, des sou-
 » haits que je faisais avec sœur Agnès : je désirais bien
 » être dans le ciel, prosterné aux pieds de cette grande
 » princesse, pour y chanter ses louanges à satiété, et les
 » faire entendre à tout le paradis. Cette bonne âme l'ai-
 » mait uniquement, et m'a bien aidé à l'aimer (1) ».

(1) *Mémoires*
ant. de M. Olier,
t. I. p. 118.

(2) *Année Do-*
minicaine, etc., —
Remarques his-
toriques, t. III.
p. 439. 460.

(5) *Summari-*
um super intro-
ductione causæ,
etc. n° 14. test.
XI.

(4) *Responsio*
ad animadversio-
nes, etc. n° 72.
— Vie de la vén.
mère Agnès. p.
514.

XVII.

L'union de la mère Agnès et de M. Olier a manifesté la sainteté de l'une et de l'autre.

(5) *Responsio*
ad animadversio-
nes, etc. n° 69.
p. 15.

Enfin, la mère Agnès, voyant M. Olier parvenu déjà à un degré de perfection qui ne pouvait être bien connu que de Dieu, se sentit portée à le prendre pour son directeur, et à lui confier tous les secrets de son âme (2). *Je vous ai autrefois considéré*, lui dit-elle, *comme l'enfant de mes larmes, en priant pour votre conversion : dès aujourd'hui je vous regarde comme mon guide et mon père* (3). C'était le dernier moyen que la Providence lui offrait pour mettre le comble à sa perfection. Sous la conduite de M. Olier, elle sembla entrer dans une voie nouvelle. Elle retrouva les lumières, la joie et les consolations dont elle avait été privée depuis son entrée dans la vie religieuse, et déclara que jusqu'à sa mort, elle n'aurait plus d'autre guide que lui (4).

Par cette union si étroite, la Providence voulut manifester à l'Eglise la sainteté de ces deux grandes âmes, comme la suite l'a fait voir (5). Elle fit connaître par M. Olier, l'un des hommes de son siècle les plus versés dans la science des Saints, les trésors de grâce cachés dans la mère Agnès ; car il contribua plus que personne à accréditer partout, et principalement dans le clergé, l'opinion de la haute sainteté de cette grande servante de Dieu. « Il nous a dit plusieurs fois, rapporte M. de Lau-
 » tages, l'un de ses disciples, qu'il avait connu beaucoup
 » de grandes âmes, mais que la mère Agnès les surpassait

» toutes par la perfection de ses vertus, et l'excellence des dons divins * (4). »

Aussi prit-il un vif intérêt à la composition des Mémoires de sa vie admirable *, et ce fut par respect pour ses sentiments, que M. de Lantages d'abord, et, dans ces derniers temps, M. Emery, publièrent la Vie que nous avons d'elle : ouvrage qui, presque aussitôt qu'il parut pour la première fois, fut traduit en latin, en allemand, en flamand, en italien (3), et a fait connaître la mère Agnès dans toute l'Eglise *.

Cette sainte fille, douée du don de pénétrer les secrets des cœurs, rendit de son côté à la vertu de M. Olier le plus haut témoignage; elle fit connaître, par avance, la mesure extraordinaire des grâces dont Dieu avait résolu de le combler au milieu des croix dont sa vie serait semée, l'affection toute maternelle que la très-sainte Vierge lui porterait toujours, enfin les succès dont seraient couronnés ses travaux pour le clergé, l'assurant que Dieu se servirait de lui pour former, par le moyen des séminaires, un grand nombre de vertueux et saints ecclésiastiques (4).

Mais elle ne put jouir longtemps des avantages qu'elle retirait de sa direction. M. Olier, attaqué par les religieux de son abbaye, avait, comme on l'a vu, reçu ordre de se trouver à Paris, le premier jour d'octobre *, pour aviser, de concert avec le cardinal de la Rochefoucauld, au moyen de les réformer. Sur ces entrefaites, le père de Condren, supérieur général de l'Oratoire, lui écrivit, de son côté, que son retour dans cette ville était nécessaire (5), pour traiter une autre affaire importante, dont le succès contribuerait beaucoup à la gloire de Dieu. Quelque pénible que dût être à M. Olier une séparation si prompte et si inattendue, dès le premier mot, le sacrifice fut fait. La mère Agnès y parut d'abord très-sensible; mais ayant bientôt demandé à Dieu la grâce de le lui offrir avec générosité, elle pressa elle-même M. Olier

* NOTE 18.

(1) *Vie de la vén. mère Agnès de Jésus*, in-12. 1808. *Avertissement*, p. x.

* NOTE 19.

(2) *Responsio ad aliquam versionem*, n. 28, n. 27.

(3) *Vie de la m. Agnès*, 1808. *Avertissement* p. iiiij.

* NOTE 20.

(4) *Vie de la mère Agnès de Jésus*, p. 512, 513. — *Année Dominicaine*, ib. pag. 461. — *La manière de se donner à Dieu dans le siècle*, etc. p. 554. — *Vie M. de M. Olier*, par M. de Bretonvilliers, t. I. p. 129.

XVIII.

M. Olier revient à Paris. La mère Agnès demande de mourir.

* NOTE 21.

(5) *Vie de la mère Agnès de Jésus*, p. 515. — *Année Dominicaine*, etc. *Remarques historiques*, t. III. p. 460.

(1) *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. I. p. 116.*

* NOTE 22.

(2) *Année Dominicaine, etc. — Remarques historiques, t. III. p. 461.*

d'obéir et de partir sans délai (1). Au moment de prendre congé l'un de l'autre, elle lui donna son crucifix *, et lui dit : « Depuis votre arrivée j'avais cessé de demander à DIEU d'aller à lui, mais maintenant je puis bien dire adieu aux parloirs et au monde. » En se retirant, elle dit tout haut : « Adieu, parloirs, je ne vous verrai plus » et alla aussitôt se prosterner devant le très-saint Sacrement. Là, fondant en larmes, elle adressa à Notre-Seigneur les paroles suivantes, qui firent connaître à ses sœurs la proximité de sa mort. « Hé, mon DIEU ! que m'avez-vous fait ? Vous m'aviez donné un homme selon mon cœur, et vous me l'avez ôté. Hé bien, mon tout ! que votre sainte volonté soit faite (2) ! Mon cher époux et ami (c'est ainsi qu'elle appelait Notre-Seigneur), j'ai accompli, par votre grâce, l'œuvre que vous et votre sainte mère m'aviez confiée, et pour laquelle vous avez voulu que je demeurasse encore sur la terre. Vous savez le désir que vous avez mis dans mon cœur, de vous aimer de toute son étendue, uniquement et sans réserve ; ce que ne pouvant pas faire sur la terre, j'ai toujours désiré d'aller à vous, pour être dans le parfait amour. Mon cher ami, ne retardez pas mon bonheur : tirez-moi à vous, et donnez-moi place parmi ceux qui vous bénissent et vous adorent sans cesse ; car, si vous ne le faites, je crois que je mourrai de langueur à chaque moment. Je vous remercie d'avoir écouté mes prières, et de m'avoir donné et fait voir ce lui que vous désiriez que je procurasse à votre Eglise par mes soins : l'ayant vu et le sachant à vous, laissez aller mon esprit en paix. Je ne vous demande pas que vous le tiriez avec moi de ce monde, m'ayant fait voir qu'il vous devait rendre de grands services dans votre Eglise. Préservez-le du mal, ayez-le sous votre protection ; faites-lui la grâce de n'aimer que vous, de n'être possédé que de votre esprit, et de ne vivre que de votre vie. Ce sont les prières que vous fait votre pauvre servante, résolue

» de
» cée
Au
le 12
lui re
de l'O
spirit
riger
ordre
de co
Ag
ne ta
justifi
mour
deux
nouve
au co
« Aus
» Sac
» qu'
» de
» con
» ere
» tou
» suiv
» m'a
» pas
» ren
» mè
» de

†
père
ent re
dessa

» de ne bouger d'ici, jusqu'à ce que vous l'ayez exau-
» cée * (1). »

Au sortir du lieu saint, la mère Agnès tomba malade, le 12 octobre 1634 (2); et, profitant du peu de temps qui lui restait encore, elle écrivit au père de Condren, général de l'Oratoire, pour le prier de se charger de la conduite spirituelle de M. Olier, qu'elle même ne pouvait plus diriger visiblement (3). C'était, pour ce père, comme un ordre du ciel, à cause de l'estime singulière qu'il faisait de cette sainte fille †.

Agnès écrivit aussi à M. Olier, pour lui déclarer qu'elle ne tarderait pas d'aller se réunir à Dieu (4); l'événement justifia cette prédiction d'une manière frappante, car elle mourut le 19 du même mois, âgée seulement de trente-deux ans (5). M. Olier reçut la lettre qui lui apprit la nouvelle de sa mort le jour de la Toussaint, lorsqu'il était au confessionnal, dans l'église de Saint-Paul, à Paris. « Aussitôt, tout touché, dit-il, je m'en allai devant le saint Sacrement faire mes plaintes à Notre-Seigneur de ce qu'il m'avait ôté ce secours pour mon salut, à l'imitation de la pratique de cette bonne sainte en pareille rencontre; je m'adressai même à elle dans le très-saint Sacrement, puisque les saints y sont présents, et que partout où Jésus-Christ est, partout aussi les saints le suivent. Etant donc beaucoup affligé de sa mort, et m'adressant à cette sainte âme, qui avait grande compassion de la moindre de mes peines..., aussitôt je fus remis de ma douleur, mes larmes furent essuyées, et même, contre mon gré, je me sentis dans l'impuissance de pleurer et de m'affliger davantage: car, en ce temps,

† Étant sur le point de se démettre du généralat de l'Oratoire, le père de Condren consulta par lettre la mère Agnès, et dès qu'il eut reçu sa réponse, qui fut négative, il renonça sur le champ à ce dessein (6).

* NOTE 23.

(1) *Vie Ms. de M. Olier, par M. de Breteuil, t. I. p. 116, 117.*

(2) *Admirable vie de saur Agnès, t. II. liv. VI. chap. II.*

(3) *Attestations autograph. touchant M. Olier, p. 181.*

XIX.

La mère Agnès meurt. M. Olier écrit aux religieuses de Langeac pour les consoler.

(4) *Année Dominicaine, etc. ibid. p. 462.*

(5) *Vie de la mère Agnès de Jésus, 2^e part. ch. XX. p. 369. et suiv.*

(6) *L'admirable vie, etc. t. I. Préface.*

(1) *Mém. aut.*
de M. Olier, t. I.
 p. 85. 86. t. III.
 p. 58. t. V. p.
 551. 552.

» j'étais encore dans cette niaiserie, de croire qu'il fallait
 » s'affliger après de telles pertes, qu'il fallait même donner
 » ce témoignage à l'amitié d'une si sainte personne ; ce
 » qui est une des manies du monde, comme si les saints
 » ne gagnaient pas au départ de cette vie (1).»

M. Olier, ainsi consolé, songea à consoler à son tour les
 religieuses de Langeac, que cette perte avait jetées dans
 la consternation, et dont la douleur semblait n'avoir pas
 de bornes. Il commença sa lettre par cette salutation :

« Mes révérendes Mères, JÉSUS-CHRIST délaissé de son
 » père, la mère délaissée de son fils, soient votre consola-
 » tion et votre appui.

» Quoiqu'il n'y ait rien de plus commun dans le monde
 » que les pertes, la vôtre ne peut être commune : je le
 » connais assez par ce que j'en éprouve, moi qui ne saurais
 » prétendre si légitimement que vous à la possession de
 » votre bienheureuse mère. Vous avez eu sujet de gémir
 » quelque temps, et vous pouvez encore soupirer à l'ou-
 » verture de ma lettre, en voyant la plaie que cette mort
 » a faite à mon cœur. Mais, toutefois, mes révérendes
 » Mères, ce qui doit nous consoler tous également, c'est
 » qu'étant obligés d'oublier nos intérêts pour procurer
 » ceux de DIEU, nous sommes assurés qu'il gagne dans
 » nos pertes ; et qu'aujourd'hui il possède pleinement cette
 » âme, que l'usage de sa liberté retenait auparavant in-
 » certaine, et dont il n'avait encore que l'attente. Mes
 » révérendes Mères, que saurions-nous perdre dans un
 » événement qui enrichit même la majesté de DIEU ? Vous
 » avez perdu une fille, et vous avez une sainte ; elle était
 » dans vos bras, et elle est dans le sein de DIEU.

» Mais, outre cela, ne devons-nous pas nous réjouir
 » du bonheur de votre mère ? Vous aimiez mieux sa vie
 » que la vôtre, comme vous me le mandez ; vous ne devez
 » pas moins aimer sa gloire : et si vous vous affligiez au-
 » delà des premières surprises, ce serait haïr et pleurer

» son b
 » que v
 » félici
 » faible
 » donc
 » gloire
 » Ce se
 » nos fa
 » pas a
 » garde
 » qui su
 » déche
 » n'ait
 » mais
 » cares
 » jours
 » téress
 » et no
 » ches
 » dans
 » qu'ell
 » se rés
 » et ve
 » que s
 » cupe
 » éloig
 » peur
 » pour
 » de se
 » misér
 » tions
 » profa
 » chés
 » voqu
 » l'espr

» son bonheur , et lui faire croire , si elle en était capable ,
 » que vous seriez jalouses de son repos et ennemies de sa
 » félicité. Ce sont-là les ouvrages bien imparfaits de nos
 » faibles sentiments. Mes révérendes Mères , il ne faut
 » donc pas pleurer sur son corps , puisqu'il attend la
 » gloire, moins encore sur son âme, puisqu'elle la possède.
 » Ce serait remplir de larmes le paradis, où ces effets de
 » nos faiblesses et de l'imperfection de notre foi ne doivent
 » pas avoir d'accès. Je vous dirai qu'il faudrait prendre
 » garde en cette rencontre à un malheur assez commun
 » qui suit la mort des grandes âmes, savoir, le déclin et le
 » déchet de leurs maisons. Ce n'est pas que notre DIEU
 » n'ait autant de motifs de nous favoriser qu'auparavant ,
 » mais la méfiance pour lui éloigne ses approches et ses
 » caresses. Les pertes des créatures nous unissent tou-
 » jours à DIEU , de même que leur jouissance par trop in-
 » téressée, et leur attache trop empressée, nous en sépare
 » et nous en éloigne. Et , comme vous le savez, les recher-
 » ches que nous faisons de l'amour divin et de la grâce,
 » dans les créatures , sont viciennes et blâmables , dès
 » qu'elles s'éloignent de la volonté de DIEU. Notre DIEU
 » se réserve toujours cet empire et cet hommage pour soi ;
 » et veut aussi par là nous montrer que quelque sainte
 » que soit sa créature , si elle nous remplit et nous oc-
 » cupe d'elle-même , elle bannit Dieu de nous , et en
 » éloigne ses faveurs et ses grâces. C'est de quoi j'ai bien
 » peur pour moi , et ce que je n'appréhende pas pour
 » pour vous : vous êtes ses bonnes filles , les héritières
 » de ses vertus , les images vivantes de sa grâce ; et moi ,
 » misérable pécheur , je suis l'ingrat sujet de ses bénédic-
 » tions, l'infidèle successeur de ses dévotions , l'insolent
 » profanateur de ses grâces, et qui peut-être, par mes pé-
 » chés et mes misères, ai causé sa mort. Priez-la donc, in-
 » voquez-la donc pour moi ; les filles auront pouvoir sur
 » l'esprit de la mère. J'attends cette faveur , étant , mes

(1) *Archives* » révérendes Mères, votre très-humble et très-obéissant
du monastère de » fils, frère et serviteur (1).
Sainte-Catherine
de Langeac.

Les religieuses de Sainte-Catherine de Langeac, dont la communauté s'est perpétuée jusqu'à ce jour dans cette ville, conservent religieusement une ancienne copie de la lettre que nous venons de rapporter. Par respect pour M. Olier, qu'elles ont toujours vénéré comme un saint, elles la tiennent renfermée dans une boîte où sont plusieurs reliques de la mère Agnès. Elles y conservent aussi une écuelle avec sa soucoupe, dont le serviteur de Dieu se servait dans ses visites à la mère Agnès *, ainsi qu'un calice en argent qu'il donna au monastère. C'est une nouvelle preuve de l'impression profonde qu'à laissée autrefois l'idée de sa sainteté.

* NOTE 24.

XX.
 M. Olier quitte son carrosse et mène une vie apostolique.

On a vu, par la lettre de M. Olier, l'assurance qu'il eut de la gloire de la mère Agnès, dès qu'il en eut appris la mort. Depuis ce moment, l'une de ses intentions, en offrant le saint sacrifice, fut de remercier Dieu de la mesure extraordinaire de grâces dont il l'avait enrichie, et il ne cessa de l'invoquer avec une confiance égale à la vive affection qu'elle lui avait toujours témoignée. La privation d'un tel appui, au lieu de ralentir sa ferveur, sembla l'animer au contraire d'un nouveau zèle pour pratiquer les conseils de perfection qu'il avait reçus de cette grande servante de Dieu, surtout la pauvreté évangélique qu'elle lui avait si souvent et si fortement inculquée. Jusqu'alors il avait retenu, par l'ordre de saint Vincent de Paul, son carrosse et ses chevaux, quoiqu'il en eût à se faire de continuelles violences. « Depuis que je m'étais donné » entièrement à Dieu, dit-il, j'éprouvais mille peines » et mille souffrances, lorsque j'entrais dans le car- » rosse que j'avais conservé jusqu'à ces derniers temps ; » et les fréquents accidents qui m'arrivaient ensuite, » me confirmaient de plus en plus dans la pensée où » j'étais que Dieu voulait me voir débarrassé de tous

» ces
 » du n
 » con
 » pages
 » je so
 » un tr
 retour
 fin de c
 des par
 et tous
 tique,
 au mois
 se dévo
 gnit au
 allaient
 Deux
 ment l'
 alors a
 ordre d
 rendre
 sa prés
 quences
 d'en ex
 plusieu
 avons d
 goire-le
 et au-d
 l'esprit
 n'en so
 conçu
 il pens
 tait les
 modèle
 précisé
 retour

très-obéissant

angeac, dont
our dans cette
ne copie de la
respect pour
me un saint,
e où sont plu-
onservent aussi
iteur de DIEU
gnés *, ainsi
onastère. C'est
de qu'à laissée

rance qu'il eut
n eut appris la
ntions, en of-
eu de la mesure
enrichie, et il
égale à la vive
e. La privation
rveur, sembla
pour pratiquer
le cette grande
géglique qu'elle
ée. Jusqu'alors
t de Paul, son
t à se faire de
m'étais donné
s mille peines
dans le car-
erniers temps ;
aient ensuite,
s la pensée où
crassé de tous

« ces dehors mondains. Je ne puis porter les livrées
« du monde, ni ses façons de faire ; je ne puis m'ac-
« commodér à ses suites, à ses laquais, à ses équi-
« pages ; enfin, à tout ce qu'il estime ; et il me semble que
« je souffre les peines du purgatoire, quand je pense à
« un train et à un laquais qui me suit (1). » Etant donc de
retour à Paris, il obtint enfin de son directeur, avant la
fin de cette année 1634, la permission de vendre, au profit
des pauvres et des missions qu'il projetait, son carrosse
et tous ses chevaux. Il ne se réserva qu'un seul domes-
tique, par l'ordre exprès de saint Vincent de Paul (2) ; et,
au mois de janvier, pour suivre l'attrait qui le pressait de
se dévouer au salut des pauvres de la campagne, il se joi-
gnit aux prêtres de Saint-Lazare, dans une mission qu'ils
allaient prêcher (3).

Deux motifs l'avaient déterminé à quitter si prompte-
ment l'Auvergne : la réforme de son abbaye, qui n'eut
alors aucune suite, et, comme nous l'avons dit, un
ordre du père de Condren. Ce père lui avait mandé de se
rendre sans délai à Paris pour une affaire qui exigeait
sa présence ; et, comme elle eut de grandes consé-
quences pour la vocation de M. Olier, il est nécessaire
d'en exposer toutes les circonstances en détail. Depuis
plusieurs années, M. Olier avait eu un songe que nous
avons déjà rapporté : il lui avait semblé voir saint Gré-
goire-le-grand et saint Ambroise assis dans deux trônes,
et au-dessous la place vacante d'un curé. Quoiqu'il eût
l'esprit encore frappé de ce songe, il n'en comprenait et
n'en soupçonnait pas même le sens ; seulement il en avait
conçu une dévotion particulière pour saint Ambroise ;
il pensait souvent à lui dans ses oraisons, et il en médi-
tait les vertus et les exemples, afin de le prendre pour
modèle, si Dieu l'appelait un jour à l'épiscopat. C'était
précisément pour une proposition de ce genre que son
retour à Paris était désiré ; l'opinion qu'on avait conçue

(1) *Mémoires*
aut. de M. Olier,
l. II, p. 345 et
verso.

(2) *Vie de M.*
Olier, par le père
Giry, 3^{re} partie.
ch. VI, p. 25.
— *Année Domi-*
nicaine. — Re-
marques histori-
ques, l. III, p.
462. Vie Ms. de
M. Olier, par M.
de Bretteville,
t. I, p. 191. 192.

(5) *Vie Ms. de*
saint Vincent de
Paul, par Abelly,
liv. I, ch. XXXII.

XXI.

Un saint É-
vêque veut re-
mettre à M. O-
lier son évê-
ché.

(1) Le père Ed. Cloysault, dans le *Recueil des vies de quelques prêtres de la Congrégation de l'Oratoire*, t. I. p. 256, pense que c'était M. de Corneillon, évêque de Rodez.

(2) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. I. p. 98. 99.

de son zèle et de sa piété ayant fait naître à un prélat (1) la pensée de le demander au Roi pour son successeur. Ce prélat, *homme de grande oraison*, et qui priait depuis plusieurs années pour obtenir un sujet digne de cette haute charge, crut, dès la première entrevue, avoir enfin trouvé dans M. Olier celui qu'il demandait à Dieu si instantamment ; et, de son côté, M. Olier se sentit pénétré de vénération pour la personne de cet évêque. « Il » me fit beaucoup d'honneur, dit-il, en me témoignant » cette bonne volonté, préférablement à plusieurs autres, » mille fois plus capables que moi. Ses saints entretiens » me touchèrent extrêmement, surtout le premier, lorsque, » me parlant de saint Ambroise, de la vie duquel j'avais » l'esprit tout rempli, il me fit fondre tout en larmes. J'es- » timais beaucoup ce saint docteur, tant parce qu'il était » le protecteur de notre sœur Agnès, que parce qu'il » m'avait apparu en songe avec saint Grégoire (2). »

Dans les dispositions où M. Olier était alors à l'égard de l'épiscopat, un mot de saint Vincent de Paul, son directeur, qui l'y croyait appelé, eût suffi pour lui persuader qu'il était lui-même ce successeur demandé à DIEU avec tant d'instance, et que saint Ambroise lui servirait en effet de modèle dans cette nouvelle dignité. Mais, par un dessein particulier de la Providence, il passa, dans ces circonstances mêmes, sous la conduite du père de Condren, à l'occasion que nous allons dire ; et ce changement fit échouer tout-à-fait les desseins du prélat.

à un prélat (1)
successeur. Ce
n'était depuis
l'origine de cette
œuvre, avoir enfin
à Dieu si ins-
sensiblement pénétré
l'évêque. « Il
me témoignait
plusieurs autres,
dans entretiens
dernier, lorsque,
duquel j'avais
larmes. J'es-
pérais qu'il était
parce qu'il
goire (2). »
dolors à l'égard
de Paul, son
pour lui per-
re demandé à
broise lui ser-
dignité. Mais,
il passa, dans
ce du père de
; et ce chan-
du prélat.

NOTES DU TROISIÈME LIVRE.

CIRCONSTANCES DE L'APPARITION DE LA MÈRE AGNÈS.

NOTE 1. — La tristesse douce et paisible qu'éprouva M. Olier lorsque la mère Agnès lui apparut, accompagnée quelquefois les apparitions célestes quand leurs circonstances ont quelque chose de triste ; c'est la remarque de Benoît XIV (1) : *Optimè Gravina animadvertit tristitiam etiam aliquando permanere posse in apparitionibus divinis, si sermo sit de tristitia, quæ aut penitentiam inducit... Doctores autem tamen... tranquillitatem in animam inducere*. On ne sait sur quel fondement le père de Salles s'est appuyé, lorsqu'il a avancé que M. Olier fut un peu effrayé de cette vision (2). L'auteur de l'*Admirable vie de sœur Agnès de Jésus*, qui avait conféré avec M. Olier, et avait même reçu de lui une relation par écrit de cette apparition, semble expliquer le sens de ces mots : *Ce qui me donna beaucoup au cœur*, en disant que M. Olier fut affligé au possible à la vue de ce visage majestueux et plein de larmes, ne sachant point qui c'était, et doutant que ce ne fût la très-sainte Vierge (3).

La mère Marie Bayol, religieuse de Langeac, dans sa déposition, assure qu'il n'y eut aucun discours entre l'un et l'autre, mais seulement, de la part de la mère Agnès, les paroles qu'on a rapportées (4). C'est aussi ce que dit le père de saint Vincent (5) ; mais le père de Salles, moins bien informé, suppose que M. Olier demanda à la mère Agnès la cause de ses larmes, et qu'elle lui répondit : *Je pleure pour toi* (6).

NOTE 2. — M. Olier conservait précieusement ce chapelet, dont il parle encore ailleurs dans ses *Mémoires*. Il paraît qu'il le donna, dans la suite, à madame de Saujeon, sa pénitente ; du moins celle-ci ordonna, par son testament, de rendre au séminaire de Saint-Sulpice un tableau de la sainte Vierge, qui venait de M. Olier, une figure de l'enfant Jésus, en argent, et un chapelet de la mère Agnès. Mais cette dame étant morte, environ en 1694, en laissant de grandes dettes (7), il y a toute apparence que les créanciers saisirent toute la

(1) *Bened. XIV. de Servor. Dei beatif. et Beat. canon. lib. III. cap. LI. no 4. no 5.*

(2) *La manière de se donner à Dieu dans le siècle, ou règles du tiers - ordre de Saint-Dominique, in-12. 1680. p. 392.*

(3) *T. III. liv. VII. chap. I.*

(4) *Summarium super introd. causæ. test. XIII. pag. 43. test. XIV.*

(5) *Année Dom. I. parl. pag. 417.*

(6) *La manière de se donner à Dieu, etc.*

(7) *Lettres diverses de M. Tronson, t. III, page 24.*

succession, et que ce chapelet ne retourna point au séminaire ; car le père Massoulié, célèbre théologien, ayant écrit de Rome pour savoir si le chapelet donné par la mère Agnès à M. Olier était encore conservé au séminaire de Saint-Sulpice, M. Leschassier lui répondit,

(1) *Lettre de M. Leschassier.*
— *Ibid.*, p. 307.

le 20 décembre 1704 : *Pour ce qui est du chapelet de la vénérable mère Agnès, nous ne l'avons pas* (1).

(2) *Lettre originale du père Massoulié.* — *Archives du séminaire S. S. carton, mère Agnès.*

Le père Massoulié possédait lui-même un autre chapelet que la mère Agnès avait donné à l'une de ses sœurs, en qui elle avait une particulière confiance ; et celle-ci, après la mort de la mère Agnès, le donna à ce religieux. Il y attachait le plus grand prix : *Je le conserve comme un trésor*, écrivait-il (2).

NOTE 5. — L'apparition de la mère Agnès à M. Olier fut réelle et corporelle ; le titre du sommaire des dépositions le déclare expressément : *Cui serva Dei vivens apparuit Parisiis* (5) ; et, dans les procédures faites en 1708, *Positio super introductione cause et signatura commissionis* (4), on lit : « *Unde ingenti miraculo à suo monasterio quod distat à Parisiis ultra ducenta millia, ipsi abbati Olier dum in seminario Sancti-Lazari versaretur, ibique spiritualia exercitia perageret, visibilem, et quidem corporali, se reddidit.* »

NOTORIÉTÉ DE L'APPARITION DE LA MÈRE AGNÈS.

(5) *Benedict. XIV, de Serv. Dei beatif. etc.*
lib. III, cap. LI, n. 2.

NOTE 4. — Quoique le témoignage de la personne favorisée de quelque apparition soit seul absolument nécessaire, (« *dictum est, visiones et apparitiones non posse probari*, dit Benoît XIV (3) *visi dicto rei scripto ejus, cui facta dicitur viso seu apparito* »), on ne laisse pas cependant d'appeler en témoignage tous ceux qui ont eu connaissance du fait, afin d'en fortifier la certitude de toute manière. Parmi les témoins qui déposèrent en faveur de l'apparition de la mère Agnès à M. Olier, se trouvent des ecclésiastiques, des religieuses ; la prieure de Langeac, Françoise des Cinq-Plaies ; la sous-prieure, Marie-Aimée de la Vierge, et autres ; les personnes les plus considérables du pays, le marquis de Langeac, Jean-Antoine de la Rochefoucauld, Melchior de Cat, seigneur de Chillacnet-l'Estival ; Jean Morin, seigneur d'Aubiat ; des officiers publics, des artisans. « *Hi omnes*, dit le sous-promoteur de la foi, *de re testantur in ipso seminario Sancti-Sulpitii vulgarissima, atque in tota Gallia planè notoria, maxime cum deposuerint de re, quæ maximum reliquit vestigium post se, quod fuit conversio ejusdem abbatis, et erectio supradicti seminario ; et comprobant etiam vita ejusdem abbatis (Olier), impressa Parisiis, ubi*

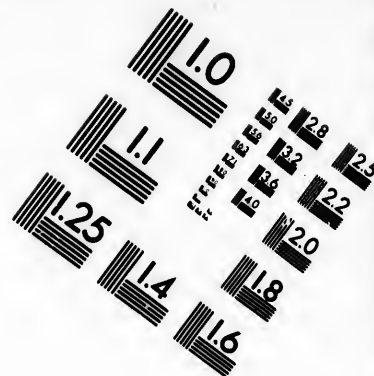
» *apparatio facta fuit, et ubi fractus uberrimi ex dicto seminario in totam*
 » *Gallicanam Ecclesiam in dies redundant (1).* »

(1) *Responsu*
ad animadver-
siones super in-
structione cau-
sæ, n. 67. p. 14.

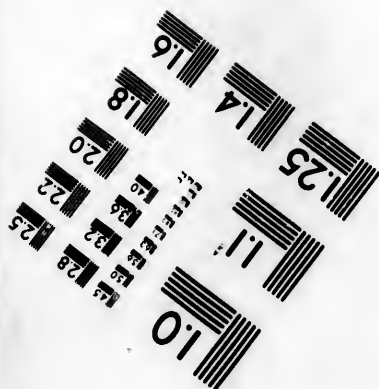
NOTE 5. — D'après les *Mémoires* de M. Olier, la mère Agnès lui apparut, tenant d'une main un crucifix, et un chapelet de l'autre. Toutes les gravures que nous avons vues de cette grande servante de Dieu, et même celle d'Edelinck, la représentent mal à propos, le chapelet attaché au côté et la main droite posée sur sa poitrine ; son ange gardien, toujours représenté à côté d'elle sous la figure d'un enfant, devrait soutenir d'une main l'extrémité du manteau de la prieure, et tenir de l'autre un mouchoir. Quelques graveurs se sont contentés de jeter sur ses bras la queue du manteau sur lequel ils ont représenté les instruments de la passion, parce que, en effet, la mère Agnès éprouvait, tous les vendredis, une participation des douleurs du Sauveur dans sa passion. On conserve, au séminaire de Saint-Sulpice, un ancien tableau peint sur toile, de treize pouces de hauteur sur dix-sept et demi de largeur, où il semble qu'on ait voulu représenter le fait de l'apparition avec toutes ses circonstances particulières. La mère Agnès debout, revêtue de la robe et du scapulaire de laine blanche, du manteau et du voile noirs, a les mains croisées sur la poitrine, et tient de la droite son crucifix, et de la gauche son chapelet. Derrière elle, et un peu de côté, on voit son ange le genou droit en terre, soutenant de la main gauche la queue du manteau et portant de la droite un mouchoir blanc. Il a les ailes baissées, les cheveux flottants, et est revêtu d'une espèce de tunicelle blanche sur une robe de même couleur. A l'autre extrémité du tableau, on reconnaît M. Olier, aux traits de sa figure bien caractérisés ; il est assis dans un fauteuil et est revêtu de sa soutane, sur laquelle paraissent son collet blanc et ses manchettes simples, ainsi qu'une espèce de manteau alors en usage. On ne prétend pas, cependant, que ce tableau offre les traits naturels de la mère Agnès ; ses historiens nous apprennent que, malgré les soins empressés du marquis de Langeac pour la faire peindre après sa mort, et la diligence que fit Solvay, peintre du Puy, que ce seigneur avait mandé, il fut réellement impossible de la peindre, son visage s'étant enflé de telle sorte qu'il n'était plus du tout reconnaissable, quoiqu'il fût parfaitement beau dans cet état ; en sorte que le peintre se vit contraint de retourner au Puy sans avoir rien pu faire (2). Immédiatement après le départ de cet artiste, le visage d'Agnès reprit son état naturel.

(2) *Vie admirable de sœur Agnès de Jésus, t. II, l. VI, c. IV. — Vertu de la mère Agnès, par M. Martignon, in-80, p. 18, ms. — La vie de la mère Agnès, par M. de Langages.*





6"



Photographic Sciences Corporation

**23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503**

1.8 2.0 2.2 2.5 2.8 3.2 3.6 4.0 4.5 5.0 5.6 6.3 7.1 8.0 9.0 10.0 11.2 12.5 14.0 16.0 18.0 20.0 22.5 25.0 28.0 32.0 36.0 40.0 45.0 50.0 56.0 63.0 71.0 80.0 90.0 100.0

10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52 53 54 55 56 57 58 59 60 61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80 81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94 95 96 97 98 99 100

NOTE 6. — Le père Massoulié, qui fut témoin d'une partie des discussions concernant la béatification de la mère Agnès, écrivait de Rome à M. Leschassier : « On ne saurait croire jusqu'où va la critique des consultants ; toutes les difficultés qu'on oppose aux canonisations des Saints, servent beaucoup pour fermer la bouche aux hérétiques, et ils sont convaincus maintenant, que si, après l'Écriture sainte, il y a quelque chose au monde qui mérite qu'on y ajoute foi, c'est la sainteté de ceux que l'Église déclare mériter ce titre, après les diligences qu'on a faites pour prouver la vérité de leurs vertus et de leurs miracles (1).

⁽¹⁾ *Archives du séminaire S. Sulpice. — Lett. du 28 oct. 1703. — Carton, mère Agnès.*

LA SANCTIFICATION DE M. OLIER ET L'ÉTABLISSEMENT DES SÉMINAIRES, SONT REGARDÉS COMME DES EFFETS DE L'APPARITION DE LA MÈRE AGNÈS.

⁽²⁾ *Benedict. XIV, de Serv. etc. cap. LII, n. 1.*

NOTE 7. — Benoît XIV, après le cardinal Bona, prenant pour base les visions et les révélations de Sainte-Thérèse (2), adopte en conséquence l'avis des auditeurs de Rote, conçu en ces termes : « Quod fuerint veræ... » facile nobis persuasum fuit, primo ex virtutibus heroïcis istius beate virginis : item ex effectibus resultantibus ex iisdem visionibus, nempe humilitate profunda, et incremento amoris divini et reliquarum virtutum, necnon utilitate et ædificatione proximorum. Si post visiones et apparitiones, dit Benoît XIV (3), humilitas, obedientia, cæteræque christianæ virtutes non modo perseveraverint, sed ad subliorem gradum ascenderint in ea persona cui contigerunt visiones et apparitiones, de earum qualitate supernaturali et divina non erit ullo modo dubitandum. »

⁽³⁾ *Ibid. cap. LII, n. 3.*

NOTE 8. — Le clergé de France, dans sa lettre de 1750 au pape Clément XII, s'exprime de la sorte : « Piæ virginis cultum eo propensius prosequimur, quod ipsa in Christo, si ita loqui fas est, genuerit illum Christi sacerdotem insigne cleri nostri decus et ornamentum, Joannem Jacobum Olier : quem dum illa ad perfectioris vite studium incitavit, quàm bene de Ecclesia merita sit dicere quis sufficiat?... Ex seminario enim Sancti-Sulpitii (quod suam huic piissimo sacerdoti debet originem) veluti ex arce quadam religionis, virtutumque omnium schola : prodeunt innumeratum antistites, tum cujuslibet gradus clerici verbo potentes et exemplo... ad omne opus bonum instructi.

Les prêtres du séminaire de Saint-Sulpice, disaient, dans leur lettre au Pape, du 6 décembre 1702 : « Joannem Jacobum Olier, precibus
 » suis Christo genuit, atque sic mater nostra verè effecta est (1). »
 Dans une autre lettre du 1^{er} juin 1700 : « Hanc eamdem, Beatissime
 » Pater, tanquam matrem nostram agnoscimus et veneramur (2). »

(1) *Summarium super introductione causæ, etc.*
 2) *Archiv. du sémin. de S. Sulpice. — Carton, mère Agnès.*

Une autre lettre du mois de septembre 1701, porte : « Summum in illo
 » Dei famulo perfectionis studium, singularem pietatis et ecclesiasticæ disciplinæ restaurandæ zelum, in instituendis clericis labores
 » indefessos, virginis Agnetis precibus ac suspiriis deberi arbitrantur. » Cette lettre est signée de MM. Leschassier, de la Chetardie, Julien de Tanoarn, de Baluze, le Boiteux, Dyscrand et autres.

« Ipsa est, disent-ils encore, quæ spectabilis memoriæ virum Joannem Jacobum Olier, seminarii nostri institutorem Ecclesiæ demeruit. Ipsa, quæ suscepto ab eo pro Christo labores suis promovit orationibus. Ipsa demum est, quæ societatem nostram, in utroque orbe christianam fidem, ordinisque sacerdotalis splendorem, quantumtulacumque opera instaurantem, precibus suis apud Deum olim adjuvit, nunc etiam potentissimâ intercessionem fovet et confirmat (3). »

(3) *Lettres diverses de M. Leschassier, tom. III, fin du vol.*

Le R. P. Antoine Cloche, général de l'ordre des Frères Prêcheurs, s'exprime de la sorte : « Hanc dum viveret, spectabilis meritis ac virtute clarissimus vir Olierius, ut matrem suspexit, et magistram audit, cujus monitis veluti è cælo delapsis oraculis, sanctissimo instituto sacerdotalis ordinis splendori et gloriæ in Galliis initium dedit, ex quo tot alia per universum regnum seminaria diffusa sunt, à quibus Gallicani episcopi ingentes fructus percipiunt, quos sanè venerabili matri Agneti deberi grato animo profitentur (4). »

(4) *Summarium super introductione causæ, pag. 241.*

« Beatissime Pater, dit le cardinal de Noailles, dans sa lettre du 9 mars 1705, semper erit in benedictione memoria Agnetis à Jesu; maxime verò quòd suscitaverit eximium sacerdotem Olierium, ut collegia clericorum institueret, in quibus sacerdotaleni animum refrigerescentem ac ferè collapsum renovarent (5). »

(5) *Ib. p. 251.*

« Præstantissimam virginem Agnetem à Jesu, dit Pie VII dans son décret, perfecto christianarum omnium virtutum exercitio brevi triginta duorum annorum vitæ suæ spatio tempora multa implese fama ferebat, præcipuè verò charitatis quæ major illarum est, igne adeo exarsisse, ut quamvis intra claustra sacrarum virginum ex

» sancti Dominici inclita familia in civitate Langeaci abdita, per illius
 » tamen flammæ foras erumpentes, mirabiles ad Dominiū conver-
 » siones proximi sui à lege aberrantis, extra illam, remotis etiam in re-
 » gionibus, atque in ipsa Parisiensi urbe, magno pietatis, religionis,
 » cleri præcipuè Gallicani emolumento et decore, operatam fuisse,
 » omnium ora per Gallias evulgabant.

» Quantum fama ista veritati niteretur patuit tunc, cùm ex juris for-
 » mulæ acquisitiones de singulis ejus actionibus institutæ fuerant. Harum
 » enim tabulis in sacrorum Rituum Congregatione perlustratis, et acri
 » investigatione cribratis tribus in concertationibus... hinc Sanctitas
 » Sua rite declaravit et definivit : Constare de virtutibus venerabilis
 » servæ Dei Agnetis à Jesu in gradu heroico (1). »

(1) *Vie de la
 mère Agnès*, in-
 12, Paris, 1808,
 p. 449.

SUR L'UNION DE M. OLIER AVEC LA MÈRE AGNÈS.

NOTE 9. — Responsio ad animadversiones reverendissimi pro-
 motoris super introductione causæ v. m. Agnetis, n. 69, p. 15. « Non
 » potuit igitur non esse nisi sanctissimus, ille affectus quo serva Dei
 » dictum abbatem diligebat. Sæpius enim observatum est quasdam
 » sanctissimas feminas adeò nonnullos viros pietate et sanctitate
 » eximios dilexisse, quos illis Deus modo singulari commendaverat,
 » ut eorum præcipuam curam semper habuerint, eosque continuò
 » rexerint. — Et cùm accensæ essent etiam illæ ardentissimo zelo
 » conversionis peccatorum, hinc pariter fuit quod Deus ipsis eosdem
 » viros associaverit in munere apostolico, quod ipse ratione sexûs
 » publicè exercere prohibentur, eosque precibus suis adjuvantes, ut
 » ita fructus in animarum conversione reportandos invicem divide-
 » rent. Eumverò cùm duo ad veram conversionem necessaria sint,
 » quod nempe animus intus divinâ gratiâ moveatur, et quod intellec-
 » tus de rebus agendis instruatur, primum suis precibus ille obtineat,
 » dum alterum suis concionibus aut susceptis laboribus viri aposto-
 » lici præstant. Quin etiam orationibus suis à Deo ille consequuntur,
 » ut hujusmodi viris qui eorum cure commissi sunt, Deus et lumen
 » infundat, et occasiones subministret, in quibus majores fructus re-
 » portent, et plures ad penitentiam commoveant.

» *Ibid.* n. 70. Et ob hunc finem sanctæ Theresiæ divina providen-
 » tia Joannem à Cruce adiunxit, ut meritis ejusdem vir ille apostolicus,
 » et observantiæ regularis studiosissimus evaderet, mutuaque sibi
 » ipsis opem præstarent, in illo arduo opere quod susceperat, perfec-
 » tam in ordine Carmelitano observantiam instaurandi.

» N. 72. Unde hujusmodi affectus servæ Dei erga dictum abbatem
 » summopere commendabilis est, dum ex illo tam ingens bonum in
 » omnes Gallie regni dioceses derivatum est. »

NOTE 10. — « Je prie mon fidèle époux, écrivait un jour la mère
 » Agnès à M. Olier, de vous donner une *milliasse* de grandes croix,
 » lesquelles je vous souhaite pour très-humble salut (1). »

La mère Agnès fut cependant obligée de mettre des bornes à l'ardeur de M. Olier pour la pénitence. Une fois entre autres, qu'elle lui avait donné une discipline très-meurtrière, il en usa sur lui-même avec une si excessive rigueur, qu'on craignit que la gangrène ne se mit aux plaies qu'elle lui avait faites; en sorte que la mère Agnès l'en reprit comme d'une indiscretion que Dieu n'agréait pas (2).

Il paraît qu'elle usait elle-même de cette discipline sans ménagement. Au moins elle écrivait à M. Olier : « Je vous envoie la discipline que j'ai autant lavée que j'ai pu; néanmoins les taches de sang y paraissent, comme les taches de mes énormes péchés en ma pauvre âme (3). »

NOTE 11. — La mère Agnès avait coutume de s'appeler l'abominable ou gîte tout. Ecrivant une fois à M. Olier, elle lui disait : Toutes nos bonnes filles ont communiqué pour vous et pour vos messieurs, et en particulier pour les deux que vous m'avez recommandés; mais Dieu veuille que je n'aie gâté tout ce que les autres auront pu faire. Une autre fois elle lui écrivait, en lui parlant des prières qu'elle faisait pour lui : « Mais je vois bien que tout cela ne vous peut servir de rien, comme étant une pauvre misérable abîmée dans le péché (4). »

NOTE 12. — Le sous-promoteur de la foi, dans la cause de la mère Agnès, fait remarquer que cette sainte fille devait, par ses prières, attirer la bénédiction de Dieu sur les œuvres de M. Olier, et que telle était la fin de leur union et de tous leurs rapports : Et hujusmodi fuisse colloquia (*id est*, ut M. Agnès majores fructus obtineret abbatii Olier) atque ad id solum collimasse hujusmodi amorem servæ Dei, habetur in *summu*. Num. 14, sub § 15, ubi postquam illi significavit ipsum à Domino fuisse destinatum, ut primus seminaria ecclesiasticorum in Galliis erigeret, cumque adhortata fuerit ut religiosos abbatis Pibercensis ad pristinam observantiam revocaret, deinde subsequenter verba subjunxit. *Sforsatevi procurarla più presto che voi potete; e mentre voi operarete per questo, io farò orazione (5).*

(1) Vie admirable de la mère Agnès de Jésus. tom. 2. ms.

(2) Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvillers, t. 1. p. 114. — Vie de la mère Agnès, in - 40, p. 50; et suiv. — La manière de se donner à Dieu, etc. p. 394. — Année Dominicaine, etc. Remarques historiques, t. III. p. 439.

(3) Vie admirable de sœur Agnès, t. II.

(4) Vie admirable de sœur Agnès, t. II. Ms.

(5) Responsio ad animadversiones. H. promol. no 69.

SUR LA RÉFORME DE L'ABBAYE DE PÉBRAC, TENTÉE PAR M. OLIER
DE CONCERT AVEC L'ABBÉ DE CHANCELLADE.

NOTE 13. — Lorsque saint Vincent de Paul écrivit au nom de M. Olier à l'abbé de Chancellade, pour l'engager à réformer l'abbaye de Pébrac, M. de Sourdis, archevêque de Bordeaux, fit à ce dernier

(1) *Mémoires Ms. pour servir à l'histoire du vén. Alain*, liasse 10. no. 25. — *Lettres autographes de M. Olier*, p. (2) *Vie d'Alain de Solminihac*, liv. III. chap. VIII.

la même demande en faveur de son abbaye de Notre-Dame-de-Sablanceaux en Saintonge. Alain, se voyant alors dans l'impossibilité de donner à l'un et à l'autre la satisfaction qu'ils désiraient, prit le parti de consulter saint Vincent lui-même, en le priant d'en conférer avec M. de Barrauld, archevêque d'Arles (1), sa lumière et son conseil dans les occasions difficiles (2). Après avoir pris en effet l'avis de ce prélat, saint Vincent écrivit à l'abbé de Chancellade, le 23 août 1655 : « Voici l'avis de monseigneur l'archevêque d'Arles : il » juge que vous devez satisfaire monseigneur de Bordeaux le premier, et M. l'abbé Olier le second. Mais si monseigneur l'archevêque que n'a fait accommoder Sablonceaux, ni n'est sur le point de le » faire, il juge que vous ferez bien de traiter pour Pébrac. Si donc » l'intention de monseigneur de Bordeaux ne peut être exécutée présentement, il faudra traiter avec le tout bon M. l'abbé Olier. Il y a » dix-huit religieux en cette abbaye (5) : » L'archevêque de Bordeaux leva sur le champ tous les obstacles, et l'abbé de Chancellade envoya à Sablonceaux douze religieux de sa réforme (4).

(3) *Lettres aut. de M. Olier*, *ibid.*
(4) *Vie de M. Alain de Solminihac*, liv. I. ch. XXII.

NOTE 14. — M. de Caulet, abbé de Foix, dont il sera souvent parlé dans cette Vie, fit la même demande à M. Alain de Solminihac, pour réformer aussi ses religieux (3). Il consulta dans la suite la Sorbonne sur la difficulté qu'il croyait devoir faire, d'admettre aux saints ordres des religieux déréglés ; et il fut unanimement répondu que, n'observant pas les vœux qu'ils avaient prononcés, ils n'étaient pas en état d'être promus aux saints ordres, ni d'être admis aux sacrements, quoiqu'ils eussent protesté au supérieur régulier, entre les mains de qui ils avaient fait leurs vœux, ne vouloir en user que de cette manière. Le motif de cette décision fut qu'un particulier n'a pas le pouvoir de se former une nouvelle règle, ni le supérieur de le dispenser des vœux essentiels, ni même l'évêque (6).

(5) *Mémoires de M. du Ferrier*, *Ms. de Sainte-Geneviève*, p. 15. de la bibl. royale 26.

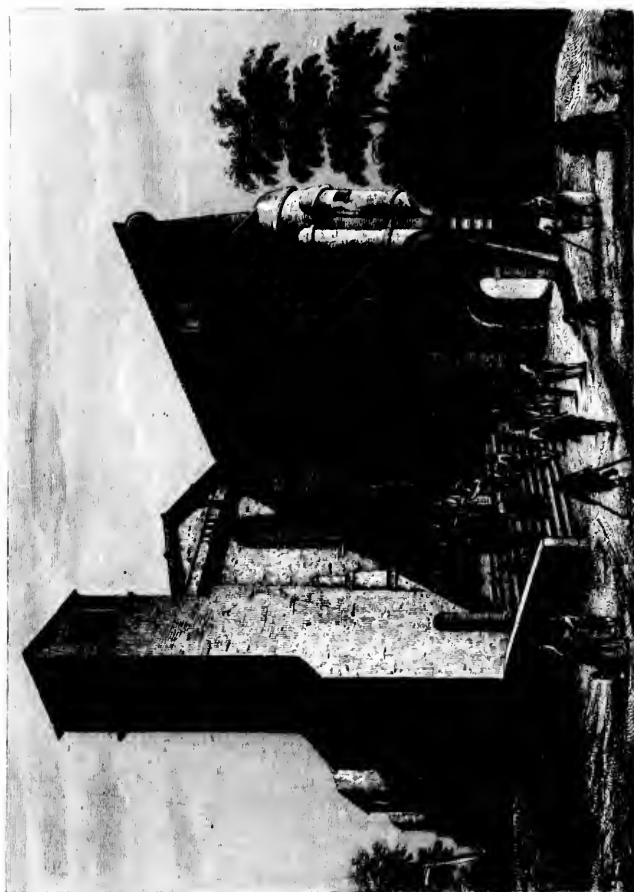
NOTE 15. — Le père Cloysault, dans la *Vie du père de Condren*, fait peut-être allusion au désir que M. Olier avait d'embrasser la vie monastique à Pébrac, durant cette mission, ou plutôt la suivante. « M. Olier, dit-il, faisant paraître un grand désir d'entrer en

E PAR M. OLIER
ADE.

rivit au nom de
réformer l'abbaye
, fit à ce dernier
Notre-Dame-de-
dans l'impossibi-
désiraient, prit
oriant d'en confé-
nière et son con-
en effet l'avis de
cellade , le 23
èque d'Arles : il
Bordeaux le pre-
igneur l'archevê-
sur le point de le
Pébrac. Si donc
être exécutée pré-
abbé Olier. Il y a
evêque de Bor-
é de Chancellade
e (4).

nt il sera souvent
ain de Solminihac,
ns la suite la Sor-
dmettre aux saints
ent répondu que ,
, ils n'étaient pas
admis aux sacre-
régulier , entre les
r en user que de
particulier n'a pas
supérieur de le dis-

ère de Condren, fait
d'embrasser la vie
plutôt la suivante.
désir d'entrer en



» con
» au
» den
» men
» ne l
» tra
» me
» poin
» de l

ACTES

NO
par le
saint
congr
mes «
de ré
l'abb
plus a
subde
expro
le pè
qu'il e
dont
attire
sition
n'aura
ne po
celle
bient
dinal
l'abb
par le
bons
était
ne for
tion d
tre M

» communauté, et se trouvant dans l'état qu'il avait souhaité, écrivit
 » au père de Condren pour prendre une dernière résolution sur sa
 » demeure dans la solitude. Le père de Condren l'en détourna forte-
 » ment, sur ce qu'il reconnut que DIEU lui faisant estimer la retraite,
 » ne lui imposait pas l'obligation de la garder, et lui donnait au con-
 » traire de la capacité et de l'inclination pour agir. Son désintéresse-
 » ment pour sa congrégation parut dans cette occasion, puisqu'il n'y a
 » point de doute que s'il lui eût conseillé d'entrer dans la congrégation
 » de l'Oratoire, comme il fit au père de Saint-Pé, il lui eût obéi (1). » VII.

(1) *Vie du père de Condren.* liv. VII.

ACTES DU CARDINAL DE LA ROCHEFOUCAULD CONTRE LA RÉFORME
 DE CHANCELLADE.

NOTE 16. — Le cardinal de la Rochefoucauld, délégué en 1622 par le pape Grégoire XV, pour réformer, en France, les Chanoines de saint Augustin, avait eu d'abord le dessein de les diviser en plusieurs congrégations; et il semblait que la Providence eût suscité trois hommes doués de toutes les qualités nécessaires pour exécuter ce plan de réforme, le père Faure, à Paris, le père Gallet dans l'Ajou, et l'abbé de Chancellade en Guyenne (2). Ce dernier, dont la réforme était plus austère, et plus conforme à l'esprit primitif de l'ordre, avait été subdélégué en 1630, et avait même reçu du cardinal une commission expresse pour réformer les monastères des provinces éloignées: mais le père Faure, élu supérieur-général de la congrégation de Paris, crut qu'il était plus utile au bien de l'ordre, de ne faire qu'un seul corps, dont le chef-lieu serait la maison de Sainte-Geneviève, et parvint à attirer à lui, non sans peine, le père Gallet (3). Il trouva plus d'opposition de la part de l'abbé de Chancellade, dont la vie dure et austère n'aurait pu s'allier avec la réforme mitigée des Génovéfains. Ceux-ci ne pouvant l'amener à se fondre dans leur réforme, et craignant que celle de Chancellade, en grande réputation de ferveur, ne s'étendit bientôt dans toute la France, crurent devoir user de l'autorité du cardinal pour en arrêter les progrès, et le concordat de M. Olier avec l'abbé de Chancellade fut le prétexte dont ils se servirent. Sollicité par les Génovéfains, le cardinal entra volontiers dans le zèle de ces bons religieux contre la réforme de Chancellade (4). Son intention était dès-lors, quoiqu'il ne l'eût point déclarée par acte public, de ne former, selon les désirs du père Faure, qu'une seule congrégation de tous les monastères de France; et il agit en conséquence, contre M. Alain de Solminihae, avec une activité et une promptitude que

(2) *Histoire des Chanoines réguliers, etc.* t. II. p. 383.

(3) *Histoire des Chanoines réguliers, etc.* t. II. p. 383. 384. — *Vie de M. Alain de Solminihae.*

(4) *Hist. etc.* t. III. pag. 714.

(1) *Lettre de M. de Barraut à Alain de Solminihac du 21 oct. 1633. — Lettres autographes de M. Olier. p. 60 bis.*

la droiture de ses intentions pouvait seule justifier. En vain M. de Barraut, archevêque d'Arles, vint le supplier de ne rien ordonner avant d'avoir entendu l'abbé de Chancelade, il ne put rien obtenir (1). Le 1^{er} mars 1633, le cardinal déclara que tous les monastères des Chanoines de saint Augustin ne formeraient plus en France qu'une seule congrégation, celle de Paris; et défendit de recevoir, sous prétexte de réforme, aucuns religieux qui ne seraient envoyés par cette congrégation; défense qui d'abord lia les mains à M. Alain de Solminihac : mais deux ans après, poussant les choses à l'extrémité, le cardinal ordonna, par sentence, l'union des monastères de cet abbé à la congrégation de Paris. En vertu de cette union, il était permis à chacun des religieux de M. de Solminihac de quitter leurs monastères pour embrasser la réforme des Génovéfains, ce qui devait être, et fut en effet, le sujet de grandes divisions et de beaucoup de désordres. Ces monastères, qui étaient au nombre de quatre, persévérèrent néanmoins dans leurs observances comme auparavant.

NOTE 17. — La mère Agnès ne pria pas seulement pour les missionnaires qui s'étaient joints à M. Olier; voulant augmenter autant qu'il dépendait d'elle le nombre des ouvriers évangéliques, elle donna à M. Olier un jeune homme qui servait les messes et était occupé à la sacristie du couvent de Langcae, afin qu'il fût employé à la mission après qu'il s'en serait autant rendu capable par ses progrès dans la science, qu'il l'était déjà par sa solide piété (2).

(2) *Vie admirable de sœur Agnès de Jésus, t. II. Ms.*

M. OLIER A CONTRIBUÉ PLUS QUE PERSONNE A FAIRE CONNAÎTRE
LES VERTUS DE LA MÈRE AGNÈS.

NOTE 18. — « M. Olier, dit l'un des historiens de la mère Agnès, » a remarqué en elle des vertus et des grâces fort particulières, dans » le peu de temps qu'il a communiqué avec elle, et qu'il en a reçu le » dépôt de tous ses secrets. J'omettrai, ajoute-t-il, le témoignage » des personnes qui l'ont conduite : mais faut-il au moins que je dise, » que M. l'abbé de Pébrac, maintenant curé de Saint-Sulpice, lui » attribue, après la miséricorde de Dieu, tout ce qu'il a de bons senti- » ments et d'affection au bien; et qu'il n'en saurait parler que dans » une telle passion de reconnaissance, s'il est permis de s'exprimer » ainsi, que chacun juge bien que les secours et les avantages spiri- » tuels qu'il en a reçus, sont presque infinis, puisqu'il ne fait point de » fin à sa mémoire et aux ressentiments qu'il conserve (3). »

(3) *Vie admirable de sœur Agnès, t. I. préface.*

M. de Bretonvilliers, après avoir dit que « M. Olier reconnut et » apprit que c'était elle qui lui était apparue à saint Lazare (1), ajoute (1) *Vie Ms. l. i. p. 113. 116.*

» que le serviteur de Dieu remarqua en elle un tel prodige de sainteté » et de grâces, qu'il n'en a jamais parlé jusqu'à sa mort sans admiration, » disant souvent qu'il n'avait rien vu de pareil. »

NOTE 19. — M. Olier prit la plus grande part à la composition de la *Vie de la mère Agnès* « Insignis religiosus ordinis S. Benedicti », lit-on dans les procédures pour la canonisation de cette sainte fille, « vitam » servæ Dei scripsit exceptique à monumentis; quæ Illustrissimus D. » Carolus de Noailles, episcopus S. Flori ad D. Olier, abbatem Pipera- » censem transmisserat (2). » Ce fut M. Olier qui fit composer, par ce religieux demeurant à l'abbaye de Saint-Germain-des-Près (3), la vie dont on parle ici, et qui est demeurée manuscrite. On en conserve un exemplaire au séminaire de Saint-Sulpice en deux volumes in-8°, sous le titre de *l'Admirable vie de sœur Agnès de Jésus*. L'auteur dit, dans la préface composée en 1647 : « Monseigneur l'évêque de Saint-Flour, à » présent de Rodez (M. de Noailles), envoya il y a quelques années » à M. Olier, curé de Saint-Sulpice à Paris, les mémoires de la vie de » cette sainte fille, avec prière de les voir, les ajuster et les publier. » M. le curé me les mit en main avec plusieurs lettres et autres papiers » concernant la même vie, afin d'en faire un corps d'histoire. » Au livre VI, l'auteur, parlant du serviteur de Dieu sans le nommer, renvoie au livre suivant le récit d'une grâce extraordinaire que la mère Agnès, après sa mort, obtint à M. Olier. Mais ce VIII^e livre n'existe pas dans l'exemplaire que nous citons; il fut sans doute supprimé par M. Olier lui-même, à qui il paraît que cet exemplaire appartenait. En effet, à la fin du chap. 4^e, liv. VI, l'on a supprimé un récit du même genre, relatif à M. Olier (4). On y voit aussi qu'on envoyait de Langeac à M. Olier les Mémoires du père Panassière.

(2) *Responsio ad animadversiones* - nes. no 28. p. 7.

(3) *Vie de la mère Agnès*. in-40. préface.

(4) *Agnetae à Jesu nova positio super virtutibus*. Romæ 1806. no 329. p. 107.

NOTE 20. — La dévotion que les ecclésiastiques de Saint-Sulpice eurent pour la mère Agnès contribua si efficacement à établir la haute réputation de sa sainteté, que les évêques de France, en demandant sa canonisation, alléguèrent pour motif principal les fruits si heureux qu'avait produits sa tendre affection pour M. Olier. De là encore le sous-promoteur de la foi disait devant Pie VII, lorsqu'on discutait l'affaire de sa béatification : « Qu'il suffirait à la mère Agnès d'avoir » procuré la conversion du célèbre abbé Olier, de laquelle, non » moins que du séminaire de Saint-Sulpice, le clergé et le royaume

(1) *Respons. ad novissimas animadversiones. p. 69.*

» de France ont retiré une si grande utilité, et Dieu l'augmentation de sa gloire (1). » *Nostræ Agnellæ satis foret conversio celeberrimæ abbatis Ollerit : ex qua, ac à se fundato seminario Sancti Sulpitii, clero ac regno Galliæ tanta accessit utilitas, decus et augmentum Dei ipsius gloriæ.*

NOTE 21. — Il paraît que le cardinal de la Rochefoucauld avait modéré la rigueur de son ordonnance, puisque M. Oller, qui aurait dû se présenter à ce prélat le 1^{er} octobre, ne partit de Langeac que le 12 du même mois.

SUR LE CRUCIFIX DE LA MÈRE AGNÈS.

(2) 50^e partie. p. 515.

NOTE 22. — M. de Lantages, dans la *Vie de la mère Agnès* (2), dit au sujet du crucifix qu'elle donna à M. Olier lorsqu'ils se séparèrent : « On le garde à présent à Saint-Sulpice comme une chose d'autant

(3) *Avril, par le père Soreges, in-40. Amiens, 1684. p. 60.*

» plus précieuse et vénérable, qu'on sait qu'il a été l'instrument d'un miracle en la personne de M. Philippe, vicaire-général d'Aix. »

(4) *Lettres diverses, t. III. p. 407.*

(5) *Édition de 1765. in-12. t. VII. p. 554.*

(6) *In-80. 1770. t. IV. p. 625.*

Dans l'*Année Dominicaine* (3), il est rapporté aussi qu'on conservait ce crucifix dans la chapelle du séminaire de Saint-Sulpice. M. Leschassier, quatrième supérieur de cette maison, écrivait au père Massoulié en 1704 : « Nous conservons le crucifix dont il est parlé dans

» la *Vie de la mère Agnès* (4). » L'ouvrage de Piganol de la Force, *Description historique de la ville de Paris* (5), le *Dictionnaire historique de la ville de Paris*, par Hurtaud et Magny (6), rendent le même témoi-

gnage. On l'a, en effet, conservé au séminaire de Saint-Sulpice jusqu'au temps de la révolution, où la personne qui l'avait reçu en dépôt n'en connaissant pas la valeur, le vendit à vil prix en raison du travail et de la matière. M. Emery, neuvième supérieur du séminaire, fut inconsolable de cette perte. On y conserve néanmoins un autre crucifix de la mère Agnès, enchassé dans un reliquaire, et qui fut envoyé à M. de Bretonvilliers par les religieuses de Langeac. C'est le même que celui dont il est parlé aux chap. XII et XIII de la III^e partie de la *Vie de la mère Agnès* (ancienne édition), comme l'attestèrent toutes les religieuses de ce monastère, dans un acte qu'elles dressèrent à cet effet : on le conservait autrefois dans la chapelle de Notre-Dame-de-Lorette, à Issy (7). Ce crucifix est aujourd'hui au séminaire, mais il est difficile de le distinguer d'un autre parfaitement semblable, et qu'on croit aussi avoir appartenu à la mère Agnès.

(7) *Remarques sur le voyage de M. de Bretonvilliers à Milan. Pièce Ms.*

NOTE 23. — Il paraît que cette manière de parler à Dieu : *Votre servante ne bougera pas d'ici*, était assez ordinaire à cette sainte fille

u l'augmentation
celeberrimi abbatia
tii, clero ac regno
psius gloriæ.

chefoucauld avait
Olier, qui aurait
de Langeac que

25.

mère Agnès (2), dit
ls se séparèrent :
ne chose d'autant
été l'instrument
e-général d'Aix. »
on conservait ce
Sulpice. M. Les-
écrivait au père
nt il est parlé dans
niol de la Force ,
onnaire historique de
t le même témoi-
saint-Sulpice jus-
ait reçu en dépôt
en raison du tra-
eur du séminaire ,
enmoins un autre
quaire , et qui fut
le Langeac. C'est
et XIII de la III^e
, comme l'attes-
as un acte qu'elles
ans la chapelle de
est aujourd'hui au
autre parfaitement
mère Agnès.

er à DIEU : Votre
à cette sainte fille

dans les occasions où elle voulait absolument obtenir de Dieu ce qu'elle désirait : « Notre-Seigneur lui ayant accordé un jour quelques » grâces extérieures qui pouvaient donner beaucoup d'éclat à sa vertu, » elle se jeta par terre dans le jardin du couvent , et se mit à crier de » toutes ses forces : Mon époux , je ne veux point de ces croix de » dehors ; ôtez-les moi , mon ami , s'il vous plait ; point de croix » visibles... non , non , je n'en veux point... et je ne bougerai pas » d'ici que vous ne m'ayez ôtée ces croix. » On ajoute qu'elle fut exaucée après cette prière (1).

(1) *L'admirable vie de sœur Agnès, t. II. Ms.*

NOTE 24.— Cette écuelle n'est que de fayence commune, elle est parsemée de fleurs et d'oiseaux grossièrement peints sur un fond bleu de ciel. Jusqu'à ce jour elle a été préservée de toute fracture. Il est vrai qu'on se contente de la montrer avec beaucoup de précaution aux pèlerins , et qu'il n'y a guère que l'évêque du diocèse et les ecclésiastiques de Saint-Sulpice à qui l'on offre de prendre quelque chose dans cette écuelle , comme il se pratique en divers lieux de dévotion où l'on conserve de semblables objets.

LIVRE QUATRIÈME.

LE PÈRE DE CONDREN GÉNÉRAL DE L'ORATOIRE EST DESTINÉ
PAR LA PROVIDENCE POUR ACHÉVER EN M. OLIER L'OEUVRE
COMMENCÉE PAR LA MÈRE AGNÈS.

I.

M. Olier prend
le père de Con-
dren pour son
directeur.

(1) *Attestations
authentiques*, p.
181.

(2) *Mémoires
aut. de M. Olier*,
t. I. p. 57.

Quoique la mère Agnès eût écrit au père de Condren de prendre M. Olier sous sa conduite (1), celui-ci s'adressa néanmoins encore à saint Vincent de Paul le reste de l'année 1634, et pendant une partie de l'année suivante. Peut-être ignorait-il le sujet de cette lettre, ou s'il en était instruit, attendait-il, pour se priver de celui qui avait été jusque-là son conseil et sa lumière, un signe manifeste et un ordre exprès du ciel. Quoiqu'il en soit, étant alors tourmenté de peines intérieures les plus accablantes qu'il eût jamais éprouvées, et ne trouvant aucun soulagement dans les avis de saint Vincent de Paul, il prit le parti de vaquer aux exercices d'une retraite spirituelle, et ce fut durant cette retraite qu'il connut enfin le dessein de la Providence, par une parole intérieure si forte et si puissante, qu'il ne put s'empêcher de la regarder comme un ordre de DIEU (2). Cette parole fit sur lui une impression extraordinaire; et, après même la mort du père de Condren, il n'en parlait qu'avec la plus vive émotion. « O mon tout, dit-il, le tairai-je ce mot, qui me saisit » et me perce le cœur de reconnaissance, même à présent ? Pourrai-je le taire, source inépuisable de bonté, » miséricorde sans pareille ? Lorsqu'en cette retraite, où » j'étais encore affligé d'une faute que je croyais m'avoir » perdu, tout d'un coup une voix, comme celle d'un » maître puissant, me dit : *Le père de Condren te mettra*

» *en paix* : ce qui eut tant d'efficace, que sur-le-champ
 » je ressentis une paix et un calme indicibles. La tem-
 » pête qui semblait me devoir abîmer s'apaisa, et je n'en
 » ai plus rien éprouvé depuis (1).»

(1) *Mém. aut.*
de M. Olier t. I.
 p. 150.

Cette lumière surnaturelle ne doit point paraître étrange dans la vie de M. Olier, puisqu'il est hors de doute que Dieu, comme l'enseigne Benoît XIV, parle familièrement à ses amis, et qu'il a coutume de combler de ces sortes de faveurs ceux sur qui il a de grands desseins pour le bien de son Eglise *. Le changement de directeur, qui en fut la suite immédiate porte d'ailleurs une si vive empreinte de la sagesse divine, qu'il suffirait seul pour éloigner tout soupçon d'illusion. Il n'eut point en effet pour motif la sanctification personnelle de M. Olier : saint Vincent de Paul aurait pu sans doute le former aux vertus les plus sublimes ; mais ce conseil de Dieu était ordonné pour de plus hauts desseins, pour lui manifester sa vocation relativement à l'établissement des séminaires, et le disposer à en remplir toute l'étendue. Ce fut ce que M. de Maupas parut insinuer en signalant ce trait dans l'oraison funèbre de saint Vincent de Paul. « Il fallait sans doute, dit cet orateur, deux grands maîtres de la vie spirituelle, M. Vincent et le père de Condren, pour former ce grand sujet et le rendre capable des plus hautes maximes de la perfection ; puisque la providence de Dieu s'en voulait servir pour établir ce beau séminaire de Saint-Sulpice, et pour le rendre lui-même tel qu'il a paru depuis dans la suite des temps, un père et un maître de tant de vertueux ecclésiastiques, qui maintenant, à l'heure que je parle, travaillent dans nos diocèses avec abondance de grâces et de bénédictions (2). » Dieu voulut en effet que, pour exécuter ce dessein, M. Olier vint puiser la grâce de sa vocation à la source même où saint Vincent de Paul avait reçu les prémices de la sienne, et que, par conséquent, il passât sous la conduite du gé-

* NOTE I.

(2) *Oraison funèbre à la mémoire de messire Vincent de Paul, etc, in-4^o. p. 55.*
 — *Bibl. Royale.*
 X. 3487.

néral de l'Oratoire, qui était alors le père Charles de Condren.

II.

Les instituteurs des séminaires ont puisé à l'Oratoire l'esprit de leur vocation.

(1) *Vie de Pierre de Bérulle, par Tabaraud, t. I. liv. III. chap. I.*

* NOTE 2.

* NOTE 3.

(2) *Vie de M. Bourdoise, Ms. in-folio. liv. IV. chap. I.*

(5) *Ibid. liv. I. chap. XIV. p. 99. — Vie du même, Ms. in-4o, p. 72.*

(4) *Abelly. Vie de M. Vincent, liv. I. ch. VI. pag. 24. — Direct. de la Congrégation de l'Oratoire, 1re part. chap. I. — Histoire de Pierre de Bérulle, par Tabaraud, liv. III. chap. I. p. 159.*

On sait que le vénérable fondateur de cet institut, Pierre de Bérulle, avait été suscité de DIEU le premier, pour commencer, dans le clergé de France, la réforme que saint Philippe Néri et saint Charles Borromée établirent avec tant de succès à Rome et à Milan (1). Ce saint personnage avait été destiné, non-seulement à fonder cette congrégation, dont le but principal était la formation des jeunes clercs aux vertus ecclésiastiques *, mais encore à communiquer l'esprit de ce renouvellement à d'autres sujets, appelés à coopérer au même dessein et à fonder des sociétés sur le modèle de la sienne *. Ce fut de l'école du père de Bérulle que sortit M. Bourdoise, instituteur de la communauté de Saint-Nicolas, et qui forma de sa main un grand nombre d'ecclésiastiques, employés dans la suite à la conduite des séminaires (2). « Il voulut, dit son historien, s'approcher de ce buisson ardent, et voir ce prodige de charité, afin de participer à son ardeur et à sa lumière. Il demeura environ trois mois auprès des premiers prêtres de l'Oratoire, de ces hommes apostoliques, ajoute cet auteur, destinés comme d'autres Noé à repeupler notre Eglise, après le déluge de maux des siècles précédents; et qui, en effet, ont été comme les prémices de tant de saintes familles qui se sont élevées depuis dans ce royaume (3). » Saint Vincent de Paul, appelé pareillement à travailler à la réforme du clergé, passa environ deux ans dans la retraite sous la discipline du père de Bérulle (4). Son dessein était surtout, dit Collet, après Abelly, de trouver, dans la personne de ce saint prêtre, un ange visible qui le conduisit dans toutes ses démarches, et l'aidât à découvrir ce que DIEU voulait qu'il entreprit. Son attente ne fut point trompée : le père de Bérulle reconnut d'abord qu'il était appelé à de grandes choses, et lui prédit même,

LE
dit-on,
saints
tion (1)
gation
l'éduca
mission
qui pré
DIEU (1)
grande
tion, re
cieuse
Mais ce
de DIE
long-ter
La co
pour re
s'occup
roisses
lèges (1)
ce qu'e
le dess
établiss
les suje
ments.
sait ave
toire d
si imp
saintete
croire
nous n'
dans to
que pro
reconn
de tant
des sai

dit-on, qu'il donnerait naissance à une congrégation de saints prêtres qui travailleraient avec fruit et bénédiction (1)*. Le père Eudes, instituteur d'une autre congrégation, vouée au même objet que la précédente, savoir l'éducation des ecclésiastiques dans les séminaires et les missions, fut également formé par le père de Bérulle, qui prévint aussi combien il serait un jour utile à l'Eglise de DIEU (2). Ces ecclésiastiques et quelques autres, que la grande piété de ce saint prêtre avait réunis sous sa direction, recevaient dès-lors dans leurs âmes la semence précieuse qui donna dans la suite des fruits si abondants (3). Mais ces fruits devaient être lents à paraître, et les desseins de DIEU sur les instituteurs des séminaires demeurèrent long-temps cachés.

La congrégation de l'Oratoire elle-même, quoique née pour répandre ces établissements dans le royaume, ne s'occupait guère que des missions, de la conduite des paroisses, et surtout de la direction d'une multitude de collèges (4), comme l'avait craint son instituteur* : jusqu'à ce qu'enfin le père de Condren, qui lui succéda, exécuta le dessein de la divine Providence ; non pas, toutefois, en établissant lui-même des séminaires, mais en préparant les sujets que DIEU appelait à en jeter les premiers fondements. Ce grand personnage, dont le père de Bérulle disait avec étonnement, qu'il avait reçu l'esprit de l'Oratoire dès le berceau (5), était bien digne d'une mission si importante. Il jouissait partout d'une réputation de sainteté vraiment extraordinaire, et l'on aurait peine à croire jusqu'où allait la vénération pour sa personne, si nous n'en trouvions les témoignages les plus authentiques dans tous les écrits de ce temps, et dans les sentiments que professaient pour lui les hommes d'ailleurs les plus recommandables*. Le cardinal de Bérulle, doué lui-même de tant de dons de la grâce, et si éclairé dans la science des saints, se prosternait quelquefois à terre en passant

(1) Abelly. *Ibid.* Collet. *Vie de S. Vincent*, t. 1. liv. 1. p. 33. p. 371. — *Epistole ad Clementem* XI. Rome 1709. p. 66.

* NOTE 4.

(2) *Vie du père Eudes*, 1827. liv. 1. an 1625. p. 49.

(3) *Vie de Pierre de Bérulle*, par Tabaraud. t. 1. liv. III. chap. 1. p. 139.

III.

Le père de Condren est destiné à former les premiers fondateurs des séminaires en France.

(4) *Mém. sur M. Olier*, par M. Baudrand, p. 4. — *Vie du père Eudes*, Ms. pag. 77. — *Vie du même* imprimée, p. 70. 71.

* NOTE 5.

(5) *Vie du père de Condren*, par le père Anselme, 1637, liv. II. ch. x. n. 1.

devant la chambre du père de Condren, pour baiser les

(1) Cloysault,
Vie Ms. t. I. p.
229. 230.

vestiges de ses pas ; et il écrivait à genoux et tête nue ce qu'il lui avait entendu dire (1). Saint Vincent de Paul n'en

avait pas une moindre estime : « Il m'en a parlé souvent

» en des termes qui paraîtraient incroyables, dit M. Olier ;

» et je me souviens qu'il me dit à son sujet : Il ne s'est

» point trouvé un homme semblable à lui : *non est inven-*

» *tus similis illi*, et mille autres choses semblables ;

» jusque-là, que lorsqu'il apprit sa mort, se jetant à ge-

» noux et se frappant la poitrine, il s'accusait, les larmes

(2) Mém. aut.
de M. Olier. t. II.
p. 253. 256.

» aux yeux, de n'avoir point honoré ce saint homme

» autant qu'il méritait de l'être (2). » Enfin sainte Chantal,

(3) Cloysault,
Ibid. p. 264. —
Mémoires de M.
du Ferrier, p.
154. — Vie du
père de Condren,
par Caraccioli,
in-12. p. 123.
124.

après quelques entretiens qu'elle eut avec le père de Con-

dren, fit de lui cet éloge, le plus beau qu'on puisse faire

d'un homme mortel : *Si Dieu a donné à l'Eglise notre*

bienheureux fondateur pour instruire les hommes, il

me semble qu'il a rendu le père de Condren capable

d'instruire les anges (3). En effet, l'un des privilèges

de ce saint personnage a été, selon la remarque de l'un

de ses historiens, d'avoir dirigé un grand nombre

d'âmes des plus rares et des plus éminentes de son

* NOTE 7. siècle *. « Dieu l'avait fait pour les saints, dit-il, et

» l'avait rendu capable de les conduire à la perfection la

» plus sublime : il n'était point de voie de sanctification

(4) Cloysault
Vies Ms. t. I.
Vie du père de
Condren. t. VII.
pag. 307. 308.

» si extraordinaire qu'il ne comprit d'abord, et il en con-

» naissait de tant de sortes, qu'il croyait que le nombre

» des saints de nos jours, quoique plus cachés, égalait

» cependant celui des premiers siècles de l'Eglise. (4). »

IV.

Le père de
Condren forme
M. Olier et
quelques ec-
clésiastiques
dont Dieu lui
fait connaître la
vocation.

(5) Cloysault,
Vies Mss. t. I.
p. 253. 256.

Tel fut le digne successeur du père de Bérulle, l'héritier

de son esprit. Non moins éclairé sur la vocation de

M. Olier, que ne l'avait été la mère Agnès de Langeac, il

reconnut en lui l'un des instruments choisis de Dieu pour

réaliser, en France, les vœux de l'Eglise touchant l'établisse-

ment des séminaires, et prit un soin tout particulier de

sa sanctification (5) et de celle de quelques ecclésiastiques

ur baiser les
tête nue ce
de Paul: n'en
arlé, souvent
lit M. Olier ;
; Il ne s'est
n. est, inven-
semblables ;
e jetant à ge-
t, les larmes
aint homme
ute Chautal,
père de Con-
puisse faire
Eglise, notre
hommes, il
en capable
es privilèges
arque de l'un
aud nombre
ntes de son
s, dit-il, et
perfection la
sanctification
et il en con-
e le nombre
hés, égalait
Eglise. (4). »
ille, l'héritier
vocation de
Langeac, il
de DIEU pour
ant l'établis-
particulier de
ecclésiastiques



ADRIEN COCHET

1841

1841

LE
dequal
« Ce bo
» que
» mun
» nais
» du c
Ce f
de Dre
lèges s
de la
tout e
dépar
condu
ment
d'abor
de Foi
et M.
coup
pice,
mots.
d'un p
premi
dren,
et un
les bo
chère
arrive
cond
» av
» l'an
» tat
nant-
d'un
dans
ses p

de qualité, appelés à concourir, de concert, au même dessein.

« Ce bon père, dit M. Olier, connu ma façon de vivre, sans
 » que je lui en eusse rien dit, pour l'avoir crue trop com-
 » mune ; et il regardait comme sa principale vocation notre
 » naissante société, qui devait réveiller, disait-il, le zèle
 » du clergé et celui de la congrégation de l'Oratoire (1). »

Ce fut peut-être pour seconder plus aisément ce dessein de DIEU, que, d'abord, il se déchargea de la conduite des collèges sur l'un de ses prêtres, puis du gouvernement même de la congrégation sur un vicaire-général (2), et se livra tout entier à la direction des ecclésiastiques (3). Avant le départ de M. Olier pour l'Auvergne, il avait déjà sous sa conduite ceux dont nous parlons, et les instruisait assidûment dans des conférences particulières. Ils ne furent d'abord qu'au nombre de six : M. de Caulet, appelé l'abbé de Foix, M. du Ferrier, les deux frères Brandon, M. Olier et M. Amelote (4) ; et, comme presque tous ; eurent beaucoup de part à l'établissement du séminaire de Saint-Sulpice, il est convenable de les faire connaître en peu de mots. M. de Caulet, abbé de Saint-Volusien de Foix, fils d'un président au parlement de Toulouse (5), et l'un des premiers qui se mirent sous la conduite du père de Condren, se faisait dès-lors distinguer par un désintéressement et une mortification qui trouvaient peu d'exemples dans les hommes de sa condition. Sa rare vertu et sa piété touchèrent si vivement M. du Ferrier, jeune ecclésiastique, arrivé à Paris en 1634, qu'ils l'attirèrent aussi sous la conduite du général de l'Oratoire. « Il me procura cet
 » avantage, dit M. du Ferrier lui-même, aussi bien que
 » l'amitié de M. l'abbé Olier, qui a fini ses jours en réputation de sainteté (6). » M. du Ferrier, fils d'un lieutenant-général (7), et neveu du grand-maître de Malte et d'un des agents du clergé (8), n'était venu à Paris que dans l'espérance de s'élever aux honneurs par le crédit de ses proches (9). Il trouva au sein même de cette petite so-

(1) *Abrégé du 9^e cahier des Mémoires aut. de M. Olier.*

(2) *Annales de la Congrégation de l'Oratoire, an. 1631. — Actes de l'Assemblée générale, etc. p. 18, 24, 46.*

(3) *Cloysault, Vie Ms. t. I. p. 267. — Oraison funèbre du père de Condren. Ms.*

(4) *Mémoires de M. du Ferrier, Ms. Sainte-Genève, p. 40. — Bibl. Royale p. 44.*

(5) *Vies de quatre Evêques engagés dans la cause de Port-Royal, t. II. p. 114.*

(6) *Mémoires de M. du Ferrier, Ms. Sainte-Genève, p. 54. 55. Bibl. Royale, p. 57, 58.*

(7) *Ibid. Ms. de Sainte-Genève, p. 7. 72. Bibl. R. p. 8. 77.*

(8) *Réponses aux quest. touchant M. du Ferrier, Ms. Sainte-Genève.*

(9) *Ibid. Ms. Sainte-Genève, p. 4. — Bibl. R. p. 19.*

(1) *Récit de l'en-
fance du père A-
melote. Lettr. au-
tograp. du même.*

* NOTE 8.

(2) *Mémoires
de M. du Ferrier,
Ms. de la Bibl.
Sainte-Généviève,
p. 40. — Bibl.
R. p. 44.*

(5) *Recueil des
vies de quelques
prêtres, t. III. p.
313. — Journal
de la maison St-
Honoré, t. I. p.
593.*

ciété de grands exemples de détachement dans la per-
sonne de M. Brandon. L'aîné, qui était veuf (1), avait quitté
la charge de Conseiller-d'État ordinaire pour se consacrer
au service de l'Église; et le second, appelé de Bassancourt,
celle de Maître des Comptes pour embrasser d'abord l'état
religieux *. Ce dernier, qui joignait à une grande fortune
l'humilité et la simplicité dans un degré peu commun,
était d'une humeur si douce et si agréable, que sa personne
et ses discours faisaient tout à la fois l'édification et les dé-
lices de ses amis. Enfin le sixième était M. Amelote (2),
jeune docteur, recommandable pour ses talents (3), et que
le père de Condren avait placé auprès de MM. Brandon et
de Bassancourt pour leur enseigner la théologie. La ma-
nière dont le père de Condren se l'attacha fut tout-à-fait
extraordinaire. Comme s'il eût été instruit des desseins de
DIEU sur M. Amelote, dès qu'il le connut à Paris, il fit
toutes sortes d'avances pour l'engager à venir le voir, et
voulut, par les visites fréquentes dont il le prévint, l'obli-
ger de lui en faire à lui-même. Ce ne fut pas sans com-
battre beaucoup, que M. Amelote se rendit à ses poursui-
tes; car, plus le père de Condren le prévenait, plus il éprou-
vait d'éloignement pour sa personne et pour sa doctrine.
Enfin, vaincu par ses recherches continuelles, il lui de-
manda ce qu'il désirait donc de lui. Pour réponse, le
père de Condren lui donna un règlement de vie : ce régle-
ment, bien différent de celui que M. Amelote s'était
tracé à lui-même, devait lui imposer le sacrifice journal-
lier de ses goûts les plus chers et les plus favoris. Dominé
par le désir le plus immodéré de l'étude, il se mettait au
travail dès quatre heures du matin, ne cessait qu'à onze
pour aller entendre la sainte Messe, et passait encore
l'après-dîner en Sorbonne; et son nouveau règlement lui
interdisait, pendant un an, toute sorte de lecture et d'étude,
à l'exception de deux chapitres de l'Écriture sainte, chaque
jour * (4), l'un de l'ancien, l'autre du nouveau Testament,

(4) *Récit de l'en-
fance du père A-
melote. Ibid.*

qu'il lirait à genoux et sans commentaire, adorant, dans le premier, Dieu le Père, préparant le monde à la venue de son Fils, et, dans le second, écoutant Jésus-Christ qui veut bien nous instruire lui-même. Ce règlement n'était pas particulier à M. Amelote : les autres disciples du père de Condren le suivaient également (1).

Ce saint personnage, éclairé de Dieu sur leur vocation (2) et sachant que les instituteurs des séminaires devaient demeurer dans le simple état de la prêtrise, afin d'offrir à leurs disciples un modèle du détachement qu'ils s'efforceraient de leur inculquer, les détourna constamment de l'épiscopat. Un jour qu'il fut prié par le cardinal de Richelieu de lui faire connaître les sujets qu'il croirait le plus propres à cette dignité, si importante à l'Eglise et au royaume, il lui en nomma quelques-uns, et ajouta qu'il en connaissait d'autres très-capables, mais qu'il ne les nommait pas à son Eminence, Notre-Seigneur ayant résolu de se servir d'eux pour un grand dessein (3). Ce ministre ayant promis au grand-maître de Malte un évêché pour son neveu, l'abbé du Ferrier, le père de Condren dit à ce jeune ecclésiastique en le prenant sous sa direction : *Il ne faut plus penser à être évêque, Dieu veut vous donner à faire quelque chose qui ne sera pas moins utile à l'Eglise* (4). Ce fut dans les mêmes vues, et par la crainte que M. Olier ne sortît des voies de la Providence sur lui, que, dès qu'il apprit qu'on parlait de le faire évêque, il lui écrivit, comme on a vu, d'interrompre ses missions d'Auvergne et de partir sans délai pour Paris ; et jamais la conduite de Dieu ne parut plus sensiblement sur M. Olier, que dans l'ordre qu'il reçut alors de se mettre sous la direction du général de l'Oratoire : car s'il eût continué de s'adresser à saint Vincent de Paul, il eût, selon toutes les apparences, accepté l'épiscopat sans balancer.

Quoique ce grand saint fût rempli de tant de grâces et

(1) *Mémoire, de M. du Ferrier, Ms. Bibl. Sainte-Genève, p. 58. — Bibl. R. p. 42.*

V.

Le père de Condren empêche M. Olier d'accepter l'épiscopat.

(2) *Mém. de M. du Ferrier, p. 156. 157.*

NOTE 9.

(3) *Mémoire sur M. Olier, par M. Baudrand, p. 16.*

(4) *Mémoire, de M. du Ferrier, Ms. Bibl. Sainte-Genève, p. 41. — Bibl. R. p. 45.*

de dons divers pour l'utilité des âmes , il ne connaissait point encore la vocation de M. Olier touchant l'établissement des séminaires ; et ce qui est bien remarquable , il ne savait pas que lui-même ni sa société dussent un jour avoir part à leur formation. Aussi , dans le projet de bulle d'institution de sa compagnie , qu'il envoya à Rome , il ne fit aucune mention des séminaires (1), cette bulle , donnée en 1632 , n'en fait point mention non plus * ; et même lorsqu'il commença dans la suite à réunir des enfants , dans l'espérance de les former à l'état ecclésiastique , ce fut sur les exhortations réitérées du père de Condren , et par manière de simple essai (2). Ne soupçonnant donc point que M. Olier dût un jour avoir part à cette œuvre , qui , d'ailleurs , semblait être désespérée et sans ressource , il ne négligea rien pour l'engager à prendre la conduite du diocèse qu'on lui offrait. Il le pressa vivement , au nom du prélat dont nous avons parlé , et il continua de le solliciter pendant dix-huit mois , jusqu'à ce qu'il eût perdu tout espoir sur cette affaire , c'est-à-dire jusqu'au mois de mars 1636. S'il eût connu les motifs qui faisaient agir le père de Condren d'une manière tout opposée , sans doute il n'aurait pas fait tant d'instances ; mais ce père ne les manifestait à personne. Non moins fidèle à tenir cachés les ordres secrets de Dieu , qu'à les découvrir dans le temps marqué par la Providence , il n'en parlait qu'en termes couverts à ceux mêmes qui devaient en être un jour les exécuteurs. On vient de voir avec quelle réserve il en avait dit quelque chose au cardinal de Richelieu ; il s'exprima toujours à cet égard d'une manière également obscure pour ses disciples , quoiqu'il leur parlât souvent *d'une œuvre très-utile à l'Eglise pour laquelle Dieu les avait destinés*. La vénération profonde qu'ils portaient à sa personne les empêchait de lui demander quelle serait donc la nature de cette œuvre ; et , comme nous le dirons dans la suite , ce ne fut que huit

(1) *Recueil des lettres de saint Vincent de Paul*, t. 1. p. 1 et 2.

* NOTE 10.

(2) *Cloyault, vies Mss. — Vie du père Gibieux*, t. 1. p. 165.

VI.

Le père de Condren persévère 18 mois dans son refus, sans en faire connaître le vrai motif.

LE
jours
claire
étran
mais
pour
fecta
peur
de to
rant
même
d'affl
était
OB
sait t
cont
" pèc
" aff
" ma
plus
que c
bua
bonn
pour
" cau
" frè
" éta
†
nadio
naire
comm
" qu
" le
" dia
" con

jours avant sa mort qu'il commença enfin à leur en parler clairement (1). Cette conduite pourra peut-être sembler étrange dans un homme d'ailleurs si sage et si éclairé ; mais ayant toujours ignoré le moment et le lieu marqués pour l'exécution d'un dessein si utile à l'Église (2), il affecta de n'en parler jamais qu'en termes vagues, de peur que s'il venait à être connu avant le temps, l'ennemi de tout bien ne s'efforçât de le faire échouer, en y préparant de loin des obstacles †. C'était, sans doute, par le même principe que saint Vincent de Paul avait coutume d'affirmer qu'une bonne œuvre, divulguée avant le temps, était à moitié détruite.

Obligé néanmoins de répondre à M. Olier, qu'on pressait toujours d'accepter l'épiscopat, le père de Condren se contentait de lui dire : « Je vois en vous de grands empêchements à être évêque, et pour pouvoir prononcer affirmativement, je désirerais avoir des preuves plus manifestes de la volonté de Dieu. » M. Olier, sans pénétrer plus avant dans la pensée de son nouveau directeur, croyait que ces empêchements venaient de son indignité ; et il attribuait le jugement contraire de saint Vincent de Paul à la trop bonne opinion que, par esprit de charité, il avait conçue pour sa personne. « Le père de Condren, dit-il, avec sa candeur et son humilité ordinaires, me faisait faire de fréquentes visites à Notre-Dame, pour me mettre en état de connaître la volonté de Dieu, qui devait être ex-

† Le père de Condren, dans une lettre à M. Barthélemy de Donnadieu, évêque de Comminge, écrite en 1657, au sujet d'un séminaire que ce prélat voulait établir dans son diocèse, nous fait assez connaître le motif de ce silence. « Vous vous souviendrez, lui dit-il, qu'il n'en faut point parler. Les affaires de Dieu se conservent dans le secret de son esprit : les publier au monde, c'est les exposer au diable, qui peut les contrarier aisément, par ceux qui se laissent conduire à sa malignité (1). »

(1) *Mém. de M. du Ferrier*, p. 154, etc.

(2) *Vie de M. Olier, par le père Girg.* part. 1. chap. x. — *Remarques historiques*. t. III. p. 517.

(1) *Lettres et écrits du père de Condren*. ms.

» primée avec un peu plus de lumière qu'à l'ordinaire , à
 » cause , comme je le pense , des grands défauts que ce
 » ce second directeur remarquait en moi. Il était éclairé
 » comme un ange , et il jugeait que la vocation n'était
 » pas assez expresse pour passer par dessus les empêche-
 » ments qu'il reconnaissait en moi , comme défaut de ju-
 » gement , de conduite , de piété , de véritable zèle , de
 » science , d'expérience ; enfin de toutes les qualités né-
 » cessaires à cette condition : comme aussi parce que
 » Notre-Seigneur me donnait bénédiction dans les emplois
 » des missions , auxquelles il m'avait appliqué jusqu'à
 » cette heure. Ce qui me porte à croire qu'il désirait quel-
 » ques signes particuliers ou intérieurs ou extérieurs , et
 » pour lesquels il me faisait tant prier ; c'était cette maxime
 » selon laquelle il se conduisait , savoir : Que dans les vo-
 » cations communes , s'il y avait de notables empêche-
 » ments , il fallait y avoir grand égard , par exemple aux
 » miens , dans la vocation commune que me manifestait ce
 » prélat , en me demandant lui-même pour successeur ;
 » mais qu'au contraire il ne fallait avoir égard aux empê-
 » chements , quand les vocations étaient manifestes et
 » extraordinaires : ce qu'il eût voulu voir en cette ren-
 » contre pour fermer les yeux sur mes misères et mes
 » imperfections (1). »

(1) *Mémoires*
aut. de M. Olier,
 t. I. p. 97. 98.

(2) *Gloysault,*
Vies Ms. t. 1.
Vie du père de
Condren, liv. IV.
 p. 236.

M. Olier aurait pu cependant conclure que son nouveau directeur avait quelque autre motif en vue. *Dieu a d'autres desseins sur vous*, lui disait quelquefois le père de Condren ; *ils ne sont pas si éclatants , ni si honorables que l'épiscopat , mais ils seront plus utiles à l'Eglise* (2). Aussi saint Vincent de Paul , qui connaissait mieux que personne les dispositions intérieures et le mérite de M. Olier , l'ayant dirigé pendant quatre ans , ne laissait pas d'agir , autant pour seconder les pieuses intentions du prélat , que pour procurer à l'Eglise un évêque dont il concevait les plus hautes espérances. Il paraît même qu'il

LE
 fit exp
 d'obte
 dans c
 éprou
 naître
 l'évêq
 la cha
 ce qu
 d'allen
 » pré
 » tend
 » quel
 » ses
 » qu'il
 » Pari
 » aux
 » dom
 » j'ava
 Plus
 d'être
 mesur
 de con
 » tion
 » en g
 » du
 » som
 » ce q
 » tem
 » rect
 » cor
 » dan
 » en l
 » d'ar
 dans
 l'affai

fit exprès le pèlerinage de Notre-Dame de Chartres, afin d'obtenir, par l'intercession de la très-sainte Vierge, et dans cette même église où M. Olier avait si heureusement éprouvé ses faveurs, les lumières nécessaires pour connaître la volonté de Dieu sur lui (1). D'un autre côté, l'évêque qui sollicitait M. Olier, revint encore lui-même à la charge, et continua long-temps ses poursuites (2); ce qui retint M. Olier à Paris, et l'empêcha malgré lui d'aller reprendre plus tôt ses missions. « Quoique ce » prélat, dit-il, pour la personne duquel j'ai une grande » tendresse, me témoignât tant de confiance, j'avais » quelque aversion pour lui dans ce temps-là, à cause de » ses poursuites que je n'agréais pas; comme aussi parce » qu'il me semblait qu'il me faisait perdre le temps à » Paris, me sentant toujours pressé de m'en aller travailler » aux missions, dans lesquelles Notre-Seigneur m'avait » donné grande bénédiction, à moi et à tous ceux que » j'avais accompagnés dans ces contrées (3) ».

Plus on sollicitait M. Olier, plus il se croyait indigne d'être évêque, sentiment qui se fortifiait de jour en jour, à mesure que, selon l'avis du père de Condren, il continuait de consulter Dieu dans l'oraison. « Le jour de la Purification, ajoute-t-il, après avoir prié à l'oraison du matin » en grande sécheresse, et sans occupation quelconque » du mystère..., il me sembla qu'il fallait que je fusse con- » sommé en Dieu pour répondre au dessein de ce prélat, » ce que je n'étais pas, et par conséquent qu'il n'était pas » temps d'y penser : d'où vient que je dis à mon père di- » recteur, que je ne croyais pas que cette affaire se fit en- » core, mais que, dans un an, elle se ferait, espérant que, » dans un an, Dieu me ferait la grâce de me consumer » en lui, ce qui n'est pas encore, quoiqu'il y ait beaucoup » d'années (4). » Enfin M. Olier fut confirmé de nouveau dans la conviction de son indignité, au moment même où l'affaire fut rompue, malgré le zèle de saint Vincent de

(1) *Abelly*, liv. III, chap. IX.

(2) *Vie de M. Olier*, par le père Girry, part. 1. chap. VI.

(3) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. I. p. 99.

VII.
L'affaire de l'évêché est rompue.

(4) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. I. p. 96. 97.

Paul, qui s'efforçait toujours de la faire réussir. « Je me » souviens, dit-il encore, que comme mon premier directeur, qui avait bien meilleure opinion et espérance de moi » que le dernier, s'entre-mêlait de cette affaire, un jour qui » devait être celui de la conclusion, je me retirai pendant » ce temps dans l'église de Saint-Germain-des-Près, pour » prier notre bon Dieu qu'il fit en cela sa sainte volonté ; » et il me sembla encore, que pour tenir cette sainte et divine condition de l'épiscopat, je devais être dans un état » de pure et parfaite union avec Dieu, si éloigné de mon » état grossier et sensible (1). » Enfin M. Olier fut délivré (2), ce jour là même, de cette affaire, et à la satisfaction du père de Condren, sans qu'on sache les circonstances particulières de son dénouement. Il se contente de dire, dans ses Mémoires, *qu'il en fut délivré par la rupture qu'il plut à Dieu d'en faire* *.

(1) *Mém. aut. de M. Olier*, t. I. p. 99. 100.

(2) *La Vie de M. Olier*, par le père Giry, part. 1^{re} chap. vi. — *Année Dominicaine*, etc. — *Re-maquies historiques*, t. III. p. 462.

* NOTE 11.

VII.

Union constante entre S. Vincent de Paul et M. Olier.

(5) *Abrégé du 9^e cahier des Mémoires de M. Olier*.

* NOTE 12.

* NOTE 15.

(4) *Oraison funèbre de S. Vincent*, p. 55. — *Vie du même par Collet*, liv. IV. t. I. p. 415. — *Vie du même*, in-12. 1787. an 1645. p. 511. — *Remarques historiques sur l'église de Saint-Sulpice*. — *Vie de M. Olier* par le père Giry, part. II. chap. IV.

Telle fut l'occasion qui fit passer M. Olier de la conduite de saint Vincent de Paul sous celle du général de l'Oratoire. En s'adressant à ce dernier, il ne diminua rien de la vénération singulière qu'il avait eue jusqu'alors pour son premier guide ; et quoiqu'il se crût obligé d'obéir au père de Condren, il ne cessa pas d'avoir aussi saint Vincent de Paul pour directeur (3), et de se conserver toujours dans son union et dans sa société *. Cette union était même si publique et si connue, que l'illustre archevêque de Cambrai, écrivant en 1706 à Clément XI, pour solliciter la canonisation de saint Vincent de Paul, témoigne que M. Olier, qu'il appelle *un homme abandonné à la grâce de Dieu et tout-à-fait apostolique*, demeura attaché à saint Vincent autant par une intime amitié que par la vénération qu'il portait à sa personne, le regardant comme la source d'où devait jaillir, en France, le renouvellement de la grâce apostolique de la prédication *. M. Olier l'honora en effet comme son père, et, durant tout le reste de sa vie, il continua à lui donner ce nom (4). Nous verrons

même qu'après la mort du père de Condren , quoiqu'il n'eût plus saint Vincent pour directeur particulier , il ne prit jamais de résolution importante sans l'avoir consulté auparavant. C'est ce qu'il témoigne lui-même dans une lettre écrite en l'année 1649 à M. de Quaylus : « *Pour les affaires extraordinaires*, dit-il , *nous ne manquons de voir M. Vincent , et, pour les ordinaires, tous nos frères assemblés* (1). » La suite de sa vie nous en offrira d'ailleurs une multitude d'exemples. De son côté saint Vincent de Paul , cet homme si vil à ses propres yeux , et qui s'estimait le plus grand des pécheurs , fut ravi de voir M. Olier passer de ses mains entre celles d'un guide si consommé dans la conduite des âmes , que l'était le père de Condren. Il continua d'avoir pour M. Olier la tendresse et l'amitié la plus sincère , il l'aïda de ses conseils , prit hautement sa défense dans ses persécutions , et avec bien plus d'ardeur qu'il n'aurait pris celle de sa propre compagnie. Non seulement il l'aima comme son ami , il l'honora encore comme un très-saint prêtre , s'estima heureux de l'assister à la mort ; et , ce qui est le plus haut témoignage de vénération , et en même temps le plus magnifique éloge de M. Olier , il porta le respect pour lui jusqu'à l'invoquer , le peu d'années qu'il lui survécut (2) : preuve incontestable de la pureté des motifs qui animaient ces deux âmes célestes , uniquement jalouses de la gloire de Dieu. Aussi M. de Maupas , célèbre orateur de ce siècle , ne craignit pas de rendre à l'un et à l'autre ce beau témoignage : « J'ai bien connu de saints personnages ; mais jamais je n'ai rien vu de pareil à ces deux grands serviteurs de Dieu , feu M. l'abbé Olier , et feu M. Vincent , que l'éminence de leurs vertus avait parfaitement unis par les liens sacrés d'une sainte et parfaite amitié... l'un était le fils spirituel , et l'autre était le père (3). » Ces paroles furent le début du parallèle remarquable que ce prélat établit entre eux , dans l'oraison funebre de saint Vincent

(1) *Letres autographes de M. Olier. — Lettre à M. de Quaylus, p. 169.*

(2) *Collet, liv. VII. t. II. p. 144. et notes.*

(3) *Oraison funebre, in-4^o etc. p. 55—Bibl. R. X. 5487.*

de Paul, déjà citée, et qu'il prononça à Paris, l'année 1660, dans l'église de Saint-Sulpice, en présence d'un nombre considérable de prélats, des ecclésiastiques de la conférence de S.-Lazare, et d'une grande affluence de peuple (1).

(1) *Abelly*, l. I. chap. LII.

VIII.

Eloge du père de Condren, par M. Olier.

Les dix-huit mois que M. Olier passa à Paris pour attendre la conclusion de l'affaire dont nous avons parlé, furent une occasion que lui ménagea la Providence pour qu'il se pénétrât de l'esprit et des maximes du père de Condren. Ce grand homme, à qui Dieu avait manifesté ses desseins, « s'appliqua uniquement à le former aux

(2) *Cloyssault*, *riex* Mss. t. I. p. 256.

» les hautes connaissances et les sublimes lumières qu'il » avait du sacerdoce de Jésus-Christ (2). » Jamais disciple ne fut plus heureusement disposé à recevoir les impressions de son maître, parce qu'il n'était pas possible d'ajouter à la vénération dont M. Olier se sentait pénétré pour la personne du père de Condren. Nous le laisserons parler lui-même dans le magnifique éloge qu'il en a tracé : « Il » n'était qu'une apparence et une écorce de ce qu'il paraissait être, dit-il, étant au-dedans tout un autre lui-même, » étant vraiment l'intérieur de Jésus-Christ, et sa vie » cachée ; en sorte que c'était plutôt Jésus-Christ vivant » dans le père de Condren, que le père de Condren vivant » en lui-même. Il était comme une hostie de nos autels :

(3) *L'Esprit de M. Olier*, t. II. p. 555. — *Abregé du 9e cahier des Mémoires de M. Olier*.

» au-dehors, on voit les accidents et les apparences du » pain, mais, au-dedans, c'est Jésus-Christ. De même en » était-il de ce grand serviteur de Notre-Seigneur singulièrement aimé de Dieu (3). Notre-Seigneur, qui résidait en » sa personne, le préparait à prêcher le christianisme, à » renouveler la première pureté et piété de l'Eglise ; et c'est » ce que ce grand personnage a voulu faire dans le cœur » de ses disciples pendant son séjour sur la terre, qui a été » inconnu comme le séjour de notre Seigneur dans le » monde (4). Je lui fus donné de Dieu, comme les apôtres » l'avaient été à Notre-Seigneur, selon ces paroles : *Pater,*

(4) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. II. p. 254.

» *quos d*
» *pendar*
» *gneur*
» *que je*
» *sables*
» *Hé ! pl*
» *son pu*
» *être de*
» *deux*
» *mort (*
» *C'é*
» *lumièr*
» *des es*
» *toutes*
» *dégag*
» *dre le*
» *comm*
» *des an*
» *ne po*
» *lumiè*
» *mière*
» *ment*
» *mirab*
» *miett*
» *de Sa*
» *et po*
» *porta*
» *Un*
» *tion d*
» *press*

† Voyez pages 50 l'éloge d'Étienne qui

» *quos dedisti mihi, non perdidisti ex eis quemquam* ; et,
 » pendant sa vie, il tâcha de nous traiter comme Notre-Sei-
 » gneur avait traité ses apôtres. Ce bon père me dit même
 » que je serais un de ses héritiers , non pas de biens périssables, grâce à DIEU , mais d'esprit et de grâces. »
 » Hé ! plutôt à DIEU que je pusse avoir une petite étincelle de
 » son pur amour, qui fut si violent qu'il avait pensé en
 » être dévoré, et que son cœur en fut si enflé, qu'il éleva
 » deux ou trois de ses côtes, ce qui a paru jusqu'à sa
 » mort (1) ».

(2) *Mém. aut.*
de M. Olier, t. I. p.
258. 259.

« C'était une chose merveilleuse que la sublimité de ses
 » lumières. Elles surpassaient si fort la portée ordinaire
 » des esprits, qu'il était impossible de coucher par écrit
 » toutes les vérités qu'il disait, tant elles étaient saintes et
 » dégagées des voies grossières de concevoir et d'appren-
 » dre les choses, les ayant toutes par infusion †. Et
 » comme on remarque, dans la théologie, que la lumière
 » des anges est de telle nature.., que les anges inférieurs
 » ne pourraient point porter sans miracle l'étendue de la
 » lumière des anges supérieurs : ainsi en était-il de sa lu-
 » mière au regard du reste des esprits... On disait seule-
 » ment, en quittant ce grand homme : Oh ! que cela est ad-
 » mirable ! que bienheureux sont ceux qui recueillent les
 » miettes qui tombent de cette table céleste ! C'était l'image
 » de Salomon. Bienheureux étaient ceux qui le servaient ;
 » et pour cela je disais même à son frère servant, que je
 » portais bien envie à sa condition.

» Un jour, lui proposant de vouloir écrire pour l'édifica-
 » tion de l'Eglise, je lui disais que tant de personnes l'en
 » pressaient, et priaient DIEU pour cela ; et que j'avais lu

IX.
 Pourquoi le
 père de Con-
 dren n'a pas é-
 crit.

† Voyez : *Vie du père de Condren, par le père Amelot*; édition de 1657, pages 50. 97. 181 et suiv. Ce qu'on a écrit du père de Condren justifie l'éloge que M. Olier en fait lorsqu'il le qualifie : *l'intelligente la plus vaste qui fût alors au monde.*

» dans saint Jérôme , qu'autrefois toute l'Eglise avait jeûné
» et pleuré fort long-temps, pour obtenir de DIEU la grâce
» que saint Jean voulût écrire l'Évangile; après quoi, ce
» grand saint se laissa vaincre, et donna à l'Eglise cette
» grande lumière qui l'éclaire maintenant, cet Evangile qui
» seul parle plus et donne plus de connaissance de la di-
» vinité de Jésus-Christ, que tous les autres Evangiles, et
» tous les autres livres de l'Ecriture sainte. Je le priai donc,
» qu'à l'imitation de ce grand saint, il voulût écrire pour
» l'instruction de l'Eglise, surtout après tant de prières et
» de désirs des âmes saintes qui l'en avaient sollicité.

» Alors il me répondit ces belles paroles de N. S. Jé-
» sus-Christ : qu'il rendrait au centuple à ceux qui se se-
» raient mortifiés de quelque chose pour lui; et que d'or-
» dinaire ceux qui s'abstenaient d'écrire pour l'amour de
» lui, recevaient en récompense le don d'illuminer les
» âmes, don beaucoup plus avantageux à l'Eglise que
» celui de l'écriture. Car les livres saints sont exposés à
» tout le monde; les faibles se scandalisent des plus belles
» lumières, et n'en font point l'usage qu'ils pourraient. Ces
» vérités saintes sont proprement les pierres précieuses
» que Jésus-Christ défend de donner aux pourceaux, et
» le pain saint qu'il ne faut pas jeter aux chiens. Or, c'est
» le grand inconvénient de l'Écriture, et il ne se rencon-
» tre pas dans le don d'illuminer; car l'esprit de discerne-
» ment qui l'accompagne, fait que les lumières divines ne
» se donnent qu'à ceux qui sont disposés à en faire un bon
» usage. Cependant, comme il était dans une grande dé-
» pendance de DIEU, et dans une grande condescendance
» aux hommes, il voulut un jour se disposer à écrire. Il se
» retira pour cela avec son frère (servant) quinze jours en-
» tiers, pour tenter s'il pourrait satisfaire au désir de sa
» compagnie. Tous les matins il se mettait en état de
» commencer; son frère prenait la plume pour écrire, mais,
» après avoir prié, il disait : Mon frère, attendons encore

» à de
» vertu
» à ce
» apô
» j'en a
» M
» écrit
» Elle
» l'Egl
» un n
» cond
» éclair
» était
» une
» torze
» fort
» gran
» il en
» d'ins
» tion
» vert
» ave
» ent
» d'un
» me
Po
devai
avait
et de
danc
était
prêt
espr
par
qui

» à demain ; Notre-Seigneur ne lui en donnant point l'ouvrage ni la facilité. Quelquefois même il disait en riant à ceux qui le sollicitaient d'écrire : Voyez-vous , les apôtres n'ont écrit que fort peu de lettres en leur vie : j'en ai déjà écrit plus de cent.

» Mais la raison la plus forte pour laquelle il n'a point écrit se doit prendre dans l'ordre de la divine providence. Elle avait suscité ce grand homme , et l'avait donné à l'Eglise dans le temps de ce renouvellement , pour qu'il fût un modèle parfait de Notre-Seigneur Jésus-Christ dans la conduite de sa vie ; aussi , comme ce divin maître , a-t-il éclairé ses disciples par ses entretiens. Son grand don était celui de la conversation , et il l'avait reçu de Dieu avec une si grande abondance , qu'il était quelquefois des quatorze heures entières à converser , mais si utilement que fort peu de personnes lui échappaient. Il en a retiré un grand nombre de l'hérésie. Il a converti quantité d'âmes , il en a éclairé une infinité ; et celles qu'il n'a pas achevées d'instruire pendant l'infirmité de la chair , il les perfectionne maintenant qu'il est dans le ciel , agissant dans la vertu , la splendeur et l'efficacité des saints..... Je dis ceci avec reconnaissance à la divine majesté , de m'avoir mis entre les mains de ce grand homme , d'un homme si divin , d'un homme tout apostolique , d'un homme qui était vraiment en son intérieur un autre Jésus-Christ (1) ».

Pour préparer de loin M. Olier aux impressions qu'il devait recevoir par les soins de cet habile maître , Dieu avait jeté d'avance dans son cœur les prémices de la grâce et des lumières qu'il avait communiquées avec tant d'abondance au père de Condren. L'esprit propre de l'Oratoire était la connaissance et l'amour singulier de Jésus-Christ , prêtre et victime , et de la très-auguste Vierge , sa mère (2) : esprit que cette société devait ranimer dans les prêtres , et par ceux-ci dans la masse des peuples. Ces deux dévotions qui avaient été , comme on a vu , le caractère particulier

(1) *Esprit de M. Olier* , t. II. p. 555. et suiv. — *Abrégé du 9^e cahier des Mémoires de M. Olier*.

X.

Le père de Condren porte M. Olier à faire honorer le très-saint Sacrement.

(2) *Glossault , vies Mss. tome I. Préface*, p. 5. — *Directoire de la Congrégation de l'Oratoire* , 1^{re} part. chap. III. — *Bulle d'Institution de cette société*. — *Gallia Christiana*, edit. 1656. t. IV. p. 988.

de la religion de M. Olier, dès son enfance, furent aussi le sujet le plus ordinaire des instructions qu'il reçut du père de Condren. « Mon défunt directeur, écrivait-il, ce divin » personnage, cet intérieur admirable, cet homme apostolique, ce vrai portrait de Jésus-Christ, m'a dit souvent » que je devais avoir une très-grande dévotion au très-saint Sacrement de l'autel, et travailler à la répandre *, et » c'est en effet ce qui a été constamment mon unique » souhait. Je désirerais d'être pain, pour être converti en » Notre-Seigneur ; comme aussi d'être de la nature de » l'huile, pour pouvoir toujours me consumer devant le » très-saint Sacrement (1), et je me souviens que lorsque » j'arrivais tard de la campagne à Paris, et que j'allais, » selon ma coutume, saluer Notre-Seigneur à Notre-Dame, trouvant les portes fermées, au moins je me contentais en regardant au-dedans, au travers des fentes des » portes, et, voyant les lampes allumées, je disais : Hélas ! » que vous êtes heureuses de vous consumer toutes à la » gloire de Dieu, et de brûler perpétuellement pour l'éclairer ! J'ai toujours eu ce désir de pouvoir contribuer à » faire connaître Notre-Seigneur, surtout au très-saint » Sacrement. Ce devrait être l'occupation de tous les » prêtres (2) ; et je dis un jour à M. de Foix, par un esprit » particulier : Ne voulez-vous pas m'aider à former des » prêtres du très-saint Sacrement, c'est-à-dire qui portent » partout la dévotion due à cet adorable mystère (2). » M. Olier indique ici le motif principal qui le porta, en 1642, à établir le séminaire de Saint-Sulpice, et qui fut, en effet, selon les vœux du père de Condren, le désir de former des adorateurs du très-saint Sacrement, lesquels, se répandant ensuite dans les divers diocèses du royaume, rallumassent partout les flammes de cette dévotion.

* NOTE 14.

(1) *Abrégé du XI^e cahier des Mémoires de M. Olier.*

(2) *Ibid.* — *Copie des Mémoires aut. de M. Olier*, t. III, p. 152.

(3) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. II, p. 217, 218.

XI.

Le père de Condren porte M. Olier à honorer la très-sainte Vierge.

Son directeur l'exhortait pareillement à s'avancer de plus en plus dans la dévotion envers Marie. Lorsque

M. Olier
coutume
sacré à
conten
n'aurai
néanno
gnant c
loin. L
de célé
que ce
« Depu
» point
» ment
» same
» ces j
» Souv
» mais
» souvi
» enco
» ne f
» vrier
» quel
d'autre
de son
medis
Dame
que co
bénédi
voirs
» dit-i
» dans
» me
» man
» offre
» bles

M. Olier se mit sous sa conduite, il avait déjà la pieuse coutume de célébrer comme une fête le samedi, jour consacré à la très-sainte Vierge; mais, jusqu'alors, il s'était contenté de s'abstenir lui-même, ce jour-là, de tout ce qu'il n'aurait pas fait dans les solennités de l'Eglise, sans cesser néanmoins d'employer des ouvriers pour son usage, craignant qu'il n'y eût de l'excès à étendre cette pratique plus loin. Le père de Condren dissipa ce scrupule, et lui permit de célébrer le samedi comme les fêtes obligées, l'assurant que cette fidélité serait très-agréable à la mère de Dieu.

« Depuis l'approbation de mon directeur, dit-il, je n'ai point manqué à cette pratique, et l'ai gardée inviolablement et avec consolation; ne faisant rien moi-même les samedis, et ne voulant rien commander aux autres, dans ces jours, que je ne voulusse faire dans un jour de fête. Souvent je me suis incommodé pour n'y manquer pas; mais cela ne m'a point fait tort, et, au contraire, je me souviens que, du commencement, lorsque je n'avais pas encore l'approbation de mon supérieur, craignant que ce ne fût une superstition, je voulais employer des ouvriers ces jours-là, et ils ne manquaient pas de gâter quelque chose (1). » Le père de Condren approuva

d'autres pratiques semblables qui nourrissaient la dévotion de son disciple envers Marie, comme d'aller tous les samedis célébrer le saint sacrifice dans l'église de Notre-Dame (2); de ne jamais partir de Paris ou de quelque endroit

que ce fût, pour un voyage, sans aller lui demander sa bénédiction, et d'aller d'abord lui rendre ses premiers devoirs à son retour (3). « Une autre pratique inviolable,

dit-il, et dont je ne puis me dispenser, c'est qu'entrant dans ma chambre ou en sortant, comme aussi avant de me mettre au lit et après en être sorti, il faut que je demande la bénédiction de ma très-sainte Mère. Je lui offre tout ce que j'ai de neuf. Je sais qu'elle a pour agréables ces petits devoirs qui se font purement pour lui

(1) *Mém. aut. de M. Olier*, t. 1, p. 152.

(2) *Ibid.* t. 1, p. 220.

(3) *Ibid.* t. 1, p. 152 et la note pag. 150.

(1) *Mém. ant. de M. Olier* t. I. p. 159.

XII.

M. Olier renonce au doctorat.

(2) *Mémoires ant. de M. Olier*, t. I. p. 169, 170.

(3) *Vie Ms. de M. Olier*, par M. Leschassier, p. 3.

« plaire , sans y chercher autre chose , et qu'elle s'y plaît
« davantage que dans d'autres plus éminents (1). »

Pour utiliser le temps qu'il fut contraint de passer à Paris , M. Olier avait d'abord résolu de reprendre ses études de théologie , quoiqu'il fût bachelier , et possédât déjà toute la science convenable pour exercer le ministère ecclésiastique , il commença néanmoins à fréquenter de nouveau les cours de Sorbonne , dans l'intention d'arriver au doctorat. Mais sa dévotion extraordinaire envers Marie lui faisait entreprendre diverses pratiques de piété qui le détournaient continuellement de l'étude. « Parfois j'en
« avais du scrupule , dit-il , considérant qu'un de mes amis
« profitait beaucoup , et étudiait selon son bon plaisir ,
« tandis que je me voyais sollicité souvent d'aller à divers
« lieux de dévotion , et surtout de visiter la sainte Vierge
« dans son saint temple. Il est vrai que j'avais déjà appris
« ce que l'on étudiait , et que j'avais même répondu en Sor-
« bonne à une partie de ces Traités , mais pourtant je ne
« m'en souvenais guère ; enfin je donnais beaucoup plus
« de temps à la piété et aux bonnes œuvres qu'à l'étude (2). »

Pour calmer ses inquiétudes sur l'emploi de son temps , il eut recours au père de Condren et à saint Vincent de Paul. Ces deux grands hommes , considérant l'attrait intérieur de M. Olier comme une marque de la volonté de Dieu sur lui , confirmèrent l'un et l'autre l'avis de la mère Agnès , et lui répondirent de renoncer au doctorat , pour suivre l'attrait de la grâce et les mouvements de son zèle. Ce fut aussi le sentiment de Nicolas Le Maître , professeur de Sorbonne (3) ; et M. Olier s'applaudit toute sa vie de cette décision. « M. Vincent , dit-il , ne voulut point , ni le père
« général de l'Oratoire , que je me fisse passer docteur ; je
« serai bien aise toute ma vie de ne l'avoir point été , à
« cause de la superbe qui m'eût perdu ; et aussi afin que
« l'on ne dérobe point à la croix l'honneur qui lui est dû ,
« quand on verra que les peuples profiteront des discours

« d'un ig
« de lum
« mais à

M. O
l'impulsi
éprouva
porter la
encore a
le père d
si sainte
qui ven
constam
moins in
il ne fal
miner M

Afin d
lorsque
voulut,
concert
prêchât
royaum
convain
de bon
lieux le
la camp
Il dési
fonctio
et qu'i
du cler
le tem
prit pl
nouvel
de fai
même
rais ,

« d'un ignorant ; et si l'on remarque en moi quelque rayon
« de lumière, on ne l'attribuera pas à la science de l'école ,
« mais à la miséricorde de DIEU (1). »

(1) *Mém. aut.*
de M. Olier, t. 1.
p. 170.

M. Olier pouvant se livrer alors avec liberté à toute l'impulsion de sa charité pour le salut de ses frères , éprouva un désir ardent de passer au Canada , afin de porter la lumière de l'Evangile aux peuples de ces contrées, encore assis dans les ombres de la mort (2). Il pria donc le père de Condren de trouver bon qu'il se dévouât à une si sainte et si généreuse entreprise. Mais ce sage directeur, qui venait de l'empêcher d'accepter l'épiscopat, s'opposa constamment à l'exécution de ce nouveau dessein, non moins incompatible avec les conseils de la Providence ; et il ne fallut rien moins que sa grande autorité, pour déterminer M. Olier à y renoncer sans retour (3).

XIII.
Le P. de Condren envoie ses disciples en mission dans le royaume.

(2) *Vie de M. Olier*, par le père Giry, partie 1. chap. vi.

(3) *Année Dominicaine, etc.* — *Remarques hist.* t. III, p. 462.

Afin de le préparer à exécuter un jour l'œuvre de DIEU, lorsque le temps en serait venu, le père de Condren, voulut, non qu'il portât la foi aux infidèles, mais que, de concert avec les ecclésiastiques qu'il lui avait associés, il prêchât des missions aux catholiques dans l'intérieur du royaume (4). L'une des fins qu'il se proposait étant de les convaincre par là du besoin extrême que les peuples avaient de bons prêtres, il les envoyait de préférence dans les lieux les plus abandonnés, et surtout dans les paroisses de la campagne où il était arrivé quelque grand scandale (5). Il désirait d'ailleurs qu'ils s'exerçassent eux-mêmes aux fonctions du saint ministère avant d'y former les autres, et qu'ils méritassent l'estime universelle des peuples et du clergé par le succès de leurs travaux ; afin que lorsque le temps de la formation des séminaires serait venu, on prit plus aisément confiance au succès de cette institution nouvelle. Nous verrons, en effet, que M. Olier fut sollicité de faire ses premiers établissements dans les provinces mêmes où il était plus connu par ses missions, le Vivarais, le Velay, l'Auvergne, la Bretagne. En agissant de

(4) *Mém. sur M. Olier*, par Baudrand, p. 5.

(5) *Mémoires de M. du Ferrier*, pag. 115.

la sorte, le père de Condren ne leur découvrait point cependant ses intentions; et, lorsqu'après leurs missions ils venaient lui rendre compte de ce qui s'était passé, afin de reconnaître les fautes qu'ils pouvaient y avoir commises, et de s'instruire pour l'avenir, il leur disait souvent : *Il faut encore continuer les missions, et puis nous ferons quelque chose qui vaudra mieux.* » Chacun écoutait

(1) *Mémoir. de M. du Ferrier*, p. 154.

» cela, dit M. du Ferrier, et personne n'osa jamais l'interroger là-dessus (1). »

XIV.

M. Olier soupira après son retour en Auvergne.

Mais, pour ne pas anticiper sur l'ordre des événements, nous parlerons ici de la retraite que fit M. Olier sous la conduite du père de Condren, afin de se disposer prochainement à reprendre ses missions d'Auvergne, retraite qui fut pour lui une source des plus abondantes bénédictions. Dès son retour à Paris, il n'avait cessé de soupirer vers ces missions, mais surtout depuis qu'il croyait s'être rendu tout-à-fait indigne de remplir désormais ce ministère, à cause d'une prétendue faute que la délicatesse de sa conscience lui reprochait vivement. C'était de ne s'être

(2) *Mémoires ant. de M. Olier*, t. I. p. 101.

(3) *Collet*, t. I. liv. III. pag. 245.

pas joint à des prêtres de saint Vincent de Paul, qui, en 1635, allèrent prêcher dans les Cévennes (2), probablement au diocèse de Mende (3). Après l'avoir laissé longtemps gémir, Dieu eut enfin pitié de son serviteur, et daigna faire briller pour lui un rayon d'espérance. « Comme dans mes obscurités et mes sécheresses, dit-il, j'avais recours à la visite des saints que je croyais être éclairés de Dieu, l'une des personnes que je visitai me dit : *Hâtez-vous de partir, Dieu veut que vous le serviez en ces pays.* Alors elle me raconta qu'elle avait vu ce divin maître épanchant une multitude de grâces sur un grand nombre de peuples, et m'assura que cette vue lui témoignait que Notre-Seigneur voulait se servir de moi pour faire miséricorde à ces pauvres âmes délaissées. Ces paroles s'imprimèrent fort avant dans mon cœur, et je me sentis beaucoup fortifié pour entreprendre ce voyage,

« comme aussi par les grâces que je reçus dans ma retraite. C'était le commencement et comme la prédiction de tout ce qui m'est arrivé depuis (1). »

*L'Annuaire aut.
de M. Olier, t. I, I.
pag. 102.— Vie
Ms. de M. Olier,
par M. de Bre-
tonvilliers, t. I, I.
p. 185.*

Il fit cette retraite dans une maison de campagne aux environs de Paris, au mois de mars ou d'avril 1636, et y reçut des faveurs intérieures qu'il n'avait point encore éprouvées, surtout les impressions vives et puissantes de diverses maximes, qui, comme un aiguillon toujours pressant, l'excitèrent, le contraignirent en quelque sorte, tout le reste de sa vie, à marcher sans relâche dans la voie de la plus éminente perfection. « Mon second directeur, dit-il, commençant à m'abandonner davantage à l'Esprit de Dieu, que le premier, me laissa faire ma retraite tout seul, sans m'indiquer des sujets pour les quatre oraisons d'une heure chacune que je faisais par jour, et ne me donna qu'une seule visite, à cause que sa charge ne lui permettait pas de venir souvent à la campagne. Or, je commençai à éprouver manifestement la conduite de ce divin Esprit et le grand soin qu'il a eu de moi par la suite. Je me souviens que j'appris alors, pour la première fois et à mon grand étonnement, que *Jésus-Christ est réellement présent aux âmes*. Je fus bien aise, voyant mon directeur dans la visite qu'il me fit, d'être éclairci et instruit de cette vérité. Cela est vrai, me dit-il; Notre-Seigneur est présent réellement aux âmes : *Christum habitare per fidem in cordibus vestris*. *Per fidem*, c'est-à-dire la foi est le principe de sa demeure, et son divin Esprit le forme avec ses vertus, *donce formetur Christus in vobis*. Après quoi il me dit : Puisque cela est ainsi, il faudra dorénavant que vous unissiez toutes vos œuvres au Fils de Dieu, en l'une de ces trois manières; ou par sentiment, ou par disposition, ou seulement par la foi. Si vous avez le sentiment de Jésus-Christ présent, unissez-vous à lui par sentiment. Si vous n'avez aucun sentiment, unissez-vous par disposition, c'est-à-dire

XVI.
M. Olier fait
une retraite
sous la direc-
tion du père de
Condren.

« tâchez d'avoir en vous les mêmes pensées et les dispo-
 « sitions qu'il avait en faisant les mêmes œuvres ; et, quand
 « vous ne saurez point ses dispositions , ou que vous ne
 « pourrez les former en votre âme , unissez-vous par la foi
 « seulement, c'est-à-dire , joignez par esprit vos œuvres à
 « celles du Fils de Dieu , que vous offrirez ainsi avec les
 « vôtres (1). »

(1) *Mémoires*
ant. de M. Olier,
t. I. p. 102. 105.
 104. 105.

XVII.

Le père de
 Condren donne
 à M. Olier la
 prière O JESU.

Cette instruction, dont M. Olier retira les plus grands avantages pour lui-même , fut la maxime fondamentale de perfection qu'il s'efforça d'inspirer dans la suite au séminaire de Saint-Sulpice ; et, pour en faciliter la pratique , il laissa à cette communauté une formule de prière que l'on y récitait encore matin et soir , à peu près la même qu'il avait reçue pour son propre usage , de la bouche du père de Condren. Elle était conçue en ces termes (2) : *Venez , Seigneur Jésus, et vivez en votre serviteur dans la plénitude de votre force , dans la perfection de vos voies , dans la sainteté de votre Esprit , et dominez sur toute puissance ennemie dans la vertu de votre Esprit , à la gloire de votre Père* *.

(2) *Mém. ant.*
de M. Olier, t. I.
 pag. 28.

* NOTE 13.

« Cette prière , dit M. Olier , con-
 « tient toutes les demandes que l'on peut faire à Notre-
 « Seigneur pour la perfection de l'âme. D'abord, nous lui
 « demandons de vivre en nous , non-seulement selon sa
 « puissance ordinaire , comme il fait dans le commun des
 « chrétiens, mais dans la plénitude de sa force, par la des-
 « truction entière du vieil homme en nous, et l'établisse-
 « ment de son empire dans nos cœurs , prêchant et sou-
 « tenant ses vérités avec force. On lui demande encore
 « que ce soit dans la perfection de ses voies , c'est-à-dire
 « qu'il nous anime des sentiments les plus parfaits de son
 « amour , et nous remplit de dispositions les plus pures
 « de son Esprit , comme sont celles de victime à la gloire
 « de Dieu. C'est là le chef-d'œuvre et la perfection de la
 « religion , et ce fut la profession que fit Notre-Seigneur à
 « son entrée dans le monde , au rapport de saint Paul. On

» ajoute : Vivez en nous dans la sainteté de votre Esprit ; ce
 » qui signifie que le Saint-Esprit nous sépare de toute créa-
 » ture , et nous applique à Dieu seul ; et c'est proprement
 » la signification du mot de *sainteté*. Enfin, on lui demande
 » qu'il vive en nous , qu'il y règne et y domine , par la
 » vertu de son Esprit , sur toutes les puissances adverses ,
 » comme la chair , le monde et le malin (1). » M. Olier
 introduisit aussi l'usage de cette prière parmi les paroissiens de Saint-Sulpice , où , depuis , elle a toujours été en honneur , et il en fit exprimer le sujet dans un tableau peint par Le Brun , et qui fut gravé dans la suite.

Lorsqu'il commença cette retraite, il était persuadé que les travaux des missions surpassaient de beaucoup ses forces. « Depuis peu , dit-il , mon médecin m'avait déclaré
 » que je n'étais nullement propre à cet emploi par ma
 » complexion , et que j'avais une poitrine si faible , que je
 » ne pourrais faire autre chose que quelques exhorta-
 » tions à des grilles de religieuses. Et ce qu'il y a eu de
 » remarquable , c'est que Notre-Seigneur m'a donné un
 » corps et un tempérament tout autre que je ne l'avais
 » en ce temps-là , et il n'y a personne dans notre compa-
 » gnie qui fait si fort que moi ; c'est un présent du ciel ,
 » qui m'oblige bien à servir celui qui me l'a fait (2). »

» Sur la fin de cette retraite , continue M. Olier , je pris ,
 » pour sujet de ma dernière oraison , la dévotion à la très-
 » sainte Vierge , et je désirai aller faire cette oraison dans
 » une chapelle qui lui est dédiée , où je reçus beaucoup de
 » consolations. Je me souviens que, m'en retournant ensuite
 » à Paris , avec M. de Foix , il nous fallut passer la rivière ,
 » mais avec un danger non pareil , dans un petit bateau
 » surchargé d'hommes et de chevaux , et même avec grande
 » agitation de vent. Dans ce péril , j'aperçus à l'autre bord
 » une figure de la très-sainte Vierge attachée à une mai-
 » son ; alors je dis à mon bon ami : Il n'y a rien à craindre ,
 » la sainte Vierge nous regarde ; et je n'eus plus de peur , ce

(1) Copie des
 Mémoires de M.
 Olier , t. III. p.
 55. 56.

XVIII.
 M. Olier se
 dispose à par-
 tir pour la mis-
 sion. Sa con-
 fiance.

(2) Mém. aut.
 de M. Olier , t. I.
 pag. 109.

» me semble ; c'est la protectrice des corps et des âmes et
 » la trésorière universelle de tous biens. Enfin, au sortir de
 » cette retraite, apercevant l'église de Notre-Dame de
 » Paris, je sentis ce que j'avais éprouvé à l'aspect de la
 » chapelle de Lorette. J'éprouvai des tendresses très-
 » grandes, et je me vis tout rempli de l'amour de ma bonne
 » maîtresse * (1). »

* NOTE 16.

(1) *Mém. aut.*
de M. Olier, t. 1.
 p. 126. 127. 128.

NOT
 canoniz
 et reve
 neque
 tores ,
 Absque
 lis max

L'ORA

NOT
 sit, per
 cerdotu
 non tam
 propriè
 dante
 Cardina
 baraud
 chap. I

NOT
 « Unde
 familia
 quas in
 centio
 Olierio
 Item G

PRÉDI

NOT
 Vincen
 Aux te
 vous
 l'Orate

NOTES DU QUATRIÈME LIVRE.

NOTE 1. — *Benedict. XIV. de servorum Dei beatif. et Beator. canoniz.* (1). Quod Deus tam familiariter, per medium visionum et revelationum, cum fidelissimis amicis loquatur, non est novum neque inusitatum; et ferè omnes sanctos, maximè ordinum fundatores, divinis visionibus et revelationibus illustratos fuisse legimus... Absque dubio, itaque Deus cum suis amicis familiariter loquitur, et his maximè favere solet, quos ad opera grandia eligit.

(1) Lib. III. cap. III. n° 5.

L'ORATOIRE EUT POUR OBJET PRINCIPAL LA SANCTIFICATION DU CLERGÉ.

NOTE 2. — « Primum est, ut principale et præcipuum institutum sit, perfectioni statûs sacerdotalis totaliter incumbere... Tertio, sacerdotum et aliorum ad sacros ordines adspirantium instructioni, non tam circa scientiam, quàm circa usum scientiæ, ritus et mores propriè ecclesiasticos se adhibere ». *Bulle d'institution de l'Oratoire, donnée par Paul V, en 1615.* — *Gallia Christiana* (2). *Vie Ms. du Cardinal de Bérulle, par Cloysault* (3). — *Vie du même, par Tabbureau* (4). — *Directoire de la Congrégation de l'Oratoire, 1^{re} partie*, chap. I, tom. IV du recueil des *Vies Mss.* du P. Cloysault.

(2) *Edition de 1650, t. IV, p. 988.*
(3) *Liv. I, p. 9. 47.*
(4) *Præface, p. 3.*
(4) *Lib. III. ch. III. p. 115.*

NOTE 3. — *Gallia Christiana, édit. 1656, tom. IV, pag. 988.* « Unde et congregationis Oratorii exemplo, multæ aliæ sacerdotum familie excitatæ sunt, quæ eandem fermè vitæ rationem imitantur, quas inter societas S. Nicolai à Cardueto Parisiis, tum à D. Vincentio præposito generali Missionariorum, ut nuncupant, D. Abbas Olierius, nuper quoque Seminarium clericorum congregavit Lutetiæ. Item *Gallia Christiana, tom. VII, f° 977.*

PRÉDICTION FAITE A SAINT VINCENT PAR LE PÈRE DE BÉRULLE, SON DIRECTEUR.

NOTE 4. — Le père de Bérulle, dit-on, prédit que saint Vincent de Paul établirait un jour une congrégation de saints prêtres. Aux témoignages d'Abelly et à celui de Collet cités déjà, nous pouvons joindre l'autorité du père de la Tour, supérieur général de l'Oratoire. Dans sa lettre à Clément XI, pour solliciter la canonisation

(1) *Epistola ad Clement. XI. Romanæ*, 1719. p. 66.
— *Collet. t. I. p. 571. et 581.*

sation de saint Vincent de Paul, il parle ainsi de cette espèce de prophétie : *Berullius, velut futurorum, Deo sic donante, prescius instituendæ postmodum sacræ Congregationis Missionum auctorem ac fundatorem presalutarit Vincentium* (1).

M. Descoureaux, prêtre de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, dans la *Vie de M. Bourdoise*, in-4°, donnée au public, rapporte, qu'en 1611, saint Vincent de Paul et M. Bourdoise, ayant pris M. de Bérulle pour guide, afin de connaître chacun le genre de vie auquel Dieu les appelait, ils firent une retraite sous sa direction ; que saint Vincent reconnut qu'il faudrait établir une société d'hommes apostoliques pour les missions des campagnes, et M. Bourdoise, qu'il serait utile de faire vivre les prêtres des paroisses en communauté (2).

(2) *Vie imprimée de M. Bourdoise*, liv. 1. p. 33, 36, 37.

On ne doit pas néanmoins conclure de là, que saint Vincent connût déjà qu'un jour il donnerait naissance à la Congrégation de la Mission. Le récit de M. Descoureaux est tiré de la *Vie manuscrite de M. Bourdoise*, dont l'auteur anonyme l'a rapporté sur le témoignage de M. Barat, ancien préfet de la communauté de Saint-Nicolas, et qui l'avait appris confidentiellement de M. Bourdoise lui-même (5). Mais, d'après cet auteur, la pensée qui frappa le plus saint Vincent de Paul pendant sa retraite, ce fut l'état d'abandon où vivent les peuples de la campagne, et combien il était nécessaire de les secourir ; et, de son côté, M. Bourdoise comprit que, pour retrancher une multitude d'abus, il faudrait faire vivre en communauté les prêtres des paroisses (4).

(5) *Vie de M. Bourdoise, Ms.* in-4° p. 69.

(4) *Vie de Bérulle, par Tabarand*, t. I. liv. I. chap. 11.

En effet, si saint Vincent de Paul eût connu, dès l'année 1611, qu'il dût établir la Mission, on ne voit pas comment tous ses historiens, auraient omis une circonstance de sa vie si remarquable. D'ailleurs, quoique, d'après le bruit commun, un rapport d'Abelly (5) et des autres, saint Vincent eût appris du père de Bérulle que Dieu le destinait à établir une société de prêtres, il est certain qu'il n'eût point alors connaissance que ce dût être une *compagnie d'ouvriers apostoliques, conës aux missions des campagnes* (6). Saint Vincent de Paul parlant sur ce sujet, environ 47 ans après, s'en exprimait de la sorte : « Je puis vous assurer, messieurs et mes frères, que je n'avais jamais pensé ni à ces règles, ni à la compagnie, ni même au mot de mission. C'est Dieu qui a fait tout cela.... Appellerez-vous humain ce que l'entendement de l'homme n'a point prévu ? Nos premiers missionnaires n'y avaient pas pensé, non plus

(5) *Abelly*, liv. I. chap. vi. p. 21.

(6) *Abelly*, liv. I. chap. viii. p. 51.

» que moi : de sorte que cela s'est fait contre toutes nos prévoyances et ces espérances. Voilà M. Portail, qui a vu aussi bien que moi l'origine de la petite compagnie, qui vous peut dire que nous ne pensions à rien moins qu'à tout cela (1). » Enfin ce ne fut que pour céder aux instances de M. Bourdoise, que saint Vincent permit de commencer les exercices des ordinands, dans le collège des Bons-Enfants à Paris. Il protestait toujours qu'il n'en ferait rien, disant, que les exercices n'étaient point de l'institut des Missionnaires (2).

(1) *Abelly*, liv. 1. chap. XLVII. p. 239.

(2) *Vie de M. Bourdoise*, Ms. in-80, p. 407.

M. Bourdoise ne connut pas non plus à quels emplois la Providence le réservait, puisque, l'année qui suivit cette retraite, il fit tous ses efforts pour entrer dans l'ordre des Feuillants, qui promirent d'abord de le recevoir, et qui, à son grand déplaisir, le refusèrent ensuite (3).

(3) *Vie de M. Bourdoise*, in-04 liv. 1. p. 60.

DES COLLÈGES DIRIGÉS PAR L'ORATOIRE.

NOTE 5.—Dans ses demandes au Pape, pour la bulle d'institution de l'Oratoire, M. de Bérulle avait exclu l'instruction de la jeunesse dans les belles-lettres : le Pape lui refusa cette restriction. Mais il n'en est pas moins vrai que l'intention du fondateur de l'Oratoire était d'abord de ne point prendre de collèges. *Annales de la Congrégation de l'Oratoire, in fo, année 1613, aux archives du royaume, sect. historique, M. 459.—Journal historique ou Annales de la maison de l'Oratoire, rue Saint-Honoré, p. 15, ibid. M. 440. — Avis touchant les prêtres de l'Oratoire, par un père qui est demeuré quelque temps chez eux, in-12, 1625.* Ce dernier ouvrage est de Charles Hersent, ex-Oratorien. Il reproche au corps de l'Oratoire de recevoir des collèges au préjudice des autres fonctions ecclésiastiques. Richard Simon l'a faussement attribué à un Carme. Voyez aussi la *Vie de Pierre de Bérulle, par Taburaud*.

SUR LE PÈRE DE CONDREN ET M. BRANDON.

NOTE 6.—Le cardinal de Richelieu ne parlait qu'avec étonnement du père de Condren, comme d'un homme inaccessible à tous les ressorts de sa politique. Louis XIII le vénéra comme le plus saint homme de son royaume, et les plus habiles docteurs de Sorbonne, entre autres, Philippe de Gamache et André du Val, n'admiraient pas moins l'élevation et la force de son génie, que la sublimité de ses vertus (4).

(4) *Vie du père de Condren*, liv. 1. chap. xxvii. n. 2. — Cloyssault, 1. 1. p. 217, 241, 285.

NOTE 7.—« La mémoire du père de Condren n'est pas seulement en bénédiction pour sa vie apostolique, qui était plutôt la vie d'un ange et d'un séraphin sur la terre, dans un corps mortel, que celle

(1) *Ms. in-4^o, p. 511.* » d'un homme....., mais encore par la vertu et la sainteté des personnes dont il a eu la conduite. » C'est le témoignage que lui rend l'ancien historien de M. Bourdoise (1).

NOTE 8. — M. Brandon avait épousé mademoiselle de Ligny, nièce du chancelier Séguier; voyez : *Lettre circulaire sur la mort de la mère de l'Enfant Jésus, écrite du monastère de Saint-Joseph des Carmélites de Pontoise, le 1^{er} mai 1674, in-4^o*. Cette religieuse était la fille de M. Brandon.

M. Tabaraud, dans la *Vie du père de Condren*, qu'il a jointe à celle du cardinal de Bérulle, manque d'exactitude, lorsqu'en énumérant

(2) Tome II, p. 199. les membres de cette petite société (2), il qualifie M. de Bassaucourt, évêque de Périgueux; ce fut M. Brandon qui occupa ce siège; M. de Bassaucourt, son frère, mourut simple prêtre (5). Il était

(4) *Récit de l'enfance du père Amelote. — Lettres autographes du même.* entré d'abord dans la communauté dite des Bons-Hommes, pour s'y consacrer à DIEU (4).

NOTE 9. — L'historien de M. de Foix rapporte que le père de Condren, pour conduire ses disciples à la véritable humilité, les exerçait à toute sorte d'humiliations; il ajoute qu'il leur faisait lire les *Chroniques de saint François*, afin de leur inspirer le mépris du monde. C'était sans doute pendant la seconde année qu'il leur mettait ce dernier ouvrage entre les mains, puisque la première était consacrée à la lecture de la Bible. *Vies des quatre évêques, tom. 2, pag. 117.*

NOTE 10. — On lit dans la bulle d'institution de la Mission : « *Præcipuus hujusmodi Congregationis finis, et peculiare institutum sit, in eorum salutem incumbere, qui in villis, pagis, terris, locis et oppidis humilioribus commorantur; in civitatibus autem et urbibus sacerdotes dicte Congregationis nulla publica eorum instituti munera obeant; privatim tamen eos qui ad Ordines promovendi fuerint, et spatio quindecim dierum ante promotionis tempus ad spiritualia exercitia mittentur ad eosdem ordines dignè suscipiendos, instituant (5).* »

(5) *Bulle d'Urban VIII. Archives du Royanne, sect. hist. Ms. 32. — Fondations de 1625 à 1635. fol. II.*

M. OLIER ET M. GODEAU DIVERSEMENT CONSEILLÉS PAR LE PÈRE DE CONDREN.

(6) *Gall. Christiana. t. III.*

NOTE 11. — Pendant que le père de Condren dissuadait M. Olier d'accepter l'épiscopat, il donna à M. Godeau, nommé cette année (6) à l'évêché de Venise, une décision toute contraire. Cet ecclésiastique, l'un des esprits les plus cultivés de son siècle, et uniquement appliqué à l'étude, avait peine à quitter Paris, où le commerce des savants lui offrait tant de moyens de s'instruire, et à accepter

un évêché dans le fond de la Provence ; il écrivit même au cardinal de Richelieu pour le prier d'agréer son refus (1). Mais le père de Condren, son directeur, après avoir beaucoup consulté

(1) *Lettres de M. Godeau, évêque de Vence*, t. 12, p. 1713. *lett.* 57. p. 151.

DIEU, lui déclara que le dessein de la Providence était de le séparer par là de ses amis, afin qu'il consacrait ses travaux à l'Eglise, selon la mesure de ses talents. « L'événement, dit le P. Cloysault, » a fait voir, contre toutes les apparences humaines, que DIEU voulait » se servir de ces deux grands hommes pour rendre des services » considérables à son Eglise, en différentes manières : de l'un, par » les ouvrages qu'il a composés, et, de l'autre, par les séminaires » qu'il a établis (2). »

(2) Cloysault, *écrits* Ms. t. 1. p. 265, 263.

SUR L'UNION DE SAINT VINCENT AVEC M. OLIER.

NOTE 12. — Le 9^e cahier des *Mémoires* de M. Olier, où les circonstances de son changement de directeur étaient rapportées, est perdu aujourd'hui. M. Bourbon, dans l'abrégé qu'il a fait de cet endroit, s'exprime de la sorte : « M. Olier a eu deux directeurs » en même temps ; pour quoi : et le bien qui en arrive. » M. Leschassier, qui avait lu aussi le 9^e cahier des *Mémoires*, en fit pareillement une analyse, probablement pour s'en servir dans la composition de la *Vie* de M. Olier, qu'il communiqua au père Giry. Il dit, dans ce trop court abrégé : « M. Olier se conserve dans l'union et la société de » M. Vincent, étant sous la conduite du père de Condren. »

NOTE 13. — *Olerius, vir traditus gratiæ Dei, et planè apostolicus...*, *intimè amicitia et reuerentia Vincentio devinctus...* Dicebat Tronsonius *Vincentium fuisse, ut Olerio risus est, inuorandæ apud Gallos, hinc temporibus, apostolicæ gratiæ fontem et caput* (5). De là M. Olier appelle saint Vincent de Paul : *Le père des Missionnaires*.

(5) *Œuvres de Fénelon. Correspondance* t. 10. *Lettres divers.* Lett. 126. — 20 avril 1746.

COMPAGNIE DU TRÈS-SAINT-SACREMENT.

NOTE 14. — Le Père de Condren, pour ranimer à Paris la dévotion envers Jésus-Christ résidant sur nos autels, y avait établi l'assemblée connue sous le nom de *Compagnie du saint Sacrement*. « Elle était » composée, dit M. du Ferrier, d'ecclésiastiques et de laïques de » toute sorte de conditions : prélats, abbés, prêtres, princes, conseillers d'État, présidents, marchands, bourgeois, qui se réunissaient chaque jeudi l'après dînée. Il y avait tant d'humilité et de » charité parmi eux, que c'était une image du premier esprit du » christianisme ; tellement que j'ai vu, dans une séance, les libéralités

» des particuliers de l'assemblée, aller jusqu'à cinquante mille écus.
 » Quoiqu'elle ne fût composée que d'environ cent personnes, tous
 » les affligés y trouvaient du secours, les faibles une protection
 » assurée; et la grande douceur qui y régnait, montrait évidemment
 » que le Saint-Esprit remplissait le cœur des petits et des grands. Il
 » est certain qu'on lui doit attribuer la soumission de la ville de Paris
 » dans les troubles arrivés sous la minorité de Louis XIV; et il suf-
 » fit de dire qu'elle donna cent vingt mille écus pour fonder les trois
 » évêchés de Bérithie, d'Héliopolis et de Metellopolis, et pour équi-
 » per les trois illustres prélats qui allèrent annoncer la foi aux Indes
 » orientales. » A peine le Père de Condren eut-il M. Olier sous sa
 conduite, qu'il le fit entrer dans cette association, afin d'exercer de
 plus en plus sa charité, sa religion et son zèle. Les exemples frap-
 pants de vertu qu'il y eut sous les yeux le touchèrent vivement, et le
 portèrent à faire, dans ses *Mémoires*, l'éloge de cette compagnie (1).

(1) *Abregé du
de cahier des Mé-
moires aut. de M.
Olier.*

Dans cette assemblée, deux ou trois ecclésiastiques adressaient
 toujours aux confrères réunis quelque discours d'instruction ou d'édi-
 fication. On y proposait une infinité de bonnes œuvres et de charités
 à faire, dont on exposait les motifs dans des *Mémoires* écrits. Ces *Mé-
moires* étaient déposés dans une cassette, et, après avoir nommé
 quelqu'un pour les examiner, l'assemblée, sur le rapport qui lui
 en était fait, concertait les moyens de réaliser ces pieux des-
 seins. Il se fit, dans toutes les grandes villes, de semblables com-
 pagnies, en relation de charité et de services avec celle de la capitale.

(2) *Mémoire de
M. du Ferrier,
p. 136, 137.*

Mais le cardinal Mazarin la supprima peu de temps avant sa mort (2).
 Le père de Condren nous fait connaître, dans une de ses lettres con-
 servée au séminaire de Saint-Sulpice, l'occasion de l'établissement
 de cette société dans la ville de Reims. Il écrivait à M. Amelote : « J'ai
 » toujours désiré, depuis que j'ai eu la connaissance de M. Carlier,
 » de le faire recevoir en la compagnie du très-saint Sacrement. Il
 » est conseiller du présidial de Reims, et en haute réputation de
 » piété dans la ville. Il s'est plusieurs fois ouvert à moi de sa conduite
 » intérieure, qui est bien sainte, tant pour lui que pour sa famille.
 » Il porte l'odeur de Jésus-Christ partout où il va. Depuis cinq ou six
 » mois qu'il m'a ouï parler de cette compagnie, je l'ai vu dans un
 » très-grand désir de la connaître et de la porter à Reims, où il croit
 » qu'elle ferait beaucoup de fruit. Je vous prie de le recevoir comme
 » un homme de bien le mérite, et de le faire connaître à M^{rs}. Brandon
 » et Bassancourt, afin que, jeudi prochain, quelqu'un de vous le
 » propose (3).

(3) *Lettres aut.
du père de Con-
dren à M. Ame-
lote.*

PRIÈRE : O JESU VIVENS IN MARIA.

NOTE 15. — M. Olier rapporte ainsi, en latin, la prière que le père de Condren lui avait donnée : *Veni, Domine Jesu, et vive in hoc sermo tuo, in plenitudine virtutis tue, in perfectione viarum tuarum, in sanctitate Spiritus, et dominare omni adversæ potestati tue, in Spiritu tuo, ad gloriam Patris. Amen.* M. Olier, ajouta outre les mots *vivens in Maria*, et ces deux autres demandes : *in veritate virtutum tuarum, in comunione mysteriorum tuorum.* On peut en comprendre le sens par ce qu'il dit dans son *Introduction à la vie et aux vertus chrétiennes* (1), et dans son *Catéchisme chrétien pour la vie intérieure* (2). Il inséra cette oraison dans un exercice pour la prière du soir, qu'il fit imprimer dans sa *Journée Chrétienne* (3) ; elle se trouve aussi dans le recueil publié en 1771, sous le nom de *Prières et Vêpres à l'usage des catéchismes de la paroisse Saint-Sulpice* (4). On la récitait alors dans les assemblées des associations du très-saint Sacrement, comme on fait encore aujourd'hui (5) ; et l'on en chantait même une paraphrase en vers français, dans tous les catéchismes, sous ce titre : *Prière pour invoquer en soi la vie de Jésus, tirée de l'oraison : O Jesu vivens in Maria, etc.* Elle est dans l'ouvrage intitulé : *Opuscules sacrés et lyriques, ou Cantiques sur différents sujets de piété, à l'usage des catéchismes de la paroisse Saint-Sulpice* (6).

MISSION DU RÉFUGE A PARIS.

NOTE 16. — M. Olier, de retour à Paris, après la retraite qu'il fit sous le père de Condren, et avant son départ pour l'Auvergne, ne voulut pas laisser échapper une occasion qui se présenta d'exercer son zèle en attendant. Ce fut de travailler à une mission que les ecclésiastiques de la conférence de Saint-Lazare prêchèrent pendant le Carême de cette année 1656, au Refuge de l'hôpital de la Pitié, dans le faubourg Saint-Victor. Le Refuge était un lieu de retraite forcée, pour les femmes et les filles livrées au désordre ; saint Vincent de Paul sachant le besoin extrême qu'elles avaient de secours spirituels, engageait, de temps en temps, les membres de cette conférence à leur donner des missions, et même à les visiter les dimanches et fêtes, pour leur annoncer la parole de Dieu, et leur administrer les sacrements (7).

(1) Ch. iv. ch. II. ch. III.

(2) Partie Ire. leçon 17e et suiv.

— Part. II. leçon 15.

(3) Ire part. p. 217.

(4) Paris. in-12. p. 175.

(5) *Directoire des associées du catéch. de persévérance de S. Sulpice*, 1850. p. 56. 1850. p. 69. 70.(6) Huitième édition, in-12. Paris, 1771. 2e part. *Cantique XXXV.* p. 273.(7) *Abelly*, liv. II. ch. III. — *Idem.* Ms. liv. I. chap. XXXII.

LIVRE CINQUIÈME.

SAINT VINCENT DE PAUL ET LE PÈRE DE CONDREN ENVOIENT
M. OLIER EN AUVERGNE POUR Y REPRENDRE SES MISSIONS.

I.
M. Olier part pour l'Auvergne, malgré les murmures de sa famille. M. Olier chercha, parmi les membres de la *Conférence* de Saint-Lazare, des coopérateurs pour le seconder dans ses nouvelles missions, et parvint, non sans difficulté, à composer sa petite troupe. Saint Vincent de Paul lui donna encore, pour l'aider, plusieurs de ses ecclésiastiques (1), dont l'un, probablement M. Portail (2), le plus ancien (3) et le plus considérable de tous, après le saint fondateur, devait être regardé comme le supérieur de ces missions, à cause de son âge, et de sa longue expérience (4). Les parents de M. Olier étaient occupés alors du mariage de son frère aîné avec Marie Roger, fille de Nicolas Roger, chambellan de la reine Marie de Médicis (5). Ils avaient négocié long-temps cette affaire, à la conclusion de laquelle ils mettaient tous une grande importance; et c'était à M. Olier qu'ils en devaient l'heureuse issue, malgré leurs procédés à son égard. Quand il eut pris toutes ses mesures pour son voyage, rien ne put l'arrêter à Paris: on le pressa en vain de retarder un peu son départ, pour assister à la célébration du mariage, qui devait se faire au premier jour (6). « Je me contentai d'assister aux articles du contrat, dit-il, et je partis la veille même des noces (7). » Ses parents et surtout sa mère, déjà si hautement prononcés contre cette vie pauvre et apostolique, lui firent essuyer, dans cette rencontre, tout le ressentiment de leur orgueil humilié; car ils ne pouvaient souffrir qu'il allât prêcher les pauvres de

(1) *Abelly*, liv.

II, ch. I. — *Attest.*
aut. p. 218. —

Collet t. I, p. 204.

(2) *Recueil des*
Lettres de saint
Vincent, t. I, p.
221.

(3) *Archives du*
royaume, section
histor., ms. 451.
Catalogue, fol. I.

(4) *Vie* Ms. de
M. Olier, par M.
Leschassier, p. 9.
— *Analyse du 9^e*
calier, par le même,
p. 53.

(5) *Les Géné-*
alogies des Mai-
tres des requêtes,
article François
Olier. — *Diet.*
de la Noblesse,
t. XI.

* NOTE 4.
(6) *Vie de M.*
Olier, par M. de
Bretouilliers, t.
I, p. 180.

(7) *Mém.* aut.
de M. Olier, t. II,
p. 408.

la campagne, ministère qui leur paraissait beaucoup au-dessous de la condition d'un homme qui venait de refuser l'épiscopat. « Le jour que je partis pour l'Auvergne, ajouta-t-il, ayant été maltraité de ma mère, à cause de nos emplois, je m'en allai à mon ordinaire à Notre-Dame pour prendre congé de la sainte Vierge. Dès que je fus devant son image, je lui dis qu'elle était ma vraie mère, et qu'il lui plût de me donner sa sainte bénédiction; et il me semble qu'elle me reçut avec beaucoup de caresses, et qu'elle me confirma dans cette confiance. Ayant pris sa bénédiction, je me mis en voyage (après le Carême (1), et au mois d'avril 1636), accompagnant à cheval messieurs de la Mission, qui étaient dans le coche, et je fis dix à onze journées entières sans avoir une heure de pluie ni même de soleil, en étant toujours détreffé par les nuages. Il est vrai qu'après avoir reçu la bénédiction de cette bonne mère avant que de sortir de Paris, jamais je ne reçois de disgrâce, tout va très-heureusement, tout me réussit; mais je n'avais pas coutume de faire de si longs voyages à cheval, et pour cela elle me secourut beaucoup dans cette rencontre (2). »

Les ouvriers apostoliques étant heureusement arrivés, commencèrent la première mission dans l'Eglise d'un prieuré, dépendant de l'abbaye de Pébrac, au diocèse de Clermont, appelé Saint-Ilpise; c'était le dimanche dans l'octave de l'Ascension, au mois de mai 1636. « Jour bienheureux, dit M. Olier, où Notre Seigneur, selon ce qui est écrit, *fit de grands dons aux hommes*; car il versa de telles bénédictions sur nos travaux, que nous pouvions bien dire : *Le doigt de Dieu est là*; et même nous vîmes se vérifier la prédiction de cette sainte fille, qui m'avait dit avoir vu Notre-Seigneur versant de grandes grâces sur les peuples de cette province; elles seraient quasi incroyables, s'il n'y avait encore aujourd'hui beaucoup de paroisses entières qui en ont été témoins. Les peuples

(1) *Abelly, Mss.*
liv. I. chap. 52.

(2) *Memoires*
ant. de M. Olier.
t. I. p. 220. 221.
152. 155. — *Vie*
de M. Olier, par
M. de Brctonvil-
liers. t. I. p. 184.

II.
Mission de S.
Ilpise.

EN ENVOIENT
SES MISSIONS.

Conférence
conder dans
difficulté, à
aut lui donna
astiques (1),
s ancien (3)
t fondateur,
es missions,
ence (4). Les
mariage de
olas Roger,
) Ils avaient
n de laquelle
et c'était à
malgré leurs
is toutes ses
éter à Paris :
son départ,
qui devait se
tai d'assister
rtis la veille
ut sa mère,
vie pauvre
e rencontre,
ilié; car ils
s pauvres de

* NOTE 2.
(1) *Mém. aut.*
de M. Olier, t. I,
pag. 155. — *Vie*
de M. Olier, par
M. de Bretonvil-
liers, t. I, p. 184.

(2) *Vie de M.*
Olier, Ibid. t. I,
p. 154. — *M. Va-*
lentini. — Mtesu-
rius autograph.
pag. 165.

(5) *Mém. aut.*
de M. Olier, t. I, p.
154.

III.

Grâces quere-
çoit M. Olier
dans ces mis-
sions.

(4) *Vie de M.*
Olier, par M. de
Bretonvilliers t.
I, p. 147, 148.
194, 276, 277.

(5) *Mém. aut.*
de M. Olier, *Ibid.*
— *Vie de M. O-*
lier, Ibid. p. 255.
— *Annae Domini-*
caine, etc. — Re-
marques histori-
ques, t. III, p.
464. — *Vie de M.*
Olier, par le père
Giry, part. 1^{re},
chap. VII, *ibid.*
p. 511.

» accouraient à la mission de sept ou huit lieues; ils pas-
» saient les nuits dans l'église, couchaient même sur le
» seuil de la porte, et attendaient jusqu'à trois ou quatre
» jours consécutifs avant de pouvoir se confesser; c'étaient
» des foules incroyables * (1).

M. Olier faisait les prédications les plus importantes (2),
qui étaient toujours suivies d'un grand nombre de conver-
sions. « Je prêchais surtout, dit-il, le respect dû au très-
» saint Sacrement, et la dévotion à la très-sainte Vierge,
» avec abondance de vives lumières et beaucoup d'affec-
» tion, ce qui laissait toujours dans les âmes des effets
» extraordinaires de grâce. La parole de Dieu prenait tant
» d'ascendant sur ces bons peuples, qu'ils se seraient je-
» tés dans une fournaise ardente à la parole des mission-

» naires (3). Je me souviens que, devant prêcher, je me
» préparais en priant; et mon plus grand secours était
» d'aller me présenter au très-saint Sacrement, pour rece-
» voir la bénédiction de mon maître (4); car, dans ce mo-
» ment, je ressentais une onction qui embaumait mon âme,
» et la fortifiait pour annoncer cette sainte parole. Après
» la prédication, je me sentais plus fort et plus robuste
» qu'auparavant, selon l'assurance que j'avais eue dans ma
» dernière retraite, que Dieu voulait se servir de moi pour
» la prédication, malgré l'état précédent de ma santé (5).
» Entre autres grâces que je reçus dans cette mission de
» Saint-Ipaise, je parle de celles que je reçus pour moi, car
» celles qui me furent données pour les autres, comme de
» catéchiser, de prêcher, d'exhorter sur le champ et sans
» préparation, de voir les peuples vivement émus, jeter des
» larmes en abondance, et donner mille autres témoi-
» gnages de dévotion particulière, ces grâces sont en
» grand nombre, et je ne saurais m'en souvenir. Je parle de
» celles que la bonté de Dieu me fit pour moi-même : le
» jour de la Pentecôte, qui suivit notre arrivée, voulant le
» soir me reposer, après le travail de la fête, et me mettre

« au lit, je me sentis porté à faire quelque prière. A l'heure
 « même j'éprouvai un assaut d'amour si violent, que, ne pou-
 « vant le soutenir, je fus obligé de me jeter par terre, et
 « là, je ne pouvais que prononcer ces mots : *Amour,*
 « *amour, amour, je meurs, je ne puis soutenir cette*
 « *flamme.* Je me souviens que j'étais auprès d'un des ecclé-
 « siastiques de notre mission, que j'avais amené faute d'au-
 « tre, quoiqu'il ne fût pas tel que je l'aurais désiré, et qui
 « me contraignit même de le renvoyer dès la fin de la pre-
 « mière mission; car il n'était pas du corps de ces bons
 « pères (que nous avait donnés M. Vincent) (1). Comme
 « je ne pouvais me contraindre dans cet état, non plus
 « qu'à apaiser la violence du sentiment qui s'échappait au-
 « dehors malgré moi, ni même me transporter ailleurs,
 « il m'entendit : j'eusse bien désiré qu'au moins il connût
 « par là les délices et les caresses qu'on trouve au service
 « de Dieu, et que les plaisirs sensibles et grossiers de la
 « terre sont bien fades et dégoûtants auprès de ceux que
 « Dieu fait sentir à l'âme qu'il visite (2). » Ce fut durant
 cette mission, que M. Olier commença à éprouver ces effets
 extraordinaires de l'amour divin. Au lieu d'en tirer, pour
 lui-même, quelque sentiment de complaisance, il s'en hu-
 milia depuis, comme d'une marque de faiblesse et d'imper-
 fection. « J'étais trop friand de ces caresses, disait-il dans
 « la suite, et Dieu, sans doute pour s'abaisser jusqu'à mon
 « infirmité, m'accordait ces petites douceurs, quoiqu'elles
 « me fussent contraires; comme une mère, pour apaiser
 « son enfant qui crie après du sucre, lui accorde par bonté
 « cette friandise, bien que nuisible à sa santé » (3).

La conduite de M. Olier, durant la mission de Saint-Ilpise, ne se ressentait pas cependant de la faiblesse dont il s'accuse ici; elle était au contraire le motif de conversion et de sanctification le plus persuasif et le plus entraînant pour ces bons peuples, et tout à la fois un exemple frappant de zèle apostolique, bien propre à animer celui de ses coopéra-

(1) *M. Valentin. Attestations aut.* p. 165. — *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers.* t. 1. p. 154.

(2) *Ibid.* t. 1. p. 250. — *Mémoires aut. de M. Olier,* t. 1. pag. 157, 158.

(3) *Mémoires aut. de M. Olier.*

IV.
 Vie apostolique de M. Olier durant ses missions.

teurs. L'un d'eux, M. de Béget, qui fut dans la suite doyen de la cathédrale du Puy, et qui avait voulu partager les travaux de cette mission, lui a rendu ce témoignage dans un écrit signé de sa main, le 25 novembre 1658. « Ceux qui ont » en le bien de connaître particulièrement feu M. l'abbé » Olier, d'honorable mémoire, et de converser familièrement » avec lui, ont reconnu, dans sa personne, un assemblage » des plus rares et signalées vertus qui perfectionnent » une sainte âme ; et comme l'humilité est le fondement de » toutes les autres, et celle qui les attire après elle, on l'a » reconnue en lui dans une haute perfection. L'ayant accom- » pagné dans la mission qu'il fit à Saint-Illipse, je déclare » qu'il choisit pour lui la plus mauvaise chambre de la » maison où logeaient les missionnaires ; elle était située » immédiatement sous le toit, et il n'y en avait point de si » mal meublée. Pendant les repas, qu'on prenait tou- » jours en commun, il faisait lui-même la lecture d'un » chapitre du nouveau Testament, debout et tête nue, se » contentant de prendre ensuite quelque chose de ce qui » restait sur la table. Après la prière d'actions de grâces, » et lorsque les autres prêtres de la mission se délassaient » entre eux, il rassemblait les pauvres du lieu, et leur faisait » à chacun une aumône ; ce qui arrivait tous les jours im- » médiatement après le dîner : c'était le moyen qu'il em- » ployait pour les disposer plus favorablement au caté- » chisme qui suivait d'ordinaire cette aumône générale. » Enfin, après avoir récité les vêpres, il entendait les con- » fessions ; et c'étaient toujours les plus pauvres et les mi- » sérables qui se jetaient de préférence entre ses bras, » comme au port d'une bien grande charité (1). »

(1) M. Béget, *Attestations autograph.* p. 169. 171. — M. Le Breton, *ibid.* p. 175. — *Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. I. p. 149. 188.

Non content, en effet, de les accueillir avec une tendresse de père lorsqu'ils venaient se présenter à lui, M. Olier allait au-devant d'eux ; et, dans les grandes chaleurs de l'été, on le voyait gravir les plus hautes montagnes pour faire sortir de leur assoupissement ceux qui négligeaient la

grâce de la mission, ou pour instruire les malades qui ne pouvaient se rendre à la paroisse. Il les visitait dans les creux des rochers, leur demeure ordinaire, et leur rendait les services les plus dégoûtants pour la nature, sans être jamais rebuté par la malpropreté de ces lieux infects (1). Il les traitait avec la tendresse d'une mère et d'une nourrice, s'abaissant jusqu'à les peigner de ses propres mains, leur donnant lui-même à manger, et se nourrissant ensuite de leurs restes (2); et puis, après les avoir ainsi visités, il revenait encore auprès d'eux, afin de les assister de nouveau, et de leur enseigner la doctrine du salut, qu'ils ignoraient pour la plupart (3). A l'imitation de ce qu'il avait vu pratiquer à saint Vincent de Paul, il établit à Pébrac la confrérie de la Charité pour l'assistance des pauvres malades (4), et prit divers moyens pour que cet établissement subsistât après lui. On remarquait dans toute sa personne un grand amour pour la pauvreté du Sauveur, qu'il honorait ainsi dans ses membres; non seulement, il n'avait rien que de très-simple dans ses habits, mais encore il ne faisait pas difficulté de porter, sous sa soutane, des vêtements si usés, que les plus misérables de ces contrées auraient eu peine à les recevoir (5).

Tout le temps qu'il n'employait pas aux œuvres du zèle, il le consacrait à l'oraison. Un ecclésiastique du Puy, M. Valentin, qui l'accompagna dans le cours de ses missions, rapporte que M. Olier ne manquait pas de réciter le saint Office à genoux devant le très-saint-Sacrement, toutes les fois qu'il était auprès de quelque église où Jésus-Christ résidait. Il aurait voulu y être sans cesse présent; et il fit un jour quatre lieues, durant les plus accablantes chaleurs de l'été, afin de n'être pas privé du bonheur d'offrir le saint sacrifice pour ces peuples, quoiqu'il ne dût trouver qu'un calice d'étain dans l'église champêtre où il se rendait. Le soir, après avoir achevé l'office des Matines, il vaquait à l'oraison jusqu'à ce qu'on vint l'appeler

(1) *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. I. p. 151. 156.*

(2) *Ibid. p. 149. 180. — M. Le Breton. Attestations autograph. p. 175.*

(3) *Vie Ms. de M. Olier. Ibid. p. 152. 187.*

(4) *Règlements du cardinal de la Rochefoucauld, t. XVII. fol. 124. — Hist. Ms. des Chanoines réguliers, t. III. p. 716.*

* NOTE 5.

(5) *M. Valentin. Attestations aut. p. 167. — M. Le Breton. p. 175. — Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. I. p. 155.*

ler pour le souper; alors, il allait au réfectoire comme à un supplice, et on l'entendait souvent prononcer ces paroles accompagnées de soupirs : *Amor meus crucifixus est!* paroles qui remplissaient tous ses confrères des mêmes sentiments de pénitence et de componction. Persuadé que, pour attirer sur les peuples des grâces puissantes de conversion, la prière ne suffit pas toujours, il y joignait des mortifications très-rudes, et affligeait sa chair par de rigoureuses disciplines, des haïres et des cercles de fer qu'il portait secrètement parmi ses meubles de voyage (1).

(1) *Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. I, p. 155, 197, 482, 455, 456, 495. — M. Valentin. *Attestations aut.*, p. 167.

V.

Il écrivit MM. de la conférence de Saint-Lazare, et leur demanda de nouveaux ouvriers.

(2) *Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. I, p. 154. — M. Valentin. *Attestations autographes*, p. 165.

(5) *Abelly*, liv. II, ch. I, Sect. II, §. III. — Collet, liv. VIII, t. II, p. 551. — Cet auteur rapporte la lettre à l'année 1657; elle est de l'année précédente.

On conçoit qu'une vie si apostolique était pour ces confrères la plus efficace de toutes les prédications; aussi la mission de Saint-Ipise eut un succès inouï, qui remplit d'étonnement M. Olier lui-même. Il comprit dès-lors le besoin qu'il avait de nouveaux ouvriers, pour suffire à tous les travaux qu'il se proposait d'entreprendre. Il avait conduit avec lui, en Auvergne, cinq ou six ecclésiastiques que lui avait donnés saint Vincent de Paul (2), et son exemple avait encore attiré auprès de lui plusieurs prêtres des environs; mais, ne pouvant suffire à tous les besoins avec ce petit nombre, il écrivit à saint Vincent de Paul et aux ecclésiastiques de la Conférence, pour leur apprendre le succès de ses travaux, et les inviter à venir y prendre part. Sa lettre, datée de Vieille-Brionde, le jour de saint Jean, 24 juin 1636, est rapportée, en partie, par les historiens de saint Vincent de Paul (3); nous la donnerons ici en entier :

« MESSIEURS,

« Je ne puis être plus longtemps absent de votre compagnie sans vous rendre compte de nos travaux. La mission commença le dimanche après l'Ascension, et elle a duré jusqu'au 15 de ce mois. Ce jour, qui était la fête patronale du lieu, on voulut que le soir, en présence du très-

» saint Sacrement , j'adressasse les adieux au peuple : ce
 » qui se fit avec toute révérence pour la majesté du DIEU
 » qui présidait, et aussi avec tant de larmes et de soupirs,
 » qu'il faudrait , je pense, y avoir été pour le croire. DIEU
 » soit béni ! La même chose était arrivée lorsque nous fi-
 » mes la procession des petits enfants, et au moment de
 » leur communion.

» Au commencement , le peuple venait , selon que nous
 » pouvions le souhaiter, c'est-à-dire autant que nous pou-
 » vions suffire à l'entendre en confession ; et cela , Mes-
 » sieurs, avec de tels mouvements de grâce, que , de tous
 » côtés, il était aisé de savoir dans quels endroits les prêtres
 » confessaient les pénitents : les soupirs et les sanglots de
 » ceux-ci se faisant entendre de toutes parts. Mais, sur la
 » fin, le peuple nous pressait si vivement, et la foule était si
 » grande, qu'il nous fallait parfois douze ou treize prêtres
 » pour subvenir à l'ardeur de ce zèle. On voyait ce bon peu-
 » ple demeurer dans l'église sans boire ni manger, depuis
 » la lecture du jour jusqu'à la dernière prédication, malgré
 » la chaleur, qui était extraordinaire, attendant la commo-
 » dité de se confesser. Quelquefois, en faveur de ceux qui
 » venaient de loin, nous étions contraints de faire deux
 » heures, et plus, de catéchisme, et tous en sortaient aussi
 » affamés qu'en y entrant : cela nous laissait tout confus. Il
 » fallait faire le catéchisme de la chaire du prédicateur, n'y
 » ayant point de place dans l'église, et même les environs
 » du cimetière, les portes et les fenêtres étant chargées de
 » peuple ; la même chose se voyait au sermon du matin et
 » à celui du soir, qu'on nomme le grand catéchisme ; sur
 » quoi je ne puis rien dire, sinon ces paroles : *Benedictus*
 » *Deus ! Benedictus Deus !* Béni soit DIEU, qui se commu-
 » nique si libéralement à ses créatures, et surtout aux pau-
 » vres ! Car, messieurs, nous avons remarqué que c'est par-
 » ticulièrement en eux qu'il réside, et pour eux qu'il de-
 » mande le secours de ses serviteurs, afin d'achever par

» leur ministère ce qu'il n'a pas accoutumé de faire seul,
 » je veux dire l'instruction et la conversion totale de ses
 » peuples. Messieurs, ne refusez pas ce secours à Jésus ;
 » il y a trop de gloire à travailler sous lui, et à contribuer
 » au salut des âmes, et à la gloire qu'il doit en retirer pen-
 » dant toute l'éternité. Vous avez heureusement commencé,
 » et vos premiers exemples m'ont fait quitter Paris ; conti-
 » nuez dans ces divins emplois, puisqu'il est vrai que, sur la
 » terre, il n'y a rien de semblable. Paris, ô Paris ! tu amu-
 » ses des hommes qui convertiraient plusieurs mondes.
 » Hélas ! dans cette grande ville, combien de bonnes œu-
 » vres sans fruits, de conversions fausses, de saints discours
 » perdus, faute de dispositions que Dieu communique aux
 » simples ! Ici, un mot est une prédication ; les pauvres de
 » ces contrées n'ont point méprisé la parole des prophè-
 » tes, comme on le fait dans les villes ; et, à cause de cela,
 » Messieurs, avec fort peu d'instruction, il se voient rem-
 » plis de bénédictions et de grâces ; c'est ce que je puis
 » vous souhaiter, dans le Seigneur, puisque, en son amour,
 » je suis, Messieurs, votre très-humble, très-obéissant
 » et très-obligé confrère. »

VI.

Nouveaux
renforts que re-
çoit M. Olier.
M. Meyster.

(1) *Recueil des
lettres de saint
Vincent. t. I. p.
221.*

(2) *Abelly, liv. I. c. XXXIII.
chap. XXXIV.*

Saint Vincent de Paul, après avoir reçu cette lettre, ré-
solut de faire partir pour Pébrae quatre ou cinq prêtres
de sa compagnie, comme il l'écrivit à M. Olier (1). Mais,
sur ces entrefaites, les armées ennemies ayant fait une ir-
ruption du côté de la Picardie, et Louis XIII demandant
à saint Vincent des annonciateurs pour suivre ses troupes à la
guerre, les ecclésiastiques, qui devaient aller en Auvergne,
 reçurent une autre destination (2). Plusieurs des amis
de M. Olier s'empressèrent néanmoins de venir partager
ses travaux, entre autres M. l'abbé de Foix, ainsi que
M. Meyster, que le père de Condren lui envoya. M. Meys-
ter, qui devint l'un des plus célèbres missionnaires de son
temps, trouva même, dans ces missions, l'occasion qui déve-
loppa le don extraordinaire qu'il avait reçu de Dieu, pour

annoncer la parole sainte. Le genre de ses discours, son accent, son regard seul, tout en lui conçoit à produire les impressions les plus fortes et les plus vives (1)*. Nous en rapporterons, dans la suite, des exemples remarquables.

Il avait connu M. Olier à Paris, en 1636, et, comme il allait exercer son zèle en Provence, il eut le désir de lui offrir ses services en passant. « Quoique j'aie peu vu

» M. Meyster, écrivait le père de Condren à M. Olier, j'ai
 » reconnu en lui un grand zèle, et beaucoup d'application
 » au salut du prochain ; il pourra servir pour ce qui vous
 » reste à faire dans votre mission présente, si vous le ju-
 » gez ainsi. Il me semble être de ceux qu'il faut laisser
 » conduire à l'esprit de Notre-Seigneur, qu'il ne faut pas
 » captiver en lui, comme aussi il ne faut pas qu'il serve
 » de règle aux autres. Nous avons à le vénérer, et à nous
 » humilier de ce que nous ne sommes pas dignes de la
 » grâce que Dieu lui fait. Nous devons servir cependant à
 » fournir matière à son zèle, en lui donnant l'occasion de
 » travailler. J'estime certainement heureux les peuples
 » auxquels Dieu l'envoie, et qui peuvent cueillir les fruits
 » de son esprit. Je reconnais, ce me semble, et honore en
 » lui quelque chose de la grâce apostolique à laquelle je
 » supplie Notre-Seigneur de nous donner quelque part (2). »

Il parut, en effet, que le dessein de Dieu, en envoyant M. Meyster travailler aux missions d'Auvergne, fut de faire éclater en lui les richesses de sa grâce.

« C'est en ces quartiers-là, dit M. Olier, que notre bon
 » Seigneur a commencé à verser ses extraordinaires béné-
 » dictions sur ce grand serviteur, M. Meyster, homme
 » vraiment apostolique. C'est là où M. Perrochel, qui a
 » produit tant de bien à Paris, a fait son premier appren-
 » tissage ; de même que M. l'abbé de Foix, à qui Dieu a
 » donné depuis tant de bénédictions, et beaucoup d'autres
 » aussi ; enfin, c'est en ces pays que quelques-uns de ces
 » messieurs, qui ont paru ensuite avec tant d'éclat dans

(1) *Essai sur l'influence de la religion en France, etc.* t. I. p. 273. — *Grandet. Vies Ms. t. I. p. 223.*

* NOTE 4.

20 mars 1637.

(2) *Lettres aut. du père de Condren. — Lettres aut. de M. Olier, p. 243. 244.*

(1) *Mémoires aut. de M. Olier.*
t. I. p. 153-154.
155. — *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers,*
t. I. p. 184-185.

* NOTE 5.

(2) *Lettre aut. du père de Condren, à M. de Donnadieu.*

(5) *Ibid.*

(4) *Récit de l'enfance du père Amelote.*

VII.
Fruits étonnants de ces missions. Zèle de M. Olier.

Paris, ont commencé à goûter la douceur de ce ministère (1). » Le père de Condren espérait, en effet, que les missions de M. Olier seraient une source de grâce, et ranimeraient le zèle des âmes dans la congrégation de l'Oratoire, et même dans le clergé. Dans ce dessein il aurait désiré, comme il l'écrivait, vers ce même temps, à M. Barthélemi de Donnadieu, évêque de Comminge, ami intime de M. Olier, qu'un père de l'Oratoire, en qui il avait mis une entière confiance, eût pu y assister. Le père Barrême achève son Carême à Joyeuse*, disait-il; j'eusse été bien aise qu'il eût été en la mission que fait M. l'abbé Olier de Pébrac, pour voir l'ordre qu'ils tiennent, et apprendre avec eux ce que Notre-Seigneur leur voudra enseigner, et ce que l'expérience leur montrera. On me mande des merveilles de la grâce qu'il plaît à Dieu de répandre sur leur travail. Il est vrai qu'ils s'y conduisent fort apostoliquement (2). » Ces exemples touchants et ces fruits extraordinaires de grâce inspirèrent sans doute à M. Amelote et à M. de Bassancourt le pieux dessein dont parle le père de Condren dans la même lettre : « Ces messieurs sont sur le point de commencer une mission en Saintonge. Ils partiront d'ici à pied, le bâton à la main et sans serviteurs, et iront commencer par un pélerinage à Notre-Dame-des-Ardilliers (3). » Ils arrivèrent, en effet, de la sorte en Saintonge, et prêchèrent la mission à Champ-Dolent, dont M. Amelote était prier depuis longtemps, et où il faisait alors sa première visite (4).

Pour éviter la répétition des mêmes choses, qui se renouvelèrent dans chaque mission, nous nous contenterons de rapporter ici les principaux traits répandus dans les divers mémoires que nous avons sous les yeux. A peine cette compagnie d'hommes apostoliques avait-elle passé dans un canton, que, de toutes parts, on voyait accourir les pauvres habitants, non-seulement des campagnes voisines,

mais
s'est
la pa
très
proc
l'Egli
liber
tières
corde
répar
marq
étaie
sion
leurs
les,
roisse
piété.
» taie
» par
» vél
Po
lut de
tant
ces tr
les av
missi
peup
part
» fus
» mo
» gra
» jeta

† M
ment

mais des bourgs et des villages même les plus éloignés. Ils s'estimaient assez recompensés de leurs longues fatigues, par la paix de la conscience qu'ils remportaient, après être rentrés en grâce avec DIEU. Restitutions, ennemis réconciliés, procès terminés au gré des parties †, hérétiques ramenés à l'Eglise, pécheurs scandaleux, qui avaient vieilli dans le libertinage, devenus des exemples de ferveur; familles entières, divisées depuis longtemps, vivant enfin dans la concorde et l'union la plus parfaite; une infinité de sacrilèges réparés par des confessions générales, accompagnées des marques les moins équivoques d'un sincère retour (1), tels étaient les effets ordinaires que produisait chaque mission (2); en sorte que, parmi les curés qui avaient pour leurs troupeaux la charité que doit un pasteur à ses ouailles, c'était à qui attirerait les missionnaires dans sa paroisse, pour en bannir les désordres, et y faire fleurir la piété. « Riches et pauvres, prêtres et peuples, tous profitaient tellement de la mission, que la face de chaque paroisse, qui recevait cette grâce, était totalement renouvelée et n'était plus reconnaissable (3). »

Pour entretenir dans son serviteur ce zèle ardent du salut des âmes, et ne lui laisser aucune relâche au milieu de tant de fatigues et de sueurs, DIEU permit que, durant ces travaux, il fût affligé de peines intérieures (4). M. Olier les avait éprouvées, comme on l'a dit, à l'occasion d'une mission que les prêtres de Saint-Lazare donnèrent aux peuples des Cévennes, et à laquelle il ne prit point de part (5). « Croyant avoir été infidèle à la grâce, dit-il, je fus si affligé pendant deux ans, et je souffris tant de remords et de scrupules, et même de sécheresses et de grandes obscurités, que, souvent, le long du jour, je me jetais à genoux, et disais à DIEU avec larmes et soupirs :

† M. Olier avait avec lui, dans ses missions, un homme spécialement chargé d'accommoder les différends à l'amiable (1).

(1) *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. I. p. 180.

(2) *Ibid.* p. 155.

(3) *Ibid.* t. I. p. 183.

(4) *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. I. page 185. — *L'Année Dominicaine*, etc. — *Remarques historiques*, t. III. p. 464.

(5) *Vie de M. Olier, par le père Giry*, partie I^{re} chap. VII. — *Remarques historiques*, t. III. p. 512.

(1) *Vie de M. Olier par M. de Bretonvilliers*, t. I. p. 156.

» Mon Dieu, dont la puissance est infinie, et dont la sagesse
 » a des ressorts sans nombre, réparez par vos inventions la
 » perte que vous souffrez par mes infidélités; envoyez en
 » ces lieux des personnes qui vous servent mieux que moi;
 » je leur cède toute la gloire que vous m'aviez présentée;
 » pour vous, n'en souffrez pas. Je n'eus point de consolation
 » jusqu'à ce que j'appris que j'avais bien fait de ne me point
 » hâter, et que l'évêque du lieu n'eût point agréé mes ser-
 » vices, comme il le fit connaître. Je pense que ces dou-
 » leurs servirent à expier d'autres infidélités, dont je pou-
 » vais m'être rendu coupable; et ce qui m'a beaucoup réjoui
 » a été d'apprendre, par la bouche d'un très-grand servi-
 » teur de Dieu, que, vers ces temps, il alla en ce même pays
 » travailler avec grande bénédiction, et que, bien qu'il fût
 » obligé de prêcher aussi en Poitou, il se sentit assez de
 » forces pour aller aux Cévennes. Dieu soit béni à tout
 » jamais! (1) »

(1) *Mém. aut.*
de M. Olier, t. 1.
p. 150. 101.

VIII.

M. Olier se
 dévoue aux dio-
 cèses de Cler-
 mont, du Puy
 et de Viviers.
 Ministre con-
 fondu.

(2) M. Le Bre-
 ton. *Attestations*
aut. p. 176.

Durant le cours de ces missions, et lorsque la vivacité de
 son zèle lui faisait encore ressentir ces remords cuisants,
 M. Olier, célébrant un jour le saint sacrifice à Clermont, se
 sentit porté à offrir à Notre-Seigneur les peuples du Velay, du
 Vivarais et de l'Auvergne; dans ce moment il lui sembla que
 Dieu le chargeait du soin de ces provinces (2); mais n'osant
 prendre de lui-même aucune résolution, il en écrivit au père
 de Condren. « Mon directeur me manda, dit-il, que quand no-
 » tre bon maître m'aurait donné un esprit nouveau, je pour-
 » rais parcourir ces provinces infectées de l'hérésie, et pour
 » lesquelles Notre-Seigneur me donnait une particulière
 » charité. Je prie notre bon Dieu de me faire la grâce de les
 » aider par moi ou par autrui; et j'espère y contribuer, en
 » faisant tout ce que sa bonté daignera me témoigner de-
 » voir leur être avantageux, sans rien épargner pour la
 » conversion de ces provinces désolées (3). » M. Olier eut,
 en effet, la consolation d'y travailler au rétablissement de
 la religion et de la piété, non-seulement par les missions

(3) *Mém. aut.*
de M. Olier, t. 1.
p. 159.

qu'il leur procura (1), mais encore par les séminaires de Viviers, du Puy et de Clermont, qu'il y établit avant sa mort, et qui, en donnant à ces provinces une suite non interrompue de zélés pasteurs, y ont rendu permanent le bien qu'il s'était efforcé d'y produire.

(1) *Année Dominicaine*, etc.
— *Re marques historiques*, t. III, 464 — *Vie de M. Olier, par le père Giry*, part. 1^{re}, chap. VII. *Ibid.* p. 515.

Son zèle pour la conversion des hérétiques de ces contrées, sembla prendre de nouveaux accroissements par les bénédictions dont Dieu se plut dès-lors à le couronner. Un ministre, fort accrédité dans le pays, et qui s'était vu défié publiquement, par l'un des prêtres de saint Vincent de Paul, très-habile controversiste, profita de l'absence de ce missionnaire pour défier lui-même les autres à son tour; il leur proposa donc d'entrer avec lui en explication sur les matières qui divisent les Calvinistes d'avec l'Eglise Romaine. « Me voyant abandonné à moi-même, dit » M. Olier, je n'eus recours qu'à mon Dieu, et me mis en » prière, lui demandant qu'il lui plût me défendre, et suppléer à mon ignorance qu'il savait être aussi grande que » possible; après quoi, je fis dire au ministre que volontiers je m'aboucherais avec lui, et que, puisqu'il voulait disputer, j'étais tout prêt à le recevoir. Il se met, en effet, en chemin pour venir nous trouver, et arrive tout proche de la maison où nous demeurions; mais à peine » a-t-il rencontré une croix, qui est à cinquante ou soixante » pas, que, tout-à-coup, saisi d'une secrète frayeur, il rebrousse chemin, et s'en retourne à sa maison sans plus » oser paraître: comme si le signe de la croix, qui chasse » nos ennemis, l'eût mis en fuite lui-même. Notre bon » Dieu a grande pitié de ses pauvres ouvriers, et se plaît à » les défendre de la confusion: tant il est vrai que quiconque a recours à Dieu, et se confie en lui, ne sera jamais » confondu (2). »

(2) *Mém. aut. de M. Olier*, t. I, p. 158. — *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. I, p. 186.

IX.

Dans chacune de ses missions, M. Olier eut la consolation de gagner plusieurs hérétiques à l'Eglise, en même temps qu'il ramenait ou qu'il affermissait les

Lettre à MM. de la Conférence de Saint-Lazare.

catholiques dans la pratique de leurs devoirs. C'était partout la même abondance de grâces; les mêmes prodiges se renouvelaient à chaque mission. A la fin de la quatrième, il écrivait, le 10 février 1637, à saint Vincent de Paul et aux ecclésiastiques de la Conférence de saint Lazare, la lettre suivante, qu'Abelly nous a conservée (1) :

(1) *Abelly*, liv. II, chap. I. — *Collet*, t. II, p. 552, 553.

« La quatrième de nos missions a été terminée
 » il y a quinze jours, et il s'y est fait plus de deux
 » mille confessions générales, quoique nous ne fussions
 » que six ouvriers, et sur la fin, huit. Nous étions tous
 » accablés par l'affluence du peuple qui y abordait de
 » sept ou huit lieues de pays, nonobstant la rigueur du
 » froid et l'incommodité du lieu, qui est un vrai désert. Ces
 » bonnes gens apportaient leurs provisions pour trois ou
 » quatre jours, et se retiraient dans les granges, et là on les
 » entendait conférer ensemble de ce qu'ils avaient ouï à la
 » prédication et au catéchisme; et à présent l'on voit ici
 » les paysans et leurs femmes faire la mission eux-mêmes
 » dans leurs familles, les bergers et les laboureurs chanter
 » les commandements de Dieu dans les champs, et s'inter-
 » roger les uns les autres de ce qu'ils ont appris pendant
 » la mission †. Enfin, la noblesse, pour laquelle il semblait
 » que nous ne parlions pas, nous servant d'un langage
 » aussi grossier que nous le faisions, après s'être acquittée
 » chrétiennement et exemplairement de son devoir, ne
 » nous a pu laisser partir qu'en fondant en larmes. Cinq
 » Huguenots ont abjuré leur hérésie en cette dernière mis-
 » sion, quatre desquels, qui nous fuyaient auparavant, sont
 » venus eux-mêmes nous y chercher; et cela, Messieurs,

† La dévotion à la sainte Vierge, dit ailleurs le serviteur de Dieu, a depuis continué dans ces cantons, et l'on voit encore ces pauvres gens, porter toujours leur chapelet à la main et le réciter lorsqu'ils vont au travail ou qu'ils en reviennent (1).

(1) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. I, p. 151.

« pour nous apprendre, comme vous me l'avez souvent
 « enseigné, que la conversion des âmes est l'ouvrage de la
 « grâce, que nous y mettons souvent empêchement par
 « notre propre esprit, et que Dieu veut toujours opérer,
 « ou dans le néant, ou par le néant ; c'est-à-dire en ceux et
 « par ceux qui reconnaissent et confessent leur inutilité
 « et leur impuissance.

Une des fonctions de la mission, à laquelle M. Olier s'attachait de préférence, était l'instruction des enfants. On ne se lassait point d'admirer la charité ingénieuse avec laquelle il savait captiver leur attention, en leur expliquant les éléments de la doctrine chrétienne, ou en leur faisant goûter le lait de la piété. Après les pénibles travaux de la confession et de la prédication, c'était là un de ses délassements ordinaires ; l'humilité avec laquelle il traitait les enfants, et le tendre amour qu'il leur témoignait, attiraient mille bénédictions sur son ministère. A le voir ainsi s'abaisser, on eût dit qu'il se mettait au-dessous du plus petit d'entre eux, et qu'il se serait estimé heureux d'avoir à exercer cette fonction toute sa vie (1). Pour leur rendre la mission utile, ainsi qu'aux autres fidèles, il les préparait, par des catéchismes et des exercices journaliers, à une communion générale, cérémonie touchante qui tirait des larmes de tous les assistants. Elle était précédée d'une autre non moins attendrissante ; les enfants interpellés promettaient à haute voix d'observer le quatrième commandement : *Tes père et mère honoreras, afin que tu vires longuement*, et allaient ensuite en procession dans la paroisse avec l'ordre et le recueillement le plus religieux.

Non content de se livrer ainsi à l'instruction des petits enfants, M. Olier sut communiquer encore ce même esprit de zèle aux ecclésiastiques de ces provinces. Jamais on n'y avait vu les curés plus assidus à catéchiser la jeunesse, et à prêcher la doctrine chrétienne à leurs paroissiens. Un

X.

M. Olier sanctifie aussi les petits enfants, et inspire le même zèle au clergé.

(1) Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. I, p. 149. 154.

(1) *Vie M. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. 1. p. 185. — Vie du même par le père Giry, 1re part. chap. xii. — Remarq. hist. t. III. p. 515.*

grand nombre de chanoines et de prieurs se livrèrent , comme à l'envi , à cette fonction , prêchant et catéchisant dans les villes et les campagnes ; en sorte que les ouvriers apostoliques , en petit nombre dans la plupart des cantons avant l'arrivée de M. Olier , s'y trouvèrent dès-lors en abondance , toujours prêts à partir au premier signal (1).

« Je ne puis m'empêcher de penser , dit lui-même , que ce » changement admirable ne soit l'effet des prières de sœur » Agnès , cette sainte âme , qui a tant prié Dieu pour apai- » ser sa colère , et convertir les peuples de ces contrées. La » pensée du père de Condren était que bien souvent tout » le fruit d'une prédication avait été obtenu par les prières » de la plus pauvre petite femme qui soit dans l'église ; au » lieu que le prédicateur , simple canal de la grâce , n'a » pour lui , dans son partage , que la pure vanité. Dieu m'en » préserve à tout jamais , et me pardonne toute celle du » passé (2) ! »

(2) *Mém. aut. de M. Olier, t. 1. p. 155. — Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. 1. p. 524. 185.*

XI.

Zèle de M. Olier pour la sanctification du clergé des diocèses du Puy et de S. Flour.

Pour fournir un aliment à la ferveur qu'il avait allumée dans les cœurs de ces ecclésiastiques , M. Olier porta les chanoines de l'église cathédrale et les ecclésiastiques du Puy à former une compagnie semblable à celle qui se réunissait à Saint-Lazare , et leur donna les mêmes régle-
ments , avec quelques légères modifications. Il ne se sépara d'eux qu'après les avoir accoutumés à s'assembler toutes les semaines , pour conférer ensemble sur les devoirs de leur vocation , et se renouveler dans la piété sacerdotale (3) ; et , comme il ne faisait rien sans en rendre compte à saint Vincent de Paul et aux ecclésiastiques de la Conférence de saint Lazare , il leur écrivit la lettre suivante :

(3) *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. 1. p. 151. 185. 190. — M. Beigel. Attestations aut. p. 171.*

« Vous êtes établis , par Notre-Seigneur , dans la ville de » Paris , comme des lumières posées sur un grand chande- » lier pour éclairer tous les ecclésiastiques de la France ; » à quoi vous devez être particulièrement encouragés par » les grands fruits que fait dans la ville du Puy la compa- » gnie de messieurs les ecclésiastiques qui ont heureuse-

« ment
« de vo
« se fo
« des p
« ils se
« lieux
« voyan
« l'ouve
Dans
chapitre
imiter u
tièreme
une sain
et un au
« Ces ch
« exerci
« leur m
« leur é
« sites
l'exempl
unis de
Lazare
Abelly
écrite a
d'octobr
viteur d
diocèse
« obtenu
« pour f
« de Pél
« il se p
« d'octob
« la Com
« mande
« la réfo

« ment participé à votre esprit. Ils donnent des exemples
 « de vertu qui ravissent toute la province ; les catéchismes
 « se font par eux en plusieurs endroits de la ville ; la visite
 « des prisons et des hôpitaux y est fréquente ; et, à présent,
 « ils se disposent pour aller faire la mission dans tous les
 « lieux qui dépendent du chapitre. Je demeure confus,
 « voyant leur zèle, et de ce qu'ils désirent que j'aie fait
 « l'ouverture de leur mission, en étant si peu capable (1). »

Dans ses Mémoires, M. Olier, en faisant l'éloge du chapitre du Puy, forme le vœu de voir d'autres chapitres imiter un si bel exemple (2). Ces desirs ne furent pas entièrement stériles ; il eut lui-même la consolation d'établir une sainte émulation de ferveur entre le chapitre du Puy et un autre également considérable qu'il ne nomme pas.

« Ces chapitres, dit-il, catéchisent, confessent, donnent les
 « exercices aux ordinands, font des missions, édifient par
 « leur modestie ; et ils se sont présentés l'un et l'autre à
 « leur évêque, pour être ses précurseurs dans ses vi-
 « sites (3). » Il ajoute que le chapitre de Noyon imita
 l'exemple de celui du Puy, et que tous deux s'étaient
 unis de société à l'assemblée des ecclésiastiques de Saint-
 Lazare (4).

Abelly, en rappelant une lettre que M. Olier avait écrite aux membres de cette même assemblée, au mois d'octobre 1636, nous fait encore connaître ce que le serviteur de Dieu entreprit pour la réforme du clergé du diocèse de Saint-Flour. « Ce très-digne abbé, dit-il, ayant
 « obtenu de M. l'évêque de Saint-Flour son agrément,
 « pour faire la retraite aux curés du diocèse dans son abbaye
 « de Pébrae, et même les exercices de l'ordination, comme
 « il se pratiquait à Paris ; il écrivit une lettre, au mois
 « d'octobre de l'année 1636, à MM. les ecclésiastiques de
 « la Conférence de Saint-Lazarus, de Paris, pour leur de-
 « mander du secours, en leur représentant qu'il y allait de
 « la réformation de tout un diocèse (5). Il reçut les curés

(1) *Abelly*, l. II, ch. III, sect. V. — *Collet*, l. I, p. 205.

(2) *Abrégé du 9^e cahier des Mémoires ant. de M. Olier*, par M. Bourbon.

(3) *Analyse du 9^e cahier*, etc. par M. Leschas-sier, p. 35.

(4) *Abrégé du 9^e cahier*, par M. Bourbon.

(5) *Abelly*, l. I, chap. 52. *Ms.*

et les ordinands dans son abbaye, les défraya durant tout le temps des exercices, et procura même aux plus pauvres les secours temporels nécessaires à eux ou à leurs paroisses. Le grand ascendant qu'il avait sur eux, et la confiance qu'ils lui témoignaient en toute rencontre, était l'effet de la sainteté de sa vie, surtout de son humilité et de son désintéressement. Étant un jour à Saint-Hpise, il pria son grand-vicaire, frère Guérin Joanneur, religieux, d'aller à Pébrac pour lui apporter quelques papiers dont il avait besoin; celui-ci refusa d'obéir, ce qui obligea M. Olier à lui dire quelques paroles un peu dures: mais quelques heures après, il en eut tant de déplaisir, qu'il chercha ce religieux pour se jeter à ses genoux et lui demander pardon (1). Dans une assemblée, que l'évêque de Saint-Flour avait convoquée pour régler l'imposition des dîmes sur les bénéfices de son diocèse, ce prélat et les autres membres de l'assemblée sachant le saint usage que M. Olier faisait de ses revenus, lui offrirent de décharger son abbaye; il en parut choqué, et leur répondit ces paroles, qui leur donnèrent encore une plus haute opinion de sa vertu: « Il n'est pas raisonnable, Messieurs, de soulager » les abbés, qui ont d'ordinaire beaucoup de revenus, et » ne font rien, pour faire peser toutes les charges sur les » pauvres curés, qui travaillent beaucoup et n'ont qu'un » revenu fort modique (2). » Un ecclésiastique, qu'il avait chargé de régler ses comptes avec le fermier-général de son abbaye, vint lui apporter l'acte de ce règlement, et une somme de plus de 5,000 livres qu'il avait touchée pour lui. M. Olier signa les comptes sans vouloir les vérifier, quelque instance que lui en fit cet ecclésiastique, et il abandonna la somme pour qu'on l'employât à faire de nouvelles missions: enfin, dans l'espace de dix-huit mois, il dépensa plus de 16,000 livres, tant pour la subsistance des missionnaires, que pour soulager les pauvres de ces cantons (3).

(1) M. Valentin. *Attestations aut.* p. 176. — *Vie de M. Oliers*, par M. de Bretonvilliers, t. I. p. 155. 156.

(2) M. de Breton. *Attestations aut.* p. 175.

(3) M. Valentin. *Attestations aut.* p. 166. — *Vie de M. Oliers*, par M. de Bretonvilliers, t. I. p. 180. 181.

Autant il avait soin de ses coopérateurs, autant il semblait s'oublier lui-même : lorsqu'il allait à Vieille-Brioude, dans le voisinage de laquelle étaient situées diverses dépendances de son abbaye, il logeait chez le prieur, qui se faisait un honneur de lui céder sa chambre, comme à son abbé : elle était à deux lits, l'un destiné pour lui-même, l'autre pour un ecclésiastique qui l'accompagnait ; et c'était toujours ce dernier que M. Olier retenait pour son usage, parce qu'il était fort petit et très-simple (1). S'il se plaignait alors, c'était d'être traité avec trop de ménagement, et de ne point assez pratiquer la pauvreté évangélique. M. Reboul, archiprêtre du diocèse de Saint-Flour, ayant eu occasion de l'accompagner quelquefois dans ses voyages, rapportait depuis, que la grande et continuelle application de M. Olier à Dieu lui faisait oublier de prendre ses repas, et qu'il l'avait chargé de l'en faire souvenir.

Pendant que M. Olier semait avec tant de fruit dans le champ du père famille, l'homme ennemi n'épargna rien pour anéantir ses travaux. Dieu permit que plusieurs habitants des environs de Pébrac lui suscitassent de grands obstacles ; et que, pour récompense de son zèle, il ne reçût que des injustices et des vexations de la part même de ceux qui auraient dû montrer plus d'empressement à le seconder. Entre les habitants les plus riches et les plus recommandables du pays, il s'en trouva qui se firent un mérite de le persécuter, et qui, non contents d'avoir usurpé une partie des biens de son abbaye, soulevèrent contre lui tous les libertins du canton, qui ne voulaient pas entendre parler de mission et de réforme. Enfin, les mieux disposés n'osaient prendre parti pour lui, voyant qu'il avait à lutter contre des ennemis que leur force et leur audace rendaient redoutables (2). « Je me voyais environné, dit-il, de la noblesse de France la plus vio-

(1) *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. I. p. 153. — M. Valentin. Attestations aut. p. 166.*

XII.
Plusieurs gentilshommes le poursuivent à main armée.

(2) *Vie de M. Olier, par le père Giry, part. I. re. chap. VII. — Remarques historiques, t. III. p. 512.*

» bien d'église, auquel ils portaient envie, qu'à cause des
 » emplois que je venais de remplir. Je n'avais donc que
 » Dieu seul pour moi, et, sans doute, il était assez fort
 » pour me défendre. Il y avait dans les environs, une
 » douzaine de gentilshommes qui venaient pour intimider
 » les paysans, lorsque je voulais donner les fermes au
 » plus offrant, et qui les empêchaient, par leurs menaces,
 » d'enchérir sur le prix, afin qu'à leur défaut je me visse
 » obligé de remettre entre leurs mains les terres de mes
 » bénéfices... J'avais affaire moi seul à l'homme du monde
 » le plus dangereux, qui me suscitait toutes ces traverses;
 » il s'était rendu redoutable à tout le pays par ses actes
 » de violence, surtout depuis un attentat audacieux qu'il
 » avait commis, en poignardant, dans son lit, un M. de
 » Montmorency, oncle ou cousin du duc de ce nom qui a
 » été décapité (1).»

(1) *Mém. ant.*
de M. Olier, t. I.
 p. 114. 115. —
Année Domini-
caine, etc. — *Re-*
marques histori-
ques. t. III. p.
 464.

XIII.

Dieu le pro-
 tège dans les
 dangers.

Tel est le récit que fait M. Olier de la pénible situation où il se trouvait alors. Rien ne put cependant abattre son courage; la prière, la patience et la confiance en Dieu étaient les seules armes dont il savait user contre ses persécuteurs, et l'unique vengeance qu'il avait appris à tirer de leurs vexations: ces armes ne furent pas impuissantes.
 « Je me souviens, dit-il, d'une protection bien remar-
 » quable dont Dieu nous favorisa pendant nos missions.
 » Revenant un jour d'exhorter de pauvres peuples, et
 » étant seul et mal monté, je rencontrai, par la campagne,
 » à vingt pas de moi, deux cavaliers, accompagnés d'un
 » homme de pied, qui paraissait leur servir d'espion. Dès
 » qu'ils m'eurent aperçu, ils mirent la main au pistolet,
 » qu'ils tirèrent du fourreau, attendant ma rencontre;
 » mais, au lieu d'aller les joindre, je me détournai vers une
 » petite chapelle, devant laquelle j'avais catéchisé quelques
 » pauvres trois jours auparavant. Lorsque j'étais dans
 » cette appréhension, un prêtre assez éloigné de moi, et
 » qui était au bas d'une vallée, ayant pris l'alarme, accour-

» r
 » b
 » ca
 » de
 » m
 » A
 » av
 » d'
 » vo
 » da
 » co
 » D
 par
 plus
 en fa
 pour
 » ral
 » pe
 » qu
 » int
 » vis
 » po
 » ac
 » les
 » sin
 » qu
 » sou
 » rev
 » un
 » un
 » l'ai
 » Ah
 » s'a
 Ce
 Tess

» rut vers moi pour me secourir. Il vint à moi à toute
 » bride, croyant que ces gens avaient tiré l'épée contre moi ;
 » car, dans l'éloignement où il était, il avait pris la lueur
 » de leurs pistolets pour l'éclat d'une épée nue. Dès qu'il
 » m'eut joint, il me dit avec une hardiesse non pareille :
 » Allons, allons ; et me pressa de pousser auprès d'eux
 » avec courage ; ce que nous fîmes avec d'autant plus
 » d'assurance, que, dès qu'ils avaient vu de loin ce prêtre
 » venir se joindre à moi, ils avaient remis leurs pistolets
 » dans le fourreau. Je prie Notre-Seigneur de vouloir me
 » conserver toujours sous sa sauve-garde (1). »

(1) *Mém. aut.*
de M. Olier, t. I.
 p. 112. 113.

Dans le temps même où l'orage formé contre M. Olier, par les gentilshommes des environs de Pébrac, grondait le plus contre lui, il éprouva combien Dieu se plait à adoucir, en faveur des siens, les hommes les plus féroces, et à changer pour eux les loups en agneaux. « Par une conduite admirable de la protection de Dieu, qui favorise ses moindres
 » petits serviteurs, dit-il, sur la fin d'une grande maladie
 » que j'eus après nos missions, le gentilhomme le plus
 » intraitable et le plus dangereux dont j'ai parlé, vint me
 » visiter dans mon lit, me témoignant par là son déplaisir
 » pour toutes les peines qu'il m'avait causées ; il était
 » accompagné de sa femme et de trois de ses filles (2),
 » les seules qu'il eût alors dans le pays. Ce trait me fit
 » singulièrement admirer et adorer la providence de Dieu,
 » qui humilie, comme il lui plaît, et exalte les siens selon
 » son bon plaisir (3). Je dirai encore qu'un jour, m'en
 » revenant au petit pas, il prit tout-à-coup à mon cheval
 » un caprice qui le fit sauter du lieu où je marchais dans
 » un chemin fort bas qui était à côté ; me voyant ainsi en
 » l'air, tout surpris de ce saut inopiné, je me mis à crier :
 » Ah ! mon Dieu, mon amour ! et sur le champ mon cheval
 » s'arrêta (4).

(2) *Vie de M.*
Olier, par le père
Giry, partie Ire.
 ch. VII. — *Re-*
marques histori-
ques, p. 513.

(3) *Mém. Ib.*
 p. 113.

(4) *Ib. p. 138.*
 XIV.

Ce fut vers ce même temps que M. Olier connut Marie Tessonnière, l'une des âmes les plus élevées de son siècle, prie de Valence.

et qu'on a comparée à sainte Thérèse, pour l'éminence de ses dons. Cette sainte veuve, appelée communément Marie de Valence, de la ville où elle résidait, s'était mise autrefois sous la conduite du père Coton, Jésuite, pour se prémunir contre les illusions qu'elle redoutait souverainement ; et, depuis que ce guide sage et éclairé eut dissipé ses inquiétudes, elle fit toujours de nouveaux progrès dans les voies de la perfection (1). Le cardinal de Bérulle, saint Vincent de Paul, et d'autres grands personnages de ce temps, en avaient la plus haute estime ; jusque-là que saint François de Sales ne craignait pas de l'appeler une relique vivante *. Durant le cours de ses missions, M. Olier eut la pensée d'aller la visiter, et, dans ce dessein, il se rendit à Valence (2). Cette sainte femme, alors âgée de plus de soixante ans, était sans cesse occupée des moyens de glorifier la très sainte Trinité : c'était là son attrait dominant, et comme sa grâce particulière. L'impression qui saisit M. Olier en la voyant, et les mouvements extraordinaires de religion qu'il ressentit, lui firent croire que Dieu le mettait lui-même en participation de la même grâce. Dès ce moment et jusqu'à sa mort, il éprouva un désir ardent d'imprimer le respect et l'amour de l'adorable Trinité dans tous les cœurs ; désir qui l'a porté à composer la belle prière du matin, par laquelle les ecclésiastiques du séminaire de Saint-Sulpice honorent tour à tour les trois divines personnes, et se consacrent à elles (3).

Marie de Valence éprouva, de son côté, des impressions intérieures toutes semblables, et se sentit pénétrée de respect en la présence du serviteur de Dieu : comme si elle se fût approchée de Jésus-Christ, caché au très-saint Sacrement de l'autel. « Après la mort de sœur Agnès, dit-il » lui-même, Notre-Seigneur me donna la connaissance de » sœur Marie de Valence, qui me témoigna tant d'ouverture, que, depuis la mort du Père Coton, son directeur, » elle n'en a jamais tant témoigné à personne ; jusque-là

(1) *Vie du père Coton, par le père d'Orléans*, in-4^o. 1688. p. 274.

* NOTE 6.

(2) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. II. p. 26.

(3) *Ibid.* t. V. p. 588. et suiv.

« qu'elle voulut me découvrir toutes les grâces qu'elle
 « avait reçues depuis la mort de son directeur, et m'ap-
 « prendre celles qu'elle avait mises par écrit de son vivant; ^{(1) *Esprit de*}
 « elle a pour moi une vraie charité de mère (1). » Le ^{*M. Olier, t. II.*} p. 363.

dessein de la Providence, en formant cette union entre
 eux, fut de donner à M. Olier un nouveau secours qui
 l'aidât dans l'œuvre de sa sanctification, et de nouvelles
 lumières sur sa vocation future. L'une des dévotions de
 Marie de Valence était de prier chaque jour pour le
 clergé séculier. Elle demandait à Notre-Seigneur de rem-
 plir tous les prêtres de piété, de science, de pureté d'in-
 tention, de zèle, de détachement (2), en un mot de toutes
 les vertus apostoliques; et l'on est fondé à croire que, pour
 consoler sa servante, DIEU lui fit connaître quelque chose
 du renouvellement qu'il allait opérer dans l'ordre sacer-
 dotal. Au moins lui donna-t-il une vue surnaturelle de la
 destinée de M. Olier, comme ce dernier nous l'apprend.

^{(2) *Recueil des*}
bons prêtres, etc.
 p. 18.

« Ce fut Marie de Valence, dit-il, qui m'assura, après ^{(3) *L'Esprit de*}
 « avoir prié pour moi, que Notre-Seigneur voulait faire ^{*M. Olier, t. II.*}
 « de grandes choses, par mon ministère, dans son ^{p. 564. — *Ana-*}
 « Eglise (3). — Je bénis DIEU, dit-il ailleurs, qui, dans tous ^{*lyse du 10^e ca-*}
 « les états périlleux de ma vie, a suscité pour moi des ^{*hier des Mémoi-*}
 « âmes saintes, et peut-être des plus saintes, et qui non- ^{*res de M. Olier.*}
 « seulement a permis qu'elles eussent avec moi des liaisons
 « spirituelles, mais leur a ordonné de m'offrir continuelle-
 « ment à lui dans les temps de leur union plus intime avec
 « sa divine bonté. O grand DIEU! je vous suis infiniment
 « redevable pour tous ces biens, comme aussi à ces âmes
 « bien-aimées, qui se sont si puissamment intéressées
 « pour mon salut. Je vous rends grâces aussi de les avoir
 « portées, par des mouvements forts et puissants, à me
 « découvrir les grâces dont vous les comblez, et de
 « m'avoir ainsi fait connaître vos libéralités et vos trésors
 « en leurs personnes (4). »

^{(4) *Mémoire*}
aut. de M. Olier
 t. I. p. 89.

Dans la vie angélique de Marie de Valence, M. Olier

croyait voir une image fidèle de celle de la mère de Dieu, et sa dévotion pour cette auguste reine du ciel, non moins que sa charité pour toutes les personnes qui étaient dévouées à son culte, lui inspirèrent la résolution d'envoyer à Marie de Valence, jusqu'à sa mort, la somme nécessaire pour sa dépense de chaque année. Il en écrivit cependant au père de Condren, qui approuva ce dessein. « Mon directeur, dit-il, avait jugé utile que je donnasse à Marie de Valence cent livres par an, ce qu'elle même avait estimé devoir suffire à tous ses besoins; j'étais trop heureux de cette grâce (1). »

(1) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. II, p. 426 et 77.

XV.

M. Olier est atteint d'une grave maladie.

(2) *Année Dominicaine, etc.* — *Remarques historiques*, t. III, pag. 464, 465. — *Vie de M. Olier, par le père Giry*, partie I^{re}, ch. VIII. — *Ibid.* p. 514.

(3) M. Valentin. *Attestations autographes*, p. 165. — *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. I, p. 154.

DIEU lui en accorda bientôt une nouvelle, non moins utile à sa sanctification, quoique d'un autre genre; ce fut une maladie qui le conduisit au bord du tombeau (2), et dont il fait lui-même le récit en ces termes : « Après avoir travaillé dix-huit mois dans les emplois des missions, je disais à l'un de mes amis : Il ne me manque que quinze jours de maladie pour avoir un témoignage bien assuré que Notre-Seigneur a agréé nos travaux. Or, il arriva que précisément le dernier jour de notre dernière mission †, celle de la Motte-Canillac (3), petite ville d'Auvergne, m'en retournant à mon abbaye, je me sentis dans un certain état de paix que je n'avais jamais éprouvé en pareille circonstance; car je n'avais aucune peine, et jusque-là cependant j'en avais été environné. Il me semblait même que les croix étaient un appui et une force non pareille pour mon âme; sans elles, j'étais tout débile; en sorte que, me voyant pendant quelques instants sans peines et sans tribulation, je me trouvais si chancelant que je n'en pouvais plus, et qu'il me semblait que tout allait se perdre. Mais mon désir eut aussitôt

† M. Valentin, qui était présent à la mission de Canillac, attribua la cause de cette maladie à l'ardeur avec laquelle M. Olier prêcha, ce jour même, le sermon de clôture (1).

(1) *Attestations aut.* p. 165.

» son accomplissement ; car arrivant à Langeac, petite
 » ville à une lieue de mon abbaye, et entrant dans l'église
 » du monastère où avait vécu et où était enterrée la bien-
 » heureuse sœur Agnès, qui m'avait prédit tant de croix,
 » je fus saisi d'un mal de tête excessif, qui fut le commen-
 » cement d'une grande maladie (1). Dès que je fus frappé
 » de ce mal, je me sentis porté à faire un vœu à Monsei-
 » gneur de Genève, pour le recouvrement de ma santé, et
 » aussitôt il me sembla que j'en étais assuré. Il me sou-
 » vint que, tout d'un coup, quoique très-assoupi, ayant
 » aperçu, comme au dedans de moi, quelqu'un qui m'avait
 » béni et donné assurance que je ne mourrais pas de cette
 » maladie, j'appelai promptement mon bon ami M. de
 » Foix, que quelques mois auparavant j'avais fait venir
 » de Paris, et je lui dis : Je ne mourrai pas... ; allez cher-
 » cher le saint Sacrement à l'église du monastère.
 » Nous étions dans la chambre de l'aumônier, et, comme
 » il était deux heures du matin, il n'aurait pu, sur
 » l'heure, me procurer ce bienfait s'il était allé ailleurs.
 » Cependant le mal devint si violent, que les médecins
 » me condamnèrent ; et, ne trouvant plus de remède dans
 » leur art, l'un d'eux en essaya un qui réussit si mal,
 » qu'il me fit tomber en apoplexie ; pendant ce temps, on
 » tâcha de me confesser, mais je ne répondais qu'à demi,
 » et enfin je perdis tout-à-fait la parole. On enfonçait des
 » lancettes très avant dans mes épaules, sans que je
 » parusse en ressentir la moindre impression ; et, comme
 » on croyait que je touchais à ma dernière heure, on
 » m'administra les saintes huiles. Je me souviens que
 » dans cet état, ayant perdu la parole et l'ouïe, je répon-
 » dais cependant quand on prononçait le nom de Jésus,
 » comme aussi au nom de la très-sainte Vierge que
 » j'appelais ma *maman*, comme un enfant ; car je n'avais
 » pas l'usage de la raison. C'était mon bon ami M. de Foix
 » qui usait de ce stratagème, sachant bien que rien ne

(1) *Mém. aut.*
de M. Olier, t. I.
 p. 113. 114.

(1) *Vie de M. Olier, par le père Giry, partie 1^{re}, ch. VIII. — Remarques historiques, t. III. p. 514.*

(2) *Mémoires autog. de M. Olier, t. I. p. 115. 116. 117.*

XVI.
Soins admirables de la Providence à l'égard de M. Olier.

(3) *Ibid. t. II. p. 415.*

(4) *Ibid. t. II. p. 416.*

(5) *Ibid. t. I. p. 115. 116.*

» pouvait me réveiller de cette léthargie que ces noms ;
 » et même , en ce temps là , le nom de la très-sainte
 » Vierge plus particulièrement que tout autre. On était
 » fort étonné de ne m'entendre rien répondre à tout le
 » reste , mais seulement à ces belles paroles , qui me péné-
 » traient le cœur , et faisaient ce que mille glaives perçants
 » n'eussent pu faire (1). Cette parole touchait la partie de
 » l'âme qui n'était point engagée dans le mal , et qui ne se
 » sentait point de l'assoupissement du corps. Je pense que
 » notre maître veut que la sainte Vierge ait part à tous
 » les biens du corps et de l'esprit , qu'il fait dans le monde ,
 » comme le dit saint Chrysologue (2). »

» J'éprouvai bien , dans cette maladie , la vérité de cette
 » parole , où Notre Seigneur promet de rendre au centuple
 » ce qu'on aura quitté et sacrifié pour lui. Étant réduit à
 » l'extrémité , dans les lieux les plus déserts et les plus
 » éloignés de ma famille , Dieu voulut m'assister du se-
 » cours de sa providence , en récompense de mes travaux
 » pour lui , et me procurer des soulagements si admirables ,
 » qu'il n'y a rien de pareil dans le secours humain (3). Le
 » jour même , ou la veille de mon arrivée à Langeac , il vint ,
 » dans cette ville , deux excellents médecins comme tout
 » exprès pour moi ; l'un , de deux cents lieues , sans y avoir
 » été appelé ; l'autre avait été mandé pour assister la petite
 » fille du seigneur de la ville (4). Ce fut une nouvelle mar-
 » que de la providence de mon maître à mon égard , que
 » l'impossibilité où elle me mit de passer outre pour aller
 » à mon abbaye. Sans doute je ne pouvais y être humai-
 » nement secouru , à cause de la violence extrême de mon
 » mal , qui , en deux ou trois jours , pensa m'ôter la vie : or ,
 » ces habiles médecins , en servant la fille du seigneur , m'as-
 » sistaient aussi moi-même très-soigneusement ; le monas-
 » tère étant fort proche de la maison seigneuriale (5).
 » Pour une mère , une sœur et deux frères que j'avais quit-

» té
 » po
 » le
 » ch
 » D
 » de
 » vo
 » m
 » m
 » en
 » ma
 » d'a
 » uti
 » sur
 » me
 » aus
 » sen
 » mo
 » et
 » nir
 » em
 »
 » n'a
 » de
 » en
 » san
 » san
 » Cet
 » fan
 »
 » M
 » Edoua
 » It en a
 » vergne
 » cours c

« tés †, je trouvai des personnes sans nombre qui avaient
 « pour moi une charité plus que de sœur, de frère et de mère;
 « les services que je recevais étaient accompagnés d'une
 « charité si désintéressée et si pure, qu'il n'y avait que
 « Dieu tout seul autour de moi (1). Je n'avais que faire
 « de ma famille; j'avais celle de Dieu, mon père, qui pour-
 « voyait à mes besoins avec abondance et profusion, telle-
 « ment que non seulement le Fils de Dieu accomplit en
 « ma faveur cette prophétie, qu'on recevra cent pour un
 « en quittant pour lui la chair et ce qui lui appartient;
 « mais il me rendit, pour les personnes que j'avais quittées,
 « d'autres personnes incomparablement plus saintes, plus
 « utiles à mes besoins, et plus grandes devant sa majesté;
 « surtout mes amis qui me secoururent constamment, et
 « me furent plus frères que tous mes frères (2). Comme
 « aussi ces bonnes religieuses de Langeac, héritières des
 « sentiments de sœur Agnès, qui n'épargnèrent rien pour
 « mon soulagement; les prières, les larmes, les disciplines,
 « et toutes les inventions dont l'amour se sert pour obte-
 « nir de Dieu quelques grâces; ce furent les moyens qu'elles
 « employèrent pour obtenir ma guérison (3).

« Pendant ce temps, ma sœur, alors à Paris, et qui
 « n'approuvait pas plus mes travaux que les autres
 « de mes parents, et qui, bien au contraire, les avait
 « en aversion, vint à mourir au milieu de ses connais-
 « sances, sans être secourue par aucun de ses proches,
 « sans assistance aucune, et délaissée de tous les siens.
 « Cette mort aurait pu montrer clairement à toute ma
 « famille, que servir le monde n'est pas un avantage,

(1) *Mémoires
autograp. de M.
Olier, t. II, p.
416.*

(2) *Ibid. t. II.
p. 427. 428.*

(3) *Ibid. t. I.
p. 156.*

XVII.

Sa mère ac-
court pour l'as-
sister et le trou-
ve guéri.

† M. Olier parle ici de deux frères, François Olier et Nicolas-Edouard, les seuls qui lui restaient lorsqu'il composait ses *Mémoires*. Il en avait peut-être encore un troisième quand il partit pour l'Auvergne, René Olier, qu'il perdit, comme il le dit lui-même, durant le cours de ses missions (1).

(1) *Mémoires
aut. de M. Olier,
t. II, p. 418.*

» parce qu'il nous délaisse même à l'extrémité, et qu'au
 » contraire on a tous les biens en servant Dieu, puis-
 » qu'il oblige le monde, même malgré lui, à assister
 » ceux qu'il protège. En effet, j'étais parti pour ces
 » déserts contre le gré de mes parents : et Dieu, pour
 » montrer combien il prenait plaisir à notre dessein,
 » m'envoya ma mère elle-même, avec mon plus jeune
 » frère, pour me visiter. Sur la nouvelle de ma maladie,
 » ma mère avait entrepris ce voyage de cent lieues,
 » non seulement pour m'assister, mais pour me rame-
 » ner à Paris en carrosse : ma faiblesse extrême avait
 » besoin de ce soulagement, je n'eusse pu supporter la
 » fatigue du cheval. Enfin Dieu voulut que ma mère,
 » arrivant pour savoir l'état de ma santé, me trouvât
 » déjà guéri. Pour lui montrer qui était celui qui me
 » gardait et me protégeait dans son service, je menai
 » au devant d'elle trois ou quatre cents pauvres, qui me
 » suivirent au dehors de la ville; elle vit alors quel
 » amour les pauvres me portaient, et que leurs prières et
 » leurs vœux avaient obtenu ma guérison. Ces pauvres
 » gens disaient tous de moi, dans leur étonnement : *Il*
 » *était allé en paradis, mais il est retourné* (1).
 » Je leur suis redevable de la grâce de ma guérison,
 » que je ne méritais pas, et que toute ma famille ensem-
 » ble n'aurait pu me procurer par son argent, son in-
 » dustrie et son crédit. Je bénis Dieu, qui prend tou-
 » jours soin de conserver les siens, quoique très-chétifs
 » et très-misérables; non, on ne perd rien en le ser-
 » vant (2).

(1) *Mémoires*
aut. de M. Olier,
t. v. p. 133.

(2) *Ibid.* t. II.
pag. 416. 417.
418.

(3) *Vie de M.*
Olier, par le père
Giry, partie I^{re},
ch. VIII. — *Re-*
marques histori-
ques, t. III. p.
514.

XVIII.

Nouvelle ma-
ladie de M. O-
lier. Il est guéri
à N. D. de Bon-
Secours, à
Tournon.

(4) *Mém. aut.*
de M. Olier. t. I.
p. 136.

M. Olier se crut aussi redevable de sa guérison à saint
 François de Sales, dont il avait fait vœu d'aller visiter le
 tombeau si Dieu lui rendait la santé (3); et, ne pouvant
 alors accomplir ce vœu, il écrivit, incontinent après sa ma-
 ladie, à une communauté de religieuses de la Visitation, la
 faveur que leur bienheureux père venait de lui obtenir (4).

Mais à peine commençait-il à jouir de la santé, qu'il lui survint au genou un mal assez considérable pour donner de nouvelles inquiétudes. On attribua cet accident à la coutume qu'il avait de faire à genoux ses prières et ses oraisons, toujours fort longues. Les chirurgiens du pays voulaient lui faire des incisions qui l'eussent infailliblement estropié. « Comme je ne prévoyais pas ce péril, » j'étais tout résolu, dit-il, de passer par leurs mains. » Ma bonne mère, arrivée de Paris en Auvergne pour me voir, ne voulut pas souffrir qu'on m'exposât au danger d'être estropié toute ma vie, et s'y opposa absolument. Alors je fis un vœu à une Notre-Dame-de-Bon-Secours de Tournon*, où je me fis transporter tout boiteux, à la vue des hérétiques de ces pays, qui furent fort étonnés à mon retour (1). » M. Olier revint en effet avec l'usage libre de ses membres; son genou, dès les premiers jours, ayant repris son état naturel, sans autre remède que l'invocation de la sainte Vierge. Pendant son séjour à Tournon, il fit les exercices spirituels chez les pères de la Compagnie de Jésus (2); il y passa quinze jours dans une solitude entière, ne conversant presque qu'avec Dieu seul, et puisant sans cesse dans l'oraison de nouvelles forces pour porter les croix qui devaient achever l'œuvre de sa sanctification.

Ce fut sans doute durant ces exercices qu'il reçut les consolations dont il parle en ces termes dans ses Mémoires, sous l'année 1637: « J'eus le bien de faire une retraite sous un grand serviteur de Dieu. Pendant tout le temps qu'elle dura, je fus quasi toujours attiré à Dieu, et recueilli insensiblement sans pensées distinctes; et ce saint homme me dit que j'avais été traité en enfant de bonne maison. Je fus par lui confirmé dans la pratique de m'abandonner aux mouvements particuliers qui commençaient déjà à me régler en tout, surtout dans les affaires importantes pour la gloire de Dieu; étant réduit par

* NOTE 7.

(1) *Mém. aut. de M. Olier*, t. I. p. 110. 111.

(2) *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. I. p. 154. — M. Valentin. *Attestations aut.* pag. 166. 175.

(1) Copie des
Mémoires auto-
graphes de M.
Olier, t. I. p. 3.
et 4. — Abrégé
du 10^e cahier des
Mémoires auto-
graphes de M.
Olier.

(2) Mém. auto-
graphes de M.
Olier, t. II. p.
218. 219. — Co-
pie des Mém. etc.
t. I. p. 4. t. II.
p. 15. — Abrégé
du 10^e cahier des
Mémoires de M.
Olier.

XIX.

M. Olier re-
vient à Paris ;
paroles remar-
quables de
saint Vincent de
Paul.

» nécessité d'avoir recours à mon maître, car je n'avais
» alors aucun conseil, et je vivais dans son service aban-
» donné à ma seule conduite (1). J'appris, dans cette re-
» traite, qu'il fallait parler avec dépendance de l'esprit de
» Notre-Seigneur : ce que je n'avais pas conçu auparavant,
» ne faisant jusque-là attention qu'à agir simplement, et
» à faire mes actions dans cette soumission dont je parle,
» et ne sachant même pas qu'il fallait que nos paroles
» eussent pour principe l'esprit de notre bon Jésus. Entre
» autres grâces que je reçus dans cette retraite, je
» me souviens que, faisant oraison, ce me semble, sur
» le saint Sacrement, il me fut montré qu'il fallait former
» des prêtres auxquels on devait inspirer la dévotion et
» le zèle de la gloire du très-saint Sacrement, pour le
» porter partout. Il me fut mis devant les yeux un homme
» qui serait toujours en prières, pendant que les prêtres
» que l'on aurait instruits iraient prêchant et publiant
» cette dévotion. Je voyais cet homme à genoux devant
» DIEU, et, en même temps, d'un autre côté, des prêtres
» tout de feu, qui, grimpant sur les montagnes comme
» des lions, portaient avec zèle la piété au très-auguste
» Sacrement, dans les lieux les plus déserts et les plus
» pauvres (2). »

Après sa retraite, et lorsque sa santé fut suffisamment
rétablie, M. Olier reprit le chemin de la capitale; et, dans
le cours de ce voyage, il éprouva encore d'une manière
sensible, combien la Providence veillait sur tous ses pas.
» Étant, dit-il, dans la compagnie de ma mère, son
» carrosse versa dans un fond où les chevaux et le cocher
» devaient périr ou être estropiés; aussitôt et sans prémé-
» ditation, je m'écriai : Ah, Jésus, mon amour! Ah,
» Jésus, mon amour! et, par la bonté et la miséricorde de
» mon maître, nous ne souffrîmes aucun mal : les chevaux
» ne furent pas même blessés. Il faut que la grandeur de
» notre Dieu soit incompréhensible, puisqu'il prend de si

« grands soins d'une âme vile et méprisable , pour cela
 « seulement qu'elle doit l'aimer, et lui rendre quelque hom-
 « mage. O , que grandes et adorables sont les bontés de
 « cette divine Providence ! Je dirai bien à ce sujet , ce que
 « saint Augustin disait de soi-même : Dieu a tant de soin
 « de moi, qu'il oublie tout le monde ; ou plutôt, ses soins à
 « mon égard sont si attentifs et si constants, qu'il semble
 « n'avoir que moi seul à gouverner (1).

(1) *Mém. aut.*
de M. Olier, t. I.
 p. 158. 159.

M. Olier arriva heureusement à Paris , où l'avait
 déjà dévancé le bruit des conversions sans nombre qu'il
 venait d'opérer en Auvergne. Son nom seul, depuis son
 retour, imprimait la vénération, et personne ne l'appro-
 chait sans lui témoigner l'estime religieuse qu'on porte
 aux hommes apostoliques. Ce fut à cette occasion que
 saint Vincent, instruit déjà par ses missionnaires des
 succès étonnants de ses missions, lui dit en l'embrassant :

« Je ne sais comment vous faites, mais la bénédiction de
 « Dieu vous suit partout où vous allez (2). Cela est vrai,
 « ajoute M. Olier, et je puis bien le dire à la seule gloire
 « de mon maître : dans ces missions d'Auvergne, où nous
 « étions de pauvres petits ouvriers de paille, qui n'avions
 « aucune vertu, il y avait des bénédictions admirables, et
 « tout autres que celles que Dieu a répandues depuis sur
 « nos travaux, quoique nous eussions avec nous, dans
 « ceux-ci, des hommes de savoir et de grande piété (3). »

(2) *Vie de M.*
Olier, par M. de
Bretouwilliers, t.
I. p. 190. — Vie
du même, par le
père Giry, part.
Ire. chap. VII.
Remarques his-
toriques, t. III.
 p. 515.

S'il eût suivi son attrait, M. Olier serait promptement re-
 tourné dans ces contrées, où Dieu faisait fructifier si abon-
 damment sa parole. « J'ai toujours eu ce déplaisir de m'en
 « voir éloigné, écrivait-il dans la suite. Le père de Condren,
 « mon directeur, a eu seul le pouvoir de m'empêcher d'y
 « retourner, désirant m'associer à cette sainte assemblée
 « avec laquelle je vis maintenant. Dieu sait l'état de mon
 « cœur, et le désir perpétuel dont je brûle pour le service
 « de ces pauvres âmes. J'attends l'ordre du maître qui
 « me délie ou m'attache pour le suivre fidèlement (4). »

(3) *Mém. aut.*
de M. Olier, t. I.
 p. 159. — Collet,
 t. I. p. 204.

(4) *Mém. aut.*
de M. Olier, t. I.
 p. 154.

XX.

M. Olier allant en mission, traverse Saint-Germain-en-Laye dans une charrette.

(1) *Récit de l'en-
fance du père A-
melote; lettres au-
tég. du même.*

* NOTE 8.

Le père de Condren, toujours occupé de la pensée des séminaires, songea alors à réunir en société les ecclésiastiques dont nous avons parlé. Pour les séparer déjà de leurs familles, en les éloignant de Paris, il détermina, au printemps de cette année 1638, M. du Ferrier à aller passer l'été avec M. de Bassancourt et M. Amelote à Champ-Dolent, en Saintonge, où ils firent quelque temps en commun leurs exercices de piété, et peu après il leur envoya M. Meyster pour les former aux travaux des missions (1)*, tandis que M. Olier et les autres exerçaient leur zèle dans les environs de la capitale. Ce fut probablement alors que ceux-ci prêchèrent, au-delà de Saint-Germain, une mission que Dieu bénit sans doute, pour récompenser l'humilité avec laquelle ces dignes ouvriers l'entreprirent. Obligé de passer par cette ville, où se trouvait le Roi avec toute la Cour, M. Olier, alors sur les rangs pour l'épiscopat, fut bien aise de pratiquer, en cette occasion, la pauvreté évangélique, et de donner un rare exemple de renoncement. Car, au lieu de faire le voyage dans une voiture convenable, il proposa à ses amis de le faire dans une charrette. Quelques-uns lui représentèrent que plusieurs de la compagnie étant connus de la Cour, un tel équipage les ferait passer pour des extravagants, et que cette singularité ne pouvait manquer de donner lieu à des dérisions capables d'empêcher tout le fruit de leur ministère. Mais ces représentations ne lui firent point changer d'avis. « Notre-Seigneur entrant » dans Jérusalem monté sur une ânesse, leur répondit-il, » nous a appris le cas que nous devons faire de tout ce » qu'on pourra dire de nous. Ne s'est-on pas moqué de lui, » qui était la sagesse et la sainteté même? Ne s'est-on pas » moqué des apôtres, lorsqu'ils annonçaient l'Évangile? » Non, non, Messieurs, ne marchandons point, et allons » promptement. » Il montra tant de résolution, que, sans oser insister davantage, tous consentirent à partager avec lui la confusion qu'ils avaient cru d'abord convenable d'éviter (2).

(2) *Vie Ms de
M. Olier, par M.
de Bretonvil-
liers,
t. I. p. 243. 244.*

NOT
lorsqu'
prêt, d
de l'att
cédés d
» dans
» le sen
» la réu
» pénite
» Une R
» mère
» pénite
» monta
» sans t
» en l'é
» coufla
NOTE
siastique
que la m
l'Ascensi
trouve d
l'inverti

NOTE
même ge
avaient
Saint, e
vix, fès
recevaie
nourritu
par M. C

NOTE
son sièc
Sulpice
bourg d

le la pensée des
été les ecclésiastiques
rer déjà de leurs
ermina, au prin-
er à aller passer
elote à Champ-
e temps en com-
és il leur envoya
les missions (1)*,
nt leur zèle dans
lement alors que
main, une mission
penser l'humilité
prirent. Obligé de
Roi avec toute la
r l'épiscopat, fui
la pauvreté évan-
de renoncement.
e charrette. Quel-
s de la compagnie
e les ferait passer
gularité ne pouvait
capables d'empê-
es représentations
e-Seigneur entrant
leur répondit-il,
as faire de tout ce
pas moqué de lui,
e? Ne s'est-on pas
gient l'Évangile?
ons point, et allons
tion, que, sans oser
partager avec lui la
enable d'éviter(2).

NOTES DU CINQUIÈME LIVRE.

NOTE 1. — Quoique M. Olier n'eût plus d'égard pour ses parents, lorsqu'ils s'opposaient aux desseins de DIEU sur lui, il était toujours prêt, dans toute autre circonstance, à leur donner les témoignages de l'attachement le plus sincère, malgré la dureté de leurs procédés envers lui. « Mon frère aîné ne me connaît pas, écrivait-il » dans la suite, et j'ai pourtant été la cause de son mariage, selon » le sentiment commun. Outre ce que je fis au dehors pour procurer » la réussite de cette affaire, il plut à DIEU me faire faire bien des » pénitences pour obtenir ce que les hommes ne pouvaient avancer. » Une fois entre autres, n'étant retiré la nuit avec le crucifix de la » mère Agnès, pour faire un acte de mortification, quoique cette » pénitence fût assez légère, ma mère en entendit quelque chose, et, » montant où j'étais, elle me trouva devant le crucifix en prière, » sans toutefois qu'il en parût rien, se doutant bien pourtant, » en l'état où j'étais, de ce que je venais de faire. J'avais toute » confiance en mon DIEU, qu'il ferait réussir ce mariage (1).

NOTE 2. — M. Olier dit, dans sa lettre à messieurs les ecclésiastiques de la compagnie de Saint-Lazare, du 24 juin suivant, que la mission de Saint-Ilpise commença le dimanche dans l'octave de l'Ascension. Cette date est sans doute plus exacte que celle qu'on trouve dans ses Mémoires, écrits six ans plus tard, et où il s'axe l'ouverture de cette mission au jour même de l'Ascension 1656.

CHARITÉ DE M. OLIER POUR LES PAUVRES.

NOTE 3. — Tous les jours de l'année, on faisait à Pébrac une aumône générale aux habitants du pays, outre d'autres aumônes qui avaient lieu chaque dimanche, le jour de la Septuagésime, le Jeudi-Saint, et plusieurs fois pendant le Carême; elles consistaient en pain, vin, fèves, viandes salées, ou fromage. Les prêtres et les religieux recevaient tous l'hospitalité à l'abbaye, et les pauvres passants, la nourriture; c'est ce qu'on lit dans un acte de l'année 1656, signé par M. Olier, qui imposait ces charges au fermier de l'abbaye (2).

SUR M. MEYSTER.

NOTE 4. — M. Meyster, l'un des plus fameux missionnaires de son siècle, eut trop de part à l'établissement du séminaire de Saint-Sulpice pour ne pas le faire connaître ici. Etienne Meyster, né au bourg d'Ath, au diocèse de Cambrai (3), se plaça d'abord comme

(1) *Mémoires aut. de M. Olier*, l. II, p. 411, 413, p. 421.

(2) *Assaïe pour l'abbé de Pébrac, contre Claude Meyrounem, fermier de la seigneurie de Pébrac. Pièce originale.*

(3) *Archives du Royaume, sect. historique, manusc. 551. — Catalogue des missionnaires, fol. n. verso.*

précepteur chez un homme de qualité, où il vivait dans la dissipation, et se livrait à des études frivoles. Un jour d'hiver, étant à la chasse, il voulut retirer de l'eau un oiseau qu'il venait de tuer, la glace se rompit soudain sous ses pieds; et, ne pouvant, malgré ses efforts, sortir de l'eau, ni être secouru de personne, il entendit dans l'air une voix articulée, qui lui dit : *Tu n'en ferais pas tant pour moi*. Ces paroles, semblables à celles qui renversèrent saint Paul, changent tellement ses dispositions, que, la componction et la douleur dans l'âme, il s'écrie : *Seigneur, j'en ferai bien davantage*; et reprenant alors courage, et faisant de nouveaux efforts, il échappe par une espèce de prodige à un danger si imminent. Dès ce moment, il fit un divorce éternel avec le monde; ne voulut plus avoir d'autres livres que l'Ecriture sainte et les Pères de l'Eglise, et mena une vie pauvre, pénitente et mortifiée (1). Le désir de se consacrer au salut des pécheurs, l'attira auprès de saint Vincent de Paul (2), qui l'admit dans sa congrégation, vers la fin de l'année 1654, et, lorsqu'il n'avait encore que l'ordre du sous-diaconat (3). Mais le zèle ardent qui le dévorait se trouvant trop comprimé par ce nouveau genre de vie, il quitta saint Vincent (†), et vint se mettre sous la conduite du père de Condren, qui lui laissa toute liberté de se livrer à sa ferveur. C'était en 1656 : M. Olier retenu à Paris, comme on l'a raconté, eut occasion de le voir et de le connaître; et l'union qu'ils contractèrent alors, porta M. Meyster à venir lui offrir ses services, l'année suivante. « A peine a-t-on vu de nos » jours un missionnaire pour la campagne, dit le Père Amelot, » qui eût plus de force dans ses paroles que M. Meyster, et qui » portât de plus grandes fatigues pour la conversion des âmes; je suis » témoin, avec beaucoup d'autres meilleurs que moi, d'un nombre » innombrable de pécheurs qu'il a retirés des vices, et de plusieurs

† Au commencement, les prêtres de la Mission ne faisaient ni vœu ni promesse de stabilité. Mais bientôt l'expérience montra qu'une compagnie de missionnaires, quelque fervente qu'elle soit, ne peut conserver long-temps ses sujets, sans quelque lien qui les y attache pour toujours. Ce fut ce qui engagea saint Vincent de Paul à les lier par les vœux simples, encore en vigueur dans sa congrégation. « Autrement, écrivait-il, plusieurs y entreraient seulement pour étudier » et puis s'en aller; et d'autres, n'ayant rien qui les retienne, quitteront tout » au moindre dégoût. Nous n'expérimentons que trop semblables injustices; » et, à l'heure que je vous écris, nous en avons un, qui, après avoir été entre- » tenu et élevé dans les études depuis treize ou quatorze ans, ne s'est pas sitôt vu » prêtre, qu'il nous a demandé de l'argent pour se retirer. Quel remède appor- » terons-nous à ce mal, si nous n'avons de quoi les affermir par quelque puis- » sant motif de conscience, tel que le vœu de stabilité, ou quelque serment (1) »

(1) *Grandet, Vies Mss.* t. I. p. 223. t. IV. p. 43.

(2) *Mémoires aut. de M. Olier,* t. IV. p. 283.

(3) *Archives du Royaume M.* 151. *Ibid.*

1. *Recueil des lettres de saint Vincent,* t. I. p. 8. à M. Atmeras, 5 janvier 1671.

... dans la dissipa-
l'hiver, étant à la
enait de tuer, la
uvant, malgré ses
onne, il entendit
étais pas tant pour
èrent saint Paul,
onction et la dou-
ien davantage; et
efforts, il échappe
z. Dès ce moment,
plus avoir d'autres
glise, et mena une
se consacrer au
ent de Paul (2), qui
l'année 1654, et,
aconat (5). Mais le
primé par ce nou-
vint se mettre sous
oute liberté de se
er retenu à Paris,
et de le connaî-
M. Meyster à venir
e a-t-on vu de nos
le Père Amelote,
M. Meyster, et qui
on des âmes; je suis
moi, d'un nombre
ces, et de plusieurs
saient ni vu ni pro-
ne compagnie de mis-
long-temps ses sujets,
ce qui engagea saint
vigueur dans sa con-
seulement pour étudier
tienne, quitteront tout
semblables injustices;
après avoir été entre-
ans, ne s'est pas sitôt vu
e. Quel remède appor-
mir par quelque puis-
quelque serment (1) »

« actions qu'il a faites qui semblaient tenir du miracle (1). » La diffi-
culté de prononcer le nom de ce missionnaire, qui est étranger, a pu
donner lieu aux différentes manières de l'écrire, qu'on trouve dans
plusieurs ouvrages où l'on a peine à le reconnaître. Mais sa véritable
orthographe est *Meyster*, comme on le voit par une lettre originale de ce
célèbre prédicateur, qu'on conserve au séminaire de Saint-Sulpice (2).

SUR LE PÈRE RENÉ DE BARRÈME.

NOTE 5. — Le père René de Barrême, d'une ancienne famille
de Provence qui subsiste encore, était fils de René de Barrême
seigneur de Manville, procureur du Roi, et ensuite juge d'Arles. Il
eut un frère, Louis de Barrême, abbé de Chamosin, qui se livra aussi
à la prédication, et devint prédicateur du Roi (5). René embrassait
surtout les Missions des campagnes. Il fit de grands fruits dans le dio-
cèse de Comminge, où il fut attiré par M. de Donnadien, son ami (4).
Il eut aussi des rapports avec M. Bourdoise (5). Mais la preuve la plus
décisive de son mérite, c'est d'avoir mérité la confiance particulière
du père de Condren. Lorsque celui-ci voulut se démettre du généralat
et qu'il se cacha à la campagne pour se dérober aux recherches des
pères de l'Oratoire alors assemblés : il confia son dessein au père de
Barrême, et, du lieu de sa retraite, l'envoya pour porter la lettre de sa
démission, que l'assemblée cependant résolut de ne point accepter (6).

SUR MARIE DE VALENCE.

NOTE 6. — On a remarqué que le cardinal de Bérulle, et d'autres
grands personnages de ce temps, mais surtout saint François de Sales,
avaient, pour Marie de Valence, une estime qui allait jusqu'à la véné-
ration. Saint Vincent de Paul, en 1657, écrivait à l'un de ses mission-
naires : « Recommandez, s'il vous plaît, aux prières de la bonne et très-
chère sœur Marie, cette petite compagnie, et le plus chétif et miséra-
ble de tous les hommes, qui est moi (7). » Nonobstant des témoigna-
ges si avantageux, il est nécessaire de dissiper ici quelques préven-
tions mal fondées, et qui ont paru tenir en suspens le docte et estimable
auteur de l'*Essai sur l'influence de la religion pendant le XVII^e siècle* (8).

La Vie de Marie Tessonnière fut composée et publiée, peu après
sa mort, par l'ordre exprès de la reine régente, après avoir été
soumise au jugement des docteurs de Sorbonne, du doyen de la
faculté de Valence, des théologiens de l'ordre des Minimes et
d'autres docteurs. Le respect des peuples, pour la mémoire de cette
sainte veuve, alla même si loin, qu'ils lui rendirent, aussitôt après
sa mort, une sorte de culte public. Mais elle avait eu pour directeur

(1) *Vie du père de Condren, par le père Amelote, liv. II. chap. XXX. No IX. p. 511. — 1657.*

(2) *Lettres et écrits du père de Condren. Ms.*

(5) *Hist. héroïque et universelle de la noblesse de Provence, t. I. p. 104.*

(4) *Vie de M. Donnadien, liv. II. chap. XXX. p. 497.*

(5) *Vie de M. Bourdoise, Ms. t. II. p. 68.*

(6) *Cloysault. Vie Ms. du père de Condren. — Vie du même par le père Amelote. liv. II. chap. 37.*

(7) *Recueil des lettres de saint Vincent. t. I. p. 277.*

(8) *T. I. p. 335.*

le père Coton, Jésuite, sa vie avait été approuvée par des Jésuites, les Jésuites la regardaient comme l'une des âmes les plus éminentes de son siècle, et l'évêque de Valence n'aimait ni les Jésuites ni la doctrine qu'ils défendaient. Il prétendit n'avoir pas été consulté pour la publication de cette Vie, quoiqu'on assure le contraire dans les approbations; et improuva ce livre, ainsi que le culte qu'on rendait à la défunte. Profitant même des troubles de la Fronde, durant lesquels l'autorité de la Cour était bien diminuée dans Paris, il fit des plaintes à l'assemblée du clergé de 1650; et l'assemblée, sans contester la piété de Marie de Valence, ne put s'empêcher d'improver le culte public qu'on lui rendait, malgré les défenses réitérées de l'évêque diocésain. Pour apprécier, à leur juste valeur, les oppositions de l'évêque de Valence, il suffit de savoir que, dans l'assemblée du 9 mars 1654, tenue au Louvre, ce prélat osa bien s'élever contre la bulle qui avait condamné Jansénius, et demander avec chaleur si l'on voulait donc aussi condamner saint Augustin: et, pour tout dire en un mot, il fut assisté à la mort par l'abbé de la Lane, son ami, l'un des arcs-boutants du jansénisme. *Histoire de la vie et mœurs de Marie Tessonnière, par le père Louis de la Rivière, Minime, in-4^o, Lyon, 1650. Approbations.*—*Archives du ministère des affaires étrangères, in-f^o. Rome, 1657, 1658. Supplément: Mémoire envoyé à S. E. par M. de Marca, archevêque de Toulouse, fait le 9 avril 1654. Ce mémoire curieux est un autographe de M. de Marca.*—*Histoire de l'Eglise du XVII^e siècle, in-4^o, tom. III, p. 286, Ms. de la biblioth. de l'Arsenal. Hist. fr. A. 58.*—*Les cent illustres de la maison de Dieu, par le père Paul de Barry, Jésuite. Lyon, 1660.*—*Recueil des bons prêtres, par le R. P. Jean Hanart, prêtre de l'Oratoire, in-4^o. Douai, 1665, p. 17.*

PÉLERINAGE DE NOTRE-DAME-DE-BON-SECOURS A TOURNON.

NOTE 7.—Il est assez difficile d'indiquer quel était ce pèlerinage. Il s'agit sans doute de quelqu'une de ces statues de la sainte Vierge, placées en grand nombre dans les rues de Tournon, en signe d'opposition au calvinisme; je fis vœu, dit-il, à une, N.-D.-de-Bon-Secours de Tournon⁽¹⁾. Car ces expressions peuvent n'indiquer simplement qu'une de ces statues où l'on obtenait des guérisons et d'autres grâces. On en voyait une entre autres, sur la porte de la ville, dans l'enfoncement d'une voûte, et que les habitants nommaient leur *saue-garde*. Elle était en grande vénération; on allait l'invoquer dans ce coin de rue; on y faisait des neuvaines, et plusieurs malades y recouvraient la santé. D'après un usage immémorial, la procession des Rogations fait encore une station

(1) *Mém. aut. de M. Olier, t. I, p. 111.*

au lieu même de cet ancien pèlerinage qui est orné et illuminé ce jour-là.

NOTE 8. — M. du Ferrier s'exprime ainsi sur sa retraite à Champ-Dolent, au printemps de l'année 1658. « J'étais alors, pour me servir de l'expression de saint Jacques : *vir duplex animo*, on comme » dit le prophète : *avis discolor*, un oiseau de deux couleurs, voulant » servir Dieu sans renoncer au monde. Après avoir employé la matinée à l'étude et à quelques courtes prières, j'allais dîner, par l'ordre » de mon oncle (grand maître de Malte), chez M. l'abbé de Sait-Vincent, agent du clergé. Il tenait table ouverte; et, comme elle était » fort exquise, le grand monde, la Cour et les prélats y venaient. L'après-dîner était employé à jouer aux échecs, au trictrac et aux quilles, et cela passait pour des divertissements permis aux ecclésiastiques, parce qu'on ne jouait pas aux cartes. On allait à la promenade, ou apprendre les nouvelles du jour. La bonté de Dieu donna au père de Condren la pensée de me retirer de Paris, et de me faire » sortir de ce mauvais état. Il fut d'avis que M. de Bassancourt et » M. Amelote me menassent à Champ-dolent, en Saintonge, pour y » passer l'été, et que je m'y préparasse à dire ma première Messe. » M. l'abbé de Séry était venu avec nous. M. Amelote, homme pieux » et savant, me dirigea dans cette retraite, me donnant à lire et à » méditer le XXI^e chapitre du Lévitique, et l'Épître aux Hébreux ; » et nous vivions dans un grand repos, partageant le temps entre » l'oraison, le saint Office, l'étude et la récréation.

» Cette retraite me fut très-utile, et me fit gémir sur la perte de tant » de journées, que j'avais si mal employées jusqu'alors ; et elle servit » à me faire apercevoir les misérables attaches de mon cœur. Le » jour de saint Marc, venant en Saintonge, nous couchâmes à » Saint-Jean-d'Angéli; on nous servit au dessert du fromage et » plusieurs assiettes de confitures, n'y ayant point de fruits en » cette saison. Mes trois amis, mortifiés et sobres, se contentèrent » d'un peu de fromage, moi au contraire, accoutumé à donner à mes » sens tout ce qu'ils demandaient, je ne mangeai que des confitures, » les sollicitant d'en faire de même; mais ils n'y touchèrent point. » Nous étant couchés, les prières de ces trois serviteurs de Dieu, que » j'avais scandalisés, obtinrent de la miséricorde divine que cette nuit » même mes yeux furent ouverts ; et que, reconnaissant alors ma » gourmandise passée, je commençai à la détester, et fis résolution de » mépriser, à l'avenir, ce qui flatterait mes sens. J'observe ceci, pour » faire voir l'avantage de l'exemple des personnes mortifiées (1). »

(1) *Mémoires de M. du Ferrier, Ms. de Sainte-Genève*, p. 52. 55. et suiv. *Bibl. royale*, p. 55. 56 et suiv.

LIVRE SIXIÈME.

M. OLIER ENTREPREND LA RÉFORME DE LA RÉGRIPPIÈRE ;
IL SE RETIRE AU MONASTÈRE DE LA VISITATION, A NANTES,
POUR Y RÉTABLIR SA SANTÉ. MISSIONS DIVERSES.

M. Olier étant revenu à Paris, y fit, au mois de juillet, les exercices de la retraite spirituelle pour se préparer à de nouvelles missions ; et, après sa retraite, on lui proposa en même temps d'aller exercer son zèle dans deux provinces.

I.
M. Olier part
pour la Bre-
tagne, et se rend à
la Régrippière.

(1) *Vie de M. Olier, par le père Giry, partie 1^{re}, chap. ix. — Re-
marques histo-
riques, t. III. p.
515.*

(2) *Mém. aut.
de M. Olier t. I.
p. 142.*

(3) *Mémoires
de M. du Ferrier,
Ms. Sainte-Ge-
neriève, p. 67.
68. 69. Ms. Bibt.
Royale, p. 75.
74.*

* NOTE I.

(4) *Mémoires
aut. de M. Olier,
t. I. p. 151. t. V.
p. 555.*

(5) *Lettres aut.
de M. Olier, p.
45.*

« Etant fort en peine, dit-il, à cause de l'absence de
» mon directeur, je me mis en prière pour consulter
» DIEU, et je me sentis puissamment porté à partir
» pour la Bretagne (1). Peu de temps auparavant, j'avais
» été tout pénétré de la nécessité de plaire à DIEU dans
» toutes mes actions ; et cette grâce fut si forte, que j'en
» ressens encore maintenant les effets (2). » M. Olier par-
tit donc pour la Bretagne, et se rendit à son prieuré de
Clisson. Il se proposait d'aller joindre de là M. Meyster,
qui prêchait des missions en Saintonge (3), lorsqu'un fort
rhume l'en empêcha, et l'obligea de s'arrêter quelque temps
à Clisson. Il y fit de nouveau pour lui-même les exercices
de la retraite spirituelle, se rendant fréquemment dans la
chapelle de Notre-Dame-de-Toute-Joie*, pèlerinage voi-
sin de son prieuré, où la très-sainte Vierge semblait pren-
dre plaisir à le combler de consolations (4); et profita aussi
de ce temps de convalescence pour faire quelques entre-
tiens aux ecclésiastiques du pays (5).

Pendant qu'il rétablissait ainsi sa santé, il apprit que, à
deux lieues de là, il y avait un prieuré de religieuses de l'or-
dre de Fontevault, appelé la Régrippière, où le relâchement
et l'esprit du monde avaient introduit, outre des divisions
étranges, tous les abus qu'entraîne dans une communauté

la perte de l'esprit intérieur (1). Il s'y rendit, poussé par un mouvement de zèle; et, sans se faire connaître, il y demanda l'hospitalité pour lui et pour un missionnaire qui l'accompagnait; c'était le 20 juillet 1638. Une espèce de maladie épidémique faisait alors beaucoup de ravages dans plusieurs cantons de la province; les religieuses, le prenant pour un homme qui fuyait la contagion, et craignant elles-mêmes de la contracter, lui refusèrent une retraite. Loin de se plaindre de ce traitement, l'humble disciple de Jésus-Christ y trouva un nouvel encouragement à son généreux dessein; et, sans retourner sur ses pas, il examina si, dans les cours qu'il avait traversées pour arriver à la porte du cloître, il ne rencontrerait pas quelque couvert pour passer la nuit. Il aperçut dans la basse-cour une maison qui servait de poudailler, et il y entra, espérant qu'au moins on lui permettrait de partager ce triste réduit avec les animaux confiés aux valets de la maison. Les valets, par respect sans doute pour l'habit et la personne d'un prêtre, n'osèrent en effet le contraindre d'en sortir, et il y demeura en paix attendant les moments du Seigneur (2).

(1) *Mémoires de M. du Ferrier, p. 141. — Vie de M. Olier, par le père Giry. Ibid.*

(2) *Vie Ms. de M. Olier par M. de Bretonvilliers, t. I. p. 528.*

La tranquillité avec laquelle il venait de supporter le refus qu'on lui avait fait essayer, la charité qu'on admirait dans tous ses discours, la modestie et la religion qu'il faisait paraître dans ses prières, ne tardèrent pas à lui concilier beaucoup de respect de la part des personnes qui occupaient les dehors de la maison. L'opinion que l'on conçut de sa grande piété ayant pénétré dans l'intérieur du monastère, on l'invita à recevoir, dans le bâtiment des étrangers, un logement plus convenable; mais quelque instance qu'on lui fit, sa réponse fut toujours que sa petite loge était tout ce qu'il lui fallait (2). Un magistrat, président de la justice d'une ville voisine, qui se trouvait sur les lieux, ayant entendu parler de cet hôte inconnu, fut curieux de le voir. C'était une circonstance ménagée par la bonté divine, pour préparer le succès de la démarche

(2) *Ibid. pag. 550.*

qu'elle avait inspirée à son serviteur : le président, particulièrement lié avec la famille de M. Olier, dès qu'il l'eut vu, n'eut rien de plus pressé que de le faire connaître aux religieuses qui l'avaient d'abord si mal accueilli ; et, plus il leur témoigna combien il était recommandable par sa naissance, sa vertu et ses autres qualités personnelles, plus elles parurent affligées de ce qui s'était passé. Inconsolables de leur méprise, elles se hâtèrent de la réparer, en lui donnant aussitôt toutes les marques d'honneur et d'estime dues à un homme de ce mérite ; et, après lui avoir fait porter des excuses proportionnées à la faute qu'elles se reprochaient, elles le pressèrent d'entrer dans l'hospice pour y occuper le plus honnête appartement.

II.

M. Olier convertit 14 de ces religieuses. Il écrivit au père de Condren.

La conduite de M. Olier, dans cette occasion, paraîtra tenir trop de la singularité pour être universellement applaudie ; mais combien de traits plus singuliers dans les saints de tous les siècles ? Il remercia, avec son affabilité ordinaire, celles qui étaient venues de la part du couvent lui offrir une chambre, et répondit bien autrement qu'on ne s'y attendait. « Après que Jésus-Christ, mon maître, » leur dit-il, a voulu naître dans une étable, et demeurer si » long-temps dans une crèche, il ne serait pas raisonnable que je sortisse si promptement d'un lieu où je me » trouve si bien. » De nouvelles instances ayant été employées en vain, les religieuses, aussi confuses que surprises de sa persévérance, ordonnèrent qu'au moins on eût soin de tenir les animaux de la basse-cour éloignés du misérable asile que ce vertueux hôte voulait de préférence occuper jusqu'à la fin. « Non, répondit-il agréablement, » ces pauvres bêtes qui m'ont si bien reçu ne méritent pas » d'être chassées ; et si la voix du coq a pu convertir le » prince des Apôtres, je ne désespère pas que Dieu ne se » serve du même moyen pour opérer enfin ma conversion. » Il fallut se rendre à sa prière (1).

(1) Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. I, p. 551, 552.

Une humilité si profonde ne tarda pas à porter son

fruit. Dès le lendemain du jour qui suivit ce combat d'honnêteté (1), quelques-unes des religieuses désirèrent fortement de s'entretenir avec M. Olier. « La plus vaine de la maison », dit-il lui-même, voulut me voir par curiosité. « C'était une âme qui marchait avec Dieu, et lui demandait trois ans de terme pour sa conversion ; assez jeune, et très-bien faite de corps et d'esprit, elle était visitée sans cesse par la noblesse du pays ; c'était le coq de la vanité de la maison et de toute la province. En venant me parler, elle passa par l'église du monastère, où elle sentit dès-lors que l'heure de sa conversion était venue ; et, en me voyant, il lui sembla voir Monseigneur de Genève, comme elle me l'avoua, durant la retraite qu'elle fit ensuite. Elle fut en effet si fortement touchée, qu'elle résolut à l'instant de se convertir ; elle alla même trouver la supérieure, et lui dit : *Voici mon apôtre, il faut que je me rende, je ne tarderai plus.* Notre bon maître voulut que, après cela, on me priât de prêcher pour le lendemain 22 juillet. Je le fis, et ce divin Sauveur donna tant de bénédiction et de force à mes paroles, que non seulement cette religieuse, mais plusieurs autres se résolurent à faire leur confession générale et la retraite de dix jours : ce dont elles n'avaient jamais eu la pensée. J'étais encore tout pénétré du sentiment qui, peu auparavant, avait fait une si vive impression sur moi, c'est à dire que je devais plaire à Dieu dans mes actions ; et, prêchant à ces religieuses, je prononçai deux ou trois fois ces paroles : *plaire à Dieu*. Cela toucha si vivement les cœurs, que, dans cette maison, où auparavant l'on n'entendait que des chansons du monde et des nouvelles de gazettes, on n'entendit plus répéter que ces mots : *plaire à Dieu* (2). »

De quarante qu'elles étaient, M. Olier en gagna quatorze, qui formèrent ensemble et dans un concert parfait le dessein de vivre en véritables religieuses. Ce fut le jour même

(1) *Vie du même, par le père Giry, partie 1re, chap. IX. — Ibid. p. 313.*

(2) *Mém. aut. de M. Olier, t. I, p. 142, 143, 144.*

de sainte Madeleine ; elles commencèrent leur retraite de dix jours le lendemain, et la terminèrent le jour de saint Pierre-aux-Liens, 1^{er} du mois d'août. M. Olier, qui honorait sainte Madeleine et saint Pierre, comme patrons et modèles des âmes pénitentes, ne put s'empêcher de remarquer cet heureux rapprochement. Écrivant, l'année suivante, à l'une de ces religieuses, et lui rappelant le jour de saint Pierre-aux-Liens. « Il y aura un an, jour pour jour, lui dit-il, que le ciel vous délivra de vos chaînes. Je serai, s'il plaît à Dieu, fidèle à l'en remercier ; et je le prierai qu'il vous dégage de mille menues choses qui empêchent la parfaite union avec Dieu (1). » Il n'eut pas de peine à ramener ces quatorze religieuses à la vie commune, jusqu'alors bannie de cette maison, et à les dépouiller de tout esprit de propriété, vice qui, une fois introduit dans un monastère, en fait toujours une maison de dissipation, souvent même de désordre (2). Un changement si inespéré produisit une grande sensation dans tout le pays ; et autant les gens de bien avaient été alarmés des scandales que donnaient depuis longtemps ces religieuses, autant furent-ils consolés de ce commencement de réforme qu'y introduisit le zèle de M. Olier. Il en écrivit en ces termes au père de Condren, le 26 août suivant : « Mon très-honoré père, après avoir été longtemps sans vous parler des succès de l'Évangile, je vous dirai que j'ai reconnu plus que jamais la puissance de Dieu sur les cœurs. Nous avons vu, ces jours passés, des conversions éclatantes s'opérer par les exhortations de ce chétif prédicateur, qui ne sait monter en chaire que pour faire rougir l'Évangile ; c'est pourtant avec un tel instrument que Dieu a opéré les merveilles que je vous raconterai à loisir. Nous nous trouvâmes appelés au village nommé la Régrippière, où il y a un prieuré de Fontevault. Après quelques rebuts ordinaires à notre condition, nos exhortations furent reçues si heureusement des religieuses et du

(1) *Lettres aut.*
de M. Olier, p.
354.

(2) *Vie de M.*
Olier, par M. de
Bretonvilliers, t.
1. p. 555. — Id.
par le père Giry,
part. 4^{re}, chap.
ix. Ibid, p. 515.
— L'Ann. Domi-
nicaine. Ibid. p.
463.

» peuple, que chacun était forcé de dire : *Je suis vaincu*,
 » *je me rends* : nous vîmes des effets prodigieux de la
 » puissance de Dieu sur les âmes. De la Régrippière nous
 » sommes venus à Nantes, où nous attendons M. Vialar
 » et M. Basseline† pour les mettre un peu en train et leur
 » faire voir ce que c'est que la mission (1).»

(1) *Lettres aut.*
 de M. Olier, p.
 45, 44.

La joie de M. Olier fut augmentée encore par l'heureuse nouvelle qu'il apprit, et qui fit naître la plus vive allégresse dans tous les cœurs. Depuis long-temps la France gémissait sur la stérilité de la Reine : Louis XIII, et Anne d'Autriche, après vingt-trois ans de mariage, n'avaient point encore eu d'enfants, et le Duc d'Orléans frère du Roi n'avait qu'une fille. De tous côtés l'on adressait à Dieu des vœux et des prières, lorsqu'enfin la grossesse de la Reine se déclara, et le 5 septembre 1638, à onze heures du matin, cette princesse mit au monde un Dauphin, depuis Louis XIV, regardé généralement comme un enfant de miracles, et surnommé pour cela Dieudonné (2).

III.
 Naissance de
 Louis XIV. La
 part que M.
 Olier y prend.

(2) *Essai sur*
l'influence de la
religion en France,
etc. liv. II.
 p. 524. t. I. —
Vie de M. Bour-
doise, Ms. in-4^o.
 p. 495.

La reconnaissance de M. Olier fut proportionnée à l'ardeur et à la générosité avec lesquelles il avait demandé à Dieu un si heureux événement. Il ne l'avait pas seulement sollicité par des prières ferventes, il avait encore offert, pendant long-temps, tout ce que son amour pour la pénitence lui inspirait d'austérités, et de mortifications. C'est ce qu'on doit conclure d'une réponse assez remarquable que l'un de ses prêtres fit dans la suite au Roi lui-même. M. Picoté, c'était le nom de cet ecclésiastique, traversait un jour la cour du Louvre, en revenant de visiter la Reine-mère : le jeune Roi, qui

† Il paraît que M. Basseline, dont parle ici M. Olier, est le même qui fut établi vice-gérant et second officier de Châlons, par M. Vialar, lorsque celui-ci eut été promu au siège de cette ville. *Vie de M. Bourdoise, manusc.* in-4^o pag. 566.



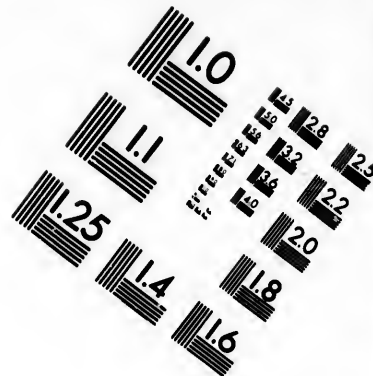
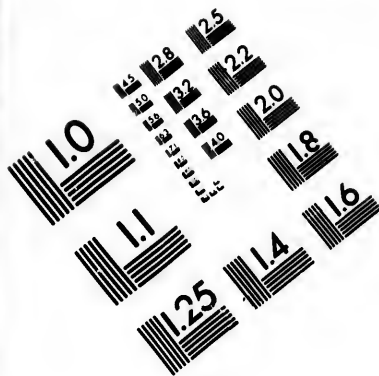
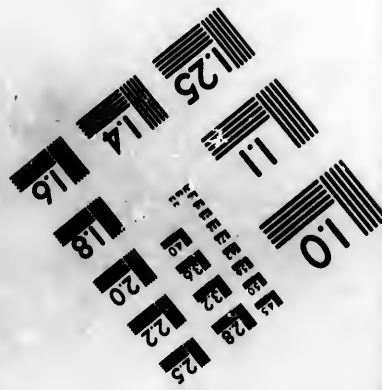
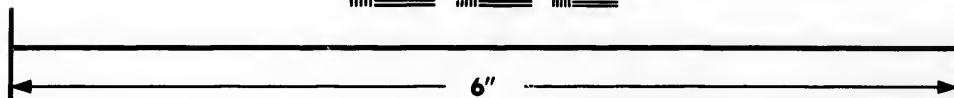
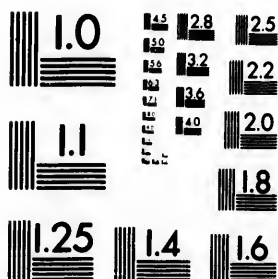


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

1.5 2.8 2.5
1.8 3.2 2.2
2.0 3.6 2.0
2.5 4.0 1.8

1.5 2.8 2.5
1.8 3.2 2.2
2.0 3.6 2.0
2.5 4.0 1.8

l'aperçut, le fit appeler, et se recommanda à ses prières, sachant la haute estime que la reine avait de sa vertu. Mais, pour faire comprendre au roi que cette recommandation n'était pas nécessaire, M. Picoté lui répondit avec simplicité : *Sire, vous nous avez coûté bien des coups de discipline à M. Olier et à moi* (1). Après la

(1) *Vie de M. Picoté*, Ms. Bibl. Royale, p. 50. et suiv.

naissance de ce prince, M. Olier continua en effet de prier pour lui, et il demandait à Dieu que surtout on lui inspirât de bonne heure des sentiments dignes d'un roi très-chrétien et du fils aîné de l'Eglise. Son zèle lui aurait même fait désirer d'avoir quelque part à son éducation; du moins il écrivait avant la mort de Louis XIII :
 « J'aurais fort souhaité qu'il plût un jour à Dieu de me
 » vouloir faire précepteur ou conducteur de monseigneur
 » le Dauphin de France, cet enfant de miracles, donné à
 » la France par la très-sainte Vierge *, et que l'on dit
 » devoir faire merveilles pour la gloire de Dieu. J'aurais
 » beaucoup estimé cet emploi, tant à cause que ce
 » jeune prince nous a été donné des mains de la sainte
 » Vierge, que parce qu'il servirait beaucoup à la France
 » étant instruit chrétiennement (2).

* NOTE 2.

(2) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. II, pag. 550. — Copie de ces *Mémoires*, t. I, p. 154, 155.

IV.

M. Olier tombe malade. La mère de Bres-

(5) *Lettres aut. de M. Olier*, p. 44.

(4) *Vie de M. Olier, par le père Girg*, partie 1^{re}, chap. IX. — *Ibid.* p. 516.

M. Olier revenu à Nantes, après sa mission de la Régrip-
 pière, se proposait d'aller aider M. Meyster en Sain-
 tonge, et de retourner ensuite à Paris (3); mais sa pré-
 sence étant encore nécessaire aux religieuses qui avaient
 été dociles à la grâce, Dieu, pour lui donner le moyen
 d'affermir leur conversion, permit qu'il fût alors atteint
 de la maladie qui régnait dans le pays, et dont les suites
 l'obligèrent de prolonger son séjour en Bretagne jus-
 qu'au mois de Janvier suivant (4). « Après ce petit tra-
 » vail, je tombai malade, dit-il, le jour de la Nativité
 » de la très-sainte Vierge, pour récompense de mes
 » pauvres petits services; c'est la plus précieuse que
 » puisse recevoir un chrétien. Cette maladie me prit dans
 » ce saint jour par lequel je commence toutes mes au-

» nées, comme je les finis par la fête de l'Assomption.
 » Notre-Seigneur m'a toujours fait cette grâce, de me
 » donner, en ce jour, des témoignages du bien qu'il vou-
 » lait opérer en mon âme. Désirant donc m'obliger, par
 » ce retardement dans le pays, à fortifier l'ouvrage qu'il
 » m'avait fait commencer, il me retint au lit par sa mi-
 » séricorde le jour de la Nativité de notre sainte maîtresse;
 » ce qui continua assez long-temps * (1). »

* NOTE 3.
 (1) *Mém. aut.*
de M. Olier, t. I.
 p. 155.

M. Olier, retiré alors à son prieuré de Clisson, avait dessein d'y demeurer jusqu'à son entier rétablissement, lorsque la mère Marie-Constance de Bressand, assistante du monastère de la Visitation de Nantes, lui envoya un exprès pour l'inviter à venir se rétablir dans cette ville, en l'assurant qu'il y trouverait, pour sa santé, toute sorte de secours. Cette religieuse avait eu le bonheur, avant son entrée en religion, de se mettre sous la conduite de saint François de Sales, et d'apprendre de sa bouche le genre de vie auquel Dieu l'appelait *. Le respect de M. Olier pour la mémoire du bienheureux évêque de Genève, et la consolation qu'il goûtait à s'entretenir avec les personnes qui l'avaient particulièrement connu, lui firent accepter avec joie la proposition dont nous parlons; et, dès qu'il put faire le voyage, il se rendit à Nantes. La mère de Bressand, en l'invitant de la sorte, ne pouvait cependant lui donner d'autre logement que la petite maison du jardinier; mais elle savait que c'était le servir selon son goût; et il se félicita d'occuper alors un logement tout semblable à celui que saint François de Sales avait eu à Lyon, pendant sa dernière maladie. Comme sa convalescence fut longue, il eut tout le temps de s'édifier, en entendant raconter à cette sainte fille toutes les particularités de la vie du bienheureux évêque, dont elle avait été témoin pendant plusieurs années; et il y prenait une satisfaction incomparable, disant qu'il souhaitait former sa conduite sur ce saint prélat (2).

* NOTE 4.

(2) *Vie de la mère de Bressand*, in-12. 1676. p. 29.

V.

Sainte liaison
de M. Olier et
de la mère de
Bressand. Ses
rapports avec
la sœur Bou-
fard.

La mère de Bressand croyant retrouver en effet dans M. Olier quelque chose des vertus, des lumières et des grâces de saint François de Sales, ne mit point de bornes à son estime pour lui; elle le pria même de la conduire dans les voies intérieures, et se dirigea depuis par ses conseils. L'auteur de sa Vie rapporte qu'elle avait conservé avec grand soin toutes les lettres de M. Olier; mais que, craignant de ne pas lui survivre, elle les brûla presque toutes, pour dérober ainsi la connaissance des grâces dont DIEU la comblait. « Plusieurs ecclésiastiques, » qui communiquaient avec elle, ajoute-t-il, en faisaient » une grande estime; mais, par-dessus tous les autres, ce » grand serviteur de DIEU, M. l'abbé Olier dont la » sainteté est si connue aujourd'hui dans l'Eglise. » Aussi lui donna-t-il tous les détails de sa conversion et de ses divers rapports avec la mère Agnès (1) : tant elle lui avait inspiré de confiance par sa simplicité, sa droiture et l'élevation de ses sentiments.

(1) *Vie de la mère de Bressand*, p. 29.

Durant son séjour à Nantes, M. Olier eut aussi les rapports spirituels les plus intimes avec une autre grande servante de DIEU, la sœur Marie Boufard, dont la Vie a été pareillement donnée au public. Cette fille, née à Nantes d'une honnête famille, mais réduite à une grande pauvreté par la mort de son père, et devenue enfin maîtresse d'école, était en si grande réputation de sainteté, qu'on la consultait de toutes parts pour connaître la volonté de DIEU sur les affaires les plus importantes. Dès son enfance, elle avait été singulièrement prévenue de la grâce; et DIEU lui avait inspiré des dispositions assez semblables à celles que nous avons vues en M. Olier, surtout un tendre amour pour la très-sainte Vierge, et une dévotion extraordinaire pour le très-saint Sacrement, qui lui aurait fait désirer d'être lampe pour se consumer entièrement à sa gloire. Comme les faveurs et les grâces dont DIEU la comblait, passaient tout-à-fait l'ordre com-

min, et qu'elle craignait extrêmement l'illusion, elle fut ravie de pouvoir s'ouvrir à M. Olier; et ce serviteur de Dieu, trouvant en elle un esprit solide, un jugement droit, une simplicité rare, profita de ces heureuses dispositions pour la conduire dans la voie ordinaire des grandes âmes, la confiance aveugle et l'humilité * (1).

Il fut aussi témoin d'une faveur bien extraordinaire que recevait de Notre-Seigneur une religieuse de la Visitation, dévorée pareillement d'une faim insatiable pour la divine Eucharistie, et qui s'appelait Françoise-Madelaine de la Roussière, fille d'un gentilhomme d'Anjou. Dans l'abrégé de ses vertus, que les religieuses de la Visitation de Nantes firent imprimer après sa mort, elles s'exprimaient de la sorte : « C'était une de ces âmes qui ne respirent que Dieu, et n'aspirent qu'à lui à chaque instant; mais la veille de ses communions, ce n'était qu'ardeurs et soupirs continuels pour le pain de vie. Elle en paraissait tout en feu, jusqu'à en avoir le visage baigné de sueur, au milieu même de l'hiver. Notre-Seigneur a bien fait voir le plaisir qu'il prenait à entrer dans cette sainte âme. Nous l'avons appris de plusieurs ecclésiastiques, qui l'ont communie, entre autres de feu M. l'abbé Olier, qui, étant en cette ville, et logeant dans la petite maison de nos jardiniers, disait souvent la Messe en notre église, et communiait nos sœurs. Un jour il demanda à notre très-honorée mère de Bressand comment se nommait une des sœurs qui avait une rougeur au visage, (c'était une marque qu'elle avait eue en naissant;) et, après qu'on la lui eut nommée, il dit qu'il fallait bien que ce fût une âme très-pure, puisque la sainte hostie s'était détachée de ses doigts, et avait été d'elle-même dans la bouche de cette chère sœur. Un autre ecclésiastique, le recteur de la paroisse de Nort, qui est encore vivant, demanda, il n'y a pas long-temps, si la religieuse qui avait une

* NOTE 3.

(1) *Vie de la sœur Marie Michèle Boufard, in-8°. Nantes, 1700.—Vies des saints de Bretagne, 1858. t. v. pag. 505.*

VI.

Vertus de la sœur de la Roussière.

(1) *Abrégé des
vertus de notre
très-honorée
sœur de la Rous-
sière.* in-4^o. p. 5.

VII.

M. Olier con-
solide la réfor-
me de la Ré-
grippière.

(2) *Lettres aut.
de M. Olier,* p.
47.

» marque au visage n'était point morte ; que c'était
» assurément une sainte ; qu'il la croyait telle , ayant
» vu la sainte hostie voler dans sa bouche en la com-
» muniant (1). »

Cependant la maladie de M. Olier traînait en longueur plus qu'on n'avait cru d'abord. Il écrivit au père de Con-
dren le 27 octobre de cette année 1638. « Mon très-ho-
» noré père : depuis le départ de M. Boudet , je n'ai pas
» eu un moment de santé parfaite ; une reclute , qui m'a
» long-temps affaibli , a prolongé ma maladie. C'est une
» fièvre tierce qui a été cette année une espèce de conta-
» gion en Bretagne, occasionnée , à ce qu'on dit , par les
» extrêmes chaleurs qui ont précédé cet été. Le pauvre
» M. Vialar , (je vous mande ceci en secret, car je pense
» qu'il ne désire pas que madame sa mère le sache ,) est
» atteint de la même fièvre ; mais la différence est qu'il
» a pris son mal au champ de bataille , et non pas
» moi (2). »

M. Olier profita de son séjour à Nantes pour affermir la réforme qu'il avait si heureusement commencée à la Régrippière. Il visita plusieurs fois ces religieuses, et leur écrivit fréquemment des lettres pleines de ferveur, qui ne leur furent pas moins utiles que ne l'avaient été ses discours et sa présence. Ces lettres contribuèrent à l'affermissement de leur conversion, surtout en fortifiant le généreux courage de l'une d'elles, la sœur de Vauldray, que M. Olier appelle la marque et le sceau de son apostolat, et qui paraît avoir été cette même religieuse dont les exemples trop funestes avaient entraîné toutes ses sœurs dans le mépris des règles et l'amour du monde. Sa conversion fut aussi durable qu'elle avait été sincère ; et, depuis, elle conserva la plus profonde vénération pour M. Olier, qu'elle regarda toujours comme l'instrument de sa sanctification. Enfin, avant de se séparer de cette communauté, il donna encore des avis de vive voix à toutes celles qui

* NOTE 6.

avaient
écrit
gueur
Au
être a
Depuis
voyage
trouv
tait pa
» der
» du p
» faire
» d'un
» man
» mon
» dans
» de c
» tée
» circ
» était
» ler a
» solid
» qui d
venaien
M. Oli
quelque
les coe
entre a
toutes
vire à u
pour la
sans po
la mais
cette fi
yeux de

avaient profité de la grâce du salut, et leur laissa par écrit des maximes propres à conserver parmi elles la vigueur de la discipline.

Au commencement du mois de janvier 1639, il crut être assez rétabli pour reprendre le chemin de la capitale. Depuis qu'il avait vendu son équipage, il faisait ses voyages à cheval; mais l'état de convalescence où il se trouvait, joint à la rigueur de la saison, ne lui permettait pas alors de voyager de la sorte. « Je faisais demander à mon Dieu quelque ouverture, dit-il, pour sortir du pays, ne voyant pas que je pusse me hasarder à faire ce voyage à cheval dans cette saison, et à l'issue d'une si longue maladie. Alors, par une providence manifeste de Dieu, un homme de condition, sachant mon embarras, me fit offrir de me ramener avec lui dans un carrosse à six chevaux, en me priant seulement de consentir qu'il s'arrêtât à une abbaye un peu écartée du chemin, ayant à traiter avec l'abbesse. Jamais circonstance n'avait été plus favorable; car cette abbaye était celle de Fontevault, et j'avais grand besoin d'y aller aussi moi-même pour en voir l'abbesse, afin de consolider la réforme de la maison où j'avais travaillé, et qui dépendait de cette abbaye (1). » Le changement que venaient d'opérer la présence et les exhortations de M. Olier avait d'ailleurs besoin, pour se maintenir, de quelque main habile à manier les esprits et à gouverner les cœurs. Il savait que, dans le voisinage de Fontevault, entre autres religieuses, il y en avait une qui réunissait toutes les qualités nécessaires pour conduire cette œuvre à une heureuse fin. Il profita donc de la circonstance pour la demander à l'abbesse, et il l'obtint; ce ne fut pas sans peine, à la vérité: mais les grands fruits que retira la maison nouvellement réformée, de la translation de cette fille, aussi prudente que pieuse, justifièrent, aux yeux de l'abbesse, la démarche de M. Olier, et rendirent

VIII.
M. Olier revient à Paris.

(1) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. I. p. 153.

(1) *Copie des Mémoires aut. de M. Olier*, t. III, p. 248. 249. sensibles à celui-ci, les soins de la Providence, sur la portion du champ du Seigneur qu'il venait de cultiver (1).

Il revint de Nantes à Paris, toujours comblé dans le chemin des consolations intérieures, que le bien-aimé de son cœur lui prodiguait presque continuellement; et s'empessa d'aller conférer avec le père Condren, qu'il n'avait point revu depuis son départ pour la Bretagne: jamais il n'avait trouvé plus d'onction et de grâce dans les paroles de cet homme de Dieu. « Après avoir fait connaître » mon état à notre très-cher père, écrivait-il à la mère » de Bressand, il m'expliqua les dispositions dans lesquelles je me devais tenir, qui étaient les mêmes que j'ex- » périmentais; c'étaient les sentiments communs et les » mouvements ordinaires de mon oraison. Ce ne fut pas » sans laisser tomber trois ou quatre larmes que j'ouïs ces

(2) *Lettres aut. de M. Olier*, p. 311. 312. » saintes et divines paroles, ces inimitables conseils. Il n'y » a rien de pareil à cet homme dans le monde (2). Il y a peu » de jours, étant dans sa chambre, je me disais, après » avoir ouï la sagesse de Dieu par sa bouche, que j'aurais » bien souhaité que vous eussiez l'avantage d'avoir part à » ses admirables pensées. Ce n'est pas pour une fois que

(5) *Ibid.* pag. 296. » je l'ai souhaité, mais plusieurs fois, ne possédant aucun » bien dont je ne voulusse vous voir participante (3). »

* NOTE 7.

IX.

M. Olier ne cesse de prier pour la conversion entière de la Régrippière.

(4) *Lettres aut. de M. Olier*, p. 300. et alibi.

Dans ses entretiens avec le père de Condren, M. Olier s'occupait particulièrement des moyens de maintenir la ferveur parmi les religieuses de la Régrippière; et Dieu répandit, sur cette communauté, de nouvelles bénédictions (4). Ce n'est pas que toutes eussent été dociles à la grâce; Dieu permit que, pendant trois ans, plusieurs demeuraient attachées à leur vie mondaine et dissipée, et se prêtassent mutuellement la main pour repousser le joug de la réforme. Celles qui avaient profité des exhortations du serviteur de Dieu, persévérèrent constamment dans la pratique de leurs observances; tandis que les autres, livrées à

l'esprit
toute la
jet d'un
cesse p
d'instan
fit en 10
tellemen
toutes
nous le

Dans
vait de
qu'il av
espèce d
prit l'ét
avait con
» alors
» d'une
» directe
» matin
» n'en f
» cette m
» du mat

M. O
prière et
lorsque
zèle, et a
lut mettr
traordina
que fasse
quelques
exorcisai
si célèbre
alors le p
riolet vint
pendant le

l'esprit d'indépendance et de schisme, faisaient souffrir toute la partie saine du corps. Ce fut pour M. Olier le sujet d'une continuelle sollicitude : il pria presque sans cesse pour cette communauté (1); et il pria avec tant d'instances, qu'il mérita enfin, dans un second voyage qu'il fit en 1641, de renverser le mur de division, et de faire tellement régner la concorde dans cette communauté, que toutes n'eurent plus qu'un cœur et qu'une âme, comme nous le dirons dans la suite.

Dans le séjour qu'il faisait alors à Paris, M. Olier achevait de rétablir ses forces, épuisées par la longue maladie qu'il avait essuyée en Bretagne*; et pour sanctifier cette espèce de convalescence, il augmenta son oraison, et reprit l'étude de la théologie et de la sainte Écriture, qu'il avait commencée à son retour d'Auvergne. « Je me sentis » alors plus attiré à l'oraison, dit-il; tellement qu'au lieu » d'une fois que je la faisais auparavant, j'obtins de mon » directeur de la faire deux fois par jour, une heure le » matin et autant le soir, excepté les jours d'étude, où je » n'en faisais le soir qu'une demi-heure. DIEU m'a fait » cette miséricorde, de ne jamais omettre l'heure entière » du matin, en quelque état que je me sois trouvé (2). »

M. Olier et ses amis se préparaient ainsi, par la prière et l'étude, à reprendre le cours de leurs missions : lorsque DIEU, pour donner une nouvelle impulsion à leur zèle, et accroître leur confiance en son infinie bonté, voulut mettre sous leurs yeux un des prodiges les plus extraordinaires de sa miséricorde, dont l'histoire ecclésiastique fasse mention. Ce fut M. de Quérolet, converti depuis quelques années dans l'église de Londres, pendant qu'on exorcisait les Ursulines de cette ville, devenues depuis si célèbres*. Sur la réputation de sainteté dont jouissait alors le père Bernard, dit le *pauvre prêtre*, M. de Quérolet vint à pied de Rennes à Paris (3) pour le voir*; et pendant les trois jours que celui-ci y demeura, le père Ber-

(1) *Mémoires de M. du Ferrier*, p. 142.

* NOTE 8.

(2) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. I. p. 156.

X.
Voyage de M. de Quérolet à Paris. M. Bernard.

* NOTE 9.

(5) On ignore l'année précise du voyage de M. de Quérolet à Paris; Collet le met, par conjecture, à l'année 1658. — *Vie de saint Vincent de Paul*, t. I. p. 282.

* NOTE 10.

nard le présenta à saint Vincent de Paul, au père de Condren et aux ecclésiastiques de la petite société dont M. Olier était membre. L'un d'eux, M. du Ferrier, a rapporté dans ses *Mémoires* les circonstances de cette entrevue. « Après le dîner, dit-il, je le priai de nous raconter ce qui lui était arrivé à Loudun, et quelles étaient les grâces que Notre-Seigneur lui avait faites, afin que nous pussions lui en rendre gloire. Nos amis présents s'étaient joints à ma prière, il parla pendant trois heures avec des sentiments d'humilité et de confusion qui ne se peuvent exprimer (1). » M. du Ferrier donne ici un abrégé de cette conversation. On y trouve plusieurs circonstances très-remarquables de la conversion de M. de Quériolet, que les deux historiens de sa vie n'ont point connues*.

* NOTE 11.

Le père Bernard, qui fut l'occasion du voyage de M. de Quériolet à Paris, était un de ces hommes que Dieu suscite quelquefois pour confondre et condamner la fausse sagesse du monde, par une profession ouverte de la sainte folie de la croix. C'est le témoignage que lui rend M. Godeau, évêque de Vence (2). « Je l'ai toujours cru un grand serviteur de Dieu, ajoute-t-il, et sa conduite m'a paru très-sainte, parce qu'elle choquait en toutes choses, ou du moins en la plupart, la conduite de la prudence humaine (3). » Le zèle pour la gloire de Dieu, la dévotion envers la très-sainte Vierge, la liaison au père de Condren, avaient été le principe d'une sainte et étroite union entre le père Bernard et M. Olier. Mais surtout ce qui semblait leur avoir inspiré les mêmes sentiments, c'était leur tendre et ardent amour pour les pauvres; et le plus bel éloge de la charité de M. Olier pour les malheureux, a été, sans contredit, la comparaison qui fut faite de lui avec ce saint homme, par les pauvres eux-mêmes, qui croyaient, après la mort de celui-ci, le voir revivre dans la personne de M. Olier. Entre autres

(1) *Mémoires de M. du Ferrier*, p. 252.

(2) *Lettres de M. Godeau, Lett.* 30. pag. 174.

(3) *Ibid. Lett. à M. Renar.* p. 180.

cir
jou
mul
leur
resp
voy
dait
il e
l'un
du p
à M
chan
D
après
avec
insti
dom
l'ard
liber
de d
tout
Prov
heur
souv
elles
gnet
l'un
naire
lière
au n
" qu
" Se
" vo
" vo
" est

circonstances, un an après la mort du *pauvre prêtre*, le jour de l'octave de la Fête-Dieu, M. Olier assistant une multitude de ces malheureux, au parvis Notre-Dame, et leur donnant à tous des marques de sa tendresse et de son respect pour les membres souffrants du Sauveur : on les voyait lever les mains et les yeux au ciel, et on les entendait dire avec attendrissement : *Voilà le père Bernard ; il est ressuscité* (1). Nous verrons même, dans la suite, l'un de ces pauvres, le frère Jean Blondeau, domestique du père Bernard, s'attacher, après la mort de ce dernier, à M. Olier, en qui il croyait avoir retrouvé son saint et charitable maître.

(1) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. II, p. 154.

XI.

Durant le séjour que M. Olier fit cette année à Paris, après son retour de Bretagne, il se lia d'une étroite amitié avec un autre grand serviteur de Dieu, Adrien Bourdoise, instituteur de la communauté de Saint-Nicolas-du-Char-donnet, à Paris (2). Cet homme, qu'on a comparé à Elie pour l'ardeur de son zèle, et à Jean-Baptiste pour sa sainte liberté à reprendre les petits et les grands*, se consumait de douleur en voyant les scandales de son temps, et surtout le dépérissement de la discipline ecclésiastique. La Providence semblait l'avoir suscité, dans ces temps malheureux, afin que par l'apreté, la rudesse et les clameurs souvent importunes de son zèle, il réveillât, comme malgré elles, tant de sentinelles endormies de la maison du Seigneur ; et c'est avec beaucoup de raison que M. Maillard, l'un des disciples de M. Olier, mort supérieur du séminaire de Saint-Irenée à Lyon, et qui avait connu particulièrement M. Bourdoise, en a tracé ce portrait, qui le peint au naturel. « On pouvait lui appliquer, dit-il, les paroles » que les Scribes et les Pharisiens adressèrent à Notre- » Seigneur, dans un esprit de malice : Nous savons que » vous êtes véridique, et que vous enseignez en vérité la » voie de Dieu, sans avoir égard à qui que ce soit ; *et non » est tibi cura de aliquo*. Il était sans respect humain,

M. Bourdoise se lie d'une étroite amitié avec M. Olier.

(2) *Vie de M. Bourdoise*, Ms. in-folio, p. 548. — *Ibid.* Ms. in-4^o, p. 512.

* NOTE 12.

» disant à chacun la vérité sans crainte, sans déguisement,
 » quoique d'une manière assez singulière. Il est vrai
 » que cette manière paraissait choquer la prudence hu-
 » maine, mais elle était pleine de la prudence des saints;
 » et tout en excitant quelquefois à rire, elle ne laissait pas
 » d'avoir de très-bons effets (1). »

(1) *Vie de M.
Bourdoise*, Ms.
in-4^o. p. 752.

Le trait dont nous allons parler en est lui-même une preuve. M. Olier, accompagné de M. de Foix et de M. du Ferrier, alla un jour à Saint-Nicolas pour visiter M. Bourdoise, et célébrer ensuite la sainte Messe dans cette église, le modèle des paroisses de Paris *. M. Bourdoise, qui connaissait le zèle et la piété de ces ecclésiastiques, désirait se lier particulièrement avec eux. Ravi d'une conjoncture si favorable, il chercha quelque prétexte pour les entretenir de la vie des clercs; et son esprit, si fécond en expédients, lui en fournit un tout à propos: car, après leur visite qu'il reçut fort honnêtement, lorsqu'ils en vinrent à lui demander la permission de célébrer la sainte Messe dans l'église de la paroisse, « alors, dit son historien, pour avoir lieu de leur parler, il leur refusa net la faveur de » célébrer, » alléguant qu'il y avait dans leur extérieur quelque chose qui n'était pas entièrement conforme à la modestie ecclésiastique (2). On aurait peine à comprendre comment l'extérieur si pauvre et si exemplaire de M. Olier put donner quelque lien à une correction de ce genre, si l'on ne savait que le zèle de M. Bourdoise alla jusqu'à reprocher un jour à saint Vincent de Paul de n'être qu'un homme timide et pusillanime, et même, en se servant d'une de ces expressions qui lui furent toujours familières, de l'appeler une *poule mouillée* (3). On peut bien croire que M. Olier, pénétré de si bas sentiments de lui-même, témoigna une humilité semblable à celle que saint Vincent de Paul fit paraître en cette occasion; qu'il se confondit et s'accusa de n'être qu'un misérable pécheur, indigne de monter à l'autel; et ce qui montre que tels furent ses

* NOTE 15.

(2) *Vie de M.
Bourdoise*, Ms.
in-folio. p. 548.
— Ms. in-4^o. p.
512.

(3) *Vie imprimée
du même*,
in-4^o. p. 454.
— *Vie du même,
par le père de
la Cour*, Ms. p.
225. in-12. imp.
p. 542.

sentiments : dès ce jour , il commença à fréquenter M. Bourdoise , comme l'un des hommes les plus capables de le perfectionner dans les vertus ecclésiastiques. L'historien de celui-ci , qui nous autorise à regarder cette correction comme un prétexte imaginé pour se mettre en rapport avec M. Olier , ajoute en effet : « Ce refus ayant » donné lieu à M. l'abbé Olier et à ses compagnons de s'en » tretenir avec M. Bourdoise , comme c'était le dessein de » ce dernier , ils se sentirent si échauffés de son discours , » qu'ils le vinrent voir diverses fois , pour se faire instruire » par lui , et se remplir de l'esprit ecclésiastique : en sorte » qu'ayant M. Bourdoise pour maître dans la cléricature , » et le père de Condren pour directeur , ils firent des progrès étonnants dans la vertu et la science des saints , par » les lumières qu'ils recevaient , tant de celui-ci pour la vie » intérieure , que de celui-là pour la discipline de l'Eglise ; » et qu'en honorant le père de Condren comme leur père » spirituel , ils reconnurent toujours M. Bourdoise , depuis » puis cette première entrevue , comme leur maître dans » la vie cléricale (1). » M. Bourdoise ne tarda pas à fournir en effet un nouvel aliment à leur zèle ».

Dans une petite mission , qu'il venait de faire au château de la présidente de Herse , sur la paroisse de Marchefroy , près d'Houdan , au diocèse de Chartres , il avait reconnu les grands besoins spirituels de tous les villages circonvoisins. Voulant y remédier il invita ces jeunes ecclésiastiques , et forma deux corps de missionnaires. Pour le premier , qui devait se porter çà et là , selon les besoins , il choisit M. Olier , M. de Foix , M. du Ferrier , M. Amelote et d'autres , qui passèrent plusieurs années dans ce ministère , annonçant , pendant l'été , le royaume de Dieu aux peuples de la campagne ; et il composa le second de plusieurs autres ecclésiastiques zélés , qui étaient venus spontanément se joindre à lui (2). Ils firent d'abord des missions sur les terres de la présidente de Herse ,

(1) *Vie de M. Bourdoise* , Ms. in-fol. p. 348.

* NOTE 14.

XII.

M. Bourdoise emploie M. Olier à une mission au diocèse de Chartres.

(2) *Vie de M. Bourdoise* , Ms. in-4^o. p. 486.

qui, sans doute, soutenait la bonne œuvre par ses largesses. Elle était parente de M. Olier, mère de M. Vialar, l'un de ces ouvriers, et si zélée pour la sanctification des ecclésiastiques, qu'elle contribua par sa générosité à l'établissement des exercices des ordinands à Chartres et à Paris *.

Peu de temps après, M. Olier prêcha une autre mission aux habitants d'Illiers, petite ville à cinq lieues de Chartres; elle laissa des fruits remarquables, non-seulement parmi les pauvres et les artisans, mais aussi parmi les personnes considérables du lieu. De ce nombre était M. Bellier, officier de la Reine, illustre par ses alliances. Il était venu demeurer dans une terre auprès d'Illiers, et y avait conduit sa famille, composée de six enfants, quatre fils et deux filles. Les prédications de M. Olier produisirent dans leurs cœurs des impressions si profondes, que les deux demoiselles entrèrent dans la suite à la Visitation, deux de leurs frères embrassèrent l'état religieux; le troisième mourut jeune, et le quatrième, qui devint un fervent chrétien, étant mort peu après son mariage, sa veuve se retira dans la congrégation de *la Providence* pour s'y consacrer à Dieu (1).

(1) *Vie des religieuses de la Visitation*, t. IV. Bibl. du premier monastère de Paris.

* NOTE 15.

XIII.

M. Olier est nommé coadjuteur de Châlons.

(2) *Vie de M. Bourdoise*, Ms. in-4. p. 565.

Pendant que M. Olier se livrait ainsi dans l'exercice des missions à toute la ferveur de son zèle, un illustre prélat le demanda pour coadjuteur. Henri Clausse de Marchaumont, évêque de Châlons-sur-Marne, gémissait depuis long-temps sur l'état affreux où le dépérissement de la discipline avait réduit son diocèse; et il faut convenir que ses inquiétudes ne pouvaient être mieux fondées. Le grand-vicaire de ce prélat en écrivait ainsi à M. Bourdoise. « Les moindres ecclésiastiques de Paris valent ici leur pesant d'or. Combien de pauvres âmes de la campagne périssent en nos quartiers, par la faute de leurs curés, qui sont ignorants et plus qu'ignorants, et qu'il est impossible d'ôter de leurs bénéfices (2). »

Pour apporter un remède efficace à un si grand mal, l'évêque de Châlons avait conçu, depuis long-temps, le pro-

je
ad
ex
tre
et
ne
le
mi
du
de
en
« S
» e
» p
» re
» co
» se
Il
frag
épis
de
ces
» ou
» po
» la
» le
à c
por
min
à la
C
ce
Con
père
» vo

jet d'établir un séminaire dans son diocèse, et s'était même adressé à M. Bourdoise, mais inutilement. La réputation extraordinaire dont jouissait M. Olier, lui fit penser qu'il trouverait en lui un homme capable d'exécuter ce dessein, et d'opérer la réforme de son diocèse, que son grand âge ne lui permettait plus d'entreprendre : en conséquence, il le demanda au cardinal de Richelieu pour coadjuteur. Ce ministre, jaloux de donner d'excellents évêques aux églises du royaume (1), fut ravi de la proposition, et promit de l'appuyer de toute son autorité ; il lui eût été difficile en effet d'y joindre une recommandation plus forte : « Sire, dit-il à Louis XIII, en lui proposant M. Olier, » c'est l'ecclésiastique qui me paraît le plus propre à rem- » plir dignement ce siège important, et j'ose même assu- » rer Votre Majesté, que, dans tout le royaume, je n'en » connais pas de plus capable d'honorer l'épiscopat par » ses lumières, sa piété et sa prudence * (2).

Il n'y avait, d'ailleurs, qu'une voix sur M. Olier ; les suffrages publics l'avaient porté plusieurs fois sur les sièges épiscopaux qui venaient à vaquer ; et, écrivant à la mère de Bressand, il lui disait, pour dissiper les alarmes que ces bruits lui donnaient de temps en temps : « Je n'ai point » osé parler de changement de condition. Ce n'est pas la » pensée de notre révérend père général, et encore moins » la mienne, quoi que l'on en dise çà et là ; car il y en a qui » le souhaitent assez (3). » Le jugement du cardinal, joint à ces témoignages si honorables de l'estime publique, porta Louis XIII à ratifier sur le champ le choix de son ministre, et il nomma, au mois de juillet 1639, M. Olier à la coadjutorerie de Châlons.

Celui-ci était en mission lorsqu'il en reçut le brevet (4) ; ce coup imprévu l'obligea de se rendre auprès du père de Condren pour prendre une décision. La réponse de ce père fut toujours la même. « Dieu a d'autres desseins sur » vous, lui dit-il ; ils ne sont pas si éclatants ni si honora-

(1) *Vie imprimée de M. Bourdoise*, in-4o. liv. III. p. 206. — *Vie de M. Viular de Herse*, p. 6. — *Traité des séminaires*, par Godeau, pag. 6. et suiv. — *Lettres du même*. Lettre 37e. p. 151.

* NOTE 17.
(2) *Mémoires sur M. Olier*, par M. Baudrand, p. 5. — *Vie de M. Olier*, par Nagot, liv. II. p. 84.

(3) *Lettres aut. de M. Olier*, p. 317.

XIV.
M. Olier refuse la coadjutorerie de Châlons.
(4) *Vie de M. Olier*, par M. de Bretonvilliers, t. I. p. 336. 337.

largesses.
r, l'un de
des ecclé-
l'établisse-
à Paris *.
tre mission
e Chartres ;
ment parmi
s personnes
Olier, officier
du demeurer
t sa famille,
es. Les pré-
s cœurs des
selles entrè-
frères em-
ut jeune, et
étant mort
s la congré-
DIEU (1).
exercice des
lustre prélat
le Marchau-
ssait depuis
nt de la dis-
venir que ses
. Le grand-
doise. « Les
i leur pesant
gne périssent
rés, qui sont
t impossible

grand mal,
emps, le pro-

(1) Cloysault,
Vies Ms. t. I. p.
256.

* NOTE 18.
(2) Vie de M.
Olier. Ibid. pag.
358. — Vie du
même, par le père
Giry, partie 1re.
chap. ix. — Re-
marques histori-
ques. t. III. p.
516.

(3) Lettres aut.
de M. Olier, p.
353.

(4) Ibid. p. 7.

(5) Ibid. pag.
301.

» bles, mais l'église en retirera plus de fruits (1). » M. Le Royer de la Dauversière, instituteur des sœurs hospitalières de Saint-Joseph, de la Flèche, et dont nous parlerons dans la suite, vint le voir sur ces entrefaites, et l'assura pareillement que Dieu avait sur lui d'autres desseins *. M. Olier renvoya donc le brevet au cardinal, en lui témoignant sa reconnaissance pour l'honneur que le Roi avait daigné lui faire à sa recommandation (2). Cette négociation traîna néanmoins en longueur : « Je suis de retour à Paris, où me retient l'affaire de Châlons, écrivait-il; je tâche de la terminer auprès du R. père de Condren : » quand je parle de terminer, c'est me débarrasser que j'entends (3). » Il paraît que le cardinal refusait d'accepter la démission de M. Olier, et que ce fut le motif du séjour de celui-ci dans la capitale. « Plus j'ai obligation à Votre Éminence, lui écrivait-il, plus je suis obligé de ne la pas laisser surprendre dans l'opinion qu'on pourrait lui avoir donné de moi. Il est vrai, Monseigneur, que je dois me soumettre à la lumière que Dieu vous a donnée pour la conduite de ce royaume; mais je ne puis m'abandonner au jugement de ceux qui, sans beau coup de connaissance de cause, ont cru me rendre un bon office auprès de Votre Éminence. » Il suppliait enfin le cardinal de ne pas l'obliger d'accepter cette charge, avant qu'il lui eût exposé de vive voix les motifs qu'il avait de la refuser (4). Le principal de ces motifs était sans doute l'opposition formelle du père de Condren, dont il savait que le cardinal respectait singulièrement les sentiments, surtout dans cette matière. Aussi ne doutait-il pas que son directeur ne le dégageât tout-à-fait, malgré les instances contraires de sa famille et celles du chancelier Séguier. « Ne craignez rien pour Châlons, écrivait-il; je ne crois pas que l'on y fasse rien, puisque l'inclination du R. P. général n'est pas que j'accepte : il me défendra très-puissamment de cette affaire (5). »

Enfin, étant allé trouver le cardinal, il lui exposa tous les motifs de son refus. Surpris d'un si rare désintéressement; car on ne savait guère, en ce temps-là, ce que c'était que de refuser un évêché, surtout lorsque la dignité de pair de France y était jointe : le cardinal lui en donna publiquement des éloges, et lui promit sa protection (1).

(1) *Histoire des Ordres religieux*, par Hermant, in-12. t. IV. p. 179.

Tout porte à croire que, cette fois encore, M. Olier vit, dans l'opposition du père de Condren, une preuve de son indignité; car ce fut ce qu'il écrivit aux ecclésiastiques de l'assemblée du Puy, qui s'étaient empressés de le féliciter après sa nomination à ce siège. « La dignité dont vous » me parlez, dit-il, suppose de grands talents, qui surpassent de beaucoup ma capacité; je prie Notre-Seigneur » qu'il me fasse la grâce de me tenir au nombre de ses » moindres petits serviteurs dans le saint emploi des missions, et qu'il ne souffre pas que je l'oblige à m'en exclure. » Demandez pour moi, Messieurs, qu'il me donne part » aux saintes qualités nécessaires à ces divines fonctions, » entre autres une grande révérence pour Dieu, un grand » amour pour le prochain, un grand anéantissement de » moi-même, et une mort entière au monde, sans quoi je » n'oserais jamais me dire prêtre, ni votre confrère. Nous » avons ici M. Meyster, qui conserve toujours, pour vos » quartiers, la ferveur de son zèle. Après quelques missions que l'on a résolu d'entreprendre, il se propose » d'aller vous visiter, pour travailler dans votre diocèse. » J'espère que Dieu me fera la grâce de l'y accompagner, » n'étant retenu ici que pour achever quelques missions » que le père de Condren, notre directeur, veut que nous » fassions de compagnie (2) ».

(2) *Lettres aut. de M. Olier*, p. 63.

L'évêque de Châlons n'ayant pu obtenir M. Olier pour son coadjuteur, voulut au moins avoir, à son défaut, l'un des coopérateurs de son zèle; il demanda au Roi M. Félix Vialar, que nous avons vu, en 1638, faire ses premiers essais dans les missions de Bretagne. La promotion de cet

XV.

La famille de M. Olier est irritée de son refus.

ecclésiastique fut un véritable sujet de joie pour M. Olier. Dès qu'il en eut appris la nouvelle, il écrivit à une personne de piété : « Je vous conjure de tout mon cœur de » prier pour M. l'abbé Vialar, notre bon cousin, que Dieu » a jugé digne d'être appelé à la coadjutorerie de Châlons ; » et je prie Notre-Seigneur de verser sur lui la plénitude » de son esprit, pour cette sainte charge (1). » Tous les parents de M. Olier ne partagèrent pas cette joie. Autant son refus avait donné d'admiration à tout Paris, autant excita-t-il contre lui leurs ressentiments et leurs murmures (2). Ceux d'entre eux qui désiraient le plus son avancement dans la carrière des honneurs, lui en firent des reproches très-vifs, et surtout sa mère ; jusque-là que ne pouvant goûter un refus qui lui paraissait si contraire à ce qui se pratiquait universellement, elle ne fut point assez maîtresse d'elle-même pour étouffer, dans le silence, les mouvements d'humeur et de dépit qu'elle éprouvait (3). Enfin elle ne garda plus de bornes, lorsque peu après la nomination de M. Vialar, et avant même que celui-ci eût reçu ses bulles, l'évêque de Châlons vint à mourir (4).

Mais, sans attendre ce moment, M. Olier était déjà sorti de la maison de sa mère, et demeurait à Saint-Maur-les-Fossés, près Paris *, avec ses amis que le père de Condren avait enfin réunis en société. Ils y occupaient une maison qui appartenait à l'un d'eux, M. Brandon ; et c'était là qu'ils avaient coutume de se retirer dans l'intervalle de leurs travaux apostoliques (5). Le père de Condren, toujours occupé de l'établissement des séminaires, avait eu pour fin, en les réunissant de la sorte, de les préparer déjà à l'exécution de ce grand dessein ; et ce fut aussi pour ce motif qu'il empêcha M. Olier d'aller reprendre ses missions d'Auvergne. « Le père général, dit-il, a eu seul ce » pouvoir de m'empêcher d'y retourner, désirant m'as- » socier à cette sainte assemblée dans laquelle je vis (6). » Sans leur découvrir cependant le fond de sa pensée, le

(1) *Lettres aut.*
de M. Olier, p.
320.

(2) *Esprit de*
M. Olier, t. II.
p. 721 et suiv.

(3) *Vie Ms. de*
M. Olier, par M.
de Bretonvilliers,
t. I. p. 339.

(4) *Vie de M.*
Vialar de Herse,
Evêque de Châ-
lons, p. 6.

* NOTE 19.

(5) *Attestations*
aut. — *L'Esprit*
de M. Olier, t.
III. p. 5. — *Vie*
de M. Bourdoise,
Ms. in-4.º pag.
512. Ms. in-fº-
lio. p. 548.

(6) *Mémoires*
aut. de M. Olier,
t. I. p. 154.

père de
socier
ainsi le
autre c
pour su
il n'étai
quis sur
maturit
prêchèr
La p
père de
dessein
pour oc
ter, et
martin,
donner
M. Olier
« On me
» missio
» par la
» dont il
» si je d
» Condre
Ce fut ex
avec M
ques aut
s'attendi
l'éclat q
mière q
Saint Vi
ce minis
tait born
personne
qu'on en
voir en

M. Olier. une per-
cœur de
que DIEU
Châlons;
plénitude
Tous les
le. Autant
is, autant
s murmu-
son avan-
furent des
-là que ne
contraire à
t point as-
le silence,
ouvait (3).
eu après la
celui-ci eût
urir (4).
it déjà sorti
-Maur-les-
de Condren
une maison
et c'était là
intervalle de
ndren, tou-
es, avait eu
réparer déjà
ussi pour ce
re ses mis-
a en seul ce
sirant m'as-
je vis (6). »
a pensée, le

père de Condren leur avait proposé simplement de s'as-
socier entre eux, et de se donner un chef pour continuer
ainsi leurs missions jusqu'à ce que DIEU les appelât à une
autre œuvre. Tous avaient applaudi à ce dessein, et choisi
pour supérieur M. Amelote (1), qui, malgré sa jeunesse, car
il n'était âgé que d'environ trente-un ans (2), avait déjà ac-
quis sur leur esprit beaucoup d'ascendant, par son savoir, sa
maturité et son expérience; et ce fut sous sa conduite qu'ils
prêchèrent les diverses missions dont nous allons parler.

La première fut probablement celle d'Amiens, que le
père de Condren appelait *une mission de grâce, un
dessein non des hommes, mais de Dieu* (3). Elle eut
pour occasion un sermon qu'y prêcha par hasard M. Meys-
ter, et qui remua toute cette grande ville (4). M. de Cau-
martin, qui en était évêque, eut alors la pensée d'y faire
donner une mission en règle, et la grande réputation de
M. Olier fut cause qu'on l'invita d'aller y prendre part.

« On me presse, écrivait le serviteur de DIEU, d'aller en
» mission à Amiens; mais j'ai à présent l'esprit si ouvert,
» par la bonté de DIEU, à l'intelligence de l'Écriture sainte,
» dont il ne m'avait point encore favorisé, que je ne sais
» si je dois quitter cette lecture. Notre révérend père de
» Condren, qui me l'avait conseillée, me déterminera (5). »
Ce fut en effet son directeur qui l'envoya à cette mission,
avec MM. de Foix, du Ferrier, de Bassancourt et quel-
ques autres, formant en tout huit missionnaires. On devait
s'attendre à éprouver bien des contradictions, à cause de
l'éclat que pouvait produire la mission d'Amiens, la pre-
mière qu'on essayât de prêcher dans une grande ville.
Saint Vincent de Paul et ses ecclésiastiques n'exerçaient
ce ministère qu'à la campagne, et l'Oratoire, jusque-là, s'é-
tait borné aux villages et aux hameaux. Aussi plusieurs
personnes, à Paris, blâmèrent hautement cette mission, dès
qu'on en eut connaissance; et le père de Condren crut de-
voir en écrire aux missionnaires, pour les encourager à

(1) *Mémoires de M. du Ferrier*, pag. 126.

(2) *Annales de la maison de l'Oratoire, etc.*, t. 1. p. 595 — *Catalogue des auteurs de la Congrégation de l'Oratoire*, p. 315.

XVI.

Mission d'Amiens.

(3) *Discours et lettres du père de Condren. Lettre 1^{re}.*

(4) *Mémoire de M. du Ferrier, Ms. Bibl. Sainte-Geneviève*, p. 75. — *Ms. Bibl. R. p.* 78.

(5) *Lettres autographes de M. Olier*, p. 295.

poursuivre leur dessein : mais comme elle devait faire naître l'idée de tant d'autres missions, prêchées depuis dans les grandes villes du royaume, Dieu se plut à y opérer une multitude de conversions, et des prodiges de grâce presque inouis. Dès le commencement, on se vit obligé d'associer dix-sept prêtres de la ville aux huit missionnaires pour les aider à entendre les pénitents, qui se présentaient en foule dans l'église cathédrale, toujours pleine d'auditeurs aux instructions, soir et matin (1). Le fruit le plus éclatant fut la conversion d'un colonel Suédois au service de la France, qui commandait huit cents cavaliers. Frappé d'une maladie mortelle, il abjura l'hérésie de Luther, détesta tous les maux qu'il avait faits à l'Eglise, reçut les sacrements avec une humilité comparable à celle du centenier, et, durant les trois jours qu'il vécut encore, il prêcha continuellement ses soldats *. Ils furent si vivement touchés de sa conversion et de ses paroles, qu'ils se convertirent tous eux-mêmes, et que leur ferveur devint bientôt, pour la ville d'Amiens, une seconde mission non moins efficace que la première. Jamais la miséricorde de Dieu n'éclata plus visiblement que dans la conversion de ces hommes de guerre; car, trois semaines après, ayant reçu ordre de marcher à l'ennemi, ils furent surpris dans une embuscade, et tous taillés en pièces (2). Voici ce que M. du Ferrier rapporte de leur conversion. « Comme ils » ne pouvaient aborder nos confessionnaux, qui étaient » environnés deux heures avant le jour, ils venaient nous » attendre à la porte du logis, et nous accompagnaient » jusqu'à l'église, en disant, pour nous faire compassion, » leurs péchés tout haut, et depuis combien d'années ils » ne s'étaient pas confessés. Hélas ! disaient-ils avec » larmes, nous ne savons quand il faudra monter à cheval; nous en irons-nous sans avoir été confessés ? et » mourrons-nous sans avoir eu l'absolution de nos crimes ? » Nous leur disions qu'il nous était défendu de faire passer,

(1) *Mémoire, de M. du Ferrier, Ms. Bibl. Sainte-Geneviève*, p. 73. 74. 75. — *Ms. Bibl. R.* p. 78. 79. 80.

* NOTE 20.

(2) *Mémoire, de M. du Ferrier*, p. 83.

» par p
» que de
» ces bo
» Ces so
» qu'ils
» tants c
» vir D
» loin,
» la conv
» le prés
» neur,
» surpris
» jamais
» confitu
» tain au
» gents,
» et enfin
» Dieu (1)
On per
produisit
gouverne
trop affec
Il écrivit
M. Meys
d'Amiens
à se don
cette cab
missionna
s'intéress
continuar
part de se
de Picard
jambe, be
il fit comm
cardinal,

» par préférence, quelque pénitent avant son rang, quel-
 » que désir que nous en eussions ; mais DIEU permit que
 » ces bons Picards leur cédèrent volontairement la place.
 » Ces soldats étaient devenus si pieux et si exemplaires,
 » qu'ils allaient le soir prier en commun avec les habi-
 » tants chez qui ils étaient logés, et les excitaient à ser-
 » vir DIEU par leur ferveur. La reconnaissance alla si
 » loin, que le conseil de ville, pour nous remercier de
 » la conversion de ces cavaliers, délibéra de nous envoyer
 » le présent de vin et de confitures qu'il fait au gouver-
 » neur, à son entrée dans la province. Nous fûmes fort
 » surpris de ce compliment ; et, comme nous ne recevions
 » jamais de présents, nous ne voulûmes pas accepter les
 » confitures et les six grandes quesnes (ou cruches) d'é-
 » tain aux armes de la ville, pleines de vin, que les ser-
 » gents, vêtus de leurs robes rouges, nous présentaient,
 » et enfin nous leur persuadâmes de les porter à l'Hôtel-
 » Dieu (1) *.

On peut se former une idée des effets étonnants que produisit cette mission, d'après les alarmes qu'en conçut le gouverneur, sur les représentations de quelques religieux, trop affectionnés à la gloire particulière de leur ordre. Il écrivit plusieurs fois au cardinal de Richelieu, que M. Meyster avait acquis un tel ascendant sur les habitants d'Amiens, qu'il était en état de les porter à tout, et même à se donner au roi d'Espagne, dont il était né sujet. Mais cette cabale ne servit qu'à accréditer de plus en plus les missionnaires, en mettant au grand jour leur parfait désintéressement. Le duc de Chaulne, gouverneur d'Amiens, continuant d'écrire au cardinal de Richelieu pour lui faire part de ses alarmes, le cardinal donna ordre à l'intendant de Picardie de l'informer de la vérité. C'était M. de Belle-jambe, beau-frère de M. Brandon, l'un des missionnaires : il fit connaître la vraie cause de ces prétendus soupçons au cardinal, qui manda au gouverneur de demeurer en repos (2).

* NOTE 21.

(1) *Mémoire de M. du Ferrier, p. 83.*

(2) *Mém. de M. du Ferrier. Ms. de Sainte-Genève, p. 73. 74. — Ms. Bibl. R. p. 78. 79.*

XVII.
Missions de
Montdidier et
de Mantes.

Les fruits de cette mission, et tout ce qu'on en racontait, firent désirer aux habitants de plusieurs villes de Picardie de posséder à leur tour les missionnaires, pour recueillir quelque chose des grâces qu'ils répandaient avec tant de profusion. Ils prêchèrent d'abord la mission à Montdidier; et après quelques semaines de repos, au lieu de retourner en Picardie, ils se rendirent

(1) M. Leschassier, *Attestations authentiques*, p. 207.

* 1640.

à Mantes, dans le diocèse de Chartres, où M. Eléonor de Valencé, évêque de cette ville, les invitait à venir prêcher la mission. Elle eut lieu (1) aux mois de juillet et d'août*, et produisit des fruits si extraordinaires, que les missionnaires y terminèrent cinq cents procès à l'amiable, sans qu'aucune des parties voulût réclamer contre le jugement des arbitres. Ils suivaient cette pratique dans toutes leurs missions. Plusieurs personnes, qui ne trouvaient pas leur compte à ces accommodements, accusèrent les missionnaires, devant le Parlement de Paris, de mettre les plaideurs au rang des pécheurs incapables d'absolution. Mais le chancelier fit dire à ces ecclésiastiques, dont plusieurs étaient ses parents, de continuer, les assurant que le Parlement ne se mêlerait pas d'une affaire de confession* (2).

* NOTE 22.
(2) *Mémoires de M. du Ferrier*, p. 71.

Il paraît que les missionnaires ne se bornèrent pas à la sanctification des laïques, et qu'à Mantes, comme ailleurs, leur zèle s'étendit aussi au clergé. C'était la recommandation que leur faisait le père de Condren. Une lettre qu'ils reçurent le 18 août, de M. François de Harlay, archevêque de Rouen, montre qu'ils méditaient un dessein beaucoup plus vaste : le renouvellement de la discipline dans tout l'ordre sacerdotal. Comme ils avaient consulté ce prélat sur cette matière, et probablement sur un ouvrage qu'ils voulaient publier, il les félicite de leur noble entreprise, leur conseille d'extraire d'abord ce qu'il y a de plus essentiel dans les statuts et les décrets des conciles, et leur promet de coopérer à leur travail en y ajoutant

tant des
sachent
et en par
sacerdot

Ce fut
minant l
mois suiv
à l'un d'e
de réform
moins da
la formar
au minis
de l'espri
M. Olier
de lieux,
ne conna
siastiques
qui doit r
leur séjou
quelque n
M. Bourd
quer aux
par hasar
grande su
chacun d
dans la cl
l'église de
en l'honne
jour-là, et

† Durant
que de cout
» quand Mo
» vous ne d
» pour cont

ce qu'on en
de plusieurs
les mission-
ces qu'ils ré-
chèrent d'abord
s semaines de
se rendirent
M. Eléonor
vitait à venir
bis de juillet et
naires, que les
ocès à l'amia-
amer contre le
pratique dans
, qui ne trou-
nts, accusèrent
Paris, de met-
apables d'abso-
ecclésiastiques,
inuer, les assu-
l'une affaire de
nèrent pas à la
omme ailleurs,
la recomman-
en. Une lettre
de Harlay, ar-
tient un dessein
le la discipline
vaient consulté
ment sur un ou-
e de leur noble
d ce qu'il y a de
crets des con-
avail en y ajou-

tant des éclaircissements : en sorte, dit-il, que les prêtres sachent désormais la manière de se conduire en public et en particulier, et que l'on remette en vigueur les règles sacerdotales (1) †.

Ce fut peut-être pour entreprendre ce travail, qu'en terminant la mission de Mantes, et au commencement du mois suivant, ils se retirèrent dans une terre qui appartenait à l'un d'eux, au Loreau, près d'Epernon. Mais le moyen de réformer le clergé et de rétablir la discipline consistait moins dans la composition de nouveaux ouvrages, que dans la formation d'une génération exercée de longue main au ministère des autels, et qui, profondément pénétrée de l'esprit de religion, pût le ranimer parmi les peuples. M. Olier et ses collaborateurs eux-mêmes, allant en tant de lieux, et sans cesse occupés des travaux des missions, ne connaissaient qu'imparfaitement les cérémonies ecclésiastiques, les règles concernant le culte divin, l'ordre qui doit régner dans une église de paroisse ; et ce fut dans leur séjour au Loreau qu'ils s'appliquèrent à en acquérir quelque notion, à l'occasion de ce que nous allons raconter. M. Bourdoise, toujours consumé de zèle pour communiquer aux prêtres ce qu'il appelait l'esprit paroissial, vint, par hasard, les visiter en allant à Chartres. Voyant, à sa grande surprise, qu'au lieu de fréquenter l'église du pays, chacun de ces messieurs faisait ses exercices de piété dans la chapelle de la maison, il leur proposa d'aller à l'église de la paroisse, d'y chanter une Messe solennelle en l'honneur de saint Matthieu, dont on faisait la fête ce jour-là, et il choisit sur le champ les officiers. « M. le curé

(1) *Lettre de M. de Harlay, parmi les lettres Mss. de M. Ame-
tote.*

XIX.

M. Bourdoise communique à M. Olier l'esprit paroissial.

21 septembre
1640.

† Durant la mission d'Amiens, qui se prolongea plus longtemps que de coutume, le père de Condren leur écrivait : « Je crois que quand Monseigneur d'Amiens jugerait qu'il fallût finir la mission, vous ne devriez pas laisser de demeurer le Carême dans cette ville, pour continuer de parler aux Ecclésiastiques (1) ».

(1) *Lettres aut.
du père de Con-
dren.*

« qui sait chanter, dit-il, fera choriste avec M. Brandon », puis, s'adressant à un Jésuite, qui se trouvait là par hasard, « le révérend père fera célébrant ; je ferai diacre et conduirai les officiers de l'autel ». Enfin le sous-diacre, les acolythes et les thuriféraires furent pris parmi les autres ecclésiastiques de la compagnie. Le père Jésuite, surpris d'une invitation si brusque, fit d'abord quelque difficulté : il se rendit néanmoins comme les autres, et tout se passa si bien, dit l'historien de M. Bourdoise, que non-seulement le peuple en reçut une grande édification, mais que ces Messieurs eux-mêmes, surpris et contents, ne pouvaient comprendre comment ils avaient pu réussir en une chose qui leur était si nouvelle (1). M. Bourdoise fit plus encore : à Vêpres, il associa au père Jésuite le père de Condren lui-même, qui était venu au Loreau, et leur fit prendre à l'un et à l'autre le surplis et la chappe. Enfin il rendit ces Messieurs tellement affectionnés à la paroisse, qu'ils menaient à celle du Loreau tous les ecclésiastiques qui venaient les voir, et les y faisaient assister, en surplis, à tout l'Office (2). Ils en usèrent de même à Saint-Maur-les-Fossés, où ils avaient eu, jusqu'alors, une chapelle domestique pour leurs exercices de piété. M. Bourdoise y étant venu passer quelques jours avec eux, vers la fin de septembre, les engagea à ne plus dire la sainte Messe qu'à l'église de la paroisse, et à y assister aux offices, en surplis : ce qu'ils firent avec joie (3). Il est même à remarquer que le père de Condren, qui vint les visiter peu après, voulut se conformer lui-même à cette édifiante pratique, et les suivit à l'église de la paroisse, revêtu du surplis (4).

Charmé de la piété et de la docilité de ces ecclésiastiques, M. Bourdoise les invita à venir exercer leurs fonctions à la paroisse de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, lorsqu'ils demeuraient à Paris : c'était là surtout qu'il formait ses nombreux disciples au chant, aux cérémonies, à l'administration des Sacrements. Ils reçurent cette invitation

(1) *Vie imprimée de M. Bourdoise*, in-4^o, liv. v. p. 505.

(2) *Vie de M. Bourdoise*, Ms. in-folio. p. 548.

(3) *Vie du même*, Ms. in-4^o. p. 512.

(4) *Vie du même*, in-folio. Ibid.

avec une
manche
sime (1).
tout ce
aux cérém
des Bern
surent da
lui rappo
sait : « V
« la cléri
« vous éc
Mais c
clésiastiq
de Saint-
quer, à c
de M. Oli
secte. Ce
pen de sa
séparéme
de Trente
depuis si
dogme de
M. Brande
avec cet a
et usa tou
paraît que
théologie
hypocrite
cours cap
même l'es
Saint-Cyr
lui les m
ramener d
miers tem
ge, et ce

avec une sincère reconnaissance , s'y rendirent dès le dimanche suivant , et continuèrent ainsi jusqu'à la Septuagésime (1), où ils reprirent le cours de leurs missions. Durant tout ce temps , M. Bourdoise les exerçait fréquemment aux cérémonies , tant à l'église de Saint-Nicolas , qu'à celle des Bernardins (2). Ce fut lui qui leur enseigna ce qu'ils surent dans la suite sur cette matière ; du moins M. Olier , lui rappelant les soins qu'il avait reçus de sa part , lui disait : « Vous nous avez donné les premières teintures de la cléricature ; et entre autres à ce pauvre novice qui vous écrit » (3).

Mais cette bonne harmonie entre M. Bourdoise et ces ecclésiastiques faillit d'être rompue par les intrigues de l'abbé de Saint-Cyran ; et il ne sera pas inutile de faire remarquer , à cette occasion , le premier motif de l'éloignement de M. Olier et des siens pour ce patriarche de la nouvelle secte. Ce fut son orgueil révoltant qui les éloigna peu à peu de sa personne ; car il osait bien , lorsqu'ils le visitaient séparément , témoigner un grand mépris pour le concile de Trente * , soutenir qu'il n'y avait plus d'Eglise , et que , depuis six siècles , personne que lui n'avait entendu le dogme de la grâce. M. de Bassancourt , M. de Foix , M. Brandon , et tous les autres ayant rompu tout commerce avec cet abbé , il s'efforça alors de séduire M. Bourdoise , et usa tour à tour de mille flatteries pour le gagner. Il paraît que celui-ci , peu familiarisé avec les matières de théologie , ne se tint pas assez en garde contre l'austérité hypocrite du sectaire : il écouta trop volontiers ses discours captieux , dit l'ancien auteur de sa Vie , et en eut même *l'esprit un peu embarrassé* (4). Pour l'éblouir , Saint-Cyran feignait sans doute de vouloir concerter avec lui les moyens d'arracher les scandales de l'Eglise , et de ramener dans le clergé la sévérité et la discipline des premiers temps. Mais à la fin M. Bourdoise reconnut le piège , et cessa de fréquenter cet abbé. Alors on usa d'un

(1) *Vie de M. Bourdoise*, in-4^o.

(2) *Ibid.* in-4^o. p. 518. 520.

* NOTE 23.

(3) *Lettre de M. Olier, dans la Vie de M. Bourdoise*, Ms. in-4^o. p. 515.

XVII.

Intrigues de l'abbé de Saint-Cyran.

* NOTE 24.

(4) *Vie de M. Bourdoise*, Ms. in-4^o. p. 677.

autre artifice. Les prétendus disciples de saint Augustin résolurent d'introduire, dans la communauté de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, un des disciples cachés du patriarche de la secte, pour qu'il y répandît secrètement le poison de l'erreur. M. Bourdoise n'aperçut pas d'abord ce nouveau stratagème; mais M. Olier et ses amis l'ayant bientôt déconvert, dans leurs visites à saint Nicolas, crurent devoir lui déclarer qu'ils seraient contraints de rompre tout commerce avec lui, s'il recevait ce sujet, et M. Amelote, comme supérieur de la petite société, lui en écrivit en ces termes, le 4 octobre 1640, de Saint-Maur-les-Fossés. « Si vous gardez M. N.... à Saint-Nicolas, vous refroidirez nos Messieurs; et vous gâterez plus, en un jour, que vous n'aurez pu faire en beaucoup de temps. Vous savez avec quel soin il faut entretenir ces commencements.... Mais vous pouvez vous assurer que nous sommes munis contre toutes

(1) *Vie de M. Bourdoise, Ms. in-4^o. p. 678.* sortes d'attaques, et résolus d'aimer la religion et l'Eglise. Vous savez comme je parle franchement.... Continuez-nous votre charité; nous profiterons de tout (1). »

(2) *Vie du même, par le père de la Cour, de la Compagnie de Jésus, Ms. in-folio. Bibl. Mazarine. p. 194.* Cette lettre produisit sans doute son effet (2); car M. Bourdoise continua de les instruire, et de les exercer comme auparavant aux fonctions de leur état. Il paraît qu'elle n'empêcha pas néanmoins ce faux frère de séjourner quelque temps à Saint-Nicolas; et ce fut lui probablement qui pervertit un ecclésiastique de mérite et de talents, attaché depuis huit ans à cette maison, dont il semblait devoir être un jour et l'ornement et la gloire: nous parlons de Claude Lancelot, qui se fit un nom dans les lettres, et illustra même Port-Royal. Le perfide émissaire lui fit envisager, comme une grâce singulière, l'honneur d'être admis au nombre des disciples de Saint-Cyran (3); et il y réussit si bien, que Lancelot ne revint jamais de son fol enthousiasme. Après avoir tiré Lancelot de Saint-Nicolas, cet abbé enleva Antoine Singlin à saint Vincent de

(3) *Histoire de l'abbaye de Port-Royal, par Besoigne, t. IV. p. 44.*

Paul, et s'attira encore Toussaint des Mares, qui commençait à se faire, dans la chaire, une brillante réputation (1). Nous aurons occasion de parler de ces deux derniers dans la suite.

(1) *Notice sur Port-Royal, par Petitot. — Recueil de Mémoires, etc., t. XXXIII.*

saint Augustin
tuté de Saint-
achés du pa-
t secrètement
nt pas d'abord
es amis l'ayant
saint Nicolas,
e contrains de
it ce sujet, et
te société, lui
40, de Saint-
N.... à Saint-
urs; et vous
rez pu faire en
tel soin il faut
vous pouvez
contre toutes
religion et l'E-
nement.... Con-
ons de tout (1)."
); car M. Bour-
exercer comme
Il paraît qu'elle
séjourner quel-
robablement qui
de talents, atta-
dout il semblait
oire: nous par-
dans les lettres,
émissaire lui fit
l'honneur d'être
Cyrano (3); et il
t jamais de sou-
lot de Saint-Ni-
saint Vincent de

NOTES DU SIXIÈME LIVRE.

ORIGINE DE LA CHAPELLE DE NOTRE-DAME DE TOUTE-JOIE.

NOTE 1. — Cette chapelle, lieu ordinaire de pèlerinage pour M. Olier, lorsqu'il était à Clisson, est située à un quart de lieue nord-est de cette ville, sur la route de Gétigné. Dans ses *Lettres Vendéennes*, M. le vicomte Walsh en a rapporté l'origine sur un bruit populaire, qu'il ne garantit pas (1), et qui, en effet, n'est pas entièrement conforme à l'ancienne tradition du pays, attestée encore aujourd'hui par les habitants de Clisson, les plus instruits et les plus graves. Leur relation, que nous mettons ici, pourra servir comme de correctif à ce passage des *Lettres Vendéennes*. Ils disent donc qu'Olivier de Clisson, père du connétable, revenant de visiter ses terres, et se trouvant dans l'endroit même où la chapelle est bâtie, fut abordé par un messager, qui lui annonça à la fois deux bonnes nouvelles, la naissance de son fils, dans la suite connétable, et la défaite des Anglais qu'il n'aimait pas; et ils ajoutent que, dans les transports de sa joie, il promit de bâtir, dans ce lieu même, à l'honneur de la sainte Vierge, une chapelle, qui fut appelée depuis *Notre-Dame-de-Toute-Joie*.

Elle devint un lieu de pèlerinage pour les environs, et, avant la révolution, treize ou quatorze paroisses s'y rendaient, en procession, à différents temps de l'année. Mais durant les désastres de la Vendée, elle eut le même sort que tant d'autres monuments, elle fut livrée aux flammes. Quoiqu'il n'en restât plus alors que les murs, on ne laissait pas d'y aller prier; et une pieuse fille, appelée Jeanne Favrot, par un mouvement extraordinaire de dévotion, entreprit de mendier pour avoir de quoi la rebâtir. Pendant plusieurs années, on la vit assise auprès des restes de cet édifice, tendre la main aux passants; elle y filait sa quenouille et chantait des complaintes (2), surtout les jours de foires et de marchés. Plusieurs se moquèrent de son entreprise, d'autres la chargeaient d'injures; mais elle, sans se rebuter, continua sa quête, qui, d'abord, ne lui rapportait guères que des liards. Après que le calme eut été

(1) Tome II, Lett. XXXIV, in-12, 1826, p. 219.

(2) *Ibid.* p. 22.

rendu à la Bretagne, elle alla, une petite image de la sainte Vierge à la main, intéresser la piété publique à Clisson et dans les lieux environnants. Les uns lui donnèrent du bois, d'autres, de l'argent; plusieurs personnes aisées ouvrirent enfin leur bourse, et la chapelle fut rétablie. Aujourd'hui elle est célèbre encore par la dévotion des fidèles.

VOEU DE LOUIS XIII A NOTRE-DAME DE LORETTE.

NOTE 2. — Louis XIII, en exécution du vœu qu'il avait fait à Notre-Dame honorée à Lorette, envoya dans ce sanctuaire un ange d'argent, qui présentait à la sainte Vierge un petit enfant d'or. Il offrit aussi deux couronnes garnies de diamants (1), estimées soixante quinze mille écus. On en mit une sur la tête de la sainte Vierge et l'autre sur celle de l'Enfant Jésus. La première portait cette inscription, bien digne de la piété d'un roi très-chrétien :

*Tu caput ante meum cinxisti, Virgo, corona,
Nunc caput ecce teget nostra corona tuum.*

On avait gravé sur la petite :

*Christus dedit mihi,
Christo reddo coronam* (2).

(1) *Histoire de l'Eglise, par l'abbé Choisy, t. x, p. 479.*

(2) *Description de Lorette - Ancône, 1712, p. 60.*

Le pape, à qui en montra ces présents, les bénit avant qu'on les portât à Lorette (3). On voyait autrefois à Issy, dans la chapelle de la maison de campagne du séminaire de Saint-Sulpice, bâtie sur le modèle de celle de Lorette, une représentation de ce vœu. L'ange, placé dans la sainte Cantine, au côté de l'épître et à la hauteur de la naissance du treillis, avait les ailes déployées, et le visage tourné vers la statue de la sainte Vierge, à qui il présentait un petit enfant.

(3) Choisy, *ibid.*

NOTE 5. — La maladie qui retint M. Olier en Bretagne en 1658, ne lui procura passablement le moyen d'affermir la réforme de la Régrappière; elle lui valut à lui-même un autre avantage : « Je dirai ici, » rapporte-t-il, comment notre bon maître, qui voulait me réduire à » aller à pied, m'ôta tout d'un coup, par une maladie qui me prit le » jour de la Nativité de ma bonne maîtresse 1658, une incommodité » qui m'eût empêché tout-à-fait de marcher, à cause d'un mal que » j'avais au pied, qui ne pouvait se guérir qu'avec des incisions,

(1) *Copie des
Mém. de M. Olier,*
t. III, p. 211.

» et dont la guérison eût encore été bien incertaine. Je ne croyais
» même pas que ma mère ni les miens eussent souffert que je me
» fusse exposé au danger d'être estropié. Notre bon maître y mit
» la main lui-même et me guérit sans fer par cette maladie (1).

LA MÈRE DE BRESSAND ET LA SŒUR BOUFARD.

(2) *Vie de la
mère de Bressand,*
p. 10, 15.
15, 16.

NOTE 4. — On aura fait l'éloge de la mère de Bressand en disant que saint François de Sales, dans une de ses lettres, l'appelle *une rare fille* et que sainte Chantal avait coutume de dire qu'elle était en état d'opérer toute sorte de biens : son âme étant un pont bien fort sur lequel avaient passé toute sorte de mortifications et d'épreuves (2). Un des amis de M. Olier, dont nous parlerons dans la suite, a fait le portrait de la mère de Bressand en ces termes. « Je » reconnus d'abord en elle beaucoup de lumières, un recueillement » et une modestie angéliques, sans aucune attache à sa volonté, » quoique son naturel fût fort actif, vif et prompt. Sa vertu dominante était l'humilité. Elle ne parlait guères d'elle-même et de son » intérieur sans larmes ; et souvent elle était de même dans l'oraison.

(3) *Vie de la
mère de Bressand,*
ibid. p. 16.

(4) iv. classe, p.
277. et suite.

(5) *Vie de la
mère de Bressand,*
p. 153.

» J'ai vu peu de nos sœurs employées dans la conduite, qui aient eu » tant de bénédictions qu'elle, et qui tournassent avec plus de facilité » les âmes vers DIEU » (3). Quoiqu'elle eût brûlé toutes les lettres de M. Olier qu'elle avait entre les mains, on en conserve encore vingt-trois (4), et parmi les lettres imprimées du serviteur de DIEU, les lettres CXXI et CLVIII ont été adressées à cette religieuse (5).

NOTE 5. — Il paraît qu'après le retour de M. Olier, de Bretagne à Paris, la sœur Boufard, qui n'eut pas toujours des directeurs qui comprissent son état, craignit d'être dans une voie fautive, et en écrivit à M. Olier. « Quant à la crainte que vous me témoignez d'avoir été » trompée, lui répondait-il, vous devez croire que vous méritez bien » de l'être, et néanmoins vous devez marcher en confiance avec » DIEU... Abandonnez-vous à lui, ma très-chère fille, sans tant examiner sa conduite. Marchez avec lui en simplicité et confiance ; une fille doit vivre ainsi avec son père. Demeurez toute en lui, vous reposant sans soucis sur son cœur paternel. Que nous sommes » heureux, ma chère fille, de nous nommer et d'être les enfants de ce » père. Qu'il soit béni, loué, adoré et aimé de toute créature à jamais ! qu'heureuse est l'âme qui le peut continuellement aimer, et » malheureuse celle qui méprise cette facilité qui nous est offerte, et » s'y rend infidèle ! Ma très-chère fille, aimez donc, louez et adorez

» cet
» frappé
» religie
» nauté
» pieux
» cette r
» une
» d'au
» mèn
» entra
» courag
» suite à
» âgée d
» que da
» celles
» pas de

NOT
Nantes
dans la
dans le
gnées
» ne m
» êtes
» à ce
» par l
» diffi
» l'état
» dans
» Char
» qui n
» goût
» car e
» tour
de la R
lut, M.
hors de
un peti
en occa

» cet unique objet des esprits et des cœurs (1). » La sœur Boufard, frappée de l'édification que répandaient dans la ville de Nantes les religieuses de la Visitation, demanda d'être reçue dans leur communauté en qualité de sœur domestique. M. Olier, pour favoriser son pieux dessein, écrivait à la mère de Bressand, alors supérieure de cette maison. « J'ajoute encore ce petit mot à la hâte pour satisfaire à » une pensée qui m'est venue, c'est que je ferai volontiers 200 livres » d'aumône à la petite sœur Boufard pour son entrée chez vous, et » même davantage s'il plaît à la Providence me l'inspirer (2). » Elle entra en effet à la Visitation, mais ses forces ne répondant pas à son courage, elle fut obligée d'en sortir. Elle y reentra néanmoins dans la suite à l'âge de cinquante-un ans, et y mourut en odeur de sainteté, âgée de quatre-vingt-sept ans (3). L'auteur de sa Vie nous apprend que dans les lettres imprimées de M. Olier, il y en a quelques-unes de celles qu'il avait adressées à la sœur Boufard (4), mais qui ne portent pas de nom.

SUR LA SŒUR DE VAULDRAY.

NOTE 6. — M. Olier écrivait fréquemment de Clisson et de Nantes à la sœur de Vauldray, et ne négligeait rien pour la faire avancer dans la voie du renoncement, qui est l'âme de la vie religieuse. Comme dans les commencements de sa conversion elle avait quelque répugnance à quitter son argenterie, il lui écrivit : « Ma très chère fille, » ne manquez pas tous les jours à mourir à votre sens, car vous y » êtes bien attachée; et si vous ne faites la guerre continuellement » à ce cruel ennemi, vous serez toujours sensuelle, et, enfin, accablée » par lui. Vous me faites bien compassion quand vous me mandez la » difficulté que vous avez à quitter l'argent et à embrasser la vileté de » l'étain ou de tout autre métal; car l'amour est, hélas! bien petit » dans votre cœur. Aujourd'hui j'ai diné chez les révérends pères » Chartreux, où l'on m'a donné une cuillère d'étain assez noire, » qui m'a fait ressouvenir de vous; mais je n'ai rien trouvé là de dé- » goûtant. Je prie DIEU qu'il vous donne la force à vous surmonter; » car ces vertus faibles et à demi établies lâchent souvent le pied, et » tournent en arrière (5). » Non content de donner aux religieuses de la Régrippière des marques de cette ardente charité pour leur salut, M. Olier l'étendit encore à quelques enfants, chargés, dans les dehors du monastère, des soins les plus grossiers, et, particulièrement, à un petit garçon à qui était confiée la garde de la basse-cour. Il avait eu occasion de connaître cet enfant pendant qu'il était logé dans

(1) *Lettres aut.*
de M. Olier, p.
233.

(2) *Lettres au-*
tographes de M.
Olier, p. 333.

(3) *Vie de la*
sœur Marie Mi-
chelle Boufard,
in — 80. Nantes,
1740.

(4) *Ibid.* p. 59.
— *Vies des saints*
de Bretagne, t.
v. p. 313.

(5) *Lettres au-*
tographes de M.
Olier, p. 343.

(1) *Mémoires aut. de M. Olier*, p. 261. t. II.

(2) *Ibid.* t. I, p. 179.

(5) *Lettres autographes de M. Olier*, p. 315.

l'humble réduit où nous l'avons vu se retirer. Par reconnaissance pour le bon accueil qu'il en avait reçu, ou par un effet de son zèle pour la jeunesse, qui le portait à avoir toujours des enfants auprès de lui pour les former à la vertu et aux lettres (1), il désira, durant son séjour en Bretagne, avoir celui dont nous parlons, ainsi qu'un autre, qu'il avait pareillement connu à la Régrippière. Peut-être voulait-il les confier à quelqu'un des curés, dépendant de ses bénéfices, dont l'un, qu'il appelle la perle des pasteurs (2), établit, peu après, un séminaire de jeunes enfants. Quoiqu'il en soit, il écrivait familièrement à la sœur de Vauldray : « Je vous supplie de me faire la charité de » m'envoyer le petit écuyer de la noblesse de votre basse cour, si » sa fièvre l'a quitté ; j'espère que cet enfant sera bien docile (5). » Cette fièvre était sans doute la maladie épidémique qui régnait alors dans le pays.

NOTE 7. — Le père de Condren songeait toujours à la formation d'une société uniquement vouée au clergé ; il ne fut pas d'avis que M. Olier dirigeât habituellement les religieuses de la Régrippière, et voulut qu'il se contentât de leur écrire quelquefois dans l'année. Cette résolution était de nature à affliger beaucoup ces bonnes filles, surtout la sœur de Vauldray, qui regardait les conseils de M. Olier comme un appui nécessaire à son salut. Pour la préparer à cette nouvelle, et la consoler, M. Olier lui écrivit la lettre suivante. « Quoique sainte » Thérèse ait pleuré le départ de son directeur, sans que le Fils de » DIEU le trouvât mauvais, lui témoignant qu'on ne devait pas moins » aux médecins de l'âme qu'à ceux du corps, dont on peut légitime- » ment regretter l'absence ; toutefois, dans la partie supérieure de son » esprit, elle était satisfaite du bon plaisir de DIEU, et s'accusait elle- » même de ses larmes en se plaignant à son époux. Faites-en de » même, ma très-chère fille, et ne doutez pas que cette pauvre créa- » ture, demeurant séparée de vous, vous ne receviez davantage que » si elle vous était présente. Jésus, votre époux, ne sera pas moins » présent à votre âme, il le sera même bien davantage, puisqu'il » ôte d'auprès de vous celui qui vous le représentait et suppléait à » ses conseils. C'est à lui de combler maintenant ce vide, et de vous » récompenser de ce sacrifice avec une abondance d'époux. Aban- » donnez-moi donc tout à lui, demandez-lui qu'il me conduise où il » voudra, qu'il dispose de moi selon son bon plaisir, et protestez-lui » que votre volonté est satisfaite de la sienne : que vous ne voulez

» d'a
» Je
» vor
» pou
» un
» lui
» c'es
» vou
Cet
l'impr
encor
dresse
assign
Bress
» son
» M.
» Cha
» lect
» gra
» pau
» on n
» l'éc
» il y
» et n
» fore
» d'ap
» Not
» omb
» exte
» tion
» croy
Le
voir en
consol
marqu
Mais la
† La
des din
prouver

« d'abord que lui, et ensuite en lui seul ce qui lui plaira davantage.
 » Je vous dis ceci pour vous porter à ne vouloir rien que JÉSUS, et à
 » vous mettre dans la disposition où il veut voir ses épouses : ayez
 » pour lui un amour pur, aimant JÉSUS sans mélange des créatures,
 » un amour ardent qui vous porte vivement et fortement à faire pour
 » lui toute vos actions sans lâcheté ni retardement, un amour actuel,
 » c'est à dire renouvelant les actes de l'amour le plus souvent que
 » vous pourrez » (1).

(1) *Lettres aut.*
de M. Olier, p.
 319, et suiv.

Cette lettre ne fit pas sur l'esprit de la sœur de Vauldray toute l'impression que M. Olier aurait pu désirer; voyant que cette âme encore faible, et qui avait besoin de ménagements, ne pouvait pas s'adresser sans de grandes répugnances aux directeurs qu'il lui avait assignés avant son départ de la Régrippière, il écrivit à la mère de Bressand qui portait le plus vif intérêt à cette communauté. « Si ma sœur de Vauldray n'est pas disposée à s'adresser à M. Basseline, M. de la Dauversière lui procurera, s'il est possible, le R. père Chauveau, Jésuite... Je serais bien aise que vous vissiez le R. père lecteur des Capucins, s'il est encore à Nantes. Il me paraissait très-grand serviteur de DIEU, et il eût pu être beaucoup utile à notre pauvre fille, si elle n'eût cherché que la solide vertu. Mais quand on n'est pas bien détrompé de la vanité du siècle, on cherche de l'éclat dans la vertu aussi bien qu'en autre chose; et, ordinairement, il y a de la fausseté. Notre-Seigneur ne porte pas cet éclat avec lui, et ne le met pas aussi dans ses vrais serviteurs. Il y met bien de la force pour toucher et convertir; mais peu d'éclat, d'extérieur et d'apparence. *Le royaume de Dieu ne vient point avec observation*, dit Notre-Seigneur. C'est ce qui abuse nos pauvres filles; car sous ombre que je ne leur ai pas mis en face des personnes de grand extérieur, ou qui, sous un extérieur fort humble, ne font point d'actions et de discours éclatants; elles ne prennent point en eux la croyance qu'elles devraient avoir, et cela est abus et tromperie (2).

(2) *Lettres aut.*
de M. Olier, p.
 317.

Le 11 mars il écrivit à la sœur de Vauldray elle-même; et après l'avoir encouragée à servir DIEU avec un entier dégagement de toute consolation, il lui dit de s'adresser au père Chauveau, lui faisant remarquer que l'abbesse de Fontevault avait ratifié ce choix † (3). Mais la sœur de Vauldray étant tombée dans de grandes obscurités

(3) *Ibid*, p. 339.

(4) *Traité des*
benéfices par Go-
hard, t. II. 16-17,
 p. 675. — *Histoire*
de l'ordre de
Fontevault,
(par le père Nie-
quet, III-40 1642.
 p. 526.

† L'abbesse de Fontevault avait, comme on sait, le privilège de donner des dimissoires pour les ordres sacrés aux religieux de son ordre, et d'approuver les prêtres pour la confession sacramentelle (4).

de conscience sous la conduite de ce nouveau directeur, le père de Condren, qui craignait de la mettre à une trop rude épreuve, ordonna à M. Olier d'en reprendre la direction. Ce dernier écrivait à la mère de Bressand : « Le père général, quoique j'eusse destiné la sœur de » Vauldray au R. père Chauveau, m'a ordonné d'en reprendre le soin, » crainte de la brouiller, comme cela était arrivé déjà. Elle m'en avait » fait jusqu'ici de continuelles instances, et d'ailleurs les soins et l'ap- » plication que DIEU m'inspire de donner à son âme ne sont point » petits. Je pense qu'à la fin vous aurez dit vrai en m'assurant que » j'en dois répondre à DIEU. Cela me sera aisé si elle continue; j'en » dirai autant de vous, ma pauvre fille (1).

(1) *Lettres aut. de M. Olier*, p. 316. 317.

CHARITÉ DES RELIGIEUSES DE LA VISITATION.

NOTE 8. — Durant son séjour au monastère de la Visitation à Nantes, M. Olier eut retrouver, dans les soins qui lui furent prodigués, la charité si pure et si généreuse que lui avaient témoignée, dans une semblable occasion, les Dominicaines de Langeac, dignes héritières de l'esprit de la mère Agnès (2); et ce fut, sans doute, pour marquer sa reconnaissance qu'il donna au monastère de la Visitation un calice et une lampe d'argent, qu'on y conservait autrefois (3). Après son retour à Paris, il écrivait à la mère de Bressand. « Mandez-moi » à quoi je vous serai utile, car je dois vous servir de tout mon possible, après les obligations que j'ai à votre très-chère maison, et à » vous, en particulier, qui avez fait une charité à un pauvre serviteur » de DIEU, qui doit s'en ressentir tout autant qu'il vivra. DIEU sait » combien le souvenir de ce séjour m'est encore doux et le sera, » comme je pense, toujours (4). » Ces saintes filles, dignes héritières de l'aimable charité de leur bienheureux fondateur, non contentes de prier pour la santé de M. Olier, eurent encore l'attention, pour en accélérer le rétablissement, de lui envoyer plusieurs fois des présents de leur façon. Il était trop jaloux de se mortifier pour aimer à recevoir de ces sortes de douceurs; il ne eut pas cependant devoir les refuser; mais il ne les accepta qu'à condition de n'en plus recevoir à l'avenir. « Je vous remercie de votre présent, écrivait-il, vous » avez toujours trop soin de ce corps. Faites mes excuses à notre » révérende mère de ce que je ne lui écris; je ne laisse pas de la » remercier de ses dignes présents; mais à la charge, s'il lui plaît, » que cela ne sera plus. Toute la communauté aussi me favorise trop, » et ce sera à elle que je serai redevable de la santé et non à autre » chose. Ses prières seront plus efficaces que ce que vous m'avez

(2) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. I, p. 156.

(3) *Pièce Ms. envoyée de Nantes à M. Emery.*

(4) *Lettres aut. de M. Olier*, p. 285.

» envoyé
» excelle

NOTE

mcs des U
cle, et ch
mécontent
ne virent
adroiteme
atroce de
dans les
possession
voulut se
on envoya
âmes, pou
M. Picoté
à l'établis
connaître
que cette
convaincu
n'en soit l
Ce fut aus
l'évêque d
exorcisme
s'était acq
mère de D
persévérat
ces exorcis
son amour
grandes ol
bien des g
fier par ses

NOTE 1

violet renc
récit que M
forme au c
parleur »

« envoyé, quoique pour un autre, et en soi-même, ce soit très-
« excellent (1).

(1) *Lettres aut.
de M. Olier*, p.
300. et *alibi*.

POSSESSION DE LOUDUN.

NOTE 9. — La publicité qu'on donna, mal à propos, aux exorcismes des Ursulines de Loudun, y attirait la foule comme à un spectacle, et chacun en raisonnait à sa façon, ainsi qu'on a fait depuis. Les mécontents, par la haine qu'ils portaient au cardinal de Richelieu, ne virent dans cette possession qu'une intrigue de cour, ménagée adroitement, pour pallier aux yeux du peuple la vengeance cruelle et atroce de ce puissant ministre, qui, disaient-ils, avait fait expirer dans les flammes le curé de Loudun, auteur, non d'une vraie possession, mais d'une chanson satyrique contre sa personne. Le roi voulut se faire instruire de cette affaire fameuse, et, en conséquence, on envoya à Loudun des hommes très-exercés dans la conduite des âmes, pour informer sur la nature de la possession. De ce nombre fut M. Picoté, l'un des compagnons de M. Olier, qui contribua beaucoup à l'établissement du séminaire de Saint-Sulpice et que nous ferons connaître dans la suite de cet ouvrage. Il alla à Loudun en doutant que cette possession fût réelle; et, après l'examen, il demeura si convaincu de sa vérité, qu'il dit : « Je ne doute plus que le démon seul n'en soit l'auteur, non moins que des épreuves du saint homme Joly (2). » Ce fut aussi l'avis de M. Meyster, envoyé de son côté à Loudun par l'évêque de Saintes; et ce qui se passa lorsqu'il était présent aux exorcismes montre la haute réputation que ce célèbre missionnaire s'était acquise, et la dévotion extraordinaire qu'il avait envers la mère de Dieu, au crédit de laquelle il devait sa conversion et sa persévérance (3). On rapporte encore que M. de Foix étant présent à ces exorcismes, le démon, après lui avoir reproché son humilité et son amour pour les pauvres, déclara que cet ecclésiastique avait de grandes obligations à saint Joseph, par le crédit duquel il avait obtenu bien des grâces, pour lui et pour les autres, qui devaient se sanctifier par ses soins (4).

(2) *Vie Ms. de
M. Picoté. Ms. de
la Bibl. du Roi.*
p. 3. et *suiv.*

(3) *Lettre originale de M.
Meyster à l'Evêque
de Saintes,*
parmi celles du
père Amclote.

(4) *Vies de quatre
Evêques engagés dans la
cause de Port-Royal*, in-12, 1736.
t. II. p. 118.

LE PÈRE BERNARD.

NOTE 10. — Le jour même de son arrivée à Paris, M. de Quériolot rencontra le père Bernard d'une manière assez singulière. Le récit que M. du Ferrier fait de cette rencontre est tout-à-fait conforme au caractère du père Bernard, qui était, dit-on, un fort grand parleur. « M. Bernard m'ayant rencontré, me dit avec son humeur

» extraordinaire, qu'il voulait me faire part d'une rencontre assez
 » plaisante qu'il avait eue le même jour. Comme j'allais, dit-il, du côté
 » des Chartreux, j'ai vu venir à ma rencontre un homme à pied, tout
 » couvert de poussière, avec une soutanne retroussée, d'une assez
 » mauvaise mine, qui m'a demandé si je savais lui dire où loge un
 » certain M. Bernard, autrement dit le pauvre prêtre. Je lui ai de-
 » mandé s'il le connaissait, et ce qu'il avait à faire avec lui. Je viens,
 » dit-il, pour le connaître, parce qu'on m'a dit qu'il était homme de
 » bien et un peu fou. Me trouvant surpris de ce discours : Je ne sais,
 » lui ai-je répondu, si vous êtes guères plus sage que lui. Peut-être
 » est-ce vous, continua-t-il, à qui je parle? Oui, c'est moi, dis-je :
 » là-dessus, il m'a étroitement embrassé, me disant je suis Quérolet,
 » je viens exprès de Bretagne pour avoir la consolation de vous voir.
 » J'en ai fait de même, le connaissant par sa réputation depuis qu'il a
 » été converti à Loudun par le ministère du démon qui possédait les
 » religieuses » (1). M. de Quérolet, en disant que le père Bernard
 » était un peu fou, parlait selon l'opinion vulgaire, comme l'indiquent ces
 » paroles de M. Godeau, évêque de Vence. « Le bon M. Bernard n'a-
 » vait point de science éclatante; son zèle paraissait indiscret plutôt
 » que prudent en beaucoup d'occasions, ses discours publics sem-
 » blaient ridicules, on trouvait mille choses à redire à sa conduite...
 » Cependant son sort est entre les Saints... Voilà que les sages, les

(1) *Mémoires de M. du Ferrier*, p. 232.

(2) *Lettres de M. Godeau, Evêque de Vence. Lettre 50.* p. 171.

» vie (2). »

CONVERSION DE M. DE QUÉRIOLET.

* NOTE II. — Les personnes jalouses de connaître tout ce qui
 » peut inspirer une vive confiance en Marie, nous permettront de faire
 » ici une courte digression pour rappeler un trait ignoré jusqu'à ce jour,
 » et bien propre à montrer son amour et sa puissance. D'ailleurs nous sup-
 » pléerons en quelque sorte par là, à une lacune que le dernier des histo-
 » riens de M. de Quérolet a regretté de ne pouvoir remplir. « Il est à
 » Paris, dit-il, des conférences particulières avec le père de Condren
 » et saint Vincent de Paul, mais ses historiens ne nous en ont pas
 » conservé le détail (3). » « Voici, en abrégé, rapporte M. du Ferrier,
 » ce que M. de Quérolet nous dit en nous faisant le récit de sa con-
 » version. Vous resterez d'accord, Messieurs, après avoir eu con-
 » naissance de mes crimes effroyables, que je suis un exemple de la
 » plus extraordinaire miséricorde de DIEU. J'ai passé ma vie jusqu'à

(3) *Collet. Vie de saint Vincent de Paul*, t. 1. p. 232.

« l'âge de trente cinq ans dans la pratique de toutes sortes d'abomi-
 « nations, et dans la profanation des sacrements que je recevais pour
 « paraltre catholique et vertueux. Après quelques années, je me
 « trouvai saisi d'une haine si étrange contre la personne de JÉSUS-
 « CHRIST, que je sortis du royaume pour aller à Constantinople me
 « faire ture. J'avais appris qu'un chiaoux du grand Seigneur était à
 « Vienne pour négocier quelques affaires avec l'Empereur : je fis
 « diligence afin de l'accompagner à son retour, mais l'infinie miséri-
 « corde de DIEU en disposa autrement, quoique ma malice l'eût de
 « nouveau horriblement méprisée, comme je vais vous dire. Traver-
 « sant une forêt d'Allemagne, je tombai la nuit entre les mains de
 « voleurs qui tuèrent d'abord deux hommes que je menais ; me
 « voyant moi-même couvert de leurs feux, je fis alors le vœu d'aller
 « à Notre-Dame de Liesse, si DIEU me garantissait de ce danger. Il
 « m'en garantit en effet. Mais hélas... je continuai mon impie réso-
 « lution, et me hâtai pour joindre le chiaoux que je ne trouvais plus à
 « Vienne. Dans l'espérance de l'atteindre, car il n'y avait qu'un jour
 « qu'il était parti, je pris un bateau sur le Danube, et le suivis jusqu'à
 « la frontière de Hongrie, où on m'arrêta, ne m'étant point muni de
 « passeport.

« Je descendis à Venise, à cause des commodités fréquentes qu'on
 « y rencontre pour Constantinople, et je m'enrôlai pour soldat de
 « cette république dans la garnison de Malamoque, d'où partent les
 « vaisseaux. Mais DIEU permit que, durant six semaines, il n'en sortit
 « aucun du port, et, dans l'ennui où j'en étais, je quittai la garnison
 « sans congé pour revenir en France ; ne considérant pas le péril que
 « je courais en désertant. Lorsque je fus à Paris, on m'apprit la mort
 « de mon père, que l'affliction de mon malheureux voyage avait sans
 « doute avancée. Alors je me fis huguenot par intérêt, et comme je
 « n'avais aucune religion, et que ma famille m'offrait des avantages
 « pour me ramener à l'Eglise, je me refis aussi catholique. Je conti-
 « nuai mes communions sacrilèges avec une débauche épouvantable.
 « L'excès du vin, quoique je ne m'enivrasse pas, me jetait aussi
 « dans une humeur si fâcheuse que j'eus beaucoup de querelles ; j'a-
 « vais une soif continuelle du sang humain, et je tuai plusieurs per-
 « sonnes en rencontre et en duel ; et, pour me mettre à couvert de la
 « justice, j'achetai une charge de conseiller au parlement de Rennes,
 « quoique je n'eusse aucune connaissance du droit.

« Pendant ces désordres abominables, DIEU me préserva deux fois
 « de la mort, mais je n'en devenais que plus furieux et plus impie.

« Ainsi, dans l'une de ces circonstances, après d'horribles blasphèmes que j'avais vomis contre DIEU, la foudre tomba sur ma chambre pendant que je dormais, et en emporta le couvert et le plancher, et même le ciel de mon lit, en sorte que je me sentis couvert d'une ondée de pluie qui accompagna le tonnerre : je me mis à blasphémer de nouveau, défilant le tonnerre et celui qui l'avait lancé. Il me revint cependant quelques remords, et j'eus la pensée de me convertir; j'allai même prier les Chartreux de me recevoir dans leur ordre, mais le troisième jour, je les quittai sans leur dire adieu; et dès-lors, je devins absolument athée, étant persuadé qu'il n'y avait ni DIEU, ni Paradis, ni Enfer, ni Démon (1) ».

(1) *Mémoires de M. du Ferrier*, p. 257. et suiv.

M. de Quériotet en était venu à cette affreuse extrémité lorsqu'il se rendit à Loudun. Dans le voyage, il avait entendu parler des possessions de cette ville, qu'il regardait, selon son expression, comme des supercheries de Bohémiennes, ne croyant pas même à l'existence des démons; et il y alla, par amusement, comme s'il fût allé à une vraie comédie. Mais la miséricorde divine l'y conduisait pour le terrasser et le convertir. Il s'était approché de très-près afin d'être témoin de l'exorcisme; lorsque la possédée, qu'on exorcisait alors, se tournant vers lui, le démon, par la bouche de cette fille, se mit à vomir d'effroyables blasphèmes contre DIEU, l'accusant d'injustice, de ce qu'après avoir réprimé tant d'anges pour un seul péché, il voulait faire miséricorde au plus méchant des hommes, qui en avait commis une infinité de bien plus horribles; et de ce qu'il lui avait arraché des mains ce misérable, ce blasphémateur, cet athée, lorsqu'il fit à Notre-Dame de Liesse, ce vœu qu'il n'avait jamais accompli et quoiqu'il fût indigne des bienfaits de cette Vierge.

Ce reproche d'avoir violé un vœu, dont M. de Quériotet n'avait jamais parlé à personne, plus formidable que la foudre, brisa sur le champ la dureté jusqu'alors invincible de ce cœur. Abîmé dans un océan d'amertume, il gagna une chapelle voisine, et là, tombant la face contre terre, il donna un libre cours à ses pleurs. On crut qu'il était malade, on voulut le relever, mais ses larmes firent connaître la nature de son mal. Après avoir passé la nuit prosterné sur le pavé de sa chambre, en l'arrosant sans cesse de ses larmes, il fit le lendemain sa confession générale; et, commençant sa nouvelle vie par le pèlerinage voué à Notre-Dame de Liesse, il renvoya d'abord ses domestiques, donna aux pauvres tout ce qu'il avait avec lui, se revêtit lui-même de l'habit d'un pauvre, et fit tout le voyage nu-pieds, nu-tête,

demand
alla de la
par l'inti
pénitenc
le même
tence et
que la te
nant pre
dimanch

NOTE

III

On

Ille fuit E

Et clamor

Dom

Ore Natha

loque

Curâ Pan

Eccle

Amore Pe

plo p

NOTE

pag. 486 et

plus tard,

dernière d

insoutenab

pose que X

même ann

que le jour

NOTE

glise de l'a

société du

et le trait,

nous avon

« Ayant ap

« habit et

demandant l'aumône et pleurant sans cesse ses péchés. De Liesse, il alla de la même manière à la sainte Baume, en Provence, afin d'obtenir, par l'intercession de sainte Madeleine, quelque part de son esprit de pénitence et de son amour pour JÉSUS-CHRIST. Il revint à Rennes dans le même état, et persévéra jusqu'à la mort dans la rigueur de sa pénitence et de ses humiliations, s'étant condamné à ne jamais regarder que la terre, faisant huit ou dix heures d'oraison par jour et ne prenant presque aucune nourriture depuis le jeudi à midi jusqu'au dimanche à la même heure (1).

(1) *Mémoire de M. du Ferrier, p. 255. et suiv.*

ÉLOGE DE M. BOURDOISE.

NOTE 12. — *Elogia viri religiosi D. Bourdoise.*

Hic fuit Elias more et clamore Joannes

Ore Nathan, curâ Paulus, amore Petrus.

Hic fuit Elias more, quia zelo zelatus est pro Domino Deo exercituum
Et clamore Joannes : quia non timuit à facie potentum, et dedit
Dominus verbum suum in ore ejus.

Ore Nathan : aperuit enim os suum in parabolis et sine parabolis non loquebatur ad eos.

Curâ Paulus : instantia siquidem quotidiana et sollicitudo omnium Ecclesiarum fuit partes illius.

Amore Petrus ; non enim oves tantum, sed et agnos verbo et exemplo pavit in innocentia cordis sui (2).

(2) *Vie de M. Bourdoise, Ms in-4o. p. 1059.*

NOTE 15. — La vie manuscrite de M. Bourdoise, in-4^o, suppose pag. 486 et 1046, que cette rencontre avait eu lieu l'année 1657 au plus tard, tandis que le manuscrit in-folio la rapporte à l'an 1659. Cette dernière date nous paraît être la véritable : au reste, celle de 1657 est insoutenable pour plusieurs raisons, entre autres, parce qu'elle suppose que M. du Ferrier aurait demandé à dire la sainte Messe, cette même année, à Saint-Nicolas, tandis qu'il ne la dit, la première fois, que le jour de l'Ascension de l'année suivante, 1658 (3).

(3) *Mémoires de M. du Ferrier, 1^{er} t. le Saint-Ge-levier, p. 47. — Bibl. R. p. 47.*

NOTE 14. — M. Bourdoise alla un jour, par dévotion, visiter l'Eglise de l'abbaye de Saint-Denis avec trois ecclésiastiques de la petite société du père de Condren, M. Brandou, M. Amelote et M. Barrault, et le trait, qui arriva dans cette rencontre, confirme encore ce que nous avons remarqué de la trempe de son zèle et de son esprit. « Ayant aperçu dans la sacristie, dit son historien, un homme en habit et en manteau court, botté et éperonné, qui confessait un

(1) *Vie de M. Bourdoise*, Ms. 10-40, p. 103.

« prêtre revêtu de l'aube et de l'étole, il envoya chercher, sur le champ, le révérend père prieur de l'abbaye; et sitôt que celui-ci fut arrivé: Mon père, lui dit-il, venez voir, venez voir un soldat qui confesse un prêtre. Cette remontrance eut son effet, car sur le champ le prieur défendit sévèrement au religieux sacristain de souffrir jamais de pareils abus (1) ».

NOTE 15. — Pendant que M. Olier et les coopérateurs de son zèle étaient chez la présidente de Herse, M. Bourdoise fit à un official qui vint le visiter, une remontrance de sa façon, qui produisit les plus heureux résultats; nous laisserons encore ici parler son historien. « Cet official était en habit, dit-il, avec des moustaches et de grands cheveux, selon la coutume des prêtres de ce temps. M. Bourdoise voyant qu'il se raillait de l'extérieur de M. Olier et de ses compagnons, qui étaient en effet dans toutes les formes, il l'entreprit à son tour; et, après une bonne vesperie qu'il lui fit devant tout le monde, il lui prouva si solidement l'obligation qu'il avait lui-même d'imiter ceux dont il se raillait, que, sur l'heure, l'officiel se fit faire la couronne, les cheveux, coupa ses moustaches et prit une soutane. Un autre chanoine de la même cathédrale, qui y occupait la dignité de chantre, et avait accompagné l'officiel, convaincu par les mêmes raisons, en fit autant, avec résolution de vivre à l'avenir d'une manière beaucoup plus ecclésiastique qu'ils n'avaient fait l'un et l'autre jusqu'alors (2) ».

(2) *Vie de M. Bourdoise*, Ms. 10-40, p. 107.

Un jour que les missionnaires étaient à table, M. Bourdoise leur fit une question d'abord assez singulière, mais dont le dénouement fut aussi honorable aux missionnaires, qu'agréable aux pauvres villageois accourus de loin pour entendre leurs discours. A peine avait-on servi le premier plat, qu'il s'avisa de demander si ces Messieurs, qui avaient prêché avec tant de force et de zèle, avaient fait chacun leur sermon: on lui répondit que la question ne pouvait pas être douteuse. « C'est de quoi je doute encore, répliqua M. Bourdoise, je voudrais bien m'en assurer par les effets. Nous avons déjà pris une partie de notre réfection, et il y a ici une infinité de pauvres paysans, venus de huit ou dix lieues pour vous entendre, qui n'ont pas même un morceau de pain. Ils sont en danger de tomber de défaillance en retournant chez eux. Messieurs, croyez-moi, faisons votre sermon; donnons-leur le reste de notre dîner,

et nous adoptée et

NOTE 1

M. Olier et ce pays, les et innocent

aus, et sur le

« La mé

« présente

« et montre

« Dieu se

« sent il les

« val oblig

« celui de r

« conduisit

« dans le et

« pailleuse e

« elle s'app

« avoir prié

« dant les m

« répondit d

« mandais e

« sa maladie

« j'appelle l

« elle se cor

« ernement

« Dier, des

« à chaque

« me rempli

« mes, pour

« pables de

« une fille

« sagesse et

« Dier each

« petits. Enfi

« le père de

« cela joint à

« et nous contentons d'un peu de dessert. » La proposition fut adoptée et exécutée sur le champ (1).

(2) *Vie de M. Bourdoise, Ms. in-1,0 p. 188.*

FRANÇOISE FOUQUET.

NOTE 10. — Durant la mission d'Illiers, au diocèse de Chartres, M. Olier eut lieu d'admirer, dans la personne d'une pauvre fille de ce pays, les soins paternels de la Providence sur les âmes simples et innocentes. Ce fut **Françoise Fouquet**, aveugle depuis quarante ans, et sur laquelle M. du Ferrier nous a laissé une notice fort édifiante.

(2) *Mémoire, de M. du Ferrier, p. 120, et suite. — Vie de M. Bourdoise, Ms. in-4o, p. 17.*

« La mémoire de cette fille admirable, dit-il (2), m'est restée si présente que je puis en parler ici pour honorer les amis de Dieu, et montrer l'une de ces âmes, vrais trésors de l'Eglise, que Dieu se plaît à tenir cachés dans le secret de sa face, parce que seul il les connaît. Un dimanche, à l'office des vêpres, je me trouvais obligé d'aller assister une pauvre fille extrêmement malade, celui de nos messieurs qui avait ce soin n'étant pas là. On me conduisit dans une petite maison d'un artisan qui avait son entrée dans le cimetière, et j'y vis une fille malade, couchée sur une paille et le visage à demi couvert parce qu'elle était aveugle, elle s'appelait **Françoise Fouquet**, et était âgée de 52 ans. Après avoir prié à genoux, comme il est convenable de faire en abordant les malades, je lui demandai comment elle se portait : elle me répondit qu'elle avait le désir de se confesser ; et comme je demandais encore ce que le chirurgien et l'apothicaire jugeaient de sa maladie : Ah ! monsieur, me dit-elle, à Dieu ne plaise que j'appelle les médecins du corps plus tôt que celui de l'âme. Ensuite elle se confessa, mais d'une manière si spirituelle, avec un discernement si grand de ses fautes, des infidélités aux grâces de Dieu, des manquements qu'elle avait commis en ne rendant pas à chaque mystère ses devoirs, suivant les fêtes de l'année, qu'elle me remplit d'admiration et d'étonnement ; son regret et ses larmes, pour avoir si mal répondu aux bienfaits de Dieu, étaient capables de toucher les cœurs aussi endurcis que le mien. En voyant une fille pauvre et aveugle, si remplie des richesses de la sagesse et de la science célestes, je demeurai convaincu que Dieu cache aux savants des choses qu'il révèle et découvre aux petits. Enfin, je trouvai qu'elle savait toutes ces hautes vérités dont le père de Goudren nous instruisait dans ses conférences, et tout cela joint à de très-rares vertus.

» Cette fille était devenue aveugle à l'âge de douze ans, où elle
 » perdit sa mère ; son père, qui était vigneron d'Illiers, prit alors une
 » seconde femme, qui avait peu d'inclination pour Françoise, et la
 » chassait du logis, dès qu'au point du jour son mari était allé au
 » travail. Cette pauvre aveugle, avec une patience singulière, allait
 » se mettre sous un buisson, qui n'était pas fort éloigné, et où elle
 » demeurait pleurant et songeant à DIEU, jusqu'à ce qu'elle sentit
 » que la nuit approchait. Pour lors, elle se rendait près de la porte
 » de son père, qui, arrivant, la faisait entrer, et lui donnait à manger.
 » Comme elle me faisait ce récit, je voulus savoir ce que son père
 » disait de la dureté de cette belle-mère. Hélas, Monsieur, s'écria
 » Françoise, il ne le sut jamais : je n'avais garde de le lui dire, je savais
 » qu'il s'en serait trop fâché. Après qu'elle eut passé douze autres an-
 » nées dans ce jeûne et dans une si forte épreuve, son père mourut, et
 » cette belle mère la congédia tout-à-fait. Elle eut alors devoir de-
 » mander à DIEU la vue, et, pour obtenir cette grâce, elle alla, accom-
 » pagnée de sa cousine à Notre-Dame de Liesse, à Notre-Dame de
 » Chartres, à Notre-Dame des Ardilliers, et à Sainte-Anne, en Breta-
 » gue. Après quoi elle n'y pensa plus du tout, persuadée que DIEU la
 » voulait aveugle, et quelle en devait être bien aise. Ces pèlerinages
 » finis, elle revint à Illiers, où elle vivait de quatorze deniers quelle
 » gagnait par jour en filant, ne vivant que de pain et d'eau ; et, comme
 » elle était tout près de l'Eglise, elle y passait une bonne partie des
 » journées. Il y avait cinq ou six ans qu'elle avait fait venir près
 » d'elle une petite orpheline, sa parente, pour l'élever en la crainte
 » de DIEU, et ses quatorze deniers suffisaient pour l'une et pour
 » l'autre.

» Je m'informai de sa voie intérieure, et je trouvai qu'il n'y avait
 » ni vision ni révélation. Elle était toute occupée de la présence et de
 » l'amour de DIEU, et du regret qu'il fût si mal servi par elle, après
 » tant de bienfaits. Pour ce qui est des grâces extraordinaires dont
 » vous me parlez, hélas ! disait-elle, j'ai commis une grande faute
 » une fois. Un homme de ma connaissance eut les côtes brisées d'une
 » roue de charrette, contre une muraille. Quand je l'eus appris, je
 » m'en allai pour le consoler chez lui, où je priai un peu près de
 » son lit. Il me vint la pensée de toucher son mal, et lui ayant de-
 » mandé s'il voulait me le permettre, il témoigna le désirer ; hélas,
 » Monsieur, j'entrepris cela ! — Hé bien, dis-je, qu'arriva-t-il ? —
 » Monsieur, il se trouva aussitôt guéri ; mais vous allez voir la ma-

» lice
 » mais
 » se d
 » mon
 » et m
 » de v
 » pleu
 » ces
 » elle
 » vre l
 » aveu
 » qui c
 » nons
 » Mais
 » s'en
 » nuit
 » glise
 » soin
 » point
 » peine
 » Le
 » ratio
 » de la
 » parla
 » beau
 » M. d
 » un o
 » regar
 » porte
 » L'ex
 » nonc
 » dais
 » elle
 » répo
 » ce qu
 » mou
 » pas l
 » d'occ
 » pas
 » trois

» liée de ma superbe et de mon immortification. Comme je reve-
 » nais chez mon hôtesse, il y eut quelqu'un qui, sans doute pour
 » se divertir, me vint mettre de la fiente dans la bouche; d'abord
 » mon estomac se souleva par cette puanteur, et j'en fus toute émue;
 » et misérable je ne considérai pas JÉSUS-CRIST, abreuvé de fiel et
 » de vinaigre. J'entrai dans un jardin, où je me jetai par terre, et
 » pleurai mon inapénitence et mon peu de conformité aux souffran-
 » ces de mon Sauveur.— Je voulus savoir, continue M. du Ferrier, si
 » elle avait de quoi se nourrir: il y avait deux jours qu'une grosse fiè-
 » vre la consumait, et elle n'avait pris qu'un peu d'eau, qu'elle buvait
 » avec un chalumeau de paille, en le plongeant dans un petit cruchet
 » qui était dans son lit. Je dis à son hôtesse de faire venir une fille chez
 » nous, pour prendre du bouillon qu'on y faisait pour les malades.
 » Mais cette fille ayant vu tant de monde au logis n'osa y entrer, et
 » s'en retourna; de sorte que la malade passa encore cette troisième
 » nuit avec de l'eau. Lorsque j'appris cela le matin, avant d'aller à l'E-
 » glise, je m'en fâchai contre son hôtesse, et cette pauvre fille prit un
 » soin ingénieux d'excuser cette faute, protestant qu'elle n'en avait
 » point reçu d'incommodité, et qu'elle ne voulait pas qu'on se mit en
 » peine pour elle.

» Le récit que j'en fis à nos messieurs leur donna de l'admi-
 » ration; ils voulurent la voir, ce qui se fit sans l'exposer au péril
 » de la vanité, car elle ne les vit ni ne les ouït point. On nous
 » parla de cette fille comme d'une sorcière, parce qu'elle guérissait
 » beaucoup de malades en les touchant ou en priant pour eux.
 » M. de Bassancourt avait alors les yeux fort malades, il fut guéri
 » un ou deux jours après cette visite; ce que, cependant, nous ne
 » regardâmes pas comme un miracle. Je me contenterai de rap-
 » porter une disposition admirable où elle était à l'égard du monde.
 » L'exhortant dans l'agonie, je voulus lui faire faire un acte de re-
 » noucement au monde et à ce qu'il estime; et, comme je lui deman-
 » dais si elle ne voulait pas de bon cœur en sortir et le quitter,
 » elle me répondit: Monsieur, je ne pense point à lui. — Cette
 » réponse me surprit, ne sachant pas d'abord si elle avait compris
 » ce que je lui disais. Je continuai; François, êtes vous aise de
 » mourir pour aller à DIEU? Oui, dit-elle. — N'estimez-vous
 » pas misérables ceux qui aiment la vie de ce monde, rempli de tant
 » d'occasions de se perdre? Monsieur, repliqua-t-elle, je ne pense
 » pas à lui. Enfin, pour achever de m'éclaircir, je revins une
 » troisième fois: François, renouons au monde et à tout ce qui

» est à lui, et abandonnons-nous à Notre-Seigneur, afin qu'il nous
 » en sépare. — Hélas, Monsieur, dit-elle, excusez-moi, je ne veux
 » pas seulement penser à l'ennemi de mon Sauveur. — Je compris
 » alors l'excellence de sa disposition à l'égard du monde, dont elle ne
 » voulait avoir ni la vue ni la pensée. Elle mourut le Dimanche sui-
 » vant, comme elle l'avait dit à son hôtesse le premier jour de sa
 » maladie, et lui ayant proposé le jeudi de recevoir le sacrement de
 » l'Extrême-Onction, elle m'avait prié de le différer jusqu'au sa-
 » medi. J'admirai l'affluence de gens qui allèrent à sa maison, où je
 » fus moi-même pour prier DIEU, toute la paroisse y venant avec
 » une dévotion singulière. »

SUR LA NOMINATION DE M. OLIER A LA COADJUTORERIE DE CHALONS.

NOTE 17. — L'éloge que le cardinal de Richelieu fit de M. Olier à Louis XIII, eut peut être aussi pour fondement, dans la bouche de ce ministre, le jugement que saint Vincent de Paul en portait lui-même; car ayant un jour demandé à saint Vincent les noms des ecclésiastiques de la conférence de Saint-Lazare, qu'il jugeait les plus dignes de l'épiscopat, le cardinal les écrivit de sa main dans un Mémoire secret (1); et l'on ne peut douter que saint Vincent, si ardent pour y faire promouvoir M. Olier, n'ait parlé dans cette circonstance des espérances qu'il avait conçues de sa vertu et de son mérite. L'abbé de la Tour du Pin, dans son discours pour la dédicace de l'église de Saint-Sulpice, prononcé le 7 juillet 1745, rappelle ce trait dans l'éloge qu'il fait de M. Olier: « Avoir eu pour
 » admirateur ce génie vaste, sublime, universel, aussi habile à con-
 » naître tout, que capable de juger de tout, le cardinal de Riche-
 » lieu; avoir eu pour panégyriste l'homme de la vertu la plus sin-
 » gulière, la lumière de l'Eglise, l'apôtre de la France, le grand
 » Vincent de Paul; c'est un éloge au-dessus de toute éloge. Tout
 » ce que je pourrais ajouter affaiblirait la majesté du tableau, ce seul
 » trait suffit pour vous faire connaître le vénérable Olier (2). »

NOTE 18. — Les *Annales ou l'Histoire de l'institution des religieuses hospitalières de Saint-Joseph* (3), supposent que M. de la Dauversière, en détournant M. Olier de la coadjutorerie de Chalons lui déclara qu'il établirait un *seminaire sur la paroisse de Saint-Sulpice à Paris*, et que, dès ce moment, M. Olier ne songea plus qu'à réaliser ce dessein.

(1) Pag. 3.
 (2) *Mémoires et Remarques*, p. 7, et alibi.

(3) *Mémoires et Remarques*, p. 7, et alibi.

(4) *Mémoires et Remarques*, p. 7, et alibi.

(5) *Mémoires et Remarques*, p. 7, et alibi.

Dan
 que,
 temp
 jugé
 Car
 les a
 le li
 à Ch
 à Par

NO
 Paris
 qui a
 On cr
 inhum
 661 (1
 autre
 de l'A
 car c'e
 par le
 sainte
 saint
 nombr
 de Not
 tion, q
 On y é
 corda
 grâces

NOT
 opérer
 butaires
 détails
 dans se
 » nuit,
 » vous
 » der
 » rever

Dauversière n'avait désigné cette œuvre qu'en termes généraux, et que, dans la rédaction des *Mémoires* et des autres pièces, faite longtemps après l'établissement du séminaire de Saint-Sulpice, on aura jugé à propos de la désigner sous le nom propre de ce séminaire. Car nous ne voyons pas, dans les *Mémoires* de M. Olier, ni dans les autres pièces originales, qu'il eût déjà connu, avant l'année 1642, le lieu où il devait former cet établissement, commencé d'abord à Chartres, puis établi de nouveau à Vaugirard et enfin transféré à Paris.

PÉLERINAGE DE NOTRE-DAME DE SAINT-MAUR.

NOTE 19. — Il y avait toujours eu dans l'abbaye des Fossés, près Paris, un autel ou une chapelle sous le titre de la sainte Vierge; ce qui a fait appeler primitivement ce monastère l'*Abbaye de Notre-Dame*. On croit même que saint Babolcin, premier abbé de ce lieu, y avait été inhumé, dans la chapelle de Notre-Dame ou tout auprès, vers l'an 661 (1). Elle fut surnommée des *Miracles*, pour le même motif qui fit, autrefois, donner à une église de Constantinople le nom de Notre-Dame de l'Achiropée, c'est-à-dire faite sans le secours de main humaine (2); car c'était une pieuse opinion, que celle de Saint-Maur avait été dédiée par le Sauveur. On donnait aussi la même origine à la statue de la sainte Vierge qu'on y voyait autrefois, et qui, d'après l'historien de saint Maur, a contribué aussi, non moins que les guérisons sans nombre qui s'y sont opérées, à faire appeler cette chapelle du nom de *Notre-Dame-des-Miracles* (3). La chapelle était en si grande vénération, que les religieux de Saint-Maur n'y entraient jamais que nu-pieds. On y établit, en 1624, une confrérie à laquelle le pape Urbain VIII accorda des indulgences, et M. Olier témoigne qu'il regut beaucoup de grâces dans ce saint lieu.

CONVERSION D'UN COLONEL SUÉDOIS.

NOTE 20. — DIEU se servit du ministère de M. Meyster, pour opérer la conversion du colonel Suédois, qui eut des résultats si salutaires, pendant la mission d'Amiens. Nous en donnerons ici les détails en les empruntant à M. du Ferrier, qui nous les a conservés dans ses *Mémoires*. « J'étais, dit-il, avec M. Meyster, à l'entrée de la nuit, dans l'église des Carmélites, où nous avions donné rendez-vous à des pénitents, qui, depuis plusieurs jours, n'avaient pu aborder nos confessionnaux ordinaires. Voyant la nuit arrivée, nous revenions chez nous, lorsque en chemin, il me demanda si je vou-

(1) *Gall. Christiana*. t. VII. col. 284.

(2) *Histoire du diocèse de Paris par Lebeuf*. t. V. part. V. p. 155. 154.

(3) *Vie de saint Maur*, par le P. Ignace de Jésus Maria, 1610. in-8°. p. 567. 569 et suiv.

» lais que nous visitassions un colonel Suédois malade ; je lui dis
 » que j'étais prêt à l'accompagner partout , et nous entrâmes dans
 » un logis où pendait l'enseigne du *Mouton noir*. **M. Meyster** de-
 » manda à l'hôtesse si un colonel malade y logeait , et s'il pou-
 » vait le voir. Elle fit d'abord difficulté , le colonel lui ayant expres-
 » sément défendu de laisser entrer aucun prêtre dans sa chambre ;
 » mais comme **M. Meyster** l'assurait que le malade ne s'en fâcherait
 » pas , et que d'ailleurs l'hôtesse avait une grande vénération pour
 » nous , elle n'osa pas s'opposer davantage à nos désirs. Nous en-
 » trâmes dans une salle basse à plain-pied , où nous trouvâmes le
 » malade dans son lit , et quinze ou vingt cavaliers avec sa femme qui
 » se chauffaient ; ils nous saluèrent civilement , et **M. Meyster** s'ap-
 » prochant du lit du malade , lui dit en allemand , qu'ayant appris sa
 » maladie , il venait lui offrir ses services ; en même temps , un jeune
 » homme bien fait m'abordant , me témoigna , en latin , la joie qu'il
 » éprouvait en nous voyant venir , parce qu'il espérait que son co-
 » lonel pourrait , par nos discours , connaître enfin la vérité de la re-
 » ligion catholique. Je le priai de me servir d'interprète , et de m'ex-
 » pliquer en latin ce qu'ils disaient en allemand ; il le fit à mesure
 » qu'ils parlaient.

» Leur discours ne fut pas long , le malade répondit à **M. Meys-**
 » ter qu'il n'avait pas besoin d'éclaircissements en matière de reli-
 » gion , qu'il était content de celle dans laquelle il était né et avait
 » vécu jusqu'alors , et qu'il le priait de le laisser en repos sur ce
 » point. J'écoutais cela avec douleur , lorsque **M. Meyster** , changeant
 » de batterie , dit au colonel : Monsieur , voulez vous que je vous
 » montre quelque chose de beau ? Et demandant qu'on apportât une
 » lumière , il tire une petite boîte à portrait dans laquelle était l'i-
 » mage de la sainte Vierge en miniature , fort bien faite , de la
 » grandeur d'un écu ; il la montre au Suédois , et lui demande com-
 » ment il la trouve. Elle est fort belle , répond-il. C'est , continue
 » **M. Meyster** , la mère de Notre-Seigneur **JÉSUS-CHRIST** , la sainte
 » Vierge Marie , saluez-la ; le colonel lève son bonnet et la salue.
 » **M. Meyster** se tournant alors vers moi me dit : Puisqu'il a salué la
 » très-sainte Vierge , demandons-lui sa conversion : elle nous
 » l'accordera , par la miséricorde de **DIEU** , dont elle est la mère ;
 » et ayant dit au malade que nous allions prier pour lui , il fit
 » mettre à genoux tous les assistants , quoique la plupart fussent
 » hérétiques.

» Il commença les litanies de la sainte Vierge : le cavalier qui
 » était du royaume de Bohême, et moi, répondions *ora pro nobis* ;
 » pendant que nous priions ainsi, le malade se tourna vers la ruelle,
 » sans doute pour changer de situation. Les litanies finies, M. Meys-
 » ter se lève, le prend par les deux épaules et le retournant, lui
 » dit : *Monsieur, je viens vous dire, de la part de Dieu, qu'il ne faut plus*
 » *différer de vous convertir* : en même temps cet homme achevant de
 » se tourner vers nous, et ôtant son bonnet dit : *Oui, Monsieur, je veux*
 » *me convertir, puisque c'est la volonté de Dieu.* Mais, reprend M. Meys-
 » ter, j'entends que vous vous fassiez catholique. *C'est ainsi que je*
 » *l'entends*, continue le malade, *catholique-romain, non-seulement moi,*
 » *mais encore ma femme et tous les miens ; quittant la religion que nous*
 » *avons jusqu'à présent suivie, et que je connais et crois être mauvaise.*
 » M. Meyster lui fait faire, sur l'heure, abjuration de son hérésie et
 » profession de la foi catholique ; après quoi il le confessa et lui
 » donna l'absolution, comme l'en conjura le malade, qui était fort
 » bas. Nous nous retirâmes ensuite.

» M. l'évêque d'Amiens vint le lendemain lui donner la Confirma-
 » tion. Durant les trois jours que vécut encore le colonel, il prêcha
 » continuellement et convertit ses cavaliers. Or, le troisième jour
 » après sa conversion, et qui fut celui de sa mort, il fut assisté par
 » M. Meyster, dans ce dernier passage, de la manière du monde la
 » plus extraordinaire. Celui-ci avait passé l'après-dîner dans l'église
 » des Ursulines, occupé à confesser des pénitents ; il était onze heures
 » du soir, lorsque le confesseur des religieuses vint l'empêcher
 » d'entendre un homme qui lui restait encore, afin qu'il eût le temps
 » d'aller à sa chambre pour y prendre un peu de nourriture avant que
 » minuit sonnât, et que, par ce moyen, il pût dire la Messe le jour
 » suivant. Le pénitent joignant lui-même ses prières à celles de cet
 » ecclésiastique, M. Meyster se retira. Mais comme il eut lavé ses
 » mains avant de se mettre à table, et qu'il disait le *Benedicite*, tout-à-
 » coup, interrompant sa prière, il prend son manteau, disant : Il
 » n'est pas temps de manger, le colonel se meurt ; et, sans vouloir
 » attendre qu'on allumât la lanterne, il se rend en grande hâte vers
 » le *Mont au noir*. Le confesseur des Ursulines le suivit en diligence,
 » et ne put l'atteindre que chez le malade. M. Meyster arrivant
 » trouve tout le monde en silence, et demande comment se trouve le
 » colonel. On lui répond qu'il est toujours de même ; vous vous
 » trompez, dit-il, il va rendre l'âme ; et, s'approchant du lit, il

» tire le rideau. Averti par le bruit, le Suédois ouvre les yeux, et le
 » regardant, il lui dit : *Ah, Monsieur, secourez-moi.* M. Meyster l'in-
 » vite à s'unir intérieurement aux actes de foi, d'espérance et de cha-
 » rité qu'il fait aussitôt lui-même à haute voix, et lui donne encore
 » l'absolution. *Monsieur, que je vous ai une grande obligation,* lui
 » dit le mourant, *Dieu soit votre récompense,* et, en achevant ces
 » paroles, il rend l'esprit. Tout cela se fit si promptement, que
 » M. Meyster, après avoir récité les prières de l'Eglise auprès du
 » corps du défunt, eut encore assez de temps pour aller souper avant
 » que minuit sonnât (1). »

(1) *Mémoires de M. du Ferrier*, p. 80, 81, 82, 83, 84, 85.

MISSIONS D'AMIENS, MONTDIDIER ET MANTES.

NOTE 21. — Dès que le père de Condren eut connaissance des bruits que l'on répandait contre la mission d'Amiens, écrivit aux missionnaires. « Je loue DIEU de ce qu'il donne sa grâce à plusieurs, » et me soumetts à sa conduite. Il est certain néanmoins que l'oppo- » sition nuit beaucoup à une œuvre qui n'est pas encore confirmée » par l'expérience. Mais puisque la divine Providence l'a permis ainsi, » vous devez vous conduire doucement, et faire le bien sans rechercher » l'éclat, évitant les contentions, et ne faisant qu'achever ce qui est » commencé. Il me semble que la meilleure conduite, en telles ren- » contres, est celle de JÉSUS-CHRIST, qui continue de faire l'œuvre de » DIEU et parle fort peu de la contradiction des hommes. Surtout il » ne faut rien dire qui attaque les communautés, pour relever l'Eglise » et le sacerdoce, ni faire des comparaisons qui sont odieuses à plu- » sieurs personnes. Vous avez fait prudemment de vous abstenir des » conférences dans les maisons particulières, puisque les puissances » les tiennent pour suspectes. Il faut qu'on remarque en votre con- » duite, que vous êtes sans dessein dans Amiens, que la dévotion du » peuple et celle de l'évêque sont les seuls motifs qui vous y arrê- » tent, et que vous ne désirez autre chose que de pacifier les con- » sciences qui sont émues. Faites voir à tout le monde, que ceux qui » parlent ne vous connaissent pas, et que vous êtes tous prêts à les » servir. Quand vous serez en état de sortir d'Amiens, en sorte que » l'œuvre de DIEU ne soit point décriée, il en faudra prendre l'oc- » casion. Cela n'empêchera pas qu'on ne puisse y retourner une autre » fois, pour y être mieux reçus encore, quand on aura vu qu'on ne » cherche que le bien (1). »

(2) *Lettres autographes du père de Condren.*

Le succès de cette mission, qui ne fut terminée qu'au bout de cinq mois, inspira à M. de Caumartin le désir d'en procurer une à Montdidier,

petite
 Ferrier
 et les
 l'hôtel
 alors d
 rent pa
 les illu
 luminé
 entre c
 le doub
 ne pas
 » logés
 » assist
 » parti
 » porter
 » JÉSUS
 » sant l
 » difier,
 » JÉSUS
 » rité (2)
 père de
 leur conf
 changem
 la place,
 Condren
 » Ferrier
 » pondre
 » gieuses
 » de DU
 » et qu'
 » laisser
 » vent y
 » charité
 Les mi
 didier, q
 sent acca
 nir à Par
 NOTE
 inspirer

petite ville de son diocèse. M. Olier s'y rendit de Paris avec M. du Ferrier et M. de Foix, le même jour que M. Meyster, M. Amelote et les autres y arrivèrent de leur côté, et tous prirent leur logement à l'Hôtel-Dieu. Les religieuses hospitalières de cette maison, connues alors dans toute la France sous le nom d'*Illuminées de Picardie*, n'eurent pas la part la moins abondante des fruits de cette mission. Outre les illusions où les avait jetées leur ancien directeur, Labadie, illuminé fameux de ce siècle, l'esprit de discorde les divisait encore entre elles (1); et le père de Condren, touché de compassion sur le double malheur de ces vierges folles, écrivit aux missionnaires de ne pas leur refuser leurs charitables soins. « Puisque vous êtes » logés à l'Hôtel-Dieu, leur disait-il, et que les religieuses vous » assistent, il les faut servir en Notre-Seigneur, sans prendre » parti et sans entrer dans leurs intrigues. Vous devez vous com- » porter comme fit saint Paul envers les Corinthiens, en établissant » Jésus-Christ et détruisant le schisme et la division, en autori- » sant la charité et la simplicité chrétienne. On aura sujet de s'é- » difier, si l'on voit que les missionnaires ne veulent savoir que » Jésus crucifié, et ne font profession que de la science de la cha- » rité (2). » Une conduite si chrétienne produisit les fruits que le père de Condren s'en promettait. Toutes ces religieuses firent leur confession générale; et l'évêque d'Amiens fut si satisfait du changement opéré parmi elles, qu'il désira donner à M. du Ferrier la place, alors vacante, de supérieur de l'hôpital. Mais le père de Condren ne goûta pas ce dessein (3). « Si l'on veut presser M. du » Ferrier davantage, écrivait-il, je crois qu'il fera bien de ré- » pondre qu'il n'est pas assez spirituel pour juger des âmes reli- » gieuses; qu'il s'est donné à Notre-Seigneur pour servir le peuple » de Dieu dans les voies communes et ordinaires de l'Evangile, » et qu'il ne se sent point capable d'autre chose. Il ne faut pas » laisser de dire aux religieuses qui vous parleront, qu'elles doi- » vent vaincre le mal par le bien, et surmonter la division par la » charité (4). »

Les missionnaires n'avaient pas encore terminé la mission de Montdidier, qu'on les attendait à Abbeville: mais, craignant qu'il ne fussent accablés par le travail, le père de Condren leur écrivit (5) de venir à Paris pour prendre du repos.

NOTE 22. — Les succès si éclatants de la mission de Mantes inspirèrent, à l'évêque diocésain, le désir d'aller prendre part aux

(1) *Mémoire de M. du Ferrier*, p. 86. 87. 89. 98. 102.

(2) *Lettres aut. du père de Condren*.

(3) *Mém. de M. du Ferrier, Ms. Bibl. Sainte-Genève*, p. 101. — *Ms. Bibl. R.p.* 94.

(4) *Lettres aut. du père de Condren*.

(5) *Lettre aut. du père de Condren, du 6 juin 1610*.

travaux des missionnaires. « Monseigneur de Chartres, leur écrivait le père de Condren, témoigne une très-grande volonté d'assister à la clôture de votre mission, et d'y rendre le service qu'il pourra à Notre-Seigneur. Il y doit arriver la surveillance de l'Assomption (1). Pour le lieu où vous devez aller, il me semble que le meilleur est de suivre la dévotion des peuples, sinon la nécessité que vous reconnaîtrez en quelque lieu. On m'a parlé de Houdan, au-delà de Mantes, où vous êtes désirés. Après vous être offerts au Fils de Dieu, qui est le fondement de la mission évangélique, jugez-en entre vous (2). »

(1) *Lettre autogr. du père de Condren.*

(2) *Ibid.*

M. BOURDOISE FORME M. OLIER.

NOTE 23. — M. Bourdoise, non content d'exercer à Paris M. Olier et les autres ecclésiastiques aux cérémonies, voulut les accompagner dans ce dessein à Bazainville, dont M. Olier était prieur, pour y célébrer avec eux la fête de saint Georges, patron de cette paroisse. « Là, dit son historien, il ne leur parla, pendant trois jours, que de cléricature paroissiale; et ses discours eurent tant d'effet, que ceux d'entre les ecclésiastiques venus à Bazainville, qui jusqu'alors avaient porté les cheveux fort longs, les coupèrent avant Vêpres, et qu'à leur exemple, plusieurs curés du voisinage en firent autant. Celui de Gambais, village voisin, et à peu de distance de la forêt de Rambouillet, étant venu à mourir, ces ecclésiastiques, le troisième jour de leur arrivée, se rendirent dans cette paroisse, afin d'y faire un service pour le défunt. M. Olier officia, M. Bourdoise exerça les fonctions de Diacre, et M. Amelote fit une conférence sur la cléricature. Voilà, conclut cet historien, une partie des soins que M. Bourdoise avait pris pour former M. Olier et ses confrères aux fonctions ecclésiastiques, et leur communiquer l'esprit paroissial (3). »

(3) *Vie de M. Bourdoise, Ms. in-4^{vo}, p. 52^{vo}.*

L'ABBÉ DE SAINT-CYRAN.

NOTE 24. — L'abbé de Saint-Cyran prétendait que le Saint-Esprit n'avait point présidé au Concile de Trente, et que ce Concile n'était par conséquent d'aucune autorité. Ce propos, quelque impie qu'il soit dans la bouche d'un catholique, est cependant garanti par les témoignages les plus incontestables. Sans parler ici de M. Olier, qui le rappelle dans ses lettres (4), ni de M. de Bellegarde, archevêque de Sens, qui en donna une déclaration sur son lit de mort (5); il est rapporté indistinctement par des Jansénistes et des

(4) *Lettres aut. de M. Olier*, p. 49.

(5) *Summarium additum, (in causa V. Vincentii de Paulis)* cap. iv. p. 84. — *Réalité du projet de Bourg-Fontaine*, t. I. p. 168.

orthodoxes. Des Lions, qui n'est pas suspect aux premiers, assure que le père de Saint-Pé le tenait de la propre bouche du père de Condren (1), que lui même l'avait appris de celle de M. de Foix, et que M. Amelote racontait ce fait, comme étant la raison pour laquelle le père de Condren avait rompu avec Saint-Cyran (2). Il dit enfin tenir du père Desmares lui-même, que, quinze jours avant sa mort, le père de Condren l'avait exhorté à ne point s'attacher à cet abbé, qu'il estimait dangereux, *eo quod crederet Concilium Tridentinum non fuisse nisi eorum scholasticorum et pollicorum* (5).

(1) *Journaux de M. des Lions*, p. 270.

(2) *Ibid.* p. 74.

(5) *Ibid.* p. 62.

L'historien de Port-Royal, qui rougissait sans doute d'un tel propos, s'est vainement efforcé d'en affaiblir, non la certitude historique, qui est incontestable, mais le sens naturel, qu'il falsifie étrangement.

« Le père de Condren prit dans un mauvais sens, dit-il, une parole très-innocente qu'il entendit dire à M. de Saint-Cyran, au sujet du Concile de Trente, savoir : qu'il honorait autant que lui ce saint Concile ; mais qu'il croyait pouvoir dire qu'il y avait sujet de craindre qu'il ne se fût un peu ressenti de la faiblesse des derniers temps (4). » Pour apprécier mieux l'innocence de cette parole, il est nécessaire de la comparer avec ce qui est rapporté par Abelley (5) et par Collet (6) dans la Vie de saint Vincent de Paul, et de se rappeler, comme M. Olier le remarque, que ce ne fut qu'après beaucoup de conférences que le père de Condren rompit avec Saint-Cyran (7).

(4) *Histoire de l'abbaye de Port-Royal, par Desoignier*, t. III, p. 374.

(5) *Liv. II, ch. XII.*

(6) *Liv. III, t. I, pag. 255 et suiv. 372, etc.*

(7) *Lettres ant. de M. Olier*, p. 49.

(8) *Lettres ant. de M. Olier*, p. 49, 50.

(9) *Réalité du projet de Bourg-Fontaine*, t. I, p. 48.

Cependant le père de Condren, avant de mourir, regretta de ne l'avoir pas assez fait connaître (8), lorsque M. de Laubardemont informa contre lui par ordre du Roi (9). On aurait peine à comprendre cette conduite du père de Condren, le grand adversaire de Saint-Cyran, d'après l'expression de M. Olier, si l'on ne savait les justes motifs qu'il eut de ne point se présenter, dans une pareille cause, devant un juge laïque, tel qu'était ce magistrat. Ce fut pareillement la conduite que tint saint Vincent de Paul ; et voici comment elle a été justifiée par le sous-promoteur de la foi, en réponse aux objections du promoteur, qui voulait en tirer des conséquences défavorables à la cause de sa canonisation. Cette justification est également applicable au père de Condren. « Il était superflu, dit-il, de faire une déposition, puisque, d'un côté, l'abbé de Saint-Cyran ne parlant de ses erreurs, que seul à seul avec ses amis, et de l'autre étant accoutumé à nier en public ce qu'il avait affirmé dans ces communications particulières, une pareille déposition ne pouvait former

leur éer-
blonté d'as-
le service
surveillance de
il me sem-
ples, sinon
u. On m'a
sirés. Après
la mission

aris M. Olier
accompagner
rieur, pour
de cette pa-
t trois jours,
t tant d'effet,
ainville, qu'
les coupèrent
du voisinage
, et à peu de
mourir, ces
se rendirent
ur le défunt.
s de Diacre,
Voilà, conclut
avait pris pour
ésastiques, et

que le Saint-
ce Concile n'é-
que impie qu'il
garanti par les
i de M. Olier,
legarde, arche-
sur son lit de
sénistes et des

» une preuve juridique. D'ailleurs, cette déposition eût été illicite,
 » puisque les citations étaient faites par un juge laïque, qui ne
 » tenait sa commission que de la puissance temporelle, et pour
 » informer sur des questions qui concernaient la foi; en sorte
 » que, non-seulement les simples prêtres, mais encore les évêques
 » n'auraient ni dû ni pu répondre, s'ils eussent été interpellés par
 » ce juge (1). »

(1) *Responsio
ad novas ani-
madversiones
Promotoris fidei
super dubio; an
constet de virtu-
tibus Romæ* 1717,
in-folio. p. 51.

Cette disposition si étrange de Saint-Cyran, de nier en public
 ce qu'il aurait affirmé en particulier, est attestée par des Lions en ces
 termes : « M. de Foix me dit que l'abbé de Saint-Cyran l'assu-
 » rait qu'il n'y avait point de grâce suffisante, ajoutant que, s'il le
 » publiait, il dénierait de l'avoir dit (2). » M. de Foix lui raconta

(2) *Journaux
de M. des Lions,
Ms. de la Bibl.
R. p. 74.*

aussi, qu'il ne fut dégagé de Saint-Cyran, qu'après avoir célébré, du-
 rant quinze jours, la sainte Messe à cette intention dans Notre-Dame,
 et par le conseil d'un très-grand serviteur de DIEU (3). Il désignait
 peut-être saint Vincent de Paul : au moins est-il certain que M. de
 Foix lui ayant rapporté les maximes que débitait ce sectaire, saint
 Vincent lui conseilla de rompre tout commerce avec lui (4).

(3) *Ibid.* p. 162.
 (4) *Restrictus
probat contraer-
rores Sanoirani.
Romæ, 1727, p. 7.
— Animadver-
siones super du-
bio; an constet de
virtutibus*, p. 16.

ÉPREUVE
CONDR
DE FO

Pour d
d'un nouv
multitude
comme de
plus émin
sublime v
sa condui
tout ce qu
de consid
de Jésus-C
« L'ord
» institué
» comme
» l'a-t-il d
» par lui
» mence d
» soi une
» très-gra
» à ce de
» Fils de
» tre ses
» sans au
» comme
» qui le m
» adjuto
père de
de l'espri

LIVRE SEPTIÈME.

ÉPREUVES EXTRAORDINAIRES DE M. OLIER. LE PÈRE DE
CONDREN, AVANT DE MOURIR, ORDONNE A SES DISCIPLES
DE FORMER UN SÉMINAIRE.

Pour disposer M. Olier à être la pierre fondamentale d'un nouvel édifice dans l'Eglise, et à devenir le père d'une multitude de saints prêtres, Dieu voulut lui imprimer, comme de sa propre main, le sceau de la perfection la plus éminente, et telle que l'exigeait la grandeur d'une si sublime vocation. Mais, afin de comprendre la sagesse de sa conduite sur son serviteur, et de saisir la liaison de tout ce que nous allons dire, il ne sera pas hors de propos de considérer ici les devoirs du sacerdoce, et le dessein de Jésus-Christ en l'établissant.

« L'ordre de prêtrise, disait le père de Bérulle, a été institué immédiatement par le Fils de Dieu, pour laisser comme une image de soi-même en ce monde. Aussi l'a-t-il établi au dernier jour de sa vie, voulant revivre par lui lorsqu'il meurt sur la terre, et laisser une semence divine qui doit le perpétuer. Cet état demande de soi une liaison particulière avec Jésus-Christ, et une très-grande sainteté. Nous devons donc, pour répondre à ce dessein, exprimer en nous la vie et les mœurs du Fils de Dieu, nous regarder comme des instruments entre ses mains, morts en nous-mêmes, et animés par lui, sans autre mouvement que celui qu'il nous imprime, comme l'instrument n'opère que par la cause principale qui le meut, étant ses coopérateurs et ses aides ; *Christi adjutores* (1). » Tels furent les vœux et les desseins du père de Bérulle, suscité de Dieu pour le renouvellement de l'esprit sacerdotal en France ; et ce fut sur ce plan que

I.
Le père de Condren s'efforça d'établir dans ses disciples la vie de Jésus-Christ.

(1) *Actes de la seconde assemblée générale de l'Oratoire, in-4o. p. 80 — Préface des règlements.*

le père de Condren, son successeur, forma M. Olier et ses compagnons. « Dans ses conférences, dit M. du Ferrier, il nous abreuvait *aquâ sapientiæ salutaris* (1), s'appliquant à nous donner les principes de l'esprit chrétien, et à nous expliquer, selon saint Paul, la nécessité de mourir à nous-mêmes, pour ne plus vivre que de la vie de Jésus-Christ. Comme je m'étais nourri des maximes du siècle, je ne comprenais rien de ce qu'il nous disait, et ce ne fut qu'au bout de six mois que je commençai à y voir un peu de jour (2). »

(1) *Ecdl. cap. xv. v. 5.*

(2) *Mémoires de M. du Ferrier, Ms. de la Bibl. R. p. 40.—Ms. Sainte-Genève, p. 44.*

(3) *Mémoires aut. de M. Olier, t. I.*

M. Olier avoue aussi qu'il avait peine à comprendre cette doctrine, tant elle lui paraissait élevée (3); et ce fut pour lui en donner une connaissance parfaite, et le mettre réellement dans cet état de mort à soi-même et de vie nouvelle, que Dieu le fit passer par les peines extraordinaires et les humiliations accablantes dont nous allons faire le récit. Elles l'instruisirent beaucoup plus que n'avaient fait jusqu'alors tous les docteurs et tous les livres, et lui fournirent même, en grande partie, la doctrine renfermée dans ses ouvrages, dont le récit de ses peines est la clef nécessaire, et comme l'introduction.

II.

M. Olier désire ardemment de vivre de la vie de Jésus-Christ.

(4) *Mém. aut. de M. Olier, t. I. p. 141.*

(5) *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. iv. p. 578.*

Lorsque le père de Condren l'associa à la compagnie dont nous avons parlé, M. Olier était entouré de l'estime et de la vénération universelle (4). Le bruit de ses travaux apostoliques (5), la sainteté de sa vie, le refus qu'il fit, sur ces entrefaites, de la coadjutorerie de Châlons, sa naissance même, qui semblait donner un nouveau lustre à ses vertus, lui avaient attiré une estime si grande, qu'elle était pour lui une sorte de martyre. Sans cesse il avait à combattre la vanité, et toutes les saillies de l'orgueil, dont Dieu permettait qu'il sentît plus vivement alors les atteintes. « C'était là, ajoute-t-il, la plus grande de mes afflictions, de me voir au milieu de mille filets, dont l'aimour-propre et les respects humains m'environnaient de toutes parts. Je me souviens que, dans mes confes-

sions,
tout
plutôt
premièr
actions.
en 1637
yeux, et
étant to
auparav
et au go
fis, l'ann
je le vo
corrupt
leveraie
là que d
sées im
ordinai
nion av
pensées
occupat
ces par
cœur p
du rô
seurs d
à récit
je reçu
Dieu,
cet état
après
tellem
larmes
donc q
si beau
quoi q
éloigne

M. Olier et
M. du Fer-
tutarius (1),
l'esprit chré-
nécessité de
que de la vie
des maximes
nous disait,
e commençai

comprendre
(3); et ce fut
e, et le mettre
me et de vie
es extraordi-
us allons faire
que n'avaient
livres, et lui
me renfermée
es est la clef

la compagnie
ré de l'estime
de ses travaux
us qu'il fit, sur
ous, sa nais-
au lustre à ses
ande, qu'elle
esse il avait à
orgueil, dont
nt alors les
ande de mes
ets, dont l'en-
vironnaient
s mes confes-

« sions, lorsque j'en venais là, j'étais tout désolé, et
« tout baigné de larmes. O mon Dieu ! mille morts
« plutôt que d'agir pour un autre que vous (1). La
« première vue que Dieu me donna de l'impureté de mes
« actions, ce fut dans une maladie que j'eus en Auvergne,
« en 1637. Alors Notre-Seigneur commença à m'ouvrir les
« yeux, et me fit connaître que mes œuvres ne valaient rien,
« étant toutes pleines d'amour-propre. Je ne le croyais pas
« auparavant, mais depuis je le reconnus à la satisfaction
« et au goût que j'y recherchais (2). Dans la retraite que je
« fis, l'année suivante, je connus la laideur de mon intérieur:
« je le voyais comme le corps d'un serpent pourri, de la
« corruption duquel sortiraient mille bêtes impures, et s'é-
« leveraient quantité d'insectes venimeux. J'entendais par
« là que de notre fonds naissent, à tout moment, mille pen-
« sées importunes et grossières. C'était, en effet, le sujet
« ordinaire de mes afflictions; car me sentant attiré à l'u-
« nion avec Dieu, et soupirant après la paix de l'âme, ces
« pensées venaient à tout moment troubler cette douce
« occupation (3). Souvent je me sentais porté à prononcer
« ces paroles du prophète : *Mon Dieu, créez en moi un*
« *cœur pur, et renouvez mon esprit selon la droiture*
« *de votre* (4), et la Providence inspirait à mes confes-
« seurs de me donner pour pénitence ces mêmes paroles
« à réciter (5). Immédiatement avant mes grandes peines,
« je reçus dans l'esprit l'idée de l'âme consommée en
« Dieu, et j'éprouvais un puissant attrait pour aspirer à
« cet état. Me promenant quelquefois seul dans le jardin
« après nos repas, cette même idée me revenait à l'esprit,
« tellement que les yeux élevés au ciel, et tout baignés de
« larmes, je disais : *Fie divine, rie divine, quand sera-ce*
« *done que je ne vivrai que de Dieu ?* Je trouvais cet état
« si beau, si admirable, que je n'eusse craint de souffrir
« quoi que ce pût être pour y parvenir (6). M'en voyant
« éloigné par mes défauts et mes vices, j'avais souvent de-

(1) *Mémoires*
aut. de M. Olier,
t. I. p. 142.

(2) *Ibid.* t. I.

(3) *Ibid.* t. I.
p. 141. 142.

(4) *Psaume 50.*
v. II.

(5) *Mém. aut.*
de M. Olier. t. I.
p. 222. et alibi.

(6) *Ibid.* t. I.
p. 156. 157.

(4) *Mémoires*
ant. de M. Olier,
t. I. p. 205.

(2) *Mém. ant.*
de M. Olier, t. I.
p. 141 — *Vie de*
M. Olier, par le
père Giry, part.
1^{re} chap. XI.
Remarques his-
toriques, t. III.
p. 518, 519. —
Vie de M. Olier,
par M. de Bre-
tonvilliers, t. IV.
p. 578, 579, 580.

(3) *Catéchisme*
spirituel du pé-
re Surin, t. I. 4^e
part. chap. vi.

(4) *Préface sur*
l'Instruction
pastorale de M.
de Cambrai, sec-
tion XV. LXXXVIII.
p. 702.
(5) *Ibid.*, p. 699.

» mandé à DIEU de me faire enfin pratiquer les vertus so-
» lides : MON DIEU, lui disais-je, faites-moi la grâce
» d'entrer pour un an ou deux dans quelque noviciat, où je
» puisse être bien exercé dans la pratique des vertus (1).
» Au mois de juillet 1638, dans la retraite que je fis avant
» d'aller en Bretagne, je demandai à DIEU, avec confiance,
» deux choses assez peu préméditées, qui me venaient
» comme d'elles-mêmes à l'esprit : la première, qu'il m'ô-
» tât, par sa bonté, les peines extérieures que je souffrais,
» comme les procès et la persécution de diverses person-
» nes. Car ces peines du dehors étaient pour moi un sujet
» continuel de déplaisirs et d'amertume, tant à cause de ma
» profession, qui doit m'éloigner des affaires, que de mon
» peu d'intelligence pour les démêler, comme aussi de la
» perte de temps qu'elles occasionnent, et de la paix de l'âme
» qu'elles interrompent, surtout dans les commencements;
» et je demandai à DIEU de changer ces peines extérieures
» en des peines intérieures qui me purifieraient davan-
» tage. La seconde demande que je lui fis, fut d'ôter de
» l'esprit des hommes la bonne estime qu'ils avaient conçue
» de moi sans fondement, et de la leur donner aussi man-
» vaise qu'elle avait été bonne jusqu'alors. Peu de temps
» après, il plut à DIEU de m'accorder l'un et l'autre, par
» son infinie miséricorde : je ne puis assez l'en remercier
» pour les grands biens que mon âme en a ressentis (2)†.

† Ceux qui n'ont jamais considéré la conduite de DIEU, à
l'égard de quelques âmes choisies qu'il a voulu élever à une grande
perfection (3), auront lieu d'être surpris, peut-être même scandalisés
du genre d'épreuves extraordinaires que nous allons décrire. Les au-
tres n'y verront rien qu'ils n'aient déjà lu dans plusieurs bons au-
teurs, entre autres dans le père Surin, que Bossuet appelle *un homme*
consummé dans la spiritualité (4), et dont il a approuvé le *Catéchisme* (5).
Ce récit, fait par M. Olier, et étroitement lié à toute la suite de sa vie,
mettra d'ailleurs la vérité de ces sortes d'épreuves dans un plus grand
jour, et en sera lui-même une nouvelle preuve contre l'exercès de ceux

« Vou
» j'étais
» notre
» nous
» que p
» eile à
» l'appre
» n'est p
» l'homme
» ouvrag
» sortis
» souven
» cette vi
» qui pro
» conserv
» vertu se
» à mon
» nal par
» avec m
» cette v
» telleme

qui se pers
comme l'e
l'esprit du
ble en ce
évêque (2),
M. Olier.
» historien
» ni se dés
» Les vian
» lui sem
» jours, sa
» il fut réc
» de ses m
» il ne po

les vertus soi-
moi la grâce
noviciat, où je
des vertus (1).
que je fis avant
avec confiance,
me venaient
ère, qu'il m'ô-
ne je souffrais,
verses person-
er moi un sujet
à cause de ma
s, que de mon
me aussi de la
a paix de l'âme
mmencements;
es extérieures
eraient davan-
fut d'ôter de
avaient conçue
ner aussi mau-
Pen de temps
et l'autre, par
l'en remercier
ressentis (2)†.

ite de Dieu, à
ver à une grande
même scandalisés
de décrire. Les au-
tusiieurs nous an-
appelle un homme
le Catéchisme (3).
la suite de sa vie,
uns un plus grand
tre l'excès de ceux

« Voulant donc me purifier des motifs de superbe dont
» j'étais attaqué, il commença par me montrer au doigt que
» notre corps n'était point en notre disposition, et que
» nous ne pouvions vivre, subsister, ni nous mouvoir
» que par lui, et par son assistance. Ceci est diffi-
» cile à concevoir, à moins que Dieu lui-même ne nous
» l'apprenne, parce que cette influence de Dieu en nous,
» n'est point sensible, et qu'il semble qu'il en soit de
» l'homme, au sortir des mains de Dieu, comme de nos
» ouvrages, qui ne dépendent plus des ouvriers une fois
» sortis de leurs mains. Or, la bonté divine me le faisait
» souvent expérimenter, en retirant de moi sensiblement
» cette vigueur du corps et cette vertu qui le soutient, et
» qui procède de la cause souveraine et universelle qui le
» conserve et qui conserve toutes choses. Par fois, cette
» vertu semblait se retirer de moi et des choses destinées
» à mon usage, comme si je voyais retirer l'eau d'un ca-
» nal par le moyen d'une pompe, ou la liqueur d'un vase
» avec un chalumeau. Du moins Dieu paraissait retirer
» cette vertu, et y suppléer de quelque autre manière:
» tellement que, après ces soustractions apparentes, je ne

qui se persuadent qu'elles sont imaginaires, ou en tout cas purement humaines,
comme l'observe l'évêque de Meaux (1). Au reste, pour préparer
l'esprit du lecteur, nous remarquerons que le père Surin, *incompara-*
ble en ce qu'il a écrit *sur les épreuves*, au jugement de ce grand
évêque (2), a passé par des états bien plus extraordinaires que ceux de
M. Olier. « Il a été longtemps sans pouvoir lire, dit M. Boudon son
» historien, près de vingt ans sans pouvoir écrire, sans pouvoir se vêtir
» ni se déshabiller, étant, pour ce sujet, obligé de coucher tout vêtu.
» Les viandes les plus excellentes étaient sans goût pour lui, le vin
» lui semblait comme l'eau pure. Il est demeuré muet durant huit
» jours, sans pouvoir, dans ce temps-là, se confesser que par signes;
» il fut réduit dans une telle extrémité, qu'à peine avait-il l'usage
» de ses mains..., jusque-là même que, pendant environ quinze ans,
» il ne pouvait pas regarder distinctement les choses (3) ».

III.

Dieu montre
à M. Olier le
besoin qu'il a
de son secours
pour agir dans
l'ordre naturel.

(1) *Instruction sur les états d'Oraison*, liv. x. ch. xvii. t. xxvii.

(2) *Préface*. Ib. l. xxviii. p. 702.

(3) *L'homme de Dieu en la personne du révérend père Joseph Surin*, par M. Boudon, t. ii. part. iii. chap. x. p. 227.

(1) *Mém. aut. de M. Olier*, t. I, p. 195. — *Copie des Mémoires aut. de M. Olier*, t. I, p. 562. — *Vie de M. Olier*, par M. de Bretonvilliers, t. IV, p. 466, 470, 471, et suiv.

(2) *Ibid.*, pag. 467, 468, 477. — *Mém. de M. Olier*, t. I, p. 194, 295.

(3) *Ibid.*, pag. 195, 196. — *Vie de M. Olier*, par M. de Bretonvilliers, t. IV, p. 467.

IV.

DIEU montre à M. Olier que sans son secours, il ne pourrait user de ses facultés spirituelles.

» savais plus comment marcher ; et comme je sentais
 » qu'une certaine vertu m'était retirée, si je venais à mettre
 » un pied devant l'autre, je ne savais par quelle puissance
 » c'était, ni même comment me soutenir. J'étais toujours
 » prêt à tomber, et semblable à ces hommes pris de
 » vin, qui ont des forces et qui ne savent comment s'en
 » servir. Je m'étonnais que les autres subsistassent avec
 » tant d'assurance et de fermeté, et qu'ils eussent à leur
 » disposition la liberté et la conduite de leurs corps (1).

» Quelquefois je ressentais cette même impuissance dans
 » l'usage des choses les plus nécessaires à la vie ; je ne
 » savais comment manger, j'en perdais quasi l'habitude.
 » J'admirais que les autres prissent leurs repas avec facilité,
 » et il me semblait que je donnais ces aliments à un corps
 » mort, sentant que la vertu naturelle m'était soustraite (2).
 » Il me semblait aussi que mon âme n'était plus, ou au
 » moins qu'elle ne faisait plus ses fonctions naturelles, et
 » demeurait comme privée de l'usage de toutes ses puis-
 » sances. Vous me donniez cette conviction, ô mon Dieu !
 » ô mon cher Jésus ! pour m'apprendre par nécessité à
 » n'user de ces facultés que selon votre bon plaisir, et à
 » attendre un autre principe d'action que celui qui m'avait
 » conduit par le passé. Vous vouliez m'apprendre que mon
 » âme n'est pas et ne devait plus être entre mes mains,
 » mais entre les vôtres, ô mon Tout ! qui en êtes le seul et
 » unique maître (3).

» Ce que la bonté de Dieu avait fait relativement aux fa-
 » cultés corporelles, elle le fit aussi par rapport aux fa-
 » cultés spirituelles de mon âme, et cela me donna dans
 » des langueurs, des stupidités et des hébétéments, qui ne
 » peuvent se comprendre que par ceux qui les ont éprou-
 » vés. Mon bon maître m'a fait cette grâce fort long-temps :
 » mon esprit était alors enveloppé d'une telle obscurité,
 » que je ne me ressouvenais de rien ; je ne pouvais rien
 » apprendre, et il y avait tant de confusion et de ténèbres

» dans mon intelligence, que je ne voyais absolument rien ;
 » je ne savais même ce que je disais ; j'entendais parler le
 » monde , comme ferait un sourd , sans rien retenir ni rien
 » comprendre ; je ne pouvais exprimer aucune pensée ,
 » même des choses que j'avais comprises autrefois ; je
 » cherchais dans mon esprit, et je ne trouvais rien : souvent
 » la pensée se présentait , et puis se retirait aussitôt , en
 » sorte que, commençant à l'exprimer, je ne savais plus où
 » j'en étais. Cet embarras et cette impuissance n'avaient
 » pas seulement pour objet les sciences et l'étude , mais ^{(1) Vie de M.}
 » encore les choses les plus indifférentes et les plus aisées , ^{Olier, par le père}
 » comme d'entendre parler d'affaires , de converser avec ^{re Giry, part. I.}
 » mes amis (1). J'étais tellement entrepris que je ne pou- ^{chap. XI. Re-}
 » vais dire un mot , je demeurais tout interdit et l'esprit ^{marques histori-}
 » suspendu , à peu près comme l'on voit des insensés en ^{ques. t. III. p.}
 » compagnie, qui, entendant parler, ne conçoivent ni ne ré- ^{520.}
 » pondent rien , et demeurent hébétés en regardant le
 » monde. Ma mère , en me voyant dans cet état, disait de
 » moi : « Vous diriez qu'il est devenu idiot et insensé. Je ne
 » peux le faire autrement ; je croyais même être réduit
 » pour jamais à cet état , et souvent je m'offrais à Dieu de
 » bon cœur, pour perdre , s'il voulait , tout-à-fait l'esprit ,
 » et devenir fou. Je me souviens encore que j'étais réduit à
 » une telle extrémité , que de ne pouvoir écrire ; m'effor- ^{(2) Mémoires}
 » çant parfois de le faire , je demeurais des heures en- ^{aut. de M. Olier.}
 » tières à écrire deux ou trois lignes, et encore était-ce tout ^{t. I. p. 173. 176.}
 » de travers (2). J'étais privé, pour ma conduite, de toute ^{et p. 295.— Vie}
 » lumière intérieure , et presque de tout conseil extérieur ; ^{de M. Olier, par}
 » car je ne pouvais exposer les matières sur lesquelles j'au- ^{M. de Bretonvil-}
 » rais voulu consulter, ne retenant rien, et ne comprenant ^{liers, t. IV. p.}
 » pas davantage (3). Si je faisais visite pour moi ou pour ^{476. 477. 478.}
 » la compagnie que nous formions avec mes amis, je man- ^{463. 464. 465.}
 » quais les personnes que j'allais voir, ou bien je réussissais
 » si mal, que chacun avait sujet de croire que Notre-Sei-
 » gneur n'était pas avec moi, et que son divin Esprit m'avait

(1) *Mém. aut.*
de M. Olier, t. I.
p. 252.

(2) *Ibid.* t. I.
p. 197.

V.

DIEU sous-
trait à M. Olier
tous les dons
surnaturels
sensibles.

(3) *Ibid.* t. I.
p. 299. — *Vie de*
M. Olier, par M.
de Bretonwilliers,
t. IV, p. 481.

(4) *Espirit de*
M. Olier, t. III.
p. 267.

(5) *Mém. aut.*
de M. Olier, t. I.
p. 187.

délaissé (1). J'étais surtout alors obligé de me faire con-
duire par mon domestique dans les rues, ayant toujours
le malheur d'oublier mon chemin, à cause de cet affai-
blissement d'esprit qui accompagnait mes peines (2).

Notre bon maître ne fit pas seulement ces soustrac-
tions de son secours relativement aux facultés naturelles
de mon âme, il le fit encore par rapport à ses dons sur-
naturels †. L'âme élevée dans la grâce, et comme natu-
ralisée avec la charité, considère ces secours comme s'ils
étaient à elle; elle croit fausement et se laisse persuader
secrètement que c'est une chose sienne, et qui lui appar-
tient en propre, comme les ailes qui croissent naturel-
lement aux oiseaux et sont une partie d'eux-mêmes. De

là vient qu'elle s'estime et s'enorgueillit pour ces
dons (3). Jusqu'alors je les avais regardés comme atta-
chés à ma personne (4); et la soustraction que Dieu m'en
fit me laissa dans les ténèbres et dans des sécheresses
étranges; toujours vide de Dieu, au moins selon le
sentiment, tout rempli de mouvements de superbe et
d'amour-propre, toujours environné de respects hu-
mans, toujours saisi de craintes, je cherchais sans
cesse quels étaient les jugements du monde sur moi : si
je ne passais pas pour un ignorant, un idiot, un homme
sans piété, sans charité, sans patience. Je ne pouvais
sentir autre chose, ni m'ôter ces pensées de l'esprit (5).
Ces sentiments d'orgueil et de respect humain, qui me
poursuivaient partout, me crucifiaient perpétuellement,

† D'après les maîtres les plus éclairés dans la vie spirituelle, telle
est la marche que Dieu tient pour purifier les âmes qu'il veut élever
à une éminente perfection. Entre autres, saint-Jean-de-la-Croix fait
remarquer qu'il les introduit dans une nuit obscure, qui produit dans

elles deux sortes de ténèbres, selon les deux parties de l'homme, l'animale et la raisonnable : les premières sont amères et terribles
aux sens, mais les secondes sont encore plus formidables à l'esprit (8).

(1) *La nuit ob-*
scure, t. I. — *Vie*
de saint Jean de
la Croix, in-40 t.
II, p. 446, 448, 452.

» parce qu'il me semblait que j'y adhérais *. Je souhaitais
 » au fond de l'âme ne rien faire que pour DIEU , et mon
 » plus grand tourment était de lui avoir été infidèle dans
 » la moindre circonstance , et d'être convaincu que tous
 » jours, dans mes actions, je prenais quelque chose pour
 » moi (1).

» J'avais cru aussi que les bénédictions qui avaient
 » accompagné mon ministère étaient attachées à ma per-
 » sonne ; et il plut à la bonté de DIEU de me les retirer
 » pareillement, pour me faire sentir ce que j'étais sans ces
 » aides, et à qui appartenait ces dons, que je croyais être
 » miens (2). Ainsi , lorsque j'avais à parler à la compagnie
 » sur quelque passage de l'Écriture, sur quelque parabole
 » que je devais expliquer, je le faisais avec tant de con-
 » fusion et de si mauvaise grâce, avec des termes et un
 » sens si impertinent, qu'il n'y avait en moi ombre quel-
 » conque de la sagesse de DIEU (3).

» Entendant les pénitents en confession, je n'avais rien
 » à leur dire : j'étais là délaissé comme un pauvre réprouvé
 » de DIEU. J'estimais les personnes qui s'adressaient à moi
 » si malheureuses, que je ne pouvais m'empêcher de dire
 » en moi-même : Eh, pauvre âme ! où viens-tu ? que puis-
 » je faire pour toi ? tu ne sais à qui tu t'adresses ; le plus
 » grand malheur qui puisse t'arriver, c'est celui-ci. Du-
 » rant ce temps, je ne pouvais point monter en chaire ; et
 » si nos Messieurs m'ordonnaient de prêcher, je ne savais
 » que dire, je n'avais ni paroles ni pensées (4). Je me sou-
 » viens cependant qu'un jour, pour mon soulagement,
 » DIEU permit que, dans une mission, je fisse devant un
 » grand auditoire un sermon avec ma première facilité,
 » et même avec une facilité plus grande : ce fut pour m'en-
 » pêcher de me trop décourager ou de m'abattre ; car je
 » croyais tout perdu * (5).

» L'Écriture sainte me condamnait partout. Toutes les
 » fois que je l'ouvrais, je n'y voyais rien autre chose que le

* NOTE 1.

(1) *Mémoires*
aut. de M. Olier,
t. I. p. 246. —
Vie de M. Olier,
par le père Giry,
partie I^{re} chap.
XI. Remarques
historiques, t. III.
p. 520.

(2) *Mém. aut.*
de M. Olier, t. I.
p. 299. 500.

(5) *Ibid.* p. 252.

(4) *Vie de M.*
Olier, par le père
Giry, partie I^{re}
chap. XI. Re-
marques histori-
ques, t. III. p.
519. 520. — An-
née Dominicaine.
Ibid. p. 465. —
Vie de M. Olier,
par M. de Bre-
tonvilliers, t. IV.
p. 426 bis, verso,
427.

* NOTE 2.

(5) *Mémoires*
aut. de M. Olier,
tom. I. p. 177.
— Vie de M.
Olier, par M.
de Bretonvilliers,
t. IV. p. 497. 498.

VI.

M. Olier croit
 être réprouvé.

» reproche de mes vices et de mon endurcissement ;
 » comme, par exemple, dans l'Evangile où il est parlé du
 » grain qui tombe sur la pierre ; dans celui où il est fait
 » mention du grand nombre des réprouvés. Je tombais
 » souvent sur ces endroits ou autres semblables , presque
 » toujours sur ceux où il est parlé de Judas. La compa-
 » raison de moi-même avec ce perfide me poursuivait par-
 » tout ; et je disais à nos Messieurs : On pense qu'il n'est
 » parlé de Judas qu'en quatre ou cinq endroits de l'Écri-
 » ture ; il en est fait mention plus de vingt fois (1). Per-
 » suadé que j'étais un vrai Judas dans la compagnie ; si je
 » venais à tomber sur ces passages , c'était toujours avec
 » des afflictions et des serremens de cœur non pareils ; il
 » me semblait qu'on me donnait alors des coups de poi-
 » gnard. Je me souviens qu'une fois entre autres , disant
 » extraordinairement la Messe au maître-autel , et à l'E-
 » vangile tombant sur ce nom affreux , je sentis une dou-
 » leur aussi vive que si l'on m'eût percé le cœur d'outre
 » en outre : ce qui fut cause qu'à peine osai-je lire l'E-
 » vangile jusqu'au bout. C'était la même frayeur lorsque
 » je jetais les yeux sur plusieurs autres endroits de l'E-
 » criture (2). Par dessus tous ces tourmens , j'étais en-
 » core déchiré de scrupules, qui, seuls, me faisaient souffrir
 » autant que tout le reste , et me rendaient insupportable
 » au confesseur , à mes confrères et à tout le monde (3).
 » Si l'on parlait des marques de réprobation , je les voyais
 » toutes en moi ; il me semblait que tous les livres spiri-
 » tuels me reprochaient ma superbe, entre autres saint
 » Bernard. Je ne pouvais rien entendre de la bouche de
 » mon directeur et de tout autre , qui ne me condamnât
 » Rien ne pouvait me soulager ; et je me souviens qu'un
 » homme , très-exercé dans les voies de Dieu , y tra-
 » vailla vainement , et perdit beaucoup de temps à cette
 » occupation , qui me fut tout-à-fait infructueuse (4) *.

» Quand on parlait de Dieu , je n'en concevais rien que

(1) *Vie de M. Olier*, par M. de Bretonvilliers, t. I. p. 487. 488.

(2) *Mémoires*, *ibid.* t. I. p. 422.
 — *Vie de M. Olier*, par M. de Bretonvilliers, t. IV. p. 456. 457.

(3) *Mém. aut.* de M. Olier, t. I. p. 125.

(4) *Copie des Mémoires de M. Olier*, t. I. p. 84.
 — *Vie de M. Olier*, par M. de Bretonvilliers, t. IV. p. 458.

* NOTE 5.

issement :
est parlé du
à il est fait
Je tombais
s, presque
La compa-
suivait par-
qu'il n'est
s de l'Écri-
is (1). Per-
gnie ; si je
oujours avec
on pareils ; il
coups de poi-
tres, disant
el, et à l'É-
tis une don-
œur d'outre
ai-je lire l'E-
yeur lorsque
droits de l'E-
s, j'étais en-
saient souffrir
insupportable
le monde (3).
, je les voyais
es livres spiri-
e autres saint
la bouche de
e condamnât
ouviens qu'un
Dieu, y tra-
temps à cette
ieuse (4)*.
cevais rien que

» comme d'un être fâcheux rigoureux, très-cruel ; par
» conséquent son souvenir m'était très-affligeant. Je me
» complaisais dans la pensée de l'enfer, et la description
» m'en plaisait, comme du lieu qui m'était destiné (1). O
» Père éternel ! vous avez voulu pendant un très-long-
» temps que votre nom me fût odieux, et comme insup-
» portable ; vous avez souffert que je vous conçusse comme
» un être très-cruel, ne pouvant alors avoir d'autre idée de
» vous. Hélas ! où étais-je dans ce temps ? je ne vous con-
» naissais guère, ô mon Dieu ! Aussi est-il bien vrai que
» je ne m'étais jamais exercé à vous adorer et à vous ser-
» vir dans la pureté de la foi, étant accoutumé à ces vives
» lumières et à ces sentiments si doux que votre bonté me
» faisait goûter. La privation de ces dons sensibles me
» laissait dans le doute de votre amour et de votre bonté
» envers moi ; car je ne sentais plus ni ne voyais plus ce
» qui, auparavant, me le faisait connaître (2).

» Quoique je fusse plus assidu à l'oraison durant ce
» temps, je n'y recevais rien, pas un sentiment, pas
» le moindre rayon de lumière. Je ne sentais que ténèbres,
» obscurités, sécheresses, qu'impuissance de m'élever à
» Dieu, tellement que je n'osais me tenir devant le saint
» Sacrement. Un jour, il me semblait voir mon esprit tom-
» ber tout-à-coup dans son néant, et être délaissé du Saint-
» Esprit, qui, auparavant, le tenait élevé ; et je me souviens
» qu'il m'arriva de dire à Dieu ces paroles de Job : *Mutatus*
» *ex mihi in crudellem* ! Mon Dieu vous êtes bien cruel
» pour moi maintenant : vous me faites bien sentir votre
» rigueur (3).

» Aussi je pensais que toutes les choses qui s'étaient
» passées auparavant n'étaient que des illusions, n'ayant
» aucune espèce de consolation, ni aucun signe qui me fit
» présumer que j'étais aimé de Dieu ; c'était là mon grand
» martyre. Un jour, le père de Condren me disait que ce
» n'étaient que des peines et des tentations. Plût à Dieu,

(1) *Mém. aut. de M. Olier*, t. I. p. 208, 209. — *Vie de M. Olier*, par M. de Bretonvilliers, t. IV. p. 442, 443.

(2) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. I. p. 247.

(3) *Ibid.* t. I. p. 182. — *Vie de M. Olier*, par le père Giry, partie 1^{re} chap. XI. — *Remarques historiques*. t. III. p. 521. — *L'Année Dominicaine*, ib. p. 466. — *Vie de M. Olier*, par M. de Bretonvilliers, t. IV. p. 585, 586, 592, 593.

(1) *La science de l'Oraison mentale*, in-12. Lyon et Paris, 1821. p. 276, 277.

(2) *Année Dominicaine, etc.* — *Remarques hist.* t. III. p. 465.

(5) *Vie de M. Olier, par le père Giry*, part. 1^{re} ch. XI. — *Ibid.* p. 519.

(4) *Mém. aut. de M. Olier*, t. I. p. 184. *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. IV. p. 441, 457, 452.

VII.

DIEU et les saints semblent le dédaigner.

» lui, disais-je, que ce ne fussent que des peines (1), et
 » qu'elles pussent même durer toute l'éternité (2), pourvu
 » que je ne fusse point haï de DIEU (3), je ne m'en inquiè-
 » terais pas. En disant cela, je jetais de grosses larmes, qui
 » témoignaient bien ma désolation. Mon tempérament
 » en fut étrangement altéré; j'avais le visage tout jaune,
 » et le père de Condren craignait que je n'en fisse quelque
 » grande maladie † (4).

» En effet, ce qui me faisait le plus de peine était de voir
 » intérieurement mon DIEU, qui me rebuait et me dédaignait,
 » moi, aussi bien que toutes mes œuvres; cette vue
 » du dédain de DIEU se présentait à moi sous l'image d'une
 » personne qui dirait avec mépris à un homme de néant,
 » en remuant la main, et rejetant ainsi sa personne et ses
 » services : *Allez, allez*. Cette vue était pour moi plus
 » cruelle que la mort, ayant été accoutumé depuis long-
 » temps à être caressé, ou au moins souffert par la bonté

† La tentation de réprobation dont M. Olier était attaqué peut produire, même sur le corps, des altérations si étranges. On en voit dans la vie de saint François de Sales un exemple fort connu. « Croyant que sa perte éternelle était résolue, dit son dernier historien, l'agitation de son esprit et le trouble continu de son cœur, le jetèrent dans une mélancolie profonde dont rien n'était capable de le tirer : il passait les jours à pleurer et les nuits à se plaindre. Son corps, quoique robuste, succomba à la fin sous une si rude épreuve : une jaunisse universelle s'en empara, il perdit tout d'un coup le boire, le manger, le sommeil. On voyait sur son visage les marques sensibles d'un désespoir dont il y avait tout à craindre; et les douleurs cuisantes qu'il sentait dans tous ses membres, faisaient craindre pour sa vie. Qui n'a pas éprouvé ce que peut sur un cœur qui aime DIEU l'effroyable pensée d'en être séparé pour jamais, soupçonnera sans doute ce récit d'exagération; cependant il n'est rien de plus vrai, et de tant d'auteurs qui ont écrit la vie de saint François de Sales, il n'y en a pas un qui ne raconte les effets sensibles de cette furieuse tentation, de la manière dont on la rapporte ici (5). »

(1) *Marsollier*. liv. I.

» divine (1). O mon grand maître ! tout m'était suppor-
 » table dans ces épreuves, excepté les rebuts et les dédains
 » qui venaient de votre part. L'enfer et toutes ses peines
 » ne sont point si affligeants. Il n'y a rien de beau et de
 » doux sur la terre à une âme qui sait que vous ne l'aimez
 » pas ; comme aussi une âme qui sait que vous l'aimez ,
 » peut-elle souffrir quelque chose ? Je me souviens des
 » paroles fâcheuses qui m'étaient dites , des reproches in-
 » térieurs que Dieu me faisait , des songes qui m'étaient
 » toute espèce de joie , le jour et la nuit. Dieu , les an-
 » ges , les saints du ciel : tout semblait être bandé contre
 » moi (2). Une fois je crus voir en songe sœur Agnès ,
 » cette âme bienheureuse qui m'aimait tant , et en qui
 » j'avais toujours eu tant de confiance ; elle paraissait être
 » à la grille de son monastère , et , comme je me préparais
 » pour faire quelque entretien spirituel , elle me rebuta et
 » me dit : Vous êtes un orgueilleux , vous ne prêcherez pas.
 » Dans un autre songe , il me semblait que j'aidais M. Bour-
 » doise à administrer les sacrements , et que Notre-Sei-
 » gneur , me montrant ce saint prêtre , me disait , pour me
 » reprocher mon orgueil : Il en est de son action à la tienne ,
 » comme d'une personne qui met dans un trône un quadru-
 » ple , et d'une autre qui y met une pièce de trois blancs. De
 » plus , la sainte Vierge , qui était alors mon seul refuge , et
 » par la faveur de laquelle je pensais que je n'avais rien à
 » craindre , paraissait m'humilier extrêmement , et prendre
 » moins de complaisance dans mes services que dans ceux
 » des autres , particulièrement dans ceux d'un garçon qui
 » me préparait les ornements dans une de ses chapelles
 » où j'allais quelquefois * (3).

» Je ne recevais de Notre-Seigneur que des témoignai-
 » ges de dédain et de colère ; je n'osais me présenter à lui ,
 » tant j'étais intérieurement rebuté ; à la fin , je n'avais
 » point la hardiesse de me tenir en sa présence , j'allais
 » me cacher dans une chapelle de Notre-Dame où je n'a-

(1) *Mém. aut. de M. Olier*, t. I. p. 186. — *Vie de M. Olier*, par M. de Bretonvilliers, t. IV. p. 426 bis. et verso.

(2) *Ibid.* pag. 410. — *Mémoires aut. de M. Olier*, t. I. p. 209.

* NOTE 4.

(5) *Mém. aut. de M. Olier*, t. I. p. 209. 210. — *Copie des Mémoires aut. de M. Olier*, t. II. pag. 546. — *Vie de M. Olier*, par M. de Bretonvilliers, t. IV. p. 415. 415.

(1) *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, p. 405.*

(2) *Mém. aut. de M. Olier, t. I. p. 184. 185. — Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. IV. p. 517.*

(3) *Ibid. t. I. p. 198. 199.*

» vais pas ces rebuts , mais aussi je n'éprouvais aucune
 » consolation , en sorte que tout semblait être perdu pour
 » moi (1). Sans cesse dédaigné, lorsque je voulais m'élever
 » à Dieu, je ne pouvais avoir de paix qu'en me couchant
 » la face contre terre, et me prosternant intérieurement
 » devant lui. Je ne dormais presque point pendant ces
 » temps; je me réveillais au milieu de la nuit, tout trem-
 » blant, dans la croyance que j'étais déjà réprouvé. Il
 » me semblait voir les démons au pied de mon lit, qui
 » voulaient m'entraîner en enfer; et une fois, entre autres,
 » il me paraissait que l'un d'eux me disait : Donne-toi à
 » moi, et je te délivrerai de tes peines. Je me souviens
 » qu'en ce moment mon cœur demeura inébranlable
 » comme un rocher par la volonté de mon Jésus † (2). Le
 » malin semblait avoir alors toute sorte de pouvoir pour
 » s'approcher de moi, et se transformer en ange de lu-
 » mière. Ce malheureux ne m'a jamais tenté alors de
 » faire le mal, mais il s'efforçait de me jeter dans des
 » excès de bien, par exemple dans des humiliations de
 » sa façon, parce qu'il voyait que tout de bon j'y travail-
 » lais (3).

» Non content, ô mon Dieu, des dédains et des rebuts
 » que vous me faisiez alors endurer, un jour vous me dîtes
 » dans le cœur un mot qui m'effraya plus que le ton-
 » nerre; ce fut lorsqu'en colère, et d'un ton de voix si
 » terrible que j'en demeurerai tout tremblant, vous me
 » fîtes entendre cette parole : *Vous êtes superbe.* J'étais si

† Cette réflexion de M. Olier prouve manifestement que le déses-
 poir apparent dont il parle, était une épreuve divine opérée pour sa
 parfaite sanctification. « Loin que le désespoir dont on paraît assié-
 gé » et tout rempli soit effectif, dit Bossuet, si l'on sonde au vif les âmes

(1) Bossuet. *In-
 struction sur les
 états d'oraison*,
 liv. X. t. XXVII
 p. 417.

» que DIEU met dans ces exercices, au milieu des ténèbres et de la
 » désolation, on y trouvera un fond de confiance inébranlable et
 » inaltérable (1).»

« hors de moi-même, que peu après étant allé me con-
 « fesser dans une église, je tremblais de tous mes mem-
 « bres, je frissonnais de peur : tant j'étais transi
 « d'effroi, après cette fondroyante parole, qui aurait
 « rempli de terreur le cœur le plus inébranlable et le
 « plus audacieux du monde. Mon Dieu, que vous êtes
 « terrible dans vos colères ! que vos justices seront acca-
 « blantes, si vos petites et légères menaces affligent et
 « étonnent si étrangement ! Je pense que j'en aurais été
 « inconsolable, si, après cette alarme, ouvrant mon Gerson,
 « je n'avais trouvé ces paroles : Dieu parle à ses amis
 « quelquefois en les rudoyant, quelquefois en les caressant,
 « comme à l'égard de ses apôtres, lorsqu'il leur dit :
 « *O stulti et tardi corde ad credendum* (1).

* A toutes ces peines intérieures, se joignaient en-
 « core le rebut des gens de bien, le mépris universel
 « de tout le monde, parents, amis, serviteurs, grands
 « et petits (2) *. Ce fut surtout vers la fin des fêtes de
 « Noël 1640, que je reçus plus d'affronts ; je fus alors la
 « fable de tout Paris : le Roi, le cardinal de Richelieu,
 « messeigneurs les évêques, surtout M. le Chancelier,
 « tous mes parents, toutes les personnes de ma condi-
 « tion, commencèrent à faire, sur mon refus de la coad-
 « jutorerie de Châlons, des plaisanteries étranges : car
 « un autre ecclésiastique l'ayant acceptée, et l'évêque
 « étant venu alors à mourir, celui-là en fut pourvu par
 « le Roi et fut fait évêque de cette église. La compagnie
 « à laquelle j'étais attaché, prévenne alors contre moi,
 « augmenta encore cette tempête ; et je vis s'accomplir
 « pleinement la promesse que mon bon maître m'avait
 « faite, sur ma prière, deux ans auparavant, de chan-
 « ger en mépris et en humiliations l'estime qu'on faisait
 « de ma personne, et les louanges qu'on me donnait
 « partout (3). Il ôta de l'esprit de nos messieurs toute
 « l'estime qu'ils avaient conçue de moi. Quoiqu'ils m'eus-

(1) *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. iv. p. 408. — Mém. aut. de M. Olier, t. i. pag. 248, 249.*

VIII.

M. Olier est méprisé de tout le monde.

(2) *Mém. aut. de M. Olier, t. i. p. 122.*

* NOTE 3.

(3) *Mémoires aut. de M. Olier, t. i. p. 189. — Vie de M. Olier, par le père Giry, 1re part. chap. xi. Remarques historiques, tom. iii. p. 320. — Année Domini - caine, ibid. pag. 465. — Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. iv. p. 504, 507.*

» sent vu dans une mission travailler avec ma liberté
 » première, et qu'ils eussent été témoins du succès que
 » DIEU m'avait donné en touchant les cœurs par sa mi-
 » séricorde, ils prirent la résolution de m'interdire tous
 » les emplois extérieurs, prédications, conférences et
 » autres, et ne me permirent de confesser qu'en cas
 » de nécessité absolue. Dans mes humiliations, ils voyaient
 » de grandes faiblesses d'esprit; ils demeuraient de plus
 » en plus fermes dans leur croyance, et laissaient croire
 » aux autres tout ce qu'ils voulaient de plus désavantageux,
 » sans m'excuser. Outre ces faiblesses d'esprit, ils remar-

* NOTE 6.

(1) *Mém.* t. 1. p. 200, 201. —
Vie de M. Olier,
par le père Giry,
ibid. — *Vie de M.*
Olier, par M. de
Bretonvilliers. t.
 iv. p. 511.

IX.

Les confrères
 de M. Olier re-
 gardent ses pei-
 nes comme un
 dépit d'orgueil.

» D'ailleurs ils croyaient que mes grandes tristesses
 » venaient de ce que je n'étais plus dans les grandeurs
 » du monde ni dans le faste. Ils attribuaient mon abat-
 » tement à ce que je n'avais pas été porté par mon di-
 » recteur à prendre la coadjutorerie de Châlons, et s'ima-
 » ginaient que mon affliction venait de ce que j'étais encore
 » comme l'un d'eux. Le supérieur de notre compagnie,
 » M. Amelote, qui avait droit de me juger ainsi, me de-
 » mandait, de temps en temps, si je n'avais point la pen-
 » sée de prendre un carrosse et une suite dans Paris.
 » Il voulait savoir si je n'avais point cédé à la tenta-
 » tion. C'est qu'en effet, lorsqu'on n'éprouve que rebut
 » dans le service de DIEU, le démon, pour nous en re-
 » tirer, propose alors les délices du monde. Ne sachant
 » pas pourquoi mon supérieur me faisait ces questions,
 » et formait sur moi de pareils doutes, si éloignés de
 » mes pensées et des dispositions de pénitence et
 » d'humiliation où la bonté divine me tenait : Hélas !
 » mon père, lui répondais-je, j'en suis bien loin; je ne

» songe q
 » voyant q
 » monde. J
 » la compa
 » esprit (1
 » Notre-
 » ordinaire
 » pour me
 » et ridicu
 » passant,
 » Pour v
 » nous n'a
 » m'avait d
 » rien, qu
 » de m'en

† M. Boud
 semblables à
 » dit-il, le d
 » ces extérie
 » et l'usage
 » qu'à le re
 » nait des n
 » de toutes
 » mons, et de
 » personnes
 » grands sen
 » traitaient
 » semblait q
 » DIEU fit d
 » douce et t
 » plus grand
 » avec des t
 » des perso
 » tout, il vo
 » servi de t
 » l'affliger,

« songe qu'à trouver un trou pour y faire pénitence , (1) *Mémoires aut. de M. Olier, t. I, p. 202, 205. — Copie des Mémoires aut. de M. Olier, t. II, p. 544, 545. — Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. IV, pag. 509, 510.*

« voyant que mes misères sont insupportables à tout le monde. Je croyais, en effet, qu'on voulait me chasser de la compagnie, et cette pensée était toujours dans mon esprit (1).

« Notre-Seigneur m'ayant comme retiré son secours ordinaire, le démon se jouait souvent de ma faiblesse, pour me faire paraître impertinent au service de Dieu, et ridicule devant le supérieur †. Je me souviens, en passant, d'un petit mot qui me fut dit par ce dernier : *Pour vous, allez-vous-en où vous voudrez ; nous n'avons que faire de vous.* Déjà, une autre fois, il m'avait dit quasi la même chose : que je n'étais bon à rien, qu'il me conseillait de quitter mes bénéfices et de m'en aller cacher dans un trou (2) ; et encore :

† M. Boudon rapporte du père Surin (1) des épreuves tout-à-fait semblables à celles qui terminent ce récit : « Dans ces humiliations, dit-il, le démon lui faisait faire malgré lui quantité d'extravagances extérieures, qui donnaient juste sujet de croire qu'il était fou ; et l'usage parfait de la raison qui lui était demeuré, ne lui servait qu'à le rendre plus misérable, dans la connaissance qu'il lui donnait des mépris et des rebuts que l'on avait pour lui.... Il souffrait de toutes parts, et de la terre et du ciel, et des hommes et des démons, et des saints et de Dieu même : il souffrait non seulement des personnes sans vertu ou d'une vertu commune, mais des plus grands serviteurs de Dieu, qui ne connaissaient pas son état, et le traitaient d'extravagant. Enfin, il écrivit que durant ses peines, il semblait que toutes les créatures fussent armées contre lui, et que Dieu fit des miracles pour s'en servir à le tourmenter. La très-douce et très-miséricordieuse Vierge, qui est l'asile et le refuge des plus grands pécheurs, ne lui paraissait que dans une sainte colère, avec des foudres pour le châtier ; il ne voyait les saints que comme des personnes qui lui étaient justement opposées ; mais, par-dessus tout, il voyait encore Dieu qui lui était contraire, et qui, après s'être servi de toutes les créatures du ciel, de la terre et des enfers pour l'affliger, voulait encore le frapper de sa main. »

(2) *Vie de M. Olier, par le père Cuy, th. p. 520.*

(1) *L'homme de Dieu, t. II, p. 225. — Chap. X, p. 228, 229.*

» qu'il craignait bien pour moi, tant j'étais faible.
 » Je me souviens que je ne pouvais m'offenser de cela,
 » ni le trouver mauvais; au contraire, voyant que j'étais
 » la confusion et le déshonneur de toute la compagnie, et
 » ayant toujours ce sentiment dans mon cœur, je trou-
 » vais toutes ces paroles très-véritables. Aussi j'avais le
 » cœur si net et si plein de sentiments de charité pour mon
 » supérieur, au moins par la bonté de notre Seigneur,
 » que tous les jours je priais DIEU pour lui, et disais la
 » Messe à son intention, non pas comme pour un ennemi et
 » un persécuteur; car je ne pensais pas à cela, mais comme
 » pour le plus intime de mes amis, m'intéressant à tous les
 » biens que DIEU lui faisait comme aux miens propres, et
 » plus mille fois. J'admirais ses lumières et ses dons; j'en
 » rendais grâces à DIEU de tout mon cœur, et je priais de les
 » lui continuer. Il me semblait, en ce temps-là, que je fusse
 » comme une bête morte, comme une pauvre victime
 » immolée à la gloire de DIEU. Je me souviens qu'étant
 » beaucoup persécuté et moqué par notre compagnie et
 » par des étrangers de condition (1), je prenais un grand
 » plaisir à dire à DIEU, me mettant devant lui en esprit
 » d'hostie : Ah ! mon DIEU, que ceci serve à mon sacrifi-
 » ce ; il faut mettre en pièce la victime ; il faut re-
 » trancher de moi tout l'honneur de ce monde. Ah ! mon
 » amour, coupez et faites couper par qui il vous plaira
 » tout l'honneur que je prétends sur la terre.

IX.

M. Olier ne
 trouve person-
 ne qui le con-
 sole dans ses
 peines.

(2) *Mém.* t. I.
 p. 179.

» Je me souviens qu'en ces temps, tout le monde
 » m'abandonnant, je cherchais quelqu'un qui me servit
 » d'appui : malheureux que j'étais, de ne pas voir que
 » DIEU m'ôtait tout secours humain, pour m'obliger de
 » ne m'appuyer que sur lui, et de m'abandonner à lui
 » seul (2) ! Car telle est la conviction qu'ont produit depuis
 » en moi tous ces délaissements. Un homme de talent se
 » présentant pour me servir dans mes affaires, je m'es-
 » timai heureux de ce secours, dans l'état où j'étais. Je

» me je
 » trou
 » DIEU
 » et gr
 » de l'é
 » mon
 » joua
 » enco
 » corde
 » n'usa
 » entièr
 » que d
 Tel
 peines.
 rence
 saurait
 et de
 servir,
 M. Olier
 ment
 comme
 ecclési
 rent en
 et ce c
 humain
 d'une
 M. A
 vingt
 frères
 chacun
 scienc
 vait d
 dont
 M. O
 et, to

» me jetai entre ses bras, et m'appuyai sur lui pour
 » trouver quelque soulagement ; mais, ne cherchant pas
 » Dieu en lui, et n'ayant en lui qu'un appui temporel
 » et grossier, j'en fus aussitôt payé comme je méritais
 » de l'être : car, se servant contre moi des faiblesses de
 » mon esprit, et de l'état pitoyable où j'étais, il se
 » joua de moi, et brouilla davantage mes affaires. Ce fut
 » encore là une des marques les plus visibles de la miséri-
 » corde de Dieu, qui voulait que je fusse tout à lui, et
 » n'usasse de ses créatures que dans une dépendance
 » entière de sa bonté, ayant plus de confiance en lui
 » que dans tout le reste (1).

(1) *Mémoire aut.
de M. Olier. t. I.
p. 180. 181.*

Tel est le tableau que M. Olier nous a tracé de ses peines. Quelque rigoureuse que puisse paraître en apparence la conduite de Dieu sur son serviteur, l'on ne saurait s'empêcher d'y admirer l'ouvrage de sa bonté et de sa providence ; puisque ces épreuves devaient servir, non seulement à la sanctification personnelle de M. Olier, mais encore à préparer les voies à l'établissement du séminaire et de la société de Saint-Sulpice, comme la suite le montrera. On a vu que lorsque les ecclésiastiques formés par le père de Condren se réunirent en société, ils nommèrent pour chef M. Amelote (2) ; et ce choix, à le considérer selon la raison et la prudence humaine, était sage et éclairé. Doué dès son enfance d'une facilité d'esprit et d'une pénétration peu commune, M. Amelote, déjà docteur en théologie depuis l'âge de vingt deux ans (3), possédait plus qu'aucun de ses confrères la doctrine du père de Condren (4) ; et comme chacun l'estimait avec raison pour sa vertu et pour sa science, il semblait réunir toutes les qualités qu'on pouvait désirer dans un supérieur. Mais ce n'était pas celui dont la divine Providence avait fait choix ; elle destinait M. Olier, pour servir de pierre fondamentale à l'édifice ; et, toutefois, elle ne permit pas que ces ecclésiastiques

X.
Motif des humiliations de M. Olier.

(2) *Mémoires
de M. du Ferrier,
p. 126.*

(3) *Récit de l'enfance du père Amelote. Ms.*

(4) *Mémoires aut. de M. Olier, t. II. p. 134.*

le nommassent supérieur, de peur, sans doute, que l'œuvre du séminaire, réservée à M. Olier, semblât être un dessein concerté par les hommes. Bien plus, afin que ce choix parût manifestement l'ouvrage de sa puissance, lorsque le moment en serait venu, il tint son serviteur durant deux années dans cet état d'humiliation profonde et voulut que celui qui devait être, incontinent après, le chef des autres, semblât être devenu alors le rebu et l'opprobre de tous (1).

(1) *Vie de M. Olier, par le père Girp, part. 1^{re} chap. xi. Remarques historiques, t. III. p. 518.*

XI.

Conduite du père de Condren. Ses dernières paroles à M. Olier.

(2) *M. Boulon, Vie du père Surin, 1826. t. II. part. III. chap. x. p. 229. 252.*

(5) *Vie de M. Olier, par M. de Breteuilliers, t. IV. p. 495. 496.*

Mais pour qu'il ne manquât à M. Olier aucun genre d'épreuves, DIEU, par une conduite qu'il tient assez ordinairement sur les grandes âmes (2), voulut qu'il fût entièrement privé des consolations que lui avait jusqu'alors données son directeur. Il permit donc que le père de Condren entrât lui-même dans les desseins secrets de sa providence, et se conduisit à l'extérieur, comme s'il n'eût plus fait aucune estime de M. Olier (3), quoique dans le fond, cet homme si éclairé regardât son état d'épreuves comme une faveur privilégiée, et une préparation aux grâces les plus insignes. « La bonté » de Notre-Seigneur, dit M. Olier, voyant que j'avais » une très-grande confiance dans le père de Condren, et » que je m'appuyais beaucoup sur lui, peut-être trop, » voulut me sevrer encore de cette consolation. Comme » je savais que je devais être détaché de tout appui des » créatures, je me souviens que je lui dis un jour : Mon » père, vous me quitterez. Ce ne sera qu'à la mort, me répondit-il. Et pourtant les rapports qu'on lui faisait de mes déportements l'obligèrent à me délaisser, et à ne plus faire compte de moi (4). » Ce délaissement apparent, l'une des plus grandes peines qu'une âme puisse souffrir (5) dura deux mois, c'est-à-dire jusqu'à la mort du père de Condren, arrivée, comme nous le dirons bientôt, le 7 janvier de l'année suivante.

Pendant tout ce temps, M. Olier, alors retiré à Saint-

(4) *Mémoires aut. de M. Olier, t. I. p. 180. t. II. p. 53.*

(5) *M. Boulon, ibid.*

Maur avec ses compagnons, ne laissait pas, quoiqu'il n'en reçût aucun soulagement, de venir toujours le visiter selon sa coutume. Mais dans une visite qu'il lui fit à la fin du mois de décembre, et qui fut la dernière, il aurait pu comprendre aisément, que, malgré cette froideur apparente, son sage directeur regardait ses peines comme une épreuve, uniquement ménagée pour le rendre capable de travailler un jour au rétablissement de la piété, et au renouvellement de l'esprit sacerdotal. Dans cette visite, le père de Condren l'entretint fort de cet ange de l'Apocalypse auquel il l'avait exhorté autrefois d'avoir grande dévotion, et qui viendra sur la fin de l'Église, jetant du haut du ciel en terre le feu de l'autel, qu'il aura mis dans son encensoir. Il lui fit remarquer que la dévotion envers le très-saint Sacrement, l'hostie de notre autel, est la dévotion propre des prêtres, et qu'il devait s'appliquer à la répandre partout. Ce qu'il ajouta ne fut pas moins remarquable, et montrait que Dieu, par toutes ces épreuves, avait voulu faire mourir M. Olier au vieil homme, pour le remplir ensuite de l'esprit de la vie de JÉSUS-CHRIST, l'homme nouveau. « Or » done, continue M. Olier, après m'avoir fort exhorté » à faire honorer le très-saint Sacrement, il me dit » ces paroles qui me furent bien chères et bien utiles : » *Prenez l'enfant Jésus pour votre directeur.* Et il » me dit cela sans que je lui eusse fait connaître qu'en » effet je m'abandonnais déjà à l'enfant Jésus pour me » conduire. Cette dévotion allait à continuer la vie et l'esprit » de mon directeur sur la terre; il se conduisait lui-même » selon les sentiments et les mœurs de l'enfant Jésus* (1). » C'était la pratique habituelle de M. Olier, depuis qu'il s'était vu comme privé de tout appui : dans les moments où ses peines lui donnaient quelque relâche, il s'adressait à l'enfant Jésus, qu'il avait pris pour modèle, et même au défaut de tout autre, pour son unique conducteur (2).

* NOTE 7.

(1) *Mémoires aut. de M. Olier, t. II, p. 218, 219.* — *Copie des Mémoires aut. de M. Olier, t. III, p. 51, verso.* — *Abbrégé du 9^e cahier des Mémoires aut. de M. Olier.*

(2) *Mémoires aut. de M. Olier, t. I, p. 185, 215. t. II, p. 50, 219. 479. t. III, p. 4.*

XII.

Le père de Condrense propose de laisser un *Mémoire* sur l'œuvre des séminaires. Il est prévenu par la mort.

(1) *Mémoires de M. du Ferrier*, p. 154.

(2) *Lettres et écrits du père de Condren*, Ms.

(3) *Mémoires de M. du Ferrier*, Ms. Bibl. R. p. 154.—Ms. Sainte-Genève. p. 101.

(4) *Lettres et écrits du père de Condren*, Ms.

Cependant le père de Condren touchait à la fin de sa vie, sans avoir encore déclaré à aucun de ses disciples le dessein de l'établissement des séminaires qu'il méditait, et dont il ne leur avait parlé jusqu'alors que d'une manière couverte (1). Cette année, M. Amelote, un peu dégoûté des travaux des missions, lui ayant écrit qu'il doutait s'il était dans l'état pour lequel la Providence l'avait destiné : « Je ne pense pas, lui avait répondu le père de Condren, que l'occupation des missions soit votre vocation pour toujours ; mais elle doit fonder ou faire naître quelque autre emploi, que Dieu vous donnera (2). » Sans expliquer davantage sa pensée, il se contentait de leur dire depuis long-temps, qu'il mettrait par écrit le projet de l'œuvre qu'il avait en vue, afin que cet écrit pût leur servir d'instruction, s'il n'était plus au monde lorsque le moment de l'exécution serait venu (3). « Quand je serai sorti de l'accablement des affaires présentes, écrivait-il à M. de Donnadieu, évêque de Comminges, je travaillerai à dresser les *Mémoires* de cette institution, et à en jeter les fondements dans l'esprit de ceux qui doivent y contribuer (4). »

Néanmoins le père de Condren n'avait point encore écrit ces *Mémoires*, lorsqu'il fut atteint de la maladie dont il mourut. Quelques jours avant qu'elle se déclarât, il désira voir Marie Rousseau, dont il faisait une estime singulière. Cette sainte veuve étant venue le visiter, lui dit qu'il aurait dû écrire ce qu'il méditait, depuis si long-temps, pour servir aux ecclésiastiques employés à la conduite des âmes † ; et comme il témoignait qu'il voulait y mettre la main, elle l'assura qu'il n'en était

† Ces écrits projetés étaient apparemment distincts des *Mémoires* sur les séminaires.

plus temps (1). Ce fut peut être ce qui déterminâ le père de Condren à exposer alors , de vive voix , son dessein à M. du Ferrier, l'un de ses disciples, en le chargeant de le communiquer aux autres, la veille même du jour où se manifesta la maladie qui le conduisit si promptement au tombeau (2). « Il arriva, rapporte M. du Ferrier, que j'allai voir le père de Condren, et comme il venait de dire la sainte Messe, je lui proposai ce que j'avais à lui demander pour mon instruction. Dans les réponses qu'il me fit, il redit encore qu'il fallait faire quelque chose de mieux que ce que nous avions fait jusqu'alors. Mais, lui dis-je, mon père, que peut-on faire de meilleur que les missions, où l'on voit tant de pécheurs se convertir? — Je vais vous le dire, me répondit-il. — Aussitôt je me ravisai, lui demandant pardon de ma curiosité indiscrete, et le priai de ne pas me faire connaître ce que c'était. — Non, me dit-il, ne vous troublez pas : ce n'est pas curiosité ; c'est un effet de la providence de Dieu, qui veut que je vous déclare enfin ce qu'il demande de vous ; le temps en est venu. Mais puisqu'il est tard, remettons à demain matin : je vous attendrai à huit heures. Je le quittai, et me retirai.

» Le lendemain, après avoir dit la sainte Messe, je me rendis, à huit heures du matin, à la chambre du père de Condren, où je trouvai M. de Renty, qui se retira, lorsqu'il lui entendit dire que j'étais fidèle à l'heure du rendez-vous. Etant donc seuls, il commença à me parler ; et après m'avoir montré que le fruit des missions, quoique excellent, se perd, s'il n'est conservé par de bons ecclésiastiques, parce qu'il n'est que passager, il conclut qu'il fallait nécessairement travailler à en former dans l'Eglise, sans compter sur ceux qui sont déjà avancés en âge, et promus aux ordres sans préparation, parce qu'il n'arrivait presque jamais qu'un mauvais prêtre se convertit. C'est donc, ajouta-t-il, une raison qui doit nous

(1) *Mémoires de M. du Ferrier*, p. 273.

XIII.

Le père de Condren fait connaître enfin le dessein de Dieu, touchant les séminaires.

(2) *Mémoires de M. du Ferrier*, p. 154. 155. 156. 157.

» convaincre de la nécessité d'élever les jeunes gens
» dans l'esprit clérical : ce qui ne peut se faire que dans
» des séminaires, comme le Concile de Trente nous l'a
» saintement montré. Sur cela, je lui exposai des difficultés
» qu'on croyait alors insurmontables, et lui rappelai la per-
» suasion où chacun était qu'inutilement on travaillerait à
» établir des séminaires, après qu'on avait vu depuis plus
» de soixante ans que ceux de Toulouse, de Bordeaux, de
» Rouen, n'avaient pu réussir, nonobstant les soins des
» cardinaux de Joyeuse et de Sourdis. Il me fit voir qu'on
» se trompait; qu'il n'y avait rien de plus aisé que d'en éta-
» blir utilement, pourvu qu'on n'y reçût que des jeunes
» gens avancés en âge, et dont le jugement, déjà formé,
» pût faire juger, après les avoir éprouvés quelque temps,
» s'ils étaient appelés au service de l'autel. Il s'étendit beau-
» coup là-dessus, me donnant courage pour attendre
» le secours que Dieu donnerait indubitablement à cette
» œuvre. Il ajouta même qu'il ne fallait point perdre de
» temps pour commencer, parce que l'esprit malin ne
» manquerait pas de faire naître des divisions et des trou-
» bles pour empêcher de former de bons ecclésiastiques.
» Nous étions alors dans une grande tranquillité, et on ne
» parlait point encore de ces opinions qui ont jeté depuis
» la division, avec un dommage extrême, dans l'E-
» glise. Il m'avertit enfin de ne prendre aucun parti que
» celui du Pape, et d'éviter les combats de paroles et les
» contentions, selon la recommandation de saint Paul.

» Dix heures sonnèrent, et frère Martin, qui était son
» assistant, vint l'avertir de dire la sainte Messe; il lui dit
» d'attendre encore. Le frère revint à onze heures, et le
» pressa un peu : alors je fus surpris d'entendre le père
» de Condren, cet homme si sage et si circonspect, lui
» faire cette réponse : *Mon Frère, si vous saviez ce que*
» *je fais, vous ne me presseriez pas; car ce que je fais*
» *vaut mieux que ce que vous voulez que je fusse.* Enfin,

» après avoir continué à me parler, jusqu'à midi, il me
 » dit alors : Frère Martin se fâcherait : remettons la suite
 » à demain matin. Il alla donc dire la sainte Messe ; je me
 » retirai, et ne l'ai jamais plus revu. Car, y étant retourné
 » le lendemain, je trouvai qu'il était malade d'une inflam-
 » mation de poitrine ; et comme les médecins avaient dé-
 » fendu qu'on le fit parler, il ne me fut pas possible de
 » pénétrer jusqu'à lui.

» Pendant sa maladie, qui ne dura que huit jours, je ra-
 » contai à mes amis ce qu'il m'avait dit, et où il avait ter-
 » miné son entretien. Ils furent bien aises de cette décla-
 » ration que je leur faisais de sa part ; seulement M. Ame-
 » lote témoigna quelque surprise de ce que le père de
 » Condren ne lui en avait jamais parlé. Comme la ma-
 » ladie devenait périlleuse, et que je craignais qu'il ne mou-
 » rût sans achever de m'instruire, je m'avisai, le soir des
 » Rois, d'envoyer au père Bouchart, qui était toujours au-
 » près de lui, un billet par lequel je le priais de conjurer
 » le père de Condren, si Dieu l'appelait à lui, de laisser
 » son esprit et sa lumière à quelqu'un, sur le sujet dont il
 » avait commencé de m'entretenir. »

M. du Ferrier envoya ce billet la veille même de la mort
 du père de Condren, et nous verrons bientôt l'effet dont il
 fut suivi. Avant de mourir, ce grand homme parut affligé
 des maux que l'hérésie du Jansénisme devait causer à
 l'Eglise : « Ce qui me fait gémir, dit-il à ses pères réunis,
 » c'est le schisme que je prévois, et qui paraîtra dans deux
 » ans », prédiction que l'événement justifia à la lettre (1) ;
 et comme s'il eût voulu éloigner ce fléau de sa congrégation,
 il la bénit en faisant à JÉSUS-CHRIST cette prière : « Venez
 » Seigneur JÉSUS, et vivez dans vos serviteurs dans la
 » plénitude de votre force et dominez sur la puissance en-
 » nemie, vous qui vivez et réglez dans les siècles des siècles (2). » Sa vie avait été une image très parfaite de
 de celle du Fils de Dieu (3) ; sa mort eut encore avec la

XIV.
 Mort du père de
 Condren.

(1) *Lettres ant.*
 de M. Olier, p.
 50.

(2) *Annales de*
l'Oratoire, pag.
 208. — Cloy-
 sault, *Vies Ms.*
 t. I. p. 277.

(3) *Oraison funèbre*
 du père de
 Condren.

sienne des caractères de ressemblance. Il parut participer à l'agonie du Sauveur par la tristesse mortelle, et presque incroyable, dans laquelle son âme fut alors plongée, et par un sentiment si vif de la pureté de Dieu, qu'il craignait de ne pouvoir le soutenir davantage. Dans cet état, se regardant comme le plus grand pécheur de la terre, et croyant que tout l'univers eût dû s'armer contre lui, pour venger l'honneur de Dieu, il aurait désiré qu'après sa mort, on attachât son cadavre aux fourches patibulaires, ou qu'on l'étendît sur la roue, afin qu'il servît au moins alors à inspirer de la terreur aux méchants. Il se sentit aussi comme brûlé d'un feu inconnu; qui le fit souffrir cruellement, et qui lui semblait être le feu de la justice divine (1); et néanmoins il donnait de la joie à tous ceux qui l'approchaient; il parlait et traitait de toutes choses avec une liberté non pareille. On croyait voir en lui, comme en la personne du Rédempteur, une âme bienheureuse dans un corps souffrant, et, avec cette liberté, cette joie, cette paix, élevant les yeux au ciel, et prononçant d'une voix nette, avec un courage extraordinaire, ces paroles : *Mon Dieu, je remets mon âme entre vos mains*, il rendit l'esprit (2).

(1) Cloysault, *Vies Ms.* t. I. p. 276, et suiv. 281. 282.

(2) *Oraison funèbre du père de Condren.* — *Revue*, *ibid.*

XV.
Honneurs
rendus au père
de Condren après
sa mort.
Haute opinion
de sa sainteté.

Sa mort ressembla encore à celle du Sauveur par la gloire qui la suivit. « Le séjour du père de Condren sur la terre, dit M. Olier, a été inconnu comme celui de notre Notre-Seigneur. Pendant sa vie, il n'a jamais passé pour rien; souvent M. Vincent en a parlé en des termes incroyables, et, toutefois, on ne l'a pas ouï. Mais, à sa mort, il est devenu tout-à-coup célèbre. Son nom était dans toutes les bouches; et l'on disait de lui, comme de Notre-Seigneur après qu'il eut expiré : Vraiment cet homme était un homme de Dieu; jusque-là que M. Vincent, se jetant à genoux et se frappant la poitrine, s'accusait, les larmes aux yeux, de ne l'avoir pas autant honoré qu'il méritait de l'être (3). » Louis XIII, ans

(3) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. II. p. 255. 256.

égard aux dernières intentions du défunt, ordonna qu'on lui rendit les honneurs dûs à ses vertus éminentes ; et la Reine, pénétrée des mêmes sentiments, chargea M. de Virazel, évêque de Saint-Brieuc, de prononcer son oraison funèbre. A ses obsèques, le concours fut prodigieux, et on témoigna pour lui la vénération la plus extraordinaire.

« Qui ne sait que dans le moment de son trépas, dit M. de Virazel, tout le monde accourut ? Que de respects, que d'estime, que d'acclamations, que d'honneurs, que d'admiration, que de louanges ! Il fallait que sa gloire fût très-grande, comme ses grâces ont été extraordinaires (1). » Enfin, lorsqu'il était exposé dans l'église de l'Oratoire, l'éclat dont brilla tout-à-coup son visage, plus vermeil qu'il ne l'avait jamais été, excita l'admiration universelle, au point qu'on douta s'il était mort ; et que le père Bernard, dit le *pauvre prêtre*, avec quelques autres, ayant levé ses paupières et vu son œil plein de vie, s'écrièrent qu'il était encore vivant * (2).

Parmi la foule des spectateurs se trouvaient M. Olier et ses amis ; ils assistèrent aussi à l'inhumation (3), retardée jusqu'à l'entrée de la nuit à cause de l'affluence du peuple (4). En considérant ce saint corps, M. Olier, malgré l'accablement où le mettaient ses peines, se sentit extraordinairement touché. « Notre bienheureux père, dit-il, nous donnait part, le plus qu'il pouvait, à ses dévotions ; et nous étions deux ou trois qu'il espérait laisser les héritiers de son esprit. Je ressentis les effets de cette bonne espérance après sa mort ; car, pendant le temps que son corps fut exposé, plus je le considérais et plus aussi il me tenait pénétré de son esprit d'ancantissement : tellement que je ne pouvais avoir d'autre occupation intérieure, étant entièrement rempli de celle-là. C'était ce grand ancantissement et ce vide total de lui-même qui excellait en lui, et le rendait si capable d'être possédé de DIEU, et si rempli de JÉSUS-CHRIST : en sorte

(1) *Oraison funèbre du père de Coulren.*

* NOTE 8.
(2) Cloysault, *Vies Mss.* t. 1. p. 282.

(3) *Mémoires de M. du Ferrier*, p. 157.

(4) *Vie du cardinal de Bérulle*, par Tabarand. t. II. p. 209.

(1) *Esprit, de M. Olier, t. II, p. 555.*

» que c'était plutôt JÉSUS-CHRIST vivant dans le père de Con-
 » dren , que le père de Condren vivant en lui-même (1). »
 » Maintenant encore, le souvenir de ce saint homme, la
 » vue de cet intérieur admirable, de cette vertu si pure
 » et si éminente, me confond au point que je ne puis l'ex-
 » primer. Rien ne me fournit une idée plus sainte, plus
 » élevée de Notre-Seigneur, le pontife saint par excel-
 » lence, innocent, sans tache, séparé de toutes les créa-
 » tures, régnaant dans les cieux; en un mot, rien ne me
 » fait autant comprendre sa sainteté incomparable, que la
 » pensée du père de Condren (2). ».

(2) *Mémoires autograp. de M. Olier.*

Cette haute opinion n'était pas particulière à ses disciples : l'évêque de Saint-Brienc, dans l'oraison funèbre qu'il prononça, ne craignit point de le montrer à ses auditeurs comme triomphant déjà dans la gloire. « Le ciel l'ayant
 » reçu, dit-il, il faut que la terre le loue. Ne dois-je pas
 » dire : *Mortuus est ad osculum Domini*? Le Fils de DIEU
 » ne lui a pas dit comme à Moïse : *Ascende, et morere*;
 » mais, *Morere, et ascende*. Si vous me demandez en quel
 » état il est dans le ciel, je vous répondrai : Sa gloire
 » n'est pas concevable; et je dirai avec l'Apôtre : *Nec oculi
 » lus vidit, nec auris audivit, nec in cor hominis as-
 » cendit quæ præparavit Deus diligentibus se*. Sa gloire
 » le fait être parfaitement à Dieu; et sa charité, qui est
 » très-accomplie, l'oblige heureusement pour nous d'être
 » toujours dans les pensées, les soins, les désirs du salut,
 » du bonheur, du progrès, de tous ceux qu'il servait sur
 » la terre (1). »

(3) *Oraison funèbre du père de Condren.*

XVI.

Le père de Condren apparait à M. Meyster et à M. Olier.

Les disciples du père de Condren reçurent les premiers des témoignages de sa gloire, et tout à la fois des marques de cette parfaite charité. Nous avons vu que M. du Ferrier lui avait fait demander que, si Dieu l'appelait à lui, il éclairât quelqu'un d'eux sur le sujet dont il avait commencé à lui parler touchant les séminaires.
 » Il le fit, en effet, dit M. du Ferrier lui-même; car

» le
 » M
 » sa
 » eu
 » ha
 » et
 » m
 » pa
 » et
 » Dr
 » ces
 » ecc
 » pre
 » de
 » pri
 » les
 » en p
 » la for
 » ava
 » l'E
 » sup
 » d'a
 » l
 » ent
 » Car
 » fun
 » cho
 » ave
 » cet
 » pai

† M
 » mois d
 » tinuait
 » père d

« le lendemain de son enterrement, où nous assistâmes ,
 « M. Meyster, (qui était venu à Paris sur la nouvelle de
 « sa mort) , † me fit le récit d'une vision qu'il avait
 « eue cette nuit. Le père de Condren, revêtu de ses
 « habits sacerdotaux et environné de gloire, lui apparut ,
 « et le délivra d'une peine d'esprit qu'il n'avait déjà com-
 « muniquée , ainsi que de la pensée qu'il avait de se sé-
 « parer de nos Messieurs. Il lui dit de n'y point songer ,
 « et de se donner patience, parce que, dans peu de temps,
 « Dieu ferait lui-même cette séparation ; voulant qu'ils
 « cessassent les missions , pour s'appliquer à former des
 « ecclésiastiques dans un séminaire ; que cette maison
 « produirait un grand bien pour l'Eglise , et serait remplie
 « de bénédiction ; qu'enfin ils vivraient sans vœux et sans
 « privilèges , (c'est-à-dire soumis aux évêques) et selon
 « les règles des ecclésiastiques (1). » On peut remarquer,
 en passant, que ç'avait été le dessein du P. de Bérulle dans
 la formation de l'Oratoire , à qui, comme dit Bossuet, « il
 « avait cru ne devoir donner d'autre esprit que celui de
 « l'Eglise même, d'autres règles que ses canons, d'autres
 « supérieurs que ses évêques, d'autre liens que sa charité,
 « d'autres vœux que ceux du baptême et du sacerdoce (2).

« Ma joie ne fut pas petite, continue M. du Ferrier,
 « entendant M. Meyster me dire ce que je désirais savoir.
 « Car, sans qu'il eût aucune connaissance de ce que le dé-
 « funt m'avait dit, il commença à m'exposer toutes ces
 « choses par l'endroit où le père de Condren avait fini
 « avec moi la veille de sa maladie. L'heureux effet que
 « cette vue avait causé dans son esprit, devenu calme et
 « paisible, me confirma qu'elle venait de Dieu ; et je le

† M. Meyster, cet infatigable missionnaire, au lieu de prendre trois
 mois de repos chaque année, selon la pratique de ses confrères, con-
 tinuait seul les missions (1); il parcourait, vers le temps de la mort du
 père de Condren, les paroisses du diocèse de Chartres.

(1) *Mémoires*
de M. du Ferrier,
 p. 137.

(2) *Draison In-*
naire du père
Bourgoing, par
Bossuet. 1er
point. Œuvres
de Bossuet, tom.
xvii. p. 372.

(1) *Mémoir. de*
M. du Ferrier,
Ms. de la Bibl.
Sainte-Geneviève
p. 113. Ms. de
la Bibl. R. p. 97.

(1) *Mémoires de M. du Ferrier, Ms. de la bibliothèque Sainte-Genève*, p. 137.

» priai d'en faire le récit à nos Messieurs, qui l'agréèrent beaucoup (1). » M. Olier en rapporte effectivement une autre circonstance, qu'il avait sans doute apprise de la propre bouche de M. Meyster : » Il lui apparut, dit-il,

(2) *Mémoires aut. de M. Olier. — Copie des mémoires*, t. III, pag. 176.

» tout éclatant de lumière ; et, à la fin de son apparition, » en remontant au ciel, il disait ces paroles, avec l'accent de l'admiration et d'un ravissement céleste : *Sanctus*,

* NOTE 9.

» *Sanctus, Sanctus* (2) *. » Le serviteur de Dieu parle, dans ses *Mémoires*, d'une semblable apparition dont il avait été lui-même favorisé. » La nuit qui suivit sa mort, » dit-il, à mon réveil, il daigna m'apparaître : nous ayant

(3) *Ibid.* t. I. p. 258. — *Abrégé du 9^e cahier des Mémoires aut. de M. Olier.*

» traité, pendant sa vie, comme Notre-Seigneur avait traité » ses Apôtres, il me dit ces paroles du Sauveur aux siens : » Ayez confiance, j'ai vaincu le monde : *confidite, ego vici mundum* (3). Ce n'est pas le seul témoignage qu'il

(4) *L'Esprit de M. Olier*, t. II, p. 333.

» m'ait donné après sa mort, pour me faire participant et » héritier de son esprit (4). » Quoique nous ne connaissions pas, en détail, ces faveurs dont vent ici parler M. Olier, nous savons cependant que le père de Condren, lui apparaissant dans une gloire et dans une lumière immense, lui dit qu'il l'avait, en effet, laissé héritier de son

(5) *Mémoire de M. Baudrand*, p. 12.

esprit, avec deux autres qu'il lui nomma, et dont l'un était M. Amelote (5); et ce fut pour attirer de plus en plus sur lui

(6) *Gloysault, Vies Ms. t. I.* p. 256.

cette faveur, que, tous les jours, pendant plusieurs années, il envoya un de ses prêtres dire la sainte Messe sur le tombeau du père de Condren (6), dans l'église de l'Oratoire.

XVII.

Pourquoi l'Oratoire, quoique né pour l'établissement des Séminaires en France, n'a point commencé cette œuvre.

On aura lieu sans doute de s'étonner, qu'étant chef d'une société nombreuse, née pour travailler à l'éducation du clergé, le père de Condren se soit déchargé, comme il le fit, du gouvernement extérieur de sa compagnie, et ait formé avec tant de soins un petit nombre d'ecclésiastiques pour établir des séminaires en France : œuvre dont il ne s'occupa presque point lui-même †, et à laquelle il

† Le père de Condren avait eu dessein d'établir un séminaire dans

ne porta jamais sa propre congrégation, quoiqu'il ne (1) *Mémoires de M. du Ferrier*, p. 155.
connût rien de plus nécessaire à l'Eglise (1). Il est encore très-remarquable que, jusqu'alors et contre les premiers desseins de son fondateur, cette congrégation se fût employée presque exclusivement aux missions, à la conduite des paroisses, et surtout à la direction des collèges † (2); car les séminaires qu'elle avait essayé d'établir n'eurent aucun résultat. S'il était permis de rechercher les motifs de cette conduite de DIEU, on pourrait peut-être penser que sa providence avait en vue de procurer par ce moyen, la conservation de la foi dans l'Eglise de France. Personne n'ignore, en effet, qu'après la mort du père de Condren, le Jansénisme corrompit la plus grande partie de cette société, dans le sein de laquelle il ne cessa de trouver des défenseurs (3); et si elle eût été alors en possession de l'éducation du clergé, il est aisé de juger les maux qui en seraient résultés pour toute l'Eglise Gallicane (4) *.

Il semble même que, dès l'origine de la congrégation de l'Oratoire, la Providence ait voulu l'éloigner de l'éducation du clergé, contre les vues de son fondateur. Le père de Bérulle craignant, en effet, que le goût des lettres profanes ne détournât ses prêtres de la fin principale de son institut,

l'abbaye de Juilly, unie à l'Oratoire, en 1637. Il porta même M. Olier à contribuer à cette bonne œuvre (1), qui, toutefois, n'eut aucun résultat pour le clergé, puisque la maison de Juilly ne fut jamais qu'un collège.

† L'Oratoire était si éloigné de travailler à l'établissement des séminaires, que, peu après la mort du père de Condren, cette congrégation aimait mieux laisser sortir de son sein le père Eudes, que de lui fournir les moyens de réaliser enfin les vues du fondateur, en se livrant à cette œuvre; et ce fut à cette occasion que le cardinal de Richelieu appliqua au père Eudes les paroles du roi de Tyr aux ambassadeurs de Salomon : « Béni soit le Seigneur DIEU, qui a donné à David un fils si sage (2). »

(2) *Annales de l'Oratoire*.

(3) *Annales de l'Oratoire*. — Remontrance chrétienne aux RR. PP. de l'Oratoire, in-4^o Bibl. du Roi, D. 1417. Histoire du cardinal de Bérulle, par Tabarand, t. II. Vies des successeurs du père de Condren.

(4) *Ibid.* t. II, pag. 224.

* NOTE 10.

(1) *Abrégé du 9^e cahier des Mémoires aut. de M. Olier*.

(2) *Vie du père Eudes*, 1827. liv. III, p. 90. — *Vie du même*, in-4. Ouvrage anon. du père Beurrier, Eudiste, p. 95. *Mémoires des Dames du refuge à Paris, dites de Saint-Nicolas*.

(1) *Annales de l'Oratoire*. Année 1615. — *Journal de la maison de Saint-Honoré*, t. I, p. 15. — *Hist. du cardinal de Bérulle*, t. I, p. 455.

(2) *Recueil des lettres de M. Vincent de Paul*, t. I, p. 1. 2. 22.

(3) *Extrait des Assemblées générales*, 3^e, 4^e et 5^e de l'Oratoire, in-4^o pag. 22.

(4) *Annales de l'Oratoire*, année 1615.

XVIII.

Résignation de M. Olier sur la mort du père de Condren.

(1) *Extrait des Assemblées générales* 3. 1. et 5. 0 de l'Oratoire, in-4^o — *Projet de la Congrégation dressé par le père de Bérulle*, p. 22.

pria le pape Paul V de leur défendre expressément, dans sa bulle d'institution, la direction des collèges; et l'on fut assez surpris de voir que néanmoins cette clause n'y eût pas été insérée (1). Mais une omission, dont les suites furent si considérables, n'était point sans un dessein particulier de Dieu, qui assiste de ses lumières les souverains pontifes dans l'institution des Ordres (2). Elle fut cause que l'Oratoire, au lieu de s'occuper des séminaires, moyen si influent sur la foi du clergé et des peuples, se chargea aussitôt, comme l'avait craint le père de Bérulle, d'une multitude de collèges, quoique cette œuvre se trouvât entièrement étrangère au dessein du fondateur (3) : et, ce qui n'est pas moins digne de remarque, le père de Bérulle, en faisant lui-même tant de petits établissements qui éprouvaient sa compagnie, et en changeaient le but, témoignait n'agir en cela que conformément à la volonté divine (4) †.

Cependant les peines intérieures de M. Olier persévéraient toujours; il était même au plus fort de ces

† « Ainsi l'institution, non de la jeunesse, comme aux RR. PP. Jésuites, dit le père de Bérulle, mais des prêtres seulement, serait une des fonctions de cette congrégation (1). » Par délibération de la VII^e assemblée générale, deux pères de l'Oratoire, chargés de rédiger le recueil des sept assemblées, voulurent concilier ensemble les vues du fondateur avec les emplois de la congrégation, appliquée principalement à la direction des collèges et aux hautes études. Ils n'y parvinrent qu'en modifiant comme il suit les paroles du père de Bérulle : « Ainsi, l'institution des prêtres ecclésiastiques et jeunes clercs destinés à l'Eglise, serait une des principales fonctions de cette congrégation. » *Recueil des sept assemblées*, in-4^o, 1654, de l'imprimerie d'Antoine Vitré, page 6. — On voit la même modification dans le *Recueil des Statuts de la congrégation de l'Oratoire*, imprimé par l'ordre du général, Paris, in-12, 1^{re} partie, chapitre I, article 1, page 5. Comme aussi dans le *Recueil des Statuts de la congrégation de l'Oratoire de Jésus*, en 2 volumes in-12, tome 1, page 5, et ailleurs.

cruelles épreuves, lorsqu'il perdit le père de Condren. Dans un pareil état, cette perte aurait dû être pour lui un nouveau sujet de désolation : il l'accepta néanmoins avec une résignation extraordinaire, fruit incontestable des épreuves par où Dieu l'avait fait passer. Il en écrivait ainsi à la sœur de Vauldray, pour la consoler d'une privation bien moins considérable. « Hé bien, ma chère » fille, s'il fallait se troubler pour les accidents, nous » n'aurions jamais de paix en ce monde. Je vous ferai part » de celui qui m'est arrivé : c'est que mon père maître » m'est ôté d'entre les mains, par l'ordre de la volonté » divine, qui est notre chère maîtresse, tant dans la sous- » traction que dans l'abondance, dans les secheresses que » dans les plus douces communications. C'était un homme » qui m'aidait beaucoup pour me porter à Dieu, ce que je » chéris et désire le plus. C'est lui qui m'a tant encouragé » à vous servir, vous en particulier; et qui m'a recom- » mandé la maison de la Régrippière. Enfin, c'est lui qui » m'a tant dit de bonnes et saintes choses. Hé bien, ma » sœur, la volonté de Dieu ne vait-elle pas ce saint » homme, qui n'a rien eu que par la sainteté de cette » divine volonté? Ne saura-t-elle pas suppléer à ce qu'elle » nous ôte? Ne fera-t-elle pas bien par elle-même, ce » qu'elle faisait par autrui? Très-chère fille, adorons la » volonté de Jésus, adorons ce cher maître; il permet » les rencontres les plus épineuses pour notre sanctifi- » cation (1). »

(1) *Lettres aut.*
de M. Olier. p.
363.

Après la mort du père de Condren, la petite compagnie connaissant enfin les desseins de Dieu sur elle, résolut d'abandonner les missions, dès que la Providence lui offrirait la facilité d'entreprendre l'établissement d'un séminaire. Mais ne voyant point alors d'ouverture à l'exécution de ce dessein, elle retourna dans le diocèse de Chartres (2), et s'arrêta d'abord au Loreau, puis à Epernon, pour y vaquer à l'oraison et à l'instruction du peu-

XIX.
M. Olier é-
prouve un peu
de relâche dans
ses peines.

(2) *Mémoires*
de M. du Ferrier,
p. 157.

(1) *Vie manuscrite de M. Bourdoise*, in-4^o p. 511.

(2) *Mémoire aut. de M. Olier*, t. I. p. 121.

(5) *Copie des Mémoires aut. de M. Olier*, t. I. p. 555.

ple (1). Ce fut alors que M. Olier eut un peu de relâche dans ses peines : dont-il ne fut néanmoins délivré que vers la fin de la même année, et encore ce changement ne s'opéra-t-il que peu à peu. « Après dix-huit mois » ou davantage, dit-il, DIEU commença à me laisser la » liberté de m'élever de temps en temps à lui : ce qui, » jusqu'alors, m'avait été interdit. Je ne recevais aucun » rafraîchissement dans mes peines, sinon lorsque je pou- » vais réciter mon chapelet, ou faire quelque pèlerinage en » l'honneur de la très-sainte Vierge (2). » L'église cathédrale de Chartres fut le lieu où, selon ses expressions, *il commença à respirer intérieurement, et à reprendre au dehors la gaieté qu'il faisait paraître avant ses peines*. Toute la compagnie fut étonnée de ce changement, sans en connaître la véritable cause, qu'il eût été en effet difficile de soupçonner. On a vu que les peines de M. Olier avaient eu pour principe la crainte où il était sans cesse d'agir par orgueil, et elles commencèrent à être dissipées à l'occasion d'une lumière très-vive qu'il eut sur l'énormité même de ce vice. « Elle m'apprit, dit-il, que la superbe dérobait à DIEU son honneur et sa gloire, que » c'était un larcin sacrilège, puisqu'elle allait arracher sur » les autels de DIEU, ce qu'il aime et chérit davantage. » Cette première lumière commença à me délivrer de mes » peines (3). Je me souviens ici, prosterné à vos pieds, » ô mon DIEU, d'une autre grande grâce que vous me fîtes » éprouver l'année passée, au jour de la petite Fête-Dieu. » M'éveillant le matin, une heure ou deux plus tôt qu'il ne » fallait se lever, c'était dans Chartres, et entendant ce » doux bruit et ce majestueux résonnement des cloches de » Notre-Dame, vous me faisiez voir en esprit la grande » gloire qu'on vous rendait partout en ce jour-là, et les » grandes louanges que vous offrait votre Fils, cette » sainte hostie, par tout le monde. Car il vous loue dans » la saint Sacrement comme dans le ciel, y étant tout-à-

» fait l
» joie.
» prop
» DIEU
» cela
» pand
» gran
» A
» j'étais
» et la
» l'âme
» confi
» reçu
» pour
» J'en
» Notr
» beau
» mun
» che,
» Il m
» posi
» sans
» sait
» sorte
» qu'il
» trava
» lassé
» sous
» tout
» béni
» de m
» denc
» mon

» fait le même ; et cela remplissait mon esprit d'une grande
 » joie. Mais ce qui y mettait le comble, c'était que mon
 » propre cœur semblait avoir part à tout cela ; qu'il louait
 » Dieu partout, et était répandu par tout. Plût à Dieu que
 » cela fût comme je le sentais ; ce sentiment me faisait ré-
 » pandre des larmes, et cette heure passa avec une
 » grande vitesse (1).

(1) Copie des
 Mémoires auto-
 graphes de M.
 Olier, t. I. p.
 297.

» A la fin de mes peines, (car durant mes peines même,
 » j'étais universellement orphelin,) j'expérimentai l'amour
 » et la charité de père, que Dieu avait mise pour moi dans
 » l'âme de mon confesseur, M. Picoté. J'étais porté à me
 » confier en lui, ce que je fis alors sans réserve, et en
 » reçus des secours très-puissants dans ma conduite, soit
 » pour le corps, ou pour les biens, soit aussi pour l'esprit.
 » J'en bénis Dieu de tout mon cœur. Je dois beaucoup à
 » Notre-Seigneur en la personne de cet homme, qui a
 » beaucoup de son esprit, et à qui il se plaît de se com-
 » muniquer. Il me semble que Dieu me parle par sa bou-
 » che, comme il parlait à son peuple par celle de Moïse.
 » Il m'a souvent dit des choses si conformes aux dis-
 » positions intérieures que le bon Dieu mettait en moi
 » sans qu'il le sût, qu'il fallait avoir son esprit, qui seul
 » sait les secrets des cœurs, pour me pouvoir parler de la
 » sorte. Il avait tellement l'esprit de discrétion pour moi,
 » qu'il ne faisait point de difficulté de me détourner du
 » travail, et de me conduire à la campagne, pour me dé-
 » lasser. Et il arrivait que d'autres, qui n'étaient point
 » sous sa conduite, voulant s'opiniâtrer à l'ouvrage, en
 » tombaient malades à la mort. Que la bonté de Dieu soit
 » bénie à tout jamais des soins particuliers qu'elle prend
 » de moi. Elle ne conduirait pas avec plus de provi-
 » dence et de plus grands soins l'âme la plus chère du
 » monde (2). »

(2) Ibid t. III.
 p. 250.

NOTES DU SEPTIÈME LIVRE.

ÉPREUVES. SOUSTRACTION DES DONS SURNATURELS.

NOTE 1. — M. Olier expose ainsi les effets étonnants que laisse dans une âme la soustraction des dons surnaturels, lorsque Dieu veut, par ce moyen, la purifier. « Cette soustraction, dit-il, se fait à l'égard de la grâce sensible; car la bonté divine ne laisse pas de nous secourir alors de grâces insensibles, bien plus efficaces. Le défaut de ses grâces sensibles cause d'étranges effets, et souvent des humiliations prodigieuses dans une âme. Sous l'influence de ces secours, la volonté et le cœur sont portés à Dieu avec délices, et l'on en remarque quelque chose au dehors, jusque dans le port et le maintien du corps, jusqu'aux œuvres extérieures qui s'opèrent alors avec une douceur, une modestie et une égalité non pareilles. Dieu retirant ces dons sensibles, il laisse l'âme dans sa nudité; et comme de ces dons naissaient auparavant de grandes lumières, il ne reste plus alors dans l'âme que trouble et confusion (1). »

(1) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. I, p. 293, 500 — *Vie de M. Olier*, par M. de Bretonvilliers, t. IV, p. 481.

« Touché de compassion pour moi, Dieu me fit donc la miséricorde de m'ôter ces biens, pour me faire connaître ce que j'étais, et me désabuser ainsi doucement de mon erreur. C'est l'effet d'une miséricorde non pareille, que de nous laisser ainsi à nous-mêmes; sans cela, nous irions nous estimant, nous approchant de Dieu seul, et nous tomberions enfin dans un aveuglement semblable à celui de Lucifer. Par-là, Dieu montre visiblement à une âme le fond de son abjection, et achève de lui découvrir sa misère (2); car cette grâce sensible, qui tenait en bride l'homme corrompu, venant à se retirer, tout change aussitôt dans l'intérieur et l'extérieur. L'Esprit saint lui laisse alors éprouver quel est son dérèglement naturel, et la corruption de ses désirs. Alors il semble que la bride soit lâchée aux passions. On ne sent que colère dans les moindres rencontres, envie, aversion, sentiments d'amour-propre, jus-

(2) *Mém. aut. de M. Olier*, ib. p. 501.

» que-là que la superbe rejailit sur l'extérieur dans la contenance
 » du corps, qui est fière et arrogante. Souvent néanmoins l'âme n'y
 » contribue par aucune pensée, ni aucun sentiment volontaires; c'est
 » l'effet propre d'un dégorgeement de superbe, qui se fait sentir
 » partout en l'absence de son gouverneur, dont la présence la
 » réprime et l'oblige à se cacher (1). Ainsi, quand le Saint-Esprit,
 » qui avait élevé l'âme à DIEU pour un temps, vient à se re-
 » tirer, l'âme, n'étant plus soutenue par ce principe si fort et
 » si puissant, retombe en elle-même, et semble par cette chute
 » tomber dans un abîme d'obscurités, de ténèbres, de corrup-
 » tion, de confusion; dans un abîme de passions, qui, comme des
 » bêtes farouches, se rongent et se dévorent elles-mêmes. Enfin,
 » il semble à l'âme qu'elle tombe du ciel dans les enfers, tant
 » notre fonds est épouvantable à nos propres yeux; combien plus
 » aux yeux de DIEU, la pureté et sainteté même (2). DIEU laisse
 » ainsi au milieu de nous cette fournaise ardente, cette concupis-
 » cence, qui, non moins que les cendres de Sodôme et de Gomorrhe,
 » nous avertit des jugements de DIEU, prononcés contre Adam
 » et sa postérité; c'est une bouche d'enfer que nous portons dans
 » nos entrailles, qui vomit toujours mille vapeurs insupportables
 » à DIEU, et qui attirent sur notre chair de péché le châtiment de sa
 » main vengeresse. Je ne parle pas ici des péchés que nous avons
 » commis par notre propre malice, mais seulement de l'humilia-
 » tion commune à tout le monde. Je ne m'étonne plus si les saints
 » entraient quelquefois en de saintes fureurs contre eux-mêmes, si
 » armés d'instruments de pénitence, ils mettaient leur chair en
 » lambeaux, et faisaient ruisseler leur sang, infligeant ainsi à leur
 » chair un juste martyre. C'est pour cela que le Fils de DIEU, afin
 » de montrer aux hommes ce qu'ils devaient souffrir dans leur
 » chair criminelle, voulut qu'on le flagellât, que son sang coulât
 » de toutes parts, et que ses os fussent disloqués. De là vient que
 » ce secours sensible se retirant, et cette soustraction mettant à
 » nu notre malice, nous sommes bien aises d'être en butte aux
 » injures, aux outrages, aux traitements les plus injustes et les
 » plus rigoureux (3).

(1) *Mémoires*
aut. de M. Olier,
 l. 1. p. 305, 306.

(2) *Ibid.* l. 1. p.
 307, 308.

(3) *Ibid.* l. 1. p.
 309, 310.

» Voilà ce qu'opèrent ces soustractions de grâces : d'abord la
 » connaissance visible et manifeste que nous ne sommes que pé-
 » ché par nous-mêmes; et ensuite l'humilité, qui fait que nous
 » nous plaisons à être traités de la part de DIEU et de la part des

» hommes, selon que notre péché le mérite. Dieu ne fait ces sou-
 » tractions de grâces sensibles, que pour mettre à la place d'autres
 » grâces plus excellentes, comme un jardinier qui n'arrache un ar-
 » bre de son jardin, que pour en planter un meilleur. Mais comme il
 » ne veut pas toujours produire les mêmes opérations dans tous
 » les hommes, il ne les prépare pas tous de la même manière;
 » n'ayant pas résolu de prendre une possession si singulière de tous,
 » il n'a eue éch de l'espace aussi universellement, et ne les déracine pas si
 » à fond les uns que les autres. Il ne fait sentir ces soustractions et
 » ces délaissements qu'en proportion des dons qu'il veut répandre,
 » et parce que la superbe est plus fréquente dans les dons de la grâce
 » que dans ceux de la nature, et que la première lui est plus odieuse,
 » ce bon maître, soigneux de notre salut, opère plus souvent ces
 » soustractions dans les dons de la grâce que dans les autres (1). »

(1) *Mémoires*
aut. de M. Olier,
 t. I, p. 504.

IL EST PRIVÉ DE TOUTE CONSOLATION EN ASSISTANT LES MALADES.

NOTE 2. — « Arrivant un jour à Bazainville, l'un de mes prieurés,
 » sur le chemin d'un lieu où l'on allait faire la mission, au diocèse
 » de Chartres, je vins une heure plus tard que je ne devais. Le curé
 » de la paroisse, ne pensant pas qu'aucun malade dût avoir besoin de
 » lui, s'était absenté l'après-midi; j'arrivai à peine qu'on me vint
 » avertir pour deux malades à l'extrémité; j'y courus aussitôt, et j'ad-
 » ministrai l'un d'eux. Je trouvai l'autre si accablé par le mal, que je
 » ne pus lui donner le saint Viatique, mais seulement l'Extrême-on-
 » tion. Retournant delà à l'église, disposé comme j'étais dans le temps
 » de mes peines à m'attribuer toute espèce de mal, j'éprouvai les dou-
 » leurs les plus étranges : Quoi, me disais-je, malheureux que je
 » suis ! faut-il que ces pauvres gens souffrent pour mes péchés, et que
 » cette âme ait été privée des secours que Notre-Seigneur lui avait
 » préparés par mon ministère, et qui étaient nécessaires à son salut. Je
 » remarquerai cependant que, si je fusse allé droit à la mission,
 » cette pauvre âme eût été encore plus délaissée; pourtant ma douleur
 » était si grande, et la violence de mon affliction si véhémement, que,
 » fondant en larmes et poussant des cris, je me trouvais dans cet
 » état que décrit le Prophète : *Rugiebam à gemitu cordis mei*; et je disais,
 » dans l'excès de ma douleur : Ah, mon DIEU ! faites tomber sur moi
 » tout le malheur de mes crimes. Ah ! Seigneur ! punissez-moi, perdez-
 » moi, si vous voulez; mais que les pauvres âmes n'en souffrent
 » point. Ah ! mon DIEU ! apaisez votre colère. (1).

(1) *Mémoires*
aut. de M. Olier,
 t. I, p. 477, 478.

» Ayant été appelé un jour pour exhorter une femme de condition
 » qui était à l'extrémité et qui avait mal vécu, je m'approchai d'elle avec
 » une froideur intérieure qui ne se peut exprimer, comme il m'arri-
 » vait souvent alors; je tâchai pourtant de lui procurer ce que je pus
 » de secours; et, enfin, son curé vint auprès d'elle pour lui parler: je
 » m'en revins, croyant ne devoir pas y demeurer davantage. Je ne
 » fus pas sitôt arrivé à la maison, qu'après avoir prié un peu de temps
 » et avoir répondu à un ecclésiastique, sur-le-champ je prends mon
 » manteau et me remets en chemin pour aller la revoir; mais, avant
 » d'arriver chez la malade, on m'apprend qu'elle vient de mourir.
 » C'étaient là toutes les consolations sensibles que j'éprouvais alors.
 » On me dit cependant que cette personne témoigna, avant d'expirer,
 » un grand regret de ses fantes, et qu'elle fit des actes de contrition
 » qui parurent sincères, quoiqu'elle eût une grande attache pour une
 » personne de condition avec laquelle elle avait mal vécu (1).

(1) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. 1, p. 183. — *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. IV, p. 423. 426.

» Notre-Seigneur permettait, durant ce temps, que les cures qui
 » dépendent de moi, manquassent de pasteurs, on qu'il y en eût qui se
 » conduisissent d'une manière indigne. Un curé condamné àaban-
 » donner sa cure, m'ayant fait souffrir mille persécutions, DIEU voulut
 » que ce même homme revint dans son ancien bénéfice, et que je
 » l'assistasse à la mort. Il daigna me faire ensuite une grâce signalée,
 » en me donnant un curé que je puis appeler la perle des pasteurs.
 » C'est un saint; et, quoiqu'il soit seul dans ce lieu, il y a formé un
 » séminaire de jeunes enfants, auxquels DIEU donnera, je l'espère, sa
 » sainte bénédiction. Notre bon mattre m'a toujours accordé ses grâ-
 » ces après me les avoir fait demander fort long-temps (2). Mais celles
 » que je reçus pour moi ou pour les autres, dans cet état, ne m'em-
 » pêchaient pas de me regarder toujours comme le Judas de la compa-
 » gnie; je ne les considérais même pas comme des grâces, ne croyant
 » pas alors que j'en pusse recevoir (3).

(2) *Ibid.* t. 1, p. 179.

(3) *Ibid.* t. 1, p. 183. — *Vie de M. Olier par le père Giry*, part. 1. ch. XI. — *Remarques historiques*, t. III, pag. 319.

LE PÈRE IGNACE ESSAYE DE DÉLIVRER M. OLIER DE SES PEINES.

NOTE 3. — M. Olier, en rapportant qu'un grand serviteur de
 DIEU essaya vainement de le soulager durant ses épreuves, désigne
 probablement le père Ignace, Carme déchaussé. Voici ce qu'il en a
 écrit dans ses *Mémoires*: « Le R. père Ignace, homme fort doux, sim-
 » ple, caché (4), grand serviteur de DIEU, pria beaucoup pour moi
 » pendant mes peines. Ce saint personnage, eu me recommandant à
 » DIEU, vit un jour la sainte Vierge, de laquelle sortait un rayon qui
 » aboutissait sur moi et me conduisait ainsi partout; ce qui signifiait la

(4) Copie 228
Mémoire aut. de M. Olier, t. 1, p. 83.

(1) *Mém. aut.*
de M. Olier, t.
II, p. 379. 377.

(2) *Copie des*
Mémoires auto-
graphes de M.
Olier, t. I, p. 85.
86.

(5) *Ibid.* t. I, p.
214.

(4) *Ibid.* t. III,
p. 251. — *Abrégé*
du 10^e cahier des
Mémoires de M.
Bourbon.

» conduite visible de cette sainte mère à mon égard (1). De plus,
» comme je croyais alors être réprouvé ou haï de Dieu, je pria le
» père Ignace de vouloir bien s'intéresser à mon salut. Il arriva qu'un
» jour, ce grand serviteur de Dieu ayant fait une neuvaine de Messes
» pour ma conversion, ce dont je l'avais instamment prié pen-
» dant mes peines, il apprit enfin de la bouche de Dieu, que mon
» âme était encore aimée de lui ; assurance que m'ont pareillement
» donnée quelques âmes très-intérieures (2). Il m'écrivit cela après la
» neuvaine qu'il fit pour moi, dans le temps de mes angoisses. Elles
» provenaient surtout, ô mon Dieu, de ce que j'estimais que vous ne
» m'aimiez pas ; et, lisant sa lettre devant vos autels, à genoux, à
» cause du grand respect que je portais à votre saint serviteur, j'y
» trouvai ces paroles que vous lui aviez dites. Quelle joie, Seigneur !
» quelle consolation, quoique passagère, cela n'opéra-t-il pas en mon
» cœur tout angoissé ! car je reçus alors dans mon âme cette même
» assurance. O ! que Dieu est bon, qui ne peut s'empêcher de nous
» faire du bien, quand même il résout de nous punir et de nous traiter

» comme notre péché le mérite (3). »

La joie dont parle ici M. Olier fut aussi courte qu'elle avait été
vive, et ce rayon de lumière ne sembla avoir éclairé un instant son
esprit, que pour le replonger dans une plus profonde obscurité. Il faut
en dire autant des rapports qu'il eut alors avec une personne d'une
éminente vertu, et dont il parle ainsi : « Je me souviens que, au com-
» mencement de mes peines, la miséricorde de Dieu permit que
» j'eusse liaison avec une âme des plus saintes qui soient au monde, et
» qui est à cent cinquante ou deux cents lieues d'ici. Depuis, elle m'a
» toujours écrit avec tant de charité, de compassion et de confiance,
» que je recevais par ses lettres tout ce que j'eusse pu recevoir par
» cent mille personnes : tant elle m'écrivait à propos, et tant Dieu lui
» faisait connaître clairement l'état de ma pauvre âme (4). »

M. OLIER FAIT VŒU DE RÉCITER LE CHAPELET.

(5) *Mém. aut.*
de M. Olier, t.
I, p. 91.

NOTE 4. — « Pendant plus de dix-huit mois, dit M. Olier, il me fut
» impossible de m'élever à Dieu (5). Me voyant au bout de mes inven-
» tions, je cherchais partout ma réconciliation avec Dieu ; continuel-
» lement je demandais la sagesse divine et le Saint-Esprit par beau-
» coup de gémissements, ne croyant pas l'avoir reçu même dans la
» Confirmation, me persuadant que j'en étais entièrement privé, et
» pour jamais. Un dimanche où l'Eglise demande à Dieu son saint

d (1). De plus,
Dieu, je priai le
Il arriva qu'un
aine de Messes
ent prié pen-
Dieu, que mon
at pareillement
fit cela après la
angoisses. Elles
nis que vous ne
els, à genoux, à
ot serviteur, j'y
joie, Seigneur!
-il pas en mou-
ne cette même
pêcher de nous
de nous traiter

qu'elle avait été
à un instant son
obscurité. Il faut
personne d'une
s que, au com-
meur permit que
ent au monde, et
Depuis, elle m'a
t de confiance,
pu recevoir par
et tant Dieu lui
e 4). »

ELET.

Olier, il me fut
de mes inven-
teu; continuel-
prit par beau-
même dans la
ment privé, et
DIEU son saint

« amour, c'est, je pense, en octobre de l'année 1640 (1), je promis par
 « vœu, à notre divine maîtresse, de lui dire, un an durant, le chape-
 « let, si elle voulait m'obtenir le Saint-Esprit. Quelque temps après,
 « je commençai à le réciter dans des intentions nouvelles que je
 « n'avais pas eues auparavant ; au premier *Pater* et au premier dizaine,
 « je remercie DIEU le Père, d'avoir choisi la sainte Vierge pour son
 « épouse ; au second, je remercie le Fils de l'avoir choisie pour sa
 « mère, et au troisième, le saint Esprit de l'avoir choisie pour son
 « temple et son tabernacle (2). »

(1) *Le xvii. Di-
manche après la
Pentecôte.*

(2) *Mém. aut.*
de M. Olier, 1.
l. p. 210, 211.

CES ÉPREUVES DISPOSENT M. OLIER A L'AMOUR DES MÉPRIS.

NOTE 5. — « Durant mes peines, il me semblait, dit M. Olier, que
» **DIEU** voulait que je fusse comme enfermé dans un tombeau, vivant
» dans un esprit de mort à tout, soit pour l'intérieur, soit pour l'exté-
» rieur ; que je n'eusse aucune sorte d'élévation ni de consolation, ne
» méritant, au contraire, qu'abjection, humiliation, anéantissement
» et croix perpétuelle (5). Au sortir d'une mission, nous allâmes, selon
» notre coutume, à Notre-Dame de Chartres ; et il m'arriva, ce qui
» m'est ordinaire, de chercher secrètement quelque soulagement à ma
» superbe humiliée et à mon amour-propre, en désirant d'aller à pied,
» de compagnie avec une personne de grand mérite, et quelques autres
» qui la suivaient : mais la Providence ne le permit point. Voyant
» alors que j'étais indigne de cette sainte conversation, je m'en allai
» seul, comme un pauvre excommunié, comblé cependant de beau-
» coup de grâces ; car je me trouvais aussitôt l'esprit rempli d'une
» grande lumière, sans presque me sentir moi-même dans la mar-
» che, tant elle me remplissait de joie. Je voyais alors l'horreur de la
» superbe et son énormité, puisqu'elle dérobe à **DIEU** l'honneur qui
» appartient à lui seul, et dont il est si jaloux, que bien qu'il se com-
» munique tout entier à sa créature, jamais il ne lui communique son
» honneur. J'en demeurai si convaincu, j'étais si pénétré du mépris
» et de la confusion qui sont dus à l'homme, que je ressentais des
» joies non pareilles, lorsqu'en esprit je me voyais foulé aux pieds de
» tout le monde, plongé dans la boue et les ruisseaux des rues, prêt
» à déclarer mes péchés à la face de l'Univers, ne désirant que de
» l'honneur pour **DIEU**, et pour moi du mépris. L'esprit de mon divin
» maître me préparait par là à supporter les injures et les affronts. Un
» jour, pendant la Semaine sainte, je vis plusieurs personnes se mo-
» quer de moi dans une action publique de religion ; cette humiliation
» n'aurait rien pu sur mon esprit, s'il n'eût été intérieurement dé-

» laissé de Dieu, et comme abandonné au sentiment de ma superbe
 » et de mon amour-propre, et si le démon ne se fut mis de la partie,
 » pour m'exciter par ses seconsses à me fâcher, à m'inquiéter, et à con-
 » cevoir des sentiments d'aligneur et de colère. Cependant, m'aban-
 » donnant alors à l'esprit de Dieu, et m'unissant à sa force pour résis-
 » ter, je me sentis délivré tout-à-coup, après avoir adhéré un peu de
 » temps à cette force divine. Tout cela s'évanouit donc, et je n'ai pas
 » souvenir d'avoir eu, depuis, quelque peine à souffrir les injures et
 » les mépris qui me sont dus, me voyant injurié, tantôt par un de mes
 » proches, tantôt par une servante, ce dont eux-mêmes étaient très-
 » étonnés (1). »

(1) *Mém. aut. de M. Olier*, t. I, p. 120. (21). — *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. IV, p. 502.

NOTE 6. — « Lorsque le Saint-Esprit se retirait sensiblement de
 » moi, dit M. Olier, la nature corrompue produisait des effets étranges.
 » Il semblait alors que je fusse abandonné de Dieu et comme possédé
 » par le démon de l'amour-propre et de la superbe; et sentant en
 » moi ces malheureux effets, je craignais toujours de n'agir que par
 » orgueil, quoique le père de Condren me dit que ce n'étaient là
 » que des effets de la nature viciée (2). Etant avec nos messieurs, je
 » me sentais quelquefois tout enflé de superbe et d'arrogance, il me
 » semble qu'il en paraissait quelque chose dans mon extérieur et dans
 » la posture de mon corps, ce que je n'avais pas éprouvé avant ces
 » peines intérieures; pourtant cela se faisait de soi-même, sans que
 » j'y participasse en rien. Je ne crois même pas que, durant tout ce
 » temps, j'aie eu des pensées de superbe. J'avais bien, de temps en
 » temps, de légères pensées de faire de grandes choses pour Dieu,
 » comme de prêcher par les villages, de convertir les peuples,
 » parce que de saintes âmes m'avaient assuré que Dieu voulait se
 » servir de moi pour faire diverses œuvres dans son Eglise: je ne
 » m'arrêtais cependant point à ces pensées, je les rejetais au con-
 » traire soigneusement, de peur de la moindre superbe. C'était en
 » effet ce que je craignais le plus, parce qu'il me semblait que Dieu
 » me voulait du mal à cause de mon orgueil, et qu'il désirait que je
 » travaillasse à m'en purifier, mais ce qu'il y avait de déréglé dans
 » mon extérieur portait nos messieurs à me juger plein de su-
 » perbe (3). »

(2) *Ibid.* t. I, p. 2. — *Vie de M. Olier par M. de Bretonvilliers*, t. IV, p. 520.

ESPRIT D'ENFANCE, GRACE DE M. OLIER.

NOTE 7. — « Le père de Condren, dit-il, me faisant connaître les
 » grâces de quelques personnes, après m'avoir dit, parlant de M. Vin-
 » cent, un tel a le caractère de prudence; un tel, c'était M. Amelote, à ce-

lui de s
 » En effe
 » tout e
 » innoce
 » quent l
 » était m
 » pas que
 » souel, e
 » bras, e
 » pense à
 » et luisc
 » sion et
 » Condre
 » là tout
 » cœur (1)
 NOTE
 lant de
 l'opinion
 » cria-t-i
 » mort, l
 » à genou
 » lui bais
 » une pr
 » plus les

SUR L.

NOTE
 du père
 veilleux
 aucune
 peu dis
 inspiré
 nous l'
 » sur cel
 » rée da
 » naires
 M. Olier
 disciples
 » peu re

lui de sagesse ; j'ai celui d'enfance, ajouta-t-il, en parlant de lui-même.

» En effet, l'enfant Jésus était sa grande dévotion, et il était lui-même
 » tout enfant dans ses procédés, par sa simplicité, sa naïveté, son
 » innocence, sa candeur, son humilité, qui sont des dons qui me man-
 » quent bien, et le dernier plus que tous. Après, lui demandant qu'elle
 » était ma grâce, il me dit que je tenais de la sienne. Je ne doute
 » pas que Notre-Seigneur ne désire de moi que je vive en enfant, sans
 » souci, sans réflexion, en bonne simplicité, m'abandonnant entre ses
 » bras, comme un enfant entre les bras de son père, un enfant qui ne
 » pense à rien qu'à lui plaire, à le contenter, l'aimer, l'admirer, le louer
 » et lui souhaiter toute sorte de gloire, gardant pour moi toute la confi-
 » sion et le mépris. Je ne puis dire combien, depuis la mort du père de
 » Condren, j'ai été confirmé dans cette voie et ces dispositions. C'est
 » là tout mon attrait ordinaire, j'en remercie mon Dieu de tout mon
 » cœur (1). »

NOTE 8. — L'orateur qui fit l'éloge du père de Condren, parlant de l'admiration qu'excita la vue du défunt, et voulant réfuter l'opinion où chacun était qu'il vivait encore : « Ils se trompent, s'écria-t-il, la devise de ce saint homme, n'était-ce pas le mépris ou la mort, n'être point honoré ou ne plus vivre ? Eh quoi ! ils se mettent à genoux devant lui ; ils l'embrassent ; ils le louent infiniment ; ils lui baisent les pieds, et il demeure immobile ? Qui ne voit que c'est une preuve invincible et évidente de sa mort ? puisqu'il ne refuse plus les honneurs, il est aisé de voir qu'il ne lui reste plus de vie (2). »

(1) *Mém. aut. de M. Olier, t. II, p. 218, 219. — Copie des Mémoires autog. de M. Olier, t. III, p. 31. verso. — Abrégé du 96 cahier des mémoires autographes, etc.*

(2) *Oraison funèbre du père de Condren.*

SUR LES APPARITIONS DU PÈRE DE CONDREN A SES DISCIPLES.

NOTE 9. — Une considération importante, au sujet des apparitions du père de Condren, et qui fait bien voir que l'amour pour le merveilleux et la prévention en faveur de ce saint homme n'eurent aucune part à ces récits, c'est que tout ses disciples étaient fort peu disposés à la crédulité en cette matière. Lui-même leur avait inspiré un grand éloignement des grâces extraordinaires, comme nous l'apprend M. du Ferrier. « Il m'avait fait tant de leçons sur cela, dit-il, que toute ma vie la crainte de l'illusion est demeurée dans mon esprit, et j'ai fui les gens qui passent pour extraordinaires, et les possédés du démon, comme on évite les pestiférés (3). »

M. Olier fut aussi toujours dans les mêmes sentiments, et l'un de ses disciples lui en rendit, après sa mort, ce témoignage par écrit : « J'ai peu remarqué de choses extraordinaires en feu M. Olier, mon très-

(3) *Mémoire de M. du Ferrier, p. 275, 306.*

de ma superbe
 als de la partie,
 qu'iléter, et à con-
 ndant, m'aban-
 orce pour résis-
 héré un peu de
 e, et je n'ai pas
 r les injures et
 par un de mes
 es étaient très-

ousiblement de
 effets étranges.
 omme possédé
 et sentant en
 n'agir que par
 ce n'étaient là
 messieurs, je
 ogance, il me
 térieur et dans
 ouvé avant ces
 me, sans que
 durant tout ce
 de temps en
 es pour Dieu,
 les peuples,
 ien voulait se
 Eglise : je ne
 etais au con-
 be. C'était en
 plait que Dieu
 désirait que je
 dérégé dans
 plein de su-

connaître les
 unt de M. Vin-
 Amelote, a ce-



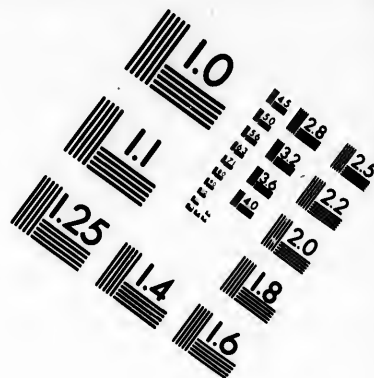
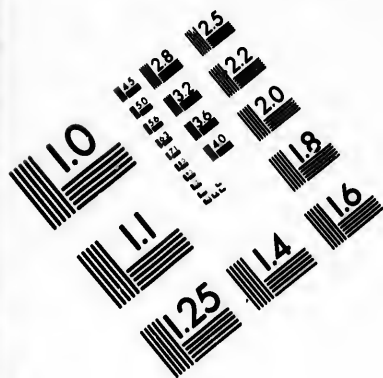
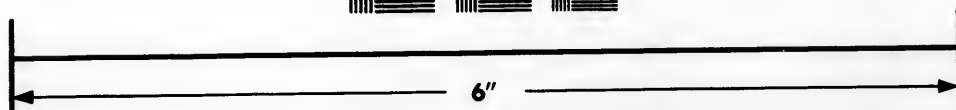
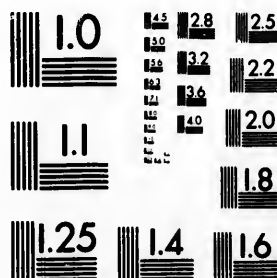


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



Photographic Sciences Corporation

**23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503**

1.5
1.6
1.8
2.0
2.2
2.5
2.8
3.2
3.6
4.0

1.0
1.1
1.2
1.3
1.4
1.5
1.6
1.8
2.0
2.2
2.5
2.8
3.2
3.6
4.0

« elier père, parce qu'il avait un grand soin de les cacher, et parce
 « qu'il ne voulait pas qu'on suivit cette voie, ni même qu'on en fit cas
 « dans la conduite des âmes. C'est pourquoi je lui ai ouï dire souvent,
 « qu'il s'y glissait bien des tromperies, et qu'il n'y avait rien de solide
 « ni de sûr que ce qui se trouvait entièrement conforme aux maximes
 « de l'Évangile, et confirmé par la règle extérieure de l'obéissance,

(1) *Attestations
 aut. touchant M.
 Olier*, p. 201. 202.

« c'est-à-dire par ceux qui doivent nous conduire de la part de
 « DIEU (1). » De là M. Olier ne fit connaître qu'à ses directeurs, et
 tout au plus à quelques personnes d'une très-haute vertu, les faveurs
 extraordinaires qu'il recevait ; jamais il n'en prit aucune pour la règle
 de sa conduite. Il ne pouvait même souffrir qu'on assistât sans néces-
 sité aux exorcismes. Et M. Tronson, digne héritier de son esprit,
 voulant prémunir un ecclésiastique contre cette dangereuse curiosité,
 lui rappelait les maximes et les exemples du serviteur de DIEU.

(2) *Lettres de
 M. Tronson*, t. XI.
Clermont, p. 124.

« Fuyez ces occasions comme la peste, disait-il, et souvenez-vous
 « toujours du conseil que feu notre très-honoré père, M. Olier, donna
 « à M. Bretonvilliers dans une pareille occasion : *Qu'il ne fallait avoir*
 « nul commerce avec le diable, ni en ce monde, ni en l'autre (2). » Nous
 faisons ici ces réflexions, pour prévenir la fausse opinion que bien des
 personnes pourraient se former peut-être de M. Olier, et pour mon-
 trer en même temps que les témoignages des disciples du père de
 Condren, en faveur de cette double apparition, ne pourraient, sans
 injustice, être taxés d'avengle prévention pour leur maître, de préci-
 pitation ou de légèreté.

NOTE 10. — Lorsqu'après l'établissement du séminaire de Saint-
 Sulpice, et de celui des Bons - Enfants, le père Bourgoing, suc-
 cesseur immédiat du père de Condren, et attaché comme lui
 à la foi catholique, adressa enfin aux évêques de France son *Pro-
 spectus* sur l'établissement des séminaires ; cette pièce ne produisit
 aucun résultat, ou du moins n'eut aucune suite pour l'Oratoire : « ce
 « qu'il faut sans doute attribuer, dit M. Tabaraud, à la division que
 « le jansénisme commençait à causer dans le clergé ; les uns ayant des

(3) *Histoire du
 cardinal de Bé-
 rulle*, t. II p. 223.
 — *Annales de l'O-
 ratoire*, an. 1612.

« préventions contre le père Bourgoing à cause de son opposition mar-
 « quée aux disciples de saint Augustin, les autres faisant un crime à
 « la plupart de ses confrères de leur être trop favorables (3). »

LIVRE HUITIÈME.

LES DISCIPLES DU PÈRE DE CONDREN ÉTABLISSENT A CHARTRES
UN SÉMINAIRE QU'ILS SONT CONTRAINTS D'ABANDONNER.
NOUVEAU SÉMINAIRE A VAUGIRARD.

La petite société s'était retirée depuis peu à Chartres pour y jeter les fondements d'un séminaire, selon les ordres du père de Condren. Là elle attendait qu'il plût à Dieu de lever les obstacles à ce dessein (1); lorsque l'évêque, M. de Valencé, encouragé par le succès de diverses missions prêchées déjà dans son diocèse, eut le projet d'en procurer une aux habitants même de Chartres. Les ouvriers évangéliques étant tous disposés à l'entreprendre, ils s'y livrèrent avec tant de zèle, qu'en peu de temps ils procurèrent un grand nombre de conversions, et renouvelèrent entièrement cette ville. Ce fut à la suite de cette mission, durant laquelle M. Olier prêcha quatre ou cinq fois sur les grandeurs et la sainteté de Marie, sa puissante protectrice (2), qu'on essaya enfin de mettre à exécution le projet du père de Condren (3). L'entreprise était trop dans le goût de M. Bourdoise pour qu'il n'y contribuât pas avec zèle. Depuis une première tentative, qu'il avait faite en 1608, n'étant encore que clerc tonsuré, il avait essayé plusieurs fois de renouer cette affaire; et il paraît même que dans ce dessein, il avait contribué à attirer, à diverses époques, la petite troupe à Chartres, pour y présider aux exercices des ordinands (4). Au moins, fit-il tous ses efforts afin de disposer favorablement l'évêque et son chapitre dans la

I.
Essai infructueux d'un séminaire à Chartres.

(1) *Vie de M. Gilles Marie*, in-12. p. 10.

(2) *Mém. aut. de M. Olier*, t. I. p. 219.

(3) *Vie de M. Gilles Marie*, p. 11.

(4) *Vie de M. Bourdoise*, Ms. in-4^o. p. 490. — *Vie imprimée*, in-4^o. p. 333. 558.

(1) *Vie de M. Bourdoise*, Ms. in-folio. p. 937.

(2) *Mémoires de M. du Ferrier*, p. 140.

(3) *Vie de M. Olier*, par M. de Bretonvilliers, t. II. p. 48. — *Vie de M. Olier*, par le père Giry, partie 1^{re}, ch. XII. *Remarques historiques*, t. III. p. 522.

(4) *Vie de M. Bourdoise*, Ms. in-folio. p. 937. in-4.° p. 514. 521.

(5) *Mémoires de M. Baudrand*, p. 7. 8. — *Vie de M. Olier*, par M. de Bretonvilliers, *ibid.* — *Vie de M. Olier*, par le père Giry, *ibid.* — *Réglements de la communauté de Saint-Sulpice*, in-8°. p. 1. note B.

circonstance dont nous parlons. La paroisse de Sainte-Foi, voisine de la cathédrale, fut le lieu qu'on choisit pour former cet établissement (1). Les missionnaires n'épargnèrent rien afin d'en procurer le succès; ils firent eux-mêmes disposer la maison à leurs dépens, la fournirent des meubles nécessaires, et défrayèrent tous les ordinands qu'on avait invités à venir y faire les exercices de dix jours, comme S. Vincent de Paul le pratiquait à Saint-Lazare. Personne, dit M. du Ferrier, n'avait encore songé à quelque chose de plus que l'ordination (2); mais on espérait qu'après la clôture de ces exercices, plusieurs retraitants accepteraient avec empressement l'invitation de prolonger leur séjour dans la maison pour s'y former aux vertus et aux fonctions ecclésiastiques. Tout le contraire arriva. Malgré le zèle des missionnaires, leur générosité, leur vie édifiante, personne ne se joignit à eux durant l'espace de huit mois qu'ils demeurèrent à Chartres (3). Il semble même que les paroissiens de Sainte-Foi avaient pris d'abord des préventions fâcheuses contre le nouvel établissement, comme il arrivait d'ordinaire dans ces sortes d'essais. Pour prévenir ce mal qu'il craignait, M. Bourdoise s'était empressé de donner aux missionnaires divers conseils sur les ménagements à garder, et sur la lenteur qu'on devait affecter dans cette entreprise. Mais ces précautions n'ayant point été employées, l'établissement échoua, du moins c'est ce que rapporte l'historien de M. Bourdoise, sans entrer dans plus de détails (4). Plusieurs de ces messieurs conclurent de là que la ville de Chartres n'était pas le lieu où devait être établi le séminaire, ou que le temps des bénédictions annoncées par le père de Condren n'était point encore venu (5).

Leurs travaux ne furent pas néanmoins tout-à-fait stériles, comme il parut par les fruits qu'en retira l'un de leurs disciples, M. Gilles Marie, dans la suite curé de Saint-Saturnin de Chartres, et dont la vie édifiante a été

donnée
exerci
prière,
qu'il se
particu
» rien
» soler
» tout
» touc
» part
» maxi
» cond
» étaie
» appr
Ces
trouva
ville pa
paroiss
donner
M. Oli
et plus
et M.

† On
pour ex
ver ave
chrétien
buait d
» si j'ai
» ment
» beaux
» empl
» vos c
» surer
» sents

donnée au public. M. Olier ayant remarqué, dans les exercices de la mission, l'amour de cet enfant pour la prière, et son assiduité à écouter la parole de Dieu, jugea qu'il serait un jour utile à l'Eglise, et lui donna des soins particuliers. « Le départ de M. Olier, ajoute son histoire, affligea sensiblement Gilles-Marie. Pour se consoler de l'absence de ce saint prêtre, il mit par écrit tout ce qu'il lui avait entendu dire de plus important touchant les devoirs de son état; et le cœur eut plus de part encore que la mémoire à la collection qu'il fit des maximes de ce grand homme; enfin, il suivit un plan de conduite dans lequel toutes les actions de la journée étaient réglées conformément aux maximes qu'il avait apprises de lui (1). »

Ces ecclésiastiques, qui étaient au nombre de huit, se trouvant donc sans occupation, se bornèrent à édifier la ville par leurs vertus, ou à se rendre utiles aux diverses paroisses, en attendant qu'il plût à Dieu de leur donner matière d'exercer leur zèle envers le clergé. M. Olier fut chargé de faire le catéchisme aux enfants †, et plusieurs de ses compagnons, entre autres M. de Foix et M. du Ferrier profitèrent de cette circonstance pour

(1) *Vie de M. Gilles Marie*, p. 11. 12.

II.

M. Meyster conseille à ces MM. d'aban- donner l'œuvre de Chartres.

† On voit, dans une lettre à la sœur de Vauldray, que M. Olier, pour exciter les enfants, à qui il faisait le catéchisme, à graver avec plus de soin dans leur mémoire les éléments de la doctrine chrétienne, et pour leur rendre la religion plus aimable, leur distribuait de petits présents. « Je vous prie de m'excuser, lui écrivait-il, si j'ai tant différé à vous remercier d'une boîte que je croyais seulement pleine d'*Agnus Dei*, et que depuis j'ai vue remplie de fort beaux ouvrages. Je ne l'ai ouverte que ces jours passés, que j'ai été employé à faire le catéchisme dans la ville de Chartres. Ce sont de vos charités ordinaires; je vous en suis très-obligé, et vous puis assurer que vous aurez part à la ferveur que pourront donner ces présents aux enfants que la bonté divine nous adresse (1). »

(2) *Lettres aut. de M. Olier*, p. 365.

aller à Paris, où diverses affaires les appelaient. Comme les deux derniers se disposaient à retourner à Chartres, M. Meyster, qui abandonna sur ces entrefaites leur société, vint dîner chez eux, et, pendant le repas, il leur dit fort sérieusement. « *Je vous plains, Messieurs; car vous perdez votre temps, et ne faites pas ce que Dieu demande de vous.* » J'admire, reprit M. du Ferrier, comment vous nous condamnez, lorsque nous faisons du mieux que nous savons. *Je ne vous condamne point*, répliqua-t-il; *mais c'est Dieu qui désapprouve ce que vous faites à Chartres, et j'ai ordre de vous le dire de sa part.* Hélas! dit alors M. du Ferrier, serons-nous assez misérables pour nous écarter de ses voies? et le discours finit ainsi.

Après le dîner, M. de Foix et M. du Ferrier, touchés des paroles de M. Meyster, résolurent d'aller avec lui, chez les pères de l'Oratoire, pour les consulter. Ils se rendirent donc à Saint-Magloire, où ils couchèrent, et M. Meyster, ayant réitéré sa déclaration touchant l'inutilité de l'entreprise de Chartres, et ayant même ajouté que M. Amelote était appelé à une autre œuvre; les pères Bouchard et de Monchi furent d'avis qu'ils s'adressassent à DIEU dans la prière, afin d'obtenir sa lumière et la grâce de la suivre fidèlement; et, en conséquence, ces Messieurs résolurent d'aller en pèlerinage à Notre-Dame-des-Ardilliers à Saumur (1).

(1) *Mémoires de M. du Ferrier*, p. 140. 141.

III.

M. Olier va à la Régrippière avec M. du Ferrier et M. de Foix.

(2) *Histoire des Chanoines réguliers*, t. III. ch. XLVII. p. 715. 716. — *Règle du cardinal de la Rochefoucauld*, t. XVIII. fol. 124.

* NOTE 1.

Sur ces entrefaites M. Olier vint aussi à Paris, avant la fête de l'Assomption, pour terminer un différent qu'il avait avec le nouveau Prieur-Mage de son abbaye, que les religieux, contre toute espèce de droit, venaient de nommer à cette charge (2). Durant le séjour qu'il fit dans cette ville, il reçut la visite de l'abbesse de Fontevault, Jeanne Baptiste de Bourbon*, occupée de la célèbre affaire de sa juridiction, et qui le pria de visiter, s'il pouvait, les religieuses de la Régrippière, privées de sa présence si long-

temp
aux
couv
la p
d'un
jusq
part
" vu
" dr
" aff
" po
" de
" tã
" qu
" ne
" co
" vo
" pa
" ch
" fa
" le
" p
" e
" e
" M
Sau
voy
niè
De
ses
à
lie
ord
de
len

temps. Aucune invitation ne pouvait être plus conforme aux désirs du serviteur de DIEU. Depuis son séjour au couvent de la Régrippière, il n'avait cessé de demander la persévérance pour les religieuses fidèles, et la grâce d'une sincère conversion pour celles qui avaient méprisé jusqu'alors les poursuites du Seigneur. Il résolut donc de partir pour la Bretagne, si DIEU agréait ce dessein. « J'ai vu ce matin, écrivait-il, le 12 août, à la sœur de Vault-drays, madame votre abbesse, qui, au milieu de ses affaires, dont j'espère un heureux succès *, n'oublie point sa maison de la Régrippière. Elle m'a témoigné désirer extrêmement que j'y pusse faire un tour, pour tâcher d'y renouveler les sentiments de Notre-Seigneur qui peuvent s'être ralentis. Plût à notre bon DIEU qu'il ne m'en jugeât pas trop indigne, je le ferais de très-bon cœur; et, tout misérable que je suis, je m'offre à lui pour vous aller servir vers le mois de septembre, mais non pas si longtemps que je le souhaiterais : car notre chère compagnie se propose de s'en aller, en ce temps, faire un pèlerinage à Notre-Dame de Saumur *, pendant lequel je pourrai de là aller vous visiter. Si je puis, en ce peu de séjour, vous aider à votre salut, qui m'est cher comme le mien propre, je le ferai de très-bon cœur (1). »

* NOTE 2.

* NOTE 3.

(1) *Lettres aut. de M. Olier*, p. 565.

M. de Foix et M. du Ferrier partirent donc pour Saumur, en convenant toutefois que, durant leur voyage, ils ne parleraient entre eux en aucune manière du sujet qui le leur faisait entreprendre (2). De son côté, M. Olier s'était joint à quelques-uns de ses confrères, qui allaient commencer une mission à dix-huit lieues de Paris; mais celui qui lui tenait lieu alors de directeur (3), M. Picoté (4) étant venu lui ordonner de laisser là les exercices de cette mission, et de se rendre sans délai à la Régrippière, il partit le surlendemain, et prit sa route par Saumur, afin de se joindre

(2) *Mémoires de M. du Ferrier*, p. 141.(3) *Mémoires autog. de M. Olier*, t. I, p. 147.(4) *Mémoires sur la vie de M. Olier*, par M. Baudrand, p. 10.

à ses amis , espérant qu'ils voudraient bien le suivre de là en Bretagne †.

IV.

Grands fruits
que M. Olier
produit à la Ré-
grippière.

Il leur avait souvent parlé du couvent de la Régrippière; et, comme leur chemin les obligeait d'y passer , il fut bien aise d'y conduire ses deux amis , surtout M. du Ferrier , le jugeant plus propre que lui à convertir celle de ces religieuses qui entretenait le désordre dans le monastère.

« C'était, dit-il, la personne du monde la plus altière et la plus suffisante , et elle m'avait en très-grande aversion , depuis mon premier voyage , soit parce que le chef du

(1) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. I. p. 146.

parti opposé s'était donné à moi , soit parce qu'elle me voyait trop pauvre esprit pour elle (1) ». Ils arrivèrent à

(2) *Ibid.* t. I. p. 144.

la Régrippière à l'entrée de la nuit pendant le mois d'octobre (2). M. Olier y fut fort bien reçu : les quatorze religieuses qu'il avait converties accoururent toutes au parloir , avec la supérieure et les anciennes ; il y avait deux grilles , M. Olier était à l'une , M. de Foix était à l'autre ; et comme M. du Ferrier s'était mis à l'écart

(3) *Mémoire de M. du Ferrier*, p. 142.

et ne disait mot , elles l'appellèrent *l'abbé du silence* (3).

» Pour me rendre moins indigne de servir d'instrument à sa grâce , ajoute M. Olier , Dieu daigna , le jour même de mon arrivée , me faire expérimenter ma faiblesse et mon ignorance ; tellement que je ne pouvais m'empêcher de dire à nos Messieurs , que j'accompagnais dans ce

† Ce fut vers ce temps que l'évêque du Puy , Juste de Serres , étant venu à mourir , le chapitre de cette église supplia le Roi de nommer M. Olier à l'évêché vacant , et députa à la cour plusieurs de ses membres pour solliciter cette grâce. Les gentilshommes qui avaient le plus persécuté M. Olier dans ses missions d'Auvergne , applaudirent eux-mêmes à cette démarche. Mais la Providence avait d'autres vues , et elle les manifesta à M. Olier , avant même qu'il eût connaissance de la mort de l'évêque (1). Le successeur de Juste de Serres , fut Henry de Maupas du Tour , l'un des prélats de son siècle (2).

(1) *Mémoire aut. de M. Olier*, t. I. p. 116.

(2) *Vie de M. de Lantagues*, liv. II. n. 3.

» voyage : *Mon Dieu ,j'étais bien hardi de prêcher, il*
 » *y a trois ans, dans cette maison, je vous proteste*
 » *que maintenant je n'oserais le faire.* Le lendemain
 » matin , m'éveillant une heure avant nos Messieurs ,
 » après m'être levé , je me mis en oraison , où je mé-
 » ditai ces belles paroles , dont la veille j'avais eu l'esprit
 » tout occupé en approchant du monastère , et étant en-
 » core à cheval : *Adorabunt Patrem in spiritu et veri-*
 » *tate.* Elles étaient accompagnées de vives lumières , et
 » me préparèrent comme d'avance à ce que la bonté
 » divine avait résolu. Ensuite , sans penser à rien , je des-
 » cends à l'église pour dire la sainte Messe , et j'y ren-
 » contre la mère Prieure , qui me prie de prêcher. Je n'y
 » eusse du tout consenti la veille , mais sur l'heure j'y
 » acquiesçai , sentant force et lumière. Je prêchai donc ,
 » et cette prédication fut accompagnée d'une si grande
 » abondance de grâces , que tous les cœurs furent touchés.
 » Celles des religieuses qui ne se rendirent pas ce jour-là ,
 » vinrent le lendemain , après la seconde prédication ,
 » tremblantes , et fondant en larmes , demandant
 » qu'on voulût les entendre en confession. Ce qu'il y eut
 » de plus considérable , ce fut la conversion de celle qui
 » dominait dans cette maison , et qui m'avait en très-
 » grande aversion , depuis le premier voyage. Je sa-
 » vais bien qu'il lui fallait un autre missionnaire que
 » moi , en qui elle prit confiance. Je lui amenai donc
 » celui de nos Messieurs que je croyais qu'elle goûterait ,
 » ce qui arriva précisément : elle alla s'adresser à lui d'elle-
 » même , et son exemple attira toutes celles de son
 » parti (1). » En effet , le lendemain de leur arrivée à la Ré-
 » gripière , lorsque M. du Ferrier était à genoux devant le
 » maître autel , où il faisait son oraison et se préparait à dire
 » la sainte Messe , devant ensuite partir pour Clisson ,
 » cette religieuse , nommée madame de la Troche , regarda
 » plusieurs fois par la grille du chœur , et le voyant tou-

(1) *Mémoires*
aut. de M. Olier,
t. I. p. 143. 146.

V.

M. du Ferrier
 convertit Ma-
 dame de la Tro-
 che.

jours en prière, elle lui envoya le sacristain pour le prier de vouloir bien offrir le saint sacrifice à son intention. M. du Ferrier, quoique naturellement très-affable, fit dans ce moment une réponse qui le remplit bientôt lui-même de confusion et d'étonnement : il refusa froidement ce service ; et, comme le sacristain voulait réitérer sa demande, pensant que M. du Ferrier ne l'eût point entendue : Je vous ai dit, répliqua-t-il, que je n'en ferais rien. Cette réponse toucha si vivement madame de la Troche, que prenant M. du Ferrier pour un homme de Dieu fort éclairé, elle se crut perdue, et se jetant par terre dans sa chambre, elle répandit un torrent de larmes.

Ensuite elle alla supplier l'une des quatorze religieuses converties, de lui procurer l'occasion de parler à cet ecclésiastique ; mais quand elle eut appris qu'il était parti pour Clisson, elle faillit mourir de douleur, en sorte que M. Olier se crut obligé d'envoyer prier M. du Ferrier de revenir promptement à la Régrippière. Il s'y rendit aussitôt, et il se fit dans cette maison un changement admirable. La sœur de la Troche commença par une déclaration publique de son orgueil, confessant à sa honte qu'elle avait osé se mêler de donner aux autres des avis contraires à l'essence de leurs obligations. Elle protesta que jamais elle ne songerait qu'à obéir et à observer les vœux de sa profession, et avertit chacune de ses sœurs de ne plus venir la consulter, voulant désormais vivre dans le recueillement et le silence. Après cette déclaration et la confession générale qui la suivit, toutes imitèrent son exemple. M. du Ferrier leur enseigna à faire l'oraison ; et elles trouvèrent tant de consolation et de goût aux divers actes qu'il leur suggérait durant cet exercice, qu'elles ne pouvaient se lasser de les répéter ensuite pendant la journée (1). « Ce fut lui, dit M. Olier, » qui procura le plus de gloire à Dieu, dans cette maison,

(1) *Mémoires de M. du Ferrier*, p. 142, 143, 144.

» par l'union des cœurs de ces bonnes filles , auparavant
 » divisées. Pendant une de ses exhortations, elles s'em-
 » brassèrent toutes avec larmes en présence du très-saint
 » Sacrement. Enfin , de quarante qu'elles sont , il n'y en a
 » que très-peu qui n'ayent fait des confessions générales
 » ou des revues du passé , avec tant de bénédiction , que
 » cette maison n'était plus reconnaissable lorsque nous en
 » partîmes ; car elles ont embrassé l'oraison , la vie com-
 » mune , et toutes ensemble pratiquent maintenant ce que
 » la plus petite partie du troupeau avait commencé au-
 » paravant et continuait de faire depuis mon premier
 » voyage.

« Béni soit à jamais notre bon DIEU , qui prend son
 » temps et ses mesures comme il lui plaît , et se sert de
 » ce qu'il veut pour l'accomplissement de ses desseins !
 » Qu'il soit béni ce DIEU d'amour , qui , seul , trouve en lui-
 » même la cause et le motif du bien qu'il fait à ses créa-
 » tures ; puisqu'il les en comble souvent , quand elles le mé-
 » ritent le moins , et lorsqu'elles ne provoquent que sa
 » colère ; ce DIEU dont la plus grande gloire est de se
 » servir des instruments les plus faibles , et les plus inu-
 » tiles. Béni soyez-vous à jamais , ô mon DIEU , maître
 » absolu de ces petits serviteurs , qui en disposez comme
 » il vous plaît ; vous prenez plaisir à les mener et à les
 » conduire par la main , ô bon maître ! ô maître tout-
 » puissant , vous êtes l'uniquement bon maître. Vous savez
 » que l'avant-veille de ce voyage , je ne pensais pas à
 » l'entreprendre , et vous m'envoyâtes exprès mon direc-
 » teur pour me l'ordonner. Ce fut vous , ô mon DIEU ! qui
 » renouvelâtes cette bénite maison , que vous avez tant
 » aimée de toute éternité , et à laquelle vous rendez tant
 » de témoignages de votre saint amour. Ce fut vous seul
 » qui opérâtes tous ces prodiges , par l'effusion de votre
 » grâce , et la vertu de votre sainte parole , qui , étant
 » poussée par votre Esprit , produit tout les effets qu'il lui

VI.
 M. Olier bé-
 nit DIEU du
 changement de
 la Régrippière,

(1) *Mém. aut. de M. Olier*, t. I. p. 144, 146, 147. « plaît (1). » L'abbesse de Fontevault, informée du changement inopiné de la Régrippière, s'applaudit d'avoir invité le serviteur de Dieu à y porter ainsi la grâce du salut ; elle prit en lui la confiance la plus entière, et le pria de lui remettre un Mémoire de toutes les améliorations dont

* NOTE 4.

(2) *Lettres aut. de M. Olier*, pag. 329.

(3) *Mémoires de M. du Ferrier*, p. 144.

VII.

M. Olier, revenant à Chartres, s'arrête à Angers et à Tours.

En passant à Angers, M. Olier fut reçu par M. Gui Lanier, abbé de Vaux, en Saintonge, à qui il recommanda le monastère de la Régrippière, dont en effet cet ecclésiastique prit soin †. D'Angers, il se rendit à Tours, où il se trouva le jour de la fête de saint Martin, 11 novembre.

Depuis sa conversion, il avait conçu pour ce thaumaturge, une vénération singulière, à cause de la profonde humilité qui avait éclaté dans toute sa vie (4), sentiment qui s'accrut encore en lui dans cette circonstance. « J'ai eu » la consolation, écrivait-il à la mère de Bressand, de » m'être trouvé à Tours, le jour de la fête du grand saint » Martin, et de voir les honneurs et les magnificences que » l'on rendait à un homme, abject à ses propres yeux, et » qui avait souffert tant de mépris pendant les jours de » sa vie mortelle. Bon Dieu ! ma mère, que l'humilité est » magnifiquement exaltée et relevée ! O ! qu'il y a plaisir

(4) *L'Esprit de M. Olier*, t. II. p. 518.

† L'abbé de Vaux, que M. Olier appelle un *bon serviteur de*

(1) *Lettres aut. de M. Olier*.

DIEU (1) fut l'un des ecclésiastiques de son siècle les plus recommandables par la sainteté de sa vie, et par son zèle surtout pour la réforme du clergé. Il établit à Angers des conférences sur le modèle de celles de Saint-Lazare, et eut des relations avec les plus fervents ecclésiastiques de ce temps. L'auteur de sa Vie n'a pas omis la visite dont nous parlons. « M. Vincent et M. Olier l'honorèrent de leur » estime, et il eut la joie, dit-il, de recevoir à Angers ces deux » grands hommes dans sa maison (2) »

(2) *Vie Ms. de M. Grandet*, t. II. p. 252, 257, 257, et suiv.

» d'avoir l'esprit chrétien, l'esprit de petitesse et d'anéantissement ! O le grand trésor ! et que plutôt à ce bon maître de le répandre dans l'esprit de toutes nos filles de Nantes et de la Régrippière ! qu'elles seraient un jour grandes, élevées en gloire et en majesté ! Je prie ce doux Jésus, ce divin maître, qu'il le fasse aux dépens de
(1) *Lettres aut. de M. Olier*, p. 327.
» quoi que ce puisse être (1). »

M. Olier reçut une autre faveur dans ce voyage : il goûta plus de calme qu'il n'en avait jamais éprouvé depuis le commencement de ses peines. « Outre cette joie, dit-il, le jour que je partis, la bonté de notre maître, qui n'a point de bornes pour ses pauvres abandonnés, me fit faire rencontre d'un de ses grands serviteurs, par le ministère duquel je me réconciliai. Je le trouvai admirablement éclairé ; notre bon maître me donna ouverture pour lui, et, en un instant, je lui découvris tout mon état : il me remplit tellement de joie et de consolation que j'en eus pour jusqu'à Chartres. Il m'approuva et m'expliqua ma voie, et m'encouragea si bien dans ma conduite, que, depuis ce temps-là, je ne suis plus arrêté par mes obscurités et mes doutes comme auparavant, et je vois clairement comme je me dois tenir auprès de notre bon maître. Cela m'avance bien, et raccourcit beaucoup du chemin, si la bonté de Dieu ne permet pas que je le délaisse ; je n'en ai point envie : million de morts plutôt (2) ! »

(2) *Ibid.* pag. p. 527.

Cependant, en arrivant à Chartres, il ne fut pas difficile à M. Olier de remarquer la diversité d'opinion et de dessein qui commençait déjà à diviser ses confrères, et exposait toute la société à une entière dissolution. « J'ai trouvé bien de la besogne dans notre petite troupe, » écrivait-il ; car ou Dieu ou le diable semble vouloir en éloigner un sujet qui paraît devoir être ou très-utile ou très-misérable, selon les diverses faces sous lesquelles on le voit. Priez beaucoup pour ce sujet, et en silence ; recommandez instamment cette affaire à Notre-Seigneur,

VIII.
A Chartres, M. Olier trouve ses confrères partagés sur l'œuvre du Séminaire. M. A-melote est d'avis de tout quitter.

(1) *Lettres aut.
de M. Olier*, p.
329.

» puisqu'elle est la sienne (1). » Peut-être, M. Olier a-t-il voulu indiquer ici M. de Foix ; car celui-ci, à son retour de la Régrippière, ayant témoigné à M. Amelote et aux autres l'inutilité de leur séjour à Chartres, avis que M. Olier partagea bientôt, la compagnie improuva ce discours, et il parut dès-lors qu'elle ne tarderait pas à se dissoudre. M. du Ferrier, au milieu de ces incertitudes, après avoir imploré le secours de la sainte Vierge, dans la chapelle souterraine de Notre-Dame de Chartres, alla consulter la mère Gabrielle, Carmélite, sœur du père de Condren †. C'était une personne prudente, de grande piété ; et il ne fit pas difficulté de lui demander conseil, quoiqu'elle fût dirigée par M. Amelote, et qu'elle préférât l'avis de ce dernier à celui de M. de Foix et de M. Olier sur leur séjour à Chartres. Mais lorsqu'il lui eut rapporté ce que lui avait dit le père de Condren avant de mourir, et dont il n'avait jamais parlé à M. Amelote, elle lui répondit que si celui-ci témoignait qu'il fallait tout quitter, ce serait une marque de la volonté de Dieu, pour qu'il se rangeât du côté de M. de Foix et de M. Olier, et qu'il commençât, de concert avec eux, l'établissement d'un séminaire. M. Amelote ayant en effet conclu, le lendemain même, que chacun devait se retirer de son côté, M. du Ferrier demeura persuadé que ce confrère n'était point appelé à travailler à cette œuvre. Ils continuèrent néanmoins de vivre dans la douceur et l'amitié ordinaires. Mais cette incertitude finit bientôt : car l'évêque de Chartres ayant été fait archevêque de Reims, et devant quitter son

(2) *Mémoires
de M. du Ferrier*,
p. 144. 143.

IX.

M. Picoté goûte le projet d'établir un séminaire à Vaugirard. Il attire à cet avis M. de Foix et M. du Ferrier.

(1) *Ms.* in-folio.
liv. iv. chap. iv.

† L'historien de M. Bourdoise suppose que cette religieuse était sœur de M. Olier (1); et celui de la Vie des quatre évêques assure que

(2) T. II. p. 119. M. du Ferrier s'adressa au père de Condren lui-même (2).

M. Olier a-t-il
à son retour
melote et aux
s que M. Olier
discours, et il
se dissoudre.
, après avoir
s la chapelle
a consulter la
e Condren †.
de piété ; et
conseil, quoi-
e préférât l'a-
M. Olier sur
rapporté ce
de mourir, et
e lui répondit
quitter, ce se-
pour qu'il se
liier, et qu'il
ment d'un sé-
le lendemain
côté, M. du
n'était point
uèrent néan-
linaires. Mais
de Chartres
t quitter son
n sortir (2).
pour aban-
nt à Vaugi-

rard †, village aux portes de Paris (1), pour y aider Marie Laillier, dame de Villeneuve, dans l'établissement qu'elle y avait fait (2), d'après les conseils de saint François de Sales, son ancien directeur (3), d'une communauté de filles pour diriger les écoles dans les campagnes et les hameaux. Cet établissement, auquel saint Vincent de Paul prit aussi beaucoup de part, est l'institut des *Filles de la Croix* (4) ainsi appelé à cause des traverses sans nombre que ces filles eurent à essuyer pour s'établir (5). Madame de Villeneuve, animée d'un zèle extraordinaire pour la réforme du clergé, priait Notre-Seigneur, depuis longues années, de donner enfin des séminaires à l'église de France ; entendant M. Picoté, dont elle était la pénitente, lui faire le récit de ce qui se passait à Chartres, tout-à-coup elle lui dit : *Peut-être Notre-Seigneur demande-t-il que vous veniez vous établir à Vaugirard*. M. Picoté, surpris d'une telle proposition, la rejeta d'abord. Madame de Villeneuve fait instance ; elle lui représente la facilité, les avantages de cet établissement, et les moyens qu'on pourrait prendre pour le faire réussir. Elle lui témoigne que le curé de Vaugirard, M. Copin, docteur de Navarre, en serait ravi, qu'il leur donnerait son église pour y faire leurs fonctions, que pour elle, elle s'engageait à les aider, à les nourrir même s'il était nécessaire. Elle n'oublia ni la facilité qu'ils auraient de conserver dans ce lieu l'esprit de retraite, ni l'avantage qu'ils pourraient retirer du voisinage de Paris, en y consultant les personnes de piété pour l'avancement de l'œuvre de Dieu. Elle lui fit connaître depuis combien de temps elle priait pour ce dessein, l'attrait qui la portait à en procurer l'exécution ; enfin, elle fit tant que M. Picoté, après avoir recommandé cette affaire à Dieu,

(1) *Mémoires de M. Baudrand*, p. 8.

(2) *Mémoire de M. du Ferrier*, p. 153.

(3) *Histoire des Ordres monastiques*, in-4°. t. VIII. ch. XVII. p. 127.

(4) *Archives du Royaume, section histor. Ms. 457. — Dépôt général, (du ministère de la guerre). — Ex-pédit. de 1640. Pièce 9e.*

(5) *Vie de S. Vincent de Paul, par Abelly, l. I. chap. XXXVIII. in-4.º p. 176.*

religieuse était
ques assure que
(2).

† Ce village, appelé autrefois Valboitron, fut rebâti au XIII^e siècle par l'abbé de Saint-Germain, Gérard de Moret, ce qui le fit appeler Vaugirard, de son nom du restaurateur (1).

(1) *Histoire de la Banlieue ecclésiastique de Paris, par l'abbé Lebœuf*, in-12. I. III. :64.

(1) *Mémoires de M. Baudrand*, p. 8. 9. — *Vie de M. Olier*, par le père Giry, part. 1^{re} ch. xii. *Re-maques historiques*, t. iii. p. 522. 523.

en écrivit à ceux de ses amis qui étaient encore à Chartres, et particulièrement à M. de Foix (1).

A l'ouverture de sa lettre, ils prirent cette proposition pour une pieuse rêverie, persuadés que de s'établir dans un village tel que Vaugirard, afin d'y jeter les fondements de la réforme du clergé de France, c'était un dessein contraire à la raison et au bon sens. Ils s'en expliquèrent ainsi dans leur réponse. Néanmoins M. de Foix s'étant retiré à Paris, M. Picoté lui représenta de vive voix le dessein de Madame de Villeneuve, d'une manière plus forte et plus étendue qu'il n'avait fait par lettres, et vint à bout d'obtenir qu'il allât en conférer avec elle. Frappé de tout ce qu'elle lui dit, M. de Foix crut y reconnaître à son tour des signes de la volonté de Dieu; et sachant que M. du Ferrier serait assez porté à suivre son sentiment, il le pria de se rendre auprès de lui pour en conférer ensemble †. M. Amelote, qui regardait aussi ce dessein comme une pensée extravagante, considérant toutefois que ces Messieurs avaient alors besoin de repos, fut d'avis qu'ils demeurassent à Vaugirard, pour rétablir leur santé. On y faisait durant ce temps les exercices du jubilé, et comme l'on y manquait de confesseurs, M. Picoté pria M. du Ferrier de venir travailler avec lui dans cette paroisse *. Celui-ci s'y étant rendu, alla visiter Madame de Villeneuve, qui déjà assurée de M. de Foix (2), et espérant déterminer bientôt M. Olier, n'oublia rien pour le persuader aussi lui-même. Elle lui représenta que c'était le moyen d'assembler des ecclésiastiques, l'assurant que dans Paris ils ne se réuniraient jamais à eux; elle fit agir sur son esprit l'abbé de Pormorant, ecclésiastique dévoué

* NOTE 5.

(2) *Mémoires de M. Baudrand*, p. 10.

† Nous avons cru devoir suivre ici la narration de M. Baudrand, d'après lequel M. de Foix fut le premier qui se rendit à l'avis de M. Picoté, tandis que, selon d'autres Mémoires, M. du Ferrier l'aurait adopté d'abord.

comme elle à l'instruction chrétienne de la jeunesse, et qui s'efforçait de former des maîtres d'école pour le diocèse de Paris *. « M. Picoté et M. l'abbé de Pormorant, qu'elle » poussait à cela, m'en pressèrent beaucoup, dit M. du » Ferrier ; mais j'avoue que ma dureté ne céda qu'à la » Messe qu'on me fit chanter : car à la communion je fus » entièrement convaincu qu'il fallait venir dans ce lieu, » s'y abandonner à DIEU, et le laisser agir (1). »

Réunis tous trois au même avis, ils résolurent d'en écrire à M. Olier (2). M. Picoté, son confesseur, se chargea volontiers de la commission ; il lui exposa fort au long leurs vues sur l'établissement projeté, et le conjura de s'y rendre favorable, ou du moins de partir sans délai pour Paris, afin de traiter l'affaire de vive voix. Mais DIEU, en choisissant M. Olier pour la pierre fondamentale de l'édifice, voulait être reconnu lui seul auteur de tout ce dessein, et sa providence en ménagea de loin une preuve sensible. Elle permit que M. Olier y trouvât plus de difficulté encore que les autres, et les marquât à M. Picoté dans sa réponse ; néanmoins, pour satisfaire au désir de ses amis, il partit peu de jours après. Arrivé à Paris, il se trouva toujours, quoi qu'on pût lui dire, aussi opposé au dessein de Madame de Villeneuve ; et tout ce qu'on gagna sur lui, ce fut qu'il recommanderait cette affaire à Notre-Seigneur (3). Dans le dessein de connaître plus sûrement la volonté divine, il se retira au commencement du mois de décembre, de l'année 1641, dans une maison de campagne (4), à Notre-Dame des Vertus, près Paris (5), où M. Picoté alla le visiter quelquefois, soit pour l'assister spirituellement, soit pour connaître les sentiments que DIEU pouvait lui inspirer sur cette affaire. Le Seigneur, dans cette retraite, daigna *lui parler en vision*, mais d'une manière toute opposée à ce que lui avait suggéré jusqu'alors sa propre sagesse. « Le 5 ou le 6 du mois de décembre (6),

* NOTE 6.

(1) *Memoir. de M. du Ferrier*, p. 153. 154.X.
M. Olier va trouver ses amis à Vaugirard et fait une retraite pour consulter DIEU.(2) *Mémoires de M. Baudrand*, p. 10.(5) *Ibid.*
(4) *Vie de M. Olier, par le père Girij, partie 1^{re}. chap. XII. Remarques historiques*, t. III. p. 525.(5) *Règlements de la communauté de S. Sulpice*, in-8° p. 2. note.XI.
DIEU manifeste à M. Olier sa volonté sur le nouvel établissement.(6) *Analyse du 11^e cahier des Mémoires autographes de M. Olier*.

e à Chartres,

e proposition
l'établir dans
s fondements
dessein con-
expliquèrent
Foix s'étant
vive voix le
manière plus
tres, et vint
elle. Frappé
reconnaître à
sachant que
a sentiment,
conférer en-
i ce dessein
toutefois que
s, fut d'avis
ir leur santé.
du jubilé, et
Picoté pria
ans cette pa-
Madame de
(2), et espé-
rien pour le
que c'était le
assurant que
; elle fit agir
tique dévoué

M. Baudrand,
dit à l'avis de
du Ferrier l'an-

» dit M. Olier, dans la retraite que je faisais, pour
 » s'avoir si c'était le bon plaisir de DIEU que nous as-
 » semblassions quelques ecclésiastiques, afin de for-
 » mer un séminaire; étant encore tout ignorant de ce
 » dessein et des succès qu'il devait avoir; ne sachant
 » non plus quelles seraient les personnes ni les mem-
 » bres de ce corps qui devaient commencer, un jour il
 » plut à DIEU de se présenter à moi en esprit; et, pour
 » m'encourager, il me paraissait porter dans ses bras
 » une compagnie de personnes, et m'exprimer par-là le
 » grand soin qu'il prendrait de nous; j'éprouvai en
 » même temps une confiance extraordinaire que cela
 » serait de la sorte. Dans cette vue, il me faisait ré-
 » péter ces paroles, dont-il me montrait le sens, auquel
 » je n'avais jamais fait attention : *Qui regis Israël, in-*
 » *tende; qui deducis velut ovem Joseph* : veillez sur
 » nous, Seigneur, qui conduisez le peuple d'Israël,
 » qui conduisez Joseph et sa famille comme une brebis.
 » Je prononçais ces paroles avec un cœur tout pénétré
 » de confiance et d'amour, et le sens m'en paraissait
 » alors tout nouveau (1). »

(1) Vie Ms. de
 M. Olier, par M.
 de Bretonvilliers,
 t. II. — Mémoires
 aut. de M. Olier,
 t. I. p. 249. 250.
 etc. t. II. p. 510.
 — Copie des mé-
 mes, t. I. p. 5. 6.
 7. t. II. p. 143.

» Voulant ensuite monter à cheval pour aller trouver
 » nos Messieurs, qui me mandaient de sortir de ma soli-
 » tude, je me sentis porté par un mouvement intérieur à
 » remonter dans mon appartement, où je me prosternai
 » par terre, demandant à mon DIEU abondance d'amour
 » pour nos Messieurs et pour ceux qui devaient servir à
 » son dessein : ce qui me fut promis, et fut même comme
 » accompli sur l'heure; car il me semblait les voir nager
 » dans la grâce et dans l'amour. Alors ce bon et adorable
 » maître me découvrit le sens de ces paroles de saint Jean :
 » *Tout ce que j'ai est à vous, et tout ce que vous avez*
 » *est à moi* (2); comme s'il eût voulu me dire, que mainte-
 » nant je pouvais être assuré qu'il regarderait tous mes
 » intérêts comme les siens, puisque je n'éprouvais de

(2) Evang. cap.
 XVII. v. 10.

« désir que pour procurer sa gloire (1). Il me marquait
 « encore par là l'union de cœur et la liaison qui devait
 « être entre nous. Car lorsque je lui demandais abondance
 « d'amour pour ceux qui serviraient à son dessein, et que
 « je le priais pour tous nos Messieurs qui avaient com-
 « mencé le séminaire à Chartres; sur l'heure, il me fit
 « connaître qu'il y en avait plusieurs parmi eux qui n'é-
 « taient pas appelés à ce nouvel emploi, et que la Provi-
 « dence voulait s'en servir ailleurs. Il me fut même dit :
 « Pour un tel, je veux m'en servir à autre chose. C'est celui
 « à qui Dieu faisait connaître mes misères, à qui moi-même
 « je les découvrais, et qui, pour lors, avec raison me ju-
 « geait inutile. Or, il est à remarquer que celui-là, qui est
 « sage admirablement, ne laissait pas d'empêcher la simpli-
 « cité, l'union et l'ouverture de cœur que nous devions
 « pratiquer ensemble, et que depuis nous avons pratiquée.
 « Et cela s'est trouvé si vrai, que de lui-même il s'est retiré,
 « pour aller ailleurs où il fait de grands fruits (2) ».

M. Olier parle ici de M. Amelote, que Dieu appelait en effet à une autre œuvre, comme nous dirons dans la suite.

Cependant la petite troupe des compagnons de M. Olier avait déjà quitté Chartres, et presque tous s'étaient retirés à Paris, où chacun vivait séparément (3). Découragés par le mauvais succès de la première tentative, et ne voyant pas d'apparence qu'une seconde hasardée dans un village fût plus heureuse, ils revenaient à l'avis de préférer l'œuvre des missions dont le fruit leur paraissait certain. Lorsque M. Olier fut sorti de la retraite, ils s'efforcèrent de l'attirer à leur sentiment; mais les assurances que Dieu venait de lui donner, assurances qu'il voyait si conformes aux pressantes sollicitations de M. Picoté, son confesseur, et aux prédictions que lui avaient faites autrefois la mère Agnès, Marie de Valence, le père Ignace, Carme Déchaussé (4) et d'autres grandes âmes, ne lui permirent pas de douter que le moment de travailler enfin à l'œu-

(1) *Vie Ms. de M. Olier par M. de Bretteville*, t. II. p. 49. 50. — *Copie des Mémoires aut. de M. Olier*, t. III. p. 7. 8.

(2) *Analyse du 11^e cahier des Mémoires autobiographiques de M. Olier*, par M. Leschassier. — *Abrégé du 11^e cahier de ces Mémoires, Ms. de M. Bourbon*. — *Vie Ms. de M. Olier*, par M. Leschassier, p. 14. — *Vie du même, par le père Giry*, partie 1^{re}. chap. XII. *Remarques historiques*, t. III. p. 525.

XII.
Dissolution de la Société de Chartres. M. Olier et deux autres se réunissent à Vaugirard.

(3) *Mémoires de M. du Ferrier*, p. 435.

(4) *Mém. autobiographiques de M. Olier*, t. II. p. 376.

vre des séminaires ne fût arrivé. Marie Rousseau vint encore le confirmer dans cette persuasion, en l'assurant que l'établissement projeté serait le berceau d'une multitude de saints prêtres, et que Dieu le bénirait de la manière la plus inattendue (1). Au lieu de se laisser ébranler par les discours de ses confrères, il essaya de relever leur courage, par tous les motifs que sa confiance en Dieu pouvait lui fournir, sans leur découvrir toutefois les faveurs dont il venait de le combler. « Etant sorti de ma retraite, dit-il, et étant venu joindre nos Messieurs, tous découragés d'avoir vu échouer l'entreprise du séminaire de Chartres, je ne pus m'empêcher de les exhorter puissamment à ce nouveau dessein, et de leur dire que nous n'avions qu'à commencer avec confiance, et que Dieu, par sa bonté, nous porterait entre ses bras comme de petits enfants (2). » Mais les associés de M. Olier n'étant point encore entièrement revenus de l'opinion si désavantageuse qu'ils avaient conçue de lui pendant ses épreuves, ne purent prendre confiance en ses discours. Tous, à l'exception de M. de Foix et de M. du Ferrier, se retirèrent, et renoncèrent à former entre eux une société comme auparavant. M. Amelote regardant aussi cette conjoncture comme une occasion naturelle pour effectuer la séparation qu'il méditait déjà à Chartres, se retira de son côté, et alla avec quelques-uns de ces Messieurs et d'autres ecclésiastiques à Caen, pour y prêcher une grande mission (3).

Sans différer davantage, M. Olier disposa toutes choses pour commencer au plus tôt l'établissement de Vaugirard, et y mit tant de diligence, que la maison se trouva prête dès les premiers jours de janvier 1642 (4). Avant d'y entrer, il voulut faire une seconde retraite pour consulter Dieu de plus en plus, et se retira à la campagne le 20 de décembre, dans le même lieu où il avait été comblé de tant de faveurs (5). La maison qu'il avait louée

(1) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. II. pag. 526. etc. t. VI. p. 217.

(2) *Copie des Mémoires aut. de M. Olier*, t. I. p. 6. — *Vie Ms. de M. Olier*, par M. de Bretonvilliers, t. II.

(3) *Mémoire de M. du Ferrier*, p. 154. — *Analyse du 11^e cahier des Mémoires aut. de M. Olier*.

(4) *Mémoire de M. Baudrant*, p. 13.

(5) *Analyse du 11^e cahier, des Mémoires autog. de M. Olier*.

à Vaugirard (1), et qui était située près de l'église (2) et de l'ancien cimetière (3), était peut-être la plus pauvre du village, et la plus incommode *. Pour pouvoir y loger tous les ecclésiastiques qu'on espérait y recevoir, il fallut pratiquer de petites cellules dans un vieux colombier (4), et celui de tous qui était le mieux partagé, occupait une chambre qui en méritait à peine le nom. Ce fut pour eux un puissant motif de confiance, d'avoir été réunis par la Providence dans un lieu spécialement consacré à la très-sainte Vierge †. Il y avait alors dans l'église de Vaugirard, qu'on voit encore aujourd'hui, une statue miraculeuse de cette patronne de la paroisse, devant laquelle M. Olier allait se présenter tous les jours, et il témoigne qu'il ne sortait jamais du lieu saint sans avoir récité à genoux un *Ave Maria* aux pieds de cette image (5). « Je pensais au pouvoir admirable de la très-sainte Vierge, et à sa charité pour nous, écrivait-il quelque temps après; en qualité d'épouse du Père éternel, elle est, comme les autres épouses, dans l'usage de tous les biens de son époux; et, comme sa bonté, sa douceur, sa tendresse, ne sont pas moindres que sa puissance, elle ne peut rien nous refuser. J'étais si vivement convaincu de cette puissance, toujours prête à se répandre, qu'il me semblait inutile de lui rien demander, sa grande sagesse lui déconvrant tous nos besoins, mieux que nous ne les connaissons, et que c'était même trop que d'exposer nos désirs; en sorte que j'étais content

(1) *Année Dominicaine*, etc.

Remarques historiques, t. III. p. 466.

(2) *Vie Ms. de M. Olier*, par M. Leschassier, p. 15.

* NOTE 7.

(5) *Remarques historiques*, t. I. p. 29.

(4) *Vie Ms. de M. Bourdoise*, in-folio. livre IV. chap. IV. — *Vie de M. Olier*, par le père Giry, 1.^{re} part. chap. XII.

Remarques historiques, t. III. p. 124. — *Vie de M. Olier*, par M. de Bretonvilliers. t. II. p. 51.

(5) *Mém. aut. de M. Olier*, t. I.

† Ce ne fut que dans le XV^e siècle qu'on forma à Vaugirard une confrérie en l'honneur de S. Lambert, évêque de Maestricht, lequel fut regardé depuis comme second patron de cette paroisse (1). Vaugirard est même qualifié, dans le Catalogue d'entrée des ecclésiastiques du grand séminaire de Saint-Sulpice : *Oppidum beate Marie Vallis Girardi*. Voyez aussi les *Règlements de la communauté de Saint-Sulpice*, p. 2. Note.

(1) *Histoire de la Bantique ecclésiastique de Paris*, par l'abbé Lebeuf, in-12. t. III. p. 170.

(1) *Mém. ant.* » et en paix de me tenir simplement devant cette auguste
de M. Olier, t. I. » et magnifique maîtresse des trésors du ciel (1) †.
p. 274.

La nouvelle société n'était encore composée que de
(2) *Ibid.* t. I. trois membres, M. du Ferrier, M. Olier et M. de
p. 205. 253. 254. Foix, qui en fut d'abord le supérieur (2); car M. Pi-

* NOTE 8.
(3) *Vie de M.*
Olier, par le père
Giry, partie 1^{re}
chap. XII. Re-
marques histori-
ques, t. III. p.
524.

(4) *Vie de M.*
Olier, par M. de
Bretonvilliers, t.
II. p. 55.

(5) *Mém. de*
M. du Ferrier,
p. 154.

(6) *Analyse du*
11^e cahier des
Mémoires de M
Olier.

(7) *Mémoires*
sur la Vie de M.
Olier, par M.
Baudrand, p. 144.

XIII.

M. Olier et
ses confrères
prennent pour
directeur le père
Dom Grégoire
Farrisse.

(8) *Mémoire de*
M. du Ferrier,
p. 154.

coté, occupé de l'établissement de madame de Ville-
neuve, ne put alors se joindre à eux *. Comme ils
avaient épuisé leurs ressources, et s'étaient réduits à
manquer même du nécessaire pour fournir aux mis-
sions et aux frais du séminaire de Chartres (3), ils ne
vivaient presque que des aumônes que cette pieuse
veuve leur envoyait. « Nous allâmes tous trois à Vau-
girard, sans domestique, dit M. du Ferrier, et nous
y vivions fort petitement. Madame de Villeneuve, qui
faisait l'office de Marthe et pourvoyait à tout (4), nous
envoyait pour notre dîner, dans un petit chaudron, du
potage et du bouilli, et le soir un peu de mouton rôti.
« Nous étions dans une satisfaction singulière (5). » Les
occupations de ces pieux solitaires étaient la prière, la
lecture de l'Écriture sainte, l'étude; ils récitaient l'oraison
du très-saint Sacrement, avant leurs conférences (6), et
leur dévotion pour JÉSUS-CHRIST, résidant dans cet ado-
rable mystère, les portait même à passer à ses pieds une
partie du temps de leurs récréations (7).

« Nous ne comprenions encore rien à ce que Dieu
voulait de nous, dit M. du Ferrier; le père de Condren
avait toujours dit qu'il le mettrait par écrit, et il était
mort sans l'avoir fait (8); mais nous étions persuadés que
DIEU agréait notre séjour à Vaugirard, par les témoi-
gnages sensibles qu'il nous donnait de son assistance,
et doucement nous attendions qu'il nous manifestât ce

† Cette statue miraculeuse a été brisée pendant la révolution. On ra-
conte encore à Vaugirard, que celui qui la frappa reçut dans le bras un
éclat de bois qui le laissa long-temps infirme, à la vue de tout le pays.

cette anguste
ciel (1) †.

posée que de
lier et M. de
; car M. Pi-
ame de Ville-
. Comme ils
ient réduits à
rnir aux mis-
es (3), ils ne
cette pieuse
trois à Vau-
rier, et nous
illeneuve, qui
out (4), nous
chaudron, du
mon ton rôti.
ère (5). » Les
la prière, la
aient l'oraison
rences (6), et
dans cet ado-
ses pieds une

ce que DIEU
e de Condren
rit, et il était
persuadés que
ar les témoi-
n assistance,
manifestât ce

« qu'il désirait de nous (1). » DIEU ne tarda pas à le leur faire connaître. Depuis la mort du père de Condren, ils n'avaient pas, de directeur, à proprement parler; peu de jours après leur arrivée à Vaugirard, ils s'adressèrent de concert à Dom Grégoire Tarrisse †, supérieur général des Bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, dont le père de Condren leur avait parlé autrefois, comme d'un saint personnage (2); et qui passait, en effet, pour l'un des hommes de ce temps les plus recommandables pour sa haute vertu et la sagesse de ses conseils. La reine Anne d'Autriche, le cardinal de la Rochefoucauld (3), M. Alain de Solminihac (4), en faisaient une singulière estime; et saint Vincent de Paul le traitait comme un ami, avec lequel il se plaisait à conférer sur les projets utiles à la religion (5). Doué d'un grand don de discernement des esprits, il appliquait tous ses religieux aux sciences ou aux arts, pour lesquels il leur reconnaissait plus d'aptitude (6), et ce fut alors que commença, dans l'abbaye saint Germain-des-Prés, à Paris, où il résidait, cette suite d'esprits distingués et de savants illustres qui ont donné un si grand éclat à cette maison. Il n'eut pas plus tôt connu les nouveaux solitaires de Vaugirard, et le motif de leur réunion, qu'il les confirma dans leur dessein, les assurant, avec toute la confiance et la fermeté que donne l'Esprit de DIEU, qu'ils étaient appelés à former des ministres à l'Eglise (7).

« Je ne puis assez admirer la conduite de DIEU sur moi, dit M. Olier, voyant le soin particulier qu'il en a pris. Lorsqu'il a voulu m'appliquer au dehors, dans l'emploi intérieur des missions, alors il m'a tenu et m'a

(1) *Mém. aut. de M. du Ferrier*, p. 155. — *Vie de M. Olier*, par M. de Bretonvilliers, t. II, p. 51.

(2) *Ibid.* pag. 177.

(3) *Essai sur l'influence de la religion en France, pendant le XVII^e siècle*, t. I, p. 432.

(4) *Vie d'Alain de Solminihac*, p. 444.

(5) *Essai sur l'influence de la religion en France, etc. Ibid.*

(6) *Remarques sur Dom Grégoire Tarrisse, par Dom Luc d'Achéry. Ms. aut. Archives du Royaume, sect. hist. L. 1278.*

(7) *Vie Ms. de M. Olier*, par M. de Bretonvilliers, t. II, p. 52.

volution. On ra-
dans le bras un
de tout le pays.

† Tarrisse est la vraie orthographe de son nom, comme le prouvent deux lettres originales de ce saint religieux, conservées aux archives du royaume. Section historique L. carton 1278. *Remarques de dom Luc d'Achéry sur dom Grégoire Tarrisse*, p. 8 et 27.

« conduit par les mains de M. Vincent, supérieur des
 « Missionnaires; quand après il a voulu m'éclairer par
 « sa bonté et me donner quelque lumière particulière, il
 « m'a conduit par la voie du défunt père de Condren,
 « l'homme peut-être de l'Eglise le plus éclairé dans la sa-
 « gesse divine, et qui était aussi grandement expérimenté
 « dans la vie intérieure; en sorte que j'ai reçu, par son
 « moyen, mille ouvertures et mille facilités pour com-
 « prendre les choses que la bonté de Dieu a voulu me
 « faire entendre depuis. Enfin, maintenant qu'il semble
 « me vouloir près de lui, et m'appeler à une vie plus
 « retirée, il me met entre les mains de ce grand person-

(1) Copie des
 Mém. aut. de M.
 Olier, t. III. p.
 152.

« nage, tout-à-fait retiré et séparé du monde, de l'esprit
 « duquel je prie la bonté divine de vouloir me faire parti-
 « cipant (1). Il a pris soin de nous venir visiter, et
 « nous a donné tous les témoignages possibles de son
 « affection paternelle, et peut-être plus grands qu'il n'en
 « a jamais donné à personne (2)... C'est une chose inexpli-
 « cable que le bien qu'on reçoit de l'abandon à Dieu: Car,
 « après m'avoir retiré le père de Condren, Notre-Seigneur
 « m'a rendu le révérend père Tarrisse, qui prend le soin
 « de toute la compagnie; il m'a donné de plus, en mon
 « pauvre petit particulier, le révérend père Bataille, pro-
 « cureur général de l'ordre de saint Benoît, qui, par sa
 « grande charité, a bien voulu souffrir mon importunité,
 « et se charger de ma fâcheuse et très-ennuyeuse con-
 « duite. »

XIV.
 M. Olier prend
 le père Dom
 Hugues Batail-
 le pour son di-
 recteur parti-
 culier.

(5) Copie des
 Mémoires aut. de
 M. Olier, t. III.
 p. 250. 251.

« C'est un homme qui n'est plus utile que tout ce que je
 « saurais choisir de directeurs dans Paris; il a peut-être
 « plus de lumières pour la conduite intérieure et pour
 « l'extérieure, et plus le don de faire avancer les âmes
 « que toutes les personnes que je connais (3). Il me semble
 « qu'il n'y a point de dons du Saint-Esprit, que ce saint
 « personnage n'ait reçus en plénitude: le don de force,
 « de piété, de conseil, de science, de sagesse, d'intel-

supérieur des
m'éclairer par
particulière, il
de Condren,
ré dans la sa-
et expérimenté
reçu, par son
es pour com-
u a voulu me
qu'il semble
une vie plus
grand person-
de, de l'esprit
ne faire parti-
ir visiter, et
sibles de son
nds qu'il n'en
chose inexpli-
à Dieu. Car,
otre-Seigneur
prend le soin
plus, en mon
Bataille, pro-
qui, par sa
importunité,
myense con-



ont ce que je
l a peut-être
eure et pour
er les âmes
Il me semble
que ce saint
on de force,
esse, d'intel-

JEAN BAPTISTE DE LA SALLE

Supérieur général des Bénédictins réformés
de la Congrégation de Saint-Sever
à Paris, le 10 Mars 1664

• ligen
" mot,
" une
" pour
• bon
" ordre
" défat
nés, le
l'établi
paroiss
de son
pulsion
société
Vincen
l'esprit
Saint-
Fer à
Dieu q

Le c
lui, po
de l'ap
Car dè
délivre
vit con
dont s
fut ce
où il s
intérie
sans c
de se
vant c
ment
abnég

N

« ligence et, par-dessus tout, le zèle et la charité; en un
 « mot, je ne connais pas qu'il se rencontre dans le monde
 « une personne qui ait plus de talents et de grâces
 « pour conduire les âmes à la haute perfection (1). Mon
 « bon Jésus, je vous demande fidélité pour accomplir ses
 « ordres, et ouverture entière pour lui découvrir mes
 « défauts (2). » Ces deux saints religieux étaient desti-
 nés, le premier, à aider M. Olier de ses conseils dans
 l'établissement du séminaire et dans la réforme de la
 paroisse de Saint-Sulpice (3), comme aussi à l'appuyer
 de son autorité; et le père Bataille, à lui donner l'im-
 pulsion qu'il devait ensuite communiquer lui-même à la
 société naissante (4). M. Olier consulta encore saint
 Vincent de Paul, ainsi que deux Jésuites remplis de
 l'esprit de saint Ignace, le père Hayneuve et le père
 Saint-Jure (5), alors recteur du noviciat, rue Pot-de-
 Fer à Paris (6), et quelques autres grands serviteurs de
 Dieu qui tous l'encouragèrent à persévérer (7).

Le changement extraordinaire qui s'était opéré dans
 lui, pouvait passer d'ailleurs pour une nouvelle marque
 de l'approbation que Dieu donnait à cette entreprise.
 Car dès son arrivée à Vaugirard, non seulement il fut
 délivré tout-à-fait de ses épreuves, mais encore il se
 vit comblé des plus singulières faveurs (8). La principale,
 dont ses grandes épreuves n'avaient été que le prélude,
 fut cette sorte d'union extraordinaire avec Jésus-Christ,
 où il semble que l'homme extérieur, aussi bien que l'homme
 intérieur, n'ait plus d'autre vie que celle de ce divin chef,
 sans que l'âme puisse reconnaître en soi d'autre principe
 de ses actions et de ses sentiments, que Jésus-Christ vi-
 vant et agissant en elle (9); faveur insigne, réservée seule-
 ment à quelques âmes, qui s'y sont disposées, par une totale
 abnégation (10) †. « Depuis mes grandes désolations dit

(1) *Mém. aut. de M. Olier*, t. II. p. 59. 89. etc. 56. 52. 57. 129. 150. etc.

(2) *Copie des Mémoires aut. de M. Olier*, t. III. p. 231.

(3) *Mém. aut. de M. Olier*, t. II. p. 125.

(4) *Ibid.* t. II. p. 57. 459. etc.

(5) *Mémoires sur M. Olier*, par M. Baudrand, p. 18. — *Essai sur l'influence*, etc. t. I. p. 558.

(6) *Archives du Royaume*, section histori. L. car- ton 1217.

(7) *Vie de M. Olier*, par le père Giry, partie 1^{re} chap. XII.

XV.

M. Olier est entièrement délivré de toutes ses peines.

(8) *Vie de M. Olier*, par le père Giry, partie 1^{re} ch. XII. — *Vie de M. Olier*, par M. de Bretonvilliers, t. II. p. 55.

(9) *Catéchisme spirituel du père Surin*, t. I. part. VII. chap. VII. p. 556. 558.

(10) *Ibid.* pag. 565.

Nous ajouterons, pour éloigner tout soupçon d'illusion, dans une

» M. Olier, je ne puis douter que l'esprit de mon maître n'habite en moi. Cet esprit se fortifie de jour en jour pour me diriger et me conduire en toutes choses. J'exprimente sa conduite dans l'usage de mes facultés naturelles, et même jusqu'à la composition du corps, qui, autrefois, était si déréglée. Je sens maintenant cet esprit qui me compose et me dirige dans mon port, ma démarche et même dans mes paroles ; ce qui étonne beaucoup les personnes qui, autrefois, me voyaient si léger et

(1) *Art. XXIX. d'Issy, Œuvres de Bossuet, tom. XXVII. p. 20.*

(2) *Instruction sur les états d'oraison, ibid. p. 409. 410.*

(3) *Ib. t. XXVIII. p. 699.*

(4) *Catéchisme spirituel, t. I. p. VII. ch. VII.*

(5) *Esprit de M. Olier, t. I. — Son union très-intime à Notre-Seigneur, sect. V. p. 150. — Sa dépendance de Dieu, sect. III. p. 22. 55. etc.*

(6) *Du discernement des esprits, chap. VII. n. 1.*

matière où le pas est si glissant, qu'il ne faut pas entendre ici cette union des faux mystiques, où l'âme serait mue de Dieu à chaque instant, perdrait la liberté de son opération (1), et par conséquent ne pècherait plus, même vénielement, et ne pourrait plus déchoir de la grâce (2). L'union dont M. Olier fut favorisé ne le mouvait pas à tous les actes, ce secours extraordinaire, quoique habituel, le délaissait quelquefois tout-à-coup, comme lui-même nous l'apprendra. Bossuet a reconnu cette dernière union pour une grâce très-réelle, en approuvant le *Catéchisme spirituel* (3) du père Surin où elle est exposée dans un grand détail (4). M. Tronson n'en a pas seulement admis l'existence, il en a traité fort au long dans l'*Esprit de M. Olier*, en décrivant lui-même la faveur dont nous parlons. Après la part qu'il prit aux *Conférences d'Issy*, ses sentiments, sur cette matière délicate, ne peuvent être ignorés de personne ; et c'est d'après ses principes reconnus, qu'il faut juger des expressions dont il se sert en exposant les effets de cette union, et sans préjudice de la liberté qui demeure toujours sous l'action de la grâce. « L'esprit de notre Seigneur, dit-il entre autres choses, » se rendit si absolument le maître du cœur de M. Olier, et posséda » si parfaitement son âme et toutes ses facultés, qu'il ne lui permettait plus d'avoir le moindre mouvement que par sa dépendance et son secours. Il était même dans ses yeux, sur sa langue » et dans ses mains pour le faire agir, ou pour empêcher leur opération, comme il voulait (5). » Ces paroles montrent dans quel sens il faut entendre celles de M. Olier que nous rapportons ici, et préviennent ces interprétations fausses, que, selon la remarque du cardinal Bona (6), on donne quelquefois au langage des personnes spirituelles.

» si précipité. Elles pourraient même craindre qu'il n'y
 » eût quelquefois de la suffisance dans mes manières ;
 » mais elles ne sont point étudiées. C'est la possession
 » d'un esprit étranger qui me compose : je ne sens pas
 » seulement ce secours dans la conversation ; partout, le
 » Saint-Esprit me conduit et me dirige avec une solli-
 » citude si attentive, que, si je voulais être fidèle, je ne
 » ferais pas même un pas inutile (1).

(1) *Mémoires*
aut. de M. Olier,
t. II. p. 41.

» Lorsque je veux m'occuper à écrire, je sens que ce
 » divin Esprit veut conduire et régler tous les mouve-
 » ments de ma main. Je me prête et me donne à lui
 » comme un instrument qui n'a point d'action propre et
 » personnelle (2). Je ne puis pas dire de lui, à mon égard :
 » *Spiritus vadens et non rediens* ; car si je le quitte, il
 » me recherche aussitôt, et me reprend quand je me
 » donne à lui, soit dans la maison, soit par la ville,
 » dans l'exercice ou dans le repos ; en particulier ou en
 » conversation, toujours je trouve ce divin Esprit. Il est
 » répandu par tout moi-même (3), comme s'il y tenait la
 » place de mon âme ; je le sens comme une seconde âme
 » qui m'anime et me porte, et qui se sert de tout mon
 » être comme l'âme dispose des mouvements du corps,
 » mais avec bien plus de douceur et d'empire. Derniè-
 » rement une personne, qui prend grand soin de nous,
 » me parlant de quelque chose qu'il y avait à faire : je
 » lui répondis naïvement et sans y penser : J'ai une in-
 » firmité qui m'empêche de faire ce je veux ; je ne puis
 » que ce l'on me permet, et ne puis en aucune façon
 » m'affranchir de cette dépendance. Cette bonne per-
 » sonne, qui est fort intérieure, releva cette parole que
 » j'avais dite sans y songer, et répartit en riant : *Quelle*
 » *infirmité* (4) !

(2) *Mém. aut.*
de M. Olier. t. I.
p. 489. t. III. p.
317. etc.

(3) *Ibid. t. I.*
p. 196. 197.

(4) *Ibid. t. I.*
p. 169.

» J'éprouve le même changement par rapport aux fa-
 » cultés de mon âme et aux dons surnaturels. Pour des
 » ténèbres si épaisses, j'ai maintenant tant de lumières ;

(1) *Mém. aut.*
de M. Olier. t. I.
p. 224.

(2) *Ibid.* t. I.
p. 254. 255.

» pour la confusion de mon esprit, tant de netteté dans mes
 » pensées; pour mes bégaiements précédents, tant de li-
 » berté de parler; pour les sécheresses désolantes que
 » j'éprouvais et que je causais aux autres, tant de bons
 » effets de la parole; pour cette maudite et malheureuse
 » occupation sur moi-même, tant de sentiments d'a-
 » mour et d'élévation vers Dieu! Je suis contraint de le
 » confesser: c'est le divin Esprit qui me remplit ainsi et
 » me possède (1). Je me souviens que c'était là le sujet
 » de ma consolation dans mes peines; dans l'impuissance
 » totale où je me voyais, je me disais à moi-même: Si
 » jamais le bon Dieu voulait se servir de moi (ce que je
 » ne pouvais pas croire), au moins on connaîtrait visi-
 » blement alors celui qui agirait en moi (2). Mes délais-
 » sements passés m'ont appris que ces biens sont de Dieu
 » seul, et que leur privation est mon fond propre. Ce que
 » je possède maintenant n'est point un bien personnel,
 » et qui soit attaché à mon âme: c'est une grâce, une
 » miséricorde que je n'attendais pas, dont j'étais entiè-
 » rement indigne; j'étais alors délaissé de tout conseil
 » intérieur et presque extérieur, pour ma conduite: main-
 » tenant la bonté de Dieu me donne, avec une bénédic-
 » tion non pareille, tous les conseils que je puis sou-
 » haïter. Si deux choses se présentaient à faire, je ne
 » savais pas prendre la moindre résolution, je n'avais
 » aucun mouvement pour me déterminer: maintenant je
 » ne suis presque jamais en peine. Intérieurement je suis
 » guidé comme un enfant qui en tout serait conduit par
 » un père très-sage et d'une bonté parfaite. Cela se
 » fait dans le fond de l'âme par une opération divine ex-
 » trêmement délicate et que le démon ne peut contre-
 » faire. Quelquefois c'est un mouvement, d'autre fois
 » un sentiment sans parole, qui se fait entendre bien
 » plus distinctement que la parole. Car, *Dieu qui est pa-*
 » *role*, se rend bien plus sensible à nos âmes que les

« hommes par la parole articulée. Divine substance ,
 « qui êtes parole , lumière , puissance , amour ;
 « être divin , soyez loué , exalté et béni pour ja-
 « mais ! »

Par ces effets sensibles que M. Olier éprouvait, DIEU voulait lui rendre comme palpable la vérité de la doctrine du père de Condren , ou plutôt de saint Paul lui-même , sur la résidence et les opérations de JÉSUS-CHRIST dans les âmes ; afin qu'ayant à former une multitude de prêtres , il les portât à tendre, chacun selon la mesure de sa grâce, quoique d'une manière plus simple et plus commune, à l'union avec le Sauveur. Cette assistance du Saint-Esprit était devenue plus fréquente dans M. Olier, depuis le jour où il avait fait à JÉSUS-CHRIST le vœu de servitude dont on va parler. Il avait éprouvé les premiers désirs de prendre cet engagement pendant le temps de ses épreuves, surtout dans l'octave des Rois, 1641 (1), trois jours après la mort du père de Condren, qui avait fait le même vœu, sans que M. Olier en eût encore aucune connaissance. Son confesseur lui conseilla cependant d'attendre une année entière (2); et ce fut au mois de janvier 1642, peu après son arrivée à Vaugirard, et le jour même où il se mit sous la conduite du père Tarrisse, qu'il fit enfin ce vœu dont il explique ainsi la nature. « Etre serviteur d'un
 « maître, c'est faire tout selon sa volonté; mais la
 « servitude envers JÉSUS-CHRIST demande une dépen-
 « dance de corps et d'esprit qui s'étend aux moindres
 « choses. Depuis que j'ai fait ce vœu, je ne puis rien en-
 « treprendre, je ne puis parler ni même penser à DIEU ,
 « que dans la dépendance de l'esprit de mon maître, qui
 « me possède, et applique mon âme à ce qu'il veut. Au-
 « trefois je croyais cette sujétion presque impossible. C'est
 « l'esprit de mon maître seul qui me la fait pratiquer main-
 « tenant; et quelque continuelle que soit cette dépendance
 « universelle, elle est, toutefois, pleine de paix et de dou-

XVI.

M. Olier fait
 vœu de servitu-
 de à Notre-Sei-
 gneur.

(1) *Mém. aut.*
de M. Olier, t. I.
 p. 257.

(2) *Vie de M.*
Olier, par M. de
Bretouwilliers, t.
 II. p. 11. 46.

» cœur. C'est bien là le caractère de l'Esprit de Dieu, qui ,
 » tout grand qu'il est , s'accommode à des choses si bas-
 » ses, telles que la conduite d'une vile personne et d'un
 » misérable pécheur. Le vœu de servitude à l'esprit de
 » Jésus demande encore une confiance et un abandon
 » sans retour entre les mains de ce béni et fidèle maître ,
 » qui est tout sage , tout puissant , tout bon , et qui , par
 » ses perfections, supplée à notre aveuglement , à notre
 » impuissance et à notre amour-propre, qui sont trop
 » souvent, hélas ! les directeurs que nous consultons. De-
 » puis que j'ai vœu cette servitude , je suis trop heureux
 » de pouvoir prononcer les noms de *maître* et de *servi-*
 » *teur*, lui dire : *O mon amour, je m'abandonne à vous.*
 » Que ce bon maître soit béni à jamais ! Bienheureux sont
 » les rebuts qui produisent de si douces caresses ! Si le
 » monde savait quelle est la douceur de son service , si

(1) *Mémoires*
aut. de M. Olier,
t. I. p. 240. 241.
 242.

» on le connaissait , chacun marcherait à sa suite.
 » O mon bon maître ! faites-vous donc connaître et aimer ,
 » faites goûter combien vous êtes doux et aimable (1) » .
 M. Olier ne s'imposa un lien si extraordinaire que par une
 conduite toute particulière de Dieu , qui , le destinant à
 être le chef d'une nouvelle société dans l'Eglise , voulait
 qu'il ne mît point de bornes à la générosité de son amour ,
 afin de n'en mettre point lui-même à l'abondance de ses
 grâces.

XVII.

Les trois so-
 litaires de Vau-
 girard se lient
 entr'eux par un
 simple lien de
 la charité.

Les trois solitaires de Vaugirard ne doutant pas que
 Dieu lui-même ne les eût conduits dans le lieu de leur re-
 traite , résolurent de se lier de concert à son service et
 de se former en compagnie. Comme la fin qu'ils se propo-
 saient étoit de procurer la gloire de la très-sainte Trinité , par
 le moyen des prêtres , ils voulurent prendre pour modèle
 de leur société celle des trois divines Personnes , et con-
 vivrent qu'elle n'aurait d'autre lien que le nœud sacré et
 indissoluble de ces Personnes adorables , l'amour divin ,
 qui forme entre elles une si parfaite unité (2). C'était

(2) *Esprit de*
M. Olier, t. I.
 p. 293.

l'ordre que le père de Condren leur avait donné, (1) *Esprit de*
leur recommandant, comme on a vu, de ne se lier en- *M. Olier, pag.*
semble par aucun vœu. Pour exécuter ce dessein, ils *203. — Vie de M.*
résolurent d'aller tous les trois en pèlerinage à Mont- *Olier, par M. de*
martre (1), et de s'y consacrer à la très sainte Trinité, avec *Bretowilliers, t.*
promesse de demeurer unis de la sorte et de travailler à *II. p. 55. — Ré-*
l'instruction et à la sanctification du clergé. Voici les ter- *glements de la*
mes dans lesquels ils firent cette consécration, que le père *communauté de*
Bataille approuva. « Trois prêtres se trouvant appelés *S. Sulpice, in-*
» dans l'unité d'esprit au service de DIEU et de la sainte *80 p. 2. note.*
» Eglise, pour lui former des ministres qui servent di-
» gnement sa grandeur, qui honorent son fils JÉSUS-CHRIST
» notre Seigneur, et qui aiment ses membres; ont cru
» qu'en l'honneur de la société divine des trois Personnes,
» inséparables par l'unité de leur essence et de leur saint
» amour, ils devaient s'unir par une sainte promesse de
» ne se quitter jamais, ni de se départir du dessein qu'il
» a plu à DIEU de leur manifester, et même leur confirmer
» par quantité de témoignages. Si quelqu'un d'eux se
» croyait appelé par la bonté de DIEU à le servir séparé-
» ment des autres, il ne pourra le faire qu'avec leur agré-
» ment et leur consentement mutuel. C'est ce qu'ils dési-
» rent promettre au premier jour, en la présence des trois
» martyrs saint Denis, saint Rustique et saint Eleuthère,
» pour se vouer et se consacrer à leur imitation, comme
» des hosties vivantes, à l'honneur de la très-sainte Tri-
» nité, à la gloire de JÉSUS-CHRIST, et à l'honneur de son
» Église (2) ».

On eût dit que, pour confirmer ce pieux dessein, la
Providence eût voulu que la compagnie, à sa naissance,
ne se composât que de trois membres : et ce rapproche-
ment fut pour M. Olier le sujet d'une douce consolation.
« Nous ne fûmes d'abord que trois personnes dans l'éta-
» blissement du séminaire, dit-il; elles avaient été d.-
» mandées à Dieu par un de ses plus fidèles serviteurs, à

(2) *Ibid. pag.*
54. — Divers é-
crits spirituels de
M. Olier, t. I.
p. 1.

(1) *Esprit de M. Olier*, t. I. p. 262. — *Copie des Mémoires aut. de M. Olier*, t. III. p. 2. 3. — *Abbrégé du 11^e cahier des Mém. de M. Olier*.
 « l'honneur des trois Personnes divines : si bien que, quand nous fûmes ainsi unis, je leur offrais cette petite compagnie en l'honneur de leur société adorable, et nos petites conversations en hommage des doux et ineffables entretiens qu'elles ont ensemble dans l'éternité (1) ».

XVIII.

M. Bourdoise demandé à DIEU trois prêtres pour faire honorer la très-sainte Trinité, était apparemment M. Bourdoise, toujours dévoré de zèle pour la réformation de l'ordre

(2) *Sentences de M. Bourdoise. Des affaires de Dieu*, n. 15. in-4^o p. LXXI.
 « Un de mes plus grands désirs, écrivait-il, serait de voir plusieurs saints prêtres s'unir ensemble pour procurer la gloire de DIEU, la réforme du clergé, et le

(3) *Mémoire de M. du Ferrier*, p. 156. 157. — *Vie de M. Bourdoise*, in-4^o p. 560. — *Vie Ms. du même*, in-4^o p. 515.
 « salut du prochain : je ferais volontiers cent lieues pour voir un homme qui aurait le même dessein, et pour en conférer avec lui (2). » A peine ce grand serviteur de DIEU eut-il appris la retraite de ces messieurs, à Vaugirard, qu'il leur écrivit la lettre suivante (3). « O ! si DIEU donnait trois hommes fidèles qui ne se proposassent que son service et à sa façon, comme il est bien raisonnable ! que ce serait une grande bénédiction ! que! fruit ne feraient-ils pas ? O ! que ce serait une chose très-excellente, s'il se trouvait trois prêtres assez remplis de l'amour de l'Église, pour vouloir la croire dans les réglemens que le Saint-Esprit lui a dictés, et se déclarer pour elle contre le monde et contre ses coutumes ; trois prêtres qui, lorsqu'on leur fera voir ce qu'elle a ordonné, ne disent pas : Ce n'est pas la coutume : nous faisons autrement ; que dirait-on ? Cela n'est pas aussi commode que nos usages ; le monde se rebuttera ; on se moquera de nous ; cela ne durera pas ; laissons les choses comme nous les trouvons, et comme nous les avons trouvées ; nous ne sommes pas plus sages que ceux qui nous ont précédés.

« Les solitaires lui répondirent par cette lettre que M. du Ferrier nous a conservée : Vous trouverez trois prêtres

ien que, quand
te petite com-
prable, et nos
ux et ineffables
ernité (1) ».

er, et qui avait
monorer la très-
bourdoise, tou-
on de l'ordre
écrivait-il, se-
ensemble pour
du clergé, et le
ent lieues pour
in, et pour en
d serviteur de
eurs, à Vaugi-
(2). « O ! si DIEU

oposassent que
bien raisonna-
n ! quel fruit ne
ose très-excel-
remplis de l'a-
dans les règle-
e déclarer pour
mes ; trois prê-
elle a ordonné,
e : nous faisons
aussi commode
on se moquera
choses comme
avons trouvées ;
ux qui nous ont

lettre que M. du
et trois prêtres

» comme vous les cherchez, si vous venez ici ; pourvu que
» vous leur fassiez connaître les choses que la sainte
» Église a réglées. L'usage, ni tout le reste n'empêchera
» point qu'elle ne soit fidèlement obéie avec le secours de
» la grâce de Notre-Seigneur, que nous vous conjurons
» de lui demander pour nous. — Il vint nous trouver au
» mois de février 1642 (1), ajoute M. du Ferrier, et nous res-
» tâmes les plus grands amis du monde, parce qu'il nous vit
» disposés à suivre toutes les règles de la discipline ecclé-
» siastique. Nous convinmes avec lui de n'estimer rien de
» petit dans l'usage du chant, des rubriques, des céré-
» monies *, dans les habits, les cheveux, les rapports
» avec les femmes et leur conversation. Il pensait que nous
» devions nous occuper fort peu de leur direction, mais
» songer plutôt à former des ecclésiastiques *. Cet ex-
» cellent homme nous fut utile dans les commencements :
» il nous communiqua beaucoup d'écrits et de mémoires
» dont nous profitâmes †. Son zèle nous instruisit et
» nous échauffa à l'égard de choses auxquelles nous n'a-
» vions pas même fait réflexion. Sa fermeté surtout nous
» donna des sentiments qui nous fortifièrent pour obser-
» ver les règles ecclésiastiques. Nous admirions la con-
» duite de DIEU sur lui, dans cette rudesse qui lui était
» naturelle ; mais nous tâchions d'en user avec un peu
» plus de civilité *.

M. Bourdoise demeura trois semaines avec eux (2) ;
et depuis il vint les visiter fréquemment à Vaugirard,
écrivant et répondant tantôt à M. Olier, tantôt à M. de
Foix et aux autres qui se joignirent à eux, et dans tou-

† M. Bourdoise avait composé, en 1635, plusieurs Conférences sur
les qualités nécessaires à des prêtres de communauté ; on avait aussi
à Saint-Nicolas plusieurs recueils de l'Écriture, des Conciles et des
Pères, que M. Beuvelet en 1634, réduisit en forme de médita-
tions (1).

(1) *Vie de M.
Bourdoise*, Ms.
in-4^o. p. 514.

* NOTE 9.

* NOTE 10.

* NOTE 11.
(2) *Vie de M.
Bourdoise*, Ms.
in-folio. liv. IV.
chap. IV.

(1) *Vie de M.
Bourdoise*, Ms.
in-4^o p. 553. 445

(1) *Vie de M. Bourdoise*, Ms. in-4^o *ibid.* — *Vie du même*, in-4^o, (imprimée) p. 149.

(2) *Mém. aut. de M. Olier*, t. I. p. 240.

(5) *Gall. Christiana*, t. VII. p. 1014. — *Vie de M. Bourdoise*, Ms. in-4^o p. 315. Ms. in-fol. *ibid.*

XIX.

Marie Rousseau leur fait sans contredit Marie de Gournay, veuve de David Rousseau *, la même que nous avons déjà nommée plusieurs fois, et qu'il est convenable de faire connaître ici.

* NOTE 12. « Quoique cette pauvre femme, dit M. Olier, soit d'une basse naissance, et d'une condition qu'on a presque

(4) *Mémoires autograp. de M. Olier*, t. II. p. 35.

(5) *Ibid.* pag. 485. — *Remarques historiques*, t. I. p. 221.

» honte de nommer (4), elle est toutefois le conseil et la lumière des personnes de Paris les plus illustres par leur extraction, et des âmes les plus élevées en vertus et en grâce. Les princesses elles-mêmes ont recouru à ses conseils, et recommandent à ses prières leurs affaires les plus importantes (5). Madame la duchesse d'Orléans, madame la princesse de Condé, les duchesses d'Aiguillon, et d'Elbeuf, la maréchale de la Châtre et plusieurs autres dames se tiennent heureuses de la voir; j'ai vu une dame de pareille condition, qui n'osait même s'approcher d'elle. Je ne connais point d'âmes saintes, qui ne s'estiment heureuses d'apprendre de sa bouche les voies qu'elles doivent suivre pour aller à Dieu; il n'y a point d'hommes apostoliques, de missionnaires, qui n'aillent s'instruire auprès d'elle; et je n'en vois pas un qui n'en sorte extrêmement édifié. Le père Eudes, ce grand prédicateur, la merveille de notre siècle, est venu la consulter souvent; le père de Condren, général de l'Oratoire, l'avait vue et consultée pour lui-même. Made-

» moiselle Mance, que DIEU a suscité pour aller aider
 » à la fondation de l'église du Canada, n'a entrepris
 » ce dessein, qu'après avoir reçu l'approbation de cette
 » sainte femme, et ne l'a exécuté que par ses conseils,
 » et par déférence à ses lumières. C'est elle qui con-
 » seille et qui dirige M. du Condray, suscité visiblement
 » de DIEU pour les missions du Levant, et pour la défense
 » de l'Eglise contre les Turcs; elle l'avertit de tout ce
 » qu'il doit faire, et tout s'avance par ses avis avec un
 » succès merveilleux. C'est elle encore qui sert de guide
 » à l'homme que DIEU a choisi pour l'établissement de
 » l'église du Canada, M. le Royer de la Dauversière; quoi-
 » que ce grand serviteur de DIEU soit très-éclairé dans
 » les choses qui concernent sa mission, il regarde comme
 » une grâce signalée de converser avec elle, et de rece-
 » voir ses conseils sur les affaires les plus importantes
 » de ce pays. Ainsi en est-il de dom Jacques, Chartreux,
 » comparable par son zèle à Elie, et qui ose bien attaquer les
 » plus puissants du siècle, pour leur reprocher en face leurs
 » vices et leur orgueil; il se tient heureux de lui exposer
 » ses desseins, et les poursuit avec une nouvelle ardeur,
 » que cette sainte femme a le pouvoir d'exciter ou de
 » modérer par ses paroles. Un conseiller d'État suit
 » en tout ses conseils pour la cause de DIEU, et par
 » ses avis il a procuré de grands biens à l'Eglise. C'est à la
 » persuasion de cette sainte femme, que M. le Chancelier
 » travaille avec tant de zèle à l'extirpation de l'hérésie, au
 » soutien de l'Eglise, et la gloire de la religion. Je passe
 » sous silence non-seulement beaucoup d'ecclésiastiques
 » de la condition du père de Condren, et du père Endes,
 » mais des personnes de tout état; je parle des plus con-
 » sidérables de Paris: je les connais et je les vois, mais
 » leur réputation m'empêche de les nommer. Quand on
 » voit ces serviteurs de DIEU et ces hommes apostoliques,
 » que DIEU donne maintenant à l'Eglise de France, venir

(1) *Mém. aut.*
de M. Olier, t. II.
p. 48. 49. 50.
51. 57. 225. 224.
et alibi.

(2) *Mém. aut.*
de M. Olier, t. I, p.
155.

(3) *Ibid.* t. II.

(4) *Mém. aut.*
de M. Olier, t.
VI, p. 217. t. II.
p. 526. verso.

XX.

M. Olier est
l'un des hé-
ritiers de l'esprit
du père Con-
dren.

» consulter cette sainte âme et se faire comme un devoir
» de suivre ses avis , on croirait voir la très-sainte Vierge
» qui gouvernait autrefois l'Eglise , et conduisait tous les
» apôtres après l'Ascension du Sauveur (1). »

Cette sainte veuve , qui depuis long-temps demandait
à DIEU la réforme du clergé de France , et le renouvelle-
ment du faubourg Saint-Germain (2), était aussi destinée ,
par la Providence , à concourir à la formation de la com-
pagnie et du séminaire de Saint-Sulpice. « Lorsque du-
» rant mes peines , dit M. Olier , j'étais abandonné , dé-
» laissé et bafoué de tout le monde ; lorsque chacun me
» regardait comme un homme qui avait perdu l'esprit
» et un réprouvé , elle seule soutenait que je n'étais point
» ce qu'on prétendait ; elle et M. Picoté croyaient que
» j'appartenais à DIEU (3). » Mais après la retraite de
M. Olier à Vaugirard , et lorsqu'elle vit que DIEU avait
rendu à son serviteur ses anciens dons , et lui en avait
même communiqué de nouveaux , elle n'eut pas de repos ,
qu'elle n'eût enfin détrompé , à son sujet , les anciens com-
pagnons de ses missions. Elle alla trouver ces messieurs ,
les pria chacun de venir à Vaugirard pour conférer avec
lui , les assurant qu'ils seraient eux-mêmes frappés de le
voir et de l'entendre. « Et ce fut elle , dit M. Olier , qui
» acheva de les désabuser et de les délivrer de leurs
» préventions contre moi. Cette sainte âme travailla par
» ses prières , ses veilles , ses mortifications et une multi-
» tude de soins et d'autres peines , à nous rassembler enfin
» à Vaugirard , nous qui étions de pauvres errants , de
» pauvres aveugles , de pauvres brebis sans pasteur : et ,
» éclairée du dessein de DIEU sur nous , elle nous déclara
» sa volonté sainte dans les ouvertures que la Providence
» nous offrait (4). »

Pressés, en effet, par cette grande servante de DIEU,
et désirant connaître la vérité par eux-mêmes, plusieurs
de ces ecclésiastiques, qui avaient été témoins des humi-

liations de M. Olier, se rendirent à Vaugirard. En le voyant, en l'entendant parler, ils ne pouvaient revenir de leur surprise, ni croire à un tel changement. Souvent ils l'avaient vu demeurer comme muet, lorsqu'il voulait exhorter les peuples : et depuis quelques jours sa langue était tellement déliée, il expliquait les mystères de la foi avec un langage si sublime, il traitait les vérités de l'Évangile avec tant de dignité, d'onction et de force, qu'ils ne le reconnaissaient plus. Au rapport du père de Saint-Vincent, Dominicain, ils se disaient les uns aux autres : « O ! quel changement est celui-ci ! le doigt de Dieu est manifeste ; jamais homme n'a mieux parlé de nos saints mystères (1) ; » et ils demeuraient convaincus que l'esprit de Dieu leur parlait par sa bouche, comme autrefois par celle du père de Condren. Ceux surtout qui avaient joni plus longtemps des entretiens de ce saint personnage, étaient étrangement étonnés, croyant retrouver dans M. Olier ses lumières, ses maximes, sa sagesse, ses vertus, enfin un autre lui-même †. « Un de nos messieurs, qui avait été neuf ou dix ans avec le défunt père de Condren et avec M. Amelote son disciple, dit M. Olier, « fat vivement touché, ainsi que toute la compagnie, en m'entendant parler à un saint prêtre, qu'on m'avait adressé pour l'affermir dans sa vocation, et l'animer au service de notre maître ; jusque-là qu'il ne put s'empêcher de me dire à moi-même, comme l'avait prédit cette sainte veuve, qu'il avait été étonné et extrêmement touché de la beauté, de la grandeur et de la sainteté des

(1) *Vie de M. Olier, par le père de Saint-Vincent, dans l'Année Dominicaine*, 1^{re} partie de septembre, in-4^o, p. 422. *Remarques historiques*, t. III. p. 466. 467. — *Vie de M. Olier, par le père Giry*, partie 1^{re}, chap. XII. *Ibid.* p. 524, 525.

† Les pères de l'Oratoire en vinrent jusqu'à se persuader que M. Olier avait mis autrefois par écrit les pensées du père de Condren, et que le livre de l'*Introduction aux vertus chrétiennes*, qu'il publia dans la suite, était un simple recueil ou abrégé des entretiens de leur défunt général : tant cette unité de vues et d'esprit était frappante (1).

(1) Cloyssault, *Vies Ms.* t. I. p. 267. t. III. p. 287.

« choses que j'avais dites, et qui étaient tout-à-fait les
 « mêmes que celles que disait le père de Condren, qu'en-
 « fin je les expliquais mieux que M. Amelote. Cela me con-
 « fond quand j'y pense; car je suis un pauvre aveugle si
 « misérable, un ver de terre si chétif, que je m'étonne
 « d'oser paraître devant le monde, moi plongé si long-
 « temps dans l'aveuglement le plus ténébreux, et l'objet
 « de la risée et des mépris de tous ceux qui maintenant
 « m'écoutent avec étonnement, et admirent mes paroles.

(1) *Mem. aut.*
de M. Olier, t. II.
p. 152. 153. 154.
 — *Copie des Mé-*
moires aut. de M.
Olier, t. I. p. 79.
 80.

« Ils peuvent bien le faire; car moi-même j'en suis tout
 « étonné, sachant bien mon ignorance et ma stupidité, et
 « ayant été convaincu tant d'années, par la miséricorde de
 « DIEU, de mon propre aveuglement et de ma nullité en-
 « tière (1). Je n'ai plus de difficultés sur rien; je reçois, au
 « contraire, de nouvelles lumières sur des vérités dont je
 « n'avais jamais entendu parler. Elles sont si fondées et
 « appuyées si solidement, que les grands théologiens qui
 « sont auprès de nous, en sont eux-mêmes étonnés, et ne

(2) *Mémoires*
aut. de M. Olier,
t. II. p. 176.

« peuvent s'empêcher d'admirer comment ils ont pu les
 « ignorer jusqu'alors, malgré toute leur science (2). Je vois
 « maintenant s'accomplir la promesse que m'avait faite
 « le défunt père général que je serais un jour un des héri-
 « tiers de son esprit; je ne puis pas en douter: toutes les
 « choses que je lui ai ouï dire autrefois, et qu'alors je ne
 « pouvais concevoir, me sont expliquées maintenant avec
 « une netteté qui surpasse la clarté du soleil.

(3) *Copie des*
Mémoires de M.
Olier, t. III. p.
 208. 209.

« Depuis la mort de ce grand homme que j'ai tant ho-
 « noré (3), on entend mieux sa doctrine que de son vivant;
 « et la raison en est, qu'il a maintenant reçu dans le ciel le
 « don d'éclairer les esprits, ce qu'il n'avait pas avec tant de
 « plénitude durant sa vie. Notre-Seigneur, après sa mort
 « et sa résurrection, fit dans l'esprit de ses disciples ce
 « qu'il n'avait pas fait dans le temps de l'infirmité de la
 « chair, lorsqu'il n'usait pas de sa toute-puissance: de

(4) *Ibid.* pag.
 558. 559.

« même en est-il de ce grand serviteur de DIEU (4). Il

« semble que, dans la plupart de ses disciples, on voit
 « s'accomplir cette prophétie du Fils de Dieu aux siens,
 « de leur envoyer son Esprit, un second consolateur, qui
 « leur enseignerait toute vérité, leur suggérerait tout ce
 « qu'ils auraient entendu autrefois, leur expliquerait ce
 « qu'ils n'auraient pas pu comprendre, et leur donnerait
 « même la *science de la voie*. Car, depuis la mort de ce
 « saint homme, tous ses disciples sont allés prêcher la
 « plupart en divers lieux du royaume, avec grande
 « vertu, et grande efficacité; et l'on a vu en plusieurs
 « endroits une ferveur admirable parmi les prêtres qui
 « avaient été sous sa conduite, et des fruits excellents
 « de sanctification » (1). »

Le succès inespéré du nouvel établissement pouvait passer encore pour une marque manifeste de l'approbation divine. C'était l'impression qu'éprouvaient tous ceux qui allaient visiter les solitaires de Vaugirard. « Voyant avec
 « quel succès admirable, écrivait M. Olier, les démarches
 « de conséquence pour la compagnie réussissent par mon
 « ministère; voyant même que celui de nos messieurs qui
 « portait autrefois la parole, pendant que je demeurais
 « muet, ne veut plus parler maintenant, partout où je
 « me trouve, et que Dieu me met en bouche la force et la
 « grâce pour persuader tout ce qu'on désire, ils sont tous
 « étonnés, et comme forcés de confesser que *Dieu est*
 « *ici* (2). Je vois s'accomplir chaque jour la promesse que
 « Notre-Seigneur m'a faite dans ma retraite : Tous mes in-
 « térêts sont les tiens, et tous tes intérêts sont les miens :
 « *Omnia mea tua sunt, et tua mea sunt* (3). Sitôt que
 « nous avons le désir d'une chose, elle nous arrive. Il y a
 « trois semaines qu'étant assemblés pour conférer des be-
 « soins de la communauté, au moment même où je parlais
 « de la nécessité que j'avais d'un homme d'affaires, on
 « frappe à la porte : c'était un homme très-intelligent dans
 « les affaires, et grand serviteur de Dieu, qui venait s'of-

* NOTE 15.

(1) *Mémoires*
ant. de M. Olier,
p. 559.

XXI.

DIEU bénit
 visiblement l'é-
 tablissement de
 Vaugirard.

(2) *Mémoires*
ant. de M. Olier,
t. 1. p. 255.

(3) *Ibid.* t. 1.
 p. 207.

(1) *Vie de M. Olier, par M. de Bretouilliers, t. II, p. 49.*

(2) *Mémoires aut. de M. Olier, t. I, p. 252.*

» frir à moi pour me servir en tout ce que je pourrais dé-
 » sirer. Et il est à remarquer, qu'encore que depuis long-
 » temps j'eusse besoin de cet homme, il ne m'était pour-
 » tant jamais arrivé que ce jour-là d'en parler. J'avoue
 » que jamais, en ma vie, je ne fus ni plus confus, ni plus sur-
 » pris de la bonté de Dieu que dans ce moment : ce qui
 » me fit verser des larmes, et me porta à m'acécantir de-
 » vant cette divine bonté (1). Il me suffit de souhaiter
 » quelque chose, et elle nous arrive aussitôt, sans que je le
 » demande † (2). Je vois bien maintenant se réaliser la vue
 » dont je fus favorisé dans ma retraite : lorsque Dieu le
 » Père m'apparut, nous portant dans ses bras comme de
 » petits enfants, et qu'il me faisait prononcer ces paroles
 » de l'Ecriture : *Qui regis Israël, intende, qui deducis*
 » *velut ovem Joseph* ; paroles qu'il a en effet justifiées
 » avec tant de bonté, que jamais père au monde, quel qu'il
 » puisse être, ne saurait secourir ses enfants, ni leur pré-
 » ter la main avec une plus tendre sollicitude. Il supplée à
 » nos besoins avec d'autant plus d'abondance, que sa sa-
 » gesse, sa puissance et son amour surpassent toutes nos
 » industries. Depuis qu'il m'a enseigné ce divin abandon,
 » tout a travaillé pour moi ; et il semble qu'il craigne
 » même que quelque chose ne me manque, tant il est pré-
 » venant à mon égard ! Les services que les hommes me
 » rendent maintenant, ne leur sont jamais à charge. Tou-
 » jours ils sont accompagnés d'une grande charité, et ils
 » me sont prodigués avec la satisfaction de tous. Ceux qui
 » autrefois paraissaient être plus retenus à mon égard,

† « Fen mon père, qui était fort entendu dans les affaires, nous
 » avait laissé sur les bras un interminable procès. Mes parties,
 » malgré une lettre que je leur avais écrite, refusaient toute voie
 » d'accommodement ; et voilà qu'hier elles sont venues me donner
 » gain de cause, me priant avec instance de ne point plaider, et
 » m'offrant tout ce que je pouvais souhaiter d'elles (1). »

(1) *Mémoires aut. de M. Olier, t. I, p. 576.*

ne je pourrais dé-
 e que depuis long-
 il ne m'était poar-
 en parler. J'avoue
 onfus, ni plus sur-
 e moment : ce qui
 a à m'anéantir de-
 uffit de souhaiter
 itôt, sans que je le
 t se réaliser la vue
 : lorsque Dieu le
 es bras comme de
 noncer ces paroles
nde, qui deducis
 en effet justifiées
 a monde, quel qu'il
 sants, ni leur pré-
 titude. Il supplée à
 ndance, que sa sa-
 passent toutes nos
 ce divin abandon,
 mble qu'il craigne
 que, tant il est pré-
 e les hommes me
 ais à charge. Tou-
 nde charité, et ils
 n de tous. Ceux qui
 nus à mon égard,

ans les affaires, nous
 procès. Mes parties,
 refusaient toute voie
 ont venues me donner
 e ne point plaider, et
 lles (1). »

» m'offrent d'eux-mêmes toutes les commodités qui me
 » sont nécessaires. La bonté de Dieu me préparait d'une
 » manière cachée à cette conduite, lorsqu'elle retirait de
 » moi tout le monde, et me soustrayait tout appui, ven-
 » tant m'obliger par-là à ne me confier qu'en lui seul (1). »

(1) *Mémoires*
aut. de M. Olier,
t. I. p. 207.

Cinq ou six jours après l'arrivée de ces Messieurs à
 Vaugirard, M. Copin, qui en était curé, les pria de pren-
 dre le soin de sa cure, jusqu'à son retour de Paris, où il
 croyait ne demeurer que quinze jours : ils l'acceptèrent ;
 mais il resta neuf mois sans revenir. Cette circonstance
 leur donna bientôt sujet d'adorer la bonté de Dieu,
 qui voulut les faire passer par cet emploi, pour les in-
 struire des devoirs des curés et des vicaires, et leur don-
 ner le moyen d'exercer les ecclésiastiques qu'ils ne tardè-
 rent pas à recevoir. Ils n'admirent pas moins les atten-
 tions de cette paternelle providence à leur procurer aussi
 le logement nécessaire à leur communauté. Il y avait tout
 près de l'église une assez grande maison, avec un jardin
 spacieux, entouré de murailles nouvellement construites.
 Ayant appris que celui qui la tenait à louage † n'y venait
 jamais, ils lui proposèrent de les subroger à sa place. Il
 s'en défendit, et les obligea de l'habiter toute meublée, les
 priant seulement de permettre qu'il y vint quelquefois
 pour dire son chapelet dans les allées du jardin. Cette mai-
 son appartenait à M. de Rochefort (2), homme d'une
 grande piété, et qui demeurait dans le diocèse d'Auch *.
 Comme elle était très-propre au dessein des nouveaux
 solitaires, ils lui firent proposer de la leur vendre. Il ré-
 pondit d'abord qu'il n'y consentirait pas, et qu'il les priait
 de l'accepter en don. Mais voyant que ces Messieurs re-
 fusaient absolument son présent, il voulut alors la leur
 vendre, uniquement pour les en faire jouir. Car il leur

(2) *Mémoires*
de M. du Ferrier,
p. 154. 155. —
Vies Ms. de
Grandet, t. I. p.
150. note. p. 155.

* NOTE 14.

† Ce locataire se nommait *Arnoulphini*. Voyez *Essai sur l'influence*
de la religion en France pendant le XVII^e siècle. t. I. p. 316.

(1) *Archives du Royaume. Sect. domaniale, cart. 5. 7016. c. 1. n. 8.*

céda, pour la somme de deux mille écus, cette maison, en y joignant encore une métairie dont les dépenses seules valaient autant (1); enfin lorsqu'ils en comptèrent le prix, il refusa de le prendre; et comme son intention était de leur donner cette somme en mourant, il les pria de la garder sans intérêt.

Considérant ces marques de la protection divine, « il semble, disait M. Olier, que tout soit fait pour ceux que DIEU veut favoriser de ses soins (2): il prévient même

(2) *Mémoires aut. de M. Olier, t. 1. p. 207.*

« tous nos desseins, et nous fournit plus que nous n'osions souhaiter, nous ayant donné lui-même église, maison, serviteurs, approbation des supérieurs, en un mot, tout ce que nous pouvions désirer (3). C'est lui qui a formé cette compagnie, c'est lui qui la conserve, c'est lui qui l'éclaire, lui qui, dans la complaisance qu'il a pour elle, lui procure mille soutiens qu'elle ne cherche point, n'attendant rien que de sa main, et ne voulant connaître

(3) *Ibid. t. II. p. 511.*

« aucun auteur de cet ouvrage, que lui seul. DIEU a fondé cette maison: *Et ipse fundavit eam Altissimus* (4). »

XXII.
Le cardinal de Richelieu veut attirer les solitaires à Rueil; ils le remercient.

Dès son arrivée à Vaugirard, M. Olier donna à toute la capitale un exemple rare de cette entière confiance en DIEU. Le cardinal de Richelieu eut bientôt appris le but du nouvel établissement, et les noms de ces ecclésiastiques, dont il connaissait le mérite et la naissance. Dans les entretiens qu'il avait eus avec le père de Condren, quelques années auparavant, pour savoir de lui quels étaient les sujets les plus dignes de l'épiscopat, cet homme de DIEU, comme on l'a déjà vu, lui en avait nommé quelques-uns, en ajoutant qu'il en connaissait d'autres très-capables, dont il n'osait lui faire mention, Notre-Seigneur voulant se servir d'eux pour un grand dessein. Dès que la nouvelle de l'établissement formé à Vaugirard parvint aux oreilles de ce ministre, il jugea aussitôt, par sa grande pénétration, que ces ecclésiastiques étaient ceux dont le père de Condren

lui av
et co
d'évé
s'en s
suite
duch
part
rite,
traite
établi
logés
leurs
prom
et m
Une
du c
M. C
sanct
fonde
regar
mém
desse
pui e
de re
giran
ficile
pagn
très-
stan
lieu
et ca

†
Royal
circo

lui avait parlé, sans vouloir les désigner personnellement ; et comme il méditait alors l'établissement d'un séminaire d'évêques, il résolut de les avoir auprès de lui, afin de s'en servir pour former cette maison, et les placer dans la suite selon ses vues. Dans ce dessein, il donna ordre à la duchesse d'Aiguillon, sa nièce, d'aller les trouver de sa part ; de leur témoigner l'estime qu'il faisait de leur mérite, d'ajouter qu'il était extrêmement édifié de leur retraite, mais qu'il voulait être pour quelque chose dans leur établissement ; et que sachant combien ils étaient mal logés, il leur offrait son château de Ruel (1) pour y faire leurs exercices, dans la solitude, et avec une entière liberté ; promettant d'appuyer leurs desseins de tout son crédit, et même de l'autorité du Roi, qui leur était assurée †. Une proposition aussi généreuse était digne de la religion du cardinal et de sa grandeur d'âme. Elle fut reçue de M. Olier et de ses compagnons avec autant de reconnaissance que de respect. S'ils eussent été moins jaloux de fonder leur établissement sur Dieu seul, ils auraient pu regarder la démarche du cardinal comme une occasion ménagée par la Providence pour assurer le succès de ce dessein ; mais ne voulant reconnaître que Dieu pour appui et pour fondateur, ils prièrent la duchesse d'Aiguillon de représenter au cardinal, qu'étant venus se fixer à Vaugirard pour y vivre dans la solitude, il leur serait bien difficile de suivre leur attrait dans la maison et dans la compagnie d'un premier ministre, et qu'ils suppliaient très-humblement Son Eminence, avec toutes les instances dont ils étaient capables, de les laisser dans le lieu qu'ils occupaient, précisément parce qu'il était pauvre et caché (2).

(1) *Histoire du diocèse de Paris, par Lebeuf, t. VII. Paroisse de Ruel, p. 160 et suiv.*

(2) *Mémoire de M. Baudrand, p. 16. 17.*

† L'auteur des *Vies des quatre évêques engagés dans la cause de Port-Royal* (1), en rapportant ce fait, en a tellement altéré toutes les circonstances, qu'il est impossible de le reconnaître.

(1) t. II. p. 119. 120.

XXIII.

M. de Quaylus, M. de Poussé, M. Hurtevent et d'autres, viennent grossir la communauté de Vaugirard.

NOTE 13.

(1) *Vie de M. Bourdoise*, Ms. in-4^o. — *Vie du même*, Ms. in-folio. liv. IV. ch. IV. — *Vie de M. Olier*, par le père Giry, partie 1^{re}, chap. XII.

(2) *Mémoires de M. Baudraut*, p. 17.

(3) *Mémoires de M. du Ferrier*, pag. 153.

(4) *Mémoire de M. Baudraut*, p. 48.

Cette réponse, loin d'offenser le cardinal et de lui déplaire, ne fit qu'augmenter son estime et sa vénération pour ces ecclésiastiques *, et surtout pour M. Olier. Elle leur attira même l'admiration de toute la cour, et engagea plusieurs jeunes ecclésiastiques de mérite à se joindre à eux, pour se former aux vertus apostoliques (1). M. Louis Henri de Pardaillan de Gondrin, alors âgé de vingt-deux ans, et qui fut nommé, deux ans après, à la coadjutorerie de Sens (2), et M. Gabriel de Thubières de Quaylus, abbé du Loc-Dieu, furent les premiers seminaristes reçus à Vaugirard (3). L'exemple de M. de Gondrin y attira bientôt un sujet du plus haut mérite, M. Antoine Raguier de Poussé, dont nous aurons occasion de parler plusieurs fois. Il connaissait particulièrement M. de Gondrin, qui, de Vaugirard, allait le visiter à la Place-Royale, où il demeurait. Tout ce qu'il entendit raconter à M. de Gondrin, des lumières et de la sainteté de M. Olier, lui inspira le désir de le connaître; l'y vint en effet à Vaugirard, et dès qu'il eut parlé à l'homme de DIEU, il lui demanda instamment d'être reçu au nombre de ses disciples. M. Hurtevent, mort supérieur du séminaire de Saint-Frédée de Lyon, M. de Cambiac, frère de M. du Ferrier, et plusieurs autres, vinrent peu après grossir la communauté naissante (4).

« Nous désirions, dit M. Olier, une personne qui devait
 » être utile, et était même nécessaire à la compagnie, d'a-
 » près le bon plaisir et l'ordre du grand DIEU, qui m'avaient
 » été manifestés. C'était un très-habile théologien. Il arriva
 » que, retournant de Paris avec M. de Foix, nous le ren-
 » contrâmes qui revenait de la maison, où il était allé pour
 » nous voir. Alors je m'éloignai un peu, pour laisser la pa-
 » role à M. de Foix, mon supérieur, ne me jugeant pas
 » digne de parler avec ce théologien, dont la capacité et
 » la science me surpassent extrêmement. Mais M. de Foix
 » me pressa, et me força de m'approcher et de lui parler.
 » Alors, par obéissance et contre mon gré, je commence à

nal et de lui dé-
 a vénération pour
 . Olier. Elle leur
 , et engagea plu-
 se joindre à eux ,
 s (1). M. Louis
 gé de vingt-deux
 a coadjutorerie de
 Quaylus, abbé du
 es reçus à Vaugi-
 attira bientôt un
 agnier de Poussé,
 plusieurs fois. Il
 rin, qui, de Vaugi-
 il demeurerait. Tout
 rin, des lumières
 le désir de le con-
 s qu'il eut parlé à
 nement d'être reçu
 nt, mort supérieur
 , M. de Cambiac,
 , vinrent peu après
 ersonne qui devait
 a compagnie, d'a-
 DIEU, qui m'avaient
 éologien. Il arriva
 Foix , nous l'en-
 où il était allé pour
 pour laisser la pa-
 e me jugeant pas
 dont la capacité et
 . Mais M. de Foix
 er et de lui parler.
 ré, je commence à

» parler petit à petit , ou plutôt je m'abandonne à l'esprit
 » de mon maître , pour qu'il me fasse parler selon son
 » bon plaisir. Il me mit dans l'esprit des choses si bonnes,
 » si saintes et si fortes, que cet homme en fut extraordinaie-
 » rement touché. M. de Foix était également étonné des
 » choses que produisait mon ignorance. J'en étais moi-
 » même tout surpris ; et je ne doute pas que ce théologien,
 » qui, huit ou dix jours après , en témoignait encore sa
 » surprise, n'en attribuât la cause à celui-là seul qui peut
 » rendre la parole aux muets. C'est cet Esprit divin qui se
 » cache ainsi dans ce qu'il y a de plus abject , pour montrer
 » que la créature n'a point de part à ses œuvres , puis-
 » qu'il les opère par des instruments si inhabiles et si mé-
 » prisables. Il se plaît à manifester quelque temps leur im-
 » puissance , pour faire voir que les effets qui viennent
 » ensuite, procèdent d'une autre cause, qui est lui seul. Et
 » c'est ainsi qu'il a attiré dans notre compagnie cet homme,
 » qui enseigne la philosophie et la théologie depuis nombre
 » d'années , et que pour suivre l'ordre que DIEU nous avait
 » donné , nous désirions beaucoup d'y recevoir (1). »

(1) *Mém. aut.*
de M. Olier. t.
1. p. 253. 254.

Vers le même temps , la bonté de DIEU attira par les
 mêmes moyens , à Vaugirard , un ecclésiastique qui ne fut
 pas moins utile à la compagnie que le précédent. Quoique
 moins habile que celui-ci dans les sciences ecclésiastiques ,
 il était très-versé dans la connaissance de l'Écriture sainte,
 l'intelligence et la pratique des cérémonies , du chant ec-
 clésiastique , de l'administration des sacrements , et de
 tous les détails du saint ministère : ce fut M. de Bassan-
 court, dont nous avons déjà parlé, et que l'auteur de la Vie
 du père de Condren met au nombre des prêtres les plus ac-
 complis de ce siècle (2). Après avoir abandonné l'établis-
 sement de Chartres , il avait suivi M. Amelote dans la mis-
 sion de Normandie , et, de retour à Paris, il s'empressa
 d'aller visiter ses amis à Vaugirard (3). Comme il était
 d'une humeur fort enjouée, il leur demanda, avec sa gaieté

XXIV.
 M. de Bas-
 sancourt entre
 dans la nouvel-
 le communau-
 té.

(2) *Vie du père*
de Condren ,
édition de 1657.
chap. XXIV. 2. n.
 10.

(3) *Mémoires*
de M. du Ferrier,
 p. 155.

ordinaire, ce qu'ils se proposaient donc d'entreprendre sur ce nouveau théâtre, et si c'était à Vaugirard qu'ils prétendaient réformer le clergé de France. Cet entretien sembla n'être d'abord qu'une agréable et innocente récréation. Mais dès qu'il eut entendu parler M. Olier, ne doutant plus alors que leur réunion ne fût l'ouvrage de Dieu, il se sentit pressé de se joindre lui-même à eux, pour concourir de concert au même dessein (1). « Nous avons besoin de » lui, dit M. Olier, ou au moins nous le souhaitons fort : » car nous n'avons besoin que de Dieu, qui fera plutôt de » nouvelles créatures, que de laisser manquer son œuvre. » Il nous semblait néanmoins impossible de le voir se réunir à nous, à cause de ses liaisons avec un autre, que nous » ne devions pas recevoir dans notre compagnie, et dont il » semblait qu'il ne pût se séparer jamais. Lors donc qu'il » fut venu pour nous voir, notre maître me fit parler avec » tant d'efficacité, qu'il fût contraint d'avouer *que Dieu était* » *avec nous*, et qu'il se résolut de devenir l'un des » nôtres (2). » M. de Bassancourt quittant en effet l'air d'enjouement qu'il avait pris d'abord : « Messieurs, leur » dit-il, je suis convaincu que je trouverai plus sûrement » Notre-Seigneur dans votre maison, que dans celle de ma » mère ; non, ce n'est pas au milieu de leurs proches que » les ecclésiastiques peuvent recevoir son esprit. Mon parti » est donc pris de vous demander une cellule, et de vivre » avec vous. » Comme il apercevait un colombier à l'extrémité de la maison, où il savait que tout était rempli, il pria qu'en le laissât le maître d'en faire son appartement. « Vous le prendrez comme il vous plaira, ajouta-t-il ; mais » je vous déclare que je ne retourne plus chez ma mère, et, » dès ce soir, je prétends que vous me donniez un lit dans » votre maison. » Une déclaration si franche et si ingénue plut extrêmement aux nouveaux solitaires. Ils s'assemblèrent pour un moment afin d'en conférer entre eux ; et la conclusion fut, qu'il était leur ami, leur frère, et qu'il de-

(1) *Mémoires*
de M. Baudrand,
p. 14. 15.

(2) *Mémoires*
aut. de M. Olier,
t. I. p. 253.

d'entreprendre
Vaugirard qu'ils pré-
entretien sembla
ente récréation.
ier, ne doutant
ge de DIEU, il se
k, pour concourir
avons besoin de
souhaitions fort :
qui fera plutôt de
quer son œuvre.
de le voir se réu-
un autre, que nous
pagnie, et dont il
s. Lors donc qu'il
me fit parler avec
er que *Dieu était*
devenir l'un des
tant en effet l'air
Messieurs, leur
erai plus sûrement
e dans celle de ma
leurs proches que
u esprit. Mon parti
ellule, et de vivre
a colombier à l'ex-
out était rempli, il
e son appartement.
, ajouta-t-il; mais
chez ma mère, et,
donniez un lit dans
anche et si ingénue
es. Ils s'assemblè-
r entre eux; et la
r frère, et qu'il de-

mandait les choses de trop bonne grâce pour être re-
fusé (1).

(1) *Mémoire de*
M. Baudrand, p.
15. 16.

L'entrée de M. de Bassancourt dans la communauté
eut beaucoup d'éclat à Paris, où sa famille jouissait d'une
grande considération, et ne fit guère moins de bruit que
les longues instances de M. Amelote pour y être reçu
lui-même. Après la mission de Normandie, M. Amelote
voulut visiter à son tour les solitaires de Vaugirard; et,
convaincu que leur société était l'ouvrage de DIEU, il les
supplia de le recevoir, non plus comme leur supérieur,
mais comme leur simple confrère. Sa réception devait
offrir des difficultés. On peut se rappeler que l'année
précédente, d'après un entretien avec la sœur du père
de Condren, religieuse Carmélite à Chartres, M. du Ferrier
demeura convaincu que M. Amelote, à qui le père de
Condren n'avait jamais parlé de l'œuvre du séminaire,
n'était point appelé de DIEU à y travailler; et que
M. Meyster avait déclaré la même chose à ses amis et
aux Oratoriens de la maison de Saint-Magloire (2). Quoi-
qu'il dût leur en coûter pour exclusion de leur compagnie
un ami si vertueux, ils ne purent se déterminer à l'y ad-
mettre, et répondirent à M. Amelote qu'ils ne le croyaient
point appelé à concourir avec eux au même dessein.
Loin d'être arrêté par ce refus, il revint une multitude
de fois à la charge, et pressa instamment M. Olier, que
la compagnie nomma bientôt supérieur. Personne n'é-
tait plus cher au serviteur de DIEU, que ce digne ecclé-
siastique, dont il connaissait l'érudition, la sagesse et la
vertu; et ce qui l'attachait à lui plus fortement, était
l'opinion qu'il en avait conçue depuis l'apparition du père
de Condren que nous avons rapportée, et dans laquelle
ce saint homme lui avait dit qu'il le laissait héritier de
son esprit ainsi que deux autres, dont l'un était M. Ame-
lote. Dès ce moment, M. Olier avait regardé cet ami
comme destiné par la Providence à être l'une des pier-

XXV.
M. Amelote
lui-même de-
mande à être
reçu.

(2) *Mémoires*
de M. du Ferrier,
p. 156. 141.

res fondamentales du nouvel édifice, et il avait persévéré dans cette opinion, jusqu'à ce que, pendant sa retraite, avant l'établissement de Vaugirard, il connut que Dieu avait sur lui d'autres desseins : car comme il offrait à Notre-Seigneur les sujets qui pourraient composer la nouvelle société, et qu'entre autres il lui présentait celui-ci ; une voix intérieure lui fit entendre ces paroles : *Il me servira dans un autre lieu pour ma gloire*. Quelque étroite que fût sa liaison avec M. Amelote, ces paroles devinrent pour lui une loi inviolable ; et, malgré les sollicitations pressantes qu'on employa long-temps, il demeura toujours ferme à l'exclure de la compagnie. M. de Bassancourt usa de toute sorte de moyens pour l'y faire recevoir.

(1) *Vie Ms. de M. Olier, par M. Leschassier*, p. 32.

Il offrit même dans la suite quatre mille livres (1) de rente perpétuelle au séminaire. Madame de Brienne, femme du ministre d'État, et pénitente de M. Amelote, sollicita la même grâce pendant trois ans, jusqu'à employer dans sa cause le crédit et l'autorité de la Reine régente. Tout fut inutile : M. Olier aima mieux s'exposer à toute sorte de reproches et de disgrâces, que d'être infidèle à la voix de Dieu. En éloignant un sujet d'un si rare mérite, il devait s'attendre à passer pour le plus bizarre des hommes ; ce qui ne tarda point à arriver. On l'accusa même de vouloir écarter son ancien ami, pour n'avoir point en lui, disait-on, un rival qui eût pu lui disputer la supériorité du nouveau séminaire. L'homme de Dieu laissa dire, et regarda tous ces propos comme une récompense du sacrifice qu'il avait fait au Seigneur en se privant d'un tel ami. Ce qui est plus admirable encore, au mérite de ce généreux dépouillement, il ajouta celui du secret le plus impénétrable sur le motif de sa conduite ; car jamais il ne voulut le découvrir qu'à son directeur, parce qu'il aurait été contraint de découvrir aussi les communications dont Notre-Seigneur l'avait favorisé dans cette circonstance. On ne le connut qu'après sa mort,

2. il avait persé-
pendant sa re-
il connut que
comme il offrait
nt composer la
i présentait ce-
re ces paroles :
gloire. Quelque
ote, ces paroles
algré les sollicita-
ps, il demeura
e. M. de Bassan-
y faire recevoir.
res (1) de rente
ienne, femme du
elote, sollicita la
a employer dans
ine régente. Tout
ser à toute sorte
re infidèle à la
n si rare mérite,
plus bizarre des
ver. On l'accusa
ni, pour n'avoir
t pu lui disputer
l'homme de DIEU
s comme une ré-
a Seigneur en se
mirable encore,
ut, il ajouta celui
if de sa conduite ;
à son directeur,
couvrir aussi les
vait favorisé dans
u'après sa mort,

par la lecture de ses écrits, où il rendait compte de son in-
térieur au père Bataille, son directeur. Les paroles de
Notre-Seigneur, qui dirigèrent sa conduite dans tout le
cours de cette affaire, se sont parfaitement vérifiées. L'œu-
vre à laquelle Dieu appelait M. Amelote, pour servir à
sa gloire, était la congrégation de l'Oratoire (1), où il
entra huit ans après ; et où, par ses talents, son zèle
et sa patience, il contribua plus que personne à mainte-
nir la foi de l'Eglise, contre la contagion des nouvelles
erreurs qui avait gagné la plus grande partie de ce
corps *.

Après M. de Bassancourt, un autre ecclésiastique, re-
commandable par sa vertu, ses talents et sa naissance, vi-
vint grossir la petite société. Ce fut M. Houmain, fils du
lieutenant criminel d'Orléans, et appelé M. de Sainte-
Marie à cause d'un prieuré de ce nom qu'il possédait. Né
avec une constitution extrêmement débile, il avait été
accoutumé à une vie si délicate, qu'avant de se joindre à
M. Olier pour les missions, il croyait ne pouvoir souffrir
la moindre incommodité du froid ni du serein. « Sa
» chambre, dit M. du Ferrier, était alors natée, tapissée,
» et garnie de double chassis de toile et de papier; quoiqu'il
» voulût se joindre à nous, nous ne comptâmes pas sur lui.
» Mais quand il vit que nous travaillions aux missions,
» encouragé alors par le mouvement de Dieu, et quittant
» sa vie molle, il vint nous trouver, coucha par terre comme
» les autres, et se désabusa de sa délicatesse pour toujours;
» donnant ce bon exemple aux jeunes ecclésiastiques du
» séminaire, afin qu'ils cherchassent en Dieu les moyens
» de fortifier leur santé (2). » Il avait été témoin des hu-
miliations de M. Olier, pendant tout le temps de ses
épreuves; et, dès qu'il l'eut entendu à Vaugirard, il fut si
touché de ses paroles, qu'il ne voulut plus se séparer
de lui.

L'empressement de ces ecclésiastiques à se joindre à

(1) *Mémoires
sur la Vie de M.
Olier, par M.
Baudrand, pag.
11. 12. 13.*

* NOTE 16.

XXVI.
M. Houmain
vient se joindre
aux solitaires
de Vaugirard.

(2) *Mémoire de
M. du Ferrier,
p. 281.*

XXVII.
DIEU révèle
à M. Olier les
secrets des
cœurs de ses
disciples.

M. Olier, et surtout les instances de M. Amelote durant trois ans, montrent d'une manière invincible le changement extraordinaire qui s'était fait dans le serviteur de Dieu depuis ses grandes épreuves. La sagesse divine, qui avait ménagé ce moyen pour lui attacher plus étroitement

(1) *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. I. p. 593.*

les sujets qui devaient composer la société naissante, lui accorda encore le don de pénétrer les secrets les plus intimes des cœurs (1) : grâce qui les remplissait en effet de la plus religieuse vénération pour sa personne. L'un d'eux, éprouvé par des peines intérieures, avait formé le dessein d'abandonner l'établissement de Vaugirard pour entrer dans une autre société. Il pria M. Olier de lui faire connaître ses défauts, et, à l'instant, Dieu éclaira son serviteur avec tant de netteté, qu'il voyait les pensées secrètes de cet ecclésiastique, bien plus distinctement que si elles avaient été écrites devant ses yeux ; c'est son expression. « Je me sentis porté, dit-il, à lui faire connaître ce » que Dieu me montrait de son intérieur ; et je le fis avec » tant de justesse, que tout hors de lui-même, et tout ému » de ce qu'il venait d'entendre, il fut comme obligé » d'aller le confesser aux autres, publiant que je lui avais » découvert ses vérités les plus cachées. La même chose » m'est encore arrivée quelquefois à l'égard de cet ecclésiastique, qui est souvent prévenu contre nous et contre » notre dessein. Notre-Seigneur me montrait, il y a peu de » temps, que malgré toutes les suggestions contraires, il » le tenait lié à nous, contre son inclination, en sorte » qu'il se trouvait comme forcé, malgré lui, d'abandonner » les personnes de grande considération qui lui conseillaient de nous quitter (2). »

(2) *Ibid. pag. 496. — Mémoires autog. de M. Olier, t. II. p. 177, 178.*

(3) *Ibid. t. I. p. 164.*

« Je me souviens (3) que, dernièrement, au sortir de » l'action de grâces, je rencontrai deux de nos jeunes » messieurs, dont l'on a désiré me donner la conduite, et » je sentis intérieurement que Dieu me donnait facilité et » ouverture pour leur parler ; mais je comprenais bien que

Amelote durant
 tible le change-
 le serviteur de
 esse divine, qui
 plus étroitement
 é naissante, lui
 rets les plus in-
 mplissait en effet
 personne. L'un
 s, avait formé le
 Vaugirard pour
 Olier de lui faire
 éclaira son ser-
 s pensées secrè-
 inctement que si
 c'est son expres-
 ire connaître ce
 ; et je le fis avec
 ème, et tout ému
 t comme obligé
 t que je lui avais
 La même chose
 ard de cet ecclé-
 re nous et contre
 rait, il y a pen de
 ous contraires, il
 nation, en sorte
 i, d'abandonner
 qui lui conseil-

• ce n'était pas moi qui formais ces paroles, je ne faisais
 • que me prêter... Pendant ce temps, nous étions tous trois
 • également recueillis en DIEU, et la même onction péné-
 • trait et remplissait nos âmes. Disant à l'un de nos
 • messieurs, que nous étions appelés à être des hosties
 • vivantes à la gloire de DIEU, je lui découvrais l'état
 • d'hostie, j'étais tout hors de moi; il se sentait lui-même
 • tout enflammé de l'amour divin, et ne revenait pas de son
 • étonnement. Lundi dernier, je me sentais porté à par-
 • ler, je ne sais sur quel sujet; et, dans ce moment, je ne
 • savais pourquoi je parlais de la sorte; quelques heures
 • après, un de nos messieurs vint me dire : Hélas ! j'avais
 • bien besoin de ce que vous avez dit tantôt. Hier la même
 • chose m'arriva avec un autre de nos messieurs, qui me
 • consultait sur une matière très-difficile; j'admirai son
 • humilité : car il est infiniment plus sage, plus savant, et
 • plus avisé que moi; et alors même, Notre-Seigneur me
 • montra plus clairement que le jour ce qu'il me demandait.
 • Maintenant je reçois fréquemment de ces sortes de
 • grâces; mais c'est à la considération des personnes qui
 • m'interrogent. DIEU m'éclaire par compassion pour
 • elles, je le vois bien sensiblement. Dès qu'on ouvre la
 • bouche pour me consulter, avant même de savoir
 • ce qu'on me demande, DIEU me donne, en faveur
 • de ces âmes, les lumières qu'elles désirent. Cependant
 • notre bon maître, pour m'humilier, et me faire connaître
 • que la sagesse et l'intelligence ne sont point en moi,
 • encore moins à moi et de moi, mais que tout est à lui et
 • en lui, me laisse quelque temps dans l'aveuglement et
 • dans l'ignorance de ce qu'on me demande; puis, dans un
 • instant, sa bonté me le fait connaître. Je le sens tous les
 • jours, soit dans les confessions, soit dans les entretiens
 • particuliers. J'y éprouve une différente pureté de lu-
 • mière, selon la diversité des sujets qui se présentent,
 • Je leur réponds conformément à leurs besoins, sans au-

(1) *Mém. aut. de M. Olier*, t. I, p. 178, 179. — *Vie de M. Olier*, par M. de Bretonvilliers, t. I, p. 596, 597.

XXVIII.

M. Olier est éclairé de DIEU dans ses prédications.

(2) *Mémoires de M. Baudrant*, p. 14

tre préparation que de renoncer à mon propre esprit, attendant ce qu'il plaira à Dieu de me donner, pour le service de ses enfants (1). »

C'était la même abondance de lumière, les mêmes grâces, la même onction, lorsque M. Olier annonçait la parole de Dieu au peuple de Vaugirard (2), qui accourait toujours en foule pour l'entendre. « La veille du jour de l'Incarnation, 24 mars 1642, on m'envoya dire, écrit-il, d'aller exhorter le peuple pour qu'il se préparât à la fête, et communiquât dignement. Aussitôt je me rendis à l'église, quoique sans aucune lumière dans l'esprit, et Dieu prit plaisir à me faire expérimenter mon ignorance naturelle et ma faiblesse. Car je ne pouvais rien trouver à dire. Vous même, ô mon Dieu! avez voulu me faire oublier tout ce que j'avais appris autrefois par mon étude et mon propre travail, afin de me tout donner par grâce une seconde fois, et de ne me laisser rien qui ne fût de vous. Deux fois je fus sur le point de dire à celui qui m'avait envoyé chercher, que je n'avais aucune pensée dans l'esprit. Mais comme je suis accoutumé à sentir de la sorte mon impuissance, je m'abandonnai tout de nouveau à l'esprit qui éclaire les aveugles et fait parler les muets. Aussitôt la lumière de Dieu m'éclaira, et je remarquais encore davantage le secours de l'Esprit divin, par l'efficacité et la puissance des paroles, qu'il me faisait proférer, et qui touchaient vivement tous les auditeurs et me touchaient aussi moi-même: tellement que, sans me mettre en peine d'autre chose, je rendais ce qui m'était donné; et je continuai de la sorte pour Jésus et Marie. Le succès fut tel, que tout le peuple, ému et touché, vint le lendemain en foule pour se confesser et communier; et nous ne pûmes achever de l'entendre qu'à une heure ou deux après midi. Il parut si affectonné, que, depuis cinq ou six heures, ce bon peuple ne quitta point l'église qui ne désemplit pas. Je dirai aussi,

» en passant, ce qui m'arriva dimanche dernier. Pendant
 » la prédication, et lorsque j'étais dans la ferveur de mon
 » discours, il entra dans l'église un religieux de l'ordre
 » de saint François, qui avait quitté l'habit de son ordre.
 » Aussitôt, sans le connaître, je commence à parler de la
 » sainteté de ce grand patriarche, et je le faisais ressortir
 » avec tant d'éclat, que ce pauvre apostat en était couvert
 » de confusion. Après le sermon, il vint me visiter, pressé
 » par sa conscience : mais il était si honteux, qu'il n'osa ni
 » me regarder, ni prononcer une seule parole ; il me parut
 » vivement touché, et dans des dispositions sincères de com-
 » munion et de pénitence (1).

(1) *Mém. aut.*
de M. Olier, t. II.
p. 258.

» Le jour de saint Jacques, qui fut un vendredi, je pré-
 » chai sur l'Évangile du jour, où il est parlé de la mère des
 » enfants de Zébédée, et de la demande ambiitense qu'elle
 » avait faite pour eux à Notre-Seigneur. Pendant mon
 » discours, je vis paraître devant moi une de mes cousines,
 » très-mondaine, (Madame Dolu de Dampierre) accom-
 » pagnée de deux de ses enfants. Elle venait me les pré-
 » senter (à Vaugirard), pour que je les poussasse aux
 » dignités de l'Église. Alors, sans savoir sa demande, que
 » je n'appris qu'après la prédication, je commençai à
 » parler contre la vanité et l'intérêt grossier du monde, qui
 » portent à faire tant de pareilles sollicitations ; car, sans
 » la superbe et l'amour propre, les autels de JÉSUS-CHRIST
 » seraient déserts, et les églises abandonnées. Je me sentis
 » porté, par un mouvement particulier, à dire que les de-
 » mandes semblables à celles de la mère de saint Jacques,
 » étaient refusées de DIEU et de notre Seigneur JÉSUS-
 » CHRIST, étant si opposées à ses maximes et aux vérités
 » de son Évangile ; qu'au reste si cet apôtre eût été en ma
 » place, et fût monté dans cette chaire, il eût prêché contre
 » sa propre mère, et se fût condamné lui-même de lui avoir
 » suggéré la demande qu'elle avait faite pour lui. Je me
 » souviens que nos messieurs, me voyant parler avec tant

• de zèle et de force contre la vanité de cette mère qui
 • cherchait la grandeur, (car tout ce qui ressent le monde
 • et sa superbe me met hors de moi) et m'entendant dire
 • que son propre fils prêcherait contre elle-même, s'il
 • montait en cette chaire, pensaient que je parlais de ma
 • mère, qui ne peut souffrir la bassesse de l'état que j'ai
 • embrassé... Or, après le sermon, recevant la visite de cette
 • même personne, je lui dis hautement ses vérités, en
 • présence de son mari, lui remontrant spécialement que
 • son exemple et sa conduite étaient la cause de la vanité
 • de ses enfants. Elle fut vivement touchée, jusqu'à se voir
 • obligée de répandre des larmes : ce qui ne m'empêcha
 • pas de refuser nettement sa demande pleine d'ambition
 • et de vanité (1). •

(1) *Mém. aut.*
de M. Olier, t. II.
p. 438. 439.

Les petits enfants, pour la sanctification desquels M. Olier
 avait toujours eu une si tendre sollicitude, participaient
 aussi, selon la faiblesse de leur âge, aux douceurs de ce cé-
 leste aliment. « Me disposant, dit-il, pour aller à la pro-
 • menade, j'avais pensé, devant Dieu, d'aller dans un cer-
 • tain lieu du village, lorsque l'un de nos messieurs me
 • dit : Allons dans un tel endroit. Je me soumis par obéis-
 • sance, m'abandonnant au bon plaisir de Dieu ; mais
 • cette même personnes'engageant insensiblement ailleurs,
 • nous allâmes dans le lieu auquel j'avais pensé d'abord.
 • Là je me promenais avec un homme de Dieu, dans une
 • belle allée du jardin ; et comme je sentais que mon
 • maître voulait quelque chose de moi, je fis assembler les
 • petites écoles (de Madame de Villeneuve), et fis un dis-
 • cours pour les maîtresses, qui sont fort spirituelles, et
 • aussi pour les petits enfants. Cela se faisait avec paix et
 • douceur. Les paroles qui me semblaient sortir de mon
 • cœur touchaient sensiblement tout le monde, et moi-
 • même j'en étais tout enbaumé. C'est une eau précieuse
 • que Dieu distille par ce vase de terre, ce canal de plomb.
 • Je me souviens que je parlai du Saint-Esprit, et je trouve

2. cette mère qui ressent le monde n'entendant dire elle-même, s'il je parlais de ma de l'état que j'ai la visite de cette ses vérités, en spécialement que cause de la vanité ée, jusqu'à se voir qui ne m'empêcha pleine d'ambition

on desquels M. Olier tude, participaient x douceurs de ce cé- pour aller à la pro- d'aller dans un cer- nos messieurs me e soumis par obéis- sir de DIEU; mais ensiblement ailleurs, vais pensé d'abord. de DIEU, dans une je sentais que mon , je fis assembler les neuve), et fis un dis- nt fort spirituelles, et e faisait avec paix et laient sortir de mon t le monde, et moi- est une eau précieuse e, ce canal de plomb. nt-Esprit, et je trouve

« une suavité toute extraordinaire à le faire connaître aux
« âmes. J'apprends toujours, en exhortant, quelque chose
« de nouveau que je ne savais pas, comme il m'arriva ce
« jour-là. Aujourd'hui encore, parlant à nos messieurs du
« sujet de la Transfiguration, je sentais comme un principe
« de force et de lumière qui m'élevait au-dessus de moi-
« même, pour dire ce que je n'avais nullement prémédité.
« Je suis toujours et plus ému et plus recueilli après la
« parole, qu'auparavant » (1). »

La petite communauté, composée d'abord de trois mem-
bres, dont M. de Foix avait été jusqu'alors le supérieur, en
compta bientôt jusqu'à vingt. Quelques-uns demeuraient
au presbytère pour le service de la paroisse, dont le curé
était toujours absent (2); les autres étaient réunis dans
la maison de M. de Rochefort, où ils pratiquaient en com-
mun, et au son de la cloche, les divers exercices de la jour-
née. L'après midi on faisait une conférence sur l'Écriture
sainte, et c'était ordinairement M. Olier qui y avait la
parole; aucun de ces messieurs n'osant plus parler lors-
qu'il se trouvait présent. Les lumières que DIEU lui donnait,
dans cet exercice, ravissaient de plus en plus la compagnie;
à la fin, M. de Foix ne put souffrir de se voir revêtu de
la charge de supérieur, dont il se réputait indigne; et il
n'y eut qu'une voix pour la déférer à M. Olier. « Avant
« hier, à la conférence de l'Écriture sainte, écrivit ce dernier,
« il fallut expliquer un chapitre très-difficile de saint Jean,
« où il est parlé de la Samaritaine. Je recevais tant de lu-
« mières en l'expliquant, que tous ceux qui m'écoutaient
« donnaient des témoignages de leur satisfaction et de
« leur surprise; les messieurs de notre compagnie surtout,
« ne pouvaient s'imaginer que ce fût moi-même qui leur
« parlât de la sorte, vu qu'autrefois ils me faisaient tous
« la leçon, et paraissaient plus entendus que moi en
« toutes choses. C'est ce qui me réjouit; car ma plus grande
« joie est de voir que chacun est convaincu que ce que je

* NOTE 17.

(1) *Mém. aut.*
de M. Olier, t. I.
p. 165. 166.

XXIX.

M. Olier est
choisi pour être
supérieur. Ses
sentiments
d'humilité.

(2) *Mémoires*
de M. du Ferrier,
p. 154.

» puis dire n'est pas de moi , mais de DIEU seul , et qu'on
 » y ait croyance ; et que chacun vive selon les maximes
 » chrétiennes qu'il plaît à DIEU de m'enseigner tous les
 » jours. Je me suis réjoui , et je me réjouis encore , en
 » voyant que ce qui se fait journellement dans la petite
 » compagnie , n'est point attribué à personne de nous ,
 » et qu'il est évident que DIEU seul fait ici toutes choses ;
 » car il n'est pas un de nous qui puisse donner sujet au
 » monde de dire : Un tel a fait cette œuvre. O ! que DIEU
 » soit béni , qui veut seul se glorifier dans son ouvrage !
 » Je vois quelquefois mon néant , et celui de toute la com-
 » pagnie , avec une lumière si pure et si claire ; je suis si
 » fort convaincu de notre incapacité et de notre impuis-
 » sance à rien faire pour DIEU , qu'il me semble que tout
 » va se perdre , que toute la société va se ruiner , n'y ayant
 » rien en nous qui puisse nous faire subsister un instant.
 » Ces vues de notre néant , qui me remplissent de méfiance
 » de nous-même , me font reconnaître DIEU comme l'u-
 » nique conservateur de notre société , pour tous les mo-
 » ments de sa subsistance (1). »

(1) *Mémoires*
aut. de M. Olier,
t. II. p. 340.

NOTES DU HUITIÈME LIVRE.

SUR L'ABBESSE DE FONTEVRAULT.

NOTE 1.—Jeanne-Baptiste de Bourbon, fille naturelle de Henri IV, fut prévenue, dès l'enfance, des plus singulières bénédictions, et obtint, à force d'instances, d'être envoyée à l'abbaye de Chelles, où elle fut élevée saintement. Devenue, dans la suite, abbesse de Fontevault, elle fit admirer dans sa personne les vertus d'une religieuse accomplie. Elle aimait la retraite, le silence, la prière, la régularité, la pénitence et la mortification ; souvent elle ne couchait que sur des ais, ou sur la paille. Elle pratiquait la pauvreté avec tant d'exactitude, que l'on compta un jour sur son habit jusqu'à sept ou huit pièces recousues ensemble. On la voyait laver la vaisselle, balayer le cloître et la cuisine, servir les malades jour et nuit, assister avec ferveur les mourantes sans acception de personnes. Son affabilité lui gagnait le cœur de ses filles, et sa fermeté leur respect. Enfin, toutes ces vertus et ses belles qualités naturelles, encore plus que sa naissance, lui donnèrent un grand crédit auprès de Louis XIII et de Louis XIV. A toutes ces heureuses dispositions du cœur, elle joignait une si grande facilité d'esprit, qu'elle faisait ses lectures ordinaires dans les ouvrages des Pères latins, et composait des traités de philosophie et de théologie, que l'on conservait autrefois à Fontevault. Elle mourut, le 16 janvier 1670, âgée de soixante-deux ans, après avoir été abbesse trente-trois ans (1).

(1) Vie de la
révérende mère
Madelaine Gau-
tron, liv. III. p.
478. et suiv.

NOTE 2. — L'affaire qui appela la princesse Jeanne-Baptiste de Bourbon à Paris, en 1641, et dont M. Olier espérait un bon succès, était la question célèbre de la juridiction de cette abbesse. On sait que le pieux fondateur de Fontevault, pour honorer la très-sainte Vierge, et l'autorité que JÉSUS-CHRIST lui avait donnée sur saint Jean, lorsqu'il dit à ce disciple bien-aimé : *Voilà votre mère*, avait voulu que les religieux aussi bien que les religieuses fussent soumis à l'abbesse, et que cette fille fût le général de l'ordre. Les religieux ayant élevé des doutes sur la légitimité de ses privilèges, elle fut maintenue en

conséquence des bulles du saint Siège, par lettres patentes de Louis XIII, du 6 novembre 1641, conformément à l'avis de la Faculté de théologie de Paris de l'an 1541, et à celui des commissaires nommés par ce prince, au nombre de neuf, dont trois étaient évêques, trois conseillers-d'État, et trois docteurs de Sorbonne des plus savants, Cornet, Duval et Coquerel

PÉLERINAGE DE NOTRE-DAME DES ARDILLIERS.

NOTE 3. — La célèbre dévotion de Notre-Dame des Ardilliers près Saumur, en Anjou, commença par la rencontre d'une fort petite image de *Notre-Dame-de-Pitié*, trouvée en bêchant la terre, par un pauvre paysan. Il s'opéra, à cette occasion, divers miracles, qui portèrent d'abord les habitants de Saumur à élever un arceau au lieu même où la statue avait été trouvée, et ensuite à y bâtir une chapelle, que la piété de plusieurs grands du royaume enrichit d'ornements précieux. Ce lieu devint bientôt célèbre par le concours des peuples qui y venaient en pèlerinage. Lorsque M. Olier s'y rendit, l'église de Notre-Dame-des-Ardilliers était desservie par les pères de l'Oratoire, qui la possédaient depuis 1616 (1). *Histoire de l'origine de la dévotion de Notre-Dame-des-Ardilliers, chap. 2. — Journal historique, ou Annales de la maison de l'Oratoire établie rue Saint-Honoré, année 1619. Archives du royaume, section historique, Ms. 440.*

(1) *Les Grands de sainte Anne, par Hugues de S. François, in-8o Paris, 1637. p. 168.*

SUR LA RÉGRIPIÈRE.

NOTE 4. — Le monastère de la Régrippière, ainsi appelé de la forêt où il fut bâti, a été l'origine du bourg qui s'est formé tout auprès, et auquel il a donné son nom. Quoique le couvent soit détruit aujourd'hui, le souvenir de M. Olier est encore vivant parmi les habitants du lieu. Nous joindrons ici quelques particularités que l'on y raconte de la première réception faite au serviteur de Dieu, en 1658, et qui pourront servir d'éclaircissement à ce qui a été dit au livre VI de cette Vie.

* Lorsque M. Olier se présenta au couvent, sur la fin du jour, les deux sœurs converses qui le reçurent à la porte, le voyant à pied, couvert de poussière et pauvrement vêtu, entrèrent d'abord en quelque défiance; du moins, au lieu de lui donner l'hospitalité qu'il leur demandait très-humblement, elles l'engagèrent à se retirer dans une hôtellerie qu'elles lui indiquèrent dans le bourg. Sans se rebuter d'un accueil si peu attendu, il pria ces filles de lui procurer l'honneur de par-

ler à
entra
res,
vre g
regag
poule
tière.
ce ha
tants
passi
quer
rédui
On
M. O
tère.
futaie
le pla
tourés
habita
l'espr
presen
cher d
tété d
ment
vent f
comm
murs

NO
quitta
• Die
• que
• à V
Il est
ans a
suivre
son p
y étai

ler à la prieure. Il espérait la trouver plus favorable ; mais celle-ci , entrant dans les mêmes sentiments , le renvoya avec des paroles dures , quoiqu'il ne demandât que du pain noir , de l'eau , et le plus pauvre gîte pour y passer la nuit. Contraint de se retirer , il remarqua en regagnant la porte un apprentis de bois , où étaient logées quelques poules , et demanda avec beaucoup d'humilité et d'instances aux portières de lui permettre au moins de revenir pour passer la nuit sous ce hangar. Il sortit donc , et ayant reçu par charité d'un des habitants du village un peu de pain , il revint au couvent ; et , soit par compassion , soit par respect pour la vertu qu'elles avaient eue remarquer dans cet étranger , elles lui permirent de se retirer dans ce triste réduit sans en prévenir néanmoins les religieuses (1). »

On raconte encore que , dans son second voyage à la Régrippière , M. Olier rétablit la clôture bannie depuis long-temps de ce monastère. Les religieuses avaient dans leur vaste enclos un bois de haute futaie qui servait à leurs délassements , et un étang qui leur procurait le plaisir de la pêche. Mais , par l'abus le plus étrange , ces lieux , entourés seulement de buissons , étaient ouverts aux chasseurs et aux habitants du pays. Voyant donc toutes les religieuses touchées de l'esprit de pénitence , et résolues à faire tous les sacrifices qu'il leur prescrivait , M. Olier profita de leurs bonnes dispositions pour retrancher ce scandale. Il leur déclara que , pour vivre conformément à la sainteté de leur institut , elles n'étaient pas obligées à se priver du délassement de la pêche , ni des promenades dans le bois ; mais qu'elles doivent faire entourer de murailles leur enclos , selon la règle de toutes les communautés cloîtrées ; et telle fut l'occasion de la construction des murs qui formèrent , depuis ce temps , la clôture de la Régrippière (2). »

(1) *Notice Ms. sur la Régrippière*, par M. Coué , ancien curé du lieu.

(2) *Ibid.*

M. AMELOTE ENTRE A L'ORATOIRE.

NOTE 5. — L'auteur de la Vie de M. Bourdoise assure qu'en quittant Chartres , M. Amelote , après avoir déclaré à ses amis « que DIEU l'appelait à l'Oratoire , entra dans cette congrégation ; tandis que M. Olier , M. Brandon , M. de Foix et M. du Ferrier vinrent à Vaugirard , pour se délasser de leurs travaux apostoliques (3). » Il est certain néanmoins que M. Amelote n'entra à l'Oratoire que huit ans après. Il se livra au ministère de la prédication , les années qui suivirent l'établissement de Vaugirard ; et , en 1646 , il se retira dans son prieuré de Champdolent , pour y vivre dans la retraite. Mais il y était accablé de visites , et comme l'évêque de Saintes craignait de

(3) *Vie Ms. in-4o* p. 513.

le perdre pour son diocèse, il espéra l'y attacher pour toujours, en lui faisant accepter une cure. M. Amelote la prit, sans dessein de la garder; et, après environ un an, il retourna à Paris, où il demeura jusqu'à ce que M. Brandon, ayant été nommé évêque de Périgueux, l'emmena avec lui pour qu'il l'aidât à s'établir dans son diocèse. Il promit à ce prélat, qui le fit son grand-vicaire, deux ans de services, et les deux ans étant expirés, il revint à Paris, et entra dans l'Oratoire, le 24 avril 1650 (1).

(1) *Récit de l'enfance du père Amelote*, Ms. — *Journal de l'Oratoire*, t. I p. 393.

SUR L'ABBÉ DE PORMORANT.

NOTE 6. — Alexandre Colas de Pormorant, né à Orléans, et abbé de la Madeleine de Plaine-Selve, au diocèse de Bordeaux, consacra ses talents et sa fortune à l'instruction chrétienne de la jeunesse, pour laquelle il travailla jusqu'au 18 septembre 1675, époque de sa mort. Il fut, ainsi que M. de Foix, l'un des témoins qui déposèrent contre l'abbé de Saint-Cyran, lorsque le cardinal de Richelieu eut fait enfermer ce dernier au château de Vincennes (2). Ayant eu occasion de s'entretenir avec M. Bourdoise, dans un voyage de plusieurs jours qu'il firent par hasard ensemble, l'abbé de Pormorant lia dès-lors une étroite amitié avec ce grand serviteur de Dieu, qu'il avait jugé fort mal jusqu'alors, sans le connaître. « Il protesta à ses amis, qu'il aurait à l'avenir autant d'estime pour » M. Bourdoise, dit l'historien de ce dernier, qu'il en avait eu d'honneur par le passé : ayant remarqué en lui une douceur très-grande, » et reconnaissant évidemment l'erreur de ceux qui le lui avaient » dépeint comme un homme turbulent et emporté (5) ».

(2) *Biographie universelle*, tom. XXXV. p. 422. — *Histoire de l'Eglise*, par Bérault-Becastel, liv. LXXIV.

(5) *Vie de M. Bourdoise*, M. in-40. p. 845.

MAISON DE VAUGIRARD.

(4) *Mémoires de M. Haudrand*, p. 15.

(5) *Vie Ms.* in-40.

(6) *Vie du maître Ms.* in-folio. p. 519.

(7) *Vies des quatre Evêques*, t. II. p. 183.

NOTE 7. — La maison où les solitaires de Vaugirard se logèrent d'abord, était celle dont la maréchale de Guébriant prit dans la suite une partie pour l'emplacement de son hôtel (4). L'ancien historien de M. Bourdoise (5) ajoute qu'elle appartenait à M. Lami, qu'il ne désigne pas autrement. C'était vraisemblablement un correcteur des Comptes de ce nom, zélé pour le bien de l'Eglise, et ami de M. Bourdoise, dont il est parlé dans la vie de ce dernier (6). L'historien de M. de Foix, assez mal instruit de ces détails, assure, de son côté, que la première maison que ces ecclésiastiques occupèrent, à titre de loyer, à Vaugirard, était celle d'un maître d'Académie, ce qui veut dire peut-être qu'un maître d'école l'avait occupée avant eux (7). Quoi qu'il en soit, on voit, par ce qui vient d'être dit, et par ce qu'on dira encore dans la

pour toujours, en lui
sans dessein de la
ris, où il demeura
vêque de Périgueux,
ans son diocèse. Il
eux ans de services,
entra dans l'Oratoire,

suite, avec combien peu de vérité on a écrit, que madame de Ville-
neuve donna sa maison de Vaugirard à ces ecclésiastiques. Cette
pieuse veuve y avait acheté, il est vrai, le 9 juillet 1644, une moitié de
maison dont elle acquit le reste au mois d'octobre suivant; mais elle y
demeurait avec sa communauté: et, lorsqu'elle en eut acheté une nou-
velle à Paris, elle vendit celle de Vaugirard pour achever de payer
l'autre (1).

(1) *Histoire de
la Congrégation
des Filles de la
Croix*, t. 53. Ms.
in-folio. Chez les
Filles de la
Croix, à Limou-
ges.

, né à Orléans, et
ocèse de Bordeaux,
hrétienne de la jén-
tembre 1675, épo-
un des témoins qui
sque le cardinal de
au de Vincennes (2).
oise, dans un voyage
ble, l'abbé de Por-
grand serviteur de
ns le connaître. « Il
mutant d'estime pour
l'il en avait eu d'hor-
douceur très-grande,
ux qui le lui avaient
té (5) ».

Vaugirard se logèrent
briant prit dans la suite
L'ancien historien de
Lami, qu'il ne désigne
rrecteur des Comptes
e M. Bourdoise, dont il
de M. de Foix, assez
que la première maison
e loyer, à Vaugirard.
t dire peut-être qu'une
Quoi qu'il en soit, on
on dira encore dans la

NOTE 8. — Un ancien catalogue, où sont inscrits les noms de la
plupart des ecclésiastiques reçus au séminaire de Saint-Sulpice, à
Paris, suppose que la communauté de Vaugirard commença le 29 no-
vembre 1644, et fut composée de MM. Olier, de Caulet (l'abbé de
Foix), du Ferrier, Picoté, de Bassaucourt et Houmain. Mais ce catalo-
gue, écrit en 1676, manque quelquefois d'exactitude, et il doit être
réformé par les témoignages exprès de M. Olier et de M. du Ferrier,
qui déclarent l'un et l'autre que leur société, à Vaugirard, ne fut d'abord
composée que de trois membres. C'est d'après ce même catalogue,
que M. Simon de Doucourt a placé, au 29 nov. 1644, la formation
de l'établissement de Vaugirard (2).

(2) *Remarques
historiques sur
l'Eglise de S.
Sulpice*, t. 1. p.
252, 255. — *Règle-
ments de la com-
munauté de S.
Sulpice*, in-80 p.
2. note.

ZÈLE DE M. BOURDOISE.

NOTE 9. — « Le zèle de M. Bourdoise, dit M. du Ferrier, lui fai-
» sait trouver insupportables des choses auxquelles beaucoup de per-
» sonnes ne prennent seulement pas garde, comme des araignées
» dans l'église, des devant d'autels trainants et détachés, des orne-
» ments déconsus, des ames et des amicts sales, des vitres rompues,
» en un mot, tout ce qui était malpropre et indécent. Il disait un jour,
» sur ce sujet: S'il venait un homme du Canada, et qu'on lui montrât la
» maison du curé qui serait bien propre, et l'église toute dégoûtante,
» il dirait que le maître de celle-là devait être un honnête homme,
» et celui de l'église un coquin (5). »

(5) *Mémoires
de M. du Fer-
rier*, p. 159.

NOTE 10. — Ce fut sans doute le désir de former des ecclé-
siastiques, qui porta M. Bourdoise, si zélé pour l'établissement des pe-
tites écoles, à cesser de s'occuper de celles de madame de Ville-
neuve, auxquelles il semble qu'il avait d'abord pris quelque part. Au
moins, il dit lui-même dans une lettre: « qu'il avait essayé de contri-
» buer de tout son possible aux commencements d'un établissement
» de filles et de veuves, à l'exemple du bienheureux évêque de Ge-

(1) *Vie de M. Bourdoise*, Ms in-4^o p. 405.

nève, à Vaugirard près Paris ; mais que, n'estimant pas que Notre-Seigneur demandât cela de lui, il s'en était désisté (1). »

M. BOURDOISE ET MADAME DE VILLENEUVE.

NOTE 11. — Pendant que M. Olier, M. de Foix et M. du Ferrier étaient à Vaugirard, madame de Villeneuve, occupée dans ce village à la formation de sa communauté, fut malade à l'extrémité et fit son testament, assistée de M. de Foix. « Comme il tardait de revenir, dit M. du Ferrier, nous l'attendîmes pour dîner ; et, lorsqu'il fut venu, il s'excusa de son retardement, témoignant combien il était édifié des bons sentiments de cette dame. Pendant le repas, M. Bourdoise, qui dînait avec nous, s'informa du lieu qu'elle avait choisi pour sa sépulture, et, ayant su que c'était dans la paroisse, il s'en émut d'une étrange façon. Vous dites, s'écria-t-il, que c'est une femme pieuse, et elle a l'orgueil de dédaigner le cimetière où les pauvres sont enterrés. O ! quelle chrétienne superbe en mourant, qui dédaigne d'être avec les petits et les simples. Dieu nous garde d'être abandonnés de lui jusqu'à ce point. Ah ! monsieur, ne dites plus que vous en avez bonne opinion, et gémissiez pour son aveuglement. M. de Foix n'avait pas fait de réflexion sur ce point, que M. Bourdoise regardait comme si considérable, et croyant raccommodez les choses, il ajouta : dans la paroisse, *il est*, dans le cimetière. Alors M. Bourdoise, prenant l'assiette sur laquelle M. de Foix mangeait, l'ôta de devant lui et la mit à l'extrémité de la table, en lui disant : *Monsieur, mangez ce qui est sur votre assiette, devant vous*, *il est*, au bout de la table. Nous ne pûmes nous empêcher de rire ; et, comme dans son ardeur, M. Bourdoise ne mangeait plus, je lui dis que c'était assez et qu'il fallait dîner. Alors, pour me corriger à mon tour, il s'adressa à un serviteur qui était derrière moi, et lui dit : *Ne mangerez-vous pas ce qui est sur mon assiette, s'il reste ?* Oui, dit-il. *He bien*, continua M. Bourdoise, *si je n'achève pas mon dîner, rien ne sera perdu ; mais si je demeure en silence, ce garçon ne vous dira pas ce que je vous dis moi-même sur un objet aussi important* (2). L'auteur de la *Vie* imprimée de M. Bourdoise, qui, d'après les Mémoires de M. du Ferrier, rapporte quelque chose de ce trait (3), suppose qu'il eut lieu à la paroisse de Saint-Sulpice, à Paris ; mais il paraît que ce fut à Vaugirard, où demeuraient alors madame de Villeneuve, et où ces messieurs exerçaient les fonctions curiales. Quoi qu'il en soit, madame de Villeneuve releva de cette maladie, et profita de la correction de M. Bourdoise ; car, dans un autre testament qu'elle fit, on lit

(2) *Mémoires de M. du Ferrier*, p. 156. — *Vie de M. Bourdoise*, Ms in-4^o p. 78. — *Vie du même*, Ms in-folio, pag. 781. — 5. in-4^o liv. v. p. 487.

pas que Notre-
1). »

UVE.

et M. du Ferrier
dans ce village
émité et fit son
it de revenir, dit
orsqu'il fut venu,
ien il était édifié
epas, M. Bour-
elle avait choisi
a paroisse, il s'en
il, que c'est une
ère où les pauvres
nt, qui dédaigne
être abandonnés de
ous en avec bonne
Foix n'avait pas
gardait comme si
l ajouta : dans la
ise, prenant l'as-
vant lui et la mit
ngez ce qui est sur
. Nous ne pûmes
r, M. Bourdoise
n'il fallait dîner.
un serviteur qui
ce qui est sur mon
Bourdoise, si je
meure en silence,
sur un objet aussi
e, qui, d'après les
trait(7), suppose
mais il paraît que
illeneuve, et où
qu'il en soit, ma-
ita de la corree-
qu'elle fit, on lit

ces paroles : « Je désire être enterrée au cimetière de la paroisse où
je décéderai, dans un cercueil de bois, comme les pauvres, sans
aucune cérémonie (1). » Cependant, en 1650, année de sa mort, M. de
la Marguerie, son gendre, obtint de M. Molé, son exécuteur testa-
mentaire, que, malgré la clause de son testament, elle fût inhumée
dans l'église des religieuses de la Visitation, rue Saint-Antoine,
à Paris (2).

MARIE ROUSSEAU.

NOTE 12. — Marie de Gournay, née à la campagne, de parents
obscurs, eut toujours d'elle-même l'opinion la plus basse, ne voyant
rien d'aussi méprisable que sa personne dans tous les ouvrages de
DIEU (5). Elle épousa David Rousseau, l'un des vingt-et-un marchands
de vin de Paris ; et, quoi qu'elle jouât alors d'une honnête aisance,
elle ne diminua rien de son amour pour la pauvreté. Regardant son
corps comme un fardier (4), c'était son expression, elle ne pouvait souf-
frir de se voir revêtue d'habits neufs, n'en portait jamais que de vils
et de très-communs, et ne se nourrissait presque que de restes, dont
on n'avait pu retirer aucun profit (5). La vue de son néant et de sa
petitesse, toujours présente à ses yeux, la portait à se refuser tout ;
jusque là que la moindre dépense pour elle-même lui était in-
supportable (6). Sa grande étude fut toujours d'imiter la très-
sainte Vierge, et d'unir ses dispositions intérieures à celles
dont cette créature incomparable accompagnait toutes ses actions.
De peur d'occuper quelque place dans l'estime des hommes, elle
évitait tout ce qui aurait pu lui donner la réputation d'une per-
sonne de piété ; et, durant les vingt ans qu'elle passa dans son
cabaret, servant continuellement le public, elle ne témoigna ja-
mais, ni par ses paroles, ni autrement, le moindre sentiment de DIEU,
quoiqu'elle fût sans cesse unie à lui. Toutefois, elle ne laissa pas d'être
utile au bien spirituel des personnes qui fréquentaient sa maison ; car
elle y convertit, avec les paroles les plus simples et les plus communes,
une multitude de pécheurs obstinés jusqu'alors dans le mal. Enfin,
son extérieur répondait tout-à-fait à l'idée qu'elle s'efforçait de donner
d'elle-même, elle n'avait rien qui la fit distinguer d'une femme du
bas peuple, et montrait en tout une grande simplicité dans ses paroles
et dans sa manière d'agir (7).

Après la mort de son mari, elle voulut prendre pour elle la plu-
s pauvre chambre de sa maison 8, quoiqu'elle y fût exposée à un grand
bruit, dont elle souffrait beaucoup. Cette créature angélique ne pou-

(1) Testament
de Anne de Vil-
leneuve. — Abré-
gé de sa Vie 31s.
16-10 p. 2.

(2) Vie Ms. de
la même, p. 66.
— Archives du
Royaume. Visi-
tation de la rue
saint Antoine.

(5) Mém. aut.
de M. Olier, t. II.
p. 182.

(4) Ibid. t. II.
p. 425. 426. 4.
VI. p. 19.

(5) Ibid. t. II.
p. 425. t. VI. p. 91.

(6) Ibid. t. II.
p. 558.

(7) Ibid. t. II.
p. 482. 483.

(8) Située rue
d'Ancre.

« vait s'occuper que de DIEU, qui semblait être l'aliment et le soutien de son corps, comme il était l'objet continué de ses pensées et de toutes les affections de son âme; elle lui demandait sans cesse, et avec une ardeur incroyable, de la retirer de ce monde, et le matin, à son réveil, elle ressentait une vive affliction de voir son exil encore prolongé. Dévorée d'une faim insatiable de la divine Eucharistie, elle passait quelquefois des journées entières sans autre aliment que cette manne céleste; et, s'il lui arrivait alors de prendre un peu de nourriture, comme deux ou trois cuillerées de bouillon, c'était toujours à la hâte et en se faisant à elle-même une sorte de violence.

« Je ne dirai pas, écrit M. Olier, l'effet extraordinaire de ses paroles, qui touchent si vivement les cœurs, que vous voyez des hommes tout changés après quelques mots qu'elle leur adresse. On n'en voit aucun, quelque saint qu'il soit déjà, qui ne rapporte de ses entretiens un nouveau courage pour se livrer au service de DIEU et au salut du prochain; elle produit, dans les plus éminents en sainteté, des effets surprenants, par des paroles simples et naïves, qui portent dans les cœurs la lumière, en même temps qu'elle les embrasent de l'amour de DIEU. Lorsqu'elle est consultée, elle répond de la manière la plus simple, sans expliquer les choses, ni détailler les raisons extérieures qui peuvent les persuader. Dans son langage grossier, il n'y a rien cependant que de conforme à la foi et à la sagesse divine; elle dit simplement: DIEU veut qu'on agisse de telle façon. Quelquefois elle a donné des avis contraires à ceux des personnes les plus éclairées dans la sagesse et la science de DIEU, sans pouvoir expliquer autrement les motifs de ses réponses; et l'expérience a toujours montré qu'après avoir examiné les choses à loisir, ces personnes se voyaient obligées de revenir à son sentiment. DIEU montre visiblement par elle son pouvoir absolu; elle n'a qu'à parler, et d'un mot elle fait ce qu'elle dit, ce qu'elle veut et ce qu'elle demande; et cela sans extérieur, sans faste, sans geste, sans ces dehors qui persuadent et gagnent ordinairement les cœurs. Elle ne cherche rien et ne dit rien pour elle-même; c'est DIEU qui parle par elle, et qui rend sa parole si efficace. Ainsi d'un seul mot elle a fait bâtir des hopitaux, celui de Mademoiselle de Lestau, construit par Madame la Chancelière, celui de la Rochefoucauld. Enfin, il faut que tout le bien qui s'opère aujourd'hui passe, en quelque sorte, par ses mains; prin-

« également toutes les grandes entreprises qui se font dans la capitale, comme nous le voyons de nos yeux (1). »

L'hôpital de la Rochetoucauld est apparemment celui des *Incurables*, dont on posa les fondements en 1654. Jusqu'alors les pauvres atteints de maladies incurables, étaient contraints, à Paris, de traîner sans consolation une vie malheureuse et languissante; et c'est sans doute à Marie-Rousseau que la capitale doit cet asile encore subsistant. Il fut d'abord appelé dans le public du nom du fondateur; mais, par un sentiment d'une rare humilité, ce pieux cardinal ne voulut pas qu'il portât son nom, ni ses armes qu'il en fit ôter (2).

(1) *Mém. aut. de M. Olier*, t. vi, p. 80, jusqu'à 107, etc. t. i, p. 38, 49, 54, 57.

(2) *Vie du Cardinal de la Rochetoucauld, par La Motte, p. 255. — Recueil curieux d'actions édifiantes, par Bertrand Moreau, t. 10, p. 251.*

M. DE CHAVIGNY, EFFETS DES INTERCESSIONS DU PÈRE DE CONDREN.

NOTE 45. — « Le pouvoir du père de Condren auprès de Dieu, depuis sa mort, a paru, dit M. Olier, dans la personne de M. de Chavigny, l'un des plus grands de la cour. Je le dis à son honneur et à la gloire de Dieu : Ce seigneur avait de grands sujets d'aimer la vanité; car il était le favori du Roi, de Monsieur frère du Roi, et de M. le cardinal de Richelieu. Or, le jour même où le lendemain de la mort du père de Condren, il se vit si puissamment touché et convaincu de toutes les vérités qu'il lui avait autrefois expliquées, et qui, en ce temps-là, lui étaient ennuyeuses, et ne faisaient sur lui aucun effet, que, tout plongé dans la douleur et tout baigné de larmes, il protesta hautement de renoncer de cœur au monde, et de faire profession publique de vouloir être à Dieu uniquement; ce qu'il a depuis si heureusement accompli, qu'il est à présent un modèle de piété à la cour. Les lumières que le père de Condren a si souvent exposées à la plupart de ses disciples, ont fait en tous les mêmes effets depuis sa mort. Au moins pour moi, je sais bien que j'ai connu un grand nombre de choses qu'il m'avait proposées, que je n'avais pu comprendre en ce temps, et dont j'ai été éclairé depuis (5). Alors ces lumières n'avaient point fait d'impression sur mon esprit, bouché aux choses saintes; depuis sa mort, elles y sont entrées vivement, elles l'ont éclairé, et me font maintenant concevoir sans peine ce que je ne croyais être que fables et inventions de l'esprit humain (4). »

« Ce grand changement me paraît être un prodige. Gloire à mon Dieu, qui éclaire les aveugles quand il lui plaît, et qui prend plaisir à retirer les plus misérables de la confusion et de la pauvreté, pour les remplir des riches trésors de sa miséricorde ! Qu'il soit

(5) *Copie des Mémoires de M. Olier.*

(4) *Ibid.* — Voyez aussi : *Abregé du 9e cahier des Mémoires aut. de M. Olier.*

» donc à jamais glorifié de sa magnificence ! J'éprouve une joie bien
 » grande , lorsque , me souvenant de l'état d'aveuglement où tout le
 » monde m'a vu , je le compare avec celui où la main toute-puis-
 » sante de Dieu m'élève maintenant. Il est aisé de lui rendre gloire ,
 » comme au seul auteur des lumières qu'il me communique. Car
 » chacun sait qu'elles viennent de lui seul , et que de moi-même je
 » suis le plus pauvre , le plus aveugle et le plus misérable de tous
 » les hommes (1).

(1) *Mém. aut.*
de M. Olier, t. II,
 p. 529, 580. — *Copie de ces Mé-*
moires.

MAISON DE VAUGIRARD.

NOTE 14. — D'après le contrat de vente, les dépendances de la
 métairie dont le généreux propriétaire de la maison de Vaugirard
 voulut faire présent aux solitaires, consistaient en *terres, prés et vignes*.

(2) *Archives du*
Royaume, Sect.
Donations, S.
 1016, c. 1, n. 8.

(3) *Mémoire de*
M. du Ferrier,
 p. 155.

(4) *Archives du*
Royaume, ibid.
 n. 4.

En 1635, M. Olier, qui continuait alors les constructions du sémi-
 naire de Saint-Sulpice, vendit les terres et les vignes pour la somme
 de cinq mille livres (2). Le véritable nom du propriétaire, appelé,
 d'après M. du Ferrier (3), M. de la Roche, était Godefroi de Roche-
 fort de Souplainville, comme il paraît par le contrat de vente de la
 maison, passé le 4 juillet 1645, au château de Gondrin, devant Came-
 rade, notaire à Armagnac, et inhumé le mois suivant à Auch et à
 Paris (4). Dans les actes de Marreau, notaire à Paris, M. Geoffroi ou
 Godefroi de Rochefort, seigneur de Souplainville, est qualifié
 grand-vicaire de l'archevêque d'Auch.

M. Olier et M. de Foix avaient acheté, le 18 mars 1645, une mai-
 son contiguë à celle de M. de Rochefort, et qu'ils réunirent à celle-ci
 pour n'en former qu'une seule. Cette maison, où la compagnie de
 Saint-Sulpice avait pris naissance, fut occupée long-temps par le
 petit séminaire de ce nom ; et, depuis 1759, par la communauté des
 pauvres écoliers (5), dits les Robertins (6). Elle fut enfin vendue
 comme bien national, et démolie en partie par les acquéreurs. Après
 la révolution, M. Emery, supérieur du séminaire de Saint-Sulpice,
 s'imposa, malgré son grand âge, des privations journalières pour
 acquérir cette maison. On y voit encore la chambre que M. Olier y
 avait occupée, et qui, depuis sa mort, fut transformée en chapelle do-
 mestique (7).

(5) *Ibid.*, n. 1.
 n. XI, G. 3.

(6) *Règlements*
de la Commu-
nauté de Saint-
Sulpice, in-4^o p.
 2, note.

(7) *Règlement*,
Ibid.

M. MEYSTER ET LE CARDINAL DE RICHELIEU.

NOTE 15. — M. Meyster, qui avait eu tant de part à la forma-
 tion de l'établissement de Vaugirard, vint passer quelques jours
 avec ses amis, pour leur communiquer à son ordinaire les grâces

dont DIEU le combattait (1), et alla visiter le cardinal de Richelieu, qui depuis plusieurs années désirait sa visite. Dans l'entretien qu'ils eurent ensemble, le ministre, ravi de voir eulla ce missionnaire, lui offrit un fonds de quatorze cent mille livres, pour des établissements de missions, sans pouvoir lui rien faire accepter malgré ses vives instances. Ce nouveau refus le toucha si vivement, qu'il en fut alarmé pour lui-même; et, dans son émotion, il en vint jusqu'à dire à M. Meyster : « Mais Monsieur, DIEU vous n-t-il fait connaître que » Je suis réprouvé, et qu'il rejette ce qui vient de ma main? Dites-moi, je vous prie, croyez-vous que je puisse me sauver dans l'état où je suis? Monseigneur, reprit M. Meyster, nous en avons parlé diverses fois avec le père de Condren. » Et qu'en avez vous pensé », lui dit le cardinal? Nous sommes demeurés d'accord que vous aviez en main un moyen pour assurer votre salut, qui est le pouvoir de contenir les droits de l'Eglise, et de faire nommer d'excellents hommes aux évêchés. « Je vous assure, dit le cardinal, que je suis tellement dans ces sentiments, que je ne songe qu'à choisir les plus capables et les plus dignes, sans m'arrêter à la sollicitation ni aux services des parents. » J'en connais l'importance, et je suis convaincu qu'en évitant la damnation, aussi bien en nommant à un bénéfice à la considération des amis ou des services rendus par les proches, qu'en les vendant à des lers comptants. » On doit à ce grand ministre la réformation des brevets de nomination aux évêchés ou aux abbayes; il y supprima ces mots qu'on y mettait auparavant : *Et pour reconnaître les bons et agréables services rendus* 2.

(1) *Mémoires de M. du Ferrier* p. 175.

(2) *Ibid.* p. 169.

SUR M. AMELOT.

NOTE 16. — La congrégation de l'Oratoire, liée d'abord avec Jansénus et l'abbé de Saint-Cyran, par le crédit desquels elle s'établit en Flandre, vit plusieurs de ses membres prendre parti pour ces patriarches de la nouvelle hérésie, et faire cause commune avec eux. Déjà le père de Condren, après l'arrestation du père Seguenot, s'était cru obligé de donner une déclaration publique des vrais sentiments de l'Oratoire, qui devenaient suspects (3). Mais, après la mort de ce grand adversaire de la secte, la contagion gagna la plus grande partie du corps, jusque là que le père Bourgoing, son successeur, dépourvu de presque toute son autorité, vit les premières charges données malgré lui à des hommes ouvertement déclarés pour le Jansénisme. Le père Amelote, dépourvu lui-même de la supériorité de

(3) *Annales de l'Oratoire. Assemblée de 1638.*

la maison de Saint-Honoré, ne cessa de souffrir et de travailler jusqu'à sa mort, pour maintenir la foi de l'Eglise dans l'Oratoire. Il provoqua, en 1662, un ordre rigoureux, mais nécessaire, qui envoya en exil trois des principaux membres, entre les mains desquels était alors tout le gouvernement de la société (1). Sur la demande du clergé de France, il donna, pour l'opposer à celle de Mons, sa *Traduction française du nouveau Testament*, dont Louis XIV fit distribuer cent

Annales de l'Oratoire, t. I. Assemblée de 1662.

(2) *Journal de la maison rue Saint-Honoré*, t. I, p. 595 — *Recueil de vies de Cloysault*, t. III, p. 5, 5.

(5) *Mém. aut. de M. Olier*, t. II, p. 151.

(4) *Vie du père de Condren, édit. de 1657*, liv. II, ch. XXIV, n. 9.

(5) *Lettres diverses de M. Tronson*, t. I, p. 96.

MADAME DE VILLENEUVE ET MADEMOISELLE BELLIER.

NOTE 17. — Les maîtresses d'école de Vaugirard, à qui M. Olier adressa une exhortation, étaient celles que formait Madame de Villeneuve. Le serviteur de Dieu estimait singulièrement cette pieuse fondatrice, non seulement pour sa haute vertu, mais parce qu'il voyait en elle quelque chose de l'esprit et des maximes de saint François de Sales; et il aimait à lui entendre raconter les particularités de sa vie qu'elle avait remarquées. Madame de Villeneuve suivait elle-même, dans la direction de ses filles, les principes de ce saint évêque, son ancien guide; et, empruntant le langage ingénieux qu'il parle à sa Philotée: « Ce grand saint, disait-elle, coupe le cou au vieil homme avec un couteau de sucre; car il n'y a rien de si doux que ses écrits, et, toutefois, la mort de soi-même s'en suit en les pratiquant (1). » L'estime que M. Olier faisait de Madame de Villeneuve attira sans doute dans sa communauté

(6) *Vies des religieuses de la Visitation*, t. XIV.

de travailler jusqu'à l'Oratoire. Il proposa, qui envoya en France, desquels était la demande du Mons, sa Traduction distribuer cent d'autres ouvrages, l'usage des constitutions la condamnation à punir le mal, il eut attachement à la foi, le rendirent en reconnaissance pour sa bonté éclairée et douces expressions. M. Amic, d'été sincère au séminaire de Condren : tous été en grande vénération M. Tronson à ce n'est assurément consolation, avant de son contre les non-

LE BELLIER.

Vaugirard, à qui ne formait Madame régulièrement cette vertu, mais parce ses maximes de sainte Conter les particularités de Villeneuve, les principes de et le langage ingénu disait-elle, coupe ; car il n'y a rien de soi-même s'en. Olier faisait de ses sa communauté

naisante, Mademoiselle Bellier, dont nous avons déjà parlé, et qu'il avait convertie à Illiers, près de Chartres, dans l'une de ses missions. Cette généreuse fille, après avoir quitté la maison paternelle, et renoncé au monde pour toujours, vint en effet à Vaugirard pour s'offrir à Madame de Villeneuve, qui conçut pour elle les sentiments de la plus tendre et de la plus sincère affection. M. Olier continua aussi de la fortifier par ses conseils et ses avis ; et peut-être parle-t-il d'elle, en terminant l'endroit de ses Mémoires, que nous avons cité plus haut : « Après cet entretien que je fis aux » maîtresses des petites écoles, dit-il, j'excitai l'une d'elles à retenir » une pratique pour l'instruction de ses pauvres ; hélas, me disait- » elle, cela me touche trop le cœur pour l'oublier (1). » Au moins, l'éloge de Mademoiselle Bellier, publié après sa mort, nous permet de faire ici cette conjecture ; voici ce qu'on y rapporte : « Souvent » des personnes de grand mérite et de vertu, faisaient de ferventes » conférences chez les Sœurs de la Croix, qui, en éclairant l'entende- » ment, échauffaient aussi ardemment le cœur. Celui de Mademoi- » selle Bellier, était fort susceptible à l'amour divin, et prenait feu » lorsqu'elle entendait parler de DIEU, ou qu'elle en parlait elle- » même, ayant l'esprit actif et bon. Et M. l'abbé Olier témoigna un » jour à quelques messieurs, zélés comme lui du salut des âmes, » avoir bien de la joie de celle-ci, la regardant comme engendrée » à JÉSUS-CHRIST par son ministère. Mademoiselle Bellier entra à » la Visitation en 1651, où elle mourut saintement sous le nom » de sœur Marie-Joseph (2). »

Il paraît très-probable que M. Olier procura des établissements aux Filles de la Croix, dans plusieurs lieux de la campagne où il avait prêché la mission, afin d'y conserver, par ce moyen, les fruits de ces saints exercices. Nous lisons, dans l'histoire de l'établissement de ces Filles, qu'elles en formèrent vers ce temps à Ruel, au Lorreau, à Illiers, à Épernon, où M. Olier avait exercé son zèle, comme aussi à Charroux et à Villepinte (3), qui, probablement, avaient participé au bienfait de ses missions. Nous verrons même, dans la suite, qu'il forma le dessein de les établir sur la paroisse de Saint-Sulpice, lorsqu'il se disposait à en prendre possession.

(1) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. I. p. 162.

(2) *Vies des religieuses de la Visitation*, t. XIV.

(3) *Hist. des Filles de la Croix* 1754. in-folio. p. 50. Ms. chez les Filles de la Cr. à Limoges.

LIVRE NEUVIÈME.

COMMENCEMENT DES GRANDS SÉMINAIRES EN FRANCE. ESPRIT
DU SÉMINAIRE DE VAUGIRARD. M. OLIER ACCEPTE LA
CURE DE SAINT-SULPICE A PARIS ET Y TRANSFÈRE SA
COMMUNAUTÉ.

I.
On blâme
hautement à
Paris l'établis-
sement de Vau-
girard.

(1) *Vie de M.
Olier, par M. de
Bretouilliers, t.
II. p. 52.*

M. Olier était d'autant plus convaincu de la nécessité du secours de Dieu, pour affermir l'œuvre naissante du séminaire, qu'il la voyait traversée et combattue par des personnes du plus grand poids. Sans parler des plaisanteries que l'on faisait sur le lieu qu'il avait choisi pour jeter les fondements de cette entreprise, il se trouvait des ecclésiastiques, qui, tout charmés qu'ils étaient de la voir commencer, ne pouvaient goûter les moyens qu'il prenait, ni en augurer favorablement; d'autres disaient tout haut qu'il était contre le bon sens de laisser là les missions, dont les fruits avaient été si abondants, pour tenter au hasard une œuvre si incertaine, et pour s'opiniâtrer à reprendre un édifice qui s'était écroulé presque aussitôt qu'on en avait posé les premiers matériaux (1). On ne concevait pas, en effet, qu'après avoir évangélisé avec tant de succès plusieurs provinces, et avoir rempli toute la France du bruit de ses missions, M. Olier voulût enfouir le talent, et cacher la lumière évangélique sous le boisseau, en allant se confiner dans un village. L'un des supérieurs ecclésiastiques du diocèse de Paris, lui fit même, dans ces circonstances, une proposition, qui, toute extraordinaire qu'elle paraît, montre néanmoins combien le projet de Vaugirard, que presque tous regardaient comme une pieuse chimère, semblait contraire aux hautes espérances qu'on avait conçues de ses talents et de son zèle. « Après que j'eus parlé à mon directeur, dit le serviteur de Dieu, je m'en allai visiter le grand vicaire de

monseigneur l'archevêque, (car alors il n'y en avait qu'un). D'abord, et après peu de discours : Je désirerais bien, me dit-il, que vous voulussiez entreprendre un voyage pour la gloire de Dieu : ce serait d'aller à Rome, et d'y établir une mission qui irait partout le monde. Saint Pierre et saint Paul, ajouta-t-il, ne sont pas demeurés renfermés dans quelques endroits particuliers de la Judée ; ils sont allés à Rome. Il faut aussi vous même aller en ce lieu là : je vous le dis encore une fois, vous y devez aller ; je le sais bien ; vous y penserez. Ces paroles m'étonnèrent, étant prononcées par cette personne là, et avec tant d'assurance (1). »

C'était sans doute l'inutilité prétendue du projet de Vaugirard qui faisait parler ainsi ce grand-vicaire. Car, d'après la persuasion commune, l'établissement des séminaires était alors regardé comme une entreprise impossible ; et, à en juger par l'expérience du passé, cette persuasion n'était pas sans fondement. Depuis quatre-vingts ans que le concile de Trente en avait ordonné l'érection, on n'avait point encore vu en France les fruits d'une institution si ardemment désirée, malgré les nombreuses ordonnances rendues sur ce sujet par divers conciles. Dans quelques diocèses, ces ordonnances avaient été rejetées par les chapitres ; ailleurs, elles étaient restées sans exécution, on n'avait pas été long-temps en vigueur (2). A force d'instances et de sollicitations, M. Bourdoise, le docteur Duval et quelques autres parvinrent à engager l'assemblée du clergé de France, de 1629, à délibérer de nouveau sur cette matière, et ce fut alors que parut le projet d'établir, pour tout le royaume, quatre séminaires généraux, auxquels se rapporteraient tous les autres. Mais ce projet, reçu d'abord avec applaudissement, parut ensuite si difficile à exécuter, que l'assemblée jugea plus à propos de laisser à chaque évêque le soin de faire le mieux qu'il pourrait dans son

(1) *Mémoires aut. de M. Olier, t. 1. — Copie des Mémoires aut. de M. Olier, t. 1. p. 208.*

II.

On regardait alors l'établissement des séminaires comme impossible.

(2) *Traité des séminaires, par M. Godeau, évêque de Vence, in-12. p. 6.*

(1) *Vie de M. Bourdoise*, Ms. in-folio. liv. I. chap. I. *Vie de même*, ms. in-4^o. p. 428. 450. diocèse (1). La difficulté était de savoir quelle forme l'on devait donner aux séminaires, et à qui il convenait d'en confier le gouvernement. Selon le vœu du concile de Trente, selon les décrets de nos conciles provinciaux et les ordonnances de nos rois, les séminaires devaient être destinés pour des enfants; mais, soit qu'on y eût reçu des

(2) *Vie de S. Vincent de Paul*, par Abclly, liv. II. ch.v.p.295. sujets inhabiles à l'état ecclésiastique, ou que ceux à qui on en confia la direction manquassent des qualités nécessaires pour en assurer le succès (2), ces séminaires s'éteignirent d'eux-mêmes; et si quelques-uns subsistaient encore, ils avaient dégénéré en collèges. Saint Vincent de Paul, vers l'an 1636, avait établi un séminaire de ce genre au collège des Bons-enfants; et il reconnut bientôt qu'en formant des sujets trop jeunes encore pour pouvoir connaître leur vocation, on ne procurerait qu'un avantage

(5) *Ibid.* pag. 294.

(4) *Vie de S. Vincent de Paul*, par Collet, in-4^o. I. I. p. 525. *Lettre de S. Vincent*. I. I. p. 42.

(5) *Vie de M. Bourdoise*, in-4^o p. 558.

(6) *Vie du père Jean Eudes*, Ms. in-4^o p. 76. — *Vie imprimée du même*, 1827. liv III. p. 89. 90.

NOTE I.

(7) *Archives du Royaume*, section histor. Ms. 599.

(8) *Annales de l'Oratoire*. Année 1642.

(9) *Recueil des vies du père Cloyssault*, t. II. p. 15.

insuffisant à l'Eglise (3). Il écrivait le 6 février 1641, que les séminaires de cette espèce n'avaient pas réussi; que ceux de Bordeaux et d'Agen étaient déserts, et que l'archevêque de Rouen, dans l'espace de plus de vingt années, n'avait pas tiré six prêtres de ce grand nombre de jeunes gens qu'il avait fait élever avec tout le soin possible (4). On peut encore alléguer l'exemple du séminaire fondé par MM. de Ventadour, au diocèse de Limoges, qui n'avait pas produit un seul prêtre depuis près de vingt ans qu'il était établi (5). Les essais impuissants des Pères de l'Oratoire (6) contribuaient aussi à faire regarder l'établissement des séminaires comme une œuvre impraticable *. Leur maison de Saint-Magloire, à Paris, fondée depuis vingt deux ans comme séminaire diocésain (7), n'avait pu encore commencer ses exercices (8). Ces pères se bornaient à enseigner, dans quelques-uns de leurs collèges, la théologie à ceux de leurs écoliers qui se destinaient à l'état ecclésiastique, et leur faisaient faire seulement la retraite de dix jours avant les ordinations (9). Saint Vincent de Paul

12.

quelle forme l'on
i il convenait d'en
en du concile de
provinciaux et les
devaient être des-
on y eût reçu des
ou que ceux à qui
t des qualités né-
(2), ces séminaires
es-uns subsistaient
ges. Saint Vincent
minaire de ce genre
ommt bientôt qu'en
pour pouvoir con-
nait qu'un avantage
vriier 1641, que les
t pas réussi; que
réserts, et que l'ar-
e plus de vingt an-
grand nombre de
e tout le soin pos-
emple du séminaire
se de Limoges, qui
puis près de vingt

l'Oratoire (6) con-
blissement des sé-
le *. Leur maison
puis vingt deux ans
ait pu encore com-
e bornaient à ensei-
gés, la théologie à
nt à l'état ecclésias-
t la retraite de dix
t Vincent de Paul

avait établi aussi l'usage de ces retraites à Paris, à An-
neci, à Saintes, à Alet, à Richelieu, à Troyes, à Crécy,
et après qu'on avait vu saint François de Sales (1) et
M. Alain de Solminihac, ne pouvoir réussir à fonder un
séminaire dans leurs diocèses, ces exercices étaient alors
tout ce qu'on attendait des prélats les plus zélés et les plus
pieux *. Il n'était donc pas étonnant que lorsque M. Olier
et ses coopérateurs commencèrent l'établissement d'un
séminaire à Vaugirard, chacun regardât cette entreprise
comme impossible (2). M. Bourdoise lui-même, qui l'encon-
rageait si hautement, partageait néanmoins l'opinion com-
mune (3); et avec d'autant plus de raison, qu'ayant essayé
en vain, pendant plus de trente ans, d'établir un séminaire, il
n'avait pu faire autre chose que de former une communauté
de prêtres de paroisse à Saint-Nicolas du Chardonnet *.

Aussi M. du Ferrier appelle-t-il l'établissement de
Vaugirard *le premier séminaire qui ait été formé en
France* (4). Les consuls de Langeac, dans leurs lettres au
souverain pontife, attestaient pareillement que M. Olier
fut le premier qui établit des séminaires dans ce royaume
(5). Le père Hilarion de Nalay dit encore que cette
œuvre avait été réservée au serviteur de Dieu, et que les
séminaires commencèrent en France sous ses auspices (6).
Nous faisons cette observation pour montrer l'accomplis-
sement de la prédiction de la mère Agnès, lorsque cette
grande servante de Dieu dit à M. Olier, dans leur première
entrevue à Langeac : J'avais reçu de la sainte Vierge l'or-
dre de prier pour votre conversion ; Dieu nous ayant des-
tiné pour jeter les premiers fondements des séminaires
du royaume de France. Mais si M. Olier commença le
premier cette œuvre, saint Vincent de Paul le suivit de
bien près. Voyant les succès si incertains du séminaire de
jeunes enfants qu'il avait commencé en 1636, et la néces-
sité d'établir d'autres séminaires pour les ecclésiastiques
déjà promus aux saints ordres, ou dans la disposition pro-

(1) *Essai sur
l'influence de la
religion en Fran-
ce*, liv. I. p. 175.

* NOTE 2.

(2) *Mémoires
de M. du Ferrier*,
p. 171.

(5) *Ibid.* p.
156.

* NOTE 5.

III.

Le Séminaire
de Vaugirard
est le premier
établi en Fran-
ce.

(4) *Mémoires
de M. du Ferrier*,
p. 171. — *Re-
marques histori-
ques sur la pa-
roisse S. Sulpi-
ce*, t. I. p. 202.
in-18. note.

(5) *Beatificat.
et canoniz. V.
Agnès. Summa-
rium super intro-
ductione causæ*,
in-folio. Rome.
p. 258.

(6) *La gloire
du tiers-ordre de
S. François*, 2e
part. ch. XXXI.
p. 256. 258.

(1) *Vie de S. Vincent de Paul*, par Abelley, p. 294.

(2) *Ibid.* liv. I. ch. XXXI. p. 416.

(5) *Recueil des lettres de M. Vincent de Paul*, t. I. p. 65. *à un évêque*, 20 juillet 1650.

(4) *Ibid.* t. I. p. 22.

(5) *Ibid.* t. I. p. 65.

(2) *Cloyssault, Vie de M.* t. I. p. 488. 489.

chaîne de les recevoir (1), saint Vincent demandait à DIEU de pourvoir à cette nécessité pressante de l'Eglise (2). Il s'en ouvrit un jour au cardinal de Richelieu, qui goûta ce dessein, l'exhorta à entreprendre lui-même un tel séminaire, et lui donna mille écus pour commencer. Saint Vincent, qui avait encouragé M. Olier, ne balança pas à entreprendre lui-même la bonne œuvre, quoiqu'il ne la regardât que comme accessoire au but de sa compagnie (3)†. Mais, selon sa coutume, il se proposa de faire un simple essai, et seulement pour douze séminaristes, en les réunissant aux plus jeunes du collège des Bons-enfants. Avant l'exécution de ce projet, il rendit compte ainsi lui-même, le 9 février 1642, de la timidité apparente de sa conduite. « Cette œuvre a » déjà été entreprise en divers endroits, et n'a pas réussi. » Nous allons commencer à Paris pour en faire un essai de » douze sujets. M. T... voudrait que la chose allât plus » vite; mais il me semble que les affaires de DIEU se font » peu à peu et quasi imperceptiblement, et que son esprit » n'est pas violent, ni tempestatif (4). » Enfin le cardinal de Richelieu, pour favoriser l'érection de ces sortes de séminaires, dont il sentait la nécessité, donna aussi au père Bourgoing, général de l'Oratoire, une somme qui fut destinée à en commencer trois du même genre, l'un à Toulouse, le second à Rouen, le troisième à Paris. Mais le premier n'alla pas au-delà d'un an †; le second, où l'on enseigna aussi les humanités aux jeunes clercs, ne fut pas non plus de longue durée; et le troisième, celui de Saint-Magloire, que l'on ouvrit enfin cette année 1642, n'eut que de faibles commencements, le cardinal étant mort peu

† Notre principal, écrivait saint Vincent, est l'instruction du peuple de la campagne, et le service que nous rendons à l'état ecclésiastique n'est que l'accessoire (1).

† Le père de Saint-Pé fut envoyé, en 1654, pour établir un séminaire à Toulouse, où il n'y en avait point encore; mais ce dessein n'eut pas de suite (2).

après, s

Ainsi

s'accom

lorsqu'i

inspirer

clergé c

ments :

« mation

« vocati

« gation

« société

« au ser

« qui ba

« A l'ex

• et la

• serven

parle de

de comp

on qu'il

elles. Bi

bénédict

sa comp

cleri (3)

tout ce

bres qui

tons de

saint Vi

ne cessa

Vincent

l'honora

† « M.

• particu

• Olier, g

• bénédic

• tolique

demandait à DIEU
te de l'Eglise (2).
melieu, qui goûta ce
ne un tel séminaire,
Saint Vincent, qui
à entreprendre lui-
regardât que comme
Mais, selon sa cou-
ssai, et seulement
sant aux plus jeu-
t l'exécution de ce
, le 9 février 1642 :
e. « Cette œuvre a
s, et n'a pas réussi
en faire un essai de
la chose allât plus
es de DIEU se font
at, et que son esprit
« Enfin le cardinal
de ces sortes de sé-
lon, na aussi au père
somme qui fut des-
genre, l'un à Tou-
ne à Paris. Mais le
le second, où l'on
s clercs, ne fut pas
ème, celui de Saint-
année 1642, n'eut
dinal étant mort peu

est l'instruction du pe-
ndous à l'état ecclésias-
4, pour établir un sémi-
neore ; mais ce dessein

après, sans avoir assigné des fonds pour sa subsistance (1).

Ainsi, contre toutes les apparences humaines, l'on vit s'accomplir à la lettre la prédiction du père de Condren, lorsqu'il assurait que le séminaire formé par ses disciples inspirerait une sainte émulation à l'Oratoire et même au clergé de France, pour former de semblables établissements : « Ce bon père, dit M. Olier, regardait la formation de notre naissante société comme sa principale vocation, et comme devant réveiller le zèle de la congrégation de l'Oratoire et du clergé. Le propre des diverses sociétés, dans l'Eglise, est de s'exciter mutuellement au service de DIEU, comme les anges dont parle Daniel, qui battaient des ailes les uns au-dessus des autres. A l'exemple de la petite société de Vaugirard, l'Oratoire et la congrégation de la Mission ont travaillé avec ferveur à l'œuvre des séminaires (2). » Si M. Olier parle de la sorte, ce n'est pas qu'il ait jamais eu la pensée de comparer sa petite troupe à ces illustres congrégations, ou qu'il ait porté envie aux grâces que DIEU versait sur elles. Bien au contraire, il souhaite à l'une et à l'autre mille bénédictions, et confesse avec une humble gratitude que sa compagnie, la petite servante du clergé, *ancillula cleri* (3), et la moindre portion de l'Eglise (4), leur doit tout ce qu'elle est dans l'ordre de sa vocation : les membres qui la composent n'étant que comme de petits rejetons de ces deux grands arbres (5). Aussi les historiens de saint Vincent de Paul nous apprennent-ils, que M. Olier ne cessa de donner jusqu'à sa mort, le nom de père à saint Vincent, voulant même qu'à son exemple, tous ses disciples l'honorassent et le respectassent comme leur père †.

† « M. Vincent, dit Abelly, avait une estime et un respect tout particulier pour la personne et pour la sainteté de son M. l'abbé Olier, grand serviteur de DIEU, dont la mémoire est en grande bénédiction, et que DIEU avait doué d'un esprit vraiment apostolique ; et celui-ci réciproquement regardait M. Vincent comme

(1) *Annales de l'Oratoire, Année 1642.*

IV.
Prédiction du père de Condren justifiée. Union de M. Olier avec S. Vincent de Paul et l'Oratoire.

(2) *Abrégé du 9^e cahier des Mémoires aut. de M. Olier.*

(3) *Divers écrits spirituels de M. Olier, t. 1. p. 41.*

(4) *Ibid t. 1. p. 87.*

(5) *Vie Ms. de M. Olier, par M. Leschassier, p. 51. — Vie de M. Olier, par le père Giry, partie 2. ch. iv. Remarques historiques, t. III. p. 554.*

V.

M. Bourdoise et Dom Grégoire Tarrisse encouragent M. Olier à continuer l'œuvre de Dieu.

(1) *Mémoires de M. du Ferrier*, p. 145, 146. — *Description historique de la ville de Paris*, par Pignatol de la Force, t. VII p. 552. — *Dictionnaire historique de la ville de Paris*, par Marten et Magny, t. IV, p. 621.

(2) *Vie de M. Bourdoise*, in-42, p. 249, édit. de 1784. — *Vie du même*, Ms. in-folio, livre IV, chap. IV.

(5) *Mémoires de M. du Ferrier*, p. 156, 189.

(1) *Abelty*, liv. I, ch. XXXII. Ms. *Attestations aut.* p. 217. — *Collet*, liv. IV, t. I, p. 115.

(2) *Vie de M. Bourdoise*, Ms. in-folio, p. 635.

Lorsqu'on vit le succès si inattendu de l'établissement de Vaugirard, il n'y eut qu'une voix pour confesser que c'était l'œuvre de Dieu (1). M. Bourdoise ne douta point que M. Olier ne fût destiné à jeter les fondements de quelque nouvel institut, et que la Providence ne l'y eût préparé par ces rudes et humiliantes épreuves, dont il avait été lui-même témoin †. « Il bénit le Père des miséricordes, » dit l'un de ses historiens, de ce qu'il suscitait, pour former des ouvriers évangéliques, des hommes d'un mérite reconnu ; et conseilla à M. Olier, de bien choisir les sujets qui viendraient se mettre sous sa conduite, et de ne prendre que ceux qui seraient en état de profiter. Il lui recommanda d'éprouver leur vocation, et de les élever d'une manière un peu dure, parce que la vie ecclésiastique est laborieuse ; et surtout de les former solidement dans les exercices de l'oraison et de la mortification (2) ; ne pensant pas que des sujets élevés commodément, fussent disposés à vivre à la manière pénitente des pauvres prêtres de la campagne (3). »

son père, et disait assez souvent, en parlant aux ecclésiastiques de son séminaire : *M. Vincent est notre père* ; et leur témoignait ordinairement la très-particulière estime qu'il faisait de ses signes vertus, leur alléguant, dans les occasions, les saintes maximes qu'il avait apprises de lui, et cela afin qu'ils s'en souviennent pour la pratique des vertus. C'est le témoignage qu'en ont rendu ceux qui ont eu le bonheur d'être sous la sainte conduite de M. Olier (1). »

† « L'érection d'une nouvelle communauté dans l'Eglise, dit M. Bourdoise, n'étant pas une œuvre triviale et ordinaire, Dieu ne donne pas son esprit à toutes sortes de personnes indifféremment pour établir des instituts : mais ceux qu'il choisit pour ces entreprises, il les dispose par des voies qui n'ont rien d'humain ; c'est à-dire qu'il les fait passer par les croix et les humiliations, les persécutions, accompagnées de patience, de fidélité, de courage, de persévérance, tenant sur eux une conduite de grâce non commune (2). »

de l'établissement pour confesser que l'oise ne douta point des fondements de quel-
ence ne l'y eût pré-
euves, dont il avait
e des miséricordes,
suscitait, pour for-
ommes d'un mérite
, de bien choisir
e sous sa conduite,
eraient en état de
ouver leur vocation,
pen dure, parce que
et surtout de les for-
de l'oraison et de la
que des sujets élevés
vivre à la manière
campagne (3). »

stant aux ecclésiastiques
père ; et leur témoignait
qu'il faisait de ses in-
occasions, les saints
cela adu qu'ils s'en ser-
le témoignage qu'en ont
sous la sainte condui-

nté dans l'Eglise, dis-
viale et ordinaire, sur
personnes indifféremment
il choisit pour ces entre-
rien d'humain ; c'est
les humiliations, les pe-
e fidélité, de courage
duite de grâce non com-

La confiance de M. Olier fut surtout fortifiée par les pères Tarrisse (1) et Bataille. Le premier ayant déclaré, de la manière la plus formelle, aux solitaires de Vaugirard, que cette œuvre était l'œuvre de Dieu, et qu'ils devaient tout souffrir plutôt que de l'abandonner : à peine eurent-ils entendu sa réponse, qu'ils se sentirent remplis d'une nouvelle ardeur pour la poursuivre. Il ne se possédaient plus eux-mêmes, en retournant à Vaugirard ; ils tressaillaient de joie, et, dans les transports de leur allégresse, ils ne pouvaient s'empêcher de dire tout haut, dans le chemin : *Nous faisons la volonté de Dieu, nous faisons la volonté de Dieu* : tant leur cœur était comme pressé par la force et la vivacité de ce sentiment (2). Le père Bataille ne leur parlait pas avec moins d'assurance. « Il regarde notre petit » institut, écrivait M. Olier, comme l'instrument d'un re- » nouvellement de l'Eglise dans ces contrées (3). Il ne » peut, dit-il, ôter de son esprit la vue d'une maison ré- » gulière dans laquelle grand nombre d'ecclésiastiques fort » assidus à la prière, recevront mille bénédictions que » Dieu versera sur eux, et d'où sortiront de très-pieux » personnages, qui, par leur zèle tout de feu, produiront » dans l'Eglise des effets aussi puissants qu'admirables ; il » assure avoir vu en Dieu tout ce qu'il nous prédit touchant » notre dessein. J'ai sujet de croire ce qu'il me dit, et cela » pour deux raisons : la première, c'est que je vois déjà ce » zèle ardent brûler dans le cœur de ceux qui vivent parmi » nous. Ils ne parlent que de faire ce qu'ils appellent des » folies pour Dieu, de se faire pendre pour son service, » et d'aller souffrir le martyre en Canada ; ce sont des » commencements bien fervents et qui me donnent de bons » augures ; la seconde, c'est que Dieu semble m'avoir » préparé à ce que mon directeur me promet de sa part, » en m'assurant que Dieu veut se servir de moi pour for- » mer nombre de bons sujets que notre compagnie doit » fournir pour le bien de l'Eglise. Jusqu'à présent Dieu a

(1) *Mém. aut. de M. Tarrisse*, t. II, p. 125.

(2) *Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. II, p. 52, 55.

VI.
Le père Bataille assure M. Olier que le séminaire est l'ouvrage de Dieu.

(3) *Mémoires autog. de M. Olier*, t. II, p. 527, verso.

« fait paraître son dessein sur moi, par l'abondance des
 « lumières qu'il m'a données pour les leur communiquer;
 « ce qui a surpris étrangement tous ces messieurs, ceux
 « surtout qui avaient été témoins de mes désolations, de
 « mes obscurités, et de l'aveuglement où il avait plu à la
 « bonté divine de me tenir deux ans entiers. Je me sou-
 « viens que je souffris ces peines sans nombre, dès que je
 « me joignis à eux, qui ne voyaient plus en moi qu'un pau-
 « vre réprouvé, et me traitaient comme tel. Béni soit Dieu,
 « qui fait toujours ses œuvres par le plus pauvre, qu'il
 « élève de terre et du fumier où il était étendu : *Suscitans*
 « *à terra inopem, et de stercore elevans pauperem* (1).

(1) *Mémoires*
aut. de M. Olier,
t. II. p. 165.
 166. 167.

« Quand je fus associé à cette compagnie, et que je tou-
 « bai dans cet état de désolation, je ne pensais pas alors
 « que jamais Notre-Seigneur voulût se servir de moi pour
 « procurer sa gloire. C'est renverser toute la sagesse hu-
 « maine, et montrer qu'il n'a besoin de rien pour faire ce
 « qu'il lui plaît. Si quelqu'un me l'eût dit à moi-même, je
 « m'en serais moqué : tant les œuvres que Dieu fait par
 « moi sont éloignées de mon insuffisance et de ma stu-
 « pidité. Dieu soit béni de tout ; il veut seul paraître l'au-
 « teur de son ouvrage ; personne ne pourra partager avec
 « lui l'honneur qu'il en attend (2) ».

(2) *Ibid.* pag.
 167. 168

* NOTE 4.

VII.
 Fondements
 de l'esprit du
 séminaire : 1^o
 le crucifiement
 du vieil hom-
 me.

M. Olier avait appris, par ses longues épreuves, la pra-
 tique des maximes chrétiennes qu'il devait enseigner aux
 autres, c'est-à-dire, le renoncement à la vie d'Adam, et
 ensuite l'établissement de la vie de Jésus-Christ dans ses
 membres. Ce furent-là les grands principes qu'il suivit con-
 stamment dans la conduite des âmes, et la base sur laquelle
 il édifia toute la perfection de sa société. « Nous convînmes
 « dans notre retraite de Vaugirard, dit M. du Ferrier,
 « qu'il ne fallait rien attendre de bon d'un ecclésiastique,
 « s'il n'était convaincu que, pour vivre en chrétien, et puis
 « monter à la vocation ecclésiastique, il fallait mourir à
 « Adam et vivre à Jésus-Christ, conformément à l'in-

« struction que saint Paul donnait aux nouveaux convertis,
 « comme pour leur servir de catéchisme ; qu'il fallait en
 « convaincre tous ceux qui venaient au séminaire, s'ils ne
 « l'entendaient pas déjà ; et que, s'ils ne la goûtaient point,
 « il n'en fallait rien attendre ; qu'on pourrait leur dire :
 « *Ideo vos non audistis quia, ex Deo non estis*, et qu'afin
 « qu'ils ne pussent pas en douter, il fallait leur mettre
 « devant les yeux les paroles de l'apôtre aux Romains,
 « chap. VI^e, verset 3, et leur dire : Ignorez-vous que
 « nous tous, qui avons été baptisés en JÉSUS-CHRIST et en-
 « sevelis dans l'eau et retirés ensuite, nous avons reçu l'im-
 « pression des mystères de sa mort, de sa sépulture et de
 « sa résurrection, afin de commencer une vie, non plus
 « du vieil Adam, mais du nouveau ; une vie de mort pour
 « tout ce que la nature, les sens et le monde aiment et
 « estiment, et de résurrection conforme à celle de JÉSUS-
 « CHRIST dont nous avons reçu l'esprit (1) ? »

(1) *Mémoires*
de M. du Ferrier,
p. 172.

Ces maximes fondamentales de la vie chrétienne, que
 M. Olier enseignait à ses disciples, parurent cependant
 nouvelles et trop sévères à quelques-uns ; mais cette oppo-
 sition ne dura pas long-temps, et fit bientôt place à une
 ardeur toute contraire, qu'on eut plutôt besoin de modérer
 que d'accroître. « Je rapporterai ici, dit M. Olier, ce qui
 « est arrivé à l'un de nos messieurs, sur lequel la bonté
 « divine a puissamment agi depuis six semaines ou deux
 « mois qu'il est avec nous. C'est un très-excellent esprit et
 « un grand théologien ; mais il était arrivé ici rempli de ses
 « propres idées, et avec un système de piété à sa mode,
 « qu'il s'était forgé à lui-même : ce qui est très-dangereux
 « pour les commençants. Étant venu dans cet esprit, il
 « soufrait avec peine la pureté du christianisme qu'on lui
 « proposait. Il se servait même de toute sa théologie pour
 « combattre les propositions évangéliques, unique fonde-
 « ment de la piété qu'on inspire à nos jeunes messieurs.
 « Dieu voyant l'abus qu'il faisait de son esprit et de ses

» raisonnements contre la vérité, permit qu'il oubliât tout-
 » à-coup ses connaissances, et qu'il perdit la mémoire.
 » Il s'est vu privé de toute lumière, si interdit, et accablé
 » par une mélancolie si profonde, qu'il ne lui restait plus
 » de liberté d'esprit que pour s'apercevoir du triste état
 » où l'avait réduit son orgueil; dès qu'il voulait raisonner
 » sur une matière, il ne voyait plus que confusion dans ses
 » idées. Ne pouvant s'élever contre la vérité, et se recon-
 » naissant vaincu par l'Evangile, il se rendit enfin, et
 » aussitôt Dieu lui redonna ce qu'il lui avait retiré pour le
 » rendre plus humble. Dieu soit béni ! c'est maintenant
 » un de ceux de la communauté qui sont les plus soumis
 » et les plus dociles (1).

(1) *Mém. aut.*
de M. Olier, t. II.
 p. 179. 180.

VIII.
 Conversations
 de M. Olier avec
 ses disciples
 sur le crucifie-
 ment du vieil
 homme.

(2) *Mémoires*
aut. de M. Olier,
 t. I. p. 460. 461.

» Parlant à nos jeunes messieurs sur la nécessité de
 » crucifier le vieil homme, afin que la vie de Notre-Sei-
 » gneur parût en nous, je disais que pour donner à Jésus-
 » CHRIST une entière liberté d'agir, il fallait crucifier la
 » chair par la pauvreté, la souffrance et la mortification ;
 » que jamais il ne nous ferait faire des actes d'humilité,
 » si nous ne mortifions l'esprit et les mouvements de notre
 » superbe. Sur cela, l'un d'eux me dit (2), au sujet de la
 » pauvreté : Il n'y a donc point de différence entre les con-
 » seils et les commandements ? En quoi différent-ils, si le
 » renoncement aux biens de fortune, qui ne paraît être qu'un
 » conseil, nous est néanmoins à tous nécessaire ? DIEU me
 » mit alors dans l'esprit cette réponse : que, dans ce renon-
 » cement, il faut considérer deux choses : le détachement
 » intérieur et le dépoûillement réel ; le premier est de
 » commandement, et le second de conseil ; le premier est
 » tellement nécessaire, que, sans le détachement intérieur
 » des biens en un certain degré, nous ne pouvons nous
 » sauver, selon ces paroles de Notre-Seigneur qui sont
 » adressées, non à un particulier, mais à tout chrétien :
 » *Celui qui ne renonce pas à tout ce qu'il possède, ne*
 » *peut être mon disciple.* Nous devons être au milieu des

« biens du monde , et même les acquérir comme si nous
 « ne les possédions point en propre , sans en affection-
 « ner l'usage , par aucune attache déréglée du cœur.
 « Pour le conseil , il consiste à quitter effectivement ces
 « mêmes biens à cause de la difficulté qu'il y a de ne les
 « point aimer en les possédant , comme si Notre-Seigneur
 « nous disait : Je vous conseille de quitter vos biens , si
 « vous ne pouvez les posséder sans les aimer ; c'est ce
 « qu'on voit dans ces paroles adressées à un particulier
 « qui les aimait effectivement : *Allez, rendez tout ce que*
 « *vous avez et le donnez aux pauvres.* Dieu commande
 « même ce renoncement extérieur quand il y a péril évi-
 « dent de péché (1).

(1) *Mémoire aut.*
de M. Olier, t. 1.
p. 464. 465.

« On me faisait , il y a quelques jours , une question dont
 « je rapporterai ici la réponse , parce qu'il me semble
 « qu'elle venait d'un autre que de moi. Un de nos jeunes
 « messieurs ayant ressenti de la peine à quitter l'extérieur
 « du monde , et surtout sa chevelure , me demandait pour-
 « quoi on avait tant d'attache à ces superfluités. Je lui
 « répondis sur-le-champ que cela venait du fond de l'amour-
 « propre , et du grand désir que nous avons de plaire au
 « monde , et d'avoir part à son estime et à son affection : dé-
 « sir des plus violents et des plus enracinés qui soient dans
 « l'homme tout pétri d'orgueil. Or , les cheveux lui ayant
 « été donnés pour ornement , et servant à la bonne grâce ,
 « et par conséquent à se faire estimer et se rendre agréable
 « aux yeux du monde et de soi-même , il en résulte que
 « nous y sommes extrêmement attachés. Lorsqu'on nous
 « les coupe , nous sommes vivement touchés , comme si
 « on nous coupait une partie de notre amour-propre ,
 « comme si on estropiait notre superbe ; parce qu'en effet
 « on ruine en elle un de ses moyens d'attirer à soi l'amour
 « et la complaisance du monde. On doit mesurer , sur cette
 « affliction , le désir que l'on a de paraître , d'être estimé et
 « aimé des créatures. C'est à quoi il nous faut mourir , comme

il oubliait tout-
 la mémoire.
 erdit, et accablé
 lui restait plus
 du triste état
 ulait raisonner
 fusion dans ses
 té, et se recon-
 rendit enfin , et
 it retiré pour le
 c'est maintenant
 les plus soumis

la nécessité de
 ie de Notre-Sei-
 donner à Jésus-
 allait crucifier la
 la mortification ;
 actes d'humilité ,
 vements de notre
 2), au sujet de la
 uce entre les con-
 différent-ils , si le
 e paraît être qu'un
 ulaire ? Dieu me
 ie, dans ce renon-
 s : le détachement
 e premier est de
 eil ; le premier est
 achement intérieur
 s ne pouvons nous
 Seigneur qui sont
 is à tout chrétien :
 e *qu'il possède, ne*
 s être au milieu des

(1) *Mémoires* « je disais tantôt , sans rechercher l'amour ou l'estime de
ant. de M. Olier, » personne, afin de ne faire tort en rien à notre DIEU, qui
t. I. p. 586. 587. » seul doit remplir tous les esprits et tous les cœurs (1). †»

VIII.

Esprit du sé-
 minaire : 2^e U-
 nion à JÉSUS-
 CHRIST.

M. Olier n'exhortait ses disciples à la destruction du vieil homme, que pour établir en eux la vie de Notre-Seigneur, l'homme nouveau, créé dans la justice et la sainteté véritable. C'était le point pratique auquel il les ramenait sans cesse dans ses entretiens. Comme un père, au milieu de ses enfants, il répondait avec bonté à leurs difficultés, il éclaircissait tous leurs doutes, et ses paroles portaient toujours la lumière et la conviction dans les cœurs. « Par-
 » tant tantôt à notre assemblée, dit-il, j'expliquais avec
 » une facilité étonnante quantité de difficultés qui m'étaient

† Un jour que M. Olier adressait à ses disciples une exhortation sur le renoncement chrétien, et que, dans la chaleur de son zèle, il répétait souvent ces mots de saint Paul, qui lui étaient familiers : *Il faut faire mourir le vieil homme* : la jardinière de la maison, dont le mari était fort âgé, vint par curiosité prêter l'oreille à la porte de la salle, et crut que ce *vieil homme* était son mari. Elle court aussitôt lui communiquer ses terreurs, et le bon jardinier, non moins effrayé qu'elle, vent, pour se dérober à une mort demandée et résolue avec tant de véhémence, quitter la maison le jour même. Il va trouver M. Olier et lui dit tout ému : « Monsieur, donnez-moi, je vous prie, » mon ex- ; ma femme a tout entendu, je veux encore vivre : je » connais votre dessein. — Quel dessein, répond le serviteur de » DIEU ? — Vous le savez mieux que moi ; il n'est pas nécessaire de » vous l'apprendre. — Mais, mon ami, expliquez-vous, ajoute » M. Olier. — Monsieur, n'avez-vous pas dit qu'il fallait tuer le vieil » homme ? Je suis vieux, il est vrai, mais ma vieillesse n'est pas un » crime : et puis mon travail peut encore me nourrir. » Voyant l'effroi et l'agitation du bon jardinier, M. Olier et les siens ne furent pas peu surpris d'une si étrange méprise : elle était trop singulière pour qu'ils pussent s'empêcher d'en rire ; et, après avoir rassuré, quelque avec beaucoup de peine, le jardinier, ils lui firent comprendre que ce *vieil homme* n'était autre chose que les désirs de la nature corrompue, que chacun devait s'efforcer de faire mourir en soi-même (1).

(1) *Dictionnaire*
de l'histoire
de la religion, par
Fillassier, in-8°
t. II. p. 289. Ar-
ticle, Plaisante-
rie, n. 25.

on l'estime de
notre DIEU, qui
s'écourent (1). †
unction du vieil
Notre-Seigneur,
sa sainteté véri-
ramenait sans
e, au milieu de
s difficultés, il
mots portaient
s cœurs. « Par-
expliquais avec
s qui m'étaient

s une exhortation
eur de son zèle, il
étaient familiers :
a maison, dont le
lle à la porte de la
Elle court aussitôt
non moins effrayé
ée et résolue avec
me. Il va trouver
-moi, je vous prie,
k encore vivre : je
d le serviteur de
pas nécessaire de
quez-vous, ajoute
fallait tuer le vieil
llesse n'est pas un
nourrir. » Voyant
les siens ne firent
ait trop singulière
rès avoir rassuré,
firent comprendre
s de la nature cor-
r en soi-même (1).

« proposées sur la nécessité de nous unir dans nos actions
« à Notre-Seigneur. Lorsque nous nous unissons à lui par
« la foi, leur disais-je, nous sommes aussitôt revêtus de ses
« intentions : il ne réside en nous que pour être entière-
« ment à nous, afin de glorifier, par nous, son Père ; et
« nos œuvres, faites par le mouvement du Saint-Esprit,
« ont par lui une prodigieuse sainteté. Qu'y a-t-il de plus
« aisé que de dire à DIEU, au commencement de chacune
« de nos œuvres : Mon DIEU, je renonce à mes intentions
« déréglées, et je me donne à vous, pour faire mes actions
« dans vos intentions infiniment adorables ? Nous pouvons
« nous unir aux intentions qu'il avait lorsqu'il faisait des
« œuvres semblables aux nôtres, par exemple, lorsqu'il
« buvait, qu'il mangeait, qu'il dormait, qu'il conversait,
« qu'il priait, et ainsi du reste. Quoique vous ne les con-
« naissiez pas, ne laissez pas néanmoins de consentir
« toutes, et de les désirer telles qu'elles sont en elles-
« mêmes et que DIEU les connaît. DIEU le Père voyant
« que vous désireriez avoir en vous toutes les intentions
« de son Fils, et que vous seriez bien aises de les exprimer
« dans votre intérieur, si vous en étiez capables, aura
« pour très-agréables vos actions. Nous pouvons nous
« unir encore aux intentions du Fils de DIEU, même dans
« les actions qu'il n'a point pratiquées extérieurement sur la
« terre ; car il les a toutes offertes d'avance pour nous. En
« formant son Eglise, il a eu dessein de lui faire faire toutes
« ses œuvres pour la gloire de son Père ; tellement que tous
« les chrétiens, sans en excepter un seul, ne sont que les exé-
« cuteurs des desseins et des intentions de JÉSUS-CHRIST (1)*.

« Je n'apporte à ces instructions d'autre préparation,
« ajoute M. Olier, que de renoncer à moi-même et à tout ce
« que je puis connaître, attendant ce qu'il plaît à DIEU
« de me donner pour le service de ses enfants ; et cette
« manière d'agir est si efficace et si puissante, que je les
« vois avancer bien plus en trois semaines que je n'ai fait

(1) *Mémoires
ant. de M. Olier,
t. II, p. 558, ver-
so, 559.*

* NOTE 5.

X.
Ferveur de la
communauté de
Vaugirard.
Vaux de M. O-
lier pour ses
successeurs.

(1) *Mém. aut.*
de M. Olier. t. I.

(2) *Ibid.* t. II.
p. 314. verso.

(3) *Ibid.* t. I.
— *Vie de M. O-*
lier, par M. de
Bretouilliers, t.
I. p. 397.

» moi-même en huit ou dix années, pendant lesquelles je
» ne connaissais rien dans le christianisme, ni dans les
» voies qu'il faut suivre pour aller purement à Dieu. Je
» prie Notre-Seigneur de continuer ses grâces à ces mes-
» sieurs et à moi-même; mais s'ils continuent, comme ils
» ont commencé depuis quelques mois, je ne puis me
» persuader qu'ils ne deviennent pas des saints (1). Je
» n'ai point de peine à croire que Dieu considère toute
» la compagnie avec plaisir, à cause de la pureté dans
» laquelle elle marche, et du zèle avec lequel elle profite
» à son service. Je puis même dire, en passant, qu'ayant
» dans mes mains la conscience de tous ces messieurs,
» j'ai été des temps assez considérables sans remarquer
» dans aucun d'eux un seul péché véniel (2). Il ne se parle
» non plus ici des choses du siècle, ni de quoi que ce soit
» qui puisse contenter la chair, que si nous vivions de la
» vie des saints après la résurrection (3).

» O amour! que ce soit pour jamais que je vous aime et
» que je vous serve, sinon en moi, au moins dans les ser-
» viteurs que je vous laisserai après moi dans l'Eglise.
» O amour! vous savez bien quelle joie vous me donniez
» dernièrement, quand vous me faisiez souvenir que vous
» aviez une si grande puissance et une si grande force
» pour vous former tant de serviteurs et de sujets. O mon
» Dieu! combien je désirerais participer à cette force!
» Soyez vous-même dans moi cette vertu toute-puissante,
» pour opérer les biens que je souhaite pour votre gloire.
» Faites donc maintenant, ô Sauveur! que nous puis-
» sions bien commencer. O mon tout! je vous rends mille
» actions de grâces pour les bons messieurs que vous nous
» adressez. Je vous rends grâces de tout mon cœur, des
» biens et des grands dons qu'il vous plaît leur distribuer
» tous les jours, et des dispositions dans lesquelles vous
» les mettez pour vous servir partout. Ils sont tout dis-
» posés d'aller en Canada, et jusqu'aux pays les plus loin-

« tains de la terre. Donnez-leur le courage d'accomplir leur
« désir, et la force de vous aimer et servir uniquement (1).

« O Seigneur, que vous êtes suave et que votre sou-
« venir seul embaume divinement les cœurs ! Maintenant,
« ô DIEU, nous vous suivrons à l'odeur de vos parfums ;
« et qu'insensible et malheureux est celui qui ne le voudrait
« pas, après avoir expérimenté la douceur et la puissance
« de ce baume gracieux ! Ah ! Seigneur, répandez-le dans
« le cœur de vos fidèles. On dit qu'il n'y a qu'à parfumer
« les ailes des colombes pour attirer les pigeons au co-
« lombier, ou qu'à parfumer le colombier, afin d'appeler
« ces innocentes créatures. Répandez, Seigneur, ce par-
« fum sur plusieurs de ceux qui sont ici, afin qu'en par-
« lant suavement aux autres, toute la troupe accoure for-
« tement à vous. Que ces saintes colombes volent par tout
« le monde comme un saint Paul, qui était la bonne odeur
« de Jésus-Christ ; que, partout où nous allons, nous
« portions les parfums de notre maître ; que partout nous
« publions ses grâces, ses douceurs et ses joies. Nous
« soupirons de répandre et d'épancher au dehors l'abon-
« dance de ces douceurs ; car nous ne pouvons en parler
« distinctement, à cause de notre plénitude. Comme le
« jour annonce au jour les grandeurs du Verbe pour le-
« quel ils sont faits ; comme la nuit annonce à la nuit,
« avec la même efficace et la même plénitude, la gran-
« deur de cette sagesse souveraine qui a créé toutes
« choses ; et comme les anges, ravis d'étonnement, se
« disent les uns aux autres, et se répondent sans cesse :
« *Saint, saint, saint* ; qu'ainsi, ô mon DIEU, vos servi-
« teurs manifestent les uns aux autres votre gloire et les
« richesses de votre puissance (2). »

Nous sommes redevables de ces beaux sentiments, à
l'ordre que le père Bataille donna à M. Olier, peu après
qu'il l'eut pris sous sa conduite, de mettre par écrit le
récit des grâces qu'il recevait de DIEU, et des circon-

(1) *Vie Ms. de*
M. Olier, par M.
de Bretonvilliers,
t. II, p. 76-77. —
Mém. autograp.
de M. Olier, t. II,
p. 251, 252.

(2) *Mém. aut.*
de M. Olier, t. I,
p. 443, 444.

XI.

Le père Ba-
taille oblige M.
Olier à mettre
par écrit les
grâces qu'il a
reçues de DIEU.

(1) *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. I. p. 531.

(2) Grandet, *Vies Ms.* t. I. p. 140.

(3) *Memoires autograp. de M. Olier*, t. I. pag. 265, 266.

XII.

Vertus et réputation du frère Claude Le-glay.

stances de sa vie les plus remarquables dans l'ordre de sa sanctification (1). M. Olier obéit ponctuellement, et commença par les traits que nous avons rapportés de lui jusqu'à présent. Il composait cette espèce de journal sur de petits cahiers, qu'il donnait successivement à son directeur; et celui-ci, après la mort du serviteur de Dieu, les remit tous au séminaire de Saint-Sulpice (2), où l'on en conserve encore la plus grande partie. Ce travail le remplit d'abord de confusion; mais le considérant comme un nouveau moyen de témoigner à Dieu son ardent amour, et d'embrâser les cœurs de cette céleste flamme, il s'y livra avec autant de joie que de zèle. « Outré de douleur » en voyant notre vie si courte pour servir notre maître, » écrivait-il, et souhaitant avoir mille vies, je me suis vu » comme contraint de mettre la main à la plume pour ra- » conter ses louanges et l'abondance des miséricordes et » des grâces dont sa bonté me remplit, et pour suppléer, » par ces écrits, qui resteront après moi, à la brièveté de » ma vie. Je voudrais éternellement encourager tout le » monde à aimer mon Dieu et à le servir, et multiplier » ma vie un million de fois pour l'honneur de ce grand » Tout. Béni soit-il, lui qui supplée par là si doucement et » si suavement au zèle de ses pauvres serviteurs. Je meurs » de langueur de ne pouvoir servir un si grand maître » que si peu de temps et d'une si faible manière. Ah! si » je pouvais, durant des centaines de millions d'années, » répandre le zèle de votre gloire, celui de votre Fils et » de votre sainte mère, ce serait un petit brin de mon » désir accompli. Je voudrais, ô mon Tout! que toutes les » créatures fussent converties en langues et en bouches » pour vous bénir et vous louer (3). »

Cet amour si ardent inspirait à M. Olier un zèle extraordinaire pour propager la connaissance et le règne de Dieu dans le monde, et surtout pour procurer la conversion des sauvages du Canada, à laquelle il eut en effet la

plus gr
entrepr
rons à l
cette oc
de ceux
prières
constan
M. Olier
pure te
de DIE
Paris p
ravages
vaillait
quoique
sa vert
la plus
pour l'
de fête
pas, on
la mai
consult
oracle
comme
chez M
père B
près d

† M.
le désig
assure d
registre
nous ap
monum
naire. X
intimes
portés d

plus grande part. Nous ferons ailleurs le récit de ce qu'il entreprit pour cette grande œuvre, et nous nous bornerons à parler ici de l'union très-étroite que DIEU forma, à cette occasion, entre son serviteur et le frère Claude, l'un de ceux qui contribuèrent le plus efficacement, par leurs prières, à la conversion de ce pays, et qui, depuis la circonstance dont nous allons parler, demeura attaché à M. Olier par les liens de la charité la plus vive et la plus pure tout ensemble. Cet homme simple, et selon le cœur de DIEU, s'appelait Claude Leglay (+), et était venu à Paris pour éviter la mort, durant la cruelle famine qui ravagea la Lorraine, sa patrie. Pour gagner sa vie, il travaillait, à Paris, chez un artisan de sa profession; et là, quoique occupé de son métier, il jeta un si grand éclat par sa vertu, qu'il devint bientôt célèbre. Des personnes de la plus haute condition accouraient en foule à sa boutique, pour l'entendre disconrir des choses de DIEU; et les jours de fêtes et de dimanches, où frère Claude ne travaillait pas, on voyait toujours une longue file de carrosses devant la maison de son maître. Les hommes, même les plus consultés, allaient à leur tour le consulter comme un oracle; et enfin, pour le rendre plus utile, on l'obligea, comme malgré lui, de sortir de sa boutique et d'entrer chez M. Le Gauffre, qui, en 1641, venait de succéder au père Bernard dans ses œuvres de charité. Ce fut auprès de M. Le Gauffre que sa vie parut plus extraordi-

† M. Bondon ne le qualifie pas autrement que le *Bon Lerrain*; on le désigne ordinairement sous le nom de *Frère Claude*, et M. Collet assure que ce dernier nom est le seul sous lequel on l'a connu. Le registre des *Sepultures du séminaire de Saint-Sulpice* où il fut inhumé, nous apprend qu'il s'appelait *Claude Leglay*; et c'est peut-être le seul monument qui nous ait conservé le nom de cet homme extraordinaire. M. Bondon avait eu avec le frère Claude les rapports les plus intimes, et fut témoin oculaire de plusieurs traits qu'il nous a rapportés dans le *Saint esclavage de la mère de Dieu*, p.188. et suiv.

(1) *Vie de M. Boudon par Collet, t. p. 54. et suiv. — Le saint esclavage de la mère de Dieu, par Boudon, in-12. 1825. p. 188. et suiv.*

(2) *Mémoires aut. de M. Olier, t. II. p. 353. 357. verso.*

XIII.

Le frère Claude connaît la vocation de M. Olier.

naire encore. Quoique d'un naturel fort gai, il était si occupé de Dieu, et cette application absorbait tellement les facultés de son âme, que, dans les rues de Paris, une des villes les plus tumultueuses qui soient dans le monde, il n'entendait ni bruit, ni fracas, ni carrosses, ni les cris de ceux qui l'avertissaient de se retirer, et ne distinguait presque rien de ce qui était sur son passage. Il était heurté, foulé, jeté par terre : on le croyait mort ou brisé, il se relevait à l'instant, et quoiqu'il fût souvent blessé, il se trouvait guéri sans le secours de personne (1). « C'est

» un homme d'une sainteté éminente, dit M. Olier : il a
 » presque perdu l'usage des yeux, tant il est absorbé par la
 » présence divine, qui le retire de la vue de toute créature ;
 » car il ne peut se conduire seul dans les rues, ne voyant
 » presque point les lieux par lesquels il marche. C'est un
 » personnage dont l'intérieur est celui d'Elie, au rapport
 » de Marie Rousseau ; et, comme d'ailleurs ses actions,
 » ses sentiments et ses dispositions le font voir, il éprouve
 » une impatience extrême de sortir de ce monde pour
 » aller à Dieu, à peu près comme l'éprouveraient des
 » âmes bienheureuses si elles venaient habiter des corps
 » mortels. Il est semblable à ces flammes, qui, par des mou-
 » vements incertains et rapides, se poussent, s'agitent de
 » tous côtés et s'élèvent toujours en haut. Cet homme est un
 » feu brûlant et ardent : il est tout embrasé du désir de vo-
 » ler en Canada, et il disait dernièrement, tout ravi en Dieu :
 » Allons, allons à notre maître, allons où il nous veut, allons
 » dans cette nouvelle église, voulant parler de Montréal (2).

« Le mercredi, 16 juillet, fête de Notre-Dame du Mont-
 » Carmel, étant allé dire la sainte Messe dans l'église de
 » Notre-Dame des Champs †, je vis, pour la première
 » fois, cet homme vraiment rempli de l'esprit d'Elie. Plu-

† C'était, comme on a déjà dit, l'église du monastère des Carmélites, aujourd'hui rue d'Enfer.

gai, il était si
 sorbait tellement
 es de Paris, une
 dans le monde, il
 ses, ni les cris de
 et ne distinguait
 passage. Il était
 it mort ou brisé,
 t souvent blessé,
 rsonne (1). « C'est
 it M. Olier : il a
 est absorbé par la
 de toute créature;
 s rues, ne voyant
 marche. C'est un
 'Elie, au rapport
 leurs ses actions,
 ut voir, il éprouve
 e ce monde pour
 prouveraient des
 habiter des corps
 qui, par des mon-
 essent, s'agitent de
 Cet homme est un
 sé du désir de vo-
 tout ravi en DIEU :
 nous vent, allons
 er de Montréal (2).
 e-Dame du Mont-
 dans l'église de
 pour la première
 esprit d'Elie. Plus

astère des Carmélites.

« sieurs personnes se rencontrèrent dans ce même lieu :
 « ce sont celles qui se préparent pour aller dans le Canada,
 « et qui s'occupent des affaires de la religion dans ce pays.
 « Frère Claude y vint aussi de son côté; pendant toute la
 « Messe, il ne fit autre chose que demander à Notre-Sei-
 « gneur, ce que je lui avais tant demandé moi-même depuis
 « long-temps, c'est-à-dire, que je fusse tout consommé en
 « lui, et que tout mon vieil homme fût entièrement ané-
 « anti. Il demandait encore à DIEU que je fusse le général
 « de ses capitaines, lesquels pourraient former ensuite cha-
 « cun un grand nombre de soldats. Ces prières, qu'il faisait
 « avec un zèle ardent, étaient produites en lui par le pur
 « mouvement du Saint-Esprit; car il ne savait rien de ma
 « vocation pour le clergé, et je ne sache point que per-
 « sonne lui en eût jamais rien dit. Cela me montre claire-
 « ment combien Notre-Seigneur désire que je le serve en
 « lui formant des prêtres (1). DIEU lui imprima même une
 « si vive affection pour moi, pendant que j'offrais le saint
 « sacrifice, qu'il n'en pouvait plus supporter la violence.
 « Ayant eu occasion de le voir l'après-midi, il me dit dans
 « les transports de l'amour divin qui le consume : Il y avait
 « si long-temps que je cherchais un frère, sans pouvoir
 « encore le trouver; vous êtes celui que je cherchais : je
 « n'en ai point rencontré jusqu'à présent de semblable; je
 « ne puis plus vous quitter, tant Notre-Seigneur m'a lié
 « étroitement à vous. Les circonstances de cette entrevue
 « m'ont fait sentir plus que jamais, que je ne suis de mon
 « fond que néant et péché, n'étant par moi-même qu'abo-
 « mination et malédiction de DIEU. Je vois plus clair que
 « le jour, qu'il y a au dedans de moi quelque chose qui
 « n'est point moi-même : c'est celui qui oblige ces saintes
 « âmes à s'approcher de moi, et à dire ces paroles de bé-
 « nédiction qui ne tombent que sur Notre-Seigneur (2).
 « Il prend plaisir à résider en moi, et à faire en moi et par
 « moi, par sa pure complaisance et sa sainte volonté, tout

(1) *Mémoire aut.*
de M. Olier, t. II.
pag. 527. 530.
verso.

(2) *Mém. aut.*
de M. Olier, t. II.
p. 551 vers. 552.
357. verso. etc.

* ce qui lui plaît, et en la manière qu'il lui plaît; je ressens
 * la présence de Notre-Seigneur en moi, et avec une telle
 * abondance de grâces, que je ne puis plus me contenir;
 * et si cela dure, je ne sais ce que je pourrai faire. Cela
 * m'arrive surtout quand je suis sur le point d'écrire quel-
 * que chose qui s'est passé en moi : pareillement, quand il
 * faut que je parle de Dieu; comme ce soir même, où je
 * dois donner des sujets de méditation à nos messieurs, je
 * sens un feu, qui s'enflamme tout le temps que je parle,
 * comme si le Saint-Esprit voulait me donner un témoi-
 * gnage de la vérité de sa parole et de sa présence. Cela
 * paraît encore par les effets que produisent ces entretiens,
 * les effets que chacun remarque, et que nos messieurs se
 * rapportent les uns aux autres dans la conversation * (1).

* NOTE 6.

(1) *Ibid.* t. II.
 p. 515. et verso.

XIII.

Le Curé de Saint-Sulpice, à Paris, désespérant de réformer sa paroisse veut la quitter.

(2) *Année Dominicaine, etc.* — *Remarques historiques*, t. III. p. 467. — *Vie de M. Olier, par le père Giry*, part. 4^{re}, ch. XIII. *Ibid.* p. 525.

(5) *Mémoires sur la Vie de M. Olier, par M. Olier*, par M. Boudron, p. 19. — *Vie de M. Olier, par le père Giry*, part. 1^{re}, chap. XIV. *Remarques historiques*, t. III. p. 527.

L'établissement du séminaire, formé à Vaugirard avec tant de bénédictions, devait cependant être consommé ailleurs. La Providence avait résolu de le fixer dans la capitale même, et de mettre M. Olier à la tête de la paroisse de Paris, la plus nombreuse et la plus déréglée, afin d'offrir, en sa personne, à tous les prêtres qu'il devait former, le modèle d'un vrai pasteur des âmes (2). La paroisse de Saint-Sulpice, alors d'une étendue immense † et soumise à la juridiction civile et ecclésiastique de l'abbé de Saint-Germain, était devenue la sentine de la capitale, ou plutôt de toute la France. L'hérésie, l'impiété et le libertinage y régnaient impunément; et l'ignorance des vérités de la religion y était à son comble (3). Une paroissienne, connue par son noble dévouement, la duchesse d'Aiguillon, affligée de tant de désordres qu'elle avait sans cesse sous les yeux, conjura saint Vincent de Paul

† Sans parler de la paroisse du Gros-Caillon ni de l'Hôtel des Invalides, on en a formé depuis, les paroisses de Saint-Sulpice, de Saint-Germain-des-Prés, de l'Abbaye-aux-Bois, des Missions Étrangères, de Saint-Thomas-d'Aquin, et de Sainte-Vaître.

de venir au secours de cette paroisse, et en obtint, quoi-
que avec peine, une mission, qui eut lieu l'année 1641, et
fut prêchée par les ecclésiastiques de la conférence de
Saint-Lazare, ayant à leur tête M. de Perrochel * (1).

Mais cette mission, malgré les sentiments de pénitence
qu'elle inspira à un grand nombre de pécheurs, sembla
n'avoir servi qu'à montrer la grandeur du mal †, et, en
quelque sorte, l'impossibilité d'y appliquer un remède
efficace (2). Aussi, depuis ce temps, M. Julien de Fiesque,
curé de Saint-Sulpice, désespérant de réformer ses pa-
roissiens, prit la résolution de se retirer *.

Il avait souvent entendu parler des ecclésiastiques réunis
avec M. Olier, à Vaugirard, et qui avaient déjà donné tant
de preuves de leur zèle pour le salut des âmes. Il connais-
sait même personnellement M. Olier; il avait pour lui une
estime et une affection particulières (3) et désira de l'avoir
pour successeur. Une procession, que, sa paroisse
faisait tout les ans à Vaugirard, selon l'usage, le
jour de saint Marc, 27 du mois d'avril, fut l'occasion na-
turelle dont il profita pour lui en faire la première ouver-
ture (4); car ces ecclésiastiques, remplaçant le curé de
Vaugirard, toujours absent, devaient recevoir eux-mêmes,
dans cette église, le curé et la procession de Saint-Sulpice.
Après la cérémonie, il entra donc en conversation avec
ces messieurs; mais il trouva en eux plus d'éloignement
pour cette charge, qu'il ne se l'était sans doute figuré. Non
seulement M. Olier la refusa pour lui-même, mais tous ses
confères imitèrent son exemple, chacun redoutant trop
un fardeau si pesant. M. de Fiesque ne se rebuta point :
il pressa beaucoup M. Olier (5) de s'en occuper devant
Dieu, et fit agir encore plusieurs personnes de considéra-

* NOTE 7.

(1) *Vie de S. Vincent de Paul, par Abelly, liv. II, ch. III, sect. IV, p. 201. — Vie du même, par Collet, liv. III, t. I, p. 205. — Matériaux de la vie de M. Leschassier, pour la Vie de M. Olier, p. 9. — Remarques historiques, t. I, p. 24, et suiv. (2) Remarques historiques, t. I, p. 168.*

* NOTE 8.

XIV.

Le curé de Saint-Sulpice propose sa cure à M. Olier.

(5) *Copie des Mémoires ant. de M. Olier, t. I, p. 122. — Remarques historiques, t. I, p. 167, 168. — Vie de M. Olier, par le père Girg, partie 1^{re}, ch. XIII. — Remarques historiques, t. III, p. 525.*

(4) *Ibid. Remarques historiques, t. I, p. 168.*

(5) *Vie Ms. de M. Bourdoise, in-folio, livre IV, chap. II.*

† M. Olier, dit Collet dans la *Vie de saint Vincent de Paul*, fit, dans toutes les parties de cette vaste paroisse, ce que la mission, toute fé-

(1) *Collet, Vie in-4^o, t. I, p. 205.*

(1) *Vie de M. Olier, par le père Giry, partie 1^{re} chap. XIII. Remarques historiques, t. III, p. 526. — Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. I, p. 422.*

(2) *Beatif. et canonizat. Vincentii de Paulis, posit. super introduct. causæ, cap. III, hereticus virtutum omnium. GXLII, p. 51. Rome, in-folio. 1709.*

(5) *Mémoires de M. du Ferrier. — Lebeuf, t. II, p. 434.*

XV.

Le père Tarisse décide qu'on doit accepter la cure de Saint-Sulpice.

tion, qui employèrent les plus vives instances, et parvinrent enfin à l'ébranler (1). De ce nombre fut vraisemblablement saint Vincent de Paul : on lit du moins, dans les procédures de sa canonisation, qu'il s'entremît avec succès pour lui faire conférer la cure de Saint-Sulpice (2). Mais peu après les circonstances firent naître une nouvelle négociation.

Comme Vaugirard est aux portes de Paris, et qu'il y venait souvent des paroissiens de Saint-Sulpice, pour se confesser à ces ecclésiastiques, M. du Ferrier alla demander à M. de Fiesque s'il approuvait que ses paroissiens s'adressassent à eux. Celui-ci, après en avoir témoigné sa satisfaction, prit de là occasion de renouveler ses instances. « Mais, que » faites-vous-là, messieurs, dit-il ? Si vous avez dessein de » travailler au salut des âmes, et d'assembler des ecclésiastiques, ne leur donnez donc pas l'incommodité d'aller vous » trouver si loin ; venez ici, je vous donnerai ma cure, où » vous aurez tout ce qui vous manque à Vaugirard, et vos » amis seront auprès de vous. » M. du Ferrier rejeta de nouveau sa proposition, sans vouloir l'écouter : le curé insista néanmoins, et le pria sérieusement d'y penser. « Vous pouvez, dit-il, m'accommoder : je demande mille écus de revenus : M. Olier possède le prieuré de Clisson en Bretagne, » d'où je suis ; ce bénéfice rapporte seize cents livres ; joignez-y quatorze cents livres de pension, et nous voilà d'accord †. » M. du Ferrier ne voulut jamais l'écouter paisiblement, et ils se séparèrent ; M. de Fiesque le conjurant d'y penser, et l'autre rejetant sa proposition, par la considération d'un si pesant fardeau ; car la paroisse de Saint-Sulpice la plus grande qui fût alors, surpassait, en étendue et en nombre d'habitants, les plus grandes villes du royaume (3).

Nonobstant ce refus, M. du Ferrier de retour à Vaugirard ne laissa pas de rappeler à M. Olier et à M. de Foix,

† L'auteur de la *Vie de M. de Foix* est inexact sur les circonstances de cet accord. *Vies des quatre évêques*, t. II, p. 120.

les instances de M. de Fiesque. Ils examinèrent la chose entre eux, et pendant leur conversation, M. de Foix marquait avec un crayon, sur le dos d'une lettre, les raisons pour et contre, afin d'aller les communiquer au père Grégoire Tarrisse, leur directeur. Il fut arrêté entre eux, que le lendemain, dès le grand matin, M. du Ferrier partirait pour aller le trouver à Vendôme, où il tenait le chapitre de sa congrégation, et savoir quel serait son sentiment là-dessus. M. du Ferrier sortit en effet au point du jour, vers deux heures, et se rendit à Paris, où il voulait dire la sainte Messe, et prendre ensuite la poste (1). Dans le chemin, il aperçut un météore, qui, descendant du ciel, sembla fondre sur Saint-Sulpice, et lui rappela ce que dit Notre-Seigneur dans l'Evangile : *Videbam satanam tanquam fulgur de calo cadentem*; et quoiqu'il sût que c'était un effet naturel, il ne laissa pas d'adorer Dieu sur le sujet de son voyage, qui pouvait réjouir l'Eglise et confondre le démon. Il arriva le soir même à Vendôme : aussitôt que le père Tarrisse eut appris le motif de son voyage, il ne fit aucune difficulté de lui dire que c'était un ouvrage de la main de Dieu, pour l'établissement du séminaire, et qu'il fallait l'exécuter sans délai. Il lui offrit, pour le faire réussir, tout ce qui pourrait dépendre de leur congrégation; ce qui n'était pas peu de chose : la paroisse de Saint-Sulpice, immédiatement dépendante de Rome, étant sous leur juridiction et tout-à-fait exempte de celle de l'archevêque de Paris. Cette circonstance, dit M. du Ferrier, a fait paraître visiblement la sagesse de Dieu et sa providence, aplaisant ainsi toutes les difficultés qu'on aurait trouvées auprès du conseil de l'archevêque, en se fixant dans une autre paroisse de la ville. Car il aurait fallu non seulement convaincre et persuader le conseil de la possibilité de l'entreprise du séminaire, ce qui alors eût été bien difficile; mais encore lui faire goûter ses pratiques, ses exercices; et lui faire agréer le choix des personnes pour le conduire. Enfin on aurait eu

(1) *Mémoires de M. du Ferrier*, p. 177.



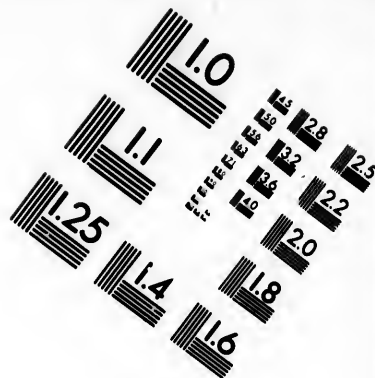
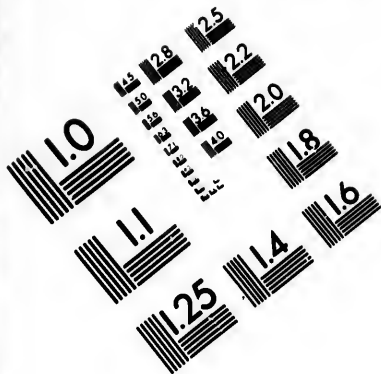
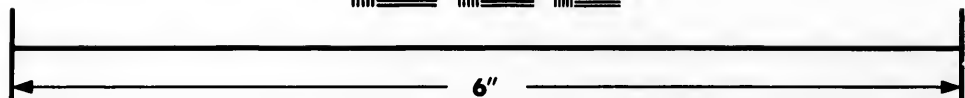
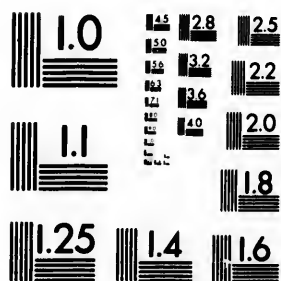
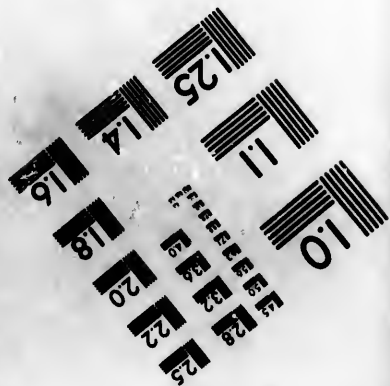
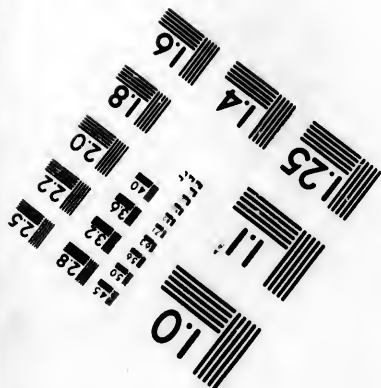


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



9



Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503



de plus à surmonter tout ce que la jalousie et la prévention auraient suscité chaque jour d'obstacles contre cette œuvre. La Providence choisit donc, pour commencer les séminaires, une paroisse livrée à tous les désordres, et à laquelle on n'eût jamais voulu penser, à cause des difficultés qui semblaient s'opposer à ce dessein, et qui, néanmoins, furent toutes changées en moyens pour le faire réussir. A son retour de Vendôme, M. du Ferrier, sans perdre de temps, alla voir M. de Fiesque, qui, dès qu'il le vit, lui demanda quelle réponse il venait lui faire. « J'ai communiqué votre proposition à mes amis, lui dit M. du Ferrier, ils n'en sont point éloignés, et ils m'ont chargé de savoir de vous votre dernière conclusion, et les conditions que vous y mettez. » M. de Fiesque répéta ce qu'il avait dit, et, sans autre discours, lui donna sa parole * (1).

* NOTE 9.

(1) *Mémoires de M. du Ferrier*, p. 478.

XVI.

Oppositions pour faire échouer ce dessein. Marie Rousseau les déjoue et encourage M. Olier.

(2) *Vie de M. Olier*, par M. de Bretonvilliers, t. 1. p. 423.

A peine eut-on connaissance, dans Paris, de la proposition faite à M. Olier, qu'il se forma, pour le supplanter, une cabale secrète (2); mais, d'une parole, Marie Rousseau la déjoua, ou plutôt la tourna en moyen de succès. « Le 22 de mai, dit M. Olier, elle vit, dans une lumière intérieure, deux ecclésiastiques, qui, à l'autre bout de Paris, prenaient ensemble leurs mesures pour faire échouer ce dessein, et, sur l'heure, elle en fit part à une personne qui demeurait avec elle. Le lendemain l'un d'eux venant la voir, elle alla à sa rencontre, comme il entra dans la maison, et lui dit aussitôt en toute simplicité : Hé bien, monsieur, vous allez remuer beaucoup, vous voulez donc empêcher l'œuvre de Notre-Seigneur. Hier, entre quatre et cinq, vous et telle autre personne, vous vous en occupez vivement. Je vis bien que le démon, travaillant à la rompre, sut faire une forte impression sur votre esprit; mais prenez garde à ce que vous allez faire. Ces paroles changèrent tellement les dispositions de cet ecclésiastique, ajoute M. Olier, qu'il vint à Vaugirard, et nous pressa lui-même d'accepter la cure (3). »

(3) *Ib.* p. 427. 428. — *Mémoires aut. de M. Olier.*

Cependant on fut étonné à Paris de cette entreprise. Chacun était persuadé que la réforme d'une paroisse aussi vaste et aussi dépravée que l'était le faubourg Saint-Germain, surpassait de beaucoup les forces de M. Olier, et de ses coopérateurs. M. du Ferrier rapporte même que leurs meilleurs amis s'en fâchaient, et qu'ils leur donnaient en riant le nom d'*Église grecque*, parce qu'ils s'étaient séparés d'eux mal à propos. M. Renar, dont on a déjà parlé, vint à Vaugirard leur faire une vive réprimande sur la témérité qu'ils avaient eue, disait-il, d'entreprendre de bâtir cette tour, qu'ils n'étaient pas capables d'achever, n'ayant aucune des qualités nécessaires; et avec tant d'imprudence, qu'ils exposeraient toutes les personnes de piété au mépris et à la moquerie de ceux qui verraient ce dessein tomber dès sa naissance. Lorsqu'il leur eut parlé sur ce ton, ils le remercièrent de ses avis, lui dirent qu'ils n'avaient pas agi sans consulter la volonté divine, ajoutant qu'ils méritaient la confusion qu'il prévoyait devoir tomber sur eux, et qu'ils le conjuraient de demander pour eux la grâce d'en faire un bon usage; il se récria là-dessus en disant : *Voilà justement ce que nous avions dit : quand on les avertira de leur conduite imprudente, ils croiront en être quittes en faisant un acte d'humiliation; et cependant la piété sera décriée, et les gens de bien méprisés, parce qu'il plait à ces messieurs de tout entreprendre, sans avoir de quoi soutenir.* Ils le prièrent, néanmoins, de leur pardonner, et de les secourir de ses conseils, afin que l'œuvre de Dieu n'échouât pas (1).

Marie Rousseau, suscitée pour le succès de ce dessein, leur avait inspiré à tous ces sentiments de confiance, en les assurant que Dieu serait leur soutien et leur force. « La veille de l'Ascension, dit M. Olier, lui proposant les difficultés qu'on m'objectait à moi-même, elle me dit : Faites ce qu'il vous plaira; mais, malgré l'avis contraire de tant de personnes, vous serez curé; que d'autres vous disent

(1) *Mémoires de M. du Ferrier, p. 179.*

» ce qu'ils voudront : toutefois , vous serez curé de Saint-
 » Sulpice , Dieu le veut. Elle me dit de plus , qu'une per-
 » sonne qui traversait notre dessein , nous obligerait de
 » donner à M. de Fiesque plus que nous n'étions d'abord
 » convenus (1). » La chose arriva ainsi , car au lieu d'une
 » pension de quatorze cents livres (2) , il en exigea dix-huit
 » cents (3). » Elle me témoigna encore que je devais m'a-
 » bandonner courageusement à Dieu pour le servir dans la
 » conduite de cette paroisse : qu'à la vérité je devais m'es-
 » timer heureux d'avoir été associé , par Notre-Seigneur , à
 » une compagnie aussi capable de me secourir que la nôtre ,
 » mais sans m'appuyer pourtant sur elle ; et que je demeu-
 » rasse ferme quand même tous ces messieurs viendraient
 » à m'abandonner , et se sépareraient pour aller servir
 » Dieu ailleurs (4). »

(1) *Mémoires ant. de M. Olier*, t. II. p. 4. *Remarques historiques*, t. I. p. 221.

(2) *Mémoires de M. du Ferrier*, p. 178.

(3) *Mém. sur la Vie de M. Olier*, par M. Baudrand, p. 19.

(4) *Mém. ant. de M. Olier*, t. II. p. 5.

XVII.

Le père Bataille oblige M. Olier d'accepter la cure de Saint-Sulpice.

(5) *Recueil d'hommes illustres*, par Dom Boudier, Ms. in-4o. p. 7. *Bibliot. Mazarine*.

(6) *Esprit de M. Olier*.

* NOTE 10.

(7) *Mém. ant. de M. Olier*, t. I. p. 4.

(8) *Vie de M. Olier*, par M. de Bretonvilliers, t. I. p. 450. 451.

Saint Vincent de Paul, comme on a dit, M. Bourdoise et le père Bataille, conseillaient à M. Olier de prendre la cure (5); et, à la fin, ce dernier lui fit un commandement de l'accepter (6). Ne doutant plus alors de la volonté divine, il alla s'offrir à la très-sainte Vierge, pour la prier de l'aider à porter ce fardeau. « Prosterne à ses pieds, dit-il, je me suis trouvé en esprit comme une pauvre victime, abandonné à sa conduite, pour devenir ce qu'il lui plairait; car il me semble que c'est dans cet esprit que Dieu veut que je le serve, c'est-à-dire d'hostie dédiée à sa gloire, toute prête d'être égorgée et immolée pour son amour » (7). » Lorsqu'on lui objectait qu'avec le petit nombre de prêtres qui s'étaient joints à lui, il était impossible de convertir un peuple aussi nombreux que celui qui habitait le faubourg Saint-Germain; « Dieu, » répondait-il, qui m'a inspiré ce désir par sa bonté infinie, » ne peut-il pas l'inspirer à d'autres, et leur donner la pensée de venir se joindre à nous? Au reste, quand il nous laisserait seuls, celui qui a su gagner tout le monde avec douze apôtres, ne pourra-t-il pas attirer à soi cette paroisse avec ce que nous sommes (8). » Une personne,

pour le dissuader d'accepter la cure de Saint-Sulpice, lui dit qu'il n'était pas d'une santé assez robuste pour soutenir le poids d'un si grand fardeau. « Il faut, lui répondit M. Olier, » faire la volonté de DIEU aux dépens même de notre vie (1). » Quel plus grand bonheur que de mourir dans l'exercice » de la charité? Si JÉSUS-CHRIST s'est trouvé heureux de » donner sa vie pour la gloire de son Père, et pour le salut » des hommes, qui m'empêchera d'exposer la mienne pour » la gloire de ce même DIEU, et pour procurer aux âmes » les biens qu'il leur a procurés lui-même par sa mort (2)? »

Il était d'ailleurs convaincu qu'il ne pouvait renoncer à la cure de Saint-Sulpice sans anéantir les desseins de la Providence sur lui : desseins que DIEU lui avait montrés autrefois d'une manière cachée, et dont il lui donnait alors la parfaite intelligence. « La cure de Saint-Sulpice que je

» vais occuper, écrivait-il, me montre bien clairement ma » vocation, et l'état où Notre-Seigneur désire que je le » serve dans le clergé; car, maintenant, je me rappelle » songe que j'eus, il y a neuf ou dix ans, dans lequel je » vis saint Grégoire dans un grand trône, saint Ambroise » dans un autre au-dessous de lui, plus bas la place d'un » curé qui était vacante, et bien au-dessous un grand nom- » bre de Chartreux. Ce songe me montrait peut-être que » je devais remplir cette place de curé, et servir l'Eglise, » comme saint Ambroise et saint Grégoire l'avaient servie » dans leurs dignités éminentes; et que le ministère curial » était bien plus utile et plus nécessaire à l'Eglise que les » occupations des simples Chartreux (3). Dès qu'on m'eût » fait la proposition de la paroisse de Saint-Sulpice, la » plus déréglée de Paris, DIEU me montra qu'elle serait » tellement renouvelée par sa miséricorde et le zèle apo- » stolique de nos messieurs, que les paroisses de la capi- » tale se reformeraient sur la nôtre, et qu'elle pourrait » servir de modèle non seulement à Paris, mais encore à » toute la France. Que DIEU soit béni de nous donner ces

(1) *Espriu de M. Olier.*

(2) *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. I. p. 429. 450.*

— *Vie de M. Olier, par le père Girg, partie I^{re}. chap. XIV. Remarques historiques, t. III. p. 526. 527.*

XVIII.

M. Olier comprend enfin le songe où sa vocation lui avait été montrée en énigme.

(3) *Mém. aut. de M. Olier, t. II. p. 551 — Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. I. p. 458. 459.*

(1) *Mémoires*
aut. de M. Olier,
t. III. p. 142.

» grandes ouvertures, et qu'il nous fasse la grâce de cor-
» répondre et d'être fidèles à des desseins d'une miséri-
» corde si privilégiée (1). » Cette prédiction vérifiée depuis,
de la manière la plus incontestable, est d'autant plus remar-
quable, qu'au temps où M. Olier l'écrivait, c'est-à-dire
avant d'avoir quitté Vaugirard, elle ne pouvait passer aux
yeux de la prudence humaine que pour le comble de l'extra-
vagance. Ce qu'il ajoute n'est pas moins digne d'attention.

» Maintenant que nous allons prendre la cure de Saint-
» Sulpice, DIEU, ce me semble, me manifeste ma vocation,
» qui est de ranimer par trois moyens la piété chrétienne
» dans ces quartiers : le premier sera l'instruction et la sanc-
» tification du peuple ; le second, la sanctification des doc-
» teurs et des prêtres ; et, le troisième, la formation des
» jeunes clercs.

XIX.

Dans la place
de curé, M. O-
lier est appelé
à renouveler
la piété dans le
peuple par des
instructions fa-
milières.

» Sa bonté me donne, ce me semble, un zèle ardent pour
» renouveler dans les esprits et dans les cœurs des chré-
» tiens, le souvenir et l'amour des obligations contractées
» envers DIEU par le baptême ; et je me souviens que je
» disais, il y a plus de six à sept ans, à un missionnaire,
» que les fruits produits par les missions n'étaient qu'un
» commencement et une préparation à ce qui devait se
» faire dans l'Eglise. La mission ne va qu'à purifier les
» cœurs, et à porter les hommes à la pénitence, mais non
» pas à les instruire des sentiments chrétiens, et à leur
» enseigner la pratique du christianisme. C'est ce que nous
» ferons par des conférences familières, des catéchismes,
» des méditations, des retraites. Je sens en moi un dé-
» sir si puissant de découvrir aux hommes la vanité du
» monde, l'obligation que nous avons de mourir à ses
» maximes, à ses mœurs, à ses lois, en un mot, à tout
» ce qui n'est pas DIEU, et JÉSUS-CHRIST son Fils, que
» je ne puis le contenir ; il excite quelquefois en moi une
» sainte fureur : c'est une communication de l'horreur que
» JÉSUS-CHRIST a eue des folies et des vanités du monde.

« Je ressens de si violents desirs d'en désabuser les hom-
 « mes, que je ne vois d'autre moyen de me satisfaire, que
 « l'occasion offerte, par la Providence, de la cure de Saint-
 « Sulpice. Mes desirs s'enflamment encore davantage,
 « quand je pense que les plus grands du siècle demeu-
 « rent sur cette paroisse; et alors je me réjouis d'avoir
 « l'occasion, si long-temps désirée, de leur découvrir leur
 « vanité, et de les désabuser de leurs erreurs. Considé-
 « rant la vie molle et toute mondaine des riches de cette
 « paroisse, le mépris où le culte divin y est tombé, l'ou-
 « bli où on laisse le très-saint Sacrement de l'autel (1), je
 « me disais à moi-même : O ! si jamais je devenais pas-
 « teur de cette église, que je voudrais y faire honorer le
 « très-saint Sacrement; je me dévouerais tout entier à son
 « service; je veillerais volontiers devant lui comme une
 « lampe ardente durant la nuit, à l'imitation du grand
 « saint Jean-Baptiste, de qui il est écrit : *Erat lucerna*
 « *ardens et lucens*. Je me souviens même qu'une multi-
 « tude de fois, j'ai désiré de porter la clochette devant le
 « très-saint Sacrement dans cette même paroisse, afin de
 « montrer à ces aveugles la grandeur du Dieu qu'ils ne
 « connaissent pas; j'estime cette fonction très-honorable,
 « puisqu'elle ressemble si fort à la mission de saint Jean-
 « Baptiste, destiné à marcher devant le Seigneur, pour lui
 « préparer les voies, et le faire honorer des peuples (2).
 « Toute notre compagnie brûle du même zèle, et désire
 « avec impatience aller dans ce faubourg pour y faire
 « connaître Dieu. Ah ! si l'exercice des fonctions pastora-
 « les nous fournit autant de sentiments de zèle et de
 « dévouement que la seule attente en a déjà fait naître
 « dans nos cœurs, j'espère que notre grand maître y trou-
 « vera son honneur et sa gloire. Cette sainte âme, dont j'ai
 « parlé, Marie Rousseau, est occupée des grands biens
 « et des conversions éclatantes qui vont y avoir lieu, et
 « moi-même je n'ai autre chose dans l'esprit à Vaugirard;

(1) *Mém. aut.*
de M. Olier, t. II.
 p. 256. 257. 258.
 259. — *Vie de M.*
Olier, par M. de
Bretowilliers, t.
 I. p. 435. 456.

(2) *Ibid. t. II.*
 p. 172. 173.

XX.

Dieu appelle
M. Olier à re-
nouveler la
piété par la voie
des docteurs,
et à former des
prêtres.

(1) *Mémoires*
aut. de M. Olier,
t. II, p. 259. 260.
— *Vie de M.*
Olier, par M. de
Bretonvilliers, t.
II, p. 78.

(2) *Mém. aut.*
de M. Olier, t. II,
p. 322.

(3) *Ibid. t. II,*
p. 261. — Vie de
M. Olier, par M.
de Bretonvilliers,
t. II, p. 67.

» plusieurs saintes âmes s'attendent pareillement à voir
» procurer la gloire de Dieu dans tout le faubourg.

» La seconde voie que la majesté divine me montre,
» sera d'aller porter les maximes du christianisme jusque
» dans la Sorbonne, par le moyen des jeunes ecclésiasti-
» ques qui demeurent ici, et à qui Dieu donnera tout le
» zèle nécessaire pour ce sujet. Il me semble donc que
» Dieu veut qu'on renouvelle le christianisme par la voie
» des docteurs, et que si trois personnes soutenaient les
» vérités chrétiennes dans l'école, le reste des docteurs
» prendrait plaisir à les étudier, et ensuite à les prêcher
» partout, pour l'honneur de Jésus-Christ, et la gloire
» de Dieu son Père. J'ai la confiance que les maximes de la
» perfection chrétienne seront un jour entendues et reçues
» en Sorbonne (1). Mon précepteur, qui actuellement y en-
» seigne et qui est un homme de bien, aidera à soutenir
» nos jeunes messieurs qui en feront une profession ou-
» verte. Ils seront, s'il plaît à Dieu, d'autant plus écoutés,
» dans l'école, que leur humilité, leur piété et leur religion
» y prêcheront plus hautement que leurs disputes (2).

» La troisième voie vers laquelle Notre-Seigneur me
» porte davantage pour le renouvellement du christia-
» nisme, c'est l'institution des jeunes ecclésiastiques : mi-
» nistère dans lequel la providence de Dieu m'a engagé
» depuis peu de temps, et auquel pourtant je me sentais
» attiré depuis beaucoup d'années (3). Maintenant que Dieu
» va nous établir sur la paroisse de Saint-Sulpice, il nous
» montre qu'il veut former dans ce lieu un séminaire ouvert
» à toutes les provinces, ou au moins un modèle de sémi-
» naire pour les autres diocèses, et royaumes. Voilà pour-
» quoi Dieu veut l'établir dans un lieu qui n'est ni borné ni
» rétréci par aucune juridiction particulière, car cette pa-
» roisse n'est d'aucun diocèse : elle ne relève immédiate-
» ment que du Pape, et ceux qu'il commet pour la servir
» sont comme ses substitués et ses membres, qui suppléent

à ce qu'il ne peut faire par lui-même. Ce séminaire étant
 destiné pour le service de l'Eglise universelle, il était
 convenable qu'il fût fixé dans un lieu qui n'eût d'autres
 bornes, ni d'autre dépendance que celles du saint Siège,
 à l'honneur duquel il se consacre entièrement (1).

(1) *Mém. aut.*
de M. Olier, t. II.
p. 550.

Je sens de si grands désirs de sauver tout le monde,
 de répandre le zèle de l'amour et de la gloire de Dieu
 dans tous les cœurs; je pense tant à avoir mille sujets
 pour les envoyer porter partout l'amour de Jésus-
 Christ et l'honneur du très-saint Sacrement! et quand
 je considère que la cure qu'on me présente pourra
 servir à cela, et à communiquer ce zèle à Paris et à
 toute la France, je suis ravi de joie et je ne désire
 plus autre chose que de faire glorifier mon maître, sur-
 tout dans ce mystère où il a été si méprisé (2). Mon
 cœur est tout brûlé de zèle quand je pense à la profes-
 sion que feront les prêtres de la petite société, qui sera
 une profession de servitude à Jésus-Christ, et à l'Eglise son
 épouse. C'est une épouse qu'il chérit uniquement, un corps
 dont il a épousé tous les membres en particulier, pour se
 donner à chacun d'eux avec autant d'amour qu'à tout
 le corps ensemble. Qui ne voudra aimer celle que Jésus-
 Christ aime de la sorte? Qui ne voudra servir celle que
 lui-même ne dédaigne pas de servir? Voilà pourquoi
 saint Paul disait: Nous protestons publiquement que nous
 sommes vos serviteurs pour l'amour de notre Seigneur
 Jésus-Christ. Aussi nous avons eu la pensée, par la
 miséricorde de Dieu, et conformément aux sentiments
 de Notre-Seigneur, venu pour servir l'Eglise, de lui
 vouer à jamais nos travaux dans cette cure*, étant tout
 prêts de verser jusqu'à la dernière goutte de notre sang,
 à l'imitation de Notre-Seigneur. Je le prie de nous faire
 vivre de la sorte, nous dévouant au salut de ses brebis réel-
 lement, et non pas seulement en paroles ou par écrit (3).

XXI.
 M. Olier et
 les siens se dé-
 vouent à la pa-
 roisse de Saint-
 Sulpice.

(2) *Ibid. t. III.*
p. 88.

* NOTE 11.

(3) *Mém. aut.*
de M. Olier, t. II.
p. 545, 544, 545.
— Vie de M. O-
lier, par M. de
Bretonvilliers, t.
I. p. 456.

Instruit des desseins de Dieu sur lui et sur sa société,

(1) *Factum pour M. de Fiesque, M^s de la bibliothèque H. Dupuy, 561. fol. 152. et suite. — Mémoires aut. de M. Olier, t. II. p. 153.*

(2) *Mém. aut. de M. Olier, t. II. p. 451. 453. 457. l. IV. p. 460. 461.*

* NOTE 12.

XXII.

M. Olier, après son acceptation, est persécuté par ses proches.

(3) *Mémoires de M. Baudrand, p. 20.*

(4) *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. I. p. 425. — Vie de M. Olier, par le père Giry, partie 1^{re} ch. XIV. Remarques historiques, t. III. p. 526.*

(5) *Mémoires de M. du Ferrier, p. 80.*

M. Olier conclut enfin avec M. de Fiesque, le 25 juin, durant l'octave de la Fête-Dieu, le traité de permutation de la cure de Saint-Sulpice (1), dont il ne devait néanmoins prendre possession qu'après avoir reçu ses provisions de Rome, selon l'usage de ses prédécesseurs. En attendant, il chercha, pendant près d'un mois, l'occasion de se présenter à l'abbé de Saint-Germain, Henri de Bourbon, évêque de Metz. « Enfin, le jeudi 31 juillet, dit-il, je lui » fus présenté seul de notre compagnie, pour servir la » cure de Saint-Sulpice. Il témoigna une grande satisfaction de l'offre que je venais lui faire, et me reçut à bras » ouverts; et ce jour-là même, sans aucun dessein prémédité de notre part, les messieurs de notre société, » au nombre de douze, vinrent à l'église de Saint-Sulpice, comme pour ratifier, sans y penser, l'offrande que » j'avais faite le matin au nom de tous (2) *.

Cependant les parents de M. Olier, jugeant des dignités ecclésiastiques par l'éclat qui les environne, se crurent beaucoup humiliés de l'acceptation qu'il venait de faire d'une cure d'un faubourg de Paris, qu'on regardait alors, malgré son étendue, comme une cure de village (3), et ne lui dissimulèrent point, dans cette occasion, leur mécontentement et leur chagrin (4). Sa mère, encore plus blessée que les autres de le voir curé, après qu'il avait refusé l'évêché de Châlons et la pairie, vint à Vaugirard, et lui fit à lui-même et à ses amis des plaintes vives et amères (5), bien propres à l'ébranler, s'il eût été moins invariablement résolu à n'écouter que la voix de Dieu.

« J'ai beaucoup de peine, écrivait-il à son directeur, » à dire ici ce que Dieu a permis à mon égard, de la » part de ma mère et de mon frère aîné. Ce que je dirai n'est point à leur condamnation, parce qu'ils ne font que » ce qu'ils croient avoir raison de faire. Il y a plus d'innocence dans leurs procédés, que dans la plupart » des actions que je fais à chaque instant. Je les crois

« très-innocents en cela. Ma bonne mère voyant que j'ai
 « accepté cette cure, qui leur paraît indigne d'un homme
 « de naissance, ne peut plus me voir chez elle (1). Notre-Seigneur permet qu'elle éprouve toute sorte d'agitations au milieu des applaudissements et des sentiments d'honneur et d'estime que les paroissiens me donnent.
 « Elle est maintenant comme dans le deuil, le chagrin,
 « et ne sachant que devenir (2). Un grand serviteur de Dieu me disait ces jours derniers : Votre mère parle selon les maximes de la chair ; c'est le monde qui parle en sa personne (3).

(1) *Mém. aut. de M. Olier*, t. II, p. 408. etc.

(2) *Ibid.* t. II, p. 431.

(3) *Ibid.* t. II, p. 448. — *Vie de M. Olier*, par M. de Bretonvilliers, t. I, p. 425.

« Mon frère aîné, qui avait d'abord goûté l'affaire de Saint-Sulpice, dans l'espérance que je prendrais du train, et paraîtrais dans Paris avec éclat, ne peut plus me souffrir, depuis qu'il a considéré la chose comme une cure, et sous le titre de curé, qui semble être si méprisable aujourd'hui. Il a su, d'ailleurs, que je ne changerais pas de manière de vivre, et qu'au contraire je retrancherais toute apparence et tout extérieur du monde ; car un prêtre doit détacher son cœur des vanités du monde, au moins autant qu'un religieux, qui serait ridicule, s'il voulait prendre du train : de là vient que, n'attendant de moi rien qui ressente l'éclat et les honneurs du siècle, il ne peut me souffrir, ni moi, ni ma charge (4). Mon second frère sait que je fais profession de servir Notre-Seigneur en vérité, il n'en est pas choqué ; il estime cette folie, que par la miséricorde de Dieu il reconnaît maintenant être la vérité : ce que je pense avoir surtout été opéré par les prières de Marie-Rousseau.

(4) *Mémoires, aut. de M. Olier*, t. II, pag. 415. 420. 421. 422. — *Vie de M. Olier*, par M. de Bretonvilliers, t. I, p. 424. 426. 427.

* NOTE 15.

« J'espère qu'un jour Notre-Seigneur fera encore miséricorde à mon frère aîné. Mais il n'est pas si aisé de le porter à Dieu, à raison, comme je pense, des grandes charges et des emplois où il prend plaisir, et qui ne lui laissent pas le loisir de s'appliquer beaucoup à

(1) *Mém. aut. de M. Olier*, t. II. p. 406.

» DIEU (1)†. Il est fort dans l'estime de l'honneur et des
 » biens, ce qui est l'erreur commune du monde. Je ne
 » m'étonne pas qu'il estime ce qu'il possède et ce qu'il
 » voit priser et estimer aux siens. Je suis beaucoup plus
 » étonné du mépris que mon autre frère en fait, et du
 » dégageement dans lequel il s'avance. »

XXIII.

M. Olier se prépare, par la retraite, à son entrée dans le ministère pastoral.

* NOTE 14.

* NOTE 15.

(2) *Mém. aut. de M. Olier*, t. II. p. 477. 478. 479.

(3) *Mém. de M. du Ferrier*, p. 178. 179.

(4) *Mémoires aut. de M. Olier*, Pièce détachée.

(5) *Ibid* t. III. p. 56.

(6) *Ibid*. t. III. p. 65. 118. t. II. p. 336. —

Remarques historiques. t. I. p. 168. 222. — *Vie de M. Olier*, par le père Giry, 1^{re} partie. chap. XIV. *Remarques historiques*, t. IV. p. 527. — *Année Dominicaine*. *Ibid*. p. 467.

Sans différer davantage *, M. Olier commença, sous la conduite du père Bataille, une retraite pour se disposer prochainement à son entrée dans le ministère pastoral. Nous rapporterons, à la fin de ce livre, les sentiments et les vues que DIEU lui donna alors sur l'importance et l'étendue de cette charge *, nous bornant à remarquer ici qu'il lui inspira un amour extraordinaire pour les croix, et lui fit connaître en même temps qu'il en aurait un grand nombre à porter dans la cure de Saint-Sulpice (2). Pendant que M. Olier faisait cette retraite, M. de Fiesque, pour n'être pas obligé de donner à ses paroissiens et à ses amis des éclaircissements sur sa démission, prit la résolution de disparaître, sans attendre que la permutation eût passé en cour de Rome (3), et fit savoir à M. Olier qu'il quitterait la paroisse avant la fête de l'Assomption (4). Par suite de cette mesure, le samedi 9 du mois d'août, M. Picoté et M. du Ferrier allèrent d'abord occuper la maison curiale (5), sans attendre que les provisions fussent arrivées. Le père Bataille voulut que M. Olier avançât le temps de sa prise de possession de la paroisse, et qu'elle fût fixée au lendemain, 10 du même mois (6). * La veille de cette cérémonie, dit M. Olier, le matin, me présentant à la » très-sainte Vierge pour lui rendre ma première visite,

† Le frère aîné de M. Olier avait été Conseiller au parlement, puis Maître des requêtes. Il réunissait alors la charge de Président au grand-conseil, et celle de Directeur des mines et minières de France. — Voyez le *Dictionnaire de la Noblesse*, et les *Généalogies des Maîtres des requêtes* déjà citées.

• avant d'aller saluer les dames de la paroisse, je lui en
 • demandai la permission; et il me semblait qu'elle vou-
 • lait que j'allasse les voir, comme si c'était elle-même,
 • la regardant dans leur personne. Ce fut ce que j'éprou-
 • vai sensiblement dans ces visites : car je ne pensais
 • nullement aux créatures, et la sainte Vierge m'occu-
 • pait l'esprit d'elle seule en leur parlant. Madame la
 • duchesse d'Aiguillon, qui se propose de faire de grands
 • biens à notre paroisse (1), vint d'elle-même s'offrir à
 • moi, pour aller avec madame la princesse de Condé,
 • et les dames de la paroisse, adoucir l'esprit de ma mère,
 • et lui rendre autant d'honneur qu'elle croit en avoir
 • perdu par le ravalement prétendu de son fils dans la
 • charge de curé. C'est une nouvelle preuve de la bonté
 • avec laquelle Dieu conduit cette affaire (2).

• J'avais cru d'abord que le père Tarrisse, général de
 • l'ordre de Saint-Benoît, me mettrait en possession de l'é-
 • glise de Saint-Sulpice. Mais j'ai ouï dire que la coutume
 • de ce saint personnage était de ne point paraître en public;
 • et, en effet, il n'est point venu en personne à la céré-
 • monie. Deux de ses religieux l'y ont représenté : ils
 • étaient revêtus de leurs habits noirs, image de la sépa-
 • ration entière du siècle, dont ils font profession, et
 • moi de l'habit de chœur des ecclésiastiques, qui,
 • par sa blancheur, figure la nature humaine de Jésus-
 • CHRIST dans son état divinisé. C'est proprement la
 • vocation de tous les prêtres : ils devraient être divi-
 • nisés, et revêtus déjà de l'esprit de la résurrection,
 • comme l'indiquent les paroles mêmes que l'on dit
 • en prenant le surplis. Ces deux religieux me con-
 • duisirent à l'autel que je baisai seul; alors il me sem-
 • bla que je devenais l'époux de cette paroisse, et que, en
 • cette qualité, j'étais chargé des péchés de tout ce peu-
 • ple, et obligé de prier pour lui, ce que j'éprouve encore
 • depuis ce moment. Je voyais surtout comment l'a-

(1) *Mémoires*
ant. de M. Olier,
t. II, p. 525. —
Vie de M. Olier,
par M. de Bre-
tonvilliers, t. I,
p. 444.

(2) *Ibid.* pag.
 445. — *Mém. au-*
topographiques de M.
Olier, t. III, p.
64, 65.

XXIV.

M. Olier prend
 possession. Il
 assiste aux no-
 ces de sa nièce.

l'honneur et des
 monde. Je ne
 ède et ce qu'il
 beaucoup plus
 e en fait, et du
 mmença, sous la
 our se disposer
 nistère pastoral.
 es sentiments et
 l'importance et
 à remarquer ici
 our les croix, et
 aurait un grand
 ulpice (2). Pen-
 M. de Fiesque,
 paroissiens et à
 émission, prit la
 que la permuta-
 savoir à M. Olier
 tète de l'Assom-
 amedi 9 du mois
 erent d'abord oc-
 que les provisions
 e M. Olier avançât
 aroisse, et qu'elle
 (6). • La veille de
 ne présentant à la
 a première visite,
 eiller au parlement,
 charge de Président
 ines et minières de
 et les *Généalogies* des

» mour devait porter l'époux à prendre pour lui tous les
 » maux de l'épouse , et à souffrir en sa personne toutes
 » les peines qu'elle aurait à supporter , si elle était
 » seule , la mettant ainsi à couvert de toute inquiétude ;
 » que l'époux devait avoir aussi la volonté de lui procurer
 » tous les biens imaginables , tous les avantages et toutes
 » les beautés possibles , comme dit saint Paul : *Ut exhi-*
 » *beret Ecclesiam immaculatam, sine ruga*. C'est là le
 » propre de l'époux , et en quoi consiste l'amour de Jésus
 » pour l'Église (1). Hélas ! mon Dieu , quelle grâce de me
 » vouloir choisir du milieu des pécheurs , de la lie du
 » peuple , du borbier infect de mes péchés , pour m'élever
 » à cette haute , sainte et divine dignité de curé , de pas-
 » teur , d'époux de l'Église ! C'est à ce coup , Seigneur ,
 » qu'il faut me consommer en vous , si vous voulez me
 » faire époux de cette grande reine , de cette auguste et
 » divine maîtresse. O ! c'est à vous seul à entrer en cette
 » dignité ; c'est à vous à posséder ce titre ! et qu'avengle
 » est le monde ! qu'il est dépravé , misérable et ignorant !
 » lui qui juge si indignement des grandeurs véritables de
 » Dieu , les ravalant d'une manière si misérable : lorsque ,
 » dans son estime avengle et insensée , il pense qu'une
 » cure n'est rien , qu'elle ravale la dignité d'un homme de
 » naissance , et croit , malheureux qu'il est , que l'origine
 » d'Adam , que la naissance , accompagnée de biens ima-
 » ginaires , de richesses et d'honneurs , soient quelque
 » chose d'estimable. O ! qu'il sache qu'il n'y a d'estimable
 » que Dieu seul et son Église ; qu'il sache que sa grâce ,
 » ses sacrements , ses vertus et ses dons doivent passer
 » pour des biens véritables , et non pas ces imaginations
 » chimériques , ces fausses apparences de biens : l'hon-
 » neur , les richesses et les délices ! l'un n'étant que du
 » vent , l'autre que de la boue et de la fange , et le troi-
 » sième une infâme corruption (2).

(1) Mémoires
 autographes de
 M. Olier. t. III.
 p. 65. 66. 69.

(2) Mém. aut.
 de M. Olier, t. I. I.
 p. 488. — Vie de
 M. Olier, par M.
 de Bretonvilliers,
 t. I. p. 454. 455.

» Voici comment il a plu à la bonté de Notre-Seigneur

pour lui tous les
personne toutes
r, si elle était
oute inquiétude ;
té de lui procurer
antages et toutes
t Paul : *Ut exhi-*
ruga. C'est là le
l'amour de Jésus
quelle grâce de me
ars, de la lie du
hés, pour m'élever
é de curé, de pas-
e coup, Seigneur,
si vous voulez me
de cette auguste et
eul à entrer en cette
titre ! et qu'aveugle
érable et ignorant !
deurs véritables de
misérable : lorsque,
ée, il pense qu'une
ité d'un homme de
il est, que l'origine
agnée de biens ima-
urs, soient quelque
il n'y a d'estimable
sache que sa grâce,
dons doivent passer
pas ces imaginations
ces de biens : l'hon-
l'un n'étant que du
la fange, et le trois-
é de Notre-Seigneur

« de me faire commencer ma mission. La fille de mon
« frère, celui qui m'approuve dans mes emplois, s'étant
« mariée à un homme de notre paroisse de Saint-Sulpice,
« je fus invité à dîner avec eux chez mon frère. Les deux
« parties sont tout-à-fait pieuses. Je leur donnai des instruc-
« tions sur la manière de se conduire dans ce saint état, et
« je voyais que déjà Notre-Seigneur me donnait d'avance à
« moi-même grâce pour ces bonnes personnes. Je puis dire
« que *c'est là le premier signe* que j'ai fait comme pasteur
« c'est-à-dire, la première marque des fonctions que j'ai
« exercées envers les personnes de la paroisse, en qua-
« lité de pasteur, qui instruit, qui exhorte et qui nourrit
« spirituellement ; car il plut à Dieu de me faire parler
« sur la fin du repas, et de changer ainsi l'eau dégoûtante
« des plaisirs de la chair, dans le vin délicieux de sa pa-
« role. L'assemblée en témoigna une grande satisfaction,
« et entre autres le mari. Il disait, en exprimant la sainte
« joie de son âme, et comme s'il eût voulu répéter les pa-
« roles de l'Evangile : Vous nous avez donné un breuvage
« délicieux, et qui vaut beaucoup mieux que le premier ;
« vous nous l'avez gardé pour la fin du repas. Ces bonnes
« gens étaient toutes contentes ; et, en particulier, la ma-
« riée me témoignait m'être très-redevable, non-seulement
« pour cette circonstance, mais aussi pour avoir contribué
« à sa délivrance d'une grande maladie, où elle avait pensé
« mourir (1).

(1) *Mém. ant.*
de M. Olier, t.
II. p. 412, 415.

« La veille de l'Assomption, lorsque nous chantions les
« premières Vêpres de la fête, je pensais à la réforme que
« nous devons établir dans cette paroisse, je voyais qu'il
« fallait aller petit à petit, et ne pas prétendre faire de
« grands changements, ni renverser tout-à-coup les
« choses ; mais que je devais m'appliquer à gagner les
« cœurs, et à les porter à Dieu par l'exemple de toutes
« les vertus, surtout de l'humilité et de la douceur. C'est
« une chose admirable de voir le changement qui s'est

XXV.
Le jour de
l'Assomption,
M. Olier officie
dans sa nouvel-
le église.

(1) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. III. p. 72.

(2) *Mémoires sur la Vie de M. Olier*, par M. Baudran, p. 20. — *Règlements de la Communauté de S. Sulpice*, in-8° p. 2. note. — *Catalogue d'entrée des messieurs du Grand-Séminaire*, p. 2. — *Reu. historiques*, t. I. pag. 170. 205. — *Catendrier historique de S. Sulpice*, 1778. 15 août. p. 158. 18. p. 160.

(5) *Mém. aut. de M. Olier. Pièce détachée.*

(4) *Ibid. t. III. p. 80.*

» opéré déjà dans les esprits, quoique nous n'ayons en-
» core parlé de rien (1). »

Le lendemain, fête de l'Assomption, commença l'éta-
blissement du séminaire de Saint-Sulpice et celui de la
communauté des prêtres, qui devaient partager avec
M. Olier les fonctions pastorales. La plupart de ses ecclé-
siastiques partirent ce jour-là, de grand matin, de Vaugi-
rard, et vinrent occuper les bâtiments que M. Olier avait
fait disposer pour leur usage (2). Selon les désirs du père
Bataille, il présida lui-même, au milieu de son clergé, à
l'office et à la procession solennelle ; et chacun admira le
profond recueillement et la modestie angélique du nou-
veau pasteur. « Je me servis, dit-il, en ce grand jour, de
» cette rare chasuble que je fis faire, il y a neuf ans, pour
» ma première Messe, et qui est même ornée d'un tableau
» de soie, à l'honneur de la sainte Assomption de Notre-
» Dame. Depuis le temps qu'elle est faite, je ne crois pas
» m'en être servi cinq ou six fois, et jamais dans quelque
» cérémonie publique. Elle semblait être faite d'avance
» pour ce jour, où je commence à entrer dans ma voca-
» tion (3). Je fus extrêmement touché pendant la Messe
» solennelle, surtout depuis la communion ; j'étais si
» rempli de sentiments d'amour, que j'appréhendais
» de prononcer ce seul mot d'*amour*, tant il me perce
» vivement le cœur et me consume. Il me semblait que
» Notre-Seigneur, par son intime présence, saisissait telle-
» ment mon âme, qu'il la faisait comme défaillir. Je n'avais
» plus ni force ni sentiment, et la pensée de la très-sainte
» Vierge, dans sa gloire, n'a servi qu'à augmenter ce feu,
» et à enflammer davantage ces ardeurs consumantes. Je
» prêchai ce jour-là, et Notre-Seigneur daigna me mettre
» dans l'esprit ce que j'avais à dire à notre peuple (4).
» Prenant pour texte ces paroles : *Bienheureux les*
» *pauvres d'esprit, parce que le royaume des cieux*
» *leur appartient*, je dis à ces chères âmes : Je m'estime

† M.
pastor
dans
— Il
Vie de

nous n'ayons en-

commença l'éta-
ice et celui de la
nt partager avec
part de ses ecclé-
matin, de Vaugi-
que M. Olier avait
les désirs du père
a de son clergé, à
t chacun admira le
angélique du non-
ce grand jour, de
y a neuf ans, pour
ornée d'un tableau
sompion de Notre-
ite, je ne crois pas
amais dans quelque
être faite d'avance
trer dans ma voca-
é pendant la Messe
union ; j'étais si
que j'appréhendais
r, tant il me perce
Il me semblait que
ence, saisissait telle-
e défaillir. Je n'avais
sée de la très-sainte
à augmenter ce feu,
eurs consumantes. Je
eur daigna me mettre
e à notre peuple (4).
: *Bienheureux les*
royaume des cieux
es âmes : Je m'estime

» heureux de commencer le premier discours que je fais
» dans cette église par les premières paroles du premier
» sermon que JÉSUS-CHRIST notre Seigneur adressa à son
» Eglise, en la personne des disciples réunis autour de lui :
» *Beati pauperes spiritu, quoniam ipsorum est regnum*
» *cælorum*. C'est une prophétie de mon Seigneur JÉSUS,
» qui se vérifie puissamment en ce jour, où nous voyons
» élevée dans les cieux celle qui était la plus humble sur
» terre (1) †. »

« Notre-Seigneur, continue-t-il, prit plaisir, dans cette
» solennité, à réparer les abaissements prétendus dans
» lesquels j'étais entré pour son service : comme si notre
» sainte maîtresse eût voulu rendre toute sa maison par-
» ticipante de sa gloire et de son honneur. Je ne sais
» comment il se fait que tous les grands s'humilient devant
» nous (2). M. de Chavigny (ministre d'État), qui se
» trouva ce jour-là à mon sermon, vint me faire offre de
» ses services (3). Comme il est maintenant beaucoup
» dans la piété, et qu'il est un des plus considérables de
» notre famille, il témoigne partout que je lui appartiens,
» et approuve lui seul ma conduite ; ce qui est plus avan-
» tageux à nos desseins, que l'approbation de tous mes
» proches, et pourra servir à les autoriser parmi messieurs
» de la paroisse, qui ne s'y opposeront peut-être pas si ai-
» sément. Je vois que ce dessein ira à donner à l'Eglise
» beaucoup de bons sujets, que le Roi et monseigneur le
» cardinal (de Richelieu), imbus de nos procédés et de
» notre façon de vivre, tireront de notre maison. Je pense
» qu'à l'avenir on viendra les choisir chez nous, et que,

† M. Baudrand, *Mémoires* pag. 20. suppose que les paroles *Ego sum pastor bonus*, servirent de texte à M. Olier ; c'est ce qu'on lit aussi dans les *Remarques hist. sur la paroisse de Saint-Sulpice* ; tom. 1. p. 285. — Il faut dire plutôt que M. Olier les commenta dans ce sermon. *Vie de M. Olier par M. de Bretonvilliers*. t. 1. pag. 456. 457.

(1) *Mémoires*
aut. de M. Olier.
Pièce détachée.
III. p. 75.

XXVI.
Estime ex-
traordinaire
que les grands
de la paroisse
témoignent à
M. Olier.

(2) *Mém. aut.*
de M. Olier, t.
III. p. 86.

(5) *Ibid.* pag.
85.

(1) *Mém. aut.*
de M. Olier, t. III.
p. 87.

» pour cela, Dieu prend plaisir à inspirer dès ce commen-
» cement de l'estime pour le séminaire (1). Ce qui sur-
» prend ma famille, c'est de voir que je fuis l'honneur de
» tout mon cœur, et que, néanmoins, les grands, entre
» autres madame la princesse de Condé, madame la
» duchesse d'Aiguillon, me témoignent une affection sin-
» gulière, et s'emploient à me servir en tout ce qu'ils
» croient m'obliger. Hier, comme je désirais, pour un petit
» service, le concours de quelqu'un de mes parents, tou-
» jours fort en colère contre moi, j'appris, au moment
» même où j'en avais besoin, que le principal d'entre eux
» était tout changé et converti de sa mauvaise humeur,
» allant jusqu'à pleurer de tendresse en entendant parler
» de moi et du succès que la bonté de Dieu donnait à nos
» entreprises. Notre bon maître nous donne tous les jours
» des marques de son amour si évidentes, que j'ai aussitôt
» tout ce que je désire. Hier encore, j'avais besoin d'une

(2) *Ibid.* pag.
83.

» personne pour faire une charité, et aussitôt elle arriva
» et fit ce que je désirais (2). Cet après-midi, étant obligé
» de rendre visite aux plus grands du royaume, j'en ai
» reçu toute sorte de caresses et de témoignages d'estime,
» surtout de la part d'un des principaux de l'État, qui, de-
» puis plusieurs années, où Dieu prenait plaisir à me tenir
» dans le mépris et le rebut de tout le monde, était le pre-
» mier à me dédaigner et à se railler de moi. Ce qui me
» surprend le plus, c'est que ce même seigneur, qui, pour
» la conduite de sa conscience avait une parfaite confiance
» dans un ecclésiastique, lequel, par la permission de Dieu
» prévenait contre moi tout le monde, ce seigneur, dis-je,
» a quitté l'ecclésiastique dont je parle, et semble avoir
» tourné maintenant toute son affection vers nous. Je ne
» puis assez admirer la providence de Dieu, qui humilie et
» qui élève, qui mortifie et qui vivifie, quand il lui plaît (3).

(5) *Ibid.* pag.
145. 144.

XXVII.
Marques d'ap-
probation que
M. Olier reçoit
publiquement
d'un grand
nombre de doc-
teurs.

» Le jour de la translation de Saint-Sulpice, 27 août,
» il plut à la bonté de mon maître d'inspirer la même es-

» time à quantité de docteurs de Sorbonne, et d'autres
 » ecclésiastiques qui se trouvaient dans l'église, attirés
 » par la solennité du jour. * Considérant que, par ma con-
 » dition de curé, j'étais devenu l'époux de toutes les
 » âmes de la paroisse, et que je devais porter, comme
 » mes propres maux, leurs infirmités et leurs misères :
 » je voulus me préparer pour prêcher ce jour-là ;
 » j'étais accablé par toutes ces pensées, et je parlai
 » sur la grandeur des fonctions sacerdotales et de la
 » charge que Dieu imposait aux pasteurs. Tous ces doc-
 » teurs, et ce nombre extraordinaire d'ecclésiastiques
 » qui m'écoutaient, témoignaient être extrêmement sa-
 » tisfaits de ma prédication. Je ne sais pas pourtant d'où
 » venait le contentement qu'ils faisaient paraître. Il me
 » semble que je n'ai point encore prêché dans la pleine
 » lumière de Dieu, et dans la vigueur de sa pure parole,
 » comme par la miséricorde de Dieu, je l'ai fait autrefois.
 » J'espère que JÉSUS-CRIST, mon maître, me fera un
 » jour cette grâce ; j'en ai la confiance (1). »

* NOTE 16.

(1) *Mém. aut.*
de M. Olier, t.
III. p. 117. 118.

M. Olier nous a conservé, dans ses Mémoires, les prin-
 cipaux traits de ce discours. Nous n'en rapportons ici
 que le suivant, pour ne pas interrompre le fil de l'histoire.

« Les anges ne sont obligés de rendre leurs devoirs à
 « Dieu que pour leurs propres personnes, au lieu que
 « les prêtres et les pasteurs sont obligés encore pour
 « toutes les âmes qui leur sont confiées ; et c'est ce qui fait
 « trembler les anges à la vue de ce fardeau, dit le grand
 « saint Bernard : *Onus ipsis angelis formidandum.*
 « Ah ! si le prêtre peut suffire à peine pour lui-même,
 « que sera-ce de se voir chargé de tant d'obligations et
 « de tant de devoirs. Esprits célestes, secourez-moi ;
 « anges saints, qui tremblez à l'aspect de ma charge,
 « prêtez-moi votre force. Ange, qui que tu sois, qui es
 « venu conforter JÉSUS-CRIST accablé sous le poids de la
 « justice de son Père, de ce Père irrité contre lui, par

» cela seul qu'il le voyait chargé des péchés des hommes ;
» Ange saint , aie compassion de moi qui porte aussi ce
» fardeau,...et qui n'ai point toutefois la divinité pour me
» soutenir, comme l'avait JÉSUS-CRIST. Ames religieuses,
» qui faites l'ornement de cette église , qui la soutenez
» par vos prières, levez vos mains pour moi. Cher peuple,
» qui nous voyez chargé de vos devoirs, et accablé sous
» le faix de vos obligations, secourez-nous auprès de DIEU ;
» levez les mains au ciel pour nous et pour vous tout en-
» semble. Seigneur JÉSUS , notre unique force dans nos
» travaux , c'est en vous seul qu'est établie notre con-
» fiance (1). »

(1) *Mém. aut.*
de M. Olier. p.
113. 116.

s des hommes ;
porte aussi ce
vinité pour me
nes religieuses,
qui la soutenez
oi. Cher peuple,
et accablé sous
auprès de Dieu ;
ur vous tout en-
force dans nos
blie notre con-

NOTES DU NEUVIÈME LIVRE.

SUR L'ÉTABLISSEMENT DES SÉMINAIRES EN FRANCE.

NOTE 1. — Plusieurs historiens attribuent l'établissement des séminaires les uns aux Oratoriens, les autres à M. Bourdoise; d'autres enfin aux prêtres de la Mission, ou même à divers évêques; néanmoins l'étude des monuments de cette époque ne nous laisse pas lieu de douter que le séminaire de Vaugirard n'ait été le premier établi dans le royaume. Pour justifier ici la vérité de cette assertion, il est nécessaire d'entrer dans quelques détails :

1^o Bérault-Bercastel (1) suppose que, dès leur origine, les Oratoriens eurent la direction des séminaires. Il faut cependant remarquer que ces séminaires n'étaient, au fond, que des collèges, où l'on enseignait, outre les belles-lettres, la philosophie et la théologie. C'était ce que ces pères pratiquaient encore en 1636, dans plusieurs de leurs maisons : *Eruditioni incumbunt in collegiis, in quibus, præter humaniores literas, philosophiam et theologiam proficiuntur* (2). De là plusieurs de ces séminaires sont appelés *séminaires-collèges* ; tel que celui de Luçon, qui fut uni à l'Oratoire en 1616. Celui de Mâcon était de même nature, puisque les Oratoriens devaient y entretenir un régent d'humanités, un régent de rhétorique, un professeur de philosophie et un de théologie. En 1624, ils prirent la conduite de celui du Mans, qui est encore appelé *collège-séminaire du Mans*, et s'obligèrent à y entretenir des régents pour les lettres humaines (3). Or, jamais ces collèges ne furent considérés comme des séminaires proprement dits. Ainsi, par exemple, malgré l'établissement des Oratoriens, connu sous le nom de *collège-séminaire du Mans*, où, en 1651, on enseignait encore les humanités, la philosophie et la théologie, M. Emery Mare-la-Ferté, évêque de cette ville, fonda son séminaire en 1645, et en donna la conduite aux prêtres de la Mission (4). La même année, M. Séguier, évêque de Meaux, établit aussi son séminaire diocésain, quoique, en 1657, on eût donné à l'Oratoire, et pour la même fin, l'abbaye de Juilly, qui ne fut jamais qu'un simple collège (5).

(1) *Histoire de l'Eglise*, t. XX, p. 253.

(2) *Gall. Christiana, per quatuor tomos*, etc. t. IV, p. 688.

(3) *Journal de la maison Saint-Honoré*, in-folio. t. I. année 1624. 1617. 1624.

(4) *Ibid.* année 1629. — *Actes des fondations de la Mission*, t. II, fol. 61. — *Vies des évêques du Mans*, par D. Boudonnet, in-10. 1651. p. 684. 701. — *Vie de M. Bourdoise*, Ms. in-folio. liv. IV. chap. I.

(5) *Histoire de l'Eglise de Meaux*, par Duplessis, in-40. t. I. p. 272. — *Annales de la Congrégation de l'Oratoire*, an. 1659.

Le séminaire établi d'abord à Paris par le cardinal François de Joyeuse, pour vingt-deux ou vingt-quatre jeunes clercs, sous la conduite des Oratoriens, transféré en 1614 au collège de Dieppe, que ces Pères dirigeaient, puis à Rouen, ne produisit aucun résultat, sans doute parce qu'il avait été établi pour des enfants. « *A peine voit-on un seul de ces jeunes clercs qui réussisse*, » écrivait, en 1656, saint Vincent de Paul. « Ce pieux dessein n'ayant pas été tout à fait exécuté, » dit l'historien des archevêques de Rouen, la fondation fut destinée « pour nourrir trente pauvres écoliers » qu'on appelait dans ces derniers temps les *Joyeuses*, du nom de leur fondateur (1). Le séminaire de Reims, établi par le cardinal de Lorraine, à son retour du concile de Trente, ne s'était soutenu qu'environ vingt ans, quoiqu'on semble dire le contraire dans le *Gallia Christiana*. L'ancien historien de M. Bourdoise ajoute : « Au bout de vingt ans, il dégénéra si fort, que les ecclésiastiques qu'on y élevait ne servaient plus que de laquais » à MM. les chanoines, pour leur porter la queue, lorsqu'ils allaient « au chœur, d'où ils prirent le nom de *candataires*. » On avait essayé de rétablir ce séminaire en 1625 ; mais il était entièrement déchu, lorsque, en 1641, M. de Valencé fut transféré de l'évêché de Chartres à l'archevêché de Reims. Celui de Bordeaux, malgré le zèle du cardinal de Sourdis, n'avait pas non plus réussi (2), n'étant également qu'un *séminaire-college*. Il faut en dire autant des autres séminaires institués jusqu'alors dans le royaume. Nous ne pouvons entrer dans la discussion des faits, qui feraient la matière d'un ouvrage considérable ; mais, pour nous borner à ceux qui concernent l'Oratoire, nous ferons observer que le séminaire que M. Tabaraud suppose avoir été fondé à Lyon, par le cardinal de Marquemont, dans la maison destinée à l'éducation des jeunes Oratoriens, ne fut point un séminaire proprement dit, mais seulement une maison dont les cours de théologie pouvaient être ouverts aux ecclésiastiques du dehors, comme ceux des universités. Il paraît même qu'il n'y avait point encore, à Lyon, de véritable séminaire, deux ans après la mort de M. Olier, lorsque M. Hurtevent y établit celui de Saint-Irénée, (3), quoique les *Annales* des Oratoriens fixent à l'année 1635 l'établissement de leur séminaire à Lyon (4).

2^o Nous remarquerons aussi, en passant, que les réunions d'ecclésiastiques, formées par M. Bourdoise à Arles, à Laon, à Chalon-sur-Marne, Senlis, Angoulême, Cahors, Contances, Séz, Noyon, Nantes, Lyon, Bourges, et que l'auteur de sa *Vie* appelle du nom de

(1) *Annales de la maison Saint-Honoré*, p. 7. — *Histoire du cardinal de Bérulle*, par Tabaraud, t. I, p. 25. — *Histoire des archevêques de Rouen*, in-folio, p. 611. — *Recueil des lettres de saint Vincent*, t. I, p. 12.

(2) *Vie de M. Bourdoise*, in-8^o liv. III, p. 227, liv. V, p. 129. — *Vie du même*, Ms. in-folio, liv. IV, ch. I. — *Mémoires de M. du Ferrier*, p. 13.

(3) *Vie du cardinal de Bérulle*, par Tabaraud, liv. III, note, t. I, p. 149. — *Vies M^s. de Grandet*, t. I. — *Vie de M. Hurtevent*, p. 201. — *Notice sur M. de Marquemont*, *Rituel de Lyon*.

(4) *Annales de l'Oratoire*, ann. 1634.

séminaires, ne firent que des communautés de paroisse, ou des collèges de jeunes écoliers. M. Bourdoise donnait même le nom de *séminaires* aux petites écoles, et nous verrons qu'elles sont en effet désignées sous ce nom dans le projet d'établissement de Montréal. Il paraît que M. Collet a été induit en erreur par cet écrivain : « Saint Vincent de Paul, dit-il, voyant que ces séminaires ne réussissaient pas, y ajouta quelque chose, en établissant avec M. Bourdoise des séminaires sur le même pied où ils sont encore aujourd'hui. » Du moins il est inexact, s'il veut parler ici de ceux que M. Bourdoise établit avant 1642 (1). Au reste, l'historien de ce dernier rapporte que ce qu'il appelle le *Séminaire de Châlons-sur-Marne*, auquel M. Bourdoise avait essayé de donner commencement en 1624, ne réussit pas, et que ce ne fut qu'en 1642 que M. Félix Vialar forma le séminaire de son diocèse (2); on doit en dire autant de toutes les autres réunions d'ecclésiastiques formées par M. Bourdoise.

50 Il est vrai qu'avant cette année les prêtres de la Mission avaient déjà introduit l'usage de la retraite pour les ordinands dans plusieurs villes où ils étaient établis, comme à Anneci, à Saintes, à Alet, à Richelieu, à Troyes, à Crécy; mais sans y avoir formé pour cela des séminaires : car celui d'Anneci ne fut fondé qu'en 1665, par M. d'Aranthon d'Alex (5); celui de Saintes, en 1644, à condition que les prêtres de la Mission y entretiendraient deux cleres, et y feraient faire les exercices de dix jours à tous ceux du diocèse (4). Ces exercices avaient été établis à Richelieu, en 1658, en faveur des ecclésiastiques du diocèse de Poitiers; et ce ne fut qu'en 1681 que M. de la Hognette fonda le séminaire de ce diocèse, dont il donna la conduite aux prêtres de la Mission (3). Il faut dire la même chose du séminaire de Meaux, établi en 1645, quatre ans après la fondation des exercices des ordinands à Crécy, pour les cleres de ce diocèse (6). Enfin l'évêque de Troyes, en fondant le sien, en 1662, déclare expressément que les exercices des ordinands, établis en 1658, par M. de Breslay, son prédécesseur, étaient insuffisants pour former ses ecclésiastiques (7).

Un écrivain Italien dit cependant que le séminaire d'Anneci est le premier qui ait été établi au-delà des Alpes, pour les personnes déjà un peu avancées en âge. Il me semble, ajoute avec raison M. Collet, que ce point souffre difficulté (8). Nous lisons, en effet, dans les actes originaux, que le commandeur de Sillery, après avoir fondé les prêtres de la Mission dans cette ville, en 1639, les obligea, l'année

(1) *Vie de saint Vincent de Paul*, par Collet, in-4o. t. 1. p. 215.

(2) *Vie Ms. de M. Bourdoise*, in-4o p. 431.

(3) *Actes des fondations de la Mission*, t. 1. fol. 201. verso. 211. verso.

(4) *Ibid.* t. 1. fol. 55.

(5) *Ibid.* t. 1. fol. 8. t. 1. fol. 119.

(6) *Ibid.* t. 1. fol. 251. — *Histoire des Evêques de Meaux*, t. 1. p. 272.

(7) *Actes des fondations de la Mission*, t. 1. fol. 169. 175.

(8) *Vie de S. Vincent de Paul*, par Collet, t. 1. p. 225. 236. et note.

suivante, à employer le surplus de leur revenu à recevoir et à instruire les ordinands du diocèse de Genève, en tel nombre que la somme le pourrait porter ; maison n'y reçut guère que les retraitants. En 1647, lorsqu'il existait déjà plusieurs séminaires en France, les prêtres de la Mission d'Anneel, au rapport de saint Vincent, n'avaient encore que huit sujets, et M. de Maupas, en 1660, appelait leur établissement :

(1) *Actes des fondations de la Mission*, t. 1. fol. 201. verso, 211. verso. — *Oraison funèbre à la mémoire de feu M. Vincent de Paul*, p. 37.

un séminaire pour l'examen des ordinands, ce qui semble montrer que ce n'était point alors un séminaire proprement dit ; puisque, d'ailleurs, le séminaire d'Anneel ne fut fondé, comme on l'a dit, que trois ans plus tard par M. d'Aranthon, qui même l'établit dans la maison des prêtres de la Mission, et leur en donna à perpétuité la conduite (1).

On lit encore que, en 1658, M. Alain de Solminihac, évêque de Cahors, institua, dans son premier synode, un séminaire pour de jeunes clercs, conformément au décret du salut Concile de Trente. Mais contraint d'abandonner ce dessein, par défaut de prêtres capables de le conduire, il en chargea, en 1645, ceux de la Mission ; et encore ne les obligea-t-il qu'à faire la retraite de dix jours aux aspirants aux ordres sacrés, et à garder avec eux trois séminaristes (2).

(2) *Actes des fondations de la Mission*, t. 1. fol. 253. 257.

On a écrit aussi que le séminaire de Valence, fondé en 1659, par Jacques de Leberon, évêque de cette ville, fut le premier grand séminaire, proprement dit, établi dans le royaume (3). Outre que cette assertion d'un auteur beaucoup trop récent est démentie, comme on l'a vu, par des témoignages contemporains, les renseignements qu'on nous a donnés à Valence même (4), semblent supposer que ce séminaire ne fut d'abord qu'un séminaire-collège, comme étaient alors ceux que dirigeaient les Oratoriens ; du moins le collège de Valence, ayant été établi en 1643, fut annexé à perpétuité au séminaire, et fixé dans la même maison, par acte consulaire du 14 octobre. Il est encore à remarquer que les directeurs du séminaire étaient appelés du nom de *régents* : ce qui avait lieu dans les séminaires-collèges. Ils conservèrent ce titre jusqu'à la révolution.

(3) *Vie de M. d'Anthier*, par Borelly. — *Vie du père Eudes*, liv. III. p. 130.

(4) *Archives du département de la Drôme* : tière contenant les rentes.... du séminaire et collège de Valence.

SUR LES EXERCICES DES ORDINANDS.

NOTE 2.—Les exercices de dix jours avant l'ordination étaient tout ce qu'on attendait des évêques les plus pieux et les plus zélés. Le trait suivant en fournit une preuve sans réplique. L'un des plus vertueux

à recevoir et à in-
ore que la somme
traitants. En 1647,
ce, les prêtres de
n'avaient encore
leur établissement:
ble montrer que ce
osque, d'ailleurs, le
dit, que trois ans
dans la maison des
té la conduite (1).
alilhac, évêque de
séminaire pour de
Concile de Trente.
aut de prêtres ca-
eux de la Mission ;
raite de dix jours
avec eux trois sé-

ce, fondé en 1659,
le, fut le premier
royaume (5). Outre
écant est démentie,
ains, les renseigne-
semblent supposer
aire-collège, comme
s ; du moins le col-
annexé à perpétuité
acte consulaire du
directeurs du sémi-
ni avait lieu dans les
à la révolution.

NDS.

ordination étaient tout
s plus zélés. Le trait
n des plus vertueux

prélats de ce temps, et dont la vie édifiante n'a été donnée au public, M. Barthélemy de Donnadieu de Griet, évêque de Comminges, apportait des soins extrêmes, dit son historien, à bien choisir les ordinands. Il exigeait qu'ils eussent l'après-midi de la veille de l'ordination, pour s'y préparer par une confession générale ; vers trois heures, il leur faisait faire une exhortation commune, et, le soir, il envoyait des visiteurs pour parcourir les lieux où les ordinands étaient logés, afin de connaître ceux qui s'y comportaient mal, et de les rayer de l'ordination pour cette fois (1). Aussi le père Bourgoing, lorsqu'il publia, en 1659, son ouvrage sur les *Exercices de dix jours*, le premier, dit-on, qui parut en France (2), conjura les évêques de les établir dans leurs diocèses, se servant même de ces expressions, qui montrent assez l'état déplorable de la coutume à cet égard : *Quod ut possim impetrare, totius vite mee sacrificia, vota, precesque non dubitauer offerre; ipsosque reverendissimos, et piissimos presbiteros, flexis genibus, et qui possum humilitate iterum obsecrare non verebor, ut ordinandos... decem vel octo ad minus diebus Deo piis exercitiis vacare compellant, utique... nullum prorsus ab lege sancita quovis pretextu eximant* (3).

ORIGINE DU SÉMINAIRE DE SAINT-NICOLAS DU CHARDONNET.

NOTE 5. — La petite société de M. Bourdoise, long-temps sans demeure fixe, et si pauvre qu'elle manquait des meubles les plus indispensables, jusqu'à se servir pour tables, durant le jour, des volets qui la garantissaient du froid pendant la nuit (4), fut enfin incorporée au clergé de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, dont elle porta depuis le nom. Le cardinal de Retz l'avait chargée d'enseigner aux nouveaux prêtres les cérémonies de la messe, avec les rubriques du bréviaire et du missel, et d'examiner les prêtres étrangers qui arrivaient à Paris. Elle reçut de la sorte un grand nombre d'ecclésiastiques. Plusieurs, pour se former aux fonctions du saint ministère, ou à la conduite des petites écoles, venaient même demeurer en pension dans cette communauté (5). En 1627, quoique la société de ces prêtres fût composée de dix membres, un seul avait le soin des étudiants, tandis que trois étaient occupés aux petites écoles des garçons, et les autres aux divers emplois de la paroisse (6). Les pensionnaires étaient trois ou quatre fois plus nombreux : *On en recevait*, dit l'historien de M. Bourdoise, *autant qu'on pouvait en loger honnêtement; cette communauté étant ambulante* (7). En 1655, l'on en comptait

(1) *Vie de messire de Donnadieu*, liv. II, ch. XXXII, p. 335.

(2) Cloyssault, *Vies des L. III. — Catalog. des auteurs de la Congrégation*, p. 155.

(5) *Institution spiritualis ordinanorum, auctore Francisco Bourgoing*, in-12. 1659. *présent.*

(4) *Vie de M. Bourdoise*, in-4°, p. 101, 365.

(5) *Abrégé de l'origine de la Communauté et Séminaire de S. Nicolas*, 1657. — *Archives du Royaume, sect. hist.* Ms. 393. in-folio.

(6) *Vie de M. Bourdoise*, liv. III, p. 232.

(7) *Vie du même*, Ms. in-4°, p. 79.

(1) *Vie imprimée*, p. 29.

(2) *Ibid.*, p. 203.
et *aut.*, 278, 232.

(3) *Abbrégé de l'origine de la Communauté*, *ibid.*

de quarante à cinquante, tant prêtres que clercs (1). Un plus grand nombre encore s'y rendaient pour assister aux offices de la paroisse ou aux entretiens. M. Bourdoise fut même chargé, par les évêques de Beauvais et de Laon, de veiller sur la conduite des clercs de leurs diocèses, résidants à Paris (2). Mais la maison de Saint-Nicolas, érigée en communauté en 1631, n'était, en 1642, qu'une simple communauté de prêtres de paroisse (3).

Les réglemens qu'on y avait suivis jusqu'alors, ne permettaient pas, en effet, qu'elle fût autre chose; car M. Bourdoise voulait que sa communauté dépendît entièrement, non-seulement du curé, mais encore des marguilliers de la paroisse, afin qu'on pût en renvoyer plus aisément les prêtres, s'ils manquaient à leur devoir. Ce fut même l'occasion de l'espèce de rupture qui eut lieu entre M. Bourdoise et ses confrères, lorsque ceux-ci, profitant de son absence, s'adressèrent à l'archevêque de Paris, qui les érigea en communauté et séminaire, le 20 avril 1644, et les soumit à sa juridiction. L'acte même d'érection de cette communauté en séminaire montre assez ce qu'elle avait été au commencement. On y déclare que la société se propose trois fins : la première, est la sanctification particulière de ses propres membres; la seconde, le service des paroisses, et particulièrement l'instruction des jeunes garçons dans les petites écoles; enfin, la dernière, la formation des ecclésiastiques dans ce séminaire, sous la dépendance de l'archevêque de Paris (4).

(4) *Gall. Christiana*, t. VII, col. 3015. — *Vie imprimée*, p. 509, 570, 571.

NOTE 4. — « Dans l'établissement de l'Eglise, ce grand œuvre de sa puissance, Dieu, dit M. Olier, s'est servi de la petitesse en la personne de JÉSUS-CHRIST, pour l'entreprendre, afin qu'on vît ouvertement qu'il avait élevé ce grand ouvrage. Il s'est servi de l'extérieur humble et petit de JÉSUS-CHRIST, son Fils, de ses petites prédications, de ses persécutions, de sa croix, et ensuite de la folie de ses maximes, de la faiblesse de ses apôtres, de leur ignorance, pour abattre le monde, et renverser l'orgueil et la sagesse de satan. C'est le dessein de Dieu, de vouloir paraître en tout l'autour de son ouvrage, et de ne souffrir que personne, pas même son Fils, cet instrument si parfait, si divin, lui dérober rien de sa gloire. Ainsi Dieu prend plaisir à employer pour ses œuvres ce qu'il y a de plus abject et de plus indigne (5), et s'il se sert de moi dans les petits emplois de la compagnie, c'est que je suis le plus imparfait de tous (6).

(5) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. II, p. 168, 169.
(6) *Ibid.*, t. I, p. 477.

(1). Un plus grand
colleges de la paroisse
é, par les évêques
des clercs de leurs
de Saint-Nicolas,
642, qu'une simple

ne permettaient pas,
doise voulait que sa
ment du curé, mais
on pût en renvoyer
leur devoir. Ce fut
dieu entre M. Bour-
tant de son absence,
rigea en communauté
sa juridiction. L'acte
nuaire montre assez
re que la société se
cation particulière de
s paroisses, et parti-
us les petites écoles ;
niques dans ce sémi-
aris (4).

, ce grand œuvre de
la petitesse en la per-
alin qu'on vit ouver-
st servi de l'extérieur
e ses petites prédica-
eusuite de la folie de
de leur ignorance,
coïl et la sagesse de
raître en tout l'autem
onne, pas même son
rohe rien de sa gloire.
es œuvres ce qu'il y a
e sert de moi dans les
e suis le plus imper-

ABANDON DE SOI-MÊME A L'ESPRIT DE NOTRE-SEIGNEUR.

NOTE 3. — « DIER m'a fait connaître, par le changement qui
» s'est opéré en moi, dit M. Olier, un stratagème de l'Amour
» propre : c'est de nous appliquer toujours à nous considérer nous-
» mêmes, sous le beau prétexte de regarder notre misère pour
» nous en corriger ; et c'est, en effet, le moyen de n'en sortir jamais ;
» car nous ne faisons alors que nous décourager et perdre le temps,
» n'étant pas capables de nous élever au-dessus de nous-mêmes.
» Le moyen qui m'a beaucoup aidé, et qui en a aidé beaucoup d'au-
» tres, à qui je l'ai proposé, c'est qu'étant, comme je le suppose,
» dans la grâce qui rend le Saint-Esprit présent en nous, et ayant
» la volonté sincère de nous corriger de nos défauts : au lieu de les
» éprouver †, il faut nous donner fréquemment au Saint-Esprit, afin
» qu'il nous élève au-dessus de nous-mêmes, et nous fasse agir
» par lui. C'est donc à cet Esprit qu'il faut nous abandonner ; nos
» âmes s'étant égarées, déviées et aveuglées, il nous a été donné
» pour les redresser, les diriger, les éclairer. C'est lui qui est notre
» principal directeur, comme il l'était de notre Seigneur Jésus-
» CHRIST, de qui il est dit : *Ductus à Spiritu in desertum ; rediit in*
» *Spiritu*, et autres paroles semblables. Aussi, une âme vraiment
» chrétienne n'est-elle appelée *spirituelle*, que parce qu'elle est
» conduite par le Saint-Esprit. O ! quel trésor que celui-là !
» quel incompréhensible bienfait ! Combien de chrétiens laissent
» le Saint-Esprit impuissant en eux-mêmes, pour ne pas vou-
» loir consentir à son opération divine ! Quel prodige que cet Esprit,
» tout-puissant hors de nous, se tempère tellement avec nous, que
» nous pouvons empêcher ses desseins, et lui résister si nous
» voulons ! Tous les hommes ensemble ne seraient pas capables
» d'arrêter le mouvement d'une planète, qui n'a cependant pour
» principe que la force d'un esprit céleste ††, et un homme, quoi-

† M. Olier ne veut pas exclure ici les examens de conscience, mais seu-
lement ces retours inquiets et curieux sur soi-même, qui sont ordinairement
le fruit de l'amour-propre. Sa doctrine, en cette matière, est analogue à
celle de saint François de Sales. *Introduction à la vie dévote*, part. iv. cha-
pitre ix. — *Traité de l'amour de Dieu*, liv. viii. chap. xiv.

†† C'est le sentiment des anciens sur le mouvement des astres. *S. Thom.*
l. p. quest. 110. art. iii. *Natura corporalis nata est moveri immediate à na-
tura spiritali secundum locum : unde philosophi posuerunt suprema cor-*

(1) *Mémoires*
aut. de M. Olier,
t. I. p. 123. 126.

» que sent, peut, par sa liberté, s'opposer aux mouvements de l'Esprit
» créateur, qui attend son consentement pour faire agir sa puis-
» sance divine (1).

SUR LA MORT DE SAINTE JEANNE FRANÇOISE DE CHANTAL.

NOTE 6. — M. Olier commençait l'établissement de Vaugirard lorsqu'il apprit la mort d'une grande servante de DIEU, avec laquelle il eut très-probablement plus d'une fois des rapports, sainte Jeanne-Françoise de Chantal, fondatrice de la Visitation de sainte Marie. Sa grande dévotion pour saint François de Sales, dont il vénérât l'esprit et la grâce dans sa très-digne fille, et l'affection singulière qu'il portait à l'ordre de la Visitation, lui firent prendre beaucoup de part à cette perte. Mais il y prit part à la manière des saints, c'est-à-dire en remerciant DIEU de la gloire dont il couronnait, dans le ciel, sa servante, et en redoublant ses prières pour l'institut qui se voyait privé d'un si ferme appui. Ces sentiments de son cœur, peints par lui-même dans une de ses lettres, sont une preuve trop frappante de l'élévation et de la générosité de sa foi, pour les passer ici sous silence. Il écrivit à la mère de Bressand, alors supérieure de la Visitation, à Nantes : « Votre douleur sur la perte que vous avez faite » m'a touché sensiblement. Mais si vous êtes bien chrétienne, vous » trouverez au ciel, dès maintenant, avec plus d'utilité, d'efficacité, et » de sainteté, ce que vous possédez grossièrement sur la terre. » Vous en jouissiez à la façon d'Adam, et parce qu'elle était dans » cet état d'infirmité, et parce que vous en usiez vous-même par des » voies terrestres, témoin votre tendresse et votre affliction si sensible.... Ne sommes-nous donc pas bien loin de notre compte, ma » très-chère mère, quand nous pensons être séparés et dépouillés » de tout, quand nous croyons vivre seulement en charité? On dit, » pour s'excuser : C'est qu'elle était utile à l'Ordre, et je regrette la » perte de l'Ordre. Mais, ma très-chère mère, c'est notre appui » charnel que nous pleurons; c'est pour l'objet de notre amour naturel que nous soupirons. Car la bienheureuse mère de Chantal » n'est pas moins pleine de charité pour l'Ordre, qu'elle ne l'était » sur la terre; elle n'a pas moins les yeux sur tout l'Ordre, ni moins

pote moveri localiter à spiritualibus substantiis; unde videmus quod anima movet corpus primo et principaliter locali motu.

vements de l'Esprit
faire agir sa puis-

SE DE CHANTAL.

ement de Vaugirard

DIEU, avec laquelle
orts, sainte Jeanne-
on de sainte Marie.
es, dont il vénérail
l'affection singulière
prendre beaucoup de
re des saints, c'est-
couronnait, dans le
pour l'institut qui se
s de son cœur, peints
ne preuve trop frap-
oi, pour les passer ici
alors supérieure de la
rte que vous avez faite
bien chrétienne, vous
d'utilité, d'efficacité, et
èremment sur la terre.
rec qu'elle était dans
ez vous-même par des
votre affliction si sen-
de notre compte, ma
séparés et dépourillés
ent en charité? On dit.
Ordre, et je regrette la
ère, c'est notre appui
et de notre amour ma-
tense mère de Chantal
rdre, qu'elle ne l'était
tout l'Ordre, ni moins

unde evidens quod ani-
notu.

• d'efficace pour en procurer le bien. Elle est en Dieu, elle est con-
• sommée en lui, qui est l'amour, la sagesse et la puissance infinie.
• Maintenant donc, elle vous aime, vous et tout l'Ordre, par cet
• amour; elle vous voit, vous et tout l'Ordre, par cette sagesse et
• cette connaissance, par lesquelles elle l'éclaire de toutes parts; elle
• l'assiste par cette puissance, dans tous les endroits où il est étendu,
• non plus par les faibles secours de sa plume et de ses avis, mais
• par l'efficace et la vertu divines où elle est entrée, et d'où elle
• produit les effets que les cœurs bien disposés expérimentent.

• C'est une belle leçon que nous fait ce pauvre Canada, dans la re-
• lation de cette année: ces jeunes convertis disent que pleurer la mort
• des chrétiens, c'est porter envie à leur bonheur... Et que faut-il
• que nous disions nous-mêmes?... Je ne vous puis celer que j'ai
• senti votre mal avant vous; et voulant prévenir vos souhaits, je
• demandai beaucoup à DIEU, (mais dans mes tiédeurs et faiblesses
• ordinaires) qu'il lui plût prendre une nouvelle protection de votre
• Ordre, à présent que ce secours sensible était absent, et que celle
• par les mains de laquelle il semblait porter et diriger votre in-
• stitut lui était ôtée. Il le fera, et sans doute les âmes bien fidèles
• éprouveront ce que c'est que de se confier en lui; je le prie tout
• de nouveau qu'il vous donne son esprit d'enfant: esprit de con-
• fiance et d'abandon entre les mains de votre Père, qui a plus d'a-
• mour et de soins de votre chère âme, que vous ne le pourriez com-
• cevoir (1).

(1) *Lettres au-
tographiques de M.
Olier, p. 52. 324.*

MISSION PRÊCHÉE PAR M. DE PÉRROCHEL.

NOTE 7. — M. de Perrochel, écrivait M. Olier en 1642, ce
• très-digne disciple de M. Vincent, qui m'avait suivi autrefois
• dans les missions d'Auvergne, a prêché l'an passé dans le faubourg
• Saint-Germain, avec autant d'énergie que l'on puisse en avoir, et
• y a annoncé long-temps la pénitence, avec une efficace merveilleuse.
• Il y a fait faire un nombre prodigieux de confessions, jusque-là
• qu'on venait me parler de ces merveilles, et m'apprendre que les
• cœurs des hommes les plus durs et les plus attachés au péché
• étaient aussi purs que ceux des enfants, qui étaient pareillement
• l'objet de son zèle. Ces pauvres petits innocents, dans leur première
• communion et leur procession, ravirent le cœur des peuples.
• Paris sortait en foule de ses portes (2) pour entendre M. de Perro-

(2) *Remarques
historiques, t. 1.
p. 165.*

» chel, qui prêchait à l'abbaye Saint-Germain, (l'église de Saint-
 » Sulpice étant trop petite.) Il s'est acquis une telle réputation, qu'il
 » passe pour l'apôtre de Paris; non seulement les peuples faisaient
 » foute, mais encore les prélats et les prêtres, qui tous lui rendaient
 » témoignage, et étaient résolus de l'imiter, avouant qu'il fallait prê-
 » cher de la sorte (1). »

(1) *Mém. aut.*
de M. Olier, t. II.
 p. 196. 197.

M. Olier semble distinguer Paris du faubourg Saint-Germain; en effet, ce faubourg, soumis à l'abbé de Saint-Germain, pour le spirituel et le temporel, était séparé de Paris, et portait même le nom de ville Saint-Germain-des-Prés; aussi, dans certaines occasions, l'abbé faisait défense aux habitants de la ville de Saint-Germain d'aller à Paris.

SUR LE DOCTEUR DE SAINTE-BEUVE.

(2) *Archives du*
Royaume, sect.
histor. L. 1128.
Eglises paroissia-
les et cures de
Paris.

(3) *Histoire de*
l'Eglise du XVIIe
siècle, t. II. pag.
507. 58. de l'Ar-
senal.

(4) *Histoire de*
l'abbaye de Port-
Royal, t. V. p. 381.
— Vie de M. Pa-
villon, t. II. p. 99.

NOTE 8. — M. de Fiesque, désespérant de réformer la paroisse de Saint-Sulpice, eut d'abord la pensée de résigner sa cure en faveur de M. de Sainte-Beuve (2) Si ce projet eût réussi, le mal aurait pris vraisemblablement un nouveau caractère de malignité, qui l'eût rendu presque incurable; car ce docteur fut dans la suite un des sectateurs les plus ardents des erreurs de Jansénius, ou plutôt le seul, parmi les professeurs de Sorbonne, qui défendit cette hérésie (3). Mais la Providence ayant des vues de miséricorde sur cette paroisse malheureuse, fit échouer ce dessein; le curé de Saint-Sulpice demandait en échange un bénéfice simple, et M. de Sainte-Beuve n'en eut point de cette espèce à lui offrir. Ce dernier s'acquit une si grande célébrité parmi les prétendus disciples de saint Augustin, que lorsqu'après toutes les oppositions qui lui firent perdre sa chaire, il prit enfin le parti de se soumettre, les Jansénistes comparèrent cette démarche à la chute du grand Osiris de Cordoue. Cette comparaison indécente et impie, montre l'ascendant que ce corrompu de la secte avait sur tous les esprits. C'est aussi l'idée qu'en donne l'historien de M. Pavillon (4).

PAROLES REMARQUABLES DE MARIE ROUSSEAU.

NOTE 9. — « Un de nos messieurs, après avoir conféré avec M. de Fiesque sur le sujet de la cure, écrivait M. Olier, eut la pensée d'en informer Marie Rousseau; (qui demeurait auprès de l'église) il fut bien surpris, à son entrée chez elle: car elle lui rapporta toutes les circonstances de leur entretien. Ce matin, à neuf heures, lui

NOT
 conside
 par la

, l'église de Saint-
elle réputation, qu'il
les peuples faisaient
qui tous lui rendaient
quant qu'il fallait pré-

g Saint-Germain ; en
main, pour le spirituel
tait même le non de
ines occasions, l'abbé
int-Germain d'aller à

NEUVE.

réformer la paroisse de
er sa cure en faveur de
ssi, le mal aurait pris
e malignité, qui l'ont
t dans la suite un des
sénus, ou plutôt le soul.
endit cette hérésie 5.
orde sur cette paroisse
é de Saint-Sulpice de-
M. de Sainte-Beuve n'en
dernier s'acquît une si-
les de saint Augustin,
i firent perdre sa chaire.
Jansénistes comparèrent
le Cordoue. Cette com-
endant que ce coriphée
aussi l'idée qu'en demur-

IE ROUSSEAU.

avoir conféré avec M. de
Olier, eut la pensée d'en
auprès de l'église il lui
elle lui rapporta toutes
matin, à huit heures, lui

» dit-elle, vous étiez avec M. le curé pour traiter de cette affaire ;
» il vous en a parlé le premier, et vous a fort sollicité de prier
» M. Olier de s'y rendre favorable (1). » Cette circonstance ne fut
pas sans un dessein particulier de la Providence, puisqu'elle ne
contribua pas peu à diminuer les oppositions des compagnons de
M. Olier, la plupart très-prévenus contre le projet d'accepter la cure.
En s'y rendant favorable, sur la réponse du père Tarrisse, M. Olier
n'avait pas eu la pensée de la prendre pour lui-même. Trop petit à
ses propres yeux pour ne pas être effrayé d'une charge aussi consi-
dérable, il avait d'abord en le dessein, pour ne pas résister aux or-
dres du ciel, de la faire accepter à celui de ses prêtres qu'on aurait
jugé le plus digne et le plus capable de la gouverner (2). Mais tous
ceux à qui il s'adressa la refusèrent. Quelques-uns néanmoins, touchés
par l'espérance des grands fruits que pourrait produire, dans une si
vaste paroisse, une compagnie d'ecclésiastiques gouvernés par un
homme tel que M. Olier, étaient d'avis qu'il l'acceptât pour lui-même.
Les autres ne goûtaient pas ce dessein, et désiraient qu'on y renonçât
tout-à-fait.

Dans cette diversité d'opinions, il consulta les personnes qu'il
croyait être remplies de l'esprit de DIEU, surtout Marie Rousseau
elle-même. « Le premier jour que je lui en parlai, dit-il, je lui
» exposai le désir que j'avais de faire tomber cette cure entre les
» mains d'un homme de bien, ajoutant que j'étais disposé à céder
» un de mes bénéfices pour permuter avec M. de Fiesque, comme
» il nous l'avait demandé. Non, me dit-elle, il faut que ce soit
» vous-même qui preniez la cure de Saint-Sulpice. Depuis ce jour-
» là, elle m'a assuré que DIEU le voulait ainsi, et que cela serait (3).
» Elle a même déjà écrit le bien qui, dit-elle, se fera par nous
» dans cette paroisse, selon la lumière qu'il a plu à DIEU lui en don-
» ner (4). Etant allé la voir le vingt de ce mois, elle connut que
» plusieurs de nos messieurs, opposés jusqu'alors à ce dessein,
» avaient changé ce jour-là même de dispositions, et m'en donna
» avis, en me disant : Quand vous retournerez chez vous, vous trou-
» verez bien du changement, les personnes qui étaient les plus
» contraires au dessein de la cure ne le sont plus maintenant (5) ;
» ce qui arriva de la sorte. »

NOTE 10. — Le père Bataille, aussi bien que le père Tarrisse,
considérait la cure de Saint-Sulpice, comme une occasion offerte
par la Providence pour l'établissement d'un séminaire, où l'on pré-

(1) *Vie de M.
Olier, par M. de
Bretonvilliers, t.
I. p. 428.*

(2) *Ibid. p. 425.*

(3) *Mémoires
aut. de M. Olier,
t. II. p. 1.*

(4) *Ibid. t. II.
p. 54.*

(5) *Vie de M.
Olier, par M. de
Bretonvilliers, t.
I. p. 429.*

parerait au sacerdoce des ecclésiastiques de toutes les provinces du royaume. Il regardait la chose comme si assurée, qu'avant même la conclusion du traité avec M. de Fiesque, et au commencement du mois de juin, il approuva que M. Olier louât une maison voisine du presbytère de Saint-Sulpice, et qu'il y employât déjà des ouvriers pour la mettre en état de recevoir les jeunes ecclésiastiques réunis à Vaugirard. « J'ai appris, dit M. Olier, par quel motif » je devais contribuer au logement que l'on prépare pour le séminaire, et qu'il fallait édifier la maison, de ma propre substance, » puisque Notre-Seigneur avait édifié l'Eglise par son sang, c'est-à-dire que je devais y contribuer surtout par la charité, bien plus précieuse que tout l'or du monde, et que Dieu répand dans les cœurs. Ces pensées se présentaient à moi à l'occasion de la bénédiction que me donna mon directeur, en approuvant cette dépense, » qu'il me recommanda de faire dans l'esprit de Notre-Seigneur (1). »

(1) *Mém. aut.*
de M. Olier, t. II.

DÉVOUEMENT DU SÉMINAIRE A LA PAROISSE DE SAINT-SULPICE.

NOTE 11.—La protestation de dévouement perpétuel à la paroisse de Saint-Sulpice que M. Olier et les siens firent en 1642, fut sans doute ratifiée par la bonté divine; car depuis M. Olier jusqu'à ces derniers temps les curés de cette paroisse ont été tirés du corps du séminaire, ou s'y sont agrégés. Le séminaire n'a cessé de faire partie du clergé de cette église, d'y célébrer les Offices divins, d'y préparer les enfants à la première communion, et d'y instruire la jeunesse par les catéchismes, où trente ecclésiastiques sont occupés durant neuf mois de l'année (2). M. Emery regardait cette union avec la paroisse comme si nécessaire au maintien de l'esprit du séminaire de Saint-Sulpice, qu'il aima mieux, après la démolition du bâtiment, en 1802, acheter, à ses propres dépens, une autre maison très-incommode rue du Pot-de-Fer, que d'accepter les offres avantageuses qu'on lui fit, de se fixer dans d'autres quartiers éloignés de l'Eglise, éloignement qui eût rompu tout-à-fait cette union.

(2) *Remarques
historiques*, t. I, p.
50, 51, 52.

LETTRE A LA SOEUR DE VAULDRAY.

NOTE 12. — La sœur de Vauldray, religieuse de la Régriprière, dont nous avons parlé, ayant appris que M. Olier devait prendre possession de la cure de Saint-Sulpice, en fut vivement affligée. Elle craignait d'être privée pour toujours de ses visites, tant à cause des travaux de cette immense paroisse, que parce qu'il avait cédé à M. de Fiesque le prieuré de Clisson, l'occasion de ses voyages

toutes les provinces
urée, qu'avant même
t au commencement
ut une maison voi-
y employât déjà des
jeunes ecclésiasti-
Olier, par quel motif
épare pour le sémi-
sa propre substance,
par son sang, c'est-à-
la charité, bien plus
Dieu répand dans les
l'occasion de la béné-
rouvant cette dépense,
Notre-Seigneur (1). »

DE SAINT-SULPICE.

perpétuel à la paroisse
ent en 1642, fut sans
M. Olier jusqu'à ces der-
tirés du corps du sé-
cessé de faire partie du
es divins, d'y préparer
instruire la jeunesse
s sont occupés durant
cette union avec la
l'esprit du séminaire
la démolition du bâti-
une autre maison très-
les offres avantageuses
ers éloignés de l'Eglise,
union.

LDRAV.

ense de la Régrippière.
Olier devait prendre
fut vivement affligée.
es visites, tant à cause
parce qu'il avait cédé
occasion de ses voyages.

en Bretagne. M. Olier lui écrivit pour la consoler, le 21 juillet, veille
de sainte Madeleine qu'il lui avait donnée pour modèle : « Ma très-
» chère fille, je ne vous dirai mot du séminaire d'ecclésiastiques
» que nous transférons à Saint-Sulpice, c'est vous blesser que de
» vous le dire; mais c'est aussi vous consoler que de vous donner
» l'espérance de la gloire de Dieu qui pourra être procurée par cette
» voie. Vous êtes toute à Dieu et à sa gloire; c'est assez de vous dire
» que c'est pour cette gloire que nous avons épousé l'Eglise de Saint-
» Sulpice, en faveur de laquelle nous vous prions très-humblement de
» vouloir nous secourir par vos prières, et par les saints sacrifices de
» monsieur et très-honoré l'abbé de Vaux. Je l'espère de votre charité,
» après tous les autres témoignages que vous m'en avez daigné ren-
» dre jusqu'à maintenant, dont je me sens extrêmement redevable,
» et prie le ciel de vous en récompenser à tout jamais (1). »

(1) *Lettres aut.
de M. Olier*, p.
369. bis.

SERVICES RENDUS PAR M. OLIER A SON JEUNE FRÈRE.

NOTE 13. — « Je me souviens que Notre-Seigneur a permis que
» j'aie beaucoup servi à mon second frère, qui, par la miséricorde
» de Dieu, reconnaît maintenant la vérité. Une fois, lorsqu'il était
» accablé d'une maladie dont on croyait qu'il dût mourir, j'accon-
» rus auprès de lui en quelques heures, quoique je fusse en mission
» à onze lieues de Paris. Dès que je fus arrivé, et que je lui eus dit
» quelques mots, il se trouva beaucoup mieux, et le lendemain,
» avant même que je partis, il était hors de danger. Depuis ce
» jour, il se croit redevable de la vie à ma visite. J'ai eu l'avantage
» d'être toujours auprès de lui dans toutes les rencontres où il a en
» besoin de moi. Se trouvant autrefois engagé dans une affaire fa-
» cheuse, je le conduisis à un lieu de dévotion de Notre-Dame, et,
» au retour, l'affaire se trouva rompue : ce dont il a béni Dieu plu-
» sieurs fois depuis. Notre-Seigneur permit même que je le ma-
» riassse. Enfin la bonté divine a bien voulu que je servisse à le por-
» ter au bien, et à l'éloigner du monde et de sa vanité, dont il est
» pleinement persuadé par la grâce de Dieu (2). »

(2) *Mém. aut.
de M. Olier*, t. II.
p. 422. 423.

M. OLIER SE CONSIDÈRE COMME LE SERVITEUR DE SES PAROISSIENS.

NOTE 14. — « Me disposant à prendre prochainement possession
» de la cure de Saint-Sulpice, écrivait M. Olier, je me considère
» continuellement comme le serviteur de toute l'Eglise, et de cha-
» que fidèle en particulier (3). Aujourd'hui même, ce qui est arrivé
» à l'office a contribué à me remplir davantage encore de ces pen-

(3) *Ibid.* t. II.
p. 134. verso.

» sées ; car en ce jour , troisième d'août , on célèbre à Vaugirard
 » l'anniversaire de la dédicace de l'église paroissiale , cérémonie qui
 » qui est proprement une représentation de la consécration des fidèles
 » à DIEU. Toutes les femmes du village portent à l'offrande des cler-
 » ges allumés , ce qui est une expression plus particulière encore de
 » l'offrande que l'Eglise fait d'elle-même à DIEU ; puisque , selon saint
 » Paul , la femme dans les familles représente l'Eglise , comme le mari
 » figure Notre-Seigneur : *Magnum sacramentum dico in Christo et in Ec-*
 » *clesia*. Or , dans cette cérémonie , DIEU a permis que la compagnie
 » m'ait choisi pour faire diacre à la Messe solennelle , ce qu'elle n'avait
 » jamais fait depuis plus d'un an. Je ne sais même pas pourquoi elle
 » en a agi de la sorte. DIEU voulait sans doute que je parusse là en
 » qualité de serviteur : car diacre et serviteur est une même chose.
 » Après la Messe , il m'a été impossible de faire l'action de grâces , qui
 » est plutôt le sacré colloque de l'époux avec l'épouse , que du serviteur
 » avec son maître. Je ne m'étais jamais trouvé dans cette impuissance.
 » Après ce temps , plusieurs personnes se sont présentées pour se
 » confesser , et , en qualité de serviteur , j'ai été obligé de les entendre ,
 » jusqu'à environ une heure après midi , regardant chacune de ces
 » âmes comme ayant pouvoir sur moi , en qualité de leur serviteur.
 » Pendant que je leur rendais mes devoirs dans cette disposition , il
 » m'a été dit intérieurement que je devais me conduire de la sorte
 » dans la paroisse de Saint-Sulpice ; y regarder chaque âme comme
 » ma reine , et me considérer moi-même comme le serviteur public
 » de tous , toujours prêt à servir chacun dans ses besoins divers , étant
 » véritablement le serviteur universel de l'Eglise , et de la paroisse
 » de Saint-Sulpice en particulier. Je ne suis plus du tout à moi , mais
 » à tous , m'étant vendu et abandonné pour leur service (1). »

(1) *Mém. aut.*
de M. Olier, p. 157.
 458.

PRÉCIS DE LA RETRAITE QUE FIT M. OLIER POUR SE DISPOSER A
 ENTRER DANS LA CHARGE CURIALE.

1^{er} Jour.
 Considération
 sur le zèle des
 âmes.

NOTE 15. — « Le quatre du mois d'août , fête de saint Domini-
 » que , mon directeur me donna pour sujet de ma méditation , l'im-
 » portance de secourir les âmes , et le zèle que je devais avoir pour
 » leur salut , conformément à l'exemple que le Fils de DIEU a laissé
 » à tous les pasteurs de son Eglise. Entrant donc en oraison , j'ai vu
 » que ce grand amour de Notre-Seigneur pour les âmes , procédait
 » de celui qu'il portait à son Père. Que la gloire de son Père est
 » son grand et unique désir , et que voyant des âmes qui pourraient
 » le glorifier éternellement , il les a aimées par ce motif ; il est

» sorti si volontiers du sein de son Père, il a quitté sa propre
 » gloire, et s'est avili jusqu'au point de converser avec les hommes,
 » sans dédaigner de partager leur pauvreté. Que pour les rendre ca-
 » pables d'honorer et de glorifier DIEU, son Père, il a enduré tant de
 » travaux, tant de veilles, tant de souffrances, et enfin la mort igno-
 » minieuse de la croix. Que cette mort devant introduire dans le ciel
 » une multitude d'âmes qui rendraient à DIEU une gloire immortelle,
 » il eût donné cent mille vies, s'il eût pu, et eût souffert cent mille
 » morts. Bien plus, que sa mort ne lui paraissant rien en comparaison
 » de cette gloire, il ne trouvait ni assez de peines ni assez de tourments
 » pour satisfaire au désir immense qu'il éprouvait de la procurer. »

» Pendant que j'étais occupé de ces pensées, il a plu à la bonté
 » de JÉSUS, mon unique maître, de me communiquer quelque
 » chose de ces sentiments; en sorte que je sentais mon cœur tout en-
 » feu, et que j'éprouvais des désirs tout enflammés de donner mille
 » vies à mon DIEU, et cent mille millions de vies, si je le pouvais,
 » pour lui procurer quelque gloire. Cette communication, qui m'a été
 » faite tout-à-coup, a duré environ tout le temps de mon oraison :
 » je n'ai rien vu, dans la vie et la mort de mon maître, que je n'aie
 » désiré d'imiter de point en point, et que je n'aie résolu de pra-
 » tiquer avec l'approbation de mon directeur (1). Mon Sauveur n'a-
 » vait pas seulement le désir de mourir mille fois pour son Eglise;
 » il voulait encore se donner à elle en nourriture, ce qu'il accom-
 » plit tous les jours au très-saint Sacrement. C'est aussi le sentiment
 » que sa bonté m'a fait éprouver. Si je n'ai pas le bonheur de répan-
 » dre mon sang pour l'Eglise, au moins je serai comme son hostie
 » vivante, qui servira pour la nourrir; je ne dois rien avoir qui ne
 » soit à elle, surtout mon bien, qui servira à la nourriture des pau-
 » vres de cette grande paroisse (2). Je désirerais en outre, après

(1) *Mém. aut.
de M. Olier, t. II.
p. 461. 462. 463.*

(2) *Ibid. t. II. p.
344. 466.*

» avoir passé le jour dans le travail, de passer encore les nuits en
 » prières devant le très-saint Sacrement. Je conjure mon directeur de
 » m'accorder cette faveur, après laquelle je soupire depuis si long-
 » temps; au moins de ne pas me la refuser quelquefois. Je désire d'i-
 » miter en cela la rebgion de mon bon maître envers son Père, et d'être
 » comme les lampes dont j'ai si souvent envié le sort, afin de consu-
 » mer ma vie pour la gloire de DIEU et de JÉSUS-CHRIST son fils (3).
 » Ce matin, me préparant pour dire la sainte Messe, je sentais
 » dans mon cœur un désir ardent d'être en autant d'endroits qu'il
 » y a d'hosties dans le monde, afin de glorifier DIEU partout : ce qui
 » est encore une disposition de mon JÉSUS, hostie de DIEU. Comm

(3) *Mémoires
aut. de M. Olier,
t. II. p. 463.*

» j'allais célébrer la sainte Messe en l'honneur du grand saint Domi-
 » que, répandu partout dans son ordre, et comme multiplié, depuis
 » tant de siècles, autant de fois qu'il y a de bons religieux dans
 » sa famille, qui est un vase de feu brûlant et consumant les hérésies,
 » et rallumant la tiédeur des chrétiens; je demandais à Dieu
 » qu'il pût donner à toutes les cures, et à tous les endroits où repose
 » notre maître, des pasteurs excellents qui veillassent à honorer
 » et à conserver ce divin et adorable trésor, et qui fussent en mesure
 » de dispenser d'une manière digne de sa sainteté infinie. Seigneur
 » Jésus, vrai pasteur de l'Eglise universelle, apportez un prompt remède
 » à ses besoins; suscitez quelques personnes qui renouvellent
 » l'ordre divin de saint Pierre, celui des pasteurs, avec autant
 » d'amour et de zèle que saint Dominique a établi le sien dans votre
 » Eglise. Embrâsez du feu de votre amour et de votre religion des
 » hommes qui le portent ensuite et le répandent par tout le monde.
 » Si je n'étais si misérable, si superbe; si je n'étais le cloaque de toute
 » ordure et de toute infection, que je me présenterais volontiers à
 » vous, pour servir à tout ce qui vous plairait dans votre Eglise; que
 » je m'offrirais de bon cœur et m'abandonnerais, comme je le fais dès
 » à présent, comme un vase perdu pour devenir tout ce qu'il vous
 » plairait. Je suis à vous sans réserve. Je suis votre esclave, ô mon
 » Jésus! Je vous ai voué une entière servitude, c'est irrévocablement
 » que je l'ai fait; je me livre maintenant tout de nouveau et pour jamais,
 » mais, sans me réserver aucun droit de pouvoir révoquer le don que
 » je vous fais de moi-même. Vous disposerez de moi selon votre bon
 » plaisir, comme un maître et un Seigneur absolu dispose d'un serviteur
 » et d'un esclave. Je ne puis rien, Seigneur, vous seul, comme
 » tout-puissant, pouvez produire quelque chose de ma misère (1).
 » Le second jour de ma retraite, j'eus pour sujet de ma méditation
 » cette vérité: Il faut être un Jésus-Christ en terre. Notre-Seigneur
 » m'a montré que je devais faire du fruit dans les âmes par l'exemple;
 » qu'il ne fallait pas les gouverner en commandant; mais en touchant
 » leurs cœurs par toutes les vertus apostoliques, et surtout par la douceur
 » et l'humilité; que je devais être le plus humble de toute la paroisse,
 » en étant le plus grand pécheur; étant d'ailleurs chargé des péchés sans
 » nombre de tout le peuple. Ce bon maître me disposa hier, dans la
 » lecture du souper, à cette dernière pensée dont je parle: appliquant mon esprit au commandement
 » que Dieu fit à saint Pierre, pasteur universel de l'Eglise, de manger
 » toutes les bêtes venimeuses qui étaient dans le filet

(1) *Ibid.* t. II, p. 464. 465.

2^e Jour de la retraite.

Un pasteur doit être un Jésus-Christ en terre.

» mystérieux. Il apprit de là, que, participant aux péchés de toute
 » l'Eglise, il devait en faire pénitence pour elle, et en pleurer les
 » péchés comme les siens propres, en qualité de son époux, puisque
 » l'époux entre en communauté des dettes, comme des commodités
 » et des biens. Aussi est-il remarqué que ce saint apôtre pleurait in-
 » cessamment, non-seulement pour son propre péché, mais encore
 » pour les péchés de son épouse, dont il voulait obtenir le pardon,
 » et à laquelle il donnait l'exemple de la pénitence, afin qu'elle l'imitât
 » en pleurant elle-même ses propres péchés : l'épouse, lorsqu'elle
 » est légitime, entre toujours dans les sentiments de son époux.
 » J'ai encore appris que Notre-Seigneur, se voyant chargé des
 » péchés de tout le monde, avait refusé de prendre des consolations
 » pendant sa vie voyageuse, et n'avait pas même ri; au point que les
 » conversations de sa sainte Mère ne pouvaient le distraire de cette
 » continuelle affliction. Il marchait sans cesse comme accablé par le
 » poids des torrents impétueux de nos crimes qui l'environnaient de
 » toutes parts, pleurait continuellement dans son cœur, faisait pé-
 » nitence pour ses peuples, et demandait perpétuellement pardon pour
 » eux dans ses oraisons. Car quoiqu'il eût d'autres sentiments, par
 » exemple, d'amour et de louange pour son Père; qu'il fût rempli de
 » reconnaissance pour les biens accordés aux hommes, il ne quittait
 » pourtant jamais la vue de nos péchés : ce qui le tenait toujours
 » plongé dans l'affliction. M'entretenant de ces pensées, il a plu à
 » la bonté de mon maître de me communiquer cette disposition inté-
 » rieur, et je m'en suis vu tout revêtu, ressentant non-seulement la
 » tristesse, mais encore l'humilité dans laquelle je dois vivre, et
 » les bas sentiments qui doivent l'accompagner; enfin, il m'a paru que
 » je devais être dans la disposition de souffrir avec grande douceur tous
 » les mauvais traitements qu'on pourrait jamais exercer sur moi(1). »

» Le troisième jour de ma retraite, continuant ma méditation sur
 » l'imitation de Notre-Seigneur, dont je dois être une représentation
 » aux yeux des fidèles, j'ai vu que je devais imiter sa modestie : or
 » cette modestie a pour principe le respect dû à Dieu, et procède du
 » Saint-Esprit, qui, lorsqu'il possède le corps aussi bien que l'âme, le
 » compose et le recueille parfaitement, donnant ainsi de la piété à
 » tous les spectateurs, et jetant autant de traits d'amour de Dieu, qu'il
 » y a de cœurs susceptibles d'éprouver les mouvements de la cha-
 » rité. Elle ne doit point être mondaine, ni l'effet de la propre
 » complaisance; c'est la modestie affectée du vieil homme : il faut,
 » au contraire, que ce soit une vertu du nouveau, une composition

(1) *Mémoires*
aut. de M. Otier,
 t. II. p. 467. 468.
 469.

5^e Jour de la
 retraite.
 Modestie ec-
 clésiastique.

» extérieure, naissant de celle même de Jésus-Christ, qui, habitant
 » en nous, la répand sur nos membres, et règle notre extérieur sur le
 » sien, dans la démarche, la manière de parler, de prendre nos repas
 » et dans tout le reste; c'est là ce qu'on appelle modestie chrétienne.
 » Son excellence paraît dans les effets puissants qu'elle produit, comme
 » de gagner les cœurs, de les porter à Dieu, en un mot, tous ces effets
 » admirables dont parle saint Paul, lorsqu'il conjure le peuple par la
 » modestie de Notre-Seigneur, si puissante sur les esprits (1).

(1) *Mém. aut. de*
M. Olier, t. II, p.
476. 477. 478.

4^e Jour de la re-
 traite.
 Amour des
 souffrances.

» Aujourd'hui j'ai appris que, dans le mystère de la Transfiguration
 » que nous célébrions hier, Notre-Seigneur avait parlé de sa croix,
 » pour montrer qu'il était venu principalement pour la prêcher
 » aux hommes, et que, de plus, comme un maître excellent, il était
 » venu nous en enseigner la pratique. C'est pourquoi il est écrit dans
 » l'évangile du jour de la Transfiguration : *Loquebatur excessum*, voilà
 » l'enseignement de la croix; *quem completurus erat in Jerusalem*, voilà
 » la confirmation de l'enseignement par l'exemple. Dès hier, je voyais,
 » pendant mon oraison, Notre-Seigneur foulé aux pieds, frappé,
 » jeté à terre par les Juifs, et je me voyais moi-même dans cet état,
 » traité de la même sorte par le monde. En même temps, je con-
 » templais les dispositions intérieures de Notre-Seigneur, pendant
 » qu'il endurait toutes ces afflictions et ces souffrances. C'était une dou-
 » leur et une patience extrême, disant en soi-même qu'il méritait
 » bien d'être traité de la sorte, puisqu'il s'était chargé des péchés de
 » tous; je voyais qu'il s'était chargé non-seulement des péchés que
 » les hommes ont commis contre Dieu, mais de tous ceux dont il se
 » sont rendus coupables envers le prochain, comme le larcin, la
 » trahison, les infidélités que les larrons, les domestiques, et les
 » sujets peuvent exercer contre les hommes, les maîtres et les rois.
 » Or, comme un voleur, un domestique infidèle, surpris en flagrant
 » délit, est maltraité et chargé d'affronts et d'ignominies, j'apprenais
 » que Notre-Seigneur s'étant chargé de toutes ces sortes de péchés,
 » voulait en porter la peine et la juste châtimement, avec autant de dou-
 » leur que de patience; qu'ainsi je devais me résoudre à porter moi-
 » même toutes sortes d'ignominies et d'affronts, puisque je voulais me
 » charger des péchés de tous les peuples de l'Eglise, et m'abandon-
 » ner, comme victime, entre les bras de la justice de Dieu, pour rece-
 » voir sur moi les châtimements qu'il voudrait exercer sur ces peuples (2).

(2) *Mém. aut.*
de M. Olier, t. II,
p. 477. 478.

» Je ne puis taire l'amour que Notre-Seigneur m'a donné pour sa
 » croix pendant mon oraison, et la grande joie qu'il m'a fait éprouver
 » en m'assurant que, dans la cure de Saint-Sulpice où je vais en-

Christ, qui, habitant
notre extérieur sur le
de prendre nos repas
modeste chrétienne.
qu'elle produit, comme
un mot, tous ces effets
injure le peuple par la
les esprits (1).

de la Transfiguration
avait parlé de sa croix,
nent pour la prêcher
tre excellent, il était
urquoi il est écrit dans
Incubatur excessum, voilà
erat in Jerusalem, voilà
ole. Dès hier, je voyais,
lé aux pieds, frappé,
oi-même dans cet état,
même temps, je con-
re-Seigneur, pendant
frances. C'était une dou-
oi-même qu'il méritait
it chargé des péchés de
ement des péchés que
de tous ceux dont il se
, comme le larcin, la
s domestiques, et les
es maîtres et les rois.
le, surpris en flagrant
guominies, j'apprenais
ces sortes de péchés,
nt, avec autant de don-
résoudre à porter moi-
s, puisque je voulais me
Eglise, et m'abandon-
ce de Dieu, pour rece-
er sur ces peuples (2).
eur m'a donné pour sa
qu'il m'a fait éprouver
Sulpice où je vais en-

trier, j'en aurais un grand nombre. Cette assurance me transportait
tout hors de moi, et m'obligeait de m'offrir à son amour avec des
élans et des paroles semblables aux sentiments de saint André :
O bona Crux, diu desiderata! Pour me confirmer dans la promesse de
cette grâce, il a plu à Dieu me remettre dans l'esprit la vue d'une
croix qu'il m'avait montrée déjà, et que je porterai quand il lui
plaira de la mettre sur mes épaules. Je crois qu'elle s'approche,
d'après ce que j'entends dire d'un certain homme fort irrité contre
moi, et qui menace de faire imprimer contre nous des libelles,
dont il semble que notre directeur ait eu déjà quelque connaissance
anticipée. Ce matin, lorsque j'étais dans la ferveur de l'oraison, et
que je méditais sur l'abandon aux croix et aux souffrances, on
est venu m'apprendre que M. le curé de Saint-Sulpice avait ré-
voqué sa parole touchant le traité de sa cure ; alors, sans éprou-
ver aucun sentiment de déplaisir, j'ai dit à celui qui m'apportait
cette nouvelle : elle vient à la bonne heure, Dieu soit béni de tout ;
la bonté de mon maître prend ainsi plaisir à me mettre dans les
dispositions les plus convenables pour recevoir ce qui doit m'ar-
river de fâcheux le jour même. Mais cette nouvelle était fautive (1).
Hélas ! Seigneur, maintenant que je me vois chargé des pé-
chés de tout ce peuple, qu'on dit être le plus dépravé du monde,
si vous me faisiez cette miséricorde de me donner les sentiments
d'humilité, de confusion et d'aneantissement que je devrais
avoir à cause de cette charge, ô mon Sauveur, je vous imiterais
en ce point. Hélas, n'est-ce pas une grande honte à moi, que de
tenir votre place dans l'Eglise, et de n'avoir rien qui vous repré-
sente et retrace vos vertus (2) ? Le vendredi, 8 août, le matin
dans mon oraison, j'ai vu si distinctement mon néant, et j'en ai
été tellement convaincu, que je disais à mon maître, que si je
n'espérais pas qu'il tint ma place dans la charge qu'on me présente,
je m'enfuirais au bout du monde plutôt que de l'accepter ; n'ayant
en moi que le néant, l'aveuglement, l'ignorance, l'impuissance,
et une entière incapacité pour le servir. Il m'a semblé que Notre-
Seigneur me donne une grande horreur de l'honneur ; je lui ai
demandé de bon cœur la mort plutôt que l'honneur, que je ne
puis accepter en aucune manière ; car mon Seigneur a vécu et est
mort dans la confusion et dans le mépris. D'ailleurs, tout mon dé-
sir étant de procurer la gloire de mon maître, je ne puis éprouver
de plus vive douleur que de recevoir de l'honneur, puisque c'est un
bien qui n'appartient qu'à mon Dieu. Hélas, mon Dieu ! pour vous

(1) *Mémoires
aut. de M. Olier,
t. II, p. 477, 478, 479.*

(2) *Ibid.* t. II.
p. 486.

(1) *Mém. aut.*
de M. Olier, t. III.
p. 51, 55.

» soit tout honneur et toute gloire, et pour moi toute confusion. Si je
» pouvais vous dérober la honte que vous souffrez, et vous rendre
» tout l'honneur qu'on vous dérobe, je serais satisfait, faites-vous
» donc honorer par ma propre confusion, puisque vous voulez vous
» servir de moi pour votre grande gloire, et que vous désirez la fon-
» der sur mon anéantissement, sur ma future qualité de curé, main-
» tenant en ignominie avec le reste des fonctions curiales, enfin sur
» les mépris qui me sont toujours promis dans cette condition (1).

» Je ne m'étonne point de l'amour qu'on doit avoir pour l'Eglise,
» et pour la moindre créature en tant qu'elle est partie de cet an-
» guste corps. Quel de plus admirable que l'Eglise? Je ne com-
» prends pas comment on ne meurt point d'amour pour les fidèles,
» puisqu'ils doivent composer un jour, chacun comme partie, l'E-
» glise triomphante, qui louera la grandeur de Dieu éternellement.
» Lorsque j'étais plein de ces pensées, on m'a présenté un enfant
» pour l'assister par quelque aumône; je ne sais ce que je n'eusse
» pas fait pour lui, le considérant comme un membre de cette Eglise
» admirable et divine, ce royaume si parfait, ce trône si riche de la
» majesté adorable de Dieu. O bonté! que ne ferons-nous pas pour
» elle! Que volontiers je voudrais répandre mon sang pour son amour,

(2) *Ibid.* p. 487. » et même, s'il était à moi, celui de toutes les créatures (2). »

TRANSLATION DES RELIQUES DE SAINT SULPICE.

NOTE 16. — « La fête de la Translation de saint Sulpice, dit
» M. Olier, est plus célèbre et plus fréquentée par les peuples, que
» celle du patron, qui vient en hiver; parce qu'autrefois Dieu avait
» coutume d'y faire des miracles pour entretenir la foi languissante
» des peuples, et maintenir l'honneur de ce grand saint. Et l'on a même
» vu, il n'y a pas long-temps, dans le cimetière de cette Eglise, plu-
» sieurs grands lits de fer, où se faisaient apporter les malades pour
» y passer la nuit. Ils recevaient guérison et soulagement visibles en
» continuation des merveilles qui s'étaient opérées autrefois à l'occa-
» sion de la translation des vénérables reliques de notre saint (5). »

(5) *Ibid.* t. V.
p. 501.

(4) *Remarques*
historiques, in-
12. p. 919, 920. 6^e
part. 16-18. t. I.
p. 19. — *Calend.*
historique, 1778.
p. 158.

Cette cérémonie eut lieu le 27 août 1518. Deux religieux de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés, étaient allés au monastère de Saint-Sulpice, à Bourges, pour se charger eux-mêmes de ce précieux dépôt, qui fut reçu dans le faubourg Saint-Germain avec une vive allégresse (4).

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

DEUXIÈME PARTIE.

CONDUITE DE M. OLIER

DANS

LA RÉFORME DE LA PAROISSE DE SAINT-SULPICE,

ET DANS L'EXERCICE DU MINISTÈRE PASTORAL.

LIVRE PREMIER.

M. OLIER ÉTABLIT UNE COMMUNAUTÉ DE PRÊTRES DESTINÉS
AU SERVICE DE LA PAROISSE DE SAINT-SULPICE.

Ceux qui comprennent combien le ministère pastoral est difficile à allier avec la direction des séminaires, pourront être surpris de voir M. Olier appelé par la Providence à gouverner la paroisse la plus populeuse et la plus dépeuplée de la capitale, et, en même-temps, à instituer et à diriger le premier de ces noviciats du sacerdoce établi dans le royaume, pour donner l'impulsion à tout le clergé, selon la prédiction du père de Condren. L'expérience montra néanmoins, que, loin de préjudicier à l'œuvre des séminaires, l'exercice des fonctions curiales devait au contraire fournir à M. Olier le moyen d'en procurer l'établissement. Après tant d'essais sans résultat, il fallut persuader aux évêques la possibilité et les avantages de ces maisons cléricales; et ce fut pour cela que la divine providence chargea M. Olier de ces deux œuvres simultanément. Par la réforme de la paroisse de Saint-

2^e part.

L.
M. Olier est appelé de Dieu à unir, en sa personne, les fonctions de curé et celles de supérieur de séminaire.

Sulpice, elle voulut montrer l'excellence de l'œuvre du séminaire qui l'avait produite; du moins, chacun considéra comme un effet du zèle et de la grâce de cette maison le renouvellement du faubourg Saint-Germain: car, dans ces commencements, le séminaire et la communauté des prêtres qui déservaient la paroisse ne formaient qu'un même corps; et M. Olier n'eut guère que les ecclésiastiques venus avec lui de Vaugirard, pour premiers coopérateurs de son zèle (1).

(1) *Remarques historiques*, t. I. p. 50. note.

Un autre dessein de la providence divine en le plaçant à la tête de cette vaste paroisse, était de donner, en sa personne, à tous les disciples qu'il devait former, et généralement à tous les prêtres, le modèle d'un pasteur accompli dans l'exercice de sa charge, qui enseignât, d'après l'expérience, les moyens de ramener à une vie chrétienne la paroisse la plus dépravée, et de rétablir la majesté du culte divin. Celle de Saint-Sulpice devint en effet, en dix ans, la plus régulière de toutes les paroisses de la capitale, et servit même de modèle pour les réformer. C'était ce que M. Bourdoise demandait à Dieu depuis long-temps. « Vous ne voyez presque point, » disait-il avec amertume, et j'ose dire point du tout, » d'église dans le royaume, ou, pour le moins, je n'en ai » pas encore vu, ni entendu dire qu'il y en eût, où le » service divin et toutes les choses qui regardent le bon » ordre, les rubriques et les cérémonies, ou les vêtements et les ornements, tant des personnes que des autels, soient réglés et pratiqués selon les cérémoniaux » et les règles de l'Eglise. Un de mes desirs serait de » voir une église particulière, réglée, ornée, meublée et » et desservie, selon que l'Eglise le veut et l'ordonne; de » sorte qu'il ne s'y fit rien et qu'il ne s'y vît aucune chose » dont on ne pût rendre la raison, et dire par quelle règle elle s'y ferait; et qu'ainsi cette église pût être la » règle des autres. La vie d'un homme ne serait pas mal

e de l'œuvre du
s, chacun consi-
râce de cette mai-
nt-Germain : car,
et la communauté
se ne formaient
t guère que les
rard, pour pré-

divine en le pla-
était de donner,
il devait former,
modèle d'un pas-
arge, qui ensei-
le ramener à une
ce, et de rétablir
nt-Sulpice devint
de toutes les pa-
le modèle pour
ise demandait à
ez presque point,
e point du tout,
moins, je n'en ai
y en eût, où le
regardent le bon
ies, ou les vête-
nues que des au-
les cérémoniaux
désirs serait de
rnée, meublée et
et l'ordonne; de
vit aucune chose
re par quelle rè-
glise pût être la
ne serait pas mal

« employée à ce bel ouvrage (1). » Pour le commencer, M. Olier s'efforça d'abord de réunir en communauté tous les ecclésiastiques qui devaient le seconder, afin que, affranchis de toute sollicitude temporelle, et uniquement appliqués à Dieu, ils pussent donner l'exemple d'une vie vraiment évangélique † (2); et Dieu bénit ce moyen ††. Abelly, ancien évêque de Rodez, et auparavant curé de Saint-Josse, à Paris, frappé de l'influence du ministère pastoral de M. Olier, a même écrit qu'il n'avait pris cet emploi, que dans le dessein de travailler à la réformation du clergé de France. « Pour y parvenir, dit-il, il prit la cure de Saint-Sulpice, afin d'y donner un modèle d'une bonne conduite de paroisse, tant pour la personne du curé, que pour les prêtres qui sont appliqués par lui à la desservir. Pour cet effet, il y établit une grande communauté de prêtres, et, par ce moyen, il y a produit de très-grands fruits, tels que chacun sait, avec l'admiration et l'applaudissement de tout Paris (3). » Ce moyen contribua, en effet, au renouvellement des mœurs, partout où il fut adopté. Ce n'est pas qu'il n'y eût déjà dans Paris de semblables communautés (4); mais l'esprit apostolique, dont on faisait profession dans celle de M. Olier, porta les autres à imiter son exemple, à adopter ses règlements,

(1) *Sentences chrétiennes et ecclésiastiques de M. Adrien Bourdoise. Des fonctions ecclésiastiques*, n. 1. in-4^o p. xij.

(2) *Remarques historiques*, t. III. p. 606. — *Vie* Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. I. p. 462.

(3) *Vie de S. Vincent de Paul*, par Abelly, Ms. l. I. chap. xxxii.

(4) *L'idée d'un bon magistrat en la vie et la mort de M. de Cordes*, in-18. 1645. p. 77.

† Saint Charles Borromée, pour opérer plus sûrement la réforme de son diocèse, avait eu dessein de vivre en communauté avec ses chanoines; et n'ayant pu y réussir, il établit alors la Société des Oblats. *Vie de saint Charles*, par Giussano.

†† Ce fut le témoignage que rendirent à M. Olier, après sa mort, les auteurs de la Gazette de France. « Il a fait les fonctions de la cure de cette paroisse, avec un tel progrès, en dix ans, par les peines et les travaux que son zèle lui faisait entreprendre, qu'on les a vus suivis d'une réforme générale, par le bon exemple de la communauté des prêtres qu'il y a établis (1). »

(1) *Gazette de France*, an 1657. 7. avril. n. 12.

et fut même l'occasion d'une sainte émulation pour la formation de plusieurs communautés paroissiales. « Les autres grandes paroisses de Paris, écrivait en 1660 M. Godeau évêque de Vence, ont suivi l'exemple de la communauté de Saint-Sulpice, et la plupart des prêtres qu'on nomme habitués, y vivent ensemble avec beaucoup d'édification (1). »

(1) *Traité des Séminaires*, in-12. 1660, p. 12. Voyez aussi la *Vie de M. Crétéy*, in-12, 1722. p. 6. et 26.

II.

M. Olier veut réunir en communauté tous les prêtres de sa paroisse. Sa conduite envers ceux qui s'opposent à ce dessein.

Ce fut donc par là que M. Olier voulut commencer la réforme de la sienne. Mais l'exécution d'un pareil dessein présentait bien des difficultés. La principale était de le faire goûter aux ecclésiastiques que M. de Fiesque avait laissés dans sa paroisse, et qui étaient trop dérégles pour y donner jamais les mains. Tout faisait même craindre que l'établissement de la communauté ne mit comme un mur de division entre l'ancien et le nouveau clergé de Saint-Sulpice; et que les ecclésiastiques venus de Vaugirard, ne parussent aux autres des censeurs incommodes, et d'odieux réformateurs. Loin d'être arrêté par ces considérations, M. Olier mit sa confiance en Dieu, le conjura de disposer lui-même les cœurs à ce dessein, vaqua pour cela plus assiduellement à la prière, et, enfin, se sentant pressé d'en faire la proposition à ces ecclésiastiques, il leur adressa un discours qu'il nous a conservé en partie dans ses écrits * (2). Ce discours produisit sur quelques-uns l'effet qu'il avait en lieu de s'en promettre; mais les autres, parmi lesquels se trouvaient les plus anciens et les plus qualifiés, se refusèrent à pratiquer la vie commune; ils en vinrent même jusqu'à exiger, pour leurs honoraires, presque tout le casuel; en sorte que M. Olier, résolu de se démettre son abbaye de Pébrac et de son prieuré de Bazainville, depuis qu'il avait accepté la cure, se vit comme dans l'impossibilité de fournir à l'entretien de la communauté des prêtres, s'il exécutait ce dessein. Il était prêt néanmoins à renoncer à ces bénéfices,

* NOTE 1.

(2) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. VI, pag. 296. jusqu'à 304.

ulation pour la
roissiales. « Les
crivait en 1660
vi l'exemple de
la plupart des
vivent ensemble

ulu commencer
ion d'un parcel
principale était
que M. de Fies-
qui étaient trop
ins. Tout faisait
la communauté
entre l'ancien et
que les ecclé-
essent aux autres
x réformateurs.
tions, M. Olier
de disposer lui-
a pour cela plus
tant pressé d'en
, il leur adressa
partie dans ses
ur quelques-uns
tre; mais les au-
us anciens et les
la vie commune;
leurs honoraires.
Olier, résolu de
t de son prieuré
epté la cure, se
ruir à l'entretien
entait ce dessein.
à ces bénéfices,

lorsque ses directeurs l'en empêchèrent, en lui faisant considérer le besoin qu'il avait de ce secours, pour introduire la réforme dans sa paroisse, et pour entretenir les ecclésiastiques qui devaient le seconder (1).

(1) *Remarques historiques*, t. I. p. 179.

L'opposition qu'il eut à essayer dans cette rencontre, loin de diminuer son affection pour ceux qui en étaient les auteurs, lui parut au contraire un motif de les recommander à Dieu avec plus d'instances. Nous lisons dans ses Mémoires, qu'il offrait, pour leur amendement les souffrances très-aigues qu'une maladie lui faisait alors éprouver, et qu'il était même disposé à endurer encore pour eux toutes sortes de maux (2). Son grand esprit de foi lui faisait considérer comme ses meilleurs amis tous ceux qui lui offraient de nouvelles occasions de souffrir. Aussi quelque mérite que pussent avoir les autres ecclésiastiques qu'il reçut dans son clergé, il voulut conserver aux anciens leur rang et leurs offices, et de peur que, sous quelque vain prétexte de mécontentement, ceux-ci n'allassent se fixer ailleurs, et ne s'y conduisissent plus mal encore, il augmenta le revenu de chacun d'eux. Enfin, il s'efforça constamment de les gagner par sa douceur et ses manières prévenantes, les honorant comme les anciens de son clergé, les invitant à sa table, les consultant sur la conduite de la paroisse, s'informant des besoins des moins aisés, et faisant ensorte qu'ils fussent tous honnêtement vêtus, logés, meublés et soignés dans leurs maladies (3).

(2) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. III. p. 532.

(3) *Vie de M. Bourdoise, Ms.* in-4^o p. 517.

Se voyant donc, par le refus de ces ecclésiastiques, dans l'impuissance de suffire à une moisson si abondante avec le petit nombre d'ouvriers qu'il avait à sa disposition, il s'adressa à la très-sainte Vierge, son recours accoutumé (4). Il la pria de lui obtenir des prêtres remplis de désintéressement, qui, nullement occupés de leur fortune, regardassent cette communauté, non comme une voie pour s'avancer et par venir à quelque dignité de l'Eglise,

III.
Formation de de cette communauté. Elle est composée bientôt de cinquante prêtres.

(4) *Remarques historiques*, t. I. p. 51.

(1) *Vie de M. Olier, par le père Giry, partie 1^{re}, ch. xv. p. 63. Remarques hist. t. I. p. 31.*

(2) *Ibid. t. I. p. 204. 205. — Année Dominicaine, 12 septembre, p. 422.*

(3) *Vie de M. Bourdoise, Ms. in-folio. liv. IV. chap. IV. — La même, in-4^o. p. 318. 319.*

(4) *Vie de M. Le Vachet, chap. xv. in-12. 1692. p. 61. — Remarques historiques, t. I. p. 211.*

(5) *Calendrier histor., 1774. in-24. p. ciii. civ.*

(6) *Mémoires aut. de M. Olier, t. III. p. 128.*

IV.
Désintéres-
sement aposto-
lique des prêtres de la com-
munauté.

(7) *Remarques historiques, t. I. p. 33.*

mais comme une école de science et de vertus sacerdotales, où chacun ne cherchât que la gloire de DIEU. Le ciel l'exauça très-promptement (1), de la manière la plus sensible (2). La communauté, composée d'abord seulement des ecclésiastiques venus de Vaugirard, de sept ou huit autres, qui s'étaient joints à ceux-ci, et de quatre prêtres, appartenant à l'ancien clergé de Saint-Sulpice (3), compta bientôt cinquante membres, tous remplis de zèle et de ferveur. De ce nombre était M. Le Vachet, dont la vie apostolique a été donnée au public, et que saint Vincent de Paul avait engagé à grossir cette société naissante (4).

« Que la bonté de notre grand maître est admirable, » disait M. Olier, en témoignant sa reconnaissance, de
 » daigner susciter, pour mon soulagement, des personnes
 » très-capables ! Elle a donné à la paroisse, pour le soin
 » des pauvres, un homme des plus zélés qu'on puisse tron-
 » ver pour ce genre de ministère, M. l'abbé de Foix ; pour
 » la conduite des prêtres, M. du Ferrier, personnage
 » d'une haute piété et des plus entendus parmi ceux de
 » ma connaissance ; pour la décence de l'Eglise et pour la
 » sacristie, un homme des plus zélés pour le culte exté-
 » rieur (5), et qui a autant de piété et d'aptitude pour cela,
 » que je pourrais le souhaiter, c'est M. de Bassancourt.
 » Les divers emplois que ces messieurs remplissent
 » sont autant de ministères, auxquels je devrais vaquer par
 » moi-même ; mais, ne pouvant le faire, à cause du grand
 » nombre d'occupations dont je suis chargé comme curé,
 » la providence de DIEU m'associe ces personnes pour
 » suppléer à mon impuissance (6). »

Ayant ainsi réuni tous ceux qui désirèrent pratiquer la vie commune, M. Olier voulut qu'ils prissent le nom de prêtres de la communauté de Saint-Sulpice, au lieu de celui de prêtres habitués qu'ils avaient auparavant (7). Pour ôter aux libertins toute occasion de décrier la mai-

de vertus sacer-
gloire de DIEU.
la manière la plus
de d'abord seule-
girard, de sept ou
et de quatre pré-
Saint-Sulpice (3),
ous remplis de zèle
Vachet, dont la vie
et que saint Vin-
ette société nais-

re est admirable,
reconnaissance, de
ent, des personnes
oisse, pour le soin
qu'on puisse trou-
abbé de Foix ; pour
rrier, personnage
dus parmi ceux de
e l'Eglise et pour la
pour le culte exté-
l'aptitude pour cela,
M. de Bassancourt.
sieurs remplissent
e devrais vaquer par
e, à cause du grand
hargé comme curé,
ces personnes pour

sirèrent pratiquer la
prissent le nom de
Sulpice, au lieu de
ent auparavant (7).
a de décrier la mai-



so
qu
et
gu
lli
po
l'ex
il n
de
en
de
exi
de
cre
tro
alim
ea
» p
» fr
» ri
» N
» ri
» m
» l'e
Die
l'am
cara

†
quel
table
était
cette
Tim
sujet

son, et la rendre inaccessible à la calomnie, il défendit qu'on y laissât entrer les femmes, sous quelque prétexte, et pour quelque raison que ce fût (1) : règle que saint Augustin avait établie dans la communauté de ses clercs à Hippone (2). Mais sachant que le moyen le plus assuré pour mériter l'estime des peuples, était de leur offrir l'exemple d'une vie volontairement pauvre et désintéressée, il régla que toutes les rétributions que les ecclésiastiques de sa communauté recevraient des fidèles seraient mises en commun, et que chacun se contenterait du vêtement et de la nourriture † (3). Il défendit, en particulier, de rien exiger pour l'administration du saint Viatique; il ordonna de refuser absolument tout ce qu'on offrirait pour le sacrement de Pénitence (4), abus que la cupidité avait introduit dans plusieurs paroisses, à Paris et ailleurs (5); et afin de leur faciliter la pratique de ce détachement, il leur en donna constamment lui-même l'exemple (6). « Dans la place que j'occupe, écrivait-il, je dois recevoir les offrandes d'une main, et les donner de l'autre; fournir aux riches matière de donner à Notre-Seigneur, et donner à Notre-Seigneur en entretenant ses membres (7); ne rien m'approprier enfin de ce qui viendra de la cure; mais en appliquer une partie aux pauvres, une partie à l'entretien des prêtres, et l'autre à la communauté (8). » Dieu bénit cette assemblée de prêtres, et leur inspira l'amour et la pratique du désintéressement (9), qui fut le caractère particulier de la maison. Ils avaient tout en com-

(1) *Remarques historiques*, t. I. p. 52.

(2) *Vita sancti Aug. à Possidio*.

(3) *Règlements de la communauté de MM. les*

prêtres desservants la paroisse

Saint-Sulpice, in-8° 1782. —

Autre exemplaire Ms. plus complet

que le précédent.

— *Vie de M. Olier*, par le père

Giry, partie 1^{re}, chap. XIV. p. 64.

(4) *Memoir. de M. du Ferrier*,

p. 186. — *Vie de M. Olier*, par le P.

Giry, *ibid.* p. 65.

64. — *Rem. historiques*, t. III. p.

612. — *Vie Ms. de M. Olier par M.*

de Bretonvilliers, t. I. p. 469. 470.

(5) *Abelly*, 2^e édit. in-8° 1667.

liv. I. chap. X. p. 60.

(6) *Année Dominic. 12 sep-*

tembre, p. 422.

425. — *Remarques historiques*,

t. I. p. 55. 54.

(7) *Memoires autograp. de M.*

Olier, t. III. p. 74.

(8) *Ibid.* pag. 92. — *Remarques historiques*,

t. I. p. 224.

(9) *Memoires de M. du Ferrier*,

p. 186.

† Pour leur rappeler sans cesse ce détachement, on fit exécuter, quelques années après, par Jean-Baptiste de Champagne, un tableau où saint Sulpice-le-Débonnaire, patron de la paroisse, était représenté dans un concile d'évêques, montrant du doigt, à cette assemblée, dans un livre ouvert, les paroles de saint Paul à Timothée : *Habentes alimenta et quibus tegamur, his contenti sumus*. Ce sujet fut gravé par Pitau, en 1667.

(1) *Mémoires de M. du Ferrier*, p. 255.

V.
Simplicité dans la table et les vêtements des prêtres de la communauté.

mun ; on donnait abondamment à ceux qui étaient peunisés †, et tous vivaient avec une confiance en Dieu et une simplicité singulières (1) ††.

Ces ecclésiastiques se contentaient du vêtement et de la nourriture, et encore était-ce ce qu'on pouvait imaginer de plus simple et de plus commun. On nous permettra de rapporter ici le détail qu'en fait M. du Ferrier, quelque minutieux qu'il puisse paraître. « On tâcha, dit-il, d'accoutumer ces prêtres à une vie frugale et simple : chacun » avait à dîner une écuelle de potage, et une petite portion » de chair de boucherie bouillie, sans dessert ; et le soir » de même, un peu de mouton rôti. Encore M. Bourdoise » ne laissa point de se moquer de nous, qui prétendions » former des vicaires pour les villages, après les avoir ac-

† Sur la recommandation du père Saint-Jure, on reçut un jeune prêtre, M. Joly, mort évêque d'Agen, à qui on donnait non seulement son entretien, mais encore trois cents écus par an, qu'on envoyait en Lorraine, à ses parents, pour subvenir à leur indigence (1). Ceux qui avaient des revenus payaient la plupart leur pension.

(1) *Mémoires de M. du Ferrier*, p. 255.

†† M. du Ferrier parlant de la confiance et de la simplicité qui régnaient dans la communauté de la paroisse de Saint-Sulpice, en cite un trait fort extraordinaire dans la personne de M. Picoté. Celui-ci étant allé à Orléans, d'où il était natif, fut abordé dans la vallée de Trois-Croix, par six voleurs à cheval, qui lui demandèrent la bourse. Ne pensant pas qu'ils eussent aucun mauvais dessein, à peine les eut-il entendus, qu'il leur répondit : *Volontiers, Messieurs, et de tout mon cœur*. Alors prenant sa bourse, qui renfermait cinq ou six écus, et la vidant sur sa main gauche, il la leur présenta vide en disant : *Je voudrais, Messieurs, qu'elle fût plus belle*. Les cavaliers surpris, lui demandèrent ce qu'il voulait dire par là. *Je crois*, répondit-il, *que vous avez besoin d'une bourse ; je vous offre la mienne*. La simplicité de ce bon serviteur de Dieu, tout-à-fait étranger à la sagesse du siècle, les surprit si agréablement, que ne pouvant s'empêcher d'éclater de rire : « Voilà qui vaut mieux que votre argent, dirent-ils : allez » monsieur, allez, nous ne voulons point votre bourse ; » et ils se retirèrent en riant de toutes leurs forces 2.

(2) *Ibid.*

ni étaient pen-
ance en Dieu

ement et de la
avait imaginer
s permettra de
rier, quelque
dit-il, d'accom-
simple : chacun
e petite portion
sert ; et le soir
e M. Bourdoise
qui prétendions
rès les avoir ac-

on reçut un jeune
donnait non seule-
us par lui, qu'on
à leur indigence l'
leur pension.

de la simplicité qui
saint-Sulpice, en cite
M. Picoté. Celui-ci
é dans la vallée de
andèrent la bourse.
ein, à peine les ent-
sieurs, et de tout mon-
1 ou six écus, et la
vide en disant : Je
cavaliers surpris, lui
s, répondit-il, que
me. La simplicité de
la sagesse du siècle,
apêcher d'écarter de
t, dirent-ils : allez
bourse ; » et il se ré-

« contumés, durant plusieurs années, à une nourriture
« qu'ils ne sauraient avoir dans les pauvres lieux de la
« campagne. Néanmoins il avoua que nous ne pouvions
« faire autrement (1). » Le vêtement ne ressentait pas
moins la pauvreté apostolique. Leurs soutanes étaient
décentes, mais d'une étoffe très-simple : M. Olier n'en
portait que de serge commune ; ses habits de dessous
étaient d'une étoffe plus grossière encore. Il voulut même
que ses surplis fussent sans dentelles, pratique que tous
ses ecclésiastiques s'empressèrent d'adopter, et qui per-
sévéra encore aujourd'hui (2).

Pour entretenir en eux cet esprit de simplicité, il exigea
que tous, sans aucune distinction, fussent également
appliqués aux différentes fonctions du saint ministère ;
ensorte que chacun, selon son rang d'ancienneté,
devait exercer à son tour celles qui, aux yeux du
monde, semblaient peu honorables, comme de porter la
croix aux enterrements, accompagner le prêtre appelé
pour administrer l'Extrême-Onction, marcher devant le
saint Sacrement la clochette à la main, lorsqu'on le por-
tait en viatique aux malades (3). Il en était ainsi des
autres. Il consentit qu'on reçût dans la communauté les
bénéficiers et les autres ecclésiastiques obligés à résidence,
qui auraient obtenu de leurs prélats la permission de
venir quelque temps s'y former à l'exercice du minis-
tère des âmes, exigeant d'eux qu'ils fussent appliqués,
comme les autres, à toutes les fonctions, en commençant
par les plus pénibles et les moins honorables aux yeux
des hommes. C'était la condition de leur admission (4).
« Il faut, disait-il, que les sujets de la maison aient leur
volonté perdue en celle de leur supérieur, et que le su-
périeur les ait dans sa disposition, comme des flèches
dans un carquois, qu'il porte avec soi, et dont il les
tire pour les envoyer où bon lui semble, sans aucune
opposition de leur part (5). » En un mot, il voulut que

(1) *Mémoires*
de M. du Ferrier,
p. 188. 189.

(2) *Esprit de*
M. Olier, t. III.
p. 175. 174.

VI.
Indifférence
des prêtres de
la communauté
pour tous les
emplois.

(3) *Remarques*
historiques, t. I.
p. 52. 55.—*Vie*
Ms. de M. Olier,
par M. de Bre-
tonvilliers, t. I.
p. 468.

(4) *Remarques*
historiques, t. I.
p. 55.

(5) *Ibid.*, t. II.
p. 610.—*Vie* Ms.
de M. Olier, par
M. de Bretonvil-
liers, t. I. p. 467.

chacun obéit sur-le-champ, non-seulement au curé lui-même, mais encore à tous ceux qui auraient quelque part à son autorité, comme au supérieur, au sacristain, au maître des cérémonies et au portier lui-même, dans les choses qui avaient été réglées (1).

(1) *Règlements de M. des prêtres desservants la paroisse de Saint-Sulpice, Ms.*

VII.

Fidélité aux règlements de la communauté.

(2) *Lettres aut. de M. Olier, pag. 444. — Remarques historiques, t. I. p. 282.*

* NOTE 2.

(5) *Mémoire de M. du Ferrier, p. 186. — Lettres de M. Trouson, t. VII. Lyon, p. 185.*

(4) *Lettres de M. Leschassier, t. XIV. Canada, avril 1704.*

(5) *Remarques historiques, t. I. p. 55.*

(6) *Mémoires aut. de M. Olier, t. III. p. 554.*

(7) *Ibid. pag. 290. 566. etc.*

(8) *Remarques historiques, t. III. p. 608. — Vie Ms. de M. Olier, par X. de Bretonvilliers, t. I. p. 465. 465.*

Il voulut aussi qu'on reçût des évêques dans la communauté, soit pour y faire des retraites, soit pour y demeurer quelque temps, lorsque les affaires de l'Eglise ou celles de leurs diocèses les amèneraient à Paris, pourvu toutefois qu'ils suivissent l'ordre et la règle de la maison (2). Personne n'en était dispensé. « L'exactitude à tous les » exercices était fort grande, dit M. du Ferrier, et on » veillait soigneusement pour l'entretenir; ensorte qu'on » ne manquait jamais, sans nécessité, d'assister à l'oraison le matin, aux heures canonicales, et à tout le reste » porté dans les règlements » (3). » Ceux qui, durant ce temps, étaient appelés auprès des malades, ou ailleurs, avaient soin de suppléer à leurs exercices dès qu'ils en trouvaient la liberté : cette fidélité, comme les en assurait M. Olier, étant le moyen le plus sûr pour conserver l'esprit de recueillement et l'union avec Dieu, au milieu des occupations les plus multipliées et les plus dissipantes (4). Sans cesse il les rappelait à cette vie d'oraison. « Prenons » garde, Messieurs, leur disait-il souvent, faute de re- » traite et de récollection, tout se dissipera (5); » et il leur faisait remarquer que sans cela on ne ferait presque point de fruit dans la prédication, la confession, la conversation, et dans tous les emplois du saint ministère (6). Nous ne pouvons rapporter ici toutes les instructions qu'il leur donnait sur leurs principaux devoirs, comme l'union entre eux, la charité pour les pauvres, la douceur envers tous les paroissiens, l'amour pour les mépris, le zèle des âmes (7). Ces instructions feraient la matière d'un volume considérable (8). Bornons-nous à faire connaître le bel ordre qu'il établit dans sa paroisse et dans sa communauté.

ent au curé lui-même quelque part en sacristain, au même, dans les dans la commune pour y demeurer l'Eglise ou celles s, pourvu toute la maison (2). titude à tous les Ferrier, et on r; ensorte qu'on assister à l'oraire et à tout le reste x qui, durant ces, ou ailleurs, dès qu'ils en trou- e les en assurait conserver l'esprit milieu des occu- sipantes (4). Sans ison. « Prenons ent, faute de re- ra (5); » et il leur nit presque point la conversation, (6). Nous ne pou- qu'il leur donnait ion entre eux, la rs tous les paroïs- les âmes (7). Ces volume considé- le bel ordre qu'il munauté.

Regardant cette paroisse comme un champ que Dieu lui donnait à cultiver, il la partagea en huit quartiers (1), qu'il consacra chacun à la très-sainte Vierge, sous le titre de l'une de ses fêtes. Le premier, appelé du Luxembourg, sous le titre de l'immaculée Conception; le second, dit de Vaugirard, sous le titre de la Nativité; le quartier de la rue du Four, sous celui de la Présentation; le quartier de Bussy, sous le titre de l'Annonciation; celui de Grenelle, sous le titre de la Visitation; le sixième dit de Sèves, sous le titre de l'Enfantement de la sainte Vierge; le quartier de Saint-Benoît, sous le titre de la Purification; et enfin le quartier de Saint-Dominique, sous le titre de l'Assomption (2). Lorsqu'il eut ainsi partagé sa paroisse, il nomma, pour chacun des huit quartiers, un prêtre qui devait veiller spécialement sur les paroissiens renfermés dans cette circonscription; et, afin que ces huit prêtres pussent s'acquitter plus aisément de leur charge, il leur en associa d'autres, au nombre de dix ou douze, pour les aider dans le besoin. Il enjoignit aux prêtres des quartiers de prendre des informations sur les nécessités spirituelles et temporelles des habitants; et, pour cet effet, de dresser un état nominatif de toutes les personnes, au moins de tous les chefs de famille, et de le renouveler tous les trois mois. Il désigna encore, pour chaque rue en particulier, une personne de piété, chargée de faire connaître les désordres qui pourraient se trouver dans les ménages, ainsi que le nom et la demeure des personnes de mauvaise vie, qui auraient leur domicile dans cette rue. Le prêtre de quartier devait rechercher surtout les causes de la corruption des mœurs, pour y apporter un remède efficace; et enfin tenir un mémoire exact des pauvres, des ignorants, comme aussi de tous ceux qui vivaient dans l'éloignement des Sacrements, et dont la conduite scandaleuse pouvait être, pour plusieurs autres, une occasion de péché (3).

VIII.

M. Olier di- vise sa paroisse en huit quar- tiers, qu'il con- fie chacun à plusieurs de ses prêtres.

(1) Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. I. p. 465.

(2) Remarques historiques, t. I. p. 474. — Calen- drier historique, 1778. p. 192. et suiv.

(5) Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. I. p. 466.

IX.

Le livre de
statu animarum,
tenu avec soin
par M. Olier.

D'après l'état particulier de chaque quartier, il fit composer un état général de toute sa paroisse, afin de ressembler au bon pasteur, qui connaît toutes ses brebis, et les appelle chacune par son nom. « Il est indigne d'un curé de ne pas savoir le nombre de ses communiants », dit M. du Ferrier, chargé par M. Olier de la rédaction de ce livre, « puisqu'il n'y a point de berger qui ne sache au juste combien il a de bœufs, de brebis et d'agneaux sous sa garde. Jacob le savait si bien, qu'il payait à Laban chaque bête que le loup lui enlevait (1). » Cet état général n'est au reste que le livre de *statu animarum*, que Paul V, dans son Rituel, recommande à tous les curés (2), et dont saint Charles leur a tracé un formulaire, qui se trouve dans les *Actes de l'église de Milan*. « On n'omettait rien, ajoute M. du Ferrier, pour conquies les séminaristes de la nécessité de ce livre (3). »

(1) *Mémoires de M. du Ferrier*, p. 276.

(2) *Rituel rom. Form. scribendi, liber quartus*.

(3) *Mémoires. Ibid.* pag. 258.

X.

Visites des
malades; distribution des
emplois, récréations
mises à profit pour l'instruction
des prêtres.

Les prêtres des quartiers devaient visiter assiduellement leurs malades, et proportionner le nombre de leurs visites à la gravité de la maladie; en sorte que ceux qui approchaient de leur fin fussent visités tous les jours, et que ceux qui étaient en danger ne demeurassent jamais deux jours sans être vus de leur confesseur, pour recevoir de sa bouche quelque parole de salut. Outre ces prêtres, chargés des divers quartiers de la paroisse, M. Olier en désigna d'autres pour porter aux malades les sacrements d'Eucharistie et d'Extrême-Onction; d'autres pour les baptêmes et les mariages; quelques-uns pour faire les petites sépultures; plusieurs pour donner conseil aux paroissiens; d'autres pour recevoir leurs confessions à quelque heure du jour que ce fût (4). Les récréations, que tous ces ecclésiastiques prenaient en commun, étaient pour eux aussi instructives qu'édifiantes. Après le dîner, on proposait au supérieur les cas et les difficultés extraordinaires qui se présentaient dans la paroisse, soit pour la morale, soit pour la controverse avec les hérétiques, ou pour la con-

(4) *Remarques historiques*, t. III, p. 609. L. I. p. 216. — *Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonnières*, t. I. p. 463. 466.

rier, il fit com-
se, afin de res-
ses brebis, et
est indigne d'un
communians, "
de la rédaction
ger qui ne sache
bis et d'agneaux
, qu'il payait à
levait (1). " Cet
de statu anima-
ommande à tous
a tracé un for-
église de Milan.
rier, pour con-
de ce livre (3). "
iter assiduellement
de leurs visites
ceux qui appro-
es jours, et que
sent jamais deux
pour recevoir de
tre ces prêtres,
se, M. Olier en
s les sacrements
l'autres pour les
s pour faire les
r conseil aux pa-
onfessious à quel-
érations, que tous
, étaient pour eux
finer, on proposait
traordinaires qui
ur la morale, soit
, ou pour la con-

duite des âmes. Quand le supérieur ne savait pas y ré-
pondre, il chargeait quelque docteur de la compagnie
d'aller en Sorbonne en demander la solution, et le soir il
en faisait le rapport après le souper. Chaque jour, il se
présentait un grand nombre de questions, les plus difficiles
qu'on pût imaginer; et il est certain, ajoute M. du Fer-
rier, que cette conversation se faisait avec un grand
profit des assistants, et valait une grande étude (1).

(1) *Mémoires*
de M. du Ferrier,
p. 189.

Un autre avantage précieux de ces conférences, c'est
qu'elles tendaient à introduire, parmi les membres de la
communauté, les mêmes maximes pour la conduite des
âmes. Afin qu'ils n'eussent tous, en effet, qu'un même es-
prit, M. Olier arrêta, de concert avec eux, un certain nom-
bre de principes généraux, qui devaient servir de base
à leurs décisions, et auxquelles tous promirent de se con-
former. La cinquième les obligeait de refuser l'absolution
à tous les pénitents qui étaient dans l'occasion prochaine
du péché, jusqu'à ce qu'ils l'eussent quittée réellement,
et la sixième de la différer pour huit ou quinze jours aux
pêcheurs d'habitude (2). Le relâchement d'un grand nom-
bre de casuistes, et la facilité malheureuse de la plupart
des confesseurs avaient rendu ce règlement nécessaire.
Depuis long-temps, certaines opinions altéraient si étran-
gement la morale chrétienne, qu'elles semblaient n'avoir
été inventées que pour l'accommoder aux plaisirs des
hommes et à leurs passions; et cet abus provoqua, comme
on sait, un autre abus non moins pernicieux, une sévérité
excessive, uniquezient propre à précipiter les âmes dans
le désespoir. M. Olier désirant que ses ecclésiastiques s'é-
loignassent également de ces deux extrémités, voulut,
d'après le vœu du père de Condren, qu'ils suivissent pour
règle les *Instructions de saint Charles Borromée aux*
confesseurs de son diocèse; et afin de ramener tous les
esprits aux sages principes de ce grand cardinal, il fit im-
primer, pour la première fois en France, les *Actes de l'é-*

XI.
Tous les prê-
tres de la com-
munauté sui-
vent les mêmes
principes dans
la conduite des
âmes. *Instruc-*
tions de saint
Charles aux con-
fesseurs.

(2) Ms. m-18.
Pour l'adminis-
tration des Sa-
crements.

(1) *Acta Ecclesie Mediolanensis. Parisiis apud Joannem Jost. 1645. in-folio.*

* NOTE 5.

(2) *Mémoires de M. du Ferrier. p. 189. 190.*

* NOTE 4.

(5) *In-12, chez Antoine Vitre.*

XII.

M. Olier s'efforça d'être le modèle de ses coopérateurs et de ses ouailles. Il fit le vœu de servitude et celui de tendre toujours à la perfection.

(4) *Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers.*

(5) *Mémoires aut. de M. Olier, t. II. p. 467.*

glise de Milan. Ils parurent à Paris l'an 1643, en un volume in-folio (1), et furent dédiés aux docteurs de Sorbonne, auprès desquels il voulait d'abord les mettre en recommandation *. « Ces *Actes*, que nous fîmes imprimer » à Paris, dit M. du Ferrier, servirent de règle aux prêtres, » spécialement sur le refus et le délai de l'absolution, » comme nous voyons qu'on le pratique avec fruit ; faisant » quitter auparavant les occasions prochaines, et imposant » des pratiques de pénitence contre les péchés d'habitude (2). » Un avantage plus général, ce fut d'accréditer les *Instructions de saint Charles*, parmi les ecclésiastiques qui venaient se former au séminaire, et insensiblement dans tout le clergé de France, qui, en 1657, les fit imprimer à ses frais * (3).

Dès les commencements de cette communauté, M. Olier comprit que le moyen de l'attirer à une vie fervente et apostolique, était de se conduire lui-même si parfaitement qu'il pût servir de modèle à tous. Il se fit donc une loi de vivre en commun avec ses ecclésiastiques, de suivre les mêmes exercices, et d'être toujours à leur tête, comme l'un d'entre eux (4). « Notre-Seigneur m'a montré, écrivait-il.

» qu'il ne fallait pas gouverner en commandant, mais en » donnant l'exemple surtout de la douceur et de l'humilité ; » et que c'était le moyen pour faire profiter les âmes (5). »

Il n'ignorait pas non plus qu'un véritable pasteur, et un digne chef de communauté, doit être toujours prêt à sacrifier ses biens, sa santé et sa vie pour ceux dont il a la conduite ; aussi voulut-il commencer l'exercice de sa nouvelle charge en faisant vœu de servitude à tous les chrétiens. Ils s'obligeaient, par ce vœu, à les considérer comme les maîtres de son temps, de ses biens et de sa personne, dont ils avaient tous droit d'user selon leurs besoins ; et quelque difficile que paraisse un tel engagement dans la pratique, il ne lui causa jamais la moindre inquiétude : preuve incontestable qu'il avait Dieu pour auteur. « Quand je fais

1643, en un vo-
octeurs de Sor-
l les mettre en
s fines imprimer
ègle aux prêtres,
de l'absolution,
avec fruit ; faisant
ines, et imposant
s péchés d'habi-
e fut d'accréditer
ni les ecclésiasti-
e, et insensible-
, en 1657, les fit

munauté, M. Olier
ne vie fervente et
ne si parfaitement
fit donc une loi de
es, de suivre les
r tête, comme l'im-
montré, écrivait-il.
pendant, mais en
ur et de l'humilité :
sifier les âmes (3). »
ble pasteur, et un
jours prêt à sacrifier
ceux dont il a le
exercice de sa non-
de à tous les chré-
nsidérer comme les
e sa personne, dont
besoins ; et quelque
t dans la pratique,
iétude : preuve in-
ur. « Quand je fais

« profession d'être le serviteur des membres de Jésus-
« CHRIST, écrivait-il, je m'engage à leur obéir avec dis-
« crétion, et selon la volonté de DIEU. En vertu de ce
« vœu, j'ai laissé mon bien non moins que ma volonté à
« la disposition de mon maître. Puisqu'il est vivant dans
« tous ses membres, quand il me demandera pour ses be-
« soins, il faut qu'aussitôt j'ouvre ma bourse, et lui dise :
« Seigneur, prenez ce qui est à vous. Je sais pourtant qu'il
« ne demande que des choses raisonnables ; c'est pourquoi
« lorsqu'on nous demande autrement, ce n'est plus le mai-
« tre qui demande, c'est le caprice de la chair : alors nous
« ne sommes pas obligés de donner ; au contraire nous
« devons conserver à Notre-Seigneur ce bien qu'il nous
« a mis en main, uniquement pour le lui fournir dans la
« nécessité, en la personne de ses membres (1). » Con-
vaincu enfin que, en qualité de pasteur de sa paroisse et de
chef de sa communauté, il ne pouvait donner des exemples
d'une perfection trop sublime, M. Olier fit encore le vœu
de pratiquer, le reste de ses jours, tout ce qu'il croirait être
le plus parfait (2).

Dès qu'il eut prononcé ces deux vœux, il sembla entrer
dans une voie nouvelle de renoncement et de sacrifice, et
ses exemples excitèrent, parmi les prêtres de sa commu-
nauté, une sainte émulation de zèle et de ferveur. Jamais
il n'usait à leur égard d'aucun terme de commandement,
(pratique qui a persévéré jusqu'ici dans ses successeurs)
et, néanmoins, il obtenait tout, même les sacrifices les plus
généreux, par le seul ascendant de ses exemples. Fallait-il
assister les malades, entendre les confessions, annoncer
la parole de DIEU, il était toujours prêt à suppléer ses
ecclésiastiques, à leur épargner le travail. Il voulut que
tous ceux qui étaient venus avec lui de Vaugirard don-
nassent aux autres les mêmes exemples, surtout M. du
Ferrier, qu'il avait nommé supérieur de la communauté.
« Les corrections et les remontrances blessent quelque-

(1) *Mémoires*
aut. de M. Olier,
t. — *Vie Ms. de*
M. Olier, par M.
de Bretonvilliers,
t. II. p. 52. 55.
(2) *Vie Ms. de*
Olier, par M. de
Bretonvilliers, t.
II. p. 1. et suiv.
— *Année Domi-*
nicaine, 1re part.
de septembre, p.
422. — Vie de M.
Olier, par le père
Giry, p. 62. —
Remarques histo-
riques, t. I. p. 51.

XIII.

Efficacité de
l'exemple des
supérieurs pour
porter les infé-
rieurs à l'ac-
complissement
de leurs de-
voirs.

» fois, dit celui-ci; l'exemple au contraire n'offense jamais.
» Lorsqu'on venait demander, durant la nuit, un prêtre
» pour administrer les malades, le portier m'en avertis-
» sait d'abord; et, comme il était instruit de ce qu'il devait
» demander à ceux qui se présentaient au presbytère,
» après qu'il m'avait dit la condition du malade et son état,
» je l'envoyais prier celui des prêtres que j'estimais plus
» propre à secourir le malade. Ce prêtre se trouvant quel-
» quefois incommodé, il s'excusait au portier, qui venait me
» le dire. Alors je m'en allais tout aussitôt moi-même chez
» le malade, ne voulant pas en prier un autre prêtre, qui
» eût peut-être trouvé mauvais que ce fût après le refus du
» premier. Lorsque, le lendemain, celui qui avait refusé
» savait que le supérieur de la maison était allé à son
» défaut, cela lui donnait une mortification extrêmement
» sensible. Il venait s'excuser et se plaindre; et comme au
» contraire on lui faisait excuse sur ce qu'on n'avait pas
» su qu'il était indisposé, après que cela fut arrivé sept
» ou huit fois, une ferveur si grande se mit parmi eux, que
» d'abord ils couraient au secours des malades, et n'eus-
» sent souffert, pour quoi que ce fût, qu'un autre y fût
» allé à leur place. Je dirai encore ce qui arriva quelques
» mois après l'établissement de la communauté, lorsque
» M. Corbel fut envoyé à Pébrac, par M. Olier, pour
» essayer de réformer cette abbaye. Il avait demandé la
» charge d'éveiller le matin et de porter la lumière dans
» les chambres; personne, après son départ, ne se présenta
» pour continuer: celui qui était supérieur en prit le soin,
» et allait allumer la chandelle placée à ce dessein près de
» la porte de chaque chambre, qu'il ouvrait après avoir
» heurté. Cela se fit pendant cinq ou six semaines, sans
» que personne y prit garde, ni sût qui l'éveillait. Enfin
» un jour, à la récréation, tous ayant avoué qu'ils ne sa-
» vaient qui c'était, ils conclurent que ce devait être le
» supérieur; et l'ayant pressé de le leur apprendre, il s'ab-

» luma un zèle incroyable parmi eux, chacun désirant
 » exercer cet emploi (1).

(1) *Mémoires*
de M. du Ferrier,
p. 188.

Le dessein de M. Olier, en donnant tous ses soins à la formation de cette communauté, n'était pas seulement de procurer par là le renouvellement de sa paroisse : il avait surtout en vue de montrer à tous les pasteurs les moyens de réformer leurs troupeaux, en se réformant eux-mêmes.

XIV.

Zèle ardent
 de M. Olier,
 pour la réforme
 de l'ordre sa-
 cerdotal.

Le rétablissement de l'ordre sacerdotal était, en effet, le désir le plus ardent, et le vœu continué de son cœur. Nous rapporterons ici quelque chose des beaux sentiments qu'il a laissés par écrit sur cette matière. « Seigneur, si nous voyons maintenant re fleurir les Ordres de vos saints, si nous voyons l'oraison régner parmi les Carmes ; le zèle du prochain parmi les Jacobins ; chez les Augustins l'amour de Dieu ; parmi les Bénédictins, la retraite du siècle, et la mort entière au monde ; enfin si nous voyons réformer tous les Ordres, le vôtre, Seigneur, sera-t-il donc seul délaissé ? Ne voulez-vous pas relever votre maison tombée en ruine ? Seigneur, vous êtes le chef, vous en êtes le fondateur : les autres Ordres ont des hommes pour patrons, et ils sont tous renouvelés ; laisserez-vous à jamais périr le vôtre (2) ? »

(2) *Mém. aut.*
de M. Olier, t. III.
p. 107.

« Seigneur Jésus, vrai pasteur de l'Eglise universelle, apportez un prompt remède à ses besoins ; suscitez quelques personnes qui renouvellent l'ordre divin des pasteurs, avec autant d'amour et de zèle que saint Dominique a établi le sien dans votre Eglise. Embrâsez du feu de votre amour et de votre religion des hommes qui le portent ensuite et le répandent partout le monde ; si je n'étais si misérable, si superbe, si je n'étais le cloaque de toute ordure et de toute infection, que je me présenterais volontiers à vous, pour servir à tout ce qu'il vous plairait dans votre Eglise ; que je m'offrirais de bon cœur, et n'abandonnerais comme je le fais dès à présent, comme un vase perdu. Je vous ai voué une entière

« servitude, c'est irrévocablement que je l'ai fait ; je suis
 « à vous sans partage : je me livre maintenant tout de nou-
 « veau pour jamais , sans me réserver aucun droit de
 « pouvoir révoquer le don que je vous fais de moi-même.
 « Vous disposerez de moi selon votre bon plaisir , comme
 « un maître et un seigneur dispose d'un serviteur ou d'un
 « esclave (1). »

(1) *Memoires*
aut. de M. Olier.

XV

Les curés de
 Paris adoptent
 les réglemens
 de la commu-
 nauté de Saint-
 Sulpice.

DIEU inspirait à M. Olier un zèle si ardent , parce qu'il
 le destinait à travailler lui-même à cette grande œuvre ;
 et comme il voulait se servir de lui pour donner l'impul-
 sion au clergé des autres paroisses de la capitale , il lui
 concilia d'abord , d'une manière assez étonnante , l'estime
 et même le respect de tous les curés. Il n'y avait que
 quinze jours que M. Olier était établi dans sa paroisse ,
 lorsque ceux-ci , dans une assemblée qu'ils tenaient le pre-
 mier lundi de chaque mois , lui députèrent l'un d'entre eux
 pour lui donner mille témoignages de la confiance la plus
 particulière , et le prier de vouloir bien prendre place dans
 leurs réunions. « J'ai vu par là , ajoute M. Olier , la grande
 « ouverture que la bonté de Dieu nous donne pour le
 « servir. Car messieurs les curés m'ont déjà prié de leur
 « communiquer nos réglemens , pour les établir en leurs
 « paroisses. Ceci m'a confirmé dans la première vue ,
 « qui me fut donnée dès qu'on me proposa la cure de
 « Saint-Sulpice : je voyais que , par la bénédiction de Dieu ,
 « les paroisses de Paris se formeraient sur la nôtre , et
 « qu'elle pourrait servir de modèle , non-seulement à la
 « capitale , mais à toute la France. Que Dieu soit béni de
 « nous donner ces grandes facilités , et qu'il nous fasse la
 « grâce d'être fidèles à ses miséricordes sur nous ! J'ai vu
 « dans le cœur de messieurs les curés une si grande sa-
 « tisfaction , et une inclination si particulière , qu'on ne sau-
 « rait rien y ajouter. Ils sont , par la grâce de Dieu , tous
 « charmés de nos propositions , et j'espère que sa miséri-
 « corde achèvera le reste. Pour moi je me tiendrai tou-

« je
 « c'
 « M
 « de
 « se
 « en
 « de
 « po
 M
 était
 en s
 vaille
 des
 jusqu
 fianc
 malg
 rite, d
 ne la
 impo
 nombr
 lui d
 poser
 Louis
 qui
 saint
 Mais
 de M
 la réf
 essay

J'ai fait ; je suis
 tout de non-
 neun droit de
 de moi-même.
 plaisir, comme
 viteur ou d'un

ent, parce qu'il
 grande œuvre ;
 donner l'impul-
 capitale, il lui
 mante, l'estime
 t n'y avait que
 ns sa paroisse,
 tenaient le pre-
 l'un d'entre eux
 confiance la plus
 endre place dans
 Olier, la grande
 donne pour le
 déjà prié de leur
 établir en leurs
 première vue,
 posa la cure de
 édiction de Dieu,
 sur la nôtre, et
 n-seulement à la
 Dieu soit béni de
 qu'il nous fasse la
 sur nous ! J'ai vu
 me si grande sa-
 ère, qu'on ne sau-
 ce de Dieu, tous
 ere que sa miséri-
 me tiendrai tou-

» jours dans ma petitesse, j'ai connu clairement que
 » c'était là ce qui m'avait entièrement gagné leurs cœurs.
 » Mon Dieu, que votre Esprit est puissant, qu'il produit
 » de grands effets sur les âmes ! car, en leur parlant, je
 » sentais d'une manière palpable que c'était votre Esprit
 » en moi qui leur parlait ; et je me voyais, parmi ces grands
 » docteurs, comme un enfant dont vous vouliez vous servir
 » pour leur communiquer vos lumières (1).

(1) *Mémoires*
aut. de M. Olier.

M. Olier n'avait, en effet, que trente-quatre ans, et il
 était manifeste que Dieu ne disposait ainsi tous les esprits
 en sa faveur que pour lui donner plus de facilité de tra-
 vailler à la sanctification du clergé, et à l'établissement
 des séminaires dans le royaume. On n'imaginerait pas
 jusqu'où l'on portait pour lui l'estime, le respect et la con-
 fiance. Il était lui-même surpris et confondu, de voir que,
 malgré son âge peu avancé, des personnes du premier mé-
 rite, dont plusieurs étaient des plus considérables de l'État,
 ne laissaient pas de le consulter sur des affaires très-
 importantes : jusque-là que, cette même année 1643,
 nombre d'évêques de l'assemblée générale vinrent à l'envi
 lui demander avis sur la manière d'établir et de com-
 poser leur séminaire, et que la Reine, après la mort de
 Louis XIII, résolut de n'élever aucun sujet à l'épiscopat,
 qui n'eût passé quelques années dans le séminaire de
 saint Vincent de Paul, ou dans celui de Saint-Sulpice (2).
 Mais ce qui devait contribuer surtout à établir la réputation
 de M. Olier, dans la direction de ces établissements, c'était
 la réforme du faubourg Saint-Germain, dont nous allons
 essayer de décrire l'histoire.

XVI.
 Estime sin-
 gulière pour M.
 Olier que Dieu
 inspire à un
 grand nombre
 de personnes
 considérables
 dans l'Eglise et
 dans l'Etat.

(2) *Mémoires*
aut. de M. Olier,
 t. III. p. 48. 49.
 6.

NOTES DU PREMIER LIVRE.

DISCOURS DE M. OLIER SUR LA VIE COMMUNE DES PRÊTRES.

NOTE 1. — « Wantant parler aux prêtres de l'ancien clergé de Saint-Sulpice, de cette communauté de vie et de société que nous allions établir, je me suis jeté à genoux, ne sachant que leur dire, et DIEU m'a mis aussitôt dans l'esprit les premières choses que j'avais à leur exposer. J'ai parlé d'abord du malheur de la vie solitaire des prêtres dans le monde, apportant le passage : *Vie soli*, que j'ai appliqué non-seulement à celui qui est séparé de DIEU et délaissé de son esprit, mais encore à celui qui mène une vie privée, éloigné de la société des hommes de sa profession. Cet état d'isolement lui donne mille soins qui le dissipent et le distraient. Vivant seul, il est porté à penser à son ménage, à son vivre, à son vêtir. Au milieu du service divin, étant même à l'autel et dans les autres fonctions adorables, il est porté à tourner la tête derrière lui vers ce qui manque à ses besoins. De là vient que de tout temps l'Eglise a désiré de recueillir ses prêtres dans un même lieu, où, affranchis des soins importuns du ménage, ils fussent à l'abri de toute distraction.

« La communication et le commerce des prêtres entre eux leur est toujours d'un grand avantage, puisque, selon la parole du Sage, par ce commerce, les languissants sont échauffés, les aveugles sont éclairés, les faibles sont soulagés ; au lieu que la cohabitation avec les séculiers, leurs conversations, leurs exemples, ne peuvent que les refroidir au service de DIEU, tout le monde étant rempli de malice. Les prêtres sont semblables aux brebis nouvellement depouillées de leur toison : *tanquam greges tonsurum*. On voit les brebis s'approcher alors les unes des autres pour s'échauffer, et pour trouver un remède à la froideur de l'air qui les assiège. Ainsi les prêtres doivent-ils s'assembler pour s'échauffer les uns les

LIVRE.

DES PRÊTRES.

l'ancien clergé de
de société que nous
chant que leur dire,
es choses que j'avais
de la vie solitaire
ge : *Ve soli*, que j'ai
de DIEU et délaissé
une vie privée, éloi-
Cet état d'isolement
traient. Vivant seul,
ivre, à son vêtir. Au
tel et dans les autres
la tête derrière lui
nt que de tout temps
s un même lieu, où,
ils fussent à l'abri de
prêtres entre eux leur
lon la parole du Sage.
ffés, les aveugles sont
n que la cohabitation
s exemples, ne peuvent
e monde étant rempli de
rebis nouvellement dé-
tousarian. On voit les
es pour s'échauffer, et
r qui les assiège. Ainsi
s'échauffer les uns les

» autres par leurs saints entretiens, par leurs conférences, et se dé-
» fendre des froidures du monde, au milieu duquel ils sont obligés
» de vivre par leur condition.

» Y a-t-il d'ailleurs rien de plus agréable à DIEU, que les sociétés?
» S'il ne communique pas à chacun toute la perfection de son état,
» s'il le laisse dans le besoin et l'indigence de quelque autre, n'est-ce
» pas pour l'obliger de s'unir et d'entrer en société? et n'est-ce pas
» ce qu'il fait dans la grande société des villes, où il tient par néces-
» sité tous les particuliers liés et attachés les uns aux autres? Cette
» complaisance de DIEU sur les sociétés, prend sa source dans l'amour
» qu'il se porte à lui-même, voyant dans chacune une image de la
» très-sainte Trinité, cette société éternelle, qu'il prétend faire ho-
» norer par toutes les sociétés de la terre et du ciel. Dans ce dessein
» et sur ce modèle, DIEU, dès le commencement des créatures, a
» formé la communauté des anges, composée de trois hiérarchies
» qui représentent les trois personnes divines, et sont une expres-
» sion de l'ordre et de la communication qui règne entre elles. Les
» trois personnes divines semblent, par leur regard mutuel, s'exciter
» à l'amour, et s'enflammer toujours davantage, tant elles se voient
» dignes d'être aimées; et c'est ce qui est exprimé dans la société
» des anges, qui s'embrasent et s'enflamment les uns les autres de
» l'amour divin, et se disent, au rapport de l'Ecriture : *Saint, saint,*
» *saint*. Saint est DIEU dans le Père, saint dans le Fils, saint dans le
» Saint-Esprit; les uns répondent aux autres : *Saint*; les autres :
» *Saint*; les autres reprennent : *Saint*; chacune des trois hiérarchies
» rendant hommage à DIEU : ce qui signifie que tout le ciel, dans
» les transports et les flammes de l'amour, dit d'une seule bouche et
» d'une même voix : *Saint, saint, saint*.

» Or, la complaisance que DIEU prend au ciel dans ces louanges,
» le porte à inviter les prêtres, ses anges visibles, à s'associer pour
» le louer à leur tour. Il désire qu'ils s'enflamment aussi mutuelle-
» ment de l'amour divin, parlant entre eux de ses perfections,
» admirant ses bontés, adorant ses grandeurs, et rendant tous
» ensemble des louanges à sa sainteté infinie. Donc, puisque DIEU
» désire se faire honorer par les sociétés, ne lui refusons pas,
» messieurs, cette gloire : *Venite exultemus Domino, jubilemus Deo salu-*
» *tari nostro*; et tous ensemble, tout d'un cœur, tout d'une voix et
» d'une bouche, rendons à la divine majesté nos jubilations, nos
» respects et nos hommages (1). »

(1) *Mémoires*
aut. de M. Olier.

RÈGLEMENTS DE LA COMMUNAUTÉ DE SAINT-SULPICE.

NOTE 2. — Ces règlements ont été imprimés pour la première fois en 1782, à Paris, un vol. in-8°. Comme ils furent tirés à un très-petit nombre d'exemplaires, et seulement pour l'usage de la communauté, ils sont devenus aujourd'hui extrêmement rares. M. de la Chétardie et M. Leschassier en rassemblèrent les principaux articles, et y firent des *additions* ou *remarques*, que l'on trouve imprimées avec le texte même des *règlements*, mais qui en sont distinguées par des crochets. Plus tard, on ajouta à cette compilation quelques articles omis, ou d'autres introduits pour diverses circonstances. Ceux-ci sont distingués à la table (1) les uns par deux étoiles, les autres par une. Les chapitres de *l'Établissement de la communauté* et de *l'esprit qui lui est propre*, ont été composés par M. Leschassier et M. de la Chétardie.

(1) P. 589. 590.

DÉDICACE DES ACTES DE L'ÉGLISE DE MILAN AUX DOCTEURS DE SORBONNE.

NOTE 3. — On lit, dans la dédicace des *Actes de l'Église de Milan*, que M. Olier fit imprimer et qu'il mit sous le patronage des docteurs de Sorbonne : « Vestrum in sinum se recipit sanctus Carolus Borromeus, Patres Sorbonici, et ea facta... vobis non probanda solum, sed etiam quod sperat, tuenda ac vindicanda proponit. Ubinam securior esset qui per se positus extra ictum omnem, hostes etiam nunc in terris eosdem habet, quos laboriosa dum viveret, ac felici dimicatione contrivit? Neque enim ubique terrarum, vel omne ad tempus extinxit scelus et ignorantiam... Sorbonam igitur ingreditur æternam domum, firmitate doctrinæ, agendique constantiæ semper eandem... Hac faultrice et vindice, nonne adhuc in seculi corruptelam pugnabit vir sanctissimus? Nonne sacerdotes decens-que populi imbuet scientiæ adversus errorum tenebras? »

MOTIFS DE LA PUBLICATION DES ACTES DE L'ÉGLISE DE MILAN.

NOTE 4. — L'Oratoire et le séminaire de Saint-Sulpice, deux sociétés appelées à travailler au renouvellement du clergé de France, s'efforcèrent l'une et l'autre d'en procurer la réforme en faisant revivre la mémoire et les institutions de saint Charles Borromée. Le premier ouvrage, imprimé par les prêtres de l'Oratoire, fut la *tie*

ST-SULPICE.

pour la première
ent tirés à un très-
l'usage de la com-
ent rares. M. de la
principaux articles,
trouve imprimées
sont distinguées par
l'attribution quelques ar-
constances. Ceux-ci
toiles, les autres par
l'unité et de l'esprit
chassier et M. de la

AUX DOCTEURS DE

de l'Église de Milan ,
tronage des docteurs
ctus Carolus Borro-
mon probanda solum ,
proponit. Ubiam se-
omnem, hostes etiam
dum viveret, ac felici-
terrarum, vel omne
rbonam igitur ingre-
agendique constantia
monne adhuc in seculi
sne sacerdotes deus-
tenebras ? »

L'ÉGLISE DE MILAN.

Saint-Sulpice , deux
t du clergé de France,
réforme en faisant re-
Charles Borromée. Le
l'Oratoire , fut la Vie

de ce grand cardinal qu'ils traduisirent en français ; et le premier ouvrage donné au public par les prêtres de Saint-Sulpice, fut le recueil précieux des *Actes de l'Église de Milan*. En publiant cet ouvrage, M. Olier n'avait pas seulement pour but de propager les principes de saint Charles sur la pénitence, mais sachant, ainsi qu'il s'exprime lui-même, « que ce grand archevêque avait été comme borné au » clergé, par où DIEU voulait commencer à renouveler l'Église : » *tempus est ut judicium et pietas incipiat à domo Dei* (1) ; » il voulut en- core mettre sous les yeux des pasteurs, surtout des curés, les moyens tracés par ce grand cardinal pour réformer les paroisses, en déraciner les abus, y remettre en vigueur la discipline, rétablir la dé- cence du culte de DIEU, appliquer enfin tous ces réglemens salu- taires qui produisirent l'entier renouvellement de la paroisse de Saint-Sulpice.

Aussi ce fut probablement lui qui donna saint Charles Borromée pour patron aux prêtres de sa paroisse, et il eut la consolation de former des disciples qui firent revivre quelque chose de son es- prit (2). Il ne paraît pas néanmoins qu'il l'ait considéré comme le modèle de la vie commune des pasteurs des âmes. Il leur proposait plus volontiers saint Martin : « Le premier, disait-il, a fait paraître » une vertu miraculeuse et divine, mais inaccessible au commun, par » son austérité et sa rigueur. Saint Martin se sert des biens présents » et en prend selon sa nécessité, quoique pourtant en abstinence » telle que sa condition le permet. (3). » Enfin M. Olier proposa encore à ses prêtres, pour modèles de la douceur et de la paix évangéliques, outre saint Martin si doux et si patient, saint Sulpice, surnommé avec raison le *Debonnaire*, et le bienheureux évêque de Genève dont il était l'enfant spirituel (4).

(1) *Panegyri- que de M. de Sa- les, Ms. aut. de M. Olier.*

(2) *Détails de M. Bourbon sur le voyage de M. de Bectonvil- liers à Milan, Ms.*

(3) *Conférence sur saint Char- les et saint Mar- tin, Ms. aut. de M. Olier.*

(4) *Remarques historiques, t. 1. p. 52*

LIVRE DEUXIÈME.

TABLEAU DU FAUBOURG SAINT-GERMAIN. M. OLIER EN ENTREPREND LA RÉFORME.

I.
Etat du fau-
bourg S. Ger-
main.

(1) *Vie de M.
Olier, par le père
Giry, partie 1re,
chap. XIV.*

Il ne s'agissait plus, lorsque M. Olier se vit établi dans la cure de Saint-Sulpice, de porter la doctrine du salut de province en province, ou d'une ville à une autre; mais de créer, comme tout de nouveau, la paroisse alors la plus dépravée de Paris, et qui seule offrait autant de travail qu'une province entière. Jamais pasteur ne vit peut-être autour de soi plus de scandales à arracher, ni plus de vices à combattre : Le faubourg Saint-Germain, qui comprenait la plus grande partie de la paroisse de Saint-Sulpice, était alors le rendez-vous de tous ceux qui voulaient vivre dans le désordre : impies, libertins, athées, tout ce qu'il y avait de plus corrompu s'y trouvait réuni, comme si c'eût été un lieu destiné à servir de théâtre aux plus grands excès (1). Mais de peur qu'on ne prenne ce tableau pour une description imaginaire, il est nécessaire d'entrer ici dans quelques détails.

II.
Le faubourg
Saint-Germain
était le refuge
des Protestants
et des athées.

Le XVII^e siècle, si fécond en grands hommes et en institutions utiles de tous les genres, n'avait pas été au commencement ce qu'il parût être vers sa fin; et c'est s'en former une très-fausse idée, que d'en confondre, comme on fait trop souvent, la première moitié avec la seconde. Sans en considérer ici les diverses époques, bornons-nous à l'état moral et religieux de la ville de Paris, ou plutôt de la paroisse de Saint-Sulpice, lorsque M. Olier en prit possession.

C'est un fait avéré, qu'il n'y avait point de quartier dans la capitale, où il y eut autant d'hérétiques, d'athées

et de libertins (1). Cette paroisse fut la première en France où les Huguenots commencèrent à établir une église ; et , depuis ce moment , elle devint un lieu de refuge pour les ministres , jusqu'alors sans asile , et quelquefois sans ressources (2) ; et , pour le parti , un lieu de ralliement , où il lui était permis de tout oser. Ce fut , en effet , sur cette paroisse , qu'on vit jusqu'à quatre mille personnes , la plupart illustres , entre autres Antoine de Bourbon , roi de Navarre , et Jeanne d'Albret sa femme , se rendre un jour , et comme en procession au Pré aux Cleres , et y chanter les Psalmes de Marot. La publicité des prêches y excita quelquefois des rixes , dans lesquelles les Protestants , la plupart gentilshommes ou puissants , eurent facilement l'avantage (3). Ceux qui venaient de Genève ou d'Allemagne à Paris , y trouvaient un asile assuré. Enfin les Huguenots y avaient un cimetière particulier ; ils y étaient en si grand nombre , et y vivaient avec tant de liberté , que le faubourg Saint-Germain était communément appelé *la petite Genève* (4).

L'esprit de prosélytisme dont ces hérétiques faisaient alors profession , leurs discours , et les écrits qu'ils répandaient , affaiblirent considérablement la foi dans un grand nombre de catholiques , leur inspirèrent de la haine pour les ecclésiastiques , du mépris pour tous les religieux , et en précipitèrent même plusieurs dans le gouffre affreux de l'athéisme. Ces athées affectaient en France le nom de *Politiques* (5) † , comme les impies du siècle dernier , se cachaient sous celui de *Philosophes* ; et ce qu'il y a de bien

(1) *Vie Ms. de M. Olier*, par M. Leschassier.

(2) *Tableau de Paris*, par S. Victor, t. III. 1^{re} part. p. 22.

(3) *Ibid.* pag. 28. 71. — *Histoire de Paris*, par Félibien, t. II. an. 1559. p. 1067.

(4) *Ibid.* pag. 1069.

(5) *Mersenne, Questions et Réponses*, 1625, *Epist. dedic.* etc. p. 1851. 1852.

† Sous les derniers Valois , il s'était formé , entre les catholiques et les Huguenots , un tiers parti sous le nom de *Politiques* (1). Ce parti qui n'avait point , comme les deux autres , la religion pour prétexte , mais la réformation des abus , fit ensuite cause commune avec les Calvinistes contre les Catholiques ou les Ligneux , et donna naissance à une multitude d'athées (2).

(1) *Saint Victor*, t. III. 2^e part. p. 8.

(2) *Ibid.* p. 73. n. 1. p. 2. 6. 257. 278. 326. — *Félibien*, t. II. p. 1121. 1157. 1172. 1179.

surprenant, c'est la parfaite identité de langage des uns et des autres : en sorte que nos impies modernes semblent n'avoir été que les simples échos de ces athées ou *politiques* dont nous parlons. Ils ne reconnaissent, en effet, d'autre Dieu que la raison, et regardaient toute religion comme une invention destinée à contenir le peuple dans le devoir. Ils niaient l'immortalité de l'âme, l'existence de l'enfer et des démons, le bonheur des saints, et les récompenses éternelles. Enfin, considérant avec une cupidité jalouse les richesses employées aux ornements des autels et à la décoration des églises, ils s'affligeaient de ne les avoir pas en leur main pour servir d'aliment à leur luxe et à leur vanité * (1). Mais nulle part, dans Paris, cette exécrable secte n'était aussi répandue que dans la paroisse de Saint-Sulpice. « Elle était, dit Abelly, la seule non-seulement de Paris, mais presque de toute la France, et servait de retraite à tous les libertins, athées, » et autres personnes qui vivaient dans l'impiété et le désordre (2). »

* NOTE 1.
(1) *Mersenne, Epist. dedic. et*
p. 1852.

(2) *Abelly, liv. II, ch. III, sect. IV.*

III.

La magie et le libertinage règnent dans le faubourg Saint-Germain.

(5) *Probablement le cure de Saint-Landry, M. Baillot. Vie Ms. par M. Leschassier, p. 169.*

(4) *Partie I. chap. XIV.*

(5) *Ms. in-folio, liv. IV, ch. IV.*

(6) *Vie Ms. par M. Leschassier, p. 16. 9.*

Comme il n'y a pas ordinairement de peuple plus superstitieux qu'un peuple devenu impie, il n'y avait point aussi de paroisse à Paris où la magie et la superstition fussent plus accréditées. « La dépravation y était si horrible, que, » selon le témoignage d'une personne qui vit encore, écrit en 1687 le père Giry (3), on vendait impunément, » à une des portes de Saint-Sulpice, des caractères de » magie, et d'autres inventions superstitieuses et diaboliques (4). » L'historien de M. Bourdoise, atteste que, en 1642, on y étalait encore publiquement des livres de sortilèges (5) ; et un autre nous apprend que c'était à une des portes voisines de la chapelle de la sainte Vierge, que ce trafic impie avait lieu (6). Ces détails, et d'autres que nous omettons ici †, expliquent comment le père de Condren crut

† Peu de temps après que M. Olier eut été mis en possession de

devoir étudier l'astrologie, afin d'en désabuser plus aisément les esprits (1); et pourquoi le cardinal de Richelieu lui ordonna de composer, contre cet art insensé et détestable, le discours que nous avons encore et qui fut donné au public (2).

Mais les athées et les personnes abandonnées à la pratique de ces superstitions révoltantes, étaient en bien petit nombre, comparés aux libertins. La dépravation des mœurs s'était, en effet, beaucoup accrue dans Paris, à l'occasion des guerres civiles, et des scandales de la cour, sous les règnes précédents (3). L'imperfection de la police donnait lieu à une multitude de désordres, jusque-là que des bandes de voleurs désolèrent cette ville, sans que les magistrats eussent en main des moyens suffisants pour prévenir ou pour arrêter ce fléau. Ces malheurs étaient en si grand nombre, qu'ils repoussèrent plusieurs fois et avec perte les archers du guet, et qu'il fallut ordonner aux bourgeois d'avoir des armes dans leurs maisons, pour être prêts à donner main forte aux officiers de justice (4). Ils se réfugiaient la plupart dans le faubourg Saint-Germain; et ce qui les y attirait de préférence, c'était l'assurance de l'impunité. Depuis un temps immémorial, ce faubourg formait une ville à part, et était soumis, non aux magistrats de Paris, mais à la justice de l'évêque; et

(1) *Vie du père de Condren, par le père Amelot, liv. 1. chap. x.*

(2) *Discours et lettres du père de Condren, 1648. p. 189.*

(3) *Saint-Victor, t. III. 1^{re} part. p. 451.*

(4) *Ibid. t. III 2^e part. p. 106. — Échiquier, t. II. p. 176.*

le curé de Saint-Sulpice, le Bailli du faubourg étant un jour à la recherche de trois gentilshommes accusés de magie, et ayant pris par hasard une maison pour une autre dans la rue qu'on lui avait désignée, y trouva un autel dédié au démon, avec ces mots : *Gratias tibi Lucifer, gratias tibi Beelzebub, gratias tibi Azazel*. Il y avait sur cet autel des chandelles noires, et sur les gradins quelques ornements analogues à ce culte infernal, avec un livre rempli de prières et d'invocations diaboliques. Le Bailli saisit le livre, mais on ne donna point de suite à cette affaire, à cause du grand nombre de ceux qui y auraient été compromis (1).

(1) *Journaux de des Lions, p. 606.*

cette justice était trop mal administrée et trop peu redoutable pour arrêter tant de désordres. La foire de Saint-Germain, qui durait environ deux mois, contribuait aussi beaucoup à les augmenter. Comme cette foire était franche, et qu'il était permis à toutes sortes de personnes d'y étaler et d'y vendre des marchandises, il y avait durant ce

(1) *Description de Paris*, par Germain Brice, in-42. t. III, 6^e édition, p. 105.

temps un concours extraordinaire, et beaucoup de scandales, principalement le soir, où l'affluence était toujours plus grande (1). La réunion de tant de personnes dans un faubourg si étendu, avait rendu jusqu'alors comme impossible la recherche de ceux qui y entretenaient la corruption.

« La difficulté d'y apporter remède, dit Abelty, laquelle passe, dans l'esprit de plusieurs, pour une impossibilité morale, leur donnait occasion de se licencier en toutes

(2) Liv. II. ch. III. sect. IV.

sortes de débauches et de vices, avec une entière impunité (2). » Enfin la fureur des duels y était portée à

(3) *Vie M^s. de M. Olier*, par le père Giry, part. I. chap. XV.

un tel excès, que, même sous le ministère pastoral de M. Olier, dix-sept personnes y périrent en une semaine (3).

IV.
État scandaleux du clergé de la paroisse Saint-Sulpice.

Pour achever le tableau, il est nécessaire de représenter l'état du clergé qui déservait cette paroisse, avant que M. Olier en prit possession. Quoique la population fût immense, l'église paroissiale, qui était fort petite, et semblable à une église de village, paraissait encore trop grande, tant elle était peu fréquentée. Elle était malpropre, le pavé inégal, le maître-autel sans décence. Il n'y avait ni ornements tant soit peu convenables, ni même de sacristie. On ne gardait ni règle, ni ordre pour la célébration de la sainte Messe : les prêtres s'habillaient dans les chapelles mêmes, où ils devaient célébrer, et il y avait, à l'entrée de chacune, une cloche suspendue qu'on sonnait avant de commencer, pour en avertir les fidèles. Les confréries accablaient le clergé d'offices particuliers, en sorte que souvent, pour les acquitter, il négligeait le service ordinaire de la paroisse. Les officiers de l'église

trop peu redouté de Saint-Germain contribuait aussi à la corruption. On avait durant ce coup de scandale toujours plus de personnes dans un faubourg impossible à la corruption. On voyait, laquelle pas- sée une impossibilité d'empêcher en toutes une entière impu- nité était portée à un caractère pastoral de ment en une se- conde saire de repré- senter la paroisse, avant que la population fût fort petite, et on disait encore trop de mal était malpro- pre à la décence. Il n'y avait de crimes, ni même de crimes pour la cé- lèbre habillaient dans le célébrer, et il y avait suspendue qu'on ne pouvait les fâcheux. Les particuliers, et il négligeait les officiers de l'église

tels que l'organiste, les sonneurs, n'observaient plus aucun ordre dans l'exercice de leurs charges. Le cimetière, contigu à l'église, et qui n'était point clos, servait de rendez-vous aux ivrognes; ce qui fait dire à M. de Bassancourt: « Ce lieu a été pis jusqu'ici, que les » marchés publics et les lieux de passe-temps. » Il y avait même un cabaret dans les charniers de l'église; où ceux qui avaient communié ne faisaient pas difficulté d'entrer avant de retourner dans leurs maisons. Enfin, les prêtres de la paroisse, au lieu de s'opposer au torrent du mal, le rendaient plus désastreux encore par leurs exemples (1). Pour tout dire en un mot, au sortir de l'autel, ils allaient souvent passer le reste de la journée dans le cabaret des charniers, et y vivaient dans la crapule et la débauche; ce sont les termes de l'historien de M. Bourdoise (2). Aussi M. Olier nous apprend-il dans ses Mémoires, que, d'après le dire commun, cette paroisse, était la plus dépravée non pas seulement de Paris, mais du monde entier (3); et écrivant sur ce sujet à un évêque, il lui disait: « *J'ous nommer le faubourg Saint-Germain, c'est vous dire tout d'un coup tous les monstres des vices à dévorer à la fois* » (4). Il avoue même que la vue de tant de scandales l'aurait jeté dans l'abattement, si la bonté divine n'eût elle-même relevé son courage. « Cette divine bonté, dit-il, m'a » délivré de la peine que j'éprouvais hier, en me trou- » vant environné, dans ce faubourg, de mille crimes » auxquels je ne saurais apporter de remède; j'ai vu que » je devais imiter Notre-Seigneur conversant dans le » monde: il se contentait de prêcher et d'exhorter les » peuples par lui-même, et d'instruire ses disciples, qui » devaient ensuite instruire le monde et le retirer du pé- » ché. Mon divin maître daigne applanir pour moi les obs- » tacles, et me fait espérer que j'aurai créance pour lui » sur les esprits des grands (5). »

(1) *Vie de M. Olier, par le père Giry.*

(2) *Ms. in-folio, et in-4^o.*

(3) *Mem. aut. de M. Olier, t. II, p. 486.*

* NOTE 2.

(4) *Lettres aut. de M. Olier, p. 18.*

(5) *Mem. auto-graphes de M. Olier.*

V.
M. Olier établit des catéchismes pour les enfants de sa paroisse.

L'ignorance des choses du salut où vivaient la plupart des enfants, parut être, au serviteur de Dieu, celui des maux de sa paroisse qu'il fallait guérir le premier. Depuis long-temps le ministère de l'instruction y était si négligé, que même les pères et les mères, la plupart aussi peu instruits que leurs enfants, ignoraient jusqu'aux premiers éléments de la doctrine chrétienne; on eût dit qu'ils n'avaient jamais entendu parler du symbole de la foi. Il fallait donc annoncer et expliquer tout de nouveau l'Évangile aux petits et aux grands; et, pour réussir dans une entreprise si difficile, M. Olier établit divers catéchismes (1). Lui-même voulut exercer ce ministère dans son église paroissiale, à l'égard des plus jeunes enfants, et il s'en acquittait, disent les Mémoires du temps, *avec une amour et une humilité admirables* (2). Mais de peur que la distance ou plusieurs étaient de l'église ne les privât de cette instruction, il établit, dans l'étendue du faubourg, douze autres catéchismes, qu'il distribua suivant la population des quartiers, et dont il donna la conduite aux ecclésiastiques du séminaire de Saint-Sulpice. Pour chaque catéchisme il nomma deux séminaristes, dont l'un connu sous le nom de *clerc*, et qui était subordonné à l'autre, allait dans les rues en surplis, la clochette à la main * (3), afin d'appeler les enfants à l'instruction, et entraînait même dans les maisons pour engager plus sûrement les parents à les y conduire (4). Enfin d'autres ecclésiastiques se répandaient dans toutes les écoles, afin que personne ne restât sans instruction (5). « Je commence, écrivait M. Olier, à comprendre le dessein de Dieu, qui va réformer cette église : il veut que d'abord on secoure la jeunesse, en lui donnant les principes chrétiens, et en lui inculquant les maximes fondamentales du salut, par le moyen des jeunes clercs du séminaire, qui iront porter cette instruction dans le faubourg (6). » Sa confiance ne fut pas vaine, et chacun vit avec étonnement les fruits

(1) *Vie de M. Olier, par le père Giry, partie 1^{re}, chap. xv.*

(2) *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. I. p. 149.*

* NOTE 3.

(3) *Remarques historiques, t. I. p. 56. — L'abbé Dominicaine.*

(4) *Remarques, t. III. p. 615, 616. — Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. I. p. 475.*

(5) *Remarques, t. I. p. 471.*

(6) *Mém. ant. de M. Olier. — Remarques historiques, t. III. p. 654. — Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. I. p. 492.*

aient la plupart
DIEU, celui des
le premier. De-
ction y était si
la plupart aussi
at jusqu'aux pre-
on eût dit qu'ils
sole de la foi. Il
nouveau l'Évan-
éussir dans une
divers catéchis-
nistère dans son
mes enfants, et
temps, avec un
Mais de peur que
ise ne les privât
ue du faubourg,
suivant la popu-
conduite aux ec-
ce. Pour chaque
dont l'un connu
nné à l'autre, at-
e à la main * (3),
et entraînait même
ment les parents
siastiques se ré-
ne personne ne
mence, écrivait
DIEU, qui va ré-
rd on secoure la
chrétiens, et en
les du salut, par
e, qui iront porter
). Sa confiance
nement les fruits

que les catéchismes produisirent partout, non-seule-
ment dans les enfants, pour qui on les faisait principale-
ment, mais encore dans les personnes plus avancées en
âge, qui y venaient en grand nombre. Comme on n'était
point accoutumé à voir les ecclésiastiques se répandre
ainsi, parcourir les rues, et visiter les maisons pour ap-
peler les enfants à l'instruction chrétienne, ce spectacle
tout nouveau attirait au catéchisme grand nombre de
parents. Rien n'était plus, édifiant que la charité et le zèle
de tous ces catéchistes, la plupart distingués par leur
naissance; rien aussi ne consolait tant le zélé pasteur,
que le changement qu'opéra bientôt cette dispensation si
bien ordonnée du pain de la parole, à laquelle quatre mille
enfants participaient à la fois (1). Outre ces catéchismes,
il en établit de partienfiers pour disposer plus prochaine-
ment les enfants à leur première communion, et qui sont
connus sous le nom de *Catéchismes de semaine*. Il en
institua encore un autre, destiné à les préparer au sacre-
ment de Confirmation, et régla, contre la pratique com-
mune, que les catéchistes leur feraient subir à tous un
examen, avant de les admettre à la réception de ce sa-
crement (2).

Il désigna des prêtres pour recevoir leurs confessions
générales; et, se croyant redevable à toutes ses ouailles,
il ne refusait pas, malgré ses nombreuses occupations, de
confesser lui-même les enfants qui voulaient s'adresser à
lui. Ils les accueillait avec une bonté et une tendresse de
mère et de nourrice; et, convaincu que ces jeunes cœurs,
semblables à une cire molle, reçoivent avec une égale fa-
cilité toutes sortes d'impressions, il s'efforçait d'y graver
les premiers traits de l'homme nouveau, dont il leur offrait
le modèle dans l'ENFANT-JÉSUS, soumis et obéissant à ses
parents, et croissant chaque jour en grâce et en sagesse. Une
personne, qui, par un effet de sa vénération pour M. Olier,
se crut obligée après la mort de l'homme de DIEU, de met-

(1) *Remarq.
historiques, t. III.
p. 616.*

(2) *Ibid. pag.
616. 617. — Vie
M^{rs}. de M. Olier,
par M. de Bre-
touvilliers, t. I.
p. 473.*

VI.
Bassigne des
confesseurs
pour les en-
fants. Il les con-
fesse lui-même.

tre par écrit ce qui l'avait le plus touchée dans sa conduite, insiste particulièrement sur ce point. Elle rappelle avec admiration l'humilité et la charité qu'il faisait paraître en accueillant et même en prévenant les petits enfants qui venaient s'adresser à lui. « Quand je me rapelle

* NOTE 4.

(1) *Attestations autographes*, p. 160. 161.

« ces souvenirs si touchants, ajoute-t-elle, je ne puis
« m'empêcher d'en être encore tout émue et atten-
« drie * (1). »

VII.

Catéchismes pour les la-
quais, les men-
diants et les
vieillards.

M. Olier s'efforça aussi de subvenir à l'indigence spirituelle des domestiques et des pauvres. Outre les secours qui leur étaient communs avec les autres paroissiens, et qu'ils trouvaient dans les fréquentes exhortations qui se faisaient à l'église, il établit pour eux des instructions et des catéchismes particuliers. Trois fois chaque semaine, durant le Carême, il faisait rassembler les pages et les laquais, extrêmement nombreux dans la paroisse de Saint-Sulpice. Non content de faire annoncer ce catéchisme dans toutes les chaires du faubourg, par chaque prédicateur de Carême, il remettait, aux prêtres des quartiers, des billets d'invitation, que ceux-ci devaient distribuer et remettre eux-mêmes aux maîtres, en les suppliant de veiller à ce que leurs domestiques se rendissent assidus à ces instructions. Trois autres jours, chaque semaine, il remissait les mendiants, pour leur apprendre les mystères de la foi, la manière de sanctifier leur condition, et les moyens de recevoir avec fruit les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie. Chaque exercice pour les mendiants, était suivi d'une distribution générale d'aumônes, proportionnées au mérite des réponses qu'ils avaient données aux interrogations. C'était ordinairement trois ou quatre cents pauvres à instruire et à soulager, et quelquefois ils excédaient ce nombre. L'expérience avait appris à M. Olier, que, parmi les fideles arrives à un grand âge, plusieurs avaient besoin d'être instruits, comme de nouveau, des vérités du salut, qu'on leur avait en-

née dans sa con-
t. Elle rappelle
qu'il faisait paraî-
t les petits en-
and je me rapelle
-elle, je ne puis
émue et atten-

l'indigence spi-
Outre les secours
s paroissiens, et
hortations qui se
les instructions et
chaque semaine,
es pages et les la-
paroisse de Saint-
er ce catéchisme
chaque prédica-
es des quartiers,
ient distribuer et
les suppliant de
rendissent assi-
ours, chaque se-
our leur appren-
de sanctifier leur
e finit les sacre-
que exercice pour
tribution générale
es réponses qu'ils
ait ordinairement
e à soulager, et
l'expérience avait
eles arrivées à un
e instruits, comme
ou leur avait été

seignés dans leur enfance. Il établit, dans cette intention, pour les vieillards, un catéchisme qui se faisait le vendredi de chaque semaine, et pour les engager plus efficacement à en profiter, il leur faisait distribuer des secours, qui se mesuraient aussi sur la manière dont ils satisfaisaient tour-à-tour aux demandes qui leur étaient faites.

Outre ces différents catéchismes, il en établit un autre dans l'église, pour toutes sortes de personnes ; mais de peur que la honte n'en éloignât les plus âgés, qui avaient cependant besoin d'être instruits, il eut à propos de le faire dans un langage plus relevé, sans rien dire, toutefois, qui ne fût à la portée des esprits les plus simples (1). Enfin il envoyait de temps en temps plusieurs ecclésiastiques dans les familles, où il savait qu'on vivait dans l'ignorance des vérités du salut, sans oser venir aux instructions publiques. Il y faisait distribuer des feuilles imprimées, ornées de pieuses vignettes, et où étaient exposés les mystères de la religion, les principaux actes du chrétien, les prières du matin et du soir, l'offrande que tout fidèle doit faire à Dieu des actions de la journée, la manière de sanctifier les plus communes, comme le travail, le boire, le manger (2). « Il faut faire imprimer les actes à » côté d'une image qui leur en facilitera l'intelligence, » écrivait-il ; les sentiments intérieurs qu'ils témoigneront » à Dieu, en lisant ces feuilles, leur deviendront plus » aisés et plus faciles par la vue de quelque objet exté- » rieur qui les soulagera (3). » Il recommandait aux pères et aux mères d'attacher ces feuilles dans un endroit apparent de leur maison, et d'en faire usage tous les jours pour eux et pour leurs familles (4). Enfin il établit, surtout en faveur des gens de travail, une prédication familière, qui avait lieu dès le grand matin (5), et, pour la fin du jour, une lecture glosée : usage qui fut bientôt adopté dans toutes les paroisses de la capitale (6).

VIII.

Autre catéchisme. Distributions de feuilles imprimées accompagnées d'estampes.

(1) *Remarq. historiques*, t. III. *ibid.* — *Vie de M. Olier*, par M. de Bretonvilliers, t. I. p. 473. 476.

(2) *Mém. aut. de M. Olier*, t. IV. p. 519.

(3) *Copie des Mémoires de M. Olier*, t. I. p. 222. — *Remarques historiques*, t. III. p. 634.

(4) *Ibid.* pag. 618. — *Vie par M. de Bretonvilliers*, t. I. p. 476.

(5) *Mémoire de M. du Ferrier*, p. 286.

(6) *Vie de M. Bourdoise*, Ms. in-4^o. — *Voyez aussi: Calendrier histor.* 1774. p. XXIII. XXIV.

IX.

Il réunit les maîtres et maîtresses d'école et les sages-femmes pour les instruire de leurs devoirs.

(1) *Mém. ant. de M. Olier*, t. III. p. 259. — *Remarques historiques*, t. III. p. 717.

Dès son entrée dans le ministère pastoral, il s'occupait aussi, d'une manière spéciale, des maîtres et des maîtresses d'école, et les rassembla plusieurs fois pour les instruire de ce qu'ils devaient enseigner eux-mêmes aux enfants (1). En vertu du droit que lui donnaient les lois du royaume, il réunit également les sages-femmes, pour s'assurer si elles connaissaient suffisamment les rites et la forme du baptême. Entre autres instructions qu'il leur donna sur la manière de se conduire envers les personnes auprès desquelles elles seraient appelées, il leur recommanda de les exciter à invoquer le secours de Dieu, pour supporter leur mal avec résignation et patience, à produire des actes de contrition, à accepter leurs douleurs comme des châtimens infligés au péché, et à les endurer de bon cœur, comme étant plus agréables à la justice divine qui les a ordonnés, que ne seraient les jeûnes, les veilles, les disciplines, les haïres, les cilices et les autres austérités volontaires. Enfin il leur donna des avis fort détaillés, et même des formules de prières, qu'elles devaient réciter avec les femmes qu'elles assistaient, ou en leur nom si celles-ci ne pouvaient les prononcer elles-mêmes. Il recommanda surtout qu'avant leur terme, on les avertit de s'approcher des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, pour ne s'exposer point au péril d'être surprises par la mort, sans s'être munies auparavant de ces secours, ordonnés de Dieu à tous ceux qui sont en danger de perdre la vie (2).

X.

Entreprises anticiennes des Calvinistes et des Luthériens.

(3) *Vie M. par M. Leschassier*, p. 17.

La conversion des Protestants fut aussi l'un des premiers objets de sa sollicitude (3). On a dit que les Calvinistes et les Luthériens d'Allemagne étaient en grand nombre dans le faubourg; et par leur crédit, leur esprit de prosélytisme, et leurs disputes, ils exposaient continuellement les catholiques à faire naufrage dans la foi. Les dispositions formelles de l'édit de Nantes défendaient aux Calvinistes de s'assembler à l'insu de la Cour, et ils n'avaient cessé jusqu'alors de tenir des assemblées secrètes

l, il s'occupa
des maîtresses
des instruire de
enfants(1). En
royaume, il
assurer si elles
e du baptême.
la manière de
esquelles elles
les exciter à
rter leur mal
des actes de
me des châti-
de bon cœur,
vine qui les a
illes, les dis-
austérités vo-
et détaillés, et
ent réciter avec
nom si celles-ci
l recommanda
de s'approcher
istie, pour ne
e la mort, sans
, ordonnés de
rdre la vie (2).
l'un des pre-
que les Calvi-
en grand nom-
leur esprit de
ent continuelle-
la foi. Les dis-
léfendaient aux
our, et ils n'a-
emblées secré-

tes(1). Bien plus, les Luthériens, quoique non tolérés alors dans le royaume, ne laissaient pas de tenir aussi des assemblées dans la paroisse. On conceit qu'un pasteur aussi zélé que l'était M. Olier, avait toute sorte de raisons pour invoquer contre eux les lois du royaume, qu'ils violaient impunément (2). Mais les sacrilèges auxquels les Luthériens se portaient, au mépris de ce qu'il y a de plus saint dans l'Eglise catholique, l'autorisaient à prendre les moyens les plus efficaces pour les réprimer. Ces hérétiques, en effet, ne voulant pas aller faire la cène à Charenton avec les Calvinistes, qui ne croient pas à la réalité du corps adorable de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, et n'ayant point de prêtres pour le consacrer, venaient secrètement communier à Saint-Sulpice, où l'étendue de la paroisse, et le nombre des habitants empêchaient de les reconnaître (3).

(1) *Saint Victor*, t. III. 1^{re} part. p. 450.

(2) *Vie de M. Olier, par le père Giry*, partie 1^{re}, chap. XV.

(3) *Mémoires de M. du Ferrier*, p. 258. 259.

Comme il fallait plus d'une sorte de remèdes à un mal si alarmant, le premier que M. Olier employa fut d'ordonner qu'on lui fit connaître toutes les maisons occupées par les sectaires. Ses ordres furent exécutés, sans apporter néanmoins aucun remède au mal : long-temps une troupe clandestine de Luthériens se déroba adroitement à ses recherches, changeant souvent le lieu de ses réunions. Ayant appris un jour qu'ils devaient s'assembler pour le prêche, dans une maison de la paroisse qu'on lui désigna, il sollicita d'abord la protection du duc d'Orléans, frère de Louis XIII, qui habitait le palais du Luxembourg; et pour mieux assurer le succès de la démarche qu'il se proposait de faire, il le supplia de lui donner deux gardes. Le prince les ayant accordés, M. Olier se fait accompagner encore du bailli du faubourg Saint-Germain, et se transporte lui-même au lieu de l'assemblée, où ayant trouvé le ministre en chaire avec trois ou quatre cents auditeurs de la secte, il mit le prédicant et tout l'auditoire en déroute. Ils tentèrent encore de continuer leurs conventicules

(1) *Remarg. historiq.* t. III. p. 626, 627. t. I. p. 177. — *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers,* t. I. p. 484, 485.

XI.

M. Olier établit des conférences pour convertir les hérétiques.

(2) *Remarg. historiques,* t. I. p. 177.

(3) *Année Dominicaine. — Vie par le père Girg,* partie 1^{re}, chap. XV.

(4) *Lettres aut. de M. Olier,* p. 54.

XII.

M. Olier attire dans sa paroisse le père Véron, célèbre controversiste.

dans la paroisse, mais ils ne purent échapper à sa vigilance; il les fit observer de si près, qu'enfin ils se virent forcés de s'en éloigner pour toujours (1).

M. Olier préférait néanmoins à tous les autres remèdes la voie de la douceur et de la persuasion, afin de gagner à l'Église les enfants rebelles, autant par l'évidence de la vérité que par les témoignages d'une charité sincère (2).

Pour les préparer à la grâce qu'il désirait si ardemment leur procurer, il établit des conférences publiques et particulières (3); et la bénédiction de Dieu surpassa toutes ses espérances, sans doute pour récompenser sa rare et profonde humilité. « Je voudrais vous supplier en » notre Seigneur, écrivait-il à saint Vincent de Paul, » de permettre à M. Lucas de venir ici aujourd'hui, à cause » d'un hérétique qui doit s'y trouver, et qui m'interroge » sur des points dont je ne suis pas bien instruit. J'espère » de vous cette grâce, pour l'amour de Notre-Seigneur. » Elle servira autant à l'édification du pauvre huguenot, » qu'à ma propre instruction, car je suis très-ignorant; » je désirerais, par votre moyen, me rendre moins indigne » et moins incapable de la charge que je porte. Dernière- » ment, j'avais prié M. Lucas de vous représenter que j'au- » rais grand besoin de converser avec lui pendant quinze » jours sur les matières de controverse : peu de personnes » les connaissent aussi bien que lui, au rapport du dé- » funt père de Condren. Il l'estimait beaucoup, et lui » avait donné des instructions qui me seraient très-utiles » à moi-même (4). »

DIEU exauça les vœux de M. Olier, en lui associant, dans l'exercice de son ministère, des controversistes d'un mérite et d'une habileté incontestables. Le premier fut le célèbre père Véron, à qui l'âge n'avait rien ôté de son ardeur et de sa facilité à disputer contre les hérétiques. Il passait, avec raison, pour la terreur et le fléau des ministres de France, étant accoutumé à les confondre, autant

per à sa vigi-
ils se virent

autres remèdes
fin de gagner
évidence de la
é sincère (2).
si ardemment
s publiques et
DIEU surpassa
écompenser sa
ous supplier en
cent de Paul,
ard'hui, à cause
qui m'interroge
instruit. J'espère
Notre-Seigneur.
vire huguenot,
très-ignorant;
e moins indigne
orte. Dernière-
éresenter que j'ai
pendant quinze
en de personnes
rapport du dé-
aucoup, et moi
aient très-utiles
n lui associant,
controversistes
les. Le premier
avait rien ôté de
e les hérétiques.
le fléau des mi-
onfondre, autant

par la parfaite connaissance qu'il avait des matières, que par sa méthode *, et les réduisant à ne pouvoir prouver aucun article de leur doctrine par le seul secours de l'Ecriture sainte, qu'ils assignaient cependant comme l'unique règle de foi. Pour lui donner un champ de mission plus fixe, on l'avait établi enré de Charenton, à la porte du plus fameux temple des Huguenots (1); et M. Olier obtint que, sans quitter sa paroisse, il vint faire des conférences dans l'église de Saint-Sulpice, sur les matières du temps (2). Il s'y rendait chaque semaine, à des jours fixes. Il continua long-temps de la sorte (3); et comme sa méthode pouvait être d'un grand secours à tous les ecclésiastiques, et que d'ailleurs le père Véron ne faisait pas difficulté de la communiquer (4), M. Olier le pria aussi d'en donner des leçons à ceux du séminaire de Saint-Sulpice (5). Mais, quoique excellente en elle-même, cette méthode n'atteignait pas le but que se proposait M. Olier (6). Le père Véron était naturellement vif et ardent (7); la sagacité de son esprit, son humeur caustique et mordante lui fournissaient les à-propos les plus piquants, et les réparties les plus humiliantes pour les ministres, en sorte qu'ils sortaient toujours de ces disputes plus irrités qu'auparavant; et plusieurs, par la crainte de perdre toute considération dans leur secte, refusaient d'entrer en lice avec lui, on même prenaient la fuite en apprenant son approche. En effet, le père Véron, les ménageait si peu, qu'après les avoir réduits au silence, par le moyen de sa méthode, il faisait dresser en présence des témoins des deux partis, et par des notaires publics, toujours présents à ces disputes, un procès-verbal bien circonstancié de la défaite des ministres; et, après l'avoir fait souscrire par tous les témoins catholiques et calvinistes, il en répandait des copies imprimées, et les faisait encore afficher partout dans les environs (8). Aussi M. du Ferrier rapporte-t-il : « qu'à Saint-Sulpice, le père Véron

* NOTE 5.

(1) *Supplément au Traité des Édits, par Thomas-sin, in-4° 1703. p. 358.*

(2) *Remarq. historiques, t. 1. p. 225. — Matériaux de M. Leschassier, v. 64.*

(3) *Mémoire de M. du Ferrier, p. 180.*

(4) *Essai sur l'influence de la religion en France, t. 1. p. 195.*

(5) *Remarq. historiques, t. III. p. 626. — Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. 1. p. 484.*

(6) *Mémoire de M. du Ferrier, p. 181. 182.*

(7) *Supplément au traité des Édits, p. 356.*

(8) *Controverses de Veron, in-8°. Appendice, p. 529. et suiv.*

(1) *Mémoires* » confondait admirablement les Huguenots, sans toutefois de M. du Ferrier, » les convertir (1). »
p. 180. 181.

XIII.
Clément et
Beaumais sus-
cités de DIEU
pour la conver-
sion des hérétiques.

(2) *Et non pas*
Beaumais, com-
me on lit dans
l'Histoire de
l'édit de Nan-
tes.

(3) *Vie imprimee de M. Bourdoise*, in-4^o liv. v. p. 463.

Pour toucher leurs cœurs, DIEU donna à M. Olier deux autres controversistes, hommes simples et sans lettres, mais remplis l'un et l'autre d'une science toute divine, et qui pouvaient se flatter, avec l'Apôtre, d'avoir reçu ce don de DIEU seul. En venant s'offrir pour ramener au bercail tant de brebis perdues, ils semblèrent justifier ce profond sentiment de confiance qui faisait dire à M. Olier, étant encore à Vaugirard : « DIEU fera plutôt » de nouvelles créatures, que de laisser manquer son » œuvre. » On eût dit, en effet, que, pour les rendre capables de ce genre de ministère, DIEU les avait comme créés de nouveau. Le premier, Jean Clément, exerçait à Paris l'état de coutelier; l'autre, nommé Beaumais (2), celui de mercier; sans étude et sans aucun usage de la dialectique, ces deux hommes ramenèrent eux seuls plus d'hérétiques à la vraie foi, que n'en convertirent ensemble tous les docteurs de Sorbonne de ce siècle. En suscitant ces hommes extraordinaires, DIEU voulut sans doute donner une grande et solide instruction au clergé, et lui faire toucher au doigt l'inutilité de la science, quand elle n'est pas rehaussée par les vertus. C'était la réflexion de M. Bourdoise. « Ce siècle est fort malade, » disait-il, mais le clergé ne l'est pas moins; la vanité, » l'impureté et l'impudence règnent partout... La plupart » des prêtres demeurent les bras croisés : et il faut que » DIEU suscite des laïques, des couteliers et des merciers, » pour faire l'ouvrage des prêtres fainéants (3). Être de » maison, être docte et être à DIEU, cela est assez rare » en nos jours; car d'où vient que DIEU se sert aujourd'hui de M. Beaumais, mercier, et de M. Clément, coutelier de profession, l'un et l'autre laïques, pour la conversion de tant d'hérétiques et de mauvais catholiques, » dans Paris, sinon parce qu'il ne trouve pas de bacheliers,

, sans toutefois

na à M. Olier
simples et sans
e science toute
Apôtre, d'avoir
ir pour rame-
semblèrent jus-
ai faisait dire à
Dieu fera plutôt
r manquer son
r les rendre ca-
es avait comme
ment, exerçait à
Beaumais (2),
aucun usage de
èrent eux seuls
en convertirent
e de ce siècle.
s, Dieu voulut
e instruction au
té de la science,
ertus. C'était la
est fort malade,
oins; la vanité,
out... La plupart
: et il faut que
et des merciers,
nts (3). Être de
la est assez rare
se sert aujourd-

M. Clément, con-
es, pour la con-
vais catholiques,
as de bacheliers,

» de licenciés et de docteurs, qui soient pleins de son es-
» prit, pour les y employer? Et c'est le plus grand
» reproche, et l'affront le plus sensible que Dieu puisse
» faire au clergé de ce siècle, qui a si peu d'humilité (1).
» Vivent le coutelier et le mercier : *Non multi sapientes,*
» *non multi potentes, non multi nobiles* (2). »

M. du Ferrier, présent aux controverses de Clément, en parle ainsi dans ses Mémoires. « Après que le père » Véron était descendu de chaire, cet excellent coutelier » répondait dans le parterre, ou dans les charniers de » l'église, à ceux qui proposaient des doutes; et il le fai- » sait avec une telle bénédiction, qu'il y avait peu d'héré- » tiques qui, après l'avoir entendu, ne restassent persua- » dés. Sa douceur et son humilité gagnaient ceux que la » méthode dure, mais solide du père Véron avait émus; et » on peut dire que jamais homme n'a eu plus de bénédic- » tions que lui pour cet emploi. La méthode de ce der- » nier confondait très-bien l'orgueil des ministres, mais » elle les mettait en colère; le bon homme Clément, au » contraire, expliquait leurs passages, leur faisait voir » par ceux qu'il leur apportait qu'ils n'en comprenaient pas » le vrai sens, et leur proposait notre doctrine, par des » textes clairs et solides, en sorte qu'il n'y avait presque » jamais personne qui ne se rendit. La charge que j'avais » de la communauté m'engageait à cette sorte de confé- » rences, et encore plusieurs hommes savants qui s'y ap- » pliquaient †. Mais nous avions tous cette déférence pour » la grâce de Clément, que nous voulions qu'il y fût tou-

(1) *Vie Ms. de M. Bourdoise*, in-folio, p. 856.
(2) *Vie imprimée, ibid.*, p. 465, 464.

XIV.
Méthode de Clément plus fructueuse que celle de Véron.

† Parmi les ecclésiastiques de M. Olier, M. Dardène, qui était fort instruit (1), fut un des plus habiles dans la controverse. Il reçut, du vicaire-général de l'abbé de Saint-Germain, le pouvoir de recevoir l'abjuration des hérétiques et de les absoudre; et les lettres mêmes qui lui conférèrent ce pouvoir font foi de sa science, de son zèle et de son habileté en ce saint ministère (2).

(1) *Mémoires de M. du Ferrier*, p. 102.

(2) *Jurisdiction de l'abbaye, L.* 1226, fol. 127.

» jours présent , parce qu'après nos longues discussions
 » avec les ministres , il savait , en peu de paroles , amener
 » les personnes , pour qui la conférence se faisait , à se
 » rendre d'elles-mêmes , quoi que pût dire leur ministre.
 » Clément avait appris par cœur presque toute la Bible
 » française , et il savait , touchant les points essentiels de
 » controverse , ce que l'Eglise veut qu'on sache là-dessus ,
 » et jusqu'où l'on peut aller ; il convertissait en si grand
 » nombre les hérétiques , qu'ayant voulu savoir de lui , au
 » mois d'octobre , combien il en avait ramené cette année ,
 » car il en tenait une note , je vis que , un jour portant l'au-
 » tre , il n'y en avait pas moins de six par jour. La main
 » de Dieu était avec lui , et il m'a raconté plusieurs con-
 » versions miraculeuses , où la grâce avait opéré , quand
 » les paroles semblaient n'être pas suffisantes à prouver
 » nos vérités à des ignorants. Je me contenterai de dire
 » que j'avançai un peu , sous ce maître , dans la controverse ;
 » succédant à l'emploi des prédications du père Véron ,
 » qui tomba malade , j'appris à me confier plus au secours
 » du Seigneur pour persuader , qu'aux arguments ; et je
 » me suis toujours convaincu depuis , après avoir vu les
 » personnes converties , que je n'y avais pas contribué ;
 » DIEU seul les ayant touchées par les raisons qu'elles
 » m'en rendaient , et où je n'avais point de part (1).

(1) *Memoires*
de M. du Ferrier,
p. 180. et suiv.

XV.

Beaumais
 vient habiter le
 faubourg Saint-
 Germain. Suc-
 cès de ses con-
 troverses.

Quand à Beaumais , il avait d'abord résolu d'embrasser
 le calvinisme pour se conformer aux desirs d'une Pro-
 testante qu'il voulait épouser , et qui mettait cette condi-
 tion à son mariage. Les remords de sa conscience , et le
 trouble qui s'empara de lui pendant qu'il délibérait , l'obli-
 gèrent à faire de sérieuses réflexions sur les conséquences
 d'une telle démarche ; et enfin , pour affermir sa foi
 ébranlée , il s'adressa à Clément. Celui-ci le persuada si
 fortement des vérités catholiques , qu'il eut le bonheur de
 voir en lui un digne héritier de ses travaux et de son
 zèle. Beaumais ayant , en effet , reçu par infusion l'in-

des discussions
paroles, amener
e faisait, à se
leur ministre.
toute la Bible
ts essentiels de
ache là-dessus,
ait en si grand
avoir de lui, au
né cette année,
ur portant l'au-
r jour. La main
plusieurs con-
t opéré, quand
ntes à prouver
enterai de dire
la controverse :
du père Véron,
plus au secours
rguments ; et je
rès avoir vu les
pas contribué ;
raisons qu'elles
e part (1).
solu d'embrasser
ésirs d'une Pro-
tait cette condi-
conscience, et le
délibérait, l'obli-
les conséquences
e affermir sa foi
ei le persuada si
ut le bonheur de
vaux et de son
ar infusion l'in-

intelligence de l'Écriture sainte et du sens des ouvrages des pères de l'Église, que pourtant il n'étudia jamais, commença à son tour à détromper les hérétiques (1). Par déférence aux désirs de M. Olier, qui voulait s'en servir dans la réforme de sa paroisse, il vint s'établir dans le faubourg Saint-Germain (2), où Dieu récompensa son zèle par les succès les plus éclatants. Il semblait l'emporter pour la dispute sur les plus habiles docteurs de l'université de Paris (3) : au moins personne ne pouvait lui être comparé pour la facilité merveilleuse avec laquelle il réfutait les discours des ministres. Il parcourut dans la suite les villes de France les plus infectées de l'hérésie de Calvin, et eut le bonheur d'y opérer des conversions en grand nombre * (4).

Au milieu de ces effets de la miséricorde de Dieu en faveur des hérétiques qui cherchaient la vérité de bonne foi, on vit éclater sa justice d'une manière terrible sur d'autres, qui avaient volontairement fermé les yeux à la lumière. L'exemple le plus effrayant fut la mort du ministre Aubertin. Il était malade à l'extrémité sur la paroisse de Saint-Sulpice, et le bruit se répandit bientôt qu'il voulait faire abjuration, mais que ses amis et ses proches avaient résolu d'empêcher qu'on ne pénétrât jusqu'à lui. Le récit d'une violence si injuste et si cruelle fut sans doute le motif qui porta M. Olier à se faire accompagner du bailli du faubourg Saint-Germain, et qui engagea aussi une troupe de paroissiens à se joindre à eux. Il était neuf heures du soir. Lorsqu'ils furent arrivés à la maison, on refusa d'abord de les laisser monter à la chambre du malade, en leur disant qu'il ne les avait pas demandés. On permit néanmoins à M. Olier et au bailli de s'approcher de son lit pour s'assurer par eux-mêmes de la vérité. Le malade était sur le point d'expirer, et n'avait donné, pendant la journée, presque aucun signe de vie, lorsque entendant M. Olier, il ouvre ses yeux éteints, et

(1) Grandet, *Vies Ms. Vie de M. de Bretonvilliers*.

(2) *Remarque historique*, t. III, p. 626. — *Vie, par M. de Bretonvilliers*, t. I, p. 484. — *Matériau de M. Leschassier*, p. 64.

(3) *Vie Ms. de M. Bourdoise*, in-4^o p. 859.

* NOTE 6.

(4) Grandet, *Vies Ms. Ibid.*

XVI.
Mort du ministre Aubertin.

d'une voix distincte et sonore, proteste qu'il persévère dans la croyance qu'il avait défendue jusqu'alors. M. Olier, étrangement surpris de trouver le mourant dans des dispositions si affreuses, n'insista pas, à cause des dispositions de l'édit de Nantes encore en vigueur, et qui défendaient de contraindre les religieux malades à recevoir les exhortations des prêtres catholiques (1). Il sortit donc sur-le-champ avec le Bailli, en obligeant le peuple qui l'avait suivi à se retirer (2), et vint incontinent dans son église pour épancher au pied des autels la douleur de son âme *.

* NOTE 7.

XVII.

Zèle de M. Olier pour ramener une de ses paroissiennes, qui, néanmoins, meurt dans l'hérésie.

Il apprit avec une égale affliction la mort d'une autre personne de sa paroisse, qui avait quitté la religion catholique pour embrasser la secte de Calvin. Dès la première nouvelle de sa défection, il avait fait tout ses efforts pour la ramener, et comme on n'osait lui refuser l'entrée de la maison, il allait la visiter fréquemment, et demeurait long-temps auprès d'elle; mais ce fut sans aucun succès, les personnes qui entouraient cette nouvelle calviniste l'empêchant même d'écouter les avis de son charitable pasteur. Enfin, malgré les soins de M. Olier, malgré ses prières et celles que beaucoup de saintes âmes faisaient pour obtenir la conversion de cette personne, elle mourut misérablement dans l'hérésie. Cette mort était bien propre à atterrir un pasteur si dévoué au salut de ses ouailles; elle le plongea, en effet, dans la plus profonde douleur. L'un de ses prêtres, pour le consoler, ayant voulu lui représenter qu'après avoir employé tant de moyens, il ne répondrait pas de cette âme : « Ah, mon enfant, lui dit-il, cessez, » cessez de me parler de la sorte : vous ne savez pas ce que » vaut une âme, elle pouvait glorifier Dieu éternellement, » et sa perte est irréparable! hélas! quelle affreuse pensée! » Ensuite, pour donner un libre cours à sa douleur, il se retira dans l'église, selon sa coutume en pareille rencontre (3).

(5) L'Esprit de M. Olier.

qu'il persévère
 alors. M. Olier,
 dans des dis-
 cause des disposi-
 neur, et qui des
 malades à rece-
 ques (1). Il sortit
 liguant le peuple
 incontinent dans
 autels la douleur

mort d'une autre
 la religion catho-
 . Dès la première
 ses efforts pour la
 l'entrée de la mai-
 nenrait long-temps
 cées, les personnes
 l'empêchant même
 eur. Enfin, malgré
 ières et celles que
 ur obtenir la con-
 ut misérablement
 propre à atterrir
 ailles; elle le plon-
 porteur. L'un de ses
 tu lui représenter
 s, il ne répondrait
 , lui dit-il, cessez,
 ne savez pas ce que
 Dieu éternellement.
 elle affreuse pensée
 sa douleur, il se re-
 ne en pareille ren-

Dieu sembla permettre cet affreux malheur pour in-
 spirer à M. Olier une nouvelle vigilance; il prit, en effet,
 des moyens efficaces pour découvrir ceux d'entre les
 catholiques qui fréquentaient les Huguenots ou leurs minis-
 tres. Dès qu'on lui avait fait connaître que quelqu'un mon-
 trait de l'inclination pour leurs erreurs, il le visitait lui-
 même avec bonté, on le faisait visiter par plusieurs de
 ses prêtres, pour l'affermir dans la foi (1). Ces précautions
 n'étaient pas, comme on pourrait le croire, l'effet d'un zèle
 indiscret, elles étaient commandées par les manœuvres
 secrètes des ministres, qui, pour réparer les pertes de leur
 secte, s'efforçaient d'attirer à eux les mauvais catholi-
 ques (2). Le trait suivant en est une preuve frappante.
 « On vint m'avertir, rapporte M. du Ferrier, qu'une
 » dame, tombée grièvement malade, demandait un con-
 » fesseur; je voulus y aller pour des raisons particulières :
 » et comme je m'informais si elle avait demandé à se con-
 » fesser, car je la trouvais sans connaissance, madame la
 » duchesse d'Aiguillon, qui était accourue, et d'autres
 » personnes de condition m'en assurèrent; ensuite de
 » quoi je prononçai sur elle les paroles de l'absolution.
 » Peu de temps après, elle ouvrit les yeux, témoigna
 » revenir à elle-même : je lui dis que nous lui avions
 » donné l'absolution, étant privée de sa connaissance, et
 » que je la lui donnerais encore si elle pouvait se con-
 » fesser, ou faire du moins un acte de contrition. Elle ne
 » répondit point, et parla de son mal; la voyant libre, je
 » la pressai de me dire si elle désirait l'absolution : elle
 » me dit : Non. Les assistants crurent qu'elle disait : Oui;
 » mais comme j'avais entendu le contraire, je leur dis :
 » Vous vous trompez; et je l'interrogeai derechef; elle me
 » répondit distinctement : Non. — Pourquoi, dis-je, re-
 » fusez-vous ce sacrement? Ne croyez-vous pas avec l'É-
 » glise qu'il est nécessaire pour obtenir le pardon des
 » péchés? Non, dit-elle. — Quoi! n'êtes-vous pas catho-

XVIII.
 Esprit de pro-
 sélytisme des
 Huguenots.

(1) *Vie de M.
 Olier, par M. de
 Bretonvilliers, t.
 I. p. 485.*

(2) *Remarques
 historiques, t. III.
 p. 625.*

» lique?—Non, je suis de la religion réformée.—Mon éton-
 » nement et celui des assistants fut grand, car elle vivait
 » avec l'apparence de catholique. Son fils et sa fille, qui
 » l'étaient, et avaient beaucoup de piété, surpris de
 » cette déclaration, lui représentèrent avec larmes son
 » mauvais état et leur affliction, la conjurant d'ouvrir les
 » yeux à la vérité; mais ils n'avancèrent rien. Madame
 » d'Aiguillon m'exprima son regret du témoignage qu'elle
 » avait rendu sur le rapport des domestiques. Enfin, cette
 » pauvre créature dit qu'elle était calviniste dans son cœur,
 » qu'un ministre venait lui donner la cène dans son cabi-
 » net, et qu'elle ne voulait pas mourir catholique. Néan-
 » moins la bonté de Dieu accorda à la piété de la fille,
 » qui, pendant trois jours que dura cette maladie, fit dire
 » six mille messes partout Paris, la conversion de la mère,
 » qui se confessa, et reçut le très-saint Viatique et l'Ex-
 » trême-Onction, après avoir abjuré l'hérésie, nous lais-
 » sant de quoi espérer son salut (1). »

(1) *Mémoires*
de M. du Ferrier,
 p. 265. 266.

XIX.

Zèle de M.
Olier pour af-
fermir la foi des
nouveaux ca-
tholiques.

(2) *Remarques*
historiques, t. III.
 p. 626.—*Vie de*
M. Olier, par M.
Leschassier, p.
 17.—*Par M. de*
Bretouilliers, t.
 II, p. 484.

On conçoit aisément, après cela, à quel danger devaient être exposés les nouveaux catholiques dans cette paroisse, et combien il était nécessaire de les affermir dans la foi. M. Olier était surtout attentif à pourvoir aux besoins de ceux qui, après leur abjuration, n'avaient plus, pour subsister, d'autres ressources que les aumônes des fidèles. Il fournissait à tous avec une charité inépuisable (2); il faisait plus encore : lorsqu'il savait que quelque nouveau converti avait succombé à la séduction et était retourné à sa secte, il adressait à Dieu des prières si ardentes, il conjurait la très-sainte Vierge d'une manière si pressante, si vive, qu'il obtenait quelquefois, pour l'apostat, la grâce d'une sincère et solide conversion. Un jour de la Présentation de Marie au temple, on vint lui donner avis qu'un de ses paroissiens, nouveau catholique, n'avait fait aucun acte de religion depuis l'abjuration de son hérésie; qu'il vivait encore dans le sein de sa famille toute composée

née.— Mon éton-
nement, car elle vivait
saine et sa fille, qui
était, surpris de
voir avec larmes son
frère d'ouvrir les
yeux. Madame
moignage qu'elle
gagnait. Enfin, cette
grâce dans son cœur,
et dans son cabi-
net catholique. Néan-
moins la piété de la fille,
sa maladie, fit dire
la conversion de la mère,
le Viatique et l'Ex-
trême-onction, nous lais-

saient le danger devaient
être dans cette paroisse,
pour ramener dans la foi.
Il faut aux besoins de
la multitude, pour sub-
venir aux besoins des fidèles.
Il est épuisable (2) ; il
faut quelque nouveau
ministre, était retourné à
la source si ardentes, il
était si pressante.
L'apostat, la grâce
pour de la Présen-
tation, donner avis qu'un
ministre n'avait fait aucun
ministère hérétique ; qu'il
était toute composée

d'hérétiques, et, ce qui enflamma davantage son zèle, qu'il
était au lit, malade à l'extrémité. Il accourut aussitôt, et
se présenta pour lui parler, mais en vain : le malade, in-
timidé par la présence de ses parents, déclarait qu'il ne
voulait voir que des ministres de la secte. « Ce me fut
une douleur et un déplaisir très-sensibles, dit M. Olier ;
et je n'eus de consolation qu'en recourant à la prière,
et au secours de la très-sainte Vierge. Étant à ses pieds,
dans la dernière désolation, je la priai d'user de sa toute-
puissance, pour lui conserver la vie, nous le mettre
entre les mains, et le gagner à JÉSUS-CHRIST : comme je
la priais de vouloir le préparer à cette grâce, il me parut
qu'elle se rendit (à mes desirs) ; aussi, après cela, atten-
dais-je son changement avec confiance. Elle ne tarda
pas à lui envoyer le secours que je sollicitais ; car, pen-
dant un accès de fièvre violent, elle imprima, dans la
volonté de cet homme, un désir si pressant de se con-
vertir, qu'il demanda à ses parents un prêtre ; et que,
sans crainte d'être refusé ou d'être abandonné de ses
proches, il déclara qu'il le voulait absolument. Toute la
famille s'y oppose ; la mère pleure, les frères se déses-
pèrent, les serviteurs eux-mêmes éclatent de colère et
de dépit, quatre ministres viennent les uns après les
autres pour le faire renoncer à son dessein. Il leur dit à
tous qu'il aura assez de force pour se traîner à la fenê-
tre, d'où il criera jusqu'à extinction de voix qu'il veut
avoir un confesseur ; et que, s'il ne peut obtenir autre-
ment ce qu'il demande, il se jettera plutôt dans la rue,
que de mourir sans confession. Enfin, ses frères se
voyant obligés de se rendre, de peur qu'il n'exécutât sa
résolution, envoyèrent eux-mêmes chercher un prêtre,
qui, après avoir fait transporter le malade hors de la
maison, lui procura, avec un lieu de sûreté, les secours
de l'Eglise (1). » Les parents du malade, irrités de son
abjuration, lui refusèrent toute espèce de secours ; ce

(1) Copie des
Mémoires de M.
Olier, t. III. p.
225.

fut, pour M. Olier, une nouvelle occasion de déployer envers lui sa charité pastorale, si généreuse dans ces rencontres : il considéra ce nouveau converti comme un don précieux qu'il recevait des mains de la très-sainte Vierge, et ne cessa depuis de pourvoir à tous ses besoins, avec autant de joie que de libéralité (1).

(1) *L'Esprit de M. Olier.*

XX.

M. Olier établit une librairie aux portes de l'église.

Les catholiques qui composaient la plus grande partie de la paroisse eurent aussi la principale part à la sollicitude de M. Olier, et l'on vit bientôt que si un pasteur sans zèle, est, pour le troupeau qu'il est chargé de conduire, un terrible châtiment de la justice de Dieu, un pasteur plein de sagesse et de vigilance, est, au contraire, le plus riche présent de sa miséricorde. Comme les Protestants, les libertins et les athées répandaient dans le public une multitude de mauvais livres, M. Olier établit une librairie pour ses paroissiens, afin de leur donner la facilité de s'en procurer de bons. Il la plaça aux portes de l'église, voulant que là, où quelques années auparavant on vendait des instruments et des livres de superstition et de magie, chacun trouvât des remèdes contre ces sortes de poisons, et des préservatifs assurés contre tous les vices ; il en examinait lui-même tous les livres, ou les faisait examiner par quelqu'un de ses prêtres, afin de s'assurer qu'ils ne contenaient rien de contraire à la foi ou aux mœurs (2) †.

(2) *Remarques historiques, t. I. p. 285.*

XXI.

M. Olier relève le culte divin. Divers réglemens.

Mais le moyen qu'il employa, surtout pour ranimer la piété presque éteinte dans sa paroisse, fut d'y rétablir la dévotion au très-saint Sacrement de l'autel, et celle envers la très-sainte Vierge, comme nous dirons dans la suite. Dès son entrée, il s'efforça d'en jeter comme les fondemens dans les cœurs : tout annonçait dans son

† Le libraire qui continue cette bonne œuvre, a seul le droit d'exposer ses livres le long des murs de l'église, et y occupe gratuitement un magasin.

de déployer en-
rense dans ces ren-
erti comme un dou-
très-sainte Vierge,
ses besoins, avec

plus grande partie
ale part à la sollici-
e si un pasteur sans
chargé de conduire,

Dieu, un pasteur
u contraire, le plus
me les Protestants,
dans le public une
établir une librairie
er la facilité de s'en
es de l'église, vou-
aravant on vendait
stitution et de magie,
s sortes de poisons,
ous les vices; il en
ou les faisait exa-
, afin de s'assurer
re à la foi ou aux

out pour ranimer la
, fut d'y rétablir la
autel, et celle en-
ous dirons dans la
n jeter comme les
monçait dans son

re, a seul le droit d'é-
y occupe gratuitement

église, le dépérissement de la religion : il commença par en relever l'éclat et la pompe. Les autels étaient nus et sans décoration, plusieurs mêmes étaient mutilés, à demi brisés, ou trop incommodes pour y célébrer dignement l'adorable sacrifice : du consentement des marguilliers, il les fit démolir tous, même le maître-autel, et reconstruire avec la décence convenable (1). Le pavé de l'église était inégal, il le fit remplacer par un autre, uniforme et régulier; la sacristie se trouvait dépourvue d'ornements, bientôt elle en fut richement fournie. Les vases sacrés y étaient en si petit nombre, que, pour le clergé nécessaire au service de cette vaste paroisse, et pour les messes qui devaient y être célébrées à toute heure, elle ne possédait que trois calices : il n'épargna ni ses propres revenus, ni les sollicitations et les démarches auprès des grands de la paroisse, pour en augmenter le nombre (2); et, en peu d'années, son église fut une des plus riches en mobilier de toutes celles de Paris. Il établit, pour les messes basses, une sacristie spéciale où tous les prêtres allaient prendre leurs ornements (3), et voulut qu'ils n'attachassent jamais à l'église qu'en surplis, ou au moins en manteau long (4) †. Il régla qu'on ne laisserait jamais entrer de laïques dans le chœur, pour quelque raison que ce fût, exceptant seulement les princes et les princesses du sang, lorsqu'ils viendraient pour quelque cérémonie extraordinaire (5). Il régla aussi que le sacristain (6) et le clerc de l'œuvre seraient ecclésiastiques, et qu'on ne laisserait point porter le surplis aux chantres qui ne seraient pas tonsurés.

Les pauvres, toujours en grand nombre dans une vaste

† Cette coutume a été constamment observée depuis au séminaire de Saint-Sulpice. Lorsque les ecclésiastiques de cette maison vont à l'église paroissiale pour les offices ou pour les catéchismes, ils sont toujours en surplis ou en manteau long.

(1) *Remarques historiques*, t. II, p. 125.

(2) *Ibid.* t. II, p. 647. t. I, p. 270. — *Vie*, par M. de Bretonvilliers, t. I, p. 505. — *Par le père Girry*, part. Arc. ch. xv. — *Par M. Leschassier*, p. 18. — *Ann. Dominicaine*.

(3) *Vie de M. Olier*, par M. de Bretonvilliers.

(4) *Ibid.* — *Remarques historiques*.

(5) *Ibid.* t. I, p. 217. — *Calendrier historique*, 1778, p. 56.

(6) *Ibid.* 1774, p. CIV. CIV. — *Remarques, ibid.*

paroisse, venaient en foule à l'église pour demander l'aumône, et y occasionnaient un si grand tumulte, que beaucoup de fidèles, fatigués de leurs poursuites, allaient assister aux offices dans les églises des communautés du faubourg. Pour mettre fin à cet abus, M. Olier établit deux suisses, dont la fonction primitive fut d'écarter tous les mendiants. Il fit défense aux employés de la sacristie de rien demander après les baptêmes; il dressa pour l'organiste, qui ne distinguait ni les jours ni les temps de l'année, un règlement conforme à l'usage Romain, alors observé dans le faubourg. Il en dressa un autre pour les sonneurs; il s'occupa même des moyens de régler l'horloge de la paroisse, afin que les heures des offices ne variassent plus; et, enfin, il dressa un règlement pour le fossoyeur, que personne jusqu'alors n'avait surveillé dans l'exercice de sa charge (1).

(1) *Remarques historiques*, t. II, p. 651. 621. 614.

XXII.

M. Olier rétablit l'office canonial.

(2) *Ibid.* t. I, p. 459. t. III, p. 408. — *Calendrier historique*, 1774. p. XXV. — *Vie, par M. de Bretonvilliers*, t. I, p. 471.

La majesté des offices divins se ressentait de la décadence de tout le reste : pour lui rendre son éclat, M. Olier rétablit, dans son église, l'office canonial, et assigna des revenus pour cet objet (2). Une de ses plus douces pensées était que la plupart des prêtres de sa communauté se répandaient dans la paroisse pour le salut du prochain, pendant que les autres, rassemblés dans le chœur de son église, offraient à Dieu, au nom de tout son clergé et de son peuple, le sacrifice de louanges qui est dû sans cesse à la souveraine Majesté. S'étant occupé un jour de la fondation qu'il venait de consommer pour procurer ce tribut de gloire à Dieu, il en écrivait ainsi à une personne de piété : « Maintenant je viens de voir le grand soin » qu'il faut prendre pour trouver de saints ecclésiastiques » qui résident au chœur continuellement, et chantent les » louanges de Notre-Seigneur; puisque, avec le secours que » nous a fourni la sainte providence, toutes les heures » canoniales y sont fondées. On verra alors dans notre » église une image du paradis, où retentissent sans cesse

lise pour demander
grand tumulte, que
poursuites, allaient
es communautés du
M. Olier établit deux
ut d'écarter tous les
es de la sacristie de
dressa pour l'orga-
i les temps de l'an-
sage Romain, alors
essa un autre pour
s moyens de régler
eures des offices ne
n règlement pour le
l'avait surveillé dans

essentait de la déca-
e son éclat, M. Olier
onial, et assigna des
s plus douces pen-
de sa communauté
e salut du prochain,
ns le chœur de son
e tout son clergé et
ges qui est dû sans
occupé un jour de la
pour procurer ce
it ainsi à une per-
de voir le grand soin
aints ecclésiastiques
ent, et chantaient les
e, avec le secours que
, toutes les Heures
ra alors dans notre
entissent sans cesse



Magnificat is Reigneur Nostre
 Son Saint Nom
 Son Saint Nom
 Son Saint Nom
 Son Saint Nom

» les hymnes et les cantiques des bienheureux. C'est le
 » devoir des prêtres, qui ne vaquent point aux fonctions
 » du zèle, de louer DIEU pour suppléer au peuple qui
 » n'en a pas le loisir, quoiqu'il dût le faire, s'il le pou-
 » vait (1). » Dans cette vue, M. Olier recommandait à ses

(1) *Remarques
historiques*, t. III.
p. 614.

ecclésiastiques de se rappeler, qu'en récitant l'office divin ils agissaient au nom de l'Eglise, ou plutôt au nom de JÉSUS-CHRIST, qui voulait se servir de leurs bouches et de leurs cœurs, comme d'autant d'instruments, afin de louer par son Esprit, répandu en eux, la majesté de son Père. Pour leur rendre sensible cette dévotion, à laquelle l'Eglise elle-même invite tous les ecclésiastiques †, il fit graver sur les dessins de le Brun, une estampe devenue fort rare aujourd'hui. Sous la figure de David, on y voit représenté JÉSUS-CHRIST, sur lequel l'Esprit-Saint semble se répandre en plénitude; il chante les louanges de DIEU sur sa harpe, et invite à s'unir à ses chants, deux chœurs d'ecclésiastiques placés au-dessous, chantant aussi sur des harpes, et s'unissant de concert aux accords et à la voix de JÉSUS-CHRIST, l'unique louange de la divine majesté (1).

(2) *Vie de M.
Olier*, par M. de
Bretonvilliers.

Pour mettre ce bel ordre dans son Eglise, il fut puis-
 samment secondé par M. de Bassancourt, maître des céré-
 monies du séminaire. « La principale grâce de cet ecclé-
 » tique, dit M. Amelot, dans l'éloge qu'il a laissé de lui,
 » était l'amour du culte de DIEU. Le séminaire de Saint-
 » Sulpice, ajoute-t-il, qui lui doit le travail très-assidu de
 » sept années, pendant lesquelles il a beaucoup contribué
 » à asseoir les fondements de la grâce, et de tout l'édifice

XXIII.
Zèle de M.
de Bassancourt
pour le culte di-
vin.

† C'est ce que l'Eglise exprime par la prière : *Domine Jesu, in
 unione illius divinae intentionis, quæ ipse in terris laudes Deo persolvisti,
 has tibi horas persolvo*; et ce que d'ailleurs elle suppose toujours, en
 terminant chacune de ses oraisons par la conclusion ordinaire : *Per
 Dominum nostrum Jesum Christum.*

« spirituel de cette communauté , peut rendre témoi-
 « gnage avec quelle étendue et quelle perfection il a
 « possédé la vertu de religion. Elle lui inspirait un zèle
 « ardent pour tout ce qui appartient au culte de DIEU , et
 « on pouvait lui appliquer , à juste titre , ces paroles du
 « prophète : *Seigneur j'ai aimé la beauté de votre*
 « *maison et le lieu où habite votre gloire* (1). » Comme
 personne ne prenait un plus vif intérêt que M. Bourdoise † ,
 aux heureuses réformes de la paroisse de Saint-Sulpice ,
 M. de Bassancourt lui en écrivait en ces termes , le
 4 février 1643. « On vous a déjà mandé quelque chose de
 « nos affaires ; mais voici ce qui est tout-à-fait assuré :
 « l'office et toutes nos cérémonies sont réglées et prati-
 « quées assez exactement , excepté que le peuple nous
 « accable , et que nous sommes contraints de lui donner
 « entrée partout , à cause de la petitesse du lieu. Notre sa-
 « cristie est propre , nette et assez bien accommodée , gar-
 « nie de sa piscine , et de tout ce qui est nécessaire ; tous
 « les prêtres s'y habillent , et nous l'avons rendue com-
 « mune. On a ôté toutes les cloches des chapelles , au lieu
 « desquelles il n'y en a qu'une à l'entrée de la sacristie ,
 « que l'on sonne à la sortie de chaque prêtre qui va célé-
 « brer : de façon que , depuis six heures du matin jusqu'à
 « midi , de quart d'heure en quart d'heure , il part un pré-
 « tre de la sacristie. On a même supprimé un honnête ca-
 « baret , qui était dans les charniers , où , après avoir com-
 « munié , chacun allait boire un petit coup , et mangeait un

† M. Bourdoise , dit son historien , nageait dans la joie de voir
 M. Olier entrer si volontiers dans tous les besoins de son troupeau ,
 avec les inclinations et le zèle d'un véritable pasteur ; et il pre-
 nait un tel soin de la paroisse et du séminaire de Saint-Sulpice ,
 que , quand il était resté quelque temps sans aller voir comment
 toutes choses se passaient , il ne manquait pas d'y envoyer , pour
 en avoir des nouvelles (1).

(1) Ms. in-40. p.
 518.

rendre témoignage de la perfection il a inspirait un zèle utile de Dieu, et ces paroles du *beauté de votre vie* (1). » Comme M. Bourdoise †, de Saint-Sulpice, en ces termes, le quelque chose de tout-à-fait assuré : et réglées et pratiquées le peuple nous aints de lui donner du lien. Notre satisfaction, garnie de nécessaire ; tous nous rendue com- chapelles, au lieu de la sacristie, prêtre qui va célébrer du matin jusqu'à soir, il part un prêtre un honnête ca- , après avoir com- up, et mangeait un

ait dans la joie de voir soins de son troupeau, le pasteur ; et il prê- re de Saint-Sulpice, s aller voir comment pas d'y envoyer, pour

« petit morceau de pain béni, par grande dévotion. Il y a tout plein de petits réglemens établis, et beaucoup de mauvaises coutumes abolies ; on travaille à clore le cimetière. Nous avons aussi beaucoup gagné sur six confréries qui nous chargeaient d'offices ; nous les avons retranchés ; mais ce que je trouve de meilleur, c'est que la piété prend racine dans les cœurs, et je vois que chacun s'excite à bien faire (1). »

En effet, le zèle que déployaient les prêtres de M. Olier, occasionna bientôt un ébranlement général dans tout le faubourg. Les moyens de sanctification y étaient si abondans et si multipliés (2), qu'ils ressemblaient aux exercices d'une mission continue (3) : ce qui était cause que plusieurs personnes prenaient ces ecclésiastiques pour des prêtres de la congrégation de la Mission. M. Olier, instrument principal des miséricordes de Dieu sur cette paroisse, prêchait fréquemment et toujours avec un succès extraordinaire (4). Sa pratique était de n'apporter d'autre préparation à ses discours, qu'une oraison humble et fervente, qu'il faisait à genoux en présence du très-saint Sacrement ; et de s'unir durant la prédication à Jésus-Christ, la vraie lumière du monde, pour recevoir de lui ce qu'il devait donner à ses auditeurs. La vue de tant de désordres dont il était environné, l'indifférence de tant de lâches chrétiens, l'obstination d'une multitude d'autres, pénétraient son âme de la plus vive douleur. Il aurait voulu, dans les élans de son zèle, ouvrir les yeux à tous ces aveugles, les désabuser de leurs illusions, briser les chaînes dans lesquelles le démon les tenait captifs : c'était le sujet continuel de ses gémissemens devant Dieu ; et, parlant un jour à son peuple, il débuta par ces paroles de l'Apôtre, qui lui fournirent la matière de son exode : « *Continuus dolor cordi meo* : C'est une douleur continue à mon cœur de voir le peu d'estime qu'on fait des biens véritables. Hélas ! le monde court après de vains

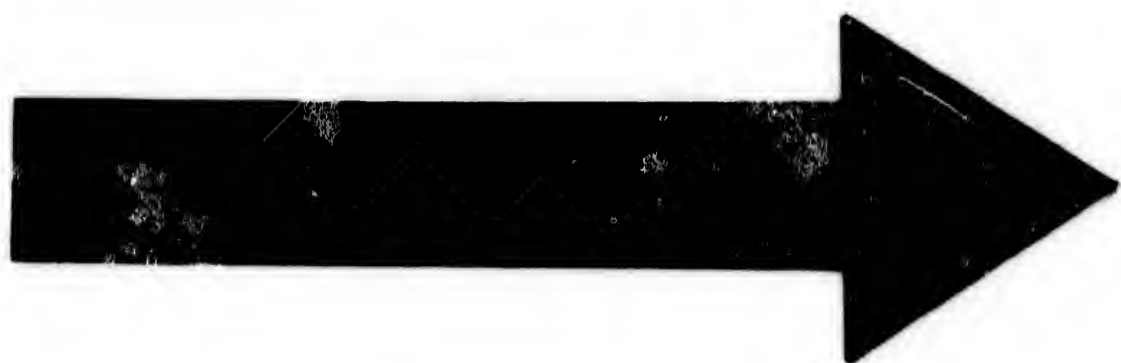
(1) *Vie manuscrite de M. Bourdoise*, in-folio. liv. IV chap. IV. in-4^o p. 518.

XXIV.
Exhortations de M. Olier à son peuple.

(2) *Année Dominicaine*.

(3) *Remarques historiques*, t. III. p. 628. — *Vie de M. Olier*, par M. de Bretonvilliers, t. I. p. 486. 147.

(4) *Recherches historiques*, t. III. p. 629.



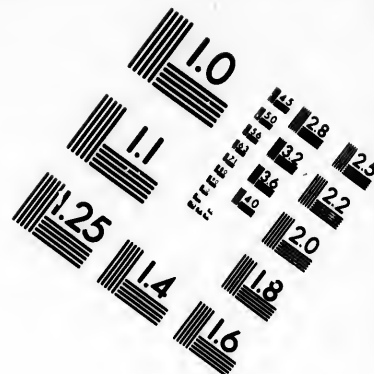
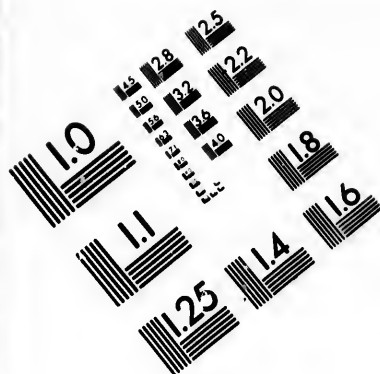
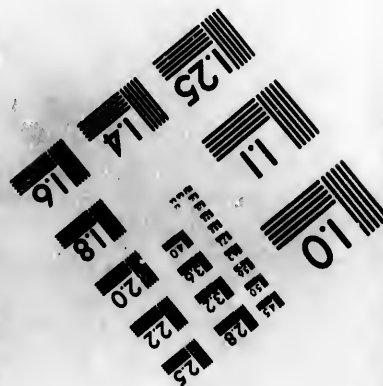
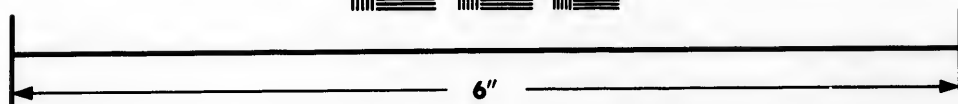
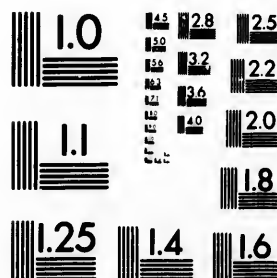


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

1.5 1.8 2.0 2.2 2.5 2.8 3.2 3.6 4.0 4.5 5.0 5.6 6.3 7.1 8.0 9.0 10.0 11.2 12.5 14.0 16.0 18.0 20.0 22.5 25.0 28.0 32.0 36.0 40.0 45.0 50.0 56.0 63.0 71.0 80.0 90.0 100.0

10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52 53 54 55 56 57 58 59 60 61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80 81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94 95 96 97 98 99 100

» fantômes, il cherche à avancer toujours de degrés en
 » degrés dans la vanité et le mensonge, et personne ne
 » pense à son salut éternel : *Non est qui recogitet corde;*
 » *non est qui faciat bonum, non est usque ad unum.*
 » Voyez, quelle foule ne font pas les avarés, et avec quel
 » empressement ils s'échauffent dans les salles du palais,
 » chez les surintendants? Quelle foule ne font pas les ambi-
 » tieux et les courtisans, dans les cours des princes?
 » Quelle foule autour de nous, dans les places publiques
 » de cette grande cité, dans les marchés, les réunions de
 » commerce? Et pourquoi cet empressement, cette acti-
 » vité si remuante? Pour satisfaire les désirs de la chair.
 » Je le dis en pleurant avec saint Paul : *flens dico* : tous
 » ces hommes qui ne vivent que pour leurs plaisirs, ce
 » sont les ennemis de la croix et de la vie de Jésus, qui
 » condamne ces maudites recherches de soi-même, dont la
 » fin est la ruine et la perte des âmes; ils font leur Dieu de
 » leur ventre; ils ne travaillent qu'à leur éternelle perdi-
 » tion! Grand saint, protecteur de cette paroisse, vous
 » n'avez point marché par ces voies, dans les jours de
 » votre pèlerinage : vous, qui, maintenant, réglez avec
 » Dieu dans la sainte Sion, soyez ici présent; donnez-moi
 » quelque chose de l'esprit qui vous fut si pleinement
 » communiqué; donnez-moi, grand saint, de quoi attirer
 » ces cœurs à votre imitation, à la mort au péché, et à
 » l'amour de la vertu; secourez-moi de votre esprit et de
 » votre zèle (1). »

(1) *Pièce au-
 tographe de M.
 Olier.*

XXV.
 Effets éton-
 nants des pré-
 dications de M.
 Olier.

On pourra se former une idée des effets que produisaient les paroles du serviteur de Dieu, si l'on considère qu'il les proférait sans préparation, en s'abandonnant aux impressions de la grâce; et qu'alors l'Esprit divin semblait augmenter la beauté naturelle de son organe, la force et la douceur de sa voix, la noblesse de son maintien, et lui communiquer quelque chose de divin et de céleste. Le feu dont son âme était embrasée, se répandait même quelque-

— 1643.

ours de degrés en
ge, et personne ne
qui recogitet corde;
usque ad unum.

vares, et avec quel
s salles du palais,
e font pas les ambi-
cours des princes?
s places publiques
s, les réunions de
sement, cette acti-
désirs de la chair.

: *flens dico* : tous
leurs plaisirs, ce
vie de Jésus, qui
soi-même, dont la
ls font leur Dieu de
ur éternelle perdi-
ette paroisse, vous
dans les jours de
enant, régniez avec
ésent; donnez-moi
fut si pleinement
int, de quoi attirer
mort au péché, et à
votre esprit et de

ts que produisaient
a considère qu'il les
onnant aux impres-
divin semblait aug-
ane, la force et la
n maintien, et lui
t de céleste. Le feu
lait même quelque-

fois sur ses sens, et lui faisait éprouver des émotions si vives, que, ne pouvant les soutenir long-temps, il était obligé d'interrompre son discours. « Comme il prêchait un jour avec » un zèle extraordinaire, rapporte une personne qui était » présente, à peine eut-il parlé un quart d'heure, que cette » sainte ardeur du salut de son peuple s'allumant de plus » en plus dans son cœur, sa voix baissa tout-à-coup; et » enfin la parole lui manquant, il fut obligé de descendre » de chaire. Chacun était ravi d'admiration, et j'ai en- » tendu des personnes dire, dans cette rencontre : Non, ce » n'est point un homme, c'est un ange qui nous parle (1). » Lorsqu'il annonçait la parole de Dieu, il n'était pas rare de voir ses auditeurs fondre en larmes, ou même tomber spontanément à genoux, pour demander à Dieu miséricorde. Après l'avoir entendu, plusieurs étaient si fortement convaincus et si vivement touchés, qu'ils allaient se jeter aux pieds des confesseurs, avec des démonstrations extraordinaires de pénitence, pénétrés du désir de se convertir entièrement, et de consacrer à Dieu le reste de leur vie (2).

Un jour que ce zélé pasteur visitait sa paroisse, il rencontra sur une place publique une grande multitude autour d'un baladin, qui la divertissait par des bouffonneries indécentes. Affligé de voir tant d'empressement à entendre le langage obscène d'un histrion, et sentant son cœur agité par ces violents élancements du zèle que l'Apôtre éprouvait à la vue d'Athènes idolâtre, il se porta à une action, qui, toute inusitée qu'elle parut, ne pouvait être blâmée dans un pasteur établi de Dieu pour arracher tant de scandales du milieu de son peuple; et la sainte hardiesse dont il usa lui réussit. Il s'arrête à quelque distance de cet homme; là, après avoir appelé auprès de lui plusieurs de ceux qui l'environnaient, il leur adresse de son côté la parole, les prêche avec force, et, par le nombre de ceux qu'il captive auprès de lui, pique tellement

(1) *Attestations*
aut. p. 162.

(2) *Remarques*
historiques, t. III.
p. 629. 630. —
Vie de M. Olier,
par M. de Bre-
tonvillicrs, t. I.
p. 487.

XXVI.
M. Olier con-
vertit un bala-
din.

la curiosité des autres, que tout le peuple attroupé autour du bouffon l'abandonne bientôt. Ce ne fut pas sans beaucoup de confusion et de dépit que le ministre de Satan vit tous ses admirateurs le désertir et le laisser seul; mais sa confusion lui devint salutaire par la pénitence où elle le conduisit; à la scène scandaleuse qui venait d'être interrompue par l'homme de Dieu, succède un prodige de la grâce : le baladin lui-même s'approche de M. Olier, l'écoute et se convertit (1).

(1) *Vie de M. M. Olier, par Na-got*, liv. VII. ch. VII. p. 471. 472.

XXVII.

M. Olier travaille à réformer les confréries.

Outre les moyens généraux de salut offerts à tous les habitants de sa paroisse, M. Olier, qui en avait fourni de particuliers à différentes classes, comme aux enfants, aux vieillards, aux laquais et à d'autres, eut la pensée d'en procurer aussi à toutes les confréries qui étaient en grand nombre dans le faubourg Saint-Germain. La plupart d'entre elles se composaient des divers corps de métiers, reconnus alors par les lois, comme des corporations qui avaient leurs statuts, leurs privilèges et leurs coutumes. Ces confréries, si louables dans l'origine, puisqu'elles avaient pour but de lier ensemble, par des motifs de religion et de charité, les hommes d'une même profession, naturellement jaloux les uns des autres, étaient bien dégénérées de leur esprit primitif. Elles semblaient ne se perpétuer, que pour autoriser publiquement une multitude de superstitions et de désordres, surtout à l'occasion de leurs fêtes patronales, qui étaient moins de pieuses solennités que des jours de débauche et de dissolution. Le moyen de réforme que Dieu

(2) *Vie de M. Olier, par le père Giry*, partie 1^{re}. ch. XV. *Remarques historiques*, t. I. p. 58.

inspira à son serviteur, fut de rassembler les différentes confréries avant la fête du patron, de les instruire sur la manière de la sanctifier, et surtout de les préparer à s'approcher des Sacrements (2). « Priant pour un corps de
 » métier de la paroisse qui me paraissait disposé à faire
 » son devoir, écrivait-il, Dieu m'a donné la vue de l'ordre
 » qu'il fallait apporter pour la réforme des familles : c'est
 » d'assembler les corps de métiers, qui sont en confréries,

ple attroupé autour
fut pas sans beau-
ministre de Satan
e laisser seul ; mais
pénitence où elle le
tenait d'être inter-
e un prodige de la
de M. Olier, l'é-

t offerts à tous les
en avait fourni de
e aux enfants, aux
eut la pensée d'en
ni étaient en grand
La plupart d'entre
métiers, reconnus
ations qui avaient
outumes. Ces con-
elles avaient pour
religion et de cha-
on, naturellement
égénérées de leur
épétuer, que pour
de superstitions et
s fêtes patronales,
que des jours de
réforme que DIEU
ler les différentes
s instruire sur la
s préparer à s'ap-
pour un corps de
it disposé à faire
é la vue de l'ordre
ies familles : c'est
sont en confréries,

» et de les préparer à la confession générale : ce qu'ils
» témoignent agréer. Un autre moyen, c'est de leur don-
» ner des pratiques chrétiennes pour vivre saintement
» dans leurs ménages. Le confesseur de la communauté,
» qui est chargé de les instruire et de les servir dans
» leurs besoins, sera soigneux d'y tenir la main, en les
» visitant de temps en temps, pour voir s'ils pratiquent
» ce qui leur a été enseigné ; il les visitera encore dans
» leurs maladies, les consolera dans leurs afflictions, et
» aura l'œil à maintenir la paix dans les familles. Il
» veillera à ce que le père et la mère fassent la prière en
» commun le soir, et s'il se peut aussi le matin, et que les
» enfants et les serviteurs y assistent tous ensemble (1). »

M. Olier faisait souvent ces visites en personne, prenant surtout plaisir à aller jusque dans les chaumières des habitants de la paroisse, les plus pauvres et les plus éloignées ; car elle s'étendait alors assez loin dans la campagne. Rien n'était plus touchant que l'affection avec laquelle il leur parlait. C'était un père qui portait la nourriture spirituelle à ses enfants, et qui mettait son plus doux plaisir à les entretenir des choses de DIEU. Aussi parvint-il en peu de temps à faire renaître la piété dans les familles, et à abolir les superstitions qui régnaient depuis si longtemps dans les corps de métiers (2). Un grand nombre de confrères, qui y étaient fortement attachés, y renoncèrent solennellement, et, non contents de les avoir bannies de leurs maisons, ils travaillèrent efficacement à en purger beaucoup d'autres où elles s'étaient introduites. Pour donner plus d'autorité à la proscription de ces abus, M. Olier obtint même, des docteurs de Sorbonne, une déclaration qui la confirmait ; il la fit imprimer, et s'empressa d'en distribuer des exemplaires à tous les membres des diverses confréries (3). Il rémit aussi les notaires, et sut leur inspirer un si grand désir de leur perfection, qu'ils prirent tous un engagement par

(1) *Remarques historiques*, t. III, p. 655. — *Copie des Mémoires de M. Olier*, t. I, p. 222. — *Vie de M. Olier*, par M. de Bretonvilliers, t. I, p. 491, 492.

(2) *Année Dominicaine*.

(3) *Remarques historiques*, t. I, p. 177, t. III, p. 654, 655. — *Vie de M. Olier*, par M. de Bretonvilliers, t. I, p. 494.

(1) *Remarques historiques*, t. I, p. 38.

XXVIII.

Les prêtres de la paroisse ne peuvent suffire pour entendre les confessions.

(2) *Ibid.* t. III, v. 627. 628.

(5) *Ibid.* t. III, p. 647. — *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. I, p. 505. 506.

(4) *Mémoires de M. du Ferrier*, p. 193.

(5) *La gloire du tiers-ordre de saint François, par Hilarion de Nolay*, 2^e part. p. 263. — *Remarques historiques*, t. I, p. 175.

écrit, signé de chacun d'eux, de ne jamais passer d'acte sans nécessité les dimanches ou les fêtes (1).

Tous ces moyens de sanctification produisirent bientôt de si heureux effets dans la paroisse de Saint-Sulpice, qu'il fallut, avant la fin de la première année, y augmenter le nombre des confesseurs. Ils y étaient occupés les dimanches et les fêtes, depuis cinq heures du matin jusqu'à une heure, et, l'après midi, jusqu'à la fin du jour : ce qui continuait encore, après les grandes solennités, plusieurs jours de suite (2). Dès le premier Carême, celui de 1643, M. Olier se vit contraint d'inviter un certain nombre de docteurs de Sorbonne à venir l'aider durant la quinzaine de Pâques, et d'engager encore les supérieurs des communautés religieuses de la paroisse à lui prêter du secours. Chacune de ces maisons lui fournit deux confesseurs (3).

Mais craignant que tant de religieux de divers ordres, et tous ces docteurs de Sorbonne ne suivissent pas les mêmes principes de morale, et que cette diversité n'eût de fâcheux résultats, il les réunit pendant trois jours, et leur exposa les principes et les instructions de saint Charles : ce qui produisit de grands biens (4). Par les témoignages d'estime, de respect et de charité sincère qu'il donnait à tous les religieux (5), il s'était acquis d'abord leur confiance, et les avait disposés à cette uniformité de conduite, qui fut pour lui le sujet d'une vive satisfaction. « Ces » bons religieux qui s'unissent à nous, écrivait-il, sont » entrés tous ensemble dans nos vues et nos sentiments » pour agir sur les peuples. Il n'y a plus de distinction » dans la conduite, entre les prêtres et les religieux : » tous ne font qu'une même chose; tous ont les mêmes » maximes, les mêmes sentiments, et quoique l'extérieur » soit différent entre eux, les dispositions des cœurs sont » parfaitement les mêmes. DIEU a choisi ces saintes âmes » pour être notre secours et notre supplément dans ce » temps de désolation. Hélas! il n'y a qu'à procéder avec

mais passer d'acte
es (1).

produisirent bientôt
de Saint-Sulpice,
année, y augmenter
ent occupés les di-
s du matin jusqu'à
fin du jour : ce qui
plénités, plusieurs
me, celui de 1643,
certain nombre de
durant la quinzaine
érieurs des commu-
prêter du secours.
aux confesseurs (3).

e divers ordres, et
sent pas les mêmes
ersité n'eût de fâ-
trois jours, et leur
de saint Charles :
ar les témoignages
cère qu'il donnait
s d'abord leur com-
uniformité de con-
e satisfaction. « Ces
, écrivait-il, sont
et nos sentiments
plus de distinction
et les religieux :
ous ont les mêmes
quoique l'extérieur
us des cœurs sont
si ces saintes âmes
applément dans ce
qu'à procéder avec

» charité, avec simplicité et humilité, on gagne par-là
» tout le monde, et rien ne peut résister à l'esprit de
» Dieu qui unit tout en lui. Ces bons religieux me sont
» entièrement dévoués, ils paraissent n'être, en quelque
» sorte, qu'une même chose avec moi, et sembleraient
» vouloir entrer en moi, pour que nous fussions tous con-
» sumés dans la charité de notre commun maître (1). »

(1) *Mém. aut.*
de M. Olier. t. I.
p. 263.

M. Olier chérissait sincèrement tous ces ordres; mais
particulièrement les deux maisons de noviciat des Do-
minicains et des Jésuites, où la doctrine était aussi pure
que la piété était florissante; et on l'entendit même ré-
péter plus d'une fois, que si la divine miséricorde répan-
dait tant de grâces sur sa paroisse, et y faisait tous les jours
de nouvelles conversions, c'était le fruit des prières de ces
deux saintes communautés (2).

(2) *Remarques*
historiques, t. I.
p. 175.

L'affluence était si grande aux offices et aux prédica-
tions, que bientôt l'église ne put suffire à un empressé-
ment si général (3); en sorte que, quelques mois après
avoir pris possession de la cure de Saint-Sulpice, M. Olier
eut devoir exposer, dans une assemblée de fabriciens, la
nécessité où l'on se voyait réduit de construire un vaisseau
plus spacieux. Mais comme un pareil dessein ne pouvait
être exécuté de long-temps, et que, les jours de diman-
ches, les paroissiens n'arrivaient que difficilement à
l'église, dont les avenues étaient fort resserrées, on fit
démolir plusieurs maisons pour la commodité publique.
Cette précaution n'empêcha pas pourtant, que, pendant
le Carême, la reine régente, Anne d'Autriche, ne fût
contrainte, un jour qu'elle venait à l'église de Saint-Sulpice,
de demeurer plus d'un demi-quart d'heure, près la rue
de l'*Arengle*, aujourd'hui du *Petit-Bourbon*, au milieu
de la foule où son carrosse était arrêté (4). Cette prin-
cesse avait déjà conçu pour M. Olier une estime très-
particulière, et elle aimait à se trouver à ses prédications.
Dans une de ces rencontres, Dieu voulut montrer à son

XXIX.
Grande af-
fluence aux of-
fices. La Reine
assiste aux pré-
dications de M.
Olier.
(3) *Vie de M.*
Olier, par M. de
Bretonvilliers, t.
I. p. 486. 477.

(4) *Remarques*
historiques, t. II.
p. 154.

serviteur combien il était jaloux de le voir s'abandonner à son esprit, par un entier renoncement à ses lumières propres. Comme c'était en présence de la Reine qu'il devait prêcher, et devant une assemblée considérable par la qualité des auditeurs, autant que par leur nombre, il crut que l'honneur du ministère qu'il allait remplir l'obligeait de prendre un soin particulier de préparer son discours, au lieu de suivre sa méthode ordinaire ; mais il éprouva en chaire la plus grande stérilité de pensées et de sentiments, avec une difficulté extrême de s'énoncer, ne parlant qu'avec beaucoup de contrainte, depuis l'exorde jusqu'à la fin. Il regarda cette conduite de la Providence

(1) *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. I. p. 287. 288.* comme une grâce, et protesta qu'il ne s'éloignerait jamais plus de sa pratique ordinaire, qu'il savait être, de sa part, la seule agréable à Dieu (1).

le voir s'abandonner
ment à ses lumières
de la Reine qu'il devait
considérable par la
leur nombre, il crut
remplir l'obligation
séparer son discours,
lire; mais il éprouva
pensées et de senti-
de s'annoncer, ne
inte, depuis l'exorde
ite de la Providence
s'éloignerait jamais
vait être, de sa part,

NOTES DU SECOND LIVRE.

SUR LE GRAND NOMBRE DES ATHÉES SOUS LOUIS XIII.

NOTE 1. — Le grand nombre d'athées que renfermait la ville de Paris, sous Louis XIII, est attesté surtout par un auteur contemporain, le Père Mersenne, de l'Ordre des Minimes, dans un ouvrage dédié à l'archevêque de cette capitale, Jean-François de Gondy. Il y rappelle au prélat que cette ville est encore plus salie par l'athéisme, que par la boue de ses rues, et qu'il n'est pas rare de rencontrer, dans une seule maison, jusqu'à une douzaine de personnes imbuës de cette monstrueuse doctrine (1). Il nous apprend même que dès-lors, des impies ou athées, répandus dans plusieurs royaumes d'Europe, avaient formé, contre la religion catholique, cette infernale conjuration, dont on a vu, dans ces derniers temps, les tristes et lamentables résultats; et il fait remarquer que les athées de Genève et ceux de Cracovie inondaient déjà l'univers de leurs ouvrages. *Scilicet nec Italia hoc malo libera est, cum Viminum dirisse ferant, se cum 15 Neapolim discessisse, ut per totum orbem terrarum theismum propagarent: ipsum verò Lutetiam sortitum fuisse* (2).

Il est vrai néanmoins que ce religieux crut devoir supprimer et remplacer par deux cartons des détails si affligeants, soit qu'ils lui parussent trop dangereux, dans l'ouvrage publié sous le patronage du premier pasteur du diocèse, ou qu'il craignît d'y avoir trop enflé le nombre des athées. Mais il doit toujours demeurer pour constant, que ce nombre était, en effet, très-grand à cette époque, surtout à Paris, ne serait-il attesté que par ce célèbre religieux, en relation avec la plupart des savants de son temps, dont il était devenu comme le centre, et principalement avec Descartes, qui lui fut uni jusqu'à sa mort d'une très-étroite amitié (3). Les exemplaires où ces passages n'ont pas été retranchés, sont extrêmement rares. On a toutefois suppléé à cette lacune en les

(1) *Mersenne, Quæst. Genesim*, col. 671. 674. 1832. et *Epist. dedicat.*

(2) *Ibid. Quæst.* l. cap. I. v. l. col. 671.

(3) *Supplément au Dictionnaire de Bayle, par Chauvigné, t. III. art. Mersenne.*

(1) *Nicéron. Bibliothèque, t. XXXIII, p. 140. 147. — Bibliothèque Britannique, t. XVIII, p. 2. 307. — Cymbalum mundi, à Bonaventura Desperriers, 1752*

donnant au public, dans divers ouvrages, spécialement dans le *Supplément au Dictionnaire de Bayle*, où ils sont rapportés en entier (1).

ÉTAT DÉPLORABLE DU FAUBOURG SAINT-GERMAIN.

NOTE 2. — Aux témoignages qu'on a rapportés sur l'état du faubourg Saint-Germain, lorsque M. Olier en prit la conduite en 1642, on peut encore ajouter les suivants. Une personne qui l'avait habité

(2) *Recueil sur M. de Lantages, par la mère Gaudot, Ms. p. 11. (3) Vie de M. Olier, t. I. p. 357.*

quelque temps, écrivait qu'il était alors la *retraite des personnes perdues et abandonnées au vice* (2). M. de Bretonvilliers l'appelle *le cloaque de*

(4) *Part. I. ch. XIV.*

toutes les *méchancetés de Paris, et une Babylone* (3). Le Père Giry atteste que c'était *le lieu de retraite des libertins et de tous ceux qui vivaient dans*

(5) *Ms. in-folio. liv. IV. chap. IV.*

l'impureté et dans le désordre (4). Selon l'histoire de M. Bourdoise, cette paroisse, la plus nombreuse de Paris, *avait plus besoin qu'aucune autre d'un prompt secours* (5); d'après M. Baudrand, elle était

(6) *Mémoire, p. 19.*

un abîme de désordres : l'hérésie, l'impiété, le libertinage et l'impureté y régnaient ; le peuple y était dans la dernière ignorance de nos mystères et

(7) *Année Dominicaine.*

de ses obligations (6); enfin, selon le père de Saint-Vincent, Dominicain, *les vices et le libertinage y régorgaient de toutes parts* (7).

SUR L'USAGE D'APPELER LES ENFANTS AU CATÉCHISME AU SON D'UNE CLOCHETTE.

NOTE 3. — Cet usage subsista long-temps à Saint-Sulpice ; au moins il y était encore en vigueur lorsque M. de Montiers de Méruville, depuis évêque de Chartres, y catéchisait les enfants. Il paraît que ses parents ne pouvaient lui pardonner d'avoir embrassé

(8) *L'esprit et les vertus de François de Montiers de Méruville, évêque de Chartres, in-12. 1763. p. 8.*

l'état ecclésiastique, « et j'ai ouï-dire, ajoute son historien, que quand Madame la duchesse d'Aumont le voyait appeler les enfants au catéchisme avec une clochette, en passant devant ses fenêtres, elle les refermait de dépit, pour ne pas le voir (8).

M. OLIER ÉTAIT ATTENTIF À CORRIGER LES ENFANTS DE LEURS DÉFAUTS.

NOTE 4. — Quoique M. Olier fût plein de bonté pour les enfants, il ne négligeait pas de leur faire remarquer leurs défauts, et de les en corriger, en employant toutefois les moyens qu'il croyait plus propres à faire impression sur leurs cœurs. Un jour qu'il était devant le très-saint Sacrement, une enfant de qualité vint, avec une naïveté charmante, lui demander une permission. M. Olier, qui remarqua quelque chose de trop étudié dans sa parure, lui en fit une douce réprimande avant de répondre à sa question, et, pour lui faire sentir

écialement dans le Sup-
rapportés en entier (1).

SAINT-GERMAIN.

portés sur l'état du fau-
prit la conduite en 1642.
personne qui l'avait habité
traite des personnes perdues
ers l'appelle le cloaque de
(5). Le Père Gilry atteste
tous ceux qui vivaient dans
toire de M. Bourdoise,
avait plus besoin qu'an-
M. Baudrand, elle était
libertinage et l'impureté y
norance de nos mystères et
e Saint-Vincent, Domi-
de toutes parts (7).

U CATÉCHISME AU SON

aps à Saint-Sulpice ; au
M. de Montiers de Mé-
échaisait les enfants. Il
donner d'avoir embrassé
ou historien, que quand
peler les enfants au ca-
evant ses fenêtres, elle
(8).

S ENFANTS DE LEURS

honté pour les enfants,
urs défauts, et de les en-
s'il croyait plus propres
qu'il était devant le
vint, avec une naïveté
Olier, qui remarqua
lui en fit une douce
t, pour lui faire sentir

comblen cette affectation convenait peu à une chrétienne, il la traita depuis avec plus de réserve qu' auparavant, se servant du mot de *Mademoiselle*, au lieu de celui de *mon enfant*, qu'il avait coutume de lui donner. Elle fut sensible à cette manière de reproche, et un jour qu'elle en témoignait sa peine à M. Olier, il lui répondit : « On vous traitera avec la même douceur, quand vous vous conduirez en enfant chrétienne (1). »

(1) *Attestations autograp.*
p. 159, 160.

SUR LA MÉTHODE DU PÈRE VÉRON.

NOTE 5. — Voici, d'après M. du Ferrier, quelle était la méthode, d'ailleurs fort connue, du Père Véron. « Ce controversiste, fameux par son érudition et son zèle, proposait d'abord aux Huguenots la vérité catholique, et exposait ensuite leur croyance. — Vous venez, disait-il, nous réformer par l'autorité seule de l'Ecriture : nous voici prêts à vous écouter. Nous croyons, par exemple, que JÉSUS-CHRIST est réellement et substantiellement présent dans l'Eucharistie : vous croyez qu'il n'y est que par la foi, et non pas réellement, et vous vous obligez de nous le prouver par un texte formel de l'Ecriture. Rapportez-le donc, et nous vous croirons. — Le ministre protestant alléguait alors les paroles du chapitre VI de saint Jean : *La chair ne profite de rien, c'est l'esprit qui vivifie* ; et le Père Véron les répétant après lui, disait. Ce n'est pas de quoi il est question : je vous demande un passage qui dise : *Le corps de Jésus-Christ n'est pas dans l'Eucharistie* ; celui-ci ne le dit pas. Si les ministres ajoutaient ces autres paroles : *Ce que je vous ai dit, est esprit et vie*, il continuait à demander un passage qui dit : *Le corps de JÉSUS-CHRIST n'est pas sous les espèces du pain*, et les mettait hors d'état de prouver leur croyance. Lorsqu'ils lui alléguaient ces paroles de saint Pierre : *Les vivants et les morts, et que, par conséquent, il n'en descend point pour venir se rendre présent dans l'Eucharistie* : je demande un passage qui dise : *JÉSUS-CHRIST n'y est pas*, répliquait-il, et vous m'alléguez des raisonnements et des conséquences ? Avouez que vous n'avez aucun passage formel : nous viendrons ensuite aux conséquences. Il les forçait enfin d'avouer qu'ils n'avaient aucun texte formel ; ce qui les irritait beaucoup.

Il venait ensuite aux conséquences, et il les irritait encore plus sur ce point. Vous annoncez dans votre quatrième article de la *Confession de foi*, disait-il, que les raisonnements et les miracles ne vous

- persuadent pas , mais seulement l'Ecriture ; montrez-nous un en-
- droit où elle dise : *Si les cieux doivent contenir Jésus-Christ jusqu'à ce*
- *qu'il éternne juger les hommes, il n'est donc point dans l'Eucharistie.* Car,
- en matière de foi , nous ne nous fondons pas sur les règles des ar-
- guments et des syllogismes ; d'autant moins que nous, catholiques,
- croyons qu'il est et qu'il sera toujours dans les cieux , à la droite de
- son Père , sans laisser pour cela de se trouver dans l'Eucharistie ,

(1) *Mémoire de*
M. du Ferrier,
 p. 181, 182.

- quoique d'une manière incompréhensible , mais réelle et corpo-
- relle (1). •

SUR CLÉMENT ET BEAUMAIS.

NOTE 6. — La vie de Clément a été si exemplaire , dit M. du Ferrier , et son fruit si admirable , que je ne craindrai pas de faire une digression sur son sujet , afin qu'on adore cette sagesse éternelle , qui partage ses dons comme il lui plaît , et choisit les ignorants pour confondre l'orgueil de ceux qui se croient doctes.

(2) Et non à
 Montpellier ,
 comme on lit
 dans la Vie de M.
 Bourdoise , M.
 in-folio. p. 837.

- Son père était coutelier ; il logeait rue de la Mortellerie. Dans sa
- jeunesse, les enfants de Casaubon pervertirent son esprit , et lors-
- qu'ils allèrent se faire Calvinistes en Angleterre, il alla lui-même
- à la Rochelle pour le même sujet (2). Mais la miséricorde de Dieu
- les traita différemment. Clément , qui ne connaissait personne dans
- cette ville hérétique , s'adressa à un homme assez âgé , qui forgeait
- sur une enclume , et lui exposa le dessein qui l'avait porté à venir.
- Ce vieillard , après l'avoir écouté , lui dit fort gravement : Ah ! mon
- enfant , gardez-vous bien de faire ce que vous dites : peut-être
- tomberiez-vous dans l'état où je me vois, et qui est tel que je ven-
- drais que la terre s'ouvrit présentement sous mes pieds et m'en-
- gloutît en enfer ; car je vois ma damnation qui augmente chaque
- jour pour avoir quitté l'Eglise Romaine , étant prêtre et religieux ;
- et je ne puis quitter celle où vous voulez entrer , parce qu'une
- femme et quatre enfants m'y attachent. Allez donc , sortez d'ici
- sans boire ni manger , de crainte que Dieu ne vous abandonne.
- Clément , saisi d'horreur , se résolut à sortir , et ayant demandé à
- ce vieillard où il pourrait aller pour se faire instruire ; celui-ci l'a-
- dressa au curé d'Estrée , à deux lieues de là. Il s'y rendit , et , après
- dix jours , il prit congé de ce bon curé qui l'avait traité avec beau-
- coup d'amitié , et parfaitement guéri de tous ses doutes ; puis , des

(3) *Mémoire de*
M. du Ferrier,
 p. 180. et suiv.

- qu'il fut de retour à Paris , Dieu lui donna la pensée de travailler
- lui-même à la conversion des hérétiques (3). •

Clément et Beaumais ne pouvaient éviter l'animadversion du parti.

re ; montrez-nous un en-
 venir Jésus-Christ jusqu'à ce
 point dans l'Eucharistie. Car,
 pas sur les règles des an-
 ciens que nous, catholiques,
 les cleux, à la droite de
 l'autel, dans l'Eucharistie,
 e, mais réelle et corpo-

MAIS.

si exemplaire, dit M. de
 ne craindra pas de faire
 adorer cette sagesse éter-
 nelle, et choisit les igno-
 rants se croient doctes.
 de la Mortellerie. Dans sa
 tirent son esprit, et lors-
 qu'en Angleterre, il alla lui-même
 à la miséricorde de Dieu
 ne connaissait personne dans
 une assez âgé, qui forçait
 à qui l'avait porté à venir.
 fort gravement : Ah ! mon
 ne vous dites : peut-être
 , et qui est tel que je vou-
 drai sous mes pieds et m'en-
 tendre qui augmente chaque
 jour, étant prêtre et religieux ;
 ne lez entrer, parce qu'une
 . Allez donc, sortez d'ici
 Dieu ne vous abandonne.
 sortir, et ayant demandé à
 être instruit ; celui-ci l'a-
 mena là. Il s'y rendit, et, après
 on l'avait traité avec beau-
 coup de ses doutes ; puis, dès
 qu'il eut la pensée de travailler
 (5). *

r l'animadversion du parti.

a de Bourbonville, se
 Va. Si grande foye
 - no mure. Vuy autw
 amelle G. luy.
 bruy ou repleyn
 aminatione y l'eduy
 rition d'indit fin fime
 ides. L'uy m'ind no
 n the ou folation
 dit d'indit, Ci
 - luy l'uy
 ionit. L'uy
 L'uy d'indit affor
 pruit. L'uy l'uy
 l'uy fin fime olux
 vndation d'uy fin fime
 vuy l'uy l'uy

centi Depaul
 Nicole

M. R. R. R.
 De P. R. R.
 L'uy l'uy
 L'uy l'uy
 L'uy l'uy

De Pagors

L. Irons
McClellan
Carver

Le d
que
donn
appa
des
que
men
puis
port
qu'il
imp
mai
» M
» de
non
» r
» p
» le
» à
» sa
lui p
en 4
de
plus
nist
dite
par
per
C
sain
heu
mo
bil
po
da
la
le
tel
bl

Le calviniste Benolt, dans l'*Histoire de l'édit de Nantes*, se plaint de ce que des gens de *la lie du peuple*, des merciers et des couteliers abandonnaient leurs métiers pour aller prêcher la controverse. Il oubliait apparemment que le Sauveur avait choisi, pour annoncer l'Evangile, des hommes de la *lie du peuple* et des *gens de métiers*. Mais il est faux que Clément et Beaumais aient abandonné les leurs. Au moins Clément ne laissait pas d'exercer encore le sien, malgré ses controverses, puisqu'il fut choisi, par les jurés des corps de métiers de Paris, pour porter la parole en leur nom au Roi et à la Reine, le 19 avril 1649, et qu'il est qualifié lui-même *juré-coutelier*. Dans sa harangue, qui a été imprimée, il s'exprime comme un homme qui vivait du travail de ses mains : « Le bonheur des pauvres artisans de Paris, dit-il à leurs » Majestés, dépend entièrement de vos présences, puisqu'elles nous » donnent le moyen de gagner notre vie (1). » Beaumais ne quitta pas non plus son négoce, tant qu'il demeura à Paris. « Il n'était pas » riche, dit Grandet, n'ayant pour tout bien que le revenu de son » petit commerce, et une pension de quatre cents livres que lui faisait » le clergé. M. de Bretonvilliers, qui l'aimait beaucoup, lui donnait » à dîner tous les dimanches, au séminaire de Saint-Sulpice, le faisant mettre à table avec les ecclésiastiques (2). » Benoit ne peut lui pardonner une émotion populaire, arrivée dans la ville de Blois, en 1645, et qui pensa y ruiner le temple des Calvinistes (3). Muni de l'autorité du Roi, Beaumais allait dans les villes du royaume les plus infectées de l'hérésie, afin d'y réfuter les prêches des ministres les plus accrédités. Après les avoir écoutés, il invitait les auditeurs à venir en entendre la réfutation ; et, par l'efficacité de sa parole et la solidité de ses raisons, il convertit de quatre à cinq mille personnes, qui abjurèrent l'hérésie (4).

Clément mourut en 1654, avec la réputation la plus universelle de sainteté. On a gravé son portrait, où on lit cette inscription : *Le bienheureux maître Jean Clément, le coutelier, exterminateur des hérétiques, mort en 1654*. Cette gravure se trouve au cabinet des estampes à la bibliothèque royale, à Paris ; elle est placée par erreur parmi les portraits des docteurs en théologie. Il est même à remarquer que, dans la table alphabétique de ces portraits, insérée au 4^e volume de la *Bibliothèque historique de la France*, on a pris le nom du métier, pour le nom propre de ce controversiste, et qu'il y est appelé *Le Coutelier* (5). Grandet est tombé dans la même erreur (6). Par une semblable méprise, M. Symon de Doncourt a mis Beaumais au nombre

(1) *Recueil de harangues*, in-4^o. 1656. p. 117.

(2) Grandet, *Vies Ms. Ibid.* — *Vie de M. Bourdoise*, Ms. in-fol. p. 859.

(3) *Histoire de l'édit de Nantes*, 4^{re} part. liv. I. t. III. p. 18.

(4) Grandet, *Vies Ms.* — *Vie de M. de Bretonvilliers*. — *Essai sur l'influence*, t. II. p. 22.

(5) Pag. 175.

(6) *Vie Ms. de M. de Bretonvilliers*, t. I. p. 116 bis.

(1) *Remarques historiques*, t. 1, p. 225.
 (2) *Vie de M. Olier*, liv. IV. ch. XII. p. 166.

des prêtres de la communauté de Saint-Sulpice (1); et M. Nagot en a fait de plus un gentilhomme (2).

SUR LA MORT DU MINISTRE AUBERTIN.

NOTE 7. — Il est assez étrange que Bayle et Blondel, en rapportant les circonstances qui précédèrent la mort d'Aubertin, aient censuré, comme ils l'ont fait, la conduite de M. Olier; le premier se plaignant qu'Aubertin, dans son agonie, ait été exposé aux vexations de ce curé, et l'autre accusant son zèle d'inconsidération et de violence. Au rapport de ces auteurs, on avait répandu le bruit d'abolition. Aubertin demandait à faire abjuration entre les mains d'un prêtre catholique; et, en second lieu, que les partisans de la secte avaient résolu de l'en empêcher. Comme pasteur de la paroisse, M. Olier était donc obligé de voler à son secours, et pensant que les portes lui seraient fermées, contre la volonté du malade, il pouvait recourir à l'autorité des magistrats, comme l'y autorisaient les lois du royaume. Car l'objet de sa démarche ne portait point atteinte à la liberté donnée aux Huguenots par l'édit de Nantes: en se présentant chez le malade, il se proposait seulement de lui demander, avec douceur et honnêteté, quels étaient ses sentiments: *Ut quid animus ferret placidè rogaret*. Ce sont les paroles mêmes de Blondel, et il ajoute que dès qu'Aubertin eut répandu qu'il persévérerait dans sa religion, M. Olier et le Bailli se retirèrent sur-le-champ, et en silence: *Nec mora, preter spem percussit qui tentaturi adveniant, conticuere, et retro pedem retulerunt*. Bien plus, il rapporte que, de concert avec le Bailli, M. Olier obligea ceux qui étaient venus à leur suite, et qui étaient restés au bas de l'escalier, de se retirer chez eux, quelque résistance qu'ils fissent: *Exiade quantumvis reluctantes educere*; et, selon les expressions de Bayle, ils eurent bien de la peine à faire retirer la canaille. Or, comment après cela, au lieu de blâmer la conduite de M. Olier, ont-ils pu ne pas faire l'éloge de sa modération, de sa fermeté, de sa prudence? Il est vrai que, s'il faut en croire Blondel, les quarante personnes environ qui suivaient le Bailli, étaient la plupart armées (5). Mais il resterait à savoir si ce n'était point par l'ordre du Bailli, qui pouvait se présenter avec cette escorte dans une maison du ressort de son bailliage, où il s'attendait à éprouver de la résistance. Et même, en supposant qu'ils se fussent armés sans aucune invitation, serait-il juste de rendre M. Olier responsable de cette conduite irrégulière? Qu'on juge après cela de l'équité de ces auteurs.

3 Albertini de Eucharist. præfat. à David Blondel. — Bayle, Dictionnaire, article, Aubertin.

SUR LES SUPERSTITIONS ET LES DÉSORDRES QUI RÉGNAIENT
PRINCIPALEMENT DANS LES CORPS DE MÉTIERS.

NOTE 8. (pour la p. 479). — Parmi les dissolutions publiques et les pratiques superstitieuses les plus accréditées, que M. Olier s'efforça de bannir de sa paroisse, on doit compter celles qui avaient lieu chaque année les veilles de la Saint-Martin et de l'Épiphanie (1). Les vigiles des fêtes, que la piété des premiers chrétiens sanctifiait par la prière et le jeûne, devinrent bientôt, pour les libertins, des occasions de dissipation et de péché. De ce nombre fut celle de la Saint-Martin : abus bien ancien, puisque nous voyons un de nos conciles le proscrire dès le sixième siècle (2). Il persévéra néanmoins ; et au temps de M. Olier, ces dissolutions étaient même si excessives, qu'on les comparait à celles de la veille de l'Épiphanie (3).

D'après tous les monuments, il paraît démontré que ces dernières étaient un reste des anciennes Saturnales des Romains, qui avaient lieu chaque année à peu près à l'époque où nous célébrons la fête des Rois. La coutume était d'y élire un roi, qui ordonnait ensuite aux convives mille extravagances indécentes ; et de là vint, dit-on, chez les chrétiens dissolus, l'usage du roi de la Fève, ou du gâteau des Rois, et toutes les dissolutions qui accompagnaient cette pratique (4). Au XVII^e siècle, elles étaient portées à un point qu'on aurait peine à croire, s'il n'était attesté par les monuments du temps. « Qui pourra » nombrer, dit un auteur contemporain, les ivrogneries des artisans » et des corps de métiers, sous prétexte de leur gâteau, et de cette » royauté ridicule ? qui pourra décrire les turpitudes et les impudices » cités des garçons de boutique, des écoliers, de tous les gens brutaux, et toutes les œuvres de ténèbres qu'enfante cette nuit, dont » Satan est le premier roi, qui commande et qui met en train tous » les autres (5) ? » A ces excès se joignaient des superstitions aussi révoltantes qu'insensées. L'une des plus invétérées paraît avoir été l'usage de réserver des tisons et du bois du feu de ce jour là, pour s'en servir contre la peste. Guillaume d'Auvergne, évêque de Paris, s'en plaignait de son temps (6). La plupart avaient soin aussi de garder la fève du gâteau, comme un gage de quelque heureux événement qui devait leur arriver, et d'autres la conservaient afin de s'en servir pour des maléfices (7). Ce n'est pas que les pasteurs des âmes ne s'élevassent avec force contre ces abus. « Les prédicateurs catholiques », disait M. Camus, évêque de Belley, crient assez contre

(1) *Remarques historiques*, t. I. p. 175.

(2) *Concil. Autissiod.*, an. 578.

(3) *Discours ecclésiastiques, contre le paganisme du Roi-holt*, par M. Destyons, édition de 1661, p. 20.

(4) *Ibid. Instructions sur les discours, etc. — Traité singulier et nouveau contre le paganisme du Roi-holt*, par M. Destyons, in-12, 1670.

(5) *Ibid.* p. 130.

(6) *Ibid.* p. 240.

(7) p. 231.

NOTES DU SECOND LIVRE

- » les désordres qui se commettent à cette occasion. Néanmoins le
- » torrent est trop fort, ajoutait-il, pour être arrêté par les digues de
- » leurs remontrances, et la tyrannie de la coutume l'emporte sur la
- » raison (1). »

(1) *Ibid.* p. 141.
Variétés hist. La
royauté gra-
cieuse hist. 56.

Telles furent, entre plusieurs autres, les excès et les superstitions que M. Olier s'efforça d'abolir, dès son entrée dans la cure de Saint-Sulpice. Il les combattit avec d'autant plus de ferveur et de zèle, que les hérétiques, en si grand nombre dans sa paroisse, les faisaient passer pour des dévotions de l'Eglise catholique, et qu'à Charenton, les ministres avaient même l'impudence de débiter en chaire une si atroce calomnie (2). Par sa douceur, sa charité et sa patience, il parvint à les supprimer, et à changer ces jours de dissolution, en des jours consacrés aux œuvres de la piété chrétienne. Car on vit dès-lors un nombre extraordinaire de paroissiens recevoir la sainte communion le jour même de l'Epiphanie, et renouveler, en quelque sorte, l'ancienne discipline, qui faisait de cette solennité un jour de communion générale (3).

(2) *Traité singulier*, p. 138.
139. 141.

(3) *Infrâ.*

(4) *Instruction*
ibid. sur discours
ibid. p. 4. — *Ho-*
métie de M. Des-
lyons, Ms. in-4o.
Archives du sé-
min. de S. Sul-
pice.

(5) *Journaux*
de M. Deslyons,
Ms. de la Bibl.
Royale.

Six ans après la mort de M. Olier, les ecclésiastiques de Saint-Sulpice, pour imiter son zèle, résolurent de faire tous leurs efforts afin d'abolir partout, s'il pouvaient, les pratiques superstitieuses de la veille de l'Epiphanie, et prièrent M. Jean Deslyons, docteur de Sorbonne, et doyen de Senlis, de se joindre à eux, et de composer un ouvrage pour en désabuser les peuples (4). Ce docteur, qui eut des liaisons étroites avec le séminaire de Saint-Sulpice (5), tant qu'il demeura attaché à la saine doctrine, entra volontiers dans leurs vues. « Je me sens extraordinairement pressé, dit-il, par le zèle de ces » ecclésiastiques, qui m'ont fait écrire pour me solliciter de me » joindre à eux dans la sainte guerre qu'ils ont entrepris de faire » eux-mêmes au paganisme, par lequel les chrétiens charnels profanent » ordinairement cette solennité (6). » M. Deslyons, qui sans doute n'avait point assez étudié l'origine de ces pratiques, composa d'abord deux discours qu'il prêcha à Senlis, et qu'il fit imprimer l'année suivante; mais l'ayant ensuite approfondie, et ayant même reformé ses opinions sur quelques points, il publia ses *Traité singulier et nouveau contre le paganisme du Roi-boit* (7), qu'il adressa aux Théologaux de toutes les Eglises de France, et qui durent contribuer beaucoup à abolir ces superstitions, dont il semble qu'on ne voit plus de traces aujourd'hui.

(6) *ter discours*
ibid.

(7) *Paris, in-12*
chez la veuve
Savreux, 1670.

LIVRE TROISIÈME.

SUITE DE LA RÉFORME DU FAUBOURG SAINT-GERMAIN.

De tous les moyens que M. Olier employa pour réformer sa paroisse, et lui communiquer l'esprit de piété, les principaux furent la dévotion au très-saint Sacrement de l'autel, et le culte envers l'auguste Mère de Dieu. On a vu combien le père de Condren l'avait puissamment exhorté à propager, toute sa vie, le respect et l'amour de la sainte Eucharistie. Ce saint personnage était en effet persuadé que le renouvellement de la piété, dans l'Eglise, ne s'opérerait qu'en ranimant partout cette dévotion. « Ce n'est ni » un dessein nouveau, disait-il, ni un moyen particulier, » ni une voie singulière. JÉSUS-CHRIST l'a établie dès le » commencement, pour unir son Eglise et la faire vivre en » sainteté (1). » M. Olier développe ainsi la même pensée dans ses Mémoires. « Dieu veut renouveler la piété, non » par des prédications ou des miracles, qui sont plutôt » les moyens dont il se sert pour établir la religion ; mais » par la dévotion au très-saint Sacrement de l'autel. Le » dessein du Fils de Dieu, en venant sur la terre, a été de » communiquer aux hommes sa vie divine, afin de les » rendre semblables à lui ; il commence cette transforma- » tion par le Baptême, il l'augmente par la Confirmation ; » mais il l'achève et la perfectionne par la très-sainte En- » charistie, l'aliment divin qui nous donne réellement sa » propre vie et ses sentiments, qui nous met en partici- » pation de son intérieur adorable, et nous fait une même » chose avec lui : *qui manducat meam carnem, in me » manet et ego in eo*. Il s'est mis au très-saint Sacrement, » pour continuer ainsi sa mission jusqu'à la fin du monde,

2^e part.

I.
La dévotion au
très-S. Sacre-
ment, moyen
de renouvelle-
ment pour u-
ne paroisse.

(1) *Lettres aut.
du père de Con-
dren.*

» et aller, par ce moyen, dans tous les coins de la terre, for-
 » mer à son Père *des adorateurs qui publient sa gloire, et*
 » *l'adorent en esprit et en vérité.* C'est là qu'il est source
 » de vie divine, qu'il est ce vase immense, et cet océan sans
 » fond, de la plénitude duquel nous sommes tous sanctifiés.
 » Par le très-saint Sacrement, il veut remplir les prêtres de
 » son esprit et de sa grâce, et convertir les âmes par eux.
 » C'est ce qui me fait défaillir et tomber en langueur, tant
 » sont vifs et véhéments les désirs que je ressens de voir le
 » très-saint Sacrement révérend par les prêtres. Le prêtre
 » qui est assidu à l'honorer, à l'invoquer, et à le supplier
 » pour les peuples, obtiendra tôt ou tard leur conversion.
 » Il est impossible qu'étant assidu à la prière, et demeurant
 » ainsi devant le très-saint Sacrement de l'autel, il ne
 » communie aux sentiments, à la ferveur, à l'efficacité de
 » Notre-Seigneur, pour toucher, éclairer et convertir ses
 » peuples. Car la vertu de JÉSUS-CHRIST ressuscité, qui
 » habite maintenant dans l'Eglise, avec un zèle tout em-
 » brasé pour la gloire de son Père, doit produire de tels
 » effets. Hélas, Seigneur, si vous vouliez me multiplier en
 » autant d'endroits qu'il y a d'hosties dans le monde, pour
 » y vivre et y mourir, pour y consumer mes jours et ma
 » vie, que je serais heureux ! Je meurs de douleur, de
 » voir que Notre-Seigneur ne soit point honoré au très-
 » saint Sacrement, ni par les prêtres, ni par les peu-
 » ples (1). »

(1) *Memoires*
aut. de M. Olier.

II.
 M. Olier met
 en honneur
 dans sa paroisse,
 les visites
 au très-S. Sa-
 crement.

(2) *Année Do-*
minic. 12 sep-
tembre, p. 425.

Quand M. Olier écrivait ces paroles, tout annonçait en
 effet, dans sa paroisse, le dépérissement de la piété chré-
 tienne, qui trouve son plus délicieux aliment à la ta-
 ble sainte, et ses plus douces consolations au pied des
 autels. La communion n'était point fréquentée, et l'on
 ne connaissait presque plus la pratique si salutaire de
 l'adoration de JÉSUS-CHRIST, présent dans nos saints ta-
 bernacles. Il rétablit l'un et l'autre par ses exhorta-
 tions (2), qui n'étaient jamais si pathétiques que lorsqu'il

s de la terre, for-
lient sa gloire, et
à qu'il est source
et cet océan sans
es tous sanctifiés.
lir les prêtres de
s âmes par eux.
en langueur, tant
essens de voir le
prêtres. Le prêtre
, et à le supplier
leur conversion.
ère, et demeurant
de l'autel, il ne
ur, à l'efficacité de
r et convertir ses
est ressuscité, qui
an zèle tout em-
produire de tels
me multiplier en
as le monde, pour
r mes jours et ma
s de douleur, de
honoré au très-
, ni par les peu-
out annonçait en
t de la piété chré-
aliment à la ta-
tions au pied des
réquentée, et l'on
te si salutaire de
ans nos saints ta-
par ses exhorta-
tiques que lorsqu'il

traitait cette matière. L'assiduité du clergé au pied des saints autels, lui parut, de tous les moyens, le plus efficace pour accréditer bientôt cette dévotion parmi les fidèles. Ce fut peut-être dans ce dessein, qu'il ne sollicita jamais des supérieurs ecclésiastiques, la faculté de conserver le très-saint Sacrement dans la chapelle du séminaire, où il ne commença à reposer qu'après plus de cinquante ans *. Tous ses ecclésiastiques allaient chacun à son rang, l'adorer à l'église de la paroisse ; et ils continuèrent encore cette pratique lorsqu'ils eurent obtenu la faculté de le posséder dans leur maison (1). « C'est une » des dévotions qu'il nous a laissée, dit M. de Bretonvil- » liers, et qui se continue toujours avec fidélité et béné- » diction, que depuis le matin jusqu'au soir, il y ait tou- » jours devant le très-saint Sacrement, quelques ecclé- » siastiques de la maison, qui l'honorent au nom de toute » la communauté (2). » M. Olier aurait voulu que cet exercice servit de délassement à ses prêtres après leurs fatigues, et d'unique occupation aux vieillards. « Il m'a » semblé, écrivait-il, que les personnes qui se destinent » particulièrement à servir JÉSUS-CHRIST au très-saint » Sacrement de l'autel, il désigne ses ecclésiastiques, » doivent apporter grande assiduité à l'adorer, et à y » passer le plus de temps qu'il leur sera possible, pour » être fortifiés au service de Notre-Seigneur, après le » travail ; et, quand ils seront cassés de vieillesse, il faudra » qu'ils viennent se reposer en adorant le très-saint Sa- » crement, et consommant leurs jours auprès de lui (3). »

Pour apprendre aux fidèles à honorer DIEU en visi- tant ainsi JÉSUS-CHRIST, et leur rendre cet exercice fami- lier, il fit graver, par le célèbre Melland, une estampe très-propre à éclairer et à nourrir leur piété envers la très-sainte Eucharistie, et la répandit dans tout le fau- bourg * (4). Un autre fruit de son zèle fut l'établisse- ment ou plutôt l'accroissement d'une confrérie qui sub-

* NOTE 1.

(1) *Remarques historiques*, t. I. p. 97.

(2) *Esprit de M. Olier*, t. II. p. 71.

(3) *Esprit de M. Olier*, t. II. p. 61. — *Vie de M. Olier, par le père Giry*, partie II. chap. V.

III.
Confrérie du très-S. Sacrement. Humilité de la princesse de Condé.

* NOTE 2.

(4) *Remarques historiques*, t. III. p. 659. — *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. I. p. 498.

siste encore, et dont l'objet est de rendre assidûment à Notre-Seigneur, réellement présent sur nos autels, les hommages de l'esprit et du cœur, qui sont dus à son immense charité envers les hommes. Par les soins de M. Olier, cette confrérie prit un nouveau lustre (1). Grand nombre de paroissiens se firent un devoir d'y entrer, même les plus considérables, qui ne dédaignaient pas de se con-

(1) *Calendrier historique*, 1778, p. 55. — *Rec. hist.* t. I. p. 96.

(2) *Ibid.* t. III, p. 658. — *Vie, par M. de Bretonvilliers*, t. I. p. 497.

(3) *Ibid.* p. 498. *Remarques, ibid.* p. 659.

fondre avec le menu peuple, et de venir à leur tour, chaque semaine, faire leurs heures d'adoration, au temps de l'après-midi, qui leur avait été assigné (2). Pour alimenter cette ferveur naissante, M. Olier réunissait les membres de la confrérie, le jendi, dans l'église de Saint-Sulpice, et leur adressait une vive et touchante exhortation (3). Ayant une fois remarqué que plusieurs personnes, surtout parmi les grands, n'étaient point fidèles à venir visiter Jésus-Christ, il se plaignit publiquement de cette négligence, montrant combien il était indécent que ce souverain Seigneur ne fût point environné de ses vassaux aux jours et aux heures où il voulait bien les admettre en sa présence. La princesse de Condé, Charlotte-Marguerite, fille du Comte de Montmorenci, et mère du grand Condé, qui était dans l'auditoire, avait elle-même donné tout récemment l'exemple de cette omission. Voulant sans doute en prévenir les suites, qui pouvaient être considérables à cause de son rang, elle se leva, et dit tout haut avec une simplicité et une humilité bien touchante : *Monsieur, j'y ai manqué samedi, étant allée faire ma cour à la Reine*. M. Olier, qui n'avait jamais égard ni au rang, ni à la naissance dans l'exercice de ses fonctions, reprit incontinent : Vous en seriez plus louable, madame, si vous fussiez venue ici faire votre cour au Roi des rois. La princesse avait néanmoins une excuse bien légitime : Louis XIII était mort depuis peu, et la Reine, obligée pendant les quarante premiers jours de son deuil de demeurer renfermée dans ses appartements,

ce assidûment à nos autels, les dus à son im-
 oins de M. Olier,
 . Grand nombre
 trer, même les
 pas de se con-
 air à leur tour,
 oration, au temps
 é (2). Pour al-
 er réunissait les
 l'église de Saint-
 uelante exhorta-
 sieurs personnes,
 dèles à venir visi-
 ement de cette né-
 écent que ce sou-
 é de ses vassaux
 oien les admettre
 é, Charlotte-Mar-
 atmorenci, et mère
 itoire, avait elle-
 e de cette omis-
 s suites, qui pou-
 rang, elle se leva,
 une humilité bien
 amedi, étant allée
 qui n'avait jamais
 ns l'exercice de ses
 seriez plus louable,
 votre cour au Roi
 s une excuse bien
 s pen, et la Reine,
 iers jours de son
 ses appartements,

DÉVOTION ENVERS LE TRÈS-SAINT SACHEMENT. 493

continuellement éclairés aux flambeaux, avait désiré qu'elle vînt la prendre dans un de ses carrosses, et la conduisit *incognito* à la promenade. A peine la princesse de Condé eût-elle fait connaître ce motif, que M. Olier voulant lui offrir une sorte de réparation en présence de toute sa paroisse, changea en compliment la correction qu'il avait voulu lui faire: il loua la piété et l'humilité avec lesquelles une si grande princesse voulait paraître sans aucune distinction dans cette nombreuse assemblée, se plaçant, dit-il, sur une petite chaise de paille, comme les personnes du commun (1). Une humilité si rare était sans doute le fruit des conseils que cette princesse recevait de M. Olier, son directeur, à qui elle avait, en effet, donné toute sa confiance, et qui, de son côté, ne négligeait rien pour la sanctifier dans sa condition *. Il se servit de ses heureuses dispositions et de ses exemples, pour mettre la piété en honneur parmi les dames de la paroisse, et, en particulier, pour leur faire embrasser la dévotion envers le très-saint Sacrement.

Une autre dame des plus illustres de la cour, la duchesse d'Aiguillon n'y contribua pas moins par ses pieuses largesses. Ce fut elle qui assigna des fonds pour perpétuer plusieurs saluts solennels, déjà établis par M. Olier depuis son entrée dans la cure de Saint-Sulpice (2). L'usage des saluts, hors le temps de l'octave de la Fête-Dieu, était encore fort peu répandu en France (3), et bien des personnes ne les approuvaient pas à cause de leur nouveauté, et aussi parce qu'ils leur semblaient être contraires au respect dû à Notre-Seigneur dans ce mystère (4). Ces considérations ne parurent pas suffisantes à M. Olier pour priver la piété de ses paroissiens de cette cérémonie, la plus auguste de la religion, après le saint sacrifice. On fonda donc à Saint-Sulpice vingt-quatre saluts, qui devaient être célébrés les premiers dimanches et jeudis de chaque mois (5), avec procession

(1) *Attestations autographes*, p. 158. 159.

* NOTE 3.

IV.

M. Olier introduit l'usage des saluts dans sa paroisse.

(2) *Remarques historiques*, t. 1. p. 175.—*Calendrier historique*, 1774. p. xxix. xxx. item. 1778. p. 100.

(3) *Vie de M. Bourdoise*, in-4°. inprim. p. 478.

(4) *Ibid.* pag. 678.

(5) *Vie de M. Olier*, par M. de Bretonvilliers, t. 1. p. 489.

et exposition; et les premiers jendis il devait y avoir en outre Messe solennelle et procession le matin. Ce furent les premiers saluts de cette paroisse; car on ne commença que plus tard à en établir successivement, pour les grandes solennités *. Mais de peur que cette pratique ne portât préjudice à la dévotion qu'on se proposait d'accroître, et ne diminuât dans l'esprit des faibles la religion envers le très-saint Sacrement, à cause du peu de pompe qui accompagnerait ces saluts, M. Olier ne consentit à leur fondation, qu'à condition *qu'ils seraient célébrés à perpétuité avec le plus d'honneur, de respect et de solennité qu'il se pourrait*. †. Il exigea donc qu'on annoncerait ce salut trois fois par le son des cloches; que le très-saint Sacrement y serait porté sous un dais, et précédé de deux thuriféraires qui l'encenseraient continuellement; qu'il y aurait toujours au moins trente-huit ecclésiastiques, dont quatre porteraient le dais, quatre autres seraient revêtus de chapes ou de tuniques, et les autres tiendraient à la main des cierges allumés.

V.
Motifs de l'institution des saluts de Saint-Sulpice.

* NOTE 3.
(1) *Archives du Royaume, section histor. Confrérie du saint Sacrement*, L. 1117. p. 13.

L'acte que nous avons sous les yeux, exprime, pour motif de cette fondation, le désir « soit d'honorer la très-grande bonté de Notre-Seigneur Jésus-Christ de s'être donné aux hommes par l'institution du très-saint Sacrement de l'autel; soit de réparer, autant que faire se peut, les irrévérences et les péchés qui se commettent dans le monde contre cet auguste mystère » (1). » M. de Bas-

† Une personne de grande considération ayant voulu fonder une grand-Messe du saint Sacrement et un salut pour tous les jendis de l'année, M. Olier ne voulut jamais y consentir, craignant que cet usage fréquent d'exposer le très-saint Sacrement n'attédît la dévotion des fidèles (1). Exemple qui apprend à régler par la prudence les meilleures institutions, et à se précautionner contre tout ce qui peut les faire dégénérer en abus.

(1) *Remarques historiques*, t. 1. p. 171. — *Vie, par M. de Bretonvilliers*, t. 1. p. 190.

devalait y avoir en
le matin. Ce furent
r on ne commença
et, pour les gran-
cette pratique ne
proposait d'accroî-
bles la religion en-
du peu de pompe
ier ne consentit à
seraient célébrés
eur, de respect
r. Il exigea donc
ar le son des clo-
rait porté sous un
qui l'encenseraient
s au moins trente-
raient le dais, qua-
ou de tuniques,
des cierges allu-

xprime, pour motif
orer la très-grande
st de s'être donné
saint Sacrement de
ire se peut, les ir-
mmettent dans le
(1). » M. de Bas-

vant voulu fonder une
pour tous les jendis de
r, craignant que cet
ment n'attédit la dé-
régler par la prudence
ner contre tout ce qui

sancoart écrivant à M. Bourdoise, peu porté d'abord pour les saluts et les expositions du très-saint Sacrement, lui disait : « Ce que je trouve le plus avantageux, c'est que la
» sainte Eucharistie est honorée de plus en plus dans la pa-
» roisse, ce dont nous attendons beaucoup de bénédictions.
» Car encore que cela se fasse contre l'ancien usage de l'E-
» glise, néanmoins comme la grâce change, et que Dieu fait
» triompher ses mystères après qu'ils ont été long-temps
» combattus; comme celui du très-saint Sacrement a été le
» plus déshonoré dans ce siècle, il semble que, en répara-
» tion de tant d'affronts et d'humiliations que lui ont faits
» les hérétiques, il faut l'honorer et le faire honorer plus
» que jamais. C'est pourquoi nous en souffrons l'exposi-
» tion et les processions plus souvent, et les dames de
» la paroisse viennent tous les après-dîners l'adorer, ren-
» fermé dans son tabernacle. Enfin, je crois que, en ce
» temps, et le saint Sacrement, et les prêtres qui en sont les
» gardiens et qui le consacrent, doivent être beaucoup re-
» levés. Priez, s'il vous plaît, Notre-Seigneur qu'il donne
» sa bénédiction à ces petits commencements » (1).

Dieu les bénit en effet, et les grâces que cette dévotion attira sur son peuple engagèrent M. Olier à ajouter de nouvelles pratiques aux premières, et à perfectionner ou à étendre celles qui étaient susceptibles d'accroissement. L'adoration perpétuelle, établie d'abord pour l'après-midi, le fut encore pour la matinée, et même, plus tard, pour la nuit aussi bien que pour le jour. Afin d'arrêter les désordres qui se commettaient chaque année aux fêtes de l'Épiphanie (2), et de saint Martin (3), il institua, pour ces deux jours, l'exposition du très-saint Sacrement, qui fut bientôt suivie de diverses fondations, entre autre de celle des quarante Heures, pendant les trois jours qui précèdent le Carême (4). Dès son entrée dans la cure, M. Olier avait commencé à les célébrer avec beaucoup de solennité, quoiqu'il n'y eût point encore de

* NOTE 6.

(1) *Vie de M. Bourdoise*, Ms. in-8°. liv. IV. chap. IV.

VI.

M. Olier établit les quarante Heures dans sa paroisse. Diverses pratiques en l'honneur du très-S. Sacrement.

(2) *Calendrier historique*, 1778, p. 93. — *Vie de M. Bourdoise*, in-4°. (imprimée.) liv. I. p. 13.

(3) *Ibid.* pag. 177. — *Remarques historiques*, t. I. p. 17.

(4) *Ibid.* pag. 175. — *Vie de M. Olier*, par M. de Bretonvilliers, t. I. p. 489.

fondation. Mais une famille de la paroisse, animée par l'exemple de ce religieux pasteur, assigna des fonds pour assurer à perpétuité la continuation de cette bonne œuvre.

» C'est, disent les pieux fondateurs, afin de rendre au » très-saint Sacrement tout l'honneur possible, à l'imita- » tion du très-digne curé et pasteur de cette église, qui, » pour retenir l'effrénée licence et débauche du pen- » ple, dans un temps où l'on doit se préparer à la pé- » nitence, pour mieux passer la sainte Quarantaine, a, » depuis qu'il est curé, institué l'oraison des quarante » Heures, le dimanche de la Quinquagésime et les deux » jours suivants (1). »

(1) *Archives du Royaume. Ibid. L. 1117. p. 57. — Remarq. historiques, t. III. p. 651. — Calendrier historique, 1778. p. 109.*

Pour inspirer à tous ses paroissiens plus de respect envers la divine Eucharistie, il ordonna que ce fût toujours un prêtre qui portât la clochette lorsqu'on irait administrer le saint Viatique aux malades. L'office de ce prêtre l'obligeait à faire honorer Jésus-Christ sur son passage ; et si quelques-uns ne s'arrêtaient pas, ou négligeaient de fléchir le genou, il devait les en avertir : règle qui fut depuis constamment observée, jusqu'au commencement de la révolution. Ne pouvant se consumer lui-même dans les flammes de l'amour, devant Notre-Seigneur présent au saint tabernacle, et étant obligé, par sa charge, de se répandre de toutes parts, il faisait brûler continuellement, aux deux côtés de l'autel, deux cierges pour le représenter (2) ; et il voulut en outre fournir encore à ses dépens les flambeaux qu'il fit porter devant la sainte Eucharistie lorsqu'on allait l'administrer aux malades (3). Toutes les fois qu'il sortait du presbytère, il ne manquait jamais d'entrer à l'église pour adorer Notre-Seigneur, et de choisir ensuite les rues, où, sans s'écarter beaucoup de son chemin, il devait rencontrer plus d'églises ; et, avant de rentrer à la maison, il le visitait de nouveau (4).

(2) *Remarques historiques, t. III. p. 658. t. I. p. 174. — Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. I. p. 497.*

(3) *Ibid. pag. 498. — Remarques, ibid. t. III. p. 659.*

(4) *Ibid. t. III. p. 658. — Vie, ibid. — Esprit de M. Olier, t. II. p. 71.*

VII.

Les paroissiens offrent sept lampes pour être placées devant le maître autel.

Rien ne montre mieux les progrès de cette dévotion parmi les fidèles, que le don, offert par eux, de sept lam-

isse, animée par
na des fonds pour
ette bonne œuvre.
fin de rendre au
ssible, à l'imita-
cette église, qui,
branche du pen-
préparer à la pé-
Quarantaine, a,
son des quarante
ésime et les deux

plus de respect en-
ue ce fût toujours
on irait adminis-
tration de ce prêtre
sur son passage ;
, on négligeaient
vertir : règle qui
au commencement
er lui-même dans
seigneur présent au
charge, de se ré-
continuellement,
pour le représen-
tation à ses dépen-
s sainte Eucharistie
(3). Toutes les fois
qu'il n'y avait jamais d'en-
seigneur, et de choisir
beaucoup de son-
nées ; et, avant de
veau (4).

de cette dévotion
eux, de sept lam-

pes d'argent, pour demeurer toujours allumées devant le grand autel de leur église (1). Voici quelle en fut l'occasion. Il n'y avait dans cette église qu'une seule lampe, quoique le très-saint Sacrement reposât toujours à l'autel principal et à celui de la chapelle de la sainte Vierge, située derrière le chœur. Un ecclésiastique de cette paroisse ayant un jour insinué dans son prône qu'il était à désirer qu'il y eût une lampe devant chacun de ces autels, ce jour-là même, un pieux paroissien en offrit une d'argent du prix de soixante écus ; et un autre, touché de cet exemple, donna deux lampes de même matière, et du prix de six cents écus chacune. Toutes trois furent placées devant le maître autel. M. Olier, dans une exhortation aux dames de la paroisse, en prit occasion de leur dire que, puisqu'il y avait sept lampes allumées devant l'autel d'alliance, et sept esprits devant le trône de DIEU (2), il serait à souhaiter qu'il y eût aussi sept lampes qui brûlassent jour et nuit devant le trône qu'il s'était choisi dans cette église. A peine l'exhortation fut-elle terminée, que ces dames résolurent (3) d'ajouter quatre lampes pour compléter ce nombre. La princesse de Condé en offrit une de mille écus ; trois autres dames se réunirent pour en donner deux de six cents écus chacune, et M. Olier voulut en donner une de même valeur (4). « Lorsqu'on les » vit brûler devant le maître-autel, chacun, dit M. du » Ferrier, honora la religion des bienfaiteurs et leur » magnificence. Le vertueux paroissien qui avait offert la » première, considérant la disproportion de la sienne, » et pressé d'un mouvement de piété, demanda permis- » sion de la retirer, et d'en mettre une de six cents » écus à la place de celle, qui, semblable au grain de sé- » nevé, ou au petit levain de l'Evangile, avait produit tou- » tes les autres » (4). »

La conduite de la Providence ne paraît jamais plus admirable, que lorsqu'on la considère opposant le bien

(1) *Vie, ibid.*
t. I. p. 496.

(2) *Mémoire, de*
M. du Ferrier,
p. 285. et suiv.

(3) *Esprit de*
M. Olier, t. II.
p. 72.

(4) *Mémoires*
de M. Baudrand,
p. 74. — *Vie, par*
M. de Bretonvil-
liers, t. I. p. 457.
— *Remarq. his-*
toriques, t. III.
p. 659. 658. t.
I. p. 174.

* NOTE 7.

(5) *Mémoires*
de M. du Ferrier,
ibid.

VIII.

M. Olier ex-
horte ses pa-
roissiens à la
communion
fréquente.

au mal, et préparant déjà des remèdes ou des préservatifs, à mesure que l'ennemi de tout bien compose, en secret, ses poisons afin de perdre les âmes. Tandis que M. Olier, pour rallumer la piété dans sa paroisse, s'efforçait d'y mettre en honneur le culte du très-saint Sacrement, et surtout d'attirer les fidèles à la communion fréquente, le démon, de son côté, concertait sourdement les moyens de les en éloigner. Il se servit, pour y réussir, de cette nouvelle secte dont le père de Condren, avant sa mort, avait prédit la naissance, et qui, dès son apparition, s'étudia à inspirer de l'éloignement pour l'Eucharistie, en exagérant les dispositions nécessaires pour s'en approcher avec fruit. Arnould, le premier écrivain du parti, recueillit, dans un énorme volume, tout ce qu'il put trouver, dans les monuments de la tradition, de plus propre à effrayer les âmes, afin de tarir ainsi pour elles la source de la sanctification et de la piété. Et ce qui décèle le caractère de cette hérésie astucieuse, ce recueil fut publié sous le titre spécieux *De la fréquente Communion*. « Les Jansénistes, disait la mère Eugénie de Fontaine, sont comme les mauvais droguistes qui mettent le nom des sirops sur les poisons, et qui, voulant persuader la rare communion, intitulent leur livre *De la fréquente*. Ils en ont fait de même sur la dévotion à la sainte Vierge (1). » M. Olier, voulant donc préserver ses paroissiens d'un mal si funeste, déploya un nouveau zèle pour les attirer à la fréquente réception de l'Eucharistie, sans qu'on pût l'accuser de s'écarter en ce point des règles de la prudence et de l'esprit de l'Eglise. Le moyen le plus efficace qu'il employa, fut de leur inspirer, dès l'enfance, les sentiments de la religion la plus sincère et la plus tendre envers Jésus-Christ résidant dans l'adorable Sacrement de nos autels, et de les bien instruire des dispositions que demande ce véritable pain de vie. Il

(1) *Vie de la vénérable Eugénie de Fontaine*, in-12. p. 113. et suiv.

des ou des présen-
 bien compose , en
 âmes. Tandis que
 ns sa paroisse, s'ef-
 te du très-saint Sa-
 es à la communion
 concertait sourde-
 Il se servit , pour
 ont le père de Con-
 issance, et qui, dès
 l'éloignement pour
 ons nécessaires pour
 e premier écrivain
 volume, tout ce qu'il
 a tradition , de plus
 arir ainsi pour elles
 a piété. Et ce qui
 astucieuse , ce re-
 x *De la fréquente*
 sait la mère Eugé-
 uvais droguistes qui
 s poisons , et qui ,
 ion, intitulent leur
 fait de même sur
 . » M. Olier , vou-
 t'un mal si funeste ,
 attirer à la fré-
 ans qu'on pût l'ac-
 règles de la pru-
 Le moyen le plus
 piper , dès l'enfance,
 s sincère et la plus
 ant dans l'adorable
 bien instruire des
 ble pain de vie. Il



Les figures qui se voient dans ce tableau
 sont celles qui ont été choisies pour
 représenter la sainte Eglise.

La figure qui se voit à gauche est celle de

voulut que les catéchistes, chargés de disposer les enfants à leur première communion, apportassent à un ministère si important tout le soin et le zèle dont ils étaient capables ; et, afin de faire contracter aux enfants la sainte pratique de la communion fréquente, il établit pour eux des communions générales, connues encore aujourd'hui sous le nom *Communions du mois*, et qui furent, pour toute la paroisse, une source très-abondante de grâces. Le soin avec lequel on a préparé, depuis ce temps, les enfants à la première communion, et aux communions de chaque mois, a été effectivement regardé comme une des principales sources des bénédictions répandues sur la paroisse de Saint-Sulpice ; et c'est, en y joignant la dévotion très-particulière envers la sainte Vierge, la raison qu'on aime à donner ordinairement de la piété qui s'y est toujours soutenue depuis que M. Olier l'a gouvernée (1). Le culte envers le très-saint Sacrement de l'autel, et la piété envers Marie, les deux dévotions que l'hérésie de Jansénius a le plus attaquées, quoique d'une manière indirecte, furent celles que M. Olier s'efforça jusqu'à sa mort d'étendre et de propager ; et elles sont le plus précieux héritage qu'il pût laisser à ses successeurs, soit pour leurs troupeaux, soit pour eux-mêmes. Aussi l'illustre archevêque de Cambrai, qui les avait puisées au séminaire de Saint-Sulpice, écrivait à M. Lesschassier, troisième successeur de M. Olier : « La solide » piété pour le saint Sacrement et pour la sainte Vierge, » qui s'affaiblit et qui se dessèche tous les jours par la » critique des novateurs, doit être le véritable héritage » de votre maison » (2) :

Pour inspirer aux enfants cette piété solide envers l'auguste Mère de Dieu, M. Olier les accoutumait de bonne heure à recourir à elle avec confiance, à la considérer comme leur tendre mère, et à se conduire à son égard comme des enfants pleins de respect et d'amour. Lorsqu'il prit posses-

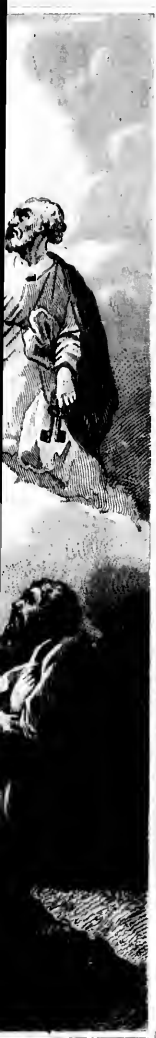
IX.
M. Olier établit les communions du mois.

(1) *Histoire des catéchismes de S. Sulpice.*

* NOTE 8.

(2) *Œuvres de Fénelon. Correspondance, t. V. p. 228. Lett. 48.*

X.
M. Olier consacra les enfants de sa paroisse à la très-sainte Vierge.



(1) *Remarques historiques*, t. I. p. 170.

(2) *Ibid.* pag. 101. 58. t. II. p. 652. — *Calendrier historique*, 1778. p. 92.

(5) *Journals spirituel de M. de Bretonvilliers*, t. II. — *Copie du même*, t. I p. 58. 55.

(4) *Grandet, Vie Ms. Vie de M. de Bretonvilliers. — Registres des sépultures du séminaire*, fol. 2.

* NOTE 9.

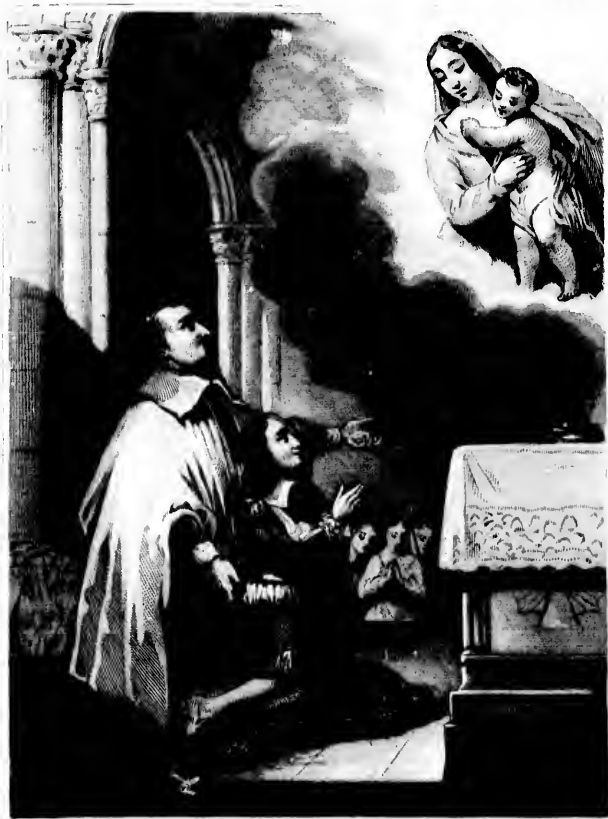
XI.
Amour de M.
Olier pour les
pauvres. Le frère
Jean de la
Croix.

sion de sa paroisse, il la consacra solennellement à Marie; et il fut alors réglé que, à l'avenir, on porterait aux processions la bannière de la sainte Vierge avec celle de Saint-Sulpice (1). Il voulut de plus que, chaque mois, les enfants se consacraient à elle; et, dans ce dessein, il fonda une Messe et une procession, qui avaient lieu le premier samedi du mois, et auxquelles assistaient tous les enfants qu'on instruisait sur la paroisse (2). Mais c'était le jour de leur première communion, qu'il aimait surtout à les consacrer à Marie. Depuis long-temps, dès qu'il avait quelque chose de beau ou de rare, il éprouvait une sorte de besoin de lui en faire hommage, comme à sa souveraine; et, dans ce jour heureux, il s'empressait de lui consacrer ces jeunes cœurs que Jésus-Christ avait daigné remplir de son esprit et de sa grâce, persuadé qu'il n'y avait pas d'instant dans la vie, où ils fussent plus dignes de lui être offerts. On conserve, au séminaire de Saint-Sulpice, un ancien tableau où il est représenté consacrant à la très-sainte Vierge, le jour de la première communion, le jeune Anne-Auger Granry, âgé de douze ans, et qui était alors page de la chambre du duc d'Orléans, oncle du roi Louis XIV. Cet enfant, d'une figure très-agréable (3), avait su conserver son innocence au milieu des pléges de la cour; et voulant persévérer dans cet heureux état jusqu'au dernier soupir de sa vie, il vint, âgé de quinze ans, faire une retraite au séminaire. Son dessein était d'y demander à Dieu de mourir, s'il prévoyait qu'il dût l'offenser jamais mortellement en retournant à la cour, ou en rentrant dans le monde; et à peine commençait-il sa retraite, qu'il tomba malade en effet et mourut au bout de quelques jours (4).

Après le très-saint Sacrement de l'autel, où Jésus-Christ réside réellement, M Olier ne trouvait pas d'objet plus digne de son amour que les pauvres, sous l'extérieur desquels il aime aussi à se cacher. On a remarqué plu-

ennellement à Ma-
 , on porterait aux
 erge avec celle de
 , chaque mois, les
 aus ce dessein, il
 qui avaient lieu le
 es assistaient tous
 sse (2). Mais c'é-
 n, qu'il aimait sur-
 ng-temps, dès qu'il
 e, il éprouvait une
 e, comme à sa sou-
 'empressait de lui
 s-Christ avait dai-
 ace, persuadé qu'il
 ils fussent plus di-
 , au séminaire de
 est représenté con-
 ur de la première
 anry, âgé de douze
 mbre du duc d'Or-
 nfant, d'une figure
 son innocence au-
 ant persévérer dans
 r de sa vie, il vint,
 au séminaire. Son
 e mourir, s'il pré-
 llement en retour-
 monde; et à peine
 a malade en effet et
 4).

tel, où Jésus-Christ
 nait pas d'objet plus
 s, sous l'extérieur
 n a remarqué plu-



LE CONFESSEUR ET LA MÈRE DU DUC D'ORLÉANS
 (D'APRÈS UN TABLEAU DE M. DE LAURENT)

sieurs
devait
ensuit
avons
soulag
dit, ce
les bo
voyait
les un
tres p
qui s'
voir a
eneil
et les
de sec
de Sa
teux,
pter l
tant c
lui-m
sieurs
atten
oblig
bla c
hom
plir
que,
de fr
père
parn
bon
com
des
C
tait

sieurs fois, que, lorsqu'il arrivait dans une ville, où il devait s'arrêter, il visitait d'abord le saint Sacrement, et ensuite l'hospice des malades, ou l'asile des pauvres. Nous avons vu d'ailleurs, qu'il s'était engagé par vœu à leur soulagement; et jusqu'à la fin de ses jours, il leur rendit, comme aux enfants les plus chéris de son maître, tous les bons offices qu'ils pouvaient attendre de sa charité. On voyait de ces pauvres se rendre en foule à son presbytère, les uns traînant avec peine un corps à demi-brisé; les autres presque sans vêtement, exhalant la mauvaise odeur qui s'attache à l'indigence (1). Non content de les recevoir avec la douceur et l'affabilité d'un père qui fait accueil à ses enfants, il les invitait, il allait au-devant d'eux et les cherchait même, pour leur prodiguer toute sorte de secours. A peine eut-il été mis en possession de la cure de Saint-Sulpice, qu'il fit dresser un rôle des pauvres honteux, dont le nombre s'éleva à quinze cents, sans compter les pauvres ordinaires. Mais un pasteur, accablé par tant de sollicitudes diverses ne pouvait guère s'occuper par lui-même des détails qu'exigeait le soulagement de plusieurs milliers d'indigents; il avait besoin d'un homme attentif et expérimenté, sur qui il pût se reposer de cette obligation si importante de la charge pastorale, et il sembla que la Providence eût préparé de longue main un homme doué de toutes les qualités nécessaires pour remplir sagement cette sorte d'emploi. Ce fut un pieux laïque, nommé Jean Blondeau, plus connu sous le nom de frère Jean de la Croix *. Il avait été domestique du père Bernard dit le *pauvre Prêtre* (2), qui l'avait pris parmi les mendiants (3), ayant remarqué en lui un très-bon sens et une parfaite intégrité. Le frère Jean accompagnait toujours M. Olier dans les visites générales des pauvres.

Ce charitable pasteur savait se faire tout à tous; il écon-

(1) *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. I. p. 42.*

* NOTE 10.

(2) *Remarques historiques, t. III. p. 641.*

(3) *Ibid. t. I. p. 145.*

XII.

Générosité de M. Olier envers les pauvres.

(1) *Vie de M. Olier, par le père Giry, partie 1^{re}, chap. x.*

(2) *Remarques historiques, t. III. p. 641. 642. t. I. p. 175.*

(5) *Ibid. t. III. p. 644. — Vie, par M. de Bretonvilliers, t. I. p. 500. 501. 502.*

(4) *Remarques historiques, t. I. p. 175.*

(5) *Vie, ibid. p. 505. 504. — Remarques historiques, t. I. p. 174. 175. t. III. p. 644. 645. 646.*

de laisser un seul de ses paroissiens dans le besoin, faute de bien connaître son état (1); et, dans chaque visite générale, il distribuait pour le moins quinze cents livres. Aimant les pauvres comme une mère aime ses enfants, il payait encore les mois de nourrice, plaçait les orphelins, procurait du travail aux filles qui manquaient de pain, et, à la fin de chaque semaine, il leur faisait donner une somme réglée, par de charitables paroissiennes, chargées de veiller sur leur conduite et sur leurs nécessités (2). Deux jours de la semaine, il faisait donner la nourriture à un grand nombre de mendiants, qu'on a vus quelquefois jusqu'à neuf cents (3), et souvent, pour les vêtir, il faisait acheter de la toile et des étoffes. Toutes ces aumônes l'obligeaient à mettre des sommes considérables entre les mains du frère Jean, à qui il ne refusa jamais rien de ce qu'il demandait : tant il se confiait en la divine providence. Quelquefois, à la vérité, il se voyait sans argent; mais la foi vive avec laquelle il recourait alors à l'assistance de la très-sainte Vierge, faisait bientôt arriver les secours. « La bourse du Père des pauvres dit-il, est inépuisable pour ceux qui se reposent sur lui (4). » Il avait attaché aux sacs destinés à renfermer les sommes pour ses pauvres, une image de la sainte Vierge, qu'il avait établie leur avocate et la gardienne de leur trésor, et l'on a plus d'une fois admiré comment ces sacs, qu'il vidait si souvent, semblaient cependant être népuisables. Car lorsqu'on y songeait le moins, on apportait au presbytère de quoi les remplir de nouveau. Il disait un jour à quelques-uns de ses ecclésiastiques, en leur montrant cette image. « Voilà sur qui je me repose pour le » soin des pauvres de la paroisse : j'en laisse la conduite » et le maniement à la Mère de Dieu ; je lui expose mes » nécessités, et elle a la bonté d'y pourvoir. Elle ne m'a » jamais manqué : il n'y a qu'à s'abandonner à elle pour » tout (5). »

ans le besoin, faute
chaque visite gé-
ainze cents livres.
time ses enfants,
plaçait les orphe-
ni manquaient de
il leur faisait don-
les paroissiennes,
sur leurs nécessi-
t donner la nourri-
qu'on a vus quel-
t, pour les vêtir, il
Toutes ces aumô-
considérables en-
refusa jamais rien
fiait en la divine
se voyait sans ar-
il recourait alors
e, faisait bientôt
re des pauvres di-
qui se reposent sur
stinés à renfermer
age de la sainte
e et la gardienne
s admiré comment
ient cependant être
le moins, on ap-
olir de nouveau. Il
ésiastiques, en leur
me repose pour le
a laisse la conduite
; je lui expose mes
arvoir. Elle ne m'a
donner à elle pour

Monsieur

*Monsieur Vincent Supérieur
de la Mission à St-Lazare.*

Lus a Jesus a Tout

Monsieur

Je prends la liberté pour la gloire
de Jesus Christ et le service de ses membres
de vous supplier en votre commodité le
permet de vouloir prendre la peine
de venir encourager nos Dames de la
Charité, qui s'assemblent aujourd'hui -
extraordinairement pour trouver expedient
d'aller servir les pauvres Sœurs malades, et
d'accomplir le reglement de la Compagnie
auquel jusqu'à present elles ne faisoient
point assujetties, Je vous conjure au nom
de N^{re} Seigneur et de sa mere de ne me point
refuser cette grace. en la amour de laquelle
Je suis

Monsieur

Je suis tres humble et tres
obéissant Servant Olivier

le mercredi au soir 11^e Jendy 11 heures.

M. Olier, dès la première année qu'il fut curé de Saint-Sulpice, rétablit et perfectionna la confrérie de la Charité pour le soulagement des malades. Cette pieuse institution, formée depuis plus de dix ans sur cette paroisse, par saint Vincent de Paul (1), n'existait déjà plus, ou était presque éteinte (2). Pour la ranimer, M. Olier réunit les dames de sa paroisse les plus zélées et les plus dévouées au soulagement des pauvres, et leur donna des réglemens que saint Vincent de Paul lui avait communiqués. Les unes se taxèrent à quelque somme réglée, par mois; d'autres se chargèrent de faire cuire à leur tour la viande destinée au service des malades; d'autres enfin promirent d'aller les visiter et de les consoler. On gageait pour le service journalier un certain nombre de filles, et si l'on ne trouvait pas de médecins et de chirurgiens qui voulussent donner gratuitement leurs soins, on assignait à quelques-uns des émoluments sur les fonds de la confrérie (3). Enfin tout avait été prévu pour que les malades fussent toujours assistés, et les fonds de la compagnie administrés sagement. Il paraît toutefois que les dames de la confrérie ne suivirent pas d'abord ces réglemens dans tous leurs points, et M. Olier les ayant ensuite déterminées à aller servir elles-mêmes les malades, crut devoir prier saint Vincent de Paul de venir les y animer encore lui-même dans une de leurs assemblées, et lui écrivit la lettre suivante : « J'ose prendre la liberté, » pour la gloire de JÉSUS-CHRIST et le service de ses mem- » bres, de vous supplier, si votre commodité le permet, » de vouloir prendre la peine de venir encourager nos » dames de la Charité. Elles s'assemblent aujourd'hui, » pour trouver moyen d'aller servir les pauvres elles- » mêmes, et d'accomplir le réglemen de la compagnie, » auquel, jusqu'à présent, elles ne s'étaient point assujé- » ties. Je vous conjure, au nom de Notre-Seigneur, et de sa » sainte Mère, de ne me point refuser cette grâce (4).

XIII.

M. Olier rétablit la confrérie de la Charité.

(1) Abelly, l. I. ch. xxiii.

(2) Remarques historiques, t. III, p. 1. 649. 652. 653. t. I. p. 170. — Vie M. Olier, item, t. II, p. 518.

(3) Remarques historiques, t. III, p. 34.

(4) Lettres aut. de M. Olier, p. 45.

La gloire
de les membres
modeste la
la peine
mes de la
aujourd'hui -
er expédient
mesures, et
la Compagnie
se félicitent
au nom
ne me point
de quels
mble et les
Olier

XIV.

M. Olier détermine les dames de sa paroisse à servir elles-mêmes les malades.

(1) *Remarques historiques*, t. III. p. 5.

C'était le premier jeudi de chaque mois qu'elles s'assemblaient, ordinairement l'après-midi, dans la salle du presbytère, où M. Olier présidait leur réunion. Ce même jour elles assistaient à la messe du très-saint Sacrement, pour obtenir *la grâce de se comporter courageusement dans l'exercice de la charité qu'elles avaient embrassé* (1); demande qui devait être d'autant plus agréable à Notre-Seigneur, qu'elle lui était adressée par des personnes nourries et élevées dans le luxe et la délicatesse, presque inséparables de l'opulence. Car la confrérie se composait des dames du faubourg Saint-Germain, du rang le plus distingué. L'une d'elles, madame Leschassier, de l'illustre famille de Miron, portait le dévouement jusqu'à faire elle-même les lits des pauvres, à préparer leur nourriture, et à emporter leurs vieux baillons, qu'elle avait encore la force de nettoyer dans quelque état qu'ils se trouvaient, et de raccommoder de ses mains. Un jour que mademoiselle Leschassier, digne fille d'une telle mère, la vit sur le point de peigner une petite fille dont la tête était extraordinairement couverte de gale, elle voulut tirer l'enfant à elle pour lui rendre ce service; mais la mère, non moins admirable, s'efforça de la retenir en disant : N'est-il pas convenable, ma fille, que vous me cédiez le meilleur (2).

(2) *Vie de M. de Launay*, in-8°. liv. I. n. 20.

XV.

M. Olier établit sur sa paroisse les Filles de la Charité. Avis à ses ecclésiastiques.

Malgré ce noble dévouement, les confréries de la Charité avaient peine à se soutenir; et ce fut pour les établir d'une manière solide, que Louise de Marillac, veuve Legras, essaya de faire assister les malades par de vertueuses filles, qui donnèrent commencement à la congrégation des Filles de la Charité. On dit que M. Olier fut le premier des curés de Paris qui les établit dans sa paroisse. Il les fixa d'abord rue du Pot-de-Fer, et les chargea du soin des petits enfants et de la visite des malades; elles devaient porter à ceux-ci la nourriture, les médicaments, et leur donner tous les autres secours nécessaires (3).

(3) *Remarques historiques*, t. I. p. 67. 221. — *Calendrier historique*, 1774. p. lxxvi.

Mais c'était à ses ecclésiastiques surtout, qu'il recommandait de donner aux pauvres et aux malades les témoignages d'une sincère et généreuse charité, et de les traiter toujours avec une grande douceur, comme étant les enfants chéris de Dieu. « Lorsque nous sommes appelés au service des indigents, leur disait-il, supportons avec une charité à toute épreuve les inconvénients qu'ils causent. Souvenons-nous que Notre-Seigneur a choisi les pauvres pour servir de témoignage à la divinité de sa mission, et pour en tirer la preuve la plus indubitable de la vérité de sa doctrine ; les plus souffrants sont ses membres plus particulièrement que les autres : ils ont donc un droit de préférence à notre tendresse et à notre affection (1). » Mais comme la charité doit être prudente et sagement ordonnée, M. Olier régla qu'aucun des confesseurs de la paroisse ne ferait jamais l'aumône à ses pénitents. « L'ordre était, dit M. du Ferrier, de dire d'abord à ceux qui, dans le confessionnal, déploraient leurs nécessités : Aimez-vous mieux vous confesser, ou recevoir l'aumône ? si je vous confesse, je ne puis vous la donner (2). »

Quelque sensible que fût M. Olier au sort des indigents, il était encore plus touché des désordres que la corruption des mœurs causait dans sa paroisse. Celui qui l'affecta le plus fut la multitude des maisons qui servaient de retraite aux femmes de mauvaise vie, et de rendez-vous aux libertins ; parce qu'il n'en connaissait point de plus désastreux, ni qui perdît un plus grand nombre d'âmes. Il serait impossible de rapporter ici tout ce qu'il entreprit pour délivrer son troupeau de cette contagion. Tantôt il exhortait ses paroissiens à ne pas louer leurs maisons aux personnes vendues au libertinage ; et lorsque les conseils ne suffisaient pas, il le leur défendait au nom du souverain juge, défense qu'il accompagnait des menaces les plus terribles, et qu'il ap-

2^e part.

(1) *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers.*

(2) *Mémoires de M. du Ferrier, p. 186.*

XVI.
Son zèle pour délivrer sa paroisse des femmes de mauvaise vie.

puyait des exemples les plus effrayants. Tantôt pour proscrire les lieux de prostitution, aussi funestes à l'honneur et à la prospérité des familles qu'au salut des âmes, il réclama l'appui que lui devaient les magistrats; leur représentant avec toute la vigueur que donne le zèle apostolique, qu'à titre de protecteurs des lois, ils répondraient, au tribunal de Dieu, des scandales publics qu'ils entretiendraient par leur négligence, ou qu'ils autoriseraient par l'impunité (1); et ses avis eurent souvent tout l'effet qu'il avait lieu d'en attendre. Une troupe de ces malheureuses créatures s'étant logées près de l'église, et dans une des rues les plus fréquentées de la paroisse, le désordre était si grand, que tous ceux qui venaient par là aux offices en étaient étrangement scandalisés. M. Olier s'en

(1) *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers.*

(2) *Remarques historiques, t. I. p. 129. t. III. p. 34. — Recherches sur la ville de Paris, par Jaillot, t. V. p. 66.*

XVII.
Le Bailli de Saint-Germain seconde le zèle de M. Olier.

(3) *Remarques historiques, t. I. p. 128.*

La punition ordinaire que ce magistrat leur infligeait, était une prison de quinze jours, au pain et à l'eau, à moins qu'il n'y eût à leur charge des circonstances particulières; et, dans ce cas, il les faisait comparaître à la chambre du conseil du bailliage, pour y demander, à genoux, pardon à Dieu, à l'Eglise et à la justice. D'autrefois, il les condamnait à être fouettées publiquement, ou même à être bannies du faubourg pour un certain nombre d'années (3). Mais comme il en venait continuellement de nouvelles pour s'y établir, voici, dit M. du Ferrier, le remède qu'on trouva pour les éloigner de la paroisse. « Lors- » qu'on savait qu'il y en était venu quelqu'une, ceux qui » étaient chargés d'y veiller, écrivaient, dans un billet qu'on » envoyait à M. le Bailli, le nom, la rue, la maison et la » chambre de cette misérable; et, dès le lendemain de » grand matin, il allait s'en saisir, et l'emmenait dans ses

Tantôt pour promettre à l'honneur salut des âmes, il agissait ; leur redonne le zèle apostolique, ils répondraient, publics qu'ils entreprennent ils autoriseraient souvent tout l'effort de ces malades de l'église, et dans la paroisse, le désolent-venaient par là aux malades. M. Olier s'en servait ses paroles produisaient-vailli, voulant faire du faubourg, et pour abolir jusqu'au

travail leur infligeait, la pain et à l'eau, les circonstances paraissent comparaitre à la rayer demander, à donner la justice. D'autres publiquement, on a un certain nombre continuellement de M. du Ferrier, le redonne la paroisse. « Lorsqu'un quelcune, ceux qui, dans un billet qu'on leur envoie, la maison et la rue, dès le lendemain de l'emmenait dans ses

» prisons, donnant en proie à ses sbires tout ce qu'elle avait
» dans sa chambre. Le motif de sa conduite était que n'ayant
» droit pas le d'imposer de peines au-delà d'une prison de
» quinze jours au pain et à l'eau, au moins il mettait ainsi
» la personne hors d'état de faire du mal, jusqu'à ce qu'elle
» se fût pourvue de nouveaux ajustements : ce qui allait
» loin, et l'empêchait d'ailleurs de revenir sur notre pa-
» roisse, aussi bien que celles qui en entendaient parler, et
» qui craignaient un pareil traitement (1). »

Mais un moyen plus conforme à la douceur de M. Olier, et qu'il employait de préférence, était d'essayer de les gagner, pour assurer ensuite leur salut. On le trouvait toujours prêt à fournir de quoi lever le plus grand obstacle à leur conversion, en leur procurant quelque moyen de subsister. Tantôt il appelait à son secours les personnes les plus vertueuses des différents quartiers de la paroisse, et les engageait à prendre toutes les voies de la persuasion et de la douceur, pour retirer ces pauvres pécheresses du gouffre où la misère les avait précipitées (2). Tantôt il les confiait à des personnes charitables, à qui il payait leur pension, afin de les mettre ainsi à portée de recevoir des instructions capables d'assurer leur retour à Dieu (3). Cette œuvre ne lui coûtait pas moins de dépenses, que de travaux et de soins (4). Mais, disait-il, si le Fils de Dieu a donné, pour cette âme que je veux retirer du vice, sa vie et son sang ; et si pour la sauver il n'exige pas que je me sacrifie moi-même, n'est-il pas raisonnable que j'y contribue au moins de mon argent (5) ?

Souvent il essaya de travailler par lui-même à leur conversion, mêlant à propos l'huile avec le vin, dans les corrections qu'il leur faisait, c'est-à-dire, imprimant la terreur, et frappant par la crainte lorsqu'il ne pouvait réussir à émonvoir par le langage de la compassion et de la bonté (6). Sa pratique la plus ordinaire en leur parlant, était de s'unir aux dispositions intérieures de

(1) *Mémoires de M. du Ferrier*, p. 259. 240.

XVIII.
M. Olier travailla à la conversion des femmes de mauvaise vie et leur procura des secours.

(2) *Remarques historiques*, t. III. p. 619.

(3) *Année Dominicaine*, 12 septembre, p. 425. — *Remarques historiques*, t. I. p. 177.

(4) *Vie de M. Olier*, par le père Giry, 1^{re} partie. chap. xv.

(5) *Remarques historiques*, t. III. p. 619. t. I. p. 58. — *Vie de M. Olier*, par M. de Bectonvilliers, t. I. p. 477.

(6) *Ibid.*

Notre-Seigneur conversant avec la Samaritaine. « Aujourd'hui, dit-il dans ses Mémoires, devant aller visiter, vis-à-vis le puits de l'abbaye, une femme séparée d'avec son mari, pour les reconcilier ensemble, j'ai parlé encore à une autre personne de mauvaise vie, pour tâcher de gagner quelque chose sur elle, et de la ramener; et j'ai vu que je devais me conduire dans cette circonstance, comme Notre-Seigneur à l'égard de la Samaritaine. Cette femme semble en être une véritable copie; car elle a eu plusieurs maris, qui ne l'étaient pourtant point, et celui qu'elle a en ce jour n'est pas à elle. Je commençai mon discours par lui parler de Notre-Seigneur et de la soif qu'il avait du salut de son âme, m'unissant alors d'autant plus aisément à ce divin Sauveur, qu'à son imitation j'allai parler à cette fille étant déjà fatigué du chemin que j'avais fait, et ayant grand besoin de manger et de boire, quoique je dusse avoir plus de faim encore de son salut; il était bien plus de midi. Au peu de paroles qu'il plut à Notre-Seigneur de dire par ma bouche, elle s'est rendue, et s'est trouvée toute calmée de la mauvaise humeur où elle était d'abord (1). »

(1) *Mémoires autog. de M. Olier*, t. III. p. 547. 548.

XIX.

Belle réponse de M. Olier sur l'inutilité de ses efforts pour gagner à Dieu ces pécheresses.

Une personne de piété représentant un jour à M. Olier que tout ce qu'il entreprenait à si grands frais pour les pécheresses, était peine perdue, puisque tous les jours on en voyait qui, après leur conversion, retournaient à leurs premiers désordres, il répondit avec douceur : « Non, la peine que l'on prend pour Notre-Seigneur n'est point perdue. Elle n'a pas toujours le succès que nous nous proposons; mais elle ne laisse pas d'en avoir un autre, sur lequel nous pouvons toujours compter : c'est de nous avancer nous-mêmes dans le bien, d'augmenter nos mérites, de nous procurer une plus grande gloire dans le ciel, et sur la terre le plus haut point d'honneur auquel puisse aspirer une créature, qui est de travailler

aritaine. « Aujourd'hui, avant aller visiter, une séparée d'avec elle, j'ai parlé ensemble de sa vie, pour tâcher de la ramener; et j'ai vu cette circonstance, à Samaritaine. Cette copie; car elle a fait un point, et pas à elle. Je compte de Notre-Seigneur de son âme, ment à ce divin Sauveur à cette fille étant fait, et ayant grand besoin de jesusde avoir plus de bien plus de midi. Notre-Seigneur de dire, et s'est trouvée où elle était d'aujourd'hui à M. Olier grands frais pour les miséricordes tous les jours conversion, retournaient et dit avec douceur: Notre-Seigneur n'est que nous nous d'en avoir un autre, compter: c'est de nous d'augmenter nos miséricordes gloire dans le point d'honneur au point qui est de travailler

MOYENS POUR PROCURER LA SAINTETÉ DES MOEURS. 509

» pour Dieu. » Ensuite il demanda si toutes celles qui avaient été retirées du désordre y étaient retombées; et comme on lui eut dit que non: « Ah! reprit-il, que vous devez être content! si votre vie ne servait qu'à sauver une âme, ne serait-elle pas bien employée, puisque le Fils de Dieu eût donné la sienne pour cette seule âme, quand il n'aurait vu qu'elle dans le monde (1). »

M. Olier plaça plusieurs de ces pécheresses dans une communauté, connue alors sous le nom de la Madeleine, près du Temple, et qui servait d'asile aux repenties. Mais le nombre de celles qu'il gagnait à Dieu devenant trop considérable pour les réunir toutes dans cette maison, il résolut de faire un semblable établissement dans sa paroisse. C'était l'unique moyen de préserver du péril celles qui, faute de ressources assurées, retombaient par faiblesse dans leurs premiers désordres. Quelques-uns des grands et des riches, parmi ses paroissiens, applaudirent à ce projet, et offrirent d'y contribuer généreusement; mais Dieu permit que son serviteur rencontrât des obstacles insurmontables: des personnes prévenues contre cette nouvelle fondation, sous prétexte qu'elle pouvait préjudicier beaucoup à l'établissement qui existait déjà, formèrent une opposition à laquelle il fut contraint de céder. Il n'en vint cependant à cette extrémité, qu'après avoir tenté toutes les voies possibles; en sorte qu'il eut devant Dieu le mérite de l'entreprise, sans goûter dans cette vie la joie d'en recueillir les fruits. Cette contradiction donna lieu d'admirer combien son âme était établie dans la patience, et la parfaite conformité à la volonté de Dieu. Lorsqu'on vint lui annoncer qu'enfin il ne fallait plus penser à ce projet: « Hé bien, répond-il, Dieu soit béni: il est le maître; sa très-sainte volonté soit faite en toutes choses † (2). »

(1) *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. I. p. 479. — Remarques historiques, t. III p. 621 622.*

XX.
M. Olier s'efforça d'établir une maison de repenties.

(2) *Vie, ibid. t. I. p. 477. 478. 479. — Remarques, ibid. p. 620. t. I. p. 477.*

† M. de la Barmondière, disciple de M. Olier et l'un de ses suc-

XXI.

Prières et pénitences de M. Olier pour détruire le péché dans sa paroisse.

(1) *Remarques historiques*, t. III, p. 619. t. I, p. 58, 177. — *Giry*, p. 1^{re}, chap. XV. — *Bretouilliers*, t. I, p. 477. — *L'Année Dominicaine*. — *Leschassier*, p. 18.

(2) *Remarques historiques*, t. I, p. 59.

(3) *Vie de M. Olier*, par le père *Giry*, 2^e partie, chap. VII. — *Remarques*, t. III, p. 562.

(4) *Esprit de M. Olier*, t. III, p. 7, etc. 552.

(1) *Vie de Mue de Combé*, Grandet, *Vies* 3^{es}. — *Vie de M. de la Barmondière*, p. 97 et suiv. — *Essai sur l'influence*, t. II, p. 295.

Après sept années de travaux toujours soutenus, c'est-à-dire avant les troubles de la première guerre de Paris, ce zélé pasteur eut la consolation de voir sa paroisse presque entièrement délivrée du fléau de la débauche publique (1). Il est vrai qu'il employait des moyens rarement infructueux, la prière et la pénitence. A la vue de tant de crimes et de désordres, il éprouvait une douleur si vive et si sensible, que souvent on le voyait répandre des larmes sur sa paroisse (2), comme autrefois Jésus-Christ sur Jérusalem. Il était vivement touché en songeant non-seulement à ceux de ses paroissiens qui méprisaient la miséricorde divine, mais généralement à tous les pécheurs; et il disait quelquefois : « Je ne comprends point comment » l'on peut aimer Dieu, et n'être pas très-sensible à la » perte de ses créatures. » Souvent il s'enfermait le soir dans l'église de Saint-Sulpice, et y passait toute la nuit en prières derrière le maître autel, demandant miséricorde pour son peuple (3); quelquefois il se couchait sur le carreau de sa chambre, et souvent on l'entendait pousser des soupirs et des gémissements vers Dieu, durant la nuit; d'autres fois, il se relevait après deux ou trois heures de sommeil, et demeurait en oraison jusqu'au lendemain. Il ajoutait à cela de rigoureuses macérations, ne laissant pas, quoiqu'il fût obligé de marcher et d'agir beaucoup pendant le jour, de porter des ceintures de fer très-meurtrières. Ses disciplines étaient aussi rudes que fréquentes, et l'on a trouvé quelquefois tout arrosés de son sang, les lieux où il les prenait (4). On vit dans mille rencontres combien les prières de ce tendre et généreux pasteur étaient puissantes auprès de Dieu, et la promptitude avec laquelle il était presque toujours exaucé. Un

cesseurs dans la cure de Saint-Sulpice, réalisa un si utile dessein en 1684, par l'établissement de la communauté dite du Bon-Pasteur (1).

jour, ayant entendu parler pour la première fois d'un pécheur scandaleux, il offrit pour lui le saint sacrifice ; et aussitôt ce pécheur vint de lui-même le trouver , renouça à ses désordres , se donna entièrement à Dieu , et vécut saintement le reste de ses jours (1). Enfin , parmi le grand nombre de personnes qu'il dirigeait , ou dont il entreprit la conversion , il n'y en eut que très-peu , et , d'après M. de Bretonvilliers , deux seulement , qui moururent sans donner des marques de pénitence , qui pussent faire espérer leur salut.

(5) *Esprit de M. Olier*, t. III. p. 40.

La première fut une calviniste , dont nous avons déjà parlé ; la seconde , une fille âgée de vingt-deux ans , qui , ayant mené une vie fort licencieuse , fut atteinte d'une maladie , qui , en peu de jours , la conduisit aux portes du tombeau. Il s'empessa de lui offrir les secours de son ministère ; lui prodigua même toutes sortes de soins pour la gagner , et fit encore de rigoureuses pénitences. Mais n'obtenant rien sur son esprit , et attribuant à ses propres péchés l'endurcissement de cette malheureuse , il laissa auprès d'elle plusieurs prêtres pour prier , dans la confiance que Dieu se laisserait plus aisément toucher à leurs instances. Ils n'omirent rien de ce qu'ils jugèrent propre à fléchir son obstination , se montrant même disposés à l'absoudre , si elle voulait faire le signe de la croix , prononcer le saint nom de Jésus ou celui de Marie , ou simplement baiser le crucifix †. Tout fut néanmoins inu-

XXII.
Mort affreuse d'une fille de mauvaise vie.

† Il pourra paraître étonnant que ces ecclésiastiques voulussent bien donner à cette malheureuse l'absolution de ses péchés , si elle faisait le signe de la croix , ou baisait le crucifix. C'est sans doute qu'étant fort expérimentés dans la conduite des âmes , ils eurent lieu de soupçonner quelque obsession du malin esprit , et espérèrent qu'en obligeant la malade à donner des signes de religion , de quelque manière que ce fût , l'ennemi perdrait sa force , et qu'ils pourraient alors faire faire à celle-ci la confession avec plus ou moins

tile, et ces ecclésiastiques espérant que la grâce de M. Olier et sa qualité de pasteur toucheraient ce cœur endurci, le firent prier de venir l'exhorter de nouveau. Il était minuit, et la mourante allait rendre l'âme, M. Olier s'y rendit sur le champ, mais sans aucun succès; et l'infortunée méprisant les inspirations de la grâce, et refusant même d'écouter les paroles qu'il lui adressait, mourut devant lui, en poussant des hurlements et donnant des marques visibles de réprobation : car, ce qu'on ne peut dire sans horreur, elle porta l'impiété jusqu'à cracher, dans ce moment, sur le crucifix qu'on approchait de ses lèvres. Il est difficile de se représenter la désolation de ce zélé pasteur, après cette scène affreuse; ses entrailles furent comme déchirées, et son cœur brisé par la douleur. On essaya vainement de le consoler; DIEU était seul capable d'apaiser cette douleur mortelle, et il y apporta en effet quelque adoucissement (1). La mort de cette malheureuse fit une grande sensation dans la paroisse; on inhuma son cadavre dans la partie profane du cimetière, sans qu'aucun ecclésiastique assistât à son enterrement (2).

(1) *Esprit de M. Olier.*

(2) *Mémoires de M. du Ferrier*, p. 152. 153.

XXIII.
Zèle courageux de M. Olier pour délivrer du péril les âmes innocentes.

Le serviteur de Dieu ne déployait pas moins de zèle, pour préserver des dangers de la corruption les âmes qui étaient encore innocentes. Il se faisait informer des pièges auxquels se trouvaient exposées celles qui avaient le plus à craindre; et dès qu'il y avait du risque à courir, si elles étaient pauvres, leurs parents recevaient aussitôt de sa part les secours nécessaires pour mettre leur salut et leur honneur en sûreté. On aurait peine à croire le nombre de jeunes personnes qui seraient devenues la proie de l'enfer, sans les soins de ce pasteur charitable. Il intéressa à cette bonne œuvre l'une des dames les plus recomman-

de détail, selon les règles que l'Eglise suit à l'égard des infirmes. Du moins, c'était la pratique de M. Meyster dans de semblables rencontres, comme on le voit dans les *Mémoires* de M. du Ferrier (1).

(1) *Pag. 152. 153.*

grâce de M. Olier
cœur endurci, le
eau. Il était minuit,
Olier s'y rendit sur
et l'infortunée mé-
et refusant même
mourut devant lui,
et des marques visi-
pient dire sans hor-
ther, dans ce mo-
it de ses lèvres. Il
solation de ce zèle
ses entrailles furent
par la douleur. On
était seul capable
y apporta en effet
e cette malheureuse
isse; on inhumait son
netière, sans qu'au-
rement (2).

pas moins de zèle,
ruption les âmes qui
it informer des piè-
celles qui avaient le
risque à courir, si
cevaient aussitôt de
mettre leur salut et
ine à croire le nom-
devenues la proie de
aritable. Il intéressa
les plus recomman-

à l'égard des infirmes.
ter dans de semblables
res de M. du Ferrier (1).

dables et les plus zélées de cette époque, Marie Lunnague, veuve de Pollalion, digne émule de Madame Legras, et comme elle dirigée par saint Vincent de Paul. Elle avait pour M. Olier une estime singulière, et, dans les circonstances importantes, elle recourait à ses conseils. M. Olier ayant appris un jour qu'une mère devait vendre sa fille pour une somme très-considérable, et que, dans un lieu marqué de sa paroisse, elle devait la livrer à un homme gagé pour exécuter le complot, il prit aussitôt ses mesures avec Madame de Pollalion pour le faire échouer. D'abord il demanda et obtint quelques gardes, qu'il envoya au lieu où devait se faire l'enlèvement, munis du pouvoir et des instructions nécessaires pour seconder ses vues. Madame de Pollalion s'y transporta de son côté. Tous s'étant trouvés à propos au moment et au lieu du rendez-vous, cette innocente fille, moins coupable que malheureuse d'appartenir à une marâtre, fut au comble de la joie de rencontrer une mère dans celle qui venait la délivrer; et, se jetant avec transport entre ses bras, après avoir échappé des mains de ses ravisseurs, elle alla mettre son âme et ses moeurs en sûreté auprès de sa libératrice (1). Dans ces circonstances, M. Olier savait montrer un courage et une intrépidité à toute épreuve, sans être même arrêté par la crainte de la mort. Il était un jour dans sa chambre, au cœur de l'hiver, lorsque, entre sept et huit heures du soir, ayant entendu du tumulte dans la rue, on lui apprit que des soldats enlevaient une fille; sur le champ, ne consultant que son zèle, sans se mettre en peine du danger, il descend précipitamment, court après ces soldats, les atteint, et, avec un courage magnanime qui déconcerte les ravisseurs, retire de leurs mains la jeune personne. Dans une autre circonstance tout-à-fait semblable, il poursuivit des soldats jusqu'à Montrouge, sans être arrêté par aucune considération (2). Ce ne sont là que quelques exemples, entre beaucoup d'autres qu'on pourrait citer. Incon-

(1) Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. I. p. 481. 482. — Remarg. historiques, t. III. p. 625. 624.

(2) Esprit de M. Olier.

solable de la perte de tant d'âmes que la pauvreté seule jetait dans le précipice, il médita long-temps la fondation d'une communauté où les dames de charité pussent placer toutes les filles de la paroisse élevées chrétiennement, qui, faute de secours, seraient exposées aux derniers malheurs : mais il vécut trop peu pour former cet établissement ; et lorsqu'il s'en occupait le plus, il fut attaqué de la maladie qui l'obligea de se démettre de sa cure (1), comme nous le dirons dans la suite.

(1) *Vie, par M. de Bretonvilliers, t. I. p. 482. — Remarques historiques, t. III. p. 624.*

XXIV.

M. Olier valide les mariages nuls, et ré-forme divers abus.

(2) *Vie par M. de Bretonvilliers, t. III. p. 637. — Vie ibid. p. 496.*

(3) *Remarques historiques, t. II. p. 627.*

(4) *Ibid. t. II. p. 628. — Concil. Trid. Sess. XXIV. c. 1. De Ref. Matrim.*

(5) *Ibid. t. III. p. 624. 625*

Il s'efforça encore de bannir, du sein des familles, de graves désordres qui y régnaient. Ayant trouvé grand nombre de mariages nuls, il les valida, en usant de tous les moyens que la prudence pouvait lui fournir pour ne point donner connaissance au public de la nullité de ces mariages (2). Il fit aussi un règlement pour prévenir les abus en cette matière, et le distribua dans sa paroisse, sous le titre d'*Avertissement aux paroissiens de Saint-Sulpice qui désirent se marier* (3). Il soumit les futurs époux à un examen sur les principaux points de la foi catholique ; et il faisait en sorte que, quelques jours avant leur mariage, ils s'approchassent des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie (4). Il recommandait aux pères et aux mères, de veiller soigneusement sur les mœurs de leurs enfants, surtout de les faire coucher chacun séparément ; et, afin de prévenir des maux irréparables que l'expérience lui avait fait connaître, il donnait des lits à tous les pauvres qui en manquaient (5). Nous avons vu qu'il institua des offices solennels pour certains jours de l'année, que le peuple du faubourg avait coutume de passer en divertissements et en débauches. Il exhortait puissamment ses ouailles à recevoir alors les sacrements, et à s'efforcer de rendre à Dieu autant de gloire que le démon lui en ravissait. Dieu bénit visiblement son zèle ; car le peuple venait en foule aux offices ; et ces jours, autrefois si profanés, devinrent bientôt des jours consacrés à la piété et à la ferveur.

de la pauvreté seule
g-temps la fondation
arité pussent placer
hristiennement, qui,
et derniers malheurs :
et établissement ; et
taqué de la maladie
re (1), comme nous

ein des familles, de
Ayant trouvé grand
a, en usant de tous
lui fournir pour ne
de la nullité de ces
at pour prévenir les
ans sa paroisse, sous
iens de Saint-Sul-
Il soumit les futurs
points de la foi en-
ques jours avant leur
ments de Pénitence et
pères et aux mères,
urs de leurs enfants,
parément ; et, afin de
l'expérience lui avait
s les pauvres qui en
l institua des offices
ée, que le peuple du
a divertissements et
ent ses ouailles à re-
fforcer de rendre à
ni en ravissait. DIEU
uple venait en foule
si profanés, devin-
piété et à la ferveur.

Comme il ne pouvait ignorer les désordres qui se com-
mettaient à la foire de Saint-Germain, et que partout où
le démon exerçait son empire, il se croyait obligé d'op-
poser toute la force de son zèle, il y allait souvent en per-
sonne. Sa vertu lui donnait assez d'autorité pour en faire
disparaître les tableaux, les sculptures et toutes les ima-
ges qui blessaient l'honnêteté. Lorsqu'il ne pouvait s'y
transporter lui-même, il se faisait suppléer par d'autres
ecclésiastiques capables d'imposer ; et si les premiers avis
étaient inutiles, il réclamait le ministère des officiers de
justice, qui étaient toujours prêts à le seconder. Plus d'une
fois ceux-ci saisirent les objets dangereux pour les mœurs,
qu'on avait mis en vente, poursuivirent les coupables, et
les condamnèrent à des aumônes rigoureuses (1).

Arriva une année, pendant la foire de Saint-Germain,
un événement assez remarquable et qui mérite d'être
rapporté. Un chef de comédiens, ou plutôt de baladins,
qui divertissait la populace sur les tréteaux, étant
tombé malade à l'extrémité, et ayant demandé les sacre-
ments, le prêtre chargé de l'administrer se contenta de
l'absoudre sans oser lui donner le saint viatique, à cause
de sa profession. Comme le mal augmentait, les compa-
gnons du malade vinrent la nuit prier avec beaucoup d'in-
stances qu'on lui portât le saint Sacrement ; mais sans
rien obtenir. Ce refus les toucha si vivement, que, le sur-
lendemain, l'un d'eux se convertit, et que le malade sur-
tout se reconnaissant indigne de la sainte communion,
protesta qu'il renouçait sincèrement au théâtre, et ayant
reconvré la santé, il l'abandonna en effet sans retour.

On parla beaucoup dans Paris de ce refus du saint viati-
que ; il en fut question dans l'assemblée du mois de MM. les
curés, qui l'approuvèrent comme très-convenable ; on crut
même qu'il était à propos d'en parler au prône à Saint-
Sulpice, pour le justifier : ce qui produisit un autre effet,
plus précieux encore, la conversion du chef d'une autre

(1) *Ibid.* t. III.
p. 656. t. I. p.
176. — *Vie par*
M. de Bretonvil-
liers, t. I. p. 494.
493.

XXV.
Comédiens
de la foire S.
Germain con-
vertis.

troupe. Celui-ci qui se qualifiait comédien du duc d'Orléans, se crut offensé de ce que, dans le prône, on avait donné aussi le nom de comédien au premier, quoiqu'il montât sur les tréteaux, et il vint en demander réparation à M. Olier. On l'accueillit avec bonté, et on écouta patiemment tout ce qu'il dit pour élever sa profession au-dessus de celle des baladins, et pour justifier la comédie. L'ecclésiastique qui avait fait le prône essaya de le désabuser, mais sans avancer autre chose que de se concilier l'estime du comédien, par le ton de politesse, et les paroles de douceur et de modération, qu'il sut mêler à ses avis. Ce dernier fut même si sensible à ce bon accueil, qu'en quittant l'ecclésiastique, il le comblait de compliments et lui offrait tous ses services. « Vous pouvez m'obliger beaucoup, » lui répondit l'autre; et comme le comédien protestait qu'il était prêt à tout, et le pressait de lui dire en quoi il pourrait le servir: « Ce » sera, reprit-il, en me promettant de dire tous les jours » à genoux les litanies de la sainte Vierge. » Le comédien en donna sur le champ sa parole; et cet acte de religion fut si agréable à Dieu, qu'après que cet homme l'eut pratiqué trois fois, il se trouva changé tout-à-coup. Il quitta sa troupe, qui se sépara aussi bien que la première, et vint en apprendre la nouvelle à cet ecclésiastique, en ajoutant qu'il s'était placé auprès de M. de Fontenay-Mareuil, qui allait à Rome en qualité d'ambassadeur (1).

(1) *Mémoire de M. du Ferrier*, p. 193. 196. 197.

XXVI.

M. Olier reprend le dessein de réformer l'abbaye de Pébrac. M. Corbel.

(2) *Règlements du card. de la Rochefoucauld*. l. XIX. fol. 177. 178.

Les travaux continuels du serviteur de Dieu, pour le renouvellement de la paroisse de Saint-Sulpice, ne lui avaient point fait perdre de vue les besoins de son abbaye de Pébrac. Comme il n'était plus possible d'y introduire la réforme de Chancellade, contre laquelle les religieux avaient protesté, en se donnant à celle de Sainte-Geneviève de Paris; et que d'ailleurs les ordonnances du cardinal de la Rochefoucauld (2) ôtaient à M. Alain de Solminihac le droit de réformer aucun monastère, M. Olier

1644.

édien du duc d'Orléans le prône, on avait le premier, quoiqu'il monder réparation à, et on éconta par sa profession pour justifier la co-ait le prône essaya autre chose que de par le ton de polile modération, qu'il même si sensible à siastique, il le com- tous ses services. lui répondit l'autre; il était prêt à tout, et arrait le servir: « Ce de dire tous les jours ierge. » Le comédien et cet acte de religion cet homme l'eut prat- tout-à-coup. Il quitta e la première, et vint siastique, en ajoutant ontenay-Mareuil, qui deur (1).

eur de Dieu, pour le Saint-Sulpice, ne lui besoins de son abbaye ossible d'y introduire laquelle les religieux celle de Sainte-Genes ordonnances du car- nt à M. Alain de Sol- monastère, M. Olier

sougea à un nouveau moyen. Son dessein avait toujours été de rétablir la règle primitive parmi eux : il eut même à ce sujet, avec le père Faure, supérieur général de Sainte-Genève, plusieurs conférences, que cependant les religieux de Pébrac rendirent inutiles. Mais sachant que, sans commission particulière, il avait droit de rétablir l'ancienne règle dans cette abbaye, il eut la pensée d'y envoyer l'un de ses ecclésiastiques, pour qu'il y prit l'habit de novice, et disposât en faveur de la réforme, l'esprit des religieux. C'était M. Corbel, homme d'oraison, versé dans la conduite des âmes, et très-capable par ses vertus, surtout par son humilité et son parfait détachement, de remplir cette mission difficile. Sa conduite, dans cette circonstance, fut en effet au-dessus de tout éloge. « Lorsque je lui communiquai, » dit M. du Ferrier, le dessein que M. Olier avait sur » lui, il me répondit aussitôt qu'il n'aurait jamais d'autre » volonté que celle de Dieu, laquelle il verrait toujours » dans celle de son supérieur; et cet homme, âgé de cin- » quante ans, s'offrit à prendre l'habit de novice, le jour » qu'on lui marquerait. Il me demanda ce qu'il devait » faire de cent louis d'or qu'il avait devers lui, avant » que d'entrer dans la communauté, pour s'en servir en » cas de besoin; je lui dis de les donner aux pauvres : ce » qu'il fit avant de partir. L'année de son noviciat étant » presque écoulée, il m'écrivit pour savoir s'il devait pas- » ser profès; j'en parlai à nos messieurs, qui, ne voyant » pas de succès touchant la réforme, trouvèrent à pro- » pos de lui écrire qu'il fit encore une autre année de » noviciat : ce qu'il fit sans rien répliquer : A la fin » de cette seconde année, il me demanda, comme la » première fois, l'ordre que nous voulions qu'il tint; » nos messieurs, après avoir reconnu qu'il ne fallait » rien attendre pour la réforme des religieux, voulurent » que je lui écrivisse de quitter l'habit de novice, et de

» revenir à Paris : ce qu'il fit avec autant de calme que
 » s'il n'en eût point bougé. Il est même à remarquer qu'il
 » ne dit jamais un mot des cent louis qu'il avait donnés,
 (1) *Mémoires de M. du Ferrier*, p. 225. 226. 227.
 » appuyé sur la confiance en DIEU, et le désir de mourir
 » pauvre, dénué et abandonné comme JÉSUS-CHRIST (1)†.

XXVII.

M. Olier veut donner son abbaye à S. Vincent de Paul.

Ses religieux s'opposent à ce dessein.

(2) *Histoire des Chanoines réguliers*, t. III. ch. XLVII. p. 717.

(3) *Règlements du cardinal de la Rochefoucauld*, t. XIX. fol. 178.

M. Olier eut alors un autre projet : désespérant de pouvoir introduire la réforme dans son abbaye, il résolut de la céder à saint Vincent de Paul, et de la convertir ainsi en maison de missionnaires pour l'Auvergne et les pays voisins. Il paraît que saint Vincent se prêtait à cet accord : du moins M. Olier était déjà entré en accommodement avec les religieux, à qui il offrait des pensions considérables (2) ; et ce dessein aurait probablement réussi, sans les démarches du prieur-mage pour le faire échouer. Il agit si puissamment sur l'esprit des religieux, qu'ils écrivirent au général de Sainte-Geneviève, pour lui demander de nouveau d'être unis à sa réforme (3). Bien plus, sans perdre de temps, le prieur se rendit à Évaux, au diocèse de Limoges ; et fit, le 17 octobre 1644, un traité d'union avec le prieur de cette maison, qui prétendait y être autorisé par le père Faure. On imagine aisément quelles pouvaient en être les conditions : il était convenu que chacun des anciens religieux aurait une clef de l'église et du cloître, avec la liberté d'entrer dans l'abbaye et d'en sortir quand bon lui semblerait, sans que le nouveau prieur, qui serait en-

† Quelques années après son retour de Pébrac, M. Corbel fut appelé à la conduite d'une riche et grande paroisse, où ses talents le rendirent très-utile. Lorsqu'il se vit avancé en âge, et incapable, par l'épuisement de ses forces, de satisfaire à toutes les obligations de cet emploi, il choisit pour son successeur un excellent homme qui gouvernait une petite paroisse, la prit, et lui donna la sienne, demeurant curé, mais fort pauvre, et il continua toujours de même, ne s'étant point réservé de pension (1).

(1) *Mémoires de M. du Ferrier*, p. 227.

tant de calme que ne à remarquer qu'il s qu'il avait donnés, et le désir de mourir Jésus-Christ (1)†. » et : désespérant de son abbaye, il ré- Paul, et de la con- res pour l'Auvergne int Vincent se pré- était déjà entré en qui il offrait des pen- in aurait probable- prieur-mage pour le ent sur l'esprit des ral de Sainte-Gene- eau d'être unis à sa e de temps, le prieur Linoges; et fit, le avec le prieur de autorisé par le père pouvaient en être les acun des anciens re- t du cloître, avec la sortir quand bon lui prieur, qui serait en-

Pébrac, M. Corbel fut paroisse, où ses talents cé en âge, et incapable, à toutes les obligations sur un excellent homme et lui donna la sienne, tinua toujours de même,

voyé par le père Faure, pût exercer sur eux aucune juridiction; mais soit que ces conditions parussent trop extraordinaires, ou que les pouvoirs du prieur d'Evaux n'eussent pas toute l'étendue qu'on leur donnait, le supérieur général refusa de ratifier le contrat. Il eût été d'ailleurs imprudent de conclure une affaire de cette nature, sans le consentement de M. Olier, qui avait déjà protesté de nullité, et qui probablement porta ses plaintes au Général lui-même. Quoi qu'il en soit, « cette difficulté » toucha si fort les religieux de Pébrac, dit l'historien » des Chanoines réguliers, que leur courage pensa » en être abattu; plusieurs d'entre eux s'accordaient à » prendre d'autres résolutions, si le Prieur ne les eût ra- » menés à son avis, en leur persuadant de ne pas s'é- » tonner de rencontrer ces obstacles (1). » Les choses demeurèrent en cet état, jusqu'au temps où M. Olier se démit de son abbaye, comme nous le dirons bientôt.

Il avait encore sur les bras une autre affaire non moins importante. La Reine régente, pour accomplir le vœu qu'elle avait fait autrefois d'élever à Dieu un temple magnifique, s'il donnait à la France un dauphin, se proposait de faire achever les bâtiments de l'abbaye du Val-de-Grâce, dont Louis XIV, encore enfant, posa en effet la première pierre, au mois d'avril 1645 (2). Cette pieuse princesse, pour maintenir l'esprit de ferveur dans ce monastère, et en éloigner l'amour des nouveautés, désirait en donner la direction à M. Olier; et comme d'ailleurs elle venait souvent au Val-de-Grâce, pour s'occuper plus particulièrement de son salut (3), elle était bien aise de se ménager ainsi la facilité de l'avoir auprès d'elle, pour sa propre édification. Dans ce dessein, elle lui proposa de permuter la cure de Saint-Sulpice avec celle de Saint-Jacques-du-Haut-Pas †, dans l'étendue de laquelle était

(1) *Histoire des Chanoines réguliers*, t. III. p. 718. 719. 720.

XXVIII.
La Reine désire que M. Olier accepte la cure de Saint-Jacques.

(2) *Histoire de Paris*, par Félibien. t. II. p. 1584.

(3) *Les grandeurs de sainte Anne*, par Hugues de S. François. 1657. Épître dédicat.

† La paroisse de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, tire son nom des re-

située l'abbaye du Val-de-Grâce. M. Olier aurait peut-être acquiescé à cette proposition, s'il n'eût été assuré qu'un tel changement entraînerait la ruine du séminaire, et anéantirait ainsi l'œuvre principale dont Dieu l'avait chargé. Ce fut la réponse que lui fit Marie Rousseau. Il prit donc le parti de remercier la Reine.

(1) *Beatificat. V. de Paulis; positio super introduct. causæ.* p. 51.

Alors cette princesse, sans presser davantage M. Olier d'accepter la cure pour lui-même, lui fit un commandement exprès de la donner à quelqu'un de sa compagnie. Le curé de saint Jacques, M. de la Barthé (1), joignit ses sollicitations aux ordres de la Reine, et les renouvela pendant six mois. Mais tout fut inutile; le motif de son refus, que toutefois M. Olier ne fit point connaître, était la proximité de Saint-Magloire, où les Oratoriens avaient un établissement. Il jugea qu'il serait difficile de vivre en bonne harmonie avec ces pères, tant à cause des opinions nouvelles de plusieurs d'entre eux sur la grâce, que de la peine qu'ils pourraient éprouver en voyant de nouveaux ouvriers entrer dans une moisson, de si paraissaient être en possession depuis long-temps. « Lorsque » la Reine, écrivait-il dans la suite, nous commanda de » prendre la cure de Saint-Jacques, proche Saint-Ma- » gloire, je ne voulus jamais y consentir; je craignais » de faire de la peine à ces bons pères, sachant que no- » tre approche leur serait suspecte et à charge. D'ailleurs, » je me rappelai en cette rencontre la maxime du dé- » funt père général, d'aller toujours travailler de pré- » férence dans les lieux abandonnés; et comme les pères

ligieux de *Saint-Jacques-du-Haut-Pas*, ou *Manpas*, par abréviation de *mauvais pas*, lesquels étaient établis à Paris anciennement. Ils avaient pris naissance en Italie, vers le milieu du XII^e siècle; et la principale fin de leur institut, était de faciliter gratuitement aux voyageurs le passage des rivières, de les recevoir dans leurs hospices, et de les y nourrir (1).

(1) *Histoire de Paris, par Féli-*
bien. t. II. p. 114.

Olier aurait peut-être s'il n'eût été assuré de la ruine du séminaire, le dont Dieu l'avait fait Marie Rousseau. Reine.

et davantage M. Olier lui fit un commandement de sa compagnie. la Barthé (1), joignit Reine, et les renouvela utile; le motif de son point connaître, était les Oratoriens avaient fait difficile de vivre tant à cause des opinions eux sur la grâce, prouver en voyant de moisson, de très-pa-long-temps. Lorsque nous commanda de es, proche Saint-Marc, nous ne consentir; je craignais de les, sachant que nous et à charge. D'ailleurs, de la maxime du deurs travailler de près; et comme les pères

Maupas, par abréviation de Paris anciennement. Ils de milieu du XII^e siècle; de faciliter gratuitement de les recevoir dans leurs

» de l'Oratoire exerçaient leur zèle dans le voisinage, je » crus que nous ne devions pas aller porter la faux dans » leur moisson (1). » On pressait aussi beaucoup M. Olier d'accepter la charge de supérieur des Filles pénitentes de Saint-Magloire, à la tête desquelles était alors la mère Alvequin, religieuse de Montmartre, leur réformatrice; mais il refusa également cet emploi (2).

La réputation de vertu dont il jouissait, le bel ordre établi dans sa paroisse, l'édification que répandaient sa communauté et son séminaire, lui avaient, en effet, concilié l'estime universelle, et même la vénération de tous les gens de bien. Vers l'année 1644, M. Crétenet, saintement empressé, dit son historien, à rechercher les plus vertueux personnages de son temps, vint à Paris, et contracta avec M. Olier une amitié très-étroite. C'était un chirurgien de Lyon, engagé dans les liens du mariage, et qui, néanmoins, par une vocation singulière, s'appliquait avec un succès inouï à ranimer le zèle parmi les ecclésiastiques, et donna naissance à l'institut des missionnaires de Saint-Joseph. Il avait pour M. Olier, un respect et une vénération extraordinaire; et, de son côté, M. Olier faisait tant d'estime de M. Crétenet, que lorsqu'il en recevait quelque visite, il le montrait aux prêtres de son séminaire comme un modèle de toutes les vertus (3).

La même année, un autre grand serviteur de Dieu étant venu visiter M. Olier, voulut s'attacher à lui, et l'aider, pendant quelque temps, dans la réforme de sa paroisse. Ce fut le père Yvan, instituteur des religieuses de Notre-Dame de la Miséricorde, l'un des hommes de ce temps les plus embrasés de zèle pour la conversion des âmes, et très-éclairé dans les voies de la perfection. Il vivait à la manière des pénitents les plus austères, et il était aisé de le remarquer dans toute sa conduite, même dans sa manière de traiter avec le prochain. Il usait quelque-

(1) *Lettres aut. de M. Olier*, t. I. p. 197.

(2) *Copie des Mémoires de M. Olier*, t. I. p. 202.

XXIX.
M. Crétenet et le père Yvan visitent M. Olier.

(3) *Vie de M. Crétenet*, in-4^o. 1680. p. 68.

fois d'une franchise qui aurait semblé tenir de la rusticité dans un autre, et était fort enclin à faire des réprimandes, pour éprouver ou pour corriger ceux à qui il portait le plus d'affection. Ayant entendu parler de M. Olier avec beaucoup d'éloge, il voulut s'assurer par lui-même de la solidité de sa vertu, et alla le visiter dans cette intention. Il entra par hasard pendant que le serviteur de Dieu prenait son repas; la table était d'ordinaire servie, comme l'est celle des prêtres qui vivent selon les voies communes, c'est-à-dire sans luxe ni sans affectation d'austérité. Le père Yvan, ayant considéré quelque temps M. Olier, lui dit ensuite d'un ton grave et sévère : « Je suis fort étonné, monsieur, de trouver en » vous si peu de mortification, de voir que vous prenez » votre repas avec l'avidité d'un gourmand. » Et il continua à lui parler de la sorte, usant de toute la liberté que lui donnait son grand âge, et ajoutant encore d'autres paroles également propre à le piquer. M. Olier l'écouta jusqu'à la fin sans l'interrompre, et sans être choqué ni même surpris de ce discours. Ensuite, il le remercia affectueusement de ses avis, qu'il attribua à une très-grande charité, et lui promit que, avec la grâce de Dieu, il se les rendrait profitables. « On est vraiment heureux, » mon père, ajouta-t-il, quand on rencontre ainsi des » personnes qui ne nous flattent point, et qui nous aver- » tissent de nos défauts, avec une si grande charité, » comme vous faites. » Le père Yvan, pendant tout ce colloque, avait les yeux fixés sur M. Olier, pour connaître les divers mouvements de son âme, qui se peindraient sur son visage; et voyant son égalité d'esprit, et la douceur avec laquelle il recevait à ses corrections si brusques, il demeura tout interdit, et comme hors de lui-même, avouant qu'en prenant ainsi ses repas, M. Olier, ne laissait pas d'être aussi mortifié que les pénitents les plus austères. La preuve qu'il eut alors

tenir de la rusticité
 à faire des
 corriger ceux à qui
 entendu parler de
 voulut s'assurer par
 et alla le visiter
 pendant que le
 la table était d'or-
 prêtres qui vivent
 sans luxe ni sans af-
 tant considéré quel-
 l'un ton grave et
 ur, de trouver en
 que vous prenez
 mand. » Et il con-
 toute la liberté que
 nt encore d'autres
 M. Olier l'écouta
 sans être choqué ni
 te, il le remercia
 tribua à une très-
 la grâce de Dieu,
 vraiment heureux,
 neontre ainsi des
 et qui nous aver-
 i grande charité,
 pendant tout ce
 Olier, pour con-
 une, qui se pein-
 égalité d'esprit.
 à ses corrections
 , et comme hors
 ainsi ses repas,
 mortifié que les
 e qu'il eut alors

de ses vertus, lui inspira, pour sa personne, la plus singu-
 lière estime, et depuis, il ne cessait de dire en toute
 rencontre : « M. Olier est vraiment un saint : il est
 mort ; en lui la nature est éteinte (1). »

(1) *Esprit de*
M. Olier, t. III,
 p. 352.

De son côté, M. Olier, plein de respect pour le père
 Yvan, le pria de venir prendre part à ses travaux, l'es-
 timant très-capable de l'aider de ses conseils et de ses
 exemples dans les commencements du séminaire qu'il éta-
 blissait alors. « Le père Yvan accepta cette invitation avec
 » d'autant plus de joie et d'amour, dit son historien, qu'il
 » avait une plus haute estime de la vertu de ce grand
 » homme, l'un des plus pieux et des plus zélés ecclésias-
 » tiques de notre temps. Je ne saurais dire, ajoute-t-il,
 » le respect et l'amour qu'on lui portait, tant à la com-
 » munaute des prêtres, qu'au séminaire de Saint-Sulpice.
 » Il avait un respect profond pour M. Olier et ses ecclé-
 » siastiques, qu'il considérait comme ses maîtres et ses
 » pères. C'est pourquoi il s'attacha au service de leur pa-
 » roisse, comme s'il eût voulu passer avec eux le reste de
 » sa vie, et qu'il n'eût eu autre chose à faire à Paris. »

En effet, le père Yvan, qui était venu dans cette ville pour
 recueillir une succession qu'on avait léguée à son insti-
 tut (2), voyant qu'elle lui était contestée, y renonça géné-
 reusement, et se livra tout entier au séminaire et au
 service de la paroisse. On l'invitait à parler dans toutes
 les conférences, et on l'écoutait comme un oracle de
 sagesse et de piété, malgré l'âpreté qui paraissait
 quelquefois dans sa conduite ; car on ne remarquait
 pas toujours en lui cette douceur et cette condescen-
 dance chrétienne que M. Olier s'efforçait d'inspirer à
 ses disciples (3), et dont il leur offrait des exemples
 si touchants. Mais la grâce des saints n'étant pas la
 même dans tous, cette discrétion apparente du père Yvan
 ne diminuait rien de l'estime que chacun faisait de sa
 personne.

XXX.
 Le père Yvan
 s'attache à M.
 Olier et secon-
 de son zèle.

(2) *Vie du père*
Yvan, in-4°, p.
 408. — *Histoire*
de Paris, t. II, p.
 1441.

(3) *Vie du père*
Yvan, *ibid.*, pag.
 409, 516.

XXXI.
Charité de M.
Olier pour ses
confères dans
le sacerdoce.

(1) *Mémoires
de M. Baudrand,*
p. 60.

(2) *Vie de la
mère Alrequin,*
par Laconr, p.
153, et suiv. —
*Archives du Roy-
anne, sect. his-
toriq. L. 1142.*
*Annales des Fil-
les pénitentes,*
p. 15.

Le zèle de M. Olier pour les ecclésiastiques, la charité sincère qu'il leur témoignait, la facilité qu'il leur offrait de se retirer dans sa communauté pour s'y renouveler dans l'esprit de leur vocation, y attirèrent un grand nombre de prêtres, et même de laïques, pour y faire sous sa conduite les exercices spirituels †. Il les accueillait tous avec affabilité; veillait à ce que rien ne leur manquât, et ne souffrit jamais que celui qui était chargé du temporel demandât rien à personne (1) ††, quelque long séjour que l'on eût fait dans la maison. Plusieurs ecclésiastiques, des plus vertueux de la capitale, s'empressèrent, dès qu'il l'eurent connu, de conférer avec lui sur leurs besoins spirituels. De ce nombre fut M. Jean Poineheval, qui vécut et mourut à Paris, en odeur de sainteté. L'auteur d'une notice sur ce vertueux prêtre rapporte qu'il ne sortait de sa chambre que pour aller à l'autel, au confessionnal, ou pour visiter M. Olier, que son mérite, ajoute-t-il, a fait rechercher des plus saintes âmes, pour se mettre sous sa conduite (2).

L'affection que M. Olier témoignait à tous ces ecclésiastiques aurait dû, elle seule, lui mériter cette confiance; car personne ne pouvait être plus dévoué que lui

† Il faut sans doute ranger parmi ces pieux retraitants un chanoine de Cologne, qui fut converti par M. de Feix dans un entretien public. Ce chanoine vivait dans le luxe et la mollesse, et était fort répandu dans le monde. Il fut si touché de cet entretien, où il se trouva par hasard, que, le jour même, il renvoya tous ses domestiques, à l'exception d'un seul, vendit ses équipages; et étant ensuite retourné à Cologne, il répara, par une conduite exemplaire, le scandale qu'il avait donné, et vécut conformément à la sainteté de sa profession (1).

(1) *Vies des
quatre Evêques,*
t. II. p. 121.

†† M. Baudrand, qui écrivait sous M. Tronson, ajoute: « C'est ce qu'on a toujours observé depuis le commencement du séminaire: » ou ne refuse pas, au moins ce qu'on offre librement. »

astiques, la charité qu'il leur é pour s'y renou- tirèrent un grand es, pour y faire †. Il les accueill- rien ne leur man- ni était chargé du (1) ††, quelque maison. Plusieurs la capitale, s'em- conférer avec lui mbre fut M. Jean aris, en odeur de ce vertueux prêtre re que pour aller visiter M. Olier, chercher des plus conduite (2). à tous ces ecclé- mériter cette con- plus dévoué que lui

retraitants un cha- Feix dans un entretien mollesse, et était fort cet entretien, où il se voya tous ses domes- pages; et étant ensuite exemplaire, le seau- ent à la sainteté de sa

ason, ajoute : « C'est ce pement du séminaire; e librement. »

à ses confrères dans le sacerdoce : et nous ne croyons pas devoir passer ici sous silence la charité généreuse qu'il fit paraître au sujet d'un curé de la campagne, injustement opprimé. Cet ecclésiastique, qui paraît avoir été le curé d'Arcueil, fut traité indignement, à la porte de son église et à la vue de ses paroissiens, par le seigneur même du lieu. Le Parlement se saisit de l'affaire ; mais la plupart des paroissiens, intimidés par les menaces du seigneur, n'osant faire aucune déposition à sa charge, plusieurs d'entre eux vinrent consulter M. Olier, et le curé lui-même voulut prendre son avis. Le serviteur de Dieu ne se contenta pas de leur répondre que l'honneur du sacerdoce, et le bien général de l'Eglise, deman- daient une prompte et sévère justice, et que, en conscience, ils étaient tenus de la solliciter : il prit l'affaire en main, et la poursuivit avec plus de chaleur que ne l'eût fait aucun homme du monde pour défendre ses in- térêts propres. Il conjura ceux des évêques dont il avait l'honneur d'être connu, de demander à la Régente la punition d'un attentat aussi inouï ; et, pour agir plus effica- cement sur l'esprit de cette princesse, il en écrivit en ces termes à saint Vincent de Paul, entré depuis peu au Conseil de conscience :

« Qui a Jésus a tout.

» Monsieur,

» Je prie Notre-Seigneur de vivre en vous, pour faire » triompher son Eglise de l'impudence du siècle.

» J'oubliai hier de vous parler du principal sujet qui » m'amenait vers vous. C'était pour vous faire des plain-

» tes du plus grand scandale qui soit arrivé depuis long- » temps dans l'Eglise de Dieu. Près Paris, un curé a été » battu, et meurtri à coups de bâton, par le seigneur » de son village, en présence de ses paroissiens, et à la

XXXII.
Lettre de M.
Olier à S. Vin-
cent de Paul, sur
un curé oppri-
mé.

» porte de son église, avec le plus d'ignominie et de confusion qu'on puisse imaginer pour l'état ecclésiastique. » Ce curé est un homme d'une grande intégrité, très-capable; et il mérite pour sa personne, aussi bien que pour son caractère, d'être protégé. Je pense, monsieur, que si en commençant sa régence, la Reine voulait obliger ce gentilhomme à une satisfaction publique, elle relèverait l'autorité de l'Eglise, et réprimerait beaucoup l'audace et l'insolence que la noblesse a coutume d'exercer sur les ecclésiastiques, violant ainsi impunément tous leurs droits, comme dans un temps de libertinage, et sous un règne d'impiété. Je priai hier monseigneur du Puy d'en parler à monseigneur de Beauvais †, pour apporter un remède à ce scandale, qui est déjà devenu public. Le Parlement en est informé, et il n'attend plus que les ordres de Sa Majesté, qui lui feront connaître son zèle à punir ces sortes de crimes. Ce bon prêtre ne peut aisément tirer des preuves de ses paroissiens, pour procéder en justice contre le seigneur, qui, étant sur les lieux, les intimide par ses menaces. Plusieurs sont venus me trouver secrètement pour me demander s'ils devaient déclarer ce qu'ils savent sur cet attentat, dont ils gémissent. Je les ai tous encouragés à remplir leur devoir, comme aussi le curé, qui a été sollicité par sa partie de ne point poursuivre l'affaire, ce seigneur craignant le châtimement qu'il lui est aisé de prévoir, sous un règne qui veut faire triompher la religion et l'Eglise. Des personnes de très-

† L'évêque de Beauvais, Augustin Potier, qui eut des rapports très-particuliers avec saint Vincent de Paul (1), était grand aumônier de la reine Anne d'Autriche, et avait alors tant de part aux affaires publiques, qu'on s'attendait à le voir nommé ministre d'Etat et cardinal (2). M. Olier fit agir M. de Maupas, évêque du Puy, auprès de l'évêque de Beauvais, à cause des liaisons qui existaient entre ces deux prélats : M. de Maupas, étant premier aumônier de la Régente (3).

(1) *Abelly*, liv. I. chap. xxv.

(2) *Gall. Christiana*, t. ix. col. 767.

(3) *Vie de M. de Lantagues*, liv. II. n. 3.

nomie et de con-
 état ecclésiastique.
 intégrité, très-capa-
 si bien que pour son
 monsieur, que si en
 lait obliger ce gen-
 re, elle relèverait
 beaucoup l'audace
 tume d'exercer sur
 impunément tous
 ps de libertinage,
 à hier monseigneur
 e Beauvais †, pour
 qui est déjà devenu
 , et il n'attend plus
 eront connaître son
 bon prêtre ne peut
 issiens, pour procé-
 étant sur les lieux.
 ars sont venus me
 er s'ils devaient dé-
 dont ils gémissent.
 eur devoir, comme
 a partie de ne point
 gnant le châtement
 ègne qui veut faire
 personnes de très-

qui eut des rapports
 , était grand aumônier
 ant de part aux affaires
 ministre d'Etat et car-
 eque du Puy, auprès
 qui existaient entre
 enier aumônier de la

» grand poids, et de très-haut mérite, m'ont témoigné
 » que ce bon prêtre ne devait pas en venir à un accommo-
 » dement; qu'il y allait de l'intérêt universel de l'Eglise; et
 » qu'il était à propos que, dans le commencement de
 » cette régence, on vengeât d'une manière exemplaire un
 » sacrilège si odieux; que cet acte de justice assurerait
 » la paix et le repos à l'Eglise pendant tout le reste de la
 » régence, et délivrerait les ecclésiastiques de la vexation
 » et de l'oppression où ils vivent, surtout dans les pays
 » éloignés de la cour. Car les prêtres n'y ont point de bou-
 » ches pour se plaindre, et ils semblent n'avoir que des
 » épaules pour souffrir. Tous messeigneurs les évêques ont
 » grand intérêt à cela: ils frémissent pour leurs curés sans
 » pouvoir remédier à cette oppression; vous le savez
 » mieux que personne, vous qui, à la campagne, dans les
 » travaux des missions, avez été témoin oculaire de
 » tous ces maux. Souvent Dieu vous a fait gémir de com-
 » passion sur leur sort, et désirer d'y apporter remède;
 » et maintenant il vous met en main l'autorité, et vous
 » donne le pouvoir de délivrer le clergé de l'oppression.
 » C'est, monsieur, ce que l'Eglise, et tout le corps des cu-
 » rés vous demandent, et moi le premier, qui ai l'honneur
 » d'être de leurs confrères: je gémis avec eux, ayant
 » par votre grâce, parcouru assez de pays pour connaître
 » les peines et les maux qu'ils endurent loin de la capi-
 » tale. Je me jette donc à vos pieds avec ce bon curé,
 » pour vous demander le soulagement de l'Eglise, la li-
 » berté des prêtres, et la très-grande gloire de Dieu (1).»

(1) *Leitres aut.
 de M. Olier, p.
 59.*

Les sollicitations pressantes de M. Olier, ses démarches
 réitérées auprès des personnes d'autorité et des évêques
 furent enfin exaucées. Du moins l'assemblée générale du
 clergé de France fit sur ce sujet, à la Reine, les remon-
 trances les plus fortes, et les plus pathétiques (2) †, et l'on

(2) *Procès-ver-
 bal de l'assem-
 blée de 1645. —
 29 decem. 1645.
 — 9 février et 22
 avril 1646.*

† Les prélats d'saient dans leurs remontrances à la Régente: « Des

a lieu de croire qu'elles produisirent leur effet , et consolèrent le serviteur de Dieu , si zélé pour l'honneur du sacerdoce.

» prêtres dans votre royaume ont été outragés et battus , invoquant
 » en vain le nom de Dieu et le vôtre. Des gentilshommes abusant
 » de la force et de l'autorité que Votre Majesté leur a données , se
 » sont ouillés jusqu'à ce point , que de chasser leurs propres pas-
 » teurs , et ont usé contre eux de la main et du bâton. Lorsqu'un
 » ecclésiastique a été excédé par un gentilhomme , la même main
 » sacrilège qui a bien osé frapper la personne sacrée du prêtre ,
 » est levée pour accabler les spectateurs de ces scandales , s'ils
 » étaient si hardis que d'aller témoigner devant les tribunaux autre
 » chose que ce qu'il plait à ces petits tyrans ; d'où il arrive que vos
 » juges ne pouvant , par défaut de témoignages , asseoir leur justice , ils
 » sont contraints de laisser le crime impuni. Qu'est-il besoin d'al-
 » ler chercher des exemples dans les diocèses éloignés ? Aux portes
 » de votre ville de Paris , et sous les yeux mêmes de Votre Majesté ,
 » on exerce les violences les plus étranges , et ces excès persévèrent
 » depuis plusieurs années. »

r effet, et consolé-
pour l'honneur du

s et battus, invoquant
gentilshommes abusant
sté leur a données, se
sser leurs propres pas-
t du bâton. Lorsqu'un
omme, la même main
me sacrée du prêtre,
de ces scandales, s'ils
vant les tribunaux autre
; d'où il arrive que vos
s, asseoir leur justice, ils
Qu'est-il besoin d'al-
es éloignés? Aux portes
èmes de Votre Majesté,
et ces excès persévèrent



Il Sole e la Luna
e i Santi e i Santi

NOTES DU TROISIÈME LIVRE.

NOTE 1. — On a dit que M. Olier ne sollicita jamais le privilège de conserver le très-saint Sacrement au séminaire ; les choses persévèrent de la sorte jusqu'en l'année 1698, où l'archevêque de Paris accorda cette faculté, ainsi que celle d'admettre les malades de la maison, et d'enterrer les ecclésiastiques sans les présenter à l'église de Saint-Sulpice (1). Jusqu'alors on avait apporté le saint viatique de la paroisse au séminaire, comme on fit pour M. de Bretonvilliers dans sa dernière maladie (2). M. Bourbon fit remarquer qu'on en usa différemment à l'égard de M. Trousen, parce que, depuis plus d'un an, dit-il, on avait l'avantage de posséder le très-saint Sacrement dans la chapelle du séminaire (3).

(1) *Remarques historiques*, t. 1, p. 36, note. — *Inventory général du séminaire*. — *Archives du Royaume*, art. *Administration des sacrements*.

(2) *Mémoires sur M. de Bretonvilliers*, pag. 135.

(3) *Récit de la mort de M. Trousen*, p. 14-15.

SUR LA GRAVURE DU TRÈS-SAINT-SACREMENT.

NOTE 2. — M. Olier a su y exprimer avec talent de vérité que de noblesse les occupations de JÉSUS-CHRIST dans cet adorable Sacrement. Il paraît sous la forme d'un agneau consumé dans des flammes, symbole de l'amour dont le Saint-Esprit l'embrase ; dans cet état, il s'immole à DIEU son Père, et lui rend les devoirs de la religion la plus parfaite, exprimés par des rayons qui s'échappent de toutes parts. Le Père éternel contemple son Fils ainsi immolé à sa gloire, et, les bras ouverts, il semble, dans cette contemplation, recevoir ses hommages avec des complaisances ineffables. La très-sainte Vierge, la plus parfaite adoratrice de JÉSUS-CHRIST, y paraît à genoux, les yeux élevés, transportée comme hors d'elle-même, et s'unissant à tous les devoirs que son Fils rend à DIEU pour toute l'Eglise. Enfin saint Jean l'Évangéliste, à l'autre côté, exprime les mêmes sentiments pour montrer que tous les chrétiens représentés par lui, doivent adorer aussi l'intérieur de JÉSUS-CHRIST, et offrir à DIEU le Père, pour toutes les créatures, les hommages que son Fils lui offre sans cesse.

M. Olier a exprimé, par les vers suivants, l'esprit et la pratique de cette dévotion :

Reconnaissez en ces rayons
Les saintes occupations
De JÉSUS-CHRIST, dans ce mystère;
Qui veut vivre en ce Sacrement
Comme l'unique supplément
De nos devoirs envers son Père.

Unissez-vous à JÉSUS-CHRIST
Et donnez-vous à cet Esprit,
Qui le consomme dans ces flammes,
Et le rend tout religieux
De DIEU son Père dans les cieux,
Sur nos autels et dans nos âmes.

Ainsi vous rendrez en ce lieu,
Tout ce qu'on peut offrir à DIEU
D'amour, d'honneur et de louanges :
Entrant par là dans l'unité
Des vœux, qu'à toute éternité
Lui rendent les saints et les anges (1).

(1. Cabinet des
Estampes de la
bibl. royale. OEu-
vre de Melland.

SUR LA PRINCESSE DE CONDÉ.

NOTE 5.— La princesse de Condé, Charlotte Marguerite de Montmorency, avait été contrainte de se condamner à l'exil, pour échapper aux poursuites d'un grand monarque, dont la puissance serait allée l'atteindre jusque dans une terre étrangère, si la Providence n'eût veillé d'une manière particulière à sa conservation. M. Olier faisant allusion à cette conduite de Dieu sur elle, lui écrivait : « Vous » ayant été donné de DIEU en la manière que je le suis, je ne puis » vous cacher la mesure de sainteté que DIEU demande de votre âme. » Il y a bien long-temps, madame, qu'il vous y a préparée, en faisant » paraître sur vous une protection si extraordinaire, conservant vo- » tre personne à la face de tout le monde, et montrant sensiblement » par là, qu'il désirait faire de vous comme un flambeau de piété » dans votre condition, et montrer en votre personne quelle est la » vocation et l'esprit d'une princesse chrétienne. C'est même dans » cette vue, que la sagesse et la bonté divine, agissant toujours avec » tant de douceur et de suavité, vous ont conduite autrefois dans un » pays étranger, pour mettre sous vos yeux un modèle de sainteté,

» la conduite admirable d'une femme sanctifiant sa qualité d'archiduchesse, afin que vous pussiez un jour retracer en vous ses rares exemples, et les montrer à ce royaume (1). »

(1) *Lettres spirituelles de M. Olier*, p. 17.

M. Olier parle ici de l'archiduchesse des Pays-Bas, Isabelle Claire Engénie, infante d'Espagne, sœur de Philippe III, roi d'Espagne, et petite fille de Charles-Quint, qui avait épousé l'archiduc Albert. Elle reçut, à Bruxelles, la princesse de Condé, que l'Espagne avait prise sous sa protection, lorsqu'elle fut contrainte de sortir de France, et la combla des marques de sa considération et de son amitié. Pendant plus de dix années de sa vidualité, l'archiduchesse porta publiquement l'habit du tiers-ordre de saint François (2). Elle fit prospérer ses États en les gouvernant par les principes de la prudence et de la sagesse chrétiennes, et mourut saintement le 1^{er} décembre 1633.

(2) *Règles du tiers-ordre de S. François, par le P. Frassen, 1752*, p. 27.

ORIGINE DES SALUTS DU TRÈS-SAINT SACREMENT.

NOTE 4. — Le chapitre de Notre-Dame de Paris ne commença à déroger à l'ancien usage, touchant le salut du très-saint Sacrement, qu'au mois d'octobre 1627; jusqu'alors on ne l'avait donné que pendant l'octave de la Fête-Dieu (3). A Saint-Sulpice, on établit d'abord le salut des premiers dimanches et jendis de chaque mois; et ce ne fut que plus tard qu'on commença d'en établir aussi pour les fêtes principales. Ceux des deux fêtes de Saint-Sulpice (17 janvier et 27 août), furent institués en 1655 (4); on fonda encore alors un salut pour la fête de l'Assomption, et un autre pour celle de la Nativité. On trouve cependant, en 1644, un salut le jour de saint Barnabé, et l'exposition du très-saint Sacrement, le jour de la Purification (5).

(3) *Vie de M. Bourdoise, 19-45*, imprimée, p. 178 bis.

(4) *Archives du Royaume, sect. historiq. L. 117*, p. 55.

(5) *Remarques historiques*, t. V, p. 625.

NOTE 5. — M. Olier établit les saluts des premiers dimanches du mois, pour obtenir la grâce d'une bonne mort, et ceux des premiers jendis, pour implorer la miséricorde de Dieu sur sa paroisse (6). Il régla qu'on y chanterait d'abord une antienne du très-saint Sacrement, une autre de la très-sainte Vierge, une pour la rémission des péchés, la prière pour le Roi, et l'antienne pour la paix; comme aussi quelquefois une prose ou une hymne en l'honneur du mystère ou du saint dont on célèbre la fête. Il marqua encore que, pendant qu'on remettrait le très-saint Sacrement dans le tabernacle, on chanterait à genoux le psaume : *Laudate Dominum omnes*

(6) *Calendrier historique*, 1775, p. XXIX. — *Remarques historiques*, t. I, p. 175.

(1) *Remarques
historiques*, p. 77.
— *Calendrier*, p.
xxx.

gentes; et que le célébrant avec ses assistants, diraient alors à voix basse le *De profundis*, avec l'oraison *Deus revivite largitor*, pour les fondateurs des saluts et les bienfaiteurs de la paroisse (1).

CULTE QUI DOIT ACCOMPAGNER LES EXPOSITIONS ET LES SALUTS
DU TRÈS-SAINT SACREMENT.

NOTE 6. — M. Bourdoise, voyant que la discipline changeait touchant les saluts du saint Sacrement, ne crut pas devoir s'y opposer; il était seulement attentif à en retrancher les abus. « Chose admirable, disait-il, quand on descend la châsse où sont les reliques de sainte Geneviève, on commence dès la veille à dire les Vêpres pontificalement : après Complies, on chante Matines et Landes, avec la même solennité : depuis onze heures jusqu'à minuit, on sonne une petite cloche toute seule; c'est le dernier signal : tous les religieux, les pieds nus, entrent en même temps au chœur. L'abbé et ses ministres montent dans l'enceinte de l'autel, et les religieux dans le sanctuaire. On dit ensuite les sept Psaumes de la Pénitence, les litanies et les oraisons, et après que le chœur a dit le *Confiteor*, l'abbé prononce l'absolution, comme le jour des Cendres; et pendant que toutes les cloches sonnent, et qu'on chante un répons en l'honneur de la sainte, deux prêtres, revêtus d'aubes, montent sur les colonnes où repose la châsse, pour la descendre avec l'aide des sacristains : quatre religieux des plus anciens la reçoivent sur leurs épaules, et la portent sur la table qui est préparée pour cela à la chapelle de sainte Clotilde. On chante aussitôt la Messe solennellement, tous les religieux y communient, excepté celui qui doit dire la Messe pour ceux qui portent la châsse; après la Messe, les religieux vont, selon l'ordre qui leur est marqué, réciter des psaumes devant la châsse, et demeurent ainsi à jeun, et les pieds nus, jusqu'à ce que la cérémonie soit achevée, et que la châsse soit remise en sa place.

« On ne peut pas douter que les reliques de sainte Geneviève ne méritent tous ces honneurs;... mais il est encore plus certain que Notre-Seigneur, qui est au saint Sacrement de l'autel, en mérite bien davantage, et qu'il faudrait à proportion faire beaucoup plus pour exposer le saint Sacrement, que pour exposer la châsse de sainte Geneviève... Pourquoi donc expose-t-on si souvent, et avec si peu de cérémonie, le corps de Notre-Seigneur? — On le voit avec deux bouts de cierge, tantôt au grand autel, tantôt à la chapelle

» du saint dont on fait la fête, sans qu'il y ait un ecclésiastique pour
 » lui faire compagnie. On dit des Messes basses devant le saint
 » Sacrement, et un enfant mal fait, et mal habillé les sert (1). »

(1) *Vie de M.
Bourdoise*, in-4o
p. 678. 679.

NOTE 7. — M. Olier fit faire un lampadaire d'argent à sept bran-
 ches, pour soutenir les sept lampes qui devaient brûler nuit et jour
 devant le très-saint Sacrement (2). Pour subvenir aux besoins de l'état,
 on fut obligé, le 50 mai 1691, de porter le lampadaire à la monnaie,
 avec cinq de ses lampes. On y substitua un lampadaire et des lampes
 de cuivre, que M. Langnet supprima en 1752; il fit alors poser sept
 ampes autour du chœur, et ensuite huit dans la nef (5).

(2) *Remarques
historiques*, t. 3.
p. 174.

(5) *Calendrier
historique*, 1774.
p. LXXXI. LXXXIV.

EXHORTATION DE M. OLIER AUX ENFANTS, AVANT LEUR PREMIÈRE COMMUNION.

NOTE 8. — Entre tous les exercices des catéchismes de Saint-
 Sulpice, il n'en est pas de plus propre à faire honorer la religion,
 ni de plus attendrissante que le spectacle de la première communion
 qui se fait chaque année dans l'église de cette paroisse. Aussi ne
 renouvelle-t-on jamais cette cérémonie, où environ sept ou huit cents
 enfants, tant premiers communians que renouvelants, se rangent
 tour-à-tour à la sainte table, sans que les assistants, toujours en grand
 nombre, n'ey soient émus et attendris. Nous rapporterons ici un
 fragment d'une exhortation que M. Olier adressa aux enfants dans
 cette circonstance; c'est un monument remarquable de la reli-
 gion vive et profonde qu'il s'efforçait d'imprimer dans leurs jeunes
 cœurs.

« *Sinite parvulos venire ad me, talium est enim regnum celorum.*

» Je vous adresse aujourd'hui, mes enfants, ces mêmes paroles
 » que JÉSUS-CHRIST disait lorsqu'il vivait sur la terre : *Laissez venir*
 » *à moi les petits, car eux et leurs semblables peuvent entrer au royaume*
 » *du ciel.* Oui, c'est en ce jour que vous devez entrer dans ce divin
 » royaume. Quelle journée de gloire et de bénédiction ! Aujourd'hui,
 » sans quitter votre corps, sans deuil ni larmes pour vos parents ni
 » pour votre famille, vous devez entrer dans le paradis. Vous savez
 » que quand les enfants meurent après le saint Baptême, ils entrent
 » dans le ciel ; et que l'Eglise, au lieu de pleurer et de s'affliger sur
 » eux,solemnise leur fête, parce que, n'ayant point perdu le vête-
 » ment de l'innocence, ils entrent, en sortant de ce monde, au

» royaume du ciel. C'est, mes enfants, ce que Notre-Seigneur veut
 » faire aujourd'hui : vous introduire dans son royaume, vous trou-
 » vant revêtus d'innocence. Ce jour est un jour de triomphe pour
 » vous, c'est un jour d'immortalité, c'est un jour de royauté, un
 » jour de sainteté. Voyez, mes enfants, si vous êtes en état de jouir
 » de ce bienfait et de cette grâce divine. Souvenez-vous que rien de
 » souillé ne peut entrer au royaume des cieux. C'est pourquoi au
 » paradis terrestre, image du ciel, un ange tenait une épée flam-
 » boyante pour en défendre l'entrée à tous les pécheurs ; et JÉSUS-
 » CHRIST, dans le temple de Jérusalem, qui était l'ombre du paradis,
 » ayant en main un fouet, chassa de cette maison de sainteté les
 » gens avares et attachés aux biens de la terre : ce qui marque la
 » sainte vengeance qu'il exerce contre ceux qui sont si insolents
 » que de vouloir entrer en son royaume en état de péché. Et chose
 » étrange ! dans l'Evangile, un homme ayant voulu entrer dans la
 » salle du festin sans avoir sa robe nuptiale, le maître, irrité de ce
 » mépris et de cette insolence, commande qu'on le prenne, qu'on
 » le saisisse, et que, pieds et mains liés, il soit jeté dehors dans les
 » ténèbres. C'est la figure des pécheurs qui osent s'approcher de la
 » sainte communion... C'est pour cela que l'Eglise grecque faisait
 » crier tout haut par ses diacres, avant la sainte communion : Si
 » quelqu'un a quelque chose contre son frère, qu'il aille se recon-
 » cilier ; et que, dans l'Eglise latine, on se donnât le baiser de paix
 » en signe de charité fraternelle. Mes enfants, on fera encore ce
 » que pratiquait l'Eglise, au jour où DIEU introduira dans son
 » royaume tous ses élus, pour les faire asseoir à la cène éternelle
 » qu'il leur prépare : le grand hérald de DIEU dira alors : Hors
 » d'ici, vous, colères, impudiques ; vous avares, menteurs,
 » et qui aimez le mensonge. Dans ce moment, je vous adresse
 » à tous les mêmes paroles : Purifiez vos cœurs pour entrer à ce
 » divin banquet. Il est établi pour augmenter la vie de nos âmes ;
 » mais il ne sert qu'à celui qui est déjà vivant, et qui a en soi le
 » commencement de la vie de JÉSUS-CHRIST (1)... »

(1) Ms. aut. de
 M. Olier.

SUR LA MORT DE GRANRY.

NOTE 9. — M. de Bretonvilliers, qui confessa Granry durant sa
 retraite, ne douta point du salut de cet enfant, et se contenta de faire
 dire quelques Messes pour lui. Mais M. Olier l'ayant assuré qu'il
 avait encore besoin de prières, il fit célébrer des Messes de tous

côtés, jusqu'à ce que le serviteur de DIEU lui apprit que la justice divine était satisfaite. « Ce matin, lui dit-il, célébrant la sainte Messe à la chapelle, j'ai vu son âme resplendissante de lumière » et montant au ciel, il m'a dit : Je m'en vais à l'amour !.

(1) *Grand t. Vie de M. de M. de Breton. Miers.*

SUR LE FRÈRE JEAN-DE-LA-CROIX.

NOTE 10. — Par une disposition secrète de la Providence, qui voulait sans doute sanctifier le père Bernard et le frère Jean, l'un par l'autre, ils ne sympathisaient pas d'humeur entre eux. Ce fut ce motif qui porta le père Bernard, dont la patience était souvent mise à de vives épreuves par son domestique, à le surnommer *Frère Jean-de-la-Croix*. Rien n'était plus singulier que le sujet de leurs querelles, car les extases du père Bernard en étaient ordinairement l'occasion. Frère Jean allait même s'en plaindre au confesseur de son maître, et lui disait d'un ton animé : « Lorsque je lui sers la Messe, » il demeure ravi en extase trois heures de suite ; et cependant je » suis nécessaire ailleurs, puisqu'il n'a que moi pour le servir. Quand » je lui ai préparé à manger et que je vais l'avertir, je le trouve » extasié sans pouvoir le faire revenir. Cela n'est-il pas insupportable ? » Le Père Bernard le garda néanmoins jusqu'à sa mort, arrivée au mois de mars 1644 ; et ce fut peu après que le frère Jean vint s'offrir à M. Olier, pour l'aider dans le soin des pauvres de la paroisse, exercée de charité qu'il continua le reste de ses jours. Il se montra constamment un très-fidèle imitateur des vertus de son ancien maître, et ne cessa de faire pénitence des sujets de mérite qu'il lui avait fournis. Lorsqu'on lui parlait de la sainteté du père Bernard : *Il est devenu un grand saint*, disait-il la larme à l'œil, *mais ce qui fait ma confusion, c'est qu'au lieu d'avoir suivi ses exemples, j'ai contribué à le sanctifier en le faisant souffrir*. Comme on lui représentait qu'à cause de son grand âge il devait avoir plus de soin de sa personne : *Croyez-vous*, répondait-il, *que pour distribuer aujourd'hui les aumônes des autres, j'ai oublié que je ne suis moi-même qu'un gueux* ? (5) **XXI.**

(2) *Vie du père Bernard, par le père Lempereur. chap. III.*

(5) *Ibid. ch.*

LIVRE QUATRIÈME.

PERSÉCUTION SUSCITÉE CONTRE M. OLIER POUR L'OBLIGER
D'ABANDONNER LA RÉFORME DE SA PAROISSE ET L'OEUVRE
NAISSANTE DU SÉMINAIRE.

L.
Combien M.
Olier est tra-
versé dans la
réforme de sa
paroisse.

(1) *Vie Ms de*
M. Olier, par M.
Leschassier, p.
49.

(2) *Vie par le*
père Giry, part.
1^{re} chap. XVI.

(5) *Vie par M.*
de Bretonvilliers,
t. II, p. 110. —
Giry, ibid. chap.
XVII. — Remar-
ques hist. t. I, p.
40. — L'Année
Dominicaine, 42.
sept. p. 424.

Au milieu des succès de son ministère, M. Olier ne laissait pas d'éprouver beaucoup de contradictions. Pour établir le séminaire de Saint-Sulpice d'une manière stable, il fallait que l'abbé de Saint-Germain l'érigèât en communauté, et que le Roi en confirmât ensuite l'érection par ses lettres patentes ; mais cet abbé s'étant laissé prévenir contre le nouvel établissement (1), toutes les démarches que M. Olier avait pu faire, depuis l'année 1643, étaient restées infructueuses (2). Ces obstacles n'étonnèrent point le serviteur de Dieu ; dès son entrée dans la cure de Saint-Sulpice, il avait eu une vue surnaturelle des contradictions qu'il devait y essuyer. Il avait même connu qu'avant que trois ans se fussent écoulés, il verrait tout le monde se soulever contre lui, qu'il serait chassé honteusement de son presbytère (3) ; et que toutefois cette violente persécution, au lieu de mettre obstacle à l'établissement du séminaire et à la réforme du faubourg, affermirait au contraire ces deux œuvres et en assurerait la stabilité.

Déjà il avait éprouvé comme les préludes de cette opposition, en voyant son zèle sans cesse traversé par des personnes puissantes. Pour arracher tant de scandales que causaient dans le faubourg Thérésie, l'impie et le débordement des mœurs, il n'avait épargné ni recommandations, ni sollicitations, ni instantes prières, auprès de ceux qui pouvaient l'aider de leur autorité. Mais plu-

ÈME.

OLIER POUR L'OBLIGER
PAROISSE ET L'OEUVRE

ministère, M. Olier ne
contradictions. Pour
l'apice d'une manière
Germain l'érigeât en
mat ensuite l'érection
abbé s'étant laissé pré-
t (1), toutes les dé-
depuis l'année 1643,
s obstacles n'étonnè-
es son entrée dans la
une vue surnaturelle
payer. Il avait même
essent écoulés, il ver-
lui, qu'il serait chassé
3); et que toutefois
de mettre obstacle à
réforme du faubourg.
vres et en assurerait

es préludes de cette
resse traversé par des
er tant de scandales
ésie, l'impiété et le
épargné ni recom-
antes prières, auprès
r autorité. Mais plu-

sieurs n'entrant pas dans ses vues, et même s'irritant de son zèle, lui suscitèrent souvent des difficultés tantôt cachées et tantôt ouvertes. Les libertins surtout et les sages du monde, étaient si irrités contre lui, qu'ils faisaient retentir leurs plaintes en toute rencontre; et il n'y avait pas jusqu'à ses proches, qui ne censurassent sa conduite, et n'improuvassent hautement ses desseins*. Nous ne * NOTES 1 et 2. pouvons entrer ici dans le détail des mauvais traitements qu'il eut à endurer pendant les premières années de son ministère (1). M. de Bretonvilliers les a ensevelis la plupart dans le silence, pour imiter la charité de M. Olier, et s'est contenté de raconter quelques traits de ce genre qui étaient alors d'une notoriété publique. Pour tout dire en un mot, M. Olier se voyait à la fois en butte à la haine de ses proches, au mécontentement de plusieurs anciens prêtres de sa paroisse, au mépris de quelques grands de l'État, à l'improbation de l'abbé de Saint-Germain, à l'opposition ou plutôt aux hostilités journalières de ses margoilliers (2), au murmure de plusieurs magistrats, à la persécution de quelques autres qui lui suscitaient sous main des procès pour le condamner, enfin à l'indignation et à la fureur des libertins.

Il s'exprime sur ce sujet en ces termes : » Je me vois » dans les traverses de tout genre, dont Dieu veut se » se servir pour m'immoler à sa gloire, les peines du » dedans, les contradictions du dehors : *Foris pugnæ,* » *intus timores.* Considérant qu'un juge qui suscite le » monde, pour me plaider venait de me condamner à » la sollicitation des moindres de mes paroissiens, con- » damnation qui m'attirerait les mépris et les rebuts des » grands de la paroisse : j'appris de là que je devais » vivre dans l'oubli, la honte et la confusion (3). De plus, » ayant laissé entrer dans mon esprit quelques pensées » de l'avenir, me demandant ce que je deviendrais, si » les desseins de mes adversaires réussissaient : j'eus le

2^e part.

(1) *Esprit de M. Olier*, t. III, p. 547, 551, 557, 559.

(2) *Délibération de S. Sulpice, Mss. de la Bibl. R. n. fol. 1. 2. — Le giste de la Confrérie du S. Sacrement. Archiv. du roy. sect. hist. L. 1117. 55.*

II. Pour pouvoir établir le séminaire sur un fondement solide, M. Olier devait être éprouvé par les persécutions.

(3) *Mémoires ant. de M. Olier*, t. IV, p. 257, 457.

(1) *Mémoires,*
aut. de M. Olier,
457. 458.

» bonheur de connaître que ces préoccupations étaient
» contraires à la confiance que je devais avoir en Dieu.
» Je vis clairement qu'elles lui déplaisaient beaucoup, et
» que l'âme qui lui est abandonnée doit ne regarder que
» le présent, et vivre dans une confiance entière en lui,
» comme un enfant qui repose dans le sein de son père (1).
» Toutefois, pour dissiper la crainte que j'avais de la ruine
» du séminaire, la bonté divine me disait : *L'œuvre subsistera en moi.* Je voyais qu'à l'exemple de mon maître,
» je devais souffrir seul, sans être assisté ni soulagé de
» personne; et il me faisait entendre qu'il établirait son
» œuvre sur ma confusion, me montrant par là qu'il
» fallait désirer d'être détruit et anéanti pour l'établissement de la gloire de Dieu, et que, pourvu que son
» œuvre se fit, nous devions être contents.

(2) *Copie des*
Mémoires de M.
Olier, tom. I.
p. 188. 189. —
Mém. aut. t. IV.
p. 257

» Durant mon action de grâces, je sentais des désirs
» extrêmes de donner mille vies pour le salut de tous,
» j'acceptais toutes ces peines pour la conversion des
» prêtres, et comme JÉSUS-CHRIST les accepta au jardin
» des Oliviers. Me trouvant par hasard devant un tableau
» qui le représentait dans la circonstance de sa passion où
» l'ange lui offrit le calice †, il me semblait que Notre-
» Seigneur me disait : *Veux-tu boire aussi ce calice?*
» Et je lui disais alors de tout mon cœur : *O mon tout,*
» *mille et millions de vies pour votre amour* (2). Je
» comprenais cependant, que quoique par un juste jugement, Dieu voulût m'immoler comme une victime, ce
» châtiment n'irait pas jusqu'à la mort... Je voyais en-
» prit mon Dieu me châtier d'une main si douce et d'une
» verge si agréable, que je ne puis rien concevoir de plus
» aimable que cet état. Si j'eusse pu baiser alors mille et

† On a quelque fondement de croire que ce tableau est encore dans la chambre que M. Olier avait habitée à Vaugirard, et qui depuis sa mort a été convertie en oratoire.

occupations étaient
 à avoir en Dieu.
 nient beaucoup, et
 ne regarder que
 avec entière en lui,
 in de son père (1).
 j'avais de la ruine
 it : *L'œuvre sub-*
 ple de mon maître,
 sté ni soulagé de
 qu'il établirait son
 rant par là qu'il
 anti pour l'établis-
 e, pourvu que son
 ents.

sentais des désirs
 le salut de tous,
 la conversion des
 accepta au jardin
 devant un tableau
 de sa passion où
 semblait que Notre-
 e aussi ce calice?
 eur : *O mon tout,*
re amour (2). Je
 par un juste juge-
 me une victime, ce
 ... Je voyais en es-
 sa si douce et d'une
 concevoir de plus
 aiser alors mille et

tableau est encore dans
 arard, et qui depuis sa

« mille fois cette main et ces verges si douces, je l'eusse
 « fait sans balancer; et comme cette vue était sans mé-
 « lange de figures sensibles, je n'éprouvais au cœur qu'a-
 « mour pur pour la main de mon Dieu, et pour les châ-
 « timents qu'il me réserve (1). »

(1) *Mém. aut.*
de M. Olier, t.
v. p. 4. 5.

Au milieu de cette opposition générale, M. Olier se voyait encore contraint de construire un bâtiment assez vaste pour recevoir les nouveaux sujets qui se présentaient à lui chaque jour. Dans la disposition où étaient alors les esprits, tout ce qu'il put obtenir de l'abbé de Saint-Germain et des marguilliers, ce fut la permission pure et simple de bâtir à ses propres frais, dans le jardin du presbytère, trois corps de logis, à condition, toutefois, que le tout appartiendrait à la fabrique; qu'une partie serait destinée pour le logement des officiers du bas-chœur et de la sacristie, et qu'enfin il veillerait lui-même à l'entretien de ces bâtiments (2). Il

III.
 M. Olier se propose de construire un bâtiment pour le séminaire. Autre projet.

(2) *Remarg.*
historiques. t. II.
p. 22. t. I. p.
127. 128.

paraît que les princes Henri et Louis de Bourbon-Condé, et Gaston duc d'Orléans, oncle du Roi, tous trois paroissiens de Saint-Sulpice, et qui approuvèrent cette autorisation, n'étaient pas plus favorables au serviteur de Dieu, quoique le duc d'Orléans parle du projet en termes très-honorables. Dans ses lettres, données à Fontainebleau le 16 octobre, il déclare que pour seconder le pieux et très-noble dessein de l'abbé Olier, relatif à l'institution des clercs et des prêtres qui viennent à lui de toutes parts, pour être formés aux fonctions de leur état, lui Gaston, n'ayant pu se trouver à l'assemblée des marguilliers, a approuvé néanmoins tout ce qui s'y est fait, voulant contribuer de tout ce qui dépend de lui, à la perfection d'une œuvre si sainte, si utile et si avantageuse à toute l'Église (3).

(3) *Ibid. t. II.*
p. 25.

Il était difficile d'imposer à M. Olier des conditions plus onéreuses que celles de cet accord. Il les accepta néanmoins, par zèle pour le clergé; et en attendant qu'il pût y

(1) *De libérations de S. Sulpice. ibid. fol. 1.*

donner suite, il fit construire des cellules⁽¹⁾ pour les séminaristes, s'engageant à les démolir lorsque les grands corps de logis seraient achevés. Selon sa coutume, il voulut offrir ce dessein à la très-sainte Vierge, dans l'église de Notre-Dame, afin qu'elle voulût bien le bénir ; et il raconte que, dans cette occasion, elle daigna lui apparaitre tenant entre ses mains le modèle d'un bâtiment qu'elle lui présentait pour en faire construire un semblable. « Lundi » 22 mars, dit-il, étant allé à Notre-Dame, pour lui sou- » mettre l'entreprise de notre bâtiment, et savoir si elle » l'aurait agréable, cette divine maîtresse, dans sa bonté » ordinaire, me sembla porter un bâtiment sur ses mains, » et me le présenter. Je n'osais l'accepter, en étant » très-indigne, et me voyant incapable de l'entreprendre ; je ne laissai pas néanmoins de me tenir soumis » à ses ordres (2). » On voit par là que le bâtiment montré à M. Olier était beaucoup plus vaste que celui qu'il allait construire, et il dut en conclure qu'il fallait bâtir sur un plan plus étendu. Au moins est-il certain qu'il renouça à son premier projet, et résolut même dès-lors d'élever ce nouveau bâtiment sur un autre terrain qui lui appartenait en propre †. Il fit donc cesser les travaux commencés, et ne songea plus qu'à trouver, proche de l'église paroissiale, un lieu commode pour bâtir. La Providence voulut qu'il s'en présentât un tel qu'il pouvait le souhaiter, soit pour la proximité de la cure, soit pour son étendue⁽³⁾. Cet emplacement était situé rue du Vieux-Colombier, vis-à-vis celle des Cannettes, appelée aussi alors de Saint-Sulpice, et appartenait à l'un de ses parents, M. Méliand, procureur général du Parlement de Paris, de qui il fa-

(2) *Mém. aut. de M. Olier, t. V. p. 55.*

(3) *Memoir. de M. Baudrand, p. 25.*

† M. Baudrand rapporte néanmoins que M. Olier eut un autre motif pour changer de dessein, ce fut la crainte d'employer des sommes considérables, sans être assuré que l'édifice dût servir à sa destination.

— 1645.

(1) pour les sémi-
ne les grands corps
tume, il voulut of-
, dans l'église de
pénir; et il raconte
l'apparatve tenant
qu'elle lui présen-

table. « Lundi
ne, pour lui sou-
, et savoir si elle
se, dans sa bonté
ent sur ses mains,
excepter, en étant
le de l'entrepre-
ne me tenir soumis
le bâtiment montré
celui qu'il allait
fallait bâtir sur un
tain qu'il renonça
e dès-lors d'élever
rein qui lui appar-
avaux commencés,
de l'église parois-
Providence voulut
vait le souhaiter,
ur son étendue(3).

ix-Colombier, vis-
ssi alors de Saint-
ents, M. Méliand,
aris, de qui il l'a-

Olier eut un autre mo-
employer des sommes
t servir à sa destina-

cheta conjointement avec MM. de Poussé et Damien, le
27 mai 1645, pour le prix de soixante-quinze mille livres,
qu'ils comptèrent de leurs propres deniers (1). Il y avait
dans ce local un grand jardin clos de murailles, et trois
corps de maisons (2); et en attendant le temps favorable
pour bâtir, M. Olier plaça dans ces maisons une partie
des ecclésiastiques qu'il avait, tant à Vaugirard qu'au
presbytère (3).

Comme il pensait que ce nouveau dessein animerait
contre lui la haine de ses ennemis, et que d'ailleurs il
était impossible de prévoir jusqu'à quelles violences ils
pourraient se porter, il désira de renouveler avec deux
d'entre ses ecclésiastiques, probablement MM. de
Poussé et Damien, le même engagement qu'il avait con-
tracté avec les premiers compagnons de sa retraite, à
Vaugirard, en 1642, de ne point abandonner l'œuvre du
séminaire. En conséquence, le 2 du mois de mai, il les
conduisit à Montmartre, où le père Bataille se rendit
aussi. « A la gloire de Dieu, écrit M. Olier, le jour de
» saint Athanase, étant allé à Montmartre avec deux de
» nos messieurs, nous avons fait promesse sur l'Évan-
» gile, entre les mains du révérend père Bataille, de
» ne nous départir jamais du dessein qu'il a plu à Dieu
» de nous inspirer, de nous lier ensemble pour lui ser-
» vir d'organes et d'instruments, et lui disposer des prê-
» tres qui le servissent en esprit et en vérité, qui hono-
» rassent aussi son Fils sur les autels, et s'employassent
» avec charité au service de ses membres (4). » Par un
autre acte bien digne de leur religion, M. Olier et ses
deux co-propriétaires se considérant, en qualité de ser-
viteurs de Jésus-Christ et de l'Eglise, comme incapables
de posséder en propre cette maison, s'empressèrent d'en
faire hommage à Dieu, comme à son véritable maître.
« A l'honneur et à la gloire de la très-sainte Trinité, ren-
» fermée dans le très-auguste Sacrement de l'autel, di-

(1) Remarques
historiques. t. 1.
p. 45.

(2) Acte d'ac-
quisition. Archi-
ves du royaume.
M. 421.

(5) Mémoires
de M. Baudrand,
p. 25.

IV.
Nouvelle con-
sécration à
Montmartre.
M. Olier et ses
compagnons
offrent à Dieu
le terrain qu'ils
ont acheté.

(4) Mem. aut.
de M. Olier, t.
v. p. 79. — Vie
par M. de Breton-
villiers. t. II. p.
157.

» saient-ils dans l'acte qu'ils dressèrent, trois prêtres
 » consacrés à l'honneur des trois Personnes adorables,
 » désirant, en la vertu du très saint Sacrement, être con-
 » sommés en un, et n'avoir rien entre eux qui ne soit
 » commun à tous, abandonnement, dans un même esprit,
 » à la très-sainte Trinité, une maison qu'ils ont ac-
 » quise, destinée à loger les serviteurs qu'elle a choisis
 » pour son honneur, et leur donner la facilité d'y prendre
 » l'instruction nécessaire pour son divin service. C'est
 » au pied de ce très-saint et très-auguste Sacrement, votre
 » arche, où vous habitez parmi nous, que nous déposons
 » tout le droit, que, à la mode du monde, on pourrait nous
 » donner sur cette maison. Des esclaves, ô divin maître,
 » n'ont point de bien à eux; nous n'avons point, par con-
 » séquent, de droit sur ces lieux que l'on nous cède, et
 » qu'on dit nous appartenir; mais, ô mon Dieu, nous
 » vous cédon et transportons cet extérieur et cette appa-
 » rence de droit que l'on nous donne. Que vous soyez
 » donc connu pour l'unique Seigneur titulaire et proprié-
 » taire du tout, et que ce soit par votre seule permis-
 » sion que vos pauvres sujets y trouvent leur couvert pour
 » s'y instruire et vous servir; enfin qu'il y vivent sans cesse
 » sous vos yeux, et y marchent dans la dépendance de
 » vos volontés divines (1). »

(1) *Divers
 verits spirituels
 de M. Olier. t. I.
 p. 37. 38. 59.*

V.

Les paroissiens murmurent contre M. Olier. DIEU le fortifie.

Ce que M. Olier avait prévu arriva; dès qu'on sut qu'il avait renoncé au plan arrêté dans l'assemblée des marguilliers, et qu'il s'agissait d'en dresser un nouveau, qui serait incomparablement plus dispendieux, il essuya bien des reproches sur la témérité prétendue d'une entreprise si difficile et si hasardeuse. On ne se lassait pas de lui dire, qu'à peine il aurait jeté les fondements de l'édifice, qu'il serait dans la nécessité de l'abandonner. Aux plaintes et aux murmures, quelques-uns ajoutaient les railleries les plus indécentes; mais sa réponse était toujours la même: « Jésus-Christ Notre-Seigneur, qui a commencé

nt, trois prêtres
onnes adorables,
ement, être con-
eux qui ne soit
un même esprit,
n qu'ils ont ac-
qu'elle a choisie
nécessité d'y prendre
votre service. C'est
le Sacrement, votre
que nous déposons
e, on pourrait nous
s, ô divin maître,
us point, par cou-
on nous cède, et
mon DIEU, nous
leur et cette appa-
e. Que vous soyez
titulaire et proprié-
tre seule permis-
leur couvert pour
y vivent sans cesse
la dépendance de

dès qu'on sut qu'il
assemblée des mar-
er un nouveau, qui
eux, il essaya bien
e d'une entreprise
lassait pas de lui
ments de l'édifice,
onner. Aux plain-
taient les railleries
était toujours la
, qui a commencé

« l'œuvre, disait-il, l'achèvera par sa miséricorde. Il ne
« faut pas se délier de sa bonté; ses trésors sont tou-
« jours pleins, et jamais ils ne s'épuisent; prenons cou-
« rage, la sainte Vierge nous secourra (1). » « Le jour
« de l'Ascension, 25 mai, ajoute-t-il, voyant l'opposition
« que les grands et les princes mettaient à l'œuvre de
« DIEU, j'en étais à l'extérieur un peu abattu. La bonté
« divine, si attentive à fortifier ma faiblesse, me dit par
« sa miséricorde infinie : *Ton œuvre se fera*. Ces pa-
« roles me remplirent d'une confusion extrême, surtout
« celle-ci : *Ton œuvre*. Je lui disais alors : Non, mon DIEU,
« ce n'est point la mienne, c'est la vôtre : et toutefois ces pa-
« roles portaient avec elles une vive lumière dans mon
« esprit; elles me faisaient comprendre que j'étais, à l'é-
« gard de tous ces messieurs, que DIEU amène dans sa
« maison, leur pauvre petit serviteur et leur domestique;
« que je devais user de beaucoup de douceur pour ga-
« gner leurs esprits (2). »

Cependant les trois années à partir depuis la prise de
possession de la cure, et au bout desquelles M. Olier sa-
vait qu'il en serait chassé, approchaient de leur terme.
Déjà, vers le mois de janvier 1645, deux personnes fort
intérieure savaient parlé de cette persécution à M. de Bre-
tonvilliers (3) et « de temps en temps, ajoute celui-ci,
« M. Olier nous disait lui-même : *Préparons-nous à ce*
« *que Dieu nous réserve, et demandons beaucoup son*
« *Saint-Esprit, afin de porter saintement la croix*
« *qu'il nous a destinée*. Nous en étions tellement cer-
« tains, » continue-t-il, parlant de trois ou quatre prêtres
avec qui il était plus particulièrement lié, « que nous nous
« en entretenions assez souvent, quoique nous ignoras-
« sions la manière dont elle devait arriver. Plusieurs fois
« nous lui avons entendu dire : *De bon cœur, mon*
« *DIEU, de bon cœur; je ne suis pas digne de cette*
« *grâce; non je ne mérite pas cette miséricorde avec*

(1) Vie par M.
de Bretonvilliers,

(2) Mém. aut.
de M. Olier. t. v.
p. 117. 118.

VI.
M. Olier pré-
pare ses disci-
ples à la persé-
cution qui doit
fondre sur eux.
(5) Vie Ms. par
M. Leschassier,
p. 21. — Par M.
de Bretonvilliers,
t. II. p. 110.

» laquelle vous voulez me traiter, par le grand désir
 » que vous avez de faire du bien au plus ingrat des
 » hommes. » Chaque jour il s'offrait avec Jésus-Christ,

(1) *Vie Ms. de
 M. Olier, par M.
 de Bretonvilliers,
 t. II. p. 110. 111.
 112.*

par avance, embrassant la croix qui lui était préparée, et se regardant comme une hostie qui ne devait plus vivre que dans l'esprit et dans la vue de son sacrifice (1).

On ne saurait méconnaître ici la conduite de la divine providence. Elle daigna manifester cette persécution à M. Olier, long-temps avant qu'elle arrivât, non-seulement afin qu'il se fût prêt lui-même à la souffrir, mais aussi pour qu'il l'annonçât clairement à ses disciples, comme le Sauveur en avait usé à l'égard des siens. Les ecclésiastiques de M. Olier auraient sans doute été exposés à une tentation bien étrange, si cette persécution eût fondu sur eux sans qu'ils en eussent été avertis. Le voyant en butte à l'animadversion publique, plusieurs auraient pu douter que la main de DIEU fût encore avec lui; au lieu que, après cette prédiction, l'événement ne devait servir qu'à affermir leurs cœurs dans la confiance. M. de Poussé, espérant sans doute d'en être la victime, fit même son testament six jours avant que la sédition éclatât, le

(2) *Testament
 de M. de Poussé.
 — Archives du
 Royaume, ibid.*

2 juin 1645, et laissa au séminaire que M. Olier fondait, tous ses biens, et spécialement sa terre de Beaume, qui était d'un revenu considérable (2).

VII.

M. de Fiesque
 demande à ren-
 trer dans la cure
 de Saint Sulpice.

Contre toutes les apparences, le coup fut porté à M. Olier par celui-là même de qui il devait craindre le moins une persécution. Les premiers qui se ligèrent contre lui furent des amis et des parents de M. de Fiesque, qui lui avait résigné sa cure. Irrités de voir entre ses mains un bénéfice qu'ils désiraient pour un d'entre eux, ils cherchèrent long-temps une occasion d'agir contre lui, et de lui susciter une affaire qui l'obligeât d'abandonner sa paroisse. Mais n'en trouvant point qui secondât leurs vues, ils la firent naître, en persuadant, à force de flatteries et d'importunités, à M. de Fiesque lui-même,

ar le grand désir
plus ingrat des
avec Jésus-Christ,
lui était préparée,
qui ne devait plus
de son sacrifice (1).
nduite de la divine
ette persécution à
vât, non-seulement
souffrir, mais aussi
disciples, comme
les siens. Les ec-
sans doute été expo-
i cette persécution
ent été avertis. Le
dique, plusieurs au-
tût encore avec lui ;
vénement ne devait
a confiance. M. de
la victime, fit même
sédition éclatât, le
que M. Olier fon-
a terre de Beaume,

coup fut porté à
devait craindre le
es qui se lignèrent
s de M. de Fiesque,
de voir entre ses
pour un d'entre eux,
asion d'agir contre
i l'obligeât d'aban-
nt point qui secondât
suadant, à force de
Fiesque lui-même,

quoiqu'il eût tant pressé M. Olier d'accepter sa cure, que le
bénéfice qu'on lui avait donné, lors de sa démission, était
d'un revenu fort inférieur à ce qu'il avait droit d'attendre ;
qu'on l'avait trompé ; et qu'il était de son honneur, autant
que de son intérêt, de revenir sur ses pas (1). Parmi les
ecclésiastiques que M. de Fiesque avait laissés après lui,
et que M. Olier avait conservés pour servir la paroisse à
titre d'habitues, sans qu'ils fussent membres de la com-
munauté, plusieurs, dont la vie ne répondait pas à la
sainteté de leur état, osèrent bien se mettre de la partie.
Ce n'était parmi eux que plaintes et que murmures contre
celui qu'ils auraient dû chérir et respecter comme leur
père. Ils étaient venus à bout de persuader à l'ancien curé,
que, depuis sa démission, tout était bouleversé dans sa
paroisse, et qu'il avait perdu son troupeau en l'abandon-
nant. Ils prétendirent qu'il avait été joué, et lui firent
entendre que s'il demandait justice, ce qu'il ne pouvait
différer davantage, il ne manquerait pas d'amis qui l'ap-
puieraient. Toujours trop crédule et trop peu en garde
contre la séduction, M. de Fiesque donna dans le piège (2).
Il eût été facile de l'apaiser d'abord, en faisant réparer
les bâtiments du prieuré de Clisson, qu'il avait reçu en
échange pour la cure de Saint-Sulpice. Mais M. du Fer-
rier, chargé du temporel de la communauté, et peut-
être un peu trop exact à le conserver, ayant refusé qua-
tre cents livres que M. de Fiesque demandait pour ces
réparations, ce refus donna lieu à une rupture ou-
verte (3).

M. de Fiesque, pour rentrer alors en possession de sa
cure, publia contre M. Olier un *factum* des plus san-
glants, où il l'accusait d'en être l'injuste détenteur, en
vertu d'une permutation nulle et obtenue par surprise. On
a vu que M. de Fiesque, qui était de Bretagne, avait lui-
même demandé le prieuré de Clisson, qu'il connaissait
déjà, et où il avait dessein de se retirer. C'était un béné-

(1) *Vie de M. Olier, par le père Giry, partie 1^{re}. ch. XVII.—Re-
marques histori-
ques, t. I. p. 59.*

(2) *Vie, par M. de Bretonvilliers.*

(3) *Mémoires de M. Baudrand, p. 21.*

VIII.
*Factum con-
tre M. Olier.
État du prieuré
de Clisson.*

fice simple, depuis que, en 1626, il avait cessé d'être occupé par les religieux de l'abbaye de Saint-Jovin, au moyen d'un accommodement ménagé par M. Olier père; et, à partir de cette époque, quatre prêtres séculiers y avaient fait et y faisaient tous les jours le service divin. M. de Fiesque, voulant trouver un vice de nullité dans la permutation, prétendit que ce bénéfice, au lieu d'être simple, était réellement conventuel; et ce qui donna à cette allégation une apparence de vérité, ce fut l'entreprise que tentèrent alors les religieux de Saint-Jovin : ils voulurent rentrer dans le prieuré de Clisson, où deux de ces religieux se présentèrent en effet, l'un avec la qualité de sous-prieur, l'autre avec celle de sacristain; et enfin un chapelain se fit pourvoir du prieuré, comme s'il eût été vacant, sans que M. de Fiesque fit contre eux la moindre démarche. Bien plus, les juges royaux, invités à se rendre à Clisson, pour déclarer l'existence de la prétendue conventualité, la fondèrent sur deux raisons qu'on n'imaginerait pas aisément. La première fut que, en compulsant les archives, on avait trouvé que, dans son institution, ce prieuré était régulier : d'où il concluaient qu'il devait l'être encore; la seconde, que la disposition des lieux montrait qu'il l'était en effet, puisqu'on y voyait un cloître, un chapitre, un dortoir, des cellules, un réfectoire et des banes au chœur. En conséquence, les juges saisirent le revenu du prieuré, tant pour la provision adjugée aux religieux, que pour les arrérages, qu'ils faisaient remonter apparemment jusqu'au temps où la conventualité avait été abolie. Les choses en étaient venues à ce point, lorsque M. de Fiesque répandit dans la paroisse le *factum* où il demandait justice. Cet écrit était de nature à produire une vive sensation, et à intéresser tous les cœurs en faveur de l'ancien curé de la paroisse. Il y était représenté comme dépouillé du prieuré de Clisson, poursuivi par les religieux de Saint-Jovin, attaqué

avait cessé d'être oc-
de Saint-Jovin, au
é par M. Olier père;
res séculiers y avaient
service divin. M. de
nullité dans la per-
ice, au lieu d'être
; et ce qui donna à
érité, ce fut l'entre-
x de Saint-Jovin : ils
de Clisson, où deux
n effet, l'un avec la
celle de sacristain; et
prieuré, comme s'il
iesque fit contre eux
juges royaux, invités
l'existence de la pré-
r deux raisons qu'on
ière fut que, en com-
que, dans son insti-
à il concluait qu'il
e la disposition des
puisqu'on y voyait
des cellules, un ré-
nséquence, les juges
t pour la provision
arrérages, qu'ils fai-
an temps où la con-
es en étaient venues
épandit dans la pa-
stiee. Cet écrit était
tion, et à intéresser
curé de la paroisse.
du prieuré de Clis-
Saint-Jovin, attaque

encore par leur prétendu prieur, privé, enfin, de la cure de Saint-Sulpice, en vertu d'une permutation pleine de surprise, de déguisement et de nullité (1). Aussi les ennemis de M. Olier, munis de cette pièce si favorable à leurs des-
seins, ne gardèrent plus aucune mesure.

Pendant qu'ils échauffaient les esprits, et faisaient son-
ner bien haut, de tous côtés, la prétendue injustice dont
ils chargeaient le digne pasteur, il se forma contre lui une
autre faction. Les libertins, dont il était le fléau le plus
redoutable et le plus inflexible, trouvèrent la circon-
stance très-favorable pour se venger, et résolurent sa perte.
Il avait déjà banni de sa paroisse beaucoup de filles ven-
dues au crime, qui y avaient multiplié les lieux de dé-
bauche; mais il n'avait pu guérir tout le mal. Plusieurs
de celles qui restaient encore, furieuses de se voir con-
tinuellement surveillées et poursuivies par l'homme de
Dieu, firent aussi leur complot, et engagèrent dans la
sédition, une multitude de laquais et de domestiques,
tous disposés aux coups de main. Les émissaires des
deux factions, quoique dirigés par des intérêts fort diffé-
rents, après s'être enhardis mutuellement durant plu-
sieurs jours, en vinrent jusqu'à amener la populace, et
à faire un seul parti de tous les mécontents. En moins
d'une semaine, l'esprit de révolte s'accrut et se commu-
niqua au point de former contre la personne de M. Olier,
une conjuration qui mit sa vie dans le plus grand dan-
ger, et fut comme le prélude des barricades de la Fron-
de (2).

Le jeudi après la Pentecôte, 8 juin 1645, dès le ma-
tin, un gentilhomme du duc d'Orléans, M. du Four, vint
apprendre à M. Olier, qu'il se tramait une conjuration
contre lui (3); et une autre personne l'assura qu'une
troupe de gens armés s'étaient réunis dans une maison
voisine, avec dessein de se porter contre sa personne aux
dernières violences (4). Il profita de ces avis, non pour

(1) *Factum pour
maître Julien de
Fiesque, Bibl. R.
Ms. Dupuy, 651.
fol. 152. et suiv.*

IX.

Les libertins
et les femmes
de mauvaise vie
forment une au-
tre faction con-
tre M. Olier.

(2) *Vie de M.
Olier, par M.
de Bretonvilliers,
ibid. — Mémoir.
de M. Baudrand,
p. 21.*

X.

La conjura-
tion éclate. Le
presbytère est
envahi.

(3) *Vie de M.
Olier, ibid. t. II.
p. 115. 115.*

(4) *Attestations
autographes, p.
165.*

écarter le coup, mais pour s'y préparer. Il se rendit à l'église en surplis, selon sa coutume, et y célébra ensuite le saint sacrifice, s'offrant avec Notre-Seigneur, pour être immolé à la gloire de son Père, et se réjoignant de participer enfin à ce calice, après lequel il avait si ardemment et si long-temps soupiré. Il était à peine rentré au presbytère, environ vers huit heures du matin, qu'une troupe de factieux fondent en armes sur la

(1) *Vie de M. Olier*, par M. Leschassier, p. 20.

(2) *Attestations* aut. *ibid.*

(3) *Extraits de la Vie de M. de Bretonvilliers*, par M. Baudrand, p. 142.

(4) *Mémoires de M. Baudrand*, p. 22. — *Vie de M. Olier*, par M. de Bretonvilliers, t. II, p. 115, 116.

XI.

Conduite admirable de M. Olier au milieu de cette scène d'horreur.

(5) *Ibid.* Vie Ms. par M. Leschassier, p. 21.

maison, avec un bruit et un tumulte qui mettent l'alarme dans le quartier, et en criant qu'on faisait injustice au véritable titulaire de la cure (1). Aussitôt on ferme les portes de l'église de Saint-Sulpice, pour les empêcher de s'y introduire; quelques-uns y pénètrent néanmoins (2); les autres entrent dans le presbytère, qui est bientôt investi par la populace. M. de Bretonvilliers, s'étant présenté à une fenêtre, pour essayer de l'apaiser, au même instant on lui lance un pavé, qui, heureusement, ne le frappe que légèrement à la tête (3). Au milieu de ce tumulte, pendant que les uns pillent la maison, brisent et enfoncent les portes des chambres, les autres, ayant à leur tête l'un des anciens prêtres habitués de la paroisse, montent en furieux à la chambre de M. Olier, se saisissent de lui, le tirent avec violence de son appartement, et, sans nul égard ni pour son caractère et sa qualité de pasteur, ni pour le saint habit dont il était encore revêtu, mettent son surplis en pièces, se jettent sur lui avec emportement, le traînent sur l'escalier; puis, animés par l'exemple du prêtre sacrilège qui s'était déclaré leur chef, et qui, dans l'escalier même, le frappait du pied (4), ils l'accablent de coups. lui font souffrir les traitements les plus indignes.

Dès qu'il avait vu entrer les factieux, M. Olier s'était mis à genoux (5), en adressant à Dieu les paroles du Sauveur, dans le jardin des Oliviers: *S'il est possible, faites que ce calice s'éloigne de moi; néanmoins qu'il*

éparer. Il se rendit à me, et y célébra avec Notre-Seigneur, mon Père, et se réjouit, après lequel il avait expiré. Il était à peine huit heures du matin quand on vint en armes sur la place qui mettait l'alarme. On faisait injustice au digne M. de Bretonvilliers. Aussitôt on ferma les portes, pour les empêcher d'y pénétrer néanmoins le presbytère, qui est de M. de Bretonvilliers, pour essayer de l'apaiser. Le pavé, qui, heureusement, était à la tête (3). Au moment où les uns pillent la maison des chambres, les autres anciens prêtres habitant furieux à la chambre de M. de Bretonvilliers tirent avec violence. On n'eut égard ni pour son caractère ni pour le saint habit qu'il portait, son surplis en pieux portement, le traînent dans le temple du prêtre sacré et qui, dans l'escalier, l'accablent de coups. Les indignes.

Les pieux, M. Olier s'était adressé à DIEU les paroles du psaume : *S'il est possible, Seigneur, ne me retire point mon nom ; néanmoins qu'il*

en soit comme vous roulez, et non comme je roulerai moi-même ; et, semblable à une victime prête à être immolée à la gloire de DIEU et pour le salut de son peuple, il se laissa prendre, imitant la conduite de l'agneau de DIEU, lié et garotté par les Juifs, n'ouvrant pas même la bouche pour se plaindre. DIEU, qui avait fortifié son Fils dans son agonie, daigna affermir le courage de son serviteur dans un péril si imminent, et lui fit connaître de nouveau que cette persécution, au lieu de détruire l'établissement du séminaire, ne servirait qu'à l'affermir et à le consolider. Les factieux, après l'avoir jeté rudement hors du presbytère, en le frappant, et en lui montrant un pistolet prêt à être tiré sur lui, le donnèrent en spectacle à un peuple nombreux que cette scène tragique venait de rassembler (1). On le traîna ainsi dans les rues voisines, toujours en l'accablant de coups et d'injures ; en sorte que, de cette grande multitude, il n'y avait personne qui ne proférât contre lui des paroles injurieuses, ou ne lui fit éprouver quelque autre mauvais traitement (2).

Saint Vincent de Paul, informé du tumulte, survint en toute hâte, résolu de défendre la vie de son ami (3), au péril même de la sienne propre. Il courut, en effet, le plus grand danger, en se jetant au milieu de ces furieux ; car personne parmi eux ne pouvait ignorer que si M. Olier était à la tête de cette paroisse, dont ils le regardaient comme le tyran, c'était à saint Vincent de Paul qu'on devait s'en prendre. Aussi, dès qu'on le vit dans la foule, on ne se contenta pas de l'accabler de reproches : aux paroles, on joignit bientôt les coups, sans respect pour son caractère et sa vertu, ni sans aucun égard aux immenses services qu'il rendait déjà au peuple de la capitale. A tous leurs mauvais traitements, il opposait la douceur d'un agneau, sans proférer un mot de plainte, se contentant de

(1) *Vie de M. Olier, par le père Girg, partie 1re. ch. XVII.*

(2) *Vie, par M. de Bretonvilliers, t. II. p. 116.*

XII.

Charité héroïque de saint Vincent de Paul. M. Olier est conduit au Luxembourg.

(5) *Summarium ne pereant probationes in causa V. Vincentii*, p. 140. — *Epist. ad Clementem XI. Romæ, 1709. p. 95.*

répéter ces paroles, dignes de sa rare charité : *Frappez hardiment Saint-Lazare, et épargnez Saint-Sulpice* †.

(1) Vie, par M. de Bretonvilliers, *ibid.* p. 422. — Giry, *ibid.* — Baudrand, p. 22. — Année Domini-caine, 12 septembre, p. 424. — Recueil sur M. de Launages, p. 11. — Remarques historiques, t. I. p. 39.

Enfin, après avoir trainé quelque temps M. Olier, les séditieux l'abandonnèrent à la populace, pour aller profiter du dégât que les autres faisaient dans la maison. Ce fut alors, que quelques amis du serviteur de Dieu, qui étaient accourus à son secours, se mêlant dans la foule, le conduisirent à travers les huées du peuple jusqu'au palais du Luxembourg ; se joignant eux-mêmes aux séditieux qui le traînaient comme un malfaiteur public, quoique leur dessein fût de le mettre en sûreté contre la fureur et la violence (1). Ceux qui s'étaient saisis de lui étant retournés au presbytère, s'emparent de tout ce qu'ils trouvent, volent l'argent, et même un dépôt confié à un ecclésiastique logé dans la maison ; brisent ou emportent les meubles, se saisissent des provisions de la communauté ; et, après s'en être rassasiés, abandonnent le reste au peuple. Comme le projet de construire les bâtiments du séminaire était l'un des griefs que l'on reprochait à M. Olier, les factieux, au milieu de ce tumulte, s'empressent de murer deux ouvertures, que l'on avait percées pour faciliter l'arrivée des matériaux dans le jardin du presbytère. L'une des deux n'étant fermée que par des ais, ils la bouchèrent avec des pierres, qu'ils trouvèrent auprès :

† Ce trait a été déposé dans les procès-verbaux de la canonisation de saint Vincent de Paul, par Nicolas Boutillier, recteur du collège de Beauvais à Paris, qui l'avait appris de la bouche de M. de la Barthe, alors curé de Saint-Jacques-du-haut-Pas, et qui étant venu, sans doute pour secourir M. Olier son ami, se trouva dans la foule à côté de saint Vincent de Paul, et l'entendit proférer les paroles que nous rapportons. *Beatificationis et canonizationis S. Vincentii de Paulis positio super introductione causæ. Romæ, in-folio, 1709, cap. III. Heroicæ virtutis omnium, cxi, p. 51.*

re charité : *Frappez
barguez Saint-Sul-*

temps M. Olier, les
face, pour aller pro-
ient dans la maison,
serviteur de DIEU,
, se mêlant dans la
nuées du peuple jus-
joignant eux-mêmes
omme un malfaiteur
de le mettre en su-
ence (1). Ceux qui
nés au presbytère,
ent, volent l'argent,
lésiastique logé dans
s meubles, se saisis-
; et, après s'en être
le peuple. Comme le
s du séminaire était
à M. Olier, les fac-
empresment de mûrir
ercées pour faciliter
rdin du presbytère.
e par des ais, ils la
s trouvèrent auprès :

erbanx de la canonisation
tillier, recteur du collège
bouche de M. de la Baré,
qui étant venu, sans doute
ans la foule à côté de saint
oles que nous rapportons.
e *Paulis positio super intro-*
terioicitas virtutum on. n. m.

et n'ayant point sous la main le mortier nécessaire, ils en vinrent à cet excès de fureur que de répandre des pièces entières de vin, et de le mêler avec la terre et le plâtre pour s'en procurer (1).

L'homme de Dieu fut reçu au palais du Luxembourg avec tout le respect que méritait sa vertu. La maréchale d'Estampes l'accueillit dans son appartement, lui donna à dîner, et se signala en cette occasion par les bons offices qu'elle s'efforça de lui rendre (2). Ne sachant dans quel état on l'avait laissé, M. de Bretonvilliers courut au Luxembourg, où il le trouva dans un calme aussi parfait, que s'il n'avait eu que des sujets de consolation et de joie.

« Il ne me parut nullement ému, dit-il, et je n'aperçus pas en lui la moindre altération. Ce fut pour moi une très-forte conviction de la plénitude de l'Esprit qui le possédait ; mais ce qui m'étonna singulièrement, ce fut la manière dont il parla des auteurs de la persécution. Pendant que chacun les condamnait, et qualifiait leurs procédés comme ils le méritaient, non-seulement il les excusait, mais il témoigna tant d'estime et d'affection pour leurs personnes, que j'en conçus de la peine (3). Je crus même devoir lui dire à l'oreille, que les louanges qu'il leur donnait, étaient capables de faire retomber sur lui tout le blâme de cet événement : n'ayant entendu, il se contenta de sourire à ce que je lui disais, et continua de parler d'eux aussi favorablement (4). » Ce calme inaltérable, était le fruit des peines intérieures, qu'il avait autrefois éprouvées. Se jugeant digne de toutes sortes de rebuts et de mépris, devant DIEU et devant les hommes, les affronts les plus sanglants ne pouvaient altérer en rien la paix de son cœur (5). « Hélas ! misérable que je suis, dit-il, c'est moi qui, par mes grandes infidélités, fais naître tous ces obstacles au service de DIEU : mon indignité en est la seule cause. »

(1) *Attestations autographes*, p. 164. — *Remarques historiques*, t. 1. p. 225. — *Vie*, par M. de Bretonvilliers, t. n. p. 125. 126.

XIII.
Calme inaltérable de M. Olier. Son humilité.
(2) *Ibid.* pag. 126.

(5) *Vie*, par le père Ciry, part. 1re, chap. XVII.

(4) *Vie*, par M. de Bretonvilliers, t. 1. p. 127.

(5) *Mémoires*, de M. Baudrand, p. 77.

XIV.

L'affaire est portée au Conseil-d'Etat. On y accuse saint Vincent de Paul.

(1) *Attestations autographes*, p. 163. 164.

La paroisse demeura sans pasteur, depuis le jeudi jusqu'au samedi suivant, le presbytère étant toujours occupé par les factieux. Pendant ce temps, le service divin fut interrompu à l'église paroissiale, et l'on crut devoir porter le saint viatique aux malades sans aucun appareil, pour prévenir les excès auxquels l'exaspération des esprits aurait pu donner lieu (1). M. Olier, de concert avec les marguilliers, et plusieurs des plus notables de la paroisse, présenta requête au Conseil d'Etat, pour être rétabli dans sa cure. L'abbé de Saint-Germain fit de son côté la même demande. Mais le Conseil n'était pas favorable à M. Olier; du moins plusieurs courtisans paraissaient résolus à le traiter avec rigueur, comme étant la cause d'une sédition, qui avait mis en mouvement tout un grand faubourg de la capitale; d'autres en rejetaient, par erreur, tout le blâme sur saint Vincent de Paul, qu'ils croyaient être le supérieur de M. Olier: et cette imputation donna lieu d'admirer combien la charité avait jeté de profondes racines dans le cœur de ce saint prêtre. Depuis la mission prêchée à Saint-Sulpice, en 1641, par les ecclésiastiques de la *Conférence de Saint-Lazare*, que l'on appelait indistinctement du nom de *Missionnaires*, quoiqu'il ne fussent point membres de la congrégation de la Mission, on avait continué de donner ce nom aux prêtres de M. Olier*, qui, par leurs prédications, leurs catéchismes, leurs conférences, et par toutes les œuvres de zèle auxquelles ils se livraient, semblaient faire, dans la paroisse, une mission continuelle. Comme donc saint Vincent de Paul était le chef des conférences de Saint-Lazare et des prêtres de la Mission, plusieurs, à la ville et à la cour, murmuraient hautement contre lui, le regardant comme la cause de ce grand tumulte, quoiqu'il n'y eût eu aucune part; et, dans le conseil de la Reine, on censura vivement sa conduite (2).

* *Vie de saint Vincent*, par Collet, t. I. p. 415.

ur , depuis le jeudi
 ytière étant toujours
 e temps , le service
 oissiale , et l'on crut
 malades sans aucun
 auxquels l'exaspéra-
 eu (1). M. Olier , de
 usieurs des plus no-
 te au Conseil d'Etat,
 bé de Saint-Germain
 mais le Conseil n'était
 plusieurs courtisans
 igneur , comme étant
 s en mouvement tout
 autres en rejetaient,
 nt Vincent de Paul,
 e M. Olier : et cette
 e combien la charité
 dans le cœur de ce
 chée à Saint-Sulpice ,
 e la *Conférence de*
 istinctement du nom
 sent point membres
 on avait continué de
 . Olier * , qui , par
 es , leurs confères-
 èle auxquelles ils se
 paroisse , une mis-
 nt Vincent de Paul
 Saint-Lazare et des
 a ville et à la cour,
 le regardant comme
 iqu'il n'y eût eu au-
 Reine , on censura

« Il lui eût été facile , dit Abelly , de se mettre à cou-
 » vert de ce blâme , en déclarant que les prêtres de Saint-
 » Sulpice n'étaient point de sa congrégation , et qu'ils
 » n'avaient aucune dépendance de lui ; comme il était
 » vrai , et comme il le déclarait toujours , en d'autres
 » occasions , quand on voulait lui attribuer le bien qu'ils
 » faisaient. Néanmoins , en cette fâcheuse rencontre ,
 » quoiqu'il n'eût aucune part dans le différend , qui était
 » le sujet du vacarme , il ne voulut pourtant jamais dire
 » un seul mot , pour désabuser ses accusateurs et se
 » justifier sur les reproches qu'il en recevait. Au contraire,
 » pour pratiquer l'humilité , et tout ensemble , faire pa-
 » raître l'estime qu'il avait de M. Olier , et la part que
 » sa charité lui faisait prendre en tous ses intérêts , qu'il
 » estimait très-justes , il prit son parti et celui de ses
 » ecclésiastiques. Il défendit leurs intérêts plus haute-
 » ment et bien mieux qu'il n'eût fait les siens propres.
 » Et lorsqu'on les blâmait , et qu'on leur donnait le tort ,
 » il leur servait d'apologiste , et il disait tout le bien
 » qu'il pouvait de leur vertu , de la sainteté et de l'uti-
 » lité de leurs emplois : en sorte que , pour conserver
 » leur réputation , il exposa volontiers la sienne , et il ne
 » fit point de difficulté de mettre , en quelque façon , sa
 » compagnie à la merci de cet orage , pour tâcher d'en
 » exempter M. Olier et les siens , et leur procurer la paix
 » et la tranquillité. Ce procédé de M. Vincent , qui sem-
 » blait si contraire à la prudence humaine , étonna di-
 » verses personnes ; et quelqu'un de ses amis lui ayant
 » demandé pourquoi il avait agi de la sorte , il lui ré-
 » pondit : Qu'il pensait que tout chrétien y était obligé ;
 » et qu'il croyait qu'en se comportant comme il avait fait ,
 » il avait suivi les maximes de l'Evangile. C'était l'es-
 » time très-grande qu'il avait de la vertu de M. l'abbé
 » Olier , qui lui donnait ces sentiments , et qui lui fai-
 » sait regarder ses saintes entreprises , non comme un

XV.
 Saint-Vincent
 prend sur lui
 tout le blâme
 de cette émeu-
 te.

(1) *Abelly. Vie*
Ms. liv. I. chap.
 XXXII.

XVI.

L'affaire est
 renvoyée au
 Parlement. Le
 prince de Condé
 sollicite contre
 M. Olier; la Reine
 prend sa défense.

« ouvrage particulier, mais comme un bien public, à la
 « conservation et à la défense duquel un chacun était
 « obligé (1). »

Cependant le Conseil-d'Etat ne voulant point terminer cette affaire, de peur, sans doute, de compromettre l'autorité de la Régente, si son jugement n'apaisait pas la sédition, la renvoya au Parlement, le lendemain 9 juin, en ordonnant d'informer. Dès que les ennemis de M. Olier surent que le Parlement devait prononcer d'une manière définitive, ils s'efforcèrent de grossir leur parti, et y firent entrer plusieurs personnes des plus qualifiées du faubourg Saint-Germain, qui mirent tout en œuvre pour prévenir contre lui l'esprit de ses juges: jusque là que le prince Henri de Condé alla lui-même au Parlement, et sollicita publiquement contre M. Olier, avec une chaleur capable d'ébranler ceux mêmes qui lui auraient été le plus favorables. Au plus fort de l'orage, et lorsque tout semblait être désespéré pour M. Olier, Dieu prit en main sa défense. La princesse de Condé, tandis que son mari poursuivait le serviteur de Dieu, alla elle-même visiter les juges, et prit ses intérêts avec autant de zèle et d'affection, que s'il se fût agi de quel-
 qu'un de ses proches (2). La duchesse d'Aignillon, et d'autres dames de la plus haute qualité, joignirent leurs instances à celles de la princesse. Enfin la Reine elle-même fit solliciter le Parlement en faveur de M. Olier.
 « Au milieu de ces excès, commis contre nous et nos
 « prêtres, écrivait-il, toute créature s'est armée pour
 « nous punir. Dieu a voulu manifester à l'extérieur sa
 « colère, en la personne de M. le Prince, qui tenait
 « comme la place du Roi, et qui alla au Parlement pour
 « solliciter la vengeance des juges. Mais s'il y a eu quel-
 « ques personnes qui m'aient soutenu, ce sont celles qui
 « tenaient pour moi la place de la très-sainte Vierge,
 « l'avocate des pécheurs, et qu'elle remplissait de sa

(2) *Vie de M.*
Olier, par M. de
Bretonvilliers, t.
 II. p. 128.

« charité et de sa miséricorde. Sainte Anne, à qui j'ai
« toujours confié le temporel de mes affaires, a eu con-
« passion de moi, en la personne de la Reine, et sans les
« sollicitations de ces dames auprès des juges, images
« de la justice de Dieu, il n'y eût point eu de paix
« pour moi (1). »

(1) *Mém. aut.*
de M. Olier, t.
v. p. 153. 154.
133.

M. Olier, selon la pratique de ce temps (2), alla de son côté informer ses juges, pour leur exposer toutes les circonstances sur lesquelles ils devaient asseoir leur sentence. Mais on eut lieu d'admirer en cette rencontre la parfaite tranquillité de son âme, et son entière confiance en Dieu. Passant devant l'église Notre-Dame, en se rendant au palais, il pria l'ecclésiastique qui l'accompagnait de lui permettre d'y entrer, selon sa coutume; et s'étant mis à genoux devant la chapelle qui était dédiée à la très-sainte Vierge, il y demeura l'espace de deux heures immobile, et en oraison (3). Il était convaincu qu'il ne devait point mettre sa confiance dans le secours des hommes, et que l'empressement, dans les affaires de cette nature, est plus propre à les ruiner, qu'à les faire réussir †. Il était alors plus assidu à l'oraison, non seulement pour trouver en Dieu la force et le courage nécessaires dans ces épreuves, mais aussi pour ne pas recourir aux créatures, ni s'épancher en elles, dans le temps où la nature, privée des consolations d'en haut est si portée à rechercher celles des hommes. Il aurait cru même se rendre coupable d'une grande infidélité, s'il se fût alors appuyé sur eux le moins du monde (4). Une personne, qui allait recommander la cause de M. Olier à l'un des premiers magistrats, demanda au serviteur de Dieu ce qu'elle pourrait alléguer contre

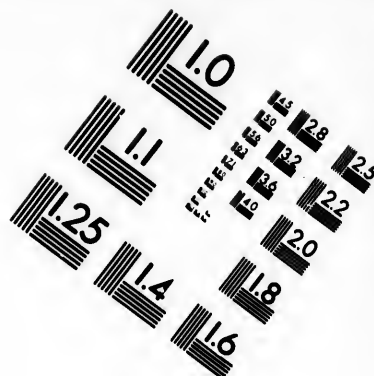
XVII.
M. Olier cher-
che son appui
en Dieu. Sacha-
rité pour ses
ennemis.
(2) *Abelly, liv.*
III. chap. XVII.

(3) *Esprit de*
M. Olier, t. III.
p. 9. — Vie par
M. de Bretonvil-
liers, t. II. p. 150.
151. Girp. part.
I. chap. XVII.

(4) *Esprit de*
M. Olier, t. III.
p. 10.

† Saint Vincent de Paul en usait quelquefois de la sorte dans les procès un peu considérables, que la compagnie était obligée d'avoir.
Abelly, ibid.





Resolution Test Chart

1.0

1.1

1.25

1.4

1.6

1.8

2.0

2.2

2.5

2.8

3.2

3.6

4.0

4.5

5.0

5.6

6.3

7.1

8.0

9.0

10

11

12.5

14

16

18

20

22.5

25

28

32

36

40

45

50

56

63

71

80

90

100

112

125

140

160

180

200

224

250

280

315

355

400

450

500

560

630

710

800

900

1000

1120

1250

1400

1600

1800

2000

2240

2500

2800

3150

3550

4000

4500

5000

5600

6300

7100

8000

9000

10000

11200

12500

14000

16000

18000

20000

22400

25000

28000

31500

35500

40000

45000

50000

56000

63000

71000

80000

90000

100000

112000

125000

140000

160000

180000

200000

224000

250000

280000

315000

355000

400000

450000

500000

560000

630000

710000

800000

900000

1000000

1120000

1250000

1400000

1600000

1800000

2000000

2240000

2500000

2800000

3150000

3550000

4000000

4500000

5000000

5600000

6300000

7100000

8000000

9000000

10000000

11200000

12500000

14000000

16000000

18000000

20000000

22400000

25000000

28000000

31500000

35500000

40000000

45000000

50000000

56000000

63000000

71000000

80000000

90000000

100000000

112000000

125000000

140000000

160000000

180000000

200000000

224000000

250000000

280000000

315000000

355000000

400000000

450000000

500000000

560000000

630000000

710000000

800000000

900000000

1000000000

1120000000

1250000000

1400000000

1600000000

1800000000

2000000000

2240000000

2500000000

2800000000

3150000000

3550000000

4000000000

4500000000

5000000000

5600000000

6300000000

7100000000

8000000000

9000000000

10000000000

11200000000

12500000000

14000000000

16000000000

18000000000

20000000000

22400000000

25000000000

28000000000

31500000000

35500000000

40000000000

45000000000

50000000000

56000000000

63000000000

71000000000

80000000000

90000000000

100000000000

112000000000

125000000000

140000000000

160000000000

180000000000

200000000000

224000000000

250000000000

280000000000

315000000000

355000000000

400000000000

450000000000

500000000000

560000000000

630000000000

710000000000

800000000000

900000000000

1000000000000

1120000000000

1250000000000

1400000000000

1600000000000

1800000000000

2000000000000

2240000000000

2500000000000

2800000000000

3150000000000

3550000000000

4000000000000

4500000000000

5000000000000

5600000000000

6300000000000

7100000000000

8000000000000

9000000000000

10000000000000

11200000000000

12500000000000

14000000000000

16000000000000

18000000000000

20000000000000

22400000000000

25000000000000

28000000000000

31500000000000

35500000000000

40000000000000

45000000000000

50000000000000

56000000000000

63000000000000

71000000000000

80000000000000

90000000000000

100000000000000

112000000000000

125000000000000

140000000000000

160000000000000

180000000000000

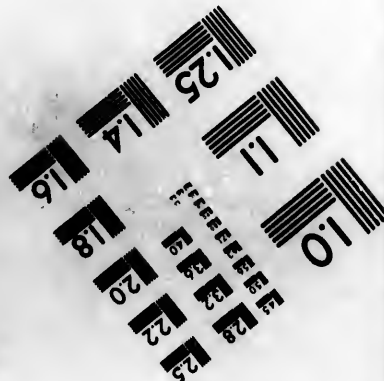
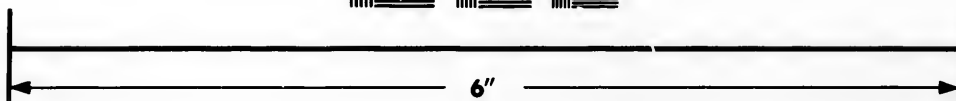
200000000000000

224000000000000

250000000000000

280000000000000

315000000000000



Photographic Sciences Corporation

**23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503**

0
14 28
15 32 25
16 36 22
18 20
8

11
10
14 28
15 32
16 36
18 20

ses parties adverses, qui ne cessaient de le calomnier. « Dites, répondit-il, que ce sont des personnes à qui » j'ai de très-grandes obligations. » L'autre insista, sans que M. Olier voulût lui dire autre chose. Enfin, voyant que la personne refusait de porter une telle réponse qu'elle savait être contraire à la vérité des faits : « Oui » certainement, ajouta M. Olier, je leur ai de très- » grandes obligations, car ils me servent à gagner le » paradis (1). »

(1) *Vie par M. de Bretonvilliers. — Giry, part. II. chap. IV.*

XVIII.

Le Parlement ordonne que M. Olier soit remis en possession de sa cure.

(2) *Mém. ant. de M. Olier, t. V. p. 133.*

(5) *Histoire de Paris, par Feltibien, t. V. p. 122. et suiv. — Registres du Conseil du Parlement, Ms. Bibl. Sainte-Généviève, t. XX. — Archives judiciaires. Conseil secret, registre B. — Journal du Parlement, Ms. de la Bibl. R. — Registre du Conseil, Bibl. de la ville de Paris.*

Sa confiance ne fut point vaine. Le Parlement chargé de l'affaire, le 9 juin, s'assembla le lendemain. Heureusement pour M. Olier, l'un des juges qui lui était le plus opposé, et dont l'avis aurait pu entraîner celui d'un grand nombre de ses confrères, alla le jour même à la campagne, espérant qu'il l'y suivrait, pour essayer de le fléchir par des prières et de pressantes sollicitations (2). Cette petite politique, qui devait contribuer à humilier M. Olier, ne servit qu'à faire triompher sa cause ; car l'absence de ce magistrat assura au serviteur de DIEU tous les suffrages que sa présence aurait pu lui enlever. Le samedi 10 juin, à la requête du Procureur-général, M. Méliand, le Parlement ordonna que M. de Fiesque comparaitrait en personne, et qu'on tâcherait de se saisir des principaux auteurs de la sédition, pour les mettre dans les prisons de la conciergerie. L'arrêt du Parlement désigne quatre individus, dont le premier était ecclésiastique, et attaché à la paroisse ; il ordonne ensuite que, sans préjudicier aux droits de personne, les choses soient remises dans le même état où elles étaient avant la sédition ; qu'en conséquence M. Olier soit rétabli dans la maison curiale, et qu'on oblige ceux qui s'en étaient emparés, de l'évacuer sur le champ (3).

A peine cet arrêt eût-il été rendu, que les conseillers Payen et Lenain, accompagnés de l'un des substitués du procureur-général, se transportèrent sur les lieux,

de le calomnier.
s personnes à qui
autre insista, sans
ose. Enfin, voyant
une telle réponse
é des faits : « Qui
leur ai de très-
servent à gagner le

Parlement chargé
endemain. Heureu-
qui lui était le plus
er celui d'un grand
r même à la cam-
pour essayer de le
es sollicitations (2).
tribuer à humilier
pher sa cause ; car
viteur de Dieu tous
pu lui enlever. Le
Procureur-général,
que M. de Fiesque
on tâcherait de se
sédition, pour les
ergerie. L'arrêt du
dont le premier était
e ; il ordonne ensuite
personne, les choses
elles étaient avant
ier soit rétabli dans
eux qui s'en étaient
(3).

que les conseillers
l'un des substitués
èrent sur les lieux,

et remirent publiquement M. Olier et ses prêtres en possession de la maison curiale et de l'église. Ils exécutèrent cette commission avec une véritable joie (1), et prirent les mesures qu'ils jugèrent convenables pour procurer la tranquillité publique, et assurer à M. Olier la possession paisible de sa maison. Mais cet acte d'autorité, qui fit renaitre l'allégresse parmi les gens de bien, irrita étrangement les factieux, surtout lorsqu'ils apprirent que le Parlement avait ordonné de saisir les coupables, et, s'ils ne paraissaient point dans l'espace de trois jours, de séquestrer leurs biens, jusqu'à ce qu'ils eussent obéi. Aussi M. Olier était à peine rentré au presbytère, que la sédition recommença. Une nouvelle troupe, ramassée de la lie du peuple par les principaux auteurs de la première émeute, vint en armes à la maison curiale, pour chasser de force et destituer de fait celui qu'ils ne voyaient qu'avec une sorte de rage rétabli publiquement par les ministres de la justice. Sans respect pour le jugement des magistrats, ni pour les personnes laissées au presbytère, afin d'en assurer l'exécution, les séditeux investirent de nouveau la maison, dont on ferma aussitôt les portes. Ils s'efforcent de les renverser ; mais ne pouvant y réussir, à cause de la résistance qu'on faisait du dedans, ils essaient d'y mettre le feu ; et ce moyen étant encore rendu inefficace (2) ; ils s'efforcent enfin quoique sans succès, d'escalader le mur du jardin, qui avoisinait la maison.

On reconnut alors que, dans leur première émeute, Dieu ne leur avait permis de se livrer à toute leur fureur, que pour protéger, par ce moyen, celui dont ils avaient juré la perte. En effet, comme le jeudi précédent ils avaient muré, ainsi qu'on l'a dit, les deux ouvertures que M. Olier avait fait pratiquer à ce mur même, et qu'ils ne pouvaient plus pénétrer que très-difficilement dans l'intérieur du presbytère : une sorte de combat s'enga-

(1) *Vie de Olier, par M. de Bretonvilliers, t. II, p. 150.*

XIX.

Dès que M. Olier est rétabli, la sédition recommence. M. Olier est heureusement délivré.

(2) *Ibid. pag. 151. 152. — Itérations autographes, p. 164.*

(1) *Vie, par M. de Bretonvilliers*, t. II. p. 152.

(2) *Attestations antographiques*, p. 164.

(3) *Mémoires de M. Baudrand*, p. 21. — *Remarques historiques*, t. I. p. 40. — *Année Dominic.* 12 septembre, p. 424.

(4) *Vie, par le père Giry*, partie 1^{re}, chap. XVII. — *Vie, par M. de Bretonvilliers*, *ibid.* p. 153.

(5) *Histoire de Paris*, t. V. *Ibid.*

XX.

M. Olier prêcha le lendemain. Apostrophe que lui adresse une de ses paroissiennes.

gea alors entre ceux qui gardaient la maison, et les séditieux qui en formaient le siège (1). Sur-le-champ, des personnes dévouées à M. Olier vont en toute hâte, informer les magistrats d'une violation si manifeste de leurs ordres (2). M. Picoté court au Palais-Royal, où résidait la Reine, pour l'avertir du danger; et aussitôt cette princesse envoie quelques compagnies du régiment des gardes, qui arrivent au moment même où ce peuple irrité, et transporté de fureur, allait mettre le feu à la maison (3). Ce secours ne pouvait venir plus à propos; car ceux qui soutenaient le siège, épuisés par une résistance de trois heures, étaient sur le point de succomber. Pendant tout ce tumulte, M. Olier n'eut d'autre défense, et ne permit pas que ses ecclésiastiques employassent d'autres armes que la prière. Il ne fut pas toutefois nécessaire de répandre le sang pour dissiper l'émeute: à peine commença-t-on à entendre le bruit des tambours, que tous les factieux prirent la fuite (4). Au plus fort de cette sédition, le lieutenant civil et le lieutenant criminel de la Prévôté de Paris, s'étant rendus en grande hâte au Parlement, informèrent la cour de ce qui se passait au faubourg Saint-Germain, au mépris de l'arrêt rendu le jour même. Le Parlement s'assembla extraordinairement, et ordonna aux officiers de la justice de se transporter sur les lieux, pour procéder contre ceux qu'ils trouveraient assemblés et attroupés. Cet arrêt fut lu et publié dans tous les carrefours et faubourgs de Paris, afin que personne n'en pût prétexter ignorance (5); et enfin, pour assurer la vie de M. Olier et celle de ses ecclésiastiques, on établit, dans le presbytère même, un détachement de soldats.

Au milieu d'un si grand tumulte, M. Olier était aussi paisible que s'il eût joui dans sa paroisse de la plus parfaite tranquillité. Malgré sa vivacité et sa promptitude naturelle, il fut toujours d'une humeur égale, et jamais

maison , et les
). Sur-le-champ ,
 vont en toute
 violation si ma-
 é court au Pa-
 pour l'avertir du
 ie quelques com-
 i arrivent au mo-
 sporté de fureur ,
 secours ne pouvait
 atenaient le siège ,
 eures , étaient sur
 tumulte , M. Olier
 que ses ecclésiast-
 ne la prière. Il ne
 dre le sang pour
 ça-t-on à entendre
 factieux prirent la
 ition , le lieutenant
 Prévôté de Paris ,
 ement , informèrent
 urg Saint-Germain ,
 ème. Le Parlement
 donna aux officiers
 es lieux , pour pro-
 t assemblés et at-
 ans tous les carre-
 personne n'en pût
 pour assurer la vie
 stiques , on établit ,
 ment de soldats .
 M. Olier était aussi
 isse de la plus par-
 et sa promptitude
 ur égale , et jamais

on ne remarqua en lui la moindre altération , tant il était maître de tous ses mouvements ! « La croix , disait-il , ne » doit jamais nous faire perdre la paix , puisqu'au contraire » c'est elle seule qui nous la procure : c'est la croix qui » a donné la paix au monde , c'est elle qui doit la porter » dans nos cœurs (1). » Le lendemain , qui était le jour de la Trinité , il monta en chaire , et parla à son peuple , avec autant de dignité que d'affection et de zèle. A voir la paix et la présence d'esprit qui se faisaient remarquer dans tout son extérieur , on eût dit qu'il ne lui était rien arrivé ; et commentant ces paroles de l'Evangile du jour : *Toute puissance m'a été donnée , dans le ciel et sur la terre ;* il s'exprima avec tant de force et d'éloquence , que , quoi- qu'il ravit ses auditeurs dans tous ses prônes , il sembla se surpasser lui-même dans celui-ci. Il arriva néanmoins dans cette occasion un incident que nous rapporterons ici , et dont la singularité ne servira qu'à faire mieux connaître jusqu'où le serviteur de Dieu savait posséder son âme dans la patience. Depuis plusieurs années , l'u- sage de la paroisse était de faire la bénédiction de l'eau , à la première grand-messe du dimanche , afin qu'après le prône on pût commencer plus tôt la seconde , qui avait paru trop retardée à un grand nombre , et qu'il ne restât plus alors que l'aspersion à faire. M. Olier l'avait ré- glé ainsi , d'après l'avis des paroissiens les plus sages , et de concert avec tout son clergé. Comme il était en chaire , et qu'il faisait le prône , une femme courbée de vieillesse , enhardie par les scènes qui venaient d'avoir lieu , se leva du milieu de l'auditoire , et prenant la parole , lui fit d'une voix tremblante de vives plaintes sur ce qu'il avait , disait-elle , ôté l'eau bénite à ses paroissiens. Elle ajouta , qu'il eût beaucoup mieux fait de laisser l'ancienne coutume , et de n'y rien changer. Toute cassée qu'était la voix de cette femme , M. Olier ne perdit rien de l'apostrophe qu'elle lui adressa. Encouragée par le silence

(1) *Esprit de*
M. Olier, t. III

de toute l'assemblée qu'elle le prit pour une approbation elle ne se tut qu'après avoir déchargé tout ce qu'elle avait sur le cœur ; puis , regardant à droite et à gauche , comme pour s'applaudir et recevoir les applaudissements de l'auditoire , elle se remit sur son siège , fort satisfaite de la leçon qu'elle avait bien osé faire publiquement à son pasteur. Celui-ci édifica autant qu'il étonna tous les assistants , par sa douceur et sa modestie. Il la laissa parler jusqu'au bout , sans témoigner en aucune manière son mécontentement ; et ayant attendu qu'elle se fût assise , il se contenta de lui répondre tranquillement : *He bien , ma bonne amie , on y pensera.* Puis il reprit son discours , comme s'il n'eût point été interrompu. Plus les gens de bien furent surpris d'une scène si extraordinaire , plus ils admirèrent le grand empire que M. Olier avait acquis sur lui-même ; et la douceur qu'il fit paraître en cette circonstance , augmenta encore la haute opinion qu'ils avaient conçue de sa vertu (1).

(1) *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers. t. II. p. 133. 134.*

XXI.

Malgré l'irritation des esprits , M. Olier ne néglige aucun des devoirs de sa charge.

Voyant les esprits si irrités , les ecclésiastiques de Saint-Sulpice supplièrent M. Olier de ne point se montrer au dehors , pour ne pas mettre sa vie en péril ; mais leurs instances ne purent enchaîner son zèle. Quoiqu'il fût si sage et si prudent en toute sa conduite , il ne voulut rien omettre , dans cette circonstance , des fonctions de sa charge ; et le trait que nous allons rapporter montre évidemment que cette résolution lui était inspirée d'en haut. On vint l'avertir qu'une jeune personne , logée dans une maison qui s'était déclarée contre lui , était malade à l'extrémité. Il y vole aussitôt , sans prévenir ses confrères , que son absence jette dans les plus vives appréhensions. La malade , consumée par une fièvre ardente , était sans connaissance quand il entra ; néanmoins , jugeant à propos de l'administrer , il envoya quelqu'un à l'église pour avertir d'apporter , sans délai , le très-

pour une appro-
déchargé tout ce
tant à droite et à
recevoir les applau-
dit sur son siège,
bien osé faire pu-
édilia autant qu'il
sur et sa modestie.
témoigner en au-
et ayant attendu
lui répondre tran-
ie, on y pensera.
il n'eût point été
rent surpris d'une
mirèrent le grand
r lui-même; et la
circonstance, aug-
avaient conçue de

saint Sacrement. Les parents de la jeune personne
voulurent l'en dissuader, lui représentant que, dans son
délire, elle n'était point en état de communier. Il insiste
d'une manière ferme et assurée; et lorsque le prêtre
est arrivé avec le saint Viatique, prenant alors entre
ses mains le corps de Notre-Seigneur, et se tournant
vers la malade, il commande à la fièvre, avec l'accent
de la foi la plus vive, et par la puissance de JÉSUS-CHRIST
réellement présent, de se retirer, ou de lui laisser assez
de liberté d'esprit pour recevoir la sainte Eucharistie.
Ensuite il s'adresse à la malade elle-même, et lui de-
mande si elle ne désire pas de communier. Chacun fut
surpris d'entendre sa réponse, et de voir qu'à l'instant
même elle avait repris sa liberté d'esprit. M. Olier la
communia; et la visite de ce zélé pasteur, dans ces cir-
constances, fût si agréable à Dieu, qu'elle sembla avoir
mérité la guérison de la malade, car elle recouvra
pleinement la santé (1).

(1) *Attestations*
aut. p. 162.

siastiques de Saint-
oint se montrer au
péril; mais leurs
le. Quoiqu'il fût si
uite, il ne voulut
, des fonctions de
rapporter montre
était inspirée d'en
ersonne, logée dans
e lui, était malade
prévenir ses con-
s plus vives appré-
une fièvre ardente,
nta; néanmoins,
envoya quelqu'un
uns délai, le très-

Cependant les femmes de mauvaise vie, qui restaient
encore sur la paroisse, craignant de ne pouvoir y sub-
sister si M. Olier en reprenait la conduite, concertè-
rent, avec la plupart de celles qu'il en avait chassées,
un dernier effort pour demander son éloignement. Elles
eurent la hardiesse de s'assembler, au nombre d'environ
trois cents, de se parer magnifiquement, et de se rendre
ainsi au palais du Luxembourg, occupé par la maison
d'Orléans, pour y porter leurs plaintes contre leur
pasteur. Elles demandèrent avec instance son change-
ment, parce que, disaient-elles, il devenait tous les
jours plus incommode aux paroissiens, par ses véxa-
tions, et troublait, lui seul, tous les habitants du faubourg.
En se revêtant de ce qu'elles avaient de plus précieux,
elles espéraient qu'on les prendrait pour des personnes
des plus considérables de la paroisse, et qu'on aurait
égard à leurs désirs. Mais, comme la vertu à des carac-

XXII.
Les femmes
de mauvaise vie
demandent sa
destitution, et
vont remplir de
leurs clameurs
la salle du Pa-
lais.

(1) *Vie, par M. de Bretonvilliers, t. II. 455. 456.*

tères distinctifs, qui la font reconnaître, le vice a aussi les siens; et cette démarche insensée eut tout le résultat qu'on devait en attendre (1). Cependant, toute mal concertée qu'elle était, elle fit connaître que M. Olier avait grand nombre d'ennemis dans sa paroisse, et que la fermentation y était extrême.

Cette troupe méprisante, quoique repoussée avec indignation, ne fut pas pour cela déconcertée. Elle ne put se porter le jour même au Parlement, qui ne s'assemblait pas le dimanche; mais le lendemain, 12 juin, il se forma de grand matin, dans la salle du palais, et au mépris de l'arrêt rendu le samedi soir, un rassemblement de femmes et d'autres personnes, qui, ne pouvant obtenir par la ruse l'éloignement de M. Olier, crurent y mieux réussir en employant l'audace. C'était le jour même où tous les membres du Parlement devaient aller à Notre-Dame, avec le Roi et les princes, pour assister au *Te Deum*, à l'occasion de la prise de Roses, en Espagne, par le comte du Plessis-Praslin (2). A l'entrée des magistrats, elles remplirent la salle de leurs clameurs et de leurs menaces, se flattant d'intimider ainsi la cour.

(2) *Régistre du Conseil du Parlement, an 1645. t. XX. Bibl. Ste-Geneviève.*

XXIII.

Arrêt du Parlement qui dissipe cette émeute. Procès-sion de la Fête-Dieu escortée par des gardes.

Ce n'était pas le moyen de se la rendre favorable. Se voyant insultée dans le sanctuaire même de la justice, elle rendit sur-le-champ un arrêt qui fut publié dans la ville et les faubourgs, et dont la sévérité était capable de contenir dans le devoir les plus audacieux de cette troupe. Il y eut ordre d'informer à l'instant même contre les auteurs de cette nouvelle sédition, et défense, sous peine de la vie, à toute personne de s'attrouper, sous quelques prétextes que ce fût; comme aussi, défense aux parties intéressées, et également sous peine de la vie, de venir au Parlement en plus grand nombre que quatre. La cour commanda encore, sous la même peine, à toutes les femmes et autres personnes qui les assistaient, de se retirer à l'heure même dans leurs

, le vice a aussi
ent tout le ré-
ndant, toute mal
re que M. Olier
paroisse, et que

poussée avec in-
ritée. Elle ne put
qui ne s'assem-
n, 12 juin, il se
du palais, et au
e, un rassemble-
qui, ne pouvant
t. Olier, crurent
e. C'était le jour
ent devaient aller
es, pour assister
Roses, en Espa-
(1). A l'entrée des
e leurs clameurs
der ainsi la cour.
re favorable. Se
ne de la justice,
ut publié dans la
ité était capable
dacieux de cette
stant même con-
on, et défense,
ne de s'attrouper,
omme aussi, dé-
ment sous peine
s grand nombre
e, sous la même
ersonnes qui les
ême dans leurs

maisons, déclarant qu'on allait procéder sans aucune forme de justice contre les contrevenants, comme perturbateurs du repos public. Tous les officiers de la justice, le Lieutenant civil, le Lieutenant criminel, le Prévôt de l'île, le Prévôt des marchands, le Prévôt des archers, et les commissaires du Châtelet, reçurent ordre de procurer l'exécution de cet arrêt, et de saisir tous ceux qui tiendraient des discours tendant à provoquer quelque sédition (1).

(1) *Histoire de Paris*, t. v. *ibid.*

La rigueur de ces arrêts, et la sévérité avec laquelle on devait y tenir la main, intimidèrent les ennemis de M. Olier. Ils n'osaient plus se montrer le jour; mais, plus d'une fois, ils tentèrent, durant la nuit, de se venger sur sa personne, et ce fut alors qu'on prit le parti de laisser nuit et jour les gardes au presbytère, jusqu'à ce qu'il n'y eût plus pour lui et pour les siens aucune apparence de danger. Cependant la Fête-Dieu approchait: l'agitation des esprits étant encore très-vive, M. Olier, dans la crainte de quelque grand scandale, résolut de ne point porter le saint sacrement à la procession; et, du consentement de la Reine, il fit prier l'archevêque d'Athènes, M. Bagni, nonce apostolique en France, de présider pour lui à cette cérémonie. Ce prélat, plein d'estime et d'amitié pour le serviteur de Dieu, dont il avait pris hautement la défense dans cette persécution (2), se rendit volontiers à sa demande (3); et M. Olier se contenta d'assister à la procession, qui fut pourtant escortée d'un certain nombre de soldats (4).

(2) *Lettres autographes de M. Olier*, p. 2.

(3) *Vie de M. Olier*, par M. de Bretonvilliers, t. II, p. 158, 159.

(4) *Recherches historiques*, t. II, p. 650. — *Recherches de Saint-Sulpice*, Bibl. R. Ms. fol. 6.

Ses ennemis ne laissaient pas d'agir encore, pour l'obliger de se démettre de sa cure, persuadés que, par leurs vexations continuelles, ils le forceraient enfin à l'abandonner. On ne lui épargna pas surtout les mépris et les moqueries; et ce qui est bien étrange, à l'occasion de ces troubles, ayant été obligé de paraître à la cour d'un prince, celui-ci prit plaisir à en faire un

XXIV.

M. Olier est moqué à la cour d'un prince. Sa charité envers M. de Fiesque.

sujet de risée. M. Olier reçut cette humiliation, comme on devait l'attendre de sa part, c'est-à-dire, avec les sentiments de la plus vive reconnaissance pour celui qui en était l'auteur, et en s'humiliant, durant ce temps, aux dispositions intérieures du Sauveur, moqué devant la cour d'Hérode. « Je n'eusse jamais désiré un si grand » honneur, écrivait-il; je bénis et je loue DIEU, de tout » mon cœur, d'une telle grâce. Quant à la personne que » vous savez, je ne pouvais pas lui avoir plus d'obliga- » tion, que de m'avoir servi dans cette précieuse ren- » contre. J'en porterai toujours la reconnaissance dans » mon cœur, et je promets à DIEU que je prierai pour » elle tous les jours de ma vie (1). » M. Olier éprouvait les mêmes sentiments, à l'égard de tous ceux qui lui fournissaient quelque occasion de souffrir (2), surtout envers M. de Fiesque, qui le traita d'une manière si injurieuse et si révoltante, que les ennemis de M. Olier ne purent s'empêcher d'en témoigner eux-mêmes de l'étonnement. Il en écrivait en ces termes, le 28 de juin : « DIEU m'a » fait traiter avec furie par la personne de M. de Fies- » que, que je devais honorer comme DIEU lui-même » irrité contre moi. Aussi la bonté divine n'a jamais per- » mis que j'aie éprouvé contre lui le moindre ressenti- » ment intérieur. Au contraire, lorsqu'on vint me dire » qu'on le menait en prison, ce qui, toutefois, n'arriva pas » entièrement, les larmes m'en vinrent aux yeux, tant » j'en sentais de chagrin et d'affliction dans mon âme. » Je ne fus pas moins affligé, que si le traitement qu'il » essuya fût arrivé à la personne du monde que j'aimais » le plus; et, en effet, je le considérais comme celui que » je devais honorer davantage, me tenant la place de DIEU » armé contre moi (3). » M. Olier rappelle ici ce qui arriva peu de jours après la sédition dont on vient de parler. M. de Fiesque, ayant offensé une personne de condition du faubourg, celle-ci obtint contre lui un décret de

(1) *Lettres spirituelles de M. Olier*, p. 128.

(2) *Esprit de M. Olier*, t. III. p. 19.

(3) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. V. p. 151. — *Vie de M. Olier*, par M. de Bretonvilliers, t. II. p. 117.

humiliation, comme à-dire, avec les sances pour celui durant ce temps, r, moqué devant désiré un si grand ne Dieu, de tout la personne que air plus d'oblige- e précieuse ren- onnaissance dans e je prierai pour I. Olier éprouvait ceux qui lui four-), surtout envers ière si injurieuse I. Olier ne purent de l'étonnement. juin : « DIEU m'a e de M. de Fies- DIEU lui-même e n'a jamais per- joindre ressenti- on vint me dire fois, n'arriva pas t aux yeux, tant dans mon âme. e traitement qu'il onde que j'aimais comme celui que la place de Dieu elle ici ce qui ar- on vient de par- rsonne de con- e lui un décret de

prise de corps. Mais dès que M. Olier eut appris que sa maison était investie par les archers, dans le dessein de se saisir de lui, il se transporta, à l'instant, chez la personne offensée, et lui fit tant d'instances, qu'il obtint enfin que M. de Fiesque fût épargné.

Par son arrêt du 10 juin, le Parlement avait ordonné de mettre dans les prisons de la conciergerie tous ceux des perturbateurs que M. Olier désignerait; mais, loin de poursuivre l'arrestation des coupables, le serviteur de Dieu cherchait, au contraire, à faire mettre en liberté tous ceux qui étaient déjà détenus à cause de lui. Une personne voulant lui persuader qu'au lieu de les protéger de la sorte, il devait plutôt user de son crédit pour les faire châtier, il lui répondit ces paroles, bien dignes d'un pasteur des âmes : « Je dois les aimer, et prier pour eux, » à l'exemple de JÉSUS-CHRIST, qui a prié pour ceux qui » le mettaient à mort. Ils n'en sont pas venus si avant, » par la miséricorde de DIEU; ce qu'ils m'ont fait n'est » rien; et puis, quoiqu'ils aient témoigné quelque mau- » vaise volonté contre moi, ne sont-ils pas toujours mes » enfants? DIEU me les a donnés; je tâcherai, avec le se- » cours de sa grâce, de conserver pour eux un cœur de » père. David ne voulut jamais qu'on fit aucun mal à son » fils Absalon, quoiqu'il cherchât sa vie et son royaume; » pourquoi ne l'imiterais-je pas? Ils n'ont jamais eu la » volonté de me faire un si grand mal. Ah! si leur salut » dépendait de ma vie et de mon sang, et si DIEU me con- » servait le désir qu'il m'a donné de leur procurer ce » grand bien, ils seraient tous assurés du paradis (1). »

Ayant appris qu'on avait conduit en prison un homme qui s'était montré l'un des plus ardents pendant l'émeute, ce charitable pasteur s'empessa d'aller le visiter; et, quoiqu'il en fût reçu avec des paroles insolentes, accompagnées d'injures et de moqueries, il ne laissa pas de lui témoigner une tendresse et une douceur excessives, en

XXV.

M. Olier sollicite la grâce de ceux qui avaient été mis en prison à cause de lui.

(1) *Esprit de M. Olier. — Vie par M. de Bretonvilliers, t. II. p. 120, 122.*

sorte qu'à le voir, on eût cru que ce prisonnier était son meilleur ami. Il n'en demeura pas là : il saisit toutes les occasions pour demander sa grâce à la Reine. Cette princesse se montra d'abord inflexible, répondant qu'il était détenu pour des raisons d'État. Mais, à la fin, se voyant si importunée par le serviteur de DIEU, et par les personnes puissantes qu'il faisait encore agir, elle accorda la liberté du coupable. M. Olier en eut depuis toute sorte de soins, jusqu'à ce que, ne pouvant plus lui continuer lui-même ses bons offices, à cause de ses infirmités, il en chargea M. de Bretonvilliers, son successeur. Une autre personne, qui lui avait fait aussi tout le mal qu'elle avait pu, étant tombée malade à l'extrémité, il se présenta pour l'assister à la mort, ravi de trouver cette occasion, de lui témoigner sa charité, et il la disposa à mourir saintement. Enfin, il donna constamment, surtout à l'occasion de cette sédition, des marques si éclatantes et si publiques de son amour envers ses ennemis, qu'on disait, dans le faubourg, qu'un moyen d'en recevoir certainement des bienfaits, c'était de lui faire du mal (1).

(1) *Esprit de M. Olier.*

XXVI.

Il considère cette persécution comme l'occasion de la bénédiction de DIEU sur lui et sur le séminaire.

Il était convaincu que la reconnaissance, aussi bien que la charité, l'obligeaient à se conduire de la sorte envers tous ceux qui lui faisaient quelque mauvais traitement, les regardant comme les instruments de la bénédiction divine sur lui. « Si le grain de froment ne pourrit, disait-il, il ne saurait fructifier. Pour gagner des âmes à Notre-Seigneur, il est nécessaire d'être comme jeté en terre » par les rebuts, enfoncé par les humiliations, pourri par les mépris. On est alors en état de porter quelque fruit. « Il faut acheter le bien par les souffrances. DIEU se plaît à le tirer de ce qui paraît y être le plus contraire ; et, dans ces rencontres, nous devons nous remettre à ses ordres, avec d'autant plus d'affection, qu'il n'a en cela d'autre dessein que d'éprouver notre fidélité et notre amour. » Il écrivait, le 8 juillet 1645, et pendant

isonnier était son
 l saisit toutes les
 elme. Cette prin-
 ondant qu'il était
 la fin, se voyant
 , et par les per-
 ir, elle accorda
 depuis toute sorte
 plus lui continuer
 ses infirmités, il
 successeur. Une
 out le mal qu'elle
 émité, il se pré-
 e trouver cette oc-
 et il la disposa à
 tamment, surtout
 ques si éclatantes
 es ennemis, qu'on
 d'en recevoir cer-
 re du mal (1).
 sance, aussi bien
 duire de la sorte
 ue mauvais traite-
 ents de la bénédic-
 t ne pourrit, disait-
 des âmes à Notre-
 me jeté en terre
 ations, pourri par
 rter quelque fruit.
 ces. Dieu se plaît
 plus contraire; et,
 us remettre à ses
 on, qu'il n'a eu
 notre fidélité et
 t 1645, et pendant

que les hostilités intentées par M. de Fiesque et sa faction, duraient encore : « J'étais beaucoup affligé de voir deux
 » personnes, d'ailleurs capables de servir Dieu, traver-
 » ser néanmoins ses desseins les plus visibles, et s'effor-
 » cer de ruiner l'œuvre qu'il nous a confiée. Alors notre
 » bon maître me fit voir en esprit un lis au milieu d'épi-
 » nes, et me dit qu'il fallait que je conservasse mon
 » cœur aussi pur que ce lis, au milieu des calomnies et
 » des persécutions que j'avais à souffrir. Une autre fois,
 » sa bonté me faisait voir que je devais être comme
 » un arbre, dont le pied serait environné de fumier, et
 » qui, néanmoins, n'en porterait que plus de fruits. Que,
 » dans ce dessein, il permettait que l'une de ces personnes
 » parlât mal de moi en mon absence, et dit beaucoup de
 » choses humiliantes, qui me remplissaient de confusion
 » dans l'esprit des grands de la paroisse; et que l'autre,
 » au contraire, me dit à moi-même mille choses fâcheuses
 » et s'efforçât de me piquer et de me harceler ouverte-
 » ment; l'un servant à me procurer l'humiliation, l'au-
 » tre à me faire pratiquer la pureté de cœur et la pa-
 » tience (1). »

Quoique le plus fort de la tempête fût apaisé, plusieurs amis de M. Olier, effrayés des suites que pouvait avoir la scène affreuse qui venait de se passer, et des mouvements que faisaient encore les partisans de M. de Fiesque, voulurent l'engager à lui remettre sa cure. Ils lui représentaient les difficultés insurmontables qu'il rencontrerait dans l'établissement de son séminaire, soit à cause de l'autorité de ceux qui étaient contraires à ce dessein, soit à cause de l'opposition de plusieurs anciens prêtres, et du grand nombre de personnes qui le combattaient ouvertement. « Jamais nous ne devons aban-
 » donner les œuvres de Dieu pour les oppositions qui
 » s'y rencontrent, leur répondait-il; au contraire, ces op-
 » positions doivent augmenter notre courage. Si l'on

(1) *Mémoires aut. de M. Olier.*

XXVII.
 On conseille à M. Olier d'abandonner sa cure et d'accepter l'évêché de Rodez.

» avait égard aux contradictions, on ne ferait jamais rien
 » pour Dieu. La croix n'est-elle pas l'apanage des œuvres
 » dont il est l'auteur? Elles ne se font jamais sans elle.
 » Jésus-Christ n'a pas fondé autrement son Eglise; et il
 » ne faut pas espérer de rien faire par d'autres voies.
 » Laissons le monde et le diable s'irriter. Jésus-Christ,
 » qui les a autrefois vaincus, ne peut-il pas en triompher
 » encore? Je n'ai embrassé cet emploi que pour sa gloire,
 » je ne le quitterai que iorsque je saurai que c'est sa vo-
 » lonté (1). » Cependant la Reine ayant entendu dire que l'on
 » conseillait M. Olier de renoncer à sa cure, voulut d'abord
 » qu'il la conservât (2), et donna ordre à saint Vincent de
 » Paul de terminer le différend entre l'ancien et le nouveau
 » curé de Saint-Sulpice. Mais malgré son extrême douceur,
 » saint Vincent ne put rien gagner sur l'esprit de M. de
 » Fiesque (3).

(1) *Vie*, par
 M. de Bretonvil-
 liers.

(2) *Mémoires*
 de M. Baudrand,
 p. 22.

(3) *Mémoires*
 de M. du Ferrier,
 p. 149.

(4) *Vie Ms. de*
 M. Olier, par M.
 Leschassier, p.
 20.

L'affaire paraissait désespérée, lorsque M. de Cor-
 neillan (4), évêque de Rodez, envoya son neveu, en poste,
 à Paris, pour proposer à M. Olier d'accepter son siège,
 dont il envoyait la démission en sa faveur. Il y avait plus
 d'un an que ce prélat avait résolu de le choisir pour son
 successeur, et toutes les circonstances semblaient se réunir
 pour déterminer M. Olier à accepter ses offres : l'opposition
 générale qu'il rencontrait dans sa paroisse, les instances de
 plusieurs de ses amis, l'invitation d'un évêque qui n'avait en
 vue que la gloire de Dieu, enfin l'approbation et même le
 désir bien prononcé de la Reine régente. Car cette prin-
 cesse, dès qu'elle connut le dessein de M. de Corneillan,
 ne se contenta pas de l'approuver; elle daigna encore té-
 moigner à M. Olier qu'elle désirait beaucoup de le voir
 accepter ce siège (5), afin de lui procurer le calme et le
 repos, dont il ne paraissait pas qu'il pût jamais jouir dans
 le faubourg Saint-Germain.

(5) *Vie*, par
 le père Girg, par-
 tie 1^{re}. ch. XVI.

Ses amis redoublèrent alors leurs instances, et lui re-
 présentèrent toutes les fatigues qu'il aurait à endurer.

ferait jamais rien
 anage des œuvres
 t jamais sans elle.
 t son Eglise; et il
 ar d'autres voies.
 er. JÉSUS-CRIST,
 l pas en triompher
 ue pour sa gloire,
 ai que c'est sa vo-
 ntendu dire que l'on
 ure, voulut d'abord
 à saint Vincent de
 ncien et le nouveau
 extrême douceur,
 l'esprit de M. de

rsque M. de Cor-
 non neveu, en poste,
 cepter son siège.
 ur. Il y avait plus
 le choisir pour son
 semblaient se réu-
 cepter ses offres :
 t dans sa paroisse,
 is, l'invitation d'un
 ire de Dieu, enfin
 ononcé de la Reine
 le connut le dessein
 pas de l'approuver;
 lier qu'elle désirait
 ege (5), afin de lui
 il ne paraissait pas
 g Saint-Germain.
 instances, et lui re-
 t aurait à endurer.

« Ces fatigues et ces croix, leur répondait-il, seraient, au
 » contraire, pour moi, un nouveau motif de demeurer at-
 » taché à cette église. Quand nous considérons JÉSUS-
 » CRIST en croix, abattu sous le faix de ses souffrances,
 » convert de mépris et de confusions, qui ne se peuvent
 » exprimer, il semble que toutes les nôtres doivent pa-
 » raître douces et aimables. Si le Fils de Dieu n'avait con-
 » sidéré que soi, il n'aurait pas embrassé les peines qu'il
 » a endurées; mais le désir de la gloire de son Père et du
 » salut du monde lui a fait oublier ses propres intérêts;
 » c'est pourquoi l'Ecriture nous dit que jamais il ne s'est
 » recherché ni satisfait en rien. Il faut suivre l'exemple
 » qu'il nous a donné, et chérir les peines qui sont atta-
 » chées à l'emploi dont il a plu à la bonté divine de nous
 » charger. Quand on s'y consomme, c'est une mort glo-
 » rieuse, puisqu'on meurt dans l'accomplissement des
 » volontés de Dieu sur nous (1). »

Comme les amis de M. Olier lui représentaient, pour
 ébranler sa résistance, que s'il était placé à la tête d'un
 diocèse, il procurerait bien plus efficacement la gloire de
 Dieu que dans une cure, il leur répondit : « Le service
 » du prochain, ni l'excellence des œuvres, ni même la
 » vue du fruit que nous pourrions faire dans l'Eglise, ne
 » doivent point être la règle de notre conduite; mais bien
 » la seule volonté de Dieu, à laquelle nous devons être
 » attachés uniquement et invariablement. Quand je serais
 » assuré de faire des miracles, quand je verrais à ma dis-
 » position le moyen d'entreprendre les plus grandes œu-
 » vres dans l'Eglise, et la facilité pour y réussir; quand
 » même en les faisant, je me rendrais le plus grand de
 » tous les saints, je ne les entreprendrais jamais qu'au-
 » tant que ce serait la volonté de Dieu. Et si j'étais cer-
 » tain de sa volonté, je ne m'y porterais pas dans la vue
 » de la grandeur de ces œuvres, ou de la gloire du ciel,
 » qui ne sont pas les règles les plus parfaites de notre

(1) Vie de M.
 Olier, par M. de
 Bretonvilliers, t.
 II. p. 139.

(1) *Esprit de* » conduite, mais parce que ce serait la volonté de mon
M. Olier, t. III. » maître, que je veux exécuter invariablement (1). »
 p. 632.

XXIX.

L'abbé de S. Germain détermine M. Olier à conserver sa cure, et lui accorde sa protection.

(2) *Vie, par le*
père Girj, part.
 1^{re}. chap. XVI.

(3) *Lettres de*
M. Tronson, t.
 XIV. p. 2.

Se voyant cependant pressé de toutes parts, M. Olier crut devoir examiner si DIEU n'aurait pas suggéré lui-même à M. de Corneillan la pensée de quitter son siège en sa faveur; et si ce n'était pas un moyen ménagé par la Providence, pour qu'il renonçât à la cure de Saint-Sulpice (2). En balançant ainsi sur le parti qu'il avait à prendre, il ne doutait pas d'avoir exécuté les ordres de DIEU dans l'établissement du séminaire déjà commencé : DIEU l'avait assez assuré par lui-même, et par le conseil de directeurs très-expérimentés, de sa volonté à cet égard. Mais sa règle invariable avait toujours été de soumettre à ses supérieurs les lumières qu'il recevait de DIEU, et d'exécuter ponctuellement leurs ordres, quoiqu'ils pussent être entièrement opposés aux lumières d'en-haut, qui lui paraissent les plus assurées (3). Il résolut donc, dans ces circonstances, de s'en rapporter à la décision pure et simple de l'abbé de Saint-Germain, son supérieur naturel. Il alla en conséquence lui faire part de ses dispositions, l'assurant que, si ses services lui étaient agréables, il continuerait de les employer pour le salut du troupeau dont il était chargé, et ne penserait nullement à l'évêché de Rodez; que si, au contraire, il ne le jugeait pas propre à gouverner la paroisse de Saint-Sulpice, il s'en retirerait aussitôt, n'ayant rien plus à cœur que de se conformer aux ordres de la Providence, qu'il reconnaîtrait dans les siens. Quoique l'abbé de Saint-Germain eût été opposé jusqu'alors aux desseins de M. Olier, un langage si désintéressé lui inspira la plus grande estime pour sa personne. Il admira son humilité, lui témoigna la plus grande joie de le voir curé du faubourg, le pria de ne point penser à un changement, l'assura de sa protection pour l'établissement du séminaire, et lui promit de la manière la plus expresse de seconder cette œuvre, l'assu-

a volonté de mou-
vement (1). »
s parts, M. Olier
pas suggéré lui-
e quitter son siège
en ménagé par la
ure de Saint-Sul-
qu'il avait à pren-
s ordres de DIEU
commencé : DIEU
e conseil de direc-
à cet égard. Mais
e soumettre à ses
e DIEU, et d'exé-
qu'ils pussent être
en-haut, qui lui
résolut donc, dans
la décision pure et
son supérieur na-
part de ses dispo-
étaient agréables,
salut du troupeau
llement à l'évêché
jugait pas propre
ce, il s'en retire-
que de se confor-
reconnaissait dans
main eût été op-
er, un langage si
e estime pour sa
témoigna la plus
rg, le pria de ne
a de sa protection
lui promit de la
ette œuvre, l'assu-

rant même qu'il lui tardait d'en accélérer l'exécution (1). Un dénouement si inattendu surprit tout le monde; et les amis du serviteur de DIEU eurent lieu d'admirer comment cette même persécution, qui paraissait faite pour ruiner le séminaire, était devenue le principe auquel il devrait son existence. « Ce petit corps, disait dans la suite M. Olier, » été engendré dans la persécution et au milieu des tra- » verses du démon et du siècle (2). » De plus, pendant que l'abbé de Saint-Germain s'en déclarait le protecteur, on parvint à apaiser et à satisfaire M. de Fiesque. Il est vrai que ce ne fut pas sans beaucoup de peine : tout le temps que durèrent les négociations, les gardes étaient toujours aux portes du presbytère; et ce ne fut qu'après quarante jours, que les hostilités de la part des parents et des amis de l'ancien curé cessèrent entièrement, moins toutefois par la voie de l'autorité, que par la générosité avec laquelle M. Olier rendit le bien pour le mal (3).

M. de Fiesque voulut avant tout qu'il reprît le prieuré de Clisson (4), puis il exigea non plus une pension de mille écus, comme en 1642, mais une rente de dix mille livres, en dédommagement de la prétendue injustice dont il se plaignait. Les amis du séminaire firent tous leurs efforts pour dissuader M. Olier d'un accommodement si dispendieux, et qui, en effet, devait attribuer à M. de Fiesque le revenu annuel de la cure. Il leur fit cette réponse : « Si » JÉSUS-CHRIST veut que nous donnions notre tunique à » celui qui nous demande notre manteau, pourquoi ne nous » dépourrions-nous pas de quelque chose en faveur de » celui qui nous demande trop et sans raison ? Comment se- » rions-nous prêts de donner notre vie pour l'amour de » Notre-Seigneur, si nous appréhendons de nous défaire » de choses qui nous touchent beaucoup moins (5)? D'ail- » leurs, l'argent doit être regardé comme rien, quand » il s'agit des intérêts de JÉSUS-CHRIST; et ses véritables

(1) *Vie, par M. de Bretonvilliers. — Vie du même, par le père Giry, part. 1^{re}, chap. XVI. — Remarques historiques, t. I. p. 45. 225.*

(2) *Lettres aut. de M. Olier, p. 2.*

(3) *Vie, par M. de Bretonvilliers, t. II, p. 140. — Par le père Giry, part. 1^{re}, ch. XVII. — Anecdote Dominicaine. — Vie de M. Bourdoise, Ms. in-4^o.*

XXX.
Générosité de M. Olier et de ses amis pour satisfaire M. de Fiesque.

(4) *Attestations aut. p. 257.*

(5) *Vie, par M. de Bretonvilliers, t. II, p. 140.*

« serviteurs n'ont jamais plus de joie, que lorsqu'ils en
 « sacrifient davantage pour son service. A quoi peut-on
 « mieux employer tout ce qu'on possède, qu'à procurer
 « la gloire d'un si grand Seigneur (1)? » Il souscrivit donc
 à cet engagement avec sa générosité accoutumée, dans
 la persuasion où il était, que Dieu voulait consommer l'œu-
 vre du séminaire par le moyen de la cure de Saint-Sul-
 pice. Il trouva de grandes difficultés à tenir sa promesse ;
 mais la Providence vint à son secours.

(1) *Esprit de*
M. Olier, t. III.
p. 769.

(2) *Actes de*
Marreau, notaire
à Paris, 4 sep-
tembre 1643.

M. de Fiesque, en exigeant dix mille livres de revenus,
 provenant de bénéfices simples, était si difficile dans le
 choix de ces bénéfices, qu'il paraissait presque impossible
 de le contenter. Malgré la loyauté que firent paraître
 MM. Picoté et Houmain, et M. Félix Vialar, évêque de Châ-
 lons † (2), en se dépouillant en sa faveur de divers béné-
 fices, on ne serait point parvenu à le satisfaire, si M. Bar-
 rault, neveu de l'archevêque d'Arles de ce nom, et disciple
 du père de Condren, n'eût fait un acte de générosité, qui
 méritait de trouver place dans cette vie. « La Reine, dit
 « M. du Ferrier, ayant obligé M. Vincent à terminer ce
 « différend, celui-ci voulut que je l'assistasse. Après avoir
 « beaucoup travaillé assez inutilement, sans pouvoir con-
 « tenter M. de Fiesque, je m'avisai de lui dire : Voulez-
 « vous le prieuré de Saint-Gondon, si on vous le donne?
 « Lui, qui connaissait ce bénéfice honorable et riche, situé
 « sur la Loire, l'accepta aussitôt, et l'affaire fut terminée.
 « M. Vincent me dit, le voyant satisfait : Mais avons-nous
 « ce prieuré que vous avez promis? — Il est, dis-je, à
 « M. Barrault, qui ne me le refusera point; et ensuite j'al-
 « lai le voir pour le disposer; d'abord il me demanda des
 « nouvelles de cette affaire. — Elle est, dis-je, comme

† On lit dans les *Remarques historiques* sur la paroisse de Saint-
 Sulpice, que M. l'abbé de Sève se démit aussi d'un bénéfice pour
 apaiser ce grand différend (1).

(1) T. I. p. 223.

que lorsqu'ils en
A quoi peut-on
e, qu'à procurer
Il souscrivit donc
accoutumée, dans
consommer l'œu-
eure de Saint-Sul-
enir sa promesse ;

livres de revenus,
si difficile dans le
presque impossible
ue firent paraître
ar, évêque de Châ-
ur de divers béné-
isfaire, si M. Bar-
ce nom, et disciple
de générosité, qui
« La Reine, dit
ent à terminer ce
stasse. Après avoir
sans pouvoir con-
lui dire : Voulez-
on vous le donne?
rable et riche, situé
ffaire fut terminée.

: Mais avons-nous
— Il est, dis-je, à
int ; et ensuite j'al-
me demanda des
t, dis-je, comme

la paroisse de Saint-
ssi d'un bénéfice pour

» terminée, si vous agréiez ce que j'ai avancé. — Vous sa-
» vez, répliqua-t-il, comment je suis vos sentiments en
» tout. — C'est que j'ai promis votre prieuré de Saint-Gon-
» don, pour terminer ce grand désordre : je ne sais ce
» que vous en direz ? Il vint se jeter à mon cou, et, m'em-
» brassant, voilà, dit-il, la plus obligeante et la plus véri-
» table marque d'amitié que vous m'avez jamais donnée :
» car elle me témoigne que vous me croyez, comme je le
» suis parfaitement, votre ami ; et sur l'heure il fit sa dé-
» mission, qui donna autant d'admiration que de joie à tous
» les gens de bien (1) » †.

Toutes les difficultés étant ainsi aplanies du côté de
M. de Fiesque, et l'abbé de Saint-Germain étant tout dis-
posé à ériger le séminaire en communauté, M. Olier ne
s'occupa plus que des moyens de consommer cette œuvre.
Pour ne pas s'écarter des formes ordinaires, il jugea né-
cessaire, avant tout, de passer avec quelques-uns de ses
prêtres, un acte d'association qui servit de base à tout
le reste, et qui fit connaître la fin de la société. Il choisit
pour cela ceux mêmes qui avaient acquis conjointement
avec lui la maison Méliand, MM. de Poussé et Damien ; et,
le mercredi 6 septembre, ils signèrent cet acte dans le
presbytère, en présence de deux notaires publics, selon
l'usage de ce temps. En voici les dispositions principales :
Ils y déclarent que, reconnaissant les effets visibles des

(1) *Mémoires
de M. du Ferrier,
p. 149.*

XXXI.
Acte de fon-
dation de la so-
ciété de Saint-
Sulpice.

† Outre ce concordat, conclu le 20 juillet 1645, il fallut que, deux ans
après, M. Olier en vint à un nouvel accommodement avec M. de Fies-
que ; et ce fut alors que M. de Lantages se dévouilla spontanément
de son prieuré de Saint-Symphorien de Romilly, ainsi qu'on le lit dans
sa Vie. M. Olier, touché de ce désintéressement, lui donna, en dédom-
magement, la jouissance de sa terre seigneuriale de Fontenelle, située
près Saint-Martin-du-Tertre, à sept lieues de Paris (1) ; et comme
M. de Lantages refusa apparemment un bienfait de cette nature,
M. Olier lui assigna une pension sur le prieuré de Clisson, que M. de
Fiesque lui avait rendu (2).

(1) *Actes de Mar-
reau, notaire d
Paris, 4 septem-
bre 1645. — 17
juillet 1647. — 2
septembre 647.*

(2) *Vie de M.
de Lantages, liv.
I. n. 11, et note. —
Mémoires de M.
Baudrand, p. 22.
— Mémoires aut.
de M. Olier, t. V.
p. 157.*

bénédictions qu'il a plu à la bonté divine de répandre sur le dessein qu'ils ont déjà conçu de l'établissement d'un séminaire, et voyant que, de toutes parts, des personnes signalées en doctrine et en vertu se joignent à eux pour concourir à une si bonne œuvre; ils ont jugé que si ce séminaire était érigé en corps de communauté, avec toutes les approbations convenables, il augmenterait de jour en jour, et produirait les fruits, que l'Eglise, les conciles, les ordonnances royales, et les assemblées du clergé ont attendu de cette sorte d'établissement: qu'en conséquence, estimant ne devoir pas retarder davantage l'exécution de ce dessein, qui a pour objet la gloire de Dieu et l'honneur de son Eglise, sous la direction et disposition de nosseigneurs les évêques, dans la juridiction desquels se feront de semblables établissements; après avoir invoqué l'assistance du Saint-Esprit, ils promettent de faire un corps de communauté pour vaquer à toutes les fonctions d'un séminaire, aux termes et selon l'esprit des canons: le tout sous les articles, statuts et réglemens qui seront convenus entre eux, et ceux qui s'uniront à eux pour composer tous ensemble le corps du séminaire. Ils entendent n'être aucunement à charge à nosseigneurs les évêques, chapitres, abbés, dans les diocèse ou juridiction desquels ils feront de tels établissements; mais seulement y contribuer de leur chef, et par les libéralités purement volontaires, de ceux qui désireraient concourir à cette bonne œuvre, lorsque le séminaire sera rendu capable d'acquiescir. A cette fin, ils chargent M. Olier de se pourvoir par devant l'évêque de Metz, abbé de Saint-Germain, pour obtenir de lui l'autorisation du présent concordat; auprès du Pape, pour en obtenir une bulle de confirmation, et du Roi Très-Chrétien pour des lettres patentes (1).

L'abbé de Saint-Germain autorisa en effet cette association, le 23 octobre 1645, et l'érigea en communauté ecclésiastique (2). « Comme nous désirons de tout notre pou-

(1) *Actes de Marreau, notaire, 6 septemb. 1645.*
— *Archives du Royaume, section historique, cart. M. 421.*

XXXII.
L'abbé de S. Germain approuve l'établissement de la société et du séminaire de S. Sulpice.

(2) *Remarques historiques, t. I. p. 45. 46.*

e de répandre sur
établissement d'un
ts, des personnes
oignent à eux pour
ont jugé que si ce
unauté, avec tou-
gmenterait de jour
glise, les conciles,
olées du clergé ont
qu'en conséquence,
tage l'exécution de
e de DIEU et l'hon-
n et disposition de
diction desquels se
après avoir invoqué
ettent de faire un
outes les fonctions
esprit des canons :
lements qui seront
nt à eux pour com-
aire. Ils entendent
neurs les évêques,
ou juridiction des-
mais seulement y
alités purement vo-
courir à cette bonne
u capable d'acquê-
se pourvoir par de-
int-Germain, pour
concordat ; auprès
e confirmation, et
patentes (1).
effet cette associa-
communauté ecclé-
de tout notre pou-

» voir, dit-il dans ses lettres, contribuer au progrès et à
» l'avancement d'un si pieux et si louable dessein, espé-
» rant que la miséricorde divine y continuera ses grâces
» et ses bénédictions, pour le faire réussir à sa gloire, à
» l'honneur de son Eglise, à l'édification du public et la con-
» solation des âmes chrétiennes ; pleinement informés
» d'ailleurs de la vertu, du mérite, et des autres bonnes et
» recommandables qualités des sieurs Olier, Raguier (de
» Poussé) et Damien, dont la piété, la doctrine et la vie
» exemplaires ne peuvent qu'attirer et convier beaucoup
» d'autres personnes, portées du même zèle pour se joindre
» avec eux, et concourir à leurs bonnes et saintes inten-
» tions : nous, par l'avis de notre conseil, avons approuvé,
» loué et ratifié leur association ;... permettant, à cet effet,
» audit sieur abbé et à ses associés de s'établir dans l'em-
» placement par eux acquis, d'y construire tous les bâti-
» ments convenables pour leur communauté, et d'y avoir
» une chapelle. Leur donnant pouvoir de faire entre eux
» tous statuts et réglemens, qu'ils jugeront convenables et
» nécessaires, pour la direction, la police et la subsistance
» de leur communauté... Le tout, néanmoins, sous la con-
» duite et supériorité dudit sieur abbé Olier, duquel,
» comme nous avons dit, le grand zèle pour le service de
» Dieu, la piété, la doctrine et la capacité nous sont plei-
» nement connus ; et, après son décès ou sa démission,
» pareillement sous la direction et supériorité de celui du
» séminaire qui sera élu par le corps du même séminaire,
» à la pluralité des voix, dont sera dressé acte en leur
» assemblée (1). »

Enfin la Reine régente, qui avait pris si hautement la
défense de M. Olier dans la sédition, s'empessa, pour lui
donner une nouvelle marque de son estime, de joindre
les lettres patentes du Roi à l'autorisation de l'abbé de
Saint-Germain, et de faire jouir le séminaire de Saint-
Sulpice de tous les privilèges que la protection du mo-

(1) *Archives du
Royaume, ibid.*
— *Gallia Chris-
tiana, edit. 1656.*
t. iv, p. 988. —
*Histoire des an-
tiquités de Paris,*
par Sauval, t. 1.
p. 455.

XXXIII.
Lettres pa-
tentes du Roi
qui approuve le
dessein de M.
Olier.

(1) *Remarques
historiques*, t. I,
p. 46.

narque accordait aux communautés du royaume (1). Ces lettres sont un monument trop honorable à la piété du souverain, et à celle de la Régente, pour n'en pas donner ici un aperçu. Le Roi y rappelle que M. Olier et ses ecclésiastiques lui ont exposé le dessein que la bonté divine leur avait inspiré de se réunir en communauté, et d'employer leurs biens, leurs soins et leurs travaux à l'instruction des jeunes gens qui aspirent aux ordres sacrés, ou qui y sont déjà parvenus, afin de les former au culte divin, au chant et aux cérémonies de l'Eglise, à l'administration des sacrements, et à la prédication de la parole de Dieu. Il rappelle pareillement les services qu'ils avaient rendus en quelques diocèses, spécialement dans celui de Paris, à Vaugirard, et au faubourg Saint-Germain. « Étant bien » informé, dit-il, en quelle recommandation les rois nos » prédécesseurs ont en ces établissements, qui tendent à » la gloire de Dieu, et à l'avancement de son service; et à » quoi nous oblige le glorieux titre de protecteur de l'E- » glise; sachant d'ailleurs avec quel zèle, quelle sagesse » et quelle affection particulière, la Reine régente, notre » dame et mère très-honorée, a maintenu et favorisé » M. Olier et les autres exposants : voulant aussi, de notre » part, contribuer aux fruits que nous nous promettons » d'un si louable établissement, faisons savoir que nous, » de l'avis de la Reine régente, notre dame et mère, de » notre pleine puissance et autorité royale, confirmons » et approuvons l'association desdits exposants, pour eux » et pour ceux qui, dans la suite, voudront se joindre à » leur compagnie, avec pouvoir d'accepter legs, fonda- » tions et donations, ainsi que les autres corps et com- » munités reçus dans notre royaume; aux conditions » de prier Dieu pour nous, pour notre dame et mère, nos » successeurs rois, et pour la paix et tranquillité de l'E- » glise et de notre Etat (2). » Ces lettres furent expédiées à Paris, vers la fin de l'année 1645 *, et signées par le

(2) *Archives du
Royaume, ibid.*

* NOTE 4.

royaume (1). Ces
ble à la piété du
n'en pas donner
Olier et ses ce-
ne la bonté divine
munauté, et d'em-
travaux à l'in-
ordres sacrés,
es former au culte
glise, à l'adminis-
on de la parole de
qu'ils avaient ren-
ans celui de Paris,
main. « Étant bien
dation les rois nos
ents, qui tendent à
e son service; et à
protecteur de l'E-
èle, quelle sagesse
ne régente, notre
ntenu et favorisé
ut aussi, de notre
ous promettons
s savoir que nous,
dame et mère, de
oyale, confirmons
posants, pour eux
dront se joindre à
pter legs, fonda-
es corps et com-
e; aux conditions
dame et mère, nos
ranquillité de l'E-
s furent expédiées
et signées par le

jeune Roi, alors âgé de sept ans, en présence de la Reine régente. L'année suivante, elles furent enregistrées au grand Conseil, et celles de l'abbé de Saint-Germain, à l'officialité de cette abbaye (1).

C'est ainsi que, contre toutes les apparences humaines, et au milieu des contradictions et des persécutions de tout genre, le séminaire et la compagnie de Saint-Sulpice furent établis (2). « Ne nous appuyons qu'en Dieu, disait M. Olier, après un acte si éclatant de la protection divine, et ne nous confions qu'en lui seul, pour le succès de l'œuvre dont il nous a confié l'établissement. Ne regardons jamais que lui, et il nous conduira sûrement au milieu de toutes les tempêtes. Plus elles auront été violentes, plus elles feront éclater sa sagesse, sa puissance et son amour. Ses aimables perfections ne paraissent jamais davantage, que lorsque les œuvres qu'il a commencées réussissent malgré la rage de l'enfer, et la persécution de l'homme. Abandonnons-lui toutes choses, et demeurons tranquilles dans l'attente de son secours. Quand nous verrions tout le monde soulevé contre nous, jamais il ne faudrait quitter l'œuvre où il nous appelle, puisqu'il peut, en un moment, dissiper tous ces nuages, et faire de nos plus grands persécuteurs, nos plus fidèles amis. O! qu'il faut peu se fier aux grands, et aux enfants des hommes. Il fallait que je visse ce que j'ai expérimenté, pour être confirmé dans cette vérité, autant que je dois l'être. Qu'il est doux de faire l'œuvre de Dieu en son Fils, et par les voies de l'esprit d'humilité, de pauvreté et de simplicité. Notre-Seigneur m'a appris une bonne fois, comment il voulait que je me retirasse des grands, et que je prisse garde d'établir ma confiance en leur crédit. La jalousie de Dieu, pour l'œuvre qu'il m'a commise, a paru en ce qu'il a toujours écarté les grands, et qu'il les a rebutés toutes les fois qu'ils se sont présentés pour y prendre part;

(1) *Archives du Royaume, ibid.*

XXXIV.

L'établisse-
ment du sémi-
naire de S. Sul-
pice ne peut é-
tre attribué
qu'à Dieu seul.

(2) *Remarques historiques, t. I. p. 47. — Vie, par le P. Giry, part. I. chap. XVI. — L'année Dominicaine. — Figaniole de la Force, t. VII. p. 552. — Hurlant et Magny, t. IV. p. 621.*

(1) *Lettres spirituelles de M. Olier*, p. 30.

XXXV.

DIEU venge M. Olier en châtiant plusieurs de ses persécuteurs.

(2) Ps. 104. v. 15.

(3) *Vie de M. Olier, par le père Giry*, partie 1^{re}, chap. XVII.

» afin que lui seul fût reconnu pour l'auteur de cet ourage, qui serait attribué aux hommes, s'il y avaient donné leur protection (1). »

Après la conclusion de cette grande affaire, M. Olier ne pensa plus qu'à solliciter la grâce des coupables dont on poursuivait la punition. Pendant qu'il disposait en leur faveur les juges de la terre, il priait ardemment le souverain Juge de changer la disposition de leurs cœurs. C'était là toute la vengeance qu'il tirait de leurs excès. Mais Dieu, qui frappe souvent dès cette vie ceux qui l'outragent dans la personne de ses ministres, au mépris de cette défense : *Gardez-vous de toucher à mes oints* (2), vengea son serviteur d'une manière éclatante, par les châtiments qu'il exerça sur plusieurs (3). Je n'en rapporterai qu'un exemple, dit M. de Bretonvilliers, pour ne pas rappeler ici le souvenir de plusieurs personnes qui ont éprouvé visiblement les rigueurs de la justice divine. Un an, jour pour jour, après l'horrible scène qu'on a rapportée, comme un de ceux qui avaient montré le plus d'acharnement contre le saint prêtre entré dans une maison de la paroisse, un chien, qui n'avait jamais blessé personne, se jeta sur lui avec fureur, sans avoir été irrité, et le déchira si cruellement, que cet homme en fut malade à l'extrémité. Le danger devint en peu de jours de telle nature, qu'on lui administra les derniers sacrements. M. Olier le visita souvent dans sa maladie, le traita avec la bonté d'un ami et d'un père, pria pour lui avec tant de charité et de larmes, que la santé lui fut rendue; mais il n'en jouit pas long-temps. Lorsqu'il passait un jour, à l'entrée de la nuit, dans la rue des Cannelles, voisine de la cure, il rencontra un cavalier, qui, dans un accès d'empchement dont on ignore la cause, lui déchargea dans la tête un coup de pistolet, dont il mourut sur-le-champ; et cette mort tragique jeta M. Olier dans une peine dont il lui fut beaucoup

l'auteur de cet on-
res, s'il y avaient

affaire, M. Olier
es coupables dont
l disposait en leur
rdemment le sou-
r de leurs cœurs.
it de leurs excès.
e vie ceux qui l'ou-
tres, au mépris de
r à mes vœux (2),
tante, par les châ-
e n'en rapporterai
s, pour ne pas
personnes qui ont
justice divine. Un
ne qu'on a rappor-
montré le plus d'a-
it dans une maison
jamais blessé per-
ns avoir été irrité,
et homme en fut
nt en peu de jours
les derniers sa-
ans sa maladie, le
père, pria pour
que la santé lui
ong-temps. Lors-
nuit, dans la rue
rencontra un cava-
t dont on ignore
un coup de pisto-
ette mort tragique
l lui fut beaucoup

plus difficile de se consoler, que des affronts et des vio-
lences dont elle lui rappelait le souvenir (1).

A l'occasion de la persécution qu'on vient de racon-
ter, et des prétentions si excessives de M. de Fiesque,
M. Olier permuta son abbaye de Pébrac avec celle de
Cerceanceau, de l'ordre de Cîteaux, au diocèse de Sens,
que possédait alors M. Félix Vialar *. Il voulut, en lui
cédant Pébrac, bénéfice d'un revenu plus considérable
que Cerceanceau, dédommager ce prélat, qui s'était
dépoüillé, comme on a vu, pour apaiser M. de Fiesque;
il espérait aussi que l'évêque de Châlons parviendrait
à établir la réforme dans ce monastère, comme il fit
en 1649, en y introduisant les Genovéfains (2). Pour mé-
nager ce dernier accommodement, M. Olier augmenta
le revenu de l'abbaye, au moyen d'un bénéfice qu'il y
joignit, et procura par là que le nombre des religieux,
réduit par son père à dix-huit, fût porté à vingt-un,
comme le supposaient les anciens titres (3). Il re-
garda même la violente persécution suscitée contre lui,
à l'occasion de M. de Fiesque, comme un moyen dont
Dieu avait voulu se servir, pour venger sur lui une au-
tre faute que son père avait commise, en lui procurant
l'abbaye de Pébrac, ainsi que nous l'avons déjà raconté.
« Dans ce traité de l'abbaye, dit-il, mon père s'était com-
« porté avec une grande inadvertance, ayant usé de con-
« seils très-larges, donnés par des casuistes, et il a fallu
« que la punition en soit retombée sur moi. (4). Il me
« semble que c'est une justice si admirablement conduite,
« qu'il ne se peut rien dire davantage. Il est vrai que,
« regardant les choses par le dehors, et selon l'exté-
« rieur, il y a eu une grande rigueur partout; mais
« selon Dieu et sa justice, il n'y a eu que douceur et
« modération. Il faut même adorer cette clémence avec
« grand amour, et s'y soumettre avec une particulière
« révérence (1). »

(1) *Vie de M. Olier*, par M. de Bretonvilliers, t. II, p. 141. 142.

XXXVI.

M. Olier permuta l'abbaye de Pébrac avec celle de Cerceanceau.

* NOTE 5.

(2) *Histoire des Chanoines réguliers*, t. III, ch. XLVII, p. 725. — *Règlements du card. de Lu Roche-foucauld*, t. XX, folios 445. 762. 986. — *Gall. Christiana*, 4^{re} éditi. t. IV, p. 754.

(3) *Mém. auto-graphes de M. Olier*, t. V, p. 436.

(4) *Ibid.* pag. 135.

(1) *Mém. aut. de M. Olier*, p. 157. — *Copie des Mémoires de M. Olier*, t. II, p. 180. 181. 182.

XXXVII.
Conduite de
M. Olier envers
sa mère, que
cette persécution
aggrava de
nouveau contre
lui.

(2) *Esprit de*
M. Olier, t. III.
p. 758. 759.

Les avanies que cette persécution procura à M. Olier (2), aigrirent de nouveau contre lui l'esprit de sa mère, et renouvelèrent les premiers sentiments de dépit et de chagrin qu'elle avait fait éclater, lorsque, trois ans auparavant, il avait pris la conduite de la paroisse de Saint-Sulpice. Il ne diminua rien néanmoins du respect parfait qu'il lui témoignait en toute rencontre. Lorsqu'il se trouvait en sa présence, on n'était point en peine, dit M. de Bretonvilliers, de savoir qui il était : sa contenance modeste et pleine de révérence faisaient suffisamment connaître qu'il ne pouvait être que son fils. Comme il regardait toujours Dieu en elle, ses respects étaient d'autant plus sincères et profonds, que la vue continuelle de cette adorable majesté le portait à des sentiments tout religieux. Malgré ses nombreuses occupations, il ne laissait pas de la visiter de temps en temps ; il était ravi de pouvoir lui parler de Notre-Seigneur ; il se servait de toute sorte d'occasions pour la faire penser à son salut : et quoique souvent, au lieu de l'écouter, on l'accablât de reproches, et qu'on lui mit devant les yeux, les grandeurs qu'il avait méprisées, les évêchés qu'il avait refusés, les ignominies dont il avait été couvert, il ne laissait pas de réitérer ses visites avec le même esprit de zèle et de dévouement. Nous dirons encore ici, pour ne plus revenir sur cette matière, que sa mère étant tombée en apoplexie, dès qu'il en eut reçu la nouvelle, il partit incontinent de la campagne où il était, pour venir à Paris, et lui offrit ses services, quoiqu'alors il fût paralytique, et que, dans cette maladie dont il mourut, il eût besoin lui-même des plus grands ménagements (3).

(5) *Ibid.* pag.
740.

... à M. Olier (2),
 e sa mère, et re-
 e dépit et de cha-
 trois ans aupara-
 e de Saint-Sulpice.
 et parfait qu'il lui
 se trouvait en sa
 tit M. de Breton-
 entenance modeste
 niment connaître
 il regardait tou-
 d'autant plus sin-
 elle de cette ado-
 nts tout religieux.
 ne laissait pas de
 avi de pouvoir lui
 it de toute sorte
 salut : et quoique
 at de reproches, et
 ndeurs qu'il avait
 s, les ignominies
 pas de réitérer ses
 dévouement. Nous
 r cette matière, que
 qu'il en eut reçu la
 gne où il était, pour
 quoiqu'alors il fût
 dont il mourut, il
 ménagements (3).

NOTES DU QUATRIÈME LIVRE.

NOTE 1. — Le frère aîné de M. Olier fut l'un de ceux qui cen-
 surèrent le plus vivement sa conduite; et, un jour, après lui avoir
 parlé de la manière la plus rude, il s'emporta jusqu'à refuser de
 l'entendre, et à fermer brusquement sur lui la porte de son cabinet.
 M. Olier, accoutumé à rendre le bien pour le mal, eut le bonheur
 de convertir ce même frère, et de le disposer à la mort. Il parait
 que DIEU lui en avait fait connaître le moment précis, comme
 nous l'apprenons de M. de Bretonvilliers. « Il eut soin, dit-il,
 » d'après la connaissance que Notre-Seigneur lui en avait donnée,
 » de l'avertir quelque temps avant sa maladie, qu'il n'avait plus que
 » peu de temps à vivre; et il s'appliqua avec toute l'assiduité pos-
 » sible à le préparer à la mort (1). » C'est peut-être aussi ce que
 M. Olier veut lui-même exprimer, en disant de son frère : « Il s'est
 » rendu à la menace de la parole de DIEU, par le ministère de ce
 » chétif et misérable ouvrier. » François Olier mourut au mois de
 mars 1644, et fut inhumé dans la chapelle souterraine destinée à
 la sépulture des membres de sa famille, le samedi 5 du même
 mois (2). M. Olier fit pendant plusieurs années des prières pour le
 repos de son âme, et crut enfin que DIEU les avait exaucées (3).

(1) *Esprit de*
M. Olier, t. p.
 112.

(2) *Régitre des*
sépultures de la
paroisse Saint-
Paul.

(3) *Discours sur*
les vies de plu-
sieurs vénéra-
bles mères, etc.
 p. 518. — *Mémoi-*
res aut. de M.
Olier.

PATIENCE DE M. OLIER DANS LES MAUVAIS TRAITEMENTS.

NOTE 2. — Une personne du peuple et d'un naturel extrêmement
 violent, abusant un jour de la douceur et de la charité dont M. Olier
 lui avait donné à elle-même les preuves les plus touchantes, l'outra-
 gea de paroles dans une grande assemblée, et avec tant d'emporte-
 ment, qu'il n'y eut personne qui n'en témoignât son indignation.
 M. Olier seul ne perdit rien du calme habituel de son âme, et ne se
 souvint des mépris qu'il venait de recevoir que pour rendre à cet
 homme, en retour, toutes sortes de bons offices. Le premier fut de s'em-
 ployer peu de temps après pour le délivrer des poursuites de la jus-

tice ; et il fit tant par ses sollicitations et ses instances, qu'il obtint enfin sa liberté.

Un jour que, dans une compagnie, on avait chargé l'homme de DIEU de la calomnie la plus flétrissante, une personne qui le connaissait à fond, lui dit de faire connaître la vérité comme il le pouvait facilement. « Oh, non, répondit M. Olier, buvons le calice de JÉSUS-CHRIST, tel qu'il lui plaît de nous le donner ; faisons un saint usage de la croix, et n'en descendons point, jusqu'à ce que JÉSUS-CHRIST lui-même nous en détache. » Il demeura ainsi dans le silence, sans vouloir dire une seule parole pour sa justification. Par amour pour les mépris, il déconvenait même avec sincérité et sans affectation tout ce qu'il jugeait être blâmable dans sa conduite. On l'a vu s'accuser de ses fautes de la manière la plus humiliante ; et quoique ces fautes prétendues pussent passer pour des vertus dans un autre, il avait l'adresse de leur donner un tour qui lui procurait toujours à lui-même quelque confusion.

SUR LE NOM DE MISSIONNAIRES.

NOTE 3. — On a dit que les prêtres de M. Olier étaient regardés par plusieurs comme faisant partie de la congrégation de la Mission : aussi leur donnait-on le nom de *Missionnaires*, quoique M. Olier eût désiré d'abord qu'on les appelât simplement *Prêtres de la communauté de Saint-Sulpice*. On voit, par divers monuments du temps, qu'on donnait le nom de *Missionnaires* à une multitude d'associations vouées au service spirituel du prochain. « Si c'est un mal qu'on prenne ce nom », écrivait saint Vincent de Paul, il semble être nécessaire, et nous ne pouvons l'éviter (1). » Le père Yvan, par le grand amour qu'il portait à la très-sainte Vierge, sous le titre de *Notre-Dame de miséricorde*, aurait désiré que M. Olier donnât ce nom à ses ecclésiastiques, en l'ajoutant à celui de *Missionnaires*, qu'ils avaient déjà. « Vous êtes *missionnaires*, lui écrivait-il en 1647, vous n'avez qu'à

(1) *Recueil des lettres de saint Vincent*, t. I. p. 266. 87.

(2) *Lettres du père Yvan*, t. I. p. 541.

(5) *Lettres de saint Vincent*, ib.

» ajouter de *Notre-Dame de Miséricorde*, pour différer de tant de compagnies de *Missionnaires* (2). » Mais le serviteur de DIEU, qui d'abord avait trouvé bon qu'on les appelât du nom de *Missionnaires*, comme le public le faisait alors (5), préféra ne leur en donner aucun qui les distinguât du corps du clergé, ainsi qu'on le verra dans la suite.

SUR L'APPROBATION DONNÉE A L'ÉTABLISSEMENT DU SÉMINAIRE.

NOTE 4. — La paroisse de Saint-Sulpice, dépendant alors de l'abbé de Saint-Germain, c'était de ce prélat seul, que le séminaire devait recevoir son approbation; et l'on ne voit pas sur quel fondement a pu s'appuyer l'auteur du *Pastoral de Paris*, publié par M. Le Clerc de Juigné, en affirmant que cette communauté fut approuvée par l'archevêque (1).

Le père Giry (2) suppose que la persécution qu'essuya M. Olier, eut lieu après l'approbation de l'établissement du séminaire; ce fut le contraire. Il dit encore qu'elle fut donnée, deux ans après que M. Olier eut pris possession de la cure de Saint-Sulpice, c'est-à-dire en 1644, comme l'assure aussi le père de Saint-Vincent (3), ainsi que le père Hilarion de Nalay, sans doute d'après le père Giry, qu'ils citent l'un et l'autre. Mais l'approbation de l'abbé de Saint-Germain ne fut donnée qu'en 1645, le 25 octobre, comme on le voit par les lettres originales (4).

Les lettres patentes du Roi, expédiées la même année, ne portent la date ni du jour, comme c'est la coutume, ni même du mois, dont la place est demeurée en blanc. L'année suivante, 1646, au mois de juin, elles furent renouvelées dans les mêmes termes, et c'est apparemment ce qui a porté quelques auteurs à dire que l'établissement du séminaire fut approuvé par le Roi, au mois de juin 1645 (5).

M. OLIER PERMUTE SON ABBAYE POUR CELLE DE CERCANCEAU.

NOTE 5. — Louis XIV approuva, le 25 janvier 1646, la permutation que M. Olier fit de l'abbaye de Pébrae, pour celle de Cercanceau, et en demanda la confirmation au Pape (6), qui l'accorda sans doute peu après. Car, dans les *actes de Marreau*, notaire à Paris, M. Olier se trouve qualifié abbé de Cercanceau, le 24 novembre de la même année. Dans un autre acte, du 24 mai 1647 (7), il est appelé abbé des *Canteau*, ce qui est visiblement une altération du mot *Cercanceau*, que l'on aura mal lu sur la minute qui servit pour la rédaction de cet acte. *Cercanceau* est composé des mots latins : *sacra-cella*. Si nous insistons sur cette permutation, c'est qu'elle a échappé aux auteurs du *Gallia Christiana*; ils n'ont pas seulement omis M. Olier dans leur liste fort incomplète des abbés de ce monastère; ils ont même supposé faussement que, avant la fin de l'année

(1) In-4o. t. 1.
p. cxlviii.

(2) Vie, 1re p.
chap. xvii.

(3) Année Dom.
min. 12 septem-
bre, p. 424.

(4) La gloire du
Tiers-Ordre de
saint François,
2e part. ch. xxxi.
p. 256. 258.

(5) Archives du
Royaume, sect.
hist. Séminaire
de S. Sulpice. M.
421.

(6) Archives du
ministère des af-
faires étrangè-
res. Rome iv, pre-
mier mois de
1646.

(7) Archives du
Royaume.

1640, M. Vialar possédait déjà cette abbaye et celle de Pébrac, et qu'ayant été nommé alors à l'évêché de Châlons, il se démit de celle de Cercanceau.

- (1) Tom. iv. p. 734. On a parlé aussi fort inexactement de l'époque à laquelle M. Olier se démit de l'abbaye de Pébrac. Dans la première édition du *Gallia Christiana*, on lit que M. Vialar en devint abbé, l'an 1640 (1), et c'est la source d'où est venue la même erreur, dans la seconde édition de cet ouvrage. L'auteur de la *Vie de M. Vialar*, dont on connaît assez la liberté, a même inventé sur ce sujet un petit conte : « M. Vialar, dit-il (2), sut que quelques ecclésiastiques avaient » entrepris plusieurs missions dans quelques-unes de nos provinces ; » il se joignit à eux.... Ce fut au milieu de ces courses apostoliques, » qu'on lui donna, en 1640, l'abbaye de Pébrac... Il n'avait point » sollicité ce bénéfice, il ne l'accepta que par obéissance, lorsqu'il » lui fut donné. » Quelques auteurs ont avancé, sans plus de fondement, que M. Olier se démit de cette abbaye en 1642, avant d'accepter la cure de Saint-Sulpice. D'autres, qu'il la permuta avec cette cure ; c'est ce qu'assurent la mère Gauchet, dans son *Recueil* sur M. de Lantages, l'historien de M. Bourdoise (3), ainsi que Grandet, dans sa notice manuscrite sur M. Olier (4) ; et cette erreur a eu pour fondement la permutation de l'abbaye de Pébrac, en 1646, en faveur de M. Vialar, faite principalement pour satisfaire M. de Fiesque. Enfin, dom François Boudier, religieux Bénédictin, a imaginé un autre explication : il a écrit que M. Olier, après s'être démis de la cure de Saint-Sulpice, en 1632, ne garda d'autre bénéfice que l'abbaye de Pébrac (5).
- (5) *Recueil d'hommes illustres*, in-4^o, t. v. p. 7. *Ms. Bibliot. Mazarine.*

La mémoire de M. Olier est encore en bénédiction dans le bourg de Pébrac : l'on y montre la chambre de l'abbaye qu'occupait le serviteur de Dieu, elle a été transformée en oratoire. Sur une petite tourelle, à l'entrée de la cour, on distingue ses armes : ce qui semblerait indiquer qu'il fit construire cette tour, ou peut être aussi quelque partie voisine de l'édifice. Ce fut probablement avant l'établissement de Vaugirard ; car il cessa, dès lors, de porter les armes de sa famille, et y substitua les monogrammes de Jésus, Marie, Joseph.

LIVRE CINQUIÈME.

M. OLIER REPREND LA RÉFORME DE SA PAROISSE, IL JETTE
LES FONDEMENTS DE LA NOUVELLE ÉGLISE DE SAINT-
SULPICE, ET TRAVAILLE A LA SANCTIFICATION DES GEN-
TILSHOMMES ET DES GRANDS.

Après que M. Olier eut été ainsi éprouvé par cette persécution, il reprit la conduite de son troupeau avec un nouveau zèle; et on vit alors en sa personne la vérité de la promesse que le Sauveur fait dans l'Évangile, d'exalter celui qui s'humilie. En récompense des humiliations auxquelles il s'était soumis, il fut environné de l'estime et de la vénération universelle de sa paroisse, de ceux même qui avaient par le plus envenimés contre lui (1); chacun le proclama le père des pauvres, l'ami le plus sincère de ses paroissiens, un saint pasteur tout dévoué au salut de ses ouailles. Le changement qui se fit en sa personne ne fut pas moins admirable, que celui qu'on remarqua dans les esprits : Dieu lui ayant donné un accroissement de santé et de force, qui le rendit capable du travail le plus soutenu et le plus pénible, il en profita pour étendre et pour perfectionner, dans sa paroisse, le bien qu'il y avait commencé; il gagna à Notre-Seigneur un grand nombre de ses habitants, et fit régner la plus solide piété dans les familles. Ses prédications, dont il reprit alors le cours, furent couronnées d'un succès extraordinaire : on eût dit que Dieu versait sur cette paroisse sa grâce par torrents. Jamais on n'avait vu un si grand empressement à assister aux offices, autant d'ardeur pour entendre la parole de Dieu, une foule aussi nombreuse autour des tribunaux de

I.
M. Oliers'ad-
joint de nou-
veaux prêtres
pour travailler
dans sa paroisse.

(1) *Remarques
historiques*, t. I.
p. 40. — *Vie, par
le père Giry*, par-
tie 1^{re}, ch. XVII.
— *Année Domi-
nicaine*, *ibid.* p.
424.

(1) *Remarques historiques*, t. III. p. 628. — *Vie*, par M. de Bretonvilliers, t. II. p. 441. t. I. p. 486.

(2) *Lettres ant. de M. Olier*, p. 259.

(3) *Remarques historiques*, t. III. p. 628. 6^e 9.

(4) *Ibid.* t. II. p. 137.

(5) *Lettres ant. de M. Olier*, p. 98.

II.

M. Olier conçut le dessein de construire une nouvelle église.

(6) *Sermon de La Tour du Pin*, t. VI. in-12. pag. 216. 224. 225.

la pénitence (1). Il fallut augmenter, pour satisfaire le peuple, le nombre des ouvriers évangéliques; et M. Olier se vit contraint d'inviter plusieurs ecclésiastiques des provinces, à venir prendre part à ses travaux (2). Ses vœux furent promptement exaucés: il reçut dans sa communauté d'excellents prêtres, pleins de zèle, de désintéressement et de ferveur; et, avec leur secours, il se livra tout entier à la sanctification de sa paroisse. Bientôt l'église ne put contenir la foule du peuple (3): les jours de fêtes, surtout, l'affluence était si grande, que beaucoup de personnes ne pouvaient même y arriver, et qu'on permit au comte et à la comtesse de Brienne, et à d'autres personnes de qualité, de percer des portes sur la rue pour arriver par ce moyen à leurs chapelles (4). « Vous savez, écrivait M. Olier, » quelle incommodité l'on souffre dans la chapelle de la » sainte Vierge, à cause de sa petitesse; quelles irrévénances s'y commettent; quelles impatiences et quelles » distractions cela cause à ceux qui y communient (5). »

Depuis son entrée dans la cure de Saint-Sulpice, il avait formé le dessein de construire un vaisseau proportionné à l'immense population du faubourg, et qui répondit mieux au bel ordre qu'il avait mis dans les cérémonies, ainsi qu'au nombre de ses ecclésiastiques. Il ne pouvait s'empêcher surtout de déplorer l'indifférence des grands de sa paroisse, qui faisaient construire pour leurs personnes de magnifiques palais, tandis qu'ils laissaient le Fils de Dieu dans un édifice sans dignité et près de tomber en ruine (6). Lorsqu'il apprit la mort de Marie de Médicis, femme de Henri IV, qui avait employé des sommes énormes à bâtir le palais du Luxembourg, et négligé le soin de la maison de Dieu, il se sentit porté à satisfaire pour elle en sa qualité de pasteur. « Je priai, dit-il, avec toute » l'instance et l'efficacité dont j'étais capable, ayant été » averti intérieurement qu'elle était redevable à la justice » divine, à cause de ce superbe et vaste bâtiment du

pour satisfaire le peu-
ques; et M. Olier se
ésiastiques des pro-
raux (2). Ses vœux
dans sa communauté
désintéressement et
e livra tout entier à
l'église ne put cons-
s de fêtes, surtout,
oup de personnes ne
ermit au comte et à
personnes de qua-
pour arriver par ce
ez, écrivait M. Olier,
ns la chapelle de la
sse; quelles irrévé-
patiences et quelles
communient (5). »
le Saint-Sulpice, il
un vaisseau propor-
bourg, et qui répon-
dans les cérémonies,
ques. Il ne pouvait
rence des grands de
r leurs personnes de
aient le Fils de DIEU
omber en ruine (6).
e Médicis, femme
sommes énormes à
gligé le soin de la
à satisfaire pour
, dit-il, avec toute
capable, ayant été
levable à la justice
vaste bâtiment du

« Luxembourg †, où elle a fait tant de dépenses super-
« flues, pendant que Notre-Seigneur était si mal logé en sa
« paroisse. Si elle eût voulu employer à l'église, les sommes
« qu'elle avait destinées à l'achèvement de quelques ailes
« de ce palais qui ne sont pas finies, elle eût pu la re-
« bâtir, et la mettre dans un état convenable, pour le pen-
« ple et pour DIEU. C'est une chose étrange, que les hom-
« mes prennent d'aussi grands soins, et fassent tant de
« dépenses si excessives pour se loger, eux qui ne sont
« que de chétives créatures et des fumiers; et qu'ils n'aient
« ni la pensée, ni le mouvement d'élever à DIEU des édi-
« fices convenables à sa dignité et à sa grandeur (1). »

(1) *Mémoires*
aut. de M. Olier,
t. II. p. 332.

M. Olier, se croyant, comme pasteur, plus étroitement
obligé que personne, à reconstruire l'église de sa paroisse,
avait réuni, dès le mois de décembre 1642, ses fabri-
ciens (2), pour leur faire goûter ce projet, qui n'était
point nouveau (3), mais qui jusqu'alors n'avait eu aucun
résultat. Au mois de mars suivant ††, après plusieurs pu-

(2) *Remarques*
historiques, t. II.
p. 124. t. I. p. 9.
(3) *Ibid.* t. II.
p. 117.

† On sait que Marie de Médicis fit construire à grands frais le
Luxembourg sur les dessins de Jacques de Brosse (1) et qu'elle ne
négligea rien pour lui donner rang parmi les édifices de la capitale
les plus somptueux. Il est placé en effet au premier rang après le
Louvre; et le Bernin avouait qu'il n'en connaissait pas qui pût lui
être préféré (2). M. Olier nous apprend que Marie de Médicis avait
voulu, en le construisant, élever une maison à sa mémoire et à sa per-
sonne; et ce fut en effet pour cela qu'elle s'efforça de lui faire porter
le nom de *Palais Médicis*. Mais comme les grands après leur mort
ne sont pas toujours obéis, Gaston de France, duc d'Orléans, à qui
la Reine sa mère l'avait légué, y fit mettre le sien sur une inscrip-
tion, et voulut qu'on l'appelât : *Palais d'Orléans*. Enfin, malgré toutes
ces précautions, l'ancienne habitude prévalut, et l'on continua
de le désigner, comme on fait encore, sous le nom de *Luxembourg*,
du duc de Pinei-Luxembourg, qui avait acquis, durant le siècle
précédent, l'hôtel à la place duquel ce palais fut construit.

(1) *Histoire de*
Paris, par Féli-
dien, t. II. p. 1297.

(2) *Tableau his-*
torique de Paris,
par Saint-Vic-
tor.

†† Dans les *Remarques historiques*, la date de cette assemblée est
antive.

(1) *Remarques
historiques*, pag.
135. et *suiv.*

(2) *Ibid.*

blications faites au prône, il tint, dans la nef de l'église, une assemblée générale de la paroisse, à laquelle se trouva le prince Henri de Condé, et où ce dessein fut adopté d'une voix unanime (1). On chargea Christophe Gamard, célèbre architecte de l'époque, de dresser le plan de la future église; et comme les constructions projetées devaient s'étendre sur le terrain même du cimetière, M. Olier proposa de donner en échange la moitié du jardin qui était à l'usage de sa communauté (2). C'était avant la grande persécution que nous avons décrite, et lorsqu'il avait à essuyer toute sorte d'humiliations. Dans cette circonstance, il en éprouva une très-mortifiante, dont il ne fait point connaître le détail; mais qu'il indique en ces termes :

« Dans l'assemblée générale du 10 mars 1643, où il s'est
 » agi du bâtiment de l'église de Saint-Sulpice, il a plu à
 » DIEU de m'envoyer une humiliation en public, pour me
 » récompenser des petits soins que j'avais pris : ce qui me
 » sert d'indice qu'il fera réussir cette affaire, puisqu'il
 » semble y mettre pour fondement la croix et la contra-
 » diction, en la personne de celui qu'il charge de l'exécuter.
 » Lorsque cette humiliation m'est arrivée, je n'éprouvais
 » d'autres dispositions dans mon cœur, que de m'élever à
 » DIEU, en lui disant : Mon tout et mon amour, j'en suis
 » content. Mais j'ajoutai : O mon tout, ce n'est rien que
 » cela; cent mille, et cent mille morts souffertes pour la
 » défense de votre nom, et le service de votre Église, me
 » seraient des roses et des délices. Faites en moi votre

(3) *Mémoires
aut. de M. Olier.*

III.

Sage prévoyance de M. Olier. La Reine pose la première pierre de la nouvelle église.

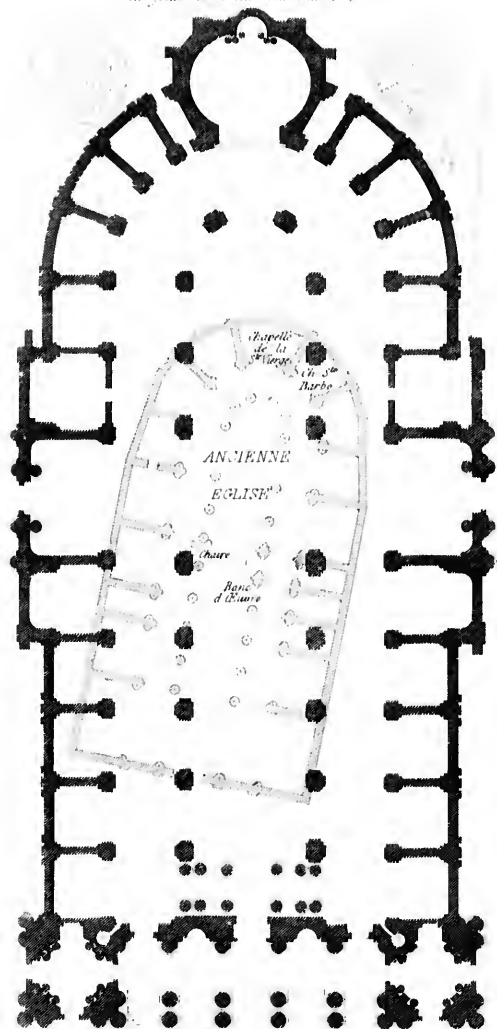
(4) *Remarques
historiques*, t. I.
p. 127.

» volonté : voilà mon corps et mon âme; tout est à vous :
 » disposez-en comme il vous plaira (3). »

Après cette assemblée, M. Olier réunit encore, le 2 novembre suivant, les notables de la paroisse, pour accélérer la conclusion d'une entreprise qu'il avait si fort à cœur. Malgré tous les efforts de son zèle, et quoiqu'il eût obtenu du Roi, par l'entremise de la Régente, une partie des pierres nécessaires aux fondements (4), les choses demeu-

ans la nef de l'église,
 sse, à laquelle se trouva
 ce dessein fut adopté
 a Christophe Gamard,
 dresser le plan de la
 ructions projetées de-
 e du cimetière, M. Olier
 itié du jardin qui était à
 it avant la grande per-
 et lorsqu'il avait à es-
 ans cette circonstance,
 , dont il ne fait point
 dique en ces termes :
 mars 1643, où il s'est
 int-Sulpice, il a plu à
 on en public, pour me
 j'avais pris : ce qui me
 cette affaire, puisqu'il
 t la croix et la contra-
 'il charge de l'exécuter.
 arrivée, je n'éprouvais
 eur, que de m'élever à
 mon amour, j'en suis
 out, ce n'est rien que
 morts souffertes pour la
 ce de votre Église, me
 s. Faites en moi votre
 âme ; tout est à vous :
 (3). »
 réunit encore, le 2 no-
 paroisse, pour accélé-
 u'il avait si fort à cœur.
 le, et quoiqu'il eût ob-
 égente, une partie des
 (4), les choses demeu-

Plan comparatif
 de l'ancienne Eglise de Saint Sulpice
 et de la nouvelle dont M^r Ducommene a
 le plan des fondations l'an 1720



rèrent encore suspendues. Enfin, après la pacification des grands troubles que nous avons rapportés, et le jour même de l'Assomption 1645, il assembla de nouveau ses fabriciens pour examiner les plans dressés par Gamard, et il en choisit un, au dos duquel tous signèrent (1). On peut remarquer ici la sage prévoyance du serviteur de Dieu : considérant que le faubourg Saint-Germain augmentait chaque jour, il adopta un plan qui donnait à l'édifice projeté, trois fois plus d'étendue que n'en avait l'ancien, et qui devait absorber des sommes immenses. Mais quelque téméraire que pût paraître l'exécution d'un pareil projet, il ne fut arrêté par aucune considération, pas même par la difficulté de trouver les fonds nécessaires; car, au lieu de mesurer la dépense sur les sommes déjà réunies, il la fixa d'après celles que la charité des paroissiens devait fournir dans la suite. Telle avait été la conduite de saint Charles Borromée, lorsqu'il jeta les fondements de la magnifique église de Notre-Dame de Rho, près de Milan, « l'expérience lui ayant fait connaître, » remarque son historien, « que plusieurs, pour n'avoir pas eu cette prévoyance, avaient fait des fautes irréparables (2). »

(1) *Remarques histor.* t. II. p. 138. — *Bibliothèque Royale, Baluze*, 945. fol. 6.

(2) *Vie de S. Charles Borromée, par Giusano*, liv. VII. chap. VIII.

Lorsque tous les préparatifs eurent été disposés, M. Olier invita la Reine régente à poser la première pierre du nouvel édifice : cérémonie qui eut lieu le mardi 20 février 1646. La Reine vint à l'église, accompagnée de la princesse de Condé, de la duchesse d'Aiguillon, de la comtesse de Brienne, des ducs de Guise et d'Uzès, et d'un grand nombre d'autres personnes de marque. Elle y fut reçue par M. Alain de Solminihac, alors évêque de Cahors, et par M. Olier, à la tête du nombreux clergé de sa paroisse. Jamais spectacle, dans l'ancienne église de Saint-Sulpice, n'avait peut-être plus honoré la religion : tant la dignité de la personne auguste qui fixa tous les regards, et la modestie qu'elle fit paraître, imprimèrent le recueillement et le respect à tous les spectateurs. Après que la Reine eut

* NOTE 1.

(1) *Remarques historiques*, t. II. p. 143. et suiv. t. I. p. 10. 179. — *Ms. de la Bibliot. R. supplément*, fr. 4287. fol. 8. verso. — *Vie de M. Olier*, par M. de Bretonvilliers, t. I. p. 487. — *Dictionnaire de la ville de Paris*, par Huet et Marigny, t. IV. p. 548.

été conduite dans le chœur, et qu'elle eut prié Dieu quelque temps, devant le maître autel, elle fut reconduite processionnellement à la porte de l'église, et de là, dans le cimetière, à l'endroit désigné pour l'autel principal de l'édifice projeté. Tout étant disposé pour la cérémonie, l'évêque bénit la première pierre, qui était revêtue d'une inscription; et la princesse la posa et la maçonna (1). M. Olier lui présenta le plan de l'église; elle l'examina, et désira que l'une des chapelles les plus voisines de celle de la sainte Vierge, fût dédiée sous l'invocation de sainte Anne, sa patronne, et l'autre sous celle de saint Louis, patron du jeune Roi, et elle promit une somme considérable. Le duc d'Orléans, oncle du Roi, retint aussi pour lui une chapelle, et promit de donner chaque année dix mille livres jusqu'à l'entier achèvement des travaux. Le prince de Condé retint pareillement une chapelle; et cet exemple fut bientôt suivi par plusieurs illustres familles du faubourg Saint-Germain (2).

(2) *Remarques historiques*, t. II. p. 146. 147.

IV.

M. Olier ne compte que sur le secours de Dieu pour construire la nouvelle église.

Mais pour fournir aux frais de ces constructions, extrêmement dispendieuses, M. Olier ne compta jamais sur la faveur et la protection des grands; et il fut confirmé dans cet abandon à la Providence, par un accident singulier, qui fit sur lui l'impression la plus profonde et la plus durable. Comme il désirait beaucoup de voir avancer promptement la construction de ce nouveau temple, et qu'il aimait à visiter les travaux, lorsque la multitude de ses occupations pouvaient le lui permettre, il remarqua que les ouvriers avaient creusé un puits, dont l'eau leur était nécessaire. Ce puits était à fleur de terre et sans mur d'appui: voulant en examiner la profondeur, M. Olier s'approcha du bord, et apercevant un pieu jeté au travers, et vers le milieu de ce puits, il mit un pied sur cette pièce de bois, pour s'avancer par ce moyen, et juger de la hauteur de l'eau. Mais à peine y eut-il appuyé le pied, que le pieu, quittant sa place, roula sur lui-même jusqu'à

elle eut prié Dieu
tel, elle fut recon-
le l'église, et de là,
pour l'autel princi-
posé pour la céré-
erre, qui était revê-
esse la posa et la
le plan de l'église :
es chapelles les plus
ût dédiée sous l'invo-
l'autre sous celle de
le promit une somme
oncle du Roi, retint
it de donner chaque
achèvement des tra-
reillement une cha-
suivi par plusieurs
Germain (2).

constructions, extré-
compta jamais sur la
t il fut confirmé dans
un accident singulier,
profonde et la plus
oup de voir avancer
e nouveau temple, et
lorsque la multitude
ermetter, il remarqua
puits, dont l'eau leur
r de terre et sans mur
profondeur, M. Olier
un pieu jeté au tra-
mit un pied sur cette
e moyen, et juger de
eut-il appuyé le pied,
sur lui-même ju : qu'à

l'autre bord, tandis que M. Olier demeurait comme sus-
pendu, au grand étonnement de toutes les personnes qui
étaient là présentes. Dans un accident si périlleux, et où
il était si naturel de ne penser qu'au danger, il ne fit point
paraître la moindre émotion ; et, au lieu de ces mouvements
involontaires dont on ne peut guère se défendre en pa-
reille rencontre, il ne fut occupé intérieurement que de
cette pensée : « Ainsi est trompeur l'appui des créatures :
« celui qui met son assurance en elles, n'y trouvera que
« faiblesse et fragilité. » Cette protection visible de Dieu
sembla avoir renouvelé sa confiance, et quoique jusqu'a-
lors il n'eût jamais compté sur les hommes, depuis ce mo-
ment, il n'y fit aucune espèce de fond. « Il n'y a que Dieu
« seul, disait-il, qui puisse faire ses œuvres, qui ait la
« puissance de les conserver et de les soutenir ; l'homme
« n'est qu'un sable mouvant, sur lequel on ne peut bâtir
« qu'un édifice ruineux (1) ».

Après que M. Olier eut jeté les fondements du chœur
de la nouvelle église, il voulut commencer les construc-
tions par la chapelle de la sainte Vierge, comme pour en
offrir les prémices à cette auguste Reine, et mettre ces im-
menses travaux sous sa protection. On ne rapportera pas
ici tout ce que son zèle lui inspira pour accélérer ce grand
ouvrage. Il aurait en sans doute la consolation d'en élever
une partie considérable avant sa mort, sans les troubles
politiques dont la capitale fut le théâtre, et qui ré-
duisirent le peuple à la plus affreuse extrémité. Malgré
ses soins et son zèle, il ne put qu'achever les murs de la
chapelle de la sainte Vierge, qui, l'année de sa mort, étaient
élevés à la hauteur qu'ils ont maintenant (2). M. Langnet
de Gergy, sixième successeur de M. Olier dans la cure
de Saint-Sulpice, eut le bonheur d'y mettre la dernière
main. Plein de confiance en Dieu et en la protection des
patrons de sa paroisse, il répandit parmi ses paroïs-
siens une estampe, où l'on voyait dans le fond, le chœur

(1) *Vie de M.
Olier, par M. de
Bretonvilliers, t.
III. p. 10. 11.*

V.
M. Olier est
contraint de sus-
pendre ses tra-
vaux. M. Lan-
guet les re-
prend et achè-
ve l'église.

(2) *Remarg.
historiq. t. I. p.
10. 11. 16. 198.*

de la nouvelle église (car il n'y avait alors que cette partie de bâtie), et sur le premier plan, saint Sulpice revêtu des ornements pontificaux, et à côté M. Olier en étole pastorale; au-dessous, on lisait une allocution en vers, que saint Sulpice était censé adresser aux paroissiens, pour les engager à contribuer à la continuation de cet édifice. Ce moyen réussit au-delà de ce qu'on pouvait en attendre; quoique M. Languet n'eût que cent écus en caisse, lorsqu'il reprit les travaux (1), l'ouvrage néanmoins ne fut jamais interrompu faute de secours, et l'achèvement de ce vaste monument, par les soins d'un seul homme, a passé avec raison pour une sorte de miracle (2) *.

* NOTE 2.

VI.
Établissement
de la succur-
sale dite : *Sainte-
Anne*.

(5) *Archives du
Royaume, section
historiq. L. 1224.
liasse 58. p. 583.
— Liasse 1. fol.
2. verso.*

(4) *Plan de la
paroisse Saint-
Sulpice, gravé en
1696. Archives
du Royaume. —
Remarques his-
toriques, t. II.
p. 634.*

(3) *Archives du
Royaume, L.
1226. — Juridic-
tion, folio 75.
verso. 76.*

(6) *Vie de M.
de Lantagues, liv.
I. n. XXIV. p. 45.*

M. Olier, prévoyant cependant que ce bâtiment ne pouvait être achevé qu'après bien des années, sollicita l'érection d'une nouvelle église dans le faubourg. L'abbé de Saint-Germain accueillit sa demande, et par ses lettres patentes de 1647, approuva la création d'une nouvelle paroisse, sous le titre de Saint-Maur, dans le Pré-aux-Cleres (3) : on appelait ainsi l'espace qui est entre les rues de Verneuil et de Bourbon, et qui s'étend le long de la Seine vers l'hôtel des Invalides (4). Mais les marguilliers et les paroissiens de Saint-Sulpice, ayant prié l'abbé d'ériger, au lieu d'une paroisse nouvelle, une simple succursale, qu'ils s'obligeaient de bâtir à leurs frais, l'abbé déterminait la rue de Bourbon pour y fixer la nouvelle succursale, dans une maison qui fut transformée en chapelle, et bénie solennellement le jour de la Purification 1648 (5).

Dès ce moment on commença à la désigner sous le nom de *Sainte-Anne*, ou de *Petite Paroisse*. M. Olier y envoya d'abord des ecclésiastiques pour y prêcher (6), confesser et faire le catéchisme; ensuite, il y en établit d'une manière fixe, pour le service de ce quartier, et forma ainsi une seconde communauté. Mais ayant bientôt remarqué que cette séparation contribuait peu au salut des âmes, et que d'ailleurs la ferveur de ces ec-

lors que cette partie
t Sulpice revêtu des
liier en étole pasto-
tion en vers , que
a paroissiens, pour
tion de cet édifice.
ouvait en attendre;
us en caisse, lors-
e néanmoins ne fut
et l'achèvement de
seul homme, a passé
(2) *.
ce bâtiment ne pou-
nées, sollicita l'érec-
mbourg. L'abbé de
et par ses lettres pa-
tion d'une nouvelle
ur, dans le Pré-aux-
qui est entre les rues
étend le long de la
Mais les marguilliers
yant prié l'abbé d'é-
, une simple succur-
leurs frais , l'abbé
ixer la nouvelle suc-
sformée en chapelle.
Purification 1648 (5).
ésigner sous le nom
isse. M. Olier y en-
our y prêcher (6).
suite, il y en établit
e de ce quartier, et
té. Mais ayant bien-
contribuait peu au
a ferveur de ces ce-



Le cardinal de Richelieu, archevêque de Paris, visitant l'église de la Purification, le 15 mai 1648. (D'après une gravure de l'époque.)

clés
le r
de
pon
men

L
de S
à é
nou
et d
par
à n
adr
plus
cha
ava
ter
ligi
une
ren
aut
saie
qui
lon
occ
pro
ava
con
si d
me
pu
Du
ma
blé
ou

clésiastiques, ainsi isolés de leurs confrères, n'avait plus le même aliment, il les fit rentrer dans la communauté de la paroisse, et se contenta d'en envoyer plusieurs, pour instruire les fidèles et leur administrer les sacrements (1).

(1) *Remarques historiques*, t. I. p. 88. 89.

Les obstacles qui retardèrent la construction de l'église de Saint-Sulpice ne ralentirent point l'ardeur de M. Olier à édifier les temples vivants. Délivré de la persécution que nous avons racontée, il profita de la paix dont il jouissait, et de la confiance universelle qu'on lui témoignait dans sa paroisse, pour rétablir le bon ordre partout, et conduire à une solide perfection les âmes choisies que Dieu lui adressait en grand nombre (2). Jamais pasteur ne montra plus de zèle et de vrai dévouement dans l'exercice de sa charge. Considérant comme ses maîtres tous ceux qui avaient recours à sa charité, il quittait tout pour les écouter, les recevait avec un respect mêlé d'humilité et de religion; et, quelle que fût leur condition, il les servait avec une cordialité parfaite. Il ne pouvait même se résoudre à renvoyer certaines personnes, qui le venaient voir sans autre dessein que de se satisfaire elles-mêmes, et lui faisaient perdre ainsi beaucoup de temps. Jamais il ne les quittait le premier; il les entretenait, au contraire, aussi long-temps qu'elles le désiraient; et, nonobstant ses grandes occupations, il n'éprouvait pas, dans ces conversations prolongées, le moindre mouvement d'impatience: tant il avait acquis d'empire sur lui-même. Dans plusieurs circonstances, Dieu se plut à bénir visiblement la conduite si douce et si indulgente de ce bon pasteur: car des hommes engagés dans le péché, venant lui rendre visite par pure bienséance, se trouvaient convertis et gagnés à Dieu, après la conversation, quoique elle eût roulé sur des matières souvent indifférentes. Il était quelquefois accablé du grand nombre de personnes qui venaient le visiter ou le consulter; et lorsqu'à la fin du jour, ses confrères,

VII.

M. Olier s'applique à perfectionner les âmes. Donceur de son zèle.

(2) *Vie Ms. de M. Olier, par M. Leschasnier*, p. 22. — *Remarques historiques*, t. III. p. 648. — *Vie, par M. de Bretonvilliers*, t. I. p. 507.

le voyant tout épuisé de fatigue, lui proposaient d'en renvoyer quelques-unes au lendemain : « Le temps n'est pas » à nous, répondait-il, il appartient à Jésus-Christ. Il » faut en employer tous les moments selon ses ordres, et » puisque sa divine providence permet que ces personnes » viennent maintenant à nous, bien loin de les refuser, » nous devons, par hommage et par soumission à cette » providence adorable, les recevoir avec joie et avec » amour. »

VIII.

Son em-
pressement à entrer
dans les inté-
rêts de tout le
monde.

Cet empressément à servir le prochain était, dans M. Olier, la marque d'une charité si éminente, que M. de Maupas a cru devoir en faire mention dans l'oraison funèbre de saint Vincent de Paul, et rendre à l'un et à l'autre ce beau témoignage : « Je n'ai jamais rien vu de pareil à » feu M. l'abbé Olier et feu M. Vincent... Étant sur- » chargés d'affaires, et toutes affaires importantes à la » gloire de DIEU, sitôt que l'on demandait leur secours, » vous eussiez dit que toutes les affaires cessaient, et qu'ils » n'avaient plus rien à faire, sinon de consoler votre cœur » affligé. Avez-vous quelque peine extraordinaire ou d'es- » prit ou de corps? Adressez-vous à M. Vincent, ou à » M. l'abbé Olier, et je dirai de l'un et de l'autre, ce que » saint Anselme et Théophylacte disaient de saint Paul : » *Patitur suas, et simul aliorum infirmitates tolerat* » *et solatur : tolerat infirmitates singulorum, et simul* » *de communi salute et de toto orbe sollicitus est.* Il » souffre ses peines, et en même temps il a soin de soula- » ger celles de tout le monde. Combien de fois a-t-on dit, » en sortant de leur conversation : *Nonne cor nostrum* » *ardens erat in nobis, dum loqueretur in via?* Com- » bien de fois a-t-on dit, en adorant l'infinie bonté de notre » DIEU ! O, que le cœur de DIEU est bon ! ô, que le » cœur de DIEU est aimable, puisqu'il a formé de si bons » courages, puisqu'il a logé de si bons cœurs dans la » poitrine des hommes (1) ! »

(1) Oraison funèbre, par M. de Maupas, p. 53.

osaient d'en ren-
e temps n'est pas
Jésus-Christ. Il
on ses ordres, et
ue ces personnes
de les refuser,
ommission à cette
ec joie et avec

main était, dans
nente, que M. de
ns l'oraison funè-
à l'un et à l'autre
en vu de pareil à
ent... Étant sur-
importantes à la
dait leur secours,
cessaient, et qu'ils
onsoler votre cœur
ordinaire ou d'es-
M. Vincent, ou à
de l'autre, ce que
nt de saint Paul :
*firmitates tolerat
alorum, et simul
sollicitus est.* Il
il a soin de soula-
de fois a-t-on dit,
*une cor nostrum
tur in via?* Com-
inie bonté de notre
st bon! ô, que le
a formé de si bons
ns cœurs dans la

Ce fut cette charité vraiment pastorale qui attira sur le ministère de M. Olier les plus abondantes bénédictions. On vit des magistrats, des seigneurs, des dames de la plus haute qualité, s'appliquer tous les jours à l'oraison mentale, à la lecture spirituelle, et adopter l'usage des exercices les plus édifiants, sans toutefois que les devoirs propres de chaque condition en souffrissent le moindre préjudice, et qu'une dévotion mal entendue donnât lieu de décrier la piété. Il exhorta, avec le même succès, un grand nombre de ses paroissiens à suivre un règlement de vie, qu'il traça pour eux, et leur assigna certaines heures, soit pour de pieuses lectures, soit pour visiter le très-saint Sacrement, soit pour aller assister les pauvres, les malades et les prisonniers. Il recommandait à tous les maîtres, de veiller fidèlement sur la conduite et sur les mœurs de leurs domestiques, de respecter et de faire respecter, par leur exemple, les lois de l'Eglise, en particulier, celles du jeûne, de l'abstinence, de la sanctification des dimanches et des fêtes; menaçant des plus grands malheurs ceux qui, non contents de les transgresser, les faisaient ou les laissaient transgresser par les autres. Il exhortait les pères de famille, surtout les riches et les grands, à régler leur maison, leur table, leur ameublement, toute leur dépense, en un mot, selon les lois de la modestie chrétienne, et de la sobriété évangélique; à pacifier les différends; à racheter leurs péchés par des aumônes proportionnées à leurs facultés; à remplir fidèlement et les devoirs communs à tous les chrétiens, et ceux qui étaient propres de leur état; à sanctifier enfin toutes leurs journées par le bon usage d'un temps dont ils devaient rendre un jour à Dieu un compte sévère (1).

Mais pour accréditer hautement la piété, il conçut le projet d'une association composée de gentilshommes, qui, en travaillant à leur propre sanctification, se proposassent de contribuer à celle de toute la noblesse, selon les moyens que Dieu leur en donnerait, comme aussi d'em-

IX.
Les personnes
de condition
embrassent la
pratique des
exercices de
piété.

(1) Vie Ms. de
M. Olier, par M.
Leschassier, p.
22. — Vie du mê-
me, par M. de
Bretonvilliers. —
Par le père Gi-
ry, part. 1^{re} ch.
XVII. — Ann. Do-
minicaine, ibid.
p. 424. 425. —
Remarques histo-
riques, t. I. p. 40.

X.
Pour autori-
ser la piété
dans le monde,
M. Olier éta-
blit la compa-
gnie de la Pas-
sion.

pécher le mal et de procurer tout le bien qu'ils pourraient, toutes les fois qu'ils en auraient l'occasion. M. Olier avait reçu de DIEU le don d'inspirer le goût de la vertu, et de faire embrasser les pratiques de la vie chrétienne aux personnes du monde les plus engagées dans le siècle, ou les plus exposées à en prendre l'esprit. Aussi parvint-il à réaliser ce projet, si difficile en apparence; et, ce qu'il y a de plus étonnant, c'est qu'il composa cette société d'environ cent gentilshommes de la première distinction, la plupart connus par des exploits militaires, et encore engagés dans l'armée ou à la cour. Ils se proposaient « de » faire revivre en eux, par l'union la plus sincère et la » plus cordiale, l'esprit des premiers chrétiens. » A la persuasion de M. Olier, ils pratiquèrent tous de concert les exercices de la retraite, et ils s'engagèrent à faire « une » profession publique, mais discrète, de renoncer aux » maximes du monde, contraires à celles de l'Evangile; » menant toutefois à l'extérieur une vie commune, chacun » selon ses obligations particulières, eu égard à son » état, à sa condition et à ses emplois. » Ils convinrent aussi d'honorer, par une dévotion particulière, le mystère de la passion de Notre-Seigneur; ce qui leur fit prendre le nom de *Compagnie de la Passion*. Cette dénomination devait les faire ressouvenir d'être toujours prêts à « con- » damner, à l'exemple de Jésus-Christ, les maximes du » monde, aux dépens même de leur sang, afin de s'opposer » avec force à tous ceux qui, pour les soutenir, sont si » prompts à répandre le leur. » Ce sont les termes du règlement qui fut dressé à ce dessein, et dont tous les articles, au nombre de trente-six, ne respirent que piété et sagesse.

Un serviteur de Marie, aussi zélé que M. Olier, ne pouvait oublier les intérêts de cette Reine du ciel dans le plan de vie qu'il leur donna. Les membres de la compagnie ne devaient point « faire de voyage, soit à l'armée, soit dans » les provinces, sans aller, en partant de Paris, implorer

» son assistance à Notre-Dame. » Ils devaient y aller encore à leur retour, pour la remercier des grâces et des faveurs qu'ils en avaient reçues. L'emploi principal et le plus ordinaire de ces gentilshommes devait être de ne rien négliger « pour abolir les duels, les blasphèmes et » les jurements, si communs dans leur profession. » On leur recommandait encore de « fortifier les faibles contre la » honte qui les empêcherait de se déclarer pour le service » de Dieu, » surtout dans le commerce de la cour, et contre la tyrannie du siècle, qui semblait faire du libertinage une nécessité pour vivre et paraître dans le monde. Les principaux membres de cette compagnie furent le baron de Renty, le duc de Liancourt, le maréchal de Fabert, le marquis de Fénelon, le vicomte de Montbas, maréchal-de-camp, M. Desgraves, M. d'Alzan, M. de Bourdonnet, mestre-de-camp, M. du Four, M. de Souville, M. du Clusel (1).

(1) *Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers.*

Celui qui seconda le plus M. Olier, fut le baron de Renty, dont la vie édifiante a été donnée au public, et que le docteur Burnet met parmi les plus grands modèles que la France ait fournis en ce siècle (2). Quelques années après la mort du père de Condren, son directeur, il se mit sous la conduite de M. Olier, et eut avec lui, dès ce moment, les rapports les plus intimes. Comme il avait obtenu cette grâce en faisant intervenir la sœur Marguerite du Saint-Sacrement, religieuse Carmélite de Beaune, dont nous parlerons dans la suite, il écrivit à M. Olier, après la mort de cette grande servante de Dieu : « Je ne lui ai pas » une petite obligation de vous avoir prié de me souffrir. » Vous le ferez encore pour l'amour de Notre-Seigneur, et » celui que vous portez à cette sainte âme ; et je serai » à votre égard pénétré de tout le respect que je vous » dois, ou qu'au moins ma faiblesse me permettra de rendre au règne de Dieu en vous. Je vous supplie de souffrir l'alliance de ce pécheur (3). » Quoique M. de Renty

XI.
M. Olier dirige le baron de Renty.

(2) *Vie de saint Vincent de Paul, par Collet, t. I. p. 215. note.*

(3) *Attestations aut. touchant M. Olier, p. 254.*

ne fût point paroissien de Saint-Sulpice, il s'était offert à M. Olier pour travailler, sous sa conduite, à gagner des âmes à JÉSUS-CHRIST, et à répandre dans le monde les maximes de la piété chrétienne *.

* NOTE 5.

XII.
M. Olier convertit le marquis de Fénelon.

Antoine de Salignac, marquis de la Motte-Fénelon, fut l'un de ceux qui profitèrent le plus de ses conseils et de ses exemples. Celui-ci passait avec raison pour l'un des plus braves militaires de son temps †. Le désir de se distinguer par des entreprises hardies ne l'avait porté que trop souvent à exposer témérairement sa vie, sans épargner davantage celle de ses soldats. Mais par un fond de religion, que la dissipation des camps n'avait pu éteindre, il allait enlever les blessés sous le feu même des ennemis, les chargeait sur ses épaules, et les rapportait à la tranchée, pour leur procurer les derniers sacrements. L'ambition et une sorte de fureur pour les duels ternirent toutes ses belles qualités : non content de se battre pour des querelles particulières, il soutenait que le duel était permis, et il savait donner des couleurs si séduisantes à ses sophismes, qu'il embarrassait sans peine la plupart des ecclésiastiques qui essayaient de le déromper. DIEU se servit de M. Olier pour l'éclairer et le convertir. Le marquis de Fénelon ayant entendu parler de sa vertu et de son zèle, vint le prier de le prendre sous sa conduite. « Comment pourrai-je me » charger de vous, dit M. Olier, si vous n'êtes dans la » résolution de renoncer au duel? — Eh ! quel mal y a-t-il » donc? un homme de qualité peut-il souffrir une injure » sans en tirer raison? — Puisque vous n'en connaissez pas » le mal, reprit M. Olier, demandez à DIEU qu'il vous le

† A l'âge de seize ans, Antoine de Salignac, ayant appris que son frère aîné avait été emporté par une volée de canon, au siège du Castelet, alla demander sa compagnie à Louis XIII ; et comme le monarque faisait observer qu'il était bien jeune : « Sire, répondit-il, » j'en aurai plus de temps pour servir Votre Majesté (1). »

(1) *Vie de la mère Gautreau*, liv. III.

« fasse connaître et promettez-lui qu'après que vous en
« serez convaincu, vous combattrez vous-même le duel,
« et travaillerez à la conversion des duellistes (1). » Il pa-

(1) *Vies Ms. de
Grandet, t. I. p.
153.*

rut qu'en exigeant cette promesse, M. Olier avait déjà
quelque vue surnaturelle de l'avenir. Le marquis de
Fénélon la donna avec sa franchise ordinaire ; bientôt il

(2) *Vie de la
mère Madeleine
Gautron, in-12.
1689. liv. III. p.
305. et suiv.*

se sentit ébranlé (2). A la fin d'une campagne, il revint
tout autre, avec une forte résolution de renoncer publi-
quement au duel. Non-seulement il y renonça pour lui-
même ; mais nous verrons, dans la suite, avec quel zèle il
seconda M. Olier pour l'extinction de ce fléau (3). Ju-

(3) *Œuvres de
Fénélon. Corres-
pondance, t. III.
Lettres diverses.
Lettre 126 au pa-
pe Clément XI.
20 avril 1706. p.
104.*

geant bien que la carrière militaire était trop dangereuse
pour le salut d'un homme aussi prompt et aussi vif, M. Olier
lui conseilla de quitter pendant quelques années le service.

Le marquis de Fénélon se retira en effet pour un temps, et
refusa plusieurs charges importantes dont voulait le grati-
fier la Reine-mère, qui l'estimait beaucoup, le regardant
comme un homme également propre pour la conversation,
le cabinet et la guerre, et ses talents militaires lui ayant d'ail-
leurs mérité l'estime et l'amitié des plus grands capitaines
de son temps (4). Il s'attacha entièrement à l'affaire de son

(4) *Histoire de
Fénélon, par M.
de Bausset, t. I.
t. I. p. 8.*

salut, et épousa Catherine de Monberon, à cause de sa
piété extraordinaire. Etant devenu veuf à l'âge de trente-
trois ans, il eut la pensée d'entrer dans l'état ecclésiastique.

M. Olier le détourna de ce dessein, persuadé qu'il ne tra-
vaillerait pas moins efficacement au bien des âmes, en de-
meurant dans le monde, qu'il le pourrait faire dans l'Eglise ;
le marquis de Fénélon se soumit à sa décision. Il eut tou-
jours l'affection la plus tendre et la plus respectueuse pour
M. Olier, et fut jusqu'à sa mort sincèrement dévoué au
séminaire ; ce qui a fait dire à l'illustre archevêque de
Cambrai, son élève et son neveu : « Saint-Sulpice où j'ai

« été nourri, est une maison que ma famille a toujours
« chérie et vénérée, long-temps avant que je fusse au
« monde (1). »

(1) *Corresp. de
Fénélon. tom. V.
Lettre 46.º pag.
226.*

XIII.

Le maréchal de Fabert et M. du Four rentrent dans les vues de M. Olier.

(1) *Histoire de Fénelon, par M. de Bausset. Pièces justificatives du 1^{er} livre, n. 2, p. 586.*

(2) *Archives du ministère de la guerre, Expéditions de 1650, 2^e volume, pièce 24.*

(3) *Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, t. II, p. 146.*

Un autre militaire qui s'était aussi rendu trop célèbre, par son empressement à faire briller sa valeur dans les combats singuliers, et que M. Olier employa dans la suite à abolir cette détestable pratique, fut le célèbre Abraham de Fabert, depuis maréchal de France (1). Personne n'était plus propre que lui à autoriser, parmi les hommes de sa profession, les maximes du christianisme; car il s'était déjà acquis, par environ trente-cinq ans de service, une réputation de bravoure, la plus justement méritée, ayant été présent à cinquante-neuf sièges de places conquises, et ayant fait des prodiges de valeur admirés de toute l'armée. Ce fut le témoignage solennel que lui rendit Louis XIV, dans les lettres de lieutenant-général de l'armée de Flandre qu'il lui accorda pour suppléer à l'absence du maréchal du Plessis-Praslin, que nous verrons aussi figurer dans l'affaire des duels (2). Enfin, parmi ces pieux laïques dont le zèle et la charité semblaient faire autant d'apôtres, nous ne devons pas passer sous silence M. du Four, gentilhomme ordinaire du duc d'Orléans, et que M. Olier employa pour négocier un grand nombre d'affaires importantes (3). Considérant ces fervents disciples comme un corps auxiliaire, il les appliquait à diverses œuvres, selon la condition et la grâce particulière de chacun; et ils s'y portaient avec un si grand zèle, que quelquefois il se voyait obligé d'y mettre lui-même des bornes. « J'attends encore de vos nouvelles pour voir » M. Vincent, écrivait-il à M. du Four; et n'en recevant » pas, j'ai eu appréhension de votre santé. Je vous prie » de vous conserver pour Dieu, et de prendre des forces » pour son divin service. Notre-Seigneur a tant besoin » d'ouvriers qu'il n'est pas juste de les estropier dans sa » moisson, et de lui ravir les serviteurs qu'il s'était prépa- » rés. Vivez et mourez à Jésus, et mourez si souvent à » vous-même, que cela tienne lieu du dernier sacrifice, » par l'honneur égal que vous rendrez à Dieu. Obligez-le

» par là à conserver long-temps la victime. Si vous vous
 » immolez vous-même en esprit, si le glaive spirituel vous
 » égorge, si l'amour vous consomme à sa gloire, DIEU
 » ne sera pas obligé de vous mortifier extérieurement (1). »

(1) *Lettres aut.
 de M. Olier, pag.
 403. 407.*

Le trait suivant montre avec quel zèle ces gentilshommes
 exerçaient le genre d'apostolat auquel ils s'étaient voués.

XIV.
 Confession et
 conversion ino-
 pinée d'un gen-
 tilhomme.

L'un d'eux raconte ainsi une conversion inopinée dont il
 fut l'instrument. « Comme je venais un jour en mon parti-
 culier chez M. Olier, je rencontrai, sur le Pont-Neuf, un
 gentilhomme de mes plus familiers amis. Sans lui dire
 où je voulais le mener, je fis arrêter son carrosse, et le
 priai de monter dans le mien. Mais lorsque la portière
 fut levée, je lui déclarai en riant, que je le conduisais
 chez M. Olier, afin qu'il tint la parole, qu'il lui avait don-
 née depuis long-temps, d'aller le voir. Sur cela, il fit
 tous les efforts imaginables pour remettre cette visite
 à un autre jour, feignant même de vouloir se jeter hors
 du carrosse; mais je le fis aller si vite qu'il ne put en
 sortir. A mesure que nous approchions du séminaire, ses
 résistances devenaient moins vives. Enfin je l'amenai
 dans la chambre de M. Olier, et je commençai à voir
 les effets salutaires de ce lieu sur mon ami. M. Olier con-
 fessait dans ce moment un commandeur de l'ordre du
 Saint-Esprit, homme de grande vertu. Nous l'attendî-
 mes assez long-temps, et lûmes, durant cet intervalle,
 un bon livre qui était là †. M. Olier nous trouvant sur
 cette lecture au sortir de sa chapelle, je lui présentai
 mon ami, qui fut si saisi de respect en sa présence, que
 M. Olier crut à sa posture toute contrite qu'il venait aussi
 se confesser. De sorte qu'il le mena sur-le-champ dans

† Saint Charles Borromée avait aussi la pratique de mettre de
 bons livres dans ses antichambres, afin d'occuper utilement et sainte-
 ment les personnes qui attendaient le moment de lui parler.

« sachapelle, sans songer à lui faire d'autre compliment, que
 « de le faire passer devant lui. Lorsqu'ils furent entrés,
 « M. Olier se mit à genoux, et mon ami en fit autant de
 « son côté, après quoi, persuadé toujours qu'il voulait se
 « confesser, M. Olier s'assit sur un siège près de lui, et
 « dit les prières usitées avant la confession. Il les récita
 « avec un si grand recueillement, qu'il ne s'aperçut pas
 « de l'embarras où était mon ami. De sorte qu'ils entrèrent
 « en matière, comme si c'eût été la chose du monde la plus
 « concertée. Elle eut en effet un succès incroyable. Pour
 « moi, qui ne savais rien de cette confession, j'attendais cet
 « ami, que M. Olier m'avait comme ôté d'entre les mains,
 « et je ne pouvais même comprendre comment il demeurait
 « si long-temps avec lui, après avoir eu tant de peine à
 « le venir voir. Enfin je vis sortir M. Olier pleinement sa-
 « tisfait de la dévotion de son pénitent, puis celui-ci, rem-
 « pli de joie du grand succès d'une confession si inopinée.
 « Je l'abordai, lui demandant la cause de ce grand re-
 « tardement, et me plaignis de ce qu'il avait refusé de me
 « faire part des bonnes choses que lui disait M. Olier. Il me
 « répondit d'abord en poussant un grand soupir; puis, avec
 « le sentiment d'une joie extraordinaire, il me dit : « Je n'a-
 « vais nullement la pensée de faire une confession, et
 « néanmoins je ne me suis jamais si bien confessé de ma
 « vie. Là-dessus il me raconta les circonstances que je
 « viens d'exposer, et dont il était lui-même aussi étonné
 « que moi. Nous en rîmes beaucoup l'un et l'autre; et, à
 « quelque temps de là, n'ayant pu nous empêcher de ra-
 « conter le fait à M. Olier lui-même, il rit beaucoup du
 « pénitent, et se moqua bien plus encore du confesseur.
 « Cette aventure singulière ne laissa pas d'être un coup de
 « grâce pour mon ami, qui, depuis ce jour, me l'a répété
 « souvent. »

XV.
 Grace de M.
 Olier pour ga-
 gner à Dieu les
 grands et les
 hommes de
 guerre. Son
 portrait.

Le gentilhomme qui rapporte ce trait, fait cette réflexion
 parlant de lui-même. « Dès le commencement que j'eus

re compliment, que
ils furent entrés,
si en fit autant de
rs qu'il voulait se
ège près de lui, et
sion. Il les récita
ne s'aperçut pas
te qu'ils entrèrent
e du monde la plus
incroyable. Pour
ion, j'attendais cet
d'entre les mains,
ment il demeurait
en tant de peine à
er pleinement sa-
puis celui-ci, rem-
ession si inopinée.
de ce grand re-
avait refusé de me
ait M. Olier. Il me
sourir; puis, avec
il me dit : « Je n'a-
ne confession, et
en confessé de ma
constances que je
même aussi étomé
n et l'autre; et, à
empêcher de ra-
rit beaucoup du
re du confesseur.
d'être un coup de
our, me l'a répété
fait cette réflexion
cément que j'ens

» l'honneur de connaître M. l'abbé Olier, je remarquai en
» lui une grâce extraordinaire pour attirer à Dieu les hom-
» mes de notre profession. Lui en ayant amené plusieurs
» dans diverses circonstances, ils sont toujours sortis d'au-
» près de lui extraordinairement touchés, entre autres
» l'un de mes amis, qui s'est acquis beaucoup de mérite à
» l'armée et à la cour, et qui conçut une très-profonde es-
» time pour ce grand serviteur de Dieu (1). » En effet, nous
pouvons remarquer ici, que, voulant se servir de M. Olier
pour attirer les grands à son service, Dieu ne l'a-
vait pas seulement pourvu des dons surnaturels néces-
saires pour éclairer et toucher les âmes; il lui avait donné,
comme pour préparer les voies à la grâce, les qualités ex-
térieures les plus propres à gagner les cœurs. M. Bau-
drand, son quatrième successeur dans la cure de Saint-
Sulpice, nous a tracé son portrait en ces termes : « Il était
» d'une taille médiocre, avait le port libre, dégagé, avan-
» tageux; sa complexion était sanguine, délicate, quoique
» forte et robuste, s'il ne l'eût altérée par ses jeûnes, ses
» longues veilles et ses rigoureuses pénitences. Son teint
» était blanc, mêlé de vermeil, son visage plein, son
» nez aquilin, son front large et serein. Il avait les yeux
» vifs, remplis d'un feu doux et engageant, la physiono-
» mie fine, la bouche d'une grandeur médiocre, les lèvres
» vermeilles, la voix belle, argentine, flexible; la pronon-
» ciation libre, insinuante; le geste naturel et dévot, sou-
» tenu d'une éloquence mâle, élevée, et si heureuse que,
» sur-le-champ, sans étude, il ravissait les esprits et enlevait
» les cœurs. Enfin il avait le visage beau, agréable et bien
» proportionné, accompagné d'un air rempli de tant de
» grâce, de majesté et de modestie, qu'il était impossi-
» ble de l'approcher, sans en concevoir de l'estime et du
» respect, et sans en être élevé à Dieu (2) †. »

(1) *Attestations
aut. touchant M.
Olier.* p. 149.

(2) *Mémoir. de
M. Baudrand,* p.
70. 71.

† « M. Olier, ajoute M. Baudrand, avait l'esprit vif, bouillant, pé-

XVI.

M. Olier expose à ces gentilshommes les moyens de se perfectionner au milieu du monde.

Dans les réunions de ces pieux gentilshommes, il parlait à chacun avec l'affection d'un père et la confiance d'un ami; il répondait à leurs questions, éclaircissait leurs doutes, et inspirait à tous un zèle courageux pour la pratique des maximes de la perfection chrétienne. Un jour qu'il les exhortait à ne considérer jamais que Dieu en tout, l'un d'eux, prenant la parole, lui dit, que la pratique constante de cette maxime était bien difficile au milieu du commerce du monde. Comme M. Olier eut répondu qu'on pouvait, à l'imitation des premiers chrétiens, vivre dans le monde sans affection pour le monde, le gentilhomme lui objecta que cette conduite était presque impraticable, à cause des exemples et de la conversation des méchants, au milieu desquels on est obligé de demeurer. « C'est » pour cela même, reprit M. Olier, que ceux qui vivent » dans le monde ont plus d'obligation d'être unis à Dieu, » afin qu'ils trouvent en lui la pureté et la sainteté, nécessaires aux chrétiens, et qu'étant rendus participants de » son être divin, toujours parfaitement saint au milieu des » pécheurs, ils ne contractent eux-mêmes aucune tache, » ni aucune souillure, parmi les vices et les impiétés des » méchants. Et d'ailleurs, ajouta-t-il, ce n'est pas la présence du corps qui nous unit au monde, mais bien l'attachement et l'affection à ses misérables vanités; deman-

» nétrant, prompt à concevoir, et d'une étendue fort vaste pour les » sciences. Les vues que la lumière divine lui communiquait dans » l'oraison, étaient bien d'une autre élévation que celles qu'il avait » acquises par son travail. Il semblait, en l'entendant parler, que ce » n'était plus un homme sur la terre, qui s'enouât sur les mystères les » plus relevés de notre religion; mais que c'était un saint Paul dans » le ciel, ou un saint Jean l'Evangéliste dans son désert. Ses conceptions étaient hautes, et il avait le don de les exprimer avec » tant de lumière, de netteté et de grâce, qu'on y reconnaissait » quelque chose de plus qu'humain (1). »

(1) *Mémoire de M. Baudrand*, p. 7. 71.

hommes, il par-
la confiance d'un
claircissait leurs
eux pour la pra-
étienne. Un jour
mais que Dieu en
t, que la pratique
difficile au milieu
Olier eut répondu
s chrétiens, vivre
monde, le gentil-
t presque imprati-
versation des mé-
demeurer. « C'est
e ceux qui vivent
l'être unis à Dieu,
la sainteté, néces-
s participants de
saint au milieu des
es aucune tache,
t les impiétés des
e n'est pas la pré-
le, mais bien l'at-
vanités; deman-

ne fort vaste pour les
i communiquait dans
que celles qu'il avait
endant parler, que ce
t sur les mystères les
it un saint Paul dans
on désert. Ses cou-
es les exprimer avec
qu'on y reconnaissait

« dons sans cesse à Dieu qu'il nous en inspire le mé-
« pris (1). »

(1) *L'Esprit de*
M. Olier.

Les princes et les personnes du plus haut rang éprouvè-
rent aussi le zèle et la charité de ce bon pasteur. La haute
opinion de sa sainteté les porta souvent à recourir à ses con-
seils; et, dans toutes ces occasions, il s'efforça de leur in-
spirer les vrais sentiments que le christianisme exige
des grands du monde. On voit parmi ses écrits plu-
sieurs lettres adressées à des princesses, où il leur trace
les règles de conduite les plus parfaites. Nous ne pou-
vons entrer ici dans le détail; mais ce ne sera pas nous
éloigner de notre but, que de rappeler quelques traits de sa
belle instruction à la princesse de Condé, sa pénitente.
Après la mort du prince Henri de Bourbon son mari, ar-
rivée le 26 décembre 1646 †, elle désira que M. Olier lui
traçât une règle de conduite, qui lui apprît à sanctifier sa
condition par la pratique parfaite des vertus. Il répondit
à ses désirs en lui envoyant, sur l'usage de la grandeur,
une très-ample instruction, qui est une belle exposition
des devoirs des princesses chrétiennes. Pour lui faire con-
naître l'excellence de cette condition, il lui rappelle qu'en
créant l'homme, Dieu avait eu dessein d'exprimer en lui
une image de sa grandeur; et qu'après le péché, qui rédui-
sit les enfants d'Adam à une misère extrême, il avait con-
servé quelque chose de cette première splendeur dans la
personne des grands: révélant par eux sa puissance aux
yeux grossiers et terrestres, aussi bien que par le spectacle
de l'univers; qu'enfin JESUS-CHRIST venant tout réparer,
avait sanctifié ces deux états: celui de la misère, commune
à la plupart des hommes, par sa vie pauvre et souffrante;

XVII.
Zèle de M.
Olier pour la
sanctification
de la princesse
de Condé.

† Ce prince donna, par son testament, 6,000 livres pour le bâti-
ment de l'église Saint-Sulpice. *Archives du royaume, section historique,*
Necrologe de Saint-Sulpice. L. 1112. p. 85.

(1) *Lettres spirituelles de M. Olier, lettre cc.*
p. 498. 499. 500.

et celui de la grandeur, par sa vie glorieuse, étant, depuis sa résurrection, le roi des princes et des rois de la terre (1).

« Je ne suis pas, Madame, lui dit-il, de l'opinion de ceux
» qui, mal fondés sur la parole de Notre-Seigneur, pré-
» tendent que la condition des grands est en abomination
» devant Dieu. Il est vrai que l'abus d'un état si auguste
» et si saint en lui-même, devient une abomination aux yeux
» de Dieu, lorsque des hommes osent bien attirer à eux
» la gloire et l'honneur, se faire passer pour les dieux de
» la terre; et que, comme d'autres Nabuchodonosor, ils
» voudraient d'un coup de trompette faire fléchir le ge-
» non à toute créature, et être adorés comme des idoles (2).

(2) *Lettre aut.*
Pièce détachée.

» Dans ce sens, la condition des grands est une abomina-
» tion; et c'est ainsi qu'Esther parlait de sa couronne,
» parce qu'elle la partageait avec Assuérus, véritable sup-
» pôt du démon, qui se faisait rendre des honneurs divins,
» et tenait la place d'une idole, dans le temple du monde.
» Mais à considérer la grandeur en elle-même, surtout
» depuis qu'elle a été réparée en Jésus-Christ, je ne
» trouve rien de plus beau, de plus aimable, ni de plus
» saint; car si les chrétiens doivent contempler, dans les
» grands, la grandeur et la royauté de Jésus-Christ, et l'ho-
» norer en leurs personnes; les grands doivent être revêtus
» de sainteté, de douceur, de bonté, et de toutes les perfec-
» tions de Dieu, dont ils expriment la grandeur par leur
» état. Souvenez-vous donc, Madame, que vous êtes sur
» la terre une participation de la divinité, qui prend plaisir
» d'habiter en vous, non seulement pour faire paraître sa
» majesté aux yeux des hommes, mais pour recevoir leurs
» hommages et les combler de ses bienfaits. Je vous sup-
» plie donc de ne jamais rien recevoir qu'au nom de Dieu,
» et pour Dieu que vous représentez; et de vouloir, au
» contraire, que tout ce qu'on vous offre de respect passe à
» lui, sans s'arrêter à vous. L'image de Dieu dans le tem-
» ple ne reçoit rien pour elle-même, mais seulement pour

ieuse, étant, depuis
rois de la terre (1).
l'opinion de ceux
tre-Seigneur, pré-
est en abomination
l'un état si auguste
omination aux yeux
bien attirer à eux
pour les dieux de
l'abuchodonosor, ils
faire fléchir le ge-
mmes des idoles (2).
ls est une abemina-
it de sa couronne,
érus, véritable sup-
des honneurs divins,
e temple du monde.
elle-même, surtout
ésus-CHRIST, je ne
aimable, ni de plus
ontempler, dans les
ésus-CHRIST, et l'ho-
doivent être revêtus
de toutes les perfec-
la grandeur par leur
e, que vous êtes sur-
té, qui prend plaisir
pour faire paraître sa
s pour recevoir leurs
nfants. Je vous sup-
qu'au nom de Dieu,
z; et de vouloir, au
e de respect passe à
e Dieu dans le tem-
mais seulement pour

» DIEU qu'elle figure ; ainsi en doit-il être des honneurs
» qu'on vous rend (1).

(1) *Lettres spi-
rituelles, ibid. p.
500. 501.*

» Faites-en de même lorsque vous donnez : ne désirez
» point qu'on vous regarde dans vos présents ; mais sou-
» haitez que DIEU seul soit reconnu comme l'origine de
» vos dons. Ainsi DIEU fait souvent des miracles par les
» images ; mais elles ne prétendent pas qu'on leur en ait
» la moindre obligation. Au contraire, si elles étaient
» douées de sentiment, elles s'estimeraient trop heureuses,
» au lieu d'avoir été brûlées, comme un bois commun,
» ou appliquées à quelque usage profane, de se voir élevées
» à cet honneur, et d'être les instruments par lesquels

(2) *Ibid. pag.
502.*

» DIEU opère des merveilles (2). Quand vous verrez votre
» cour qui vous environne, souvenez-vous que vous devez
» être en cela l'image de DIEU, environné de ses anges et
» de ses saints. Dites souvent à DIEU : C'est à cause de
» vous, Seigneur, et de ce que j'ai de vous, que ce monde
» m'honore ; et comme je ne puis sans larcin prendre quel-
» que chose de ces honneurs, que toute cette cour fasse
» hommage à votre grandeur et que votre pauvre créature
» s'anéantisse (3). Votre train doit être l'image de la ma-

(5) *Ibid. pag.
512.*

» jesté de la gloire de DIEU. Il faut le vouloir en DIEU et pour
» DIEU, et non en vous-même ni pour la vanité (4). Si vous
» allez visiter le Roi ou la Reine, faites-le dans l'intention des
» principautés du ciel, qui rendent hommage de leur gran-
» deur à la majesté de DIEU, et le reconnaissent pour souve-
» rain. Si vous visitez quelque grandeur inférieure à la vô-
» tre, honorez-y toujours la participation de la grandeur
» de DIEU, qui désire être honoré en elle ; et lorsque vous
» visitez des personnes de moindre condition, allez-y dans
» la disposition de DIEU même visitant les petits, et des-
» cendant avec bonté, douceur et charité, dans le des-
» sein de les aider, de les consoler et de les servir. Rece-
» vez alors pour DIEU l'honneur qu'ils vous rendront,
» afin que, lui rapportant ce qu'ils ne pensent pas à lui

(4) *Ibid. pag.
515.*

(1) *Lettres spirituelles*, p. 514.

• donner, vous fassiez votre devoir et le leur tout ensemble (1). »

XVIII.

M. Olier fait honorer Dieu par les grands.

(2) *Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*.

(5) *Remarques historiques*, t. I. p. 224.

(4) *Attestations aut. touchant M. Olier*, p. 199.

XIX.

Zèle de M. Olier pour faire respecter le lieu saint.

(5) *Calendrier historique*, 1778. p. 35. 36. — *Remarques historiques*, t. I. p. 225.

Jamais peut-être personne n'honora plus sincèrement les grands que ne le fit M. Olier ; jamais aussi on ne vit plus de vrai zèle pour faire honorer Dieu par les grands du monde. Dans les cérémonies ecclésiastiques, telles que l'adoration de la croix, la distribution des cierges bénits ou des rameaux, il régla que tous les membres du clergé auraient le pas sur les paroissiens, de quelque rang qu'ils fussent, même sur les princes du sang (2). Tous applaudirent à ce règlement, et les princes eux-mêmes furent les premiers à l'appuyer de leur suffrage (3). On aurait peine à concevoir le grand ascendant que sa vertu lui donnait sur eux. Un jour que le duc d'Orléans assistait aux vêpres, M. Olier, par un motif que nous ignorons, n'alla point l'encenser, contre la pratique commune, qui déférait cet honneur aux princes. Il se rendit néanmoins chez le duc pour lui porter des excuses ; mais celui-ci, le voyant entrer, lui dit avec l'expression de la bienveillance la plus respectueuse : « Je n'ai point de satisfaction à recevoir, » puisque c'est vous, Monsieur, qui en avez usé de la sorte ; » et, en même temps, il commanda qu'on lui remit une somme d'argent, en le priant de l'accepter pour les pauvres de sa paroisse (4).

M. Olier ne souffrait pas que, dans la célébration des saints mystères, on se mit à genoux sur des chaises ou sur des bancs. Dans ses prônes, il parlait quelquefois contre cet usage, qu'il regardait comme une irrévérence ; souvent il parcourait en personne toute l'Eglise, pour s'assurer de la modestie des fidèles. Il chargea même quelques-uns de ses prêtres d'examiner, pendant les saints offices, si les assistants avaient un maintien religieux, et de contenir dans le devoir ceux qui ne garderaient pas le silence (5). Les dames de qualité avaient alors la sottise vanité de faire porter les longues queues de leurs robes, même dans l'é-

leur tout ensem-

plus sincèrement
is aussi on ne vit
eu par les grands
ésiastiques, telles
des cierges bénits
membres du clergé
quelque rang qu'ils

(2). Tous applau-
-mèmes furent les
(3). On aurait peine
vertu lui donnait
sistait aux vêpres,
rons, n'alla point
e, qui déferait cet
moins chez le duc
ici, le voyant en-
veillance la plus
action à recevoir,
n avez usé de la
anda qu'on lui re-
le l'accepter pour

la célébration des
des chaises ou sur
quelquefois contre
rrévérence : sou-
glise, pour s'assu-
même quelques-
es saints offices, si
ux, et de contenir
pas le silence (5).
te vanité de faire
, même dans l'é-

glise : il parvint à réformer cet abus, en leur faisant com-
prendre que, dans la maison de Dieu, grands et petits,

(1) *Vie Ms. de
M. Olier, par M.
de Bretonvilliers.
Remarques his-
toriques, t. I. p.
225.*

comme de vils serviteurs, indignes d'être admis en sa
présence (1). Il voulait que ses prêtres refusassent la
sainte communion à toutes les dames qui n'étaient point
vêtues selon toutes les règles de la décence (2). Un jour de
fête solennelle, une jeune dame de qualité se présenta à l'of-
frande pour rendre le pain béni, dans une parure peu mo-
deste ; M. Olier l'ayant aperçue, en descendant les mar-
ches du sanctuaire, jeta sur elle un regard grave et
sévère, et lui fit, en présence de tout le peuple, la cor-
rection que la publicité de ce scandale demandait. Inter-
dite et déconcertée, elle retournait vers sa place, tenant
toujours à la main le cierge qu'elle était venue offrir ; et,
comme l'écuyer qui l'accompagnait, selon la coutume de
ce temps †, lui faisait signe d'aller le porter au sanctuaire,
« N'y venez pas derechef, dit alors M. Olier ; votre offrande
ne sera pas reçue (3). »

(2) *Mémoires
de M. du Ferrier,
p. 146.*

(3) *Attestations
autographes tou-
chant M. Olier,
p. 157.*

Par respect pour la présence et les avis de ce digne pas-
teur, il n'y avait presque personne qui ne vint à l'église
dans une mise tout-à-fait conforme aux règles de la plus
sévère modestie ; et l'on voyait même des dames de la pre-
mière condition se dépoûiller auparavant de certains or-
nements que les personnes chrétiennes, de leur rang,
ne faisaient pas difficulté de porter. Il est vrai que,
comme un pasteur vigilant, il ne négligeait jamais de don-
ner des avis particuliers toutes les fois qu'il en avait l'oc-
casion favorable, de peur qu'au tribunal de Dieu, on ne
lui reprochât, de n'avoir pas fait, pour une seule de ses
ouailles, ce à quoi sa charge l'obligeait. Mais, à moins
d'un scandale public, ses avertissements étaient accom-

† D'après l'étiquette d'alors, toutes les dames de qualité devaient
être accompagnées d'un vieux serviteur, qui avait le titre d'écuyer.

pagnés de tant de charité et de douceur, qu'ils n'offensaient jamais personne. Faisant un jour une conférence aux membres de la confrérie du très-saint Sacrement, il aperçut une dame d'honneur de la Reine, que la princesse de Condé avait amenée à l'église, et qui n'était pas vêtue avec assez de décence. Pour l'en reprendre, il s'avisa d'un expédient, qui, dans un autre, aurait pu paraître bizarre, et qui, néanmoins, eut tout l'effet qu'il s'en était promis. Ce fut de lui envoyer une épingle, en lui faisant dire agréablement, que c'était pour attacher le monchoir qu'elle avait au cou. L'aménité qui accompagna la correction, le ton de douceur que le serviteur de Dieu sut y mêler, en tempérèrent toute l'amertume, et les assistants ne furent pas moins édifiés de la soumission et de la reconnaissance que témoigna cette dame, que de la charité et du zèle de ce vigilant pasteur (1).

(1) *Attestations autographes*, p. 159.

XX.

Règlement concernant les mariages et les questions à faire aux pénitents.

M. du Ferrier rapporte quelques traits dignes de remarque, qui montrent la liberté tout apostolique avec laquelle M. Olier traitait les grands aussi bien que le peuple, dans les choses qui concernent le salut. « Nous étions », dit-il, un règlement inviolable : ce fut de ne marier personne, que les contractants ne fussent venus trouver M. Olier, afin d'apprendre leurs obligations, et de répéter leur catéchisme. La mère conduisait sa fille, et le fiancé y venait seul. Ils récitaient les commandements de Dieu, et les points nécessaires de la doctrine chrétienne. Les grands seigneurs le faisaient avec beaucoup de civilité et de respect. On recommandait aux ecclésiastiques de la communauté d'interroger leurs pénitents sur les articles de la foi, que plusieurs ignorent. Je puis dire que je trouvai un des premiers seigneurs de la cour, que j'interrogeai sur son catéchisme, et qui confessa ne l'avoir jamais appris. Je lui en donnai un, que j'allai lui faire répéter, comme à un petit enfant : ce qu'il faisait avec humilité (2).

2. *Mémoires de M. du Ferrier*, p. 525, 526. — Voyez aussi : *Correspondance de Fenechon, avec-tissement sur les lettres à la comtesse de Gramont*, t. VI, p. 219.

ceur, qu'ils n'offen-
 pour une conférence
 ss-saint Sacrement,
 Reine, que la prin-
 e, et qui n'était pas
 r l'en reprendre, il
 entre, aurait pu pa-
 tout l'effet qu'il s'en
 épingle, en lui fai-
 ur attacher le mou-
 qui accompagna la
 e serviteur de Dieu
 mortuë, et les as-
 de la soumission et
 cette dame, que de
 teur (1).

raits dignes de res-
 ut apostolique avec
 aussi bien que le pen-
 salut. « Nous éta-
 ble : ce fut de ne
 ts ne fussent venus
 leurs obligations,
 mère conduisait sa
 récitaient les com-
 nécessaires de la
 gneurs le faisaient
 ect. On recomman-
 uanté d'interroger
 a foi, que plusieurs
 ni ni des premiers
 gené sur son caté-
 mais appris. Je lui
 répéter, comme a
 humilité (2).

Madame de Rantzau, femme du célèbre maréchal de ce nom, offrait aux paroissiens de Saint-Sulpice des exemples d'humilité non moins remarquables. Après avoir abjuré l'hérésie de Luther, elle vint s'adresser à M. Olier, qui, ne pouvant se charger de sa conduite, à cause de ses nombreuses occupations, l'adressa à l'un de ses ecclésiastiques; et celui-ci s'attacha surtout à lui faire comprendre que, plus elle était élevée dans le monde, plus elle devait s'abaisser devant Dieu. Au commencement, il allait la confesser dans une chapelle, où elle avait coutume d'assister au saint-sacrifice; mais voulant un jour l'éprouver, il vint se placer près de l'escalier de la chaire, entre un pilier et un passage très-fréquenté; et, madame de Rantzau lui ayant envoyé son page pour le prier de vouloir bien se rendre dans la chapelle, il lui fit dire qu'elle prit elle-même la peine de venir le trouver. La maréchale obéit sur-le-champ, en suivant son écuyer, qui la fit passer au milieu d'une foule de pénitents, qui attendaient le moment de se confesser, et la plaça tout près du confessionnal. Cette circonstance fournit au confesseur l'occasion qu'il cherchait d'humilier sa pénitente. Dès qu'elle eut achevé sa confession, il lui reprocha son orgueil, lui témoignant qu'il ne l'avait vue qu'avec douleur passer la première, et fouler aux pieds tous ceux qui attendaient déjà avant qu'elle vint, au lieu de s'approcher avec humilité, et d'attendre elle-même comme les autres. Cette correction fit répandre des larmes à madame de Rantzau, et produisit son effet. Car depuis, elle ne s'approcha jamais du confessionnal qu'en se traînant peu à peu sur les genoux, à mesure que les premiers en étaient sortis. Elle avait un carreau devant elle; mais au lieu de s'y agenouiller, elle avait l'adresse de le couvrir, en sorte qu'elle était immédiatement sur le pavé (1).

Pour la faire avancer dans la vie parfaite, son confesseur lui prescrivit une heure d'oraison mentale le matin,

XXI.

Exemples é-
 dilants de la
 maréchale de
 Rantzau. MM^{es}
 de Trenille et
 de la Rochejac-
 quelein.

(1) *Mémoires*
 de M. du Ferrier,
 p. 205. 204.

à quoi elle ne manquait jamais ; de plus il lui défendit le bal, comédie, et tout ce qui peut contribuer à la vanité, excepté ce que son mari exigeait d'elle absolument, comme saint Augustin le marque à Udibie. Elle s'appliquait avec soin à la conduite de sa famille, et à l'instruction de ses domestiques, qui étaient pour la plupart Luthériens. Elle les conduisait elle-même, chaque dimanche, au catéchisme à la paroisse, se plaçant au milieu d'eux : ce qui leur devint si salutaire, qu'en moins de deux ans, il y en eut soixante qui firent leur abjuration †; et qu'enfin toutes ses demoiselles, ses pages et ses laquais, à l'exception d'un très-petit nombre, embrassèrent la religion catholique. La Reine mère, qui estimait beaucoup madame de Rantzau, ne doutait pas que Dieu ne lui accordât la conversion de son mari, comme la chose arriva en effet *. De l'avis de son confesseur, elle s'appliqua même à la conversion des hérétiques, en quoi elle réussit avec un fruit admirable. Elle était secondée par deux dames très-instruites, madame de Trenille, femme d'un capitaine des mousquetaires, et madame de la Rochejacquelein, à qui Dieu avait donné une grâce particulière pour convertir les Huguenots †† (1).

* NOTE 4.

(1) *Mémoires de M. du Ferrier*, p. 201. 202.

XXII.

La duchesse d'Aiguillon. Sa haute piété.

« J'aurais une grande matière, dit M. du Ferrier, si je parlais des vertus et des libéralités de madame la duchesse d'Aiguillon. Je puis dire que sa générosité et sa

† On sait que les grands seigneurs de ce temps se faisaient gloire d'avoir un nombre considérable de serviteurs. L'auteur de la *Vie de la R. mère Gautron*, parlant de madame de la Plesse, veuve du marquis de Laval, rapporte qu'elle avait, « dans sa maison, jusqu'à cent domestiques, et que nul n'était oisif, presque tous travaillant pour le service des pauvres. » *Liv. III. p. 499.*

†† Il paraît que les Jansénistes s'efforcèrent d'attirer madame de Rantzau à leur parti; mais n'ayant pu ébranler sa foi, et l'ayant même trouvée très-instruite sur les matières de la grâce, ils en prirent occasion de faire de son érudition le sujet d'indécentes railleries (1).

(1) *Histoire de l'abbaye de Port-Royal, par Be-soigne*, t. II. p. 99. 100.

il lui défendit le bal, et la vanité, ex-
absolument, comme
elle s'appliquait avec
struction de ses do-
Luthériens. Elle les
e, au catéchisme à la
ce qui leur devint si
y en eut soixante
n toutes ses demoi-
ception d'un très-
ion catholique. La
madame de Rantzau, ne
a conversion de son
. De l'avis de son
nversion des hérési-
admirable. Elle était
ruites, madame de
mousquetaires, et
ne avait donné une
luguenots †† (1).
L. du Ferrier, si je
de madame la du-
sa générosité et sa

mps se faisaient gloire
l'auteur de la *Vie de la*
sse, veuve du marquis
ison, jusqu'à cent do-
ous travaillant pour le

t d'attirer madame de
ler sa foi, et l'ayant
s de la grâce, ils en
jet d'indécentes rail-

» charité allaient au-delà de ce qu'on saurait penser ; et
» jamais elle ne refusa aucune des bonnes œuvres que
» nous lui proposâmes. Je me contente de rapporter ici
» une seule action, qui fera juger du fond de sa piété.
» Une nuit, j'allais dans l'église de Saint-Sulpice, après
» avoir pris mon repas à onze heures et demie, comme c'é-
» tait mon ordinaire ; j'étais devant le saint Sacrement, et
» j'entendis qu'on ouvrit la porte de l'église : je ne m'en
» mis pas en peine, sachant que, dans cette paroisse, on
» est souvent obligé d'administrer les sacrements aux ma-
» lades la nuit. Un peu après, quelqu'un vint se mettre à
» genoux derrière moi fort doucement. Lorsque j'eus
» achevé mes prières, je me levai, et trouvai que c'était
» madame d'Aiguillon toute seule. Je lui témoignai mon
» étonnement de la voir là, à une heure après minuit, et
» lui en demandai la raison. Elle me dit qu'après avoir été
» toute la journée dans les affaires, revenant du Palais-
» Royal, (où était alors la cour) elle avait voulu faire son
» oraison, n'ayant su trouver du temps durant le jour ;
» et que, pour être plus recueillie que chez elle : en s'en
» retournant, elle avait prié le sonneur de lui ouvrir l'é-
» glise. J'honorai sa piété, et m'en allai pendant qu'elle
» continua (1). »

Nous ne devons pas omettre de parler ici d'une des filles
spirituelles de M. Olier, dont la vertu jeta un grand éclat
dans la paroisse. Ce fut Catherine de Monbcrcon, fille du
comte de Fontaine-Chalandrai, que le marquis de Fénelon
avait épousée, comme on l'a dit, principalement à cause de
sa piété, et de ses rares qualités. Elle contribua beaucoup
à lui faire corriger l'impétuosité de son naturel, et l'aïda
dans la pratique des bonnes œuvres. Elle mourut âgée
seulement de vingt-sept ans (2), en grande odeur de saint-
eté. « Notre chère fille, madame de Fénelon, écrivait
» M. Olier, est honorée à présent comme une sainte, par
» un concours merveilleux des peuples, qui visitent son

(1) *Mémoire de*
M. du Ferrier,
p. 206.

XXIII.
Exemples de
la marquise de
Fénelon.

(2) *Vie de la R.*
mière Madeleine
Gautron, t. III.
p. 311.

« corps : tant est forte l'impression de la vraie piété et
 « sainteté que DIEU met dans les cœurs. Je vous en en-
 « voie une marque, qui est la copie d'une lettre qu'elle écri-
 « vait en pleine santé à son mari, où vous verrez comme
 « elle connaissait sa mort prochaine, dans une vue bien
 « sainte et bien chrétienne. Vous y remarquerez des ves-
 « tiges et des impressions de toutes les vertus, en un point
 « éminent et très-solide. C'est une joie à Saint-Sulpice, de
 « voir l'effet que les maximes et les pratiques de la pa-
 « roisse ont fait en son esprit dans si peu de temps,
 « étant reçues dans un fond de grâce admirable, et sui-
 « vies d'une merveilleuse fidélité (1). »

(1) *Lettres aut.
de Olier, p. 3^{ve} 2.*

XXIV.

M^{me} Tron-
son se met sous
la direction de
M. Olier.

Enfin, nous ne pouvons non plus nous empêcher de
 faire connaître une autre paroissienne, dont il sera sou-
 vent parlé dans cette vie, madame Claude de Sève, d'une
 illustre famille de Paris, veuve de M. Tronson, secrétaire
 du cabinet, et mère du supérieur de Saint-Sulpice de ce
 nom. Elle avait eu pour directeur le père de Condren,
 qu'elle recevait quelquefois dans sa terre du Perray*.
 Après la mort de ce dernier, elle s'adressa au père de
 Saint-Pé, prêtre de l'Oratoire, dont la vie a été donnée au
 public, et le pria de lui faire connaître un guide, qui put
 la dédommager de la perte qu'elle venait de faire. C'était
 peu après que M. Olier eut pris possession de la cure de
 Saint-Sulpice. « Puisque DIEU vous a donné M. Olier pour
 « pasteur, lui répondit le père de Saint-Pé, ma pensée
 « est que vous vous adressiez à lui pour les besoins de
 « votre âme. Outre que c'est une dévotion solide de suivre
 « toujours, tant qu'on peut, l'ordre ordinaire de DIEU, et
 « de préférer les pasteurs aux autres : celui-ci est un très-
 « grand serviteur de DIEU, et des plus zélés disciples de
 « notre très-bon Père; je ne doute point qu'il ne vous
 « rende les charités qui sont en son pouvoir, avec un
 « soin très-particulier, dès qu'il vous connaîtra (2). » La
 confiance d'un juge si éclairé fut pleinement justifiée par

* NOTE 5.

(2) *Lettre aut.
du père de Saint-
Pé. — Attestations
aut. p. 249. 250.*

de la vraie piété et
rs. Je vous en en-
ne lettre qu'elle écri-
vous verrez comme
dans une vue bien
marquerez des ves-
vertus, en un point
à Saint-Sulpice, de
pratiques de la pa-
s si peu de temps,
e admirable, et sui-
»
s nous empêcher de
e, dont il sera sou-
laude de Sève, d'une
Tronson, secrétaire
e Saint-Sulpice de ce
le père de Condren,
terre du Perray'.
S'adressa au père de
la vie a été donnée au
tre un guide, qui pou-
vait de faire. C'était
session de la cure de
donné M. Olier pour
Saint-Pé, ma pensée
pour les besoins de
otion solide de suivre
ordinaire de Dieu, et
celui-ci est un très-
us zélés disciples de
e point qu'il ne vous
ou pouvoir, avec mu-
ts combattra (2). » La
inement justifiée par

l'événement. M. Olier ayant reconnu dans madame Tron-
son une âme heureusement prévenue de la grâce, et donnée
des plus rares dispositions pour la vertu, prit un soin
particulier de sa perfection; et les lettres manuscrites (1),
que l'on conserve encore de lui, sont un témoignage aussi
honorable à son zèle, qu'à la vertu de sa pénitente.

Ce zélé pasteur était fort opposé à la maxime, si uni-
versellement autorisée dans le monde, que la perfection
n'est que pour les ecclésiastiques, ou pour les personnes
consacrées à Dieu par les vœux de religion; et, pensant
qu'une erreur si pernicieuse ne pouvait avoir que l'esprit
de ténèbres pour auteur, il ne cessa, pendant tout son
ministère, ou plutôt jusqu'à son dernier soupir, de la
combattre et de la détruire (2). Il engageait les personnes
qui n'éprouvaient pas d'attrait particulier pour le mariage,
ou pour la vie de communauté, à pratiquer néanmoins la
vie parfaite au milieu du monde. Ce fut le conseil qu'il donna,
en 1646, à mademoiselle Leschassier, recherchée en ma-
riage par plusieurs riches partis. Il prévint dès-lors les grands
fruits que cette vierge prudente ferait dans le monde (3), et
l'événement montra, avec la dernière évidence, que cette
décision était venue d'en-haut (4). « La défiance de ses pro-
» pres lumières, dit M. Leschassier, frère de celle dont
» nous parlons, était en effet récompensée en lui par une
» discrétion et une prudence toutes célestes. De trois per-
» sonnes qui avaient toutes un grand désir de servir Notre-
» Seigneur, et de se retirer du monde, il conseilla à l'une
» d'entrer en religion, à l'autre de se marier, et à la troi-
» sième de vivre dans le célibat sans sortir du monde. La
» suite a fait voir que chacune ayant suivi son conseil,
» avait embrassé sa véritable vocation (5). »

M. Olier décida, entre autres, une vocation de cette der-
nière espèce, qui fit beaucoup de bruit dans tout le
royaume. Le marquis de Portes, oncle maternel du duc
de Montmorenci, décapité sous Louis XIII, avait laissé en

(1) *Lettres aut.
de M. Olier*, pag.
469 jusqu'à p.
560.

XXV.

M. Olier en-
gage plusieurs
personnes de
qualité à vivre
dans le célibat.
Mlle Leschas-
sier.

(2) *L'Esprit de
M. Olier*, t. II.
p. 652.

(3) *Petit recueil
ou memoirs Ms.
de la mère Gau-
chet*, in-4^o. p.
27.

(4) *Vie de M.
Lantages*, in-8^o.
p. 55 et suiv.

(5) *Vie Ms. de
M. Olier*, par M.
Leschassier, p.
54.

XXVI.

Van célèbre
de la marquise
de Portes. M.
Olier lui donne
des conseils.

(1) *Vie de M^{me} la duchesse de Montmorenci, supérieure de la Visitation... t. II, p. 89, 90, 96, 104.*

(2) *Lettres ant. de M. Olier, p. 467.*

(5) *Vie de M^{me} la duchesse de Montmorenci, t. II, p. 91, 92.*

(4) *Lettres ant. de M. Olier, p. 455.*

monrant une fille unique, héritière de son nom et de ses biens, Marie Félice de Budos, qui, dès l'âge de dix ans, s'était consacrée à Dieu par le vœu de chasteté perpétuelle (1). Sa mère, mariée en secondes nocces au duc de Saint-Simon, eut, lorsqu'elle eut connaissance de ce vœu, que sa fille voulait entrer en religion; mais sachant bientôt qu'elle était résolue à vivre dans le célibat au milieu du monde, elle en fut piquée au vif (2). En femme qui veut absolument faire réussir les projets de son ambition, elle traita ce vœu de puérilité; et, sous prétexte de calmer la conscience de sa fille, alors âgée seulement de seize ans, elle réunit un certain nombre de docteurs en théologie, qui usèrent de toutes les subtilités de l'École, pour persuader à la jeune personne qu'elle n'avait pas su ce qu'elle promettait, et que, par conséquent, ce vœu était nul. Mais comme mademoiselle de Portes n'avait pas moins de justesse que de solidité d'esprit, la conférence ne produisit pas sur elle l'effet qu'on avait cru pouvoir s'en promettre. Dans son dépôt, la duchesse de Saint-Simon tint alors sa fille comme renfermée chez elle, espérant de la réduire par ce moyen. Cet événement eut un grand éclat. La duchesse de Montmorenci, retirée au monastère de la Visitation, à Moulins, se croyant obligée comme cousine et marraine de la jeune marquise de Portes, de la fortifier contre cette injuste persécution, s'adressa à M. Olier, et le pria de l'encourager à persévérer dans son généreux dessein et de l'assister de ses lumières (3). Il parvint, en effet, malgré la vigilance de la duchesse de Saint-Simon, à communiquer, par lettres, avec mademoiselle de Portes, et lui marqua dans toutes les occasions difficiles la route qu'elle devait tenir. Sa mère, qui désirait lui faire embrasser l'état religieux (4), revint sur la validité du vœu. et voulut réunir une seconde commission de docteurs † : ce

† L'auteur de la *Vie de madame de Montmorenci*, t. II, p. 90, sup-

que mademoiselle de Portes craignait beaucoup. Pour lui fournir un moyen de répondre à la difficulté de ces casuistes, qui regardaient comme nul le renouvellement d'un vœu déjà nul selon eux dans son origine : M. Olier lui écrivit avant le second interrogatoire : « Soyez dans » la paix, mademoiselle ; le Fils de Dieu, votre fidèle » et véritable docteur, triomphera des seconds docteurs, » s'ils se présentent, comme il a fait des premiers (1). » Vous pouvez renouveler encore une fois votre vœu de » virginité perpétuelle, sans dépendance et sans rapport » au premier, afin de les tirer de tout doute (2). » Elle suivit ponctuellement cet avis, et de la manière du monde la plus heureuse. Lorsque les docteurs furent réunis, à peine leur eut-on exposé le sujet de la difficulté, c'est-à-dire le défaut d'âge et de connaissance dans la jeune personne, que celle-ci se mettant à genoux au milieu de l'assemblée, dit à haute voix : *Mon Dieu, si le vœu que j'ai fait ne m'engage point par défaut d'âge, je le fais de nouveau aujourd'hui pour toute ma vie.* Cette action mit fin à la conférence ; et tous les docteurs, remplis d'admiration, se retirèrent, déclarant qu'il n'y avait plus lieu à délibérer. La duchesse de Saint-Simon en conçut une si grande peine, qu'elle ne voulut plus voir sa fille dès ce moment.

Cependant, sur la demande de madame de Montmorenci, elle la laissa partir pour le monastère de la Visitation de Moulins (3), peut-être dans l'espérance qu'elle y embrasserait l'état religieux, et lui laisserait ainsi la disposition de sa fortune. « L'esprit du monde, sans y penser, écrivait M. Olier à mademoiselle de Portes, vous a fait faire

(1) *Lettres autographes de M. Olier*, p. 455.

(2) *Ibid.* pag. 464.

XXVII.

M. Olier conseille à la marquise de Portes de servir Dieu dans le monde.

(5) *Vie de la duchesse de Montmorenci*, t. II, p. 90, 91, 92.

pose qu'on soumit la validité de ce vœu à deux docteurs de Sorbonne : il fallait dire à deux commissions de docteurs. On voit même, par les lettres de M. Olier, p. 464, que M. Péreret, docteur de Navarre, faisait partie de la première commission.

« la volonté de Dieu, qui se sert de tout pour accomplir
« ses desseins sur les âmes... Priez-le qu'il vous purifie

(1) *Lettres aut.
de M. Olier*, p.
465.

« par cette voie, et vous rende digne d'être immolée en
« sacrifice pour son amour (1). » Toutefois ne voyant
point dans mademoiselle de Portes les marques ordinaires
de vocation à la vie religieuse, et considérant d'ailleurs
que Dieu lui avait inspiré, dès l'enfance, un grand zèle
pour le soulagement des pauvres, et pour le salut des Hu-
guenots, M. Olier décida qu'elle devait suivre son attrait,
et demeurer dans le monde (2). Elle s'appliqua, en effet, à
rétablir le règne de Dieu dans ses terres des Cévennes,
toutes remplies d'hérétiques; et le plus bel éloge qu'on
puisse faire de sa charité, c'est de dire qu'elle lui a mérité
les invectives des religionnaires. M. Olier, en ayant écrit
quelques traits aux directeurs du séminaire de Saint-Sul-
pice, leur disait : « Vous pourriez, sous nom emprunté,

* NOTE 6.

(2) *Ibid.* pag.
99.

« vous servir de cet exemple d'une fille, pour encourager
« et enflammer nos enfants. Elle m'a écrit une lettre de
« feu » (3). »

XXVIII.
Zèle de M.
Olier pour la
sanctification
des femmes de
la classe com-
mune.

(4) *Fondations
des maisons de
retraite, en Fran-
ce. Angers, 1827.
in-12. préface.*

Persuadé, avec tous les saints personnages des derniers
temps, que les exercices de la retraite étaient un des
moyens les plus efficaces pour établir les âmes dans la
solide piété (4), M. Olier avait eu dessein, dès la première
proposition qu'on lui fit de la cure de Saint-Sulpice, d'é-
tablir une maison où les personnes du sexe pussent mé-
diter dans le silence les grandes vérités du salut. « J'ai

(5) *Mémoires
aut. de M. Olier.*

« pensé, dit-il, que par-là nous leur fournirions l'occasion
« de se désabuser l'espace de dix jours de toutes leurs va-
« nités. Leurs plaintes ordinaires sont que les hommes
« peuvent faire des retraites dans des maisons religieuses,
« et qu'elles ne trouvent point de lieu où elles puissent se
« retirer pour cela (5). » Lorsqu'il fut établi dans la paroisse,
il réalisa ce dessein, d'abord pour les personnes du com-
mun, et plus tard pour les dames de qualité. Ce fut Marie
Rousseau qui commença la première de ces œuvres, et la

pour accomplir
qu'il vous purifie
être immolée en
tefois ne voyant
rques ordinaires
dérant d'ailleurs
e, un grand zèle
le salut des Hu-
ivre son attrait,
pliqua, en effet, à
res des Cévènes,
s bel éloge qu'on
u'elle lui a mérité
er, en ayant écrit
naire de Saint-Sul-
s nom emprunté,
, pour encourager
écrit une lettre de
pages des derniers
te étaient un des
les âmes dans la
in, dès la première
aint-Sulpice, d'é-
sexe pussent mé-
és du salut. « J'ai
rnirions l'occasion
de toutes leurs va-
que les hommes
aisons religieuses,
où elles puissent se
li dans la paroisse,
ersonnes du com-
alité. Ce fut Marie
ces œuvres, et la

continua jusqu'à sa mort avec beaucoup de bénédiction.
« Cette sainte âme, dit M. Olier, après avoir travaillé en
• Dieu seul par beaucoup de soins et de peines, beau-
• coup de veilles et de souffrances, à nous assembler et à
• nous faire connaître la volonté de Dieu, va s'appliquer
• à l'œuvre où Dieu l'appelle maintenant, qui est de for-
• mer des assemblées de filles et de veuves, pour le sou-
• lagement des églises et des paroisses, comme faisaient
• autrefois, dans l'Eglise de Dieu, des veuves nommées
• diaconesses (1). » Elle s'associa en effet plusieurs per-
sonnes animées du même zèle, qui furent d'abord appelées
Filles de la très-sainte Vierge (2), et ensuite plus com-
munément, *Sœurs de l'Instruction chrétienne*. †

Pour achever de faire connaître l'esprit que M. Olier avait
su communiquer à ses paroissiens, il est nécessaire de dire
un mot de leur zèle à assister aux divins offices. Jamais,
peut-être, dans aucune église, on ne vit plus d'empresse-
ment à s'y rendre (3). Il est vrai que M. Olier y invitait
puissamment ses paroissiens, en les assurant qu'ils ne pou-
vaient assister avec assiduité au prône de leur paroisse,
sans y recevoir quelque grâce particulière; Dieu parlant
bien plus efficacement aux âmes par les pasteurs qu'il
leur a donnés, que par les autres qu'il n'a pas choisis
spécialement pour leur sanctification. Plusieurs étaient,
en effet, étonnés des fruits qu'ils tiraient de l'assistance
aux offices; et ces fruits ont été même si remar-

(1) *Mémoires*
aut. de M. Olier,
t. VI, p. 217.

(2) *Recherches*
critiques, etc. par
Jaillot, 1775, t.
V, p. 77.

* NOTE 7 C U 8.

XXIX.

M. Olier ex-
horta les fidèles
à être assidus
aux offices de
leur paroisse.

(3) *Remarques*
historiques, t. III,
p. 628.

† On peut conclure de là que l'œuvre de l'Instruction établie
au Puy, quelques années après, par les prêtres de Saint-Sulpice,
fut une imitation de la communauté de Marie Rousseau, dont ma-
demoiselle Martel fit revivre, dans le Velai, l'esprit et la grâce; car
les demoiselles de l'Instruction du Puy avaient pareillement pour fin
« le soulagement des églises et des paroisses, comme les anciennes
« diaconesses. » *Vie de M. de Lantagues*, in-8°, liv. VI, no VIII,
pag. 281 et suiv.

quables, que, en plusieurs circonstances, on les a tenus pour miraculeux. Il les exhortait encore à assister aux processions et aux cérémonies extraordinaires de l'année, comme sont celles qui précèdent les fêtes de Pâques et de la Pentecôte, et à en pénétrer les mystères cachés.

« Le Saint-Esprit, disait-il, ayant inspiré l'établissement de ces cérémonies pour l'édification des chrétiens, et ayant ordonné qu'on les célébrât dans chaque paroisse, nous ne devons pas négliger de nous y rendre présents dans la nôtre, puisque c'est pour nous qu'on les y fait. La négligence, en ce point, est une espèce d'infidélité et de mépris. Dans nos dévotions particulières, nous faisons presque toujours notre volonté, au lieu qu'en suivant l'esprit et la dévotion de l'Eglise, nous sommes assurés de faire toujours la très-sainte volonté de Dieu; et si, comme le Saint-Esprit nous en assure par son prophète, Dieu n'a point nos jeûnes pour agréables, lorsque nous y recherchons notre propre volonté, quoique le jeûne soit une des pratiques de pénitence qu'il a inspirées aux hommes pour le fléchir, nous devons-nous attendre grand fruit de ces dévotions particulières, qui viennent moins de lui que de notre caprice et de notre fantaisie ? (1) »

(1) *L'Esprit de M. Olier*, t. II. p. 560. 561.

XXX.
Occupations intérieures de M. Olier durant les processions et les pèlerinages de sa paroisse.

Ces avis et beaucoup d'autres semblables, que M. Olier donnait à ses paroissiens, leur inspirèrent une grande estime pour toutes les cérémonies de l'Eglise : jusque-là que, dans les processions, et même dans les pèlerinages qu'il leur faisait faire en commun, on voyait un nombre très-considérable de personnes de toute condition se mettre dans les rangs, et contribuer à l'édification publique, par le maintien le plus religieux. Le plus célèbre de ces pèlerinages que la paroisse de Saint-Sulpice faisait chaque année, était celui de Notre-Dame-des-Vertus, près Saint-Denis, qui avait lieu le mardi de la Pentecôte. M. Olier rend ainsi compte des sentiments qu'il éprouva cette année

* NOTE 9.

on les a tenus pour assister aux processions de l'année, fêtes de Pâques et mystères cachés. Inspiré l'établissement des chrétiens, dans chaque paroisse de nous y rendre est pour nous qu'on est, est une espèce de dévotions particulières notre volonté, au nom de l'Eglise, nous la très-sainte volonté prit nous en assure et nos jeunes pour nous notre propre vos pratiques de pénitences pour le fléchir, de ces dévotions par- que de notre caprice blables, que M. Olier inspirèrent une grande de l'Eglise : jusque-là dans les pèlerinages voyait un nombre très- condition se mettre dans publique, par le main- re de ces pèlerinages et chaque année, était près Saint-Denis, côte. M. Olier rend éprouva cette année

1646, en commençant ce pèlerinage, auquel le séminaire assistait toujours. « Etant sur le point de partir, et me » mettant à genoux pour offrir à Dieu le voyage que nous » allions faire, je me sentis porté à lui offrir aussi tous les » pas, toutes les paroles et les desseins de la paroisse en- » tière, et à condamner tout ce qui pourrait être contraire » à son adorable volonté. Ensuite, marchant avec la pro- » cession, et ayant devant moi ces jeunes messieurs, qui, » dès les deux heures et demie du matin, étaient debout pour » faire, à l'honneur de Dieu, ce pèlerinage long et fâcheux » à la chair, je sentais intérieurement l'esprit de Notre-Sei- » gneur qui me faisait offrir tout ce beau clergé, en me met- » tant à la bouche ces paroles : *ut exhiberet ecclesiam » gloriosam et sine ruga*. J'entendais par là que j'avais » l'obligation d'offrir au Père éternel son Eglise, dans cette » pureté divine à laquelle il appelait ces saints enfants (1). »

(1) *Mém. aut. de M. Olier, t. v. p. 254.*

Enfin les travaux de M. Olier, pour la sanctification des diverses classes dont se composait sa paroisse, fructifièrent d'une manière si étonnante, qu'en peu d'années elle offrit comme une image de la société des premiers chrétiens. « Je voudrais qu'il me fût permis, dit un auteur » qui écrivait un peu après cette époque, de représenter » la paroisse de Saint-Sulpice dans l'état où elle se trou- » vait au moment de l'établissement du séminaire. C'était » alors comme le cloaque de tous les désordres et de toutes » les abominations qu'on peut imaginer. Ce faubourg res- » semblait à cette fameuse ville, que le prophète Isaïe » dépeint sous le nom d'une adultère ou d'une femme » prostituée : tant les crimes les plus abominables s'y com- » mettaient en grand nombre. Cette nouvelle Sodome était » le refuge de tous les libertins, des athées et des héré- » tiques qui y vivaient impudiquement au gré de toutes leurs » passions. Ce ne fut pas sans une providence particulière » sur ce faubourg, que Dieu suscita M. Olier et ses zélés » coopérateurs, qui, brûlant du désir de procurer sa

XXXI.
Changement
que le zèle de
M. Olier opère
dans la paroisse
de S. Sulpice.

» gloire, défrichèrent cette terre ingrate, remplie comme
 » celle de Chanaan, avant l'entrée des Israélites, de toutes
 » sortes d'abominations. Par les travaux infatigables de
 » ces ouvriers évangéliques, elle devint une terre de pro-
 » mission, où chacun apprit à son voisin à connaître et à
 » glorifier DIEU. Il fut aisé de remarquer ce changement
 » par les confessions fréquentes, les restitutions nom-
 » breuses, la soumission aux lois de l'Eglise, l'empresse-
 » ment à assister aux offices divins, la faim insatiable
 » d'entendre la parole de DIEU, la douleur et le repentir
 » d'une multitude d'enfants prodiges, qui venaient, dans
 » l'amertume de leurs consciences, détester les dérégle-
 » ments de leur vie passée; et, pour tout dire en un mot,
 » dans cette paroisse où la sainte table était autrefois dé-
 » serte, l'ardeur de se nourrir de la divine Eucharistie de-
 » vint si universelle, que chaque année on comptait jusqu'à
 » deux cent mille communions faites dans la seule église
 » paroissiale, quoiqu'il y eût sur la paroisse environ trente
 » églises de communautés ouvertes au public (1).» Un trait
 bien honorable pour les fidèles de Saint-Sulpice, est la
 rencontre que fit M. de Flamenville d'une pauvre jardinière
 de cette paroisse, qui exprimait à DIEU les affections
 de son cœur par la belle et touchante paraphrase du *Pater*,
 connue depuis sous le nom de *Pater de la jardinière*, et
 que cet ecclésiastique s'empressa de mettre par écrit †.

Le renouvellement de la piété, dans cette paroisse, devait

(1) *Remarq. historiques*. t. III. p. 561. 579. 580.

XXXII.

Respect uni-
 versel pour le
 clergé de Saint-
 Sulpice.

† L'auteur de la dernière *Vie du V. Grignon de Montfort* semblerait supposer que M. de Flamenville rencontra cette jardinière dans le diocèse de Perpignan (1). Il est vrai que M. de Flamenville devint évêque de cette église après qu'il eut déployé, à Saint-Sulpice, le zèle le plus efficace pour la sanctification des âmes, surtout pour l'instruction des pauvres et des ignorants. Mais le fait de la jardinière eut lieu à Paris, et sur la paroisse de Saint-Sulpice, lorsque cet ecclésiastique demeurait à la communauté des prêtres de ce nom (2).

(1) *Liv. I. ch. v. p. 16.*

(2) *Prières à l'usage de la paroisse Saint-Sulpice*, 2^e part. in-52. 1773. p. 426.

e, remplie comme
raëlites, de toutes
ax infatigables de
une terre de pro-
n à connaître et à
ier ce changement
restitutions nom-
glise, l'empresse-
la faim insatiable
leur et le repentir
qui venaient, dans
tester les dérégle-
ut dire en un mot,
était autrefois dé-
ine Eucharistie de-
on comptait jusqu'à
dans la seule église
oisse environ trente
ublic (1). » Un trait
int-Sulpice, est la
d'une pauvre jardi-
DIEU les affections
raphrase du *Pater*,
le la jardinière, et
eure par écrit †.
ette paroisse, devait

n de Montfort semblerait
ette jardinière dans le
de Flamenville devint
é, à Saint-Sulpice, le
mes, surtout pour l'ins-
le fait de la jardinière
t-Sulpice, lorsque cet
s prêtres de ce nom (2).

naturellement inspirer à tous les fidèles un respect pro-
fond pour les ecclésiastiques. On a vu la vénération sin-
gulière qu'on portait à M. Olier, et il est aisé de conjec-
turer quel respect on avait aussi pour les coopérateurs
de son zèle. M. du Ferrier en rapporte deux exemples assez
remarquables. « Dans cette paroisse, dit-il, l'en avait une
» telle vénération pour les prêtres, que tout ce qu'ils di-
» saient s'exécutait soit pour ôter le mal, soit pour faire
» le bien. Jamais aucun ecclésiastique de Saint-Sulpice ne
» reçut du déplaisir des voleurs la nuit; et, me trouvant
» une fois environné d'une bande de ces malheureux, qui
» me tâtèrent pour savoir comment j'étais vêtu, je me mis
» à les reprendre de leur mauvaise vie, et les exhortai à
» la quitter. Ils eurent la patience de m'écouter; et, après
» s'être offert de m'accompagner pour éviter quelque mau-
» vaise rencontre, ils me promirent de se donner à DIEU.
» Je fus aussi heureux en une sédition qui se forma dans
» cette paroisse, à cause d'un nouvel impôt †. Les mé-
» contents, soulevés et en armes, vinrent pour faire sonner
» le tocsin à l'église. Ceux qui les virent venir, en fer-
» mèrent les portes par dedans, et aussitôt les autres com-
» mencèrent à faire leurs efforts pour les enfoncer. DIEU
» voulut que je me trouvasse là, et me donna la pensée
» d'accourir au milieu de ce peuple ému. Je me plaçai
» sur la porte qu'ils voulaient forcer; et, faisant semblant
» de croire qu'ils étaient Huguenots, je me mis à crier de
» toute ma force : *Au secours, catholiques, au secours :*
» *souffrirez-vous que les hérétiques viennent piller*

† Cet impôt fut appelé *le Toisé*, parce qu'il devait être levé sur
chaque maison qui payerait une certaine taxe par toise. Au moment
que l'on voulut commencer à toiser les maisons, il y eut une rumeur
parmi le peuple : quelques mutins battirent le tambour, arborèrent
un mouchoir au bout d'un bâton pour servir de drapeau, et mar-
chèrent en cet état dans les rues pour exciter la sédition (1).

(1) *Mémoires
de M^{lle}. de Mont-
pensier, an 1655.*

» *votre église ; venez, accourez, afin d'empêcher qu'on*
 » *ne la profane, et le très-saint Sacrement qui y est*
 » *renfermé.* Ceux qui enfonçaient la porte s'arrêtèrent ,
 » n'entendant crier de cette sorte, et me dirent : Monsieur,
 » nous ne sommes pas Huguenots ; ne vous effrayez point :
 » nous n'avons pas intention de piller l'église. — *Vous*
 » *voulez me persuader*, leur dis-je, *afin que je ne crie*
 » *plus ; ne vois-je pas bien que vous n'êtes pas catholi-*
 » *ques ? Serait-il possible que les catholiques,* ajoutai-je,
 » *continuant mes cris, abandonnassent l'église et le Saint-*
 » *Sacrement ?* Tous se mirent à me protester qu'ils étaient
 » catholiques. — *Croyez-vous bien*, répliquai-je, *que*
 » *Notre-Seigneur Jésus-Christ repose au tabernacle*
 » *dans le saint ciboire ?* — *Où*, dirent-ils. — *Et com-*
 » *ment, mes chers amis,* leur dis-je, *avez-vous osé songer*
 » *à forcer ses portes, puisque nous n'oserions entre-*
 » *prendre d'enfoncer celles de la chambre du Roi, si*
 » *nous savions qu'il y est couché.* Ces bonnes gens
 » calmés me firent des excuses, et se retirèrent paissi-
 » blement, nous donnant sujet de remercier Notre-Sei-
 » gneur (1). »

(1) *Mémoires*
de M. du Ferrier,
 p. 278. 279. 280.

M. Olier et ses ecclésiastiques eurent cependant à défen-
 dre leur troupeau contre des ennemis plus redoutables, les
 faux prophètes qui parurent alors. On eût dit que le prince
 des ténèbres, pour réparer les pertes qu'il faisait chaque
 jour, voulût opposer au zèle des ministres du salut les sé-
 ducteurs les plus dangereux et les fanatiques les plus
 extraordinaires. On vit, dans ces commencements, une
 secte d'illuminés, qui, sous des extravagances grossières,
 propres à en imposer aux simples, cachaient un infernal
 complot, le renversement de l'autel et du trône. Ils firent
 tant de progrès dans Paris, que, sur les remontrances
 du Nonce et de l'archevêque de Rheims, l'assemblée du
 clergé crut devoir délibérer sur les moyens d'y opposer
 un prompt remède (2). On prit en effet des mesures pour

(2) *Assemblée*
de 1656. 5 août.
 — Nicéron, *Mé-*
moires de littéra-
ture, art. LVIII.
 — Morey, *Journal*
de M. des
Lions, p. 297.
 et suiv. — Graun-
 det, *Vies des*.

*d'empêcher qu'on
crement qui y est
porte s'arrêtèrent ,
e dirent : Monsieur,
ous effrayez point :
r l'église. — Vous
afin que je ne crie
n'êtes pas catholi-
coliques, ajoutai-je,
l'église et le Saint-
otester qu'ils étaient
répliquai-je , que
se au tabernacle
ent-ils. — Et com-
ez-vous o' songer
n'oserions entre-
ambre du Roi , si
Ces bonnes gens
se retirèrent paissi-
mercier Notre-Sei-*

*t cependant à défen-
plus redoutables, les
ent dit que le prince
qu'il faisait chaque
tres du salut les sé-
fmatiques les plus
mencements , une
agances grossières,
chaient un infernal
du trône. Ils firent
r les remontrances
ns, l'assemblée du
moyens d'y opposer
et des mesures pour*

les réprimer. Les principaux périrent par la main du bour-
reau, à l'exception d'une femme, dont Marie Rousseau (1) *Mémoires*
découvrit les impostures, et qui, ayant été fustigée, ne *de M du Ferrier,*
reparut plus (1). * *p. 254 255.*

* NOTE 10.

NOTES DU CINQUIÈME LIVRE.

CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE ÉGLISE DE SAINT-SULPICE.

NOTE 1. — On a écrit faussement que la première pierre de la nouvelle église de Saint-Sulpice fut posée, en 1643, par Gaston de France, duc d'Orléans; c'est ce qu'on lit dans *l'Histoire de Paris*, par Lobineau et Félibien (1); dans *l'Histoire de l'abbaye royale de Saint-Germain-des-Prés*, par Dom J. Bouillart (2); dans *l'Histoire et recherches des antiquités de la ville de Paris*, par Henri Sauval (3); *l'Histoire de la ville de Paris*, 1753, in-12 (4); *l'Histoire des paroisses de la ville, faubourg et banlieue*, in-12, 1722 (5). Germain Brice, dans sa *Description de la ville de Paris* (6), admet bien que cette première pierre fut posée en 1646; mais il en fait honneur au duc d'Orléans, ainsi que Piganiol de la Force (7). Ces auteurs, et beaucoup d'autres qui les ont copiés, ajoutent que ce nouvel édifice étant encore trop petit, on en commença un autre en 1653, dont la reine Anne d'Autriche posa la première pierre le 20 février: assertion tout-à-fait dénuée de fondement aussi bien que la précédente. La date du 20 février, jour où la Reine posa la première pierre, en 1646, est la seule circonstance de ce récit que ces auteurs n'aient point altérée.

SUR M. LANGUET DE GERGY.

NOTE 2. — Plusieurs ont cru que M. Languet a bâti l'église de Saint-Sulpice depuis le chœur jusqu'au portail inclusivement, au moyen du couvert d'argent qu'il mettait, dit-on, dans ses poches toutes les fois qu'il était invité à dîner chez quelqu'un de ses paroissiens. Ce fait serait un miracle inouï, si l'on considère les sommes énormes qu'exigeait un si vaste bâtiment. La vérité est que l'on confond l'église de Saint-Sulpice avec la statue d'argent, exécutée par Bouchardon, et dont M. Languet, se procura, dit-on, la matière aux dépens des personnes qui l'invitaient à dîner. Mais le moyen qu'il

(1) Tom. II. p. 1387.

(2) Livre V. p. 238.

(3) T. I. p. 455.

(4) T. V. p. 201.

(5) Pag. 191.

(6) 1753, in-12.

(7) T. III. p. 291.

(7) *Description historique de la ville de Paris*, t. VII. p. 511.

LE LIVRE.

DE SAINT-SULPICE.

première pierre de la
en 1643, par Gaston de
dans l'*Histoire de Paris*,
de l'abbaye royale de
art (2); dans l'*Histoire et*
par Henri Sauval (5);
; l'*Histoire des paroisses*
(6). Germain Brice, dans
et bien que cette pre-
rit honneur au duc d'Or-
s auteurs, et beaucoup
nouvel édifice étant en-
en 1655, dont la reine
le 20 février : asser-
si bien que la précé-
Reine posa la pre-
mence de ce récit que ces

GY.

guet a bâti l'église de
tail inclusivement, au-
t-on, dans ses poches
quelqu'un de ses paroiss-
considère les sommes
rité est que l'on con-
l'argent, exécutée par
dit-on, la matière aux
r. Mais le moyen qu'il

imagina pour achever son église, fut principalement une loterie de piété, autorisée par le Roi, et dont le produit, après l'achèvement de l'église de Saint-Sulpice, fut affecté aux nouvelles églises de Sainte-Geneviève et de la Madeleine à Paris. Les Jansénistes, fort irrités contre M. Langnet, ont déclamé pendant long-temps contre sa loterie. L'abbé Coudrette a même composé un ouvrage entier sous le titre de *Dissertation théologique sur les loteries* (1), où il s'est efforcé de la faire passer pour une institution contraire à toutes les règles de l'équité et de la justice. D'après les calculs qu'il fait (2), la loterie de Saint-Sulpice, qui existait alors depuis plus de vingt ans, rapportait chaque année au moins deux cent-cinquante mille livres, et avait déjà produit, pour somme totale, cinq millions. Si M. Langnet, en 1741, n'avait employé que cette dernière somme à un vaisseau aussi colossal, et que l'auteur eût blâmé comme un bâtiment de la dernière magnificence et orné de choses superflues (3), il faudrait plutôt louer sa modération, puisque, chaque année, il consacrait à l'entretien des membres vivants de Jésus-Christ un million d'aumônes, que sa charité et son zèle lui procurent (4), et qu'on l'a vu donner jusqu'à trente mille livres par année à des familles tombées dans l'indigence. Il est vrai que jamais homme ne fut plus habile et plus industrieux que lui à se procurer d'abondantes aumônes et des legs considérables (5); mais il faut remarquer aussi, que personne ne donna peut-être des exemples plus frappants de désintéressement et de charité. Une dame lui ayant fait un legs de plus de six cent mille livres, il en prit seulement trente mille pour les pauvres et céda le reste aux parents (6). On sait que, dans le temps de la cherté du pain, en 1725, il vendit, pour soulager les pauvres, ses meubles, ses tableaux et d'autres effets rares et curieux, qu'il avait amassés avec beaucoup de peine. Il n'eut, depuis ce temps, que trois couverts d'argent, deux chaises de paille, point de tapisserie, et un simple lit de serge, qu'on ne lit que lui prêter pour l'empêcher de le donner aux pauvres. Il fonda et soutint jusqu'à sa mort la maison de l'ENFANT-JÉSUS, destinée à élever de jeunes personnes de familles nobles, mais indigentes †. Bien loin d'enrichir sa famille, il distribua jusqu'à son

† Cette maison fut supprimée au commencement de la révolution, et transformée en hospice pour les enfants malades. Elle a porté jusqu'à ces derniers temps le nom d'*Hospice de l'Enfant Jésus*, qu'on y lisait gravé sur une table de marbre.

(1) 1742, 1 vol. in-2. — *Nouvelles ecclésiastiques*, 1752, p. 172, 180, 1742, p. 182.

(2) *Dissert.* p. 102.

(3) Pag. 126.
(4) *Remarques historiques*, t. 1. p. 196. — *Histoire de Fénelon*, par le card. de Bausset, t. 1. p. 59. — *Feller*, *ibid.*

(5) *Remarques historiques*, t. 1. p. 196.

(6) *Ibid.* p. 196.

(1) *Remarques historiques*, t. 1, p. 107, 108, 109, 20.

patrimoine. Généreux par caractère, il fit passer des sommes considérables en Provence, durant la peste de Marseille, pour soulager ceux qui étaient affligés de ce fléau. Enfin, il refusa constamment l'évêché de Conserans, celui de Poitiers, et plusieurs autres (1). Il faut remarquer encore que M. Languet avait parmi ses paroissiens les hommes les plus opulents de l'Etat, plus obligés que personne au grand précepte de l'aumône; et l'on ne doit pas être surpris que, pour les engager à remplir ce devoir de conscience, il ait usé de l'ascendant que lui donnaient sa vertu, son caractère, sa grande réputation, et que quelquefois aussi il ait employé à cette même fin les adresses de son esprit fécond en expédients, et ces réparties fines et délicates qui rendaient sa conversation si agréable.

SUR M. DE RENTI.

NOTE 5. — Le baron de Renti l'un des plus saints personnages de son siècle, était naturellement bouillant, prompt, altier, moqueur (2). Le livre de *l'imitation de Jésus-Christ*, que son libraire le pressa de lire, le détrompa de toutes les illusions du monde (3). Dès

lors il fut un modèle d'édification à la guerre et à la cour, aussi bien que dans l'intérieur de sa famille. Personne ne montrait plus de sagesse que lui dans les conseils de guerre, ni plus de résolution et de courage au milieu des périls (4). Ayant un jour été provoqué en duel,

il répondit que DIEU et le Roi lui défendaient de repousser une injure par les armes, mais que si son adversaire l'attaquait à force ouverte, il le mettrait en état de s'en repentir. La chose arriva en effet de la sorte : le perfide agresseur fut blessé par M. de Renti qui le fit porter dans sa tente, lui prodigua toutes sortes de soins, et lui rendit son épée (5). C'était un homme sans respect humain, incapable du moindre déguisement; et quoiqu'il fût toujours uni à DIEU, il était néanmoins très-civil et plein de prévenance (6). Il fut l'un de ces fervents laïques que DIEU suscitait alors pour rallumer le zèle attiédi du clergé. Voyant la vie lâche et inutile des ecclésiastiques, il en avait le cœur navré de douleur, et demandait ardemment à DIEU des hommes apostoliques (7). Il était même comme le directeur d'un grand nombre d'ecclésiastiques et de séculiers (8). Il sut associer M. de Fénelon à tous les genres de bonnes œuvres auxquelles il se livrait lui-même :

les séminaires, les associations pieuses, tous les projets utiles à la religion et à l'humanité obtenaient son appui et son concours. Les catholiques Anglais réfugiés en France, les captifs de Barbarie, les

(1) *Ibid.*, t. 1, p. 107.

(2) *Ibid.*, p. 19.

(3) *Ibid.*, p. 202.

(4) *Ibid.*, p. 506.

(5) *Ibid.*, p. 218.

(6) *Ibid.*, p. 218.

(7) *Ibid.*, p. 218.

(8) *Ibid.*, p. 218.

Missions du Levant, l'Eglise du Canada trouvèrent en lui un protecteur actif et généreux. Ce fut surtout à Paris qu'il déploya tout l'héroïsme de sa charité envers les indigents, les malades, les étrangers pauvres et les ouvriers, dont il s'était fait le nourricier, l'ami et le frère (1).

(1) *Essai sur l'influence.*

CONVERSION DU MARÉCHAL ET DE LA MARÉCHALE DE RANTZAU.

NOTE 4. — M. et madame de Rantzau nés l'un et l'autre dans le Holstein, professaient la religion Luthérienne, à laquelle ils étaient fort attachés. Madame de Rantzau surtout, cherchait continuellement l'occasion d'instruire ses co-réligionnaires, et de former de nouveaux prosélytes. Ayant l'esprit droit et la mémoire heureuse, elle étudiait avec soin la controverse; et, pour s'y rendre plus habile, elle conférait avec les ministres Drelincourt et Mestrezat. Comme elle n'était encore âgée que de dix-neuf ans, M. de Rantzau, qui avait beaucoup lu, la traitait d'enfant, et la confondait chaque jour, en lui rapportant les réponses des catholiques aux arguments des sectaires. Mais elle ne se rebutait pas; et ayant repris des forces avec ses ministres, elle revenait le soir à la charge. Pendant deux ans elle combattit ainsi contre la vérité. Enfin, elle commença à concevoir des doutes, et s'adressa au curé de Saint-Germain-l'Auxerrois pour avoir des conférences avec lui. Pendant douze ou quinze jours qu'elles durèrent, elle jeûna toujours, et pria pour obtenir de DIEU la lumière qu'elle cherchait. Enfin, étant pleinement convaincue de la vérité de la religion catholique, elle abjura l'erreur, sans attendre le retour de son mari, qui était alors à l'armée. Ce changement le mit dans une colère étrange; elle se prépara aux mauvais traitements qu'elle prévoyait de son naturel farouche, et fit des prières et des jeûnes à cette intention. Dès qu'il fut de retour, il l'accusa d'abord de folie, pour s'être laissée séduire comme un enfant, incapable de discernement, et se plaignit qu'elle eût agi dans une occasion aussi importante, sans l'avoir consulté, la menaçant de l'en faire repentir. Elle lui répondit fort humblement, que comme c'était lui qui lui avait appris à douter de sa religion, elle pouvait dire qu'il avait la première part à ce changement de croyance; qu'en toute autre affaire, elle n'eût jamais agi sans le consulter, mais qu'en celle-ci il ne pouvait pas y avoir d'apparence d'attendre son avis, pour quitter une religion qu'il professait lui-même. Elle le pria de croire qu'elle n'avait pas été séduite, que l'évidence de la vérité seule l'avait persuadée; et que s'il voulait,

elle lui en rendrait compte, afin qu'il connût qu'elle n'avait rien fait par légèreté. Il le voulut bien, et l'ayant mise sur les points de controverse, elle lui répondit si solidement, que, changeant de ton et de sentiment, il lui dit : J'avais cru, madame, que vous ne saviez pas ce que vous faisiez en changeant de religion ; mais puisque vous l'avez fait avec connaissance, je ne vous en sais plus mauvais gré, et je n'ai qu'à vous prier de vivre en véritable catholique (1).

(1) *Mémoires de M. du Ferrier*, p. 201. 202.

Sa vie put, en effet, servir de modèle à toutes les dames de sa condition. Dès que le maréchal de Rantzau était parti pour l'armée, elle faisait enfermer toutes les glaces chez elle, ne se frisait plus jusqu'à son retour ; et, pour obtenir sa conversion, elle vivait dans la pénitence, et adressait à Dieu de ferventes prières. Enfin, son mari se convertit au siège de Bourbourg, se croyant blessé mortellement d'un coup de mousquet. La nouvelle de la blessure s'étant répandue à Paris, le confesseur de madame de Rantzau alla la voir pour la consoler. Elle vint le recevoir sur les degrés avec un visage riant, et lui dit : Je sais, monsieur, pourquoi vous venez. Il crut la nouvelle fausse, et lui témoigna en être bien aise. Non, dit-elle, cela est vrai ; mais voici le sujet de ma joie : lisez, s'il vous plaît, la lettre que M. de Rantzau m'écrivit. Il y trouva ces paroles : « *Madame, vous serez affligée, en apprenant que j'ai reçu un coup de mousquet, dont la balle est entrée par l'oreille et sortie par la bouche ; mais vous devez être consolée sachant que Dieu m'a parlé au cœur, et qu'il m'a fait connaître l'erreur de ma religion, et la vérité de celle de l'Eglise catholique, dans laquelle je suis entré.* » Elle était si transportée de joie, que la perte de son mari, et le renversement de sa maison et de son état ne lui étaient rien. Elle ne pouvait pas douter de la ruine de sa fortune, après l'épreuve qu'elle avait déjà subie, lorsque le Roi assiégeant Perpignan, et le bruit s'étant répandu à Paris que M. de Rantzau avait été tué, à l'instant ses créanciers firent mettre le scellé chez lui, en sorte qu'elle se vit privée de l'usage des choses même les plus nécessaires. Comme on lui demandait ce qu'elle ferait en pareille occasion : J'ai pensé, répondit-elle, que j'entrerais en religion ; et si l'on ne me croyait pas appelée, je me mettrais au service de quelque dame (2). Le maréchal de Rantzau, qui guérit de sa blessure, pratiqua depuis la religion catholique, sans aucun respect humain, et la fit respecter par ses troupes. Il mourut le 4 septembre 1650.

(2) *Mémoires de M. du Ferrier*, p. 204. 205.

Après cette mort, madame de Rantzau entra chez les Annonciades célestes, parcequ'elles ne parlaient jamais à personne du dehors.

qu'elle n'avait rien fait
e sur les points de con-
ie, changeant de ton et
, que vous ne saviez pas
mais puisque vous l'avez
s mauvais gré, et je n'ai
e (1).

toutes les dames de sa
était parti pour l'armée,
e, ne se frisait plus jus-
n, elle vivait dans la pé-
nières. Enfin, son mari

croquant blessé mortel-
e de la blessure s'étant
de Rantzau ailla la voir
s degrés avec un visage
si vous venez. Il erut la
ien aise. Non, dit-elle,

« lisez, s'il vous plaît, ces paroles : *« Maudit soit un coup de mousquet, par la bouche ; mais vous de cœur, et qu'il m'a fait connaître l'Eglise catholique, dans la joie, que la perte de moi et de son état ne lui ruine de sa fortune, après moi assiégeant Perpignan,*

Rantau avait été tué, à
 elle chez lui, en sorte
 me les plus nécessaires.
 n pareille occasion : J'ai
 igien ; et si l'on ne me
 re de quelque dame (?).
 blessure, pratiqua depuis
 main , et la fit respecter
 50.

ra chez les Annonciades
à personne du dehors.

Mais le Pape voyant que, par là, le talent qu'elle avait pour la conversion des hérétiques serait caché et inutile, il lui ordonna, par un bref, de parler à tous les hérétiques allemands qui demanderaient à la voir : ce qui produisit la conversion de plusieurs (1). Elle passa dix ans dans cette maison, occupée de la prière, et travaillant à la conversion de ses compatriotes qui venaient la visiter. Son zèle lui inspira même la résolution d'aller fonder un convent d'Annonciades à Hildesheim, afin d'y répandre la foi dans sa famille et parmi ses amis ; elle exécuta ce généreux projet (2) en 1666, et mourut dans une exacte observance de la règle, à l'âge de quatre-vingts ans (3).

(1) *Mémoires de M. du Ferrier*, p. 201, 202, etc.

(2) *Essai sur l'influence de la religion en France, etc.* t. 1, p. 304.

(3) *Histoire de la ville de l'aria, par Fétibien, etc.*
t. II. p. 1322.

SUR MADAME TRONSON.

NOTE 3. — Madame Tronson eut d'abord pour directeur le père de Condren, qu'elle recevait quelquefois dans sa terre du Perray, près Corbeil (4). Ce fut là probablement qu'il alla se cacher lorsqu'il voulut se démettre du généralat de l'Oratoire; car il était retiré chez madame Tronson, comme nous l'apprend l'auteur des *Mémoires sur M. de Bretonvilliers* (5). La lettre 19^e du père de Condren, qui a pour titre : *Que nous devons nous approcher du très-saint Sacrement, dans un humble sentiment de notre faiblesse pour y trouver notre force*, a été écrite par ce père à madame Tronson, le 5 aout 1658. On en conserve l'original au séminaire de Saint-Sulpice (6). Madame Tronson fut mère de six garçons; l'aîné devint conseiller au Parlement; le second, secrétaire du cabinet; le troisième fut supérieur de Saint-Sulpice; le quatrième, M. de Saint-Antoine, mourut prêtre de la communauté; les deux derniers étaient M. de Maintenon, et M. de Chévrier (7).

(4) Lebeuf, *histoire du diocèse de Paris*, t. XIII, p. 146, 150.

(5) *Mémoires*, par M. Hourbon
in-18. p. 152.

(6) *Attestations autographes*, p.

(7) *Mémoire sur la vie de M. de Bretonvilliers, par M. Bourbon, in-18, p. 152. — Généalogies des Maîtres des requêtes, Ms. art. Frouzon.*

SUR LA MARQUISE DE PORTES.

NOTE 6. — Lorsque la duchesse de Saint-Simon tenait sa fille dans une sorte de prison, et la pressait vivement d'embrasser la vie religieuse, M. Olier écrivait à celle-ci : « L'avis que je vous donne » aujourd'hui, c'est de ne vous point inquiéter de l'avenir, ni de » votre vocation. Ce n'est pas ici le temps de vous déterminer. No- » tre-Seigneur vous défend de prendre une résolution dans ce tron- » ble; attendez le calme et la sérénité (8). » Ce fut sans doute pour examiner plus à loisir sa vocation, qu'elle demeura pendant quatre ans chez les religieuses de la Visitation à Moulins, où elle se mon-

(8) *Lettres aut.*
de M. Olier, p.
153.

(1) *Vie de Mme la duchesse de Montmorency*, t. II, p. 111.
 (2) *Lettres aut. de M. Olier*, p. 45.

tra aussi ponctuelle aux exercices de la communauté, que la plus fervente novice (1). Durant ce temps, elle continua d'écrire à M. Olier, pour lui faire part de ses dispositions (2). Enfin, plusieurs religieuses de cette maison, se persuadant qu'elle était appelée à entrer dans leur institut, et la pressant de prendre un parti, elle s'en rapporta encore à la décision de M. Olier, qui la fixa par la réponse suivante.

« Notre sœur ne doit et ne peut se déterminer avec la précipitation »
 » qu'on lui impose; car quelque cette promptitude soit juste du côté »
 » des religieuses qui la demandent, conformément à leur règle, elle »
 » ne l'est pas à l'égard de notre sœur. Elle ne peut se déterminer »
 » par elle-même; et, par conséquent, puisque Dieu lui cache sa »
 » volonté, et la tient en balance, elle doit prendre le temps et le »
 » loisir nécessaires pour la connaître. Quant aux marques de vocation »
 » tion, les raisons générales, tirées de la perfection de l'état »
 » religieux, ne suffisent pas pour l'embrasser. Autrement toute personne qui voit ces raisons, serait obligée à y entrer, et il y aurait »
 » vocation à la religion pour tout chrétien persuadé de la beauté et »
 » de la sainteté de l'Evangile. Il faut quelque chose de plus que ces »
 » raisons extérieures: c'est un mouvement que la bonté divine imprime à notre cœur, et par lequel elle nous persuade, et nous »
 » convainc d'entrer dans la religion, nous y excitant, nous y portant »
 » avec paix et avec joie. Notre sœur n'a point l'expérience de s'être »
 » sentie appelée à cela par aucune puissante persuasion intérieure. »
 » Elle n'a que ces raisons extérieures qui laissent l'âme sans vie, sans »
 » joie, sans paix, ou plutôt, en quelque sorte, dans la tristesse et l'embarras. Au contraire, elle éprouve un désir intérieur qui la porte à »
 » servir le prochain: son cœur vole quand elle pense à assister les »
 » pauvres dans un hôpital. Elle se sentirait portée, par l'esprit intérieur, à verser son sang, et à donner tout ce qu'elle a de biens, de »
 » temps, de santé et de vie, pour gagner à Dieu l'âme d'un seul des »
 » Huguenots dont ses terres sont remplies. Elle a reçu de tout »
 » temps une impression forte et un attrait efficace pour le service »
 » des pauvres et du prochain, et s'y est même exercée avec une bénédiction abondante. D'ailleurs, elle se souviendra qu'un des »
 » motifs en faisant son vœu de virginité, était d'avoir par ce moyen »
 » la liberté entière de servir les pauvres, et qu'elle n'avait aucune »
 » vue de la religion, dont Dieu apparemment lui eut donné alors la »
 » pensée, s'il l'y eût appelée; tellement que la grande contestation de »
 » ses proches sur son vœu, venait de ce qu'elle ne voulait point être

» religieuse , et desirait demeurer dans l'état de virginité au milieu
» du monde.

» Elle remarque, il est vrai, qu'elle craint le siècle, qu'elle se con-
» nait, qu'elle se mêle d'elle-même, et autres choses semblables :
» c'est un sujet de consolation, DIEU la préparant par là à opérer
» son salut avec crainte, et à faire les œuvres de JÉSUS-CHRIST en
» esprit d'humilité; ce qui est le grand principe de notre force et de
» notre confiance. Enfin, dans le genre de vie qu'elle veut embrasser,
» elle ne se désiste point du désir d'être sacrifiée totalement à DIEU ;
» elle ne se retire en effet de la clôture, que pour se conserver la
» seule liberté de servir le prochain, dans les temps qui lui seront
» prescrits par l'obéissance (1). »

Cette réponse fit renaitre la paix dans le cœur de la marquise de
Portes. Elle quitta la communauté de Moulins, pour travailler à éta-
blir le règne de DIEU dans ses terres des Cévennes, surtout à Térar-
gues, Saint-Jean, Genouillac, Saint-Germain de Calberte. Elle éta-
blit à Térargues un monastère de la Visitation, afin qu'en qualité
de fondatrice, elle pût, par une clôture volontaire, se conserver
dans le calme et la paix (2). Elle joignait cependant aux exercices de
la vie contemplative les œuvres du zèle pour la conversion des Hu-
guenots, usant de toute son autorité pour affaiblir et pour éteindre,
si elle l'eût pu, cette secte dans ses terres. Benoit, dans son *Histoire*
de l'Edit de Nantes, se plaint vivement de mademoiselle de Portes,
qu'il blâme d'avoir mis une garnison de cent arquebusiers dans une de
ses seigneuries, qu'il appelle *Taroux* (probablement Térargues), pour
y faire cesser l'exercice de la religion prétendue réformée. Il était sans
doute peu instruit de ce qui concernait son caractère et ses inclina-
tions; car il lui prête des motifs incompatibles avec ce que nous avons
rapporté. Cette marquise, non encore mariée, dit-il, voulait pen-
sée mériter un époux par des marques d'un zèle éclatant (3).

Il paraît que les Jansénistes s'efforcèrent d'attirer à eux mada-
moiselle de Portes. Pour la prémunir contre la visite d'une dame fort
dévouée au parti, M. Olier lui écrivit : « J'ai cru expédient de vous
» envoyer ce mot pour prévenir votre esprit, de peur que madame
» de Luynes, qui va vous voir en passant, et qui est dans les embarras
» des opinions, ne vous aille embrouiller l'esprit, et le tirer de la
» netteté dans laquelle Notre-Seigneur l'avait mis; je prie ce bon ma-
» tre de vous l'y conserver. » Cette prière n'était pas sans quelque
fondement; car il semble qu'avant la bulle d'Innocent X, mademoi-

(1) Lettres aut.
de M. Olier, p. 165.
166, 167.

(2) Discours sur
les vies de plu-
sieurs vénéra-
bles mères et
sœurs de l'ordre
de la Visitation,
etc. [par Marie
Claire de Marel-
le.] in-8o, 1689, p.
765. — Mémoires
de M. Feytaud,
Ms. de la Bibl.
Mazarine, in-4o.
Ibid. Abrégé de
la vie de M. l'abbé
de la Vergne,
p. 82.

(3) Tom. III. p.
188, 291.

(1) *Lettres aut. de M. Olier*, p. 455. 125.

(2) *Discours sur les vies de plusieurs vénérables mères, etc. ibid. Dédicace.*

selle de Portes était assez portée vers les opinions nouvelles. Dans une lettre du 19 juillet 1653, M. Olier dit à son sujet : « Je n'écris pas à mademoiselle de Portes ; c'est que j'attends de savoir comment » elle aura reçu les nouvelles de la bulle : » Il ajoute ces mots, qu'il a lui-même effacés : *et sa soumission parfaite* (1). On ne craint pas cependant d'assurer qu'elle se soumit au jugement du saint Siège, et qu'elle persévéra dans son attachement à la doctrine de l'Eglise jusqu'à sa mort arrivée en 1702. La preuve en est dans la haute estime que les religieuses de la Visitation du Pont-Saint-Esprit, et celles d'Avignon, eurent constamment pour elle, jusqu'à lui dédier en 1689, les *Vies* de leurs mères qu'elles firent imprimer (2).

ÉCOLES CHRÉTIENNES.

(5) *Guide des amateurs à Paris*, par Tierry, t. II, p. 452. — *Recherches historiques*, t. I, p. 68. 69.

(4) *Ibid.* — *Recherches critiques, historiques et topographiques sur la ville de Paris*, par Jaillot. Paris, 1775. in-8°, t. V. *Quartier du Luxembourg*, p. 77.

NOTE 7. — La communauté des Sœurs de l'Instruction chrétienne, fondée par les soins de M. Olier et de Marie Rousseau (5), et approuvée par lettres patentes du Roi, au mois de septembre 1657 †, fut établie d'abord dans la rue du Gindre. Vers 1750, elle fut transférée dans la rue du Pot de fer, et y occupa le bâtiment où M. Emery rétablit le séminaire de Saint-Sulpice, après la révolution, et qui a été démoli en 1857. L'entrée principale de cette maison était en face de la rue Honoré-Chevalier ; sur une autre porte on voyait une inscription où l'année 1751 était marquée, comme l'époque de la translation des *Sœurs de l'Instruction chrétienne* dans cette maison (4).

M. Olier établit encore des écoles gratuites en faveur des enfants de la classe indigente. Il en ouvrit plusieurs dans des salles abandonnées, de la dépendance de son église, et veilla avec un soin extrême sur tous les maîtres et les maîtresses chargés de l'éducation des enfants. Par le conseil de M. Olier, mademoiselle Leschassier, ne nous avons déjà fait connaître, se voua tout entière au

† Les réglemens des Filles de l'Instruction furent authentiquement approuvés, le 22 août 1657. *Archives du Royaume, section historique*, L. carton 1226. *Régistre de la juridiction spirituelle de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés, depuis 1652 jusqu'en 1659*, p. 543. — *Ibid.* carton 1223, fol. 51. verso. — M. Leschassier étant premier directeur du séminaire de Saint-Sulpice, exerçait la charge de supérieur de l'Instruction, dont il se démit, le 4 juillet 1700, lorsqu'il eut succédé à M. Tronson. — *Archives du Royaume, ibid.* L. 47, fol. 13. verso

salut des enfants et au soulagement des malheureux de toute espèce. Elle était l'avocate de tous les pauvres, surtout des femmes; elle écoutait leurs plaintes, lisait leurs papiers, et décidait leurs différends avec un talent, une justesse d'esprit et une sagesse admirables. Un ecclésiastique, dont M. Olier se servit pour beaucoup de bonnes œuvres, l'abbé Servien de Montigny, contribua, plus tard, à l'établissement des sœurs de l'Enfant-Jésus, sur la paroisse de Saint-Sulpice, où elles ouvrirent successivement huit écoles. Elles sont connues sous le nom de *Saint-Maur*, de la rue où elles firent d'abord établies. Dans la suite, les sœurs de Saint-Thomas de Villeneuve y en ouvrirent trois; les filles de Sainte-Thècle, quatre; et toutes ces communautés travaillèrent efficacement à la réforme du faubourg (1).

(1) *Histoire des catéchismes de Saint-Sulpice*, liv. 1.

FIN DE MARIE ROUSSEAU, MARCHANDE DE PARIS.

NOTE 8. — Marie Rousseau persévéra jusqu'à sa mort, dans le genre de vie admirable dont nous avons parlé. « J'ai appris d'elle, » disait M. du Ferrier, beaucoup de choses pour la conduite des âmes, et pour découvrir les imposteurs hypocrites; et quoiqu'il n'y eût rien d'ordinaire dans sa vie, sa conduite était fort régulière; je sais par expérience, qu'elle connaissait les choses occultes. Un jour elle m'avertit qu'une conférence que j'avais préparée, et mis par écrit pour la faire à nos ecclésiastiques, et que personne n'avait vue, était trop forte et trop relevée, me marquant de quelle sorte je devais l'adoucir. Je puis rendre ce témoignage à sa vertu, que j'ai vu en elle une grande humilité et une fidélité exacte à sa manière de vivre, n'y ayant jamais reconnu tant soit peu d'intérêt. Elle a continué jusqu'à la fin : *plena operibus bonis* (2). » Elle mourut en odeur de sainteté, le 4 août 1680 †, dans la communauté des sœurs de l'Instruction chrétienne, qu'elle avait fondée comme on a vu, et qu'elle gouverna jusqu'à sa mort (3); elle fut inhumée le 6 du même mois, dans un des caveaux de l'église Saint-Sulpice, qui sert aujourd'hui de sacristie à la chapelle basse, située sous celle de la sainte Vierge (4).

(2) *Mémoire de M. du Ferrier*, p. 277.

(3) *Remarques historiques*, t. 1. p. 68.

(4) *Ibid.* t. 1. p. 286.

† Jailliot in-8o. t. v. p. 68. et l'auteur des *Remarques historiques* ont placé la mort de Marie Rousseau au 4 août 1688; elle arriva en 1680. — *Archives du Royaume*, sect. hist. M. 157. fol. 1. verso.

Marie Rousseau fut remplacée, quelques années après, par une parente de M. Olier, qui fit revivre, dans la communauté de l'Instruction, les grands exemples de la fondatrice. Ce fut Marie François du Plessis-le-Picard, veuve de M. de Paris, maître des comptes. Après la mort de son mari, voulant s'adonner aux exercices de la pénitence, elle alla dans la chapelle de Notre-Dame de Lorette,

(4) *Règles du Tiers-ordre de la pénitence expliquées par le père Frassen*, 8e édit. in-12. 1732. p. 293, etc.

(2) *Lettres diverses de M. Tronson*, t. III. p. 94.

(3) *Règles*, etc. On lit, dans le journal de M. Tronson, que le mardi 14 août 1696, elle vint à Issy, dans la chapelle de Lorette, accompagnée de la supérieure de la communauté du Bon-Pasteur, et qu'elle y offrit, pour la statue de la sainte Vierge, une robe de bro-

(4) *Journal de M. Tronson*, fol. 126.

(5) *Ibid.* f. 139. Paris et sa mère y portèrent encore d'autres ornements (5).

PÉLERINAGE DE NOTRE-DAME DES VERTUS.

NOTE 9. — Il doit son origine à une image miraculeuse de la sainte Vierge, qui y attira un concours extraordinaire, l'an 1558. Le roi Philippe de Valois, et la Reine s'y rendirent, et y laissèrent des témoignages de leur munificence. Le duc d'Alençon, le comte d'Estampes, et plusieurs autres y offrirent aussi des présents. Ce qui donna lieu à ce concours, ce furent divers miracles opérés sous les yeux d'une multitude innombrable de témoins, et qui firent surnommer ce lieu *Notre-Dame-des-Vertus*, c'est-à-dire des miracles; car c'est ce qu'en entendait, au XIV^e siècle, par le mot *des vertus* (6). L'histoire en a été écrite en vers français: on la trouve dans le *Théâtre des antiquités de Paris*, par du Breul. Pensant bien que tous les lecteurs ne goûteraient pas également ce récit, cet écrivain le rapporte néanmoins, pour la consolation des gens de bien et fidèles catholiques; car pour autre manière de gens, ajoute-t-il, ne me chanté si la chose leur sera agréable ou non (7).

(6) Lebeuf, *Histoire du diocèse de Paris*, t. III. p. 278.

(7) *Théâtre des antiquités de Paris*, III-4^o. 1639. p. 104.

Il raconte que, dans une grande sécheresse qui désolait le pays, une jeune fille étant venue, le second mardi du mois de mai 1538, pour parer de fleurs la statue de la sainte Vierge de l'église d'Aubervilliers, elle vit cette statue comme toute baignée de sueur, malgré la chaleur qu'il faisait alors, et que tous les habitants, convoqués au son des cloches, ayant été témoins du prodige, il survint une pluie très-abondante qui fit renaitre la joie dans tous les cœurs, et donna lieu à ce concours extraordinaire.

Bien qu'en ce temps il fit une chaleur extrême,
Et qu'aux champs tout brûlât, jusqu'aux racines même ;
Mais la Vierge eut alors de son cher Fils le don
De muer le temps chaud en pluies de saison (1).

(1) *Théâtre des
antiquités de
Paris*, p. 1043.

Cet événement fut le prélude de plusieurs prodiges non moins extraordinaires, entre autres de la résurrection de deux enfants, opérée subitement en présence de la statue, et avec un concours de circonstances si particulières, qu'on ne saurait révoquer en doute ces miracles, dont l'un donna même lieu à l'établissement de la confrérie des Merciers de Paris, qui existait dans cette église. Il eût été difficile d'ajouter à la dévotion que les Parisiens conçurent depuis pour Notre-Dame-des-Vertus. En 1529, toutes les paroisses de cette capitale s'y étant rendues simultanément en pèlerinage, pour s'opposer aux progrès des nouveaux hérétiques ; l'on porta tant de torches et de flambeaux à cette procession, que ceux qui étaient dans le voisinage de Montlhéry, crurent que Paris était en feu (2).

(2) *Ibid.* 1043.
p. 1048.

Pour avoir dans le bourg d'Aubervilliers un clergé nombreux, et satisfaire par ce moyen au concours des pèlerins, on donna la cure de ce bourg aux prêtres de l'Oratoire. On s'y rendait surtout les jours de fêtes et les samedis : le père Jean Garnier, savant Jésuite, y allait, tous les ans, à pied et à jeun ; Madame de Pollalion y venait, de Paris, nu-pieds, en pèlerinage, même l'hiver (3) ; sans parler encore de M. Alain de Solminihac et d'une foule d'autres saints personnages. Mais personne, peut-être, n'eut plus de dévotion que M. Olier à honorer la très-sainte Vierge dans ce lieu. Ce fut à Notre-Dame-des-Vertus qu'il se retira, comme il a été dit, pour consulter Dieu avant de commencer l'établissement de Vaugirard (4), et, à son exemple, le séminaire de Saint-Sulpice a toujours en ce pèlerinage en vénération. M. de Bretonvilliers commençait ordinairement par la ses

(3) Lebent, *ib.*
p. 279. 182.

(4) Ci-dessus, p.
309.

(1) M. Bourbon.
*Mémoires sur M.
de Bretonvil-
liers*, p. 43, 40.

(2) *Journal de
M. Tronson*, 1677.
fol. 21. verso. 1679.
fol. 81. verso.

(3) *Remarques
historiques*, t. II.
p. 611. — *Mémoi-
res de Feydeau*,
Ms. in-4o, p. 40.

(4) *Remarques
historiques*, t. II.
p. 612. t. I, p. 150.
(5) *Ibid.* t. I.
p. 101.

vacances (1). On a dit que tous les ans, le mardi de la Pentecôte, le séminaire de Saint-Sulpice s'y rendait en corps, en se joignant à la procession de la paroisse. On partait environ à trois heures du matin ; lorsqu'on était arrivé à Notre-Dame-des-Vertus, l'on y chantait la grand'messe, et on revenait ensuite à Paris en procession, en s'arrêtant à La Villette et à Saint-Lazare (2). On ignore l'origine de cet usage. La paroisse de Saint-Sulpice se rendait encore, en dévotion, à l'église de Saint-Antoine-du-Buisson, au-delà du parc de Versailles (3). Mais en 1689, sous M. Baudrand, quatrième successeur de M. Olier, dans la cure de Saint-Sulpice, on supprima ces deux processions, à cause de quelques abus qui s'y étaient introduits. Le pèlerinage de Sainte-Antoine-du-Buisson fut transféré, à ce qu'il paraît, au petit Saint-Antoine, rue Saint-Antoine, à Paris ; et celui de Notre-Dame-des-Vertus, d'abord au Val-de-Grâce (4), puis à Notre-Dame-de-Paris, jusqu'en 1750, où cette pratique fut entièrement supprimée (5). La cessation de cet usage ne diminua point la dévotion du séminaire de Saint-Sulpice pour Notre-Dame-des-Vertus ; et encore aujourd'hui plusieurs ecclésiastiques de cette maison s'y rendent en pèlerinage pendant les vacances.

SUR LA SECTE DES ILLUMINÉS.

NOTE 40. — Les principaux de ces fanatiques, qui périrent par la main du bourreau, furent Simon Morin, Lagrange, et le baron de Beausoleil. M. Olier, dans une de ses lettres, parle en ces termes d'un religieux qui était venu à Paris pour y répandre ces détestables erreurs. « Quant à ce pauvre homme que vous m'adressâtes, il y a » quelque temps, il ne le faut pas nommer *bon pauvre*, car il s'est » trouvé très-méchant. C'est un Capucin apostat, illuminé, qui a » semé en cette ville des abominations les plus horribles de l'enfer ; » jusque-là qu'en étant averti, on me demanda deux personnes de » notre maison, pour être témoins de sa doctrine ; et ceux-ci, s'étant » cachés sous une tapisserie, l'entendirent proférer les blasphèmes » les plus effroyables contre la pureté de la sainte Vierge, qui aient » jamais été ouïs. J'en eus mauvais augure à son abord, ne lui voyant » point de profession ni d'emploi ordinaire, et n'ayant que des pa- » roles en bouche, sans recueillement, sans simplicité, et sans hu- » miliation ni obéissance (6).

(6) *Lettres aut.
de M. Olier*, p.
236.

FIN DU PREMIER VOLUME.

rdi de la Pentecôte, le
os, en se joignant à la
ron à trois heures du
me-des-Vertus, l'on y
uite à Paris en proce-
Lazare (2). On ignore
Sulpice se rendait en-
ne-du-Buisson, au-delà
us M. Bandrand, qua-
de Saint-Sulpice, on
quelques abus qui s'y
Antoine-du-Buisson fut
ine, rue Saint-Antoine,
s, d'abord au Val-de-
en 1750, où cette pra-
tation de cet usage ne
nt-Sulpice pour Notre-
usieurs ecclésiastiques
adant les vacances.

rés.

ques, qui périrent par la
grange, et le baron de
s, parle en ces termes
pandre ces détestables
us m'adressâtes, il y a
bon pauvre, car il s'est
ostat, illuminé, qui a
as horribles de l'enfer ;
nda deux personnes de
ne ; et ceux-ci, s'étant
rofrer les blasphèmes
ainte Vierge, qui aient
on abord, ne lui voyant
et n'ayant que des pa-
simplicité, et sans lu-

UME.

ADDITION POUR LA PAGE XLV

DE LA NOTICE DES MANUSCRITS.

Les Mémoires autographes de M. Olier se composent comme de deux parties : d'abord d'un grand nombre de traits de sa vie, et ensuite des vues que DIEU lui donnait sur l'économie de la religion. La première devait demeurer secrète, et il ne l'écrivait que pour son directeur seul, ainsi que lui-même nous l'apprend ; mais il composait l'autre avec la persuasion, qu'un jour elle serait rendue publique, quoiqu'il en ignorât le temps, et qu'elle servirait à l'édification de plusieurs âmes. Si la divine providence voulait qu'on la mit au jour par la suite, on ne craint pas d'avancer qu'elle contribuerait autant à faire connaître la doctrine de M. Olier à ceux même qui sont le plus familiarisés avec ses œuvres, que cette nouvelle Vie peut servir à faire connaître ses vertus et ses travaux.

ADDITION POUR LA NOTE 4.

PAGE 30.

M. OLIER EUT POUR PATRONS SAINT JACQUES-LE-MINEUR ET SAINT JEAN.

Il n'est pas aisé de déterminer quel était ce dernier ; M. de Bretonvilliers dit seulement que M. Olier ne porta pas en vain le nom de Jean, ayant ressemblé à saint Jean-Baptiste par son zèle à faire connaître JÉSUS-CHRIST, et même à saint Jean l'Évangéliste par ses faveurs et ses grâces (1). Il donne toutefois à entendre que saint Jean-Baptiste était un de ses patrons ; car, le comparant à ce saint, il fait remarquer, comme convenance de ce parallèle, qu'en effet M. Olier s'appelait Jean. M. Olier lui-même est plus exprès encore : Il faut, dit-il, que je m'exerce à l'imitation de saint Jean-Bap-

(1) Vie M. de
M. Olier, t. I. p.
6. 7.

- (1) *Mém. aut.*
t. II. p. 191. *tiste, mon bon patron : j'espère qu'il me souffre en cette qualité à ses pieds, aussi bien que saint Jean l'Évangéliste* (1). Il est vrai qu'on ne le trouve jamais appelé Jean-Baptiste; on peut cependant conjecturer de ces paroles, que portant le nom de *Jean* en général, il avait pris ces deux saints pour patrons. Car d'un côté, nous voyons qu'il honorait saint Jean l'Évangéliste comme tel : *Je prie Notre-Seigneur*, écrivait-il, *qu'il me fasse la grâce de ressembler à ce saint, mon grand patron, aussi bien en esprit que de nom* (2); et de l'autre, il est certain qu'il mettait saint Jean-Baptiste sur la même ligne, ainsi qu'on l'a vu, et qu'il le répète encore un peu après : *Saint Jean-Baptiste mon grand patron, dans l'esprit duquel je voudrais vivre à la gloire de mon maître* (3). Cette particularité explique peut-être pourquoi il attendit le propre jour de la fête de ce saint pour célébrer sa première messe, quoiqu'il eût été ordonné prêtre plus de trois mois auparavant; et pourquoi M^{lle} de Bussy, sa cousine, qui, lui étant redevable, après DIEU, de son entrée en religion, cherchait tous les moyens de lui en témoigner sa reconnaissance, voulut être consacrée à DIEU ce jour-là même par M. Olier, et porter le nom de Madeleine de *Saint Jean-Baptiste*.

cette qualité à ses pieds,
 rrai qu'on ne le trouve
 ant conjecturer de ces
 1, il avait pris ces deux
 ons qu'il honorait saint
 igneur, écrivait-il, qu'il
 grand patron, aussi bien
 tain qu'il mettait saint
 a vu, et qu'il le répète
 and patron, dans l'esprit
 (5). Cette particularité
 re jour de la fête de ce
 qu'il eût été ordonné
 quoi M^{lle} de Bussy, sa
 de son entrée en reli-
 noigner sa reconnais-
 à même par M. Olier,
 Baptiste.

ERRATA

DU PREMIER VOLUME.

- | | |
|--|---|
| Page XIV. (Note). Ut ergo | <i>lisez</i> , † Ut ergo |
| — xv. ligne 8. l'hérésies | — l'hérésie. |
| — xxxiv. — 24. tous es gens | — tous les gens |
| — xliii. — 8. Des Lions | — Deslyons. |
| — xliv. — 31. de de Saint-
Vincent | — de saint Vincent |
| — li. — 12. Monfort | — Montfort |
| — 18. — 31. il y vrai | — il est vrai |
| — 27. (citation) 3 (bis.) | — (4) |
| — 29. — 1. était de | — était fils de |
| — 30. d. lig. une | — tunc |
| — 31. — 2. vics des saints, du
père | — vics des saints du Père |
| — 44. — 23. de de beau | — de beau |
| — 88. — 40. la la protégé | — la protégé |
| — 136. — 2. Saint-Sulpice | — Saint-Germain-l'Auxerrois |
| — 146. — 15. écrivit | — il écrivit |
| — 235. (citation) 3 Bourdon | — Boudon |
| — 238. d. lig. (8) | — (1) |
| — 264. — 26. j'en demeurerai | — j'en demurai |
| — 265. — 3. je frissonnais | — je frissonnais |
| — 276. d. lig. ans | — sans |
| — 278. — 28. la terre (1) | — la terre (5) |
| — 282. (citation) 4 Oraioire | — Oratoire |
| — 284. — 30. majestueux réson-
nement | — célèbre résonnement, et ajou-
tez comme note marginale :
Notice historique sur la
sonnerie de Chartres, par
l'abbé Pic, 1840, p. 14. |
| — 288. — 3. jardiner | — jardinier |
| — 288. — 8. iln taée ech del | — il ne les détache |
| — 294. — dessein | — dessein |
| — 300. d. lig. l'un des prélats | — l'un des plus recommanda-
bles prélats |
| — 305. d. lig. tout les effets | — tous les effets |
| — 318. — 30. j'exprimente | — j'expérimente |
| — 319. — 27. ce je veux | — ce que je veux |
| — 326. — 32. extrèment | — extrêmement |
| — 371. — 11. non auditis quia, | — non auditis, quia |
| — 375. — 22. consentir | — consentir à |
| — 408. titre xxiv. sa nièce | — M ^{lle} du Trousseau, attachée
à la personne de M ^{me} Renée
de Turin, sa belle-sœur, et ajoutez comme note marginale : Régistres
des mariages de la paroisse Saint-Paul, 26 juillet 1642. |

P. 417 ligne 12. j'èpère	<i>lisez, j'espère</i>
—418. — 4. qui qui est	— qui est
—426. — 30. et et	— et
—428. — 31. démettre son ab- baye	— démettre de son abbaye
—433. — 27. ils	— M. Olier
—437. — 1. enseignés	— enseignées
—437. — 10. âgés	— âgées
—473. — 32. exode	— exorde
—483. — 17. terraruma theis - mum	— terrarum atheismum
—499. — 7. nom Communion du mois	— nom de Communion du mois
—499. — attendrissante	— attendrissant
—502. — 27. népuisables	— inépuisables
—507. — 3. n'ayant droit pas le	— n'ayant pas le droit
—522. — 18. paroles également propre à	— paroles également propres à
— 522. — 34. il recevait à ses corrections	— il recevait ses corrections
[—529. — 4. le privilège	— le privilège de
—533. — 8. ampes	— lampes
—537. — 24. se se servir	— se servir
—543. — 23. intérieures savaient	— intérieures avaient
—549. — 18. Vucent	— Vincent
—560. — 1. quelle le prit	— qu'elle prit
—579. — 17. lui paraissent	— lui paraissaient
—571. — 7. été engendré	— a été engendré
—387. d. lig. autive	— fautive
—604. — 18. nécesres	— nécessaires
—622. (citation d.) 426	— 246
—634. d. lig. ue nous avons	— que nous avons
—633. — 14. marchande	— madame

DEUXIÈME ERRATA.

TOME PREMIER.

Page 12. Note 4 à la marge. Le Camus. lisez, Camus.

— 612. lig. 4. **UDIBIE**. lisez, **EDICIE**, et ajoutez comme note marginale, S. Aug. Epist. cclxii. alias cxcix. Edit. Benedict. t. II. col. 891. n° 9.

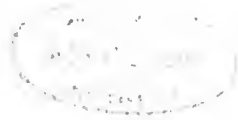
ADDITION

POUR LA PAGE XXXviiij.

Les religieuses carmélites de Beaune, ont toujours eu M. Olier en singulière vénération depuis qu'il eut visité la sœur Marguerite, et, dans une ancienne histoire manuscrite de cette sainte fille qu'elles conservent encore, il est qualifié : *Une âme séraphique, la lumière et le restaurateur du clergé de France.*



100



AVIS AU RELIEUR.

TOME PREMIER.

Le premier volume commence par les signatures A, B, C, D.

Les 4 premières pages de la Préface, 7, 8, 9, 10, sont remplacées par un carton de 4 autres pages portant les mêmes numéros.

Les 4 premières pages 1, 2, 3, 4, s'enlèvent et sont remplacées par une demi-feuille portant signature E, qui sert en même temps à terminer la table des sommaires.

La signature 27 est une demi-feuille.

On doit ajouter à la suite de la page 488, sans rien enlever, un feuillet simple portant le numéro 488 *bis*; il sert à terminer les notes du second livre de la feuille 31. Ce feuillet se trouve parmi les cartons du tome second.

Le volume se termine par une demi-feuille portant signature 41, un carton de 4 pages portant signature 42, et enfin un dernier carton de 4 pages portant signature 43.

TOME SECOND.

Le second volume commence par une feuille signature A.

Le feuillet 5 et 6 de la feuille 1^{re} s'enlève, et est remplacé par un carton de 4 pages cotées 5, 6, 6 *bis*, 6 *ter*.

Le feuillet 493 et 494 se coupe et est remplacé par un feuillet simple portant les mêmes numéros.

Le feuillet 289 et 290, feuille 19, est remplacé par un carton de 4 pages numéroté 289, 290, 290 *bis*, 290 *ter*.

Le titre du tome second se trouve dans la feuille 38.

GRAVURES.

Le portrait de M. Olier se place en tête du premier volume.

Le Saint Sacrifice de la Messe en regard de la p. 290 *bis*, du tome second, et se plie en trois.

Les autres gravures et les *fac simile*, se placent suivant les indications marquées par le graveur.



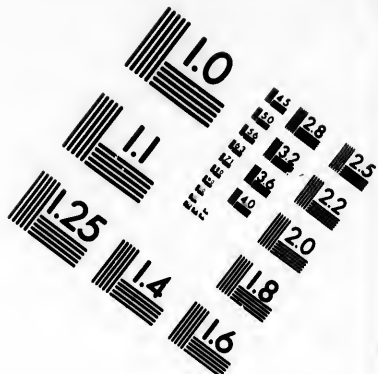
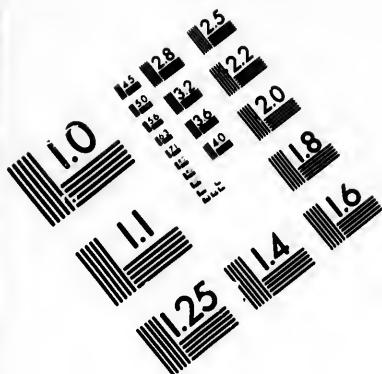
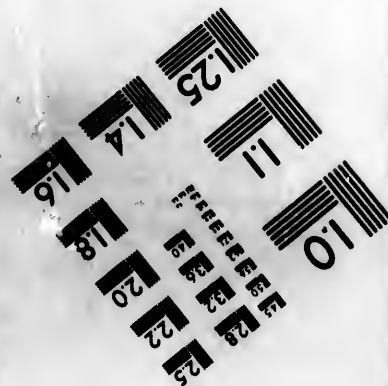
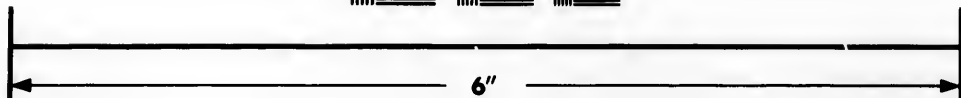
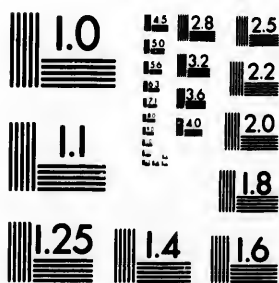


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

0
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99

1.0
1.1
1.2
1.3
1.4
1.5
1.6
1.7
1.8
1.9
2.0
2.1
2.2
2.3
2.4
2.5
2.6
2.7
2.8
2.9
3.0
3.1
3.2
3.3
3.4
3.5
3.6
3.7
3.8
3.9
4.0
4.1
4.2
4.3
4.4
4.5
4.6
4.7
4.8
4.9
5.0
5.1
5.2
5.3
5.4
5.5
5.6
5.7
5.8
5.9
6.0
6.1
6.2
6.3
6.4
6.5
6.6
6.7
6.8
6.9
7.0
7.1
7.2
7.3
7.4
7.5
7.6
7.7
7.8
7.9
8.0
8.1
8.2
8.3
8.4
8.5
8.6
8.7
8.8
8.9
9.0
9.1
9.2
9.3
9.4
9.5
9.6
9.7
9.8
9.9

ses parties adverses, qui ne cessaient de le calomnier. « Dites, répondit-il, que ce sont des personnes à qui » j'ai de très-grandes obligations. » L'autre insista, sans que M. Olier voulût lui dire autre chose. Enfin, voyant que la personne refusait de porter une telle réponse qu'elle savait être contraire à la vérité des faits : « Oui » certainement, ajouta M. Olier, je leur ai de très- » grandes obligations, car ils me servent à gagner le » paradis (1). »

(1) *Vie par M. de Bretonvilliers.* — *Giry, part. II, chap. IV.*

XVIII.

Le Parlement ordonne que M. Olier soit remis en possession de sa cure.

(2) *Mém. aut. de M. Olier, t. V, p. 153.*

(5) *Histoire de Paris, par Feli-
bien, t. V, p. 122.
et suiv. — Regis-
tres du Conseil du
Parlement, Ms.
Bibl. Sainte-Gé-
neviève, t. XX.
— Archives judi-
ciaires. Conseil
secret, registre B.
— Journal du
Parlement, Ms.
de la Bibl. R. —
Registre du Con-
seil, Bibl. de la
ville de Paris.*

Sa confiance ne fut point vaine. Le Parlement chargé de l'affaire, le 9 juin, s'assembla le lendemain. Heureusement pour M. Olier, l'un des juges qui lui était le plus opposé, et dont l'avis aurait pu entraîner celui d'un grand nombre de ses confrères, alla le jour même à la campagne, espérant qu'il l'y suivrait, pour essayer de le fléchir par des prières et de pressantes sollicitations (2). Cette petite politique, qui devait contribuer à humilier M. Olier, ne servit qu'à faire triompher sa cause ; car l'absence de ce magistrat assura au serviteur de Dieu tous les suffrages que sa présence aurait pu lui enlever. Le samedi 10 juin, à la requête du Procureur-général, M. Méliand, le Parlement ordonna que M. de Fiesque comparût en personne, et qu'on tâcherait de se saisir des principaux auteurs de la sédition, pour les mettre dans les prisons de la conciergerie. L'arrêt du Parlement désigne quatre individus, dont le premier était ecclésiastique, et attaché à la paroisse ; il ordonne ensuite que, sans préjudicier aux droits de personne, les choses soient remises dans le même état où elles étaient avant la sédition ; qu'en conséquence M. Olier soit rétabli dans la maison curiale, et qu'on oblige ceux qui s'en étaient emparés, de l'évacuer sur le champ (3).

A peine cet arrêt eût-il été rendu, que les conseillers Payen et Lenain, accompagnés de l'un des substituts du procureur-général, se transportèrent sur les lieux,

ent de le calomnier, des personnes à qui L'autre insista, sans chose. Enfin, voyant er une telle réponse érité des faits : « Qui je leur ai de très-servent à gagner le

Le Parlement chargé lendemain. Heureux qui lui était le plus àiner celui d'un grand our même à la cam-, pour essayer de le ntes sollicitations (2). ontribuer à humilier mpher sa cause ; car serviteur de Dieu tous it pu lui enlever. Le a Procureur-général, a que M. de Fiesque u'on tâcherait de se a sédition , pour les ciérgerie. L'arrêt du , dont le premier était se ; il ordonne ensuite e personne , les choses ou elles étaient avant Olier soit rétabli dans ceux qui s'en étaient p (3).

u, que les conseillers e l'un des substitu tèrent sur les lieux,

et remirent publiquement M. Olier et ses prêtres en possession de la maison curiale et de l'église. Ils exécutèrent cette commission avec une véritable joie (1), et prirent les mesures qu'ils jugèrent convenables pour procurer la tranquillité publique, et assurer à M. Olier la possession paisible de sa maison. Mais cet acte d'autorité, qui fit renaitre l'allégresse parmi les gens de bien, irrita étrangement les factieux, surtout lorsqu'ils apprirent que le Parlement avait ordonné de saisir les compables, et, s'ils ne paraissaient point dans l'espace de trois jours, de séquestrer leurs biens, jusqu'à ce qu'ils eussent obéi. Aussi M. Olier était à peine rentré au presbytère, que la sédition recommença. Une nouvelle troupe, ramassée de la lie du peuple par les principaux auteurs de la première émeute, vint en armes à la maison curiale, pour chasser de force et destituer de fait celui qu'ils ne voyaient qu'avec une sorte de rage rétabli publiquement par les ministres de la justice. Sans respect pour le jugement des magistrats, ni pour les personnes laissées au presbytère, afin d'en assurer l'exécution, les séditiens investirent de nouveau la maison, dont on ferma aussitôt les portes. Ils s'efforcent de les renverser ; mais ne pouvant y réussir, à cause de la résistance qu'on faisait du dedans, ils essaient d'y mettre le feu ; et ce moyen étant encore rendu inefficace (2) ; ils s'efforcent enfin quoique sans succès, d'escalader le mur du jardin, qui avoisinait la maison.

On reconnut alors que, dans leur première émeute, DIEU ne leur avait permis de se livrer à toute leur fureur, que pour protéger, par ce moyen, celui dont ils avaient juré la perte. En effet, comme le jeudi précédent ils avaient muré, ainsi qu'on l'a dit, les deux ouvertures que M. Olier avait fait pratiquer à ce mur même, et qu'ils ne pouvaient plus pénétrer que très-difficilement dans l'intérieur du presbytère : une sorte de combat s'enga-

(1) *Vie de Olier, par M. de Bretouville, t. II, p. 150.*

XIX.

Dès que M. Olier est rétabli, la sédition recommence. M. Olier est heureusement délivré.

(2) *Ibid. pag. 151. 152. — It-testations autographes, p. 164.*

(1) *Vie, par M. de Bretonvilliers*, t. II. p. 152.

(2) *Attestations autographes*, p. 164.

(5) *Mémoires de M. Baudrand*, p. 21. — *Remarques historiques*, t. I. p. 40. — *Année Dominic.* 12 septembre, p. 424.

(4) *Vie, par le père Giry*, partie 1^{re}, chap. XVII. — *Vie, par M. de Bretonvilliers*, *ibid.* p. 155.

(5) *Histoire de Paris*, t. V. *Ibid.*

XX.

M. Olier prê-
che le lende-
main. Apostro-
phe que lui a-
dresse une de
ses paroissien-
nes.

gea alors entre ceux qui gardaient la maison , et les séditieux qui en formaient le siège (1). Sur-le-champ , des personnes dévouées à M. Olier vont en toute hâte , informer les magistrats d'une violation si manifeste de leurs ordres (2). M. Picoté court au Palais-Royal , où résidait la Reine , pour l'avertir du danger ; et aussitôt cette princesse envoie quelques compagnies du régiment des gardes , qui arrivent au moment même où ce peuple irrité , et transporté de fureur , allait mettre le feu à la maison (3). Ce secours ne pouvait venir plus à propos ; car ceux qui soutenaient le siège , épuisés par une résistance de trois heures , étaient sur le point de succomber. Pendant tout ce tumulte , M. Olier n'eut d'autre défense , et ne permit pas que ses ecclésiastiques employassent d'autres armes que la prière. Il ne fut pas toutefois nécessaire de répandre le sang pour dissiper l'émeute : à peine commença-t-on à entendre le bruit des tambours , que tous les factieux prirent la fuite (4). Au plus fort de cette sédition , le lieutenant civil et le lieutenant criminel de la Prévôté de Paris , s'étant rendus en grande hâte au Parlement , informèrent la cour de ce qui se passait au faubourg Saint-Germain , au mépris de l'arrêt rendu le jour même. Le Parlement s'assembla extraordinairement , et ordonna aux officiers de la justice de se transporter sur les lieux , pour procéder contre ceux qu'ils trouveraient rassemblés et attroupés. Cet arrêt fut lu et publié dans tous les carrefours et faubourgs de Paris , afin que personne n'en pût prétexter ignorance (5) ; et enfin , pour assurer la vie de M. Olier et celle de ses ecclésiastiques , on établit , dans le presbytère même , un détachement de soldats .

Au milieu d'un si grand tumulte , M. Olier était impassible que s'il eût joui dans sa paroisse de la plus parfaite tranquillité. Malgré sa vivacité et sa promptitude naturelle , il fut toujours d'une humeur égale , et jamais

la maison, et les
(1). Sur-le-champ,
Olier vont en toute
ne violation si ma-
ficoté court au Pa-
, pour l'avertir du
envoie quelques com-
qui arrivent au mo-
transporté de fureur,
Ce secours ne pouvait
i soutenaient le siège,
is heures, étaient sur
et ce tumulte, M. Olier
pas que ses ecclésias-
es que la prière. Il ne
épandre le sang pour
mença-t-on à entendre
les factieux prirent la
sédition, le lieutenant
e la Prévôté de Paris,
Parlement, informèrent
ubourg Saint-Germain,
ur même. Le Parlement
et ordonna aux officiers
sur les lieux, pour pro-
raient assemblés et at-
plié dans tous les carre-
n que personne n'en pût
fin, pour assurer la vie
clésiastiques, on établit
attachement de soldats.
ulte, M. Olier était auss
a paroisse de la plus par-
vacité et sa promptitude
humeur égale, et jamais

on ne remarqua en lui la moindre altération, tant il était maître de tous ses mouvements! « La croix, disait-il, ne » doit jamais nous faire perdre la paix, puisqu'au contraire » c'est elle seule qui nous la procure : c'est la croix qui » a donné la paix au monde, c'est elle qui doit la porter » dans nos cœurs (1). » Le lendemain, qui était le jour de la Trinité, il monta en chaire, et parla à son peuple, avec autant de dignité que d'affection et de zèle. A voir la paix et la présence d'esprit qui se faisaient remarquer dans tout son extérieur, on eût dit qu'il ne lui était rien arrivé; et commentant ces paroles de l'Evangile du jour : *Toute puissance m'a été donnée, dans le ciel et sur la terre;* il s'exprima avec tant de force et d'éloquence, que, quoi- qu'il ravit ses auditeurs dans tous ses prônes, il sembla se surpasser lui-même dans celui-ci. Il arriva néanmoins dans cette occasion un incident que nous rapporterons ici, et dont la singularité ne servira qu'à faire mieux connaître jusqu'où le serviteur de Dieu savait posséder son âme dans la patience. Depuis plusieurs années, l'u- sage de la paroisse était de faire la bénédiction de l'eau, à la première grand'messe du dimanche, afin qu'après le prône on pût commencer plus tôt la seconde, qui avait paru trop retardée à un grand nombre, et qu'il ne restât plus alors que l'aspersion à faire. M. Olier l'avait ré- glé ainsi, d'après l'avis des paroissiens les plus sages, et de concert avec tout son clergé. Comme il était en chaire, et qu'il faisait le prône, une femme courbée de vieillesse, enhardie par les scènes qui venaient d'avoir lieu, se leva du milieu de l'auditoire, et prenant la parole, lui fit d'une voix tremblante de vives plaintes sur ce qu'il avait, disait-elle, ôté l'eau bénite à ses paroissiens. Elle ajouta, qu'il eût beaucoup mieux fait de laisser l'ancienne coutume, et de n'y rien changer. Toute cassée qu'était la voix de cette femme, M. Olier ne perdit rien de l'apostrophe qu'elle lui adressa. Encouragée par le silence

(1) *Esprit de M. Olier, t. III*

de toute l'assemblée qu'elle le prit pour une approbation elle ne se tut qu'après avoir déchargé tout ce qu'elle avait sur le cœur ; puis, regardant à droite et à gauche, comme pour s'applaudir et recevoir les applaudissements de l'auditoire, elle se remit sur son siège, fort satisfaite de la leçon qu'elle avait bien osé faire publiquement à son pasteur. Celui-ci édifia autant qu'il étonna tous les assistants, par sa douceur et sa modestie. Il la laissa parler jusqu'au bout, sans témoigner en aucune manière son mécontentement ; et ayant attendu qu'elle se fût assise, il se contenta de lui répondre tranquillement : *Hé bien, ma bonne amie, on y pensera.* Puis il reprit son discours, comme s'il n'eût point été interrompu. Plus les gens de bien furent surpris d'une scène si extraordinaire, plus ils admirèrent le grand empire que M. Olier avait acquis sur lui-même ; et la douceur qu'il fit paraître en cette circonstance, augmenta encore la haute opinion qu'ils avaient conçue de sa vertu (1).

(1) *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. I, t. II, p. 133-134.

XXI.

Malgré l'irritation des esprits, M. Olier ne néglige aucun des devoirs de sa charge.

Voyant les esprits si irrités, les ecclésiastiques de Saint-Sulpice supplièrent M. Olier de ne point se montrer au dehors, pour ne pas mettre sa vie en péril ; mais leurs instances ne purent enchaîner son zèle. Quoiqu'il fût si sage et si prudent en toute sa conduite, il ne voulut rien omettre, dans cette circonstance, des fonctions de sa charge ; et le trait que nous allons rapporter montre évidemment que cette résolution lui était inspirée d'en haut. On vint l'avertir qu'une jeune personne, logée dans une maison qui s'était déclarée contre lui, était malade à l'extrémité. Il y vint aussitôt, sans prévenir ses confrères, que son absence jette dans les plus vives appréhensions. La malade, consumée par une fièvre ardente, était sans connaissance quand il entra ; néanmoins, jugeant à propos de l'administrer, il envoya quelqu'un à l'église pour avertir d'apporter, sans délai, le très-

it pour une appro-
 ir déchargé tout ce
 gardant à droite et à
 recevoir les applau-
 remit sur son siège,
 ait bien osé faire pu-
 édifia autant qu'il
 uceur et sa modestie.
 aus témoigner en au-
 t; et ayant attendu
 le lui répondre tran-
 quille, *on y pensera.*
 e s'il n'eût point été
 furent surpris d'une
 admirèrent le grand
 sur lui-même; et la
 circonstance, aug-
 ils avaient conçue de

saint Sacrement. Les parents de la jeune personne
 voulaient l'en dissuader, lui représentant que, dans son
 délire, elle n'était point en état de communier. Il insiste
 d'une manière ferme et assurée; et lorsque le prêtre
 est arrivé avec le saint Viatique, prenant alors entre
 ses mains le corps de Notre-Seigneur, et se tournant
 vers la malade, il commande à la fièvre, avec l'accent
 de la foi la plus vive, et par la puissance de Jésus-Christ
 réellement présent, de se retirer, ou de lui laisser assez
 de liberté d'esprit pour recevoir la sainte Eucharistie.
 Ensuite il s'adresse à la malade elle-même, et lui de-
 mande si elle ne désire pas de communier. Chacun fut
 surpris d'entendre sa réponse, et de voir qu'à l'instant
 même elle avait repris sa liberté d'esprit. M. Olier la
 communia; et la visite de ce zélé pasteur, dans ces cir-
 constances, fût si agréable à Dieu, qu'elle sembla avoir
 mérité la guérison de la malade, car elle recouvra
 pleinement la santé (1).

(1) *Attestations*
aut. p. 162.

Cependant les femmes de mauvaise vie, qui restaient
 encore sur la paroisse, craignant de ne pouvoir y sub-
 sister si M. Olier en reprenait la conduite, concertè-
 rent, avec la plupart de celles qu'il en avait chassées,
 un dernier effort pour demander son éloignement. Elles
 firent la hardiesse de s'assembler, au nombre d'environ
 trois cents, de se parer magnifiquement, et de se rendre
 ainsi au palais du Luxembourg, occupé par la maison
 d'Orléans, pour y porter leurs plaintes contre leur
 pasteur. Elles demandèrent avec instance son change-
 ment, parce que, disaient-elles, il devenait tous les
 jours plus incommode aux paroissiens, par ses vécé-
 tions, et troublait, lui seul, tous les habitants du faubourg.
 En se revêtant de ce qu'elles avaient de plus précieux,
 elles espéraient qu'on les prendrait pour des personnes
 des plus considérables de la paroisse, et qu'on aurait
 égard à leurs désirs. Mais, comme la vertu à des carac-

XXII.
 Les femmes
 de mauvaise vie
 demandent sa
 destitution, et
 vont remplir de
 leurs clameurs
 la salle du Pa-
 lais.

(1) *Vie, par M. de Bretonvilliers, t. II. 155. 156.*

tères distinctifs, qui la font reconnaître, le vice a aussi les siens; et cette démarche insensée eut tout le résultat qu'on devait en attendre (1). Cependant, toute mal concertée qu'elle était, elle fit connaître que M. Olier avait grand nombre d'ennemis dans sa paroisse, et que la fermentation y était extrême.

Cette troupe méprisante, quoique repoussée avec indignation, ne fut pas pour cela déconcertée. Elle ne put se porter le jour même au Parlement, qui ne s'assemblait pas le dimanche; mais le lendemain, 12 juin, il se forma de grand matin, dans la salle du palais, et au mépris de l'arrêt rendu le samedi soir, un rassemblement de femmes et d'autres personnes, qui, ne pouvant obtenir par la ruse l'éloignement de M. Olier, crurent y mieux réussir en employant l'audace. C'était le jour

(2) *Régistre du Conseil du Parlement, an 1645. t. XX. Bibl. Ste-Genève.*

même où tous les membres du Parlement devaient aller à Notre-Dame, avec le Roi et les princes, pour assister au *Te Deum*, à l'occasion de la prise de Roses, en Espagne, par le comte du Plessis-Praslin (2). A l'entrée des magistrats, elles remplirent la salle de leurs clameurs et de leurs menaces, se flattant d'intimider ainsi la cour.

XXIII.

Arrêt du Parlement qui dissipe cette émeute. Procès-sion de la Fête-Dieu escortée par des gardes.

Ce n'était pas le moyen de se la rendre favorable. Se voyant insultée dans le sanctuaire même de la justice, elle rendit sur-le-champ un arrêt qui fut publié dans la ville et les faubourgs, et dont la sévérité était capable de contenir dans le devoir les plus audacieux de cette troupe. Il y eut ordre d'informer à l'instant même contre les auteurs de cette nouvelle sédition, et défense, sous peine de la vie, à toute personne de s'attrouper, sous quelques prétextes que ce fût; comme aussi, défense aux parties intéressées, et également sous peine de la vie, de venir au Parlement en plus grand nombre que quatre. La cour commanda encore, sous la même peine, à toutes les femmes et autres personnes qui les assistaient, de se retirer à l'heure même dans leurs

ltre, le vice a aussi
sée ent tout le ré-
ependant, toute mal
naître que M. Olier
sa paroisse, et que

repoussée avec in-
certée. Elle ne put
ut, qui ne s'assem-
main, 12 juin, il se
le du palais, et au
oir, un rassemble-
s, qui, ne pouvant
M. Olier, crurent
ace. C'était le jour
ment devaient aller
nces, pour assister
de Roses, en Espa-

(2). A l'entrée des
de leurs clameurs
mider ainsi la cour.
ndre favorable. Se
ême de la justice,
fut publié dans la
érité était capable
audacieux de cette
l'instant même con-
dition, et défense,
une de s'attrouper,
comme aussi, dé-
lement sous peine
plus grand nombre
re, sous la même
personnes qui les
même dans leurs

maisons, déclarant qu'on allait procéder sans aucune
forme de justice contre les contrevenants, comme per-
turbateurs du repos public. Tous les officiers de la justice,
le Lieutenant civil, le Lieutenant criminel, le Prévôt de
l'Île, le Prévôt des marchands, le Prévôt des archers,
et les commissaires du Châtelet, reçurent ordre de pro-
curer l'exécution de cet arrêt, et de saisir tous ceux
qui tiendraient des discours tendant à provoquer quel-
que sédition (1).

La rigueur de ces arrêts, et la sévérité avec laquelle
on devait y tenir la main, intimidèrent les ennemis de
M. Olier. Ils n'osaient plus se montrer le jour; mais,
plus d'une fois, ils tentèrent, durant la nuit, de se venger
sur sa personne, et ce fut alors qu'on prit le parti de
laisser nuit et jour les gardes au presbytère, jusqu'à ce
qu'il n'y eût plus pour lui et pour les siens aucune ap-
parence de danger. Cependant la Fête-Dieu approchait :
l'agitation des esprits étant encore très-vive, M. Olier,
dans la crainte de quelque grand scandale, résolut de
ne point porter le saint sacrement à la procession; et, du
consentement de la Reine, il fit prier l'archevêque d'A-
thènes, M. Bagni, nonce apostolique en France, de
présider pour lui à cette cérémonie. Ce prélat, plein d'es-
time et d'amitié pour le serviteur de Dieu, dont il avait
pris hautement la défense dans cette persécution (2), se
rendit volontiers à sa demande (3); et M. Olier se con-
tenta d'assister à la procession, qui fut pourtant escortée
d'un certain nombre de soldats (4).

Ses ennemis ne laissaient pas d'agir encore, pour
l'obliger de se démettre de sa cure, persuadés que, par
leurs vexations continuelles, ils le forceraient enfin à
l'abandonner. On ne lui épargna pas surtout les mépris
et les moqueries; et ce qui est bien étrange, à l'oc-
casion de ces troubles, ayant été obligé de paraître
à la cour d'un prince, celui-ci prit plaisir à en faire un

(1) *Histoire de
Paris*, t. v. *ibid.*

(2) *Lettres ax-
tographes de M.
Olier*, p. 2.

(3) *Vie de M.
Olier*, par M. de
Bretouilliers, t.
ii. p. 158. 159.

(4) *Remarques
historiques*, t. ii.
p. 650. — *Délibé-
rations de Saint-
Salpice*, *Bibl. R.*
Ms. fol. 6.

XXIV.

M. Olier est
moqué à la cour
d'un prince. Sa
charité envers
M. de Fiesque.

sujet de risée. M. Olier reçut cette humiliation, comme on devait l'attendre de sa part, c'est-à-dire, avec les sentiments de la plus vive reconnaissance pour celui qui en était l'auteur, et en s'unissant, durant ce temps, aux dispositions intérieures du Sauveur, moqué devant la cour d'Hérode. « Je n'eusse jamais désiré un si grand » honneur, écrivait-il; je bénis et je loue DIEU, de tout » mon cœur, d'une telle grâce. Quant à la personne que » vous savez, je ne pouvais pas lui avoir plus d'obligation, que de m'avoir servi dans cette précieuse rencontre. J'en porterai toujours la reconnaissance dans » mon cœur, et je promets à DIEU que je prierai pour » elle tous les jours de ma vie (1). » M. Olier éprouvait les mêmes sentiments, à l'égard de tous ceux qui lui fournissaient quelque occasion de souffrir (2), surtout envers M. de Fiesque, qui le traita d'une manière si injurieuse et si révoltante, que les ennemis de M. Olier ne purent s'empêcher d'en témoigner eux-mêmes de l'étonnement. Il en écrivait en ces termes, le 28 de juin : « DIEU m'a » fait traiter avec furie par la personne de M. de Fiesque, que je devais honorer comme DIEU lui-même » irrité contre moi. Aussi la bonté divine n'a jamais permis que j'aie éprouvé contre lui le moindre ressentiment intérieur. Au contraire, lorsqu'on vint me dire » qu'on le menait en prison, ce qui, toutefois, n'arriva pas » entièrement, les larmes m'en vinrent aux yeux, tant » j'en sentais de chagrin et d'affliction dans mon âme. » Je ne fus pas moins affligé, que si le traitement qu'il » essaya fût arrivé à la personne du monde que j'aimais le plus; et, en effet, je le considérais comme celui que » je devais honorer davantage, me tenant la place de DIEU armé contre moi (3). » M. Olier rappelle ici ce qui arriva peu de jours après la sédition dont on vient de parler. M. de Fiesque, ayant offensé une personne de condition du faubourg, celle-ci obtint contre lui un décret de

(1) *Lettres spirituelles de M. Olier*, p. 128.

(2) *Esprit de M. Olier*, t. III. p. 19.

(3) *Mémoires ant. de M. Olier*, t. V. p. 151. — *Vie de M. Olier*, par M. de Bretonvilliers, t. II. p. 117.

humiliation, comme est-à-dire, avec les aissance pour celui t, durant ce temps, leur, moqué devant s désiré un si grand e loue DIEU, de tout nt à la personne que avoir plus d'obliga- cette précieuse ren- reconnaissance dans que je prierai pour » M. Olier éprouvait us ceux qui lui four- (2), surtout envers manière si injurieuse M. Olier ne purent es de l'étonnement. de juin : « DIEU m'a me de M. de Fies- me DIEU lui-même vine n'a jamais per- e moindre ressenti- squ'on vint me dire outefois, n'arriva pas rent aux yeux, tant on dans mon âme. i le traitement qu'il monde que j'aimais ais comme celui que ant la place de DIEU ppelle ici ce qui ar- ont on vient de par- e personne de con- tre lui un décret de

prise de corps. Mais dès que M. Olier eut appris que sa maison était investie par les archers, dans le dessein de se saisir de lui, il se transporta, à l'instant, chez la personne offensée, et lui fit tant d'instances, qu'il obtint enfin que M. de Fiesque fût épargné.

Par son arrêt du 10 juin, le Parlement avait ordonné de mettre dans les prisons de la conciergerie tous ceux des perturbateurs que M. Olier désignerait; mais, loin de poursuivre l'arrestation des coupables, le serviteur de DIEU cherchait, au contraire, à faire mettre en liberté tous ceux qui étaient déjà détenus à cause de lui. Une personne voulant lui persuader qu'au lieu de les protéger de la sorte, il devait plutôt user de son crédit pour les faire châtier, il lui répondit ces paroles, bien dignes d'un pasteur des âmes : « Je dois les aimer, et prier pour eux, » à l'exemple de JÉSUS-CHRIST, qui a prié pour ceux qui » le mettaient à mort. Ils n'en sont pas venus si avant, » par la miséricorde de DIEU; ce qu'ils m'ont fait n'est » rien; et puis, quoiqu'ils aient témoigné quelque mau- » vaise volonté contre moi, ne sont-ils pas toujours mes » enfants? DIEU me les a donnés; je tâcherai, avec le se- » cours de sa grâce, de conserver pour eux un cœur de » père. David ne voulut jamais qu'on fit aucun mal à son » fils Absalon, quoiqu'il cherchât sa vie et son royaume; » pourquoi ne l'imiterais-je pas? Ils n'ont jamais eu la » volonté de me faire un si grand mal. Ah! si leur salut » dépendait de ma vie et de mon sang, et si DIEU me con- » servait le désir qu'il m'a donné de leur procurer ce » grand bien, ils seraient tous assurés du paradis (1). »

Ayant appris qu'on avait conduit en prison un homme qui s'était montré l'un des plus ardents pendant l'émeute, ce charitable pasteur s'empressa d'aller le visiter; et, quoiqu'il en fût reçu avec des paroles insolentes, accompagnées d'injures et de moqueries, il ne laissa pas de lui témoigner une tendresse et une douceur excessives, en

XXV.

M. Olier sol- licite la grâce de ceux qui a- vaient été mis en prison à cau- se de lui.

(1) *Esprit de M. Olier. — Vie par M. de Bre- taigniers, t. II. p. 120. 122.*

sorte qu'à le voir, on eût cru que ce prisonnier était son meilleur ami. Il n'en demeura pas là : il saisit toutes les occasions pour demander sa grâce à la Reine. Cette princesse se montra d'abord inflexible, répondant qu'il était détenu pour des raisons d'Etat. Mais, à la fin, se voyant si importunée par le serviteur de Dieu, et par les personnes puissantes qu'il faisait encore agir, elle accorda la liberté du coupable. M. Olier en eut depuis toute sorte de soins, jusqu'à ce que, ne pouvant plus lui continuer lui-même ses bons offices, à cause de ses infirmités, il en chargea M. de Bretonvilliers, son successeur. Une autre personne, qui lui avait fait aussi tout le mal qu'elle avait pu, étant tombée malade à l'extrémité, il se présenta pour l'assister à la mort, ravi de trouver cette occasion, de lui témoigner sa charité, et il la disposa à mourir saintement. Enfin, il donna constamment, surtout à l'occasion de cette sédition, des marques si éclatantes et si publiques de son amour envers ses ennemis, qu'on disait, dans le faubourg, qu'un moyen d'en recevoir certainement des bienfaits, c'était de lui faire du mal (1).

(1) *Esprit de M. Olier.*

XXVI.

Il considère cette persécution comme l'occasion de la Bénédiction de DIEU sur lui et sur le séminaire.

Il était convaincu que la reconnaissance, aussi bien que la charité, l'obligeaient à se conduire de la sorte envers tous ceux qui lui faisaient quelque mauvais traitement, les regardant comme les instruments de la Bénédiction divine sur lui. « Si le grain de froment ne pourrit, disait-il, il ne saurait fructifier. Pour gagner des âmes à Notre-Seigneur, il est nécessaire d'être comme jeté en terre » par les rebuts, enfoncé par les humiliations, pourri par les mépris. On est alors en état de porter quelque fruit. « Il faut acheter le bien par les souffrances. Dieu se plaît à le tirer de ce qui paraît y être le plus contraire; et, dans ces rencontres, nous devons nous remettre à ses ordres, avec d'autant plus d'affection, qu'il n'a en cela d'autre dessein que d'éprouver notre fidélité et notre amour. » Il écrivait, le 8 juillet 1645, et pendant

prisonnier était son : il saisit toutes les la Reine. Cette priu-
répondant qu'il était
à la fin, se voyant
eu, et par les per-
agir, elle accorda
t depuis toute sorte
t plus lui continuer
de ses infirmités, il
on successeur. Une
si tout le mal qu'elle
extrémité, il se pré-
de trouver cette oc-
e, et il la disposa à
constamment, surtout
marques si éclatantes
s ses ennemis, qu'on
en d'en recevoir cer-
faire du mal (1).

naissance, aussi bien
conduire de la sorte
quelque mauvais traite-
ments de la bénédic-
ment ne pourrit, disait-
er des âmes à Notre-
comme jeté en terre
miliations, pourri par
porter quelque fruit.
rances. Dieu se plaît
le plus contraire; et,
nous remettre à ses
ection, qu'il n'a en
er notre fidélité et
illet 1645, et pendant

que les hostilités intentées par M. de Fiesque et sa faction, duraient encore : « J'étais beaucoup affligé de voir deux
» personnes, d'ailleurs capables de servir Dieu, traver-
» ser néanmoins ses desseins les plus visibles, et s'effor-
» cer de ruiner l'œuvre qu'il nous a confiée. Alors notre
» bon maître me fit voir en esprit un lis au milieu d'épi-
» nes, et me dit qu'il fallait que je conservasse mon
» cœur aussi pur que ce lis, au milieu des calomnies et
» des persécutions que j'avais à souffrir. Une autre fois,
» sa bonté me faisait voir que je devais être comme
» un arbre, dont le pied serait environné de fumier, et
» qui, néanmoins, n'en porterait que plus de fruits. Que,
» dans ce dessein, il permettait que l'une de ces personnes
» parlât mal de moi en mon absence, et dit beaucoup de
» choses humiliantes, qui me remplissaient de confusion
» dans l'esprit des grands de la paroisse; et que l'autre,
» au contraire, me dit à moi-même mille choses fâcheuses
» et s'efforçât de me piquer et de me harceler ouverte-
» ment; l'un servant à me procurer l'humiliation, l'autre à me faire pratiquer la pureté de cœur et la pa-
» tience (1). »

Quoique le plus fort de la tempête fût apaisé, plusieurs amis de M. Olier, effrayés des suites que pouvait avoir la scène affreuse qui venait de se passer, et des mouvements que faisaient encore les partisans de M. de Fiesque, voulurent l'engager à lui remettre sa cure. Ils lui représentaient les difficultés insurmontables qu'il rencontrerait dans l'établissement de son séminaire, soit à cause de l'autorité de ceux qui étaient contraires à ce dessein, soit à cause de l'opposition de plusieurs anciens prêtres, et du grand nombre de personnes qui le combattaient ouvertement. « Jamais nous ne devons abandonner les œuvres de Dieu pour les oppositions qui s'y rencontrent, leur répondait-il; au contraire, ces oppositions doivent augmenter notre courage. Si l'on

(1) *Mémoires aut. de M. Olier.*

XXVII.
On conseille à M. Olier d'abandonner sa cure et d'accepter l'évêché de Rodez.

» avait égard aux contradictions, on ne ferait jamais rien
 » pour Dieu. La croix n'est-elle pas l'apanage des œuvres
 » dont il est l'auteur? Elles ne se font jamais sans elle.
 » JÉSUS-CHRIST n'a pas fondé autrement son Eglise; et il
 » ne faut pas espérer de rien faire par d'autres voies.
 » Laissons le monde et le diable s'irriter. JÉSUS-CHRIST,
 » qui les a autrefois vaincus, ne peut-il pas en triompher
 » encore? Je n'ai embrassé cet emploi que pour sa gloire,
 » je ne le quitterai que lorsque je saurai que c'est sa vo-

(1) *Vie, par*
M. de Bretonvil-
liers.

(2) *Mémoires*
de M. Baudrand,
p. 22.

(5) *Mémoires*
de M. du Ferrier,
p. 149.

(5) *Vie Ms. de*
M. Olier, par M.
Leschassier, p.
20.

louté (1). » Cependant la Reine ayant entendu dire que l'on
 conseillait M. Olier de renoncer à sa cure, voulut d'abord
 qu'il la conservât (2), et donna ordre à saint Vincent de
 Paul de terminer le différend entre l'ancien et le nouveau
 curé de Saint-Sulpice. Mais malgré son extrême douceur,
 saint Vincent ne put rien gagner sur l'esprit de M. de
 Fiesque (3).

L'affaire paraissait désespérée, lorsque M. de Cor-
 neillan (4), évêque de Rodez, envoya son neveu, en poste,
 à Paris, pour proposer à M. Olier d'accepter son siège,
 dont il envoyait la démission en sa faveur. Il y avait plus
 d'un an que ce prélat avait résolu de le choisir pour son
 successeur, et toutes les circonstances semblaient se ren-
 dre pour déterminer M. Olier à accepter ses offres :
 l'opposition générale qu'il rencontrait dans sa paroisse,
 les instances de plusieurs de ses amis, l'invitation d'un
 évêque qui n'avait en vue que la gloire de Dieu, enfin
 l'approbation et même le désir bien prononcé de la Reine
 régente. Car cette princesse, dès qu'elle connut le dessein
 de M. de Corneillan, ne se contenta pas de l'approuver;
 elle daigna encore témoigner à M. Olier qu'elle désirait
 beaucoup de le voir accepter ce siège (5), afin de lui
 procurer le calme et le repos, dont il ne paraissait pas
 qu'il pût jamais jouir dans le faubourg Saint-Germain.

(5) *Vie, par*
le père Giry, par-
tie 1^{re}, ch. XVI.

XXVIII.
 Réponse de M.
 Olier.

Ses amis redoublèrent alors leurs instances, et lui re-
 présentèrent toutes les fatigues qu'il aurait à endurer.

ne ferait jamais rien
l'apanage des œuvres
font jamais sans elle.
ment son Eglise; et il
e par d'autres voies.
rriter. Jésus-Christ,
ent-il pas en triompher
loir que pour sa gloire,
aurai que c'est sa vo-
nt entendu dire que l'on
a cure, voulut d'abord
dre à saint Vincent de
l'ancien et le nouveau
son extrême douceur,
sur l'esprit de M. de

lorsque M. de Cor-
ya son neveu, en poste,
d'accepter son siège.
faveur. Il y avait plus
a de le choisir pour son
ces semblaient se ren-
accepter ses offres :
trait dans sa paroisse.
amis, l'invitation d'un
gloire de Dieu, enfin
n prononcé de la Reine
qu'elle connut le dessein
nta pas de l'approuver.
M. Olier qu'elle désirait
e siège (5), afin de lui
ont il ne paraissait pas
bourg Saint-Germain.
rs instances, et lui re-
qu'il aurait à endurer.

« Ces fatigues et ces croix, leur répondait-il, seraient, au
» contraire, pour moi, un nouveau motif de demeurer at-
» taché à cette église. Quand nous considérons Jésus-
» CHRIST en croix, abattu sous le faix de ses souffrances,
» convert de mépris et de confusions, qui ne se peuvent
» exprimer, il semble que toutes les nôtres doivent pa-
» raître douces et aimables. Si le Fils de DIEU n'avait con-
» sidéré que soi, il n'aurait pas embrassé les peines qu'il
» a endurées; mais le désir de la gloire de son Père et du
» salut du monde lui a fait oublier ses propres intérêts;
» c'est pourquoi l'Ecriture nous dit que jamais il ne s'est
» recherché ni satisfait en rien. Il faut suivre l'exemple
» qu'il nous a donné, et chérir les peines qui sont atta-
» chées à l'emploi dont il a plu à la bonté divine de nous
» charger. Quand on s'y consomme, c'est une mort glo-
» rieuse, puisqu'on meurt dans l'accomplissement des
» volontés de DIEU sur nous (1). »

Comme les amis de M. Olier lui représentaient, pour
ébranler sa résistance, que s'il était placé à la tête d'un
diocèse, il procurerait bien plus efficacement la gloire de
DIEU que dans une cure, il leur répondit : « Le service
» du prochain, ni l'excellence des œuvres, ni même la
» vue du fruit que nous pourrions faire dans l'Eglise, ne
» doivent point être la règle de notre conduite; mais bien
» la seule volonté de DIEU, à laquelle nous devons être
» attachés uniquement et invariablement. Quand je serais
» assuré de faire des miracles, quand je verrais à ma dis-
» position le moyen d'entreprendre les plus grandes œu-
» vres dans l'Eglise, et la facilité pour y réussir; quand
» même en les faisant, je me rendrais le plus grand de
» tous les saints, je ne les entreprendrais jamais qu'au-
» tant que ce serait la volonté de DIEU. Et si j'étais cer-
» tain de sa volonté, je ne m'y porterais pas dans la vue
» de la grandeur de ces œuvres, ou de la gloire du ciel,
» qui ne sont pas les règles les plus parfaites de notre

(1) *Vie de M.
Olier, par M. de
Bretonvilliers, t.
II. p. 159.*

(1) *Esprit de M. Olier*, t. III, p. 632. » conduite, mais parce que ce serait la volonté de mon maître, que je veux exécuter invariablement (1). »

XXIX.

L'abbé de Saint-Germain détermine M. Olier à conserver sa cure, et lui accorde sa protection.

(2) *Vie, par le père Giry*, part. 1^{re}, chap. XVI.

(3) *Lettres de M. Tronson*, t. XIV, p. 2.

Se voyant cependant pressé de toutes parts, M. Olier crut devoir examiner si DIEU n'aurait pas suggéré lui-même à M. de Corneillan la pensée de quitter son siège en sa faveur; et si ce n'était pas un moyen ménagé par la Providence, pour qu'il renonçât à la cure de Saint-Sulpice (2). En balançant ainsi sur le parti qu'il avait à prendre, il ne doutait pas d'avoir exécuté les ordres de DIEU dans l'établissement du séminaire déjà commencé : DIEU l'avait assez assuré par lui-même, et par le conseil de directeurs très-expérimentés, de sa volonté à cet égard. Mais sa règle invariable avait toujours été de soumettre à ses supérieurs les lumières qu'il recevait de DIEU, et d'exécuter ponctuellement leurs ordres, quoiqu'ils pussent être entièrement opposés aux lumières d'en-haut, qui lui paraissent les plus assurées (3). Il résolut donc, dans ces circonstances, de s'en rapporter à la décision pure et simple de l'abbé de Saint-Germain, son supérieur naturel. Il alla en conséquence lui faire part de ses dispositions, l'assurant que, si ses services lui étaient agréables, il continuerait de les employer pour le salut du troupeau dont il était chargé, et ne penserait nullement à l'évêché de Rodez; que si, au contraire, il ne le jugeait pas propre à gouverner la paroisse de Saint-Sulpice, il s'en retirerait aussitôt, n'ayant rien plus à cœur que de se conformer aux ordres de la Providence, qu'il reconnaîtrait dans les siens. Quoique l'abbé de Saint-Germain eût été opposé jusqu'alors aux desseins de M. Olier, un langage si désintéressé lui inspira la plus grande estime pour sa personne. Il admira son humilité, lui témoigna la plus grande joie de le voir curé du faubourg, le pria de ne point penser à un changement, l'assura de sa protection pour l'établissement du séminaire, et lui promit de la manière la plus expresse de seconder cette œuvre, l'assu-

ait la volonté de mon
riablement (1). »
outes parts, M. Olier
rait pas suggéré lui-
e de quitter son siège
moyen ménagé par la
la cure de Saint-Sul-
arti qu'il avait à pren-
té les ordres de DIEU
déjà commencé : DIEU
par le conseil de direc-
onté à cet égard. Mais
té de soumettre à ses
ait de DIEU, et d'exé-
quoiqu'ils pussent être
s d'en-haut, qui lui
Il résolut donc, dans
r à la décision pure et
t, son supérieur na-
aire part de ses dispo-
s lui étaient agréables,
r le salut du troupeau
t nullement à l'évêché
e le jugeait pas propre
ulpice, il s'en retire-
eur que de se confor-
qu'il reconnaissait dans
-Germain eût été op-
Olier, un langage si
rande estime pour sa
lui témoigna la plus
bourg, le pria de ne
ssura de sa protection
, et lui promit de la
er cette œuvre, l'assu-

rant même qu'il lui tardait d'en accélérer l'exécution (1). Un dénouement si inattendu surprit tout le monde; et les amis du serviteur de DIEU eurent lieu d'admirer comment cette même persécution, qui paraissait faite pour ruiner le séminaire, était devenue le principe auquel il devrait son existence. « Ce petit corps, disait dans la suite M. Olier, » été engendré dans la persécution et au milieu des tra- » verses du démon et du siècle (2). » De plus, pendant que l'abbé de Saint-Germain s'en déclarait le protecteur, on parvint à apaiser et à satisfaire M. de Fiesque. Il est vrai que ce ne fut pas sans beaucoup de peine : tout le temps que durèrent les négociations, les gardes étaient toujours aux portes du presbytère; et ce ne fut qu'après quarante jours, que les hostilités de la part des parents et des amis de l'ancien curé cessèrent entièrement, moins toutefois par la voie de l'autorité, que par la gé- nérosité avec laquelle M. Olier rendit le bien pour le mal (3).

M. de Fiesque voulut avant tout qu'il reprît le prieuré de Clisson (4), puis il exigea non plus une pension de mille écus, comme en 1642, mais une rente de dix mille livres, en dédommagement de la prétendue injustice dont il se plaignait. Les amis du séminaire firent tous leurs efforts pour dissuader M. Olier d'un accommodement si dispendieux, et qui, en effet, devait attribuer à M. de Fiesque le revenu annuel de la cure. Il leur fit cette réponse : « Si » JÉSUS-CHRIST veut que nous donnions notre tunique à » celui qui nous demande notre manteau, pourquoi ne nous » dépourrions-nous pas de quelque chose en faveur de » celui qui nous demande trop et sans raison ? Comment se- » rions-nous prêts de donner notre vie pour l'amour de » Notre-Seigneur, si nous appréhendons de nous défaire » de choses qui nous touchent beaucoup moins (5) ? D'ail- » leurs, l'argent doit être regardé comme rien, quand » il s'agit des intérêts de JÉSUS-CHRIST; et ses véritables

(1) *Vie, par M. de Bretonvilliers. — Vie du même, par le père Giry, part. 1^{re}, chap. XVI. — Remarques historiques, t. I, p. 43, 225.*

(2) *Lettres aut. de M. Olier, p. 2.*

(3) *Vie, par M. de Bretonvilliers, t. II, p. 140. — Par le père Giry, part. 1^{re}, ch. XVII. — Anecdotes Dominicaines. — Vie de M. Bourdoise, Ms. in-4^o.*

XXX.
Générosité de M. Olier et de ses amis pour satisfaire M. de Fiesque.

(4) *Attestations aut. p. 237.*

(5) *Vie, par M. de Bretonvilliers, t. II, p. 140.*

« serviteurs n'ont jamais plus de joie, que lorsqu'ils en
 « sacrifient davantage pour son service. A quoi peut-on
 (1) *Esprit de M. Olier, t. III. p. 769.* « mieux employer tout ce qu'on possède, qu'à procurer
 « la gloire d'un si grand Seigneur (1)? » Il souscrivit donc
 à cet engagement avec sa générosité accoutumée, dans
 la persuasion où il était, que Dieu voulait consommer l'œu-
 vre du séminaire par le moyen de la cure de Saint-Sul-
 pice. Il trouva de grandes difficultés à tenir sa promesse ;
 mais la Providence vint à son secours.

M. de Fiesque, en exigeant dix mille livres de revenus,
 provenant de bénéfices simples, était si difficile dans le
 choix de ces bénéfices, qu'il paraissait presque impossible
 de le contenter. Malgré la loyauté que firent paraître
 (2) *Actes de Marreau, notaire à Paris, 4 septembre 1645.* MM. Picoté et Houmain, et M. Félix Vialar, évêque de Châ-
 lons † (2), en se dépouillant en sa faveur de divers béné-
 fices, on ne serait point parvenu à le satisfaire, si M. Bar-
 rault, neveu de l'archevêque d'Arles de ce nom, et disciple
 du père de Condren, n'eût fait un acte de générosité, qui
 mérita de trouver place dans cette vie. « La Reine, dit
 « M. du Ferrier, ayant obligé M. Vincent à terminer ce
 « différend, celui-ci voulut que je l'assistasse. Après avoir
 « beaucoup travaillé assez inutilement, sans pouvoir con-
 « tenter M. de Fiesque, je m'avisai de lui dire : Voulez-
 « vous le prieuré de Saint-Gondon, si on vous le donne?
 « Lui, qui connaissait ce bénéfice honorable et riche, situé
 « sur la Loire, l'accepta aussitôt, et l'affaire fut terminée.
 « M. Vincent me dit, le voyant satisfait : Mais avons-nous
 « ce prieuré que vous avez promis? — Il est, dis-je, à
 « M. Barrault, qui ne me le refusera point ; et ensuite j'al-
 « lai le voir pour le disposer ; d'abord il me demanda des
 « nouvelles de cette affaire. — Elle est, dis-je, comme

† On lit dans les *Remarques historiques* sur la paroisse de Saint-
 Sulpice, que M. l'abbé de Sève se démit aussi d'un bénéfice pour
 (1) T. I. p. 225. apaiser ce grand différend (1).

que lorsqu'ils en
e. A quoi peut-on
de, qu'à procurer
Il souscrivit donc
accoutumée, dans
it consommer l'œu-
cure de Saint-Sul-
tenir sa promesse ;

e livres de revenus,
si difficile dans le
presque impossible
que firent paraître
alar, évêque de Châ-
neur de divers béné-
atisfaire, si M. Bar-
e ce nom, et disciple
e de générosité, qui
ie. « La Reine, dit
ncient à terminer ce
sistasse. Après avoir
t, sans pouvoir con-
e lui dire : Voulez-
si on vous le donne
onorable et riche, situé
l'affaire fut terminée.
ait : Mais avons-nous
? — Il est, dis-je, à
point ; et ensuite j'al-
d il me demanda des
est, dis-je, comme

sur la paroisse de Saint-
aussi d'un bénéfice pour

» terminée, si vous agréiez ce que j'ai avancé. — Vous sa-
» vez, répliqua-t-il, comment je suis vos sentiments en
» tout. — C'est que j'ai promis votre prieuré de Saint-Gon-
» don, pour terminer ce grand désordre : je ne sais ce
» que vous en direz ? Il vint se jeter à mon cou, et, m'em-
» brassant, voilà, dit-il, la plus obligeante et la plus véri-
» table marque d'amitié que vous m'avez jamais donnée :
» car elle me témoigne que vous me croyez, comme je le
» suis parfaitement, votre ami ; et sur l'heure il fit sa dé-
» mission, qui donna autant d'admiration que de joie à tous
» les gens de bien (1) » †.

Toutes les difficultés étant ainsi aplanies du côté de
M. de Fiesque, et l'abbé de Saint-Germain étant tout dis-
posé à ériger le séminaire en communauté, M. Olier ne
s'occupait plus que des moyens de consommer cette œuvre.
Pour ne pas s'écarter des formes ordinaires, il jugea né-
cessaire, avant tout, de passer avec quelques-uns de ses
prêtres, un acte d'association qui servît de base à tout
le reste, et qui fit connaître la fin de la société. Il choisit
pour cela ceux mêmes qui avaient acquis conjointement
avec lui la maison Méliand, MM. de Poussé et Damien ; et,
le mercredi 6 septembre, ils signèrent cet acte dans le
presbytère, en présence de deux notaires publics, selon
l'usage de ce temps. En voici les dispositions principales :
Ils y déclarent que, reconnaissant les effets visibles des

(1) *Mémoires*
de M. du Ferrier,
p. 149.

XXXI.
Acte de fon-
dation de la so-
ciété de Saint-
Sulpice.

† Outre ce concordat, conclu le 20 juillet 1643, il fallut que, deux ans
après, M. Olier en vint à un nouvel accommodement avec M. de Fies-
que ; et ce fut alors que M. de Lantages se dépouilla spontanément
de son prieuré de Saint-Symphorien de Romilly, ainsi qu'on le lit dans
sa Vie. M. Olier, touché de ce désintéressement, lui donna, en dédom-
magement, la jouissance de sa terre seigneuriale de Fontenelle, située
près Saint-Martin-du-Tertre, à sept lieues de Paris (1) ; et comme
M. de Lantages refusa apparemment un bienfait de cette nature,
M. Olier lui assigna une pension sur le prieuré de Clisson, que M. de
Fiesque lui avait rendu (2).

(1) *Actes de Mar-
reau, notaire d*
Paris, 4 septem-
bre 1645. — 17
juillet 1647. — 2
septembre 617.

(2) *Vie de M.*
de Lantages, liv.
t. II, n. 11, et note. —
Mémoires de M.
Baudrand, p. 22.
— Mémoires aut.
de M. Olier, t. V.
p. 157.

bénédiction qu'il a plu à la bonté divine de répandre sur le dessein qu'ils ont déjà conçu de l'établissement d'un séminaire, et voyant que, de toutes parts, des personnes signalées en doctrine et en vertu se joignent à eux pour concourir à une si bonne œuvre; ils ont jugé que si ce séminaire était érigé en corps de communauté, avec toutes les approbations convenables, il augmenterait de jour en jour, et produirait les fruits, que l'Eglise, les conciles, les ordonnances royales, et les assemblées du clergé ont attendu de cette sorte d'établissement: qu'en conséquence, estimant ne devoir pas retarder davantage l'exécution de ce dessein, qui a pour objet la gloire de Dieu et l'honneur de son Eglise, sous la direction et disposition de nosseigneurs les évêques, dans la juridiction desquels se feront de semblables établissements; après avoir invoqué l'assistance du Saint-Esprit, ils promettent de faire un corps de communauté pour vaquer à toutes les fonctions d'un séminaire, aux termes et selon l'esprit des canons: le tout sous les articles, statuts et règlements qui seront convenus entre eux, et ceux qui s'uniront à eux pour composer tous ensemble le corps du séminaire. Ils entendent n'être aucunement à charge à nosseigneurs les évêques, chapitres, abbés, dans les diocèse ou juridiction desquels ils feront de tels établissements; mais seulement y

(1) *Actes de Marreau, notaire, 6 septemb. 1645. — Archives du Royaume, section historique, cart. M. 421.*

XXXII.

L'abbé de S. Germain approuve l'établissement de la société et du séminaire de S. Sulpice.

(2) *Remarques historiques, t. I. p. 45. 46.*

contribuer de leur chef, et par les libéralités purement volontaires, de ceux qui désireraient concourir à cette bonne œuvre, lorsque le séminaire sera rendu capable d'acquiescer. A cette fin, ils chargent M. Olier de se pourvoir par devant l'évêque de Metz, abbé de Saint-Germain, pour obtenir de lui l'autorisation du présent concordat; auprès du Pape, pour en obtenir une bulle de confirmation, et du Roi Très-Christien pour des lettres patentes (1).

L'abbé de Saint-Germain autorisa en effet cette association, le 23 octobre 1645, et l'érigea en communauté ecclésiastique (2). « Comme nous désirons de tout notre pou-

» voir, dit-il dans ses lettres, contribuer au progrès et à
 » l'avancement d'un si pieux et si louable dessein, espé-
 » rant que la miséricorde divine y continuera ses grâces
 » et ses bénédictions, pour le faire réussir à sa gloire, à
 » l'honneur de son Eglise, à l'édification du public et la con-
 » solation des âmes chrétiennes; pleinement informés
 » d'ailleurs de la vertu, du mérite, et des autres bonnes et
 » recommandables qualités des sieurs Olier, Ragnier (de
 » Poussé) et Damien, dont la piété, la doctrine et la vie
 » exemplaires ne peuvent qu'attirer et convier beaucoup
 » d'autres personnes, portées du même zèle pour se joindre
 » avec eux, et concourir à leurs bonnes et saintes inten-
 » tions : nous, par l'avis de notre conseil, avons approuvé,
 » loué et ratifié leur association;... permettant, à cet effet,
 » audit sieur abbé et à ses associés de s'établir dans l'em-
 » placement par eux acquis, d'y construire tous les bâti-
 » ments convenables pour leur communauté, et d'y avoir
 » une chapelle. Leur donnant pouvoir de faire entre eux
 » tous statuts et réglemens, qu'ils jugeront convenables et
 » nécessaires, pour la direction, la police et la subsistance
 » de leur communauté... Le tout, néanmoins, sous la con-
 » duite et supériorité dudit sieur abbé Olier, duquel,
 » comme nous avons dit, le grand zèle pour le service de
 » Dieu, la piété, la doctrine et la capacité nous sont plei-
 » nement connus; et, après son décès ou sa démission,
 » pareillement sous la direction et supériorité de celui du
 » séminaire qui sera élu par le corps du même séminaire,
 » à la pluralité des voix, dont sera dressé acte en leur
 » assemblée (1). »

(1) *Archives du
 Royaume, ibid.*
 — *Gallia Chris-
 tiana*, édit. 1656.
 t. IV, p. 988. —
*Histoire des an-
 tiquités de Paris*,
 par Sauval, t. I.
 p. 455.

Enfin la Reine régente, qui avait pris si hautement la
 défense de M. Olier dans la sédition, s'empressa, pour lui
 donner une nouvelle marque de son estime, de joindre
 les lettres patentes du Roi à l'autorisation de l'abbé de
 Saint-Germain, et de faire jouir le séminaire de Saint-
 Sulpice de tous les privilèges que la protection du mo-

XXXIII.
 Lettres pa-
 tentes du Roi
 qui approuve le
 dessein de M.
 Olier.

(1) *Remarques
historiques*, t. I,
p. 46.

marque accordait aux communautés du royaume (1). Ces lettres sont un monument trop honorable à la piété du souverain, et à celle de la Régente, pour n'en pas donner ici un aperçu. Le Roi y rappelle que M. Olier et ses ecclésiastiques lui ont exposé le dessein que la bonté divine leur avait inspiré de se réunir en communauté, et d'employer leurs biens, leurs soins et leurs travaux à l'instruction des jeunes gens qui aspirent aux ordres sacrés, ou qui y sont déjà parvenus, afin de les former au culte divin, au chant et aux cérémonies de l'Eglise, à l'administration des sacrements, et à la prédication de la parole de Dieu. Il rappelle pareillement les services qu'ils avaient rendus en quelques diocèses, spécialement dans celui de Paris, à Vaugirard, et au faubourg Saint-Germain. « Étant bien » informé, dit-il, en quelle recommandation les rois nos » prédécesseurs ont eu ces établissements, qui tendent à » la gloire de Dieu, et à l'avancement de son service; et à » quoi nous oblige le glorieux titre de protecteur de l'E- » glise; sachant d'ailleurs avec quel zèle, quelle sagesse » et quelle affection particulière, la Reine régente, notre » dame et mère très-honorée, a maintenu et favorisé » M. Olier et les autres exposants: voulant aussi, de notre » part, contribuer aux fruits que nous nous promettons » d'un si louable établissement, faisons savoir que nous, » de l'avis de la Reine régente, notre dame et mère, de » notre pleine puissance et autorité royale, confirmons » et approuvons l'association desdits exposants, pour eux » et pour ceux qui, dans la suite, voudront se joindre à » leur compagnie, avec pouvoir d'accepter legs, fonda- » tions et donations, ainsi que les autres corps et com- » munautés reçus dans notre royaume; aux conditions » de prier Dieu pour nous, pour notre dame et mère, nos » successeurs rois, et pour la paix et tranquillité de l'E- » glise et de notre Etat (2). » Ces lettres furent expédiées à Paris, vers la fin de l'année 1645*, et signées par le

(2) *Archives du
Royaume*, *ibid.*

* NOTE 4.

royaume (1). Ces
able à la piété du
ur n'en pas donner
M. Olier et ses ec-
que la bonté divine
mmunauté, et d'em-
urs travaux à l'in-
aux ordres sacrés,
les former au culte
Eglise, à l'adminis-
tion de la parole de
es qu'ils avaient ren-
dans celui de Paris,
rmain. « Étant bien
ndation les rois nos
ments, qui tendent à
de son service; et à
le protecteur de l'E-
zèle, quelle sagesse
eine régente, notre
aintenu et favorisé
dant aussi, de notre
us nous promettons
ns savoir que nous,
e dame et mère, de
royale, confirmons
exposants, pour eux
oudront se joindre à
cepter legs, fonda-
ntres corps et com-
me; aux conditions
e dame et mère, nos
t tranquillité de l'E-
res furent expédiées
' , et signées par le

jeune Roi, alors âgé de sept ans, en présence de la Reine régente. L'année suivante, elles furent enregistrées au grand Conseil, et celles de l'abbé de Saint-Germain, à l'officialité de cette abbaye (1).

C'est ainsi que, contre toutes les apparences humaines, et au milieu des contradictions et des persécutions de tout genre, le séminaire et la compagnie de Saint-Sulpice furent établis (2). « Ne nous appuyons qu'en Dieu, disait M. Olier, après un acte si éclatant de la protection divine, et ne nous confions qu'en lui seul, pour le succès de l'œuvre dont il nous a confié l'établissement. Ne regardons jamais que lui, et il nous conduira sûrement au milieu de toutes les tempêtes. Plus elles auront été violentes, plus elles feront éclater sa sagesse, sa puissance et son amour. Ses aimables perfections ne paraissent jamais davantage, que lorsque les œuvres qu'il a commencées réussissent malgré la rage de l'enter, et la persécution de l'homme. Abandonnons-lui toutes choses, et demeurons tranquilles dans l'attente de son secours. Quand nous verrions tout le monde soulevé contre nous, jamais il ne faudrait quitter l'œuvre où il nous appelle, puisqu'il peut, en un moment, dissiper tous ces nuages, et faire de nos plus grands persécuteurs, nos plus fidèles amis. O! qu'il faut peu se fier aux grands, et aux enfants des hommes. Il fallait que je visse ce que j'ai expérimenté, pour être confirmé dans cette vérité, autant que je dois l'être. Qu'il est doux de faire l'œuvre de Dieu en son Fils, et par les voies de l'esprit d'humilité, de pauvreté et de simplicité. Notre-Seigneur m'a appris une bonne fois, comment il voulait que je me retirasse des grands, et que je prisse garde d'établir ma confiance en leur crédit. La jalousie de Dieu, pour l'œuvre qu'il m'a commise, a paru en ce qu'il a toujours écarté les grands, et qu'il les a rebutés toutes les fois qu'ils se sont présentés pour y prendre part;

(1) Archives du Royaume, *ibid.*

XXXIV.

L'établissement du séminaire de S. Sulpice ne peut être attribué qu'à Dieu seul.

(2) Remarques historiques, t. I. p. 47. — Vie, par le P. Giry, part. I. chap. XVI. — L'Année Dominicale. — Piganiol de la Force, t. VII. p. 552. — Hurlant et Magny, t. IV. p. 621.

(1) *Lettres spirituelles de M. Olier*, p. 30.

XXXV.

DIEU venge M. Olier en châti-
nant plusieurs
de ses persécuteurs.

(2) Ps. 104. v.
45.

(5) *Vie de M. Olier, par le père Giry*, partie 1^{re}, chap. XVII.

» afin que lui seul fût reconnu pour l'auteur de cet our-
» vrage, qui serait attribué aux hommes, s'il y avaient
» donné leur protection (1). »

Après la conclusion de cette grande affaire, M. Olier ne pensa plus qu'à solliciter la grâce des coupables dont on poursuivait la punition. Pendant qu'il disposait en leur faveur les juges de la terre, il priait ardemment le souverain Juge de changer la disposition de leurs cœurs. C'était là toute la vengeance qu'il tirait de leurs excès. Mais DIEU, qui frappe souvent dès cette vie ceux qui l'outragent dans la personne de ses ministres, au mépris de cette défense : *Gardez-vous de toucher à mes oints* (2), vengea son serviteur d'une manière éclatante, par les châtimens qu'il exerça sur plusieurs (3). Je n'en rapporterai qu'un exemple, dit M. de Bretonvilliers, pour ne pas rappeler ici le souvenir de plusieurs personnes qui ont éprouvé visiblement les rigueurs de la justice divine. Un an, jour pour jour, après l'horrible scène qu'on a rapportée, comme un de ceux qui avaient montré le plus d'acharnement contre le saint prêtre entré dans une maison de la paroisse, un chien, qui n'avait jamais blessé personne, se jeta sur lui avec fureur, sans avoir été irrité, et le déchira si cruellement, que cet homme en fut malade à l'extrémité. Le danger devint en peu de jours de telle nature, qu'on lui administra les derniers sacrements. M. Olier le visita souvent dans sa maladie, le traita avec la bonté d'un ami et d'un père, pria pour lui avec tant de charité et de larmes, que la santé lui fut rendue; mais il n'en jouit pas long-temps. Lorsqu'il passait un jour, à l'entrée de la nuit, dans la rue des Cannelles, voisine de la cure, il rencontra un cavalier, qui, dans un accès d'emportement dont on ignore la cause, lui déchargea dans la tête un coup de pistolet, dont il mourut sur-le-champ; et cette mort tragique jeta M. Olier dans une peine dont il lui fut beaucoup

l'auteur de cet ou-
mes, s'il y avaient
l'affaire, M. Olier
des coupables dont
il disposait en leur
ardemment le sou-
on de leurs cœurs.
rait de leurs excès.
te vic ceux qui l'on-
istres, au mépris de
er à mes vints (2),
latante, par les châ-
Je n'en rapporterai
liers, pour ne pas
s personnes qui ont
justice divine. Un
cène qu'on a rappor-
montré le plus d'a-
ait dans une maison
jamais blessé per-
ans avoir été irrité,
cet homme en fut
int en peu de jours
a les derniers sa-
dans sa maladie, le
n père, pria pour
s, que la santé lui
long-temps. Lors-
la nuit, dans la rue
rencontra un cava-
ent dont on ignore
un coup de pisto-
cette mort tragique
il lui fut beaucoup

plus difficile de se consoler, que des affronts et des vio-
lences dont elle lui rappelait le souvenir (1).

A l'occasion de la persécution qu'on vient de racon-
ter, et des prétentions si excessives de M. de Fiesque,
M. Olier permuta son abbaye de Pébrac avec celle de
Cercanceau, de l'ordre de Cîteaux, au diocèse de Sens,
que possédait alors M. Félix Vialar *. Il voulut, en lui

cédant Pébrac, bénéfice d'un revenu plus considérable
que Cercanceau, dédommager ce prélat, qui s'était
dépouillé, comme on a vu, pour apaiser M. de Fiesque;
il espérait aussi que l'évêque de Châlons parviendrait
à établir la réforme dans ce monastère, comme il fit
en 1649, en y introduisant les Genovévains (2). Pour mé-
nager ce dernier accommodement, M. Olier augmenta

le revenu de l'abbaye, au moyen d'un bénéfice qu'il y
joignit, et procura par là que le nombre des religieux,
réduit par son père à dix-huit, fut porté à vingt-un,
comme le supposaient les anciens titres (3). Il re-
garda même la violente persécution suscitée contre lui,
à l'occasion de M. de Fiesque, comme un moyen dont
Dieu avait voulu se servir, pour venger sur lui une au-
tre faute que son père avait commise, en lui procurant
l'abbaye de Pébrac, ainsi que nous l'avons déjà raconté.

« Dans ce traité de l'abbaye, dit-il, mon père s'était com-
« porté avec une grande inadvertance, ayant usé de con-
« seils très-larges, donnés par des casuistes, et il a fallu
« que la punition en soit retombée sur moi. (4). Il me
« semble que c'est une justice si admirablement conduite,
« qu'il ne se peut rien dire davantage. Il est vrai que,
« regardant les choses par le dehors, et selon l'exté-
« rieur, il y a eu une grande rigueur partout; mais
« selon Dieu et sa justice, il n'y a eu que douceur et
« modération. Il faut même adorer cette clémence avec
« grand amour, et s'y soumettre avec une particulière
« révérence (1). »

(1) Vie de M.
Olier, par M. de
Bretonvilliers, t.
II. p. 141. 142.

XXXXVI.
M. Olier per-
muta l'abbaye
de Pébrac avec
celle de Cer-
canceaux.

* NOTE 5.
(2) Histoire des
Chanoines régé-
liers, t. III. ch.
XLVII p. 725.
— Règlements du
card. de la Ro-
chefoucauld, t.
XX. folios 445.
762, 986. — Gall.
Christiana, 1^{re}
édit. t. IV. p. 754.

(3) Mém. auto-
graphes de M.
Olier, t. V. p.
156.

(4) Ibid. pag.
155.

(1) Mém. aut.
de M. Olier, p.
157. — Copie des
Mémoires de M.
Olier, t. II. p.
180. 181. 182.

XXXVII.
Conduite de
M. Olier envers
sa mère, que
cette persécution
aigrît de
nouveau contre
lui.

(2) *Esprit de*
M. Olier, t. III.
p. 758. 759.

Les avanies que cette persécution procura à M. Olier (2), aigriront de nouveau contre lui l'esprit de sa mère, et renouvelèrent les premiers sentiments de dépit et de chagrin qu'elle avait fait éclater, lorsque, trois ans auparavant, il avait pris la conduite de la paroisse de Saint-Sulpice.

Il ne diminua rien néanmoins du respect parfait qu'il lui témoignait en toute rencontre. Lorsqu'il se trouvait en sa présence, on n'était point en peine, dit M. de Bretonvilliers, de savoir qui il était : sa contenance modeste et pleine de révérence faisaient suffisamment connaître qu'il ne pouvait être que son fils. Comme il regardait toujours Dieu en elle, ses respects étaient d'autant plus sincères et profonds, que la vue continuelle de cette adorable majesté le portait à des sentiments tout religieux. Malgré ses nombreuses occupations, il ne laissait pas de la visiter de temps en temps ; il était ravi de pouvoir lui parler de Notre-Seigneur ; il se servait de toute sorte d'occasions pour la faire penser à son salut : et quoique souvent, au lieu de l'écouter, on l'accablât de reproches, et qu'on lui mit devant les yeux, les grandeurs qu'il avait méprisées, les évéchés qu'il avait refusés, les ignominies dont il avait été couvert, il ne laissait pas de réitérer ses visites avec le même esprit de zèle et de dévouement. Nous dirons encore ici, pour ne plus revenir sur cette matière, que sa mère étant tombée en apoplexie, dès qu'il en eut reçu la nouvelle, il partit incontinent de la campagne où il était, pour venir à Paris, et lui offrit ses services, quoiqu'alors il fût paralytique, et que, dans cette maladie dont il mourut, il eût besoin lui-même des plus grands ménagements (3).

(2) *Ibid.* pag.
740.

entra à M. Olier (2), de sa mère, et re- le dépit et de cha- trois ans aupara- se de Saint-Sulpice. et parfait qu'il lui il se trouvait en sa dit M. de Breton- nenance modeste samment connaître ne il regardait tou- t d'autant plus sin- uelle de cette ado- ents tout religieux. l ne laissait pas de ravi de pouvoir lui vait de toute sorte n salut : et quoique blât de reproches, et randeurs qu'il avait sés, les ignominies t pas de réitérer ses e dévouement. Nous ur cette matière, que s qu'il en eut reçu la agne où il était, pour , quoiqu'alors il fût e dont il mourut, il ménagements (3).

NOTES DU QUATRIÈME LIVRE.

NOTE 1. — Le frère aîné de M. Olier fut l'un de ceux qui cen- surèrent le plus vivement sa conduite; et, un jour, après lui avoir parlé de la manière la plus rude, il s'emporta jusqu'à refuser de l'entendre, et à fermer brusquement sur lui la porte de son cabinet. M. Olier, accoutumé à rendre le bien pour le mal, eut le bonheur de convertir ce même frère, et de le disposer à la mort. Il paraît que DIEU lui en avait fait connaître le moment précis, comme nous l'apprenons de M. de Bretonvilliers. « Il eut soin, dit-il, » d'après la connaissance que Notre-Seigneur lui en avait donnée, » de l'avertir quelque temps avant sa maladie, qu'il n'avait plus que » peu de temps à vivre; et il s'appliqua avec toute l'assiduité pos- » sible à le préparer à la mort (1). » C'est peut-être aussi ce que M. Olier veut lui-même exprimer, en disant de son frère : « Il s'est » rendu à la menace de la parole de DIEU, par le ministère de ce » chétif et misérable ouvrier. » François Olier mourut au mois de mars 1644, et fut inhumé dans la chapelle souterraine destinée à la sépulture des membres de sa famille, le samedi 5 du même mois (2). M. Olier fit pendant plusieurs années des prières pour le repos de son âme, et eut enfin que DIEU les avait exaucées (3).

(1) *Esprit de M. Olier*, t. p. 712.

(2) *Régistres des sépultures de la paroisse Saint-Paul*.

(3) *Discours sur les vies de plusieurs vénérables mères, etc.* p. 528. — *Mémoires aut. de M. Olier*.

PATIENCE DE M. OLIER DANS LES MAUVAIS TRAITEMENTS.

NOTE 2. — Une personne du peuple et d'un naturel extrêmement violent, abusant un jour de la douceur et de la charité dont M. Olier lui avait donné à elle-même les preuves les plus touchantes, l'outra- gea de paroles dans une grande assemblée, et avec tant d'emporte- ment, qu'il n'y eut personne qui n'en témoignât son indignation. M. Olier seul ne perdit rien du calme habituel de son âme, et ne se souvint des mépris qu'il venait de recevoir que pour rendre à cet homme, en retour, toutes sortes de bons offices. Le premier fut de s'en- ployer peu de temps après pour le délivrer des poursuites de la jus-

tice ; et il fit tant par ses sollicitations et ses instances, qu'il obtint enfin sa liberté.

Un jour que, dans une compagnie, on avait chargé l'homme de DIEU de la calomnie la plus flétrissante, une personne qui le connaissait à fond, lui dit de faire connaître la vérité comme il le pouvait facilement. « Oh, non, répondit M. Olier, buvons le calice de JÉSUS-CHRIST, tel qu'il lui plaît de nous le donner ; faisons un saint usage de la croix, et n'en descendons point, jusqu'à ce que JÉSUS-CHRIST lui-même nous en détache. » Il demeura ainsi dans le silence, sans vouloir dire une seule parole pour sa justification. Par amour pour les mépris, il découvrait même avec sincérité et sans affectation tout ce qu'il jugeait être blâmable dans sa conduite. On l'a vu s'accuser de ses fautes de la manière la plus humiliante ; et quoique ces fautes prétendues pussent passer pour des vertus dans un autre, il avait l'adresse de leur donner un tour qui lui procurait toujours à lui-même quelque confusion.

SUR LE NOM DE MISSIONNAIRES.

NOTE 5. — On a dit que les prêtres de M. Olier étaient regardés par plusieurs comme faisant partie de la congrégation de la Mission ; aussi leur donnait-on le nom de *Missionnaires*, quoique M. Olier eût désiré d'abord qu'on les appelât simplement *Prêtres de la communauté de Saint-Sulpice*. On voit, par divers monuments du temps, qu'on donnait le nom de *Missionnaires* à une multitude d'associations vouées au service spirituel du prochain. « Si c'est un mal qu'on prenne ce » nom, écrivait saint Vincent de Paul, il semble être nécessaire, et » nous ne pouvons l'éviter (1). » Le père Yvan, par le grand amour qu'il portait à la très-sainte Vierge, sous le titre de *Notre-Dame de miséricorde*, aurait désiré que M. Olier donnât ce nom à ses ecclésiastiques, en l'ajoutant à celui de *Missionnaires*, qu'ils avaient déjà. « Vous êtes *missionnaires*, lui écrivait-il en 1647, vous n'avez qu'à » ajouter de *Notre-Dame de Misericorde*, pour différer de tant de compa- » gnies de *Missionnaires* (2). » Mais le serviteur de Dieu, qui d'abord avait trouvé bon qu'on les appelât du nom de *Missionnaires*, comme le public le faisait alors (3), préféra ne leur en donner aucun qui les distinguât du corps du clergé, ainsi qu'on le verra dans la suite.

(1) *Recueil des lettres de saint Vincent*, t. I. p. 266. 87.

(2) *Lettres du père Yvan*, t. I. p. 5 vi.

(3) *Lettres de saint Vincent*, ib.

SUR L'APPROBATION DONNÉE A L'ÉTABLISSEMENT DU SÉMINAIRE.

NOTE 4. — La paroisse de Saint-Sulpice, dépendant alors de l'abbé de Saint-Germain, c'était de ce prélat seul, que le séminaire devait recevoir son approbation; et l'on ne voit pas sur quel fondement a pu s'appuyer l'auteur du *Pastoral de Paris*, publié par M. Le Clerc de Juigné, en affirmant que cette communauté fut approuvée par l'archevêque (1).

Le père Giry (2) suppose que la persécution qu'essuya M. Olier, eut lieu après l'approbation de l'établissement du séminaire; ce fut le contraire. Il dit encore qu'elle fut donnée, deux ans après que M. Olier eut pris possession de la cure de Saint-Sulpice, c'est-à-dire en 1644, comme l'assure aussi le père de Saint-Vincent (5), ainsi que le père Hilarion de Nolay, sans doute d'après le père Giry, qu'ils citent l'un et l'autre. Mais l'approbation de l'abbé de Saint-Germain ne fut donnée qu'en 1645, le 25 octobre, comme on le voit par les lettres originales (4).

(1) In-4o. t. I. p. CXLVIII.

(2) Vie, 1re p. chap. XVII.

(5) Année Domin. 12 septemb. p. 424.

(4) Lagloire du Tiers-Ordre de saint François, 2e part. ch. XXXI. p. 256. 258.

Les lettres patentes du Roi, expédiées la même année, ne portent la date ni du jour, comme c'est la coutume, ni même du mois, dont la place est demeurée en blanc. L'année suivante, 1646, au mois de juin, elles furent renouvelées dans les mêmes termes, et c'est apparemment ce qui a porté quelques auteurs à dire que l'établissement du séminaire fut approuvé par le Roi, au mois de juin 1645 (5).

(5) Archives du Royaume, sect. hist. Séminaire de S. Sulpice. M. 421.

M. OLIER PERMUTE SON ABBAYE POUR CELLE DE CERCANCEAU.

NOTE 5. — Louis XIV approuva, le 25 janvier 1646, la permutation que M. Olier fit de l'abbaye de Pébrae, pour celle de Cercanceau, et en demanda la confirmation au Pape (6), qui l'accorda sans doute peu après. Car, dans les *actes de Marreau*, notaire à Paris, M. Olier se trouve qualifié abbé de Cercanceau, le 24 novembre de la même année. Dans un autre acte, du 24 mai 1647 (7), il est appelé abbé des Canteau, ce qui est visiblement une altération du mot *Cercanceau*, que l'on aura mal lu sur la minute qui servit pour la rédaction de cet acte. *Cercanceau* est composé des mots latins : *sacra-cella*. Si nous insistons sur cette permutation, c'est qu'elle a échappé aux auteurs du *Gallia Christiana*; ils n'ont pas seulement omis M. Olier dans leur liste fort incomplète des abbés de ce monastère; ils ont même supposé faussement que, avant la fin de l'année

(6) Archives du ministère des affaires étrangères. Rome IV, premier mois de 1646.

(7) Archives du Royaume.

1640, M. Vialar possédait déjà cette abbaye et celle de Pébrae, et qu'ayant été nommé alors à l'évêché de Châlons, il se démit de celle de Cercanceau.

- (1) Tom. iv. p. 734. On a parlé aussi fort inexactement de l'époque à laquelle M. Olier se démit de l'abbaye de Pébrae. Dans la première édition du *Gallia Christiana*, on lit que M. Vialar en devint abbé, l'an 1640 (1), et c'est la source d'où est venue la même erreur, dans la seconde édition de cet ouvrage. L'auteur de la *Vie de M. Vialar*, dont on connaît assez la liberté, a même inventé sur ce sujet un petit conte : « M. Vialar, dit-il (2), sut que quelques ecclésiastiques avaient » entrepris plusieurs missions dans quelques-unes de nos provinces ; » il se joignit à eux.... Ce fut au milieu de ces courses apostoliques, » qu'on lui donna, en 1640, l'abbaye de Pébrae... Il n'avait point » sollicité ce bénéfice, il ne l'accepta que par obéissance, lorsqu'il » lui fut donné. » Quelques auteurs ont avancé, sans plus de fondement, que M. Olier se démit de cette abbaye en 1642, avant d'accepter la cure de Saint-Sulpice. D'autres, qu'il la permuta avec cette cure ; c'est ce qu'assurent la mère Gauchet, dans son *Recueil* sur M. de Lantages, l'historien de M. Bonrdoise (3), ainsi que Grandet, dans sa notice manuscrite sur M. Olier (4) ; et cette erreur a eu pour fondement la permutation de l'abbaye de Pébrae, en 1646, en faveur de M. Vialar, faite principalement pour satisfaire M. de Fiesque. Enfin, dom François Boudier, religieux Bénédictin, a imaginé une autre explication : il a écrit que M. Olier, après s'être démis de la cure de Saint-Sulpice, en 1652, ne garda d'autre bénéfice que l'abbaye de Pébrae (5).

(5) *Recueil d'hommes illustres*, in-4^o, t. v. p. 7. Ms. Bibliot. Mazarine.

La mémoire de M. Olier est encore en bénédiction dans le bourg de Pébrae : l'on y montre la chambre de l'abbaye qu'occupait le serviteur de Dieu, elle a été transformée en oratoire. Sur une petite tonnelle, à l'entrée de la cour, on distingue ses armes : ce qui semblerait indiquer qu'il fit construire cette tour, ou peut être aussi quelque partie voisine de l'édifice. Ce fut probablement avant l'établissement de Vaugirard ; car il cessa, dès lors, de porter les armes de sa famille, et y substitua les monogrammes de Jésus, Marie, Joseph.

LIVRE CINQUIÈME.

M. OLIER REPREND LA RÉFORME DE SA PAROISSE, IL JETTE
LES FONDEMENTS DE LA NOUVELLE ÉGLISE DE SAINT-
SULPICE, ET TRAVAILLE A LA SANCTIFICATION DES GEN-
TILSHOMMES ET DES GRANDS.

Après que M. Olier eut été ainsi éprouvé par cette persécution, il reprit la conduite de son troupeau avec un nouveau zèle ; et on vit alors en sa personne la vérité de la promesse que le Sauveur fait dans l'Évangile, d'exalter celui qui s'humilie. En récompense des humiliations auxquelles il s'était soumis, il fut environné de l'estime et de la vénération universelle de sa paroisse, de ceux même qui avaient paru le plus envenimés contre lui (1) ; chacun le proclama le père des pauvres, l'ami le plus sincère de ses paroissiens, un saint pasteur tout dévoué au salut de ses ouailles. Le changement qui se fit en sa personne ne fut pas moins admirable, que celui qu'on remarqua dans les esprits : DIEU lui ayant donné un accroissement de santé et de force, qui le rendit capable du travail le plus soutenu et le plus pénible, il en profita pour étendre et pour perfectionner, dans sa paroisse, le bien qu'il y avait commencé ; il gagna à Notre-Seigneur un grand nombre de ses habitants, et fit régner la plus solide piété dans les familles. Ses prédications, dont il reprit alors le cours, furent couronnées d'un succès extraordinaire : on eût dit que DIEU versait sur cette paroisse sa grâce par torrents. Jamais on n'avait vu un si grand empressement à assister aux offices, autant d'ardeur pour entendre la parole de DIEU, une foule aussi nombreuse autour des tribunaux de

I.
M. Oliers'ad-
joint de nou-
veaux prêtres
pour travailler
dans sa paroisse.
(1) *Remarques
historiques, t. I.
p. 40. — Vie, par
le père Giry, par-
tie 1^{re}, ch. XVII.
— Année Domi-
nicaine, ibid. p.
424.*

(1) *Remarques historiques*, t. III, p. 628. — *Vie*, par M. de Bretonvilliers, t. II, p. 141. t. I, p. 486.

(2) *Lettres ant.* de M. Olier, p. 259.

(5) *Remarques historiques*, t. III, p. 628. 629.

(4) *Ibid.* t. II, p. 137.

(5) *Lettres ant.* de M. Olier, p. 98.

II.

M. Olier conçut le dessein de construire une nouvelle église.

(6) *Sermon de La Tour du Pin*, t. VI, in-12, pag. 216. 224. 225.

la pénitence (1). Il fallut augmenter, pour satisfaire le peuple, le nombre des ouvriers évangéliques; et M. Olier se vit contraint d'inviter plusieurs ecclésiastiques des provinces, à venir prendre part à ses travaux (2). Ses vœux furent promptement exaucés : il reçut dans sa communauté d'excellents prêtres, pleins de zèle, de désintéressement et de ferveur; et, avec leur secours, il se livra tout entier à la sanctification de sa paroisse. Bientôt l'église ne put contenir la foule de peuple (3) : les jours de fêtes, surtout, l'affluence était si grande, que beaucoup de personnes ne pouvaient même y arriver, et qu'on permit au comte et à la comtesse de Brienne, et à d'autres personnes de qualité, de percer des portes sur la rue pour arriver par ce moyen à leurs chapelles (4). « Vous savez, écrivait M. Olier, » quelle incommodité l'on souffre dans la chapelle de la » sainte Vierge, à cause de sa petitesse; quelles irrévénances s'y commettent; quelles impatiences et quelles » distractions cela cause à ceux qui y communient (5). »

Depuis son entrée dans la cure de Saint-Sulpice, il avait formé le dessein de construire un vaisseau proportionné à l'immense population du faubourg, et qui répondit mieux au bel ordre qu'il avait mis dans les cérémonies, ainsi qu'au nombre de ses ecclésiastiques. Il ne pouvait s'empêcher surtout de déplorer l'indifférence des grands de sa paroisse, qui faisaient construire pour leurs personnes de magnifiques palais, tandis qu'ils laissaient le Fils de Dieu dans un édifice sans dignité et près de tomber en ruine (6). Lorsqu'il apprit la mort de Marie de Médicis, femme de Henri IV, qui avait employé des sommes énormes à bâtir le palais du Luxembourg, et négligé le soin de la maison de Dieu, il se sentit porté à satisfaire pour elle en sa qualité de pasteur. « Je priai, dit-il, avec toute » l'instance et l'efficacité dont j'étais capable, ayant été » averti intérieurement qu'elle était redevable à la justice » divine, à cause de ce superbe et vaste bâtiment du

pour satisfaire le peu-
ques; et M. Olier se
ésastiques des pro-
vaux (2). Ses vœux
dans sa communauté
désintéressement et
se livra tout entier à
l'église ne put con-
s de fêtes, surtout,
oup de personnes ne
permit au comte et à
personnes de qua-
pour arriver par ce
rez, écrivait M. Olier,
aus la chapelle de la
esse; quelles irrévé-
patiences et quelles
y communient (5). »
de Saint-Sulpice, il
un vaisseau propor-
bourg, et qui répon-
dans les cérémonies,
iques. Il ne pouvait
érence des grands de
ur leurs personnes de
aient le Fils de Dieu
tomber en ruine (6).
de Médicis, femme
sommes énormes à
égligé le soin de la
té à satisfaire pour
i, dit-il, avec toute
capable, ayant été
devable à la justice
vaste bâtiment du

» Luxembourg †, où elle a fait tant de dépenses super-
» flues, pendant que Notre-Seigneur était si mal logé en sa
» paroisse. Si elle eût voulu employer à l'église, les sommes
» qu'elle avait destinées à l'achèvement de quelques ailes
» de ce palais qui ne sont pas finies, elle eût pu la re-
» bâtir, et la mettre dans un état convenable, pour le pen-
» ple et pour Dieu. C'est une chose étrange, que les hom-
» mes prennent d'aussi grands soins, et fassent tant de
» dépenses si excessives pour se loger, eux qui ne sont
» que de chétives créatures et des fumiers; et qu'ils n'aient
» ni la pensée, ni le mouvement d'élever à Dieu des édi-
» fices convenables à sa dignité et à sa grandeur (1). »

(1) *Mémoires*
aut. de M. Olier,
t. II. p. 332.

M. Olier, se croyant, comme pasteur, plus étroitement
obligé que personne, à reconstruire l'église de sa paroisse,
avait réuni, dès le mois de décembre 1642, ses fabri-
ciens (2), pour leur faire goûter ce projet, qui n'était
point nouveau (3), mais qui jusqu'alors n'avait en aucun
résultat. Au mois de mars suivant ††, après plusieurs pu-

(2) *Remarques*
historiques, t. II.
p. 124. l. I. p. 9.

(3) *Ibid.* t. II.
p. 117.

† On sait que Marie de Médicis fit construire à grands frais le
Luxembourg sur les dessins de Jacques de Brosse (1) et qu'elle ne
s'églogea rien pour lui donner rang parmi les édifices de la capitale
les plus somptueux. Il est placé en effet au premier rang après le
Louvre; et le Bernin avouait qu'il n'en connaissait pas qui pût lui
être préféré (2). M. Olier nous apprend que Marie de Médicis avait
voulu, en le construisant, *clerer une maison à sa mémoire et à sa per-
sonne*; et ce fut en effet pour cela qu'elle s'efforça de lui faire porter
le nom de *Palais Médicis*. Mais comme les grands après leur mort
ne sont pas toujours obéis, Gaston de France, duc d'Orléans, à qui
la Reine sa mère l'avait légué, y fit mettre le sien sur une inscrip-
tion, et voulut qu'on l'appelât : *Palais d'Orléans*. Enfin, malgré tou-
tes ces précautions, l'ancienne habitude prévalut, et l'on continua
de le désigner, comme on fait encore, sous le nom de *Luxembourg*,
du duc de Pinei-Luxembourg, qui avait acquis, durant le siècle
précédent, l'hôtel à la place duquel ce palais fut construit.

(1) *Histoire de*
Paris, par Féli-
bien, t. II. p. 1297.

(2) *Tableau his-*
torique de Paris,
par Saint-Vic-
tor.

†† Dans les *Remarques historiques*, la date de cette assemblée est
autive.

(1) *Remarques
historiques*, pag.
133. et suiv.

(2) *Ibid.*

(3) *Mémoires
aut. de M. Olier.*

III.
Sage prévoy-
ance de M. O-
lier. La Reine
pose la premiè-
re pierre de la
nouvelle église.

(4) *Remarques
historiques*, t. I.
p. 127.

blications faites au prône, il tint, dans la nef de l'église, une assemblée générale de la paroisse, à laquelle se trouva le prince Henri de Condé, et où ce dessein fut adopté d'une voix unanime (1). On chargea Christophe Gamard, célèbre architecte de l'époque, de dresser le plan de la future église; et comme les constructions projetées devaient s'étendre sur le terrain même du cimetière, M. Olier proposa de donner en échange la moitié du jardin qui était à l'usage de sa communauté (2). C'était avant la grande persécution que nous avons décrite, et lorsqu'il avait à essuyer toute sorte d'humiliations. Dans cette circonstance, il en éprouva une très-mortifiante, dont il ne fait point connaître le détail; mais qu'il indique en ces termes : « Dans l'assemblée générale du 10 mars 1643, où il s'est » agi du bâtiment de l'église de Saint-Sulpice, il a plu à » Dieu de m'envoyer une humiliation en public, pour me » récompenser des petits soins que j'avais pris : ce qui me » sert d'indice qu'il fera réussir cette affaire, puisqu'il » semble y mettre pour fondement la croix et la contra- » diction, en la personne de celui qu'il charge de l'exécuter. » Lorsque cette humiliation m'est arrivée, je n'éprouvais » d'autres dispositions dans mon cœur, que de m'élever à » Dieu, en lui disant : Mon tout et mon amour, j'en suis » content. Mais j'ajoutai : O mon tout, ce n'est rien que » cela; cent mille, et cent mille morts souffertes pour la » défense de votre nom, et le service de votre Église, me » seraient des roses et des délices. Faites en moi votre »

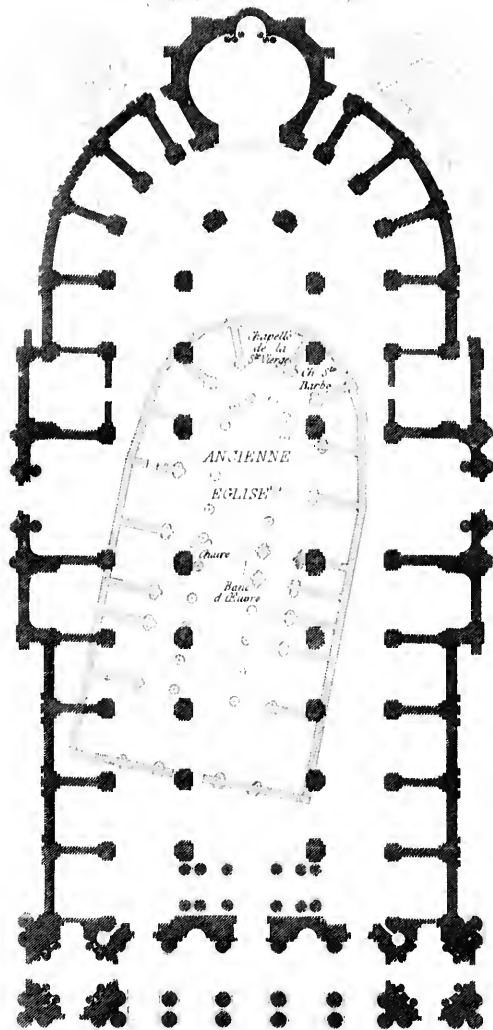
volonté : voilà mon corps et mon âme; tout est à vous : » disposez-en comme il vous plaira (3). »

Après cette assemblée, M. Olier réunit encore, le 2 novembre suivant, les notables de la paroisse, pour accélérer la conclusion d'une entreprise qu'il avait si fort à cœur. Malgré tous les efforts de son zèle, et quoiqu'il eût obtenu du Roi, par l'entremise de la Régente, une partie des pierres nécessaires aux fondements (4), les choses demen-

ans la nef de l'église,
 sse, à laquelle se trouva
 ce dessein fut adopté
 a Christophe Gamard,
 dresser le plan de la
 ructions projetées de-
 du cimetière, M. Olier
 titié du jardin qui était à
 ait avant la grande per-
 et lorsqu'il avait à es-
 ans cette circonstance,
 , dont il ne fait point
 dique en ces termes :
 mars 1643, où il s'est
 aint-Sulpice, il a plu à
 on en public, pour me
 j'avais pris : ce qui me
 cette affaire, puisqu'il
 at la croix et la contra-
 u'il charge de l'exécuter.
 arrivée, je n'éprouvais
 cœur, que de m'élever à
 et mon amour, j'en suis
 tout, ce n'est rien que
 morts souffertes pour la
 vice de votre Église, me
 es. Faites en moi votre
 on âme ; tout est à vous :
 ra (3). »

r réunit encore, le 2 no-
 la paroisse, pour accélé-
 e qu'il avait si fort à cœur.
 èle, et quoiqu'il eût ob-
 Régente, une partie des
 ts (4), les choses demeu-

Plan comparatif
de l'ancienne Eglise de Saint Sulpice
et de la nouvelle dont M^r de la Roche a
fait le plan de son projet



rèrent encore suspendues. Enfin, après la pacification des grands troubles que nous avons rapportés, et le jour même de l'Assomption 1645, il assembla de nouveau ses fabriciens pour examiner les plans dressés par Gamard, et il en choisit un, au dos duquel tous signèrent (1). On peut remarquer ici la sage prévoyance du serviteur de Dieu : considérant que le faubourg Saint-Germain augmentait chaque jour, il adopta un plan qui donnait à l'édifice projeté, trois fois plus d'étendue que n'en avait l'ancien, et qui devait absorber des sommes immenses. Mais quelque téméraire que pût paraître l'exécution d'un pareil projet, il ne fut arrêté par aucune considération, pas même par la difficulté de trouver les fonds nécessaires; car, au lieu de mesurer la dépense sur les sommes déjà réunies, il la fixa d'après celles que la charité des paroissiens devait fournir dans la suite. Telle avait été la conduite de saint Charles Borromée, lorsqu'il jeta les fondements de la magnifique église de Notre-Dame de Rho, près de Milan, « l'expérience lui ayant fait connaître, » remarque son historien, « que plusieurs, pour n'avoir pas eu cette prévoyance, avaient fait des fautes irréparables (2). »

(1) *Remarques histor.* t. II. p. 138. — *Bibliothèque Royale, Baluze*, 943. fol. 6.

(2) *Vie de S. Charles Borromée*, par Gius-sano, liv. VII. chap. VIII.

Lorsque tous les préparatifs eurent été disposés, M. Olier invita la Reine régente à poser la première pierre du nouvel édifice : cérémonie qui eut lieu le mardi 20 février 1646 *. La Reine vint à l'église, accompagnée de la princesse de Condé, de la duchesse d'Aiguillon, de la comtesse de Brienne, des ducs de Guise et d'Uzès, et d'un grand nombre d'autres personnes de marque. Elle y fut reçue par M. Alain de Solminihac, alors évêque de Cahors, et par M. Olier, à la tête du nombreux clergé de sa paroisse. Jamais spectacle, dans l'ancienne église de Saint-Sulpice, n'avait peut-être plus honoré la religion : tant la dignité de la personne auguste qui fixa tous les regards, et la modestie qu'elle fit paraître, imprimèrent le recueillement et le respect à tous les spectateurs. Après que la Reine eut

* NOTE 1.

(1) *Remarques historiques*, t. II. p. 143. et suiv. t. I. p. 10. 179. — *Ms. de la Bibliothèque. R. supplément*, fr. 1287. fol. 8. verso. — *Vie de M. Olier*, par M. de Bretonvilliers, t. I. p. 487. — *Dictionnaire de la ville de Paris*, par Huet et Magny, t. IV. p. 548.

(2) *Remarques historiques*, t. II. p. 146. 147.

IV.

M. Olier ne compte que sur le secours de DIEU pour construire la nouvelle église.

été conduite dans le chœur, et qu'elle eut prié DIEU quelque temps, devant le maître autel, elle fut reconduite processionnellement à la porte de l'église, et de là, dans le cimetière, à l'endroit désigné pour l'autel principal de l'édifice projeté. Tout étant disposé pour la cérémonie, l'évêque bénit la première pierre, qui était revêtue d'une inscription; et la princesse la posa et la maçonna (1). M. Olier lui présenta le plan de l'église: elle l'examina, et désira que l'une des chapelles les plus voisines de celle de la sainte Vierge, fût dédiée sous l'invocation de sainte Anne, sa patronne, et l'autre sous celle de saint Louis, patron du jeune Roi, et elle promit une somme considérable. Le duc d'Orléans, oncle du Roi, retint aussi pour lui une chapelle, et promit de donner chaque année dix mille livres jusqu'à l'entier achèvement des travaux. Le prince de Condé retint pareillement une chapelle; et cet exemple fut bientôt suivi par plusieurs illustres familles du faubourg Saint-Germain (2).

Mais pour fournir aux frais de ces constructions, extrêmement dispendieuses, M. Olier ne comptait jamais sur la faveur et la protection des grands; et il fut confirmé dans cet abandon à la Providence, par un accident singulier, qui fit sur lui l'impression la plus profonde et la plus durable. Comme il désirait beaucoup de voir avancer promptement la construction de ce nouveau temple, et qu'il aimait à visiter les travaux, lorsque la multitude de ses occupations pouvaient le lui permettre, il remarqua que les ouvriers avaient creusé un puits, dont l'eau leur était nécessaire. Ce puits était à fleur de terre et sans mur d'appui: voulant en examiner la profondeur, M. Olier s'approcha du bord, et apercevant un pieu jeté au travers, et vers le milieu de ce puits, il mit un pied sur cette pièce de bois, pour s'avancer par ce moyen, et juger de la hauteur de l'eau. Mais à peine y eut-il appuyé le pied, que le pieu, quittant sa place, roula sur lui-même jusqu'à

qu'elle eut prié Dieu
autel, elle fut recon-
de l'église, et de là,
é pour l'autel princi-
disposé pour la céré-
pierre, qui était revê-
nesse la posa et la
a le plan de l'église :
des chapelles les plus
fut dédiée sous l'invo-
et l'autre sous celle de
elle promit une somme
oncle du Roi, retint
mit de donner chaque
er achèvement des tra-
pareillement une cha-
ôt suivi par plusieurs
t-Germain (2).

es constructions, extrê-
e compta jamais sur la
et il fut confirmé dans
un accident singulier.
us profonde et la plus
icoup de voir avancer
ce nouveau temple, et
t, lorsque la multitude
i permettre, il remarqua
un puits, dont l'eau leur
leur de terre et sans mur
a profondeur, M. Olier
ant un pieu jeté au tra-
, il mit un pied sur cette
ar ce moyen, et jurer de
e y eut-il appuyé le pied,
ula sur lui-même jusqu'à

l'autre bord, tandis que M. Olier demeurait comme sus-
pendu, au grand étonnement de toutes les personnes qui
étaient là présentes. Dans un accident si périlleux, et où
il était si naturel de ne penser qu'au danger, il ne fit point
paraître la moindre émotion ; et, au lieu de ces mouvements
involontaires dont on ne peut guère se défendre en pa-
reille rencontre, il ne fut occupé intérieurement que de
cette pensée : « Ainsi est trompeur l'appui des créatures :
» celui qui met son assurance en elles, n'y trouvera que
» faiblesse et fragilité. » Cette protection visible de Dieu
sembla avoir renouvelé sa confiance, et quoique jusqu'a-
lors il n'eût jamais compté sur les hommes, depuis ce mo-
ment, il n'y fit aucune espèce de fond. « Il n'y a que DIEU
» seul, disait-il, qui puisse faire ses œuvres, qui ait la
» puissance de les conserver et de les soutenir ; l'homme
» n'est qu'un sable mouvant, sur lequel on ne peut bâtir
» qu'un édifice ruineux (1) ».

Après que M. Olier eut jeté les fondements du chœur
de la nouvelle église, il voulut commencer les construc-
tions par la chapelle de la sainte Vierge, comme pour en
offrir les prémices à cette auguste Reine, et mettre ces im-
menses travaux sous sa protection. On ne rapportera pas
ici tout ce que son zèle lui inspira pour accélérer ce grand
ouvrage. Il aurait eu sans doute la consolation d'en élever
une partie considérable avant sa mort, sans les troubles
politiques dont la capitale fut le théâtre, et qui ré-
duisirent le peuple à la plus affreuse extrémité. Malgré
ses soins et son zèle, il ne put qu'achever les murs de la
chapelle de la sainte Vierge, qui, l'année de sa mort, étaient
élevés à la hauteur qu'ils ont maintenant (2). M. Languet
de Gergy, sixième successeur de M. Olier dans la cure
de Saint-Sulpice, eut le bonheur d'y mettre la dernière
main. Plein de confiance en Dieu et en la protection des
patrons de sa paroisse, il répandit parmi ses paroïs-
siens une estampe, où l'on voyait dans le fond, le chœur

(1) *Vie de M.
Olier, par M. de
Bretonvilliers, t.
III. p. 10. 11.*

V.
M. Olier est
contraint de sus-
pendre ses tra-
vaux. M. Lan-
guet les re-
prend et achè-
ve l'église.

(2) *Remarq.
historiq. t. I. p.
10. 11. 16. 198.*

de la nouvelle église (car il n'y avait alors que cette partie de bâtie), et sur le premier plan, saint Sulpice revêtu des ornements pontificaux, et à côté M. Olier en étole pasto-

(1) *Item. hist.*
t. I. p. 194. — *Feller, Dictionnaire.*
article *Langnet.*

(2) *Sermons de*
La Tour du Pin,
ibid. p. 229. 255.
255. 256. — *Re-*
marq. histori-
ques, t. III. p.
950. 951. 955.
940.

* NOTE 2.

VI.
Établissement
de la succursale
dite : *Sainte-*
Anne.

(3) *Archives du*
Royaume, section
historiq. L. 1224.
liasse 58. p. 583.
— *Liase 1. fol.*

2. verso.
(4) *Plan de la*
paroisse Saint-
Sulpice, gravé en
1696. Archives
du Royaume. —
Remarques his-
toriques, t. II.
p. 654.

(5) *Archives du*
Royaume, L.
1226. — Juridic-
tion, folio 75.
verso. 76.

(6) *Vie de M.*
de Lantuges, liv.
t. II. XXIV. p. 45.

rale ; au-dessous, on lisait une allocution en vers, que saint Sulpice était censé adresser aux paroissiens, pour les engager à contribuer à la continuation de cet édifice. Ce moyen réussit au-delà de ce qu'on pouvait en attendre ; quoique M. Langnet n'eût que cent écus en caisse, lorsqu'il reprit les travaux (1), l'ouvrage néanmoins ne fut jamais interrompu faute de secours, et l'achèvement de ce vaste monument, par les soins d'un seul homme, a passé avec raison pour une sorte de miracle (2) *.

M. Olier, prévoyant cependant que ce bâtiment ne pouvait être achevé qu'après bien des années, sollicita l'érection d'une nouvelle église dans le faubourg. L'abbé de Saint-Germain accueillit sa demande, et par ses lettres patentes de 1647, approuva la création d'une nouvelle paroisse, sous le titre de Saint-Maur, dans le Pré-aux-Cleres (3) : on appelait ainsi l'espace qui est entre les rues de Vernueil et de Bourbon, et qui s'étend le long de la Seine vers l'hôtel des Invalides (4). Mais les marguilliers et les paroissiens de Saint-Sulpice, ayant prié l'abbé d'ériger, au lieu d'une paroisse nouvelle, une simple succursale, qu'ils s'obligeaient de bâtir à leurs frais, l'abbé déterminait la rue de Bourbon pour y fixer la nouvelle succursale, dans une maison qui fut transformée en chapelle, et bénie solennellement le jour de la Purification 1648 (5). Dès ce moment on commença à la désigner sous le nom de *Sainte-Anne*, ou de *Petite Paroisse*. M. Olier y envoya d'abord des ecclésiastiques pour y prêcher (6), confesser et faire le catéchisme ; ensuite, il y en établit d'une manière fixe, pour le service de ce quartier, et forma ainsi une seconde communauté. Mais ayant bientôt remarqué que cette séparation contribuait peu au salut des âmes, et que d'ailleurs la ferveur de ces ec-

lors que cette partie
et Sulpice revêtu des
Olier en étole pasto-
ration en vers, que
x paroissiens, pour
tion de cet édifice.
pouvait en attendre;
eus en caisse, lors-
e néanmoins ne fut
et l'achèvement de
seul homme, a passé
e (2) *.

ce bâtiment ne pou-
nées, sollicita l'érec-
aubourg. L'abbé de
et par ses lettres pa-
tion d'une nouvelle
ur, dans le Pré-aux-
qui est entre les rues
s'étend le long de la
Mais les marguilliers
ayant prié l'abbé d'é-
e, une simple succur-
a leurs frais, l'abbé
fixer la nouvelle suc-
transformée en chapelle,
Purification 1648 (5).

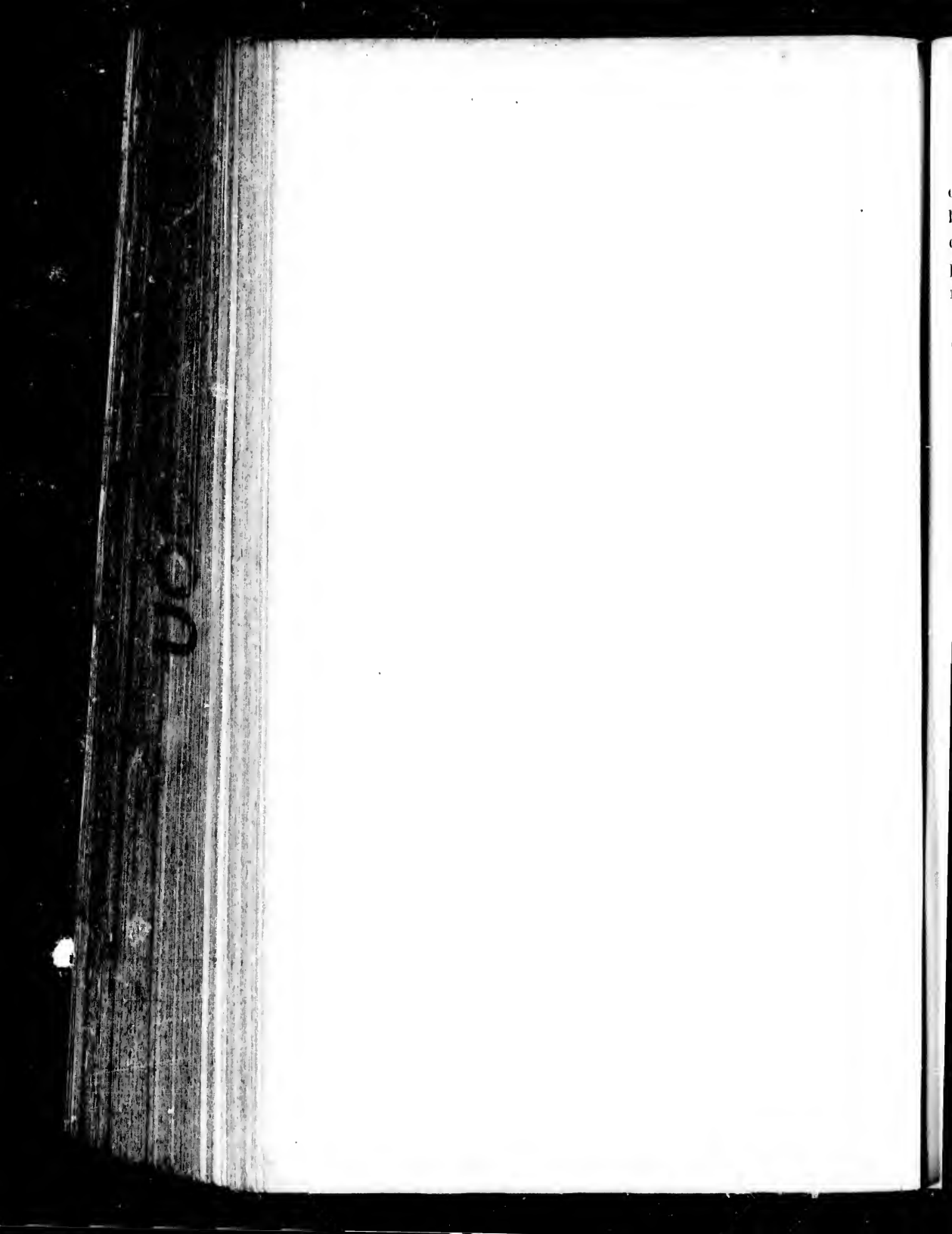
désigner sous le nom
oisse. M. Olier y en-
pour y prêcher (6),
ensuite, il y en établit
ce de ce quartier, et
té. Mais ayant bien
a contribuait peu au
la ferveur de ces ec-



LE PRÉ-AUX-CLERGS, ÉGLISE DE LA PURIFICATION

Le Pré-aux-Clergs, église de la Purification, au XVII^e siècle.
L'abbé de la Trappe, à la demande de M. Olier.

M. Olier, en voyant les troubles de la ville, se rendit à la messe
et fut de ceux de la paroisse. Il y avait une messe à six heures
et la messe de la Trappe à sept heures.



clésiastiques, ainsi isolés de leurs confrères, n'avait plus le même aliment, il les fit rentrer dans la communauté de la paroisse, et se contenta d'en envoyer plusieurs, pour instruire les fidèles et leur administrer les sacrements (1).

(1) *Remarques historiques*, t. I. p. 88. 89.

Les obstacles qui retardèrent la construction de l'église de Saint-Sulpice ne ralentirent point l'ardeur de M. Olier à édifier les temples vivants. Délivré de la persécution que nous avons racontée, il profita de la paix dont il jouissait, et de la confiance universelle qu'on lui témoignait dans sa paroisse, pour rétablir le bon ordre partout, et conduire à une solide perfection les âmes choisies que Dieu lui adressait en grand nombre (2). Jamais pasteur ne montra plus de zèle et de vrai dévouement dans l'exercice de sa charge. Considérant comme ses maîtres tous ceux qui avaient recours à sa charité, il quittait tout pour les écouter, les recevait avec un respect mêlé d'humilité et de religion; et, quelle que fût leur condition, il les servait avec une cordialité parfaite. Il ne pouvait même se résoudre à renvoyer certaines personnes, qui le venaient voir sans autre dessein que de se satisfaire elles-mêmes, et lui faisaient perdre ainsi beaucoup de temps. Jamais il ne les quittait le premier; il les entretenait, au contraire, aussi long-temps qu'elles le désiraient; et, nonobstant ses grandes occupations, il n'éprouvait pas, dans ces conversations prolongées, le moindre mouvement d'impatience: tant il avait acquis d'empire sur lui-même. Dans plusieurs circonstances, Dieu se plut à bénir visiblement la conduite si douce et si indulgente de ce bon pasteur: car des hommes engagés dans le péché, venant lui rendre visite par pure bienséance, se trouvaient convertis et gagnés à Dieu, après la conversation, quoique elle eût roulé sur des matières souvent indifférentes. Il était quelquefois accablé du grand nombre de personnes qui venaient le visiter ou le consulter; et lorsqu'à la fin du jour, ses confrères,

VII.

M. Olier s'applique à perfectionner les âmes. Douceur de son zèle.

(2) *Vie Ms. de M. Olier, par M. Leschassier*, p. 22. — *Remarques historiques*, t. III. p. 648. — *Vie, par M. de Bretonvilliers*, t. I. p. 507.

le voyant tout épuisé de fatigue, lui proposaient d'en renvoyer quelques-unes au lendemain : « Le temps n'est pas » à nous, répondait-il, il appartient à Jésus-Christ. Il » faut en employer tous les moments selon ses ordres, et » puisque sa divine providence permet que ces personnes » viennent maintenant à nous, bien loir de les refuser, » nous devons, par hommage et par soumission à cette » providence adorable, les recevoir avec joie et avec » amour. »

VIII.

Son empressement à entrer dans les intérêts de tout le monde.

Cet empressement à servir le prochain était, dans M. Olier, la marque d'une charité si éminente, que M. de Maupas a cru devoir en faire mention dans l'oraison funèbre de saint Vincent de Paul, et rendre à l'un et à l'autre ce beau témoignage : « Je n'ai jamais rien vu de pareil à » feu M. l'abbé Olier et feu M. Vincent... Étant sur- » chargés d'affaires, et toutes affaires importantes à la » gloire de DIEU, sitôt que l'on demandait leur secours, » vous eussiez dit que toutes les affaires cessaient, et qu'ils » n'avaient plus rien à faire, sinon de consoler votre cœur » affligé. Avez-vous quelque peine extraordinaire ou d'es- » prit ou de corps? Adressez-vous à M. Vincent, ou à » M. l'abbé Olier, et je dirai de l'un et de l'autre, ce que » saint Anselme et Théophylacte disaient de saint Paul : » *Patitur suas, et simul aliorum infirmitates tolerat* » *et solatur : tolerat infirmitates singulorum, et simul* » *de communi salute et de toto orbe sollicitus est.* Il » souffre ses peines, et en même temps il a soin de soula- » ger celles de tout le monde. Combien de fois a-t-on dit, » en sortant de leur conversation : *Nonne cor nostrum* » *ardens erat in nobis, dum loqueretur in via?* Com- » bien de fois a-t-on dit, en adorant l'infinie bonté de notre » DIEU ! O, que le cœur de DIEU est bon ! ô, que le » cœur de DIEU est aimable, puisqu'il a formé de si bons » courages, puisqu'il a logé de si bons cœurs dans la » poitrine des hommes (1) ! »

(1) Oraison funèbre, par M. de Maupas, p. 55.

oposaient d'en ren-
Le temps n'est pas
à Jésus-Christ. Il
elon ses ordres, et
que ces personnes
ir de les refuser,
soumission à cette
avec joie et avec

chain était, dans
niente, que M. de
ans l'oraison funè-
e à l'un et à l'autre
rien vu de pareil à
cent... Étant sur-
s importantes à la
ndait leur secours,
cessaient, et qu'ils
onsoler votre cœur
ordinaire ou d'es-
M. Vincent, ou à
de l'autre, ce que
ent de saint Paul :
firmitates tolerat
gularum, et simul
e sollicitus est. Il

il a soin de soula-
i de fois a-t-on dit,
omne cor nostrum
etur in via ? Con-
finie bonté de notre
st bon ! ô, que le
a formé de si bons
ons cœurs dans la

Ce fut cette charité vraiment pastorale qui attira sur le ministère de M. Olier les plus abondantes bénédictions. On vit des magistrats, des seigneurs, des dames de la plus haute qualité, s'appliquer tous les jours à l'oraison mentale, à la lecture spirituelle, et adopter l'usage des exercices les plus édifiants, sans toutefois que les devoirs propres de chaque condition en souffrissent le moindre préjudice, et qu'une dévotion mal entendue donnât lieu de décrier la piété. Il exhorta, avec le même succès, un grand nombre de ses paroissiens à suivre un règlement de vie, qu'il traça pour eux, et leur assigna certaines heures, soit pour de pieuses lectures, soit pour visiter le très-saint Sacrement, soit pour aller assister les pauvres, les malades et les prisonniers. Il recommandait à tous les maîtres, de veiller fidèlement sur la conduite et sur les mœurs de leurs domestiques, de respecter et de faire respecter, par leur exemple, les lois de l'Eglise, en particulier, celles du jeûne, de l'abstinence, de la sanctification des dimanches et des fêtes; menaçant des plus grands malheurs ceux qui, non contents de les transgresser, les faisaient ou les laissaient transgresser par les autres. Il exhortait les pères de famille, surtout les riches et les grands, à régler leur maison, leur table, leur ameublement, toute leur dépense, en un mot, selon les lois de la modestie chrétienne, et de la sobriété évangélique; à pacifier les différends; à racheter leurs péchés par des aumônes proportionnées à leurs facultés; à remplir fidèlement et les devoirs communs à tous les chrétiens, et ceux qui étaient propres de leur état; à sanctifier enfin toutes leurs journées par le bon usage d'un temps dont ils devaient rendre un jour à Dieu un compte sévère (1).

Mais pour acrédi-ter hautement la piété, il conçut le projet d'une association composée de gentilshommes, qui, en travaillant à leur propre sanctification, se proposassent de contribuer à celle de toute la noblesse, selon les moyens que Dieu leur en donnerait, comme aussi d'em-

IX.

Les personnes de condition embrassent la pratique des exercices de piété.

(1) Vie Ms. de M. Olier, par M. Leschassier, p. 22.— Vie du même, par M. de Bretonvilliers.— Par le père Girry, part. 1^{re} ch. XVII.— Ann. Dominicaine, ibid. p. 424. 425. — Remarques historiques, t. I. p. 40.

X.

Pour autoriser la piété dans le monde, M. Olier établit la compagnie de la Passion.

pécher le mal et de procurer tout le bien qu'ils pourraient, toutes les fois qu'ils en auraient l'occasion. M. Olier avait reçu de Dieu le don d'inspirer le goût de la vertu, et de faire embrasser les pratiques de la vie chrétienne aux personnes du monde les plus engagées dans le siècle, ou les plus exposées à en prendre l'esprit. Aussi parvint-il à réaliser ce projet, si difficile en apparence; et, ce qu'il y a de plus étonnant, c'est qu'il composa cette société d'environ cent gentilshommes de la première distinction, la plupart connus par des exploits militaires, et encore engagés dans l'armée ou à la cour. Ils se proposaient « de » faire revivre en eux, par l'union la plus sincère et la » plus cordiale, l'esprit des premiers chrétiens. » A la persuasion de M. Olier, ils pratiquèrent tous de concert les exercices de la retraite, et ils s'engagèrent à faire « une » profession publique, mais discrète, de renoncer aux » maximes du monde, contraires à celles de l'Évangile; » menant toutefois à l'extérieur une vie commune, chacun » selon ses obligations particulières, en égard à son » état, à sa condition et à ses emplois. » Ils convinrent aussi d'honorer, par une dévotion particulière, le mystère de la passion de Notre-Seigneur; ce qui leur fit prendre le nom de *Compagnie de la Passion*. Cette dénomination devait les faire ressouvenir d'être toujours prêts à « con- » damner, à l'exemple de Jésus-Christ, les maximes du » monde, aux dépens même de leur sang, afin de s'opposer » avec force à tous ceux qui, pour les soutenir, sont si » prompts à répandre le leur. » Ce sont les termes du règlement qui fut dressé à ce dessein, et dont tous les articles, au nombre de trente-six, ne respirent que piété et sagesse.

Un serviteur de Marie, aussi zélé que M. Olier, ne pouvait oublier les intérêts de cette Reine du ciel dans le plan de vie qu'il leur donna. Les membres de la compagnie ne devaient point « faire de voyage, soit à l'armée, soit dans » les provinces, sans aller, en partant de Paris, implorer

« son assistance à Notre-Dame. » Ils devaient y aller encore à leur retour, pour la remercier des grâces et des faveurs qu'ils en avaient reçues. L'emploi principal et le plus ordinaire de ces gentilshommes devait être de ne rien négliger « pour abolir les duels, les blasphèmes et » les jurements, si communs dans leur profession. » On leur recommandait encore de « fortifier les faibles contre la » honte qui les empêcherait de se déclarer pour le service » de Dieu, » surtout dans le commerce de la cour, et contre la tyrannie du siècle, qui semblait faire du libertinage une nécessité pour vivre et paraître dans le monde. Les principaux membres de cette compagnie furent le baron de Renty, le duc de Liancourt, le maréchal de Fabert, le marquis de Fénélon, le vicomte de Montbas, maréchal-de-camp, M. Desgraves, M. d'Alzan, M. de Bourdonnet, mestre-de-camp, M. du Four, M. de Souville, M. du Chusel (1).

(1) *Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers.*

Celui qui seconda le plus M. Olier, fut le baron de Renty, dont la vie édifiante a été donnée au public, et que le docteur Burnet met parmi les plus grands modèles que la France ait fournis en ce siècle (2). Quelques années après la mort du père de Condren, son directeur, il se mit sous la conduite de M. Olier, et eut avec lui, dès ce moment, les rapports les plus intimes. Comme il avait obtenu cette grâce en faisant intervenir la sœur Marguerite du Saint-Sacrement, religieuse Carmélite de Beaune, dont nous parlerons dans la suite, il écrivit à M. Olier, après la mort de cette grande servante de Dieu : « Je ne lui ai pas » une petite obligation de vous avoir prié de me souffrir. » Vous le ferez encore pour l'amour de Notre-Seigneur, et » celui que vous portez à cette sainte âme; et je serai » à votre égard pénétré de tout le respect que je vous » dois, ou qu'au moins ma faiblesse me permettra de rendre au règne de Dieu en vous. Je vous supplie de souffrir l'alliance de ce pécheur (3). » Quoique M. de Renty

XI.
M. Olier dirige le baron de Renty.

(2) *Vie de saint Vincent de Paul, par Collet, t. I. p. 215. note.*

(3) *Attestations aut. touchant M. Olier, p. 254.*

ne fût point paroissien de Saint-Sulpice, il s'était offert à M. Olier pour travailler, sous sa conduite, à gagner des âmes à JÉSUS-CHRIST, et à répandre dans le monde les maximes de la piété chrétienne *.

* NOTE 5.

XII.
M. Olier convertit le marquis de Fénelon.

Antoine de Salignac, marquis de la Motte-Fénelon, fut l'un de ceux qui profitèrent le plus de ses conseils et de ses exemples. Celui-ci passait avec raison pour l'un des plus braves militaires de son temps †. Le désir de se distinguer par des entreprises hardies ne l'avait porté que trop souvent à exposer témérairement sa vie, sans épargner davantage celle de ses soldats. Mais par un fond de religion, que la dissipation des camps n'avait pu éteindre, il allait enlever les blessés sous le feu même des ennemis, les chargeait sur ses épaules, et les rapportait à la tranchée, pour leur procurer les derniers sacrements. L'ambition et une sorte de fureur pour les duels ternirent toutes ses belles qualités : non content de se battre pour des querelles particulières, il soutenait que le duel était permis, et il savait donner des couleurs si séduisantes à ses sophismes, qu'il embarrassait sans peine la plupart des ecclésiastiques qui essayaient de le détromper. DIEU se servit de M. Olier pour l'éclairer et le convertir. Le marquis de Fénelon ayant entendu parler de sa vertu et de son zèle, vint le prier de le prendre sous sa conduite. « Comment pourrai-je me charger de vous, dit M. Olier, si vous n'êtes dans la résolution de renoncer au duel? — Eh ! quel mal y a-t-il donc? un homme de qualité peut-il souffrir une injure sans en tirer raison? — Puisque vous n'en connaissez pas le mal, reprit M. Olier, demandez à DIEU qu'il vous le

† A l'âge de seize ans, Antoine de Salignac, ayant appris que son frère aîné avait été emporté par une volée de canon, au siège du Catelet, alla demander sa compagnie à Louis XIII ; et comme le monarque faisait observer qu'il était bien jeune : « Sire, répondit-il,

(1) *Vie de la mère Gautren*, liv. III.

» j'en aurai plus de temps pour servir Votre Majesté (1). »

« il s'était offert à
duite, à gagner des
dans le monde les

Motte-Fénélon, fut
es conseils et de ses
n pour l'un des plus
desir de se distin-
avait porté que trop
e, sans épargner da-
un fond de religion,
éteindre, il allait en-
ennemis, les chargeait
nchée, pour leur pro-
position et une sorte de
s ses belles qualités ;
erelles particulières,
, et il savait donner
smes, qu'il embarrass-
stiques qui essayaient
M. Olier pour l'éclai-
Fénélon ayant en-
zèle, vint le prier de
ment pourrai-je me
vous n'êtes dans la
Eh ! quel mal y a-t-il
il souffrir une injure
us n'en connaissez pas
à Dieu qu'il vous le

mac, ayant appris que son
le canon, au siège du Ca-
s XIII ; et comme le mo-
eume : « Sire, répondit-il,
e Majesté (1). »

« fasse connaître et promettez-lui qu'après que vous en
« serez convaincu, vous combattrez vous-même le duel,
« et travaillerez à la conversion des duellistes (1). » Il pa-
rut qu'en exigeant cette promesse, M. Olier avait déjà
quelque vue surnaturelle de l'avenir. Le marquis de
Fénélon la donna avec sa franchise ordinaire ; bientôt il
se sentit ébranlé (2). A la fin d'une campagne, il revint
tout autre, avec une forte résolution de renoncer publi-
quement au duel. Non-seulement il y renonça pour lui-
même ; mais nous verrons, dans la suite, avec quel zèle il
seconda M. Olier pour l'extinction de ce fléau (3). Ju-
geant bien que la carrière militaire était trop dangereuse
pour le salut d'un homme aussi prompt et aussi vif, M. Olier
lui conseilla de quitter pendant quelques années le service.
Le marquis de Fénélon se retira en effet pour un temps, et
refusa plusieurs charges importantes dont voulait le grati-
fier la Reine-mère, qui l'estimait beaucoup, le regardant
comme un homme également propre pour la conversation,
le cabinet et la guerre, et ses talents militaires lui ayant d'ail-
leurs mérité l'estime et l'amitié des plus grands capitaines
de son temps (4). Il s'attacha entièrement à l'affaire de son
salut, et épousa Catherine de Monberon, à cause de sa
piété extraordinaire. Etant devenu veuf à l'âge de trente-
trois ans, il eut la pensée d'entrer dans l'état ecclésiastique.
M. Olier le détourna de ce dessein, persuadé qu'il ne tra-
vaillerait pas moins efficacement au bien des âmes, en de-
meurant dans le monde, qu'il le pourrait faire dans l'Eglise ;
le marquis de Fénélon se soumit à sa décision. Il eut tou-
jours l'affection la plus tendre et la plus respectueuse pour
M. Olier, et fut jusqu'à sa mort sincèrement dévoué au
séminaire ; ce qui a fait dire à l'illustre archevêque de
Cambrai, son élève et son neveu : « Saint-Sulpice où j'ai
« été nourri, est une maison que ma famille a toujours
« chérie et vénérée, long-temps avant que je fusse au
« monde (1). »

(1) *Vies Ms. de Grandet*, t. 1. p. 155.

(2) *Vie de la mère Madeleine Gaultier*, in-12. 1689. liv. III. p. 505. et suiv.

(3) *Œuvres de Fénelon. Correspondance*, t. III. *Lettres diverses. Lettre 126 au pape Clément XI.* 20 avril 1706. p. 104.

(4) *Histoire de Fénelon*, par M. de Bausset, t. 1. p. 8.

(1) *Corresp. de Fénelon*, tom. V. *Lettre 46.* pag. 226.

XIII.

Le maréchal de Fabert et M. du Four rent dans les vues de M. Olier.

(1) *Histoire de Fénélon*, par M. de Bausset. *Pièces justificatives du 1^{er} livre*, n. 2, p. 586.

(2) *Archives du ministère de la guerre, Expéditions de 1650*, 2^e volume, pièce 24.

(3) *Vie Ms. de M. Olier*, par M. de Bretonnières, t. II, p. 146.

Un autre militaire qui s'était aussi rendu trop célèbre, par son empressement à faire briller sa valeur dans les combats singuliers, et que M. Olier employa dans la suite à abolir cette détestable pratique, fut le célèbre Abraham de Fabert, depuis maréchal de France (1). Personne n'était plus propre que lui à autoriser, parmi les hommes de sa profession, les maximes du christianisme; car il s'était déjà acquis, par environ trente-cinq ans de service, une réputation de bravoure, la plus justement méritée, ayant été présent à cinquante-neuf sièges de places conquises, et ayant fait des prodiges de valeur admirés de toute l'armée. Ce fut le témoignage solennel que lui rendit Louis XIV, dans les lettres de lieutenant-général de l'armée de Flandre qu'il lui accorda pour suppléer à l'absence du maréchal du Plessis-Praslin, que nous verrons aussi figurer dans l'affaire des duels (2). Enfin, parmi ces pieux laïques dont le zèle et la charité semblaient faire autant d'apôtres, nous ne devons pas passer sous silence M. du Four, gentilhomme ordinaire du duc d'Orléans, et que M. Olier employa pour négocier un grand nombre d'affaires importantes (3). Considérant ces fervents disciples comme un corps auxiliaire, il les appliquait à diverses œuvres, selon la condition et la grâce particulière de chacun; et ils s'y portaient avec un si grand zèle, que quelquefois il se voyait obligé d'y mettre lui-même des bornes. « J'attends encore de vos nouvelles pour voir » M. Vincent, écrivait-il à M. du Four; et n'en recevant » pas, j'ai eu appréhension de votre santé. Je vous prie » de vous conserver pour Dieu, et de prendre des forces » pour son divin service. Notre-Seigneur a tant besoin » d'ouvriers qu'il n'est pas juste de les estropier dans sa » moisson, et de lui ravir les serviteurs qu'il s'était préparés. Vivez et mourez à Jésus, et mourez si souvent à vous-même, que cela tienne lieu du dernier sacrifice, » par l'honneur égal que vous rendrez à Dieu. Obligez-le

rendu trop célèbre, sa valeur dans les emplois dans la suite le célèbre Abraham (1). Personne n'éleva parmi les hommes christianisme; car il cinq ans de service, justement méritée, régés de places con- de valeur admirés de solennel que lui ren- lieutenant-général de pour suppléer à l'ab- t, que nous verrons (2). Enfin, parmi ces tité semblaient faire s passer sous silence du duc d'Orléans, et un grand nombre d'af- feres fervents disciples appliquait à diverses face particulière de si grand zèle, que mettre lui-même des nouvelles pour voir ur; et n'en recevant santé. Je vous prie e prendre des forces guenir a tant besoin s estropier dans sa s qu'il s'était prépa- mourez si souvent à u dernier sacrifice, à DIEU. Obligez-le

» par là à conserver long-temps la victime. Si vous vous
» immolez vous-même en esprit, si le glaive spirituel vous
» égorge, si l'amour vous consume à sa gloire, DIEU
» ne sera pas obligé de vous mortifier extérieurement (1). »

(1) *Lettres aut. de M. Olier, pag. 403. 407.*

Le trait suivant montre avec quel zèle ces gentilshommes exerçaient le genre d'apostolat auquel ils s'étaient voués. L'un d'eux raconte ainsi une conversion inopinée dont il fut l'instrument. « Comme je venais un jour en mon parti- culier chez M. Olier, je rencontrai, sur le Pont-Neuf, un gentilhomme de mes plus familiers amis. Sans lui dire où je voulais le mener, je fis arrêter son carrosse, et le priai de monter dans le mien. Mais lorsque la portière fut levée, je lui déclarai en riant, que je le conduisais chez M. Olier, afin qu'il tint la parole, qu'il lui avait donnée depuis long-temps, d'aller le voir. Sur cela, il fit tous les efforts imaginables pour remettre cette visite à un autre jour, feignant même de vouloir se jeter hors du carrosse; mais je le fis aller si vite qu'il ne put en sortir. A mesure que nous approchions du séminaire, ses résistances devenaient moins vives. Enfin je l'amenaï dans la chambre de M. Olier, et je commençai à voir les effets salutaires de ce lieu sur mon ami. M. Olier commençait dans ce moment un commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, homme de grande vertu. Nous l'attendîmes assez long-temps, et lûmes, durant cet intervalle, un bon livre qui était là †. M. Olier nous trouvant sur cette lecture au sortir de sa chapelle, je lui présentai mon ami, qui fut si saisi de respect en sa présence, que M. Olier crut à sa posture toute contrite qu'il venait aussi se confesser. De sorte qu'il le mena sur-le-champ dans

XIV.
Confession et conversion inopinée d'un gentilhomme.

† Saint Charles Borromée avait aussi la pratique de mettre de bons livres dans ses antichambres, afin d'occuper utilement et saintement les personnes qui attendaient le moment de lui parler.

« sachapelle, sans songer à lui faire d'autre compliment, que
 « de le faire passer devant lui. Lorsqu'ils furent entrés,
 « M. Olier se mit à genoux, et mon ami en fit autant de
 « son côté, après quoi, persuadé toujours qu'il voulait se
 « confesser, M. Olier s'assit sur un siège près de lui, et
 « dit les prières usitées avant la confession. Il les récita
 « avec un si grand recueillement, qu'il ne s'aperçut pas
 « de l'embarras où était mon ami. De sorte qu'ils entrèrent
 « en matière, comme si c'eût été la chose du monde la plus
 « concertée. Elle eut en effet un succès incroyable. Pour
 « moi, qui ne savais rien de cette confession, j'attendais cet
 « ami, que M. Olier m'avait comme ôté d'entre les mains,
 « et je ne pouvais même comprendre comment il demeurerait
 « si long-temps avec lui, après avoir eu tant de peine à
 « le venir voir. Enfin je vis sortir M. Olier pleinement sa-
 « tisfait de la dévotion de son pénitent, puis celui-ci, rem-
 « pli de joie du grand succès d'une confession si inopinée.
 « Je l'abordai, lui demandant la cause de ce grand re-
 « tardement, et me plaignis de ce qu'il avait refusé de me
 « faire part des bonnes choses que lui disait M. Olier. Il me
 « répondit d'abord en poussant un grand soupir; puis, avec
 « le sentiment d'une joie extraordinaire, il me dit : « Je n'a-
 « vais nullement la pensée de faire une confession, et
 « néanmoins je ne me suis jamais si bien confessé de ma
 « vie. Là-dessus il me raconta les circonstances que je
 « viens d'exposer, et dont il était lui-même aussi étonné
 « que moi. Nous en rîmes beaucoup l'un et l'autre; et, à
 « quelque temps de là, n'ayant pu nous empêcher de ra-
 « conter le fait à M. Olier lui-même, il rit beaucoup du
 « pénitent, et se moqua bien plus encore du confesseur.
 « Cette aventure singulière ne laissa pas d'être un coup de
 « grâce pour mon ami, qui, depuis ce jour, me l'a répété
 « souvent. »

XV.
 Grace de M.
 Olier pour ga-
 guer à Dieu les
 grands et les
 hommes de
 guerre. Son
 portrait.

Le gentilhomme qui rapporte ce trait, fait cette réflexion
 parlant de lui-même. « Dès le commencement que j'eus

» l'honneur de connaître M. l'abbé Olier, je remarquai en
 » lui une grâce extraordinaire pour attirer à Dieu les hom-
 » mes de notre profession. Lui en ayant amené plusieurs
 » dans diverses circonstances, ils sont toujours sortis d'au-
 » près de lui extraordinairement touchés, entre autres
 » l'un de mes amis, qui s'est acquis beaucoup de mérite à
 » l'armée et à la cour, et qui conçut une très-profonde es-
 » time pour ce grand serviteur de Dieu (1). » En effet, nous
 pouvons remarquer ici, que, voulant se servir de M. Olier
 pour attirer les grands à son service, Dieu ne l'a-
 vait pas seulement pourvu des dons surnaturels néces-
 saires pour éclairer et toucher les âmes; il lui avait donné,
 comme pour préparer les voies à la grâce, les qualités ex-
 térieures les plus propres à gagner les cœurs. M. Bau-
 drand, son quatrième successeur dans la cure de Saint-
 Sulpice, nous a tracé son portrait en ces termes : « Il était
 » d'une taille médiocre, avait le port libre, dégagé, avan-
 » tagé; sa complexion était sanguine, délicate, quoique
 » forte et robuste, s'il ne l'eût altérée par ses jeûnes, ses
 » longues veilles et ses rigoureuses pénitences. Son teint
 » était blanc, mêlé de vermeil, son visage plein, son
 » nez aquilin, son front large et serein. Il avait les yeux
 » vifs, remplis d'un feu doux et engageant, la physiono-
 » mie fine, la bouche d'une grandeur médiocre, les lèvres
 » vermeilles, la voix belle, argentine, flexible; la pronon-
 » ciation libre, insinuante; le geste naturel et dévot, sou-
 » tenu d'une éloquence mâle, élevée, et si heureuse que,
 » sur-le-champ, sans étude, il ravissait les esprits et enlevait
 » les cœurs. Enfin il avait le visage beau, agréable et bien
 » proportionné, accompagné d'un air rempli de tant de
 » grâce, de majesté et de modestie, qu'il était impossi-
 » ble de l'approcher, sans en concevoir de l'estime et du
 » respect, et sans en être élevé à Dieu (2) †. »

(1) *Attetations*
aut. touchant M.
Olier. p. 149.

(2) *Mémoire de*
M. Baudrand, p.
70. 71.

† « M. Olier, ajoute M. Baudrand, avait l'esprit vif, bouillant, pé-

XVI.

M. Olier expose à ces gentilshommes les moyens de se perfectionner au milieu du monde.

Dans les réunions de ces pieux gentilshommes, il parlait à chacun avec l'affection d'un père et la confiance d'un ami; il répondait à leurs questions, éclaircissait leurs doutes, et inspirait à tous un zèle courageux pour la pratique des maximes de la perfection chrétienne. Un jour qu'il les exhortait à ne considérer jamais que Dieu en tout, l'un d'eux, prenant la parole, lui dit, que la pratique constante de cette maxime était bien difficile au milieu du commerce du monde. Comme M. Olier eut répondu qu'on pouvait, à l'imitation des premiers chrétiens, vivre dans le monde sans affection pour le monde, le gentilhomme lui objecta que cette conduite était presque impraticable, à cause des exemples et de la conversation des méchants, au milieu desquels on est obligé de demeurer. « C'est » pour cela même, reprit M. Olier, que ceux qui vivent » dans le monde ont plus d'obligation d'être unis à Dieu, » afin qu'ils trouvent en lui la pureté et la sainteté, nécessaires aux chrétiens, et qu'étant rendus participants de » son être divin, toujours parfaitement saint au milieu des » pécheurs, ils ne contractent eux-mêmes aucune tache, » ni aucune souillure, parmi les vices et les impiétés des » méchants. Et d'ailleurs, ajouta-t-il, ce n'est pas la présence du corps qui nous unit au monde, mais bien l'attache et l'affection à ses misérables vanités; deman-

» nétrant, prompt à concevoir, et d'une étendue fort vaste pour les » sciences. Les vues que la lumière divine lui communiquait dans » l'oraison, étaient bien d'une autre élévation que celles qu'il avait » acquises par son travail. Il semblait, en l'entendant parler, que ce » n'était plus un homme sur la terre, qui s'énonçât sur les mystères les » plus relevés de notre religion; mais que c'était un saint Paul dans » le ciel, ou un saint Jean l'Évangéliste dans son désert. Ses con- » ceptions étaient hautes, et il avait le don de les exprimer avec » tant de lumière, de netteté et de grâce, qu'on y reconnaissait » quelque chose de plus qu'humain (1). »

(1) *Mémoire de M. Baudrand*, p. 71.

tilshommes, il par-
 et la confiance d'un
 éclaircissait leurs
 ageux pour la pra-
 chrétienne. Un jour
 mais que Dieu en
 dit, que la pratique
 difficile au milieu
 Olier eut répondu
 ers chrétiens, vivre
 e monde, le gentil-
 ait presque imprati-
 conversation des mé-
 de demeurer. « C'est
 que ceux qui vivent
 d'être unis à Dieu,
 et la sainteté, néces-
 saires participants de
 et saint au milieu des
 mêmes aucune tâche,
 et les impiétés des
 ce n'est pas la pré-
 monde, mais bien l'at-
 tes vanités; deman-

« dons sans cesse à Dieu qu'il nous en inspire le mé-
 » pris (1). »

(1) *L'Esprit de*
M. Olier.

Les princes et les personnes du plus haut rang éprouvè-
 rent aussi le zèle et la charité de ce bon pasteur. La haute
 opinion de sa sainteté les porta souvent à recourir à ses con-
 seils; et, dans toutes ces occasions, il s'efforça de leur in-
 spirer les vrais sentiments que le christianisme exige
 des grands du monde. On voit parmi ses écrits plu-
 sieurs lettres adressées à des princesses, où il leur trace
 les règles de conduite les plus parfaites. Nous ne pou-
 vons entrer ici dans le détail; mais ce ne sera pas nous
 éloigner de notre but, que de rappeler quelques traits de sa
 belle instruction à la princesse de Condé, sa pénitente.
 Après la mort du prince Henri de Bourbon son mari, ar-
 rivée le 26 décembre 1646 †, elle désira que M. Olier lui
 tracât une règle de conduite, qui lui apprît à sanctifier sa
 condition par la pratique parfaite des vertus. Il répondit
 à ses désirs en lui envoyant, sur l'usage de la grandeur,
 une très-ample instruction, qui est une belle exposition
 des devoirs des princesses chrétiennes. Pour lui faire con-
 naître l'excellence de cette condition, il lui rappelle qu'en
 créant l'homme, Dieu avait eu dessein d'exprimer en lui
 une image de sa grandeur; et qu'après le péché, qui rédui-
 sit les enfants d'Adam à une misère extrême, il avait con-
 servé quelque chose de cette première splendeur dans la
 personne des grands : révélant par eux sa puissance aux
 yeux grossiers et terrestres, aussi bien que par le spectacle
 de l'univers; qu'enfin JESUS-CHRIST venant tout réparer,
 avait sanctifié ces deux états : celui de la misère, commune
 à la plupart des hommes, par sa vie pauvre et souffrante ;

XVII.
 Zèle de M.
 Olier pour la
 sanctification
 de la princesse
 de Condé.

† Ce prince donna, par son testament, 6,000 livres pour le bâti-
 ment de l'église Saint-Sulpice. *Archives du royaume, section historique,*
Nécrologe de Saint-Sulpice. L. 1112. p. 85.

(1) *Lettres spirituelles de M. Olier, lettre cc. p. 498. 499. 500.*

et celui de la grandeur, par sa vie glorieuse, étant, depuis sa résurrection, le roi des princes et des rois de la terre (1).

« Je ne suis pas, Madame, lui dit-il, de l'opinion de ceux
 » qui, mal fondés sur la parole de Notre-Seigneur, prétendent que la condition des grands est en abomination
 » devant Dieu. Il est vrai que l'abus d'un état si auguste
 » et si saint en lui-même, devient une abomination aux yeux
 » de Dieu, lorsque des hommes osent bien attirer à eux
 » la gloire et l'honneur, se faire passer pour les dieux de
 » la terre; et que, comme d'autres Nabuchodonosor, ils

(2) *Lettre aut. Pièce détachée.*

» voudraient d'un coup de trompette faire fléchir le genre
 » non à toute créature, et être adorés comme des idoles (2).
 » Dans ce sens, la condition des grands est une abomination;
 » et c'est ainsi qu'Esther parlait de sa couronne,
 » parce qu'elle la partageait avec Assuérus, véritable supérieur
 » du démon, qui se faisait rendre des honneurs divins,
 » et tenait la place d'une idole, dans le temple du monde.
 » Mais à considérer la grandeur en elle-même, surtout
 » depuis qu'elle a été réparée en Jésus-Christ, je ne
 » trouve rien de plus beau, de plus aimable, ni de plus
 » saint; car si les chrétiens doivent contempler, dans les
 » grands, la grandeur et la royauté de Jésus-Christ, et l'honorer
 » en leurs personnes; les grands doivent être revêtus
 » de sainteté, de douceur, de bonté, et de toutes les perfections
 » de Dieu, dont ils expriment la grandeur par leur
 » état. Souvenez-vous donc, Madame, que vous êtes sur
 » la terre une participation de la divinité, qui prend plaisir
 » d'habiter en vous, non seulement pour faire paraître sa
 » majesté aux yeux des hommes, mais pour recevoir leurs
 » hommages et les combler de ses bienfaits. Je vous supplie
 » donc de ne jamais rien recevoir qu'au nom de Dieu,
 » et pour Dieu que vous représentez; et de vouloir, au
 » contraire, que tout ce qu'on vous offre de respect passe à
 » lui, sans s'arrêter à vous. L'image de Dieu dans le temple
 » ne reçoit rien pour elle-même, mais seulement pour

ieuse, étant, depuis
rois de la terre (1).
l'opinion de ceux
tre-Seigneur, pré-
est en abomination
l'un état si auguste
omination aux yeux
bien attirer à eux
r pour les dieux de
Abuchodonosor, ils
faire fléchir le ge-
mmes des idoles (2).
est une abominati-
it de sa couronne,
érus, véritable sup-
les honneurs divins,
le temple du monde.
elle-même, surtout
ÉSUS-CHRIST, je ne
aimable, ni de plus
ontempler, dans les
ÉSUS-CHRIST, et l'ho-
doivent être revêtus
de toutes les perfec-
a grandeur par leur
e, que vous êtes sur-
té, qui prend plaisir
our faire paraître sa
pour recevoir leurs
faits. Je vous sup-
qu'un nom de Dieu,
; et de vouloir, en
e de respect passe à
DIEU dans le tem-
mais seulement pour

» DIEU qu'elle figure ; ainsi en doit-il être des honneurs
» qu'on vous rend (1).

(1) *Lettres spi-
rituelles, ibid. p.
500. 501.*

» Faites-en de même lorsque vous donnez : ne désirez
» point qu'on vous regarde dans vos présents ; mais sou-
» haitez que DIEU seul soit reconnu comme l'origine de
» vos dons. Ainsi DIEU fait souvent des miracles par les
» images ; mais elles ne prétendent pas qu'on leur en ait
» la moindre obligation. Au contraire, si elles étaient
» douées de sentiment, elles s'estimeraient trop heureuses,
» au lieu d'avoir été brûlées, comme un bois commun,
» on appliquées à quelque usage profane, de se voir élevées
» à cet honneur, et d'être les instruments par lesquels
» DIEU opère des merveilles (2). Quand vous verrez votre
» cour qui vous environne, souvenez-vous que vous devez
» être en cela l'image de DIEU, environné de ses anges et
» de ses saints. Dites souvent à DIEU : C'est à cause de
» vous, Seigneur, et de ce que j'ai de vous, que ce monde
» m'honore ; et comme je ne puis sans larcin prendre quel-
» que chose de ces honneurs, que toute cette cour fasse
» hommage à votre grandeur et que votre pauvre créature
» s'ancantisse (3). Votre train doit être l'image de la ma-
» jesté de la gloire de DIEU. Il faut le vouloir en DIEU et pour
» DIEU, et non en vous-même ni pour la vanité (4). Si vous
» allez visiter le Roi ou la Reine, faites-le dans l'intention des
» principautés du ciel, qui rendent hommage de leur gran-
» deur à la majesté de DIEU, et le reconnaissent pour souve-
» rain. Si vous visitez quelque grandeur inférieure à la vô-
» tre, honorez-y toujours la participation de la grandeur
» de DIEU, qui désire être honoré en elle ; et lorsque vous
» visitez des personnes de moindre condition, allez-y dans
» la disposition de DIEU même visitant les petits, et des-
» cendant avec bonté, douceur et charité, dans le des-
» sein de les aider, de les consoler et de les servir. Rece-
» vez alors pour DIEU l'honneur qu'ils vous rendront,
» afin que, lui rapportant ce qu'ils ne pensent pas à lui

(2) *Ibid. pag.
502.*

(3) *Ibid. pag.
512.*

(4) *Ibid. pag.
515.*

(1) *Lettres spirituelles*, p. 514.

• donner, vous fassiez votre devoir et le leur tout ensemble (1). »

XVIII.

M. Olier fait honorer DIEU par les grands.

(2) *Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*.

(5) *Remarques historiques*, t. I. p. 224.

Jamais peut-être personne n'honora plus sincèrement les grands que ne le fit M. Olier ; jamais aussi on ne vit plus de vrai zèle pour faire honorer DIEU par les grands du monde. Dans les cérémonies ecclésiastiques, telles que l'adoration de la croix, la distribution des cierges bénits ou des rameaux, il régla que tous les membres du clergé auraient le pas sur les paroissiens, de quelque rang qu'ils fussent, même sur les princes du sang (2). Tous applaudirent à ce règlement, et les princes eux-mêmes furent les premiers à l'appuyer de leur suffrage (3). On aurait peine à concevoir le grand ascendant que sa vertu lui donnait sur eux. Un jour que le duc d'Orléans assistait aux vêpres, M. Olier, par un motif que nous ignorons, n'alla point l'encenser, contre la pratique commune, qui déférait cet honneur aux princes. Il se rendit néanmoins chez le duc pour lui porter des excuses ; mais celui-ci, le voyant entrer, lui dit avec l'expression de la bienveillance la plus respectueuse : « Je n'ai point de satisfaction à recevoir, » puisque c'est vous, Monsieur, qui en avez usé de la sorte ; » et, en même temps, il commanda qu'on lui remit une somme d'argent, en le priant de l'accepter pour les pauvres de sa paroisse (4).

(4) *Attestations aut. touchant M. Olier*, p. 199.

XIX.

Zèle de M. Olier pour faire respecter le lieu saint.

(5) *Calendrier historique*, 1778. p. 35. 56.—*Remarques historiques*, t. I. p. 225.

M. Olier ne souffrait pas que, dans la célébration des saints mystères, on se mit à genoux sur des chaises ou sur des bancs. Dans ses prônes, il parlait quelquefois contre cet usage, qu'il regardait comme une irrévérence ; souvent il parcourait en personne toute l'Eglise, pour s'assurer de la modestie des fidèles. Il chargea même quelques-uns de ses prêtres d'examiner, pendant les saints offices, si les assistants avaient un maintien religieux, et de contenir dans le devoir ceux qui ne garderaient pas le silence (5). Les dames de qualité avaient alors la sottise vanité de faire porter les longues queues de leurs robes, même dans l'é-

leur tout ensemble

plus sincèrement
mais aussi on ne vit
Dieu par les grands
cléricaux, telles
des cierges bénits
membres du clergé
quelque rang qu'ils
(2). Tous applau-
dissaient les
(3). On aurait peine
sa vertu lui donnait
assistait aux vêpres,
orons, n'alla point
e, qui déférait cet
moins chez le duc
ici, le voyant en-
veuilleance la plus
faction à recevoir,
en avez usé de la
anda qu'on lui re-
de l'accepter pour

la célébration des
des chaises ou sur
quelquefois contre
irrévérence : son-
glise, pour s'assu-
a même quelques-
les saints offices, si
eux, et de contenir
pas le silence (5).
toute vanité de faire
s, même dans l'é-

glise : il parvint à réformer cet abus, en leur faisant com-
prendre que, dans la maison de Dieu, grands et petits,
tous doivent s'humilier profondément, et ne paraître que
comme de vils serviteurs, indignes d'être admis en sa
présence (1). Il voulait que ses prêtres refusassent la
sainte communion à toutes les dames qui n'étaient point
vêtues selon toutes les règles de la décence (2). Un jour de
fête solennelle, une jeune dame de qualité se présenta à l'of-
frande pour rendre le pain béni, dans une parure peu mo-
deste ; M. Olier l'ayant aperçue, en descendant les mar-
ches du sanctuaire, jeta sur elle un regard grave et
sévère, et lui fit, en présence de tout le peuple, la cor-
rection que la publicité de ce scandale demandait. Inter-
dite et déconcertée, elle retournait vers sa place, tenant
toujours à la main le cierge qu'elle était venue offrir ; et,
comme l'écuyer qui l'accompagnait, selon la coutume de
ce temps †, lui faisait signe d'aller le porter au sanctuaire,
« N'y venez pas derechef, dit alors M. Olier ; votre offrande
ne serait pas reçue (3). »

Par respect pour la présence de ce digne pas-
teur, il n'y avait presque personne qui ne vint à l'église
dans une mise tout-à-fait conforme aux règles de la plus
sévère modestie ; et l'on voyait même des dames de la pre-
mière condition se dépoñiller auparavant de certains or-
nements que les personnes chrétiennes, de leur rang,
ne faisaient pas difficulté de porter. Il est vrai que,
comme un pasteur vigilant, il ne négligeait jamais de don-
ner des avis particuliers toutes les fois qu'il en avait l'oc-
casion favorable, de peur qu'au tribunal de Dieu, on ne
lui reprochât, de n'avoir pas fait, pour une seule de ses
ouailles, ce à quoi sa charge l'obligeait. Mais, à moins
d'un scandale public, ses avertissements étaient accom-

(1) *Vie Ms. de M. Olier, par M. de Breteuilliers. Remarques his- toriques, t. I. p. 225.*

(2) *Mémoires de M. du Ferrier, p. 146.*

(3) *Attestations autographes tou- chant M. Olier, p. 157.*

† D'après l'étiquette d'alors, toutes les dames de qualité devaient être accompagnées d'un vieux serviteur, qui avait le titre d'écuyer.

pagnés de tant de charité et de douceur, qu'ils n'offensaient jamais personne. Faisant un jour une conférence aux membres de la confrérie du très-saint Sacrement, il aperçut une dame d'honneur de la Reine, que la princesse de Condé avait amenée à l'église, et qui n'était pas vêtue avec assez de décence. Pour l'en reprendre, il s'avisa d'un expédient, qui, dans un autre, aurait pu paraître bizarre, et qui, néanmoins, eut tout l'effet qu'il s'en était promis. Ce fut de lui envoyer une épingle, en lui faisant dire agréablement, que c'était pour attacher le manchoir qu'elle avait au cou. L'aménité qui accompagna la correction, le ton de douceur que le serviteur de Dieu sut y mêler, en tempérèrent toute l'amertume, et les assistants ne furent pas moins édifiés de la soumission et de la reconnaissance que témoigna cette dame, que de la charité et du zèle de ce vigilant pasteur (1).

(1) *Attestations autographes*, p. 159.

XX.
Règlement concernant les mariages et les questions à faire aux pénitents.

2. *Mémoires de M. du Ferrier*, p. 525, 526. — Voyez aussi : *Correspondance de l'archevêque de Paris, avec-tissement sur les lettres à la comtesse de Gramont*, t. VI, p. 210.

M. du Ferrier rapporte quelques traits dignes de remarque, qui montrent la liberté tout apostolique avec laquelle M. Olier traitait les grands aussi bien que le peuple, dans les choses qui concernent le salut. « Nous étions », dit-il, un règlement inviolable : ce fut de ne marier personne, que les contractants ne fussent venus trouver M. Olier, afin d'apprendre leurs obligations, et de répéter leur catéchisme. La mère conduisait sa fille, et le fiancé y venait seul. Ils récitaient les commandements de Dieu, et les points nécessaires de la doctrine chrétienne. Les grands seigneurs le faisaient avec beaucoup de civilité et de respect. On recommandait aux ecclésiastiques de la communauté d'interroger leurs pénitents sur les articles de la foi, que plusieurs ignorent. Je puis dire que je trouvai un des premiers seigneurs de la cour, que j'interrogeai sur son catéchisme, et qui confessa ne l'avoir jamais appris. Je lui en donnai un, que j'allai lui faire répéter, comme à un petit enfant : ce qu'il faisait avec humilité (2).

ceur, qu'ils n'offen-
jour une conférence
rés-saint Sacrement,
Reine, que la prin-
se, et qui n'était pas
ur l'en reprendre, il
autre, aurait pu pa-
t tout l'effet qu'il s'en
ne épingle, en lui fai-
pour attacher le mou-
s qui accompagna la
le serviteur de Dieu
amertume, et les as-
de la soumission et
cette dame, que de
steur (1).

traits dignes de re-
out apostolique avec
aussi bien que le pen-
table salut. « Nous éta-
lable : ce fut de ne
onts ne fussent venus
re leurs obligations,
mère conduisait sa
récitaient les com-
ts nécessaires de la
seigneurs le faisaient
bert. On recomman-
dant d'interroger
la foi, que plusieurs
rai un des premiers
ogeai sur son caté-
chisme appris. Je lui
répéter, comme a
humilité (2).

Madame de Rantzau, femme du célèbre maréchal de ce nom, offrait aux paroissiens de Saint-Sulpice des exemples d'humilité non moins remarquables. Après avoir abjuré l'hérésie de Luther, elle vint s'adresser à M. Olier, qui, ne pouvant se charger de sa conduite, à cause de ses nombreuses occupations, l'adressa à l'un de ses ecclésiastiques; et celui-ci s'attacha surtout à lui faire comprendre que, plus elle était élevée dans le monde, plus elle devait s'abaisser devant Dieu. Au commencement, il allait la confesser dans une chapelle, où elle avait coutume d'assister au saint-sacrifice; mais voulant un jour l'éprouver, il vint se placer près de l'escalier de la chaire, entre un pilier et un passage très-fréquenté; et, madame de Rantzau lui ayant envoyé son page pour le prier de vouloir bien se rendre dans la chapelle, il lui fit dire qu'elle prit elle-même la peine de venir le trouver. La maréchale obéit sur-le-champ, en suivant son écuyer, qui la fit passer au milieu d'une foule de pénitents, qui attendaient le moment de se confesser, et la plaça tout près du confessionnal. Cette circonstance fournit au confesseur l'occasion qu'il cherchait d'humilier sa pénitente. Dès qu'elle eut achevé sa confession, il lui reprocha son orgueil, lui témoignant qu'il ne l'avait vue qu'avec douleur passer la première, et fouler aux pieds tous ceux qui attendaient déjà avant qu'elle vint, au lieu de s'approcher avec humilité, et d'attendre elle-même comme les autres. Cette correction fit répandre des larmes à madame de Rantzau, et produisit son effet. Car depuis, elle ne s'approcha jamais du confessionnal qu'en se traînant peu à peu sur les genoux, à mesure que les premiers en étaient sortis. Elle avait un carreau devant elle; mais au lieu de s'y agenouiller, elle avait l'adresse de le couvrir, en sorte qu'elle était immédiatement sur le pavé (1).

Pour la faire avancer dans la vie parfaite, son confesseur lui prescrivit une heure d'oraison mentale le matin,

XXI.
Exemples é-
difiants de la
maréchale de
Rantzau. MM^{es}
de Treuille et
de la Rochejac-
quelein.

(1) *Mémoires*
de M. du Ferrier,
p. 205, 204.

à quoi elle ne manquait jamais ; de plus il lui défendit le bal, comédie, et tout ce qui peut contribuer à la vanité, excepté ce que son mari exigeait d'elle absolument, comme saint Augustin le marque à Udibie. Elle s'appliquait avec soin à la conduite de sa famille, et à l'instruction de ses domestiques, qui étaient pour la plupart Luthériens. Elle les conduisait elle-même, chaque dimanche, au catéchisme à la paroisse, se plaçant au milieu d'eux : ce qui leur devint si salutaire, qu'en moins de deux ans, il y en eut soixante qui firent leur abjuration † ; et qu'enfin toutes ses demoiselles, ses pages et ses laquais, à l'exception d'un très-petit nombre, embrassèrent la religion catholique. La Reine mère, qui estimait beaucoup madame de Rantzau, ne doutait pas que DIEU ne lui accordât la conversion de son mari, comme la chose arriva en effet *. De l'avis de son confesseur, elle s'appliqua même à la conversion des hérétiques, en quoi elle réussit avec un fruit admirable. Elle était secondée par deux dames très-instruites, madame de Treuille, femme d'un capitaine des mousquetaires, et madame de la Rochejacquelein, à qui DIEU avait donné une grâce particulière pour convertir les Huguenots †† (1).

* NOTE 4.

(1) *Mémoires de M. du Ferrier*, p. 201. 202.

XXII.

La duchesse d'Aiguillon. Sa haute piété.

« J'aurais une grande matière, dit M. du Ferrier, si je » parlais des vertus et des libéralités de madame la du- » chesse d'Aiguillon. Je puis dire que sa générosité et sa

† On sait que les grands seigneurs de ce temps se faisaient gloire d'avoir un nombre considérable de serviteurs. L'auteur de la *Vie de la R. mère Gautier*, parlant de madame de la Plesse, veuve du marquis de Laval, rapporte qu'elle avait, « dans sa maison, jusqu'à cent do- » mestiques, et que nul n'était oisif, presque tous travaillant pour le » service des pauvres. » *Liv. III. p. 499.*

†† Il paraît que les Jansénistes s'efforcèrent d'attirer madame de Rantzau à leur parti ; mais n'ayant pu ébranler sa foi, et l'ayant même trouvée très-instruite sur les matières de la grâce, ils en prirent occasion de faire de son érudition le sujet d'indécentes raileries (1).

(1) *Histoire de l'abbaye de Port-Royal, par Besoigne*, t. II. p. 99. 100.

il lui défendit le bal,
buer à la vanité, ex-
absolument, comme
Elle s'appliquait avec
struction de ses do-
Luthériens. Elle les
ne, au catéchisme à la
ce qui leur devint si
il y en eut soixante
in toutes ses demoi-
exception d'un très-
gion catholique. La
dame de Rantzan, ne
la conversion de son
et *. De l'avis de son
conversion des hérési-
admirable. Elle était
ruites, madame de
mousquetaires, et
DIEU avait donné une
fugueots ++ (1).

M. du Ferrier, si je
de madame la du-
sa générosité et sa

emps se faisaient gloire
L'auteur de la *Vie de la*
esse, veuve du marquis
aison, jusqu'à cent do-
tons travaillant pour le

nt d'attirer madame de
pler sa foi, et l'ayant
es de la grâce, ils en
ujet d'indécentes rail-

« charité allaient au-delà de ce qu'on saurait penser; et
« jamais elle ne refusa aucune des bonnes œuvres que
« nous lui proposâmes. Je me contente de rapporter ici
« une seule action, qui fera juger du fond de sa piété.
« Une nuit, j'allais dans l'église de Saint-Sulpice, après
« avoir pris mon repas à onze heures et demie, comme c'é-
« tait mon ordinaire; j'étais devant le saint Sacrement, et
« j'entendis qu'on ouvrit la porte de l'église: je ne m'en
« mis pas en peine, sachant que, dans cette paroisse, on
« est souvent obligé d'administrer les sacrements aux ma-
« lades la nuit. Un peu après, quelqu'un vint se mettre à
« genoux derrière moi fort doucement. Lorsque j'eus
« achevé mes prières, je me levai, et trouvai que c'était
« madame d'Aiguillon toute seule. Je lui témoignai mon
« étonnement de la voir là, à une heure après minuit, et
« lui en demandai la raison. Elle me dit qu'après avoir été
« toute la journée dans les affaires, revenant du Palais-
« Royal, (où était alors la cour) elle avait voulu faire son
« oraison, n'ayant su trouver du temps durant le jour;
« et que, pour être plus recueillie que chez elle: en s'en
« retournant, elle avait prié le sonneur de lui ouvrir l'é-
« glise. J'honorai sa piété, et m'en allai pendant qu'elle
« continua (1). »

Nous ne devons pas omettre de parler ici d'une des filles
spirituelles de M. Olier, dont la vertu jeta un grand éclat
dans la paroisse. Ce fut Catherine de Monberon, fille du
comte de Fontaine-Chalandrai, que le marquis de Fénelon
avait épousée, comme on l'a dit, principalement à cause de
sa piété, et de ses rares qualités. Elle contribua beaucoup
à lui faire corriger l'impétuosité de son naturel, et l'aïda
dans la pratique des bonnes œuvres. Elle mourut âgée
seulement de vingt-sept ans (2), en grande odeur de saint-
eté. « Notre chère fille, madame de Fénelon, écrivait
« M. Olier, est honorée à présent comme une sainte, par
« un concours merveilleux des peuples, qui visitent son

(1) *Mémoire, de*
M. du Ferrier,
p. 206.

XXIII.
Exemples de
la marquise de
Fénelon.

(2) *Vie de la R.*
mère Madeleine
Gautron, t. III.
p. 311.

« corps : tant est forte l'impression de la vraie piété et
 « sainteté que Dieu met dans les cœurs. Je vous en en-
 « voie une marque, qui est la copie d'une lettre qu'elle écr.
 « vait en pleine santé à son mari, où vous verrez comme
 « elle connaissait sa mort prochaine, dans une vue bien
 « sainte et bien chrétienne. Vous y remarquerez des ves-
 « tiges et des impressions de toutes les vertus, en un point
 « éminent et très-solide. C'est une joie à Saint-Sulpice, de
 « voir l'effet que les maximes et les pratiques de la pa-
 « roisse ont fait en son esprit dans si peu de temps,
 « étant reçues dans un fond de grâce admirable, et sur-
 « vies d'une merveilleuse fidélité (1). »

(1) *Lettres aut.
de Olier*, p. 402.

XXIV.
 M^{me} Tron-
 son se met sous
 la direction de
 M. Olier.

Enfin, nous ne pouvons plus nous empêcher de
 faire connaître une autre paroissienne, dont il sera sou-
 vent parlé dans cette vie, madame Claude de Sève, d'une
 illustre famille de Paris, veuve de M. Tronson, secrétaire
 du cabinet, et mère du supérieur de Saint-Sulpice de ce
 nom. Elle avait eu pour directeur le père de Condren,
 qu'elle recevait quelquefois dans sa terre du Perray.
 Après la mort de ce dernier, elle s'adressa au père de
 Saint-Pé, prêtre de l'Oratoire, dont la vie a été donnée au
 public, et le pria de lui faire connaître un guide, qui pût
 la dédommager de la perte qu'elle venait de faire. C'était
 peu après que M. Olier eut pris possession de la cure de
 Saint-Sulpice. « Puisque Dieu vous a donné M. Olier pour
 « pasteur, lui répondit le père de Saint-Pé, ma pensée
 « est que vous vous adressiez à lui pour les besoins de
 « votre âme. Outre que c'est une dévotion solide de suivre
 « toujours, tant qu'on peut, l'ordre ordinaire de Dieu, et
 « de préférer les pasteurs aux autres : celui-ci est un très-
 « grand serviteur de Dieu, et des pius zélés disciples de
 « notre très-bon Père ; je ne doute point qu'il ne vous
 « rende les charités qui sont en son pouvoir, avec un
 « soin très-particulier, dès qu'il vous connaîtra (2). » La
 confiance d'un juge si éclairé fut pleinement justifiée par

* NOTE 5.

(2) *Lettre aut.
du père de Saint-
Pé.* — *Attestations
aut.* p. 249-250.

de la vraie piété et
eurs. Je vous en en-
une lettre qu'elle écri-
vous verrez comme
dans une vue bien
marquerez des ves-
es vertus, en un point
ie à Saint-Sulpice, de
s pratiques de la pa-
is si peu de temps,
ce admirable, et sui-
."
is nous empêcher de
e, dont il sera sou-
Claude de Sève, d'une
. Tronson, secrétaire
de Saint-Sulpice de re-
le père de Condren,
a terre du Perray".
s'adressa au père de
la vie a été donnée au-
tre un guide, qui put
enait de faire. C'était
ssession de la cure de
a donné M. Olier pour
Saint-Pé, ma pensée
i pour les besoins de
vocation solide de suivre
ordinaire de Dieu, et
s: celui-ci est un tres-
ous zélés disciples de
te point qu'il ne vous
son pouvoir, avec un
ous connaît (2). " La
teinement justifiée par

l'événement. M. Olier ayant reconnu dans madame Tron-
son une âme heureusement prévenue de la grâce, et dotée
des plus rares dispositions pour la vertu, prit un soin
particulier de sa perfection; et les lettres manuscrites (1),
que l'on conserve encore de lui, sont un témoignage aussi
honorable à son zèle, qu'à la vertu de sa pénitente.

Ce zélé pasteur était fort opposé à la maxime, si uni-
versellement autorisée dans le monde, que la perfection
n'est que pour les ecclésiastiques, ou pour les personnes
consacrées à Dieu par les vœux de religion; et, pensant
qu'une erreur si pernicieuse ne pouvait avoir que l'esprit
de ténèbres pour auteur, il ne cessa, pendant tout son
ministère, ou plutôt jusqu'à son dernier soupir, de la
combattre et de la détruire (2). Il engageait les personnes
qui n'éprouvaient pas d'attrait particulier pour le mariage,
ou pour la vie de communauté, à pratiquer néanmoins la
vie parfaite au milieu du monde. Ce fut le conseil qu'il donna,
en 1646, à mademoiselle Leschassier, recherchée en ma-
riage par plusieurs riches partis. Il prévint dès-lors les grands
fruits que cette vierge prudente ferait dans le monde (3), et
l'événement montra, avec la dernière évidence, que cette
décision était venue d'en-haut (4). « La défiance de ses pro-
pres lumières, dit M. Leschassier, frere de celle dont
nous parlons, était en effet récompensée en lui par une
discrétion et une prudence toutes célestes. De trois per-
sonnes qui avaient toutes un grand désir de servir Notre-
Seigneur, et de se retirer du monde, il conseilla à l'une
d'entrer en religion, à l'autre de se marier, et à la troi-
sième de vivre dans le célibat sans sortir du monde. La
suite a fait voir que chacune ayant suivi son conseil,
avait embrassé sa véritable vocation (5). »

M. Olier décida, entre autres, une vocation de cette der-
nière espèce, qui fit beaucoup de bruit dans tout le
royaume. Le marquis de Portes, oncle maternel du duc
de Montmorenci, décapité sous Louis XIII, avait laissé en

(1) *Lettres aut.*
de M. Olier, pag.
469 jusqu'à p.
560.

XXV.

M. Olier en-
gage plusieurs
personnes de
qualité à vivre
dans le célibat.
Mlle Leschas-
sier.

(2) *L'Esprit de*
M. Olier, t. II.
p. 632.

(3) *Petit recueil*
ou *memoire Ms.*
de la mère Gau-
chet, in-4°. p.
27.

(4) *Vie de M.*
Landeges, in-8°. p.
73 et suiv.

(5) *Vie Ms. de*
M. Olier, par M.
Leschassier, p.
54.

XXVI.

Un célèbre
de la marquise
de Portes. M.
Olier lui donne
des conseils.

(1) *Vie de M^{me} la duchesse de Montmorenci, supérieure de la Visitation*, t. II, p. 89, 90, 96, 104.

(2) *Lettres ant. de M. Olier*, p. 467.

(5) *Vie de M^{me} la duchesse de Montmorenci*, t. II, p. 91, 92.

(4) *Lettres ant. de M. Olier*, p. 453.

mourant une fille unique, héritière de son nom et de ses biens, Marie Félice de Budos, qui, dès l'âge de dix ans, s'était consacrée à Dieu par le vœu de chasteté perpétuelle (1). Sa mère, mariée en secondes nocces au duc de Saint-Simon, crut, lorsqu'elle eut connaissance de ce vœu, que sa fille voulait entrer en religion ; mais sachant bientôt qu'elle était résolue à vivre dans le célibat au milieu du monde, elle en fut piquée au vif (2). En femme qui veut absolument faire réussir les projets de son ambition, elle traita ce vœu de puérilité ; et, sous prétexte de calmer la conscience de sa fille, alors âgée seulement de seize ans, elle réunit un certain nombre de docteurs en théologie, qui usèrent de toutes les subtilités de l'Ecole, pour persuader à la jeune personne qu'elle n'avait pas su ce qu'elle promettait, et que, par conséquent, ce vœu était nul. Mais comme mademoiselle de Portes n'avait pas moins de justesse que de solidité d'esprit, la conférence ne produisit pas sur elle l'effet qu'on avait cru pouvoir s'en promettre. Dans son dépit, la duchesse de Saint-Simon tint alors sa fille comme renfermée chez elle, espérant de la réduire par ce moyen. Cet événement eut un grand éclat. La duchesse de Montmorenci, retirée au monastère de la Visitation, à Moulins, se croyant obligée comme consine et marraine de la jeune marquise de Portes, de la fortifier contre cette injuste persécution, s'adressa à M. Olier, et le pria de l'encourager à persévérer dans son généreux dessein et de l'assister de ses lumières (3). Il parvint, en effet, malgré la vigilance de la duchesse de Saint-Simon, à communiquer, par lettres, avec mademoiselle de Portes, et lui marqua dans toutes les occasions difficiles la route qu'elle devait tenir. Sa mère, qui désirait lui faire embrasser l'état religieux (4), revint sur la validité du vœu, et voulut réunir une seconde commission de docteurs † : ce

† L'auteur de la *Vie de madame de Montmorenci*, t. II, p. 90, sup-

que mademoiselle de Portes craignait beaucoup. Pour lui fournir un moyen de répondre à la difficulté de ces casuistes, qui regardaient comme nul le renouvellement d'un vœu déjà nul selon eux dans son origine : M. Olier lui écrivit avant le second interrogatoire : « Soyez dans » la paix, mademoiselle ; le Fils de Dieu, votre fidèle » et véritable docteur, triomphera des seconds docteurs, » s'ils se présentent, comme il a fait des premiers (1). » Vous pouvez renouveler encore une fois votre vœu de » virginité perpétuelle, sans dépendance et sans rapport » au premier, afin de les tirer de tout doute (2). » Elle suivit ponctuellement cet avis, et de la manière du monde la plus heureuse. Lorsque les docteurs furent réunis, à peine leur eut-on exposé le sujet de la difficulté, c'est-à-dire le défaut d'âge et de connaissance dans la jeune personne, que celle-ci se mettant à genoux au milieu de l'assemblée, dit à haute voix : *Mon Dieu, si le vœu que j'ai fait ne m'engage point par défaut d'âge, je le fais de nouveau aujourd'hui pour toute ma vie.* Cette action mit fin à la conférence; et tous les docteurs, remplis d'admiration, se retirèrent, déclarant qu'il n'y avait plus lieu à délibérer. La duchesse de Saint-Simon en conçut une si grande peine, qu'elle ne voulut plus voir sa fille dès ce moment.

Cependant, sur la demande de madame de Montmorenci, elle la laissa partir pour le monastère de la Visitation de Moulins (3), peut-être dans l'espérance qu'elle y embrasserait l'état religieux, et lui laisserait ainsi la disposition de sa fortune. « L'esprit du monde, sans y penser, écrivait M. Olier à mademoiselle de Portes, vous a fait faire

(1) *Lettres autographes de M. Olier*, p. 455.

(2) *Ibid.*, pag. 464.

XXVII.

M. Olier conseilla à la marquise de Portes de servir Dieu dans le monde.

(3) *Vie de la duchesse de Montmorenci*, t. II, p. 90, 91, 92.

pose qu'on soumit la validité de ce vœu à deux docteurs de Sorbonne : il fallut dire à deux commissions de docteurs. On voit même, par les lettres de M. Olier, p. 464, que M. Péreire, docteur de Navarre, faisait partie de la première commission.

« la volonté de Dieu, qui se sert de tout pour accomplir
« ses desseins sur les âmes... Priez-le qu'il vous purifie
« par cette voie, et vous rende digne d'être immolée en

(1) *Lettres aut.
de M. Olier, p.
465.*

« sacrifice pour son amour (1). » Toutefois ne voyant
point dans mademoiselle de Portes les marques ordinaires
de vocation à la vie religieuse, et considérant d'ailleurs
que Dieu lui avait inspiré, dès l'enfance, un grand zèle
pour le soulagement des pauvres, et pour le salut des Ha-
guenots, M. Olier décida qu'elle devait suivre son attrait,
et demeurer dans le monde (2). Elle s'appliqua, en effet, à
rétablir le règne de Dieu dans ses terres des Cévènes,
toutes remplies d'hérétiques; et le plus bel éloge qu'on
puisse faire de sa charité, c'est de dire qu'elle lui a mérité
les invectives des religionnaires. M. Olier, en ayant écrit
quelques traits aux directeurs du séminaire de Saint-Sul-
pice, leur disait : « Vous pourriez, sous nom emprunté,

* NOTE 6.

« vous servir de cet exemple d'une fille, pour encourager
« et enflammer nos enfants. Elle m'a écrit une lettre de
« feu » (3). »

(2) *Ibid. pag.
99.*

XXVIII.
Zèle de M.
Olier pour la
sanctification
des femmes de
la classe com-
mune.

(4) *Fondations
des maisons de
retraite, en Fran-
ce. Angers, 1827.
in-12. préface.*

Persuadé, avec tous les saints personnages des derniers
temps, que les exercices de la retraite étaient un des
moyens les plus efficaces pour établir les âmes dans la
solide piété (4), M. Olier avait eu dessein, dès la première
proposition qu'on lui fit de la cure de Saint-Sulpice, d'é-
tablir une maison où les personnes du sexe pussent mé-
diter dans le silence les grandes vérités du salut. « J'ai
« pensé, dit-il, que par-là nous leur fournirions l'occasion
« de se désabuser l'espace de dix jours de toutes leurs va-
« nités. Leurs plaintes ordinaires sont que les hommes
« peuvent faire des retraites dans des maisons religieuses,
« et qu'elles ne trouvent point de lieu où elles puissent se
« retirer pour cela (5). » Lorsqu'il fut établi dans la paroisse,
il réalisa ce dessein, d'abord pour les personnes du com-
mun, et plus tard pour les dames de qualité. Ce fut Marie
Rousseau qui commença la première de ces œuvres, et la

(5) *Mémoires
aut. de M. Olier.*

out pour accomplir
le qu'il vous purifie
d'être immolée en
l'ontefois ne voyant
marques ordinaires
nsidérant d'ailleurs
nce, un grand zèle
our le salut des Hu-
t suivre son attrait,
appliqua, en effet, à
erres des Cévènes,
lus bel éloge qu'on
qu'elle lui a mérité
Olier, en ayant écrit
ninaire de Saint-Sul-
ous nom emprunté,
le, pour encourager
écrivit une lettre de

umages des derniers
raite étaient un des
tir les âmes dans la
sein, dès la première
Saint-Sulpice, d'é-
u sexe pussent mé-
rités du salut. « J'ai
ournirions l'occasion
s de toutes leurs va-
ont que les hommes
maisons religieuses,
où elles puissent se
abli dans la paroisse,
s personnes du com-
qualité. Ce fut Marie
de ces œuvres, et la

continua jusqu'à sa mort avec beaucoup de bénédiction.
« Cette sainte âme, dit M. Olier, après avoir travaillé en
« DIEU sent par beaucoup de soins et de peines, beau-
« coup de veilles et de souffrances, à nous assembler et à
« nous faire connaître la volonté de DIEU, va s'appliquer
« à l'œuvre où DIEU l'appelle maintenant, qui est de for-
« mer des assemblées de filles et de veuves, pour le sou-
« lagement des églises et des paroisses, comme faisaient
« autrefois, dans l'Eglise de DIEU, des veuves nommées
« diaconesses (1). » Elle s'associa en effet plusieurs per-
sonnes animées du même zèle, qui furent d'abord appelées
Filles de la très-sainte Vierge (2), et ensuite plus com-
munément, *Sœurs de l'Instruction chrétienne*. † »

Pour achever de faire connaître l'esprit que M. Olier avait
su communiquer à ses paroissiens, il est nécessaire de dire
un mot de leur zèle à assister aux divins offices. Jamais,
peut-être, dans aucune église, on ne vit plus d'empresse-
ment à s'y rendre (3). Il est vrai que M. Olier y invitait
puissamment ses paroissiens, en les assurant qu'ils ne pou-
vaient assister avec assiduité au prône de leur paroisse,
sans y recevoir quelque grâce particulière; DIEU parlant
bien plus efficacement aux âmes par les pasteurs qu'il
leur a donnés, que par les autres qu'il n'a pas choisis
spécialement pour leur sanctification. Plusieurs étaient,
en effet, étonnés des fruits qu'ils retiraient de l'assistance
aux offices; et ces fruits ont été même si remar-

(1) *Mémoires*
ant. de M. Olier,
t. VI, p. 217.

(2) *Recherches*
critiques, etc. par
Jaillot. 1775. t.
V. p. 77.

* NOTE 7 et 8.

XXIX.

M. Olier ex-
horta les fidèles
à être assidus
aux offices de
leur paroisse.

(3) *Remarques*
historiques, t. III.
p. 628.

† On peut conclure de là que l'œuvre de l'Instruction établie
au Puy, quelques années après, par les prêtres de Saint-Sulpice,
fut une imitation de la communauté de Marie Rousseau, dont ma-
demoiselle Martel fit revivre, dans le Velai, l'esprit et la grâce; car
les demoiselles de l'Instruction du Puy avaient pareillement pour fin
« le soulagement des églises et des paroisses, comme les anciennes
« diaconesses. » *Vie de M. de Landuges*, in-8°, liv. VI, no VIII,
pag. 281 et suiv.

quables, que, en plusieurs circonstances, on les a tenus pour miraculeux. Il les exhortait encore à assister aux processions et aux cérémonies extraordinaires de l'année, comme sont celles qui précèdent les fêtes de Pâques et de la Pentecôte, et à en pénétrer les mystères cachés.

« Le Saint-Esprit, disait-il, ayant inspiré l'établissement de ces cérémonies pour l'édification des chrétiens, et ayant ordonné qu'on les célébrât dans chaque paroisse, nous ne devons pas négliger de nous y rendre présents dans la nôtre, puisque c'est pour nous qu'on les y fait. La négligence, en ce point, est une espèce d'infidélité et de mépris. Dans nos dévotions particulières, nous faisons presque toujours notre volonté, au lieu qu'en suivant l'esprit et la dévotion de l'Eglise, nous sommes assurés de faire toujours la très-sainte volonté de Dieu; et si, comme le Saint-Esprit nous en assure par son prophète, Dieu n'a point nos jeûnes pour agréables, lorsque nous y recherchons notre propre volenté, quoique le jeûne soit une des pratiques de pénitence qu'il a inspirées aux hommes pour le fléchir, devons-nous attendre grand fruit de ces dévotions particulières, qui viennent moins de lui que de notre caprice et de notre fantaisie ? (1) »

(1) *L'Esprit de M. Olier*, t. II, p. 560. 561.

XXX.
Occupations intérieures de M. Olier durant les processions et les pèlerinages de sa paroisse.

Ces avis et beaucoup d'autres semblables, que M. Olier donnait à ses paroissiens, leur inspirèrent une grande estime pour toutes les cérémonies de l'Eglise : jusque-là que, dans les processions, et même dans les pèlerinages qu'il leur faisait faire en commun, on voyait un nombre très-considérable de personnes de toute condition se mettre dans les rangs, et contribuer à l'édification publique, par le maintien le plus religieux. Le plus célèbre de ces pèlerinages que la paroisse de Saint-Sulpice faisait chaque année, était celui de Notre-Dame-des-Vertus, près Saint-Denis, qui avait lieu le mardi de la Pentecôte. M. Olier rend ainsi compte des sentiments qu'il éprouva cette année

* NOTE 9.

s, on les a tenus pour
à assister aux pro-
linaires de l'année,
fêtes de Pâques et
es mystères cachés.
inspiré l'établis-
sation des chrétiens,
ât dans chaque pa-
ger de nous y rendre
est pour nous qu'on
oint, est une espèce
s dévotions particu-
rs notre volonté, au
tion de l'Eglise, nous
la très-sainte volonté
esprit nous en assure
int nos jeûnes pour
bons notre propre vo-
es pratiques de péni-
mes pour le fléchir,
de ces dévotions par-
i que de notre caprice

ables, que M. Olier
spirèrent une grande
de l'Eglise : jusque-là
e dans les pèlerinages
voyait un nombre très-
ondition se mettre dans
publique, par le main-
ore de ces pèlerinages
ait chaque année, était
près Saint-Denis.
ecôte. M. Olier rend
éprouva cette année

1646, en commençant ce pèlerinage, auquel le séminaire
assistait toujours. « Etant sur le point de partir, et me
» mettant à genoux pour offrir à Dieu le voyage que nous
» allions faire, je me sentis porté à lui offrir aussi tous les
» pas, toutes les paroles et les desseins de la paroisse en-
» tière, et à condamner tout ce qui pourrait être contraire
» à son adorable volonté. Ensuite, marchant avec la pro-
» cession, et ayant devant moi ces jeunes messieurs, qui,
» dès les deux heures et demie du matin, étaient debout pour
» faire, à l'honneur de Dieu, ce pèlerinage long et fatigant
» à la chair, je sentais intérieurement l'esprit de Notre-Sei-
» gneur qui me faisait offrir tout ce beau clergé, en me met-
» tant à la bouche ces paroles : *ut exhiberet ecclesiam*
» *gloriosam et sine ruga*. J'entendais par là que j'avais
» l'obligation d'offrir au Père éternel son Eglise, dans cette
» pureté divine à laquelle il appelait ces saints enfants (1). »

Enfin les travaux de M. Olier, pour la sanctification des
diverses classes dont se composait sa paroisse, fructi-
fièrent d'une manière si étonnante, qu'en peu d'années
elle offrit comme une image de la société des premiers
chrétiens. « Je voudrais qu'il me fût permis, dit un auteur
» qui écrivait un peu après cette époque, de représenter
» la paroisse de Saint-Sulpice dans l'état où elle se trou-
» vait au moment de l'établissement du séminaire. C'était
» alors comme le cloaque de tous les désordres et de toutes
» les abominations qu'on peut imaginer. Ce faubourg res-
» semblait à cette fameuse ville, que le prophète Isaïe
» dépeint sous le nom d'une adultère ou d'une femme
» prostituée : tant les crimes les plus abominables s'y com-
» mettaient en grand nombre. Cette nouvelle Sodome était
» le refuge de tous les libertins, des athées et des héré-
» tiques qui y vivaient impudiquement au gré de toutes leurs
» passions. Ce ne fut pas sans une providence particulière
» sur ce faubourg, que Dieu suscita M. Olier et ses zélés
» coopérateurs, qui, brûlant du désir de procurer sa

(1) *Mém. ant.*
de M. Olier, t. v.
p. 234.

XXXI.
Changement
que le zèle de
M. Olier opère
dans la paroisse
de S. Sulpice.

» gloire, défrichèrent cette terre ingrate, remplie comme
 » celle de Chanaan, avant l'entrée des Israélites, de toutes
 » sortes d'abominations. Par les travaux infatigables de
 » ces ouvriers évangéliques, elle devint une terre de pro-
 » mission, où chacun apprit à son voisin à connaître et à
 » glorifier Dieu. Il fut aisé de remarquer ce changement
 » par les confessions fréquentes, les restitutions nom-
 » breuses, la soumission aux lois de l'Eglise, l'empresse-
 » ment à assister aux offices divins, la faim insatiable
 » d'entendre la parole de Dieu, la douleur et le repentir
 » d'une multitude d'enfants prodigues, qui venaient, dans
 » l'amertume de leurs consciences, détester les dérégle-
 » ments de leur vie passée; et, pour tout dire en un mot,
 » dans cette paroisse où la sainte table était antrefois dé-
 » serte, l'ardeur de se nourrir de la divine Eucharistie de-
 » vint si universelle, que chaque année on comptait jusqu'à
 » deux cent mille communions faites dans la seule église

(1) *Remarq.
historiques. t. III.
p. 561. 579. 580.*

» paroissiale, quoiqu'il y eût sur la paroisse environ trente
 » églises de communautés ouvertes au public (1).» Un trait
 bien honorable pour les fidèles de Saint-Sulpice, est la
 rencontre que fit M. de Flamenville d'une pauvre jardi-
 nière de cette paroisse, qui exprimait à Dieu les affections
 de son cœur par la belle et touchante paraphrase du *Pater*,
 connue depuis sous le nom de *Pater de la jardinière*, et
 que cet ecclésiastique s'empessa de mettre par écrit †.

Le renouvellement de la piété, dans cette paroisse, devait

XXXII.

Respect uni-
versel pour le
clergé de Saint-
Sulpice.

† L'auteur de la dernière *Vie du V. Grignon de Montfort* semblerait
 supposer que M. de Flamenville rencontra cette jardinière dans le
 diocèse de Perpignan (1). Il est vrai que M. de Flamenville devint
 évêque de cette église après qu'il eut déployé, à Saint-Sulpice, le
 zèle le plus efficace pour la sanctification des âmes, surtout pour l'in-

(1) *Liv. I. ch.
v. p. 16.*

(2) *Prières à
l'usage de la pa-
roisse Saint-Sul-
pice, 2^e part. in-
32. 1773. p. 426.*

struction des pauvres et des ignorants. Mais le fait de la jardinière
 eut lieu à Paris, et sur la paroisse de Saint-Sulpice, lorsque cet
 ecclésiastique demeurait à la communauté des prêtres de ce nom (2).

te, remplie comme
 sraélites, de toutes
 aux infatigables de
 t une terre de pro-
 sin à connaître et à
 quer ce changement
 restitutions nom-
 Eglise, l'empresse-
 la faim insatiable
 uler et le repentir
 qui venaient, dans
 étester les dérégle-
 out dire en un mot,
 e était autrefois dé-
 vine Eucharistie de-
 on comptait jusqu'à
 dans la seule église
 roisse environ trente
 public (1).» Un trait
 Saint-Sulpice, est la
 d'une pauvre jardi-
 à Dieu les affections
 araphrase du *Pater*,
de la jardinière, et
 mettre par écrit †.
 cette paroisse, devait

on de Montfort semblerait
 cette jardinière dans le
 de Flamenville devint
 yé, à Saint-Sulpice, le
 âmes, surtout pour l'ins-
 le fait de la jardinière
 ent-Sulpice, lorsque cet
 es prêtres de ce nom (2).

naturellement inspirer à tous les fidèles un respect pro-
 fond pour les ecclésiastiques. On a vu la vénération sin-
 gulière qu'on portait à M. Olier, et il est aisé de coniec-
 turer quel respect on avait aussi pour les coopérateurs
 de son zèle. M. du Ferrier en rapporte deux exemples assez
 remarquables. « Dans cette paroisse, dit-il, l'on avait une
 » telle vénération pour les prêtres, que tout ce qu'ils di-
 » saient s'exécutait soit pour ôter le mal, soit pour faire
 » le bien. Jamais aucun ecclésiastique de Saint-Sulpice ne
 » recut du déplaisir des voleurs la nuit; et, me trouvant
 » une fois environné d'une bande de ces malheureux, qui
 » me tâtèrent pour savoir comment j'étais vêtu, je me mis
 » à les reprendre de leur mauvaise vie, et les exhortai à
 » la quitter. Ils eurent la patience de m'écouter; et, après
 » s'être offert de m'accompagner pour éviter quelque mau-
 » vaise rencontre, ils me promirent de se donner à Dieu.
 » Je fus aussi heureux en une sédition qui se forma dans
 » cette paroisse, à cause d'un nouvel impôt †. Les mé-
 » contents, soulevés et en armes, vinrent pour faire sonner
 » le tocsin à l'église. Ceux qui les virent venir, en fer-
 » mèrent les portes par dedans, et aussitôt les autres com-
 » mencèrent à faire leurs efforts pour les enfoncer. Dieu
 » voulut que je me trouvasse là, et me donna la pensée
 » d'accourir au milieu de ce peuple ému. Je me plaçai
 » sur la porte qu'ils voulaient forcer; et, faisant semblant
 » de croire qu'ils étaient Huguenots, je me mis à crier de
 » toute ma force : *Au secours, catholiques, au secours :*
 » *souffrirez-vous que les hérétiques viennent piller*

† Cet impôt fut appelé le *Toisé*, parce qu'il devait être levé sur
 chaque maison qui payerait une certaine taxe par toise. Au moment
 que l'on voulut commencer à toiser les maisons, il y eut une rumeur
 parmi le peuple : quelques mutins battirent le tambour, arborèrent
 un mouchoir au bout d'un bâton pour servir de drapeau, et mar-
 chèrent en cet état dans les rues pour exciter la sédition (1).

(1) *Mémoires
 de M^{re} de Mont-
 pensier*, an 1644.

» *votre église ; venez, accourez, afin d'empêcher qu'on*
 » *ne la profane, et le très-saint Sacrement qui y est*
 » *renfermé.* Ceux qui enfonçaient la porte s'arrêtèrent,
 » m'entendant crier de cette sorte, et me dirent : Monsieur,
 » nous ne sommes pas Huguenots ; ne vous effrayez point :
 » nous n'avons pas intention de piller l'église. — *Vous*
 » *voulez me persuader, leur dis-je, afin que je ne crie*
 » *plus ; ne vois-je pas bien que vous n'êtes pas catholi-*
 » *ques ? Serait-il possible que les catholiques, ajoutai-je,*
 » *continuant mes cris, abandonnassent l'église et le Saint-*
 » *Sacrement ?* Tous se mirent à me protester qu'ils étaient
 » catholiques. — *Croyez - vous bien, répliquai-je, que*
 » *Notre-Seigneur Jésus-Christ repose au tabernacle*
 » *dans le saint ciboire ?* — *Oui, dirent-ils.* — *Et com-*
 » *ment, mes chers amis, leur dis-je, avez-vous osé sonner*
 » *à forcer ses portes, puisque nous n'oserions entre-*
 » *prendre d'enfoncer celles de la chambre du Roi, si*
 » *nous savions qu'il y est couché.* Ces bonnes gens
 » calmés me firent des excuses, et se retirèrent paisi-
 » blement, nous donnant sujet de remercier Notre-Sei-
 » gneur (1). »

(1) *Mémoires*
de M. du Ferrier,
 p. 278. 279. 280.

M. Olier et ses ecclésiastiques eurent cependant à défen-
 dre leur troupeau contre des ennemis plus redoutables, les
 faux prophètes qui parurent alors. On eût dit que le prince
 des ténèbres, pour réparer les pertes qu'il faisait chaque
 jour, voulût opposer au zèle des ministres du salut les sé-
 ducteurs les plus dangereux et les fanatiques les plus
 extraordinaires. On vit, dans ces commencements, une
 secte d'illuminés, qui, sous des extravagances grossières,
 propres à en imposer aux simples, cachaient un infernal
 complot, le renversement de l'autel et du trône. Ils firent
 tant de progrès dans Paris, que, sur les remontrances
 du Nonce et de l'archevêque de Rheims, l'assemblée du
 clergé crut devoir délibérer sur les moyens d'y opposer
 un prompt remède (2). On prit en effet des mesures pour

(2) *Assemblée*
de 1655. 5 août.
 — *Nicron. Mé-*
moires de littéra-
ture, art. LVIII.
-Morcry. Jour-
naux de M. des
Lions, p. 297.
et suiv. — Gran-
det, Vie M.

*n d'empêcher qu'on
sacrement qui y est
la porte s'arrêtèrent ,
me dirent : Monsieur,
vous effrayez point :
l'église. — Vous
, afin que je ne crie
s n'êtes pas catholi-
tholiques, ajoutai-je,
nt l'église et le Saint-
protester qu'ils étaient.
, répliquai-je , que
pose au tabernacle
dirent-ils. — Et com-
arez-vous osé songer
s n'oserions entre-
chambre du Roi , si
é. Ces bonnes gens
t se retirèrent paissi-
remercier Notre-Sei-*

ent cependant à défen-
s plus redoutables, les
on eût dit que le prince
tes qu'il faisait chaque
nistres du salut les sé-
es fanatiques les plus
commencements , une
ravagances grossières,
cachaient un infernal
et du trône. Ils firent
sur les remontrances
ceins , l'assemblée du
es moyens d'y opposer
effet des mesures pour

les réprimer. Les principaux périrent par la main du bour-
reau , à l'exception d'une femme , dont Marie Rousseau
découvrit les impostures , et qui , ayant été fustigée , ne
reparut plus (1). *

(1) *Mémoires*
de M du Ferrier.
p. 254 255.

* NOTE 10.

NOTES DU CINQUIÈME LIVRE.

CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE ÉGLISE DE SAINT-SULPICE.

NOTE 1. — On a écrit faussement que la première pierre de la nouvelle église de Saint-Sulpice fut posée, en 1645, par Gaston de France, duc d'Orléans; c'est ce qu'on lit dans *l'Histoire de Paris*, par Lobineau et Félibien (1); dans *l'Histoire de l'abbaye royale de Saint-Germain-des-Prés*, par Dom J. Boullart (2); dans *l'Histoire et recherches des antiquités de la ville de Paris*, par Henri Sauval (3); *l'Histoire de la ville de Paris*, 1753, in-12 (4); *l'Histoire des paroisses de la ville, faubourg et banlieue*, in-12, 1722 (5). Germain Brice, dans sa *Description de la ville de Paris* (6), admet bien que cette première pierre fut posée en 1646; mais il en fait honneur au duc d'Orléans, ainsi que Piganiol de la Force (7). Ces auteurs, et beaucoup d'autres qui les ont copiés, ajoutent que ce nouvel édifice étant encore trop petit, on en commença un autre en 1655, dont la reine Anne d'Autriche posa la première pierre le 20 février : assertion tout-à-fait dénuée de fondement aussi bien que la précédente. La date du 20 février, jour où la Reine posa la première pierre, en 1646, est la seule circonstance de ce récit que ces auteurs n'aient point altérée.

SUR M. LANGUET DE GERGY.

NOTE 2. — Plusieurs ont cru que M. Languet a bâti l'église de Saint-Sulpice depuis le chœur jusqu'au portail inclusivement, au moyen du couvert d'argent qu'il mettait, dit-on, dans ses poches toutes les fois qu'il était invité à dîner chez quelqu'un de ses paroissiens. Ce fait serait un miracle inouï, si l'on considère les sommes énormes qu'exigeait un si vaste bâtiment. La vérité est que l'on confond l'église de Saint-Sulpice avec la statue d'argent, exécutée par Bouchardon, et dont M. Languet, se procura, dit-on, la matière aux dépens des personnes qui l'invitaient à dîner. Mais le moyen qu'il

(1) Tom. II. p. 587.

(2) Livre V. p. 258.

(3) T. I. p. 455.

(4) T. V. p. 201.

(5) Pag. 191.

(6) 17 5. in-12.

(7) Description

historique de la

ville de Paris,

t. VII. p. 511.

ÈME LIVRE.

ISE DE SAINT-SULPICE.

la première pierre de la
 ie, en 1643, par Gaston de
 lit dans *l'Histoire de Paris*,
histoire de l'abbaye royale de
 uillard (2) ; dans *l'Histoire de*
Paris, par Henri Sauval (5) ;
 it (4) ; *l'Histoire des paroisses*
 22 (3). Germain Brice, dans
 dmet bien que cette pre-
 n fait honneur au duc d'Or-
 Ces auteurs, et beaucoup
 ce nouvel édifice étant en-
 re en 1635, dont la reine
 re le 20 février : « Ces-
 aussi bien que la précé-
 a la Reine posa la pre-
 sistance de ce récit que ces

GERGY.

Laugnet a bâti l'église de
portail inclusivement, au
, dit-on, dans ses poches
z quelqu'un de ses paroiss-
l'on considère les sommes
La vérité est que l'on con-
que d'argent, exécutée par
ura, dit-on, la matière aux
liner. Mais le moyen qu'il

imagina pour achever son église, fut principalement une loterie de piété, autorisée par le Roi, et dont le produit, après l'achèvement de l'église de Saint-Sulpice, fut affecté aux nouvelles églises de Sainte-Genève et de la Madeleine à Paris. Les Jansénistes, fort irrités contre M. Languet, ont déclaré pendant long-temps contre sa loterie. L'abbé Coudrette a même composé un ouvrage entier sous le titre de *Dissertation théologique sur les loteries* (1), où il s'est efforcé

de la faire passer pour une institution contraire à toutes les règles de l'équité et de la justice. D'après les calculs qu'il fait (2), la loterie de Saint-Sulpice, qui existait alors depuis plus de vingt ans, rapportait chaque année au moins deux cent-cinquante mille livres, et avait déjà produit, pour somme totale, cinq millions. Si M. Langnet en 1741, n'avait employé que cette dernière somme à un vaisseau aussi colossal, et que l'auteur cité blâme comme un bâtiment de la dernière magnificence et orné de choses superflues (5), il faudrait plutôt louer sa modération, puisque, chaque année, il consacrait à l'entretien des membres vivants de Jésus-Christ un million d'aumônes, que sa charité et son zèle lui procuraient (4), et qu'on l'a vu donner jusqu'à trente mille livres par année à des familles touchées dans l'indigence. Il est vrai que jamais homme ne fut plus habile et plus industrieux que lui à se procurer d'abondantes aumônes et des legs considérables (5) ; mais il faut remarquer aussi, que personne ne donna peut-être des exemples plus frappants de désintéressement et de charité. Une dame lui ayant fait un legs de plus de six cent mille livres, il en prit seulement trente mille pour les pauvres et céda le reste aux parents (6). On sait que, dans le temps de la cherté du pain, en 1725, il vendit, pour soulager les pauvres, ses meubles, ses tableaux et d'autres effets rares et curieux, qu'il avait amassés avec beaucoup de peine. Il n'eut, depuis ce temps, que trois couverts d'argent, deux chaises de paille, point de tapisserie, et un simple lit de serge, qu'on ne fit que lui prêter pour l'empêcher de le donner aux pauvres. Il fonda et soutint jusqu'à sa mort la maison de l'EXERCE JÉSUS, destinée à élever de jeunes personnes de familles nobles, mais indigentes †. Bien loin d'enrichir sa famille, il distribua jusqu'à son

(1) 1732. 1 vol.
in-2.—*Nouvelles ecclésiastiques*, 1732. p. 172.
180. 1742. p. 182.

(2) *Dissert.* p.
102.

(5) Pag. 126.
(4) *Remarques historiques*, t. 1. p. 196. — *Histoire de Fénelon*, par le card. de Bausset, t. 1. p. 59. — *Feller*, *ibid.*

(5) *Remarques historiques*, t. I, p. 196.

(6) *Ibid.* p. 196.

† Cette maison fut supprimée au commencement de la révolution, et transformée en hospice pour les enfants malades. Elle a porté jusqu'à ces derniers temps le nom d'*Hospice de l'Enfant Jésus*, qu'on y lisait gravé sur une table de marbre.

(1) *Remarques historiques*, t. 1, p. 107, 108, 139, 20.

patrimoine. Généreux par caractère, il fit passer des sommes considérables en Provence, durant la peste de Marseille, pour soulager ceux qui étaient affligés de ce fléau. Enfin, il refusa constamment l'évêché de Conserans, celui de Poitiers, et plusieurs autres (1). Il faut remarquer encore que M. Languet avait parmi ses paroissiens les hommes les plus opulents de l'État, plus obligés que personne au grand précepte de l'aumône; et l'on ne doit pas être surpris que, pour les engager à remplir ce devoir de conscience, il ait usé de l'ascendant que lui donnaient sa vertu, son caractère, sa grande réputation, et que quelquefois aussi il ait employé à cette même fin les adresses de son esprit fécond en expédients, et ces réparties fines et délicates qui rendaient sa conversation si agréable.

SUR M. DE RENTI.

(2) *Vie de M. de Renti, par le père Saint-Jure*, 10-12, p. 2, 1, 155.

(3) *Ibid.* p. 11.

(4) *Ibid.* p. 5, 17.

(5) *Ibid.* p. 19.

(6) *Ibid.* p. 2, 2.

(7) *Ibid.* p. 5, 6.

(8) *Ibid.* p. 248.

NOTE 5. — Le baron de Renti l'un des plus saints personnages de son siècle, était naturellement bouillant, prompt, altier, moqueur (2). Le livre de l'*Imitation de Jésus-Christ*, que son libraire le pressa de lire, le détrompa de toutes les illusions du monde (3). Dès lors il fut un modèle d'édification à la guerre et à la cour, aussi bien que dans l'intérieur de sa famille. Personne ne montrait plus de sagesse que lui dans les conseils de guerre, ni plus de résolution et de courage au milieu des périls (4). Ayant un jour été provoqué en duel, il répondit que DIEU et le Roi lui défendaient de repousser une injure par les armes, mais que si son adversaire l'attaquait à force ouverte, il le mettrait en état de s'en repentir. La chose arriva en effet de la sorte : le perfide agresseur fut blessé par M. de Renti qui le fit porter dans sa tente, lui prodigua toutes sortes de soins, et lui rendit son épée (5). C'était un homme sans respect humain, incapable du moindre dégoisement; et quoiqu'il fût toujours uni à DIEU, il était néanmoins très-civil et plein de prévenance (6). Il fut l'un de ces fervents laïques que DIEU suscitait alors pour rallumer le zèle atténué du clergé. Voyant la vie lâche et inutile des ecclésiastiques, il en avait le cœur navré de douleur, et demandait ardemment à DIEU des hommes apostoliques (7). Il était même comme le directeur d'un grand nombre d'ecclésiastiques et de séculiers (8). Il sut associer M. de Fénelon à tous les genres de bonnes œuvres auxquelles il se livrait lui-même : les séminaires, les associations pieuses, tous les projets utiles à la religion et à l'humanité obtenaient son appui et son concours. Les catholiques Anglais réfugiés en France, les captifs de Barbarie, les

Missions du Levant, l'Eglise du Canada trouvèrent en lui un protecteur actif et généreux. Ce fut surtout à Paris qu'il déploya tout l'héroïsme de sa charité envers les indigents, les malades, les étrangers pauvres et les ouvriers, dont il s'était fait le nourricier, l'ami et le frère (1).

(1) *Essai sur l'influence.*

CONVERSION DU MARÉCHAL ET DE LA MARÉCHALE DE RANTZAU.

NOTE 4. — M. et madame de Rantzau nés l'un et l'autre dans le Holstein, professaient la religion Luthérienne, à laquelle ils étaient fort attachés. Madame de Rantzau, surtout, cherchait continuellement l'occasion d'instruire ses co-réligionnaires, et de former de nouveaux prosélytes. Ayant l'esprit droit et la mémoire heureuse, elle étudiait avec soin la controverse; et, pour s'y rendre plus habile, elle conférait avec les ministres Drelincourt et Mestrezat. Comme elle n'était encore âgée que de dix-neuf ans, M. de Rantzau, qui avait beaucoup lu, la traitait d'enfant, et la confondait chaque jour, en lui rapportant les réponses des catholiques aux arguments des sectaires. Mais elle ne se rebutait pas; et ayant repris des forces avec ses ministres, elle revenait le soir à la charge. Pendant deux ans elle combattit ainsi contre la vérité. Enfin, elle commença à concevoir des doutes, et s'adressa au curé de Saint-Germain-l'Auxerrois pour avoir des conférences avec lui. Pendant douze ou quinze jours qu'elles durèrent, elle jeûna toujours, et pria pour obtenir de DIEU la lumière qu'elle cherchait. Enfin, étant pleinement convaincue de la vérité de la religion catholique, elle abjura l'erreur, sans attendre le retour de son mari, qui était alors à l'armée. Ce changement le mit dans une colère étrange; elle se prépara aux mauvais traitements qu'elle prévoyait de son naturel farouche, et fit des prières et des jeûnes à cette intention. Dès qu'il fut de retour, il l'accusa d'abord de folie, pour s'être laissée séduire comme un enfant, incapable de discernement, et se plaignit qu'elle eût agi dans une occasion aussi importante, sans l'avoir consulté, la menaçant de l'en faire repentir. Elle lui répondit fort humblement, que comme c'était lui qui lui avait appris à douter de sa religion, elle pouvait dire qu'il avait la première part à ce changement de croyance; qu'en toute autre affaire, elle n'eût jamais agi sans le consulter, mais qu'en celle-ci il ne pouvait pas y avoir d'apparence d'attendre son avis, pour quitter une religion qu'il professait lui-même. Elle le pria de croire qu'elle n'avait pas été séduite, que l'évidence de la vérité seule l'avait persuadée, et que s'il voulait,

elle lui en rendrait compte, afin qu'il connût qu'elle n'avait rien fait par légèreté. Il le voulut bien, et l'ayant mise sur les points de controverse, elle lui répondit si solidement, que, changeant de ton et de sentiment, il lui dit : J'avais cru, madame, que vous ne saviez pas ce que vous faisiez en changeant de religion ; mais puisque vous l'avez fait avec connaissance, je ne vous en sais plus mauvais gré, et je n'ai qu'à vous prier de vivre en véritable catholique (1).

(1) *Mémoires de M. du Ferrier*, p. 204, 205.

Sa vie put, en effet, servir de modèle à toutes les dames de sa condition. Dès que le maréchal de Rantzau était parti pour l'armée, elle faisait enfermer toutes les glaces chez elle, ne se frisait plus jusqu'à son retour ; et, pour obtenir sa conversion, elle vivait dans la pénitence, et adressait à Dieu de ferventes prières. Enfin, son mari se convertit au siège de Bourbourg, se croyant blessé mortellement d'un coup de mousquet. La nouvelle de la blessure s'étant répandue à Paris, le confesseur de madame de Rantzau alla la voir pour la consoler. Elle vint le recevoir sur les degrés avec un visage riant, et lui dit : Je sais, monsieur, pourquoi vous venez. Il crut la nouvelle fausse, et lui témoigna en être bien aise. Non, dit-elle, cela est vrai ; mais voici le sujet de ma joie : lisez, s'il vous plaît, la lettre que M. de Rantzau m'écrivit. Il y trouva ces paroles : « *Madame, vous serez affligée, en apprenant que j'ai reçu un coup de mousquet, dont la balle est entrée par l'oreille et sortie par la bouche ; mais vous devez être consolée sachant que Dieu m'a parlé au cœur, et qu'il m'a fait connaître l'erreur de ma religion, et la vérité de celle de l'Eglise catholique, dans laquelle je suis entrée. Elle était si transportée de joie, que la perte de son mari, et le renversement de sa maison et de son état ne lui étaient rien. Elle ne pouvait pas douter de la ruine de sa fortune, après l'épreuve qu'elle avait déjà subie, lorsque le Roi assiégeant Perpignan, et le bruit s'étant répandu à Paris que M. de Rantzau avait été tué, à l'instant ses créanciers firent mettre le scellé chez lui, en sorte qu'elle se vit privée de l'usage des choses même les plus nécessaires. Comme on lui demandait ce qu'elle ferait en pareille occasion : J'ai pensé, répondit-elle, que j'entrerais en religion ; et si l'on ne me croyait pas appelée, je me mettrais au service de quelque dame (2).* » Le maréchal de Rantzau, qui guérit de sa blessure, pratiqua depuis la religion catholique, sans aucun respect humain, et la fit respecter par ses troupes. Il mourut le 4 septembre 1650.

(2) *Mémoires de M. du Ferrier*, p. 204, 205.

Après cette mort, madame de Rantzau entra chez les Annonciades célestes, parcequ'elles ne parlaient jamais à personne du dehors.

ôût qu'elle n'avait rien fait
mise sur les points de con-
que, changeant de ton et
ne, que vous ne saviez pas
; mais puisque vous l'avez
plus mauvais gré, et je n'ai
que (1).

à toutes les dames de sa
était parti pour l'armée,
elle, ne se fessait plus jus-
sion, elle vivait dans la pé-
prières. Enfin, son mari
croyant blessé mortel-
elle de la blessure s'étant

de Rantzau alla la voir
des degrés avec un visage
moi vous venez. Il eut la
bien aise. Non, dit-elle,
oie : lisez, s'il vous plaît,
trouva ces paroles : « *Me-
ni reçu un coup de mousquet,
sur la bouche ; mais vous de-
u cœur, et qu'il n'a fait con-
e de l'Eglise catholique, dans
de joie, que la perte de
son et de son état ne lui
ruine de sa fortune, après
Roi assiégeant Perpignan,
e Rantzau avait été tué, à
rellé chez lui, en sorte
ième les plus nécessaires.
en pareille occasion : J'ai
ligien ; et si l'on ne me
rice de quelque dame (2).
blessure, pratiqua depuis
umain, et la fit respecter
630.*

utra chez les Annonciades
à personne du dehors.

Mais le Pape voyant que, par là, le talent qu'elle avait pour la con-
version des hérétiques serait caché et inutile, il lui ordonna, par un
bref, de parler à tous les hérétiques allemands qui demanderaient à
la voir : ce qui produisit la conversion de plusieurs (1). Elle passa dix
ans dans cette maison, occupée de la prière, et travaillant à la con-
version de ses compatriotes qui venaient la visiter. Son zèle lui in-
spira même la résolution d'aller fonder un convent d'Annonciades à
Hildesheim, afin d'y répandre la foi dans sa famille et parmi
ses amis ; elle exécuta ce généreux projet (2) en 1666, et mourut
dans une exacte observance de la règle, à l'âge de quatre-vingts
ans (3).

SUR MADAME TRONSON.

NOTE 5. — Madame Tronson eut d'abord pour directeur le père
de Condren, qu'elle recevait quelquefois dans sa terre du Perray, près
Corbeil (4). Ce fut là probablement qu'il alla se cacher lorsqu'il vou-
lut se démettre du généralat de l'Oratoire ; car il était retiré chez
madame Tronson, comme nous l'apprend l'auteur des *Mémoires sur*
M. de Bretonvilliers (5). La lettre 19^e du père de Condren, qui a pour
titre : *Que nous devons nous approcher du très-saint Sacrement, dans un*
humble sentiment de notre faiblesse pour y trouver notre force, a été écrite
par ce père à madame Tronson, le 5 août 1658. On en conserve
l'original au séminaire de Saint-Sulpice (6). Madame Tronson fut
mère de six garçons : l'aîné devint conseiller au Parlement ; le second,
secrétaire du cabinet ; le troisième fut supérieur de Saint-Sulpice ; le
quatrième, M. de Saint-Antoine, mourut prêtre de la communauté ;
les deux derniers étaient M. de Maintenon, et M. de Chévrier (7).

SUR LA MARQUISE DE PORTES.

NOTE 6. — Lorsque la duchesse de Saint-Simon tenait sa fille
dans une sorte de prison, et la pressait vivement d'embrasser la vie
religieuse, M. Olier écrivait à celle-ci : « L'avis que je vous donne
aujourd'hui, c'est de ne vous point inquiéter de l'avenir, ni de
votre vocation. Ce n'est pas ici le temps de vous déterminer. No-
tre-Seigneur vous défend de prendre une résolution dans ce trou-
ble ; attendez le calme et la sérénité (8). » Ce fut sans doute pour
examiner plus à loisir sa vocation, qu'elle demeura pendant quatre
ans chez les religieuses de la Visitation à Moulins, où elle se mon-

(1) *Mémoires de*
M. du Ferrier,
p. 201, 202, etc.

(2) *Essai sur*
l'influence de la
religion en Fran-
ce, etc. A. 1. p. 404.

(3) *Histoire de*
la ville de Paris,
par Félibien, etc.
t. II. p. 1322.

(4) Lebeuf, *his-*
toire du diocèse
de Paris, t. XII.
p. 140, 150.

(5) *Mémoires,*
par M. Bourbon
in-18. p. 132.

(6) *Attestations*
autographes, p.
(7) *Mémoire sur*
la vie de M. de
Bretonvilliers,
par M. Bourbon,
in-18. p. 152. —
Généalogies des
Maitres des re-
quêtes, Ms. aut.
Tronson.

(8) *Lettres aut.*
de M. Olier, p.
453.

(1) *Vie de Mme la duchesse de Montmorency*, t. II, p. 97.
 (2) *Lettres aut. de M. Olier*, p. 45.

tra aussi ponctuelle aux exercices de la communauté, que la plus fervente novice (1). Durant ce temps, elle continua d'écrire à M. Olier, pour lui faire part de ses dispositions (2). Enfin, plusieurs religieuses de cette maison, se persuadant qu'elle était appelée à entrer dans leur institut, et la pressant de prendre un parti, elle s'en rapporta encore à la décision de M. Olier, qui la fita par la réponse suivante.

« Notre sœur ne doit et ne peut se déterminer avec la précipitation qu'on lui impose; car quelque cette promptitude soit juste du côté des religieuses qui la demandent, conformément à leur règle, elle ne l'est pas à l'égard de notre sœur. Elle ne peut se déterminer par elle-même; et, par conséquent, puisque Dieu lui cache sa volonté, et la tient en balance, elle doit prendre le temps et le loisir nécessaires pour la connaître. Quant aux marques de vocation, les raisons générales, tirées de la perfection de l'état religieux, ne suffisent pas pour l'embrasser. Autrement toute personne qui voit ces raisons, serait obligée à y entrer, et il y aurait vocation à la religion pour tout chrétien persuadé de la beauté et de la sainteté de l'Evangile. Il faut quelque chose de plus que ces raisons extérieures: c'est un mouvement que la bonté divine imprime à notre cœur, et par lequel elle nous persuade, et nous convainc d'entrer dans la religion, nous y excitant, nous y portant avec paix et avec joie. Notre sœur n'a point l'expérience de s'être sentie appelée à cela par aucune puissante persuasion intérieure. Elle n'a que ces raisons extérieures qui laissent l'âme sans vie, sans joie, sans paix, ou plutôt, en quelque sorte, dans la tristesse et l'embarras. Au contraire, elle éprouve un désir intérieur qui la porte à servir le prochain: son cœur vole quand elle pense à assister les pauvres dans un hôpital. Elle se sentirait portée, par l'esprit intérieur, à verser son sang, et à donner tout ce qu'elle a de biens, de temps, de santé et de vie, pour gagner à Dieu l'âme d'un seul des Huguenots dont ses terres sont remplies. Elle a reçu de tout temps une impression forte et un attrait efficace pour le service des pauvres et du prochain, et s'y est même exercée avec une benédiction abondante. D'ailleurs, elle se souviendra qu'un de ses motifs en faisant son vœu de virginité, était d'avoir par ce moyen la liberté entière de servir les pauvres, et qu'elle n'avait aucune vue de la religion, dont Dieu apparemment lui eût donné alors la pensée, s'il l'y eût appelée; tellement que la grande contestation de ses proches sur son vœu, venait de ce qu'elle ne voulait point être

communauté, que la plus fer-

continua d'écrire à M. Olier. Enfin, plusieurs religieuses étaient appelées à entrer dans un parti, elle s'en rapporta à la réponse suivante, terminer avec la précipitation comptitude soit juste du côté normément à leur règle, elle

Elle ne peut se déterminer puisque DIEU lui cache sa doit prendre le temps et le

Quant aux marques de vocation de la perfection de l'état passer. Autrement toute persécutée à y entrer, et il y avait en persuadé de la beauté et quelque chose de plus que ces

ent que la honte divine im-

elle nous persuade, et nous us y excitant, nous y portait point l'expérience de S^{te} Anne

sainte persuasion intérieure, si laissent l'âme sans vie, sans sorte, dans la tristesse et l'en-

désir intérieur qui la portait and elle pense à assister les

rait portée, par l'esprit infé-

tout ce qu'elle a de biens, de

er à DIEU l'âme d'un seul des

implies. Elle a reçu de tout

rait efficace pour le service

même exercée avec une he-

» religieuse, et desirait demeurer dans l'état de virginité au milieu du monde.

» Elle remarque, il est vrai, qu'elle craint le siècle, qu'elle se contentait, qu'elle se mêle d'elle-même, et autres choses semblables : c'est un sujet de consolation, DIEU la préparant par là à opérer son salut avec crainte, et à faire les œuvres de JÉSUS-CHRIST en esprit d'humilité; ce qui est le grand principe de notre force et de notre confiance. Enfin, dans le genre de vie qu'elle veut embrasser, elle ne se désiste point du désir d'être sacrifier totalement à DIEU; elle ne se retire en effet de la clôture, que pour se conserver la seule liberté de servir le prochain, dans les temps qui lui seront prescrits par l'obéissance (1). »

Cette réponse fit renaitre la paix dans le cœur de la marquise de Portes. Elle quitta la communauté de Moulins, pour travailler à établir le règne de DIEU dans ses terres des Cévennes, surtout à Térargues, Saint-Jean, Genouillac, Saint-Germain de Calberte. Elle établit à Térargues un monastère de la Visitation, afin qu'en qualité de fondatrice, elle pût, par une clôture volontaire, se conserver dans le calme et la paix (2). Elle joignait cependant aux exercices de la vie contemplative les œuvres du zèle pour la conversion des Huguenots, usant de toute son autorité pour affaiblir et pour éteindre,

si elle l'eût pu, cette secte dans ses terres. Benoit, dans son *Histoire de l'Edit de Nantes*, se plaint vivement de mademoiselle de Portes,

qu'il blâme d'avoir mis une garnison de cent arquebusiers dans une de ses seigneuries, qu'il appelle *Tarant* (probablement Térargues), pour y faire cesser l'exercice de la religion prétendue réformée. Il était sans doute peu instruit de ce qui concernait son caractère et ses inclina-

tions; car il lui prête des motifs incompatibles avec ce que nous avons rapporté. Cette marquise, non encore mariée, dit-il, voulait peut-être mériter un époux par des marques d'un zèle éclatant (3).

Il paraît que les Jansénistes s'efforcèrent d'attirer à eux mademoiselle de Portes. Pour la prémunir contre la visite d'une dame fort dévouée au parti, M. Olier lui écrivit : « J'ai cru expédient de vous

» envoyer ce mot pour prévenir votre esprit, de peur que madame de Luynes, qui va vous voir en passant, et qui est dans les embarras

» des opinions, ne vous aille embrouiller l'esprit, et le tirer de la netteté dans laquelle Notre-Seigneur l'avait mis; je prie ce bon mal-

» tre de vous l'y conserver. » Cette prière n'était pas sans quelque fondement; car il semble qu'avant la bulle d'Innocent X, mademoi-

(1) *Lettres aut. de M. Olier*, p. 465, 466, 467.

(2) *Discours sur les vies de plusieurs vénérables mères et sœurs de l'ordre de la Visitation*, etc. [par Marie Claire de Maselli.] in-8o, 1780, p. 765 — *Mémoires de M. Frydau, Ma. de la Bibl. Mazarine*, in-4o. *Ibid.* Abrégé de la vie de M. l'abbé de la Vergne, p. 82.

(3) *Tom.* III. p. 188, 291.

selle de Portes était assez portée vers les opinions nouvelles. Dans une lettre du 19 juillet 1655, M. Olier dit à son sujet : « Je n'écris

(1) *Lettres aut. de M. Olier*, p. 475, 125.

pas à mademoiselle de Portes; c'est que j'attends de savoir comment elle aura reçu les nouvelles de la bulle : » Il ajoute ces mots, qu'il a lui-même effacés : *et sa soumission parfaite* (1). On ne craint pas cependant d'assurer qu'elle se soumit au jugement du saint Siège, et qu'elle persévéra dans son attachement à la doctrine de l'Eglise jusqu'à sa mort arrivée en 1702. La preuve en est dans la haute estime

(2) *Discours sur les vies de plusieurs vénérables mères, etc.* *ibid.* Dédicace.

que les religieuses de la Visitation du Pont-Saint-Esprit, et celles d'Avignon, eurent constamment pour elle, jusqu'à lui dédier en 1689, les *Vies* de leurs mères qu'elles firent imprimer (2).

ÉCOLES CHRÉTIENNES.

(3) *Guide des amateurs à Paris*, par Thierry, t. II, p. 452. — *Remarques historiques*, t. I, p. 118, 69.

NOTE 7. — La communauté des Sœurs de l'Instruction chrétienne, fondée par les soins de M. Olier et de Marie Rousseau (3), et approuvée par lettres patentes du Roi, au mois de septembre 1657⁺, fut établie d'abord dans la rue du *Gindre*. Vers 1750, elle fut transférée dans la rue du *Pot de fer*, et y occupa le bâtiment où M. Emery

(4) *Ibid.* — *Recherches critiques, historiques et topographiques sur la ville de Paris*, par Jaillot, Paris, 1775, in-8°, t. V, *Quartier du Luxembourg*, p. 77.

rétablit le séminaire de Saint-Sulpice, après la révolution, et qui a été démoli en 1857. L'entrée principale de cette maison était en face de la rue Honoré-Chevalier; sur une autre porte on voyait une inscription où l'année 1751 était marquée, comme l'époque de la translation des *Sœurs de l'Instruction chrétienne* dans cette maison (4).

M. Olier établit encore des écoles gratuites en faveur des enfants de la classe indigente. Il en ouvrit plusieurs dans des salles abandonnées, de la dépendance de son église, et veilla avec un soin extrême sur tous les maîtres et les maîtresses chargés de l'éducation des enfants. Par le conseil de M. Olier, mademoiselle Leschassier, que nous avons déjà fait connaître, se voua tout entière au

⁺ Les réglemens des Filles de l'Instruction furent authentiquement approuvés, le 22 août 1657. *Archives du Royaume, section historique*, L. carton 1226. *Régistre de la juridiction spirituelle de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés, depuis 1652 jusqu'en 1659*, p. 545. — *Ibid.* carton 1225, fol. 51, verso. — M. Leschassier étant premier directeur du séminaire de Saint-Sulpice, exerçait la charge de supérieur de l'Instruction, dont il se démit, le 4 juillet 1700, lorsqu'il eut succédé à M. Tronsow. — *Archives du Royaume, ibid.* M. 47, fol. 15, verso.

opinions nouvelles. Dans
à son sujet : « Je n'écris
attends de savoir comment
Il ajoute ces mots, qu'il a
) On ne craint pas cepen-
ment du saint Siège, et
a doctrine de l'Eglise jus-
n est dans la haute estime
nt-Saint-Esprit, et celles
elle, jusqu'à lui dédier
furent imprimées (2).

ES.

e l'Instruction chrétienne,
Marie Rousseau (3), et ap-
ois de septembre 1637 †.
Vers 1750, elle fut trans-
a le bâtiment où M. Emery
près la révolution, et qui
ale de cette maison était
une autre porte on voyait
marquée, comme l'époque
tion chrétienne dans cette

uites en faveur des enfants
eurs dans des salles aban-
e, et veilla avec un soin
resses chargés de l'éduca-
, mademoiselle Leschas-
, se voua tout entière au

furent authentiquement ap-
section historique, l. carton
e l'abbaye Saint-Germain-
— Ibid. carton 1223, fol. 31.
du séminaire de Saint-Sulpice,
, dont il se démit, le 4 juillet
ives du Royaume, *ibid.* M.

sant des enfants et au soulagement des malheureux de toute es-
pèce. Elle était l'avocate de tous les pauvres, surtout des femmes ;
elle écoutait leurs plaintes, lisait leurs papiers, et décidait leurs
différends avec un talent, une justesse d'esprit et une sagesse admi-
rables. Un ecclésiastique, dont M. Olier se servit pour beaucoup de
bonnes œuvres, l'abbé Servien de Montigny, contribua, plus tard, à
l'établissement des sœurs de l'Enfant-Jésus, sur la paroisse de
Saint-Sulpice, où elles ouvrirent successivement huit écoles. Elles
sont connues sous le nom de *Saint-Maur*, de la rue où elles furent
d'abord établies. Dans la suite, les sœurs de Saint-Thomas de Ville-
neuve y en ouvrirent trois ; les filles de Sainte-Thècle, quatre ; et
toutes ces communautés travaillèrent efficacement à la réforme du
faubourg (1).

(1) *Histoire des
catéchismes de S.
Sulpice*, liv. 1.

FIN DE MARIE ROUSSEAU, MARCHANDE DE PARIS.

NOTE 8. — Marie Rousseau persévéra jusqu'à sa mort, dans
le genre de vie admirable dont nous avons parlé. « J'ai appris d'elle,
» disait M. du Ferrier, beaucoup de choses pour la conduite des
» âmes, et pour découvrir les imposteurs hypocrites ; et quoiqu'il
» n'y eût rien d'ordinaire dans sa vie, sa conduite était fort régulière ;
» je sais par expérience, qu'elle connaissait les choses occultes. Un
» jour elle m'avertit qu'une conférence que j'avais préparée, et mis
» par écrit pour la faire à nos ecclésiastiques, et que personne n'avait
» vue, était trop forte et trop relevée, me marquant de quelle
» sorte je devais l'adoucir. Je puis rendre ce témoignage à sa vertu,
» que j'ai vu en elle une grande humilité et une fidélité exacte à sa
» manière de vivre, n'y ayant jamais reconnu tant soit peu d'intérêt.
» Elle a continué jusqu'à la fin : *plena operibus bonis* (2). » Elle mourut
en odeur de sainteté, le 4 août 1680 †, dans la communauté des
sœurs de l'Instruction chrétienne, qu'elle avait fondée comme on
a vu, et qu'elle gouverna jusqu'à sa mort (3) ; elle fut inhumée le 6 du
même mois, dans un des caveaux de l'église Saint-Sulpice, qui sert
aujourd'hui de sacristie à la chapelle basse, située sous celle de la
sainte Vierge (4).

(2) *Mémoires de
M. du Ferrier*,
p. 277.

(3) *Remarques
historiques*, t. 1.
p. 63.

(4) *Ibid.* t. 1. p.
286.

† Jailliot in-8°, t. v. p. 68. et l'auteur des *Remarques historiques* ont placé
la mort de Marie Rousseau au 4 août 1688 ; elle arriva en 1680. — *Archives
du Royaume. sect. hist.* M. 157. fol. 1. verso.

Marie Rousseau fut remplacée, quelques années après, par une parente de M. Olier, qui fit revivre, dans la communauté de l'Instruction, les grands exemples de la fondatrice. Ce fut Marie François du Flessis-le-Picard, veuve de M. de Paris, maître des comptes. Après la mort de son mari, voulant s'adonner aux exercices de la pénitence, elle alla dans la chapelle de Notre-Dame de Lorette,

(1) *Règles du Tiers-ordre de la pénitence, expliquée par le père Frassen*, 8e édit. in-12. 1732. p. 291, etc.

(2) *Lettres diverses de M. Tronson*, t. III. p. 91.

à Issy, s'y dépouilla de tous les ornements du siècle, et se consacra sans réserve à Marie. Depuis ce moment elle se revêtit sous ses habits d'une rude bure, et n'ayant point la liberté d'entrer en religion, elle voulut y suppléer, en s'obligeant, par vœu, au jeûne et à l'abstinence (1), et probablement aussi en entrant comme elle fit dans la communauté séculière des sœurs de l'Instruction (2). Elle couchait sur des planches, ou sur une simple paille, et ses mortifications étaient excessives. On a publié une notice très-édifiante sur cette

(3) *Règles, etc.*

sainte veuve (3). On lit, dans le journal de M. Tronson, que le mardi 14 août 1696, elle vint à Issy, dans la chapelle de Lorette, accompagnée de la supérieure de la communauté du Bon-Pasteur, et qu'elle y offrit, pour la statue de la sainte Vierge, une robe de bro-

(4) *Journal de M. Tronson*, fol. 126.

card, et communia à la Messe que célébra pour elle M. de Saint-Antoine (4); qu'au mois de juin de l'année suivante, madame de

(5) *Ibid.* f. 139. Paris et sa mère y portèrent encore d'autres ornements (5).

PÈLERINAGE DE NOTRE-DAME DES VERTUS.

NOTE 9. — Il doit son origine à une image miraculeuse de la sainte Vierge, qui y attira un concours extraordinaire, l'an 1558. Le roi Philippe de Valois, et la Reine s'y rendirent, et y laissèrent des témoignages de leur munificence. Le duc d'Alençon, le comte d'Estampes, et plusieurs autres y offrirent aussi des présents. Ce qui donna lieu à ce concours, ce furent divers miracles opérés sous les yeux d'une multitude innombrable de témoins, et qui firent surnommer ce lieu *Notre-Dame-des-Vertus*, c'est-à-dire des miracles, car c'est ce qu'on entendait, au XIV^e siècle, par le mot *des vertus*. L'histoire en a été écrite en vers français : on la trouve dans le *Théâtre des antiquités de Paris*, par du Breul. Pensant bien que tous les lecteurs ne goûteraient pas également ce récit, cet écrivain le rapporte néanmoins, pour la consolation des gens de bien et *fablès catholiques*; car pour autre manière de gens, ajoute-t-il, ne me chaut si la chose leur sera agréable ou non (7).

(6) Lebeuf, *Histoire du diocèse de Paris*, t. III. p. 278.

(7) *Théâtre des antiquités de Paris*, in-4^o. 1659. p. 193.

Il raconte que, dans une grande sécheresse qui désolait le pays, une jeune fille étant venue, le second mardi du mois de mai 1538, pour parer de fleurs la statue de la sainte Vierge de l'église d'Aubervilliers, elle vit cette statue comme toute baignée de sueur, malgré la chaleur qu'il faisait alors, et que tous les habitants, convoqués au son des cloches, ayant été témoins du prodige, il survint une pluie très-abondante qui fit renaitre la joie dans tous les cœurs, et donna lieu à ce concours extraordinaire.

Bien qu'en ce temps il fit une chaleur extrême,
Et qu'aux champs tout brûlât, jusqu'aux racines même;
Mais la Vierge eut alors de son cher Fils le don
De muer le temps chaud en pluies de saison (1).

(1) *Théâtre des antiquités de Paris*, p. 1027.

Cet événement fut le prélude de plusieurs prodiges non moins extraordinaires, entre autres de la résurrection de deux enfants, opérée subitement en présence de la statue, et avec un concours de circonstances si particulières, qu'on ne saurait révoquer en doute ces miracles, dont l'un donna même lieu à l'établissement de la confrérie des Merciers de Paris, qui existait dans cette église. Il eût été difficile d'ajouter à la dévotion que les Parisiens conçurent depuis pour Notre-Dame-des-Vertus. En 1529, toutes les paroisses de cette capitale s'y étant rendues simultanément en pèlerinage, pour s'opposer aux progrès des nouveaux hérétiques; l'on porta tant de torches et de flambeaux à cette procession, que ceux qui étaient dans le voisinage de Monthéry, crurent que Paris était en feu (2).

(2) *Ibid.* 1038.
p. 1038.

Pour avoir dans le bourg d'Aubervilliers un clergé nombreux, et satisfaire par ce moyen au concours des pèlerins, on donna la cure de ce bourg aux prêtres de l'Oratoire. On s'y rendait surtout les jours de fêtes et les samedis: le père Jean Garnier, savant Jésuite, y allait, tous les ans, à pied et à jeun; Madame de Pollalion y venait, de Paris, nu-pieds, en pèlerinage, même l'hiver (3); sans parler encore de M. Alain de Solminihac et d'une foule d'autres saints personnages. Mais personne, peut-être, n'eut plus de dévotion que M. Olier à honorer la très-sainte Vierge dans ce lieu. Ce fut à Notre-Dame-des-Vertus qu'il se retira, comme il a été dit, pour consulter Dieu avant de commencer l'établissement de Vaugirard (4), et, à son exemple, le séminaire de Saint-Sulpice a toujours eu ce pèlerinage en vénération. M. de Bretonvilliers commençait ordinairement par là ses

(3) Lebent, *ib.*
p. 279. 182.

(4) Ci-Jessus, p.
309.

s années après, par une
a communauté de l'ins-
ce. Ce fut Marie Fran-
Paris, maître des comp-
donner aux exercices de
Notre-Dame de Lorette,
du siècle, et se consacra
e se revêtit sous ses ha-
erté d'entrer en religion,
vœu, au jeûne et à l'ab-
rant comme elle fit dans
struction (2). Elle couchait
esse, et ses mortifications
très-édifiante sur cette
M. Tronson, que le mardi
elle de Lorette, accom-
uté du Bon-Pasteur, et
Vierge, une robe de bro-
pour elle M. de Saint-
ée suivante, madame de
s ornements (3).

DES VERTUS.

image miraculeuse de la
extraordinaire, l'an 1558.
rendirent, et y laissèrent
due d'Alençon, le comte
nt aussi des présents. Ce
t divers miracles opérés
de témoins, et qui firent
c'est-à-dire des miracles,
par le mot des vertus.
is: on la trouve dans le
l. Pensant bien que tous
ce récit, cet écrivain le
des gens de bien et fidèles
ajoute-t-il, ne me chant

(1) M. Bourhon.
*Mémoires sur M.
de Bretonvil-
liers*, p. 45. 49.

(2) *Journal de
M. Tronson*, 1677.
fol. 21. verso. 1679.
fol. 81. verso.

(3) *Remarques
historiques*, t. II.
p. 674. — *Mémoi-
res de Feydeau*,
Ms. in-4o. p. 40.

(4) *Remarques
historiques*, t. II.
p. 672. t. I. p. 133.

(5) *Ibid.* t. I.
p. 101.

vacances (1). On a dit que tous les ans, le mardi de la Pentecôte, le séminaire de Saint-Sulpice s'y rendait en corps, en se joignant à la procession de la paroisse. On partait environ à trois heures du matin ; lorsqu'on était arrivé à Notre-Dame-des-Vertus, l'on y chantait la grand'messe, et on revenait ensuite à Paris en procession, en s'arrêtant à La Villette et à Saint-Lazare (2). On ignore l'origine de cet usage. La paroisse de Saint-Sulpice se rendait encore, en dévotion, à l'église de Saint-Antoine-du-Buisson, au-delà du parc de Versailles (3). Mais en 1689, sous M. Baudrand, quatrième successeur de M. Olier, dans la cure de Saint-Sulpice, on supprima ces deux processions, à cause de quelques abus qui s'y étaient introduits. Le pèlerinage de Sainte-Antoine-du-Buisson fut transféré, à ce qu'il paraît, au petit Saint-Antoine, rue Saint-Antoine, à Paris ; et celui de Notre-Dame-des-Vertus, d'abord au Val-de-Grâce (4), puis à Notre-Dame-de-Paris, jusqu'en 1750, où cette pratique fut entièrement supprimée (5). La cessation de cet usage ne diminua point la dévotion du séminaire de Saint-Sulpice pour Notre-Dame-des-Vertus ; et encore aujourd'hui plusieurs ecclésiastiques de cette maison s'y rendent en pèlerinage pendant les vacances.

SUR LA SECTE DES ILLUMINÉS.

NOTE 10. — Les principaux de ces fanatiques, qui périrent par la main du bourreau, furent Simon Morin, Lagrange, et le baron de Beausoleil. M. Olier, dans une de ses lettres, parle en ces termes d'un religieux qui était venu à Paris pour y répandre ces détestables erreurs. « Quant à ce pauvre homme que vous m'adressâtes, il y a
» quelque temps, il ne le faut pas nommer *bon pauvre*, car il s'est
» trouvé très-méchant. C'est un Capucin apostat, illuminé, qui a
» semé en cette ville des abominations les plus horribles de l'enfer ;
» jusque-là qu'en étant averti, on me demanda deux personnes de
» notre maison, pour être témoins de sa doctrine ; et ceux-ci, s'étant
» cachés sous une tapisserie, l'entendirent proférer les blasphèmes
» les plus effroyables contre la pureté de la sainte Vierge, qui aient
» jamais été ouïs. J'en eus mauvais augure à son abord, ne lui voyant
» point de profession ni d'emploi ordinaire, et n'ayant que des pa-
» roles en bouche, sans recueillement, sans simplicité, et sans hu-
» miliation ni obéissance (6).

(6) *Lettres aut.
de M. Olier*, p.
236.

FIN DU PREMIER VOLUME.

cardi de la Pentecôte, le
corps, en se joignant à la
viro à trois heures du
ame-des-Vertus, l'on y
suisait à Paris en proces-
t-Lazare (2). On ignore
nt-Sulpice se rendait en-
oine-du-Buisson, au-delà
sous M. Baudrand, qua-
re de Saint-Sulpice, on
le quelques abus qui s'y
-Antoine-du-Buisson fut
toine, rue Saint-Antoine,
us, d'abord au Val-de-
qu'en 1750, où cette pra-
ssation de cet usage ne
aint-Sulpice pour Notre-
plusieurs ecclésiastiques
endant les vacances.

INÉS.

iques, qui périrent par la
agrange, et le baron de
es, parle en ces termes
épandre ces détestables
ous m'adressâtes, il y a
r *bon pauvre*, car il s'est
postat, illuminé, qui a
lus horribles de l'enfer ;
anda deux personnes de
rine ; et ceux-ci, s'étant
proférer les blasphèmes
sainte Vierge, qui aient
son abord, ne lui voyant
et n'ayant que des pa-
simplicité, et sans lu-

LUME.

ADDITION POUR LA PAGE XLV

DE LA NOTICE DES MANUSCRITS.

Les Mémoires autographes de M. Olier se composent comme de deux parties : d'abord d'un grand nombre de traits de sa vie, et ensuite des *vues* que Dieu lui donnait sur l'économie de la religion. La première devait demeurer secrète, et il ne l'écrivait que pour son directeur seul, ainsi que lui-même nous l'apprend ; mais il composait l'autre avec la persuasion, qu'un jour elle serait rendue publique, quoiqu'il en ignorât le temps, et qu'elle servirait à l'édification de plusieurs âmes. Si la divine providence voulait qu'on la mît au jour par la suite, on ne craint pas d'avancer qu'elle contribuerait autant à faire connaître la doctrine de M. Olier à ceux même qui sont le plus familiarisés avec ses œuvres, que cette nouvelle Vie peut servir à faire connaître ses vertus et ses travaux.

ADDITION POUR LA NOTE 4.

PAGE 30.

M. OLIER EUT POUR PATRONS SAINT JACQUES-LE-MINEUR ET SAINT JEAN.

Il n'est pas aisé de déterminer quel était ce dernier ; M. de Bretonvilliers dit seulement que M. Olier ne porta pas en vain le nom de Jean, ayant ressemblé à saint Jean-Baptiste par son zèle à faire connaître JÉSUS-CHRIST, et même à saint Jean l'Évangéliste par ses faveurs et ses grâces (1). Il donne toutefois à entendre que saint Jean-Baptiste était un de ses patrons ; car, le comparant à ce saint, il fait remarquer, comme convenance de ce parallèle, qu'en effet M. Olier s'appelait Jean. M. Olier lui-même est plus exprès encore : *Il faut*, dit-il, *que je m'exerce à l'aveuglement, à l'imitation de saint Jean-Bap-*

(1) *Vie Ms. de M. Olier*, t. I. p. 6. 7.

(1) *Mém. aut.*
t. II. p. 191.

(2) *Ibid.* p. 74.
75.

(3) *Ibid.* p. 193.

tiste, mon bon patron : j'espère qu'il me souffre en cette qualité à ses pieds, aussi bien que saint Jean l'Évangéliste (1). Il est vrai qu'on ne le trouve jamais appelé Jean-Baptiste ; on peut cependant conjecturer de ces paroles, que portant le nom de Jean en général, il avait pris ces deux saints pour patrons. Car d'un côté, nous voyons qu'il honorait saint Jean l'Évangéliste comme tel : *Je prie Notre-Seigneur, écrivait-il, qu'il me fasse la grâce de ressembler à ce saint, mon grand patron, aussi bien en esprit que de nom* (2); et de l'autre, il est certain qu'il mettait saint Jean-Baptiste sur la même ligne, ainsi qu'on l'a vu, et qu'il le répète encore un peu après : *Saint Jean-Baptiste mon grand patron, dans l'esprit duquel je voudrais vivre à la gloire de mon maître* (3). Cette particularité explique peut-être pourquoi il attendit le propre jour de la fête de ce saint pour célébrer sa première messe, quoiqu'il eût été ordonné prêtre plus de trois mois auparavant ; et pourquoi M^{lle} de Bussy, sa cousine, qui, lui étant redevable, après Dieu, de son entrée en religion, cherchait tous les moyens de lui en témoigner sa reconnaissance, voulut être consacrée à Dieu ce jour-là même par M. Olier, et porter le nom de Madeleine de Saint Jean-Baptiste.

en cette qualité à ses pieds,
vrai qu'on ne le trouve
adant conjecturer de ces
ral, il avait pris ces deux
yons qu'il honorait saint
Seigneur, écrivait-il, qu'il
grand patron, aussi bien
ertain qu'il mettait saint
l'a vu, et qu'il le répète
grand patron, dans l'esprit
e (3). Cette particularité
pre jour de la fête de ce
oi qu'il eût été ordonné
rquoi Mlle de Bussy, sa
y, de son entrée en reli-
moigner sa reconnais-
là même par M. Olier,
Baptiste.

ERRATA

DU PREMIER VOLUME.

Page xiv. (Note).	Ut ergo	lisez, † Ut ergo
— xv. ligne 8.	l'hérésies	— l'hérésie.
— xxxiv. — 24.	tous es gens	— tous les gens
— xlili. — 8.	Des Lions	— Deslyons.
— xliv. — 31.	de de Saint- Vincent	— de saint Vincent
— li. — 12.	Monfort	— Montfort
— 48. — 51.	il y vrai	— il est vrai
— 27.	(citation) z (bis.)	— (4)
— 29. — 1.	était de	— était fils de
— 50. d. lig. unc		— tunc
— 51. — 2.	vies des saints, du père	— vies des saints du Père
— 44. — 25.	de de beau	— de beau
— 88. — 40.	la la protégé	— la protégé
— 156. — 2.	Saint-Sulpice	— Saint-Germain-l'Auxerrois
— 146. — 15.	écrivit	— il écrivit
— 255.	(citation) 3 Bourdon	— Boudon
— 258. d. lig. (8)		— (1)
— 264. — 26.	j'en demeurerai	— j'en demeurai
— 265. — 3.	je frissonnais	— je frissonnais
— 276. d. lig. ans		— sans
— 278. — 28.	la terre (1)	— la terre (5)
— 282.	(citation) 4 Oraioire	— Oratoire
— 284. — 50.	majestueux réson- nement	— célèbre résonnement, et ajou- tez comme note marginale : Notice historique sur la sonnerie de Chartres, par l'abbé Pic, 1840, p. 14.
— 288. — 3.	jardiner	— jardinier
— 288. — 8.	ilu taée ech del	— il ne les détache
— 294. —	desssein	— dessein
— 500. d. lig.	l'un des prélats	— l'un des plus recommanda- bles prélats
— 505. d. lig.	tout les effets	— tous les effets
— 318. — 30.	j'exprimente	— j'expérimente
— 319. — 27.	ce je veux	— ce que je veux
— 226. — 32.	extrêmement	— extrêmement
— 371. — 11.	non auditis quia,	— non auditis, quia
— 375. — 22.	consentir	— consentir à
— 408.	titre xxiv. sa nièce	— Mlle du Trousseau, attachée à la personne de M ^{me} Renée

de Turin, sa belle-sœur, et ajoutez comme note marginale : Registres
des mariages de la paroisse Saint-Paul, 26 juillet 1642.

P. 417 ligne 12. j'épère	<i>lisez, j'espère</i>
—418. — 4. qui qui est	— qui est
—426. — 30. et et	— et
—428. — 31. démettre son ab- baye	— démettre de son abbaye
—435. — 27. ils	— M. Olier
—437. — 1. enseignés	— enseignées
—457. — 10. âgés	— âgées
—475. — 32. exodo	— exorde
—483. — 17. terraruma theis - mum	— terrarum atheismum
—499. — 7. nom Communion du mois	— nom de Communion du mois
—499. — attendrissante	— attendrissant
—502. — 27. népuisables	— inépuisables
—507. — 3. n'ayant droit pas le	— n'ayant pas le droit
—522. — 18. paroles également propre à	— paroles également propres à
—522. — 31. il recevait à ses corrections	— il recevait ses corrections
/ —529. — 1. le privilège	— le privilège de
—533. — 8. ampes	— lampes
—537. — 24. se se servir	— se servir
—543. — 23. intérieure savaient	— intérieures avaient
—549. — 18. Vncent	— Vincent
—560. — 1. quelle le prit	— qu'elle prit
—570. — 17. lui paraissent	— lui paraissaient
—574. — 7. été engendré	— a été engendré
—587. d. lig. autive	— fautive
—604. — 18. nécesres	— nécessaires
—622. (citation d.) 426	— 246
—634. d. lig. ue nous avons	— que nous avons
—655. — 14. marchande	— madame

DEUXIÈME ERRATA.

TOME PREMIER.

Page 12. Note 4 à la marge. Le Canus. lisez, Camus.

— 612. lig. 4. UDIBIE. lisez, EDCICIE, et ajoutez comme note marginale, S. Aug. Epist. cclxii. alias cxcix. Edit. Benedict. t. II. col. 891. n° 9.

ADDITION

POUR LA PAGE XXXviii.

Les religieuses carmélites de Beaune, ont toujours en M. Olier en singulière vénération depuis qu'il eut visité la sœur Marguerite, et, dans une ancienne histoire manuscrite de cette sainte fille qu'elles conservent encore, il est qualifié : *Une âme séraphique, la lumière et le restaurateur du clergé de France.*



DO



AVIS AU RELIEUR.

TOME PREMIER.

Le premier volume commence par les signatures A, B, C, D.

Les 4 premières pages de la Préface, 7, 8, 9, 10, sont remplacées par un carton de 4 autres pages portant les mêmes numéros.

Les 4 premières pages 1, 2, 3, 4, s'enlèvent et sont remplacées par une demi-feuille portant signature E, qui sert en même temps à terminer la table des sommaires.

La signature 27 est une demi-feuille.

On doit ajouter à la suite de la page 488, sans rien enlever, un feuillet simple portant le numéro 488 *bis*; il sert à terminer les notes du second livre de la feuille 34. Ce feuillet se trouve parmi les cartons du tome second.

Le volume se termine par une demi-feuille portant signature 41, un carton de 4 pages portant signature 42, et enfin un dernier carton de 4 pages portant signature 43.

TOME SECOND.

Le second volume commence par une feuille signature A.

Le feuillet 5 et 6 de la feuille 1^{re} s'enlève, et est remplacé par un carton de 4 pages cotées 5, 6, 6 *bis*, 6 *ter*.

Le feuillet 493 et 494 se coupe et est remplacé par un feuillet simple portant les mêmes numéros.

Le feuillet 289 et 290, feuille 19, est remplacé par un carton de 4 pages numéroté 289, 290, 290 *bis*, 290 *ter*.

Le titre du tome second se trouve dans la feuille 38.

GRAVURES.

Le portrait de M. Olier se place en tête du premier volume.

Le Saint Sacrifice de la Messe en regard de la p. 290 *bis*, du tome second, et se plie en trois.

Les autres gravures et les *fac simile*, se placent suivant les indications marquées par le graveur.

